LIBRAIRIE E. DROZ
LIVRES D'ÉRUDITION
HISTOIRE LITTÉRAIRE
PHILOLOGIE
8, rue V... GENÈVE

Bulletin du Glossaire des Patois de la Suisse Romande
années 1-14 (1902-15)

AU LECTEUR

En entreprenant la publication d'une petite feuille périodique, la rédaction du *Glossaire des Patois de la Suisse romande* a pensé qu'elle pourrait être agréable à plusieurs catégories de lecteurs.

54380
14.6.5

Elle a songé tout d'abord à cette vaillante cohorte de collaborateurs, qui, depuis deux ans à la tâche, ne se lassent pas de répondre mois après mois à nos multiples questionnaires. Bien du temps s'écoulera encore avant qu'ils puissent voir le fruit de leur travail et de leur dévouement. En attendant, ils seront certainement heureux de trouver dans le *Bulletin* un guide qui s'efforcera de leur montrer l'intérêt qu'offre l'étude des parlers populaires, qui mettra sous leurs yeux des spécimens variés de nos différents patois, des recherches sur leur histoire et leur littérature, et qui fera ressortir par un examen comparatif la richesse et la diversité de leur vocabulaire.

Mais ce n'est pas seulement à ceux dont le concours est déjà acquis au Glossaire que s'adresse notre *Bulletin*. Son but principal est bien plutôt d'intéresser à cette entreprise nationale les nombreuses personnes qui n'ont pu lui témoigner jusqu'ici qu'une sympathie toute passive. Le *Bulletin*, destiné à frayer la voie à l'œuvre future, établira un lien entre la rédaction et tous ces collaborateurs ignorés, patoisants pratiquants ou simples amateurs, qui n'attendent qu'une occasion pour se révéler. Mis au courant de nos travaux, ils

pourront désormais y prendre part: ils complèteront nos matériaux, ils préciseront et développeront nos renseignements, ils nous signaleront les mots rares et curieux. A leur instigation, l'artisan, le chasseur, le pêcheur nous communiqueront ces termes originaux qu'ils sont presque seuls à connaître: en un mot chacun contribuera dans la mesure de ses forces à l'avancement de l'œuvre commune. C'est à ce prix seulement, par le concours de toutes les bonnes volontés, que nous pourrons espérer créer un ouvrage qui soit véritablement ce qu'il doit être: l'image fidèle et vivante de notre vieille civilisation romande, telle qu'elle se reflète, sous ses aspects si divers, dans une langue bientôt disparue.

Enfin nous n'oublierons pas que les patois de la Suisse française occupent une place d'honneur dans les recherches scientifiques consacrées aux dialectes gallo-romans. Par leur variété et leur originalité, ils offrent au philologue une mine inépuisable de renseignements précieux. Ce qui a été mis au jour jusqu'à présent est bien peu de chose en comparaison de tout ce qui reste encore à trouver. L'élaboration du Glossaire nous amènera tout naturellement à nous occuper de bien des problèmes, étymologiques ou autres. En les soumettant aux romanistes, en les invitant à en rechercher avec nous la solution, nous sommes certains de faire œuvre utile à la science et de rencontrer auprès de ses représentants un accueil favorable.

La Rédaction:

L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet.

NOS PATOIS ROMANDS

Des civilisations diverses n'ont cessé, depuis les temps les plus reculés, de rouler leurs flots envahissants vers notre patrie : la civilisation latine, aujourd'hui italienne, a conquis et conquiert tous les jours par la domination de la pensée notre canton du Tessin, la civilisation gauloise, maintenant française, cherche à imposer aux cantons romands les goûts et, jusque dans ses moindres inflexions, le parler de Paris, la ville des villes, enfin la civilisation germanique ou allemande établit des rapports entre le cœur de la Suisse et les pays d'outre Rhin jusqu'aux pays scandinaves, les derniers au Nord où l'homme sent et pense. Les flots venant du Nord et du Sud se sont brisés contre les Alpes, barrière qu'ils n'ont jamais réussi à franchir définitivement. La chaîne du Jura a servi de contrefort à la population romande. L'invasion germanique a fait halte non loin du pied de ces montagnes et des lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel, formés par les eaux du Jura. Ce sont ainsi nos montagnes qui ont divisé nos ancêtres en leur donnant des langues si diverses. Mais les Alpes nous ont aussi unis. Grâce à une nature grandiose, mais stérile, il s'est formé sur les flancs des Alpes un peuple fort et guerrier d'agriculteurs et de pâtres. Bien qu'ils eussent de la peine à se comprendre, nos rudes ancêtres ont voulu avoir la même histoire, une histoire qui nous parle de nombreuses luttes pour l'indépendance dans le domaine

de la politique comme dans celui de l'esprit. Le fils des Alpes n'était pas fait pour être esclave!

La montagne explique ce contraste étrange du caractère à la fois national et cosmopolite des Suisses: les civilisations les plus différentes ont trouvé un écho dans nos vallées; la lutte incessante contre un sol ingrat a resserré les liens entre ces races différentes. Famille fière et paisible, dont les membres ne se ressemblent pas!

Aujourd'hui les temps ont bien changé! Les villes, qui étaient autrefois sous le joug de la campagne, exercent une tyrannie croissante. L'agriculture se retire devant l'industrie, le respect des Alpes diminue, on creuse des tunnels dans le roc le plus dur, on conduit un chemin de fer au sommet de la Jungfrau! Les barrières tombent, les diverses influences se confondent, le caractère national s'efface.

L'histoire de nos patois romands a subi le contrecoup de l'histoire nationale. Une langue qui a servi pendant deux mille ans à exprimer les pensées d'un peuple montagnard s'éteint en soixante ans! On ne peut pas s'empêcher de frémir à l'idée qu'un travail de vingt siècles puisse se perdre en si peu de temps. Car une langue représente un travail de pensée énorme. Tandis que la langue littéraire craint plutôt le néologisme, le patois le favorise, en est une source abondante et intarissable. Au moyen d'un nombre relativement restreint de suffixes, le patois s'est constamment enrichi de nouveaux dérivés. L'interjection *youp*' donne naissance au verbe *youpè* (Jura bern.) = lancer en l'air; le mot *po* (pot) engendre le diminutif *potè*, puis, le

sens diminutif de ce dernier mot s'étant affaibli avec le temps, on a formé le mot *pòtatchè*, au moyen des suffixes *accus* et *ittus* (pat. neuch.). De là on est arrivé à créer le mot *pòtatchnòtè* désignant un tout petit pot de rien du tout, mot formé à l'aide de quatre suffixes diminutifs, et qui donnerait, si on le traduisait en latin, la forme barbare: *potacconottittus.*[1] Le sens d'un mot peut insensiblement se rétrécir ou s'élargir, le mot *fan*, de *fames*, cesse de signifier seulement *la faim* et prend dans les patois vaudois le sens plus général d'*envie*: *l'avāᵉ prao fan dè la maryā* = il avait beaucoup envie de l'épouser (Favrat).[2] On trouve des noms pour toutes sortes de choses, qui manquaient de désignation spéciale. Ainsi le gruyérien a trois mots différents pour désigner l'idée d'*abri*: *èvri* = abri contre le vent, *chòϑa* = abri contre la pluie (de

[1] Le suffixe *-ār* (du latin *-ator,* curieux reste du nominatif) sert, par exemple en gruyérien, à désigner la personne qui exerce un certain métier. Grâce à ce moyen de dérivation celui qui fait les corbeilles s'appelle *on krəbilyār*, le coutelier: *on kəutalār*, l'émouleur *lə mòlār;* ainsi on a formé les mots *lə kətalār* = fabricant de pots en terre cuite, *lə prèyār* = le prieur, *lə plyòrār* = le pleurnicheur, *lə ronχlyār* = le ronfleur, etc. etc. Je connais une bonne soixantaine de ces mots en *-ār.*

[2] *On bòkon,* qui n'a que la signification de *morceau* dans le canton de Neuchâtel, signifie *un peu* dans les cantons de Fribourg et de Vaud: *on bòkon dè paχyinsə, on bòkon plyə tou* = un peu plus tôt; *manèyī,* qui a dû avoir le sens plus général de *manier,* prend chez nos agriculteurs le sens spécial de «préparer la vache à donner son lait». *Ozi,* le mot pour *oiseau,* sert aussi à désigner spécialement une planche ronde montée sur quatre pieds qui reposent sur deux traverses et que nos vachers emploient au transport d'une pièce de fromage ou d'autres fardeaux.

substare, se mettre dessous) et *la tson.ma* = abri contre le soleil et les mouches. Dans le canton de Neuchâtel on rencontre un terme spécial, *lə myéd'*, pour l'abri contre le soleil du midi.[1] Notons en passant que cette évolution a son côté poétique[2] (onomatopée, métaphores). Tout ce grand travail de dérivation, d'extension et de spécialisation a commencé à l'époque primitive de nos patois et dure toujours, par exemple dans les vallées latérales du Valais où le dialecte est encore très vivace.

Un autre travail, lent mais inconscient, est l'action des lois phonétiques ou morphologiques qui ont insensiblement changé la physionomie du latin vulgaire qui est à la base de nos dialectes. Et comme les tendances phonétiques ou habitudes de parler, les occupations et les mœurs, la façon de voir les choses, diffèrent d'un village à l'autre, plus fortement encore

[1] Notre vocabulaire étant celui d'un pays froid, qui ne connaît guère le printemps, contient beaucoup de termes relatifs à l'hiver et à ses rigueurs, comme un *nèva*, tombée de neige passagère au printemps, *lə pous'* = fine poussière de neige, la *kramina* = froid intense, la *rəbuza*, retour du froid au printemps, etc., etc. Tous ces termes n'ont pas d'équivalents directs en français.

[2] Ainsi la lune est appelée *la bal, la belle,* dans une partie du canton de Neuchâtel. Les jeunes gens sont nommés en Gruyère des *gracieux* ou des *gracieuses*. Ils se disent: *bonjour, gracieux, gracieuse*. L'eau-de-vie est appelée *fil d'archal, fyèrtsó,* parce qu'elle descend comme un fil de fer. On pourrait citer aussi toutes les jolies locutions qui dénotent l'esprit satirique de nos paysans: « fier comme la justice de Berne », « il fait sa Sophie », c'est-à-dire la demoiselle sage, ou, d'un ajustement porté d'une manière ridicule: « cela lui va comme un tablier à une vache »; les Genevois disent: « cela lui va comme des manchettes à un cochon ».

d'une vallée ou d'un canton à l'autre, ce grand travail s'est accompli différemment dans les diverses parties de la Suisse romande, et le latin vulgaire plus ou moins uniforme s'est transformé en une foule de patois dissemblables, à tel point que deux Vaudois, un habitant de la vallée de Joux et un Ormonnin ont de la peine à se comprendre. Rien de plus intéressant que d'étudier la façon dont nos patois rendent un groupe d'idées, par exemple *la terminologie du vigneron*, de voir le petit fonds de termes latins que nos viticulteurs ont hérité des Romains s'accroître, se doubler, se tripler, s'augmenter de termes tirés de l'allemand, etc., de sorte qu'aujourd'hui chaque patois possède environ 200 termes de vigneron, qui cependant sont si variés d'un canton à l'autre qu'on arrive à un total d'environ 550 termes pour la Suisse romande.[1]

Toute cette étonnante variété de sons, de mots, de formes est destinée à périr. La langue française étend ses bras de pieuvre jusque dans nos plus hauts chalets. Comme le feu détruit en une nuit une maison qui a résisté pendant des siècles aux tempêtes les plus fortes, les patois sont supplantés en peu de temps par leur sœur plus fortunée, la langue littéraire.

Aujourd'hui le canton de Neuchâtel a complètement abandonné le patois. Il en a été l'ennemi le plus radical et en a été récompensé par la réputation qu'il s'est faite de parler le bon français. Le district de la montagne, où l'industrie horlogère s'est le mieux acclimatée, s'est plus radicalement débarrassé du dialecte,

[1] Voir à ce sujet l'intéressante étude de M. L. Gignoux dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVI (1902).

que par exemple la contrée plutôt agricole du Val-de-Ruz. A la montagne on a vu le patois s'en aller en 40 ou 50 ans. Une génération s'est mise à parler français aux enfants. Ceux-ci, qui entendaient les vieux jacasser entre eux, comprenaient encore le patois sans le parler; pour la troisième génération le dialecte était déjà devenu inintelligible, une espèce de langue secrète, dont les vieux se servaient lorsqu'ils ne voulaient pas être compris. Un jour, je m'adressais à une vieille du Val-de-Ruz en lui demandant: Savez-vous le patois? Elle me répondit: Pourquoi? Est-ce qu'il y a des oreilles de trop par ici? Voilà où en est arrivé le patois dans ce canton. Il végète dans le canton de Vaud, il est déjà fort entamé dans le canton de Genève, il perd tous les jours du terrain dans les cantons catholiques: Fribourg, Berne et le Valais. A la fin de ce nouveau siècle il n'y en aura plus trace!

Cette disparition, qui paraît subite, est préparée de longue date. Dès le XIIIe siècle, à l'époque où l'on cesse d'écrire les documents uniquement en latin, le français apparaît dans nos vallées. A part quelques rares exceptions, ce n'est qu'au XIXe siècle qu'on a songé à écrire en patois. On a attendu que cette langue fût méprisée et ridicule, pour l'employer à raconter des bourdes, toutes sortes de mésaventures, où Jean-Louis joue un rôle comique. J'excepte la chanson populaire, qui partout revêt le costume du pays et qui chante en patois, surtout dans les cantons de Fribourg et de Berne, tout ce qui émeut le cœur d'un villageois ou d'une villageoise.

Nous n'avons ainsi presque pas d'anciens textes

patois et il est extrêmement difficile de reconstituer l'histoire de nos dialectes. Depuis le XIIIe siècle, la langue littéraire s'y est insensiblement infiltrée, d'abord dans les villes, ensuite à la campagne. Pendant sept siècles les patois ont réussi à absorber l'élément étranger, à se l'assimiler, si bien qu'il est souvent difficile aujourd'hui de reconnaître ces intrus d'autrefois. Ainsi la forme valaisanne *pirə* pour *père* a l'air bien patoise, mais la vieille forme *parə*, qui existe encore pour désigner le mâle des animaux, et l'analogie de formes comme *férə*, prononcé aujourd'hui *fírə*, nous montrent qu'il s'agit du mot français prononcé d'abord *pérə* (forme qu'on retrouve dans les autres cantons), qui a dans la suite subi la loi phonétique moderne d'après laquelle *e* devient *i* dans certaines contrées du Valais. Au XIXe siècle, le poids du français est devenu plus lourd, et le patois a cédé. Les raisons de ce phénomène sont multiples et varient selon les contrées. Les plus énergiques agents du français ont été l'instruction (les écoles), l'industrie, le service militaire, la religion protestante, en un mot la culture supérieure du XIXe siècle, fruit du rationalisme du siècle précédent. Si Voltaire avait été un Italien, le remplacement du patois par la langue littéraire aurait peut-être commencé dans le Tessin.

Faut-il blâmer nos paysans d'avoir d'un cœur si léger oublié leur langue maternelle, la langue dans laquelle leurs parents s'étaient juré un amour éternel, l'idiome que leur mère chantait en les berçant, ces doux sons qui avaient d'abord frappé leur oreille? N'ont-ils pas échangé la langue du cœur contre la

langue de la raison? Je ne le crois pas. La langue n'est qu'un instrument. Ce n'est pas une partie organique de notre être, et celui qui échange son vieux patois contre la langue polie et châtiée de tout le monde n'est pas plus coupable que celui qui troque sa vieille charrue de bois contre un instrument de fer, perfectionné, importé d'Amérique. Le nouvel outil est plus commode, cela en justifie assez l'emploi. Et du reste, l'ancienne charrue était dans un triste état, rongée par l'âge comme elle l'était. De même le patois ne se rend qu'après avoir épuisé ses forces dans ce combat inégal. Le patois qui s'éteint ne ressemble pas à l'arbre fruitier que le vent arrache au sol natal, mais à un vieil arbre dont le tronc est pourri et auquel la sève vitale manque. Et pourtant le dialecte ne succombe pas sans avoir grièvement blessé son adversaire. Les blessures que le français reçoit en cherchant à terrasser le patois s'appellent *provincialismes*. La langue nouvelle est prononcée d'abord d'une façon horrible, les sons patois se confondant avec les sons français. De là les *parfètəmäin; i vé byintó vni*, etc. des Vaudois. Une foule de mots qui ne sont que du patois francisé, comme *une traîne* = *épidémie*, *gicler* = *faire jaillir*, etc., émaillent le discours des transfuges.[1] Il y aurait là d'intéressantes études à faire sur le choix

[1] Voici une phrase tirée de l'introduction des *Scènes vaudoises*, de M. Cérésole: « ma bonne mère vaudoise qui se piquait de savoir parler, disait à sa fille quittant le pays pour entrer en place à Paris: Eh bien, adieu!... ma Fanny... et puis... tu sais! tu ne feras pas la batoille; tu n'iras pas te cougner contre les mermites et surtout, tu tâcheras voir de parler bientôt français! »

de ces derniers rejetons du dialecte, sur les mots français employés à contresens. On s'est contenté jusqu'ici de collectionner soigneusement ces expressions, dans un but pratique, afin de mettre les Suisses romands et les étrangers en garde contre l'emploi abusif de ces mots. On s'en sert aussi pour se moquer de la maladresse des nouveaux adeptes du français. En d'autres termes : on les a mis à l'index, on les couvre de honte ! Honneur à M. A. Cérésole et à nos romanciers neuchâtelois qui les emploient dans un but purement poétique.

La charrue de fer ne produit guère d'abord de résultats supérieurs à ceux de la charrue de bois. Il faut apprendre à la manier. Et plus d'un ne peut s'empêcher de contempler avec un léger soupir l'instrument qu'il a jeté avec tant d'empressement. Cet outil qui a passé de père en fils depuis tant d'années mérite-t-il le mépris avec lequel on le traite ? N'a-t-il pas été le témoin de tant de scènes de famille gaies ou pénibles. N'est-il pas devenu un peu le symbole du labeur des pères, sans lequel nous ne serions pas ce que nous sommes ? Mais il faut se décider, on ne peut pas employer tantôt l'une, tantôt l'autre des charrues. L'emploi de deux langues, gênante même pour des lettrés, comme cela se voit dans la Suisse allemande, est un fardeau trop lourd pour un paysan. Après une époque de tâtonnements, il réussira à mieux manier son nouvel outil et ne regrettera plus l'ancien.

Et d'ailleurs, il serait insensé de vouloir s'opposer à la marche du temps. Comme une vieille tour pittoresque mais barrant le passage, qui doit faire place à un tramway électrique, le patois devra reculer de-

vant la langue française, plus souple, plus riche, unique, compréhensible à tout le monde, plus élégante, plus noble, glorieuse d'un grand passé littéraire et destinée à un grand avenir.

Mais que les brillantes qualités de la langue littéraire ne nous fassent pas méconnaître celles du patois. On a répandu sur son compte bien des idées fausses, que je tiens à signaler brièvement. On a prétendu que le patois était incapable d'exprimer des idées s'élevant tant soit peu au-dessus des choses les plus ordinaires. Comme si nos pères n'avaient eu que des idées banales, tandis que nous, grâce au français, formerions tout à coup un peuple de sages! On peut être philosophe en patois et très vulgaire en français! Le poète provençal Mistral n'a-t-il pas traité les sujets les plus sublimes dans la langue sonore et gracieuse des Félibres! N'avons-nous pas les livres si profonds de Gotthelf, écrits en mauvais allemand et pensés tout en patois! On a dit que le patois était pauvre. Evidemment, chaque patois, pris isolément, ne peut pas être comparé à la langue littéraire. Mais l'ensemble des patois français est infiniment plus riche que le vocabulaire de l'Académie française. Si l'on dressait l'inventaire de tous les dialectes parlés des Pyrénées à la Meuse, on serait émerveillé de l'incomparable variété de termes pour les mêmes objets. Comparez le glossaire du doyen Bridel à des vocabulaires de régions limitrophes, comme le dictionnaire lyonnais de Puitspelu ou le glossaire de Bournois, par Roussey, vous serez obligé d'avouer que vous vous trouvez en présence de langues totalement diverses et à vous inconnues. Quels trésors de

termes expressifs, d'images pittoresques, de locutions bien trouvées auxquels la langue littéraire a tourné le dos avec un profond dédain! Et la plus grande partie des néologismes français ne proviennent-ils pas au fond de l'argot parisien, qui n'est pas autre chose qu'un patois toujours naissant! La plupart des modifications phonétiques de la langue française n'ont-elles pas toujours été dictées par les gamins de Paris!

Le patois est laid, a-t-on dit. Mais n'a-t-on pas toujours trouvé laid ce qu'on ne comprenait pas. Pourquoi le son *ϑ* serait-il laid en patois fribourgeois, valaisan ou genevois et beau en anglais! La phrase *io t'amo* prononcée par une Italienne sonne-t-elle vraiment moins bien que le *i t'amo* d'une fraîche et jolie fille de la Gruyère? La beauté du langage est une affaire de goût et *de gustibus non est disputandum!*

Il me serait facile de citer une foule de mots abstraits tirés du patois, pour prouver que nos paysans font souvent des distinctions logiques très fines dont ceux qui ne connaissent pas le patois ne les jugeraient pas capables.

Après avoir essayé de dire ce que le patois a été pour nos ancètres, on me permettra de dire ce qu'il est à la science. L'homme veut savoir! Comme on retourne toujours, dans le domaine de l'art, à la maxime: *l'art pour l'art*, la science n'a pas toujours un but utile et pratique; elle se suffit à elle-même. Et cette curiosité du passé, ce besoin de comprendre est bien la principale faculté qui élève l'homme au-dessus de l'animal. Le langage humain, le véhicule de notre pensée est une des choses les plus intéres-

santes que nous puissions étudier. Une foule de questions très graves, comme celle des changements phonétiques ou des motifs du développement continuel des sons, la sémantique ou le développement des significations, la filiation des langues et enfin, comme dernier but auquel tendent tous nos efforts, l'origine du langage, occupent et passionnent la philologie depuis les temps des anciens. Les méthodes d'investigation se sont beaucoup perfectionnées, surtout au XIXe siècle, depuis que les naturalistes ont appris aux philologues à observer et à s'entourer de matériaux sûrs et complets avant de juger, mais malgré notre connaissance assez exacte de certains faits isolés, les grands problèmes attendent toujours leur solution. La science a établi un grand nombre de lois phonétiques, par exemple, mais les savants sont encore bien loin de s'accorder sur la nature et l'origine de ces lois.

L'étude des patois ou *la dialectologie* est particulièrement apte à nous ouvrir les yeux et à nous dévoiler les secrets du développement linguistique. Au fond, la seule vraie différence entre une langue littéraire et un patois est celle que la première est *parlée et écrite*, tandis qu'un dialecte *n'est que parlé*. Toutes les langues littéraires tirent leur origine *d'un patois*, généralement situé au centre du pays. En France, le dialecte de l'Ile de France, qui était le parler de Paris, devenu de bonne heure la capitale du pays, a acquis dès le XIIe siècle une prépondérance notable sur les autres dialectes. Grâce à une centralisation toujours croissante, toutes les tendances d'émancipation des autres dialectes ont été repoussées avec suc-

cès, et aujourd'hui nous n'avons qu'une norme pour le bon français: le parler de la bonne société de Paris. La langue littéraire est continuellement en transformation, comme toutes choses ici-bas; on n'a qu'à comparer la langue d'Alphonse Daudet à celle de Molière, celle de Molière à celle d'un écrivain parisien du XIIIe siècle, comme Rustebeuf, pour s'en persuader. Mais le développement d'une langue littéraire est nécessairement enrayé par des *idées de correction* qui résultent de l'emploi écrit de cette langue. *La grammaire* arrête pour une certaine époque, plus ou moins longue, le mouvement linguistique, *le dictionnaire* énumère les locutions reçues et nous interdit de nous abandonner aux impulsions individuelles, aux tendances non consacrées. Par là, le mouvement est paralysé ou ralenti, de sorte que le besoin de réformer la grammaire qui se fait pourtant sentir à de longs intervalles, ne rencontre aucun écho d'abord et ne s'impose que lentement. L'écriture donne un caractère éminemment conservateur aux langues littéraires.

Il en est tout autrement du patois qui chemine à son gré, tantôt agile, tantôt hésitant, selon son tempérament ou son humeur. La langue littéraire ressemble à un canal aux eaux endormies dans leur lit d'écluses, le patois à un torrent dont les eaux suivent tous les accidents d'un terrain tantôt rapide, tantôt plat. Le patois et le français sont tous deux des produits du latin populaire, introduit en France et, peu de temps après, en Suisse, par les armes des soldats romains. Mais tandis que le français a subi toutes les influences d'une littérature puissante, les patois peuvent

être considérés comme des produits *spontanés*, comme un *développement linguistique livré à lui-même.* [Il y aura lieu de faire une restriction, comme nous verrons tout à l'heure.] On pourra donc mieux étudier les mobiles du développement linguistique en observant les dialectes vivants où nous voyons tant de lois phonétiques s'accomplir momentanément, qu'en s'arrêtant aux formes choisies et pour ainsi dire cristallisées des anciennes phases de la langue littéraire.

Celle-ci se distingue des patois en outre par le fait qu'elle est ouverte à toutes les influences étrangères. La littérature, notamment, a introduit dans la langue française une quantité de mots provençaux, latins ou grecs, allemands, anglais, etc., tandis que le patois ne s'enrichit que d'un certain nombre de termes empruntés à ses voisins ou à la langue littéraire. Nos patois romands contiennent un assez grand nombre d'expressions qui viennent des patois de la Suisse allemande, quelques rares termes italiens, et, sans être purs de tout alliage, ils représentent donc une masse plus homogène que le français. Sous ce rapport aussi, ils sont plus naturels, ils ont plus de race et leur geste est moins étudié! La dialectologie ressemble donc en quelque sorte à la *vivisection.* Le dialectologue taille dans la chair vive, il observe *des fonctions* sous sa loupe, tandis que la plupart des philologues se contentent encore d'étudier la langue des livres, dont les éléments ont la rigidité des fossiles.

Est-il nécessaire d'assurer encore que ceux qui ont cru reconnaître dans nos patois des mots hébreux, anglais, arabes, russes, allemands, etc., ont démontré

par là qu'ils n'avaient pas la moindre idée de l'origine de ces patois. Il n'y a jamais eu de colonie anglaise dans la Suisse romande, et il est impossible qu'une nation avec laquelle nous n'avons pas eu de rapports pendant dix-huit siècles, ait influencé notre vocabulaire. Je doute fort que nos Valaisans modernes lui aient demandé autre chose que des écus. Pour faire passer une étymologie, il ne suffit plus aujourd'hui de découvrir dans une langue quelconque un mot ayant une ressemblance lointaine avec un mot patois, mais il faut motiver la présence de ce mot dans nos vallées. Le mot neuchâtelois *la dréz'* pour un « *clédar* » ne vient pas de l'allemand *drehen*, comme on l'a cru, car si vraiment ce verbe avait un rapport avec le mot romand, c'est sur sa forme suisse *dräyə* qu'il faudrait se baser et non sur la forme berlinoise qui n'a rien à voir chez nous. Il n'est pas si facile de trouver une étymologie et il faut laisser ce soin à ceux qui connaissent les lois de dérivation de nos patois. La forme fribourgeoise est *dléj'*, ce qui prouve que l'ancien mot pouvait contenir une *l* au lieu d'une *r*[1]. Il vaudra toujours mieux dire qu'on ne connaît pas l'origine d'un mot que de proposer des étymologies absolument fantaisistes. Il n'y a jamais eu de Grecs chez nous, les courtes apparitions d'Arabes n'ont guère pu transformer notre langue. La base de nos patois est donc essentiellement *le latin*. Il est vrai que nous sommes très peu renseignés sur la proportion qui existait entre les anciens Helvètes,

[1] La forme vaudoise est *dléz'*; comparez l'étude de M. Milloud : Un vieux mot : *delaise* dans les *Anciennetés du Pays de Vaud*, 1902, p. 187—191.

de race celtique (clairsemés probablement), et les colons romains qui s'établirent dans le pays, et nous n'avons aucune idée du nombre des Burgondes ou Francs qui l'envahirent plus tard. Cependant il est certain pour moi que la langue celtique et celle des envahisseurs germaniques ont laissé des traces dans la prononciation et dans le vocabulaire de nos patois. Mais comment trouver ces traces, puisque nous ne savons *absolument rien* de la langue de ces anciens habitants de la Suisse romande. Les trois quarts ou davantage des étymologies de nos mots patois sont décidément latines, le quatrième quart représente une masse en partie irréductible, pour laquelle nous pourrons trouver des analogies dans le bas-breton ou l'irlandais ou dans de vieux dialectes germaniques, sans pouvoir prétendre avec assurance avoir trouvé l'origine des mots en question. En tout cas, il ne faut se résoudre à chercher une étymologie dans les langues celtiques ou germaniques que lorsqu'il est bien démontré que le latin, que nous ne connaissons que bien incomplètement, ne fournit rien.

J'ai dit que l'opinion d'après laquelle les patois seraient des produits spontanés du latin vulgaire, demandait une restriction. En effet, le patois du village de *N*, dans le canton de *C*, ne vient pas en ligne directe d'une colonie romaine établie à *N*, car très peu de villages sont aussi anciens. Beaucoup d'endroits n'ont été habités que depuis le XIVe siècle, par exemple, et leur patois doit être un rejeton d'un patois que nous ne connaissons pas, peut-être de plusieurs patois, si les premiers habitants venaient de différentes contrées. Par l'immigration, d'autres éléments linguis-

tiques sont venus dans la suite se joindre aux éléments constitutifs. Puis il ne faut pas oublier l'influence des petites villes, comme Avenches, Payerne, etc., qui se trouvaient elles-mèmes sous l'influence de villes plus grandes: Fribourg et Lausanne. On voit que l'histoire de nos patois est bien compliquée, surtout par suite de notre ignorance de la manière dont nos vallées ont été colonisées.

Malgré les influences diverses qui ont agi sur le développement de nos patois, ils représentent, pris isolément, une masse linguistique assez homogène, avec des caractères très saillants, où se reconnaît l'action de lois phonétiques ou morphologiques bien déterminées. Le philologue qui veut se faire une idée d'une loi phonétique, par exemple, ne peut pas désirer un champ d'activité, un objet d'observation plus intéressant que les patois. Non seulement les phénomènes naissent pour ainsi dire devant lui, mais à l'aide d'autres patois, moins avancés ou plus développés que celui qu'il observe, il lui est permis de reconstruire l'histoire de ces phénomènes et même jusqu'à un certain point d'en deviner l'issue.

Ainsi le groupe latin – *st* – a donné *ϑ*, un son qu'on croit être particulier à l'anglais ou au grec moderne, espagnol, etc., et qui se retrouve, dans des conditions différentes, dans nos cantons de Fribourg, Genève, Vaud et Valais, tandis que Berne et Neuchâtel ne le connaissent pas. Les mots latins *testa*, *festa*, *fenestra* se prononcent aujourd'hui dans la plupart des patois fribourgeois *tiϑa*, *fiϑa*, *fəniϑra*, mais il y a des patois, où le son *ϑ* est en pleine transformation et en

voie d'aboutir à *h*. Donc: *tiha*, *fiha*, *fənihra*, d'autres ont encore *tiϑa*, *fiϑa*, mais déjà *fənihra*, ce qui nous apprend que tous les *ϑ* ne sont pas devenus du coup *h*, mais que les mots qui présentaient une certaine combinaison de sons, comme *ϑr*, sont en avance sur les autres. Il ne serait même pas impossible qu'un patois donnât la forme *fiha* à côté de *tiϑa*, malgré la presque identité des deux mots. Un bon observateur trouvera une quantité de mots qui, grâce à leur usage très fréquent ou à d'autres raisons qui nous échappent encore, semblent seuls avoir subi une loi phonétique. Ces mots sont les avant-postes, que les balles ennemies atteignent d'abord. On peut aussi comparer les lois phonétiques à des épidémies qui commencent par la maladie d'un seul individu. Il est bien démontré aujourd'hui qu'un changement phonétique, par exemple *ϑ* = *h*, n'est ni subit ni général, mais qu'il y a entre les deux étapes une période de fluctuations et d'incertitude. On ne saurait assez recommander l'étude des patois à ceux qui croient encore à l'infaillibilité de ces lois. Si nous sommes encore divisés dans une question si grave, c'est qu'on s'est trop occupé jusqu'à présent des faits accomplis et trop peu des faits naissants.

Il ne faut pas croire que l'étude d'un mot patois soit moins intéressante que celle d'un mot français ou italien. Les battements du cœur d'un nègre sont-ils moins intéressants pour un physiologue que ceux du cœur d'un homme célèbre! La plus modeste fleur des champs ne peut-elle pas avoir un parfum plus exquis que les éclatants produits d'une serre!

La constatation que dans un patois le participe passé du verbe *puni* (punir) est prononcé *puni* ou *punè*, avec les féminins *punya* et *punètə*, pourrait faire penser que les patois sont des langues arbitraires, où chacun peut s'exprimer comme il veut. Mais n'avons-nous pas en français pour le futur du verbe *asseoir* les trois formes sanctionnées par l'Académie *je m'assiérai*, *je m'asseyerai* et *je m'assoirai?* Et une foule de points de la grammaire française qui nous apparaissent aujourd'hui bien arrêtés et définis, se trouvaient autrefois dans le cas du futur du verbe *asseoir* et ont coûté un grand travail de choix et de préférences, où la mode entrait pour beaucoup et la logique pour peu! On peut avec profit étudier l'histoire de ces indécisions, des influences réciproques d'un verbe sur l'autre, etc., en ancien français, ou, tout aussi bien, dans la masse bigarrée des patois.

Une question qui ne passionne pas seulement les philologues, mais aussi tous ceux qui ont l'habitude de rechercher le pourquoi des choses, c'est l'étymologie ou origine des mots. Or, comme les mots français et les mots patois sont en grande partie des frères issus d'une mère commune, on fera bien de ne pas s'adresser seulement à celui des frères qui occupe la place la plus brillante, pour savoir quelle fut leur mère. Les autres frères, moins fortunés, peuvent avoir mieux conservé les traits et le souvenir de celle qui leur donna naissance. Ainsi maint mot patois est destiné à mettre en lumière l'origine d'un mot français dont l'étymologie est encore inconnue. Et nous n'avons qu'à feuilleter le *Dictionnaire général de la langue*

française pour nous persuader qu'il reste encore bien des problèmes à résoudre dans le domaine de l'étymologie de notre langue littéraire.

Il va sans dire que tous les patois, ceux de la Suisse française aussi bien que ceux du Midi de la France, par exemple, offrent à peu près les mêmes avantages pour l'étude des principes linguistiques. Les phénomènes sont très différents, mais le gain à en retirer pour la connaissance des causes de ces phénomènes est le même. Cependant la Suisse romande, avec ses races, ses confessions et ses occupations si diverses, présente, sur un espace restreint, plus de variété peut-être que n'importe quel autre territoire de même étendue des pays latins. Elle est particulièrement apte à nous éclairer sur la question si ardue et complexe des limites dialectales. Faut-il admettre avec M. Gaston Paris que tous les patois se fondent les uns dans les autres par des nuances insensibles, qu'en marchant dans la même direction, par exemple de Neuchâtel à Paris, on rencontrerait successivement des parlers différant très peu entre eux, de sorte que la couleur française du patois s'accentuerait de plus en plus, en proportion directe de la distance des localités du point de départ? Retrouve-t-on dans le domaine des patois le fameux *natura non facit saltum*? Est-il vrai que les limites de $a = \frac{a}{\ddot{a}}$ et de $al^{cons} = \frac{\acute{o}}{a}$ ou d'autres phénomènes n'occupent pas la même aire? Et les limites des traits linguistiques ne coïncident-elles pas avec les limites politiques anciennes ou modernes? Les travaux que la Rédaction du *Glossaire*

des patois romands a entrepris en vue de l'élaboration d'un *Atlas linguistique de la Suisse romande*, où les nuances de prononciation seront représentées par des teintes, permettent de conclure à une nouvelle théorie. Le patois de *La Ferrière* (canton de Berne), par exemple, diffère foncièrement de celui du prochain village bernois *Les Bois*, tandis qu'il est presque identique avec celui de *La Brévine*, située à une bonne journée de marche de *La Ferrière*. La limite dialectale bien tranchée qui sépare La Ferrière des Bois est bien une ancienne limite politique, aujourd'hui confessionnelle. Grâce aux rapports continuels des habitants, les patois d'une contrée comme la montagne neuchâteloise, y compris *La Ferrière*, ont conservé un caractère uniforme, malgré certaines différences de détail; le village des Bois appartient à une autre contrée, catholique, placée sous l'influence de Porrentruy, ayant très peu de rapports avec les hérétiques de La Chaux-de-Fonds et environs et présente pour cette raison un caractère linguistique qui est décidément différent de l'autre. Beaucoup de traits sont communs aux deux groupes, comme le *tch* pour *c* latin devant *a* (*campu* = *tchan*, *thin*) entre autres, mais cela n'empêche pas qu'un grand nombre de traits divergent de part et d'autre. En reportant toutes les limites des traits linguistiques sur la même carte, on obtiendra certes un tableau d'une bigarrure étonnante, mais il sera facile de découvrir dans le réseau irrégulier de ces lignes des *faisceaux* où plusieurs lignes sont superposées ou très voisines. Ils se trouveront là où les rapports des habitants ont été moins étroits qu'ailleurs et ce manque

de rapports devra s'expliquer par l'histoire de la population, et par la configuration du terrain.

Je ne puis me permettre ici d'insister davantage sur cette question intéressante des limites dialectales et je me hâte d'arriver à la conclusion de ce petit exposé.

Quand la disparition d'un monument historique est devenue une nécessité, nous faisons tout pour en conserver au moins le souvenir aux générations futures. Nous ne laissons pas disparaître nos vieux châteaux sans les photographier pour en retenir l'image! C'est aussi pourquoi on a songé à créer le *Glossaire des patois romands*, qui n'a nullement la prétention de devenir un code, comme l'est le Dictionnaire de l'Académie française, ni même un répertoire de mots curieux et de locutions originales dont la lecture pourrait amuser les jeunes et les vieux dans les longues soirées d'hiver. Le *Glossaire* sera tout simplement l'image aussi fidèle que possible, en même temps que la pierre funéraire de nos patois romands. On y inscrira l'épitaphe: Ci-gît la langue au moyen de laquelle nos ancêtres ont exprimé leurs pensées pendant vingt siècles. Cette langue était rude et imparfaite, mais elle suffisait à leurs besoins. Aussi l'aimaient-ils et ont-ils voulu que sa tombe fût ornée d'une pierre commémorative. Des herbes de toute sorte pousseront autour de cette pierre. Les herboristes viendront en cueillir quelques échantillons, ils les examineront soigneusement, et feront peut-être quelques-unes de ces petites découvertes grâce auxquelles s'enrichit de jour en jour la science humaine.

TEXTES

1. A LA FOIRE

Dialogue en patois de Bernex (Genève)

Konbé stå vaϑ' ? — T ä k lə vò plyé ? — Vätyå ! lə n'å på l'èr də bé markå pè l lafé. — Lə mårk på pè l lafé ! Vò n'i kònyəsi på gran chuzå. Lə baly' só oui litr pè tré on ma avan d vélå. Y è na bænå vaϑ' pè la rätå. D la väd' də konfyans'. Démandi a koui ki say' a Konfnyon si Båbèl lə garson a la Jän' n'å på tòδò də bæn' vaϑ' è si é tronprə sælamä on-n-äfan. Y è la mèlyæu də mon bæu, è si də ouä la vädr, y è pask də ouä m'aϑtå on ϑvó pè pòvä alå u marϑiå. — Konbé ä vòli vò ? — Konbé d'ä ouä ? na vaϑ' däntyə ! lə n'å

TRADUCTION

Combien cette vache ? — Est-ce qu'elle vous plaît ? — Voilà ! elle n'a pas l'air de bien *marquer* pour le lait. — Elle ne marque pas pour le lait ! Vous n'y connaissez pas grand'chose. Elle donne ses huit litres par traite un mois avant de vèler. C'est une bonne vache pour le rendement. Je la vends de confiance. Demandez à qui que ce soit à Confignon, si Babel le garçon à la Jeanne n'a pas toujours de bonnes vaches et s'il tromperait seulement un enfant. C'est la meilleure de mon étable, et si je veux la vendre, c'est parce que je veux m'acheter un cheval pour pouvoir aller au marché. — Combien en voulez-vous ? — Combien j'en veux ? une vache comme ça ! elle n'a pas sa pareille

på sa parir su tòtå la farå. Tæϑi lå yó vò vdri, lə n branlrå på mé k'n anyé. — Aló, l nə baly' på pè trér? — L è såð' kòm n anyé, kə d vò dịə. — T ä k'on pu la lyètå? — A dratå, a góϑ', kòm vò vdri. — Konbé å t əly' də vé? — L ä-n-è-t-a son katryém. Y arå nou ma l vätyon k l å prä ló bu. — L å bé l'èr də kòmäsi a amòlyi, mé son tètè è bé grou. Vò n l'i på tré sti matän. — T ä k vò m prènyi pè on brigan? N y è pä a mə k'i fó dir sä. — Vèyän, vtron pri? — Vät' dou napòlyon è dmi, på on sou d mouä. — Vò n la vädri pä a sé pri. — Vò krèyi sä vò! ali sælàmä pè la farä; si vò-z-ä tròvi dòuə däntyə, də ouä m låsi kòpä la tétå. — Tni, vätyå katr vä éku, poué vä sou pè la

sur toute la foire. Touchez-la où vous voudrez, elle ne bougera pas plus qu'un agneau. — Alors, elle ne donne pas des coups quand on la trait? — Elle est sage comme un agneau, que je vous dis. — Est-ce qu'on peut l'atteler? — A droite, à gauche, comme vous voudrez. — Combien a-t-elle de veaux? — Elle en est à son quatrième. Il y aura neuf mois le 21 qu'elle a été saillie. — Elle a bien l'air de commencer à se préparer au vêlage, mais sa tétine est bien grosse, vous ne l'avez pas traite ce matin. — Est-ce que vous me prenez pour un brigand? Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela. — Voyons, votre prix? — Vingt-deux napoléons et demi, pas un sou de moins. — Vous ne la vendrez pas à ce prix. — Vous croyez ça vous! allez seulement par la foire; si vous en trouvez deux comme ça, je veux me laisser couper la tête. — Tenez, voilà quatre-vingts écus, puis vingt sous pour la fille.

fəly'. — Nan, gardi vtrò-z-éku, ma vaϑ' n'è på tyèra u pri kə d vò l'é fé. — Vò pòvi garanti son térm'? — Asə vré kə d sä ityə. L arå ptétr on rtår d kåk δær, mé vò pòvi étr sur də s kə d vò diə. — Vòli vò dou éku d plyə? — Nan, d'ä ouä nònantå. — Katr vä tra! — Nònantå — È bän! tni, partaδän lə difrä: ouitantsän éku poué karantå sou pè la fəly'. Sä y è-t-æ? — Də péryə di fran, tan pi, alän bar on var.

C. Fleuret,
instituteur à Bernex.

— Non, gardez vos écus, ma vache n'est pas chère au prix que je vous l'ai faite. — Vous pouvez garantir son terme? — Aussi vrai que je suis ici. Elle aura peut-être un retard de quelques jours, mais vous pouvez être sûr de ce que je vous dis. — Voulez-vous deux écus de plus? — Non, j'en veux nonante. — Quatre-vingt-trois. — Nonante. — Eh bien! tenez, partageons la différence: huitante-cinq écus puis quarante sous pour la fille. Ça y est-il? — Je perds dix francs, tant pis, allons boire un verre.

ETYMOLOGIES

I. Mots d'origine allemande pour désigner le taureau

Les patois de la Suisse allemande ont donné à leurs voisins romands pas moins de quatre mots signifiant *bœuf* ou *taureau*.

1. *ourno* s. m. taureau châtré, mot particulier aux Alpes vaudoises; aux Ormonts c'est un bœuf élevé pour servir de bête de trait, à l'Etivaz c'est un bœuf

âgé par opposition à *tsaϑron* = jeune bœuf; pour taureau on y dit *baou*.

Le mot vient sans aucun doute de l'allemand suisse *Urner* s. m. taureau coupé étant veau, mot attesté par le *Schweiz. Idiotikon* I 464 pour les cantons de Berne (Oberland), de Fribourg et de Glaris. Un *Urner* est, toujours d'après l'*Idiotikon*, un taureau traité ou coupé à la façon des Uranais.

2. *chvits* s. m. taureau, mot employé dans le Gros-de-Vaud, probablement pour une bête de race schwytzoise; mot rare.

3. *mouni* s. m. taureau d'un troupeau (Vully vaudois et *Glossaire* de Bridel). Le mot allemand est *Munni*, mot particulièrement suisse, d'un usage général dans la Suisse centrale et orientale, à l'exclusion de l'Oberland bernois, v. *Idiotikon* IV 316.

4. *mani* s. m. 1. nom donné au bœuf d'attelage (Vully vaudois); 2. taureau, avec le diminutif:

maniyon s. m. jeune taureau (Franches-Montagnes).

Ce mot semble venir de *Männi*, qui signifie 1. attelage, 2. bête de trait, mot très répandu depuis les Grisons jusqu'à l'Oberland, ou de *Manni*, diminutif de *Mann* (comparez *(Bärə-)mani*, nom donné à Berne au plus vieil habitant mâle de la fosse aux ours).

E. T.

II. pəfā

pəfā s. m. Les exemples de ce mot que j'ai notés proviennent tous de la Montagne neuchâteloise. Dans ce passage: *travallî kema dè pefâ* = travailler comme des... (*Le tin don viedge*, p. 2, 13), une dame de la Brévine qui m'a fourni un grand nombre de mots

patois, n'a pas su me définir exactement le sens du mot; elle n'a pu m'en indiquer que l'emploi suivant: *i va vit' kma on pəfā*. Les exemples suivants, tirés du chansonnier manuscrit d'Ami Huguenin, le fondateur du Cercle du Sapin, à La Chaux-de-Fonds, ne laissent plus de doute sur la signification: *Nots in à faire à dets pefâ que fouiya et nots vouéta* = nous avons à faire à des *diables* qui fuient et nous guettent; et surtout: *po l' r'compeinsie du service d'tus les peufâ qu'i m'vantâve* = pour le récompenser du service de tous les *diables* qu'il me vantait. Je retrouve le mot avec un sens un peu différent dans la nouvelle patoise de M. Michelin-Bert: *On dmindge et Piaintschtets* (Un dimanche aux Planchettes): *mâ c'et k'i iann ai fâ de stet peu'fâ* = mais c'est que j'en ai fait de ces *méfaits*. Il est donc clair que *pəfā* est un des nombreux noms du diable, et qu'il remonte à *putidu factu* = « le vilain fait » ou *putide factu* = « celui qui est laidement fait ». Pour le développement de *-actu* comparez les mots *fà* et *mà* (magis) de la phrase de M. Michelin-Bert. Le *Glossaire* de Bridel indique *maffi* = un des noms du diable, que je serais disposé à tirer de *malefectus* malgré les difficultés phonétiques (comparez en allemand *ein Malefizkerl* = *Teufelskerl)*, et qui présenterait une analogie frappante.

III. pilā

pilā s. f. Mot fribourgeois signifiant « omelette », dérivé de *la pīla*, la poêle (latin *patella*) au moyen du suffixe *-ata*, comparez l'expression allemande *Pfannkuchen*. *L. G.*

Un fenil aux Ormonts (Alpes vaudoises)

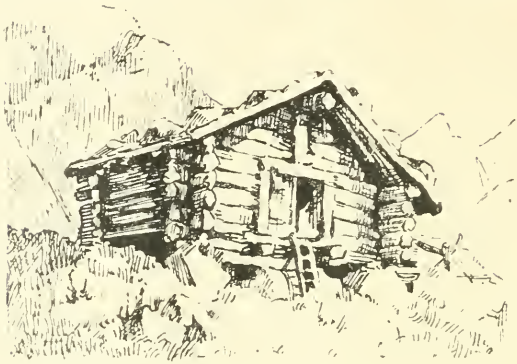

Ce petit bâtiment si rustique et si fruste, construit à bois rond[1] et à coches, représente un des plus primitifs spécimens du genre *chalet*[2]; c'est seulement un *fenil*[3], un tout petit *mazot* pour abriter, lors de la fenaison[4], le foin d'une très petite propriété isolée ou des places humides[5] d'une montagne, en attendant qu'on le *fenate*[6], c'est-à-dire qu'on le lie[7] pour l'amener sous forme de faix[8], en hiver, au bas de la vallée où loge le bétail.

Ce bâtiment est construit sur la terre nue. S'il était plus élevé et qu'il eût à son plain-pied[9] une étable à vaches[10], on l'appellerait une grange ou plutôt une grangette[11], construction fréquente dans toute la vallée des Ormonts et environs, notamment au Plan des Isles.

Forme carrée ou peu s'en faut. Une courte échelle[12], appuyée contre le seuil[13] de l'aire[14], placé sur les premières

[1] *a bou ryon.*
[2] *on tsalè.*
[3] *on fənī*; diminutif *on fənəδè.*
[4] *u tin dè fin.*
[5] *də màrè* (du marais).
[6] *fənatū*, v.
[7] *δètū*, v.
[8] *on fè* ou *fè dè fin.*
[9] *apδan-pya.* loc. adv.
[10] *on bao.*
[11] *grandzə*; *grandzèta.*
[12] *on.n' ètschīla:ètsèlèta.*
[13] *lə lindār'*; *lè pā dè porta*, *lè batin.*
[14] *l'ètrə*, s. f.

pièces ou soubassements[15], et entre deux porte-soliveaux[16] à peine saillants, permet d'arriver à la porte du fenil. Celle-ci est à deux battants, ou deux portes avec pentures[17] jadis de bois, portes parfois « à chardonne »[18]. Cette ouverture est suffisamment grande pour pouvoir y faire entrer d'un coup une charge de foin portée sur la tête. Les deux portes viennent parfois aboutir à un piédroit mobile[19] ou montant central, assujetti par des mortaises et une cheville[20]. On les tire à soi par une boucle[21] ou une poignée[22] de bois, et on en a vu qui fermaient avec une simple *clef à languettes*[23] qui faisait avancer ou reculer un pène[24] ou loquet de bois dur, à bord en dents de scie[25].

La pièce[26] de faîte est soutenue par une poutre[27] très caractéristique, bifurquée et équarrie, mais tout d'une pièce vers le haut, serrant, comme une pince, la paroi en dedans et en dehors, contribuant ainsi à en maintenir l'aplomb vertical, de même que les *dagnes* qui l'escortent parfois parallèlement sous deux frêtes secondaires. A la paroi opposée à la porte, ce *bouatsou*[28] ou *batsó*[29] descend au moins à mi-hauteur du fenil. Il fallait probablement courir, un bon moment, la forêt[30] jusqu'à ce que l'on trouvât une pièce qui se prêtât à cet assemblage.

L'*ètèrpyao,* qui remplace parfois la porte, n'est fermé que par des *ètèrpənon,* planches placées verticalement les unes après les autres.

Des deux côtés de la porte, les deux portions de paroi adjacente s'appellent les cantons[31], comme en héraldique. Aux quatre angles, on voit les *coches* saillantes[32]. Les chevrons[33]

[15] *lou-z-assè*, s. m. pl.
[16] *lou pòrtasòlay*, s.m.pl.
[17] *lè-z-épārè*, s. f. pl.
[18] *pòrta a tsèrdəna.*
[19] *lè kolənè.*
[20] *on godzon ; na tsəvəðə.*
[21] *on.na bòχa.*
[22] *on.na pouənya.*
[23] *χā a linvoualèta.*
[24] *on péχə.*
[25] *din dè rāssə.*
[26] *la fréta ; la grossa fréta.*
[27] *lə bouatsou*, s. m. ; *dagnə*, s. f.
[28] en patois d'Ormont-Dessus.
[29] du patois des Alpes d'Ollon.
[30] *la dzao ; la dzorèta.*
[31] *lou kanton.*
[32] *lou kārə də lè kòtsè.*
[33] *lə tsèvron ; lou tsèvron.*

dépassent de tous côtés le toit, en avant-toit[34]. Malgré cela la neige chassée par le vent[35] peut pénétrer encore par les interstices[36] des parois. Le toit, latté, fait de gros bardeaux ou échandoles[37], refendus au moyen d'un départoir[38], est surmonté, en sens horizontal, de quelques lattes[39] solidement retenues par des crochets de toit[40], puis chargé de gros cailloux[41] équidistants, afin que les ouragans[42] et gros temps ne soulèvent et n'emportent pas la toiture comme un fétu. Il faut avoir eu soin de bien assembler, *crocher*[43], les chevrons, sans quoi on verrait, malgré leurs cailloux, des toits emportés quand même par une saute de vent[44].

Enfin les soliveaux[45] ou les planches[46] forment le plancher du petit mazot.

F. Isabel, d'Ormont-Dessus,
inst. à Villard-sur-Ollon.

[34] *avan-tāy.*
[35] *la kouəssə.*
[36] *lè djouintè*, s. f. pl. *də lè parāy.*
[37] *on.n'assəδə.*
[38] *on fèr inʒinlyāo* (Ormonts).
[39] *latè.*
[40] *kròtsè dè tāy.*
[41] *də lè ròtsè.*
[42] *la gróss'oura.*
[43] *kròtschī.*
[44] *on byan d'oura.*
[45] *lou sòlāy.*
[46] *lou lan. lè sòlan.nè* = planches sous les chevrons. *L'aoδa* = la pointe du pignon.

REMARQUE : Le δ d'Ormont-Dessus n'a pas tout à fait la valeur ordinaire de la spirante interdentale sonore, on y perçoit un reste de l'*l* mouillée dont il est issu. La Rédaction du *Glossaire* se propose d'étudier ce son particulier au moyen du palais artificiel, afin d'en donner une définition plus exacte que celle d'Alfred Odin *(Phonologie des patois du canton de Vaud.* p. 600).

TEXTES

La Konta d Pəkâin.

Randonnée en patois de Champéry (Valais).

La petite composition dont nous donnons ci-dessous une version en patois de Champéry est bien connue des amateurs de littérature populaire. On en a signalé de nombreuses variantes dans la plupart des pays d'Europe, tantôt sous la forme de randonnée, tantôt sous celle de chanson, et on en a même poursuivi les origines lointaines jusque dans la vieille littérature judaïque et dans les récits bouddhiques de l'Inde. Il nous suffira de renvoyer les lecteurs que ce sujet intéresse aux savantes études comparatives de MM. Gaston Paris et E. Cosquin,[1] et nous ne mentionnerons spécialement ici qu'une variante en patois gruyérien, recueillie à Albeuve et publiée par M. J. Cornu[2]. C'est une randonnée comme la nôtre, mais l'entrée en matière, ainsi que le nombre et l'ordre de succession des acteurs du récit diffèrent quelque peu. Le motif du début, qui se retrouve dans une version lorraine donnée par Cosquin, est le suivant:

Pəlon é Pəlouna chon jou i-j-anpé;
Ly' an ouityi tyin ly' arè lə plyə vuto plyin.
La Pəlouna ly' a jou plyin dévan Pəlon:
Pəlon n'a pâ pu alâ a cha méjon.

---

[1] Dans la *Romania*, I, p. 218—225 et VII, p. 548—552.
[2] *Romania*, IV, p. 232.

Chon jou tsèrtchi on tsè pó mənå Pəlon,
Lə tsè n'a på vólu mənå Pəlon:
Pəlon n'é på jou a cha méjon.

c'est-à-dire:

Pelon et Pelouna sont allés aux framboises;
Ils ont regardé lequel aurait le plus vite plein.
La Pelouna a eu plein avant Pelon:
Pelon n'a pas pu aller à sa maison.

On a été chercher un char pour conduire Pelon,
Le char n'a pas voulu conduire Pelon:
Pelon n'est pas allé à sa maison.

La kyrielle s'allonge ensuite, en usant toujours du même procédé. On a recours successivement à un cheval pour mener le char, à un bâton pour battre le cheval, au feu pour brûler le bâton, à l'eau pour éteindre le feu, à une souris pour boire l'eau, à un chat pour manger la souris, à un chien pour manger le chat, jusqu'à ce que finalement le loup consent à manger le chien, lequel mange le chat, celui-ci la souris, etc.

Cet arrangement des personnages s'écarte passablement de celui qui paraît primitif et n'offre que la série: chien — bâton — feu — eau — bœuf — boucher. Certaines variantes ajoutent comme dernier terme: la mort.

Ce type primitif est représenté assez exactement en Suisse par une version chantée, recueillie à Neuchâtel par M. Alfred Godet [1]. Le personnage initial paraît être ici un bouc, appelé Bocant, auquel succèdent:

[1] A. Godet. *Les chansons de nos grand'mères,* Neuchâtel et Genève 1879, p. 15.

loup — chien — bâton — feu — eau — bœuf — boucher. Le début de la pièce suffira à en donner une idée:

Par la vertu de Boquine, Bocant,
Tu sortiras hors de mon camp.
Bocant n'veut pas sortir du camp,
J'm'en vais dire au loup de v'nir manger Bocant.
Le loup n'veut pas manger Bocant,
Bocant n'veut pas sortir du camp....

La forme *camp* pour *champ* montre que cette version neuchâteloise tire son origine du nord de la France.

Nous avons recueilli à Liddes (Valais) une ronde tout à fait semblable:

Va t'en chercher Britou
Qu'il vienne planter ses choux } *bis*
Britou n'veut pas planter ses choux,
Ses choux n'veulent pas s'tenir debout.
Ah! coquin Britou,
Oui, tu planteras tes choux.

Interviennent ensuite: bâton — feu — eau — veau — boucher — gendarme.

Dans notre version de Champéry, les éléments traditionnels ont été augmentés et leur ordre en partie modifié. Ils s'enchaînent ainsi: Pequin — hommes — chiens — loups — bâtons — feu — eau — âne — verges — souris — chats. Il est clair qu'un genre de composition comme celui que nous étudions était particulièrement exposé aux transpositions ou aux omissions et devait de ce fait subir des remaniements multiples. Quant au nom de Pequin, il est en relation

évidente avec ceux de Broquin, Boquine, Boquant des versions françaises et n'en est sans doute qu'une altération.

Voici le texte tel que nous l'avons transcrit sous la dictée de M. Adolphe Michaud, auquel sa mère répétait cette amusette il y a quelque cinquante ans[1]:

Y ava n'onda k Pəkâin ava ità invoya tsèrtchi du bou. È poui s'è fi doua é l a pa vœ̀ðu tòrna in mizon. L an ità tsèrtchi dé-z-òmó pò boussi Pəkâin. Lou-z-òmó n'an rin vœ̀ðu boussi Pəkâin é Pəkâin n'a rin vœ̀ðu tòrna in mizon.

L an ità tsèrtchi lou tsâin pò dzapa lou-z-òmó. Lou tsâin n'an rin vœ̀ðu dzapa lou-z-òmó, lou-z-òmó n'an rin vœ̀ðu boussi Pəkâin é Pəkâin n'a rin vœ̀ðu tòrna in mizon.

TRADUCTION

Il y avait une fois *que* Pequin avait été envoyé chercher du bois. Et puis il s'est fâché et n'a pas voulu rentrer à la maison. On a (*litt.* Ils ont) été chercher des hommes pour battre Pequin. Les hommes n'ont pas voulu battre Pequin et Pequin n'a pas voulu rentrer à la maison.

On a été chercher les chiens pour aboyer les hommes. Les chiens n'ont pas voulu aboyer les hommes, les hommes n'ont pas voulu battre Pequin et Pequin n'a pas voulu rentrer à la maison.

---

[1] Nous notons par *âin* une diphtongue dont le premier élément est long et participe plus ou moins à la nasalisation; *à* indique un *a* grave, tendant vers *å*. Le patois de Champéry distingue nettement la terminaison de l'infinitif *a* < *are* de celle du participe *à* < *atum*.

L an ità tsèrtchi lou là pò mindji lou tsâin. Lou là n'an rin vàδu, etc.

L an ità tsèrtchi lé palạntsé pò boussi lou là. Lé palạntsé, etc.

L an ità tsèrtchi l foua pò bourla lé palạntsé. L foua, etc.

L an ità tsèrtchi l'ị̄voué pò tua l foua. L'ị̄voué, etc.

L an ità tsèrtchi lou-z-ạ̄nó pò bār l'ị̄voué. Lou-z-ạ̄nó, etc.

L an ità tsèrtchi lé byọ̀lé pò fouata lou-z-ạ̄nó. Lé byọ̀lé, etc.

L an ità tsèrtchi lé rạté pò mindji lé byọ̀lé. Lé rạté, etc.

L an ità tsèrtchi lou tsa pò mindji lé rạté. Adon lou tsa on bâin mindjya lé rạté, lé rạté on bâin mindjya lé byọ̀lé, lé byọ̀lé on bâin fouatà lou-z-ạ̄nó, lou-z-ạ̄nó on bâin byu l'ị̄voué, l'ị̄voué a bâin tuà l foua,

---

On a été chercher les loups pour manger les chiens. Les loups n'ont pas voulu, etc.

On a été chercher les bâtons pour battre les loups. Les bâtons, etc.

On a été chercher le feu pour brûler les bâtons. Le feu, etc.

On a été chercher l'eau pour éteindre le feu. L'eau, etc.

On a été chercher les ânes pour boire l'eau. Les ânes, etc.

On a été chercher les branches de bouleau pour fouetter les ânes. Les branches, etc.

On a été chercher les souris pour manger les branches de bouleau. Les souris, etc.

On a été chercher les chats pour manger les souris. Alors les chats ont bien mangé les souris, les souris ont bien mangé les branches de bouleau, les branches de bouleau ont bien fouetté les ânes, les ânes ont bien bu l'eau, l'eau a bien éteint

l foua a bâin bourlà lé palạntsé, lé palạntsé on bâin bouchya lou læ, lou læ on bâin mindjya lou tsâin, lou tsâin on bâin dzapà lou-z-òmó, lou-z-òmó on bâin bouchya Pəkâin é Pəkâin è bâin tòrnà in mizon.

le feu, le feu a bien brûlé les bâtons, les bâtons ont bien battu les loups, les loups ont bien mangé les chiens, les chiens ont bien aboyé les hommes, les hommes ont bien battu Pequin et Pequin est bien rentré à la maison.

J. Jeanjaquet.

Le Lu è la Gru.

Patois de la Montagne neuchâteloise[1].

Slu k'ata[2] *d(ə) mètchan l(ə) pri d'on sèrvis' péch' dò vyédj'*[3]*, prəmirama, pouòcha k'il éd dé dja indiny', an-*

TRADUCTION

LE LOUP ET LA GRUE.

Celui qui attend de méchants le prix d'un service pèche deux fois, premièrement parce qu'il (pour cela qu'il) aide des

---

[1] Je revêts de l'orthographe du *Bulletin* cette rédaction anonyme de la fable connue, que j'ai trouvée dans les *Papiers Nicolet* à la Chaux-de-Fonds (Bibliothèque du Collège).

[2] L'ancienne nasale *an* provenant de *en* ou *in* latins s'est dénasalisée [comparez dans ce morceau les mots *prəmirama, dja (gentes), sèrma (sacramentu)*], tandis que *an* de *a* latin + *n* ou *m* persiste [comparez *dmandè (demandas), man (manu), snan.na (septimana)*, etc.]. La terminaison des participes présents: *promètan, konfyan*, remonte pour toutes les conjugaisons à *-ante*. La forme *mètchan* est également basée sur *-ante*. Les mots *ansuit', inpunéman, sèna* (au lieu de *san.na*) sont empruntés au français. Les groupes *en* et *in* latins donnent du reste

suit' pouòcha k'i pæ̀ a pèna (ou pin.na?) s(ə) dègadji d(ə) læ̀[4] *inpunéman.*

On lu avè èvóla[5] *a-n-ò kə s'aréta u dari du kou è kə li kózav' ana fouó*[6] *doulæ̀r; i sòlista tu lé-z-ótr' animó d(ə) l(ə) li tiri foucæ̀ a promètan d(ə) lé rkonpinsi. La gru s(ə) lassa pèrsuada pa l(ə) sèrma; a konfyan son lon kou u mouté du lu, èl' li fæ̀*[7] *a-n-opérasyon*

gens indignes, ensuite parce qu'il peut à peine se dégager d'eux impunément.

Un loup avait avalé un os qui s'arrêta au fond (derrière) du cou et qui lui causait une forte douleur; il sollicita tous les autres animaux de le lui tirer dehors en promettant de les récompenser. La grue se laissa persuader par le serment; en confiant son long cou à la bouche du loup, elle lui fit une

dans les patois bernois, neuchâtelois et une partie des patois fribourgeois deux résultats, témoin les formes *rkonpinsi, rkonpinsa,* comparez *asinby'* (ensemble), *sin* (sans), *fin* (foin) etc., sans qu'il soit possible d'établir nettement les causes de ce double développement. La carte IX du *Grundriss* de Gröber est à corriger sous ce rapport.

[3] Tiré du latin *viaticum,* voyage.

[4] Littéralement « de leur », comparez l'italien *di loro.*

[5] *èvóla,* du latin **advallare; all* + *a* et *al* + *a* donnent ici *ól,* comparez *pala* = *póla* (pelle). *ala* = *óla* (aile).

[6] Les adjectifs latins du type *fortis* ou *grandis* ont conservé ici leur forme unique pour le masculin et le féminin, tandis que les patois des cantons de Fribourg et de Vaud, par exemple, ont créé des féminins analogiques. On dit ainsi: *katr' gran bnétéy'* (quatre grandes corbeilles), etc. Comparez aussi: *mèlyu,* masculin et féminin; *ana mètchan laga* (une mauvaise langue), etc.

[7] *fæ̀* (latin *fecit*), *æ̀* est le résultat d'un ancien *i* entravé (*fist*), comparez *væ̀ny'* (vigne), *ræ̀tch'* (riche). *Fæ̀* est un précieux

dondj(ə)ruza[1] *po li méma. Kma èl' r(ə)chamav'*[2] *l(ə) pri konvni: t'é a-n-ingrata, li d(ə)za*[6]*-t-n, t'é r(ə)tiri*[3] *ta téta sèna d(ə) ma górdj' è t(ə) dmandè ana rkonpinsa.*

opération dangereuse pour elle-même. Comme elle réclamait le prix convenu: tu es une ingrate, lui dit-il, tu as retiré ta tête saine de ma gorge et tu demandes une récompense.

L. Gauchat.

ETYMOLOGIES

I. La «trueille».

Dans les régions montagneuses où tous les transports, y compris celui des récoltes, doivent se faire à dos de mulet, il importe d'avoir un moyen rapide

reste des parfaits forts (ayant l'accent sur le radical), ordinairement remplacés par des formes analogiques, comme *d(e)za* = «il disa».

[1] Comme *an* ne devient jamais *on* dans ce patois, la forme *dondj(e)ru* appuie l'étymologie *dominiarium* = *autorité du seigneur; «se mettre, être en danger de...»* a signifié *se mettre, être sous l'autorité, à la merci de...* En français, le mot a subi l'influence du mot *dam (damnum),* le patois est resté plus fidèle à l'origine latine.

[2] Le son *ch* pour *cl* latin montre que le morceau a été composé dans le Nord de la vallée; à la Brévine, à la Chaux-du-Milieu et aux Ponts on dirait *rtyama.* Notre morceau représente très probablement le patois, aujourd'hui absolument éteint, de la Chaux-de-Fonds.

[3] Le manuscrit porte *retira,* que je me suis cru autorisé à corriger *r(ə)tiri* d'après les notes que j'ai prises sur les patois de la région.

et commode de lier les charges de toute espèce pour lesquelles on emploie des cordes. Ce résultat est obtenu dans toutes nos contrées alpines à l'aide d'un objet que nous nommerons la « trueille », d'après son appellation patoise la plus répandue. La forme et les dimensions en varient plus ou moins, mais il est toujours constitué essentiellement par un morceau de

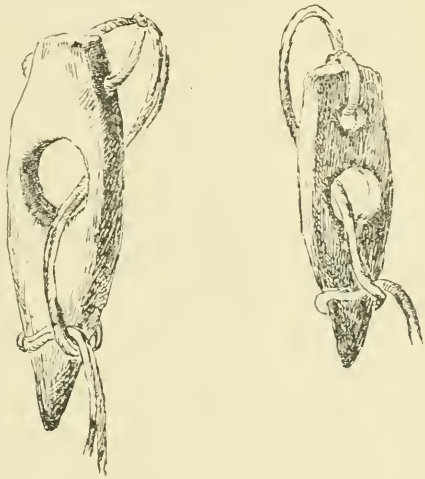

bois dur allongé, évidé au centre et terminé en pointe à une de ses extrémités, tandis que l'autre est percée d'un trou par où passe la corde dont la « trueille » n'est que l'accessoire. Le fonctionnement du système est aussi simple que pratique. Pour opérer le serrage, le bout libre de la corde qui entoure la charge est passé dans l'évidement de la « trueille », et l'arrêtage s'obtient en faisant seulement une boucle autour de l'extrémité amincie, comme le montre notre croquis.

On a ainsi un attachage solide qui ne nécessite aucun nœud et peut par conséquent être délié avec la plus grande facilité.

Les patois valaisans à l'est de Sion connaissent la « trueille » sous le nom de *katęla*, qui s'applique aussi à une poulie quelconque, et se retrouve avec ce sens général dans le Bas-Valais et dans le canton de Genève. Dans la Haute-Savoie, nous avons relevé le mot *nav'ta*, qui s'explique par l'analogie de forme de la « trueille » avec la navette du tisserand. Mais, comme nous l'avons dit, le terme le plus répandu est celui auquel correspondrait une forme française « trueille ». On le rencontre dans le Bas-Valais (Champéry *trą̀ðɔ*, avec le diminutif *trą̀ðon;* Trient *truęlyɔ;* Orsières *trouęidè*, diminutif *trouęidon;* Liddes *grouęidè*, diminutif *grouęidon* et verbe *grouęlyè*[1], etc.), dans les Alpes vaudoises (Rossinières *trụðɔ*, diminutif *truðon*) et dans la Gruyère (Charmey *trọlyɔ*). Bridel a enregistré dans son *Glossaire* les mots vaudois, qu'il orthographie *truthe, truthon*, en donnant à tort au premier le genre masculin. Toutes ces formes nous renvoient à une base étymologique ayant comme voyelle tonique un *o* ouvert suivi d'une *l* mouillée (cf. pour le traitement de l'*l* mouillée *palea* > *palyɔ*, *paðɔ*, *padè*, dans les mêmes patois). Ces conditions sont remplies par le mot *trochlea*, poulie, que le latin avait emprunté, comme beaucoup d'autres termes techniques, à la langue grecque, et qui convient par-

[1] *grouęlyè* signifie « lier avec la *grouęidè* »; le contraire est *dęgrouęlyè*. La raison du changement de la consonne initiale dans ce patois nous échappe.

faitement pour le sens, puisque certains patois emploient un seul et même mot pour poulie et « trueille ». Du Cange mentionne, d'après un ancien glossaire, une forme *trocla*, traduite par *rota textoris*.

Nous n'hésitons pas à rapporter à la même origine latine le mot qui, dans une grande partie de la Suisse allemande, sert à désigner la « trueille ». D'après les renseignements très complets que nous devons à l'obligeance de M. le professeur A. Bachmann, rédacteur en chef de l'*Idiotikon* de la Suisse allemande, la forme généralement usitée est *Trüəglə*, à côté de laquelle on rencontre les variantes *Truəgə*, *Trüəgə*, *Trüəgəl*, *Trüəgələ*, *Trüəgli*. Le mot a été relevé dans les cantons d'Appenzell (Heiden), St-Gall (Toggenburg, Gaster, vallée du Rhin), Grisons (général), Zurich (région du lac), Schwyz, Zug, Lucerne, Uri, Unterwald, Berne (Oberland) et Valais, ainsi que dans les dialectes allemands du Piémont, soit essentiellement dans toute la région des Alpes. (Voir aussi Stalder, *Schw. Id.*, I, p. 311, v° *Trüegle*).

La présence simultanée du même terme dans les dialectes allemands et romands laisse à supposer qu'il appartient au plus ancien vocabulaire alpin. En revanche, le Jura et la plaine semblent l'ignorer complètement, comme l'objet lui-même.

II. eitchyèva.

Dans les alpages de la région d'Evolène, on donne le nom d'*eitchyèva* à la seconde traite de la journée, qui a lieu vers deux heures de l'après-midi; *y è l'óoura d'eitchyèva* signifie « c'est le moment de traire » (après-

midi). Les bergers du versant droit de la vallée appellent *pira d'eitchyèva* un rocher du versant opposé que les rayons du soleil atteignent vers deux heures et qui leur tient lieu de régulateur. Un terme correspondant est connu dans l'Entremont, où on rencontre les expressions *firè l'étạva*, *aryé a l'étạva* (Liddes), pour dire « faire la seconde traite à deux heures de l'après-midi », par opposition à l'habitude pratiquée dans certains alpages ou vers la fin de la saison de ne traire les vaches pour la seconde fois que le soir. Le mot est usité également dans les patois de la vallée d'Aoste, ainsi qu'on le voit par ce vers d'une des poésies de l'abbé Cerlogne:

L'aoura d'eitava arreuve, allen don vito arrié,

où l'auteur annote que l'*eitava* est entre deux et trois heures de l'après-midi[1]. A Champéry, on nous a signalé l'expression *dzəta u tchịva*, « traire de bonne heure et reconduire ensuite les vaches au pâturage », qui renferme certainement notre mot, altéré par suite d'une confusion de la syllabe initiale avec l'article *u* « au ».

Il n'est pas douteux que toutes ces formes doivent être ramenées au latin *octava (hora)*, la huitième heure. C'était en effet un usage très ancien, adopté par l'Eglise et pratiqué encore dans les campagnes italiennes, de compter les heures à partir de six heures du matin, de sorte que la huitième heure correspond exactement à deux heures de l'après-midi, comme le

[1] J.-B. Cerlogne, *Poésies en dialecte valdotain*, Aoste 1889, page 52.

réclame le sens des expressions rapportées ci-dessus. Le développement phonétique de *octava* à *eitchyèva* est parfaitement régulier dans le patois d'Evolène: la triphtongue initiale *uei* < *oc* s'est réduite ici à *ei*, et l'*a* tonique est devenu *ie* sous l'influence de la consonne palatalisée précédente. Le même traitement de l'*a* est à la base de la forme *tchiva* de Champéry: cf. le verbe *anuitchi*, tiré de *noctem* + *are*. Il devrait se retrouver aussi dans les dialectes de l'Entremont et de la vallée d'Aoste si *octava* était un mot purement populaire. Mais il appartenait surtout au latin ecclésiastique, et c'est ce qui explique les formes misavantes *étāva, eitava*. Un mot correspondant existe en ancien français, également sous la double forme *uitieve* et *uitave*, mais, d'après les exemples qu'en cite Du Cange (v° *octava*), il désigne toujours le huitième jour à partir d'une fête, l'octave, et non la huitième heure du jour.

Les patois neuchâtelois (Montagnes, Val-de-Ruz) et jurassiens possèdent dans le substantif *non-na* un mot dont le développement est tout à fait analogue à celui de *octava*. Ce mot signifie généralement «goûter, repas de l'après-midi», quelquefois «dîner» (Dombresson, Malleray). Ce n'est autre chose qu'un dérivé de *nona (hora)*, la neuvième heure, et le sens primitif était donc repas pris vers trois heures de l'après-midi . Cf. l'anglais *noon*, qui a la même origine.

III. œudèna.

Sous le nom d'*œudèna*, on désigne à Liddes (Valais) une herbe dure, aux brins arrondis et ter-

minés en pointes piquantes, qui pousse par touffes sur les pentes élevées des montagnes. En automne, ou même au printemps quand le fourrage vient à manquer, cette herbe maigre est recueillie et utilisée pour la nourriture du bétail.

Pour signifier « aiguille », le patois de Liddes possède à côté du terme courant *awoụlyè*[1] un mot aujourd'hui vieilli *ạ̀udè*, qui est la véritable forme indigène (cf. *aoụdè* à Conthey). Le suffixe latin *-ina* aboutissant régulièrement à *-èna*[2] dans le parler de Liddes, le mot *ạ̀udèna* s'explique d'une façon tout à fait satisfaisante par *aculea* (ou *acucula*) + *-ina* et signifie donc « herbe en aiguille ».

J. Jeanjaquet.

LA DERNIÈRE PAGE DE L'HISTOIRE DU PATOIS

A LA CHAUX-DE-FONDS.

I.

M'étant rendu à la Chaux-de-Fonds, dans l'intention d'y rechercher les derniers vestiges du patois, aujourd'hui bien éteint, de la Montagne neuchâteloise, je m'adressai tout d'abord au Cercle du Sapin, fondé en 1857 par le vaillant patriote Ami Huguenin dans le but de conserver le dialecte local. On me remit plusieurs textes, notamment la « prière » et « la santé du sapin », dont il sera question plus bas[3], et on me

[1] Nous notons ici par *w* la bilabiale spirante (*w* anglais) que nous nous contentons en général d'indiquer par *ou*.

[2] *-èna* n'est qu'une graphie approximative. En réalité, le son provenant de l'*i* est intermédiaire entre *è, i* et *ə*.

[3] Voir la deuxième partie de cet article.

confirma dans ma supposition que les archives de la Société renfermaient des documents intéressants au point de vue dialectologique. Je m'aperçus toutefois bientôt que l'idiome lui-même était depuis bien longtemps sorti des usages du Cercle, et que les membres actuels ne le considèrent plus qu'avec les intérêts d'un antiquaire. Il est vrai que les « Sapins », c'est-à-dire les membres du Cercle, n'oublient jamais de faire réciter leur ancienne « Prière », au solennel banquet du 1er mars[1], par leur président ou quelque autre membre chargé de remplir cette traditionnelle fonction, et qu'on chante encore en commun, quelquefois, la « Santé du Sapin »; mais le seul des fondateurs survivant en 1901 me déclara qu'il avait du patois des souvenirs beaucoup trop vagues pour me donner des renseignements positifs sur la langue qui avait uni les sociétaires en 1857.

Quoique le patois ait donc laissé des traces presque ineffaçables dans les us et coutumes du Cercle du Sapin, on a le droit d'être surpris du profond changement survenu depuis sa fondation. Quelle triste épave représentent ces quelques mots patois, peu compris, altérés, prononcés à la française, en regard des discours patois dont Ami Huguenin régalait ses compagnons, puisant encore à pleines mains dans les traditions locales[2]. Ce brave patriote adorait son patois, et c'est dans l'intention de remettre en honneur le vieux parler déjà mourant de la Chaux-de-Fonds

[1] Fête commémorative de la république neuchâteloise.

[2] Un de ces discours a été reproduit, assez maladroitement retouché, dans le « *Patois neuchâtelois* ». p. 207 ss. L'original se trouve, sous le titre *Invocation*, dans le *Chansonnier* (manuscrit) de Huguenin.

qu'il avait créé le Cercle. C'était peu de temps après les événements de 1848 et de 1856. Neuchâtel venait d'être rendu à lui-même. Un grand courant de patriotisme traversait le pays et fit surgir entre autres ce cercle de républicains progressistes, qui, groupés autour d'un sapin, comme symbole du sol natal, convinrent de n'employer dans leurs entretiens que la vieille langue du pays. Le patois de la montagne neuchâteloise devait être le lien et constituer l'originalité de la nouvelle société. Les autres caractères, la politique radicale et la bienfaisance, qui finirent dans la suite par l'emporter sur le but primitif, n'étaient d'abord qu'accessoires. Il n'en est pas question dans l'acte de fondation.

Mais Ami Huguenin s'était fait des illusions sur la possibilité de maintenir l'emploi du patois, même dans un milieu très restreint. Il eut beau choisir ses compagnons parmi les plus dignes représentants de l'esprit du pays, il eut beau diriger lui-même les destinées de la société, comme son président, jusqu'en 1865, il eut beau égayer les séances par ses discours et ses chants patois, il ne put pas empêcher le français de se rendre maître des derniers défenseurs de la langue du pays.

Il n'est pas sans intérêt d'assister aux dernières phases de cette lutte entre deux langues, qui n'est que le reflet de la lutte bien autrement sérieuse entre deux civilisations[1].

[1] J'emprunte mes renseignements à la brochure de M. E. Clerc: *Notice sur les premières années du Cercle du Sapin*, La Chaux-de-Fonds 1890, et surtout aux registres 2—4 des procès-verbaux de la Société.

Déjà en 1857, l'article du règlement qui prescrivait aux membres de se servir du patois dans les délibérations, reçut un premier assaut. Il n'avait probablement jamais été entièrement et rigoureusement observé, et, pour mettre la règle d'accord avec la pratique, on ajouta aux termes enjoignant de parler patois la mention *autant que possible*. Un fanatique du patois demande qu'on rédige au moins en patois les procès-verbaux des séances, mais ce n'est que quatre ans plus tard qu'un sociétaire, Justin Billon, se déclare disposé à entreprendre cette besogne ardue. Passe encore de parler cet idiome mourant, mais l'écrire! Pourtant Justin Billon se mit à l'œuvre et tint bon pendant une demi-année. Voici en quels termes, dans la séance du 12 janvier 1861, ce secrétaire commença son discours sur l'usage du patois:

Citoyens (déjà un mot français!)... *On a det q'ma motion n'avet qu'on défaut: ç'lu d'être fàta a français. Pardié, quan tchacon sara d'oub'dgie d'prei'dgie patois, i voui teit'chie d'ma tirie, to q'ma a n'autre. A n'attadan i vo d'mando la permission d'preid'gie français*[1].

On a remarqué la tournure toute française de ces paroles, qui ne contiennent qu'une seule *locution* patoise: *prei'dgie patois*. C'est en français qu'avait été faite la proposition de rédiger les procès-verbaux en patois, c'est en cette même langue qu'on la défend. Le secrétaire, qui y met autant d'enthousiasme que

[1] On a dit que ma motion n'avait qu'un défaut: celui d'être faite en français. Pardieu, quand chacun sera obligé de parler patois, je veux tâcher de m'en tirer tout comme un autre. En attendant, je vous demande la permission de parler français.

s'il s'agissait d'un enterrement, *tâche de s'en tirer*. Il rappelle ensuite aux membres de la Société dans quel but celle-ci s'est constituée (il paraît qu'on l'avait un peu oublié après quatre années de pratique) et continue: « Mais pour conserver une chose de cette nature (le patois), il faut la cultiver. Si on la néglige, si on l'abandonne, évidemment elle périra. Sans doute *nous ne pouvons pas empêcher que le patois ne disparaisse dans un avenir peu éloigné*. Cet idiome, n'étant plus le langage familier, *ni dans nos villages*, *ni dans les endroits écartés* (en 1861 !), il est condamné à une fin prochaine. Mais notre devoir est de reculer le moment autant que possible, car nous sommes le seul et probablement le dernier refuge du patois à la Chaux-de-Fonds. » Suivent quelques considérations sur l'ancienneté des patois, « qui ne sont pas du français corrompu » et quelques regrets à propos de certains termes du crû qu'on a tort de blâmer, comme le verbe *émayer* que Clément Marot a « pourtant employé dans le même sens »[1]. Cette harangue en faveur du dialecte n'a rien d'éloquent. On plaide le cas d'un condamné à mort. On lui cherche des circonstances atténuantes. Mais écoutons notre secrétaire: « Il me semble nécessaire, si nous voulons poursuivre notre

[1] Ce verbe est encore très usité dans tout le canton, dans le sens: inquiéter vivement, effrayer, mettre en émoi, qu'il avait déjà en vieux français. Cette expression paraît surtout appartenir aux cantons de Neuchâtel et de Berne. A Liddes (Valais) on trouve *émāyé*, « hésiter, ne savoir que faire » qui est le même mot. Le français actuel n'a plus que le substantif verbal *émoi*.

but, de faire quelque chose pour nous replacer à notre origine. Deux moyens s'offrent à nous. Ou bien de décider que l'on ne devra parler que patois en jouant la partie, ou bien d'en revenir aux délibérations en patois. J'avoue que le premier moyen me semble présenter bien des difficultés. Il faudrait établir des amendes qui seraient très difficiles à percevoir, et ensuite ne courrions-nous pas le risque d'éloigner des sociétaires qui, ne pouvant parler patois, quitteraient la réunion, aussitôt la séance levée, pour aller finir la soirée là où ils seraient libres de parler à leur gré... Le second moyen serait bien préférable. Il ne présenterait pas de difficultés sérieuses, car *il est peu de membres parmi nous qui ne puissent dire cinq ou six mots en patois* et il n'en faut souvent pas davantage pour exprimer son avis sur les sujets que nous discutons. » En effet, d'après les procès-verbaux, il s'agissait presque toujours de nécessiteux pour lesquels on sollicitait le secours de la caisse du Cercle et les discussions devaient être bien monotones et vite terminées. La proposition de Justin Billon tendant à ramener le Cercle à ses origines est ainsi conçue: « A l'avenir les délibérations auront lieu en patois. On ne pourra parler français durant les séances sans y être autorisé par le président, qui ne devra accorder cette permission qu'aux membres évidemment dans l'impossibilité de s'exprimer dans cet idiome. En cas de refus du président, il pourra être appelé au vote de l'assemblée, qui prononcera à la majorité absolue des membres présents. » Après avoir écouté l'opinion de quelques membres qui trouvaient d'abord ces me-

sures trop sévères, surtout pour ceux qui avaient «désiré faire partie de la société plutôt pour apprendre cet idiome que pour le parler (!)», on adopta à l'unanimité la proposition, que son auteur avait menacé de retirer, « plutôt que de causer de la peine à un Sapin ». Et le reste du procès-verbal est écrit en patois, reproduisant probablement textuellement les paroles des sociétaires qui prirent ensuite la parole dans cette séance mémorable.

Je transcris ici un fragment du protocole, pour donner une idée du patois employé: « *Le citoyen Célestin Droue* (Droz) *a la paroûle. No z'attaran* (enterrons) *deman do* (deux) *bons vill'zamis, noûtre collègue Auguste Pictet et Humbert Borle. J propoûzo qu'on réunisse lets do convois et qu'on n'a* (en) *fasse qu'on. Le citoyen Président qu'est foûssart*[1] *po Auguste Pictet, promet de faire lets démert'ches po ça. La séance est levéye.* » On voit que le *Glossaire des patois* n'a pas grand'chose à prendre dans ces documents, pourtant bien intéressants au point de vue de l'histoire de nos mœurs.

A partir de ce moment, et jusqu'au renouvellement du bureau, Justin Billon, qui ne voulut pas accepter une réélection, rédige ses procès-verbaux en patois (du 19 janvier au 20 juillet 1861), mais il cherche souvent des prétextes pour se soustraire à la stricte application de sa motion, tout comme les sociétaires, témoin ce passage du procès-verbal

[1] On appelait ainsi non seulement le fossoyeur, mais aussi la personne qui invitait les parents et amis à assister à l'enterrement.

de l'assemblée du 16 février 1861 : « *Le citoyen Ulysse Sandoue* (Sandoz) *a la paroûle po ana communication su on locau* (le mot *local* patoisé) *q'no zet offoué* (qui nous est offert). *Mâ y requiè d'povet* (il demande de pouvoir) *preidgie français. Non seûlama le Président l'y accouôde sa demande, mâ y propoûze lu* (lui) *même, qu'**attadu l'importance d'l'affaire** tchacon set* (soit) *libre d'preidgie français, çâ q'l'assimbiée ratifiet pa son vôte.* » Tout le reste du procès-verbal est en français; la discussion de cette « affaire importante » a donc été entièrement française. Le patois était déjà réduit à quelques formules élémentaires et ne suffisait plus à soutenir le moindre effort de conversation sérieuse. La poudre commençait à manquer tout à fait dans la forteresse de la langue nationale. En rendant compte du « souper général » qui a suivi la séance du 1er mars 1861, le secrétaire se sert de la langue française, tout heureux de pouvoir échapper à l'obligation du patois dans tout ce qui n'est pas un procès-verbal proprement dit. Il connaissait trop peu la vieille langue pour s'y sentir à l'aise. Dans le procès-verbal de la séance du 16 février 1861, nous rencontrons la remarque : „*Le secrétaire ayant racontrà quéques difficultàs da la rédaction de ç'tu procès verbal preye* (prie) *lets sociétaires d'bin volet l'y v'ni à n'aide, à l'y fassant* (en lui faisant) *dets observations quand il apiéra* (emploiera) *dets mots que n'sarans pà a bon et pur patois. Y lets recivra avoué grand piaizi.* » C'est probablement sur l'avis d'un sociétaire qu'il a d'abord corrigé au crayon *apiéra* en *apyéra* et ensuite remplacé par

s'djora[1], qui est en effet plus patois. D'autre part, il est juste de dire qu'il possède encore bien ses formes verbales, comme le démontrent les mots *fassant, recivra* et les nombreux parfaits de ses procès-verbaux.

Le 13 avril 1861, nouveau symptôme de la fin prochaine du patois neuchâtelois. On discute gravement, en plein Cercle du Sapin, s'il faut dire *Sociétâ du Sapé* ou *du Sapin*. Après avoir établi à l'aide « de personnes très âgées ayant toujours habité soit le village, soit nos environs, de la manière la plus positive que *sapé* est bien le mot patois de *sapin* », la forme *sapin* obtint néanmoins une forte majorité. On trouvait déjà la vraie forme du mot trop bizarre et incongrue pour l'introduire dans le nom du Cercle.

Au texte patois du Règlement de la Société du Sapin, adopté dans l'assemblée du 13 avril 1861, on trouva bon de joindre une traduction française. On a l'impression que c'est la rédaction française qui fait loi. L'autre n'est qu'une parade. La langue de Paris avait déjà conquis toute la partie officielle du Cercle du Sapin.

La même année il y eut encore un échange de lettres patoises entre le Cercle et un membre domicilié à Neuchâtel.

Le 20 juillet, lorsqu'il sagit de remplacer le secrétaire démissionnaire, un des proposés, Jules L'Eplat-

---

[1] *Sɔ djoyi* = se servir, p. ex. *dè man* (des mains), *d'on kouté* (d'un couteau), etc. Le verbe *djoyi* s'emploie aussi activement: *on l'y djoie djeirè toté sôchè d'uti* (toutes sortes d'outils, *Patois neuchâtelois* 319, 34). *Nos d'jorains d'gèret l'fy d'artchau* = nous emploierons aussi le télégraphe (V. Hirschy), etc.

tenier, s'excuse sur son peu de connaissance du patois. Il n'est pas nommé, cependant le nouveau « sékertère », Eugène Veuve, n'a pas le courage non plus d'écrire ses procès-verbaux en patois. Lorsqu'un de ses successeurs, Gustave Jaquet, revient à l'emploi du dialecte (procès-verbaux du 23 août 1862 au 30 mai 1863), c'est le dernier éclair de vitalité du patois agonisant. Lui aussi d'ailleurs profitait de chaque opinion émise en français pour éviter l'usage du patois. A l'occasion de la revision des statuts du 6 décembre 1862, un membre ose proposer de retrancher l'obligation de parler patois. Ses paroles, qui auraient jeté le plus grand trouble en 1857, ne paraissent pas avoir produit la moindre irritation. On laisse subsister le patois, comme on n'éloigne pas le portrait de l'aïeul après sa mort. La proposition est encore repoussée, mais dans les statuts du 4 février 1865, par lesquels l'organisation du Cercle fut définitivement réglée, il n'est plus question de patois. Le fameux article 2 y est supprimé. Le patois est relégué dans les archives et désormais les sociétaires vouent leur attention entière aux buts qui, au fond, les avaient toujours plus intéressés que le patois, sans avoir été spécifiés par les statuts: la charité publique et le progrès social. Le vieil idiome n'a été ainsi qu'un décor dans la vie du Cercle du Sapin. Mais quand, au banquet du 1er mars, l'ombre de leur brave et gai ancêtre passe devant leurs yeux, les vieux souvenirs remontent à la surface, et les convives, faisant effort, entonnent de leur voix moderne l'ancienne « Prière du Sapin ».

(A suivre). **L. Gauchat.**

Addition aux Nos 1—2 du Bulletin.

Un des correspondants du *Glossaire*, M. C. Ruffieux, professeur à l'école normale de Hauterive, a eu l'amabilité de me signaler une omission dans mon article *Nos patois romands*. En parlant des expressions que le patois gruyérien emploie pour désigner un *abri*, j'ai oublié de mentionner la locution *a chokrē*, qui vient donc se joindre comme quatrième terme à ceux que j'ai nommés. Ce mot ne m'était pas inconnu, car je l'avais déjà rencontré dans les glossaires manuscrits de Louis Bornet et de Louis Ruffieux, mais il ne m'était pas présent au moment où je rédigeais mon article. D'après M. C. Ruffieux, le sens du nouveau terme serait plus vague que celui des expressions citées (*Bulletin* 1—2, p. 6), *bətů a chokrē* signifierait «mettre à l'abri des intempéries, quelles qu'elles soient: vents, orages, inondations». Notre correspondant a soin d'en préciser l'emploi actuel par quelques exemples. On dit: *ouna méjon* (maison), *on tsalè* (chalet), etc. *a chokrē* = bien abrités. On l'emploie aussi au figuré: *fó bətů chi mē a chokrè po kə lè-j-infan lə prin-nyan pů* = «il faut mettre ce miel en sécurité pour que les enfants ne le prennent pas». Le sens de la locution a dû être autrefois plus précis. M. L. Ruffieux la définit «à l'abri du vent» et L. Bornet écrit: «*socrei (à)* adv. se dit d'un lieu bien exposé, tourné au midi et abrité contre la bise». J'ai retrouvé le mot dans d'autres parties du canton, avec d'autres significations encore.

Nous serons reconnaissants à toute personne qui nous fera connaître des erreurs ou omissions contenues dans le «Bulletin» et nous prions nos lecteurs de bien vouloir compléter nos renseignements par leurs observations locales. Ces matériaux complémentaires seront reçus avec la plus vive gratitude. **L. G.**

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

PREMIÈRE ANNÉE

1902.

BERNE
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hallerstrasse 39.

LA DERNIÈRE PAGE DE L'HISTOIRE DU PATOIS

A LA CHAUX-DE-FONDS.

II.

Voici le texte de cette prière peu connue[1], que je publie d'après le manuscrit de l'auteur, Ami Huguenin, dont le chansonnier autographe est en ce moment entre mes mains, grâce à l'amabilité du président actuel du Cercle du Sapin, M. Ch. Colomb, avocat. Je transcris la prière d'abord dans l'orthographe originale, puis dans celle du *Bulletin*, afin de mieux faire saisir la prononciation, et j'y joins quelques remarques linguistiques que me suggère ce curieux petit document des mœurs d'autrefois, conservé par la tradition, malgré tous les changements survenus depuis 1857 dans l'organisation du Cercle.

Préyire.	***Préyir'.***
Quand tchacon saide	*Kan tchakon s'éd'*[2]
Nion ne se crêve	*nyon nə sə krèv'*[3]
Atre Sapins aidans	*atr sapin édan*[4]
Préservins nots adé	*prèzèrvin nò adé*
De trop londgets estomets	*də trò londjè-z-èstọmè,*[5]
De mâtés que ne se racontra pas	*də maté*[6] *k'nə sə rakontra pā,*
De bonés crévas dèpondus	*də boné krèvā dèpondu,*[7]
De tchoues mau queu	*də tchoū mó ká,*
Dets roupitres de la renaye	*dè roūpītr'*[8], *d'la rnéy',*[9]
Dets tcharentres	*dè tcharátr',*[10]

Dets oeûles dégasse	*dè-z-œly' d'ègăs',*[11]
De la colique de la to	*dɔ la kòlik', dɔ la tò,*[12]
Dets viélles fannets que fan la céta	*dè vīlyè fănè k'fan la sẹ̀ta,*[13]
Dets djouvenets po nots faire la coua	*dè djouv'nè pò nò fér' la koua,*[14]
Dets propriaitres sin conchasse	*dè propriétr' sin konchăs',*[15]
Dets lars dets avocats	*dè lār',*[16] *dè-z-avoka,*
Dets apoticaires dets miedges	*dè-z-apotikér', dè mīdj',*[17]
Et dets indépendans, récalcitrans	*è dè-z-indèpandan rèkalsitran,*[18]
Amen.	*amèn'.*

TRADUCTION:

Prière.

Quand chacun aide,
Personne ne « se crève » (ne se tue en travaillant).
Entre « Sapins » aidant,
Préservons-nous toujours
D'estomacs trop longs (vides),
De « marteaux » qui ne se rencontrent pas,
De boyaux percés, déchirés,
De choux mal cuits,
De l'hydropisie, du lombago,
Des érysipèles,
Des œils de perdrix (cors),
De la colique, de la toux,
Des vieilles femmes qui font le sabbat,
Des jeunes pour (capables de) nous faire « de la ficelle »,
Des propriétaires sans conscience,
Des larrons, des avocats,
Des apothicaires, des médecins
Et des indépendants, récalcitrants;
Amen.

Cette gaie « prière », si peu en rapport avec les tendances actuelles du Cercle, avant tout philanthro-

piques et politiques* n'a été sauvée de l'oubli que par le respect des traditions, pour ne pas perdre le souvenir de l'esprit malicieux du fondateur de la Société du Sapin. Ce n'est pas le seul ancien usage que le Cercle maintienne. Il est resté fidèle à l'institution, aussi ancienne que la « prière », du « *ban du Sapin* », dont il est souvent question dans les premiers procès-verbaux des séances. Le « ban » ou la « Santé du Sapin » se bat de la manière suivante: Tous les membres présents se lèvent, se découvrent et se frappent, sous le commandement du président, trois coups sur la tête, trois sur le cœur et trois dans la main. Le *ban*, bien entré aujourd'hui dans les usages des sociétés de la Suisse romande et qui tient peut-être son origine immédiate des coutumes du Cercle du Sapin**, a pour but d'acclamer une action ou une personne. On « bat un ban », d'après les registres des procès-verbaux, par exemple en l'honneur d'un membre décédé, d'un sociétaire rentrant après une longue maladie, de quatre collègues élus grands conseillers, etc. Le texte qui accompagnait le ban devait être approprié aux circonstances.

J'ai sous la main un exemplaire récent, hectographié, de la « Santé du Sapin » que je transcris ici

---

* Remarquons cependant la pointe satirique de la fin.

** Il rappelle certaines coutumes des étudiants allemands et doit provenir, en dernière ligne, de certaines institutions des ordres du moyen âge. J'ignore si l'usage du ban est connu en France dans la vie des sociétés; en tous cas les dictionnaires sont muets à cet égard.

textuellement, sans la musique, avec traduction française en regard*.

Santé du Sapin.

Bouèbes du Sapin,[19] debout! Y a-t-il du vin patcho?[20] — Vè. — Nos allins potcha la santa a noutra balla Sociètà. Nos bérins c'ta[21] santa à trè timps.

Permi timps: U piési qu'nos ains d'no trovâ tos[22] réunis da c'tu botcha![23].

Deuzîme timps: U piési qu'nos arins adé da pareille circonstancé.

Trézîme timps: A la prospérita de notra balla Sociéta.

Attention![24] La man drête ès ermes![25] Et qu'chacon[26] fasse chorus c'mà s'el moèl[27] était dans l'botcha!

Le chœur chante:

A c'ta Santà que tchacon
li réponde,
A c'ta Santà que l'an[28] vint
de nommà![29]
Sapins! Bevins tu a la ronde,
Fasins hanu à c'ta Santà!
Maudit set qui n'a berra
Et qui s'en barbille-bouille,
Maudit set qui n'a berra
Et qui s'en barbouillera.[30]

Enfants du Sapin, debout! Y a-t-il du vin partout? — Oui. — Nous allons porter la santé à notre belle Société. Nous boirons cette santé en trois temps.

Premier temps: Au plaisir que nous avons de nous trouver tous réunis dans ce bois!

Deuxième temps: Au plaisir que nous aurons toujours en pareille circonstance.

Troisième temps: A la prospérité de notre belle Société.

Attention! La main droite aux armes! Et que chacun fasse chorus comme si le diable était dans le bois!

A cette santé que chacun
lui réponde,
A cette santé que l'on vient
de nommer!
Sapins! Buvons tous à la ronde,
Faisons honneur à cette santé!
Maudit soit qui n'en boira
Et qui s'embarbille-bouille,
Maudit soit qui n'en boira
Et qui s'embarbouillera.

* Le patois de ce texte n'est plus pur, il est entremêlé de formes françaises.

A do dets[31] d'la gargamelle![32]

Le chœur chante:

Morbleu! il en vaut ben la peine,[33]
Pô c'ta balla sociètà qu'on âme![34]
Bevins rasade â fra Sapins.

1mi timps
2e timps
3e timps
} comme plus haut.

Suci la darire gótta! Bras gautche, an'avant! Rubis su l'onyé![35] Suci c'tu rubis! Bras gautche en son lieu! Haut les ermes! A do dets du coutcheron![36] Faté réz'na c'tu coutcheron! Haut les ermes! A do dets du coueu! Faté rez'na c'tu coueu! Haut les ermes! Et c'ma ien[37] soū su qu'aucun d'vos n'est ennemi du sexe, a do dets d'la beureuille! Faté rez'na c'ta beureuille! Haut les ermes! A do dets d'la tabie,[39] et qu'u mot d'tré on n'ouie[40] qu'on coup! On! Do! Tré!

Le chœur chante:

Halla halla halla la la la etc.

A deux doigts du gosier!

Morbleu! il en vaut bien la peine,
Pour cette belle société qu'on aime!
Buvons rasade aux frais sapins.

1er temps
2e temps
3e temps
} comme plus haut.

Sucez la dernière goutte! Bras gauche, en avant! Rubis sur l'ongle! Sucez ce rubis! Bras gauche en son lieu! Haut les armes! A deux doigts du sommet! Faites résonner ce sommet! Haut les armes! A deux doigts du cœur! Faites résonner ce cœur! Haut les armes! Et comme j'en suis sûr qu'aucun de vous n'est ennemi du sexe, à deux doigts du nombril! Faites résonner ce nombril! Haut les armes! A deux doigts de la table, et qu'au mot de trois on n'entende qu'un coup! Un! Deux! Trois!

. . . . . .

Ce n'est pas évidemment là le texte de l'ancien « ban » du Cercle, celui dont on honorait les membres nommés du Grand Conseil! Cependant ce texte doit contenir les principaux éléments constitutifs du ban

primitif dont l'introduction dans le Cercle remonte sans doute, comme celle de la « prière », à Ami Huguenin. La « beureuille » n'y figurait probablement pas. Je ne trouve aucune indication précise sur la forme du ban dans les archives de la Société, sauf l'indication, jointe une ou deux fois à la mention d'un « ban » : *adé pas une « resée »*, que j'interprète ainsi : « toujours pas une « rosée », c'est-à-dire que personne n'a versé de vin, ce qui s'accorderait avec les paroles : maudit soit qui s'embarbouillera.

J'ai trouvé en outre, dans les archives du Cercle une « formule de souhaits de bienvenue pour les membres nouvellement reçus » que je copie d'un papier contenu dans la liasse cotée N° 41 :

« Le président invite la Société, *to le biotcha*, à se mettre debout *coutcherin déquevoué*[41] et se joindre à lui pour témoigner aux nouveaux sociétaires notre contentement et le plaisir que que (sic) nous avons de les voir réunis à nous comme sociétaires.... (fin :) et que *si remerqua dets pets bians gris noets chocolats y n'a n'an pas moins le coueu vouet* », c'est-à-dire : et s'ils remarquent des cheveux (poils) blancs, gris, noirs, chocolats, ils n'en ont pas moins le cœur vert. Cette formule de bienvenue n'est plus en usage aujourd'hui.

Si la « prière » ne se renouvelait pas chaque année, et si l'on n'avait pas de temps en temps l'occasion d'entendre exécuter le « ban » du Cercle du Sapin, rien ne trahirait plus aujourd'hui que cette Société a été fondée à l'origine pour être une sorte d'Académie de patois. Le jour, peu lointain peut-être, où ces

usages viendront à se perdre, l'histoire du patois de la Chaux-de-Fonds sera définitivement close.

L. Gauchat.

NOTES.

[1] Ce document a été reproduit dans le volume *Le Patois neuchâtelois*, publié en 1894 par la Société d'histoire du canton de Neuchâtel, p. 330, n° 1, sous le titre trop général de *Soua de boun-an*, c'est-à-dire *Souhaits de nouvel-an*. Mon texte diffère quelque peu de cette version.

[2] En français populaire, on conjugue souvent le verbe comme réfléchi: *je m'aide, tu t'aides*, etc. Ce premier fait explique l'emploi de *se*, même en dehors de la 3me personne: «je m'en vais s'aider», etc. De là une tendance du pronom *se* à se souder à certaines formes du verbe, surtout à l'infinitif. Le sens du verbe réfléchi ne diffère pas de celui du verbe ordinaire.

[3]) Le sens de ce proverbe répandu dans toute la Suisse romande doit être celui-ci: Quand chacun fait son devoir (quand le travail est bien réparti), personne ne se tue de fatigue. Les Vaudois disent d'une façon analogue: *sè mètr ao krāᵒ* = «se mettre au creux» (tombe), pour «s'user au travail». M. Michelin-Bert *(On dmindge et Piaintschtets* «Un dimanche aux Planchettes», nouvelle patoise en majeure partie inédite) donne le proverbe sous cette forme: *Ca tschacon s'aide, nion n'se grève* et traduit: .... personne ne se gêne, mais, outre que le verbe *gravā* n'a que le sens de *gêner, incommoder*, comme verbe actif, non réfléchi, je ne connais comme 3me personne que la forme *grāv'*. Dans l'édition du *Patois neuchâtelois*, le proverbe est remplacé par cet autre plus répandu: *Que ne sà ne grâve* = ce qu'on ne sait pas ne gêne pas, qui n'a rien à voir ici. Tant qu'on n'aura pas retrouvé l'ancienne forme du proverbe dans des collections de dictons de ce genre, il sera difficile de se prononcer sur la valeur exacte des mots *nyon nə sə krèv'*.

[4] Faut-il prononcer *Sapin-z-èdan*, avec liaison, et, à la ligne suivante, *nò-z-adé?* Je n'en suis pas sûr. Au lieu de notre

texte, le *Patois neuchâtelois* donne pour la ligne 3 les mots: *no, bramâ-fan, bramâ-sei* = nous qui avons constamment faim et soif [*bramâ* = crier]. En tout cas, l'accent circonflexe n'a pas sa raison d'être sur le deuxième *a*, qui est atone et qui ne se prononce peut-être même pas; j'ai rencontré dans mes lectures avec la même signification, les mots *bran.m'-sòpa*, et *bran.m'-pidans'* (*a* nasal + *m'*).

[5] *londj'*, dérivé phonétiquement de la forme féminine du latin. *an' èstọma*, pluriel *dè-z-èstọmè* s. f., recul d'accent et changement de genre sous l'influence analogique de mots comme *la pòma* — *lè pòmè*, etc.; *èstọma* prend aussi la signification de *poitrine* dans la généralité de nos patois.

[6] La prononciation du mot *maté* donne lieu à une remarque importante. J'ai noté par *m* et *t* des sons très particuliers du dialecte de la montagne neuchâteloise. Le *t* est prononcé plus en arrière que le *t* français ordinaire, la pointe de la langue ne s'applique pas contre les dents d'en haut, mais contre les alvéoles. Cela arrive toutes les fois que le *t* était anciennement précédé d'une *r*. Ce son alvéolaire a produit un recul de l'articulation du *t* vers les alvéoles. En dehors de l'ancienne combinaison *rt*, on prononce un *t* ordinaire, de sorte que ce patois se trouve avoir deux *t*, un *t* français et un *t* anglais, nettement distincts dans la prononciation des «patoisants». La population actuelle, sauf quelques rares représentants de l'ancien idiome, n'a plus aucun souvenir de cette distinction. On prononçait donc autrefois *mètī* (moitié), *tchantā* (chanter), *gétā* (gâter), même *fnétra* avec un *t* postdental (ancien groupe *tr*), mais *pʰóta* (porte), *kʰatrè* (quarteret), de même avec *d*: *kʰóda* (corde), *vᵒᵘada* (verte), etc. Souvent on entend même *tch* et *dj*, donc *pʰótcha* et *kʰódja*, surtout dans une prononciation un peu rapide, ensuite d'un recul un peu plus énergique de l'articulation du *t*. On sait que les patois voisins du Jura bernois et de France prononcent *pʰótch'*, *kʰódj'*. Le dialecte de la montagne neuchâteloise, en conservant une précieuse étape de transition, nous indique la voie suivie par l'évolution des groupes *rt rd*. Il arrive même que l'*r*, dont il ne reste plus de trace aujourd'hui, a agi à distance, par exem-

ple dans le mot *anu* (honneur) ou *rnä* (renard), *rnadà* («renarder», c'est-à-dire vomir). On trouve *n* également dans les mots qui avaient anciennement *rn*, comme: *on b^{ou}anā* (pelle à feu, en patois vaudois *on bèrnār'*), *on sanà* (cernil), etc. Ce patois possède donc également deux espèces d'*n*: l'*n* ordinaire ou postdentale (p. ex. *fāna*, femme; *anuby'*, nuage; *anondrè*, à présent, et une *n* alvéolaire employée seulement dans quelques rares exemples. L'*n* de *anu* (honneur) se prononce, au dire d'un vieillard de la Chaux-de-Fonds, avec «la bouche pleine».

Le groupe *rs* devient *ch*: *bursa* = *bòcha*. D'autres groupes comme *rk, rg, rf, rv*, etc. restent intacts: *barkā* (glisser de travers), *bòrg'* (rouet), *ṓrfəñ* (orphelin), *arvā* (arriver).

Cependant les perturbations occasionnées par le son *r* dans ce patois sont bien plus grandes qu'elles ne paraissent de prime abord, car l'initiale de la seconde syllabe agit sur celle de la première, et une ancienne *r* finale peut exercer son influence sur n'importe quelle consonne simple initiale de la syllabe tonique. De là *tà* (tour), *sà'd'* (sourd); j'ai cru constater *là'd'* (lourd) à la Chaux-du-Milieu, avec une *l* retirée. Les *k* et *p* initiaux deviennent légèrement aspirés sous cette influence et ils sont suivis d'un petit *ou*-consonne (anglais *w*, français *point*). Tantôt c'est l'un, tantôt l'autre de ces sons parasites qui prédomine; au Cerneux-Péquignot, c'est le *h*, à Pont-Martel c'est le *w*. L'un n'exclut pas l'autre. Au Locle j'ai noté *k^{hou}óda* (corde), etc., à côté de *kóta* (côte) qui se prononce avec un *k* ordinaire. Le *w* apparaît aussi après *b, f*, et *v* (je n'ai pas d'exemples pour *g*): *B^{ou}éna* (Berne), *b^{ou}ẽna* (borne), *b^{ou}odan-na* (mouche à viande, «bourdaine»), b^{ou}ón' (borgne); *f^{ou}ònè* (fourneau), *ḗv^{ou}é* (hiver), *ḗv^{ou}è* (ouvrir), *f^{ou}òni* (fournir), *f^{ou}óch'* (force). L'*m* du mot *maté*, pour revenir à mon point de départ, se distingue d'une *m* ordinaire par la réduction partielle de l'avancement des lèvres. Ainsi presque toute la série des consonnes se trouve dédoublée: sous l'influence d'une *r* finale, ou, plus souvent, des groupes *rt, rd, rn, rs* (et autres?), il naît par le contact immédiat de l'*r* alvéolaire ou même à distance une série de consonnes alvéolaires qui, autrement, restent postdentales; les labiodentales et labiales

sont également altérées (retirées). Les palatales ne subissent aucun changement, l'*r* n'agissant que sur les sons s'articulant plus en avant dans la bouche. Remarquez cependant k^h, k^{ou}).

Que serait-il arrivé, si le dialecte de la montagne neuchâteloise n'avait pas été destiné à périr? L'*r* n'existant plus dans la prononciation actuelle, la distinction de mots comme *tànā* (tonner) et ***tànā*** (tourner) devient une affaire de mémoire. Il peut arriver que les enfants confondent les deux sons. Il est possible aussi qu'un son s'impose au détriment de l'autre, le ***k*** peut céder la place au *k*, qui est en majorité; ou le ***k***, c'est-à-dire le k^h ou k^{ou} peut se communiquer à tous les exemples. Dans les deux cas, sans connaissance de la curieuse étape que je viens de constater, la science s'y tromperait. Si je découvrais, dans le voisinage, un patois qui aurait transformé tous les *k* en k^h, je serais porté maintenant à en attribuer l'origine aux quelques cas où le *k* était suivi de *r* + une des consonnes indiquées plus haut. Chaque loi phonétique, en théorie, a pu être limitée primitivement à quelques cas isolés, qu'il est impossible de reconnaître, une fois que la loi a pris des proportions plus considérables. Rien ne distingue dans les transcriptions vulgaires de patois, *tànā* de ***tànā***, écrits tous les deux *tennâ*. Ce n'est qu'en étudiant les langues *vivantes* qu'on arrive à constater de pareilles nuances de prononciation si importantes pour la compréhension de l'évolution linguistique.

Je termine cette longue note en disant à ceux qui ne le savent pas que «*marteau*», dans nos patois, a aussi le sens de «dent molaire». Le *Patois neuchâtelois* remplace dans son édition le mot par *màssè*, c'est-à-dire «*mâchoires*» ou même «*bouche*», et fait précéder la ligne 6 de celle-ci, qui manque dans l'original: *Dé dgedgiva avoué dé gougne* = de gencives avec des ampoules.

[7] *dèpondr'* signifie «briser par traction». On dit en patois: *l'èstǫma m'dèpon* = me fait mal, tant j'ai faim.

[8] *roūpĭtr'*, hydropisie, probablement par déformation du mot savant. La forme habituelle est *roūpĭt'*, voir *Saboulée des Borgognons*, Le Locle 1861, p. 8, 17; *Patois neuchâtelois* 186, 23: *roùpite*, en rime avec *dépite; Glossaire Nicolet* cependant: *roùpitre*. Au Val-de-Ruz, on dit également *roùpitr'*.

[9] *rnèy'* est tiré de *renes*, les reins, au moyen du suffixe *-ata*.

[10] *tcharátr'* s. m., érysipèle; Val-de-Ruz: *tchèrátr'*. L'étymologie *caro urtica*, proposée dans le *Glossaire Nicolet*, n'a aucune valeur. Le mot étant masculin, il faut renoncer à y voir le mot *caro*. L'allemand bernois dit *Scharàti*, on le rencontre également dans les patois allemands de Lucerne, Soleure et du Valais, même avec *tch* à l'initiale. C'est évidemment le même mot, mais d'où est-il originaire?

[11] *ály' d'ègas'*, cor; comparez l'expression bernoise *ägərchtə-n-òougə*. Le mot patois *ègas'* vient de l'ancien haut allemand *agazza* = *pie*.

[12] *tò*, toux; infinitif: *tàssi*.

[13] *cèta*, frib. *chêta*, sabbat, grand bruit, dérivé de *secte*, introduit par voie savante dans les patois. Pour le sens, comparez *vódāᵉ* = sorcier, de *Valdensis*, *Archives suisses des Traditions populaires* II, 181.

[14] *fér la kouą*, litt. faire la queue, m'a été expliqué par des connaisseurs du patois par l'expression « faire de la ficelle », commettre des infidélités. Le *Patois neuchâtelois* traduit: « qui ne sont pas fidèles ».

[15] *propriétr'*, forme curieuse, influence de *métr'* = *maitre?* *konchăs'*, en patois de la Brévine: *konsyas'*; ici le groupe *sy* est rendu par *ch*; comparez La Brévine: *syé* (ciel), *syądré* (cendres), *syóm'* (psaume); Les Ponts, La Sagne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle: *ché*, *chądrè*, *chóm'*, etc.

[16] *lār*, voleur, remonte à l'ancien nominatif latin *latro*, conservé sous l'influence de *pater* = *patrem*, *mater* = *matrem*, *frater* = *fratrem* et des nombreux mots en *-ator*, conservés également sous la forme du nominatif dans tous nos patois; comparez ici *foūssār'*, fossoyeur, etc. Au lieu du mot *avocats*, le *Patois neuchâtelois* donne *boute-frou*, correction due évidemment à quelque mauvais plaisant. Avoir du *boute-frou* signifie en patois « être éloquent », mais ce ne serait pas là la forme du patois de la montagne, où l'on dirait *bouèt'* (*bout'*) *-fyá*. *Boutā* ou *bouètā* a le sens de *mettre*. J'ai même trouvé l'expression *lo bous'-fyá*, de *boussā*, pousser. Inutile de dire que le *boute-frou* n'est pas un apanage spécial des avocats.

[17] *mūdg'*, médecin, n'a pas en patois le sens péjoratif du français *mège* = médicastre.

[18] *Les Indépendants*, parti radical dissident. Le *Patois neuchâtelois* a tort de patoiser ces mots en *Indèpadâ*, *Récalcitrâ*. On n'a jamais pu dire ainsi, car si le patois rend par *a* la nasale française *an* provenant du latin *in, en*, par exemple *gentes* = *dja*, *infantem* = *afan*, etc., ce n'est pas le cas pour la désinence du participe présent *ante* = *an*. On trouve tout au plus *a* pour la terminaison atone *-ant* à la troisième personne du pluriel du présent de la Ire conjugaison, comparez à la ligne 6 *rakontra* = *rencontrent*.

[19] En bon patois on dirait: *bouéb' du sapé (sappellum)*.

[20] *patcho, potcha;* c'est ainsi qu'on a essayé de rendre l'ancienne prononciation *pat'ò*, *pòt'ā*.

[21] Prononcez *sta*, masc. *stu*, pl. m. et f. *stè*, du latin *ecce istui*, forme analogique = vieux français *cestui, ecce ista, ecce istos (istas)*.

[22] Patois: *tu*.

[23] Les membres du Cercle s'appelant «Sapins» forment ensemble le *b^ou^òtchă*, c'est-à-dire bosquet ou petite forêt, terme qui est formé, comme le mot bosquet, du latin hypothétique *buscu*, bois, d'où est tiré aussi l'allemand *Busch*, et du suffixe diminutif *ittu*, qui est généralement rendu en patois par *è* et non par *a*, ce qui ferait supposer que nous avons affaire à un emprunt fait au patois du Jura bernois, où le mot *bouécha* est très répandu comme appellatif, comme nom de lieu et de famille, à moins d'y voir *buscaciu;* comparez *bouscas*, Mistral, *Trésor*. Le Glossaire de Nicolet donne *botchà* = bosquet (bois), mais l'*a* n'est pas long, comme j'ai pu m'en convaincre; j'ai noté ce mot à plusieurs endroits. J'ignore pourquoi Ami Huguenin écrivait ce mot *biotcha*, il orthographiait également *vio* = huit, *bieubes* = garçons, *fiau* = fort, *biodons* = bourdons, *grains de piau* = pissenlit (grains de porc), etc. J'ai partout entendu prononcer *vouò*, *bouéb'*, *fouó*, *bouòdon*, *grau də pouó*. Le mot simple *boū* ne signifie pas seulement bois, comme matière et dans le sens de forêt, mais remplace ordinairement le mot *arbre: léyiè contre on boue* = lié contre un arbre *(Djaque-Ignace Lam-*

paduti). Le terme ordinaire pour forêt est *koūta,* c'est-à-dire côte, ce qui s'explique par le fait que dans les longues vallées du Jura les côtes sont boisées, tandis que la plaine est marécageuse ou cultivée. Le mot *dju,* qui a autrefois concouru avec les mots cités dans le sens de forêt, n'est plus senti comme appellatif, mais existe encore comme nom de lieu, p. ex. *la dju du Pyän'* = La Joux du Plâne, etc. Le sommet d'un arbre s'appelle *koutchron,* dérivé d'une forme perdue *koutchè,* qui se retrouve dans les patois fribourgeois et vaudois sous la forme *koutsè* = sommet, cime, et qui vient peut-être de l'allemand suisse *Chutz,* sommet d'une colline boisée. Le *koutchron* désigne ici la tête des « Sapins ».

[24] En vrai patois: *balyī-vo a vouäda* = litt. « donnez-vous en garde ».

[25] Patois: *ārmè.*

[26] Patois: *tchakon.*

[27] Lisez *sə l mouāl* = si le diable. *mouāl* signifierait *merle.*

[28] Le patois dit *on,* comme en français. C'est peut-être une faute de copie.

[29] Prononcez *non-mā.*

[30] C'est un verbe en patois: *s'abarbolyī* = s'embarbouiller.

[31] « A deux doigts », marque un mouvement préparatoire que l'assemblée exécute, avant de boire, de frapper sur la tête, etc. La main, appelée ici *arme,* se place à deux doigts de l'objet nommé.

[32] *gargamelle,* mot populaire pour gosier, qui n'est pas patois.

[33] Patois: *pin.na.*

[34] Patois: *an.m'.*

[35] Patois: *only'.* Cette vérification s'il reste une goutte dans le verre, rappelle la *Nagel-Probe* des étudiants allemands, et, si je ne fais erreur, certains usages maçonniques. Ami Huguenin était franc-maçon.

[36] *koutchron,* voire note 23.

[37] Patois: *y a soū sŭr.*

[38] *bärälv',* dim. *bärlyon,* nombril, de *(um)bilicula, (um)-bilculonem,* devenus *biricula, biriculonem* par dissimilation. Les

formes ayant perdu la première syllabe (par confusion avec l'article indéfini?) sont très répandues dans les pays romans.

[39] Prononcez *tāby'*.

[40] Prononcez *oūy'*.

[41] *coutcherin*, lisez *koutchron dèkvoué* = tête découverte.

TEXTES

Lindèman dè fita.

Dialogue en patois du Gros-de-Vaud (Rovray).

I.

La Janèt' a Samin (a sa fəly' Maryon, lò lindèman dè l'abayi dè Biòlẽ) *Dzātyè då Gran χou tè tənyẽ bin dè prī yè-r-a nè? Yə dzòyəsé dè vò vẽrə!*

La Maryon. — *Pu kə m'a də, kə pò la valts[e] n'in kònyəsẽ min a mè, è k'in mè vèyin avoué mon tsapi nâvò è mè bī nyã̄, lẽ prənyẽ invya dè mè chą̊tā å kou.*

La Janèt'. — *Lè vəré kə l'irè tè la pyə bala dè*

TRADUCTION

Lendemain de fête.

I.

Jeannette** (femme) **de Samuel (à sa fille Marie, le lendemain de la fête de Bioley). Jacques du Grand Clos te tenait bien de près hier soir? Je jouissais de vous voir!

Marie. — Puis qu'il m'a dit que pour (danser) la valse, il n'en connaissait point comme (à) moi, et qu'en me voyant avec mon chapeau neuf et mes beaux nœuds (rubans), il lui prenait envie de me sauter au cou.

Jeannette. — C'est vrai que c'était toi la plus belle de

tòtè. Dzātyè n'a pa atindu dè l'oūr° dərə: l'a prå vu bī!

La Maryon (in sòrizin). *M'in-n-a kontā dè tòtè lè sòrtè è n'in tan rèkafalā kə mè chintò adi lò vintrò* .... (kan l'a-z-u sondzi on mòmənè) *Lè tò parè̃ gayā dzinti... Dzātyè!*

La Janèt'. — *Ā! mè pinsò kə lè dzinti, è, tə nə di pa, avoué sin lò méyå parti kə lè̃y ósè bin lyin è bin lārdzò!...* (tò pyan) *In tè ramənin t'a-t-ə påtītr' bayi a chintrə....?*

La Maryon. — *Ō vè̃! dè dåtrè̃ mò kə m'a ludzi å pèrtə dè l'òròyə,* inkə, å ba dè̃ z'ègrā, kan l'a vòyu parti, y'é dè suito dèvənā kə l'avè̃ rudou fan...!?*

La Janèt'. — *Vè̃-tou, Maryon, sə sin alāvè saré*

---

toutes. Jacques n'a pas attendu de l'entendre dire: il a vu assez clair!

Marie (en souriant). Il m'en a conté de toutes les sortes et nous avons tellement ri que je m'en sens encore le ventre malade... (après un petit moment de rêverie) Il est quand même bien gentil... Jacques!

Jeannette. — Ah! je crois bien qu'il est gentil, et, tu ne dis pas avec ça le meilleur parti qu'il y ait à dix lieues à la ronde (bien loin et bien large)!... (tout doucement) En t'accompagnant (à la maison) t'a-t-il peut-être donné à entendre...?

Marie. — Oh oui! à quelques (deux-trois) mots qu'il m'a glissés au trou de l'oreille, là, au bas des escaliers, quand il a voulu partir, j'ai de suite deviné qu'il avait bien envie...!?

Jeannette. — Vois-tu, Marie, si ça allait (si ça aboutissait

---

* La coutume veut, dans le Gros-de-Vaud, comme ailleurs, que le danseur qui accompagne sa danseuse chez elle l'embrasse en la quittant, ce que Marie sous-entend ici en prononçant les paroles «glisser deux-trois mots, etc.»

tan kontinta! È tə på kontā ke ton pérə nə rəfusèrè rin pò lò tròsi, n'ósi pouĕrə...! Sarè-tou pa bənéz', tè asəbin?

La Maryon. — *Mā sondzə vè, mérə, on galé valè dinchə!!*

La Janèt'. — *Lò krèyò!... Pu alā å Gran χou! tsi lè pyə gró payisan då vəlādzò!?...* (òna mənut' apri) *Maryon! atyuta mè!*

La Maryon. — *Kè vå-tou, mérə?*

La Janèt'. — *Té fó t'atindrə, dūzòrinlé, ma poura Maryon, a avè dĕ masè dè dzalåzè, pè lou mondò...*

II.

Dzātyè då Gran χou (lò mīmou dzò, a s'n ami Djan, in bévəsin dəmi-pò å kabarè dè kəmon). *Sə yé rizu, yè-r-a né!*

Djan. — *Avoué la Maryon a Samin, å tyè?*

à un mariage), je serais si contente! Et tu peux compter que ton père ne refuserait rien pour le trousseau, n'aie pas peur (litt.: n'ayez peur)...! Ne serais-tu pas contente, toi aussi?

Marie. — Mais songe donc, mère, un joli garçon comme ça!!

Jeannette. — Je le crois!... Puis aller au Grand Clos! chez les plus gros paysans du village!?... (une minute après) Marie! écoute-moi!

Marie. — Que veux-tu (dire), mère?

Jeannette. — Il faut t'attendre, dorénavant, ma pauvre Marie, à avoir un grand nombre de jalouses, par le monde...

II.

Jacques du Grand Clos (le même jour, à son ami Jean, en buvant un demi-pot à l'auberge communale). Si j'ai ri, hier soir!

Jean. — Avec (la) Marie de (à) Samuel, ou quoi?

Dzātyè. — *Just*[ò].

Djan. — *Lẽ vā-tou a dè bon...?*

Dzātyè. — *Mè krẽ-tou asə dādou?!*

Djan. — *Nə savé pa... dẽ yādzò? Kan nə patroudzè pa din la vouarga è kə lè dèkouènāyə la tan sẽ pou bouna fason...?*

Dzātyè. — *Lè då gró tròpi, è onkò yəna dẽ poutè. E, sẽ də intrè nò, lè ona gróchа bədouma a koui on på fér' inkrẽrə sin k'on vå: prin tò pò bouna munja... Pāsè pò-r-on yādzò... A la tyon.na!*

Djan. — *Dè mīmò!*

(Kə dèchu l'an rètapā pò dəmi-pò è l'an dèvəza d'ótyiè d'ótrò).

Jacques. — Juste.

Jean. — Y vas-tu pour de bon?

Jacques. — Me crois-tu aussi nigaud?!

Jean. — Je ne savais pas... des fois? Quand elle ne patauge pas dans la boue et qu'elle est décrassée, elle a tant soit peu bonne façon?

Jacques. — Elle est du gros troupeau, et encore une des laides. Puis, soit dit entre nous, c'est une grosse niaise à laquelle on peut faire accroire ce que l'on veut: elle prend tout pour bonne monnaie... Passe pour une fois... A la tienne!

Jean. — De même!

([Que] Là-dessus ils ont frappé de nouveau pour [un] demi-pot et ont causé d'autre chose).

Octave Chambaz.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Au lecteur	1
L. Gauchat, Nos patois romands	3
C. Fleuret, A la foire (Dialogue en patois de Bernex, Genève)	25
E. Tappolet, Mots d'origine allemande pour désigner le taureau	27
L. Gauchat, Etymologies: *pəfā, pilā*	28
F. Isabel, Un fenil aux Ormonts (Alpes vaudoises)	30
J. Jeanjaquet, *La konta d Pəkàin* (randonnée en patois de Champéry, Valais)	33
L. Gauchat, *Le lu è la gru* (patois de la Montagne neuchâteloise)	38
J. Jeanjaquet, Etymologies: *La « trueille », eitchyèva, àudèna*	40
L. Gauchat, La dernière page de l'histoire du patois à la Chaux-de-Fonds	46, 57
— Addition aux nos 1—2 du *Bulletin*	56
O. Chambaz, *Lindèman dè fīta* (Dialogue en patois du Gros-de-Vaud)	70

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

DEUXIÈME ANNÉE

1903

BERNE
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hallerstrasse 39

L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

DANS LES MOTS PATOIS

—✣—

I

On sait que le mot *lendemain* remonte à une formation latine in de-mane, qui a donné régulièrement en ancien français *endemain*. Nous retrouvons cette forme dans l'italien *indomani* et dans certains patois, comme par exemple celui de la Vallée de Joux, où l'on dit *indèman*. La présence de l'*l* dans le mot moderne *lendemain* s'explique par le fait que l'article défini, qui accompagnait très souvent le mot, a fini par faire corps avec lui, à en devenir une partie intégrante et inséparable. C'est ce phénomène qu'on désigne sous le nom d'« agglutination, » et l'on dit que telle particule, comme article, pronom (par exemple dans *le* mon*oncle* pour *l'oncle*), préposition (*la* d*inde* pour *la* [poule] *d'Inde*, etc.), s'est « agglutinée » au mot qu'elle précédait.

Les cas de ce genre sont bien plus fréquents dans les patois que dans la langue littéraire, et la raison en est facile à comprendre. Les formes d'une langue qui s'écrit sont bien autrement gravées dans la mémoire de ceux qui parlent que celles d'un idiome qui ne s'écrit guère. Combien de fois le patois n'hésite-t-il pas entre deux ou trois formes ou façons de dire, là où le français académique plus rigide, plus soucieux de correction que le langage populaire, a réduit par élimination l'ancienne variété de formes ! Cet état d'hésitation, propre à tous les idiomes qui ne connaissent pas le correctif de l'écriture, est la cause générale de l'agglutination, qui, en dernier lieu, n'est autre chose qu'une erreur non corrigée.

Nous ne parlerons pour cette fois que de l'agglutination de l'article.

On peut distinguer plusieurs types, selon la forme ou la partie de l'article qui se soude au mot suivant. Voici ceux qui sont représentés dans les patois de la Suisse romande:

1. Type : le lendemain.

Citons d'abord les exemples que nos patois possèdent en commun avec le français :

1. *lo lindèman* est la forme usitée dans presque tout le domaine, je ne trouve l'ancienne forme sans article que dans la Vallée de Joux : *lou indèman*.

2. *le lierre*, du latin hedera, en ancien français *ierre*, semble avoir partout l'article. Il est indigène dans le canton de Vaud : *laira*[1] et en Valais : *lairə*[2] (Vionnaz), où il a conservé le genre étymologique féminin, tandis qu'il est d'importation récente dans les patois neuchâtelois, où la Béroche, par exemple, dit *lyér*, forme française, comme le démontre le développement normal de è latin dans lepore > *lāᵉvra*, mel > *māᵉ*, etc.

3. *le loriot* se dit *loriol* d'après Bridel, forme agglutinée comme en français, mais qui a conservé l'*l* finale de aureolum, si ce n'est pas une simple graphie. Le *Glossaire genevois* de Humbert donne *louriou* et *ouriou*.

4. *le landier*, chenêts de cuisine, en ancien français *andier*, apparaît sous la forme *lindai* (Bridel) dont le *in* pour *an* nous fait douter de l'étymologie amitarium proposée par Meyer-Lübke, *Einführung in die romanische Sprachwissenschaft*, p. 25.

---

[1] *Leirein*, s. m., dans le *Glossaire* de Bridel, semble remonter à hedera + inum.

[2] On s'attend à **laira* d'après *faivra*, fièvre ; *laivra*, lièvre. Le mot aurait-il subi l'analogie de la classe nombreuse des mots en *-airə* de -ariam, tels que *tsèrairə*, *pèrairə*, *favairə*, ou est-ce une influence du français ?

5. *la luette* pour *l'uette*, du latin populaire uvitta, se dit dans le canton de Vaud *luetta*, *aluetta* (sur cette formation voir plus loin) et *louette* (Genève, Fribourg).

Quand et où la fusion avec l'article s'est-elle produite dans ces mots ? Nous ignorons l'un et l'autre. Il n'est pas probable cependant qu'elle se soit opérée chez nous indépendamment des formes françaises.

Par contre, l'agglutination est indigène dans les exemples suivants :

6. *Lo livro* « pis de la vache, » du latin uber, « pis, mamelle, » qui s'est conservé en outre dans certains patois italiens, en espagnol, en portugais et en roumain, toujours sans agglutination[1]. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que la Suisse romande présente les deux formes du mot : *livro* et *ivro*, avec ou sans agglutination. Il faut user de grandes précautions en interrogeant les patoisants peu versés en grammaire pour savoir si l'*l* fait réellement partie du mot ou non ; car le mot ne s'emploie guère au pluriel ni avec l'article indéfini sans adjectif ; même en posant la question : Comment dites-vous pour « un beau pis, » « un gros pis de vache ? » les réponses : *on bé-l-ivro*, *on byó-l-ivro*, *on gró-l-ivro* ne prouvent pas péremptoirement que l'agglutination existe, car plusieurs patois, surtout dans le Jura bernois, disent couramment *ïnpté*-l-*èn*, « un petit âne, » *ïn grō*-l-*èn*, « un gros âne, » *ïn pté*-l-*òch'*, *ïn grō*-l-*òch'*, « un petit, un gros os, » sans dire une seule fois lə l*èn* ni lə l*òch*. L'intercalation de cette *l* s'explique par des cas où l'*l* est légitime, comme dans : *s*l'*èn*, « cet âne, » de ecce illum asinum et *ïn bé*l *èn*, *ïn bé*l *ójé* de bellum. C'est là une autre espèce d'agglutination partielle ou mieux « accidentelle », qui a sans doute contribué à affermir dans la mémoire les formes agglutinées avec l'article. Pour être bien sûr de la présence de ces dernières, il faut se faire dire en patois, par plusieurs personnes, des phrases telles que :

---

[1] Certains dialectes rétoromans connaissent les formes agglutinées *lüvro*, *livro*. Voyez Nigra, *Arch. glott. XV*, p. 118.

« elle a *le pis* bien plein, » « *son pis* est vide depuis longtemps, » « on voit bien qu'elle a mal *au pis*, » etc.

Voici maintenant la répartition géographique des deux types *ivro* et *livro* dans nos patois. Commençons au Nord : le Jura bernois dit aussi généralement *livr* que Neuchâtel dit *ivr*. Les exceptions sont ici du plus haut intérêt, car elles confirment la règle constante d'après laquelle le Vallon de Saint-Imier, la Montagne de Diesse et la colonie protestante de la Ferrière vont avec Neuchâtel ; on y dit *ivr*, de même qu'à Tramelan, dont le patois est aussi isolé à d'autres égards. Dans le patois de Fribourg, c'est de nouveau la forme agglutinée (*lụvrou* ou *lụrou*) qui prédomine ; la Basse-Gruyère dit surtout *ụvro*, *ụro*. De 35 localités étudiées, 8 seulement ont conservé la forme *normale* de uber. Le canton de Vaud est partagé : *līvro* dans le Gros-de-Vaud et à l'Ouest dans tous les villages qui ne disent pas *plyé* ou *pyé* (de pectus, cf. *lyé* < lectum); *īvro* au Nord-ouest (district de Grandson et Yverdon) et dans toute la partie Est du canton (Alpes vaudoises et vallée du Rhône). Quelque divergentes que soient les formes valaisannes de uber : *ịvro*, *ụvro*, *œryo*, *éryo*, *ouryə*, *ougro*, *oubro*, etc., il ne se trouve nulle part de forme agglutinée. — Genève dit *pyè*, *plyè*, comme une grande partie de l'Ouest du canton de Vaud.

On voit par là que les formes agglutinées ne font pas suite les unes aux autres ; Neuchâtel est cette fois conservateur vis-à-vis de Berne et de Fribourg, et on ne peut admettre que l'agglutination se soit propagée du Sud au Nord ni du Nord au Sud ; elle doit être née indépendamment à plusieurs endroits.

Ajoutons que la forme agglutinée a passé dans le français populaire du pays romand. A la question : Comment dites-vous pour « le pis de la vache ? » on m'a corrigé plus d'une fois en me disant : vous entendez *le livre*, n'est-ce pas ? ; ou bien on m'explique : chez nous on dit *lə pyé*, en français c'est *le livre !*[1]

---

[1] Mentionnons un curieux pendant de *livre* que nous offre un patois de la Suisse allemande. A Zollikon, près Zurich, on trouve

Les autres exemples d'agglutination sont tous d'un usage très local.

7. « Le nombril » se dit *lambouret* à Genève, forme agglutinée de umbilicu + ittu. Ce mot présente les formes les plus irrégulières dans tous les idiomes romans: tantôt c'est l'article défini qui s'est ajouté, tantôt la première syllabe du mot, prise pour l'article indéfini, s'est détachée. Nous parlerons plus loin de ce dernier procédé [1].

8. Un troisième mot désignant une partie du corps, c'est « l'orteil » de articulus. Le mot patois correspondant semble avoir subi l'agglutination à Saint-Blaise et à Cressier (Neuchâtel), où on dit *lèrtè*, *lə gró lèrtè* (voir Zauner, *l. c.*, p. 140).

On peut citer ensuite trois noms d'animaux :

9. *Lanvoué* « orvet, » forme attestée pour Dompierre (Gauchat, *Le patois de Dompierre*, p. 54) et pour Saint-Cergues. Le glossaire de Bridel donne *anvoué*. C'est sans doute un diminutif de anguis: *anguittum. Le Jura bernois dit *dinvoua* « orvet », dont le *d* étonne. Quant à la forme *anvert* que donne Bonhôte, *Glossaire neuchâtelois*, on pourrait y voir une contamination de notre *anvoué* avec *lanzer* ou *lainzer*, qu'on trouve dans le même sens de « orvet » dans les glossaires de Bridel et de Callet.

10. *livèrna*, s. f. (pluriel *lé livèrné*) « orvet », à l'Auberson près Sainte-Croix, de hiberna, appelé ainsi à cause de son sommeil hivernal.

11. *lutséran* (*lutsérou*, *lutchérou*, *lutsérin ; lucheran* [Humbert]), « hibou, chouette, » dans les cantons de Fribourg, Vaud et Genève. Le mot est probablement dérivé de *huccare « hucher, appeler en criant, » en patois *utchi*. A côté de *utchi*,

---

s*uter* au lieu de *uter*, forme dialectale habituelle de Euter « pis. » L'*s* illégitime provient des articles tant défini qu'indéfini : *das* et *es* pour *eines*. (Voir *Schweiz. Idiotikon*, I, 606.)

[1] Voir les désignations romanes du nombril dans Zauner, *Die romanischen Namen der Körperteile*, p. 161-164.

nous trouvons *youtsi*, *youtséyi* (radical youts + idiare), qui viennent sans doute de l'allemand suisse *juchze*ⁿ, « pousser des cris de joie, » mot qu'on emploie aussi tout particulièrement pour les cris peu joyeux du hibou [1].

Restent plusieurs cas isolés :

12. *lòta*, s. f. « la hotte, » mot fort répandu dans les patois de Vaud et de Fribourg. Il vient de l'allemand méridional : *hutte* (*u* fort ouvert), « panier à bretelles. » Les dérivés et composés de ce mot présentent aussi la forme agglutinée : ex : *lòtārə*, *lòtayə ; tsəvó dè lòta* « chevalet à trois pieds sur lequel on pose la hotte pour la remplir. »

13. *le loquet* pour « le hoquet, » forme attestée dans le français régional de Genève, Neuchâtel et Fribourg.

14. *lə ló* « le haut, le sommet » (Ormonts), mot que je dérive de l'adjectif *ó*, *óta*, « haut. »

Dans ces trois mots l'aspiration n'a pas empêché l'agglutination de se produire, non plus que dans le français *le layon*, fermeture d'une voiture de déménagement, qu'on dérive de h*ayon*, h*aie*, all. *haag*.

15. *landiule*, en français populaire de Genève *longeole* (Humbert), correspond au français « andouille. »

16. *luiset* a le sens de « petite lucarne » à Genève (Humbert) : des formes analogues se rencontrent en Valais et dans le canton de Fribourg avec le sens de « contrevent, » et rendent probable la dérivation de ostium > franç. *huis*.

17. *loirie* au lieu de *hoirie*, mot vieilli pour « héritage, » est donné par Humbert comme usité à Genève.

18. *louèytan*, « mesure pour les droits d'alpage » (Evolène), dérive de octo et devait être à l'origine *ouèytan*.

(*A suivre*.) E. TAPPOLET.

---

[1] Quant à la forme *yutséyi* que donne Bridel, je me l'explique par une contamination de *utsi* « hucher, » et *youtsi*. *Lutséyi* (Bridel) semble être dérivé du substantif agglutiné.

LES PARTIES DU VISAGE

DANS LES LOCUTIONS POPULAIRES DE LA GRUYÈRE

On a souvent dit qu'une langue ne se compose pas de mots, mais de phrases dont les éléments gisent en partie tout faits dans notre mémoire, prêts à donner une forme aux pensées multiples qui traversent journellement notre esprit. L'originalité d'un parler ne consiste pas seulement dans l'emploi de certaines formes caractéristiques, de certains mots restreints à un petit territoire, mais encore dans la façon dont les mots usuels se combinent en tours de phrases, pour revêtir une nuance de la pensée. Les mots sont les matériaux bruts qui ne prennent vie que dans le corps de la phrase. Comme le *Glossaire* a pour but de refléter aussi complètement que possible la langue d'autrefois du pays romand, c'est-à-dire la forme de sa pensée, nous ne saurions assez recommander à nos collaborateurs de bien envisager sous tous leurs aspects et dans leurs multiples combinaisons les mots qui constituent le vocabulaire patois.

Pour donner une idée de la variété de sens et d'emplois des mots les plus communs, nous extrairons de la riche collection de locutions gruyériennes composée pour le *Glossaire* par M. Louis Ruffieux celles qui renferment les noms des diverses parties du visage.

Nous laisserons de côté les nombreuses locutions communes à la langue littéraire et au patois et nous ne citerons que celles qui paraissent intéressantes à un titre quelconque. Remarquons toutefois que plusieurs locutions françaises se retrouvent en patois avec une signification un peu détournée, avec une

nuance spéciale, comme *avi bon nâ*, « avoir bon nez, » qu'on emploie aussi dans un sens ironique : *t'â bon nâ dè vini ché*, « tu as bon nez de venir ici, » = tu viens inutilement ; *chè fér' tərí pè l'òrólyə*, « se faire tirer par l'oreille, » = se faire désirer. Quelquefois un mot changé d'une locution française imprime un caractère propre à la locution patoise, comme dans *trér' di gró-j-yè*, « sortir de gros yeux, » etc. Une variante d'une locution établit souvent une nuance assez délicate : *n'a pâ dècharâ lè bòtsè*, « il n'a pas desserré les lèvres, » a le sens ordinaire de « il n'a rien dit, » tandis que *n'a pâ dècharâ lè pòtè*, où l'on emploie le mot plus grossier, ajoute au sens indiqué « il n'a rien dit » la nuance « et pour cause. »

Les locutions que nous énumérons démontrent les facultés d'observation du peuple qui les a créées, comme *fér' di prèmè bòtsè*, « faire des minces lèvres, » = paraître mécontent, *fér' la gròba pòta*, « faire la grosse lèvre, » = bouder, etc. Mais elles sont surtout dues à la généralisation de certaines situations ou à un simple jeu de l'imagination. Sous ce rapport, ce sont les yeux, « le miroir de l'âme, » qui ont le plus donné lieu à la création de dictons, puis vient le nez, qui est si souvent l'objet de la raillerie, puis l'oreille, et enfin les lèvres et la bouche ; les autres parties du visage ne se rencontrent guère dans les locutions caractéristiques du langage rustique.

Nous n'avons pas la prétention de donner pour *gruyériennes* des locutions répandues en partie dans toute la Suisse romande et ailleurs. Les locutions voyagent vite, elles sont facilement traduites. J'ai été surpris de retrouver en patois fribourgeois un assez grand nombre de locutions usitées dans le canton de Berne ; ainsi le dicton bien connu *nüt ich' g̊ouət' für d̊ òougə* est rendu en fribourgeois par *rin lyè bon pò lè-j-yè*, « il n'y a pas de remède pour les yeux. » Telle locution frappée au coin du bon sens a fait le tour du monde. Notre désignation de locutions gruyériennes n'indique donc que le lieu où elles ont été constatées, non leur origine.

L'ŒIL.

Kan on-n-a mó i-j-yè i n fó lè tòtchi tyè avi lè-j-èrtè, « quand on a mal aux yeux, il ne faut les toucher qu'avec les orteils, » = pas du tout; *avi on tèvi dèvan lè-j-yè,* « avoir une planche devant les yeux, » = ne pas comprendre ses intérêts; *avi lè-j-yè in-n-ètsạrpa,* « avoir les yeux en écharpe, » = même sens; *avi l ka pri di-j-yè,* « avoir le cœur près des yeux, » = pleurer facilement; *i n li chạbrè tyè lè-j-yè po plyòra,* « il ne lui reste que les yeux pour pleurer, » = il est dénué de tout; *i n m'a pả balyi chin k pòri mè gravả din l'yè,* « il ne m'a pas donné ce qui pourrait me gêner dans l'œil, » = rien donné; *avi dou travó pè chu lè-j-yè,* « avoir du travail pardessus les yeux; » *i chrè pò mè trér' lè-j-yè dè la tiϑa,* « il serait pour me tirer les yeux de la tête, » = très irrité; *avi oun' yè k chè fò dè l'ótrò,* « avoir un œil qui se fiche de l'autre, » = loucher; *avi oun' yè k di mèrda a l'ótrò* (variante grossière du dicton précédent); *avi plyə gró-j-yè tyè gró vintro,* « avoir [de] plus gros yeux que gros ventre, » = avoir peu d'appétit; *vəri l' yè,* « tourner l'œil, » = mourir; *i n'a pả frè i-j-yè,* « il n'a pas froid aux yeux, » c'est-à-dire les yeux enflammés, = il est amoureux, etc....

LE NEZ.

N pa chè léchi pachả la bouts' dèjò l nả, « ne pas se laisser passer le fétu de paille sous le nez, » = être susceptible; *avi di mòtsè din l nả,* « avoir des mouches dans le nez, » = être contrarié; *on fts' nả,* « un fiche-nez, » = un fureteur; *avi chi pi dè tèra chu l nả,* « avoir six pieds de terre sur le nez, » = être enterré; *balyi chu l nả,* = punir; *avi chu l nả,* = être puni; *avi l nả dè bou fèrả dè hlyou,* « avoir le nez de bois ferré de clous, » = trouver porte close (« visage de bois »); *chè trér' l nả pò fér' vèrgòny' a chè dzoutè,* « se tirer le nez pour faire honte à ses joues, » = être dupe de soi-même, etc....

L'OREILLE.

Prindr' la lèvra pè lè-j-òròlyè, « prendre le lièvre par les oreilles, » = saisir une occasion ; *tini l lā pè lè-j-òròlyè*, « tenir le loup par les oreilles, » = être dans une position embarrassante ; *lè-j-òròlyè n grâvon pa i-j-ano dè pòrta lə ba*, « les oreilles n'empêchent pas les ânes de porter le bât, » = même l'âne peut rendre des services ; *on-n-a djèmé jou yu oun' âno a kourtè-j-òròlyè*, « on n'a jamais eu vu un âne à courtes oreilles, » = les sots sont toujours orgueilleux ; *lè-j-òròlyè mè chublyon, troupa mè chu l pi gótsò*, « les oreilles me sifflent, marche-moi sur le pied gauche » ; *chri on ni dè ratè din l'òròlyə d'on tsa*, « ce serait un nid de souris dans l'oreille d'un chat, » = c'est une chose impossible, etc....

LES LÈVRES.

I n vou pâ ouja chè bòtsè dè prèyi, « il ne veut [= futur] pas user ses lèvres à prier » ; *fér' la pòta*, = faire la moue ; *chin lyè a cha pòta*, « cela est à sa lèvre, » = cela lui convient, etc....

LA BOUCHE.

Balyi bouna bóts', « donner bonne bouche, » = faire espérer ; *balyi krouy' bóts'*, = le contraire ; *ourâ la bòts'*, = parler ; *ourâ la bòts' è nyon moadr'*, « ouvrir la bouche et ne mordre personne, » = bâiller ; *ch'òϑâ l pan dè la bóts'*, « s'ôter le pain de la bouche, » = se faire déshériter ; *lyè kmin la gouna à ϑou dè Brò, lya adi l rir' a la bòts'*, » il est comme la truie à ceux de Broc, il a toujours le ris (riz) à la bouche, » (jeu de mots qui dénote la provenance française de ce dicton), etc....

L. GAUCHAT.

TEXTE

Sonnet.

(Patois du Clos du Doubs, Jura bernois.)

Ya souè, i ō[1] *kakè an lè pouətch' d'mè tyœ́jinn' :*
I sāt d dəchu mè sèl[2] *pò défròmè*[3] *mè pouətch' :*
I tchouè kāzi ā dō an vouèyin an lè linn',
Din stu kə s'èmouinnè, lə dyèl[4] *ou yün*[5] *d sè souətch'.*

I mə rbòtè[6] *bïn vit', iy bèyè ïn bintcha.*
Tyin èl ə bu ïn vouèr'. è m' dyé : « èkout', pté-l-ann'[7] *;*
Di mōman k' t' m'é bïn rsyè, i n' tə vœ̀ p' fèr də ma ;
Dāk' i vïn də l'anféyə, i n' sœ̀ p' chə krouy' k'èl sann'.

I sœ̀ an trin d' ròlè, dəchu vòt' pouər ptèt bōl',
Mə foèrin tò pètchò[8]*, pò l'mā n'étin djmè sōl*[9]
E ranpyéchin l'anféyə d'tò sé kə n'fin[10] *p' lə bïn.*

Min[11]*, kman tə m'é pyèju, i t' vœ̀ dir s' k' è t' fā fèr'*
Pò t' sāvè də l'anféyə : pran inn' fann', nə bouè dyèr'.
Bèy' è pouər, n' di d' ma d'nyün[12]*, n'anvéy' p' s'kə n'ā p' lə tïn.*

Jules Surdez.

TRADUCTION

Hier soir, j'entends frapper à la porte de ma cuisine,
Je saute de dessus ma chaise, pour ouvrir (défermer) ma porte ;
Je tombe presque à la renverse en voyant, à la lune (au clair de
Dans celui qui « s'amenait », le diable ou un de sa sorte. [lune).

Je me remis bien vite, je lui donnai un petit banc (escabeau).
Quand il eut bu un verre, il me dit : « Ecoute, petit homme,
Puisque tu m'as bien reçu, je ne veux pas te faire de mal ;
Quoique je vienne de l'enfer, je ne suis pas si mauvais qu'il le
[semble.

Je suis en train de rôder sur votre pauvre petite boule,
Me fourrant tout partout, de faire du mal n'étant jamais las,
Et remplissant l'enfer de tous ceux qui ne font pas le bien.

Mais comme tu m'as plu, je veux te dire ce qu'il te faut faire
Pour te sauver de l'enfer : prends une femme, ne bois guère,
Donne aux pauvres, ne dis du mal de personne, ne convoite pas
[ce qui n'est pas le tien. »

NOTES

[1] Inf. *oyi*, « ouïr », mot généralement employé dans la Suisse romande pour « entendre, » et qui tend à être remplacé par ce dernier.

[2] *sèl*, Neuch. : *sèl*, Vaud : *sala* (cp. *bala* de bellam), Valais : *séla* (Vionnaz), mot général pour « chaise, » semble remonter au latin sella, « chaise, siège. » Le sens primitif du mot « selle » s'est conservé en français dans plusieurs expressions. La forme fribourgeoise *chóla* reste à expliquer.

[3] *défrômè*, « défermer, » curieux synonyme de *ávvīə*, « ouvrir. » Le patois connaît deux mots pour « fermer » (une porte, etc.) : *syour*, « clore, » c'est la fermer sans faire usage de la clef ou du verrou, c'est la fermeture ordinaire, et *frômè* « fermer à clef. » *ávvīə* est probablement l'opposé de *syoür*, et *défrômè* celui de *frômè*. Pour la formation, cp. *délayti*, « sevrer, » contraire de *alayti*, « allaiter » (Vaud).

[4] On s'attendrait à *dyāl*, d'après *ètāl*, de stabulum; *djnòvrāl*, de diurnum operabilem; cp. aussi *rual(e)*, « diable, » de rutabulum; *àjrāl*, « érable, » de acer arborem.

[5] « un » apparaît toujours sous deux formes, l'une accentuée, l'autre non accentuée ; *ün* comme article, (*y*)*ün* comme nombre ou comme article accentué ; « une » est *ínn'* ou *ènn'* dans les deux cas.

[6] *bòtè*, *rbòtè ; boutā*, *bətā* (Vaud), est le mot de la Suisse romande pour « mettre », qu'on trouve cependant aussi sous la forme *mantr* dans le Jura bernois.

[7] Pour l'intercalation de cette *l*, voir plus haut p. 5.

[8] La forme *pètchò* nous prouve que la composition de l'adverbe « partout, » attesté du reste en français dès le douzième siècle, est antérieure au passage de *rt* à *tch*.

[9] *sōl*, de là *sòlè*, « fatiguer, » de satullare, *sòlin*, adj. « fatigant, ennuyant. »

[10] *fin*, « font, » de même *ín*, « ont, » *vín*, « vont. »

[11] *min*, forme très répandue pour « mais; » pour la nasalisation, cp. *mantr*, « mettre; » *è man*, « il met; » *nantèyiɔ* « nettoyer. » Aux Ormonts, on dit *manχon*, « maçon. » D'après ces exemples, la nasalisation semble se produire quelquefois sous l'influence d'une consonne nasale précédant la voyelle.

[12] *nyün*, « personne, » de n e c u n u m, mot conservé dans toute la Suisse romande.

E. TAPPOLET.

NOTES LEXICOGRAPHIQUES

1. *touaðᵊ*, *tyuèidè*.

Un usage qui a subsisté dans le Bas-Valais jusqu'à une époque assez récente était de présenter à l'offrande, dans les cérémonies funèbres, une miche de pain. Cette miche, portée dans la main gauche, pendant que la droite tenait un cierge, était recouverte d'une sorte de serviette plus ou moins fine, parfois ornée de broderies. On donnait à cet accessoire obligé le nom de *touaðᵊ* (Champéry), *tyuèidè* (Liddes). Il est facile de reconnaître dans ce mot patois, aujourd'hui hors d'usage, l'équivalent de l'ancien français *toaille*, *touaille*, « nappe, serviette. » que Littré et le *Dictionnaire général* enregistrent encore comme mot vieilli ayant le sens d' « essuie-mains ».

C'est un terme d'origine germanique, *thwahlia*, qui a passé dans la plupart des langues romanes: ital. *tovaglia*, esp. *toalla*, prov. et port. *toalha*. En Valais, le mot ne paraît pas indigène. La terminaison *-èidè*, à Liddes, ne peut pas remonter à *-alia*. Elle indique que le mot a été emprunté au français à une époque ancienne, avec la prononciation *tueillè*. A Champéry, le passage de-e i l l e à *-aðᵊ* est régulier. D'après Bridel, les patois du Jura bernois emploient *touallha* avec la même signification qu'en vieux français: « nappe, essuie-mains. » A Montbéliard, une nappe est également une *tiuaille* (Contejean, *Dictionnaire*), et le *Vocabulaire de Bournois* (Doubs), par Roussey, indique un diminutif *tyuèyoün*, « petite nappe servant à couvrir le panier dans lequel on porte le repas aux champs. »

Notons à ce propos que le français *toilette*, avec la signification primitive de « linge orné servant à recouvrir la table de toilette, » doit être considéré comme se rattachant à *touaille* bien plus qu'à *toile*, d'où le font dériver les dictionnaires étymologiques. Il y a eu sans doute contamination et fusion des deux diminutifs *touaillette* et *toilette*, mais les termes dialectaux que nous venons de rappeler indiquent que l'idée fondamentale appartient à *touaille*.

2. *fòchèla.*

La plupart des patois valaisans, comme en général ceux de la Suisse romande, se servent pour désigner la poitrine du mot *èstọma*, qu'ils font féminin. Quelques-uns des plus archaïques ont cependant conservé le dérivé de pectus; ainsi on a *pyès'* à Miège et dans la vallée d'Anniviers. Mais Evolène offre une forme tout à fait particulière : *fòchèla*. Contrairement à ce que nous avons entendu soutenir, ce mot n'a rien à voir avec le latin fauces, « gorge »; il correspond à un type latin *furcella, diminutif de furca, « fourche, bifurcation, » et désigne à proprement parler la partie inférieure de la poitrine, la région où se bifurquent les côtes. On trouve assez fréquemment la même expression dans l'ancienne langue (v. les dictionnaires de DuCange, v° *furcula;* Godefroy, v° *forcele;* Raynouard, v° *forsela*), et elle a subsisté jusqu'à nos jours dans certains patois de la Normandie et du Maine. En Suisse, le mot a dû aussi être autrefois beaucoup plus répandu qu'aujourd'hui. En voici deux exemples relevés dans des documents neuchâtelois du XVe siècle : (*l'étranger*) *peut entrer en la vigne et pranre des rasins en sa main et apoyer a sa forcelle.* (Déclarat. de coutumes, vers 1450. Arch. de Berne, coll. Gaudard). *En oultre a sentu ledict enfant chault sus la forcelle, ayant esperance que ledict enfant avoit vie.* (Déposit. de témoins, 1474. Arch. de Neuchâtel, Reg. A. Baillod, f° 67).

J. JEANJAQUET.

UNE TUILERIE A LAVAUX
AU XVIe SIÈCLE

(D'après les manuaux des conseils de l'ancienne communauté de Villette.)

—✣—

Le titre ci-dessus ne doit pas faire croire que le *Bulletin* veuille empiéter sur le domaine des périodiques consacrés à l'histoire, et il est bien entendu que c'est l'intérêt linguistisque que nous avons en vue en insérant des articles du genre de celui de M. Voruz. Si l'on ne veut pas se contenter de connaître nos patois dans leur état actuel, mais chercher à étudier leur développement et à reconstituer leur histoire au cours des siècles, on devra bien vite se convaincre que les sources directes d'information, c'est-à-dire les textes patois, font presque complètement défaut. La littérature dialectale, bien maigre et chétive, n'est guère antérieure au XIXe siècle. Les rares spécimens qui remontent jusqu'au XVIIe sont tout à fait isolés, et au delà du XVIIe siècle, c'est à peu près le néant. Dans ces conditions, à défaut de textes patois proprement dits, c'est dans le français provincial ou dans le latin barbare des documents que le philologue est obligé d'aller chercher les traces du langage indigène de jadis. Nos archives renferment en quantité des textes qui, tout en voulant être du français, fournissent cependant un appoint des plus précieux à l'histoire de nos idiomes locaux. Les anciens protocoles, les dépositions de témoins, les comptes, les inventaires, les règlements de métiers et autres pièces du même genre abondent souvent en termes techniques et en expressions du crû, qui nous révèlent, en même temps que le langage de l'époque, une foule de coutumes et d'usages disparus. *Le Glossaire des Patois* ne s'est imposé aucune limite chronologique et cherchera par conséquent à recueillir et à expliquer tous les mots qui ont appartenu à la langue du pays, quelle que soit leur date. Ces recherches sont le complément nécessaire de l'étude

des parlers actuels, qui en retirera le plus grand profit. L'histoire de certains mots s'éclaire d'un jour tout nouveau lorsqu'on étudie leur forme ou leur emploi dans les anciens textes, et pour les régions où le patois est à peu près éteint, c'est seulement en dépouillant consciencieusement les documents d'archives qu'on pourra arriver à reconstituer dans une certaine mesure l'ancien vocabulaire.

Une tâche aussi vaste réclame nécessairement le concours de nombreux travailleurs, et c'est avec reconnaissance que nous accueillerons toutes les contributions. Nous devons ajouter que, pour être utiles, ces travaux de dépouillement demandent beaucoup de soin et d'exactitude. La provenance des matériaux doit toujours être clairement indiquée et l'orthographe des originaux rigoureusement conservée, quelque bizarre ou absurde qu'elle puisse paraître.

Dans les extraits qui suivent, on a imprimé en italiques tous les mots intéressants dont on retrouve l'équivalent en patois, et les formes du parler actuel de Lavaux sont indiquées en note. Lorsque nous ne possédions pas la forme patoise, lorsque les mots n'existent plus ou qu'ils n'appartiennent pas à la langue populaire, on a fait usage de caractères espacés. La comparaison avec les parlers d'aujourd'hui d'autres régions permettra peut-être de préciser ou de rectifier les interprétations restées douteuses. Nous comptons sur les communications que nos lecteurs et nos correspondants voudront bien nous faire à ce sujet.

La Rédaction.

Le lundi 15 avril 1560, le conseil de la commune de Villette décide d'élever une *thiolleyre*[1] sur les monts de Lavaux et fait venir maître Grilley, *thiolley*[2] à Baulmes, pour choisir l'emplacement le plus approprié et pour diriger la construction. Le conseil 'largit'[3] le bois nécessaire: 5 pièces de *marrin*[4]

---

[1] tuilerie, patois actuel *tyòlarə*. — [2] tuilier, pat. *tyòlą*. — [3] accorde. — [4] bois de charpente, pat. *marin*, d'où le verbe *marina*, couper du bois de charpente dans la forêt.

pour l'‘asle’[5], 4 douzaines de *lans*[6] et deux de *cuegnis*[7] pour la couverture. Les *chappuis*[8] prêtent serment, sous obligation de tous leurs biens, d'‘ouvrer’[9] la *ramure*[10] pour le prochain Carême. Les troncs non utilisables, les *buchielles*[11], *passels*[12] et *dex*[13] devront se *monter*[14]. Le transport à partir de la forêt de Gourze sera fait en corvée par les communiers. Ceux qui n'ont pas de *chert*[15] seront tenus d'aller ‘encrosser le fert’[16]. Pour achever le bâtiment, il faudra encore de l'*enselle*[17]. Le tuilier fera les lattes et ‘échellons’[18] nécessaires; on lui fournira les ‘essettes’[19] pour ‘essuyer sa besongne’[20], et des *mosnes*[21] de bois ou de fer. La ‘domifification’[22] sera à trois pans, avec cheminée dans la *ramure*[10]. Le manual mentionne encore comme se rapportant à la construction un *avantey*[23], des *pollens*[24], et des *lans*[6] pour ‘brier la terre’[25]. Le conseil fournira des gens pour tirer la pierre, mais les murailles et le four se feront aux ‘missions’[26] du tuilier. Les *grangiers*[27] donneront les *cherts*[15] pour les *char-*

---

[5] la halle, le corps du bâtiment. Cf. rue de l'Halle (Lausanne), Bois de l'Halle (Neuchâtel). — [6] planche, pat. *lan*. Dans les documents, le mot est très souvent écrit ‘laon, lahon’. — [7] première planche d'un billon, pat. *kouèné*, *kouèni*; on a aussi la forme *kouènó*. Pour l'origine du mot, voir plus loin, p. 34. — [8] charpentier, pat. *tsapoué*. — [9] exécuter. — [10] charpente d'un bâtiment, pat. *ramura* ou *ramira*. — [11] éclats de bois, copeaux, pat. *bətsilyə*. — [12] Les patois emploient aujourd'hui *pasi* avec le sens d'‘échalas’. Il faut probablement traduire ici par ‘grosses branches, rondins.’ — [13] branches vertes des sapins, pat. *dé*. — [14] mettre aux enchères, pat. *monta*. Dans le français régional, les enchères = ‘les montes’. — [15] char, chariot, pat. *tsè*. — [16] mettre le sabot, enrayer (?). — [17] bardeaux, pat. *ansèla*. — [18] échelons (?). — [19] petits ais, planchettes. — [20] faire sécher ses tuiles. Ce sens de ‘essuyer’ se retrouve dans beaucoup de patois. — [21] moules, pat. *mounò*. — [22] mode de construction. Mot savant. — [23] avant-toit, pat. *avantā*. — [24] On a aujourd'hui dans le français local ‘poulain’, pièce de bois armée d'un crochet de fer pour descendre les fardeaux d'un char. — [25] broyer, pétrir la terre (?). — [26] frais. — [27] Auj. *grandzi* = ‘fermier’.

rets[28]. Le *tasche*[29] des murs échoit à Bidaux pour 22 sols la *theyse*[30]. Les *tiolles*[31] de la deuxième fournée seront employées à la couverture de la *thiolleyre*[1] en remplacement des *lans*[6], qui serviront à une *tralaison*[32]. Le maréchal fera la 'ferrure'[33], pour laquelle il recevra un *foux*[34]. Chaque feu ou ménage de la paroisse subviendra aux frais par une 'giette'[35] d'un florin.

La *thiolleyre*[1] ne demeura pas longtemps en bon état : quatre ans après la construction, le *thiolley*[2] demande des ouvriers pour 'raccoustrer le raffort dedans la fourrure'[36], pour ranger la *ramure*[10] de la 'fernasse'[37] et faire diverses autres réparations. Quelques années plus tard, le toit tombe en ruines; des *chappuis*[8] sont chargés d'y faire des *louvenos*[38]. On emploie 2 1/2 milliers de *carrons*[39] pour refaire le four.

Autour du bâtiment, le tuilier avait la jouissance d'un *curtil*[40] clôturé d'*épondes*[41], et d'une *oche*[42]. Il dispose aussi d'un *essert*[43] au *Devens*[44], d'une *moille*[45] pour le nourrissement de deux chevaux et du terrain qu'il peut 'esserper'[46] pour y planter des arbres. Il doit *descoppillier*[47] à l'entour de la maison, soigner les *delaises*[48], mener les *morsels de thiolle*[49]

---

[28] charrois, pat. *tsarè*. — [29] ouvrage entrepris pour un prix déterminé, pat. *tātsə*. — [30] toise, pat. *tāza*. — [31] tuile, pat. *tyòla*. — [32] poutraison, plafond d'une chambre, pat. *tralézon*. — [33] parties en fer du bâtiment. Les patois disent plutôt *fèrmịnta*, fr. pop. 'fermente'. — [34] hêtre, pat. *fò*. — [35] imposition. — [36] réparer la garniture du four. — [37] fournaise (?). — [38] couvercle mobile adapté aux cheminées, pat. *louvạnò*. On trouve plus bas la mention de 'louvenoux pour pouvoir entrer', ce qui ne s'accorde guère avec le sens de 'couvercle de cheminée'. — [39] briques. — [40] jardin, pat. *kurti*. — [41] planches dressées dans le sens de la longueur, pat. *éponda*. — [42] chenevière ou jardin potager, pat. *outsə*. — [43] terrain défriché, pat. *èsèr*. — [44] Nom de lieu fréquent désignant la forêt communale, pat. *dəvin*. — [45] pré marécageux, pat. *mòtyə*. — [46] esserter, défricher. — [47] débarrasser, enlever ce qui obstrue, pat. *dèkopəlyi*. — [48] claie, porte à claire-voie à l'entrée des pâturages fermés, pat. *dəléza*. — [49] morceaux de tuile.

ou *mellions*[50] par les chemins et clore d'*ages*[51] sa *tondiaz*[52], de manière que les bêtes ne puissent y aller.

En 1583, il est question de *derrocher*[53] la *thiolleyre*[1]. On se décida cependant à la conserver en la réparant : on fit des *louvenoux*[38] pour pouvoir entrer, une chambre sur le *poille*[54] et des *trablas*[55].

L'exploitation de la tuilerie semble avoir donné peu de satisfaction à la commune. En 1560, elle est amodiée moyennant 'fiance'[56] pour 9 ans à Gilliet. Celui-ci doit faire par ans 4 fournées de 4500 *thiolles*[31], à répartir par les 'gouverneurs'[57] aux bourgeois, à l'exclusion des étrangers. Le prix du millier de *thiolles*[31], tant plates que *copues*[58], *cornelz*[59], *carrons*[39], *planelles*[60], *chapperons*[61], est fixé à 5 florins. Au bout de six ans, le tuilier devait recevoir un manteau et une paire de *chausses*[62]. Il lui était interdit de vendre ni *pasture*[63], ni *druge*[64], ni une *lottée*[65] de 'grulons'[66].

En 1562, plaintes générales : la tuile n'est pas de qualité, Gilliet dissipe le bois de sa *tondue*[52] et en brûle de celui qui est propre à faire des *entres*[67] de roues. En outre, son fils a cueilli de l'*aglan*[68] en la Tilliaz et s'est moqué du *missellier*[69]. Le tuilier est menacé d'être 'expelli'[70] et promet de s'amender.

En 1566 il a été remplacé, mais son successeur est convaincu d'avoir dérobé des tuiles et du bois à la commune. On ne veut plus d'un *larre*[71] et il est renvoyé.

---

[50] débris, menus morceaux de pierre ou de matières analogues, pat. *mǝlyon*. — [51] haie, pat. *adzǝ*. — [52] coin de bois nouvellement coupé, pat. *tondya*. — [53] démolir, pat. *dèrotsi*. — [54] chambre principale, chambre d'habitation, pat. *pālo*. — [55] rayons, tablettes, pat. *trablyā*, fr. pop. 'tablard'. — [56] caution. — [57] membres de l'autorité communale. — [58] tuiles rondes ordinaires. — [59] tuiles faîtières, pat. *krǝnè*. — [60] briques rectangulaires plates servant surtout à recouvrir le fond des cuisines. — [61] tuiles massives pour le faîte du toit. — [62] culottes, pat. *tsǫsè*. — [63] herbage, pat. *pātura*. — [64] engrais, fumier, pat. *drudzǝ*. — [65] hottée, pat. *lotāyǝ*. — [66] (?) — [67] jantes, pat. *intrò*. — [68] gland, pat. *alyan*. — [69] garde-champêtre, pat. *mèsèlyi*. — [70] chassé. — [71] voleur, pat. *lǫrè*.

Le tuilier qui vient après lui est très pauvre. On lui fait don de *sablon*[72] et le conseil lui accorde une aumône de 4 florins parce que son enfant s'est *rompu*[73] en coupant du bois. Il est aussi nommé garde de la forêt de Gourze et dénonce en cette qualité le 'challottiaux'[74] des Duboux, qui a pris des *rancs*[75], et des fagots et le garçon de noble Chalon, qui prenait du *cleyron*[76]. Il gage aussi un *viouge*[77] au domestique de Jacques Richard, qui a été vu *chapplant*[78] un tronc de *cleron*[76]. Comme tuilier, sa fabrication laisse à désirer; il est accusé d'avoir voulu 'adviller'[79] la *thiolle*[31] et deux 'idoynes'[80] sont chargés de le surveiller. Il n'est maintenu en fonctions qu'à condition d' 'hesmender'[81] le dommage.

H. Voruz.

---

[72] sable, pat. *sablyon*. — [73] fait une hernie, pat. *sè rontrə, rontu*. — [74] (?) — [75] grosse branche, rondin, pat. *ran*. — [76] bois d'éclaircie, pat. *klyèron*. — [77] serpe, patois *vyòdzə*. — [78] couper, mettre en petits morceaux, pat. *tsaplya*. — [79] avilir, faire de qualité inférieure. — [80] personnes expertes. — [81] amender, réparer.

L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

DANS LES MOTS PATOIS

II

Nous arrivons aux cas moins nombreux où une partie seulement de l'article s'est détachée, pour se souder au substantif que cet article avait l'habitude de précéder. On peut distinguer quatre cas d'agglutination de ce genre:

1. *l'*a*glan*, « le gland, » où le singulier de l'article a été le point de départ; 2. *l'*é*corne*, pour « la corne, » et 3. *le* z*oiseau*, pour « l'oiseau, » où le pluriel de l'article a produit l'agglutination; enfin 4. *le* n*abit*, pour « l'habit, » où s'est ajouté l'élément consonantique de l'article indéfini.

1. Type : aglan.

1. Le mot *aglan* est particulièrement intéressant, d'abord parce que c'est une des rares formes agglutinées qui nous soient attestées dans l'ancienne langue, en provençal et en français, ensuite parce qu'elle occupe un domaine géographique très étendu. Nous la retrouvons, en effet, de la Catalogne jusque dans les dialectes franco-provençaux, et en outre en Lorraine, dans le Morvan, le Berry, le Poitou, le Bas-Maine[1]. L'*a* initial de ce mot étonne au premier moment, et on a eu recours, pour l'expliquer, au grec ἄκυλος, « gland mangeable » et au gothique *akran*, « fruit. » Mais c'est sans aucun doute simplement le latin glans qui est à la base de la forme *aglan*. Le mot était féminin en latin et conserve ce genre en roman. On a dit *la glan*, *una glan*, et de là, par l'agglutination de l'*a* final de l'article, on a tiré la forme *aglan*. L'emploi dominant du mot au singulier s'explique par sa valeur collective : *de la gland*, comme : de la feuille, du raisin, etc.

Quant au passage de *alyan* au masculin, que nous constatons dans toute la Suisse romande, de même qu'en lyonnais et en lorrain, il est dû sans doute à l'absence de terminaison féminine et a été facilité par la présence d'une voyelle à l'initiale. Le français présente plusieurs exemples de changements analogues.

Le Jura bernois, ici comme dans bien des cas, se sépare des autres cantons romands et fait usage d'une forme non agglutinée *yin*, du genre masculin.

Les autres exemples sont d'un usage très local :

2. *l'alə̃son*, s. f., « la leçon, » dans les patois vaudois et neuchâtelois. On dit par exemple : *vein dere ten' alesson!* « viens dire ta leçon[2] ! » ou : *totès sortès d'alessons*[3].

3. *l'amaron*, s. m., « le marron, » cf. *amarrūni*, « marronnier. » Je m'explique cette forme curieuse de la façon suivante :

---

[1] Voir A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, p. 10. — [2] Cité par Cornu, *Romania VII*, p. 109. — [3] *Conteur vaudois*, 1895, n° 1.

on disait autrefois lo *maron*, puis le mot devient féminin sous l'influence du synonyme *tsatanye*, d'où la *maron* et, par agglutination, *l'amaron.*

4. *l'aluetta*, *aluvetta*, s. f., « la luette, » (Vaud). Le mot est particulièrement intéressant en ce qu'il est doublement agglutiné: uvitta > *uetta*, *l'uetta*, *luetta*, *la luetta*, *l'aluetta.*

5. *l'èsōt'*, s. f., pour *lè sōt'*, « abri contre la pluie; » on dit par exemple *inn èsōt* à Charmoille (Jura bernois). Le mot est tiré du verbe su(b)stare.

Enfin un exemple masculin:

6. *l'òstan*, pour *lò stan*, « le stand de tir » (Blonay et Pays-d'Enhaut). On dit à Blonay: *on-n-òstan.*

Nous passons à l'agglutination ayant pour base le pluriel de l'article.

2. Type: les écornes.

Les patois de la Suisse romande semblent particulièrement riches en exemples de ce genre. Ce qui caractérise ces mots, c'est qu'ils expriment tous, ou presque tous, une idée de pluralité; ce sont des *pluralia tantum*, comme dit la grammaire latine, dont une bonne partie désignent des objets ou instruments se composant de deux éléments, comme les cornes, les narines, les ciseaux, les tenailles, la balance.

1. *écorne*, forme courante du Jura bernois. On disait d'abord: sing. *lè kouən'*, plur. *lé kouən'*. Puis le pluriel étant d'un emploi extrêmement fréquent, on a pris ce pluriel de forme pour un singulier de sens (cp. *la* balance, *le* pantalon, etc.), et on est arrivé à dire *èn'ékouən'*, « une corne, » *dé kō d'ékouən'*, « des coups de corne, » *ïn bou d'ékouən'*, « un bout, un tronçon de corne. » Même dans les dérivés il y a la prosthèse: *lè-z-ékouènat'* « les petites cornes. » La forme agglutinée n'a cependant pas remplacé partout la forme régulière, qu'on trouve encore, par exemple, dans la formulette enfantine: *kouən də buə*, *kouən də vètch*, etc. « corne de bœuf, corne de vache, » etc. On emploie aussi communément: *lè kouən'* pour désigner la corne comme

substance, ce qui confirme notre hypothèse que *ékouən* est un ancien pluriel. Le proverbe : *pu véy lə bòk, pu dur l'ékouən'*, « plus le bouc est vieux, plus la corne est dure, » semble cependant indiquer que la distinction n'est pas toujours strictement observée.

2. *èpilyon*, pour *pilyon*, « cils, » est attesté pour la Gruyère (Fribourg).

3. *lou-z-ənari*, « les narines, » à Leysin (Vaud), exemple douteux.

4. *les éforces*, « ciseaux (à tondre les moutons), » pour *les forces*, du latin forpices, cf. l'italien *le forbici*. Le mot est répandu dans presque toute la Suisse romande, et tout particulièrement vivant dans le Jura bernois : *éfouəch'* en Ajoie [1].

5. *les étenailles*, « les tenailles, » dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et de Genève.

6. *les ébalances*, « les balances ; » Vallée de Joux, Gros-de-Vaud ; Crémine (Jura bernois).

Termes collectifs proprement dits :

7. *les égrā*, « escalier, » pour *lé grā*, du latin gradus, « marche, » mot courant dans toute la Suisse romande, ainsi qu'en Savoie, etc. — Bridel donne même *édegra*, s. m. « escalier, degré, » qui est à *degra* ce que *égrā* est à *grā*.

8. *les élouyes*, « galeries des maisons rustiques, » pour *lé louyè*, du vieux haut allemand *laubja*, en français « loge. » *élouyə* est neuchâtelois.

9. *les ébouatons*, s. m. pl., « étable à porc, » pour *les bouatons*, mot vaudois. Pour le pluriel, comparez « les écuries, » en allemand « die Stallungen. »

Les trois mots suivants désignent un état maladif, qui se fait sentir par des accès répétés :

10. *les époints*, s. m. pl., « les points, la pleurésie, » Ormonts, Valais et ailleurs.

---

[1] L'agglutination semble avoir déjà existé en ancien français, où on trouve *efforges*, s. f. pl. « tenailles. »

*

11. *les étours*, s. m. pl., pour « les tours, le tournis, » (maladie du bétail) mot vaudois et neuchâtelois. Dans le parler neuchâtelois, *j'ai les étours* signifie « la tête me tourne. »

12. *les éfrissons*, s. m. pl., pour « les frissons, refroidissement, » mot qui m'est attesté pour le district de Grandson, pour le Pays d'Enhaut et pour la montagne neuchâteloise.

Enfin nous avons encore :

13. *les écrevasses*, s. f. pl., pour « les crevasses, gerçures de la peau. » *lez ékrévạsé*, à Vaulion (Vaud).

14. *éyéjard*, pour « les lézardes, lézard, » dans le Jura bernois (Sornetan et Crémine).

15. *éflyèyi*, pour *flyèyi*, « fléau, » se rencontre dans la Broie (Fribourg), et dans plusieurs patois valaisans.

16. *ékraməna*, s. f., pour *kraməna*, « froid rigoureux, » à Le Mont (Vaud). Je dérive le pluriel *lé kramené*, d'où *l'ékramené*, du sens de « tourbillon de neige, » qu'indique Bridel, p. 216.

E. TAPPOLET.

TEXTE

Les Fées de Grand'Combe.

CONTE POPULAIRE EN PATOIS D'EVOLÈNE (VALAIS).

Èn onn' tein lè fāyè lè-j-abətāvoun' in la nouϑra koumouna. Lè-j-ounè lè rèstāvoun' èmpè lè freinzè dei byényo, lè-j-ātrè èmpè lè bouạtè dei chès[1] *è kakounè èmpè dè tòch kə lè fajan'*

TRADUCTION

Jadis, les fées habitaient dans notre commune. Les unes logeaient dans les crevasses des glaciers, les autres dans les fissures des rochers et quelques-unes dans des tours qu'elles

atò dè mouro dè rùvịna[2]*. En Òlein-na*[3] *y avìk ouna vyélyə fāyə kə lə gòvèrnạvè lè-j-ātrè è kə lə rèstavè èmpèr ouna tòr kountrè Chachəneirə chùr ouna grócha pareig dè ché*[4]*. L'avìk aoué lyè dạouè óou trè-j-ạtrè. Tò don'kèdon' lè fajan' parti dè rùvìnè kə vənyan' koun'tchyè lè pras dei Flantsè. Lò tsātein*[5] *dạouè dè lóou lè*[6]*-j-alạvoun' chè fểrè nouri ei paϑóouch*[7] *dei moun'tạnyè*[8] *dè la koumouna; l'ouna lə rólạvè pè lè moun'tanyè dóou rèdout*[9] *è l'ạtra èn' χlè dóou rèvẹ̀. Tò lə moun'do chè pleinjìk kè χlè dạouè fạyè lè-j-iran' kòϑọouje, ma kè fểrè? Nyoun oujạvè lóou dịrè mòs ni lóou fểrè la meindra tsója pè chèn' k y avan' pouīrə kə lè-j-āussan' balya dè mā a χlóous kə lè-j-ạ̄ran'*[10] *insùltayè óou bìn fé(t) dè-j-étsẹ̀rnyo.*

Oun' an' lə paϑọouch dè la Nigva chè choun' dìt: Nò vòlein einkò vèr chə nò pourein pa nò dèbarachyè dè stè kankònè[11]*. Chè choun' èn'tèn'douk kè kan' l'ouna óou l'ātra dei*

---

faisaient avec des matériaux d'éboulis. A Evolène, il y avait une vieille fée qui gouvernait les autres et qui demeurait dans une tour du côté de Sasseneire sur une grande paroi de rocher. Elle en avait avec elle deux ou trois autres. A tout moment elles faisaient descendre des éboulements qui venaient salir les prés des Flanches. En été, deux d'entre elles allaient se faire nourrir par les pâtres des alpages de la commune ; l'une rôdait dans les alpages du versant droit de la vallée, et l'autre dans ceux du versant opposé. Tout le monde se plaignait que ces deux fées coûtaient beaucoup ; mais que faire? Personne n'osait leur dire mot ni leur faire la moindre chose, parce qu'on avait peur qu'elles ne donnassent le mal à ceux qui les auraient insultées ou leur auraient joué des tours.

Une année, les pâtres de la Niva se sont dit: « Nous voulons cependant voir si nous ne pourrons pas nous débarrasser de ces sorcières. » Ils sont convenus entre eux que quand l'une ou l'autre des fées passerait, ils devaient s'appeler par le nom

fāyè lə pachèrìk, chè dèvan' tsikoun apèla pè lò non dè « mīma » tsikè vyāzᵒ kə chè dəvəjèran' dèvan' lóou. Oun zò l'ouna dei fāyè l'arāuvè. Lə paϑóouch, trètᵒ koumè dè bouè dè fourtsᵃ, lə lə chouètoun' lò bonzò, lə lə fan' məl kompləmins[12], *lə lə prèjèn'toun' dè lasé, dè flóou, dè kalyą, dè pré*[13], *dè bąurᵒ, dè chèré*[14], *finkè dè mòta rouϑeitᵃ, infìn*[15] *tò chèn' k y avan' è kə lə āurè pòchou(k) férè pleiji. Lə fāyᵃ l'a eiϑa èϑònāyᵃ è rèzouyāyᵃ*[16] *dè chè vèr chə byein tratāyᵃ è dè tròvą dè paϑóouch dè tan' dè fìk pòr lyè. Oun paϑóou l'einvìtè a ala aoué luìk fér ouna pròmènārda chou(k) pè lò son dè la moun'tąnyᵃ pò chè pacha lò tein è pò koulyi kakè zèn'tè flóouch ky āran' pòchou la tèn'ta. Lə fāyᵃ lə pąrtè. Lə paϑóouch' dè tsəjyourᵃ chè jyon' : Ọra y è lə mouman dè lə zùyè nouϑrᵃ tòr. Fajein vìᵍtᵒ boulìka dè lasé ; kan' lə vən'drè l'arè chìk. Nò lə mètrein lò kòlyóou*[17] *in gòrzᵃ è pouè nò lə kòlèrein ouna mèstrāyᵃ*[18] *dè ché lasé bourlèn'. Dèvé lò ta, lə fāyᵃ l'arāuvè è lə dèman'dè a beirè. Lə pāϑo lə bąlyè viᵍtᵒ lò kòlyóou in gòrzᵃ è pouè lə*

---

de « Même » chaque fois qu'ils parleraient devant elles. Un jour une des fées arrive. Les pâtres, traîtres comme du bois de fourche, lui souhaitent le bonjour, lui font mille compliments, lui offrent du lait, de la crème, du lait caillé, du fromage frais, du beurre, du sérac, jusqu'à du fromage grillé, enfin tout ce qu'ils avaient et qui aurait pu lui faire plaisir. La fée a été étonnée et réjouie de se voir si bien traitée et de trouver des pâtres qui aient tant d'attentions pour elle. Un pâtre l'invite à aller avec lui faire une promenade au sommet de la montagne pour se passer le temps et pour cueillir quelques jolies fleurs qui auraient pu la tenter. La fée part. Les pâtres du chalet se disent : « Maintenant, c'est le moment de lui jouer notre tour. Faisons vite bouillir du lait ; quand elle reviendra, elle aura soif. Nous lui mettrons le couloir dans la bouche et puis nous lui verserons un baquet de ce lait brûlant. » Vers le soir, la fée arrive et demande à boire. Le fromager lui met vite le couloir

le ouīz̧ᵉ ouna mèstrāyᵃ dè lasé boulikèn'. Lə fāyᵃ, lə lạchᵉ kạ̄rᵉ lò kòlyóou è lə chè mèt a kriya a la fāyᵃ dóou Kòϑẹ̀: « M'am' bourlayᵃ. » χlə[19] dóou Kòϑẹ̀ lə lə rèfon': « Ki t'a bourlāyᵃ ? » « Mīma[20], » l'ātra lə lə dìt. « Mīma tù lò t é fết, mīma tù lò ouardèré. » Lə fāyᵃ dè la Nīᵍva l'è mòrta d'abò apré è χlə dóou Kòϑè l a eiϑa bourlāyᵃ dè la mīma mọ́da èn' ouna moun'tanyᵃ a pa. Lè-j-ātrᵉ fāyᵉ kə lè rèstạvoun' in la koumouna, lè-j-an' jou pouīrᵃ è lè-j-an' fòtou lò kan èn' Ȯϑa. Bālé lè choun' ala chè fourjyè èmpè dè pèrtuìs kə lè-j-an' fết èmpèr oum'pra. Tchika mi apré[21] chə ky avì(k) ché pra lóou-j-a fòtou l'ẹ́ouᵃ dèchouk. Adon' lè chè choun' mẹ̀chᵉ tòtᵉ a kriya : « Ȯϑa, ọϑa. » Lə pròpriyètẹ̀rᵒ dóou pra y a pa balya fìk[22] a lóou krìk è lóou-j-a dìt : « Mè chòrchyèrᵉ, rèstạ lei pyè ei pèrtuìs. » È tọtᵉ lè fāyᵉ lei choun' rèstayᵉ èϑòfāyᵉ. Di adon', dei fāyᵉ n'èn' ein pa mi aoui dəvəja, ma i jyon' kè lə non dè la vạla d'Ȯϑa vən' dè χlóou krìk dei fāyᵉ : ọϑa, ọϑa.

à la bouche et y vide un baquet rempli de lait bouillant. La fée laisse tomber le couloir et se met à crier à la fée du Cotter : « Ils m'ont brûlée. » La fée du Cotter lui répond : « Qui t'a brûlée » — « Même, » lui dit l'autre. « (Puisque) tu te l'es fait toi-même, toi-même le garderas. » La fée de la Niva est morte tout de suite après et celle du Cotter a été brûlée de la même façon dans un alpage voisin. Les autres fées qui résidaient dans la commune ont eu peur et se sont enfuies à Aoste. Là-bas, elles sont allées se fourrer dans des trous qu'elles ont faits dans un pré. Un peu plus tard, celui qui possédait ce pré a fait venir l'eau (d'irrigation) sur elles. Alors elles se sont toutes mises à crier : « Ote, ôte. » Le propriétaire du pré n'a pas fait attention à leurs cris et leur a dit : « Mes sorcières, restez-y seulement dans vos trous. » Et toutes les fées y sont restées étouffées. Dès lors, nous n'avons plus entendu parler des fées, mais on dit que le nom de la ville d'Aoste vient de ces cris des fées : « Ote ! ôte ! »

NOTES

Il est facile de reconnaître dans le conte reproduit ci-dessus une variante populaire, strictement localisée, d'un motif de l'antique légende de Polyphème, dont on a déjà relevé de nombreuses versions dans les pays les plus divers. Comme nous nous proposons de signaler ailleurs l'intérêt qu'offre à ce point de vue notre récit, nous ne nous y arrêterons pas ici et nous nous bornerons à mentionner qu'une variante de la même légende a été recueillie dans la vallée voisine d'Anniviers. (V. *Archives suisses des Traditions populaires*, V, 1901, p. 288). La version que nous donnons nous a été contée en 1900 par M. Jean Pralong, d'Evolène, telle qu'il l'avait entendue lui-même dans les veillées. Grâce à l'obligeance de M. P. Gaudin, député, également d'Evolène, nous avons pu contrôler récemment notre première transcription.

Le patois d'Evolène est un des plus archaïques et des plus originaux du Valais. Son système phonique diffère notablement de celui du français. La simplicité de la transcription adoptée pour le *Bulletin* ne nous permet pas d'en rendre toutes les nuances délicates et nous oblige à nous contenter d'une exactitude approximative. Nous attirons l'attention sur les particularités suivantes :

Le son noté *ì* désigne un *i* d'un timbre particulier, guttural, dont l'impression acoustique oscille entre *i* et *e*. Le même son plus réduit a été noté par *ə*, qui n'est donc pas l'équivalent exact de l'*e* sourd français.

Le timbre guttural de *ì*, qui donne à la voyelle un caractère mal déterminé, affecte aussi d'autres voyelles. *ou* bref ou atone est toujours ouvert. Il se rapproche parfois de *u* et nous l'avons dans ce cas transcrit par *ù; è* atone tend à un son voisin de l'*e* sourd français.

ei et *óou* sont des diphtongues dont le second élément est faible.

Les voyelles nasales *an*, *ein*, *on*, *ìn*, *oun* sont suivies d'un élément consonantique vélaire plus ou moins marqué, sensible surtout dans les voyelles extrêmes *ìn* et *oun; ein* désigne un son plus fermé que le français *in*.

Les notations *an'*, *on'*, *oun'*, etc., indiquent que l'*n* doit être

prononcée. Il faut toutefois remarquer que dans ce cas, qui se se présente lorsque l'*n* était suivie en latin d'une seconde consonne, la nasalisation est en voie de se produire actuellement et qu'on rencontre toute la série des phases intermédiaires, suivant l'intensité plus ou moins grande de la syllabe.

Le *v* intervocal est en général faible et parfois à peine perceptible. Il est bilabial.

Le *k* parasite et les consonnes finales autres que *r* et *n* ne sont articulées distinctement qu'en pause ou devant voyelle. Dans la prononciation rapide devant consonne, ils s'affaiblissent ou disparaissent complètement.

[1] *chès*, pluriel de *ché*, rocher, du latin saxum. Les nombreuses formes spéciales de pluriels en *s* ou *ch* constituent une des particularités les plus caractéristiques du patois d'Evolène. Sans entrer dans les développements que réclamerait l'étude de cette question, constatons seulement que l'*s* de flexion s'est maintenue toutes les fois qu'elle était appuyée par une consonne précédente. Après les voyelles nasales ou *r*, elle se présente sous la forme *ch* : *lə man*, 'la main', plur. *lè manch ; lə tòr*, 'la tour', pl. *lè tòch ;* après les consonnes *t*, *n*, *l*, *l* mouillée, on a en revanche *s ; lə pra*, 'le pré', pl. *lə pras ; lə moulèt*, 'le mulet', pl. *lə moulès ; lə dèn'*, 'la dent', pl. *lè dins ; l'óoujé*, 'l'oiseau', pl. *lə-j-óoujès ; l'ouèl*, 'l'œil', pl. *lə-j-ouès*. Ces faits ne sont que l'application des lois générales de conservation des consonnes finales dans le patois d'Evolène ; mais il existe aussi bon nombre de cas spéciaux, parmi lesquels il faut faire rentrer le couple *ché*, *chès*, où l'état de choses primitif a été troublé par l'action de l'analogie.

[2] *mouro dè rùvina*, amas de terre et de pierres formé par un éboulement.

[3] *èn Òlein-na*, forme réduite, plus courante que la forme pleine *èn Èouòlein-na*.

[4] *pareiz dè ché*, la forme isolée du mot est *parik*, mais dans la prononciation liée, le *k* s'efface et on perçoit la diphtongue.

[5] *lò tsātein*, forme du cas régime, de règle pour les déterminations de temps. On sait qu'un assez grand nombre de patois valaisans ont conservé pour l'article défini la distinction de

l'ancien français entre cas sujet et cas régime. A Evolène, les formes de l'article défini sont les suivantes :

Masculin.		Féminin.	
Sing. Nom.	*lə.*	Sing. Nom.	*lə.*
Acc.	*lò.*	Acc.	*la.*
Plur. Nom.	*lə.*	Plur. Nom.	*lè.*
Acc.	*lè.*	Acc.	*lè.*

On dit donc lə *moulèt y è vèn'douk*, lə *vats*ᵃ *l'è vèn'dōucha*, mais *ì fó vèn'drè* lò *moulèt*, la *vats*ᵃ.

6 *dạouè dè lóou* lè-*j-alạvoun*. La reprise par un pronom personnel du sujet déjà exprimé par un nom est un fait à peu près constant de la syntaxe des patois de la région.

7 *paϑọou*, pl. *paϑọouch*, est le terme général pour désigner tous les employés d'un alpage, tandis que *pạϑo* ne s'applique qu'à celui qui dirige l'exploitation.

8 *moun'tanyᵃ*, est toujours équivalent de ' alpe, alpage ', mots qui sont inconnus au patois.

9 *rèdạūt*, versant exposé au soleil, par opposition à *rèvè*.

10 *ạūran*, forme dérivée du plus-que-parfait de l'indicatif latin habuerant, mais qui a pris la valeur d'un conditionnel. Ce temps se conjugue ainsi :

y ạūrᵒ, t'ạūrè, y ạūrè, n'ourạn, y ourạs, y ạūran'.

Il ne subsiste que dans les verbes être, avoir et savoir.

11 *kankòna*, terme d'injure ' mégère, sorcière '.

12 *kompləmins*. Dans les mots terminés en *-an'*, *-èn'*, *-on'*, où l'*n* se fait encore légèrement sentir, le pluriel a des formes presque complètement nasalisées : *-ans*, *-ins*, *-ons*.

13 *kalyạ*, *pré*. Le *kalyạ* est du lait caillé, mais dont les parties caséeuses ne sont pas encore séparées du petit lait, tandis que le *pré* est la pâte du fromage prêt à être retiré de la chaudière.

14 *chèré*, sérac, fromage blanc qu'on obtient en faisant cailler le petit lait.

15 *infin*, vieille forme généralement remplacée aujourd'hui par *anfein*.

16 *rèzouyāyᵃ*, devient dans la prononciation courante *rèzouyèy*.

17 *kòlyóou*, grande passoire de bois en forme d'entonnoir pour couler le lait qui vient d'être trait.

18 *mèstrāyə*, contenu d'une *mèstra*, baquet étroit de forme ovale, ayant d'un côté une douve prolongée servant d'anse.

19 *χlə*. Forme du cas sujet. Nous avons parlé plus haut de la conservation dans certaines parties du Valais de la déclinaison à deux cas pour l'article défini. Nous ne croyons pas qu'on ait signalé jusqu'ici la déclinaison analogue du pronom démonstratif, qui est beaucoup moins répandue. Evolène possède les trois couples suivants, en regard desquels nous mettons les formes correspondantes du vieux français :

Sing. Nom. *chə* (cil), celui-là.	Sing. Nom. *χlə* (celi), celle-là.	*stə* (cesti), celle-ci.
Acc. *ché* (cel).	Acc. *χla* (cele).	*sta* (ceste).

Le masculin *chi*(*k*) (cist), celui-ci, s'emploie sans distinction de cas. Les formes du pluriel sont pour le masculin *χlóous*, *stóous*, et pour le féminin *χlè*, *stè*.

20 *mīma*. Le français étant obligé de dire « moi-même » si l'on veut indiquer que la personne qui parle a fait l'action, le jeu de mots ne peut pas être traduit exactement. Mais en patois la construction de « même » sans pronom personnel est la seule usitée. Elle est souvent transportée dans le français local, et des expressions comme : ' Je l'ai fait même '. ' Vas-y même ' sont courantes en Valais.

21 *tchika mi apré*, litt. ' un peu plus après '.

22 *fik* est à proprement parler l'équivalent du français ' foi ', du latin fidem ; par extension de sens, *balyè fik* est devenu la locution habituelle pour dire ' faire attention, prendre garde '.

J. JEANJAQUET.

ÉTYMOLOGIES FRIBOURGEOISES

—✣—

I. Fére kotô.

Féro kotó ' faire semblant ', par exemple *f. k. dè drumi*, ' de dormir '; *dè rin*, ' de rien ': *n'a pâ fé kotó d'ourɔ*, ' il n'a pas fait semblant d'entendre ', = littéralement : « faire comme tel [qui dort, etc.]. » Pour ale- > *ó* comparez male > *mó*, sale > *só*, etc.

II. Kouini.

Ce mot, qu'on retrouve sous des formes variées dans les différentes parties de la Suisse romande, signifie *dosse*, c'est-à-dire la première planche qu'on scie dans un « billon, » plate d'un côté, ronde et recouverte de l'écorce de l'autre. C'est de l'écorce que cette planche tire son nom, qui dérive de *cutinna (de cŭtis, peau), *kouin-na*, ' couenne, croûte ' (par exemple du pain), auquel on a ajouté le suffixe -ellus = *i*, donc *cutinnellus. Comparez Mistral, *Trésor: couden*, ' dosse '.

III. Kové(y).

On appelle en Gruyère de ce nom l'étui où le faucheur met la pierre à aiguiser la faux, donc *le coffin*. Le mot patois n'a rien à faire avec le mot français coffin, il se rattache plutôt au latin cotarius, de cos, pierre à aiguiser = *queux* en français. Cotarius est très répandu non seulement dans tous nos patois, mais encore en réto-roman (voir *Archivio glottologico italiano* I, 381, 485 ; II, 131), et dans les patois de France. (Voir

p. ex. Mistral, 1. *coudié*, etc.) Le mot simple cos, comme il arrive très souvent, n'a pas laissé de traces; il a été remplacé par *molèta*, diminutif de * *māla* = meule (latin mŏla). Comparez le verbe *molâ* = aiguiser. Le *v* de *kovè*(*v*) s'est intercalé pour effacer l'hiatus, comme dans *potere = *povè*, *pouvoir*, où le *v* cependant n'apparaît pas partout.

IV. Kunyu.

Fribourg : *kunyu* = gâteau cuit au four, terme ordinaire pour gâteau : *kunyu i chərijè* (aux cerises), *ou vin koué* (au « vin cuit »), *ou frə* (au fromage), etc.; Neuchâtel : *knyœ́* = gâteau de pâte seule. L'étymologie est cuneolus, comme l'a fort bien dit M. Horning. (*Zeitschrift für rom. Phil.* XVIII, 216.) Le suffixe -eolus donne précisément *-yu* en fribourgeois, *-yœ́* dans la montagne neuchâteloise, comparez filiolus = *filyu*, *flyœ́;* pour l'*u* atone du mot fribourgeois, comp. *kunyi* = cogner, de cuneare. Le mot a donc désigné à l'origine un gâteau en forme de coin. Les patois français de l'Est et du Nord appellent *couénuə*, etc., des gâteaux ou pains d'une certaine forme. Beauquier (*Provincialismes du Doubs*... sous *quigneux*) dit: « Ce gâteau s'appelait encore autrefois *Coignole*, *Conoignole*. C'était un gâteau pointu des deux côtés [à l'origine probablement seulement de l'un], large et creux dans le milieu, afin d'y recevoir un petit enfant Jésus en terre ou en sucre. » Ces gâteaux se faisaient peut-être à l'origine à Noël exclusivement et représentaient le cadeau offert par les parrains à leurs filleuls. La Gruyère en conserve un souvenir en nommant *kunyu a kouarnè* (gâteau à cornes ou pointes) l'étrenne d'un parrain ou d'une marraine. Notre mot est apparenté au français *quignon*.

V. Kuti paryā.

C'est le nom qu'on donne dans un grand nombre de nos patois à la plane, c'est-à-dire à un couteau à lame droite à deux manches servant à égaliser. Cette désignation dérive du

verbe latin parare, tiré de l'adjectif par = égal, pris dans le sens de *égaliser*, et conservé dans beaucoup de nos patois. Il signifie *peler* en Valais, en Savoie et à Genève. La forme latine correspondant exactement à notre *kuti paryā* serait donc cultellus paratorius, comp. en provençal moderne *coutèu paradou* (Mistral). Pour le développement de -atoriu, comparez miratoriu > *məryā*, « miroir. »

L. GAUCHAT.

ADDITION

M. le professeur S. Singer me fait remarquer qu'en allemand *nichts* signifie aussi *fleurs de zinc*, *pompholix*, de sorte que le proverbe *nichts ist gut für die Augen* indique un ancien médicament employé pour les maladies d'yeux. Le proverbe de la Suisse allemande *nüt ich' g̊ouət' für d̊ òougə*, mentionné à la page 10 du *Bulletin* (1903), est né d'une confusion du terme chimique *nichts* avec *nichts* = *rien*. Il est donc évident que la locution fribourgeoise *rin lyè bon po lè-j-yè* est d'origine allemande. L. G.

L'AGGLUTINATION DE L'ARTICLE

DANS LES MOTS PATOIS

(*Suite et fin.*)

—⁂—

3. Type : le zoiseau.

Tout le monde écrit « entre quatre yeux » et prononce « entre quatre-z-yeux, » en dépit de l'orthographe ; c'est une des rares concessions que l'Académie française a bien voulu faire à la langue parlée. D'où vient ce z illégitime ? C'est que le pluriel de « œil » ne s'entend guère que dans la liaison : les yeux, des yeux, aux yeux, mes yeux ; tes yeux, etc., deux yeux, de beaux yeux, etc., de là la forme « *zyeux* » qui se grave dans notre mémoire phonétique. Ne sommes-nous pas tentés de demander à un enfant : « Combien d'-z-yeux as-tu ? » au lieu de combien d'yeux as-tu ? — Ecoutez les enfants eux-mêmes qui vous parlent d'un *zoiseau*, d'un *zhanneton*, d'un *zenfant*, d'un *zanimaux ;* ils ont tort certainement, mais ils nous révèlent une tendance de la langue qui a modifié plus d'un mot patois. Le français créole ne connaît que les formes agglutinées, il dit au singulier : *li zie*, *li zozeau*, *li zanimaux*. Dans les patois romands, cette tendance a affecté les mots : *œil*, *œuf*, *oie* et *iga*, 'jument'.

1. *jè*, s. m., sing. et plur. pour « œil. » C'est la seule forme agglutinée de cette espèce qui ait fait disparaître complètement la forme légitime dans certaines régions. Elle se rencontre surtout dans le Valais où la forme *zouè* l'emporte de beaucoup sur *ouè*, qui ne se trouve que dans quelques patois isolés. Fribourg, dans sa partie méridionale, notamment dans les districts de la Gruyère et de la Veveyse, dit de préférence : *yè ;* cepen-

dant le Vully, le district du Lac et la Broye présentent *jœ̀* ou *jè*. La limite est formée à peu près par la ligne de chemin de fer Lausanne-Fribourg. Le Jura vaudois semble préférer *jœ̀*, *jé;* pour ' œil-de-bœuf ' (ouverture dans la grange), Sainte-Croix dit toujours *jē-dé-bu*. En général, le canton de Vaud offre la forme *jœ̀* ou *jè*, excepté la partie qui touche au canton de Neuchâtel (Bullet : *ay*, Provence : *u*), les Alpes vaudoises et la plaine du Rhône où nous voyons dominer les formes non agglutinées : *yé*, *uè*, *u*. Dans l'ouest du canton la lutte entre les formes agglutinées et non agglutinées n'est pas terminée : on y rencontre *ouè* à côté de *jouè*.

Tel est également le cas du canton de Genève où l'on trouve *zouè*, *jouè* à côté des formes plus répandues : sing. *nyuè* (avec agglutination d'une partie de l'article indéfini *on*), plur. *jouè*.

Les cantons de Neuchâtel (*ou*, *ou*ᵊ, *u*, *u̯lyou*, *u̯lyo*, *œ̆you*, *œ̆ly'*) et de Berne (*œ̀y*, *œ́y*, *ḗy*) ne connaissent absolument que les formes légitimes.

2. *z*a°, s. m., pour ' œuf ' m'est attesté pour Forel et pour Oron. On y dit : *bayi on* za° *pòr avay on ba*°, ' donner un œuf pour avoir un bœuf '.

3. *zouyə*, s. f., pour ' oie, ' se rencontre dans le patois d'Hérémence (Valais) [1].

4. *ziga*, s. f., vieille jument, dans la vallée de Joux, pour *iga*, descendant régulier du latin equa, ' jument ' (cf. le provençal *egua*, ancien français *ive*, etc.)

Ajoutons à ces quatre cas d'agglutination plutôt accidentelle un vieux mot valaisan où la trace de l'article n'a été révélée que par l'investigation étymologique :

5. *frimisé*, s. f. pl., ' prémices ' dans le val d'Annivier [2].

---

[1] Voir de Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence*, p. 70, 171. On devrait avoir *lè-jouyə* comme on a *lè-j-infan ;* le *z* semble importé d'un autre patois.

[2] Ces prémices consistent en fromages que les Anniviards présentent solennellement à l'église *un* dimanche de septembre. Voir *Romania*, XXV, p. 437.

Comment expliquer la présence de cet *f* à la place du *p* qu'on attendrait ? M. Gilliéron nous rappelle que l'*f* de ce patois provient quelquefois de *sp* latin ; ainsi spina, épine, donne *éfəna*, spissus, épais, devient *èfè*, et il dérive, très ingénieusement, notre *frimisé* de illas primitias, où l'*s* du pronom-article s'est soudé de très bonne heure à la consonne initiale du deuxième mot qui était toujours employé au pluriel. Reste une difficulté à résoudre : spina donnant *épəna*, *sprimitias* a dû passer par *éfrimisé*. Il faut supposer que dans cette forme l'*e* initial a été retranché par confusion avec l'article pluriel *lé*, de là la forme actuelle *frimisé*.

4. Type : le nabit.

Les cas de ce genre sont rares dans nos patois. On en trouve par contre de nombreux exemples dans les patois de la Belgique ainsi que dans ceux de la Suisse allemande, où l'on entend fréquemment dire : *dr* n*acht* pour *dr acht* (' le huitième '), *dr* n*äti* pour *dr äti*[1] (' le père '). Ainsi nous avons :

1. *nirèson*, de *on*-n-*irèson* (un hérisson), à Blonay (Odin, *Phonologie*, p. 153). Le hasard veut que le même mot présente une forme agglutinée à Mons (Belgique).

2. *nòrtsə*, s. f., mauvais génie, sorcière, diable. Bridel a tiré ce mot curieux, non sans réserve, de *norne*, nom de déesses scandinaves qui correspondent aux Parques des anciens. C'est pure fantaisie ; cette explication est aussi inadmissible que celle qui dérive *vódè*, nom du diable, du dieu germanique *Wuodan*[2]. Si de pareils rapprochements étaient pardonnables à l'époque de Bridel, ils le sont déjà beaucoup moins en 1903, année qui a vu paraître l'*Histoire du canton de Vaud*, par Maillefer, où

---

[1] Comp. le français *nombril* pour *ombril*, de umbiliculum, où l'*n* peut s'expliquer par agglutination et par dissimilation, *l'ombril*, puis *le lombril* = *le nombril*.

[2] Pour la vraie origine du mot *vódè*, voir E. Muret, *Archives suisses des traditions populaires*, II, p. 180 ss.

ces étymologies germaniques sont citées à la page 76 comme traces des Burgondes dans nos patois.

Je m'explique le mot *nòrtsə* de la façon suivante : le latin Orcus, nom du dieu des enfers, est devenu dans les langues romanes un appellatif dont le sens varie, mais qui désigne partout un être à la fois imaginaire et redoutable[1]. Grâce à ce sens flottant, le peuple se représentant cet être qu'il n'a jamais vu, tantôt sous forme d'un homme, tantôt sous forme d'une femme, on a donné à orcus un féminin, orca, qui est devenu régulièrement *òrtsə* dans le patois vaudois, puis, par agglutination de l'article indéfini, n*òrtsə*. On a dû dire souvent *t'é on*-n-*òrtsə*, ou *l'a rizu kəmin on-n-òrtsə*, ' il a ri comme une sorcière '. — Si le substantif *nòrtsə* tend à disparaître avec l'idée peu moderne, le verbe *in-nòrtsi*, ' ensorceler, endiabler, faire enrager ' est encore bien vivant dans le patois. — On pourrait aussi songer à dériver le n de notre *nòrtsə* de ce verbe. On aurait eu d'abord *òrtsə*, puis *innòrtsi*, enfin, le mot simple modifié par le dérivé : *nòrtsə*. La première explication a l'avantage d'être appuyée par de nombreux cas analogues.

III

Nous n'avons vu jusqu'à présent qu'un côté de notre phénomène linguistique. Dans tous les exemples traités le corps du substantif en question est *augmenté* d'un son provenant de l'article, soit défini, soit indéfini. Il nous reste à examiner le procédé inverse. Puisqu'on se fait si facilement des idées fausses sur la vraie forme du substantif combiné avec l'article, il serait étonnant si cela arrivait toujours au profit du substantif et

[1] En Italie, *orco*, fort répandu dans les dialectes, signifie « croque-mitaine, fantôme, épouvantail. » L'*orco* est le personnage typique des contes de fée ; comp. *ogre* en français ; en Espagne, *uerco* désigne l'enfer (sens latin) et le diable. La femme de l'*orco* italien s'appelle *orchessa*. Notre féminin *orca* est peut-être né sous l'influence d'un autre mot *orca* qui en latin et en italien signifie une espèce de gros dauphin, « hétérodon ou épaulard. »

jamais à ses dépens. Plusieurs exemples sont là pour démontrer qu'en effet ce procédé contraire existe, c'est-à-dire que tel substantif, au lieu de gagner en consistance par la confusion avec l'article, y perd. C'est une agglutination négative qu'on pourrait appeler « déglutination. » On l'observe également dans le langage des enfants, par ex. : *une anterne*, *les anternes*, pour « lanterne. »

LA DÉGLUTINATION

Nous pouvons distinguer quatre types :

1. Le contraire du type : lendemain.

Les mots suivants ont perdu leur *l* initial qu'on prenait pour l'article élidé.

1. *écrelèt*, s. m., forme employée à côté de *lécrelet* dans le langage populaire de Genève (Humbert). Ce n'est pas autre chose que le mot allemand *leckerli*, sorte de pain d'épices. Le dictionnaire de Littré enregistre *écrelet*, parce que Rousseau l'a employé dans la *Nouvelle Héloïse*, IV, 10, où il dit : La Fanchon me servit des gauffres, des *écrelets*.

2. *ègrəfas'*, s. m., pour *lègrəfas'* 'grand vase de cave' terme de vigneron (v. Gignoux, *Terminologie du vigneron*, p. 43). C'est le mot allemand suisse : *Lägerfass* 'tonneau de chantier, foudre' (*Idiotikon*, I, 1051). La forme sans *l* n'est attestée que pour le vignoble de Lavaux ; la forme normale dans les cantons de Vaud et de Fribourg est *lègr* ou *lègrəfas'*.

3. *o*, *os*, s. m., pour *lo*, *los*, 'récompense', c'est le latin laudes, 'louanges', ancien français *los*. *O*, *os* se trouve en ancien fribourgeois du quinzième siècle, il a disparu dans les patois modernes. (Voir Girardin, *Le vocalisme du fribourgeois au quinzième siècle*, p. 36.)

4. *étargie*, s. f., pour 'léthargie' ; le *Conteur vaudois* (1895, N° 48) écrit : *parait que l'étâi coumeint on dit*, *ein* nétargie ; on peut interpréter cette graphie de deux manières : ou bien le *n* fait partie du mot, on a dit *la* n*éthargie*, dans ce cas l'*n*

peut s'expliquer par dissimilation avec *l* (au lieu de l*a* l*éthargie* on a dit *la* n*éthargie*), ou bien le *n* n'est que la consonne de liaison, nous avons alors affaire à la forme déglutinée : *étargie*.

2. Le contraire du type : aglan.

En général, ce sont des mots féminins dont l'*a* initial s'est détaché par confusion avec l'article.

1. *valantsə* ou *lavantsə*, s. f. (Ormonts), pour *avalantsə* ou *alavantsə*, ' avalanche ', si le mot vient réellement de ad vallem + antia.

2. *baï*, s. f., pour *abaï*, ' abbaye ', ancienne fête de tir dans le canton de Vaud. Aux Ormonts, on dit par ex. : *la vilyə baï*, ' la vieille abbaye ', ou *vin-tə si-y-an pòr pasā lè baï ?* « Viens-tu cette année pour passer les ' abbayes '. »

3. *grèta*, s. f., pour *agrèta*, ' cerise commune ', à Dompierre (Fribourg). C'est une variante du mot français *griotte* pour *agriote*, dérivé de *aigre*, mot qui est aussi très usité dans la Suisse romande.

4. *tsèta*, s. f., pour *atsèta*, ' hache ' (Fribourg). Dans ces deux mots, la voyelle tonique du radical primitif a passé à l'article.

5. *luèta*, s. f., pour *aluèta*, ' alouette, ' forme usitée dans la Broie (Fribourg).

6. *lèyna*, *layna*, s. f., ' alène ', Fribourg ; l'Etivaz (Vaud).

7. *midon*, s. f., pour *èmidon*, ' amidon ', Jura bernois (patois de Delémont et de l'Ajoie). A Charmoille, on dit par ex. : *ïn pò d'midon*, ' un peu d'amidon '.

8. *lèytyé-vatsə*, s. f., pour ' allaite-vache ', un des mots qui désignent la salamandre (Fribourg).

9. *brəmèlə*, s. f., pour *l'abrəmèlə*, ' farine d'avoine ', de l'allemand suisse Habermehl.

Voici un exemple pour l'article masculin, l'inverse de *l'ostan* pour *lo stan*.

10. *relòdzo*, s. m., pour * *orlòdzo*, ' horloge ', du latin horologium. — Ce mot montre souvent cette aphérèse dans les langues romanes, ainsi anc. prov. *relotge*, espagnol *reloj*, etc.

3. Le contraire du type : nabit.

Un seul mot présente la perte de l'*n* initiale ; c'est

ābo, s. m., pour *nābo*, ' moyeu d'une roue ', Fribourg, s'il vient de l'allemand *Nabe* (voir *Idiotikon*, IV, p. 631), Bridel donne *abot* = ' essieu ', c'est sans doute le même mot.

4. Type : komotivə.

1. Dans le mot français *locomotive*, d'importation toute récente, la syllabe initiale avait pour les patoisants du Jorat l'air de l'article masculin *lo*, de là la fausse séparation du mot en *lo komotivə* qui amène un changement de genre, fréquent dans les mots importés. Puis le mot redevient féminin, c'est ainsi que Favrat l'emploie dans la phrase : *vatelé via avoué la comotive*. (*Mélanges vaudois*, p. 243.) Comparez *le sifèr*, ' le diable ', pour *lucifer*, dans le patois de Cellefrouin (dép. Charente-Inférieure).

2. *mạla*, pour *lamạla*, ' lamelle, lame ' (Valais).

CONCLUSIONS

Les pages qui précèdent sont loin d'avoir épuisé le sujet, tant pour le phénomène de l'agglutination en général, que pour les exemples à tirer de nos patois. Mais les mots que nous avons passés en revue, au nombre de plus de soixante, suffiront à donner une idée d'ensemble de la question.

Il n'est pas sans intérêt de voir comment nos exemples, tirés tous du même domaine géographique, se répartissent entre les différents procédés ou types indiqués. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les cas d'agglutination sont bien plus nombreux que ceux de déglutination, le procédé augmentatif est représenté par 47 cas, soit environ $^3/_4$ du total, le procédé inverse seulement par 17 cas, soit à peu près $^1/_4$.

Cette disproportion n'est pas l'effet du hasard, car en cherchant systématiquement des exemples d'agglutination et de déglutination dans tout le domaine des langues romanes, on

trouve partout que les substantifs ont été bien plus souvent augmentés que diminués par leur contact avec l'article.

Quant à l'explication de cette prédominance, elle est bien simple. En théorie, tous les substantifs, quelle que soit leur initiale, voyelle (type *l-endemain*) ou consonne (type : *é-cornes*), peuvent subir l'agglutination, tandis que la déglutination ne peut se produire que dans certaines conditions phonétiques : le mot doit commencer par *l* ou *n* (cas l*eckerli* et n*abe*), ou par *a* (cas *a[midon*), par *o*, *lo*, *la*, etc. On voit qu'un nombre beaucoup plus restreint de mots remplissant ces dernières conditions, la déglutination a forcément moins de prise.

Le second fait qu'il importe de relever, c'est que, parmi les 9 types étudiés, il y en a 3 qui sont de beaucoup plus riches en exemples que les 6 autres. Ce sont tout d'abord les deux types : *lendemain* et *écornes*, remarquables par leur fréquence relative ; ils sont à peu près de même force l'un que l'autre, et forment ensemble environ $^2/_3$ du total. Aucun type de déglutination ne peut rivaliser avec eux ; un seul, celui de *a]midon*, est d'une fréquence notable, englobant $^1/_6$ du total des cas.

Cette statistique sommaire nous permet d'établir certaines conditions dans lesquelles l'agglutination ou la déglutination a lieu et sans lesquelles elle ne se produit pas. Ces conditions sont d'ordre différent : elles concernent avant tout la *composition phonétique* de la syllabe initiale du substantif ; cependant, la fonction et le sens du mot ne sont pas indifférents.

A. Conditions relatives a la forme du substantif :

Sont surtout sujets à l'agglutination avec l'article les substantifs qui commencent par une voyelle quelconque (type : *lendemain*).

Sont sujets à la déglutination les substantifs :

1. qui commencent par *l* (ou *n*), type : *l]écrelet ;*

2. dont la première syllabe est égale à la partie vocalique de l'article défini, type : *a]midon.*

B. CONDITIONS RELATIVES A LA FONCTION DU SUBSTANTIF :

Pour qu'une forme de l'article, plutôt qu'une autre, se soude plus ou moins définitivement au substantif, il faut que ce substantif soit ordinairement employé dans un des deux nombres : ainsi le *lendemain*, *le haut*, *le pis*, *le nombril*, *le hibou*, *le hoquet*, etc., tous mots qui ne sont guère employés au pluriel ; ou alors *les cornes*, *les ciseaux*, *les tenailles ;* les '*étours*' ; *les yeux*, *les œufs*, etc., qui sont surtout ou presque exclusivement employés au pluriel.

Enfin, quant aux conditions qu'imposerait à l'agglutination le sens des substantifs, notre collection ne confirme pas entièrement l'opinion de M. Meyer-Lübke, qui croit que la maladie de l'agglutination n'atteint guère que les mots rares, *Romanische Grammatik*, I, p. 356, car, pour ne citer que quelques exemples, qui oserait appeler rare l'emploi des mots : *yeux*, *escalier*, *horloge*, *cornes*, *lendemain*, *le haut*, *leçon*. En outre, des mots tels que *la hotte*, *le pis*, *abri* expriment des idées très familières à la vie du paysan.

Toujours est-il que de notre soixantaine d'exemples, il y en a une bonne trentaine dont l'usage peut être vraiment qualifié de rare, comme par ex. : *tournis*, *hoquet*, *gerçure*, *chenêt*, *amidon*, *alène*, etc. Pour s'en mieux convaincre, on n'a qu'à prendre un groupe d'idées et à chercher la proportion entre les mots rares et les mots fréquents ; ainsi dans les parties du corps nous trouvons 5 mots rares : *cils*, *narines*, *luette*, *nombril*, *orteil*, contre 3 mots plus ou moins fréquents : *yeux*, *écornes*, *pis*. Parmi les noms d'animaux, la proportion est encore davantage en faveur de la thèse des « mots rares ; » on ne peut pas même considérer le mot *oie* comme étant d'un usage fréquent ; des autres bêtes : *lézard*, *orvet*, *salamandre*, *loriol*, *hérisson*, *hibou*, on n'en parle pas même tous les mois.

Nous ne nous éloignerons donc pas trop de la vérité en disant que, toutes les autres conditions étant égales, un mot

rarement employé a un peu plus de chance de subir l'agglutination qu'un mot d'un usage fréquent.

Ajoutons que les quelques mots d'origine étrangère (*écrelet*, *ègrəfas*, *brəmèl*, *abo*), ou d'origine savante (*léthargie*, *amidon*, *locomotive*) confirment cette façon de voir, car au moment de leur introduction dans le patois la chose qu'ils désignent était nouvelle et rare.

Je me hâte cependant d'ajouter que, si la rareté du mot est pour quelque chose dans l'agglutination, le facteur le plus favorable à produire cet accident de langage, est sans aucun doute le contact intime d'un substantif avec telle forme de l'article plutôt qu'avec telle autre, de là les cas si étonnants au premier abord *les zyeux* et *les écornes*, qui semblent narguer la théorie des « mots rares. »

E. TAPPOLET.

LA BOUA

La bibliothèque du collège de la Chaux-de-Fonds renferme, réunies dans un portefeuille, 41 pièces patoises ou relatives au patois, qui sont de la plus haute importance pour la connaissance de l'ancienne langue, aujourd'hui absolument éteinte, de la Montagne neuchâteloise. Cette collection constitue le N° 7639 du catalogue manuscrit. Elle a été composée jadis par Célestin Nicolet, dont les héritiers ont eu la bonne idée de la déposer à la dite bibliothèque, sauvant ainsi ces précieux papiers de l'oubli. Plusieurs de ces documents sont inédits, notamment les petits vocabulaires, dont l'un contient entre autres des mots très rares, par exemple des noms de plantes, etc., qui figurent sous les N°s 7 à 15. C'est d'une pièce de vers humoristique que j'aimerais aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

Elle est intitulée *La boua* (la lessive), émane de feu l'avocat Auguste Bille[1], et se rencontre quatre fois dans le recueil, sous les N°s 25, 32 *a* et *b*, et 33. Disons tout de suite que les N°s 25, 32 *a* et 33 sont identiques, sauf les variantes orthographiques inévitables dans la copie de documents patois. Comme la façon d'écrire les dialectes n'a jamais subi l'influence des académies, chacun est libre de suivre ses goûts et préjugés. Ce qui frappe davantage, c'est la grande indépendance du texte donné sous le N° 32 *b*. Nous pouvons distinguer, comme pour les grandes épopées de l'ancienne littérature française, plusieurs familles de manuscrits, que j'appellerai les familles *A* (N°s 25, 32 *a*, 33) et *B* (N° 32 *b*). Lequel de ces deux groupes repose sur la bonne tradition, et représente le plus fidèlement l'original ? Comme, au fond, toute poésie populaire est sujette à des remaniements arbitraires, cette question n'est pas sans intérêt, et l'on voudra me permettre d'étudier, à la manière des philologues, les rapports qui existent entre les variantes de texte de notre petit poème, tout moderne et tout patois qu'il soit.

Le comité du patois neuchâtelois a reproduit le morceau dans le volume que je viens de citer en note, p. 131, d'après le N° 32 *b*. Etait-il bien inspiré en préférant cette rédaction ? Notons dès à présent que la copie du *Patois neuchâtelois* a sauté le huitième vers de la rédaction *B*, de sorte que la rime *gôdillon* se trouve sans correspondance. Je ne critique pas la transcription souvent erronée. Quant aux variantes de texte, le lecteur verra plus loin quelle confiance elles méritent.

---

[1] Quant à l'auteur, Lucien Landry parle, dans une note du volume *Le patois neuchâtelois*, Neuchâtel, Wolfrath, 1894, p. 131 : de « l'esprit piquant, humoristique à l'excès, de ce bossu à l'air chétif, mais qui avait su se faire une place distinguée dans la société des femmes d'esprit et élégantes de la Chaux-de-Fonds ». Voir, du reste, la biographie de l'avocat Bille, par John Clerc, dans le volume publié à l'occasion du *Centenaire de l'incendie de la Chaux-de-Fonds*.

Voici maintenant les deux principales formes de notre poème, d'après les leçons des Nos 25 et 32 *b* du recueil de la Chaux-de-Fonds. Je laisse de côté les leçons des autres représentants de la famille *A* et du *Patois neuchâtelois* qui n'offrent que des variantes orthographiques.

Famille A, No 25.	Famille B, No 32 *b*.
La boua.	**La boua.**
Assetoue qué vo fatait la boua	*Ass'toû que voz fâtet la boua,*
On peu konta su on neva.	*On peut comptá su on nèva :*
Se vo povie vo z'a passa	*Ça sarait donc gros bein djobiâ,*
Sa sarait grau bein djobia.	*Se voz povie voz à passâ.*
5. *Ma peinso bin que vo n'ie pieu*	*Mâ peinso bein que voz n'ie pieu*
Ne paneman. ne liasseu,	*Ra d'pânne-mans. ne de liasseux,*
Ne pannemor, ne manti	*Ra d'mouotchus, ne de gôdillons,*
Ne muodchu, ne gaudillon	*De tchaussets, ne de galeçons,*
Ne tchaussait, ne galeçon	*Pieu d'pânne-mors, ne de d'vanties,*
10. *Ke ne saia to cointchi.*	*Pieu de ra. que n'seit to cointchic.*
Voutre bœube a knio le tchemin	*Voûtre boueube à kniot le tchemin,*
Et voutrait feuilletait assebin	*Et voûtret feuill'tets assebein.*
Asse qu'on dit pa dvouai dchi no	*A ce qu'é dia pa d'voai tchi noz.*
Et i ne le kreyo que tro.	*Po met, i ne l'creyo que trop ;*
15. *Lait djouvenait dja danondrait,*	*C'est qu'let djouv'nets djas d'anondret,*
(*Ke ne sontu tu a kumottet*)	(*Que ne sont-u tu à cu mottet !*)
Baillia treviaige pieu dovraige	*No bailla baicoûp pieu d'ovraidge*
Ke se nétait du tin don viaige.	*Qu'on n'à faisait u teims d'on viaidge.*
Dieu no beugne !... attate on poue,	*Voz n'sarie donc attadre on poue.*
20. *I sou greugne kma on petoue !*	*To ça m'fâ greugn' kma on petouc ;*
Ma, kma ne le sarait on pas	*Eh ! kma ne le sarait-on pa,*
A reveyant de tau névas	*A reveyant de taux nèvas :*
Damatie qu'avouai le bétain	*Damati qu'avoai le bé teims*
No saran kasi u tchautain	*No saran quasi u tchaud-teims.*
25. *Ma no volein espéra*	*Mâ páchasse ! i voui espérâ*
Ki revadra aprè voutra boua.	*Qu'après voutra boua, l'bé r'vadra.*

On trouvera plus loin la traduction des deux rédactions. En confrontant *A* et *B*, on remarquera qu'ils se correspondent vers pour vers, sauf les lignes 3 et 4, interverties dans *B* et le vers 7 de *A* (rime *manti*) qui doit évidemment passer après 9 pour former la rime plate avec *cointchi*. Il s'agira là d'une irrégularité, voulue ou non, du type *A*. Sous ce rapport, *B* offre une régularité parfaite. De plus, dans *B* la ponctuation est plus soignée, et les mots sont plus intelligibles, parce qu'on a eu soin d'ajouter les signes de la flexion [1], d'orthographier plus à la française [2], de mieux rendre les sons patois [3] et, enfin, de séparer convenablement les mots [4]. A plusieurs formes et mots rares du texte *A* correspondent des expressions plus claires de *B*, ainsi à *treviaige* (vers 17) *baicoûp*, à *attate* (vers 19) *attadre*. Outre cela, le sens est plus lié, les idées se tiennent mieux dans la rédaction *B* [5]. Ainsi, cette dernière forme du morceau paraît se recommander à tous égards et être plus digne de confiance, et il semble que les rédacteurs du *Patois neuchâtelois* aient bien fait de s'en tenir à ce texte.

Mais nous allons examiner nos variantes plus en détail. Pour quel motif le type *B* offre-t-il par exemple, au vers 10, pour : *ke ne saia to cointchi*, ceci : *pieu de ra, que n' seit to cointchie ?* Je ne me serais peut-être pas tout de suite rendu compte de la cause de cette différence, et de tant d'autres, si je n'avais trouvé dans le manuscrit N° 25 au-dessous de chaque mot un ou plusieurs petits traits d'une autre encre que le morceau

---

[1] Cf. *B : voz, peut, pânne-mans, liasseux, feuill'tets*, etc., vis-à-vis de *A : vo, peu, paneman, liasseu, feuilletait*, etc.

[2] Ainsi *B : gros, comptâ, voz à, trop, taux, bêteims, tchaudteims, quasi*, etc., vis-à-vis de *grau, konta, vo z'a, tro, tau, bêtain, tchautain, kasi*, etc.

[3] *B : ass'toû, fâtet, comptâ, mouotchus*, tch*i*, *boueube, ovraidge, viaidge*, etc., à côté de *A : assetoue, fatait, konta, muodchu*, dch*i*, *bœube, ovraige, viaige*, etc.

[4] Cf. *A : dvouai, danondrait, sontu* et *B : d'voai, d'anondret, sont-u*.

[5] Voir les vers 3-4 de *B* = 4-3 de *A* et surtout les deux vers 19.

même, et trahissant que quelqu'un s'est ingénié à compter les syllabes de ces vers. Grâce à ce système, ce critique inconnu est arrivé à constater que les vers comptent de 7 à 10 syllabes. Le vers : *ke ne saia to cointchi* en a 7, le vers 2 : *on peu konta su on neva* en a 8, le vers 17 : *Baillia treviaige pieu dovraige* en a 10. Pauvre avocat Bille ! Cette fois les rieurs ne sont pas de ton côté ! Ta satire serait plus mordante en prose qu'en vers !

C'est donc pour régulariser la pauvre métrique de notre avocat qu'un inconnu a refait tout son poème. On comprend du coup que *B* est dérivé de *A*, non vice-versâ, car personne n'aurait pu s'aviser de gâter une poésie à octosyllabes réguliers en la réduisant à la métrique boiteuse que nous avons vue. On se demande toutefois s'il n'y aurait pas moyen de sauver l'art de l'avocat Bille en supposant qu'il soit l'auteur de *B*, non de *A*, et que cette mauvaise rédaction soit due à quelque reproduction inexacte faite de mémoire.

Il n'en est rien cependant. *A* représente bien l'original et ces vers sont plus réguliers qu'ils ne semblent l'être de prime abord. L'auteur de *B* ne s'est pas aperçu que la pièce est composée tout entière en vers de 7 syllabes et qu'en la remaniant il en a faussé le caractère vraiment patois. L'avocat Bille n'avait consulté que son oreille en scandant ses vers, il n'avait compté que les syllabes qui se prononçaient réellement, se fondant ainsi sur la métrique naturelle, la seule bonne. La reconstruction phonétique que je fais suivre en fournira la preuve. Pour arriver à découvrir des vers de 7 à 10 syllabes, l'inhabile remanieur a été obligé d'employer et d'abuser du système métrique de la langue littéraire, en comptant par exemple comme trois syllabes *muodchu*, *viaige*, etc., qui n'en ont réellement que deux et une. Le mot *bœube* (vers 11) forme pour le nouveau rédacteur trois syllabes, quoique placé devant une voyelle, tandis qu'il se prononce en une seule émission de voix. Ce qui paraissait une infériorité de *A*, l'apparente irrégularité du rythme, tourne tout à son avantage, et témoigne en faveur des facultés d'observation de l'auteur. Le rédacteur de

B, au contraire, a fait œuvre de dilettante mal inspiré, en comptant les syllabes patoises comme des syllabes de tragédie de Corneille. Je ne nie pas que certains vers de Bille ne soient un peu raboteux : sa poésie est rude comme le climat de la Chaux-de-Fonds, mais elle est d'allure franche et dégagée. Quant à la ponctuation négligente, à l'orthographe inconstante et inexacte, elles devaient déjà nous avertir que le type *A* était plus voisin de l'original que *B*. Aux commentateurs le soin de ponctuer rigoureusement ! Tant que le morceau se *dit*, tant que la parole vibre, elle trouve toute seule l'intonation voulue. Mais la forme écrite qui la remplace plus tard a besoin de tous les apprêts de la grammaire. Le manuscrit N° 25 cherche à rendre les sons patois directement, sans égard à l'orthographe française. Si on écrit *vo z'a passa*, c'est que le *z* commence en réalité la seconde syllabe, comme dans les mots français *vous en passer*, si l'on observe bien. On a écrit *tro* sans *p*, *feuilletait* sans *s* à la fin, parce que ces *p* et *s* n'ont laissé aucune trace dans la langue parlée. Loin d'accuser le scribe de *A* d'inexactitudes, on le louera de cet essai de transcription plus ou moins phonétique. Le vrai connaisseur du patois préfère l'aspect rustique et primesautier de l'orthographe de *A* à la couleur française de la rédaction *B*. Il attachera surtout plus d'importance aux vieux mots *treviaige*[1], etc., qu'à leurs successeurs *baicoûp*, etc. La rédaction *B* contient, en revanche, une ou deux formes dont l'authenticité patoise est plus que douteuse, comme *dia*, *faisait* des vers 13 et 18.

On voit combien les apparences trompent. Ce qui avait l'air d'un texte régulier et soigneusement établi, n'est qu'une mauvaise contrefaçon. Le fait que deux autres copies trouvées à la Chaux-de-Fonds (les N°s 32 *a* et 33) représentent la même tradition que *A* confirme notre opinion que cette famille reproduit le plus fidèlement l'original. Cet original s'est-il perdu ? Il est

---

[1] *Treviaige* n'est du reste qu'une façon arbitraire d'écrire *trê viédj'* = trois fois, ce que le rédacteur de *B* n'a pas reconnu.

permis d'en douter. Au verso du manuscrit 25 on lit la dédicace suivante, écrite de la même main : La Boua, *à Mme Françoise B., née W., par Ate Bille.* Allons-nous trop loin en supposant que c'est la lessive de Mme Françoise B., née W., qui a inspiré l'avocat Bille et que le manuscrit 25 en est l'autographe ?

RECONSTRUCTION PHONÉTIQUE

La bouạ.

As'toū k' vò fạ̄tè la bouạ,
On pœ̄ kontā su on nèvạ ;
S' vò pòvī vò-z-a passā,
Sa sarè gró bin djóbyā.
5. *Mā pinso bin k' vò n'ī pyœ̄*
Nə pan.nə-man nə lyassœ̄,
Nə pan.nə-mòr nə mantī,
Nə mouòtchu nə gódilyon,
Nə tchọssè nə galəsson
10. *Kə nə sạya to kouintchī.*
Voutrə bouᵉb' a knyò lə tch'min
È voụtrè fœly'tè ass'bin,
As' k'on di pa dvoué tchi nò,
È i nə lə krèyo k' trò.
15. *Lè djoụv'nè dja d'anondrè*
(Kə n'son-t-u tu a ku-mòtè !)
Bạlya trè vyédj' pyœ̄ d'òvrédj'
K' sə n'ètè du tin d'on vyédj' !
Dyœ̄ nò bœ̄ny' !... atạt' on pou :
20. *I sou grœ̄ny' kma on pətou !*
Mā, kma nə l' sarè-t-on pā
A r'vèyạn də tó nèva,
Damatī k' avoué l' bé tin
Nò sarạn kazi u tchó-tin !
25. *Mā nò vòlin èspèrā*
K'i r'vadrạ apré voutra bouạ.

TRADUCTION.

La lessive.

Aussitôt que vous faites la lessive,
On peut compter sur une tombée de neige ;
Si vous pouviez vous en passer,
Ce serait très bien combiné.
5. Mais je pense bien que vous n'avez plus
Ni essuie-mains ni draps de lit,
Ni serviettes ni nappes,
Ni mouchoirs ni jupons,
Ni pantalons (bas ?) ni caleçons
10. Qui ne soient tout sales.
Votre fils en connaît le chemin
Et vos filles aussi,
A ce qu'on dit « par devers chez » nous,
Et je ne le crois que trop.
15. Les jeunes gens d'à présent
(Que ne sont-ils tous le derrière nu !)
Donnent trois fois plus d'ouvrage
Que ce n'était (le cas) du temps d'autrefois.
Pour l'amour de Dieu ! (« que Dieu nous bénisse ! »)
[Attendez un peu :
20. Je suis chagrin comme un putois !
Mais, comment ne le serait-on pas
En revoyant de telles tombées de neige,
Attendu qu'avec le beau temps
Nous serions presque à l'été !
25. Mais nous voulons espérer
Qu'il reviendra après votre lessive.

Traduction des principales variantes de B : v. 6 et suiv. *ra* = rien, v. 9 *d'vanties* = tabliers ; v. 13 *à ce qu'é dia* = à ce qu'ils disent ; v. 14 *po met* = pour moi ; v. 19 *voz n'sarie* = vous ne sauriez ; v. 25 *pâchasse* = patience ; v. 26 *l'bé* = le beau.

L. GAUCHAT.

TEXTES

—✣—

I. A la tsèri [1].

(Patois de Rovray, Gros-de-Vaud.)

Lò pèrə (*kə tin lè kòrnè* [2]). — *Lè sin nò òra ?*

Lò valè (*k'akoulyè*). — *Krèyò k'òyi....*

Lò pèrə. — *È bin, alin ! Dyu nò konduizè !*

Lò valè (*in-n-èχatin* [3]). — *I ! Kòlī* [4], *Mānī* [4] *!... Dèvan !... Markī* [4] *!...*

Lò garson (*kə min.nè lò Marki, dèvan*). — *I ! Markī !...*

Lò pèrə (*kan san zu on bè*). *òhā ! hæ̃ ! Vouè kə vòlyan arètā !... òhā ! hæ̃ !... on dərè kə san ti sòr !... ælā !...*

TRADUCTION

Au labour

(avec trois hommes et trois chevaux).

Le père (qui tient les mancherons). — Y sommes-nous, maintenant ?

Le fils (qui chasse [les chevaux]). — Je crois qu'oui....

Le père. — Eh bien, allons ! Dieu nous conduise !

Le fils (en faisant claquer son fouet). — Hue ! Coli ! Mani !... Devant !... Marquis !

Le domestique (qui mène Marquis, devant). — Hue ! Marquis !...

Le père (quand ils ont été un bout), — Halte ! Arrêtez ! Ouais qu'ils veulent arrêter !... Arrêtez ! Arrêtez !... On dirait qu'ils sont tous sourds !... Arrêtez !...

Lò valè. — *òhā ! hæ̃ !...*

Lò garson. — *hæ̃ !...*

Lò pèrə (*tan kə pæ̃ gæ̃lā*). — *Vò nə vèdè pa kə lò Māni l'è inkòbyā ! bòrgnò kə v'ītè !... Sə n'avè rin də, l'alavan dinchə kanty'æ̃ bè !*

Lò valè (*apri avè dèkòbyā lò Māni*). — *Ardi ! òra !*

Lò père (*dèvan d'arəvā æ̃ bè*). — *Alin ! Kòlī, Manī, Markī !... Kòrādzò ! Dèvan, dèrè ; ti trè parè*[5] *!...*

Lò valè (*in arəvin æ̃ bè*). — *Ardi æ̃ bè ! dèvan, dèrè ; ti trè parè !*

Lò garson. — *Vin... Markī ! Kòrādzò æ̃ bè !*

Lò pèrə. — *òhā ! hæ̃ ! N'alæ̃dè pa pye lyin, nə fin òna tsintrə*[6] *! Nə volyin pa troupā la nòval' èsparsèt' æ̃ vəzin Tyénə... (a son valè kan l'an zu rèpyantā la tsèri) Pæ̃za ! nə vin tru tæ̃zou ! Pæ̃za, tè dyò !*

Le fils. — Arrêtez ! Halte !...

Le domestique. — Halte !...

Le père (tant qu'il peut crier). — Vous ne voyez pas que [le] Mani [il] est pris dans ses traits ! borgnes que vous êtes !... Si je n'avais rien dit, ils allaient ainsi jusqu'au bout !

Le fils (après avoir démêlé [le] Mani). — Hardi ! à présent !

Le père (avant d'arriver au bout [du champ]). — Allons ! Coli, Mani, Marquis !... Courage ! Devant, derrière ; tous trois pareils !

Le fils (en arrivant au bout [du champ]). — Hardi au bout ! Devant, derrière ; tous trois pareils !

Le domestique. — Viens... Marquis ! Courage au bout !

Le père. — Halte ! Halte ! N'allez pas plus loin, nous faisons une *chintre !* Nous ne voulons pas piétiner la nouvelle esparcette du voisin Etienne... (à son fils quand ils ont eu planté à nouveau la charrue) Pèse ! nous allons trop peu profond ! Pèse, je te dis !

Lò valè. — *Yə pẹ̀ẓò!*

Lò pèrə. — *Pẹ̀ẓa onkò mé!*

Lò valè. — *Pẹ̀ẓò tan kə pu!...*

Lò pèrə. — *Mè asəbin! Mā on nə lè fā pa pipétə*[7]*!... On rintsə*[8]*!... Rèkọulè!...*

Lò valè (*in tənyin lò mandzò dè s'n èkourdja dèvan la tīta è tsèvó*). — *Troukə! Kòlī! Mānī!...*

Lò garson. — *Troukə! Markī!*

Lò pèrə (*ã̄ tòr*[9] *d'apri, in vərin ã̄ bè*). — *Yó alā vò òra?... òtā! A la rāyə!*

Lò valè. — *A la rāyə! Kòlī! Markī!*

Lò pèrə (*a son valè*). — *Tsạnpa! Busa fẹ̀rmò!* (*on pou pyə lyin*) *Tirə on bòkon!* (*apri*) *Pa sə rịdò: n'akròtsin òna pyèra!... Lāᵃ! Lāᵃ!...*

Lò valè. — *Lāᵃ! Lāᵃ! Kòlī! Manī!...*

Lò garson. — *Lāᵃ! Markī!...*

Le fils. — Je pèse!

Le père. — Pèse encore davantage!

Le fils. — Je pèse tant que je peux!...

Le père. — Moi aussi! Mais on n'avance à rien!... On ne laboure plus!... Recule!...

Le fils (en tenant le manche de son fouet devant la tête des chevaux). Reculez! Coli! Mani!

Le domestique. — Recule! Marquis!

Le père (au tour d'après, en tournant au bout [du champ]). — Où allez-vous à présent?... A droite! Au sillon!

Le fils. — A la raie! Coli! Marquis!

Le père (à son fils). — Appuie! pousse ferme! (un peu plus loin) Tire un peu! (ensuite) Pas si fortement: nous atteignons une pierre!... Doucement! Lentement!...

Le fils. — Lentement! Lentement! Coli! Mani!

Le domestique. — Lentement! Marquis!

Lò pèrə. — *òtā! òtā! (apri kótyè kanbāyè). — Ouè! ouè!... Nə van jamé kè d'òn-n-èkstrémə a l'ótra!... (a son valè). Alin! fā lè budzi; k'on pouésè fini sī tsan ouè.*

Lò valè (*in-n-èkourdzin lè tsèvó*). — *Alin, tsarọpè! Dèpatsin nò!*

Lò pèrə (*kə vouètè dā̃ kòté dā̃ garson*). — *Ouè! Markī!... Vouètə vè yó va!... L'è lò tsèvó kə tè min. nè!*

Lò garson (*din sa katsèta*). — *N'a jamé tò bòrdənā...*

Lò pèrə (*k'a òyu*). — *Lè vīlyò dəzan kə yon kə nə savè pa bramā nə valyè rin pò təni lè kòrnè!...*

. . . . . .

Lò pèrə (*è-z-invəron dè midzò*). — *Dèpondè mè χā̃ bītè!... L'è bon pò sta vouarba* [10].

(*Lò valè è lò garson dèpyèyan, pu dzin è bītè van sè rèpétrè.*)

Le père. — A droite! A droite! (après quelques enjambées) A gauche! A gauche! Ils ne vont jamais que d'un extrême à l'autre!... (à son fils) Allons! fais-les bouger [afin] qu'on puisse finir ce champ aujourd'hui.

Le fils (en fouettant les chevaux). — Allons, paresseux! Dépêchons-nous!

Le père (qui regarde du côté du domestique). — A gauche! Marquis!... Regarde donc où il va!... C'est le cheval qui te mène!

Le domestique (à voix basse [dans sa poche]). — [Il] n'a jamais tout grondé....

Le père (qui a entendu). — Les anciens disaient que celui qui ne savait pas crier [réprimander] ne valait rien pour tenir les mancherons.

. . . . . .

Le père (à l'approche de midi). — Dételez-moi ces bêtes!... C'est bon pour cette matinée.

(Le fils et le domestique détellent, puis gens et bêtes vont se repaître.)

NOTES

1. *alā a la tsèri*, aller labourer avec la charrue ; *pyantā la tsèri* (planter la charrue), labourer ; *inrèyi*, commencer à labourer.

2. Celui qui, avec la charrue vieux système, « tenait les cornes, » prenait en quelque sorte, en empoignant les mancherons, le bâton de commandement. Aussi cette place était-elle presque toujours occupée par le chef de famille.

3. J'ai fait la remarque, dans le Gros-de-Vaud, que les personnes qui depuis longtemps ont abandonné l'usage du patois, le retrouvent chaque fois qu'elles s'adressent aux animaux, ainsi que lorsqu'elles sont en colère ou ont seulement un mouvement d'impatience.

4. Nom de cheval.

5. C'est-à-dire en tirant tous les trois pareillement, d'égale force.

6. *tsintrə*, s. m. (*atsintri*, v.) = l'extrémité du champ, que l'on laboure dans le sens de la largeur, afin de ne pas empiéter avec l'attelage sur la propriété du voisin.

7. *Nə pa lè férə pipétə* = n'y influencer en rien ; *nə mè fā pa pipétə* = cela m'est indifférent.

8. *rintsi* ou *férə on rin* = passer avec la charrue sans labourer.

9. *on tòr dè tsèri* = (un tour de charrue) deux sillons en longueur du champ creusés en sens opposé. Il faut, pour les creuser, faire *le tour* du champ.

10. *on-na vouarba dè tsèri* = le temps que l'on reste au labour sans dételer ; de là l'expression, pour désigner un travail quelconque long à terminer : *l'in-n-a pò on-na vouarba dè tsèri* = il en a pour longtemps.

OCTAVE CHAMBAZ.

II. Lou fachon dè la bénichon.

Dialogue de deux commères en patois de la Veveyse (Fribourg).

Dyu vò-j-édè, Goton[1] *!*

— *Bon viprou, Tsika*[2] *! Tè fó chòbrå*[3] *ouna ouèrba è vini agòϑå*[4] *la mòϑårda*[5].

— *Dyou på na, on-n-è churå bin bènirajè kᵊ chè achtou in-n-an*[6]. *On chè balyè ink' tan dè pinna, pu rin....*

— *Få to parè galyå piéji dè rèvèr' la moϑårda, lou papè a la bèya*[7], *dè tròchå kótyè bunyè*[8] *è puϑè on talyon*[9] *dè kuchóla*[10].

— *Ouna råva*[11] *! N'a tyè lou fachon kᵊ mè rètravè lou kā*[12]. *Lou myò n'irè ink' rin kᵊ valyè. La mòϑårda n' pᵊkè rin kᵊmin lè-j-ótri kou, krèyé jèmé dè fér' a krouchᵊlyi lè brᵊchi*[13],

---

TRADUCTION

— Dieu vous aide, Marguerite !

— Bon soir, Françoise ! Il te faut rester un instant et venir goûter la moutarde.

— Je ne dis pas non. Assurément, nous voilà bienheureuses qu'elle soit bientôt passée (cette bénichon). On se donne tant de peine, puis rien....

— On a cependant bien du plaisir à revoir la moutarde, le ragoût de mouton, à manger quelques beignets et un morceau de cuchôle.

— « Une rave. » (Pas du tout.) Il n'y a que le (*façon*) hachis de chou qui me fasse plaisir. Le mien n'était absolument pas réussi. La moutarde n'a plus le piquant de jadis, je ne croyais

òou dzoa d'òra lou chukrou nᵃ chukrè på ouna frèja, n'è dyòra tyè dè la chó. Tò chin n'è rin, n'irè tyè mon fachon !

— *Ma ! chin m'èϑounè kə t'óchè mankå ton fachon, kar tə chå pròou bin koujᵃnå ! Pòr mè, pu dᵃrə kə lə myò lyè-j-ou fèrmou bon.*

— *A ! chóplyé, di-mè kᵃmin t'å fé !*

— *Mè chu tᵃrya pri*[14] *dè Fanchon, dᵃmindzᵃ....*

— *Fanchon lya gran tin fikòtå*[15] *pè lou kabarè, lya adı tòtè lè tchanϑè.*

La vòoudèja, jèmé cha katèlᵃna[16] *lya mankå.*

— *Achᵃ, mè chu fét' a rèmòrå*[17] *la rèϑèta*[18] *dou fachon, è lyé galyå bin rèouchè.*

— *Ouåra bon ! tè fó la mè tsigå*[19] *pò l'an kᵃ vin.*

— *M'a tan rèkᵃmandå dè la ouèrdå, tᵃ n'òoudri på mè vindr'.*

— *A kó lᵃ di-ϑou ?*

---

jamais arriver à donner du croquant aux *bricelets*, aujourd'hui le sucre ne sucre plus du tout, ce n'est bientôt que du sel. Mais tout cela n'est rien, s'il n'y avait mon (*façon*) hachis de chou.

— Mais ! cela m'étonne que tu aies manqué ton « fachon, » car tu sais très bien faire la cuisine ; pour moi, je puis dire que le mien a été bien bon.

— Ah ! s'il te plaît, dis-moi comment tu as fait !

— Je me suis approchée de Fanchette dimanche....

— Fanchette a longtemps préparé les petits plats au cabaret, elle a toujours toutes les chances. La sorcière ! jamais sa rave de sainte Catherine ne lui a manqué.

— Aussi, je me suis fait rappeler la recette du hachis de chou et j'ai parfaitement réussi.

— Voilà qui est bien ! tu vas me la passer (donner la recette) pour l'an prochain.

— Elle m'a tant recommandé de la garder (pour moi), tu n'iras pas me trahir.

— A qui le dis-tu ?

— E bin, fó kᵊminχi a pòrbulyi lè-j-èrbè, pu on lè bᵊtè a èpourå chu on tèvi, lè fó adon tsaplyå fin. nè avoué lou kuti brᵊchè[20]*. On lèy puϑè la chó è on tsaplyè dèy kuvè dè-j-inyon è dèy piti-j-inyon. Du ink' tᵊ lè påchè òou burou, tᵊ lèy bᵊtè on bòkon dè mouchkata. E adon lou tò din la pīla.*

— M'in vé chin bᵊtå chu on bòkon dè papè. Adyu, Goton !

— Bouna né, Tsika ! A rèvèr' !

— Eh bien ! on commence par faire bouillir parfaitement les herbes (choux), puis on les laisse égouter sur un disque. On les coupe alors bien fines avec le couteau à deux mains. On les saupoudre de sel et on hache des tiges d'oignons et des petits oignons. Puis tu les passes au beurre et tu y mets un peu de noix de muscade. Et alors le tout dans la casserole.

— Je m'en vais le mettre sur un bout de papier. Adieu, Marguerite !

— Bonsoir, Françoise, au revoir !

NOTES

[1] *Goton* est un abréviatif du diminutif *Margoton*, petite Marguerite. — [2] *Tsika,* Françoise, rappelle l'italien *Franciska.* — [3] *Chòbrå*, demeurer, rester, s'arrêter un peu longtemps. — [4] *Agòϑå la mòϑårda*, goûter la moutarde, ou *agòϑå la bénichon*, goûter la *bénichon*, sont les expressions dont on se sert pour inviter à un repas de bénichon. — [5] *Mòϑårda*, préparation dans laquelle on fait entrer de la farine délayée, du vin cuit et les graines du *Sinapis nigra L.*, qui lui donnent un goût piquant. Les cuisinières mettent tout leur soin à obtenir une *moutarde* piquante. Cette préparation est ordinairement servie avec le beurre. — [6] *In-n-an, en avant*, être en avant, être bientôt passé. On dit d'un malade qui ne peut plus sortir : *pòou på mé in-n-an*, il ne peut plus en avant. — [7] *Papè a la bèya*, ragoût de mouton, c'est le plat par excellence de la *bénichon. Bénichon* vient de *benedictionem*, cette réjouissance coïncidait autrefois avec la fête de la dédicace ou de la *bénédiction* de l'église paroissiale. —

[8] *Bunyè*, beignet, pâtisserie inévitable de la bénichon. — [9] *Talyon*, du verbe *talyi*, couper, désigne une tranche de pain, de gâteau, etc. — [10] La *Kuchóla*, pain pétri avec du lait et du beurre, fait nécessairement partie des accessoires de la *bénichon*. — [11] *Ouna rāva!* une rave, expression pittoresque qui indique une désapprobation, un mépris. *Nᵊ vó pâ ouna rāva*, il ne vaut pas une rave, il ne vaut absolument rien. — [12] *Rètròvâ lou kā*, retrouver le cœur, se dit des mets qui font plaisir, alors qu'on paraît n'avoir goût à rien. — [13] *Brᵊchi*, bricelet, croquettes préparées avec une farine très pure, de la crème et du sucre. — [14] *Chè tᵊri pri*, se tirer près, s'approcher doucement, câlinement, avec l'intention d'obtenir une faveur. — [15] *Fikòtâ*, sans doute altéré de *frikòtâ*, dérivé de fricot. — [16] *Katèlᵊna*, de Catherine ; le soir de Sainte-Catherine, on prend une rave, on coupe l'extrémité de la racine que l'on creuse. On remplit la cavité de terre et on y fait un semis ; la rave est suspendue au plafond. Bientôt les feuilles commencent à pousser, se dressent autour de la rave et forment une jolie touffe de verdure, que l'on salue avec plaisir comme première messagère du printemps. On donne encore ce nom à une courge que l'on évide et dont on découpe l'écorce de manière à représenter une tête de mort. A la nuit tombante, une bougie est fixée au fond de la courge, que l'on va déposer sur une borne dans les champs ou aux croisées des chemins, afin d'effrayer les passants. — [17] *Rèmòrâ*, rappeler, *rèmouér'*, la mémoire. — [18] *Rèϑèta*, recette : une femme habile est appelée *ouna fèmala dè rèϑèta*. — [19] *Tsigâ*, glisser en cachette. Ce verbe indique aussi l'acte des marqueurs à la cible, de l'allemand *zeigen*. — [20] *Kuti brᵊchè*, « couteau bercet, » le couteau à deux mains est balancé comme un berceau.

HUBERT SAVOY.

LES NOMS DES VENTS

DANS LA SUISSE ROMANDE

Recherches étymologiques.

—✣—

I. Ubèr'.

Le mot « *uberre* » est très familier à tout Neuchâtelois. Il désigne généralement un vent un peu chaud venant du Sud pour les habitants du Val-de-Travers ou de la Montagne neuchâteloise, du Sud-est pour ceux du Val-de-Ruz. On croit pouvoir l'identifier avec une espèce de *föhn* adouci. Cette question regarde plutôt les naturalistes, auxquels nous laissons volontiers le soin de rechercher l'origine atmosphérique de ce vent. Nous nous bornerons à préciser l'emploi lexicologique de son nom et à en discuter l'étymologie la plus probable. Dans le langage ordinaire, l' « *uberre* » est l'opposé du « *joran*, » vent qui descend des pentes du Jura, tout comme le « *vent* » désigne la direction opposée à celle de la « *bise.* » On rencontre le mot « *uberre* » dès les plus anciens documents d'archives, où il sert à indiquer la situation d'une terre, etc. [1].

Tout essai étymologique doit se baser en première ligne sur les sons. Comme il s'agit d'un nom exclusivement neuchâtelois (voir une petite restriction plus loin), c'est dans le système phonétique de ce canton qu'il faudra chercher la solution de l'énigme. Nous diviserons donc le mot en ses deux éléments,

---

[1] « *Ab auberreria seu oriente* » dans un document de 1456 (Lausanne), dans d'autres documents le mot désigne plutôt le vent du Sud.

le radical *ub-* et le suffixe *-erre*. Comme tous les *p* ou *b* latins entre voyelles ont donné un *v* dans tous nos patois, cf. *rapa* = *rāv'*, *faba* = *fāv'*, etc., le *b* de notre mot doit venir d'un mot allemand ou d'un *b* appuyé, c'est-à-dire précédé en latin d'une autre consonne. L'allemand, ne possédant aucun mot semblable, est hors de cause. Nous nous demandons ensuite quelle peut être l'origine de l'*u* atone. Choisissons par exemple le vocabulaire de Savagnier dans le Val-de-Ruz et réunissons un nombre suffisant de mots présentant les mêmes conditions. Nous trouverons ainsi les sources du son *u* en syllabe antétonique. L'*u* peut provenir de la syllabe tonique, comme dans *rudj'* (rouge) : *rudjèt'* (espèce de prune), ou d'un *u* long latin, comme dans *djudjīᵊ* (juger), *durā* (durer), etc. Puis nous rencontrons *u* pour le groupe latin *ul* ou *ol* + consonne, comme dans *addulcire* = *adussī* (adoucir), *auscultare* = *akutā* (écouter), *sulphurare* = *suprā* (soufrer), *ultra* = *utr* (outre, forme proclitique). *bullicare* = *budjīᵊ* (bouger), *cultellu* = *kuté* (couteau), *collocare* = *kutchīᵊ* (coucher), *pulveraria* = *pudrīᵊr'* (poudrière), etc. Le son *u* peut ensuite dériver de *i* devant labiale, comme dans *sibilare* = *subyā* (siffler). Enfin, *u* tire son origine du groupe *al* + consonne. C'est le cas le plus fréquent et, de plus, cette évolution est spécialement neuchâteloise. Comme preuve, je citerai les formes suivantes : *ad* + article *l* pour marquer le « datif », par exemple *u fouᵊ* = « au feu », *saltare* = *sutā* (sauter), *faldare* = *fudar'* (tablier), *salvaticu* pour *silvaticu* = *suvādj'* (sauvage), *Salvani...* pour *Silvani...* = *Suvanyīᵊ* (vieux nom de *Savagnier*), *caldaria* = *tchudīᵊr'* (chaudière), *calceare* = *tchussīᵊ* (chausser), *calceonaria* = *tchussnīᵊr'* (faiseuse de bas), *salsicia* = *sus'* (pour **sussᵊssə*, saucisse), *calcare* = *tchutchīᵊ* (presser), *falcariu* = *futchīᵊ* (« faucher » = manche de la faux), *ad illu turnu* = *utòr'* (autour), etc. Avant de nous décider pour une étymologie de « *uberre* » contenant le groupe *al*, tâchons d'écarter les autres combinaisons de sons. La voyelle *u* n'est guère due à l'influence d'un *u* tonique, puisque nous n'avons pas de mot simple auquel cor-

responde « uberre », les cas de *u* remontant à *ū* ou *i* latins sont extrêmement rares. Comme le *b* indique qu'une consonne est tombée devant ce son, nous disposons encore des éventualités de *ul*, *ol* + consonne ou de *al* + consonne. La phonétique est un instrument de travail trop perfectionné pour nous laisser longtemps dans l'embarras. Tous les patois n'obéissent pas exactement aux mêmes règles. Ainsi à la Montagne neuchâteloise *ul*, *ol* + consonne aboutissent à *ou*, non à *u*, et l'on dit à La Brévine : *akoutā* (écouter), *kouté* (couteau), *koutchī* (coucher), etc. ; *al* + consonne y donne régulièrement *ó* : *sótā* (sauter), *tchódīᵊr'* (chaudière). Le vent dont nous cherchons l'origine s'appelle à la Montagne « *uberre* » comme dans le Val-de-Ruz. Par conséquent, l'étymologie ne contenait ni *ul*, *ol* ni *al*, ou le nom de ce vent a été introduit dans cette vallée par les habitants du Val-de-Travers ou du Val-de-Ruz, qui présentent tous deux l'évolution linguistique mentionnée plus haut. C'est pour cette dernière alternative que nous nous décidons, car cette dénomination est plus rare à la Montagne que dans les autres vallées, et, grâce à sa direction, le vent devait passer d'abord par les vallées situées plus à l'Est ou au Sud. Du reste, un des correspondants du *Glossaire*, habitant la Brévine, interrogé sur les vents, a passé l' « *uberre* » sous silence. Il n'y a donc rien à gagner de ce côté-là. Adressons-nous aux patois vaudois. Actuellement, notre vent est encore connu dans les parties de ce canton touchant au canton de Neuchâtel, c'est-à-dire dans le Vully et sur la rive gauche du lac. Dans ces contrées, le groupe *ul* donne *ou*, *u* ou *ouœ*, ainsi *cultellu* = *kouti*, *kuti*, *kouœti* ; *al* donne *ó* ou *òou*, ainsi *caldaria* = *tsòoudèrə*, etc. Notre vent s'appelle dans le canton de Vaud *ubèra* (forme empruntée) ou *óbèrə* ; il ne peut donc s'agir que de *al* + consonne. Ces réflexions nous amènent à penser que l' « uberre » tire son nom du mot latin *albus*, blanc. Comme le vent du Nord, *la bise*, désigne à l'origine « le vent noir » ou « foncé » (cf. les expressions *pain bis*, et *bise noire*, ce qui équivaut à « *vent noir-noir* »), le vent du Sud aurait été désigné comme le *vent blanc*.

Le fait qu'un nom de couleur serve à dénommer un vent n'a rien de surprenant. J'ai déjà cité *la bise*, je pourrais encore mentionner par exemple les expressions suivantes tirées des patois du midi de la France, d'après l'excellent *Dictionnaire français-occitanien* de L. Piat (Montpellier, 1894, sous *vent*) : *auro bruno*, *auro rousso*, *marin blanc*, *biso rousso*, *biso negro*, *autan blanc*, *vent blanc*, etc. Dans ces expressions, l'adjectif *blanc* indique ordinairement la direction *est* ou *sud-est*, c'est-à-dire la direction du soleil levant ou du Midi (l'opposé du Nord qui nous envoie les vents *noirs*). Au reste, les Vaudois (rives du lac Léman, contrée de Montreux) connaissent un « *vent blanc* » qui vient du Sud[1].

Reste à examiner la question du suffixe. Cette fois, c'est le Val-de-Travers qui nous guidera[2]. Dans cette vallée, le suffixe *-aria* (qui a par exemple servi à former le nom du vent appelé dans le canton de Vaud : *vòoudèrə*) offre deux résultats : *-ér'* ou *-èr'*, etc., selon la prononciation locale, dans les types ordinaires, et *-ir'* dans ceux dont la fin du radical contenait une mouillure. *Caldaria* aboutit à la Côte-aux-fées à *tsadér'*, *fumaria* (fumée) à *fmér'*, tandis que *extraniaria* donne *ètrindzir'*, *precaria* (prière) *prèyir'*. D'après les lois de cette con-

---

[1] Dans la Suisse allemande, on ne paraît pas connaître de « vent blanc. » Les auberges qui portent le nom « zum weissen Wind » (ville de Zurich, Einsiedeln) le doivent à l'emploi du mot *Wind* pour *Windhund* (chien-lévrier). L'expression n'était cependant pas inconnue à l'antiquité ; Horace nomme *le vent du Sud : albus notus* (*Odes*, 1, 7, 15) et les Grecs l'appelaient souvent ἀργεστής, de ἀργής = *éclatant* (voir Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, I², 614, note 37).

Malheureusement, les formes d'*archives*, au lieu d'éclaircir la question, ne font que l'embrouiller, par rapport au suffixe. Le radical apparaît généralement sous les formes *aub*, *oub*, *ub*, ce qui confirme notre étymologie. Les principales formes que présentent les archives du canton de Vaud sont, par exemple : *auberra* 1547, *auberraz* 1547, et *auberreria* 1437, 1456, 1471, 1476, etc. *Auberreria* nous paraît contenir deux fois le suffixe *-aria*, mais pourquoi ne traduisait-on pas simplement par *auberia ?*

trée, *albaria* devait devenir *ubér'*, ou *ubèr'*. Entre les deux résultats du suffixe *-aria*, qui restent distincts dans les patois des cantons de Vaud, de Fribourg et du Valais, comme généralement dans le Val-de-Travers, une longue lutte s'est engagée dans le reste de notre territoire, dans les cantons de Neuchâtel (autres vallées), de Genève et de Berne. Cette lutte s'est terminée en faveur de la forme du suffixe née après mouillure, toutefois non sans que par-ci par-là un mot ait échappé à l'action analogique. Au milieu du Jura bernois, les patois de Tramelan, Malleray et Court présentent encore quelques formes avec *é* (*fmér'*, etc.). Ces faibles restes démontrent que l'état des cantons de Fribourg, etc., où le développement double s'est conservé jusqu'à nos jours, était autrefois général. Au Val-de-Ruz, il n'y a plus que le mot *ubèr'* qui maintienne la tradition. Pourquoi a-t-il réussi à se soustraire au mouvement analogique qui remplaçait *-èr'* par *-ī°r'* ? Probablement parce que le mot était considéré comme une espèce de nom propre, et parce que la fonction du suffixe n'était plus reconnaissable. Le suffixe *-arius* désigne surtout des personnes agissantes (menuisier, charcutier, etc.), au féminin spécialement encore le lieu où se fabrique et où se trouve une matière quelconque (argentière, aumonière, gouttière, etc.). *Albaria* a donc signifié d'abord le vent qui émanait de la région blanche, ensoleillée ; mais cela a été oublié, le sens du suffixe s'est effacé, surtout après la disparition de l'adjectif *albus* évincé par *blancus* dans nos patois, et ensuite de l'évolution *al* = *u* qui a si bien masqué la provenance du mot qu'il a fallu toute cette petite investigation pour la retrouver.

L. GAUCHAT.

ARGOT DE MALFAITEURS
DANS LA SUISSE ROMANDE
AU XVIe SIÈCLE

Il existe aux archives de l'Etat de Soleure (*Schreiben von Neuenburg*, I, 168-171) un document datant de 1567, qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire des mœurs et du langage dans notre pays. C'est une liste de quarante et un malfaiteurs, organisés en bande, qui opéraient à cette époque dans la Suisse occidentale et que les autorités de Neuchâtel signalent à celles de Soleure, afin qu'elles puissent se mettre en garde contre cette « malheureuse secte. » L'indication de chaque nom est accompagnée dans la règle de la mention du lieu d'origine et de quelque détail typique concernant le personnage. Ces renseignements, qui constituent un signalement rudimentaire, étaient dus aux aveux d'un des membres de la bande, Pierre Cherdon, qui avait été capturé et exécuté à la Neuveville l'année précédente. C'est sans doute sur les indications du même individu qu'a été dressée la curieuse liste suivante qui termine le document :

« S'ensuivent aulcungs noms qu'ilz avoyent changés et qu'ilz parloient par ensembles afin que l'on ne les entendit :

« Au pain, *de l'arty;* au vin, *de l'eau forte;* au grenier, *ung carar;* bourse, *follieuse;* argent, *paillie;* la corde, *joyeuse;* linceulx, *large;* chausses, *tirans;* sac, *boyau;* chemise, *lyme* robe, *sobre;* manteau, *vollant;* soulliers, *passans;* chappeau, *perfond;* chair, *desterie;* fromage, *doraine;* espée, *trenchie;*

es grandes villes comme Berne et autres cantons, *grands buchies ;* es petites villes, *abergies et temps ;* la prison, *abergies de mydy ;* es gaigneurs [paysans], les *pagans ;* l'hospital, le *chasteau ;* la buia [lessive], la *mollieuse.* »

L'emploi par les malfaiteurs de profession d'un langage de convention leur permettant de communiquer entre eux sans être entendus des non initiés est un fait bien connu, et les documents qui nous ont conservé des restes plus ou moins considérables de ce jargon remontent en France jusqu'au XVe siècle. Une comparaison attentive de tous ces documents avec les mots de notre liste donnerait peut-être lieu à des rapprochements intéressants, mais nous ne pouvons songer à entreprendre ici cette étude. Bornons-nous à constater que des termes tels que *tirants,* 'bas', *volant,* 'manteau', *passants,* 'souliers' sont encore aujourd'hui en usage dans l'argot parisien et que d'autres de nos mots du XVIe siècle se retrouvent dans ces jargons du Jura et de la Savoie, basés en grande partie sur le patois local, qui ont servi jusqu'à une époque toute récente de langage secret à certaines corporations d'artisans, maçons, tailleurs de pierre ou peigneurs de chanvre, lors de leurs émigrations périodiques. C'est ainsi que *arti* 'pain', fait partie du « bellau » du Jura[1] (des formes analogues se rencontrent également dans l'argot de Paris), *follieuse* 'bourse' se trouve dans le « mourmé » de Samoëns[2]; *lyme,* 'chemise' est évidemment le même mot que *linma,* 'chemise', dans le « terratsu » de la Tarentaise[3], et peut-être faut-il voir dans *doraine,* 'fro-

[1] Voy. CH. TOUBIN, *Recherches sur la langue bellau,* argot des peigneurs de chanvre du Haut Jura.
(Mém. de la Société d'Emulation du Doubs, 1867).

[2] Voy. TH. BUFFET, *Vocabulaire mourmé-français,* Annecy, 1900.

[3] Voy. Abbé PONT, *Vocabulaire du terratsu de la Tarentaise,* Chambéry, 1869.

mage' une erreur de transcription pour *dorame*, correspondant au mourmé *drame*, 'fromage'. Quant à *carar*, 'grenier', c'est sûrement le mot valaisan *racard* modifié par le procédé si commun dans ces jargons de la transposition des syllabes. Comme la plupart des affiliés de la bande était originaires du Pays de Vaud, du Valais, de la région de Genève et de la Savoie, il n'est que naturel que certains éléments de leur argot proviennent de ces contrées.

J. JEANJAQUET.

ADDITIONS

I. A propos de la remarque de M. le professeur Singer sur le proverbe : « Nichts ist gut für die Augen, » j'ai entendu à Delémont, à la pharmacie d'un de mes amis, des paysans demander pour *10 ou 20 centimes de rien* ou de *nix*. On donnait une pommade de zinc (d'oxyde de zinc, je crois). Un professeur de Lausanne m'a expliqué que certain composé du zinc ne laissait aucun résidu lors de la combustion ; d'où son nom pharmaceutique de : *nihilum* (sic) *album*.

Bâle. A. ROSSAT.

II. Dans le N° 2 du *Bulletin* de 1903, p. 25, on cite le mot *lou-z-ɔnari* comme exemple douteux. Rien de moins douteux que ce mot. Nous disons *ò-n-ɔnari* pour une narine, et *lou-z-ɔnari* pour les narines, tout comme nous disons *ò-n-ɔpouä* pour un point au côté et, *lou-z-ɔpouä* pour les points et la pleurésie, *ò-n-ɔtòr* pour un étourdissement passager, et *lou-z-ɔtòr* pour le tournis ou des maux de tête fréquents.

Leysin. A. NEVEU.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

E. TAPPOLET. L'agglutination de l'article dans les mots patois 3, 22, 37

L. GAUCHAT. Les parties du visage dans les locutions populaires de la Gruyère 9

J. SURDEZ. Sonnet (patois du Clos du Doubs, Jura bernois), avec notes de M. Tappolet 13

J. JEANJAQUET. Notes lexicographiques : 1. *touaθə*, *tyèidè*. 2. *fòchèla* 15

H. VORUZ. Une tuilerie à Lavaux au XVIe siècle 17

J. JEANJAQUET. Les fées de Grand'Combe, conte populaire en patois d'Evolène (Valais) 26

L. GAUCHAT. Etymologies fribourgeoises : 1. *fèrə kotó* ; 2. *kouini* ; 3. *kovè(y)* ; 4. *kunyu* ; 5. *kuti paryā* 34

L. GAUCHAT. *La boua* 46

O. CHAMBAZ. *A la tsèri* (patois de Rovray, Gros-de-Vaud) . 54

H. SAVOY. *Lou fachon dè la bènichon* (dialogue de deux commères en patois de la Veveyse, Fribourg) 59

L. GAUCHAT. *Les noms des vents dans la Suisse romande*, recherches étymologiques. 1. *ubèr'* 63

J. JEANJAQUET. Argot de malfaiteurs dans la Suisse romande au XVIe siècle 68

Additions aux numéros 1 et 2 du *Bulletin* de 1903 70

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

TROISIÈME ANNÉE

1904

BERNE
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hallerstrasse 39

PROVERBES PATOIS

Recueillis a Lens (Valais)

—✣—

Les proverbes que nous publions ci-dessous ont été recueillis en 1902 par un jeune philologue allemand prématurément enlevé à la science, M. G. Pfeiffer, qui avait entrepris sur le patois de Lens des recherches qui promettaient d'être fécondes. M. Pfeiffer s'était appliqué avec beaucoup de conscience à rassembler le plus grand nombre possible de proverbes patois, à les transcrire phonétiquement et à les accompagner d'une traduction française. Nous n'avons eu que fort peu de retouches à faire à son travail. La transcription a été contrôlée sur place, d'abord par M. Muret, dont M. Pfeiffer avait été l'élève à l'Université de Genève, puis par M. Jeanjaquet. Cette revision a permis de faire disparaître un certain nombre d'incertitudes et quelques inadvertances que renfermait le manuscrit de l'auteur. Pour la publication dans le *Bulletin*, nous avons été obligés d'adopter une graphie simplifiée, qui ne rend qu'approximativement les nuances délicates du parler de Lens. Le signe *ə* représente uniformément diverses variétés de voyelle assourdie, qui se confondent dans le parler rapide, mais peuvent être distinguées dans la prononciation lente et soignée. L'*o* sans accent indique une voyelle mi-fermée, *èin* une nasale légèrement diphtonguée, *ón* un son très voisin de *oun*. Les nasales peuvent être suivies d'un élément consonantique vélaire, qui est particulièrement sensible dans *ïn* et *oun*. La notation *an'*, etc., indique que l'*n* n'est pas complètement muette, mais elle est généralement très affaiblie et la voyelle précédente est plus ou moins nasalisée.

Un autre ancien élève de M. Muret, M. Joseph Zettl, a bien voulu se charger de rechercher dans les plus importantes col-

lections parémiologiques des pays romands les proverbes qui peuvent être mis en parallèle avec ceux de Lens *. Ce travail comparatif pourrait être encore développé et complété, mais, tel qu'il est, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt pour nos lecteurs. LA RÉDACTION.

1. Pronostics et dictons agricoles.

1

Chïn Pòl klyar è bó,
Tan də vïn kyə d'ó.

1

Saint-Paul clair et beau,
tant de vin que d'eau.

2

I Rouẹ̀, lə dəna d'oun rouẹ̀,
A la Tsandəlāja, lə dəna d'oun' èfāja.

2

A la fête des Rois, le dîner d'un roi, à la Chandeleur, le dîner d'une épouse.

3

Kan^m^ bạlyə a Pạ̄kyə,
Lə tèra tò l'an ch'ïngrāchə.

3

Quand il pleut à Pâques, la terre s'engraisse pour toute l'année.

---

* Ouvrages cités dans les notes : Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes français*, 2e éd., Paris, 1859 ; Chenaux et Cornu, *Una panerâ de revi fribordzey* (*Romania*, VI, 1877) ; Bridel-Favrat, *Glossaire du patois de la Suisse romande*, Lausanne, 1866 (*Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, tome XXI) ; Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz*, Paris, 1880 (*Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes*, fascicule 40) ; J. Ulrich, *Proverbes ruraux* (*Zeitschrift für franz. Sprache und Litteratur*, 1902) ; Gennaro Finamore, *Proverbi abruzzesi* (*Romanische Forschungen*, V) ; Decurtins, *Rätoromanische Chrestomathie* Bd. II ; Düringsfeld, *Sprichwörter der germ. u. rom. Sprachen*, 2 vol., Leipzig, 1872 et 1875.

[1] Cf. Le Roux. I, p. 127 : De Saint-Paul la claire journée nous dénote une bonne année. Decurtins : In clar sogn Paul, in bien onn.

[2] Le dicton se rapporte à la longueur des jours. Cf. Gilliéron, N° 17, et Chenaux-Cornu, N° 17 : A la xentə Lüxə, lə xô d'una pudzə, A la xent Anteyno, lə rəpé d'on mueyno, A la tsandelâja, lə rəpé d'un' epâja.

[3] Le Roux cite le jeu de mots suivant du *Calendrier des bons laboureurs :* Le curé de Saint-Jean dit à son clerc : « Les Pasques pluvieuses sont souvent fromenteuses, » et le clerc lui répond : « Et souvent fort menteuses. »

4

Ramò ramòlīə,
Lə tèra tò l'an lò dèjīrə.

4

Le dimanche des Rameaux pluvieux, la terre désire la pluie toute l'année.

5

A la Madəlèin-na
L'əvẹ̄r fé chón-n-alèin-na.

5

A la Sainte-Madeleine (22 juillet), l'hiver prend son haleine.

6

Kan^{m} bạlyə a la Chïn^{m} Bèrtòlami,
Lə marèin-nə trẹ̄in-nón lə kan'tọ̄lyə dəri.

6

Quand il pleut à la Saint-Barthélemy (24 août), les femmes traînent des robes crottées par derrière.

7

Chïn^{m} Bèrtòlami
Mè lò bón ïn la nui.

7

Saint-Barthélemy met le bon (le noyau) dans la noix.

8

Chòflyat' a Nouhra Dama,
Chòflyatə tan k' a Chïn Jyan.

8

S'il fait du vent à Notre-Dame, il en fait jusqu'à la Saint-Jean.

9

Lə tsatèin də Chïn Lòrèin,
Gran tsalour, ma pouk dourèin.

9

L'été de Saint-Laurent, grande chaleur, mais de peu de durée.

10

Chïn Martïn,
Patrón di tsïn.

10

Saint-Martin, patron des chiens.

11

A Tsalèn'də lə mouchilyón,
A Pākyə lə lyachón.

11

A Noël les moucherons, à Pâques les glaçons.

---

[5] C'est-à-dire on en sent le premier souffle (dans les régions alpestres).
[10] La Saint-Martin est l'époque des paiements.
[11] Cf. Bridel, p. 530 ; Le Roux, I, p. 112.

12

A Tsalèn'də ou balkón,
A Pākyə ou tijón.

12

A Noël au balcon, à Pâques au tison..

13

Plyozə də fəbri
ïnmplyè lò gréni.

13

Pluie de février, remplit le grenier.

14

Mi də mèr, ounkòr də l'əvèr,
Abrì, oun chā-t-ì?

14

Mois de mars, encore de l'hiver, avril, le sait-on?

15

Lə lou y an jyami pəka l'əvèr.

15

Les loups n'ont jamais mangé l'hiver.

16

Plyozə də mèr
Rèin lò bïn dèjèr.

16

Pluie de mars rend le bien désert.

17

Plyozə d'abrì
ïnmplyè gǫutrə (fata) è barì.*

17

Pluie d'avril remplit sac et baril.

18

Lə dəchạn'do chïn chòlè
Chón mi rār kyə lə filyə chïn òrgouè.

18

Les samedis sans soleil sont plus rares que les filles sans orgueil.

* Ancien mot désignant un sac de cuir où l'on conservait le blé.

---

[12] Cf. Le Roux, I, p. 112.

[13] Cf. Le Roux, I, p. 98 : Pluie de février Vaut jus de fumier.

[16] Cf. Chenaux-Cornu, N° 11 ; Le Roux, I, p. 110 : Quand il tonne en mars Le bonhomme dit : Hélas !

[17] Cf. Le Roux, I, p. 93 : Pluye d'abvril vaut le char de David ; de même : La pluie d'avril remplit le grenier.

[18] Cf. Finamore : Majè sabbate sènza sole, Majè dònne sènz' amor. — Düringsfeld, I, p. 888 : Non y a pas dissatté chens sou, Ni gouyatte chens amou (Béarnais). — No ghé sabat senza sul Gné pöte senz' amorus (Brescia). — Nem sabbado sem sol Nem moça sem amor (port.). — Ni sabado sin sol Ni moza sin amor (esp.).

19

Lə kanikoulo, ch' ïn'trə ròhìk, chourtẹ̀ pourìk.

19

La canicule, si elle commence très chaude, se termine pluvieuse.

20

Lə vins' tsasə la zàlạ̄.

20

Le vent chasse la gelée.

21

Lə-j-an chə chyoụvón, ma chə rəchìmblón pa.

21

Les années se suivent, mais elles ne se ressemblent pas.

22

Kan lə nyòlə ouạn ba,
Prèin lò rahè va-t-in ou pra;
Kan lə nyòlə ouạn choup',
Prèin lò rahé, fò lò tə ou koup'.

22

Quand les nuages descendent, prends le râteau, va-t-en au pré; quand les nuages montent, prends le râteau, flanque-le toi au cul.

23

Ch' ə fé bo, prèin lə mạnzə,
Ch' ə fé pout' (ch' ə balyə), t'ā lyètə.

23

S'il fait beau, prends la casaque, s'il fait laid (s'il pleut), tu as le choix.

24

Vìnyə di ryónjə, pra di tèn'dón, tsan di tsardón,
Ouạ̄rda lə ïn ta mījón.

24

Vigne à ronces, pré à tendons (?), champ à chardons, garde-les dans ta maison.

25

Pouạ mè ou ryon, fòchòra mè prèon,
Vó fari rir è tsan'ta d'outon.

25

Taille-moi en rond (?), fossoie-moi profond, je vous ferai rire et chanter en automne (dit la vigne au vigneron).

---

22 Cf. Bridel, p. 530.

23 Cf. Bridel, p. 531.

24 C'est-à-dire ne les vends pas, parce qu'ils sont sûrement fertiles.

26

L'Amìnyə, lə mèlyou plyan də la vìnyə,
Ma plyạn'ta pa tòta ta vìnyə.

26

L'Amigne [est] le meilleur plant de la vigne, mais n'en plante pas toute ta vigne.

27

Rạtso ïn ròzo, rạtso ïn Kran, rạtso pèr an.

27

Riche en rouge, riche à Crans, riche par ans.

28

Lə-j-an tardìk, jyami ourìk.

28

Les années tardives, jamais stériles.

29

Pə plyozə kyə vạnyə,
èrzə tou pra è tou vìnyə.

29

Par pluie qui puisse venir, arrose tes prés et tes vignes.

30

Chə tou plyan'tə tə pomètə ou mi də jouïn,
Tou lò diré pa a tón vəjïn.

30

Si tu plantes tes pommes de terre au mois de juin, tu ne le diras pas à ton voisin.

31

Chịə tón fèin dəvan palyə,
è tou pouré li ajouta ou bə-jouïn la palyə.

31

Fauche ton foin avant qu'il soit paille, et tu pourras y ajouter de la paille au besoin.

32

Bò ourzo, mégro vïn,
Dạjón blou dou latïn.

32

Belle orge, maigre vin, disent ceux du latin (c'est-à-dire les gens instruits, les savants).

---

[27] C'est-à-dire celui qui possède des vignes plantées en rouge et qui a des terres à Crans (au-dessus de Lens) aura de bonnes récoltes, mais incertaines.

[28] Cf. Bridel, p. 532; Cornu, N° 46, où sont indiqués aussi des proverbes espagnols et portugais.

[30] Cf. Bridel, p. 533 : Si tu vuagne tard et que te t'ein trovài bin, ne le dit pas à tè-z-einfan.

33

T'a aọup ouna bòna rəkọlta sti an ?
Dəmạn'da a Chïn Michyèl è a Chïn Martïn.

33

Tu as eu une bonne récolte cette année? demande-le à la Saint-Michel et à la Saint-Martin.

34

*Kan lə fạyə tsạ̄món * ou mi də fəbri,*
Tsạ̄món pa ou mi də mèr è d'abrì.

34

Quand les moutons « chôment » au mois de février, ils ne « chôment » pas en mars et avril.

35

A la Chïn't Ourban,
Lò rəjïn a la man.

35

A la Saint-Urbain, le raisin à la main.

36

A Chïn't Agyèta,
Myè jèin, myè palyèta.

36

A la Ste-Agathe, il faut avoir la moitié du foin et de la paille.

37

Mi d'ou, mi dóᵒᵘr.

37

Mois d'août, mois dur.

38

Pòr aï də lar,
Fa komïnchyè a Chïn Mèdar,
Apré y è tra tar.

38

Pour avoir du lard, il faut commencer à Saint-Médard (8 juin), après c'est trop tard.

39

D'ā̈tón lə gran gréni y è-h-ouvèr.

39

En automne, le grand grenier est ouvert.

40

Hlé kə y a pa də bẽhyə,
Va pa ïn tsan lə fẽhə.

(*A suivre.*)

40

Celui qui n'a pas de bêtes ne va pas (c'est-à-dire n'a pas besoin d'aller) les garder les jours de fête.

* Se dit lorsque les moutons cessent de brouter à cause de la chaleur et cherchent l'ombre.

---

[33] Ce n'est qu'à cette époque (septembre, octobre) qu'on sait si la récolte a été bonne.

[35] Cf. Le Roux, I, p. 128.

[36] Cf. Cornu, N° 21 ; Decurtins : Sontya Gada, mesa envernada.

[37] C'est le mois d'août qui est le plus pénible, celui où il faut s'imposer le plus de privations.

LE ROUET DE MA GRAND'MÈRE[1]

La jeunesse vit, dit-on, d'espoir et d'illusions, l'âge mûr de réalité, la vieillesse de souvenirs.

Pour un instant, rajeunissons-nous de quelque trente ans en nous reportant à l'âge d'or du rouet. Il est parfois si doux de revivre son passé !

Pendant qu'au dehors le vent siffle, amoncelant la neige par tas, faisant trembler la maison, craquer la charpente et grincer sur le toit le couvercle de la cheminée dans laquelle il cherche à s'engouffrer[2], une vieille lampe fumeuse, le traditionnel « *craizu*[3], » placé sur son *support de bois*[4] tourné, *au fin bord de la table*[5], éclaire de sa lumière tantôt filante, tantôt vacillante, le visage ridé de la *fileuse*[6].

Bonne grand'maman, je l'entends encore dire de sa voix brisée : « *Puisque l'hiver est bientôt là, il me faut recommencer à tirer ma quenouille ; laissez-moi l'aller préparer*[7]. » Puis, étendant sur la table son paquet de *filasse de rite ou d'étoupe*[8], je la vois le rouler autour du bâton, l'attacher avec *un beau ruban rouge*[9], puis s'installer en connaissance de cause derrière son vieux rouet, *qu'elle a descendu du galetas, monté, épousseté, huilé en règle*[10].

PATOIS DE LA HAUTE-GRUYÈRE

[1] *lə bərgò dè ma mèrə-gran.*

[2] *dou tin kə dèfrò l'oura chublyè, in-n-intsirəman la nä pè gonχlyè, in fachin a gurlâ la méjon, krəjənâ la lèvir, è krəchi chu l tä lə tèvi dè la bouarna yò vudrä chè fitchi.*

[3] Ne se dit plus en patois, terme du français populaire.

[4] *lə pèrou.*

[5] *a la fin-na ruva dé la trâblya.*

Là, ça y est : *les cordes sont mises et tendues, déjà le pied presse la pédale, un coup de main à la roue lui donne l'élan*[11] et,... en avant la musique... du rouet. Son ron-ron-ron, son frou-oû-oû qui berce et fait rêver semble vouloir rimer avec le vou-oû-oû de la bise.

Pendant que celle-ci fait rage au dehors, pourchassant, dispersant, faisant tourbillonner ces myriades de papillons blancs dont elle tapisse toute chose, le calme reposant des tranquilles occupations préside aux longues soirées hivernales.

Si le premier état de choses est l'image de l'agitation fiévreuse du monde, celui-ci l'est du paisible for intérieur de la famille où tout est paix et douce quiétude.

Ah ! pourtant !... voilà.... Il s'élevait bien parfois un petit nuage au ciel de nos tranquilles veillées.

Si, profitant des arrêts forcés, des relais nécessaires pour *déplacer le fil d'un cran*[12], *pour rattacher et relever la quenouille*[13], l'espiègle bambin a lassé la patience de l'aïeule *en faisant tomber les cordes*[14] du rouet ou *en montant un tic-tac étourdissant aux rayons de la roue qui a repris sa course vertigineuse*[15], alors un charmant petit orage éclatait en ces termes qui me sont restés gravés au fond du tympan (comme du reste tout souvenir d'enfance l'est au fond du cœur) : « *Tu ne veux pas cesser ça! attends-toi voir, petit drôle, je veux déjà te*

---

[6] *la fəlärə.*

[7] *puchkə l'əvä lè dyòra inkə, mè fó rèkəminχi a təri ma kənòlyə ; lèchi-mè alâ kənòlyi.*

[8] *la fəlir d'ara* (ou *dè rəϑa*) *ò dè-j-èϑòpè.*

[9] *on bi trèχou ròdzo.*

[10] *kə la dègilyi di tèrèchè, montâ, dèpuϑâ, fròtâ in rälya.*

[11] *lè kouardé chou bətâyè è tindyè, lə pi trèpajè dza chu la pyəna, on kou dè man inbriyè la rya.*

[12] *tsandji on kròtsè.*

[13] *pò rarandji la kənòlyə.*

[14] *in fachin a tsiji* (aussi *a tsärə*) *lè kouardè.*

[15] *in montin on moulin* (en approchant un brin de paille ou de papier des rayons de la roue) *i rè dè la rya kə vólè.*

donner, moi, de venir sans cesse toucher à mes cordes pour les faire tomber! Si je prends ma quenouille... gare![16] »

Et le bambin, sans être autrement effrayé, s'éloignait doucement en se suçant le pouce gauche, en se passant le bras droit sur le front, regardant par dessous pour explorer la situation; puis, rassuré par l'attitude pacifique de la trop indulgente grand'maman, il se rapprochait tout confiant en murmurant à demi-voix en guise de traité de paix: « *Je n'ai pas eu bien peur: elle ne frappe jamais*[17]. »

Quand c'était de la laine qu'elle filait, ayant préparé d'avance ses « boudins, » il ne fallait pas y toucher, sinon cette singulière apostrophe s'amenait comme second coup de tonnerre faisant pendant au premier dans cet orage domestique en miniature: « *Enfants, voulez-vous bien laisser ces " boudins! „ vous allez me faire faire des inégalités à ma laine; quand elle sera tout irrégulière, le drap en sera-t-il plus beau, alors!*[18] » Le ciel redevenu serein, tout rentre dans l'ordre habituel; comme la brise après l'orage, le rouet reprend son envolée; l'infatigable filandière tire les derniers brins de sa quenouille et la bobine s'arrondit de ce fil qui va faire l'orgueil de la ménagère.

En effet: que de belles *chaînes de toile*[19] ont passé par l'*axe de la bobine*[20]. *Mais combien de coups de pédale, de tours de roue*[21] n'a-t-il pas fallu *pour ces belles piles de nappes à raies*

---

[16] *tə nə vou pâ plyèkâ chin! atin-te vä, piti bourichko, tè vu dʒa balyi, mè, dè tòdoulon vini fourgənâ dèvəron mè kouardè pò lè fér a tsärə! chə prin-nyo ma kənòlyə, gâ!*

[17] *n'è pâ-j-ou bin puärə, fyä jèmè!*

[18] *jinfan* (sic!), *vòli-vò lèchi hou boudin* (portion de laine cardée, mais non filée, forme et grosseur d'un gros cigare), *vò-j-alâdè mè fér a férə di trouyè a ma lan-na; kan chərè tòta tròyaja, lə fròtson chərè-Ûə plyə bi adon?*

[19] *tsäna dè täla.*

[20] *lə fu dè la boubəna*, ou *dè l'èpənèta* = fuseau, bobine et ailerons.

[21] *mâ vuéro dè kou dè pyəna, dè toua dè rya.*

[22] *pò hou balè tètsè dè manti a vérè gonχlyè* (*la vérə* = la raie).

levées[22], *pour ces frais draps de lit*[23], *ces essuie-mains de toile faite soi-même*[24], *et tous ces tas de chemises plissées au compas*[25]*? sans compter les rouleaux de triège, de satin rayé, de grisaille, de drap mi-laine, qui sont aussi sortis du même rouet et qu'il me semble voir encore à la chambre de dessus-derrière, en ligne devant la paroi, raides et bariolés comme des soldats du landsturm*[26].

Mais la quenouille est épuisée; la vieille horloge de Bourgogne vient de sonner dix heures; la fileuse se lève et dit: *Maintenant, c'est bon pour ce soir, allons dormir, il a déjà frappé dix heures*[27]. » Puis, après avoir secoué de son tablier *les impuretés et les débris de filasse*[28], elle enfonce la partie supérieure de sa quenouille dans le trou fait *au pied*[29] et remet en place son vieux compagnon de travail.

P. Bovet.

LES NOMS DES VENTS
DANS LA SUISSE ROMANDE
Recherches étymologiques.

(*Suite.*)

A propos des vents blancs, M. le professeur Forel m'a fait parvenir une intéressante communication, dont j'extrais le passage le plus important. « Le vent *blanc* est un vent du sud, un *sudois*, comme je l'appelle, avec ciel serein. C'est en général

[23] *pò hou frè linχu.*

[24] *hou pâna-man dè tăla fătə chè-mimo.*

[25] *ti hou tsiron dè tsəmijè plichâyè ou konpâ.*

[26] *chin kontâ lè ròlyè dè tridzo, dè vérâ, dè grijètə, dè mədzəlan-na, kə chon achəbin chalyä dou mimo bərgò è kə mè chinblyè adi vărə a la tsanbra dèchu-dèrä, in rintsə kontr la parä, rä è bərgolâ kəmin di chudâ dou landz-fourg'* (sic !).

[27] *òra lè bon pò chta né, alin drəmi, la dza fyä dyi-j-arè.*

[28] *lè bòro è lè tsənèvulyè.*

[29] *ou kənòlyon.*

l'avant-garde d'un sudois pluvieux, car le vent blanc du matin se change ordinairement en vent de pluie dans la soirée ou le lendemain. Ce vent blanc, très chaud, est appelé par nos paysans *maora-blyā*, c'est-à-dire : mûris-blé. » Je remercie vivement M. Forel de bien vouloir mettre sa science à notre disposition et de venir préciser les définitions nécessairement incomplètes d'un philologue.

II. Djoran.

Le vent appelé *djoran* ou *dzoran*, selon la phonétique locale (en français populaire *joran*), est l'opposé de l'*uberre*. Suivant la contrée, c'est un vent d'ouest ou du nord-ouest. Il peut être très violent, et se lève souvent brusquement, le soir. Il cause parfois de vraies tempêtes sur les lacs de Bienne et de Neuchâtel et a déjà fait beaucoup de victimes. Comme il descend des pentes du Jura et qu'il n'est connu que dans les cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg [1], c'est-à-dire dans le voisinage plus ou moins immédiat de cette chaîne de montagne, il est évident que la base étymologique doit être (*ventus*) *juranus* = vent du Jura. Le nom de ce vent se rattache donc à celui de toute une partie de notre territoire. On me permettra d'exposer ici, très brièvement, ce que les sources que j'ai sous la main me suggèrent au sujet du mot *Jura*, ou *Jorat*, ce qui est la même chose.

Les auteurs anciens ont souvent eu l'occasion de mentionner le Jura. Les Latins l'appellent au singulier *Jura*, au pluriel *Jures* (ainsi César, Bell. gall., 1, 2, 3 : *altera ex parte monte Jura altissimo ;* 8, 1 : *ad montem Juram ;* Pline, Nat. hist. 3, 31 *montibus Juribus ;* etc.). Il n'est donc guère possible de considérer la forme *Jura* comme un pluriel neutre ; nous disons du reste *le* Jura, désignation qui peut être fort ancienne. Les pluriels neutres donnent ordinairement des féminins dans les langues romanes. La lettre *u* de *Jura* était-elle longue ou

[1] On rencontre le terme isolément dans le canton de Berne, par exemple à Péry.

brève ? Les formes latines *Jorensia* (Sid. Apoll., Epist. 4, 25, 5, *Jorenses heremi* (Greg. Tur., Vit. patrum, cap. 1, 1), *ultraiorani* (Fred., Chron. 4, 13), qui alternent avec les formes en *u*, prouvent qu'il s'agit d'un *ŭ*, c'est-à-dire d'un son qui s'est confondu avec *ō* dans l'histoire des langues romanes. Cette manière de voir est confirmée par les formes qu'emploient les auteurs grecs, où nous voyons également alterner *o* et *ou* (Ἰουράσιος, Strabon 4, 3, 4 ; Ἰόρα ὄρους, 6, 11, etc.).

L'*u* bref que nous venons de constater rend impossible toute parenté de notre mot avec le latin *jūs*, *jūris*. D'autre part, la racine *jŭr*, que reflète encore notre prononciation *Jorat*[1], nous fait penser à un mot très répandu dans nos patois romands et qui doit avoir la même origine. C'est le mot qui signifie *forêt de montagne* ou simplement *forêt*[2], par extension, et qui apparaît sous les formes suivantes (je place à côté des formes de ce mot celles du mot JUGUM, *le joug*, pour bien montrer l'identité du développement phonétique)[3] :

Berne: *djou* (*djou*); Neuchâtel, Montagne : *dju* (*dju*), Val-de-Ruz : *djèr* (*djè* et *dju*); Fribourg : *dzāᵒ* (*dzāᵒ*, où le mot est conservé) ; Vaud, Alpes : *dzèr*, *dzór*, *dzao*, *dzœu* (*dzao*, *dzœu*, etc.) ; Valais : *dzœu*, *zòᵒᵘ*, *zour*, etc. (*joug* n'est guère usité).

Dans les patois qui ont laissé tomber l'*r* finale, les dérivés : *dzorèta*, etc., font connaître le radical à un état plus archaïque. Les bois de la plaine sont désignés par les mots *bou*, *fòrè*, avec lesquels rivalise *kót* = *côte* dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. Dans ces deux derniers cantons, le terme *djou*, *dju*, *djèr* n'est plus employé que comme nom propre. Une foule innombrable de lieux-dits de toute la Suisse romande, correspondant au mot simple ou à un de ses dérivés, remontent à la même source. Nous rencontrons des quantités de *Joux*, *Jeur*,

---

[1] La forme *Jura*, avec *u*, est influencée par les formes patoises de la Montagne neuchâteloise, voir plus loin.

[2] Kuenlin, *Helv. Almanach*, 1810, écrit « *zau* = *bergigte waldweide*. »

[3] Je ne cite que quelques variantes caractéristiques.

Jor, *Jorat*, *Joratel*, *Jorattaz*, *Joratys*, *Jorasse*, *Jorassaz*, etc.

Il est donc permis de dire que le mot *Jura* signifie *forêt*, ce qui cadre très bien avec les noms de *Forêt Noire*, *Forêt des Ardennes*, *Bregenzer Wald*, *Thüringer Wald*, etc., que portent les chaînes de montagnes de même configuration situées plus au Nord. Cette interprétation précise celle de *montagne*, à laquelle se sont arrêtés les celtistes. Le mot lui-même, n'étant ni latin ni germanique, doit être celtique, ou peut-être ligurien, comme le voudrait M. d'Arbois de Jubainville (voir Holder, *Altceltischer Sprachschatz* sous *Jura*). La voyelle *a* de *Jura* provient probablement d'un suffixe[1]. Notre mot a laissé des traces comme appellatif dans les documents du moyen âge : je trouve dans Du Cange, sous *jarria*, la citation suivante, empruntée à une charte de 1157 provenant de la région des Alpes : *pratis*, *pascuis*, *silvis*, joriis, *montibus*, *vallibus*, où *joriis* désigne probablement les forêts de montagnes par opposition à *silvis* = bois de la plaine[2] ; nos vieux parchemins contiennent fréquemment l'expression *Jures nigræ* = *les joux noires* dans le sens de « grande forêt de montagne. »

La chaîne du *Jura* n'aurait donc pas été baptisée d'après sa nature de montagne ni d'après ses formes extérieures, mais d'après son *utilité*, comme c'est aussi le cas des *Alpes*.

L. GAUCHAT.

---

[1] Cf. les formes grecques Ἰόρας, Ἰουράσιος, Ἰουράσσος et nos lieux-dits *Jorasse*, *Jorassaz*.

[2] Le même mot *joria* se retrouve dans des documents valaisans bien postérieurs (jusqu'au XVIIe siècle), comme équivalent du patois *dzàr*, *dzòr*.

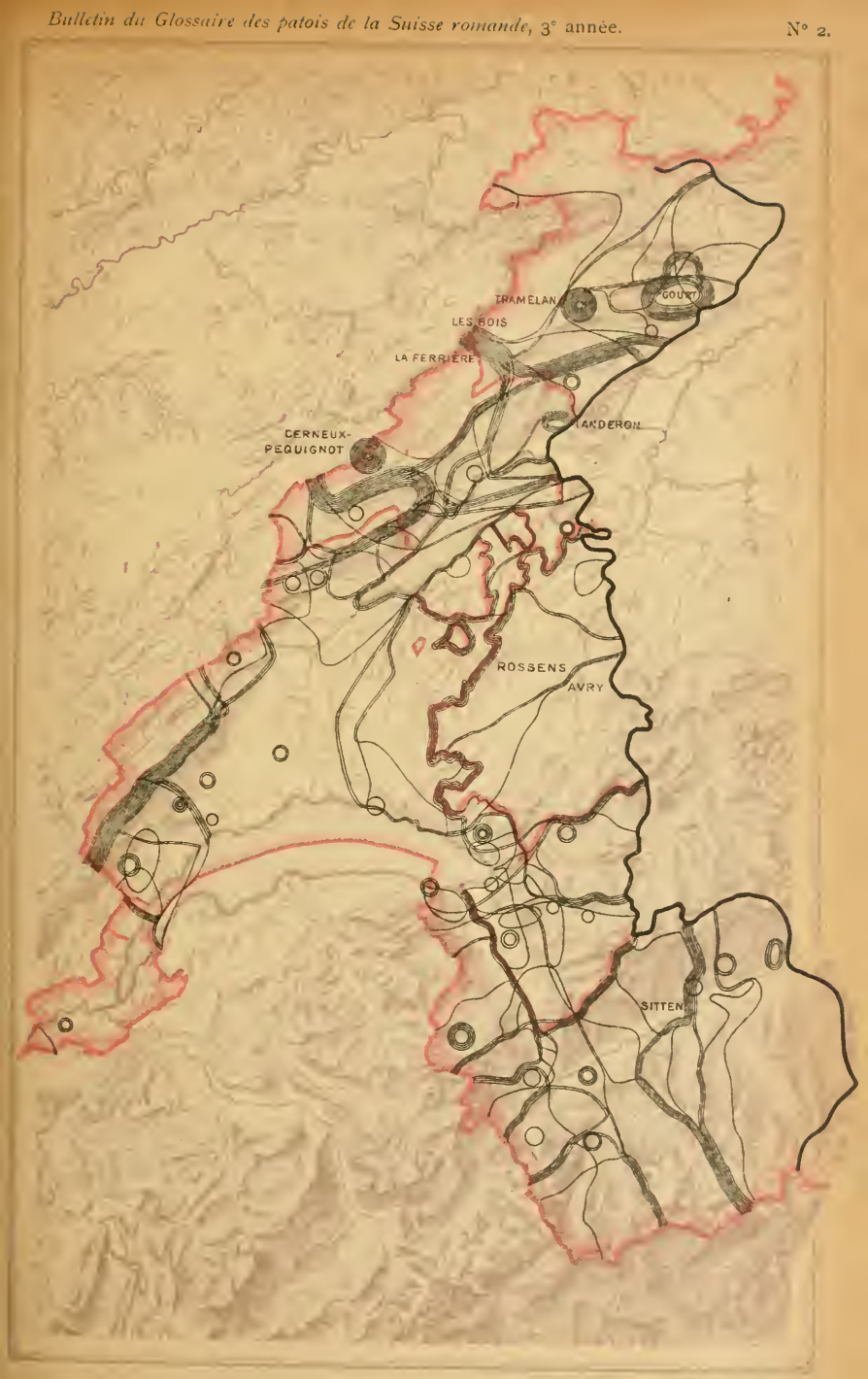

Ligne rouge. . . . frontière du pays et des cantons.
Forte ligne noire . . limite des langues allemande et française.
Faibles lignes noires limites des nuances de prononciation.
O évolution isolée.

LES LIMITES DIALECTALES

DANS LA SUISSE ROMANDE

Avec une carte [1].

La carte que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin* est destinée à illustrer, en ce qui concerne la Suisse romande, la question importante et très controversée des limites des dialectes et de leur groupement naturel. Elle a été dressée au moyen des matériaux recueillis pour l'élaboration d'un *Atlas linguistique* de notre pays, et résume en un seul tableau synoptique les résultats partiels que fournissent les vingt premières cartes déjà établies de cet ouvrage. Voici en quelques mots comment il a été procédé :

I. *Elaboration des cartes de l'Atlas.* — Les rédacteurs ont relevé sur place, en notant exactement la forme de mots types choisis à cet effet, la prononciation patoise d'environ 300 localités réparties sur tout le territoire des cantons romands. Chacun des mots types permet de dresser la carte des transformations subies dans les divers patois par un même son primitif du latin. Ainsi, pour prendre un exemple, on sait que les groupes latins *rt*, *rd* aboutissent dans une partie des parlers du Jura bernois à *tch* et *dj* (porta = *pó*ᵊ*tch'*, corda = *kó*ᵊ*dj'*, à Bourrignon, etc.); pour connaître l'extension de cette prononciation, on a demandé dans toutes les localités visitées les mots *porte*, *courtil*, *verte*, *garder*, *corde*, *sourde*, *perdu*. Ces mots, d'un usage courant, et appartenant au fonds primitif de la langue, nous montrent l'évolution spontanée du patois. Tous les autres exemples de mots populaires présentant les mêmes groupes de consonnes subiront le même traitement, ainsi *cher-temps* = *tchitchan*, *mardi* = *mèdji*, etc. C'est dans

[1] Reproduite d'après l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, CXI, fasc. 3, 4.

ce sens que nous appelons les mots *porte*, *courtil*, etc. de nos listes des mots types. La carte XII de notre *Atlas*, sur laquelle figurent les résultats actuels de *rt*, *rd*, montre que la prononciation *tch*, *dj* est surtout celle de l'extrême ouest du Jura bernois. Tous les villages étudiés de l'Ajoie et des Franches Montagnes, et, selon toute prévision, également ceux que nous n'avons pas pu visiter, ont *tch*, *dj*'[1]. Le district de Delémont est divisé ; la ligne de démarcation passe à l'est de Bourrignon, Asuel, Saint-Ursanne, Glovelier, Saint-Brais, Montfaucon, Les Breuleux, Les Bois. Tous ces villages ont encore la prononciation palatale, tandis que ceux de Soyhière, Courfaivre, Undervelier, etc., situés au delà de cette ligne, ont conservé l'*r*. La montagne neuchâteloise, ainsi que La Ferrière et une partie du vallon de Saint-Imier, présentent au lieu de *rt*, *rd* une espèce de *t* ou *d* retirés, alvéolaires, résultant d'une fusion de l'*r* avec l'explosive suivante. Le Cerneux-Péquignot marche avec le patois ajoulot. Dans tout le reste de la Suisse romande *rt*, *rd* ont été conservés intacts. La ligne de démarcation inscrite sur la carte n'a pas un caractère rigoureusement exact, parce que nous avons été obligés d'attribuer les localités non visitées, un peu arbitrairement, à l'un ou à l'autre des domaines phonétiques, et parce que le long de toute frontière pareille on constate un certain nombre de transfuges ou de prononciations hésitantes. Ce reste d'incertitude est inévitable ; il n'infirme pas la valeur de nos conclusions scientifiques.

Toutes les autres cartes de l'*Atlas* reposent sur une base pareille.

II. *Elaboration de la carte synoptique.* — Les limites très nombreuses et très variées qui coupent la Suisse romande en tous sens, si on applique le système indiqué ci-dessus, ont été reportées avec le plus grand soin sur une seule carte, qui est celle que nous reproduisons. Bien que l'état d'avancement de l'*Atlas* eût permis d'augmenter ce nombre, on s'est borné à

[1] Sauf Damvant et La Ferrière.

faire la synthèse des vingt premières cartes, qui embrassent des caractères suffisamment divers pour donner une idée d'ensemble. Elles représentent le développement phonétique de plusieurs voyelles accentuées et atones (*a*, *e*, etc.), de différentes consonnes isolées ou groupées (*cl*, *st*, *c* devant *a*, etc.), la répartition de **die lunæ** et **lunæ die**, c'est-à-dire des mots pour *lundi*, qui apparaissent tantôt sous la forme de composition française : *lun-di*, tantôt sous la forme provençale : *di-lun*, etc.[1]. Il importe toutefois d'insister sur le caractère provisoire de notre carte synoptique. En ajoutant aux lignes inscrites celles qui restent à établir, on obtiendra un tableau plus compliqué que celui que nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs. Une grande partie des lignes nouvelles s'associeraient sans doute aux anciennes et amplifieraient encore les faisceaux de limites très curieux qu'on trouve sur la carte d'essai ; d'autres lignes viendraient croiser celles qui existent déjà, elles diviseraient des contrées, comme la Montagne neuchâteloise, le Gros-de-Vaud, qui ont, d'après notre carte, un caractère linguistique très uniforme, en deux ou plusieurs fragments. Mais nous sommes persuadés que l'ensemble ne sera pas sensiblement modifié. Les résultats provisoires représentent environ un tiers de toutes les limites. En y joignant les deux autres tiers, on noircirait fortement le réseau actuel, sans l'effacer par un dessin très nouveau.

III. *Commentaire de la carte synoptique.* — 1° Ce qui frappe tout d'abord, en examinant notre petite carte, c'est qu'à côté de lignes capricieuses, comme on en trouve surtout dans le Bas-Valais, on aperçoit une tendance des limites à se grouper. Le réseau ne fait pas l'impression d'une irrégularité complète, mais d'un certain plan qui aurait présidé à la distribution des limites. Beaucoup de limites suivent les frontières cantonales, voir par exemple la séparation assez nette entre

[1] Voir l'énumération des cartes dans les *Rapports* de la rédaction pour les années 1900 et 1902.

Berne et Neuchâtel, Fribourg et Vaud, Vaud et Genève [1]. Ce fait prouve qu'il doit y avoir un rapport entre l'évolution historique de nos cantons et celle de leurs patois. Les changements de prononciation survenus au cours des siècles ont commencé par saisir certaines contrées, et se sont insensiblement étendus, sans toujours franchir les barrières politiques. On imite et adopte la prononciation de ceux auxquels des liens multiples nous rattachent, tandis qu'on ne se plie pas volontiers aux habitudes de ceux qui diffèrent de nous par les us et coutumes, les relations commerciales, etc. C'est une question d'affinités. Deux contrées voisines, comme celles représentées par les villages de Rossens et d'Avry-devant-Pont (Fribourg), qui ont dû parler une fois le même latin, se sont insensiblement différenciées, grâce au manque de relations. C'est là que passait en effet l'ancienne limite politique du pays d'Ogoz, qu'on peut suivre jusqu'au dixième siècle. Les limites dialectales les plus saillantes de notre carte sont probablement les plus anciennes. Entre Les Bois et La Ferrière (Jura bernois) il n'y a guère eu de rapports avant le dix-huitième siècle. Les différences de prononciation ont pu s'accumuler, entre ces deux contrées, depuis un temps immémorial. Les premiers colons arrivés dans ces lieux venaient de régions opposées, ils n'avaient pas le besoin ni l'occasion de se parler et de s'assimiler. Cette limite remonte selon toute probabilité à l'ancienne division entre les Francs et les Burgondes.

On entend raconter que la Montagne neuchâteloise a été peuplée par des habitants du Val-de-Travers. D'après notre carte, cette hypothèse manque absolument de fondement. Les deux parlers sont bien tranchés. Les deux vallées neuchâteloises ont donc été colonisées, très probablement, par des gens

[1] Aucune limite n'a été inscrite le long de la frontière suisse parce que, dans cette carte provisoire, nous n'avons pas tenu compte des patois des régions limitrophes. Mais nous savons qu'une foule de limites linguistiques coïncident avec la frontière politique.

venus de France, à des époques diverses et indépendamment l'une de l'autre.

2° Les résultats ainsi acquis sont d'un intérêt particulier pour les recherches historiques. Le dialectologue et l'historien devraient unir leurs efforts pour expliquer les principaux de nos faisceaux de lignes. Ils sont instructifs pour la plus ancienne histoire du pays romand. Dans une étude générale sur les limites dialectales, leur caractère et leur origine, nous avons insisté sur cette nécessité d'une collaboration de la part des philologues et des historiens, pour arriver à mieux connaître la période de formation de notre peuple (Voy. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1904, CXI, p. 365 ss.).

3° Ce qui frappe ensuite, dans notre carte, c'est l'irrégularité de certains domaines. Elle se remarque surtout dans les contrées montagneuses, favorables à l'isolement, où les communications sont difficiles. Mais l'unité des parlers des vallées d'Hérémence et d'Anniviers, qui sont pourtant séparées par une très haute chaîne de montagnes, démontre que les obstacles naturels ne jouent pas, dans la différenciation linguistique, le rôle qu'on leur attribue communément. La même irrégularité se produit par exemple à l'ouest du canton de Vaud, dans l'étroit passage qui le relie au canton de Genève. On y rencontre successivement plusieurs barricades de limites. En deçà et au delà, le caractère dialectal apparaît pur de tout alliage. L'irrégularité doit s'expliquer par le fait que quelques phénomènes linguistiques ont trouvé moyen de sauter les barrières politiques, en raison de la plus ou moins forte intensité des rapports mutuels. L'irrégularité se fonde sur la non-conformité des relations. Les habitants de la rive du lac pouvaient par exemple avoir des relations plus suivies avec Genève que ceux de la côte. Les viticulteurs sont plus en rapports avec les Savoyards, qui viennent travailler leurs vignes, que les paysans, etc. Le Bas-Valais était exposé aux influences de multiples patois savoyards et vaudois[1]. Le

[1] Ainsi Saint-Gingolph a nécessairement subi l'influence de La Meillerie, centre de la pêche.

dialecte y a perdu toute orientation. Il y a probablement eu d'innombrables mélanges de populations et superposition de dialectes dans ce fertile coin de terre suisse.

4° L'uniformité n'est pas moins significative que la variété. La pénurie de lignes dans le Gros-de-Vaud, le canton de Fribourg, le Haut-Valais romand, le canton de Genève, témoigne d'une forte unité de descendance et d'histoire.

5° Les îlots qui diffèrent de leur entourage par un ou deux traits phonétiques mettent en lumière la naissance des transformations phonétiques. Leur isolement est relativement récent. Ainsi, les deux îlots qu'on aperçoit dans le Gros-de-Vaud ont *å* au lieu de *ā* (pratu = *prå*, etc.). C'est une tendance qui s'est généralisée ailleurs, par exemple dans l'ouest du canton de Fribourg, dans le Bas-Valais, etc. Dans les contrées que nous venons de nommer, la chose a commencé comme pour le Gros-de-Vaud actuellement, par un ou deux villages ; puis la nouvelle prononciation s'est introduite partout. Les quelques villages ont fait tache d'huile, pour des raisons qui nous échappent encore.

6° Les îlots entourés de lignes nombreuses sont des contrées qui ont résisté à l'assimilation, pour des motifs historiques. Leur indépendance d'aujourd'hui est une preuve d'affinités anciennes avec d'autres pays. Il n'y a pas un siècle que le village du Cerneux-Péquignot est suisse. Tramelan et la contrée de Moutier, Court, etc., ont eu des rapports avec Neuveville. Il est facile de reconnaître sur notre carte l'ancienne vallée de Nugerolles, et mainte autre division territoriale aujourd'hui disparue.

Ces quelques considérations sont bien loin d'avoir épuisé cette matière, qui nous paraît être d'une grande importance scientifique ; mais nous nous contentons de publier ce petit commentaire de notre carte afin de mettre en évidence le secours que la dialectologie peut rendre à l'histoire, et non moins celui qu'elle en attend.

L. GAUCHAT.

PROVERBES PATOIS

Recueillis a Lens (Valais)

(*Suite. — Voir ci-dessus, p. 3.*)

—✣—

2. Proverbes divers.

41
Marya tèra, marya mèrda.

41
Marie terre, marie merde.

42
Marya zèn'ta, marya dạouə.

42
Celui qui épouse une jolie femme en épouse deux.

43
L'òmo chạdo rèin la jèna gò-trouạ.

43
L'homme débonnaire rend la femme grasse.

44
Lə fòrtoụna d'ouna fẹ̀na y è dəpoui lò kòdo ïn dəvan.

44
La richesse d'une femme se trouve depuis le coude en avant.

45
Tò-t-aprèin, yèlyẹ̀ta.

45
Tout apprend, même une vieille femme.

---

[41] Si on épouse une femme qui a de grandes possessions, on a beaucoup de soucis.

[42] C'est-à-dire elle coûtera autant que deux. Cf. Düringsfeld, II, p. 324 : Fermosura de mulher não faz rico ser (port.).

[44] C'est-à-dire consiste dans son aptitude au travail. Cf. Finamore : La fémmene che sse marét' á da purtá la dòt' a le déte.

[45] Cf. Düringsfeld, II, p. 32 : La vecchia di cent'anni avía a'mparari (sicil.).

46

Vins' kyə zalə, bəìjə kyə dèzalə è jèna kyə prèzə pouk, trè tchyoujə bïn rarə.

46

Vent (du sud) qui gèle, bise qui dégèle, et femme qui parle peu, trois choses bien rares.

47

Onn trœ́və myò hlò dóᵒᵘr kyə hlò noup.

47

On trouve mieux sur le dur que sur le nu.

48

Onn atrapə mi vəìto onn mèn'-tour k'onn klyòpo.

48

On attrape plus vite un menteur qu'un boiteux.

49

Onn tsapé də palyə,
Y a rin dəjòt' kyə valyə.

49

Un chapeau de paille, il n'y a rien dessous qui vaille.

50

Tò tsanzə è rèin mèlyirə.

50

Tout change, et rien ne s'améliore.

51

Plyan ona, luèin tsəmìnə.

51

Qui va lentement, va loin.

52

L'òmo kouryou y è tòzò gou.

52

L'homme curieux est toujours gueux.

53

Pa də pourtə chïn lèn'dār.

53

Pas de porte sans seuil.

---

[46] Bridel, p. 539 ; Chenaux-Cornu, N° 274.

[47] C'est-à-dire on a plus de chance de recevoir quelque chose d'un avare que d'un pauvre, qui ne possède rien du tout.

[48] Gilliéron, p. 126 ; Düringsfeld, II, p. 62 : As clappa pü chöntsch ün manzneder cu'n zopp (romanche). — Ainz est ateint mensongier que clop (anc. fr.). — Si giunge più presto un bugiardo che un zoppo (ital.).

[49] Les citadins, les élégants, ne valent rien pour le travail.

[51] Bridel, p. 530 ; Cornu, N° 227 : Plyan va, lyen tsəmənə. Le Roux, II, p. 209 : Qui va le plein, va sain.

54
L'ẹ́ouə kyə tòrnīə brui pa.

54
L'eau qui tournoie ne fait pas de bruit.

55
Di gó è di kòlour dìskoutèin jyami.

55
Des goûts et des couleurs, il n'en faut jamais discuter.

56
Oun ivrònyə də plyou, oun òmo de mouèin.

56
Un ivrogne de plus, un homme de moins.

57
Hlé (Ché) ky a byoup, bèrè.

57
Celui qui a bu, boira.

58
Pa də foun chïn fouạ.

58
Pas de fumée sans feu.

59
Pa də pẹ̀rdə chïn pròfyèt'.

59
Pas de pertes sans profit.

60
Rətso kyə pāut', brạvo kyə āut'.

60
Riche qui peut, brave qui veut.

61
ạouè y a rèin, lə rouè pèr sou drouè.

61
Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

62
Lə plyou bèla filyə dou món'-do balyə kyə chèin k éy a.

62
La plus belle fille du monde ne donne que ce qu'elle a.

---

55 Düringsfeld, I, p. 581.

57 Le Roux, I, p. 380 : Qui a bu, boira.

58 Cf. Cornu, N° 149 : Yô lî y a ren de fù lî ya ren de fumeyrə. De même Le Roux, I, p. 70, 71 : N'est fu saunz fumé, ne amour saunz semblant.

59 Proverbes ruraux : Il n'est dommaiges qui ne port aucun profit.

60 Cf. Düringsfeld, II, p. 699 : Mas hace el que quiere, que no el que puede.

61 Cf. Gilliéron, N° 242 ; Le Roux, II, p. 94.

62 Cf. Düringsfeld, II, p. 302 : Nessuno dà quel che non ha.

63	63
Rijón fé mijón.	Raison fait maison.
64	64
Bòna ouạ̄rda, jyami tra.	Bonne garde, jamais trop.
65	65
Dəvan kyə partìk, fā fér ourìk.	Avant de partir, il faut vider (le verre).
66	66
Botsə chïn dèin,	Bouche sans dents, tête
Tā̆ha chïn èchyèin.	sans escient.
67	67
Dəvan kyə férə lò pəìk,	Avant de faire le petit,
L'oujé fé lò nìk.	l'oiseau fait le nid.
68	68
Tsìkyə gòta krè la mòta,	Chaque goutte augmente
Tsìkyə gran krè lò pan.	le fromage, chaque grain augmente le pain.
69	69
Lə farạ̄na dou dyablyo fé pa də bon pan.	La farine du diable ne fait pas de bon pain.
70	70
Lə mèdəsïn pədou	Le médecin qui a pitié
Rèin l'òmo bouibou.	rend l'homme boiteux.

---

63 Cf. Le Roux, II, p. 411.

66 Cf. Cornu, N° 148 : Tan plyə vîlyo, tan plyə fû.

68 Cf. Bridel, p. 533 ; Cornu, N° 155 : Gòta xü gòta fâ la mòta.

69 Le type suisse-allemand de ce proverbe : 'S Tüfels Mehl wird ze Chrüsch, s'approche de la forme rétoromane : La farina del diavel va in brenn, et de l'ital. : La farina del diavolo va tutta in crusca.

70 Cf. Le Roux, I, p. 266 : Main de médecin trop piteux Rend le mal souvent trop chancreux. — Düringsfeld, p. 117 : Saepe solet medici pietate putrescere vulnus.

71
Omo d'arzèin, òmo də rèin.

71
Homme d'argent, homme de rien.

72
Lə jïn fan lə fòlīə, lə fou èin rījón.

72
Les malins font les folies, les fous en rient.

73
Oun yāzo atrapa, chèin yāzo akouja.

73
Une fois attrapé, cent fois accusé.

74
Tòtə lə bḕhyə chón pa èhatchyḕə ou bou.

74
Toutes les bêtes ne sont pas attachées à l'étable.

75
Tòtə lə bḕhyə mïnjón (pïkón) pa d'avèin-na.

75
Toutes les bêtes ne mangent pas de l'avoine.

76
Kan kón'tə, fāt'.

76
Quand il faut, il faut.

77
Lə mòkərìk van kyə dou na ïn la bọtsə.

77
Les moqueries ne vont que du nez dans la bouche.

78
Kan oun pou pa mi, mourìk oun chə lāchə.

78
Quand on n'en peut plus, on se laisse mourir.

79
A bon tsat', bon rat'.

79
A bon chat, bon rat.

---

[73] Cf. Le Roux, II, p. 432 : Une fois en mauvais renom, Jamais puis n'est estimé bon.

[75] Cf. Bridel, p. 535 ; Cornu, N° 84.

[76] Cf. Le Roux, II, p. 378 : Quand Oportet vient en place Il est besoin qu'on le face.

[77] C'est-à-dire elles retombent sur celui qui les adresse.

80

Kan lə poulìko tsan'tə, lə ʒəlạna dansə.

80

Quand le coq chante, la poule danse.

81

ạouè lə tsarèt' pou ïntra, i pou chourtìk.

81

Où le char peut entrer, il peut sortir.

82

Kan y a pa mi, y a ounkòr.

82

Quand il n'y en a plus, il y en a encore.

83

Fa pa ïnsènyè a kaka a hlou kə y an la kịsa.

83

Il ne faut pas enseigner à aller à selle à ceux qui ont la diarrhée.

84

Balyə pər la pourta ou pạuro, Tə tournə ba pə la bourna.

84

Donne par la porte au pauvre, et cela te reviendra par la cheminée.

85

Kan lə chak y è plyèin, i boutə.

85

Quand le sac est plein, il déborde.

86

Chèin kyə yèin pə flyoụta chourtẹ pə tan^{m}bour.

86

Ce qui vient par la flûte, s'en va par le tambour.

---

[83] C'est-à-dire il n'y a pas besoin d'enseigner quelque chose à celui qui sait le métier lui-même. Cf. Düringsfeld, II, p. 25 : Il ne faut pas enseigner les poissons à nager. Non bisogna insegnare ai gatti a rampicare.

[84] Cf. Cornu, N° 68 : Xen c'on balye a la poârta redexen pè la boarna.

[86] Cornu, N° 162 : Xen cə ven pa la hlyòta x'en va pè lə tabâ. — Duringsfeld, II, p. 651 : Ben que ven eme la fluito, s'en tourno au tambour (prov. mod.). Lô ch'a ven per fluta, a va via per tambor (piém.).

87

Hlé kyə agouhə tra d'outón, biť a la fón'tan-na də tsātèin.

87

Celui qui goûte trop (le vin) en automne, boit à la fontaine en été.

88

Lə plyou chạdo moulèt' y a touạ choun mètrə.

88

Le mulet le plus sage a tué son maître.

89

Lə-j-èhoup vạlón mi kyə lə pròmèchə.

89

Les écus valent mieux que les promesses.

90

Kan lə vīro y è plyèin, lò ouəìdo,
Kan lə vīro y è ouəìdo, lò plyèìnjo.

90

Quand le verre est plein, je le vide; quand le verre est vide, je le plains.

91

Tòta tsansón kyə prèin cha fin
Mèrèt a bīr oun vīro də vïn.

91

Toute chanson qui prend sa fin mérite à boire un verre de vin.

---

[89] Le Roux, II, p. 350 : Mieux vaut un présent Que deux attends.

GUSTAVE PFEIFFER.

TEXTE

—✣—

I. Fåblyå du Lœu è du Rnå.

Patois de Bernex (Genève)

On lœu è on rnå s räkontrịvon[1] *kåk vyåð ä ðarðä lœu vịå utœr dé pòlalyi. Lə lœu avä də lonð' dä, dé-z-onglyon bé pouätu, on vätr' plyå è dé pa tò dra su l'érä*[2]*. Al avä tòðò fan. Sòvä, ä-n-ivér, é sœutiv' la lọtå, mé é s ratrapiv' dyä la bèlå säzon. Ló mœuton, ló pòlè, ló lapän pasịvon vit' dyä son p'trə*[3]*. E n pòvä på rèstå lontä u mẽm ädra, al étä bétou kònyu è òblyèðịå*[4] *də kòri on pou partò. Lə rnå, lyni, avä dé ðanb' fän-n', on pa dœu, dé-z-òr'lyə drat*[a]*, na bèlå kạouå kòm on plyəmè, poué on lon muzó pouätu. La fan n l' äpaðiv på də dr'mi. Al étrangliv' də tä-z-ä tä na puð'nå bé tạdrå, s kontätiv' d'on pou d'édy' fréð è pasiv' son tä a kòly'bädå aoué lé fèmal də só-z-ami. E n' étä på kontä də sé vī' sèlèrå*

TRADUCTION

Conte du loup et du renard.

Un loup et un renard se rencontraient quelquefois en cherchant leur subsistance autour des poulaillers. Le loup avait de longues dents, des griffes bien pointues, un ventre plat et des poils tout droits sur le dos. Il avait toujours faim. Souvent, en hiver, il n'avait rien à manger (*litt.* il sautait la hotte), mais il se rattrapait pendant la belle saison. Les moutons, les poulets, les lapins passaient vite dans son estomac. Il ne pouvait pas rester longtemps au même endroit, il était bientôt connu et obligé de courir un peu partout. Le renard, lui, avait de fines jambes, un poil lisse, des oreilles droites, une belle queue comme un plumet, puis un long museau pointu. La faim ne l'empêchait pas de dormir. Il étranglait de temps en temps une poulette bien tendre, se contentait d'un peu d'eau fraîche et

də lœu k'étä vnu épòlalyi tò l mond', étò al avä désidå d lə får fòtr lə kan è pòrtå sa pé d'ékouäru alyœr.

Y étä l'ivér, l tä-z-étä klyår, la l'nå è lé-z-étal brilyịvon par lé n ó. Lə lœu, k n'avä rä a s mètr zò la dä, gr'bòliv' də fra è d fan. E vå tròvå s'n ami lə rnå. Stizityə, kə n'étä jamé ä pạ̈nå pè får dé tæ̈r, di u lœu : « Di don, konpâr, i få on vré tä pè alå a la péϑ, t ä k t ä - n - é[5] ? Də kònyas' on-n-ädra yó lé truit' n mạnkon på. K' ä di t' ? — Pạ̈så t vi[6], dé truit' ! On n s' ä r'gål på sòvä, mòdé vit'. »

Kan-t-i son u bór d la r'vīr, lə rnå di u lœu :

— « Mè tə u bór, lås träpå ta kạouå dyä l'édyə sä bœnδi, poué kan ló péson t la mourdron bé fór, tə pouré la r'tri, y ä-n arå yon u bè. » I fasä na fra[7] a fädr lé pīr, è l'édyə k'mäsiv' a òalå ; mé lə lœu n'óziv' på s plyädr. Pòrtan sa

---

passait son temps à flirter avec les femelles de ses amis. Il n'était pas content de ce vieux scélérat de loup qui était venu épouvanter tout le monde, aussi avait-il décidé de le faire déguerpir et porter sa peau de malingre ailleurs.

C'était l'hiver, le temps était clair, la lune et les étoiles brillaient par là-haut. Le loup, qui n'avait rien à se mettre sous la dent, grelottait de froid et de faim. Il va trouver son ami le renard. Celui-ci, qui n'était jamais embarrassé pour jouer des tours, dit au loup : « Dis donc, compère, il fait un vrai temps pour aller à la pêche, est-ce que tu en es ? Je connais un endroit où les truites ne manquent pas. Qu'en dis-tu ? — Pense donc, des truites ! On ne s'en régale pas souvent, mettons-nous vite en route. »

Quand ils sont au bord de la rivière, le renard dit au loup :

— « Mets-toi au bord, laisse tremper ta queue dans l'eau sans remuer, puis, quand les poissons te la mordront bien fort, tu pourras la retirer, il y en aura un au bout. » Il faisait un froid à fendre les pierres, et l'eau commençait à geler ; mais le

kạouå ètä prạẓå dyä la glyaf[8]. *Su l matän, lə lèn n'ä pòvä plyə də fra è di u rnå:*

— *Də kray*ᵊ *bé kə ló pèson on rènðịå ma kạouå.*

— *Sä s pu, di lə rnå, y è l mòmä d la r'tri. Lə lèn tir, mé é rést' pra dyä la glyaf. E tir p' fór: rä n vän. Lə rnå sə sóv ä kriyä k ló ðèfyèu vnon. Lə lèn-z-å pér, tir p' fór è arað sa kạonå tòta savåyᵊ; la pé ètä rèståyᵊ dyä la glyaf.*

Lə lèn ètä tò kapò aoné sa kạouå pèlåyə. Lə rnå lə män-n dyä sa ton-nå è li ä få on-n åtrå aoné də la rịtå də ðẹnəv'. Lə rnå, kə savä yó ló barðì fasịon du fạuå, di u lèu: « Vé aoné mə, on-n-irå[9] *sə ðarfå. » Kan-t-i son pré du fạuå è kə lə lèu kòmäs' a s réðèudå, lə rnå sèut lə fạuå è di u lèu d'ä fár atan. Lə lèu sèut ètò, tonb' u mätä, i brul só pa è tòta sa kạonå də rịtå. E pèusiv' dé bouiléyə kòm on danå.*

---

loup n'osait pas se plaindre. Pourtant, sa queue était prise dans la glace. Vers le matin, le loup n'en pouvait plus de froid et dit au renard :

— Je crois bien que les poissons ont rongé ma queue.

— Cela se peut, dit le renard, c'est le moment de la retirer.

Le loup tire, mais il reste pris dans la glace. Il tire plus fort : rien ne vient. Le renard se sauve en criant que les chasseurs arrivent. Le loup a peur, tire plus fort et arrache sa queue tout écorchée : la peau était restée dans la glace.

Le loup était tout penaud avec sa queue pelée. Le renard le conduit dans sa tanière et lui en fait une autre avec de la filasse de chanvre. Le renard, qui savait où les bergers faisaient du feu, dit au loup : « Viens avec moi, nous irons nous chauffer. » Quand ils sont près du feu et que le loup commence à se réchauffer, le renard saute par-dessus le feu et dit au loup d'en faire autant. Le loup saute aussi, tombe au milieu [du feu], y brûle son poil et toute sa queue de filasse. Il poussait des hurlements comme un damné. Alors le renard dit au loup : « Tais-

Aló lə rnå di u læu : « Käz' tə è ékæutå s kə d tə dyə. Də kònyas' na fạrmå yó on-n-a tyouå lə pouär stæu dari ðær. Lə salå è tò frè dyä la kåvå ; alé ya avan kə lə farmi s lèvạ. »

Al arịvon pré d la mäzon, lə rnå sæut lə pr'mi dyä la kåvå pè lə lyuizé è lə læu sæut aprè, mé l gòlè étä just præu gran pòr lyui. Al i trụvon də kə s rgålå. Lə rnå fasä säblyan də mòi, tädi kə l læu glyafiv' ló mélyæu mòrsé. Son vätr étä grou kòm on bòϑò. Lə rnå sə sóv' pè lə lyuizé ä kriyä u vòlær, lə læu vu ä får atan, mé son vätr è trè grou, è n pu på paså. Lə farmi, sa fẹnå, só-z-äfan, lə vålè, la sarvạtå, k aouiyon du brui, arịvon aoué dé-z-aträ[10]*, dé dålyə*[11]*, dé souaton è asọmon lə læu. Lə rnå, kontä, sə sóv ä riyä kòm on dyablyə k äpárt on danå.*

---

toi et écoute ce que je te dis. Je connais une ferme où on a tué le porc ces derniers jours. Le salé est tout frais à la cave; allons-y avant que le fermier se lève. »

Ils arrivent près de la maison, le renard saute le premier dans la cave par le soupirail et le loup saute après, mais le trou était juste assez grand pour lui. Ils y trouvent de quoi se régaler. Le renard faisait semblant de manger, tandis que le loup avalait gloutonnement les meilleurs morceaux. Son ventre était gros comme un tonneau. Le renard se sauve par le soupirail en criant au voleur, le loup veut en faire autant, mais son ventre est trop gros, il ne peut pas passer. Le fermier, sa femme, ses enfants, le valet, la servante, qui entendent du bruit, arrivent avec des tridents, des faux, des triques, et assomment le loup. Le renard, content, s'enfuit en riant comme un diable qui emporte un damné.

CAMILLE FLEURET.

NOTES

Le titre de *fåblyå* donné au morceau ci-dessus ne doit pas faire croire à un apologue d'origine littéraire mis en patois. *Fåblyå* a aussi le sens de conte populaire, facétie, et c'est bien à une composition de ce genre, recueillie dans la tradition orale de Bernex par M. Fleuret, que nous avons affaire ici. Les aventures du loup et du renard, et les bons tours joués par ce dernier à son compagnon, sont un des sujets favoris de la littérature populaire. En comparant notre récit à d'autres versions patoises qui en ont été publiées, on pourra s'assurer que, si les détails varient quelque peu, le fond traditionnel reste identique. Voir, par exemple, pour les régions qui nous avoisinent, les ouvrages de Richenet, *Patois de Petit-Noir* (*Jura*), Dôle, 1896, p. 250-259, où se trouve aussi une version lorraine, et Ch. Roussey, *Contes populaires de Bournois* (*Doubs*), Paris, 1894, p. 23 et suiv.

Pour la transcription, il est à noter que *å* en finale atone diffère de l'*å* tonique non seulement en intensité, mais aussi par le timbre, plus voisin de *a*.

[1] *räkontrịvon*. La finale *-on*, qui correspond au français *-ent*, est atone. — A Bernex, tous les imparfaits de la première conjugaison sont en *-iv-*; on lit plus loin *ratrapiv'*, *pasịvon*, *äpaϑiv'*, *étrangliv'*, etc. Cette désinence ne devait appartenir à l'origine qu'aux verbes dont l'infinitif est en *-i* (anc. fr. *-ier*), comme *mδi*, manger, *bœuδi*, bouger, *kmäsi*, commencer. Elle a été étendue par analogie à tous les autres verbes de la première conjugaison et a supplanté leur terminaison régulière en *-av-*, qui subsiste cependant dans certains patois de la région. Duret, *Grammaire savoyarde*, p. 42, ne donne *d'amịvo* que comme forme secondaire à côté de la forme normale *d'amạvo*. D'après Fenouillet, *Monogr. du pat. sav.*, p. 64, les patois du Chablais et du Faucigny ont *-iv-* à la seconde personne du singulier et du pluriel et *-av-* à toutes les autres personnes.

[2] *érä*. Dans le canton de Genève et dans les patois savoyards environnants, on a tiré du pluriel *les reins* un substantif *l'érein*, qui s'emploie comme équivalent du français *dos*. C'est un cas d'agglutination (type *écornes*) à ajouter à ceux énumérés dans le *Bulletin*, II, p. 24.

[3] *p'trɔ*, du latin *pectore. L'assourdissement de la tonique, suivi du déplacement de l'accent au profit des voyelles plus sonores, se présente fréquemment dans les patois genevois. Notre texte nous offre encore les exemples *òr'lyɔ* < aurícula, *l'nå* < lúna, *puð'nå* < * pullicína, *v'non* < véniunt.

[4] *òblyèðiå*. A Bernex, comme en général dans la partie occidentale du canton de Genève, les terminaisons *-ia*, *-oua* portent l'accent sur *i*, *ou*; *mðiå*, mangé, *bouϑiå*, bouchée, *piå*, pied, *fau̯å*, feu, etc., tandis qu'à l'est, au delà de l'Arve, on a *mðyạ*, *bouϑyạ*, *pyạ*, *fouạ*, etc. Cependant, dans le domaine de *-ia*, *au̯a*, l'accentuation est souvent flottante et subordonnée à la structure de la phrase; *-ia*, *-au̯a* passent à *-yạ*, *-ouạ* si le mot qui présente ces finales est étroitement lié syntaxiquement à un autre qui le suit: *d'é mó u pia*, j'ai mal au pied, mais: *u pya dra*, au pied droit; *na bouϑia*, mais: *na bouϑya d pan*, etc.

[5] *t ä k t ä-n-é?* litt.: est-il que tu en es? La périphrase avec *est-il*, abrégé en *tä*, est très usitée comme formule interrogative: *t ä k tɔ vu?* veux-tu? *t ä k é vän?* vient-il? etc.

[6] *päså t vi*, dans le français populaire régional: *pense-toi voir*.

[7] *na fra*, *une* froid. L'emploi du féminin, qui se retrouve aussi avec *ϑó*, est peut-être dû à l'influence de l'idée abstraite de froidure, chaleur.

[8] *glyaf*. Le passage des groupes latins *cy*, *ty* à *f*, par l'intermédiaire de *ϑ*, est une particularité phonétique commune à tous les patois genevois: calceone > *ϑœufon*, *dulcia > *dœufè*, cantione > *ϑanfon*, captiare > *ϑèfi*, etc. Elle s'étend à travers la Savoie jusque dans le Bas-Valais.

[9] *on-n-irå*. La construction avec *nous* pour la première personne du pluriel a à peu près complètement disparu de l'usage

dans les patois genevois et savoyards ; *nous chantons* est rendu dans la règle par *on chante*.

[10] *aträ*, trident, est un cas particulier aux patois genevois d'agglutination avec l'*a* de l'article féminin (type *aglan*, voy. *Bulletin*, II, p. 23). Les autres patois de la Suisse romande ne connaissent le mot que sous la forme : *la trin* ou *la tran*.

[11] *dâlyʔ*, mot usité dans toute la France méridionale pour désigner la faux (voir *Atlas linguistique de la France*, carte 546). En Suisse, il n'est connu que dans le territoire genevois.

J. JEANJAQUET.

ETYMOLOGIES

I. Bas-valaisan *garzin*, eau-de-vie.

Pour désigner l'eau-de-vie en général, le Bas-Valais à partir de Sion et les vallées latérales (Bagnes, Entremont, Val d'Illiez) se servent d'un mot inconnu au reste de la Suisse romande, *garzin*, dont il existe aussi un dérivé *garzinta*, distiller, faire de l'eau-de-vie. Dans beaucoup de localités, cet ancien terme patois tend à être supplanté par le français *goutte*, adopté tel quel ou patoisé en *gòta*.

Quelle peut être l'origine de cette appellation d'apparence énigmatique ? La variante *égarzin*, relevée à Champéry et dont l'équivalent a existé dans les Alpes vaudoises (*égarzun*, dans le Glossaire manuscrit du doyen Henchoz, de Rossinières), nous mettra sur la voie. Elle doit évidemment être identifiée avec les formes *éguêrzên* (Saint-Paul, arr. Thonon), *égarjhê* (Sevrier, arr. Annecy) enregistrées par le *Dictionnaire savoyard*, et celles-ci ne sauraient à leur tour être séparées de *égardin* (Montricher, Maurienne) et de toutes

les variantes analogues qui, de la Savoie jusqu'aux Pyrénées, servent à désigner l'eau-de-vie et remontent au latin *aqua ardens*, « l'eau qui brûle. » (Voir pour le détail Mistral, *Trésor*, v° *aigo ardènt* et *Atlas linguistique de la France*, carte 433.) Le domaine de *aqua ardens*, dont le terme valaisan apparaît comme le poste le plus avancé vers le Nord, s'étend au Sud bien au delà des limites du territoire gallo-roman avec l'espagnol *aguardiente*, le portugais *aguardente* et l'italien *acquarzente*. *Eau ardente* a aussi été usité en ancien français pour désigner l'eau-de-vie. Godefroy, v° *ardent*, en cite deux exemples du seizième siècle et Du Cange, v° *aqua*, en a un de 1447. On peut y joindre le suivant pour notre région : *pour l'eau ardent pour affeyter les bossetz neufs*. (Comptes des baillis de Lausanne, 1537, dans la collection manuscrite Millioud.)

Il reste à expliquer le passage de *aqua ardens* au valaisan *égarzin, garzin*. La présence de *ég'* dans la première partie du mot, au lieu de la forme indigène *ịvouè*, eau, indique qu'il s'agit d'un mot d'emprunt, importé probablement de la Savoie. Quant à la chute de l'*é*, c'est un cas spécial de ce que M. Tappolet a appelé la « déglutination » (v. *Bulletin*, II, p. 41). De même que les patois valaisans disent sans article *dè vin*, du vin, *dè pạlyè*, de la paille, *d'ịvouè*, de l'eau, on a dit à l'origine *d'égarzin*, de l'eau-de-vie, et c'est cette combinaison, faussement interprétée en *dè garzin*, qui a donné naissance au substantif *garzin*.

Il est plus difficile de rendre compte du rapport de *ardens* à *arzin*. Il ne saurait s'expliquer par un développement phonétique, et nous pensons qu'il faut voir dans *arzin* une formation analogique verbale. A l'ancien infinitif *ardre*, brûler, on a donné jadis un participe présent *arzin*, de même qu'aujourd'hui à Champéry *prindrə* fait *prinzin ; tò(r)drə, tò(r)zin ;*

mò(r)drə, mò(r)ʒin, etc. Ajoutons que *arʒin, arʒinta*, existe encore comme mot isolé dans le patois actuel de Bagnes, avec le sens de *mordant, bien affilé*, en parlant d'un tranchant. D'après le Glossaire valaisan du chanoine Barman (manuscrit), le mot s'applique aussi dans l'Entremont à un liquide trop alcoolisé.

J. Jeanjaquet.

II. **lóvr** (s. m.).

Ce mot, qui signifie *la veillée*, n'appartient qu'aux patois neuchâtelois et bernois. Pour l'idée de la veillée, les patois vaudois, par exemple, ne connaissent que l'expression *la vèlyạ* (à accentuer sur l'*a* final), qui vient, comme le mot français, du latin vigilata. A côté de cette expression, le canton de Fribourg (districts de la Gruyère et de la Veveyse) possède un mot vieilli : *alå in vla* = *aller en ville*, où *villa* signifie encore *village*. Cette locution a donc probablement été employée d'abord par des gens qui demeuraient dans des fermes distantes du village. Le Jura bernois emploie une locution tout analogue : *alè an vèl'*, qui signifie : faire une visite de jour, tandis que *alè a lóvr-* désigne la visite nocturne (voir Daucourt, *Noëls jurassiens* dans les *Archives des traditions populaires*, III, p. 51). Nous assistons là à une différenciation basée sur l'existence de deux termes à peu près synonymes.

Dans les patois neuchâtelois, nous trouvons les formes suivantes : *lɔ lœ́vr, ala u lœ́vr, la lœ́vrèy* = la soirée, veillée (au Val-de-Ruz) ; à Cressier : *lɔ lœ́vr* = fréquentation nocturne entre amants ; à la Sauge : *la louvrèy* = soirée (Urtel, *Beiträge zur Kenntnis des Neuchateller Patois*, p. 62) ; à la Montagne : *ala a louvr* = aller à la veillée, *la louvréy, louvra* = veiller, *lè louvrtè* (proprement « les louvrettes ») = nom d'une petite société qui se réunissait vers 1857, à la Chaux-de-Fonds, pour discuter des travaux d'utilité publique. On appelle aussi '*lou-*

vrettes' le colchique, probablement parce qu'il annonce la saison des veillées. Les patois bernois présentent presque partout les formes : *lə lóvr*, *alè a lóvr*, *lóvrè* = veiller, et *lə lóvrou*, *la lóvrouz'* = le veilleur, la veilleuse, et aussi l'amant(e).

Quant au sens, il est évident que *lóvr*, etc., a signifié en première ligne *veillée*, c'est-à-dire réunion qui avait lieu le soir pour travailler en commun, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des paysans (allemand *Spinnstube*), et que le sens de *fréquentation entre amants* n'est qu'une signification dérivée. La veillée était le rendez-vous naturel des amants.

L'étymologie de ce mot intéressant a été beaucoup discutée. M. Behrens (*Beiträge zur romanischen Philologie*, *Festgabe für G. Gröber*, p. 159) a proposé l'étymologie opera, ouvrage, avec agglutination de l'article, qui s'expliquerait facilement dans l'expression : aller ad illam operam = aller *à lóvr*. M. Horning, au contraire, accepte l'étymologie proposée jadis par L. Adam, dans ses *Patois lorrains*, du latin lucubrum, qu'un ancien glossaire latin-français traduit : *lumière ou chandelle pour veiller* (voy. Du Cange). Lucubrare a en latin le sens de « travailler la nuit ou avec lumière » (voir *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII, p. 221, et surtout XXV, p. 612, où M. Horning fait valoir différentes raisons qui appuient plutôt l'étymologie lucubrum). Dans la *Zeitschrift* XXVI, p. 113, M. Behrens déclare qu'il ne se tient pas pour battu, mais qu'il reconnaît que les lois phonétiques sont peu favorables à une dérivation de opera.

Je me range décidément du côté de M. Horning, en me basant sur les considérations suivantes :

1° Notre mot est *masculin*, ce qui ressort surtout de la forme *louvr*ou du Cerneux-Péquignot (Neuchâtel).

2° Les patois romands confondent généralement l'*ò* et l'*ó* latins [lucubrum devait devenir selon les lois phonétiques de nos patois *lu*(*c*)*óbru* > *lóvr*(*u*)], mais nous avons des patois qui distinguent les deux sons jusqu'à nos jours, comme le patois

de la Montagne neuchâteloise, où *ó* latin donne *u* (lupum = *lu*), tandis que *ò* latin se transforme en *œ̀* (ovum = *œ̀*); dans le Jura bernois *ó* latin aboutit généralement à *ou*, *ò* latin à *ȍ* ou *u*ᵃ. On remarque que ni opera ni lucubru n'expliquent facilement nos formes *louvr* (Montagne neuchâteloise) et *lóvr* (Jura bernois), il faudrait donc admettre pour ces régions une action perturbatrice du *v*. En effet, cupru, cuivre, donne également *kouvr* dans la Montagne neuchâteloise (j'ignore la forme bernoise) et lucubru aurait par conséquent une évolution analogue à celle de paupere, qui devient *pou(v)r* à Neuchâtel, et *póᵃr* dans le Jura bernois. Le maintien du *v* dans *louvr*, *lóvr*, tandis qu'il tombe dans paupere n'a rien d'étonnant. On entend encore dire *st'òm è pouvr* = cet homme est pauvre, mais *on pour òm*, ce qui montre que la syntaxe a joué un rôle dans le développement de paupere.

3° La présence constante de l'*l* dans tous les mots signifiant « veillée, » tandis que d'autres dérivés de opera, comme operare, operaticu, operariu ne présentent jamais d'*l*.

4° Le mot opera s'est conservé dans nos patois dans d'autres significations : *œ̀vré*, s. f. pl., = grands travaux de la campagne (Mont. neuch.), *œ̀vr*, non * *lœ̀vr* = rite, filasse de chanvre (Val-de-Ruz).

5° M. Horning cite des formes de l'Ouest de la France où le *c* de lucubrum s'est conservé. (Je relève dans un vieux vocabulaire neuchâtelois la mention suivante : *leugrâ* = veiller, montagnes : *louvrâ*. D'où la forme *leugrâ* a-t-elle pu être tirée[1] ?)

6° Enfin, il faut avouer que le sens de lucubrum convient mieux que celui de opera, et la première étymologie est for-

---

[1] A noter également le passage suivant d'un mandement du Gouvernement de Neuchâtel, du 28 août 1647 : « Les dances, masquarades, mommons, assemblées nocturnes appelées *loëugres* ou costers sont aussi défendues. (Archives de l'Etat, Registre des Mandements, I, f° 140.)

tement corroborée par l'expression de la Suisse allemande *z'Liecht ga* = « veiller » et « se fréquenter, » voir *Idiotikon*, III, p. 1051 [1]. Cette rencontre est si curieuse et si frappante qu'on ne peut pas s'empêcher de penser que l'une des deux expressions *ala a louvr* et *z'Liecht ga* doit être traduite de l'autre, mais il m'est impossible de dire laquelle est primitive et si la coutume de la veillée est d'origine romane ou germanique.

L. GAUCHAT.

LES SALUTATIONS
DANS LES PATOIS ROMANDS

Bien que notre population romande ne connaisse pas d'usages spéciaux pour se saluer, les formules employées à cet effet ne manquent pas d'être intéressantes à plusieurs points de vue; c'est ce que nous voudrions prouver dans les pages qui suivent, sans avoir la prétention d'exposer la matière d'une façon systématique ni d'être complets.

D'abord nos paysans, lorsqu'ils parlent encore patois, sont plus cérémonieux que nous autres citadins, tout en gardant généralement leur chapeau sur la tête. Tandis que nous ne possédons plus qu'un très maigre formulaire, qui se réduit aux expressions *bonjour, bonsoir*, *bonne nuit*, *adieu* et *au revoir*, expressions sèches et presque insignifiantes, accompagnées de gestes automatiques, le patoisant a à sa disposition des tournures un peu plus variées, et, en somme, plus expressives aussi. Les patois n'ont pas le mérite de les avoir créées, et aucune des formules que nous nommerons n'est probablement née sur

[1] La Suisse allemande offre aussi le terme : *z'Dorf ga* = « einen Besuch machen, » voir plus haut *alè an vèl'*.

notre sol. Les formes de politesse sont une affaire d'éducation, de mode; ce n'est pas au milieu d'un peuple de pâtres qu'il faut en chercher l'origine. Rien ne voyage, du reste, comme les salutations. Combien de bons Bernois se disent *bòjour* ou *adiə*, sans songer qu'ils remplacent désavantageusement leurs vieux mots indigènes par un mauvais cliché. On entend des Hollandais qui ne savent pas le français se dire *bəjour*, etc. Il n'en était pas autrement au moyen âge. Les Allemands ne disaient pas seulement *salûieren* pour *begrüssen*, mais on rencontre, au milieu des textes allemands, des phrases entières empruntées au formulaire de politesse français, comme *jâ hérre*, *dêu sal* (= *deus vous salt*, *Dieu vous sauve*), etc., dans le *Tristan* de Gottfried de Strasbourg. En revanche, des poèmes français offrent quelquefois des modes de salutations allemands, comme le *godehelpe* dans *Aimeri de Narbonne*, ou le *willecome* du *Roman de Renard*.

Les salutations françaises ont pénétré partout grâce à la suprématie de la civilisation du monde chevaleresque du douzième siècle. Nos patois ne sont, sous ce rapport, que les dépositaires d'un ancien fonds de politesse venu des bords de la Seine. En étudiant les salutations en usage dans l'ancienne France (voir entre autres la dissertation de Friedrich Schiller, *Das Grüssen im Altfranzösischen*, Halle 1890), on retrouve à peu près toutes les formules en usage chez nos paysans.

En les écoutant, on est souvent surpris par des mots qui peuvent paraître étranges de prime abord. En entendant pour la première fois en Valais dire *jeidèk* (Evolène), quelque Français pourrait être tenté d'y reconnaître des traces du passage des Sarrasins. Mais le connaisseur de la phonétique si curieuse du Valais découvrira bien vite dans cette forme l'équivalent de (Dieu vou)-*s-aide*[1]. Qu'on s'imagine l'impression mystérieuse

---

[1] La formule est souvent complète : *dyò t'édèk* = *Dieu t'aide* (Grône, etc.).

que doit produire d'abord la formule gruyérienne *boïprati*, qui n'est autre chose que *bon vipro a ti* = *bon vêpre à tous*, fortement raccourci ensuite de l'emploi très fréquent. Tout cela n'est étonnant qu'au premier moment; en examinant les choses de plus près, l'on se retrouve en pays de connaissance.

Si nos patois n'ont pas l'avantage de nous faire connaître des salutations nouvelles, ils ont souvent mieux conservé la signification primitive. Toute salutation était au début un vœu et ce vœu était approprié aux circonstances. On n'y répondait pas, à l'origine, par la répétition du même vœu, mais par un remerciement, par exemple, ou par un autre souhait. Les formules n'étaient pas toujours les mêmes, elles variaient selon qu'on s'adressait à un égal, à un inférieur ou à un supérieur. Dès le moyen âge, la langue tend à confondre toutes ces nuances, à mettre à la place d'expressions plus ou moins personnelles et particulières un choix de simples formules. Les patois ont suivi ce mouvement, tout en gardant quelques souvenirs du vieux temps.

En vieux français on ne disait pas *bonjour* tout court, mais, par exemple : *bon jor vos doinst deus li granz rois* ' bon jour vous donne Dieu le grand roi ' (*Roman de Durmart*), ou : *bon jour ayez et vostre compaignie aussi* (*Cléomadès*), ou : *bons jors vos soit hui ajornés* ' qu'un bon jour vous éclaire aujourd'hui ', etc. En patois, on emploie aussi quelquefois une formule plus complète que dans le français actuel : *bondzériyo* (Rossinières, etc.), ou *boündjòrèyvò*, *bondjrèyvò* (Jura bernois) = ' bon jour ayez vous ', ou du moins *bin lou bon dzòr* (Vaud), *bondjeravò* = ' bonjour à vous ' (Val-de-Travers). Le mot *bonjour* est quelquefois accompagné de restes d'une phrase plus complète dont la signification n'est pas toujours claire, comme dans dò *bon djœ̀*, *dò bon vépr*, *dò bouna né* (Montagne neuchâteloise), dao *béprè* (Ormonts), *bon dzòr dò* ou *dè bònan* (Valais). Les montagnards neuchâtelois expliquent la locution *dò bon djœ̀* par *deux bonjours*, mais cette idée est bien saugrenue, et l'explication ne

va pas aux Ormonts où *deux* se dit *dou*, non *dao*. Nous croyons qu'il faut voir dans le mot *dò*, *dao* une fusion d'une forme du verbe *donner* et du pronom *vous* : (*Deus*) *det vobis*, ou quelque chose d'approchant. Dans toutes ces formules, on supprime plutôt le sujet que le verbe, comparez *inlévin'*, *tè raodzay pi*, *tè bourlay*, etc., imprécations dont le sujet était une fois « *le diable.* » Nous ne pensons pas que *dò*, *dao* puissent représenter la première personne du verbe *donner*. L'expression *je vous donne le bonjour* est relativement moderne et date d'une époque où l'on a déjà oublié qu'une salutation doit être un vœu. Toutes les anciennes formules contiennent des subjonctifs du désir. La conservation d'une forme du verbe *dare* serait un cas unique dans nos patois, qui ont remplacé *dare* et *donare* par le verbe *bailler*.

Certains de nos dialectes emploient encore la formule *Dieu vous aide* dans des conditions spéciales : c'est le salut qu'on adresse à ceux qui travaillent, en passant auprès d'un semeur, d'un laboureur, etc. Tel est le cas en Valais, et il reste des traces de cet usage dans le canton de Fribourg, mais dans les autres cantons la salutation est devenue générale[1]. La personne saluée répond en Valais non par le même vœu, qui n'aurait pas de sens adressé à un passant, mais ordinairement par *mantinyè*, c'est-à-dire ' que Dieu vous maintienne '. A Champéry (Valais), on répond au salut : *dyu t'idzas'* ' que Dieu t'aide ' : *dyu lə sats* ' que Dieu le sache ', c'est-à-dire ' que Dieu t'entende '. Une autre formule employée pendant le travail est : *dyou vò dòni fòouchi* ' Dieu vous donne de la force ' ; réponse : *dyou vò mantinyè* (Grimentz). A des gens qui gardent ou conduisent du bétail, on dit : *dyou lè vò tsòoujèchè* ' Dieu vous les conserve (les bêtes) ' ; réponse : *dyou lò vèly* ' Dieu le veuille '

[1] Une chanson satirique neuchâteloise commence ainsi : *Dieu vos aide, Monsieu le Djustizie*, ce qui veut dire simplement : ' Bonjour, M. le justicier '.

(ibidem). Dans le canton de Genève, on répond à *pòrti vò bain* ' portez-vous bien ' : *vò ètò* ' vous aussi ', à *pœ̣rtâ te bain : pouè t'ètò* ' puis toi aussi ', ou *tə asbain* ' toi aussi '. Ces réponses démontrent que la formule est encore comprise comme vœu, qu'elle ne s'est pas affaiblie jusqu'à devenir une vaine forme de politesse. Au Val-de-Travers, le souhait *bè d la santé* ' bien de la santé ' était suivi de : *tramarsi* ' très (?) merci ' ou de *i tə rmartch⁰ bè*. A Montbovon on répond à *dyu z'èdyè* par *rmarχin* ' (nous) remercions ', etc.

On a déjà vu plus haut la salutation valaisanne *bon dzòr dè bònan* (*bònan* = nouvel an), qui s'emploie exclusivement le jour de l'an. Elle se retrouve dans plusieurs de nos cantons. En congédiant un mendiant, on lui dit : *duə tə kondua* ' Dieu te conduise ', ou *duə vò bnās'* (Jura bernois), *dyœ̄ vò bònyʼ* (Neuchâtel) = ' bénisse ', etc. Cette même formule est employée lorsqu'on entend quelqu'un éternuer ; on dit aussi dans ce cas : *dyò tə kras'* ' Dieu te croisse ' (Valais), *duə t krāchʼ* (Jura bernois), ou même, par plaisanterie : *duə tə krās' tò lè djouè d'èn ān'*, *lə duəmoùn' də douə* ' Dieu te croisse tous les jours d'une aune, le dimanche de deux ' (Bourrignon).

Mais nous tombons dans le chapitre des vœux proprement dits et nous nous hâtons de rentrer dans celui des salutations.

Il arrive aussi que le français distingue mieux que le patois entre des salutations propres à certaines circonstances. Ainsi l'usage veut qu'on se dise *bonjour*, etc., en s'abordant et *adieu* en se séparant. On ne devrait même employer ce dernier terme que lorsqu'il s'agit d'une longue séparation. La vieille formule complète : *A Dieu vous commant*, c'est-à-dire « je vous recommande à la garde de Dieu, » nous l'explique. Blavignac, dans quelques pages spirituelles qu'il consacre au salut dans son *Empro genevois*, p. 283-288, constate déjà que les Genevois emploient les formules *adieu* et *bonjour* à rebours. C'est le cas dans toute la Suisse romande et même au delà. A cette observation il importe toutefois d'apporter une restriction. On ne

dit *adieu* en rencontrant une personne que lorsqu'on entretient avec elle des relations amicales, ou lorsqu'elle occupe dans la société un degré inférieur. On ne dira pas *adieu* en abordant le pasteur ou le curé, mais, par exemple, un enfant. La distinction de classes, qui jouait jadis un grand rôle dans les façons de s'aborder et de se quitter, n'a laissé que très peu de traces dans nos patois. Le salut neuchâtelois *a l'anu* ' à l'honneur ' (il est aussi fribourgeois, mais la formule y est francisée) implique une marque d'estime. On peut en dire autant du mode : *serviteur*, *votre servante*, etc., qu'on rencontre par-ci par-là. A Evolène, la formule *adi* est plus familière que *ajyou;* elles viennent pourtant toutes les deux de ad Deum.

La salutation de départ la plus répandue dans la Suisse romande est *adichəvò* (Châtel-Saint-Denis), *adyǽsivou* (Côte-aux-Fées), *adyusaveu* (Champéry), (*a*) *duəsivò* (Jura bernois), *atsivò* (Vaud, Fribourg, etc); cette petite phrase varie énormément selon la phonétique locale. La forme la plus rapide *atsivò* en a obscurci l'origine, qui est cependant claire, lorsqu'on compare les formes romandes plus pleines et surtout celles du midi de la France : *adeussias*, *adissiats*, etc. (voir Mistral, *Trésor*, I, p. 31), d'où il ressort que la locution signifie « à Dieu soyez. » L'addition du mot *vous* au subjonctif-impératif, dans nos patois, est assez singulière; elle doit s'expliquer par l'influence d'autres salutations comme *bonjour à vous*, etc. On a donc eu tort de traduire notre *adichəvò*, etc., par *Dieu* chez *vous*, et, les salutations vaudoises rapportées par nos correspondants, *adyǽ tsi vò*, *la bouèna né tsi vò* ' la bonne nuit chez vous ', sont dues à de fausses étymologies populaires. La salutation *atsivò*, à l'origine une parole de congé, est devenue synonyme de *bonjour*. On entend dire en Gruyère, par exemple, *adichəvò graχāja* ' bonjour, jeune fille ', litt. ' bonjour gracieuse '. La formule vieillit du reste beaucoup.

La salutation *a vò*, quelquefois répétée, n'est plus bien comprise non plus. On l'emploie dans les cantons de Fribourg et

de Vaud, par exemple, en accostant une personne à laquelle on désire parler. Quelques-uns pensent que c'était à l'origine une formule de réponse. Mais *a vò* s'explique plus facilement comme abréviation de (*bonjour*) ou (*salut*) *à vous*. Nous voyons ainsi nos patois en train de détériorer leurs modes de saluer : on confond l'arrivée et le départ, le respect et la familiarité, les occasions des différents souhaits qui deviennent à peu près synonymes. C'est le déclin, c'est la marche irrésistible vers la fin !

Toutefois, nos patois révèlent, à un observateur exact, toutes sortes de débris de son ancienne abondance de termes. Un premier examen nous fera constater surtout les salutations suivantes :

1° *bonjour* (*bondzoua*, etc., Fribourg ; *bondzò*(*r*), etc., Vaud ; *bonzò*(*r*), etc., Valais ; *bonðœr*, etc., Genève ; *bondjœ̀*, etc., Neuchâtel ; *boündjò*, etc., Berne), employée toute la journée, ou seulement le matin.

2° *bon vêpre* (*bon vipro*, etc.), salutation de l'après-midi, qui s'éteint.

3° *bonne nuit* (*bouna né*, etc.), salutation du soir, vivante partout.

L'expression *bonsoir* n'est connue que des patois qui ont conservé le mot *soir*, c'est-à-dire d'*un* patois neuchâtelois (celui du Cerneux-Péquignot) et des patois jurassiens. Là, *bouèn' nœ́*, etc., ne se dira qu'en allant se coucher.

Outre ces saluts fondamentaux, nos enquêtes nous ont fait connaître des formules très diverses ; j'en extrais quelques-unes de la liste : *bəvnyin* (*si vo*) = ' soyez le bienvenant ' ; on prononce aussi d*əvenyin*, sans doute sous l'influence du mot *Dieu* (Berne et Neuchâtel) ; *duə vòt' bon vépr* ' Dieu votre (!) bon vêpre [1] (Berne) ; *a vò rvè*, etc. (partout) ; *tini vò bin dzoyā* ' tenez-vous bien joyeux ' (Fribourg et Vaud) ; *a la rouayans'* ' à la re-

[1] Probablement abrégé de *Dieu vous donne votre bon vêpre*.

voyance ' (Neuchâtel et Vaud) ; *a la garda dè dyœ* (Vaud et Valais : *dyœ tè vouārdè*, à Praz-de-Fort) ; *ϑaouayị-vò* = litt. ' choyez-vous, ménagez-vous ' [latin cavicare] (Genève), *sạlu* (Genève, salutation d'un usage général en Savoie même à l'adresse d'un étranger) ; *konsarvi-vò*, *konsarvasyon* (Genève et Valais, en partie) ; *vò gòvərnèk* ' (que Dieu) vous gouverne ' (Valais), etc.

On pourrait encore insister sur l'intérêt linguistique que présentent nos formules. Les salutations, grâce à leur fréquence, offrent des cas souvent très intéressants de contractions violentes ou d'évolution sporadique. Par leur influence réciproque, les formules peuvent s'altérer phonétiquement. Nous avons déjà vu *bəvnyin* devenir *dəvnyin !* Le mot latin diurnu ' jour ' est souvent traité à part dans la formule, ainsi à Montbovon, où *un jour* se dit : *on dzè*, le salut est *bondza*[1]. Dans la vallée d'Entremont *bònani* (bonne nuit) devient souvent *bòrani*, bel exemple d'évolution sporadique, car aucun autre mot n'offre ce passage de *n* à *r*. Comme l'influence de la fréquence d'emploi d'un mot sur son développement phonétique n'est pas encore admise par tout le monde, il y aurait là un excellent champ d'étude. Mais nous craignons d'impatienter nos lecteurs, et, pour ne pas ressembler à ceux auxquels le mot *adieu* sert d'introduction à une nouvelle et très longue digression, nous nous bornons aujourd'hui à dire : *a vò rèvèrə !*

---

[1] Comparez à Charmey : *lə dzouè*, mais *midza* = ' midi '.

LA RÉDACTION.

LES QUATRE SAISONS

DANS LES PATOIS ROMANDS

On vante souvent l'originalité de nos patois, mais il ne suffit pas de l'affirmer, il faut la prouver. C'est ce que nous allons essayer de faire en considérant un domaine très restreint du lexique. Nous n'aurons pas besoin de rechercher des locutions particulières, il nous suffira de voir comment nos patois ont rendu certaines idées très simples, élémentaires même, communes à presque toutes les langues, nous voulons parler du groupe naturel des mots désignant les quatre saisons de l'année.

Dans ce domaine, le français littéraire est resté assez fidèle au vocabulaire traditionnel du latin vulgaire : il dit *été*, qui est le latin *æstas*, *automne* , qui est emprunté à *au(c)tumnus*, *hiver*, qui est un dérivé de *hiems; printemps* seul est une création gallo-romane, *primum tempus*, mais encore ce mot se rattache-t-il dans sa première partie à *primavera*, qui est le mot général des langues romanes et qui a aussi occupé le nord de la France dans la forme de l'ancien français *primevoir*.

Si la langue de Paris, comme celle de l'Italie, est presque entièrement conservatrice, les patois de la Suisse romande sont hardiment novateurs. Ils abandonnent dans une grande partie de leur territoire la tradition latine, ainsi ils appellent le printemps le *bon temps* ou le *dehors-temps*, l'été est pour eux partout le *chaud temps*, dans l'automne ils voient surtout l'arrière-saison : donc le *dernier temps*, et l'hiver enfin se dit par ci par là le *pò̀ tin*, le vilain temps.

Le coin heureux où toutes ces créations nouvelles se donnent rendez-vous, c'est la rude *Montagne neuchâteloise*, où les quatre termes gallo-romans ont été chassés et remplacés par des

mots du cru ; c'est là que, dans le petit domaine des saisons, l'esprit inventeur a été le plus actif et a eu le plus de succès ; car ce n'est pas tout de créer, il faut encore répandre le mot créé, il faut braver la concurrence des termes déjà existants et savoir assurer ainsi la vie à cet acte d'originalité.

C'est en effet un acte important dans l'histoire du langage que de passer par exemple de « été » à « chaud temps. » Tout mot traditionnel dont la signification primitive s'est effacée, comme c'est le cas pour *été*, a un grand défaut: il désigne abstraitement la chose sans en rappeler en aucune manière les particularités saillantes : ce n'est pas un défaut de logique, c'est un manque de pittoresque.

Ainsi « été » est le mot qu'on donne à l'espace de temps qui embrasse à peu près les mois de juin, juillet et août; en dehors de cela, le mot ne dit rien, il est dépourvu de toute idée accessoire, de tout ornement, de tout sentiment, c'est un terme objectif, presque mathématique.

Il en est tout autrement du mot « chaud temps », le *tsótin* ne désigne pas seulement l'été tout court, il en rappelle en même temps la qualité la plus caractéristique, et reconnue telle par tout le monde, la chaleur : *tsótin* met en relation un espace de temps avec nos sensations humaines; c'est donc un terme subjectif, si on le compare à *été*. Ajoutons cependant que *été* lui-même éveillait, il y a bien longtemps, deux mille ans au moins, l'idée de chaleur. Souvent l'esprit créateur se répète sans le savoir.

Rien de plus tentant que de poursuivre les noms des quatre saisons à travers tout le domaine des langues et dialectes romans. C'est ce qu'a entrepris un jeune savant italien, M. le Dr Clément Merlo, dans son bel et grand ouvrage intitulé : *Les noms des saisons et des mois dans les idiomes romans*[1]. M. Merlo a pris connaissance des matériaux patois réunis en si grande abon-

[1] *I nomi romanzi delle stagioni e dei mesi. Saggio di onomasiologia*, Torino 1904.

dance au bureau du Glossaire, grâce au zèle et à la patience de nos correspondants, et il a su en tirer tout le profit désirable. L'indication *Svizzera francese* se rencontre très souvent au cours de son ouvrage, et nous y apprenons que pour les noms des saisons la Suisse française occupe une place importante dans le domaine des langues romanes. Elle est particulièrement féconde en termes nouveaux et originaux. Il est juste d'ajouter que peut-être pour peu d'autres régions M. Merlo a été si copieusement renseigné. Nous allons passer rapidement ces termes en revue.

LE PRINTEMPS

Fait à noter : la plus belle des saisons, celle qu'attend si impatiemment le paysan, celle que chante et que glorifie le poète, est en même temps de beaucoup la plus intéressante au point de vue de la langue. Dans notre pays, le mot français est usité à Genève, notre canton le plus français ; il nous est en outre attesté — un peu par hasard — pour Bière (Vaud) et pour Isérables (Valais), en plein domaine de *fortin*. Comment a-t-il pu se percher là-haut ? Dans tout le restant du territoire suisse, *printemps* est inconnu. Les mots qui le remplacent sont nombreux, on peut en compter une bonne douzaine. Ils doivent leur origine aux idées de « sortie et départ du bétail », à la « bonté » et à la « beauté » du temps, par opposition au vilain et triste hiver, et au « carême », époque qui coïncide souvent en partie avec le printemps. Aucun de nos correspondants ne confirme les mots *premi*, *apremi*, au sens de printemps, que leur donne Bridel.

Voici les termes attestés :

1. **Fori** et **fortin**, qui signifient « dehors » et « dehors-temps » ; *fori* est un dérivé du latin foris « dehors » ; *fortin* = foris tempus. Ces deux mots occupent tout le Valais, avec la vallée d'Aoste, les Alpes vaudoises et Fribourg. *Fori* ou *fortin* est donc le terme alpestre pour printemps ; *fortin* est la forme valaisanne par excellence, elle s'emploie de Saint-

Maurice jusqu'à la frontière allemande; *fori*[1] se dit dans le Bas-Valais (*foryé*) et dans le reste du domaine indiqué (aussi *furi*). On trouve aussi *défori* (Bas-Valais) et *défourtin* (à Grône), comme on a *défœr*, dehors, à côté de *fœr*.

2. **Salyi, salyi-frou, salyaytə** sont les mots vaudois pour printemps. *Salyi* est l'infinitif latin salire « sauter », conservé dans le français « tressaillir » et « assaillir ». Ce mot a pris dans nos patois le sens de *sortir*, comme en espagnol; *lo salyi* est donc le « sortir » et *salyi-frou* le « sortir dehors », mot plus énergique que le simple infinitif. *Salyaytə*, *chalyaytə* est le participe féminin du même verbe, c'est donc la « saillie », la « sortie ». Dans le Pays-d'Enhaut, le mot se dit encore pour la sortie du bétail pour la montagne, sans idée de printemps. Mais comme c'est l'événement principal, une fois l'hiver passé, dans la vie du paysan, le terme finit par désigner l'époque où l'on sort le bétail, donc le printemps. *Salyi* et *salyi-frou* s'emploient indifféremment dans tout le Gros-de-Vaud (surtout dans le Jorat et dans la Broye). *Salyaytə* est usité dans le Jura vaudois (Vallée de Joux, Vallorbe, etc.) et par ci par là dans la plaine (Vuillerens, Penthalaz).

Rattachons à ces trois mots vaudois :

Pètchifœ, « partir dehors », qu'on trouve en Ajoie et à Bournois (Franche-Comté) [voir Merlo, p. 53, qui le dérive sans nécessité de partita foris].

L'idée de sortie et de départ a souvent donné lieu à des mots nouveaux pour printemps, c'est presque toujours l'infinitif ou le participe d'un verbe tel que salire, sortire, exire, partire, mais nulle part, semble-t-il, cette création n'a réussi à conquérir un aussi grand territoire que dans la Suisse romande.

---

[1] Le *i* de *fori* étonne. Les formes de la vallée d'Aoste (type *foryé*) ne permettent pas de dériver le mot de *foris ire* ni de *forilem*. C'est pour cela que M. Merlo suppose un *foriarium* (même un *foricarium*), qui en effet lèverait toutes les difficultés; mais, vu que le *i* de *foris* est tombé de très bonne heure, on ne voit pas ce qui aurait pu introduire ici une palatale.

Mentionnons deux mots analogues dans les patois allemands: l'Oberland bernois dit: *Ustig*[1], littéralement « dehors jour » jour où l'on sort; et certains patois montagnards de la Bavière appellent le printemps *Auswärtszeit*, « temps où l'on sort ».

3. **Bontin.** C'est le mot courant pour printemps dans les cantons du nord: Neuchâtel et Berne. L'origine du mot n'a pas besoin d'explication. Après l'hiver si rigoureux dans le Jura, le printemps est le bienvenu, c'est le bon temps par excellence. *Bontin* est aussi très répandu dans le canton de Vaud, un peu moins dans celui de Fribourg, mais sans y avoir pris la signification précise de printemps. Le plus souvent il a gardé son acception étymologique de « temps agréable »; tantôt il désigne seulement les beaux jours du printemps, tantôt tout le temps de la bonne saison, printemps et été ensemble; il est alors synonyme de *bouna sèzon*, qu'on emploie dans ce sens, par exemple à Montherond.

Rattachons à ce qui précède:

bétin, « beau temps » qu'on entend dans la Montagne neuchâteloise à côté de *bon tin*.

rèlin, en Gruyère et à Châtel-Saint-Denis, et *rèdou*, à Bournois (Franche-Comté), désignent le temps doux qui, après le froid, annonce le printemps, donc quelque chose comme « l'avant-printemps »; cp. l'allemand *Vorfrühling*.

Nous n'avons plus qu'à mentionner:

4. **Kärin-n**, « Carême », mot employé dans la vallée de Moutier (Malleray, Champoz, Crémine) et à Vauffelin-Plagne.

Le printemps est donc la saison privilégiée de l'imagination romande, on dirait que chaque région a mis son orgueil à donner au printemps une empreinte particulière: le Valais aime le *fortin*, Fribourg préfère le *furi*, Vaud l'appelle le *salyi*, et le Jura, qui souffre peut-être le plus des rigueurs de l'hiver, le salue comme le *bon temps*.

---

[1] Et *ustog* à Alagna, une des intéressantes colonies de langue allemande au sud du Mont-Rose; c'est donc un mot antérieur à cette colonisation.

L'ÉTÉ

Autant de variété pour le printemps, autant d'uniformité pour l'été. C'est partout le *tsótin* (*tchótin*, *tchātin*, etc.), le temps des grandes chaleurs. Souvent le mot signifie en particulier l'époque où l'on récolte le foin et le blé, ou se précise en désignant le temps entre le 15 juin et le 20 ou le 22 septembre, ou entre le 1er juin et le 1er septembre. Par contre la Montagne neuchâteloise donne plus d'étendue au *tchótin:* c'est simplement la bonne saison, opposée en bloc à l'hiver et comprenant le printemps, l'été et l'automne. Ainsi la langue nous confirme dans une certaine mesure le fait climatérique connu que dans les plateaux jurassiens l'hiver et l'été se succèdent presque sans époque intermédiaire.

L'AUTOMNE

Les mots pour automne divisent notre territoire en deux : tout l'est, c'est-à-dire les cantons alpestres Valais, Vaud, Fribourg, a conservé le latin autumnus (*òouton*, Fribourg, Vaud ; *œuton*, *oukton*, *oupton*, Valais) tandis que tout le long du Jura il y a eu remplacement.

Les nouvelles créations se font à l'aide de « saison dernière », « saison tardive. »

1. **daritin, dari, indari,** le « dernier temps », « le dernier », cp. le *fortin* et le *fori*, « l'endernier » (cp. l'endemain), occupent le canton de Neuchâtel, y compris Péry et Plagne (Berne), le Jura vaudois et le canton de Genève ; ils sont très répandus dans la Franche-Comté, d'où ils sont probablement entrés en Suisse. *Daritin* (*déritin*) est la forme neuchâteloise et vaudoise, *dari*, *ädari* et *andari* se partagent Genève.

Rattachons à ce groupe réuni par l'idée de « dernière saison » un mot isolé :

Tả, le « tard » usité à Sales (Fribourg) à côté de *òouton;* c'est le commencement d'une nouvelle formation arrêtée dès son éclosion par le terme traditionnel. L'idée de « temps

tardif » a par ci par là donné lieu à des termes nouveaux, par ex. dans les Vosges, dans les Pyrénées, et dans le Wurtemberg, qui dit *Spätling*.

2. èrbạ, s. m., est le mot particulier au Jura bernois; il est en outre attesté pour le Landeron (Neuchâtel) et pour la région de Montbéliard et Belfort. Le reste de la France ne le connaît pas. La forme de ce mot singulier varie entre: *ärba*, Ajoie et Delémont, *arbé*, Plagne, *arbo*, vallée de Moutier, *arbé* et *arbo* à Malleray, avec les intéressants dérivés *èrbaton*, petite prune jaune qui mûrit vers l'automne, *èrbatat'*, s. f., fruit du prunier d'automne, et *èrbatiɔ*, s. m., prunier d'automne (Ajoie). En outre on trouve dans des documents du seizième siècle *arbaulx*, et aussi *herbaulx* « champs d'automne » (Franches-Montagnes).

D'où vient ce mot? » On a proposé: 1° l'allemand *Herbst*, 2° un diminutif de *herba: herbittum* et 3° un dérivé adjectif de *herba: herbale*. Aucune de ces trois hypothèses ne satisfait entièrement, comme nous allons voir.

1. L'étymologie *Herbst* ne laisse rien à désirer au point de vue du sens, et l'on sait combien les mots allemands sont fréquents dans le Jura bernois. Ajoutons que les patois vosgiens se servent également d'un mot d'origine germanique pour désigner l'automne, qu'ils appellent « gain », du radical de l'allemand *weiden;* il y a cependant cette différence que le mot emprunté ne signifie pas « automne » dans la langue d'origine, comme ce serait le cas pour notre *ärba*. Que dit la phonétique? Au premier coup d'œil tout semble s'accorder à merveille. L'ancienne forme de *herbst* est *herbest* (*herbist*). Or on sait que dans presque tout le Jura bernois *e* + *s* + consonne donne *a:* ainsi *ā* de *est*, *frā*, frais, de *friscu*, *épā*, épais, de *spissu*, *krātr*, croître, de *crescere;* de même donc *èrbā* de *herbest*, l'aspiration germanique ayant été supprimée.

On objectera *arbé* à Plagne, et *arbo* dans la vallée de Moutier. Pour la forme de Plagne, on a tort, car *e* + *s* + consonne y devient régulièrement *é* et non pas *ā:* ainsi *é* = est, *fré* = frais,

épè = épais (*è* par influence française ou par dissimilation vocalique), *dékré* = décroît. Quant à l'*a* de *arbé*, comparez *arbèdj* = herbage, *barbijat'*, s. f. pl., nuages moutonneux, dérivé de brebis. Pour ce qui concerne la forme avec *o*, *arbo*, dans la vallée de Moutier, les mots qu'on pourrait citer à l'appui sont peu concordants entre eux (crescere = *krétr* ou *krètr* à Tavannes, Perrefitte, Grandval, *krétr* ou *krètr* à Court, Malleray, spissu = *épa* à Tavannes, Perrefitte, *épè* à Court, Malleray); cependant Tramelan-dessus offre quelque analogie avec *krâtr*, *épâ*. Les dérivés *èrbaton*, etc. auraient conservé le *t* final de *herbest*. Pour *herbaul* du seizième siècle, il faudrait dans ce cas admettre une graphie inverse d'après *chevaux*, prononcé *tchvā*.

Mais la grande difficulté est l'accent. *Herbest* est accentué sur la première syllabe, tandis que *èrba* l'est partout sur la terminaison. Comment admettre ce déplacement d'accent si contraire à ce qui se passe habituellement?

Voyons si les dérivés de *herba* sont moins récalcitrants. Le sens ne fait guère de difficultés. Pourquoi l'automne ne serait-il pas la saison des herbes ou des petites herbes, le temps où l'on mène le bétail brouter sur les prés le dernier regain qu'il ne vaut plus la peine de couper? Le mot *herbittum* se trouve dans l'ancien français *herbet*, mais au sens de « herbette »; l'équivalent en serait *èrba* dans tout le Jura bernois, y compris Plagne et la vallée de Moutier qui disent *tchvala*, chevalet, *bida* bidet, *bia*, *biat'*, blet blette. Ainsi les trois formes *arbé*, *arbo* et *herbaulx* resteraient inexpliquées; il faudra donc renoncer complètement à tirer notre *èrba* de *herbittum*.

3. *herbale* satisfait mieux pour la formation aussi bien que pour la phonétique. On comprend très bien un *herbale* (*tempus*), temps herbal = époque où l'on broute l'herbe, cp. pour la formation *printemps*, *fortin*, *daritin*, *fenal mois*, « juillet », dans les patois wallons (Merlo, p. 146 etc.). Le dictionnaire vieux-français de Godefroy donne: *herbal*, s. m. 1° mois de

juin[1], 2° prairie, dans ce dernier sens aussi *herbel:* de là en tous cas le *herbaulx* des Franches-Montagnes, mot qui n'est pas nécessairement le même que *èrba.* L'italien connaît aussi *herbale* comme adjectif. Or comme *-ale* aboutit à *ā* dans la plus grande partie du Jura bernois, et à *o* dans la vallée de Moutier, *herbal* semble nous débarrasser de toutes les difficultés, puisque nous avons en général *èrbạ* et en particulier *èrbò* dans cette même vallée de Moutier qui fait de « cheval » *tchvò* et de « mal » *mò.* Mais il y a deux obstacles: c'est d'abord et surtout Plagne dont la forme *arbé* ne peut provenir normalement de *herbale,* cp. aval = *avò*, cheval = *tchvò.* Pour soutenir *herbal* il faudrait voir dans *arbé* une forme correspondant à l'ancien français *herbel.* En second lieu les dérivés comme *èrbaton*, *èrbatat'*, etc., dont le *t* s'explique si bien par *herbest* ne se comprennent plus avec *herbal*, à moins d'admettre quelque analogie, comme de *clou* on fait *cloutier* et de *fer-blanc ferblantier*, d'après *potier* ou *charpentier.*

En somme, des trois hypothèses examinées, celle de *herbal* a le plus de chance de passer, parce qu'elle laisse le moins de formes inexpliquées et qu'elle est appuyée par l'ancienne graphie *herbaul;* mais le dernier mot n'est pas dit.

L'HIVER

L'*hiver* est la seule des quatre saisons qui n'ait pas changé d'appellation, ni en grand, dans le domaine des langues romanes, ni en petit, dans les patois de la Suisse romande; avec une légère exception cependant: la Montagne neuchâteloise dit *lə pœ̀ tin*, le « vilain temps », à côté de *œ̃vouè*, « hiver »; mais sans cela, l'ancien terme roman a résisté partout aux tentatives de remplacement.

---

[1] L'indication de ce sens est erronée. Godefroy a trouvé le mot dans un document jurassien du XIVe siécle : *en février, en mai et en herbaulx* où il doit avoir le même sens qu'aujourd'hui ; comparez le deuxième exemple tiré de la même contrée: *au mois de septembre ou d'erbaulx.* (vers 1436.)

Mentionnons la forme avec nasale *invèr*, qui ne se rencontre que dans les Alpes vaudoises. C'est probablement l'influence du verbe *invernā*, qui se trouve partout, aussi dans le domaine de *ivèr*; *invernā* au lieu de *ivernā* paraît formé d'après *intsótənā*, « estiver » et d'autres verbes avec *in*.

Récapitulons :

Les saisons, si mathématiquement égales par rapport au temps qu'elles embrassent, sont singulièrement inégales par rapport aux termes qui les désignent.

Les deux antipodes, hiver et été, nous ont montré une stabilité d'expression étonnante. Partout le *tsótin* et partout l'*ivèr;* à peine un timide *pè tin* qui ose concourir, sans aucun succès, malgré la profonde vérité qu'il proclame dans le pays hivernal de la Chaux-de-Fonds.

Le printemps et l'automne, par contre, ont étalé devant nous toute la richesse et toute la variété d'expression dont sont capables des parlers populaires qui n'ont pas subi l'influence d'un centre littéraire. Le sol si varié de la Suisse romande a fait naître une douzaine de formes différentes pour le printemps et une demi-douzaine pour la saison correspondante de l'automne. Cette même proportion nous est en général confirmée par la vaste étude de M. Merlo. Nous y trouvons très peu de mots pour les deux grands contrastes dans la nature: *hiver* et *été*, mais beaucoup de termes nouveaux pour les saisons intermédiaires. Cette constatation est, à mon avis, le résultat le plus important des longues et minutieuses recherches de M. Merlo. Aussi l'auteur ne manque-t-il pas de l'apprécier à sa juste valeur (p. 16.).

Voici son explication, qui me paraît très juste: hiver et été sont des idées générales, comparées avec printemps et automne, qui ont quelque chose de secondaire, de particulier. Or les mots exprimant des idées générales persistent longtemps, tandis que l'on observe une plus grande variabilité dans l'expression des idées particulières et dont la langue, à la rigueur, peut se passer.

Cela nous fait comprendre un peu la grande variété de termes, mais cela ne nous explique pas pourquoi c'est précisément la Suisse romande qui abandonne la tradition latine dans une si large mesure.

A cet égard, M. Merlo fait remarquer avec raison que dans un pays de montagnes, où l'hiver dure de six à neuf mois, les contrastes entre la bonne et la mauvaise saison sont plus vifs et les passages d'une saison à l'autre bien plus rapides. Ainsi le printemps ou le retour du bon temps devient pour les habitants un événement d'autant plus marquant que le montagnard est paysan et, inséparable de son bétail, doit partager avec lui toutes les vicissitudes des saisons. De là ces nombreuses expressions ayant le sens de « dehors », sortir, partir, ouvrir (dialectes ladins et italiens), qu'on trouve presque exclusivement dans les patois montagnards, ainsi dans la Suisse romande et allemande, en Bavière, dans le Tyrol et dans le Frioul.

Sans doute on sort partout au printemps, à la campagne, comme à la ville, mais dans la vie monotone des paysans montagnards, cette première sortie au pâturage est un moment solennel, une fête, qui a été capable de transformer le vocabulaire hérité des Romains.

E. TAPPOLET.

TEXTES

I. La dəmi-óna.

PATOIS DE ROUGEMONT (VAUD).

You chu pa tan por lé novạlè méjụrè, dəjạy oun anχạn dé chəchant' an : on yạdzo on béyạy ouna botòðə por dou é ouna chòpin' kan on-n-éϑạy cholè ; òra, lo litrə l é tru gró por dou é lo dəmi-litrə on pou pətyạu : on cha jamé kan on-n-a chin kə fó. Achəbin, din lé maynạdzo, kan lé-j-infan fajạn lé vórin ou kə lé fẹ̃ñè avan tru krouyə lịnvoua, on prinjạy la dəmi-óna, k'avạy justo la grantyạou kə faðạy por la férè bi manéyi ; chin fajạy to rintrạ din l'ouaʳdrə. Avouay lo métrə, tyè volạy-vo férè ? On-n-a rin mé d'ótoritạ !

TRADUCTION

La demi-aune.

Je [ne] suis pas tant pour les nouvelles mesures, disait un vieux de soixante ans : autrefois, on buvait une bouteille à deux et une chopine quand on était seul ; à présent, le litre est trop gros pour deux et le demi-litre un peu petit : on [ne] sait jamais quand on a ce qu'il faut. De même, dans les ménages, quand les enfants faisaient les vauriens ou que les femmes avaient trop mauvaise langue, on prenait la demi-aune, qui avait juste la grandeur qu'il fallait pour pouvoir bien la manier ; cela faisait tout rentrer dans l'ordre. Avec le mètre, que voulez-vous faire ? On n'a plus aucune autorité.

J. HENCHOZ.

II. Lə tənerò.

PATOIS DE BLONAY (VAUD)

La Suzèn a Djan Pyéro l īr on-na fémạla viva é gréhạ̄uza ; lé-z-infan l'åmạ̊van gró, l avéi tòdòᵒᵘlon ọ̊kə dé bon a lòᵒᵘ balyi, må l ị̄rə pouéirạ̄uza kò tò. N'īrə på on-na savinta, kəmin vò-z-alå oụ̄rə pè lə kọntò kə m'a fé li mīma kò sin :

— « On yạ̊dzò kə nāuϑré-z-òmò l éϑan lé damon pò lé fin, mé tròvạ̊vò tòta sòlęta din sta grósa méizon. Dé dzua, sin m'éϑéi bin tòton, må sitò kə la né vənyāi, l avé gran pouạ̄irè. On dzua kə l avéi fé tan tsó, mé dəzé : « Pòrvu kə nə vinnyə på dòᵒᵘ pou tin sta né ! N'a på mankå. Dévè lə né, mé mętò a χlyạ̄rə tòtə lé pouārt'é lé fənéiϑrə kə l éϑan dza χlyạ̄isè, må anfin, l é tòparéi fé la réyụva dé tòta la méizon, du lə lénó a la kåva, kəmin dé kòϑəma. Lə tin l īrə kəve, må trantyilò ; mé su på dévəha a tsavon, òᵒᵘ ka kə falyə mé rélévå.

TRADUCTION

Le tonnerre.

La Susanne à Jean-Pierre était une femme vive et gracieuse. Les enfants l'aimaient beaucoup ; elle avait toujours quelque chose de bon à leur donner, mais elle était très peureuse. Elle n'était pas une savante, comme vous allez l'entendre par le conte qu'elle m'a fait elle-même comme ceci :

— « Une fois que nos hommes étaient sur les monts pour les foins, je me trouvais toute seule dans cette grande maison. De jour, cela m'était bien égal, mais aussitôt que la nuit était venue, j'avais grand'peur. Un jour qu'il avait fait très chaud, je me dis : « Pourvu qu'il ne vienne pas du mauvais temps cette nuit ! » Cela n'a pas manqué. Vers le soir, je me mets à fermer toutes les portes et les fenêtres qui étaient déjà fermées, mais enfin, j'ai fait quand même la revue de toute la maison, du galetas à la cave, comme d'habitude. Le temps était couvert, mais calme ; je ne me suis pas complètement dévêtue, au cas

Mé kụtsò, fé ma préyīrè, é, tink on-n-inlyạdzò! Té manéréi pī! kə mé mệlò a dạrè é sỏ^{ou}tò frò dò^{ou} lyi kəmin sə bourlåvə dza, mé vīϑò a la kouạ̄itè, mệtò mé mélyò^{ou} sòlå, kəmin nouϑra méirə nò-z-avéi tòdò^{ou}lon zò^{ou} də dé férè, l ạ̊yò lə kròjò é mé tịn-nyò on-na ouạrba ò^{ou} méitin dò^{ou} pạ̊lyò, mon kròjò a la man. Lé-z-inlyədzò vin-nyon lé-z-on apréi lé-z-ótrò : la tsanbra n in-n-īrə plyạ̄ina ; mé sọ́vò a l'òϑó,... lə mīm aféré.... Dyurlạ̊vò kəmin la fọlyè. Tyə féré ? Alå tsi lé vəzin ? Jamé n'aré ā̄zå salyi sòléta də la méizon né travèrså lə tsəmin pòr alå tsi lé M. Mé vin on-n-idéyè : m'in vé ò^{ou} kòlidå kə l a, kəmin tə så, du^{v}ə pouārtə dé salyạ̄itè, pịndò mon kròjò a-n-on χlyou, épu m'infạtò din la rintrâyə kə la mouralyə få ò^{ou} tənyémin dé dəlé : m'apạ̄yò kontrə la pouārta é réistò inkə tòta trancha in-n-atindin sin kə pouréi arəvå. Mé dəzé intrémè : Sə lə tənẹrò l intrə pèr on-na pouārta, tə

---

qu'il me faille me relever. Je me couche, fais ma prière, et voilà un éclair ! Comme tu y vas [1], que je me mets à dire, et je saute hors du lit, comme s'il brûlait déjà. Je me vêts à la hâte, je mets mes meilleurs souliers, comme notre mère nous avait toujours dit de faire, j'allume la lampe et me tiens un moment au milieu de la chambre, ma lampe à la main. Les éclairs venaient les uns après les autres : la chambre en était pleine ; je me sauve à la cuisine... la même chose.... Je tremblais comme la feuille. Que faire ? Aller chez les voisins ? Jamais je n'aurais osé sortir seule de la maison, ni traverser le chemin pour aller chez les M. Il me vient une idée : je m'en vais au corridor qui a, comme tu sais, deux portes de sortie, je pends ma lampe à un clou et puis je m'engage dans la rentrée que fait la muraille à l'appartement de l'autre côté ; je m'appuie contre la porte et reste là, toute transie de peur, en attendant ce qui pourrait

---

[1] Littéralement : te manière seulement ! Les exclamations de ce genre sont très fréquentes en patois. Elles expriment le mécontentement d'une personne à la vue ou à l'ouïe de choses désagréables. Elles ne se traduisent que difficilement.

té sóvéréi pè l'ótra. L avé bin ramaså mé kòtilyon kontrə mé, pò kə, sə lə tənẹrò dévéi tò dé mīmò paså pè lə kòlidå sin kə lə våyò, kə nə pouésə på mé tòtsi. Léi-y-é paså la né sin āzå mé sétå. »

— « Vāi, må, kə léi dyò apréi sin, lə tənẹrò koua plyə rīdò tyé vò. »

— « Kéiz' té, kə mé répon, din si tin l īrò dégadja é n'aréi jamé pu mé ratrapå. »

La bouna vīlyə vi adéi, lə vò dərə asəbin tyé a mé, sə vòz-alå lə léi démandå. Fó på léi-y-alå dərə kə la tẹra l é ryonda né kə vīrè : sin n'é på pòsịblyò ; kəmin k'on sé ratindrāi kan on sərei dézò ? Pòr li, kəmin pò lé vīlyò dé son tin, la grạila vin kan l'āra ròlyə lé gòtə dé plyòdzə l'ənа kontrə l'ótra é lé få dinsə vəni dụrè.

---

arriver. Je me disais en moi-même : « Si le tonnerre entre par une porte, tu t'enfuiras par l'autre. » J'avais bien ramassé mes jupons contre moi, afin que, si le tonnerre devait quand même passer par le corridor sans que je le visse, il ne pût pas me toucher. J'y ai passé la nuit sans oser m'asseoir. »

— « Oui, mais, lui dis-je après ce récit, le tonnerre court plus vite que vous. »

— « Tais-toi, me répond-elle, dans ce temps, j'étais agile et il n'aurait jamais pu me rattraper. »

La bonne vieille vit encore ; elle vous le dira aussi bien qu'à moi si vous allez le lui demander. Il ne faut pas lui aller dire que la terre est ronde, ni qu'elle tourne : cela n'est pas possible ; comment se retiendrait-on, quand on serait dessous ? Pour elle, comme pour les vieillards de son temps, la grêle vient quand le vent bat fortement les gouttes de pluie l'une contre l'autre et les fait ainsi devenir dures.

TABLE DES MATIÈRES

—✠—

Pages.

GUSTAVE PFEIFFER. Proverbes patois recueillis à Lens (Valais) 3, 23

P. BOVET. Le rouet de ma grand'mère 10

L. GAUCHAT. Les noms des vents dans la Suisse romande : II. *djoran*. 13

L. GAUCHAT. Les limites dialectales dans la Suisse romande (avec carte) 17

C. FLEURET. *Fâblyâ du lœu è du rnâ*, patois de Bernex (Genève), avec notes par J. Jeanjaquet 30

J. JEANJAQUET. Etymologie. Bas-valaisan *garzin*, eau-de-vie 36

L. GAUCHAT. Etymologie. *Lóvr*, veillée. 38

LA RÉDACTION. Les salutations dans les patois romands. . 41

E. TAPPOLET. Les quatre saisons dans les patois romands . 49

J. HENCHOZ. *La dəmi-óna*, patois de Rougemont (Vaud) . . 60

Mme L. ODIN. *Lə tənerò*, patois de Blonay (Vaud) 61

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

QUATRIÈME ANNÉE

1905

BERNE
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hallerstrasse 39

L'ORIGINE DU NOM DE LA CHAUX-DE-FONDS

Parmi les *Chaux* innombrables qu'on rencontre dans la Suisse romande et, bien au delà, dans une grande partie de la France, celle qui se distingue par l'addition *de-Fonds* a acquis la plus grande renommée. Un vrai miracle a, en effet, transformé une simple chaux, qui ne paraissait offrir aucun avantage sur d'autres endroits du même nom, en une localité populeuse, retentissante, qui s'est très longtemps glorifiée d'être le plus grand village du monde. Aujourd'hui, devenu ville par la force des circonstances, ce centre industriel et politique de plus de 35 000 habitants, à mille mètres d'altitude, avec un « gymnase », un théâtre, une gare qui a coûté on sait combien de millions, ne cesse pas d'être une curiosité. C'est donc indirectement l'industrie horlogère qui a rendu le mot *Chaux* intéressant.

Le problème de l'origine du mot a gagné en actualité par une petite discussion récente entre MM. Niedermann et Jaccard, professeurs l'un à la Chaux-de-Fonds, l'autre à Aigle, qui ne sont pas arrivés à se mettre d'accord dans leurs articles publiés dans le *National suisse* du 31 mai et la *Gazette de Lausanne* des 1er, 17, 21 et 22 juin 1901. Tandis que M. Niedermann soutient l'étymologie callis, M. Jaccard se base sur le bas latin calma, qu'il défendra encore dans ses *Etudes toponymiques* en cours d'impression, dont il a bien voulu me communiquer les épreuves concernant le nom en question.

Si je prends la plume pour apporter ma contribution à l'étude du mot, c'est, comme le devine le lecteur, parce que je ne suis d'accord ni avec l'un ni avec l'autre. Comme mes prédécesseurs, je ne m'attacherai pas uniquement au nom *Chaux-*

de-Fonds, mais j'embrasserai d'un coup d'œil toutes les *Chaux* que je connais, afin d'établir l'investigation sur une base aussi large que possible. Discuter le mot *Chaux*, c'est se reporter de 2000 ans en arrière et examiner un petit fragment de la vie d'autrefois.

Les étymologies proposées jadis par Lutz (calvus, chauve), Matile (cavus, creux), MM. Châtelain et Alf. Godet (casa, maison), M. Michelin-Bert (clausus, clos) et M. Cohn (*cassima terra, terre très vide, *Zeitschrift für romanische Philologie* XIX, p. 60) peuvent être considérées comme définitivement écartées; elles n'ont pas l'appui de la phonétique locale, sans laquelle aucune étymologie ne saurait tenir debout. C'est aussi principalement l'étude des sons qui me fait donner tort à MM. Niedermann et Jaccard.

Mais commençons par constater l'état des choses. D'abord en Suisse. Il ressort des renseignements fournis par les correspondants du *Glossaire* que le mot *Chaux* n'appartient plus guère à la langue parlée, c'est un fossile linguistique. Les cartes Siegfried sont pleines de noms qui ont tous eu une fois leur signification nette et précise, mais dont le sens a pâli au cours des siècles, pour devenir finalement un simple cliché géographique, témoins les nombreux *Nant*, *Frasses*, *Broillet*, *Condémine*, etc. Pour les paysans, ces mots sont devenus insensiblement des noms propres, riches en souvenirs personnels peut-être, mais vides de sens générique. Un *nant* est devenu le *nant*. La principale cause de cette lente transformation du vocabulaire doit être l'isolement de la chose appelée de ce nom par les habitants d'une contrée déterminée, ainsi que le remplacement continuel des termes génériques par d'autres d'une valeur plus universelle. La vieille expression romande *otó* (hospitale) est remplacée par *méjon* (*maison*); les « *racards* » du Valais finiront par devenir des *granges*, etc. Notre mot *Chaux* est un de ceux qui viennent de perdre leur signification précise. Il y a 200 ans, nous aurions été facilement

renseignés sur sa valeur ; aujourd'hui le philologue est obligé d'intervenir pour interpréter et mettre d'accord les opinions discordantes.

Dans une seule région *chaux* est encore employé comme appellatif, à savoir dans la Gruyère, où *tsó*, s. f., signifie *pâturage abrupt, près des sommets, où le bétail arrive difficilement*[1]. Un proverbe gruyérien dit: *fin dè tsó, fin dè mó*, litt. *foin de chaux, foin de mal*, c'est-à-dire que le foin des chaux est difficile à récolter. Un des correspondants donne un exemple caractéristique du mot comme appellatif: *lyè pè lè tsó k kòrchon lè lèvạntsè* = c'est par les chaux que descendent (courent) les avalanches. La définition comme pâturage *abrupt* présente déjà une spécialisation de l'idée de *chaux*, due à la configuration des approches des sommets en Gruyère. En effet, l'excellent glossaire de Louis Bornet donne une explication plus ample: « c'est, dans les hauts pâturages, la partie qui forme une pente généralement assez uniforme et régulière, s'élevant plus ou moins au-dessus du chalet, et où les vaches ne vont pâturer que pour autant qu'on les y mène. » Bornet n'insiste pas sur le fait « qu'il y a aussi des *tzôs* trop roides pour qu'on puisse y mener les troupeaux. »

L'appellatif est encore usité dans les Alpes vaudoises, avec les définitions suivantes: « partie élevée et généralement arrondie d'un pâturage haut » (Etivaz), « montagne large, arrondie, toute gazonnée et ayant parfois une petite dépression au sommet, rampe douce » (Ormonts), « pente de gazon exposée au soleil » (Gryon)[2].

En Valais, le mot ne fonctionne plus guère que comme nom

---

[1] Thorin, *Notice sur Grandvillard*, p. 62 n. : « prés de montagne autres que les pâturages. »

[2] Comparez ce que disent les vieux dictionnaires inédits de Henchoz (Rossinières) : « plaine un peu concave sur une montagne » et de Dumur: « plaine un peu concave de montagne, » puis « sommet de montagne, vallon très élevé. »

propre, sous les formes *tsó* ou *tsā*, selon la phonétique locale, écrit très souvent *za* et prononcé à tort *zā* par les étrangers et les indigènes qui les imitent. L'expression désigne les pâturages les plus hauts « où on laisse paître les vaches en toute liberté, c'est-à-dire sans partager jour par jour » (Trient), une « petite plaine surplombant un précipice » (Leytron), une « grande étendue d'alpages où les génisses, les moutons paissent en liberté » (Vollèges). « 300 pièces de bétail passent l'été à la chaux du Grand Saint-Bernard. »

Dans les autres cantons, y compris la plaine du canton de Vaud et la Vallée de Joux, *Chaux* n'est que nom propre. Le canton de Genève ne paraît pas même posséder le mot comme tel. Un seul correspondant bernois indique le sens de « colline de pâturage s'élevant brusquement » (Charmoille). La forme bernoise est *tchā*. Dans les hautes vallées neuchâteloises, j'ai essayé vainement de faire définir le mot. Plusieurs personnes de la Montagne neuchâteloise et du Val-de-Travers prétendent cependant que *Chaux* a un peu le sens de *vallée*, de *plateau long et élevé*. Une très vieille femme a même formé l'exemple : *èl è bè lérdj la tchó d l'abrəvṇa* = « elle est bien large la chaux de la Brévine[1]. » Cela paraît donner raison au doyen Bridel, qui traduit le mot chaux par « sommet de montagne, pâturages élevés dans les Alpes.... » puis : « ce même mot signifie au contraire, dans le Jura, un vallon. » Le même mot aurait-il donc désigné dans les Alpes les pâturages près des sommets et dans le Jura le fond de la vallée ? La contradiction n'est qu'apparente et s'explique facilement par les conditions topographiques. Dans les Alpes, les sommets et leurs environs sont dénudés, dans le haut Jura ils sont boisés, et ce sont les dépressions, les combes, en partie marécageuses, qui prennent le nom de *chaux*.

Il ressort de ce qui a été dit que le mot a été appliqué à

[1] C'est donc plutôt l'*Abrevine* qu'il faudrait écrire ; de * adbiberina, fontaine pour abreuver ?

une *étendue de terrain inculte*, ensuite de l'absence d'eau et d'humus. La *chaux* peut se couvrir d'herbe, servir de pacage, elle ne peut être labourée, étant trop pierreuse (ou marécageuse). L'inclinaison du terrain, la situation par rapport au soleil, l'aptitude à servir de pâturage sont des éléments secondaires dans la définition du mot. Ce n'est que par extension qu'on nomme *chaux* un sommet, un mamelon gazonné. Ainsi à côté de la Chaux des Tallières (de la Brévine), du Milieu[1], de Fonds, d'Abel (près Les Bois), Damin (au pied du Mont Damin, au-dessus des Convers), etc. qui représentent de vastes étendues de terrain, on trouve dans les mêmes contrées de petites *Chaux* sous la forme de replats, de mamelons, comme la *rond' tchó* dans la commune de la Brévine, ou le mamelon appelé *tchó* près de Dombresson (Val-de-Ruz). Les lieux-dits *Plana-Chaux* (Chaux-plane[2]), *Bellechaux*[3] (Ormonts) prouvent que toutes les *chaux* ne sont pas nécessairement abruptes ni dénudées. *Sonchaud* (sommet de la Chaux) sur Villeneuve montre que *chaux* ne peut à l'origine désigner le sommet lui-même. On ne dirait pas non plus si souvent à la *Chaux*, en la *Chaux*, sur la *Chaux*, s'il s'agissait du point culminant de la contrée.

L'étude de nos meilleures cartes conduit au même résultat. Jamais les *chaux* ne sont boisées par exemple. *Le bois de la Chaux*, sur Tramelan, n'est pas un bois sur, mais au-dessus d'une *Chaux*, de là son nom. La feuille nº 276 de l'atlas Siegfried, intitulée *La Chaux*, reproduit une étendue à peu près plate entre le *Bois du Veau*[4] (sic!) qui monte jusqu'à une hauteur

---

[1] Cette appellation se retrouve dans un document fribourgeois de 1693 : *La Chaux du Meyten*, rière Villars-sous-Mont.

[2] Comp. entre autres le *Plan la Chaux* du Grand Saint-Bernard, à 2056 mètres.

[3] Comparez la *Bella-Cha* au-dessus de Chamonix.

[4] Le cartographe responsable aurait facilement appris que ce bois appartenait autrefois au *Vuax Travers*, à la commune de Couvet.

d'une cinquantaine de mètres, et le *Broillet*, qui s'élève un peu plus. En somme les *chaux* sont situées dans le Jura à une altitude d'environ 1000 mètres, tandis que dans les Alpes elles se trouvent au-dessus de la zone des arbres à environ 2000 mètres.

Mais il serait faux de croire que le mot appartient uniquement aux régions montagneuses. Les *Chaux* sont moins fréquentes, mais non pas rares dans la plaine. Les matériaux toponymiques du *Glossaire* que j'ai pu consulter m'ont démontré qu'il n'y avait pas beaucoup de communes vaudoises qui n'aient eu leur *Chaux*. Le nom devait être beaucoup plus répandu autrefois ; il s'est insensiblement retiré de la plaine et s'est mieux conservé sur les hauteurs. Cela s'explique assez bien. Dans le bas les landes et bruyères ont été en grande partie changées en prés et en champs ; une transformation de nomenclature a suivi ce travail de fertilisation. A la montagne, la lutte de l'homme contre la nature était inutile, et les *chaux* y ont triomphé de tout effort. *Fin dè tsó, fin dè mó !*

Sortons maintenant de notre territoire romand et tâchons de délimiter l'aire géographique de notre mot. Nous aurons en même temps la chance de rencontrer des formes moins raccourcies du vocable, surtout dans les patois allemands et du Midi de la France. Elles nous permettront de reconstituer la base étymologique.

Le mot est très peu répandu en allemand, preuve que la racine n'est pas germanique. Nous rencontrons quelquefois *Galm* ou *Galen* dans le Valais allemand et les régions du canton de Berne qui touchent au domaine romand. « L'alpe sur Loèche que les Romands appellent *Chermignon* (probablement un dérivé du mot *Chaux*) s'appelle en allemand *Galm-Alp* » (Jaccard, *Etudes toponymiques*). Le Haut-Valais connaît surtout la forme *Galen*, comp. le nom *Galenstock*. La carte de Zweisimmen (feuille n° 462 de l'atlas Siegfried) nous fait voir au-dessus du village de Matten un monticule (gazonné ?) du nom de *Galm*, 2188 mètres, près de Zweisimmen le *Kumigalm*, élévation

rocheuse, 2127 mètres, et le *Muntigalm*[1], mamelon. La proximité des *Chaux* romandes, qui apparaissent dans les mêmes conditions, et la ressemblance des formes méridionales que nous allons citer, nous fait penser qu'il s'agit toujours du même mot. L'échange de *g* contre *ch* romand ou plutôt *c* de l'époque latine n'a rien de surprenant; comparez *Gampelen* — *Champion*, *Gestelen* — *Châtillon*, *Geschenen* ou *Gœschenen* — italien *cascina*, *Galmis* — *Charmey*, etc. L'*Idiotikon* III 233 explique *Galm* par « Gipfel, Rücken eines Berges (Wallis), besonders sanft zulaufender (Bern, Simmenthal) », et renvoie à *Galen*, III 203: « beraster Bergrücken zwischen zwei Taleinschnitten oberhalb der Waldregion; darauf liegende Alpen (Wallis)... wohl keltischen Ursprungs. »

En France nous trouvons le mot dans Contejean, *Patois de Montbéliard:* « *tcha*, s. f., nom propre donné à certaines localités où abondent les cailloux roulés, » Chambure, *Glossaire du Morvan:* « *chaumâ*, s. m. (dérivé), terre inculte et engazonnée, *chaume*, s. f., terrain engazonné, ordinairement de peu de valeur, lande, espace vague et livré au pacage des animaux; » Chambure cite encore les dérivés (diminutifs) *chaumeâ* (Vendée), terre inculte, *chaumasse* (Forez), prairie humide, *chaumea*, *chaumia* (Poitou), petite chaume; Berthoud et Matruchot, *Etude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte d'or*, I. *Période anté-romaine*, Semur, 1901, citent les formes *chaume* et *chaux*, avec la même signification: « terrain inculte, généralement situé sur les plateaux de notre région et ne fournissant qu'un maigre pâturage »; Boucoiran, *Dictionnaire des idiomes méridionaux*,

---

[1] Ne serait-ce pas une forme allemande de *Chaumont?* M. Jaccard voudrait identifier les différents *Chaumont*, *Chaumontet*, *Charmontel* de la Suisse romande avec **calidus mons**, ou même avec **calvus mons** pour le *Chaumont* de Saignelégier. Je crois qu'il fait erreur et qu'il y aurait avantage à rattacher toutes ces appellations, plus les *Caumoun* du Midi de la France, au mot que nous discutons.

nous fait connaître les mots *caume*, s. m. (!), plateau sur la montagne, et *caumo*[1], s. f., plateau exposé au soleil; Mistral enfin, dans son *Dictionnaire provençal-français*, mentionne les formes *caumo*, *champ*[2] (Auvergne), *cam*, *cham* (Languedoc), *chaup*[2] (Alpes), = plateau désert, plateau rocheux qui domine une montagne; il énumère une quantité de noms propres: *Lacalm*, *Lacam* (Aveyron, Tarn), *Lachamp* (Lozère, Ardèche, Drôme), *La Chalp*, *La Chaup*, *La Chau* (Alpes et Auvergne)[3]. Le dictionnaire du vieux français, de Godefroy, contient les mots *chaumart*, s. m., terre inculte, jachère, 1. *chaume*, s. f., montagne, et 2. *chaume*, s. f., le chaume, où je propose de traduire par *lande*, en réunissant les deux articles, sauf pour un exemple: « je brusle la chaume et la paille, » qui est de tout autre nature, et enfin le mot *chaumoi*, très fréquent dans l'ancienne littérature épique, que Godefroy traduit par *lieu couvert de chaume*, *champ moissonné*, et auquel, d'après tous les exemples cités, il faut évidemment donner le sens de *bruyère*[4]. »

Si ce dernier rapprochement est exact, *chaumoi* étant répandu dans tout le Nord de la France, le mot simple *chaux* aurait une fois appartenu à tout le domaine gallo-roman. En dehors de ce domaine, je ne le trouve pas dans les dictionnaires courants, mais Du Cange mentionne (d'après le dictionnaire de l'Académie), le mot espagnol *calma* = *ager exilis* (c'est-à-dire *sec*)

---

[1] Un *o* final équivaut à un ancien *a* au Midi.

[2] Le *p* est probablement dû à une influence de **campus**, comme pense M. Thomas, *Romania* XXI, 9 n.

[3] Voir encore Littré, *Supplément*, sous *chaumat* et *chaume*, *1* et *2*, qu'il aurait fallu réunir ; Sachs-Villatte, sous *chaumes* = Steppen-Heideländereien; Cotgrave, *A French-Englisch Dictionary*, 1611, *chaumes* = desart or untilled grounds; lay lands, etc.

[4] M. Thomas (*l. c.*) avait déjà proposé de rattacher *chaumoi* à notre mot *chaux*. En effet, comment peut-on identifier avec *champ moissonné* le passage où il est question de 30 000 Turcs sur un *caumoi(s)*, ou celui-ci: *Romain les suient a desroi, qui par chemin, qui par chaumoi*. Le *chaumoi* est le lieu où l'on se livre bataille, où l'on fait un camp, etc. En allemand, on traduirait par *Brachfeld* ou *Heide*.

et ab omni cultu destitutus, donc *bruyère*, ainsi que le mot italien *calma* (d'après Ferrari, et sans indication précise de sens).

Quelques dérivés, comme *Chaumaz* (Moudon, Oron, Cossonay, accentué sur l'*a?*), *Chaumet* (Morges, Echallens, Nyon, etc.), *Chaumette*, *Chaumetta*, *Chaumettes* (Payerne, Nyon, Aubonne), viennent corroborer l'opinion que les mots *Chaux*, *Chaume*, s. f., *Caumo*, *Galm*, etc. ne forment qu'une famille. Il est moins certain que les noms contenant une *r*: *Charmet*, *Charmilles*, *Charmoille*, *Charmey*, etc. en fassent partie. Avant de se prononcer, il faudrait étudier la situation topographique des endroits portant ces noms et se rendre compte des rapports phonétiques entre *r* et *l* vocalisée en *u*. Le fait est que le mot celtique **balma**, *grotte*, se rencontre sous les deux formes de *baume* et *barma*, le latin ***silvaticus** a donné au Val-de-Ruz *suvadj*[1] et en Gruyère *chèrvâdzo;* d'autres mots comme *alpe* n'apparaissent jamais avec *u*, etc. Contentons-nous pour le moment d'une probabilité de parenté entre *Charmet* et *Chaux*, du moment que *Chaumet* certifie que la racine devait contenir une *m*.

Toutes les formes rapportées nous reconduisent à un hypothétique **calm** ou **calma**. En présence de cette base, l'étymologie **callis** proposée par M. Niedermann doit tomber. Elle ne renferme pas l'*m* que postulent rigoureusement toutes les formes pleines, ainsi que les formes latines dont il sera question tout à l'heure. Par rapport au sens, **callis** n'est pas non plus soutenable. M. Niedermann lui donne la signification de *pâturage dans les bois*[2], qui ne convient pas du tout au mot *chaux*. En latin, **callis** a ordinairement l'acception de **sentier** *dans les montagnes*, *dans une forêt*, *chemin de pâturage* et ne signifie *pâturage* que grâce à une métonymie poétique. C'est aussi dans le sens de *voie* ou *rue* qu'il s'est conservé dans les langues

---

[1] Après le passage de **il** à **al** (cf. le français *sauvage*), on a *al* > *au* > *u*, cf. **saltare** = *sutā* et la forme patoise de *Chaumont: Tchumon*.

[2] Où l'a-t-il trouvée?

romanes, comme l'on sait. Nos patois n'ont plus le mot simple, que je sache, mais le dérivé * **callare** > *tsalā* = faire une piste, ouvrir un chemin dans la neige (Valais), et le substantif *lè tchālè*, f., voie ouverte dans la neige (Jura bernois). Ce mot se retrouve ailleurs, cf. *cala*, même sens, Tessin, *chalô*, Lyon (voir Puitspelu *Dict. étym.*), *châlée*, traînée d'une chose qui s'est répandue goutte à goutte, ou grain à grain, ou brin à brin, Genève (Humbert), etc.[1]; il prouve que **callis** a, en franco-provençal, le même sens que partout ailleurs.

M. Jaccard a serré le problème de plus près, il a reconnu l'identité de *Chaux* et de *Galm*[2], la nécessité de supposer une base avec *m*, et il dispose de matériaux toponymiques très riches. Mais il n'a pas été assez critique vis-à-vis de ses sources. Il tire *Chaux*, avec Gatschet, *Ortsetym. Forschungen*, 1867, du « bas latin **calma**, qui paraît contracté de **calamus**, chaume, signifiant au moyen âge tantôt maison couverte de chaume, tantôt: 1° le champ de céréales; 2° la prairie nue, les champs étant généralement découverts d'arbres; 3° le pâturage élevé, au-dessus de la région des arbres. » La première objection qui se présente est que **calma** ne pourrait aboutir à autre chose qu'à * *tsóma* dans nos patois, l'*a* final ne tombant jamais. Notre *tsó* suppose **calme**(m) comme accusatif, donc une forme latine ou latinisée ***calmis**. Le groupe **lm** demande dans les patois du Nord de la France un *e* d'appui, qui est absent dans les dialectes du Midi[3], comparez les formes suivantes: **ulmu**, **psalmu**, **scalmu**, **alnu** (arbre), **helm** = fr. *orme*, *psaume* *échaume*, *aune*, *heaume*, vis-à-vis du provençal *psalm*, *elm*[4] (les

[1] Comparez aussi l'allemand *pfaden* = ouvrir un chemin dans la neige.

[2] Le nom *Sciaz*, *Chaz*, etc. qu'il fait rentrer dans la famille de *Chaux* dans son article de la *Gazette de Lausanne* du 17 juin 1901 n'a rien à voir ici. M. Jaccard l'a reconnu et n'en parle plus dans ses *Etudes toponymiques*.

[3] Voir Thomas, *l. c.*

[4] On trouve cependant aussi *psalme*, *elme*.

autres mots paraissent manquer). La Côte-d'Or, comme région intermédiaire entre le Nord et le Sud, connaît les formes avec ou sans *e;* on y trouve par exemple du nom **Anshelmus** les doublets *Ansaume* et *Anseaus*, de même de **calmis** : *chaume* et *chaux*[1]. Pour le mot *chaux*, la Suisse romande se range du côté des dialectes méridionaux. La base **calma** n'en existe pas moins, elle est attestée par la variante provençale *caumo*, et par l'espagnol et l'italien *calma*. Elle est due à l'analogie qui cherchait à donner aux féminins en *e* de la troisième déclinaison latine la terminaison féminine caractéristique de la première, comparez **pulicem** > *pulicam* > esp. *pulga*, vaudois *pudzə*, etc. Mais la forme primitive est bien **calmis**, s. f., dont **calma** n'est qu'une déformation tardive. En effet, les exemples allégués par M. Jaccard lui-même[2], ainsi *in calme Arlie* (1096, Chaux d'Allie près Pontarlier, Cart. de Romainmôtier), donnent tous *in calm*e, ou *calmes*, pluriel. La seule fois que ce mot apparaît dans la « littérature latine, » nous lisons également *calmes*, pluriel (dans Grégoire de Tours, 6me siècle). C'est l'exemple le plus ancien du mot. La plus ancienne traduction se trouve dans la grammaire provençale *Donatz proensals* d'Uc Faidit (environ 1240), où *calms* est expliqué par *planicies siue* (lire *sine*) *herba* = plaine aride[3]. Dans Du Cange, notre mot figure sous **calmen**, **chalms** et **calmis**. L'article **calma** est un mélange de mots, où Du Cange lui-même et ses commentateurs se contredisent. Les exemples sont loin d'être clairs, cependant **calma** y signifie tantôt une espèce de *fortication*, tantôt un *champ de blé*. Ce sont évidemment des expressions qu'aucun lien ne rattache à *chaux*. Dans un seul exemple (forme **calmibus** !) on peut traduire par *chaux*. Dans le sens de *champ*, **calma** a évidemment un rapport avec **calamus**. Mais il faut renoncer définitivement à l'identification

[1] Voir Berthoud et Matruchot, *l. c.*

[2] Ils sont tirés de Gatschet.

[3] Edition de Stengel, p. 41, 45.

de *chaux* avec ce mot. Le genre n'est pas le même [1], et, quant au sens, il est très difficile de partir de *chaume* pour arriver à *bruyère* [2]. Les exemples de Du Cange devront être augmentés et étudiés dans les textes mêmes, avant qu'il soit permis de se prononcer sur les différents **calma**. On ne gagne rien à dériver un mot moderne d'un mot bas latin, car cela ne dispense pas de répondre à la question : d'où vient le mot bas latin ? Pour la plupart, les mots des chartes médiévales ne représentent que des tentatives plus ou moins heureuses de latiniser des expressions romanes inconnues au latin. On entend prononcer *chaume*, s. f., et, pour affubler tout le document d'un habit latin, on traduit *ch* par *c*, *u* par *l*, *e* par *a*, en se basant sur une connaissance des plus élémentaires et souvent trompeuse des relations entre les sons romans et latins, et ainsi naît une forme *calma*, tout arbitraire, qui n'a peut-être jamais eu d'existence réelle dans la contrée. Ces mots ne sont pas plus latins que les mots *feld-maréchal*, *bourgmestre*, *valkyrie*, etc. ne sont français.

Il me reste à émettre une hypothèse sur l'origine de **calmis**, s. f., étendue de terre inculte. C'est en tout cas une expression de l'époque anté-romaine. Berthoud et Matruchot lui attribuent une origine ibère [3] ; je n'en comprends pas la nécessité et j'y

---

[1] Le *Caume*, (Mistral) est peut-être dû à une confusion populaire avec **calamus**.

[2] Il faut avoir soin également d'écarter le mot *chômer* et toute sa famille. Dans le patois de la Montagne neuchâteloise, il a existé un mot *tchô*, s. f. équivalent à *hutte*, *maison délabrée*. J'en possède plusieurs exemples ; quelques-unes des *Chaux* de nos cartes pourraient représenter ce terme, dont j'ignore l'origine. On peut se demander si le mot *chalet* n'en est pas un dérivé, ou s'il remonte à **callis**. De toute façon l'étymologie **casalittu** ne me satisfait pas : *chalet* ne désigne pas toujours un bâtiment, et je ne me rappelle pas avoir rencontré de vieilles formes *chaslet*, etc. Les chartes ont généralement *chalettus*.

[3] C'est par inadvertance qu'ils disent *ligure* à la page 23. Cette langue est exclue par le fait que le mot existe en Espagne. Je ne l'ai pas non plus retrouvé, jusqu'ici, dans la Haute-Italie.

verrais plutôt un des nombreux mots toponymiques de langue celtique, témoins de notre plus ancienne civilisation, mais qu'il est si malaisé de faire parler, dans l'état actuel de nos connaissances fragmentaires.

Pour finir, je reviens au nom de la *Chaux-de-Fonds*. Ce qu'il y a de plus mystérieux, à mon avis, c'est le qualificatif *de-Fonds*. Il y a en France, je ne me souviens où, une localité qui s'écrit *Chaux-de-font* et dont le nom est tiré de *chaude-font*[1]; cette explication n'est pas valable pour l'endroit neuchâtelois, parce qu'il n'y a pas de source chaude, et que les patois le désignent généralement tout court par *la tchó*. Il y a bien une source à la Chaux-de-Fonds, et la Bonne Fontaine n'est pas éloignée, mais pourquoi ne dit-on pas *Chaux de* la *Font*, comme on devrait s'y attendre? On lit déjà *Chault* de *Font* dans un document de 1378 (Matile, *Monuments*, p. 1064, N° 760). La forme bernoise *latchoudərfoung*[2] ne prouve rien par son r, qui est sûrement adventice. L'exemple patois de la *Saboulée dè Borgognons*, Locle 1861, p. 2; *pô robâ et spiâ lè trè t'Chaux, de sla du Fond à s'la d'è Talirè* = pour piller et brûler les trois Chaux, de celle *du* fond à celle des Tallières, paraît indiquer qu'on avait l'habitude de mettre en relations les *trois* Chaux[3] des Tallières, du Milieu et celle qui m'a inspiré cet article, mais alors pourquoi pas *du Fond*, et de fait la Chaux-de-Fonds n'est pas située au fond de la vallée qui conduit de la Brévine au Locle.

Quand je visite une nouvelle contrée qui me plaît, j'ai toujours soin d'en laisser un coin inexploré, c'est pour avoir un prétexte de retour.

L. GAUCHAT.

---

[1] Pour le genre, comparez les noms de lieu *Lafont*, *Bonnefont*, *Bellefont*, *Fonfrede*; fons latin est du masculin.

[2] Prononcez *ng* comme dans le mot allemand *Engel*.

[3] Les trois chaux les plus grandes des hauts plateaux neuchâtelois.

PRONOSTICS ET DICTONS AGRICOLES

Patois du Clos du Doubs (Jura bernois)

—✣—

1

Tyin djinvrī^ə antr kman ïn ènyé, èl an rpè^ə kman ïn lou.

1

Quand janvier entre comme un agneau, il s'en retourne comme un loup.

2

Lè pyædj' də djinvrī^ə ranpyā lə səmtér.

2

La pluie de janvier remplit le cimetière.

3

Lè Sin Julyin ron lè yès.

3

La Saint-Julien (9 janvier) rompt la glace.

4

Sin Antouin-n sa é bé ranpyạ̄ tyèv é véché.

4

Saint-Antoine (17 janvier) sec et beau remplit caves et tonneaux.

5

An lè Sin Vinsan, tò djal ou tò fan ; l'uvī^ə sə rpran ou bïn s ron lè dan.

5

A la Saint-Vincent (22 janvier), tout gèle ou tout fend ; l'hiver reprend ou bien se brise la dent.

6

An lè Sin Vinsan syèr djouinnè̀ nò prédi in-n bouin-n an-nè̀.

6

A la Saint-Vincent claire journée nous prédit une bonne année.

7

Syè mètïn an lè Sin Vinsan, brāman də fruī' pò tò lé djan.

7

Clair matin à la Saint-Vincent, beaucoup de fruits pour tout le monde.

8

Sə fəvrī^ə ā tchā, krèt' bïn tò tchā kə pò lə pu chur Pèty' èré frouèdur.

8

Si février est chaud, croyez bien sans hésiter que très sûrement Pâques aura froidure.

9

Lè nouè d fəvrī^ə èmouin-n ïn bé̃ tchātan.

9

La neige de février amène un bel été.

10

Sə fəvrī^ə n'ā p' ïn pó frouè, mārs bèy trò d ī^ərb é tchin.

10

Si février n'est pas un peu froid, mars donne trop d'herbe aux champs.

11

Syou də fəvrī^ə n vè p' ā pòmī^ə.

11

Fleur de février ne convient pas au pommier.

12

Tyin fəvrī^ə n'ā p' èyāl, mār fè béchī^ə lé-z-āl.

12

Quand février n'est pas exigeant, mars fait baisser les ailes.

13

Fəvrī^ə dè ranpyātr' lé fòsè, mārs souètchī^ə lè drī^ər gougnè̃.

13

Février doit remplir les fossés, mars sécher la dernière gorgée.

14

Djmè̃ n'é pésè fəvrī^ə sin grəjèlī^ə fæ̀yī^ə.

14

Jamais février n'a passé sans groseiller feuillé.

15

L'èvouin-n də fəvrī^ə fè tranbyè̃ lə sòlī^ə.

15

L'avoine de février fait trembler le « solier ».

16

È vā mé vāū^ər ïn lèr ā dyənī^ə k'ïn an-n an tchmij an fəvrī^ə.

16

Il vaut mieux voir un voleur au grenier qu'un homme en [manches de] chemise en février.

17

An lè Tchindlou lé gró mā.

17

A la Chandeleur (2 février), les grands maux.

18

S kə mārs kòv, an l sè èdé, èpré son trant è unīᵃm djoué.

18

Ce que mars couve, on le sait toujours, après son trente et unième jour.

19

Mārs sa, èvri mó.

19

Mars sec, avril mouillé.

20

Mārs gri, èvri pyædjou fin bouin-n an-nè.

20

Mars gris, avril pluvieux donnent une bonne année.

21

An mārs tyin è touin-n, lè nòvèl n'ā p' bouin-n ; lə jèrmīᵃ di : lā mouè ! nòz-èrin dé pæ̀ mouè.

21

En mars quand il tonne, la nouvelle n'est pas bonne ; le fermier dit : Hélas ! nous aurons de vilains mois.

22

An mārs tyin è touin-n, tchétyün s'an-n-émèy ; an-n-èvri tyin è touin-n, ïn-n-érā sòli bèy.

22

En mars quand il tonne, chacun s'en effraye ; en avril quand il tonne, grande récolte cela donne.

23

Brusāl də mārs, pyædj d'èvri, rózè də mé, fin lə mouè də sèptanbr é d'ó dyé.

23

Brouillards de mars, pluie d'avril, rosée de mai, font le mois de septembre et d'août gai.

24

Brusāl an mārs, djalè an mé, lé syou an mārs nə s'an mésouin-nyan p'.

24

Brouillards en mars, gelée en mai, les fleurs de mars ne s'en soucient pas.

25

Mārs' ou'rouèyou, èvri é mé pyædjou, djuïn din lé tchalou, lə pèizin ā èchurī' in-n bouin-n sòp' də mindjī'.

25

Mars venteux, avril et mai pluvieux, juin dans les chaleurs, le paysan est assuré de manger une bonne soupe.

26

An lè Sin-t-Obin, lé mòton son tonju.

26

A la Saint-Aubin (1er mars), les moutons sont tondus.

27

Lé mòton kə n son p' tonju an lè Sin-t-Obin din l'étr an lè Sin Grégouèr'.

27

Les moutons qui ne sont pas tondus à la Saint-Aubin doivent l'être à la Saint-Grégoire.

28

An pà vouin-nyī' din lé-z-Èvan, min nə fā dīr é-z-afin ran.

28

On peut semer dans les Avents, mais il ne faut rien dire aux enfants.

29

Lè syou d'èvri, tīn pè ïn flè.

29

La fleur d'avril tient par un fil.

30

Mouè d'èvri, mouè d'èbim.

30

Mois d'avril, mois d'abîme.

31

In bon èvri, ïn tchétyün ri.

31

Bon avril, chacun rit.

32

Bouèrb' an-n-èvri, ā tchātan dé-z-épi.

32

Boue en avril, en été des épis.

33

An-n-èvri bruè, an mé rózè.

33

En avril averses, en mai rosées.

34

Lè nouèdj' ā mouè d'èvri, s'ā di fəmī'.

34

La neige au mois d'avril, c'est du fumier.

35
S'è touin-n ā mouè d'èvri, l pèizin s dè rédjouéi.

35
S'il tonne au mois d'avril, le paysan doit se réjouir.

36
Djātchon d'èvri bòt pố ā tchèri.

36
Pousses d'avril mettent peu de chose à la remise (au grenier).

37
Lè pyédj d'èvri ranpyā lé koué (ou *lé dyᵃnīᵃ*).

37
La pluie d'avril remplit les compartiments de la grange (*ou* les greniers).

38
Lə prəmīᵃ d'èvri, è fā k lé kouinson bouèyéchïn chu lé bouᵃtchè.

38
Le premier avril, il faut que les pinsons boivent sur les buissons.

39
È n'y é p' də mouè d'èvri chə bế, k n'èyéch' də gralnat' son tchèpế.

39
Il n'y a pas de mois d'avril si beau qui n'ait de grésil son chapeau.

40
Nə rốt' pə ïn ptə flè̀ tin k'èvri n'ā p' pésè̀.

40
N'enlève pas un petit fil tant qu'avril n'est pas passé.

41
È n'y é p' d'èvri sin épi.

41
Il n'y a pas d'avril sans épi.

42
Èvri dou kə vir' ā lə pé də tu.

42
Avril doux qui change est le pire de tous.

43
Nūᵃ an-n-èvri, rózè̀ an mé.

43
Nuages en avril, rosée en mai.

44
S'è pyé an lè Sin Mark, ni pnīᵃ, ni sè.

44
S'il pleut à la Saint-Marc (25 avril), ni paniers, ni sacs.

45

S'è pyæ̃ lə prəmī^ə mé, lé kouin son tyæ̃yè.

46

Tyin è pyæ̃ lə trā mé, də nouch' pī^ə p' ĭn dyənē.

47

Djalè də mé ou d'èvri, lè mizēr ā djæ̃t prédi.

48

A mouétan d mé, lè fĭn də l'uvī^ə.

49

Ā mouè d mé pò bĭn rtyæ̃dr', è n dèrè djəmè pyæ̃vr'.

50

Tchād é dous' pyæ̃dj' də mé fè lè syou bèl é l'épi bé.

51

Mé djouèyæ̃, tənyin dé dou, prézèdj ĭn-n-an bĭn-nèvurou.

52

Frā mé, tchā djuĭn, bèyan pin é vĭn, min frouè n'anrétchą̄ nyŭn.

53

An lè syou də mé, k'an s'i fyæ̃ch' èdé.

54

Mé dyèdjnī^ə anpyą̄ lé dy^ənī^ə.

45

S'il pleut le premier mai, les coings sont cueillis.

46

Quand il pleut le 3 mai, de noix pas seulement une amande.

47

Gelée de mai ou d'avril, la misère au juste prédit.

48

Au milieu de mai, la fin de l'hiver.

49

Au mois de mai pour bien récolter, il ne devrait jamais pleuvoir.

50

Chaude et douce pluie de mai fait la fleur belle et l'épi beau.

51

Mai joyeux, tenant des deux, présage un an bienheureux.

52

Mai frais, juin chaud, donnent pain et vin, mais froid, il n'enrichit personne.

53

A la fleur de mai, qu'on s'y fie toujours.

54

Mai jardinier emplit les greniers.

55
An mé, byè é vïn krạchan.

55
En mai, blé et vin croissent.

56
Mé fè ou bïn défè.

56
Mai fait ou bien défait.

57
An mé stu k'ā anfī^{ə}vrè, tò l'an ā bïn désidè.

57
En mai celui qui est enfiévré, est de bonne humeur toute l'année.

58
Pyint' mə tó, pyint' mə tè, dvin l mouè d mé i n trī^{ə}drè p'.

58
Plante-moi tôt, plante-moi tard, avant le mois de mai, je ne pousserai pas. (Se dit en parlant des pommes de terre.)

59
Dū^{ə} nò vouèdjǽch' di pousạ də mé è pə d lè bouèrb' d'ó.

59
Dieu nous garde de la poussière de mai et de la boue d'août.

60
Mé fè lə byè é djuïn lə fouin.

60
Mai fait le blé et juin le foin.

61
Pant'kốt, frèz̃ an lè kốt.

61
Pentecôte, fraises dans la forêt.

62
Bé tan an djuïn, èvālǽ d grin-n.

62
Beau temps en juin, avalanche de grain.

63
S'è pyǽ tò pré də lè Sin Médè, lə tī^{ə} dé bïn ā an l'éz̃è.

63
S'il pleut tout près de la Saint-Médard (8 juin), le tiers des biens est en danger.

64
S'è pyǽ lə djoué də lè Sin Médè, è pyǽ karant' djoué èpré... kèk pè.

64
S'il pleut le jour de la Saint-Médard, il pleut quarante jours après... quelque part.

65

S'è pyǽ ïn djoué də Sin Djèrvè, s'ā krāᵘy sin-ny' pò lé byè.

65

S'il pleut un jour de Saint-Gervais (19 juin), c'est mauvais signe pour les blés.

66

Lè pyǽdj də lè Sïn Djin tïn lontan.

66

La pluie de la Saint-Jean (24 juin) dure longtemps.

67

An lè Sïn Djin lè pyǽdj pǽrā lè nǽjèy.

(*A suivre.*)

67

A la Saint-Jean, la pluie pourrit la noisette.

J. SURDEZ.

TEXTES

I. Djua dè Tsalandè.

PATOIS DE LEYSIN (VAUD).

La vẹðə dè Tsaland'a itó dè tò tä la mèðœu né dè tò l'an pòr sè férə drè, u bin por värə son sòr. El ə pòr sä kə lə fémạlè sèrzāivon tòdzò ϑa né ịntyè pòr savāi sə ðə sè maryè-ran, aoué kó, è kəmä luär ọmò sarè. Don, ϑa vèðə dè Tsaland', è faðāi fəlā òna kouətāiryạ dè fi du tä kə lə rètré chə-nạ̄vè, è poui alā ðètā ϑa kouətāirya a katson è a nòvèyon

TRADUCTION

Jeux de Noël.

La veille de Noël a été de tout temps la meilleure nuit de toute l'année pour se faire dire, ou bien pour voir son sort (avenir). C'est pour cela que les femmes choisissaient toujours cette nuit-là pour savoir si elles se marieraient, avec qui, et comment leur mari serait. Donc, cette veille de Noël, il fallait filer une aiguillée de fil pendant que la « retraite » (les cloches) sonnait, puis aller attacher cette aiguillée, en cachette et sans

ä-n-əna krouāija dè tsəmin. Lə prəmi kə pasạ̄vè è kə rontāi lə fi ị̄rè sé kə ðə maryèran. Asəbin, pòʳ savāi sə l'òmò sarè bé u pouə, bon u krouyò, è faðāi alā, u kou dè la miné, təri òn'ə-tạla a la ṭitsè. Sə l'ətạla īrè bala drạ̄itè, l'ọ̀mò dèvāi étrᵉ bin fé è binvənyä. Sə l'ətạla īrè mələ̀kòrba u bin rònyœuza, l'ọ̀mò dèvāi étr pouə-t-è krạ̄yò. Kan l'ətạla ị̄rè tərya, on-n-alạ̄vè bouəsi a la pọ̀rta du bouatson. Sə lə kayon nə dəzāi rä, l'òmò dèvāi étrᵉ dè bon kəman è pā pyọ̀rnò. Sə lə kayon ronnạvè, l'òmò nə sarè tyè on ronnèrẹ̄ tòdzò dè pouəta trafyon. E fó bin drè kə la bouən' äpartya du tä, lə fèmalè sè vèðị̄von dè nə pā bouəsi troua fẹ̄rmò è lə pourò kayon nə sè rèvèðìvè pa pi. U dzòʳ dè ouāi, tui ϑœu djua dè Tsalandᵉ son abouəli, ubin yä-n-a épai di mārka ä djua kə fọndon lou pϑon pòr pasā lə tä é-z-äfan.

A. Neveu.

---

lumière, à une croisée de chemins. Le premier qui passait et qui cassait le fil était celui qu'elles épouseraient. Aussi pour savoir si le mari serait beau ou vilain, bon ou mauvais, il fallait aller, au coup de minuit, tirer une bûche au tas de bois. Si la bûche était belle droite, le mari devait être bien fait et avenant. Si la bûche était tordue ou rugueuse, le mari devait être laid et mauvais. Quand la bûche était tirée, on allait frapper à la porte de l'étable à porcs. Si le cochon ne disait rien, le mari devait être facile à mener et pas grincheux. Si le cochon grognait, le mari ne serait qu'un grondeur, toujours de mauvaise humeur. Il faut bien dire que la plupart du temps les femmes prenaient garde (*litt.* se veillaient) de ne pas frapper trop fort et le pauvre cochon ne se réveillait pas même. Aujourd'hui, tous ces jeux de Noël sont abolis, ou bien il y en a peut-être encore de temps en temps (*litt.* de marque en jeu) qui « fondent les plombs » pour passer le temps aux enfants.

II. Katilyon la chòrchyérə.

PATOIS DE VILLARGIROUD (FRIBOURG)[1].

Ch'in pạrlè adi kọ̣tyè kou, dè Katilyon dè Vəlåvòlå, la chòrchyérə. Parè kə yịrè galyạ̊ ouna krouyə dzan. Lè-j-anχyan kontạ̊von k'ịrè ouna pitịta vilyə, ratatinạ̊yə, bouatạ̊jə din dụvè på, è, krịn-you bin, on bòkon bóχyạ. Ma lavin din jyè kə pèrχyịvan, è pu.... ouna lạnvoua, kəman tọ̣tè hon dè cha choạ̊rta.

On dzoa, lin-y-a fẹ̀rmou grantin, chan lè jon in dyijə-chaϑan è kọ̣tyè, chta jèmala, k'ịrè tòtèvi jon tyè ouna ródạ̊jə, — i alåvè in dèmandan l'èrmọn-na dəché dəlé, — chè trạ̊vè tọ̣ta dèjèchpèrạ̊yə. I pachạ̊vè dyuchtaman pè on bou, tò pri dè Vəladzərou ; ché på ch'ịrè lou bou dè Chondzi óbin chi dạ Fātə ; anfin, n'inpoạ̊rtè ! Tò d'on kou, lou dyạ̊blyou lin-y-è

TRADUCTION

Catillon la sorcière.

Il s'en parle encore quelquefois de Catillon de Villarvolard, la sorcière. Il paraît que c'était une très mauvaise personne. Les « anciens » (vieillards) racontaient que c'était une petite vieille, ratatinée, boiteuse des deux côtés, et, je crois bien, passablement bossue. Mais elle avait des yeux qui perçaient, et puis.... une langue, comme toutes celles de sa sorte.

Un jour, il y a très longtemps, ça a été (*litt.* est eu) en 1700 et quelques, cette femme, qui n'avait toujours été qu'une rôdeuse, — elle allait en demandant l'aumône de ci de là, — se trouve toute désespérée. Elle passait justement par un bois, tout près de Villargiroud ; je ne sais si c'était le bois du Saulgy ou bien celui de Faitaz ; enfin, n'importe. Tout d'un coup, le diable lui apparut. C'était comme ça un gros homme noir, vêtu

aparu. Irè dinchə on gró-l-ọmou nā, vuϑu tò blǽ, avouin dou trò dè koạrnè chu la tịϑa, din pi dè vạtsə, din man chètsè, din grọ́chè tạ̊pyè kə lavan din-j-ọnlyè d'ouna grantyạ̄ èpóvantạ̊blya.

Lou dyạ̊blyou la də a nọϑa Katilyon kə chə vòlin chè balyi a li, lin pạ̊yèrin, tò-t-a l'ạ̄ra, trè-j-èku blyan. Katilyon, kə yịrè din la pə grạnta din mijẹ́rè, è kə vèyin χinri la mon-nạ̄ya intrè lè dā dè Griboulyə, la konchanti. Adon, lou dyạ̊blyou la fin on-n-èkri kə Katilyon la chinyi dè chon chan. Inkə du kan nò-j-an jon la chòrchyérə!

Lè du adon kə la fin tan dè mijérə in mòdzounạ̄[2] *kə paϑourạ̊van pè lou Dziblyā, nyibin in païjan don bạ̊. I fachin a brètsi lou laϑi dan la tsondạ̄rə, i mónétin-yịvè l'ịvouè don tsalè, intsèrin-yịvè ti hon kə rakontrạ̊vè. Din kou, i balyịvè lou mó in bịϑè, è lè fachin a chètsi. I fachin chan avouin oun'èchpéchə dè gréchə kə pòrtạ̊vè dan chon krạton*[3]*. Din kou, achə-*

---

tout bleu, avec deux bouts de cornes sur la tête, des pieds de vache, des mains sèches, de grosses pattes qui avaient des ongles d'une longueur épouvantable.

Le diable a dit à notre Catillon que si elle voulait se donner à lui, il lui payerait immédiatement trois écus blancs. Catillon, qui était dans la plus grande des misères et qui voyait briller la monnaie entre les doigts de « Gribouille », a consenti. Alors, le diable a fait un écrit que Catillon a signé de son sang. Voilà depuis quand nous avons eu la sorcière! C'est depuis lors qu'elle a fait tant de misères aux pâtres qui pâturaient par le Gibloux, même aux paysans du bas. Elle faisait tourner le lait dans la chaudière, elle salissait l'eau du chalet, ensorcelait tous ceux qu'elle rencontrait. Parfois elle donnait le mal aux bêtes et les faisait sécher. Elle faisait cela avec une espèce de graisse qu'elle portait dans son panier. Parfois aussi, quand elle était

bin, kan yirè achitåyè chu cha pyèra[4], *on dèchu dè Vəlachouryā, i fachin a pyòvā, a grinlå, a tounå chu lè Kuètsou*[5]. *Ha pouta biθə dè dzan chè puin achəbin tsandzi in lāvra. Lè nyibin jon, on yådzou, blyochya pèr on tsaχyā, on kətsè dè Vəladzərou. On choa dè la né, alåvè a la chyèta, on pou ché on pou lé, dan din bou échkårtå, yó lou dyåblyou chè tròvåvè tòtèvi in-n-ōmou nā. — Pò fourni, Katilyon lè jon lyètåyə. L'an djudjā è lè jon kondanåyə a iθrə bourlåyə.*

R. CHASSOT.

---

assise sur sa pierre, au-dessus de Villarsiviriaux, elle faisait pleuvoir, grêler, tonner sur les « Kuetzou. » Cette « vilaine bête de gens » pouvait aussi se changer en lièvre. Elle a même une fois été blessée par un chasseur au sommet de Villargiroud. Au milieu de la nuit, elle allait au sabbat un peu ci, un peu là, dans les bois écartés, où le diable se trouvait toujours en homme noir. Pour finir, Catillon a été prise. On l'a jugée et elle a été condamnée à être brûlée.

---

[1] Ce dialecte est caractérisé par la transformation des anciennes diphtongues *ey* et *ou* en *in* et *on*, comp. les formes *krin-you*, *avin*, *din*, etc., et *hon*, *lè jon*, *tsondārə*, etc.

[2] *Mòdzounā*, pâtre qui garde surtout les génisses, on dit aussi *vajilyā*.

[3] *Kratou*, panier à cerises de forme ovale.

[4] Il existe au Gibloux une pierre qui porte le nom de *Pierre à Catillon*. Les gens disent qu'elle servait de siège à la sorcière.

[5] *Kuètsou*, surnom donné aux Giblousains, Glânois et Sarinois.

ADDITIONS AUX PROVERBES DE LENS

(Cf. *Bulletin*, III, pp. 3 et 23).

—✣—

Durant un séjour à Lens (Valais), au mois de juillet 1903, j'ai pu, grâce à l'obligeance de mon aimable hôte, le peintre Albert Muret, et du *châtelain* [1] J.-B. Studer, député au Grand Conseil du Valais, obtenir quelques éclaircissements concernant certains des proverbes et dictons recueillis par le regretté Pfeiffer, et en recueillir moi-même trois nouveaux. Je publie les résultats de ma petite enquête sous les numéros assignés dans notre *Bulletin* aux proverbes déjà imprimés. Les nouveaux venus prendront place à la suite, sous les numéros 92, 93 et 94. En les transcrivant pour le *Bulletin*, je me suis conformé autant que possible à la notation adoptée par M. Jeanjaquet, bien que mon oreille, moins exercée, n'ait pas toujours perçu les mêmes nuances de son que la sienne. J'ai cru bien faire en y marquant toujours l'accent.

24. *Vìnyə di ryónjə, pra di tèn'dón, tsan di tsardón, — Ouạ̄rda lə ïn ta mījón.*

Le mot *ten'dón*, tombé en désuétude à Lens, est employé dans les villages voisins, notamment à Grône, pour désigner l'esparcette.

25. *Pouạ̄ mè ou ryon, fòchòrạ̄ mè prèọn, — Vó farị rir è tsan'tạ̄ d'outọn.*

Taillez-moi en rond, *fossoyez*-moi profond, je vous ferai rire et chanter en automne [dit la vigne aux vignerons].

---

[1] *Tsaḥəlạn*, nom donné dans une partie des communes valaisannes au juge de paix, élu par le suffrage universel.

Ici ma transcription, aussi bien que ma traduction, s'écartent de propos délibéré de celles qui ont été données précédemment. L'*a* final de *pouā*, *fochorā*, a le même son d'*ā* que celui de *zalā* au n° 20: M. Studer m'en est garant[1]. Ces verbes sont à la deuxième personne du pluriel, comme en témoigne l'accent mis à *pouạ* par le précédent éditeur, et ont été traduits à tort au singulier.

Pouạ̄ ou ryon est une expression technique par laquelle les vignerons de la région désignent la taille ronde que l'on fait avec le sécateur, « par opposition à la taille très allongée, en biseau, que l'on faisait habituellement avec la serpette. » Avec le premier mode de faire, « la surface vive exposée à l'air est moins grande » qu'avec le second, et « le sarment court moins de risque d'être carié[2]. »

Mme Odin, se fondant sur l'usage du patois de Blonay (Vaud), dont elle va publier un *Glossaire* dans les *Mémoires et Documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande, supposait que les mots *ou ryon* pouvaient désigner la pleine lune, « le rond de la lune. » Mais cette ingénieuse explication est inadmissible, parce que jadis les vignerons lensards croyaient, au contraire, que la taille de la vigne ne devait pas avoir lieu à la pleine lune.

Au surplus, la version anniviarde de notre proverbe[3] concorde parfaitement avec les explications qu'on m'a fournies à Lens :

---

[1] J'entends ce même *ā* à l'infinitif, et M. Studer le transcrit également par *â*.

[2] Lettre de M. Studer, en date du 30 novembre 1904.

[3] Gilliéron, *Proverbes de Vissoie*, en manuscrit au bureau du *Glossaire*. Cf. Jegerlehner, *Das Val d'Anniviers* (Bern, 1904), p. 75. A la même page on trouvera une variante anniviarde du numéro 11 de la collection Pfeiffer.

Pouā mè ryòn', fòchò^{ou}ra mè prèvòn', èlouanyi mè dè moun' pār, è yò d'ouktòn', yò tè fari rigré è tsantā.

Taille-moi rond (avec incision nette), fossoie-moi profond, éloigne-moi de mon pair, et moi en automne je te ferai rire et chanter.

A Lens, après les mots *fòchòrạ mè prèọn* on ajoute souvent: *māsərạ mè ou fon* (noircissez-moi au fond), c'est-à-dire : « mettez beaucoup d'engrais au fond du sillon ouvert par le fossoyage. » *Māsərạ* signifie « mâchurer, noircir; » et l'on « dit communément » à Lens « qu'une vigne est *noire de fumier* pour dire que l'engrais y abonde[1]. »

27. *Rạtso ïn ròzo, rạtso ïn Kran, rạtso pèr an.*

Il n'est pas tout à fait exact de dire que « celui qui possède des vignes plantées en rouge et qui a des terres » sur le plateau de Crans « aura de bonnes récoltes, mais incertaines. » Car ces récoltes passent pour être plus souvent misérables que satisfaisantes.

29 et 30. Au n° 29, le pronom possessif de la deuxième personne a, au féminin pluriel, la forme *tou;* au n° 30, la forme *tə: tou vìnyə, tə pomètə.* « Les deux formes, m'écrit M. Studer, sont en usage au féminin pluriel, et on les emploie indifféremment. Il semble toutefois que la forme *te* devrait être préférée. »

92. *A chis apòn'doụp — lə dyạblyò i è kònyoụp.*

A sourcils joints le diable y est connu.

Le substantif *chis*, employé seulement au pluriel, signifie « cils » et « sourcils. » On sait que les sourcils joints sont assez généralement considérés comme un indice de méchanceté.

[1] Lettre de M. Studer, en date du 16 décembre 1904.

93. *Lè tsïn chïn kạ^{ou}oua y an pā pouịrə də mòhrạ̄ lò koup.*

Les chiens sans queue n'ont pas peur de montrer le cul [1].

94. *Oun karoụfə lè fẹ̀nə, è oun krịə kọ̀ntrə, pò kə léj ạ̄trò ch'apèrchèychan pā ky oun lə lạnmə.*

On caresse les femmes, — et on en dit du mal, pour que les autres ne s'aperçoivent pas qu'on les aime.

Lạnmə est la 3e personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *lanmạ̄*. A Hérémence, « aimer » se dit également *lanmạ*. Y a-t-il eu agglutination du pronom régime de la troisième personne [2] ou influence d'un autre mot? Un mieux informé saura peut-être le dire.

ERNEST MURET.

COMPTE RENDU

Historiettes patoises amusantes. Delémont, Grobéty et Membrez, 1904. 79 pages in-12. — Prix : 50 centimes.

Si le patois s'en va, il n'est cependant pas mort et conserve encore par-ci par-là de fidèles et joyeux adeptes. Preuve en soit l'élégante petite brochure dont nous reproduisons le titre. Les deux bonshommes en habit d'arlequin qui ornent la couverture, et se tordent les côtes en se regardant, sont évidemment les amis de la gaîté auxquels le recueil est dédié par le mystérieux auteur qui signe « l'Ermite de la Côte de mai. »

Ce qui nous prévient en sa faveur, c'est l'absence de toute prétention qui caractérise la préface. Il y exprime le vœu que voici : « Puissent ces historiettes.... dilater la rate de ceux qui les liront et leur faire oublier, pendant quelques instants, les fatigues de la journée. » Nous ne doutons pas que la plus

[1] Cf. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, p. 126, nº 270.

[2] L. de Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence* (Paris, 1899), § 141.

grande partie de ces histoires ne produisent l'effet physiologique que M. l'Ermite leur souhaite. Ce sera surtout le cas pour le N° 4: *Un pari bien gagné*, et pour le N° 34: *Un témoin qui ne l'est pas*. D'autres, comme par exemple les nombreux récits de chasse, feront peut-être un peu hausser les épaules au lecteur, à moins qu'il ne soit chasseur enragé lui-même et, par conséquent, avide d'entendre les bêtises faites par ses concurrents.

L'auteur a aussi ses méchancetés. D'abord il n'est pas tendre à l'endroit des femmes; mais aucun conteur d'histoires villageoises ne l'a jamais été; c'est la bonne tradition gauloise qui veut qu'ont tape sur le sexe faible, qui n'est pas du tout le beau sexe chez le paysan; c'est affaire aux poètes de la ville de prêcher l'adoration de la femme.

Celle qui a le plus à souffrir dans les *Historiettes*, c'est la cuisinière du curé. Tantôt elle n'a pas signé la tempérance, comme au N° 7 : *Une cuisinière assoiffée*, tantôt elle est d'une crédulité d'enfant, comme au N° 13 : *Un mot latin mal compris*. Après la femme, c'est le tour du paysan qui croit au remède « pour se rendre invisible » (N° 21), puis du professeur distrait, du commis voyageur qui n'aime pas « les corbeaux, » etc. Tout le monde y passe, jusqu'au ministre protestant, que sa cuisinière compromet en plein sermon (N° 5, *Un malentendu*).

Ces histoires, en grande partie amusantes par elles-mêmes, gagnent beaucoup par le coloris que leur donne la forme patoise. Quant à la transcription, c'est l'orthographe ordinaire et capricieuse de tous les amateurs de patois, qui souvent rend le même mot de plusieurs façons différentes. Ainsi on trouve *ca*i*mèrade* p. 29, mais *ca*m*erade* p. 75, *fon*n*at* p. 23, mais *fon*a*t* p. 24, ou *bin* t*chure* p. 5, mais *po* ch*ure* p. 60, etc. Malgré ces inconséquences, les *Historiettes* sont écrites en bon patois ajoulot et ne manqueront pas de réjouir le cœur de tous les amis de la vieille langue. E. T.

LE FLÉAU ET SES PARTIES
DANS LA SUISSE ROMANDE

—✠—

Le battage à bras sur l'aire de la grange a sans doute été chez nous, comme dans tous les pays septentrionaux, le mode de battage par excellence des céréales, usité de toute antiquité. Les conditions climatériques et l'absence de grandes exploitations n'étaient pas favorables à l'introduction du battage en plein air, à l'aide de bêtes de somme et de gros appareils, tel que le pratiquaient les agriculteurs romains et qu'il est encore en usage dans les pays méridionaux. Les Romains n'ignoraient cependant pas le battage au moyen de bâtons, qui nous est formellement attesté déjà par Pline et Columelle, à côté des autres procédés[1]. Le plus ancien exemple de flagellum, origine du français *fléau* et de l'allemand *Flegel*, au sens d'instrument à battre le blé, au lieu de la signification classique de fouet, se trouve dans un passage de saint Jérôme, qui qualifie cet emploi de vulgaire[2]. Il ne ressort cependant pas avec certitude des termes employés par ces auteurs qu'ils aient eu en vue le fléau articulé que nous connaissons de nos jours. Heyne est d'avis, dans l'ouvrage auquel nous empruntons ces données historiques, qu'il ne s'agissait que de bâtons d'une seule pièce, et que l'articulation fut un perfectionnement introduit plus tard, d'abord en Italie[3].

---

[1] *Messis ipsa alibi tribulis in area, alibi equarum gressibus exteritur, alibi perticis flagellatur*, Pline, *Hist. nat.*, 18. 30. — *Spicae tantummodo recisae sunt, possunt in horreum conferri, et deinde per hiemem, vel baculis excuti, vel exteri pecudibus*, Colum., 2, 21, 4.

[2] *Sed virga excutiuntur et baculo, quae vulgo flagella dicuntur* (explication du passage d'Esaïe 28, v. 27), cité par Du Cange, v° *flagellum*.

[3] M. Heyne, *Das deutsche Nahrungswesen*, Leipzig, 1901, p. 57. Heyne reproduit (p. 56) une peinture décorative du treizième siècle qui se trouve dans une chapelle près de Laval (Mayenne), et qui représente, comme figure symbolique du mois d'août, un individu nu jusqu'à la

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de constater que l'emploi pour battre en grange de perches d'une seule pièce existe encore, concurremment avec l'usage du fléau, dans quelques régions de la Suisse romande. C'est spécialement dans le Jura bernois et neuchâtelois que ce mode de battage est pratiqué. Il semble être réservé de préférence à l'orge et à l'avoine. On se sert généralement pour battre au bâton d'une forte branche de hêtre, suffisamment flexible et légèrement recourbée, dont le nom habituel est « chuaton », ou d'autres formes analogues[4]. Le même mot se retrouve dans toute la Suisse romande avec le sens de garrot, bâton recourbé que l'on passe dans une corde ou une chaîne pour serrer une charge, et aussi de gourdin, trique en général. Cf. dans une procédure neuchâteloise de 1639 : *le long Daniel lui donna le premier coup avec un suatton* (Arch. judiciaires de Neuchâtel, Reg. crim. nº 60, p. 357).

En Valais, on n'a pas non plus toujours recours au fléau pour faire sortir le grain des épis, mais on use aussi d'un procédé qui consiste à frapper les gerbes contre les parois de la grange ou sur un billot, et à achever ensuite l'égrenage en battant d'une main, à l'aide d'un bâton court, le blé pris successivement par poignées.

En Gruyère, on se sert parfois de la *pèrmạla*, planche à rainures d'environ un mètre de hauteur, que l'on tient inclinée devant soi et sur laquelle on froisse les poignées d'épis. La graine est recueillie dans un grand drap posé à terre. Il est bon

---

ceinture, en train de battre du blé avec un fléau articulé, dont les deux parties sont presque d'égale longueur. Il existe dans le chœur de la cathédrale d'Aoste une très ancienne mosaïque où se trouve une représentation tout à fait analogue.

[4] *chouaton*, Noiraigue (Neuchâtel), Savagnier (id.), *suaton*, Chaux-du-Milieu (id.), *chèton*, Côte-aux-Fées (id.), *chaton*, Gorgier (id.), Sagne (id.), Vallorbe (Vaud), Vaulion (id.), *souton*, Malleray (Berne), *souᵉta*, Charmoille (id.), *suᵉta*, Les Bois (id.), etc. Une appellation peu répandue en Suisse est *varatchon*, Brévine (Neuchâtel), *vouarètchon*, Cerneux-Péquignot (id.), mot qui se retrouve en Franche-Comté. Court (Berne), la *fas'*, que nous n'avons pas rencontré ailleurs.

d'ajouter qu'on ne cultive presque pas de céréales en Gruyère, et que la *pèrmạla* est plutôt usitée pour l'égrenage du chanvre et du lin.

Abstraction faite de ces quelques particularités, le battage se fait ou se faisait naguère dans toute la Suisse romande au moyen du fléau articulé, et nos patois se servent uniformément, pour désigner cette opération, du verbe « écourre[5] », dérivé du latin excutere, qui se trouve aussi à la base des substantifs signifiant « batteur[6] » et « battage[7] ».

C'est le radical du même verbe qui, joint au suffixe -atorium (fr. -oir), fournit à une petite partie de notre pays le nom du fléau. Dans tout le canton de Genève[8], et plus loin le long du Jura jusqu'à Bière, cet instrument est en effet appelé « écossoir[9] ». L'examen de la carte n° 580 de l'*Atlas linguistique*

---

[5] battre en grange = *ékour'*, Jura bernois, *èkœ̃r*, Savagnier (Neuchâtel), *èkòr*, Côte-aux-Fées (id.), *èkẽr*, Landeron (id.), *ètyœ̃rè*, Vaugondry (Vaud), Martigny (Valais), *èkār*, Fribourg, *ékœ̃rè*, Vernier (Genève), *ékõrè*, Hermance (id.), *èhõrè*, Evolène (Valais), *èhỏourè*, Grimentz (id.), etc.

[6] batteur = *èkòsou*, Jura bernois, *ékòsu*, Montagnes neuchâteloises, *èkòchāᵒ*, Savigny (Vaud), Villeneuve (id.), *èkochaou*, Montherond (id.), *èkòchā*, Corsier (id.), *èkòchà*, Vaugondry (id.), *èkòchà'u*, Leysin (id.), *èkòchá*, Savagnier (Neuchâtel), *èkòchyà*, Leytron (Valais), *èkòchyoᵏ*, Vex (id.), *èkòjò*, Sassel (Vaud), *èkòjāᵒ*, Ormonts (id.), etc., formes qui sont toutes dérivées régulièrement à l'aide du suffixe -atorem. *Esscossors*, batteurs, se trouve déjà au treizième siècle dans le *Cartulaire du Chapitre de Lausanne*, p. 124; plus tard se rencontrent les formes *escoussioux* (Ouchy, Vaud, 1553), *escoussieux* (Brenets, Neuchâtel, 1601), etc. Rougemont (Vaud), a *batạ̄ré*, = batt + ator.

[7] battage = *ékoujādj'*, Vicques (Berne), *ékouadj'*, Les Bois (id.), *èkòyādj*, Lignières (Neuchâtel), *ékòyạ̄dzo*, Vaulion (Vaud), *èkòzạ̄dzou*, Oron (id.), Sassel (id.), Villarimboud (Fribourg), *ékouézou*, plur., Brévine (Neuchâtel), Delémont (Berne), *ékòyèzou*, Gorgier (Neuchâtel), *ékoézou*, Vaugondry (Vaud), *ékouis'*, Plagne (Berne), etc. On a aussi *batādjᵉ*, Malleray (Berne), *batẹ̄djᵒ*, Noiraigue (Neuchâtel), *batạ̄dzo*, Penthalaz (Vaud), Vallorbe (id.), Vaulion (id.), etc.

[8] A Hermance, on emploie cependant aussi *flyé*.

[9] *èkòchyá*, Choulex (Genève), *èkòsyá*, Veyrier (id.), *èkòchyà'u*, Commugny (Vaud), *èkòchāᵒ*, Longirod (id.), Bière (id.), etc.

de la France nous fait voir que l'extrémité sud-ouest de la Suisse se rattache, par l'emploi de ce terme, à un vaste territoire qui s'étend sur les deux rives du Rhône, presque jusqu'à son embouchure.

Partout ailleurs dans nos cantons romands, c'est le latin **flagellum** qui s'est continué dans les patois, mais sous des formes extrêmement variées. Peu de mots sont plus aptes à montrer la diversité des types auxquels peut aboutir dans nos contrées un même mot latin. Voici, en les classant par cantons, les variétés principales :

Berne : *χin*, Charmoille, *syin*, Epauvillers, *syè*, Saignelégier, *chouayè*, Vermes, *chayeⁱ*, Sombeval, *kyayœ*, Plagne, *fyèyé*, Lamboing.

Neuchâtel : *fyèyé*, Corcelles, Chaux-du-Milieu, *fyèyīᵊ*, Savagnier, *fyèyi*, Noiraigue, *flèyā*, Côte-aux-Fées, *fyävé*, Cerneux-Péquignot.

Fribourg : *èχèyī*, Courtepin, *èϑin-yi*, Torny-le-Grand, *èfyèyi*, Broie, *χlyèi*, *χèyi*, Gruyère.

Vaud : *èflyèī*, Vaugondry, *èχāyi*, Arnex, *èχlyaèri*, Villars-le-Terroir, *èχlyèyé*, Sentier, *èhèyi*, Montreux, *χèyū*, Montpreveyres, *ϑèī*, Château-d'Œx, *χlyaī*, Roche.

Valais : *flayé*, Bouveret, *ϑayé*, Champéry, *èχèyi*, Vérossaz, *χlèyè*, Lourtier, *éϑèyi*, Bourg-Saint-Pierre, *fèvé*, Orsières, *χèvi*, Sembrancher, *èχlèyèᵘ*, Leytron, *éϑaé*, *eϑavé*, Conthey, *χlaé*, Nendaz, *flaeⁱ*, Savièse, *flāyèt'*, Evolène, *flaé*, Nax, *èhlaè*, Ayent, *hlèyé* (*l* vélaire), Grimentz, *flèyé* (*l* vélaire), Chippis, *flègéⁱ*, Miège.

Dans son ensemble, la construction du fléau ne varie pas sensiblement. Il se compose partout de deux parties essentielles : le manche, en bois léger, ayant généralement 1ᵐ35 à 1ᵐ50 de longueur, et le battoir, en bois dur, de forme cylindrique (rarement rectangulaire ou octogonal), d'une longueur de 50 à 60 cm. (dans le canton de Genève jusqu'à 75 cm.) et d'un diamètre de 5 à 6 cm.

Dans beaucoup de patois, le manche ne porte pas de nom particulier ; mais, à côté de l'appellation commune à tous les manches d'outil [10], on rencontre trois termes spéciaux, occupant chacun un territoire plus ou moins étendu. Ce sont : 1° dans le Jura bernois : *minsạ* [11], 2° dans une partie des cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg et Valais : *asou* [12], 3° dans le canton de Genève : *lyuäzəmə* [13]. Ce dernier mot se retrouve sous des formes variées dans toute la Savoie. Quant au battoir, il est presque partout appelé « verge » ou « vergée [14] ».

Les deux parties du fléau doivent être solidement assemblées, mais de manière que le battoir conserve toute sa mobilité et puisse tourner facilement lorsque le batteur le relève après avoir frappé son coup. Pour obtenir ce résultat, l'ingéniosité des constructeurs s'est donné libre carrière, et le mode d'articulation varie notablement suivant les régions. On peut distinguer dans notre pays trois types principaux.

---

[10] manche = *mindj*, Bourrignon (Berne), Mettemberg (id.), Brévine (Neuchâtel), *mạndzo*, Gorgier (Neuchâtel), Bière (Vaud), Vuillerens (id.), Leysin (id.), Rossinières (id.), Vérossaz (Valais), Savièse (id.), *mạndzou*, Oron (Vaud), Vallorbe (id.), Dompierre (Fribourg), Semsales (id.), Lessoc (id.), *mạnzo* Vex (Valais), Mage (id.), *manδ'*, Aire-la-Ville (Genève), etc.

[11] *minsạ*, Epauvillers, Vicques, Bourrignon, Delémont, *mansạ*, Malleray, Court, *mèsäə*, Plagne.

[12] *asau*, Dombresson (Neuchâtel), Torny-le-Grand (Fribourg), Vaulion (Vaud), Montherond (id.), Oron (id.), Savigny (id.), Corsier (id.), Sassel (id.), Blonay (id.), *ansou*, Vaugondry (id.), Isérables (Valais), *insou*, Lignières (Neuchâtel), *lāsᵊou*, Sentier (Vaud), *əsu*, Leysin (id.), *assó*, Savièse (Valais), *achyou*, Lens (id.).

[13] *lyuäzəmə*, Bernex, *lịsəmo*, Dardagny, *lịnsəmo*, Hermance ; *fàʼfi*, qu'on nous indique à Choulex, résulte vraisemblablement d'une confusion avec le manche de la faux.

[14] *vardj*, Charmoille (Berne), Vicques (id.), Delémont (id.), Malleray (id.), Court (id.), Plagne (id.), *vẹ̀rdzə*, *vẹ̀rdzè*, *vẹ̀rdzé*, Vaud et Fribourg en général, Gorgier (Neuchâtel), Savièse (Valais), *vèrz'*, Mage (id.), *vạrdzə*, Vérossaz (id.), *vèrdzèta*, Bière (Vaud), Sassel (id.), La Joux (Fribourg), Torny-le-Grand (id.), *vèrdjyạ*, Salvan (Valais), *vardjạ*, Leytron (id.), *vardzạ*, Sembrancher (id.), *évardzạ*, Vollèges (id.), *varδya*, Choulex (Genève), Hermance (id.), *varδíà*, Bernex (id.), Dardagny (id.), *varδīr*, Aire-la-Ville (id.). — D'autres mots isolés sont : *bètin*,

Le système le plus commun est celui qui a recours à l'emploi de « chapes[15] ». L'extrémité du manche et celle du battoir sont revêtues chacune d'une large et forte courroie, qui déborde de quelques centimètres et forme ainsi une bride. Les deux brides sont reliées l'une à l'autre par une lanière de cuir nouée, l'*intrèlyou*[16], qui permet aux deux parties de se mouvoir librement. Il importe naturellement que les « chapes » soient fixées aussi sûrement que possible sur le bois. A cet effet, celui-ci est pourvu d'une série d'entailles[17], qui servent à retenir une longue lanière, l'*étrịnga*[18], solidement entrelacée avec le cuir de la « chape. » (Voir fig. 1.)

Souvent, comme dans l'exemplaire que reproduit notre figure, la chape de cuir du manche est remplacée par un morceau de bois dur recourbé, qui remplit le même office, et est

---

Mettemberg (Berne), *brants'*, Lavaux (Vaud), *èðạla*, Dompierre (Fribourg), *ètạla*, Sugiez (id.), *fụja*, Lessoc (id.).

[15] *tsạpa*, Vaud, Fribourg en général. *tchap'*, Dombresson (Neuchâtel), Plagne (Berne), *tchèp*, Epauvillers (id.), *tchèpy'*, Charmoille (id.), Vicques (id.), *tchapị*, Court (id.), *kap'*, Bourrignon (id.). *kap'* ou *kapat'*, Mettemberg (id.), *ðạpo*, Aire-la-Ville (Genève), *ðạpa*, Hermance (id.), Dardagny (id.), *ðạpà*, Bernex (id.), *ètsèrpa*, Blonay (Vaud), *ətsèrpa*, Leysin (id.).

[16] *intrèlyou*, Vaugondry (Vaud). La Joux (Frib.), Gorgier (Neuch.), *intrèlyou*, Blonay (Vaud), Savigny (id.), *ètrəlyou*, Sassel (id.), Montherond (id.), *ètrəlyu*, Corsier (id.), Oron (id.), *intrèlyu*, Torny-le-Grand (Frib.), *intrəlyᵊou*, Sentier (Vaud), *ätrəlaⁱ*, Leysin (id.), *antrəlä*, Dardagny (Genève), *intrèlyǽk*, Isérables (Valais), *antruyǽ*, Epauvillers (Berne) *antryou*. Bourrignon (id.), Vicques (id.).

On se sert aussi des mots *kòrdjou*, Charmoille (Berne), Plagne (id.), *kòrdzon*. Vully (Vaud), Vérossaz (Valais), *kourdzon*, Vallorbe (Vaud), *atạtsᵊ*, Penthalaz (Vaud), *èðatsᵊ*, Rossinières (id.), Dompierre (Frib.).

[17] *lè-j-inkrẹ́nè*, Torny-le-Grand (Fribourg), *äkòtsè*, Leysin (Vaud), *äkòð'*, Bernex (Genève).

[18] *étrịnga*, Oron (Vaud), *ètring'*, Sassel (id.), *èbrịnga*, Blonay (id.), *èðrịnga*, Autigny (Fribourg), Torny-le-Grand (id.), Villarimboud (id.), Semsales (id.), Villars-sous-Mont (id.).

Dans certains endroits, on emploie aussi les mots cités à la fin de la note 16, ainsi *kòrdzon* est au Sentier (Vaud) l'équivalent d'*ètrịnga*.

rivé sur le manche ou fixé par une virole métallique. Dans le Jura bernois, c'est très fréquemment une boucle de métal[19] qui remplace la chape ; en Valais, parfois un capuchon de corne percé d'un trou[20].

Ce qui est en général caractéristique pour le fléau du Valais, et permet d'en constituer un type à part, c'est l'absence de « chape » et un agencement plus primitif que celui que nous

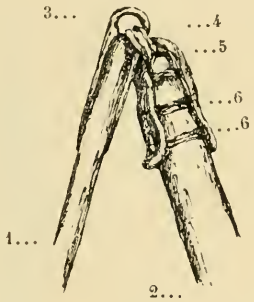

Fig. 1. Fléau fribourgeois (Torny-le-Grand) : 1. *asou*. 2. *vèrdzèta*.— 3. *tsapa dè l'asou*. — 4. *intrèlyu*. — 5. *tsapa dè la vèrdzèta*. — 6. *èðṛingè*.

venons de décrire. D'ordinaire, le battoir, perforé transversalement dans le haut, est simplement suspendu par une lanière ou une ficelle[21], et celle-ci est fixée d'autre part à l'extrémité du manche, autour duquel elle peut se mouvoir dans une rainure ménagée à cet effet. Une variante consiste à introduire la lanière repliée dans un trou percé au centre du battoir et à passer dans la boucle qu'elle forme à son extrémité une cheville transversale. Le lien est ainsi exposé à une usure moins rapide. Dans les fléaux de construction plus récente, comme celui que représente la figure 2, le battoir est muni d'une forte tige de fer terminée par une boucle.

---

[19] *tyāvin-uyə*, Vicques. Cf. dans un *Rôle de montes* de la Chaux-de-Fonds, 1676 : *une verge de fléau avec sa chape de fer* (Arch. Neuchâtel).

[20] la *kòrna*, Vérossaz.

[21] *étatsə*, Lourtier, *kòrāé*, Savièse, *kòrāyə*, Lens, Vex, etc.

Le troisième type est celui du canton de Genève, où on semble avoir visé surtout à faciliter le mouvement de rotation du battoir, même au prix d'une diminution de la solidité de l'assemblage. On y est arrivé par le dispositif spécial que montre

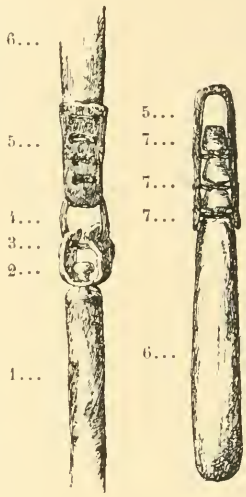

Fig. 2. Fléau valaisan (Evolène) : 1. *mạnzo*. — 2. *kòrạ̃yé*. — 3. *vèrzé*.

Fig. 3. Fléau genevois (Bernex) : 1. *lynạzəmə*. — 2. *nynè*. — 3. *tòrnè*. — 4. *antrəlä* (Dardagny). — 5. *ϑapa*. — 6. *varðīạ̃*. — 7. *äkòϑ*.

la figure 3. La « vergée » est revêtue d'une chape de cuir tout à fait comme dans le type habituel, mais ici le manche se termine par une cheville de bois à grosse tête, la « noix [22] », qui traverse et retient, tout en lui permettant de tourner librement, une forte pièce de cuir recourbée, le *tòrnè* [23], percée à chacune de ses extrémités d'un trou par où passe le cordon d'attache.

[22] *nynè*, Bernex, Aire-la-Ville, *nyonä*, Dardagny.

[23] *tòrnè*, Bernex, Dardagny.

Ajoutons, en terminant, que le fléau, quelle que soit sa construction, est un instrument destiné à disparaître dans un avenir peu éloigné de l'outillage de campagne. Le battage mécanique, plus expéditif et moins pénible, lui fait partout une concurrence meurtrière. Déjà dans bien des régions, surtout en plaine, le bruit cadencé du battage en grange a cessé dès longtemps de retentir, et les musées devraient songer à sauver de la destruction qui les guette les derniers spécimens de fléaux, aujourd'hui relégués dans quelque coin du grenier, parmi les choses sans valeur. Mais plus rapidement encore que les objets eux-mêmes, les vieux mots et les termes techniques qui s'y rapportent disparaissent et s'oublient ; aussi la rédaction du *Glossaire* acceptera-t-elle avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui faire parvenir pour rectifier et compléter l'esquisse sommaire qui précède.

J. JEANJAQUET.

LES DIMINUTIFS DANS LE PATOIS
DES ALPES VAUDOISES

En répondant de mon mieux aux nombreux questionnaires du *Glossaire*, j'ai été souvent frappé de la richesse qu'offrent nos patois en fait de diminutifs; l'idée de les réunir tous, de les étudier attentivement, serait séduisante, mais nécessiterait de longues recherches. Les matériaux donnés ci-après montreront, en attendant, que notre idiome romand rendrait, à cet égard, des points au français, dont quelques grammaires offrent parfois une brève étude du sujet. Que de grâce, de naïveté enfantine dans certains de ces diminutifs, qui nous semblent contenir une idée d'attachement ou de joliesse ! Comme ces mots vous mettent vite à l'aise, en rapetissant tout ce qui pourrait offusquer par des dimensions géantes ou même ordinaires ! En

patois, le sens des suffixes diminutifs s'est peut-être moins effacé que dans la langue littéraire. Qui pense à une *petite viole*, en entendant prononcer le mot français *violon?* Les nombreux mots patois en *-on*, en *-ette*, ont contribué à conserver plus intact le sentiment de la diminution; on continue à se servir de ce moyen de dérivation devenu stérile en français et resté vivace dans les dialectes. Beaucoup de ces expressions ne correspondent pas tout à fait à leur corrélatif français. Vous remarquerez que presque aucune ne renferme quoi que ce soit de dépréciatif. de méprisant ou de dédaigneux.

A quoi sont-elles dues? Est-ce à une disposition naturelle de l'esprit, qui cherche à se rapprocher des choses en les rendant plus petites, plus maniables? Est-ce à l'absence de grands édifices, de grands animaux, de grands objets, de tout ce qu'on a coutume de dénommer par des adjectifs en *-issime*: *grandissime*, *richissime*, *illustrissime?* Il n'est pas rare, dans nos campagnes, de posséder seulement une *mayzənèta*, maisonnette, *grandzèta*, grangette, *on grandzon*, une remise, ou *on bāotsè*, *bœutson*, *bouatson*, petites étables pour le bétail. On n'a qu'un *fornè* ou *fornalon* pour se chauffer, la maison est si petite qu'elle n'a qu'un *tayts̀è*, petit toit, le lit est remplacé par *na tyutsèta*, une couchette, la porte se ferme simplement par une *tsəvəlyèta*, chevillette; une *loyèta*, petit balcon, sert de séchoir. Tous ces mots ne rappellent-ils pas l'intimité qui règne entre l'habitant et son milieu? C'est comme s'il disait : « De ce réduit je me trouve content... il est à moi. » Le diminutif indique parfois une affection, une amitié intime, comme dans les mots français *petit père*, *petite mère*, *frérot*, *sœurette*. En patois, il y a de même l'expression *suèyrèta* pour indiquer une sœur cadette que ses aînées doivent prendre en vraie et bonne affection. L'*andzèta*, s. f., est l'ange qui vient à Noël, cher aux enfants. Le *bovayron* est le petit bouvier dans tout le charme de sa vie indépendante et insouciante.

Les diminutifs masculins se terminent généralement par un *-è* bref ou *-on*, les féminins par *-èta*. Ces suffixes se combinent

très souvent avec d'autres et forment des mots en *-èrè*, *-atsè*, *-atson*, *-èron*, *-alè*, *-alèta*, *-èrèta*, etc., comme dans *sindèrè*, petit sentier, *kartèrè* ou *kartatson*, petit quartier (de fromage), *on pəpalè*, biberon de veau, etc. Rarement on rencontre d'autres dérivations. comme dans *na marətsə*, petit marais, *on kòlənè*, petite colonne, montant de porte, *on pəssò*, petite *pəsse* ou cascade, *na favyonla*, sorte de petite fève et de haricot de vigne, etc.

En parlant des animaux, les diminutifs s'appliquent aux jeunes qui n'ont pas encore atteint toute leur croissance, ou à ceux qui restent toujours de petite taille : *on vélon*, petit veau, *na vatsèta*, veau femelle, et aussi la fleur du colchique, *on mòdon* ou *mòdzon*, jeune pièce de bétail bovin un peu plus âgée qu'un veau, *on bòlon*, jeune bœuf d'attelage, *on mutənè*, jeune mouton, *na fèyèta*, jeune brebis, *na tsəvrèta*, chevreau femelle, on *kabrəlon*, jeune cabri, *on kayənè* ou *kòyənè*. jeune porc jusqu'à trois ou quatre mois, *na tròyèta*, ou *gouədèta*. jeune porc femelle, *on-n-an-nòlyon*, génisson de l'année, *na ratèta*, petite souris, terme d'amitié donné à un veau ou à un porcelet, *on bétyon*, tête de menu bétail, *on tsənè*, petit chien, *on mənè* ou *tsaton*, petit chat, *on pòlaton*, jeune coq, *na bətsèta*, petite bête, *na mòtèlèta*, belette, *na mayintsèta*, mésange, *na dzənəlyèta*, gélinotte, *na krəblyèta*, crécerelle, *on salyè*, sauterelle, etc.

Les diminutifs ne sont pas moins fréquents dans le domaine des végétaux : on y parlera de *plyanton*, jeunes plants, de *bòkaton*, petite fleur ou petit bouquet, de *rèbyòlon*, dernière repousse de gazon dans les meilleurs endroits du pâturage, *fortsèta*. vrille fourchue de la vigne, *granètə*, petites graines qu'on sème dans un jardin, *pəpouənè*, petits pompons écarlates qui entourent les fruits de l'alkekenge, *pèzè*, petits pois, *ravon*, petite rave, tubercule de pommes de terre, *pomèta*, petite pomme, *dzorèta*, petite « joux », *larzèta*, jeune mélèze, etc. Les noms de plantes ont très souvent la forme diminutive : *talyèta*, dent-de-lion, *saodzèta*, petite sauge officinale, *blyan-*

tsèta, chèvrefeuille à balai, *tròtsèta*, herbe qui talle, sorte de raiponse, mâche ou doucette, *takouənè*, tussilage, *rənòlyèta*, renoncule scélérate, *éteilèta dè bou*, aspérule odorante, *brınlètè*, sorte de ciboulette des Alpes ; *on chəmòtson* (Leysin), petit sapin rabougri, etc.

Entrons dans un de ces vieux ménages rustiques et regardons autour de nous. Nous nous trouvons dans *on paylè*, petite chambre à coucher adjacente à la grande pièce, ou dans la *tsanbrèta*, *lə tsanbron*, chambrette. Le jour entre par la *fənètrèta*, la *pòrtèta* est munie d'un *pèχè*, genre de petit *péχə* ou panneton de serrure, d'une *pèχèta*, d'un loquet (de fer). Dans les tiroirs il y a des *bòrson*, goussets, des *bòrsètè*, anciennes bourses en cuir, des *pənyètè*, peignes fins ou décrassoirs, et quantité d'autres menus objets. Mais c'est la cuisine qui est le vrai domaine des diminutifs, voici la *mayrèta*, petite maie à pétrir ou à casser les noix, avec du *rapəsson*, pâte qui a été râclée de la « pétrissoire », tout à la fin (se dit aussi par plaisanterie du dernier né de la famille), la *rədèta*, rouleau à étendre la pâte ; toutes sortes d'ustensiles s'alignent sur des *toularè*, tablettes, rayons : le *bèssalè*, ustensile de bois pour le pain et le fromage (de *bèssé*, très ancienne mesure à blé), le *bouənyon*, seille à oreilles pour le beurre fondu, la *métrèta*, petit baquet ou « meltre » en bois, dont une douve s'allonge verticalement en poignée, les *pèlon*, petites poêles, *kaχon*, petite « casse » en métal, à court manche, le *tsədèron*, chaudron, ou *tsədèrèta*, petite chaudière à lait ; le *panèron*, petit panier, les *krəbəlyètè*, petites corbeilles plus larges que les *crəbəlyon*, corbillons sans anse ; les *rāklètè*, ratissoires, *palètè*, petites pelles (*palèta* a aussi le sens de premier livre d'épellation), *pālon*, petite pelle (aussi omoplate), le *kotsè*, cuiller à lever la crème, le *pòtson*, louche ou cuiller à potage, les *tsanon*, chanes d'étain, les *èmənètè*, petites écuelles. Voici encore la *kavanyèta*, petite hotte, le *bouəlyè*, l'auget, la *bantsèta*, petit banc, le *palantson*, petit bâton ou levier de bois, l'*aχèta*, la hache, ainsi que la *piòlèta*, même sens, ou le *pyòlon*, petite hache (de là piolet), *on kròsson*,

petit bâton à crochet pour cueillir les cerises ou les noisettes, *la kròssèta*, petite crosse, canne à poignée recourbée en demi-cercle, *la bòlyèta*, petit vase à liquide qu'on porte sur le dos, le *bidənè*, petit bidon, *na guètsèta*, petite jatte à mettre crémer le lait, *on dyètson*, baquet à lait ou à crème ; la *plyòtsèta*, bille servant de tranchoir ou de tronchet à fendre le bois, la *rāssèta*, scie à main, la *bòrnèta*, petite cheminée supérieure d'un vieux fourneau maçonné, aboutissant à la grande cheminée de la cuisine.

A la remise, à la cave, vous trouvez les *tsèrè*, chars plutôt petits, des *lyòdzètè*, petites *luges*, petits traîneaux légers et ajourés, des *lyòdzè*, petits traîneaux de forme plus ramassée, et plus lourds que les précédents, des *bèrdètè*, brouettes d'écurie, des *lantsè*, petites planches, des *bòssaton*, petits tonneaux, des *bòssètè*, tonneaux à transporter le raisin foulé de la vigne au pressoir, la *χavèta*, petite clé de fer plate tombant au travers de la vis d'un pressoir de vendange, l'*èkàuvèta*, petit balai de rameaux pelés proprement, pour le pressoir ; des outils : la *kəmanlèta*, petit coin de fer, à maille, pour traîner le bois, des *martèlè*, petits marteaux, des *fòrsètè*, ciseaux à tondre les brebis, la *sizèta*, ciseau de géologue ou de mineur (mines de sel de Bex), des *pətson*, petites pioches, sarclorets ou binettes, etc. ; une foule d'autres petites choses : des *lənuè*, petits nouets ou liens de ficelle pour un sac, des *tsənablyon*, petits licols de bois pelés en sève, etc.

Tout se correspond : la *bòtòlyèta*, petite bouteille, ou *fyòlèta*, petite fiole, la *χandzèta*, petit pain plat (de *χandzə*, pain de paysan des Ormonts), le *gātèlè*, sorte de galette vaudoise pétrie au lait, au sucre et dorée avec des œufs, la *krəmaχèta*, petite crémaillère secondaire ou accessoire, *na sòyèta*, petit repas vite apprêté. On se dirait en vrai pays de Liliputiens. Le *təpənè*, petit pot, n'a qu'une *gòlèta*, petit goulot.

Un proverbe dit : *tò pòtè tràuvè son krəmaχè* (ou *kəvèrtè*), toute petite marmite trouve sa petite crémaillère (ou son petit couvercle), c'est-à-dire : le plus humble trouve à se marier.

De même : *tòta danyèta a sa tsəməzèta*, toute tigette a sa

chemisette, disaient autrefois les femmes qui triaient avec soin chaque tige (*danyə*) de chanvre ou de lin.

Les petites choses comptent dans les petits ménages : *gòtèta fé mòtèta*, chaque petite goutte de lait contribue à former un fromageon. *Èrpəlyèta, la mòtèta*, dicton énigmatique par sa brièveté, qui veut dire que la petite combe d'Arpilles, à l'ouest d'Isenod, a des herbages si bons qu'ils influent sur l'excellence du fromage, si petit soit-il.

On trouve des diminutifs concernant les vêtements, la toilette : *on tsœufon* ou *tsaoχon*, bas, chausson allant jusqu'au genou, où commençaient les chausses ; un enfant quittera de bonne heure les *bouənatson*, s. m. pl., très petits bonnets de coton blanc tricoté, et les *mandzon*, s. m. pl., ou *mandzètə*, s. f. pl.. brassières ; le *boubəlyon*, garçonnet, mettra bientôt *dè pantalənè*, petits pantalons, *on tsapèlon* ou *tsapèlè*, *tsapèron* ou *tsapèrè*, petits chapeaux, et n'aura plus besoin de *palyəsson*. La *fəlyèta*, fillette, ne portera plus longtemps ses *grədənè*, petits jupons, et sa *robèta*, robette (nom que les magasins de mode commencent à employer en français), qui s'agraferont soit avec des *bòtənè*, petits boutons, soit au moyen de *kròtsè*, crochets, et de *bòχètə*, s. f. pl., bouclettes en fil. Sa *fatèta*, pochette d'habit, ne devra pas avoir le moindre *pèrtəzè*, petit trou ; grâce à son *fœudaron*, petit tablier, elle paraîtra encore bien *dzou(v)ənèta*, jeunette, et peut-être *blyantsèta*, blanchette, si elle n'a pas sa *plyassèta*, petite place, au soleil du bon Dieu. Mais elle deviendra bien *balèta* (belle, mignonne, avenante), et alors, gare aux vendanges !

Lou valè lè-z-inbrasson,
Sə lè lāsson " on rapəlyon ! „

(Les jeunes gens les embrassent si elles laissent un grappillon). Autant de grappes oubliées involontairement, autant de becs. C'est la coutume du vignoble.

Quand saura-t-elle faire *on pāton*, masse de pâte pétrie, prête à être mise au four, ou filer *sa kouènalyèta*, sa petite quenouille ?

Ces enfants *mədzòton* (mangeottent) déjà bien, il ne faut pas leur épargner les *bòkənè*, petits morceaux, car mieux vaut payer les boulangers que les médecins !

Dans les diminutifs appliqués aux choses de la nature, je trouve au courant de la plume : une *ilyèta*, petite île, *on bèdè*, petit bied, ou *bètè*, ruisselet, *on gòlyè*, petite flaque, mare, *on lagò*, un étang rappelant une lagune dormante, *na fontan-nèta*, petite fontaine naturelle, *on partsè*, petit parc, *on yənè*, petit sentier, « vionnet », *on tsəmənè*, petit chemin, une *konbèta*, petite combe, dépression du sol, *na rəvənèta*, petit éboulement de terre, *na montanyèta*, petit alpage, *on pakouayrè*, petit pâturage, *on məlèr*, molard, mamelon rocheux, *na bèkèta*, petite pointe de roc, *on kouətsè*, sommet, *on poyè*, petite montée, raidillon, le *sondzon*, le sommet du village ; le *fœulaton*, petit cyclone ou tourbillon qui enlève le foin sec sur les *lətètè*, bande rectangulaire de fauchage, très longue en amont et très étroite ; *na karèta*, ondée ou averse qui ne dure qu'un *mòmənè*, un petit moment, des *nyòlètè*, très petites nuées, qui fondent parfois aux chaudes matinées d'été. Le *dzalon* est une légère couche de gel sur l'herbe ou les planches.

De la réunion de plusieurs suffixes naissent quelquefois des sous-diminutifs : le patois *sassè*, petite paroi de rocher, a donné encore *sassòlè ;* un *bəlyon*, billon, plus mince est un *bəlyənè ; on sélyənè* est un petit *seillon ; na pudzənèta* est une très jeune poussine ou poulette ; des *tsœuχənè* sont de très petits bas d'enfants ; un *təpənè*, un petit *təpin* (Topf) ; *na virəlèta*, une « vire » encore plus petite ou plus courte que *na vərèta* ; *on bòlənè*, un bœuf plus petit encore qu'un *bòlon ; on mòdzənè*, une génisse moindre qu'un *mòdzon ; pèlòtyənè*, un très petit peloton, qui est lui-même un diminutif de pelote ; une petite cuve ou *təna* est un *tinò* (ou *tənon*), dont le numéro le plus petit sera un *tənalon* ; *lè salayrètè*, d'après leur suffixe, devraient être plus âprement acides encore que *lè salètè*, la petite oseille des prés ou surelle.

Enfin, on trouve des diminutifs dont le mot simple n'existe pas dans les patois de la contrée, d'autres appliqués d'une

manière bien inattendue : *passon*, petit pieu fourchu, *na mazèta*, mauvais genre d'individu, sans parole et sans conscience, *na frassèta*, rupture de terrain, cassure, crevasse, *na vərèta*, dé à coudre, veste d'homme, *on yadzè*, fardeau peu lourd, *vassalè*, petit vaisseau, sorte de ruche d'abeilles, de la *ravəssèta*, tiges âcres de l'anthrisque sauvage, *sèpon*, grossière serrure de bois, *na pudrèta*, sautelle de vigne, *motsèta* ou *suprèta*, allumette, *navèta* petit pain, genre gâtelet, *tsanbèta*, ne signifiant plus *petite jambe*, mais la partie supérieure d'une jambe de porc ou d'ours, un jambon, *on sardzon*, plein une « sarge, » ou carré de toile, *na sardzèta*, petite « sargée », *lè bòtètè*, les onglons des chèvres et des brebis, *lou grifyon*, les extrémités des griffes, *la damèta* petite dame, sorte d'orchis, planche ajourée d'un balcon de chalet, nom de vache. *Takouənè* (de *tacon*, morceau d'étoffe pour rapiéçage), nom de vache tachetée, et *pomèta*, autre nom de vache.

Pomèta, layva-tè, Pommette, lève-toi,
Pāssa kò... mè! Passe où je passe !
Tə nə tè dèròtsèré pā! Tu ne tomberas point dans le précipice !

criaient, d'après la légende, les fées des Ormonts qui conduisaient les vaches dans les rochers, pour, en récompense, trouver sur le toit de la case du berger un baquet de lait bien propre.

Souvent les diminutifs sont tirés de verbes : ainsi le *tròlyon*, dernier moût que le pressoir peut faire sortir, de la *bèvèta*, mauvaise boisson, de piètre qualité, *l'amasson*, petit reste final de tout le foin sec d'une prairie, *na likèta*, petit bateau glissant bien (*ləkā* = glisser), *lə rəbatè*, l'ensuble d'un tisserand, *lè brinlètè*, ail a tête ronde (ses tiges branlent sans cesse à la brise), sorte de ciboulette des hautes Alpes.

Il y a même des verbes diminutifs : *yə nèouətsè*, il neigeotte, un flocon par ci, un flocon par là, *rizòtā*, sourire avec grâce ou avec une pointe de malice, et même d'hypocrisie, etc.

Pour être complet, il y aurait également de nombreuses remarques à faire sur les noms de lieux, où les diminutifs ne

sont pas rares non plus. En voici quelques-uns pris au hasard :

Conchette[1], Croix de la *Vouardetta*[2], Croix de l'*Arolette*[3], *Ordzevalettaz*[4], la *Frètèrettaz*[5], la *Gissettaz*[6], la *Gittettaz*, la *Pousettaz*[7], l'*Augettaz*[8], la *Tremetaz*[9], la *Loélettaz*[10], *Arpitetta*[11], la *Condeminettaz*[12], l'*Ochettaz*[13], la *Repettaz*[14], la *Corbettaz*[15], la *Cotettaz*[16], la *Combalettaz*[17], la *Chenalettaz*[18], la *Porreyrettaz*, et même la *Petite Porreyrettaz*[19], la *Lécherette*[20], le Pascheu de la *Déleretta*[21], la *Chavonettaz*, la *Frassettaz*[22], la *Lavanchette*[23], les *Franquettes*[24], les *Colombettes*[25], les *Dentelettes*[26], les *Mossettes*, la *Pointette*, les *Forclettes*, la *Sergnette*[27], les *Ressettes*[28], les *Barmettes*[29], les *Molliettes*, la *Rionzettaz*, les *Tornettes*[30], les *Gobalettes*[31], les *Pierrettes*[32], les *Echerchettes*[33], les *Gleyrettes*[34], les *Preisettes*[35], l'*Ivouettaz*[36], les *Planchettes*[37], *Crétel*[38], *Crételet*[39], le *Châtelet*[40], les *Corbelets*[41], les *Closalets*[42], *Luissélet*[43], le *Tsevayret*, les *Curtillets*[44], le *Portalet*[45], le *Duzillet*[46], *Fenalet*[47], le *Pralet*[48], les *Vanalets*[49], les *Collatelets*[50], les *Fenillets*, *Chevrillet*, les *Greneyrets*[51], les *Ærnets*[52], les *Arsets*[53], les *Diableys*[54], les *Diablons*[55], les *Diablerets*[56], le *Lavanchet*[57], les *Essertons*[58],

---

[1] Ormont-dessus, Corbeyrier, Avenches. — [2] Près Vernayaz. — [3] A 2271 m. dans le Val Savaranche (Aoste). — [4] A Grimisuat. — [5] Saint-Cergues. — [6] A Montbovon. — [7] A Leysin. — [8] Château-d'Œx. — [9] Gruyère. — [10] Près du mont Pleureur (Bagnes). — [11] Sur Zinal. — [12] Ollon. — [13] Panex sur Ollon. — [14] Plans de Frenières. — [15] Corbeyrier. — [16] Aux deux Ormonts. — [17] Sur le Sépey. — [18] A Ollon, Bex, Entremont. — [19] Alpes de Bex. — [20] Gryon, Chesières, Château-d'Œx. — [21] Antagne près Ollon. — [22] Près Vers-l'Eglise (Ormonts) — [23] A Morcles. — [24] A Lavey. — [25] Gruyère. — [26] Près du Petit-Muveran. — [27] Vallée de l'Hongrin. — [28] Yvorne. — [29] Ollon et Bex. — [30] Ormonts. — [31] Ollon et vallée de l'Hongrin. — [32] Littoral du Léman. — [33] Bretaye sur Ollon, et Finshaut. — [34] Etivaz. — [35] Orm.-dessus. — [36] Alpes de Bex, Rossinières et sous Chesières. — [37] Bex, Ollon, Neuchâtel, etc. — [38] Ollon, Bex. — [39] Gryon, Ormont-dessus. — [40] Bex, Gsteig. Salvan, etc. — [41] Corbeyrier. — [42] Ollon et Oron. — [43] Gryon. — [44] Alpes de Bex. — [45] Val Ferret. — [46] Ollon-Plaine. — [47] Bex. — [48] Ormont-Dessus. — [49] Etivaz. — [50] Morcles. — [51] Orm.- — [52] Gryon. — [53] Plambuit sur Ollon. — [54] Fully. — [55] Anniviers. — [56] Ormonts, Bex, Conthey. — [57] Bagnes. — [58] Ormonts, Aigle. —

Zermillon[59], et bien d'autres exemples qu'il serait facile de multiplier.

Qu'on me pardonne la longueur de cette causerie, qui a dépassé mes prévisions, en songeant que ce n'est point pour y faire mes *fèrrètè* (bénéfices très appréciables), ni pour en tirer *gloriette* que je l'ai commencée.

F. ISABEL.

[59] Alpes lémaniennes.

PRONOSTICS ET DICTONS AGRICOLES

PATOIS DU CLOS DU DOUBS (JURA BERNOIS)

(*Suite. — Voir ci-dessus, pp. 16-23.*)

68

Sin Pī'r é Sin Pòl pyædjou, pò trant' djoué son dondjurou.

68

Saint-Pierre et Saint-Paul (29 juin) pluvieux, pour trente jours sont dangereux.

69

Sə djuyè ā bē, èpouint' té vē-ché.

69

Si juillet est beau, prépare tes tonneaux.

70

S'è pyæ lə prəmī' djoué də la kanikul, è pyævré chē snin-n də tan; s'è fè bē, lə bē tan durré.

70

S'il pleut le premier jour de la canicule (16 juillet), il pleuvra six semaines de temps; s'il fait beau, le beau temps durera.

71

An lè Madlin-n', lè nouch' ā pyin-n, an lè Sin-Lōran, an krāy dədin.

71

A la Madeleine (22 juillet), la noix est pleine, à la Saint-Laurent (10 août), on fouille dedans.

72

S'è pyæ̃ an lè Sin Viktŏr, on nə rtyæ̃ p' grin tchŏz.

72

S'il pleut à la Saint-Victor, on ne récolte pas grand' chose.

73

Lə mouè d'ò mèvur tò.

73

Le mois d'août mûrit tout.

74

Ā mouè d'ò lé djrin-n son souédj.

74

Au mois d'août, les poules sont sourdes.

75

Tan sa an-n-ò, grŏs' nūᵊ byæ̃v', nouèdj pò l'uvīᵊ.

75

Temps sec en août, gros nuages bleus, neige pour l'hiver.

76

S'è pyæ̃ an lè Sin Lŏran, stə pyæ̃dj èriv è tan.

76

S'il pleut à la Saint-Laurent (10 août), cette pluie arrive à temps.

77

An lè Sin Lŏran lə voulin.

77

A la Saint-Laurent la faucille.

78

Sə k'ò nə tyæ̃ré, sèptanbr' lə ræ̃tiré.

78

Ce qu'août ne cuira, septembre le rôtira.

79

Ò mèvurā, sèptanbr' ərtyæ̃, an sé dou mouè tò vè pò l' mæ̃.

79

Août mûrit, septembre récolte, dans ces deux mois tout va pour le mieux.

80

Ā mouètan d'ò, l'uvīᵊ s'è-kmans'.

80

A la mi-août, l'hiver se met en train.

81

An lè fin d'ò, lé fan-nè chọ̀-kan.

81

A la fin d'août, les femmes claquent des dents.

82

Sèptanbr' ā lə mé d'èrbā.

82

Septembre est le mai d'automne.

83

An sèptanbr', lè bij' èkmans' də tandr'.

83

En septembre, la bise commence à souffler avec force.

84

An lè Sin Lǽ, lè linp ā syǒ.

84

A la Saint-Loup, la lampe au clou.

85

Ravouét' bĭn, sə tə m krè, lə landmin də Sint' Krou : sə lə tan ā bĭn bḗ, an-n-èron də tò prou ; an-n-èron ĭn kroū^{ə}y' an, sə lə tan ā pyǽ-djou.

85

Regarde bien, si tu m'en crois, le lendemain de Sainte-Croix (14 septembre) : si le temps est bien beau, on aura de tout assez ; on aura une mauvaise année, si le temps est pluvieux.

86

Bḗ tan an lè Sint' Krou, bouin-n an-nè̀.

86

Beau temps à la Sainte-Croix, bonne année.

87

Tyin è pyǽ an lè Sin Matyǽ, vètch é bū^{ə} n fè̀ pu kou-tchī^{ə} fǽ.

87

Quand il pleut à la Saint-Mathieu (21 septembre), ne fais plus coucher vaches et bœufs dehors.

88

An lè Sin Matyǽ, lé djoué k lé nǽ n son pu lon ni pu koué.

88

A la Saint-Mathieu, les jours ne sont ni plus longs ni plus courts que les nuits.

89

An lè Sin Michèl, tò lè fru son tyœ̃yè.

89

A la Saint-Michel (29 septembre), tous les fruits sont cueillis.

90

Vouin-ny' lə djoué də Sin Fransouè, tè grin-n èré di pouè.

90

Sème le jour de Saint-François (4 octobre), ta graine aura du poids.

91

Sə l tan ā syè an lè Sin Dni, l'uvīᵊ nə sré p' ïn-n-ènyé.

91

Si le temps est clair à la Saint-Denis (9 octobre), l'hiver ne sera pas un agneau.

92

Lə djoué də lè Sin Dni, l'āūᵊr sə mèrīᵊ an mīᵊnœ̃.

92

Le jour de la Saint-Denis, le vent se marie à minuit.

93

Tyin è pyœ̃ din l bé lə djoué də lè Sin Luk, l'āv kə tchouè ā nouè din lə ā.

93

Quand il pleut dans le bas le jour de la Saint-Luc (18 octobre), l'eau qui tombe est neige dans le haut.

94

An lè Sin Volīᵊ, lè tchirūᵊ dõ l pouèrīᵊ.

94

A la Saint-Vendelin (20 octobre), la charrue sous le poirier.

95

Sin Krépïn, lè moūᵊ é māūᵊtch'.

95

Saint-Crispin (25 octobre), la mort aux mouches.

96

An lè Sin Simon, in-n māūᵊtch vā ïn kòlon.

96

A la Saint-Simon (28 octobre), une mouche vaut un pigeon.

97

An lè Tòsin, lé byè̃ vouin-nyī̃ə, é tò lé frut' son bïn kouè-tchī̃ə.

97

A la Toussaint (1er novembre), les blés semés, et tous les fruits sont bien cachés.

98

Tyin lè Tòsin ā li, lè̃ch lè tchèruə li.

98

Quand la Toussaint est là, laisse là la charrue.

99

Sə l'uvī̃ə vè son tchmïn, vò l'èrè an lè Sin Mètchïn; s'è s'ètèrdj kazi ran, vò l'èrè an lè Sin Klèman; s'è sə māsy' də trin-nè̃, vò l'èrè an lè Sin-t-Andrè̃; sə vò n l'è ni si, ni li, vò l'èrè an mé ou avri.

99

Si l'hiver va son chemin, vous l'aurez à la Saint-Martin (11 novembre); s'il s'attarde quelque peu, vous l'aurez à la Saint-Clément (23 novembre); s'il se mêle de traîner, vous l'aurez à la Saint-André (30 novembre); si vous ne l'avez ni çà ni là, vous l'aurez en mai ou avril.

100

Èpré lè Nótr' Dèm', lə vïn ā bon pò bouèr.

100

Après la Notre-Dame (21 novembre), le vin est bon à boire.

101

An lè Sint' Katrin-n, mon-nī̃ə fè̃ tè fèrin-n; Sin-t-André vré, kə tò djalré é t'èrātré.

101

A la Sainte-Catherine (25 novembre), meunier fais ta farine; Saint-André viendra, qui tout gèlera et t'arrêtera.

102

L'uvī̃ə ā bïn svan sól an lè Sin Nikòlā.

102

L'hiver est bien souvent fatigué à la Saint-Nicolas (6 décembre).

103

An lè Sin Tòma, lé djoué son ā pu bé.

103

A la Saint-Thomas (21 décembre), les jours sont au plus bas.

104

È Nā lè yès', è Pèty' lè bè-bāᵘrat'.

104

A Noël la glace, à Pâques les moucherons.

105

Stu k s'étchād ā sarouèy' è Nā lə sin djoué, dèré brélè di bố tyin Pèty' èré son toué.

105

Celui qui se chauffe au soleil à Noël le saint jour, devra brûler du bois quand Pâques aura son tour.

106

Djmè satch an-nè nə fzé pāᵘr son mètr.

106

Jamais année sèche n'a appauvri son maître.

107

Satch an-nè n'ā p' ètèmè.

107

Année sèche n'est pas affamée.

108

An-nè d djalè, an-nè d byè.

108

Année de gelée, année de blé.

109

An-nè āᵘrouèyāz', an-nè pò-māz'.

109

Année venteuse, année de pommes.

110

An-nè d kinkouèdj, bouin-n an-nè.

110

Année de hannetons, bonne année.

111

L'an-nè k'é di fouin brāman l pu svan n vā ran.

111

L'année qui donne beaucoup de foin le plus souvent ne vaut rien.

112

Séjon ètèrdjī^ə ran bon lé mœrdjī^ə.

112

Saison tardive rend bon jusqu'aux « murgiers » (tas de pierres dans les champs).

113

Tin kə lè lin-n ròs, dūr, lé frut' nə son p' chūr'.

113

Tant que la lune rousse dure, les fruits ne sont pas sûrs.

114

Lin-n byèv : pyædj ; lin-n byintch' : tan syè̃ ; lin-n ròs' : ū^ər.

114

Lune pâle : pluie ; lune blanche : temps clair ; lune rousse : vent.

115

Sə lè lin-n sə rfè̃ tyin è pyæ̃, è fré bé̃ dou djoué pu tè.

115

Si la lune commence de croître par la pluie, il fera beau deux jours plus tard.

116

Lə sòrouèy' kə banity' lə mètïn nə vré djəmè̃ è bouin-n fïn.

116

Le soleil qui louche le matin n'arrivera jamais à bonne fin.

117

Djalè̃ byintch' èmouin-n pyædj'.

117

Gelée blanche amène pluie.

118

Sāt krèpā, nò-z-èrin d l'āv.

118

Saute crapaud, nous aurons de l'eau.

119

Tyin l pou bouè l tchā tan, lè pyædj n'ā p' louin d'ẹrivè.

119

Quand le coq boit en été, la pluie n'est pas loin d'arriver.

120

Lè pyædj di duᵊmouin-n dūr səvan tò lè smin-n.

120

La pluie du dimanche dure souvent toute la semaine.

121

Sòrouèy' d'uvīᵊ ā vit kouètchīᵊ.

121

Soleil d'hiver est vite caché.

122

Roudj lōvrè, grij mètnè, bèl vāprè.

122

Rouge soirée, grise matinée, bel après-midi.

123

Lè vouin-nyéjon, lè mouèchon, in yòt' tan è yòt sějon.

123

Les semailles, la moisson, ont leur temps et leur saison.

124

Tyin è nouèdj din l'anson, è fè frouè din lə fon.

124

Quand il neige sur les hauteurs, il fait froid dans le bas.

125

È n'ā gri mouè kə nə rvə-nyæch'.

125

Il n'est gris mois qui ne revienne.

126

Pò īn bē djoué d'uvīᵊ, l'ōjé nə syōtr' pə.

126

Pour un beau jour d'hiver, l'oiseau ne siffle pas.

127

In-n èlonbrat' nə fè p' lə bon-tan.

127

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

J. Surdez.

TEXTE

La moisson d'autrefois.

DIALOGUE EN PATOIS D'AIRE-LA-VILLE (GENÈVE)

— *On n ò pò mé kə dəman a mèsənò.*

— *ᵃò bé nò, on mè lə bòké*[1] *oua.*

— *N y è pò tré tāū, pᵃò vré, Driạ̄nᵒ, aoué dé chalèr parīr, on-n-è boun'ẽz k i sāyᵊ vit fé.*

— *ᵃò, y è bé su, Karòlịnᵒ, mé kan-t-on pᵃès' é mèson dé-z-òtr vlyòò', y étᵃè bé onkò pi!*

— *Bé oua, kan-t-i falè tò mèsənò aoué lə vòlan*[2]*!*

— *Y è vré k y étaè rudamè pènịblyᵊ, mé y étᵃè plyə gé kə yèr.*

— *ϑi nò, on-n-avᵃè tòrò̀ò na bèd' də mèsyæ̀, na dizᵃẹ̀nᵒ, a pāū prè, è poué atan də mèsnīrᵊ.*

TRADUCTION

— Nous n'avons (*litt.* on n'a) plus que demain à moissonner.

— Oh ! bien nous, nous mettons le bouquet aujourd'hui.

— Ce n'est pas trop tôt, n'est-ce pas, Adrienne, avec de pareilles chaleurs, on est bien aise que ce soit vite fait.

— Oh ! c'est bien sûr, Caroline, mais, quand on pense aux moissons d'autrefois, c'était bien encore pire.

— Bien oui, quand il fallait tout moissonner avec la faucille.

— C'est vrai que c'était rudement pénible, mais c'était plus gai qu'à présent.

— Chez nous, on avait toujours une bande de moissonneurs, une dizaine à peu près, et puis autant de moissonneuses.

— ϑi ló Piròlè y è-n-avᵃè onkò mé, i ló mètīṭvᵒⁿ tó drəmi su lə sòli, tò mélon mélè ; i s i pasṭv' dé brᵃòv' chūz' !

— ᵃò bé, pᵃò tòrϑò ; səlæ̀ kə vənyīṭvᵒⁿ tò drā də ϑi læ̀, də la Saoué, al étyon onkò bé ònét è poué mèlyæ̀ òvrī kə ló mòlardī[3] *; mé y è-n-avā k étᵃè də la rṭdᵒ kasibrāyᵃ.*

— Də mə rapèl k yon m avè kòryò aprè kan d alīv mèsnò ϑi mons' Anri. Kan-t-al ò vyu lə métr' k arəvīv', y è sé k è rətærnò ᵃè-n-arī ; é vòlè mə farò[4].

— A mə ètò, y ò on vlyòò' k i vòlyon mə farò. Kan də mə sᵃè vyāᵒ prāz', də mə sᵃè asètòyᵃ pè tèrᵒ, è poué də ló-z-é òfèr mon pīyᵒ ; i n on pò ózò mə farò. ᵃè mə rᵃètòrnᵃè, də ló-z-é kriyò : « Kapon ! » I m on kòryò aprè ; alór y è mə kə d é déouèdò mé giból ; anfin, i n on pò pu m avā.

— E poué lé mèsnīr', kan lə farīṭvᵒⁿ lə mòlyæ̀[5] *! Y ò on vlyòò' al avyon farò lə mòlyæ̀ k étā lə garson də la maèzon ; y è lyni k étᵃè ᵃè kòlér !*

— Chez les Pirolet, il y en avait encore plus, ils les mettaient tous dormir sur le fenil, tous pêle-mêle ; il s'y passait de jolies choses !

— Oh ! bien, pas toujours ; ceux qui venaient tout droit de chez eux, de la Savoie, étaient encore bien honnêtes, et puis meilleurs ouvriers que les « molardiers, » mais il y en avait qui étaient de la rude racaille.

— Je me rappelle qu'un m'avait couru après quand j'allais moissonner chez M. Henri ; quand il a vu le maître qui arrivait, c'est lui qui est retourné en arrière ! Il voulait me « ferrer. »

— Moi aussi, il y a une fois qu'ils voulaient me ferrer. Quand je me suis vue prise, je me suis assise par terre ; je leur ai offert mon pied ; ils n'ont pas osé me ferrer. En m'en retournant, je leur ai crié : « Capons ! » Ils m'ont couru après ; alors, c'est moi qui ai dévidé mes gigues ; enfin, ils n'ont pas pu m'avoir.

— Et puis les moissonneuses, quand elles ferraient l'aigui-

— *Y è k i nə lə fasīv' pồ du bə, pᵃẹ̀sᵒ vi, lə fròtồ la plyạntᵒ dé pīyᵒ aoué na pouənīyᵒ də blyồ è poué l ᵃèfatồ dé buϑ ᵃètr ló-z-artyæ̀.*

— *Də mə tənīv' amịyᵒ du mòlyæ̀, pè k é mòlis' lontᵃè mon vòlan; də mə rəpóziv pᵃèdè sé tᵃè.*

— *T'alīvò bé ètò dari lé sīz pè tə rəpòzồ l érᵃè?*

— *Kə vū t? on-n-étᵃè də vlyồồ rudamè fatigồ, on langəsīv k i fus' onz' yæ̀r pè mồī lə papè*[6].

— *Də l é præ̀-z-u pòrtồ pè ló ϑan.*

— *È poué on dᵃènīv a katr æ̀r.*

— *Alór, dè katr æ̀r a la né, lə tᵃè pasīv præ̀ vit'.*

— *Bé oua, on sə rəmètīv a ϑantồ è a travalyī; lé mèsənīr kòmᵃèsịvᵒⁿ, è ló mèsyæ̀ répondịvᵒⁿ.*

— *T a k tə tə rapèl' la ϑanfon də la bèlᵒ Louizon:*

Louison, belle Louison,
Disont qu'elle est tant belle!

---

seur. Il y a une fois, elles avaient ferré l'aiguiseur, qui était le garçon de la maison; c'est lui qui était en colère!

— C'est que cela ne lui faisait pas du bien, pense donc, lui frotter la plante des pieds avec une poignée de blé et puis lui enfiler des brins de paille entre les orteils!

— Je me tenais amie de l'aiguiseur, pour qu'il aiguise longtemps ma faucille; je me reposais pendant ce temps.

— Tu allais bien aussi derrière les haies pour te reposer les reins!

— Que veux-tu, on était parfois rudement fatigué; on languissait bien qu'il fût onze heures pour manger la bouillie.

— Je l'ai assez eu portée par les champs.

— Et puis on dînait à quatre heures.

— Alors, de quatre heures à la nuit, le temps passait assez vite.

— Bien oui, on se remettait à chanter et à travailler; les moissonneuses commençaient et les moissonneurs répondaient.

— Est-ce que tu te rappelles la chanson de la belle Louison?

Louison, etc.

— *È poué tə səl ôtr' :*

Petite Madeleine,
Veux-tu t'y marier,
Oh ! oh ! oh ! veux-tu t'y marier ?

Comment m'y marierais-je,
Autant d'amants que j'ai ?
Oh ! oh ! oh ! etc.

J'en ai bien vingt à trente,
Tous des beaux compagnons,
Oh ! oh ! oh ! etc.

Də nə mə rapèl' pô la rést'.

— *Y è vré k y è-n-ava tèlamè də sāart' k on nə pū pô tòt sə lé rapèlô.*

— *Sə k étᵃè brᵃôv', y étᵃè kan-t-i rᵃètrīvᵒⁿ la né tó a bré, lé mèsənīr dəvan è ló mèsyæ̀ darī.*

— *ᵃè-n-arəvᵃè a la maèzon, i sə mètīvᵒⁿ ᵃè ryon pè kontinouọ̀ də ϑantô è poué i finəsīvᵒⁿ ᵃè pouèsè na kouènọ̀yᵊ* ⁷.

— *Y avᵃè onkô rə d as' gé kə lə dari ôæ̀r, kan-t-on mètīv lə bòkè.*

— Et puis toi cette autre :

Petite Madeleine, etc.

Je ne me rappelle pas le reste.

— C'est vrai qu'il y en avait tellement de sortes qu'on ne peut pas se les rappeler toutes.

— Ce qui était joli, c'était quand ils rentraient le soir en se donnant tous le bras, les moissonneuses devant et les moissonneurs derrière.

— En arrivant à la maison, ils se mettaient en rond pour continuer à chanter et puis ils finissaient en poussant une « coinnée. »

— Il n'y avait encore rien d'aussi gai que le dernier jour, quand on mettait le bouquet.

— ϑi nò, on kòpīv on sapin kə ló mèsyæ̃ garnəsīv^{on} də ruban də papī, i-z-i mètīv^{on} na bòtəly^{ə} pè fòr vī k al avyọn bé utò̃ abèrò̃.

— On montīv tó su lə darī ϑarè, y è-n-avè yon ka tənīv lə bòkè su lə dəvan, è poué on ϑantīv' kòm' də lār' :

Je le branlerai
Mon joli bouquet.

Sə k on pòvīv' rīr' !

— Y è vré k y é^{tə}è on pou plyə gé kə yær.

— Oua, è poué sè̃ nò fò̃ vīly^{ə} də nò rapèlò̃ tò sè.

— Bé su, mé tò vin vyæ̃ aoué nò ; on-n-è onkò̃ ity^{ə} pè sə rapèlò̃ sé bó t^{ə}è̃, mé kan-t-on sarò mórt', n y arò pò̃ mé nyon pè ^{ə}è̃ rəparlò̃.

— Chez nous, on coupait un sapin, que les moissonneurs garnissaient de rubans de papier ; ils y mettaient une bouteille pour faire voir qu'ils avaient été bien abreuvés.

— On montait tous sur le char, il y en avait un qui tenait le bouquet sur le devant, et puis on chantait à tue-tête (*litt.* comme des voleurs) :

Je le branlerai
Mon joli bouquet !

Ce qu'on pouvait rire !

— Il est vrai que c'était un peu plus gai que maintenant.

— Oui, et puis cela nous fait vieilles de nous rappeler tout cela !

— Bien sûr, mais tout vieillit avec nous ; on est encore ici pour se rappeler ce beau temps ; mais quand nous serons mortes, il n'y aura plus personne pour en reparler.

GEORGES CHRISTIN.

NOTES

[1] L'habitude d'orner d'un bouquet le dernier char de récolte s'est perdue, mais l'expression est restée. Ce bouquet était conservé sous l'avant-toit.

[2] Chaque coup de faucille donnait une poignée de blé, chaque poignée était posée à terre pour former ensuite une javelle : *'na δòvạlo.*

[3] Ouvrier de profession engagé à Genève, sur la place du Molard, par opposition aux ouvriers d'occasion, fils ou filles de maison, qui venaient travailler temporairement dans notre contrée avant leurs moissons plus tardives.

[4] Plaisanterie qui consistait à déchausser la personne qu'on voulait « ferrer » et à lui frotter la plante des pieds avec des épis.

[5] Moissonneur occupé uniquement à aiguiser les faucilles.

[6] Bouillie au riz et à la farine, délayés dans du lait, qui se mangeait à onze heures.

[7] Cri de tête qui terminait le chant.

[Remarque sur la transcription. — Le son noté *ȯ̀* conserve, lorsqu'il provient de *a* tonique latin, une nuance de *a* et peut se diphtonguer en *ᵃȯ̀*. *ᵃè* indique une diphtongue dont le premier élément est peu sensible. *ᵒ* final atone, qui équivaut dans la régle à l'*a* final latin, se rapproche plus ou moins de *ə* ou de *a*, suivant la nature des sons environnants. La mouillure de l'*l* des groupes *pl*, *bl*, *gl*, etc. (*plyạnto*, *blyȯ̀*, etc.) est affaiblie et sur le point de disparaître, ce qui explique son introduction dans des cas comme *vlyȯ̀ȯ̀*, < viaticum, où elle n'est pas justifiée étymologiquement. — J. J.]

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

L. GAUCHAT. L'origine du nom de la Chaux-de-Fonds . . 3

J. SURDEZ. Pronostics et dictons agricoles. Patois du Clos-du-Doubs (Jura bernois). 16, 50

A. NEVEU. *Djua dè Tsalandè*, patois de Leysin (Vaud) . . 23

R. CHASSOT. *Katilyon la chòrchyérə*, patois de Villargiroud (Fribourg) 25

E. MURET. Additions aux proverbes de Lens. 28

E. T. *Historiettes patoises amusantes*. (Compte rendu) . . 31

J. JEANJAQUET. Le fléau et ses parties dans la Suisse romande 33

F. ISABEL. Les diminutifs dans le patois des Alpes vaudoises 41

G. CHRISTIN. *La moisson d'autrefois*, dialogue en patois d'Aire-la-Ville (Genève) 58

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

CINQUIÈME ANNÉE

1906

BERNE
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hallerstrasse 39

LES EXPRESSIONS POUR UNE « VOLÉE DE COUPS »

DANS LES PATOIS FRIBOURGEOIS ET VAUDOIS

—✣—

De quelle façon voulez-vous être battu ? Voulez-vous recevoir des coups avec la *vouista*, la verge, ce sera *onna vouistāyə*, ou bien avec *l'ékourdjạ*, le fouet de cuir, ce sera *onn' ékourdjatāyə ?* Dans l'un et l'autre cas, vous aurez *onna fèchạ*, « fessée, » qui vous fera faire des *chaotāyè* et des *pómāyè*, « des sautées, » et « des paumées. »

Non seulement on peut donner et recevoir des coups de bien des manières, mais encore on peut envisager l'action de battre quelqu'un à des points de vue très divers. Battre quelqu'un est une opération assez compliquée : pour la bien décrire, il faut faire un récit, où l'on donnera toutes les circonstances de l'action, où l'on dira avec quel instrument on a battu, quel bruit cela a produit, quel effet cela a eu sur la personne battue, etc. De cette multiplicité de circonstances résulte la variété des expressions pour « battre. » Elle est grande en français, elle est immense dans les patois. Deux excellents patoisants, M. Louis Bornet et M. Louis Épars, ont eu, indépendamment l'un de l'autre, l'idée originale de dresser une liste des mots patois qui signifient une « volée de coups. » Ces deux listes sont déposées au bureau du *Glossaire;* elles contiennent un total inattendu d'environ 170 substantifs. Les termes vaudois, au nombre de 110, ont été recueillis par M. Epars dans le patois de Penthalaz ; ceux de M. Bornet proviennent de la Gruyère. Quelque attrayante que soit la tâche, nous ne pouvons songer à étudier ici une à une ces 170 expressions. Elles trouveront toutes leur petite place dans le *Glossaire.* Pour le moment, nous nous bornerons à traiter la question de savoir quel est, dans ces expressions, le rapport logique entre la chose et le mot. J'écarte

d'emblée un certain nombre de ces 170 expressions, soit que le rapport me paraisse impossible à déterminer, soit que l'emploi du mot ne me soit pas suffisamment connu. Pour le reste, nous pouvons faire les constatations suivantes.

En remontant au sens primitif de ces mots, nous trouvons que très peu signifient « battre » tout court, comme *bạtrè*, *fyèrè*, « férir, » *frapạ̃*, *tapạ̃*. Les autres cachent tous quelque idée secondaire sentie ou non sentie.

Essayons de les grouper d'après leur origine probable. Très souvent on se sert d'un **instrument** pour battre quelqu'un. De là en français les mots : *fouetter*, *sangler* (frapper à coups de sangle), *cravacher*, *bâtonner*, *canner*, *crosser*, *étriller*, et d'autres encore. Nos patois ne sont pas moins riches ni surtout moins énergiques. Nous avons déjà mentionné la *vouistāyə* et *l'ékourdjatāyə*. Un enfant récalcitrant reçoit une *byòlāyə* (*byọ̀la*, branche de bouleau et, en général, petite branche, verge), ou une *rutāyə* (de l'allemand Ruthe, verge), on dit aussi *fouatāyə*, *batounāyə*, *kanāyə* comme en français. Si les coups se donnent au moyen d'un *dordon*, « gros bâton, » ou d'un *tòrnẹ̀*, « rondin, » c'est une *dòrdənāyə* ou une *tòrnatāyə ;* faute de mieux, on prend des liens de fagot, une *ryạ̃ta* ou une *vẹ̀ta*, et l'on donnera des *ryoutạ̃yè* ou des *vètạ̃yè*.

Ajoutons ici trois mots, tirés de la liste vaudoise de M. Epars, qui, à l'origine, désignent autre chose qu'une volée de coups, ce sont : *koutəlāyə*, *ponsənāyə*, « coups donnés avec un poinçon, » et *grifāyə*, « griffée. »

Après l'instrument qui frappe, parlons de la **partie du corps** qui est atteinte. Si c'est l'échine, on a dit *étsənāyə*, si c'est l'endroit du corps destiné par excellence à recevoir des coups, on a dit *fèchạ*, « fessée. » D'après le même procédé, on a formé en français *nasarder* « donner une chiquenaude sur le nez. »

Un nombre considérable de nos mots sont dus au **bruit** que produit une « rossée. » Voici tout d'abord plusieurs mots qui évoquent l'image de la sonnerie de cloches : *sounāyə*, *sənalyạ*, *trékodounāyə*, substantif verbal de *trékodounā*, « carillonner, »

dindarā, mot vaudois qui a l'air d'être une variante de *dindanā*, « branler, en parlant d'une cloche, » cp. le français *dindandindan*, onomatopée imitant le balancement régulier d'une cloche. On croit entendre siffler les coups qui tombent dru sur la malheureuse victime dans *zon-nāyə*, *χlyafāyə*, *éχlyatāyə ; tinpétāyə*, produit une sensation analogue. Quand le bruit de la querelle s'accroît, on aura recours à un terme plus vulgaire : *pètāyə*, « pétée. »

Parfois on trouve des analogies entre l'action de battre et des **phénomènes de la nature.** Une volée de coups est comparée à la tempête déchaînée, à une giboulée qui fouette le visage des passants, ou au dégel qui amène la débâcle, de là des phrases comme : *l'a résu onna tinpétāyə*, *onna dzəbolāyə*, *onna dédzalāyə* (dégelée) *kə s'in sovindrè*, il a reçu une volée de coups dont il se souviendra. Ajoutons *avẹ̄sa*, « averse. »

Plus souvent que la nature, certaines **occupations** des hommes offrent des comparaisons heureuses. En première ligne, il faut citer des travaux de ménage; les diverses opérations de nettoyage, la lessive et la toilette ont fourni toute une collection de mots : *rinchạ*, « rincée, » *tortsənāyə* « torchonnée, » *kourāyə*, « récurée, » *raχlyāyə*, « raclée, » *pélāyə*, « pelée, » *plyoumāyə*, « plumée [1], » *vèsāyə*, « versée, » *savounāyə*, « savonnée, » *buyāyə*, « lessivée, » *répasāyə*, « repassée, » *pinyạ*, peignée, » *dékutyạ*, « démêlée, » *bròchạ*, « brossée, » *dépuĩyạ*, « époussetée, » *épudjạ*, « épucée, » *plyòlyạ*, « pouillée [2]. » Dans toutes ces opérations si différentes, il s'agit le plus souvent de mouvements rapides et répétés, semblables à des coups qui se succèdent sans intervalle. De plus, presque tous les mots cités

---

[1] *drilya*, « drillée, » je pense que ce mot est dérivé de *driyạ̄*, « sasser les fèves, graines » (Blonay); *inkrəmāyə*, de *inkrəmā*, qui signifie peut-être « fouetter la crême. »

[2] On retrouve la même métaphore dans les patois de la Suisse allemande : *aim flóə* (de *Floh*), « châtier quelqu'un, » *lousə* (de *Laus*), « donner des coups sur la tête » (Bâle), de même *ərflóə*, *ərlousə*, v. a., rosser quelqu'un.

sont reliés par l'idée de **nettoyage** : or, on bat les enfants pour les corriger, pour les « nettoyer » de leur méchanceté, il me paraît donc probable que ces mots qui rappellent le ménage ont été d'abord appliqués à des enfants à punir.

D'autres mots moins nombreux sont tirés de la vie et des occupations du paysan : *èrtchạ*, « hersée, » *dézandanya*, « action de défaire les andains, » *ékọsa*, subst. tiré de *ékạorè*, « battre en grange, » *van-nāyə*, « vannée, » *tsèrkòtāyə*, « charcuterie, » *débouèlāyə*, de *débouèlā*, « ôter les boyaux, démêler, » *sanyạ*, « saignée, » sans doute dans le sens du remède médical.

Certains **métiers** fournissent également des termes pour une volée de coups : ainsi *chərəjạ*, « sérancée, » *kartāyə*, « cardée, » *éϑèrjạ*, de *éϑèrji*, « lisser le fil, » terme de tisserand, du latin extergere, essuyer, cf. anc. fr. *estergier*, « nettoyer, » *mòlāyə*, « action de moudre, » voir plus loin « écraser, » *ləmāyə*, « limée. » L'idée qui domine ici est celle de « frottement, » aussi dit-on *onna rŭda fròtāyə* pour « une bonne rossée, » *dzəmotāyə*, probablement confusion avec *səmotāyə*, de *səmotạ*, fouler, presser (le raisin). Dumur donne le mot avec le sens de secousse, mouvement brusque et violent.

En se battant on **s'échauffe**. De là *balyi onna chāyə*, *onna bourlāyə*, *onna frəkachạ*, « donner une suée, une brûlée, une fricassée. » L'allemand dit en style plaisant : *wir haben ihm warm gemacht*, *wir haben ihm tüchtig eingeheizt*. De même *tsóda*, terme de battage en grange, battage d'une airée.

Après s'être roué de coups pendant quelque temps, on commence à s'écorcher la peau, à s'arracher les cheveux, à se déchirer les habits. La batterie dégénère en *ékòrtchạ*, « écorchée, » *dépondyạ*, *dépənalyạ*, *ébrəkāyə*, *éfrəzāyə*, *épèχlyāyə*, *défrəgəlyạ* (de *frəgəlyè*, lambeaux), *défrəpənāyə*, *tsèrpilyạ*[1] ; enfin *vouənyạ*, de *vounyi*, « tirer les cheveux. »

---

[1] Même origine que l'anc. franç. *charpir*, carder, mettre en morceaux (lat. carpere, cueillir); pour le suffixe, comp. *grappiller*, *mordiller*. On trouve aussi *tsèrpinyạ*, anc. fr. *charpignier*, qui résulte peut-être d'une fusion de *charpir* et de *peigner*.

On continue à se maltraiter en se poussant, en se secouant, en se tiraillant ; de là, *busāyə*, de *busi*, « pousser, » *tsanpāyə*, « repoussée, » *sakọ̀sa*, « secousse, » *tsèrvounyạ*, *sabòlāyə*, « secouée ; » on peut rattacher ici : *trinblyāyə*, *grulāyə*, *brinnāyə*, « tremblée. »

Dans une bonne bagarre de cabaret, quand on s'est assez maltraité à force de coups et de bourrades, on essaie de **renverser** son adversaire ; de là des mots tels que : *ranvèsāyə*, *aləkāyə*, « glissée, » *dégəlyạ*, *étindyạ*, de *étindrè*, « étendre par terre, » *éθẹ̀sa*, de *éθẹ̀drè*, « jeter quelqu'un par terre tout de son long, » du latin sternere, étendre, *inplyatrāyə*, « emplâtrée, » *roulāyə* et *roubatāyə*, « roulée, » *ébourdəfalyạ*, « mise par terre. » Ce mot vaudois me paraît être le résultat d'une confusion entre le verbe *ébourdəlyi*, « se faire une hernie, s'éventrer, » et l'adjectif participe *éboutəfalyạ*, « qui a les intestins sortant de l'abdomen. »

On ne se contente pas d'avoir « déguillé » son adversaire, il faut l'**écraser** pendant qu'on y est : de là *ékrazāyə*, *émélüāyə*, de *émélüā*, « aplatir, anéantir en écrasant ; » *éχlyafāyə* éveille la même idée.

L'acharnement de la lutte ne connaît pas de limites, il va jusqu'au bout. Quand l'adversaire est rendu insensible, on parle d'une *étèrijạ*, de *étèriji*, éthériser, c'est-à-dire faire respirer de l'éther pour rendre insensible ; quand il est mort, c'est une *asòmāyə*, « assommée, » ou une *krəvāyə*, « crevée. »

Nous étions partis des innocents et salutaires coups de verge, nous voilà arrivés aux coups graves et mortels. Toutes les phases d'une bataille corps à corps y ont passé.

Les listes dressées par MM. Bornet et Epars, qui m'ont servi de base, ne permettent pas de dire jusqu'à quel point les mots cités ont pris le sens de « volée de coups. » Peut-on dire, par exemple : « il a reçu une crevée, » aussi bien qu'on dit : « il a eu sa rincée ? » C'est fort possible, dans ce cas, nous avons à faire à une forte hyperbole. L'hyperbole s'emploie dans le langage emphatique, soit qu'on se plaigne d'avoir reçu des coups,

soit qu'on se vante d'en avoir appliqué de fort énergiques.

Je le répète, cette étude n'a rien de complet, et j'ajoute qu'elle ne sera jamais complète, c'est dans la nature du sujet. Dans la foule d'expressions employées pour « volée de coups, » il y a une bonne part de mots individuels, dus à l'imagination plus ou moins heureuse, mais toujours féconde, des bons patoisants. La rancune et la victoire sont des états d'âme qui remuent l'esprit, qui le poussent à créer, à chercher une expression nouvelle et originale qui rende bien l'affront qu'on a subi ou la joie exubérante de l'avoir emporté sur son ennemi.

E. TAPPOLET.

ÉNIGMES, JEUX DE MOTS ET FORMULETTES BAGNARDES

PATOIS DE LOURTIER (VALAIS).

1. *Ona mẽzon blạntsə plẽna tank an frịta ? — on kòkon.*

Une maison blanche pleine jusqu'au faite ? — Un œuf.

2. *Plin ò bæ̃ᵘ dè vạtsè rọdzè, ə mọsè dədin ona nạirə k i fi tọlè sòrti ? — ə fò.*

Plein l'écurie de vaches rouges (*charbons ardents*), il entre dedans une noire (*l'écouvillon*) qui les fait toutes sortir ? — Le four.

3. *Pịrə kọrbo, mịrə bouạ, trāⁱ-z-infan étatsya s ò tyu ? — ə pò.*

Père courbe (*l'anse*), mère creuse (*le corps*), trois enfants (*les pieds*) attachés sur le derrière ? — La marmite.

4. *Tyu i pū kə fi, ạsè sòbrạ on boué ? — āvọlə.*

Tous les pas (*chaque point*) qu'elle fait, elle perd (*litt.* laisse rester) un boyau (*bout de fil*) ? — L'aiguille.

5. *On grənạⁱ fæ̃ᵘra di rạtè ? — ə gọtro.*

Un grenier à l'abri (*litt.* hors) des souris? — Le goître.

6. *Tịrè p a kạvona, rọ̃nè p a pạnχlə ? — ə bòrịrə.*

Tire par la queue, gronde par la panse? — La baratte.

7. *Ona grọ́sa dzənạlə blạntsə, a nïn tyu nïn ạntsè, è ə va fò kòm ona mətsạnχlə ? — āvịntsə.*

Une grosse poule blanche, n'a ni cul ni hanches, et va fort comme le diable? — L'avalanche.

8. *Sètọ u pạ̄yo, mədz an mẽzon ? — ə fòrnẹ.*

Assis dans la chambre, mange à la cuisine? — Le poêle (qui est adossé à la muraille, et dont l'ouverture pour introduire le combustible se trouve à la cuisine).

9. *Ona kòẹ̀rta tọta ròmindạ̄yə, a p ou pouin ? — on tā^{i}.*

Une couverture toute raccommodée, n'a pas un point? — Un toit (réparé).

10. *Ona dzənạlə nạ̄irə, in-n-a ona mas' d ạ̄trè étatsyẹ u tyu, fi rin kè sòrχlā, ə pạrton tọtè. — ə tsəmïn dè fè.*

Une poule noire (*la locomotive*), en a une quantité d'autres attachées au derrière (*les wagons*), ne fait rien que souffler, elles partent toutes? — Le chemin de fer.

11. *Kạtro dạmè pạrton in-n-ọna, ə von fò parạ̄irə è ə pon jamè s akonsyạ̃^{u}rə ? — i rạ̃^{u}vè du tsarẹ.*

Quatre dames partent ensemble, elles marchent avec la même vitesse (*litt.* elles vont fort pareilles) et ne peuvent jamais se rejoindre? — Les roues du char.

12. *ə mạ̃^{u}blo ə pyè rokan d a mẽzon ? — étyạ̃^{u}va.*

Le meuble le plus fureteur de la maison? — Le balai.

13. *ə mạ̃^{u}blo ə pyé krètïn d a mẽzon ? — ə kòlạ̃^{u} : vouạ̄rdè ò kronè, ās' alā ò bon.*

Le meuble le plus stupide de la maison? — La passoire à lait: elle garde le mauvais (*les impuretés*) et laisse passer le bon.

14. *ə mæ̃ᵘblo ə pyé fïn d a mézon ? — ə van du bló.*

Le meuble le plus avisé de la maison ? — Le van (qui rejette la poussière et garde le bon grain).

15. *Kin ə vïn ə vïn ṭā, kin ə vïn pā ə vïn ? — ə bló è ə pəka bló.*

Quand il vient (*le moineau*) il ne vient pas (*le blé*), quand il ne vient pas (*le moineau*) il vient (*le blé*). — Le blé et le moineau.

16. *Kin ə mọsè, rèbọtè, kin ə sồ, dègọtè ? — ə pọtsə pòr inχlòrā.*

Quand elle entre, elle refoule, quand elle sort, elle dégoutte ? — La cuiller à écrémer.

17. *On kə mạdzè, dou kə fòrtsèyon, kạtro kə pịton, on kə pọ̀rtè dənū è on kə tsạχl' i mọ̀tsè. — ə vạtsə.*

Un qui mange (*le museau*), deux qui manient la fourche (*les cornes*), quatre qui foulent le sol (*les pieds*), un qui porte à dîner (*la tétine*) et un qui chasse les mouches (*la queue*) ? — La vache.

18. *On kə sèyè, dou kə rạ̄don, dou k'épạntson, kạtro kə kòrèson, kạtro kə pọ̀rton dənạ̄, on kə tsaχl' i mọ̀tsè è on kə sọ̀nè myédzọ̀ ? — ə vạtsə.*

Un qui fauche (*le museau*), deux qui regardent (*les yeux*), deux qui étendent (*les cornes*), quatre qui courent (*les pieds*), quatre qui portent à dîner (*les trayons*), un qui chasse les mouches (*la queue*) et un qui sonne midi (*la clochette*) ? — La vache.

(Variante du numéro précédent recueillie à Champsec.)

19. *ə vïn inχlé du Tsablo sin fīrə d ọnbrè ? — ə ton d a χlọ̀tsə.*

Il vient du côté (*litt.* en çà) du Chable sans faire d'ombre ? — Le son de la cloche (de l'église paroissiale, qui se trouve au Chable).

20. *Mosyè ò tindu utrə pè dədin ò findu ? — mosyè a χló din ò bogan.*

Engaîner le tendu dans (*litt.* outre par dedans) le fendu ? — Mettre la clef dans le trou de la serrure.

21. *ǫ̂tè i boué pòr alā bāirə ? — ə padạχlə.*

Ote ses boyaux pour aller boire ? — La paillasse (quand on va la laver).

22. *Roudzə i boué, ésǫyè ò san, a ò foua inχlon a lịnvoua ? — ə lạnpyə.*

Ronge ses boyaux, fait sécher son sang, a le feu au bout de la langue ? — La lampe.

23. *Ona dạma kə pǫ̂rtè tòrəyon a mẽzon avoui lyé ? — émạsə.*

Une dame qui porte toujours sa coquille avec elle ? — L'escargot (*litt.* la limace).

24. *Tyu bā, tyu inó, tịta kontrə tyu, dyè su dou ? — kin on-n-ạryè i tsyǫrè.*

Cul en bas, cul en haut, tête contre cul, dix (*les dix doigts de celui qui trait*) sur deux (*les trayons de la chèvre*) ? — Quand on trait les chèvres.

25. *Ona mạsə d'anyé blan, sè dzòtron pò mədjyè on mouè dè pan ? — i din.*

Une masse d'agneaux blancs, se battent pour manger un morceau de pain ? — Les dents.

26. *Nairạ̄ də a Ròdzạ̄ : Sè mon tyu krạpè, to krapèrị tò parā[i] to ? — ə pò è ə foua.*

Noiraud (*la marmite*) dit à Rougeaud (*le feu*) : Si mon cul crève, tu crèveras aussi ? — La marmite et le feu.

27. *Vịntro kontrə vịntro, man u tyu, tsịlə u bògạn ? — on mīn-nǫ́ kə sạpè.*

Ventre contre ventre, main (*de la mère*) au derrière (*de*

l'enfant), cheville (*bout du sein*) au trou (*bouche du nourrisson*) ? — Un enfant qui tette.

28. *Kó kə va avoui a tịta dézọ̀ ? — i tạtsè di bọ̀tè.*

Qui est-ce qui marche la tête en bas ? — Les clous de souliers.

29. *Difèrịnχlə intr on kapòtsïn è ona sæ̀ᵘsạsə ? — ə kapòtsïn è étatsyạ p ò métịn è ə sæ̀ᵘsạsə p i don byé.*

Différence entre un capucin et une saucisse ? — Le capucin est attaché par le milieu et la saucisse par les deux bouts.

30. *Difèrịnχlə intr ona pọ̀ma kouạitə è on mintæ̀ᵘ ? — Y in-u-a pā : ona pọ̀ma kouạitə è pā kruạ è on mintæ̀ᵘ è pā kru non plu.*

Différence entre une pomme cuite et un menteur ? — Il n'y en a pas : une pomme cuite n'est pas crue et un menteur n'est pas cru non plus.

31. Jeux de mots basés sur l'homophonie de certains vocables :

sin, ' sans ', = *sin,* ' saint '. *Sin pan è on pạuro sin,* ' saint (sans) pain est un pauvre saint '.

sin, ' cela ', = *sin,* ' saint '. A l'indiscret qui demande : *kó sin,* ' qui cela ? ' on répond : *on sin k a rin dè din,* ' un saint qui n'a pas de dents '.

tyè, ' quoi ? ' = *tyè,* ' présure '. A celui qui a toujours à la bouche : *tyè ?* ' quoi ? ' on réplique : *dè tyè dè vé, pòr inkalyè d aχlé d anyé,* ' de la présure de veau pour faire cailler du lait d'agneau '.

fè̀, ' fer ', = *fè̀,* ' tranquille '. *ẹ́ta fè̀,* ' reste tranquille '. Réponse : *yò saⁱ pā dè fè̀,* ' je ne suis pas de fer '.

yè̀, ' hier ', = *yè̀,* ' donc ' (franç. pop. *voir*, dans : ' écoute *voir* '). A l'interpellation : *vïn yè̀,* ' viens donc ', on répond qu'il ne faut pas dire : *vïn yè̀,* ' viens hier ', mais : *vïn vouāⁱ,* ' viens aujourd'hui '.

rèmè, ' saindoux ', = *rèmè,* forme du verbe *rèmètrə,*

'remettre'. Si quelqu'un engage à différer un projet en disant : *rèmè,* 'renvoie', on répond : *ə vó rin dè rèmètrə; ə rèmè è rin kə bon sé di kayon, è fó onkò k'ụsè dè sé di-z-invarnó,* 'cela ne vaut rien de renvoyer, il n'y a que le saindoux (remets) des porcs qui soit bon, et encore faut-il que ce soit de celui des hivernés'.

Formulette enfantine pour chasser le brouillard (recueillie à Champsec) :

32. *Tsènyïn* (ou *tsènyi*), *tsènyïn, foui, foui, k atramin sin Martïn vïn av' ona dzẹ̄rba dè palə, pò tè bòrlā a kòrạlə, on sèpon, pò tè krā ò fron, ona tsẽna dè fẽ, pò tè trénā in-n-infẽ.*

Brouillard, brouillard, fuis, fuis, sinon saint Martin vient avec une gerbe de paille pour te brûler les entrailles, un gros morceau de bois équarri pour te crever le front, une chaîne de fer pour te traîner en enfer.

Empros, formulettes de jeu :

33. *On zā, dou zā, tra' zā, katrïn katrā, χlïndïn χlïndā, ómon dyétson, duprïn səmon, kòkalə bòrdon, tirə pạta, χlïn-kantyon.*

34. *Pïnka panka, dzẹ̄rsə virə vạ̄ura, Djan kə ti fạ̄"ra.* A Sarreyer : *Pïnka, pọnka, rẹsta fẹ̄rma, vịrə vạ̄"ra, Djan t'i fá.*

35. *Uni unó, dè pik dè pó, dè karabin, dè sin sẽrin, mòyə, fòyə, klou.*

Formulette adressée à celui qui a l'habitude de fouiller dans les poches d'autrui :

36. *Fòrdzə fạta, nïn dè rạta, va bạir a kalyạ, u fon d a fạta.*

Fouille poche, nid de souris, va boire le lait caillé au fond de la poche.

Formulette enfantine accompagnant le jeu de la balançoire (recueillie à Champsec) :

37. *Gouga, patïn gā, dạvouè-z-ạ̄"rè apri dənā, bā pè dèzò rākā di gā.*

Balancer, *patïn gā* (?), deux heures après dîner, en bas par dessous le grenier des Gard (*nom de famille*).

Formulette prononcée en frappant avec le manche du couteau une branche de saule, dont on veut enlever l'écorce pour faire un sifflet (recueillie à Sarreyer, cf. *Arch. suisses des trad. pop.*, 1905, p. 59-64, où ont été publiées de nombreuses formulettes analogues) :

38. *Sāèrïn, sāèrïn, s to vā bïn, tè bạlo dè bon vïn, s to vā pā bïn, tè bạlo dè pạsə dè tsïn.*

Sāèrïn (?), si tu vas bien, je te donne du bon vin, si tu ne vas pas bien, je te donne de la pisse de chien.

MAURICE GABBUD.

ÉTYMOLOGIES

1. Semoraul = juin.

On rencontre quelquefois dans de vieux actes de la Suisse romande le mot *semoraul* comme ancienne appellation du mois de juin. Un passage comme celui-ci : « ou premier jour de *semoraul* » (*Recueil dipl. Fribourg*, V, p. 95, en 1393) montre clairement qu'il s'agit d'un mois ; le suivant prouve qu'il s'agit de juin : Les membres du Conseil et des 60 sont répartis en trois séries, qui prennent tour à tour la charge d'assister aux « jornees deis marches » et à la justice, pendant 4 mois « per ceste manere. Jueneir, avril, sesson [1] et octouvre pour une partie, fevreir, may, ogst et november pour lautre partie, mars, *semoraul*, septembre et decembre pour la tierce partie » (*ib.*, V, p. 88, en 1392). Le terme était général autrefois ; nous le retrouvons dans les annales de l'Abbaye de Joux : « semel in

[1] = juillet, nom qui rappelle l'allemand *Heumonat* et qui dérive probablement de *sèyi*, faucher, bien que la présence de *ss* ne soit pas très claire.

vere semel in semorali et semel in autumno » (*Mém. et doc. soc. d'hist. Suisse rom.*, I, p. 182, en 1273), et il vit encore à Hérémence en Valais sous la forme de *chòmòrạ*, avec le sens précis de juin (Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence*, p. 70). Pour la phonétique, comparez calidu = *tsā*, à Hérémence ; *tsō̃*, dans les cantons de Fribourg et de Vaud (= **aul*).

Le mot a été formé à l'aide du verbe *sə̀mòrạ̄* ou *sòmòrạ̄*, qui nous est attesté dans les patois de toute la Suisse romande, et qui signifiait à l'origine : labourer les terres qui sont en jachères. On retourne la terre provisoirement, pour la déchaumer, et faire disparaître les herbes qui ont poussé entre les éteules. Ce travail se faisait anciennement en juin. En automne, avant d'ensemencer, on labourait une seconde fois, plus profondément. Le verbe a été plus tard appliqué également aux labours préparatoires, après la moisson, des champs qu'on se proposait d'ensemencer au printemps. Toute une petite famille de mots se rattache à ce terme, dont nous possédons les traces les plus nombreuses dans les patois vaudois.

L'étymologie de *sòmòrạ̄* soulève un problème qui ne saurait être résolu qu'en étudiant simultanément les formes *somarer*[1], labourer (pour la première fois), *somart*[1], jachère, du vieux français, qui possède également le dérivé *somartras*, avec le sens de *juin* (voir Godefroy, *Dict.* VII, p. 465 ; Merlo, *I nomi romanzi delle stagioni e dei mesi*, p. 136 ; A. Thomas, *Nouveaux essais de philologie française*, p. 360).

Mentionnons encore l'identité parfaite de *semoraul* avec l'appellation allemande *Brachmonat* (*brachen* ou *brechen* = *sòmòrā*). En réto-roman, on rencontre pour le même mois le nom de *zarcladur*, mois où l'on sarcle, qui indique une fort ancienne communauté de culture de tous les pays romans situés entre le 46e et le 49e degrés de latitude. Le Midi ne paraît pas connaître le mot *sòmòrā* ni aucun terme équivalent.

L. GAUCHAT.

---

2. Ancien neuchâtelois : entrèves.

A Neuchâtel, comme dans d'autres pays de droit coutumier, il était jadis d'usage que, dans les cas embarrassants, les jurés du plaid d'une localité envoient une délégation pour consulter

[1] Avec les variantes importantes *sombrer*, *sombre*.

la cour de justice de l'endroit dont ils relevaient au point de vue des coutumes. (Voir Matile, *Hist. des instit. judic. de Neuchâtel et Valangin*, p. 61-81.) Cette consultation juridique est généralement désignée dans les actes par le terme d'*entreves*, *entreiwes*, *entrives*, dont on a de fréquents exemples jusqu'au seizième siècle. Le plus ancien que nous connaissions se trouve dans un document de Valangin de 1446 : *lesdit juriez volloient avoir les entreiwes... laquelle cognoissance et entreiwes furent rapourtees par lesdit deux commis* (*Arch. de l'Etat de Neuchâtel*, A 9, n° 10). Le verbe *entrever*, = demander les *entreves*, apparaît déjà en 1352 dans un autre acte de Valangin (Matile, *Monum. de l'hist. de Neuchâtel*, II, p. 674, où il faut lire *entrevelz* au lieu de *entreveler*). Matile a voulu expliquer ce terme juridique, qui, croyons-nous, n'a pas été signalé ailleurs, en disant que le juge consulté, formulant sa sentence, « la *trevait*, *treuvait*, ou *trouvait*, selon la vieille expression du droit allemand et de la poésie française. » (*Instit. jud.*, p. 61.) En réalité, *entrever* n'a rien à voir avec *trouver*, mais doit être identifié avec le verbe *intrèvạ*, *intèrvạ*, « s'enquérir, s'informer, » que connaissent encore la plupart des patois vaudois, fribourgeois et valaisans, et qui est issu du latin interrogare. Aller aux *entrèves*, c'était donc proprement : aller aux informations. Ce substantif verbal de *entrever* existe encore aujourd'hui dans quelques patois, mais comme terme tout à fait vieilli et restreint à de rares locutions traditionnelles. Ainsi, à Blonay (Vaud), on répond aux questions importunes des enfants : Qu'y a-t-il là-dedans ? Qu'en fera-t-on ? etc., par : *déi-z-intrāivè*, *déi kouarnə dé lāivrè*, « des demandes, des cornes de lièvres. » De même à Liddes (Valais) : *dé-z-intèrvè də kouryāᵘ*, « des questions de curieux. » A Champéry (Valais), on a aussi le dicton : *pèr intèrvé, on va a Rọma*, « en demandant, on va a Rome. » Cf. Mistral, *entrèvo*, dauphinois *entervas* = questions, informations. Raynouard, *Lexique*, V, p. 104, et Levy, *Prov. Suppl.-Wörterbuch*, citent un exemple du substantif *enterva* en ancien provençal avec le même sens. Godefroy ne donne pour le vieux français que le verbe *enterver*.

J. JEANJAQUET.

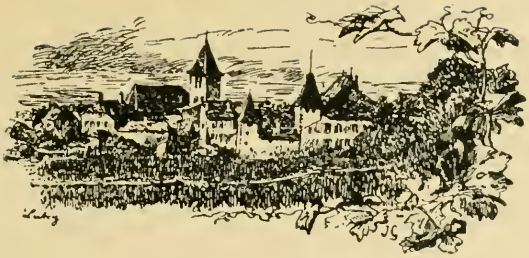

LE CONTE DU CRAIZU

EN PATOIS DE LUTRY, PUBLIÉ D'APRÈS UN ANCIEN MANUSCRIT INÉDIT

« Le Conte de la Lampe, ce petit tableau de genre de notre vie campagnarde, avec ses peintures d'intérieur si parlantes et d'une rusticité où le fou-rire fait tout excuser, avec sa figure principale enfin d'un comique si impassible et si candide, est un petit chef-d'œuvre de simplicité, de gaîté, de récit, de naturel et de nationalité. » C'est en ces termes que Juste Olivier parle, dans son beau livre sur le canton de Vaud[1], d'une composition patoise de 218 vers qui a été publiée à la fin du XVIIIe siècle, probablement à Lausanne, et que Gaullieur[2] appelle le « fondement de la littérature patoise du Pays de Vaud. » Cet opuscule est, en effet, le premier livre patois imprimé dans le canton de Vaud dont nous ayons connaissance[3]. Il mérite déjà notre attention à ce titre-là. Et, sans partager tout à fait l'enthousiasme de Juste Olivier, il faut avouer que le poème, impro-

---

[1] T. II, *Eclaircissements*, p. XLVIII.

[2] *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française, particulièrement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle*, p. 290. Genève 1855. (*Bull. Institut nat. genevois*, t. III.)

[3] Un de mes amis m'avait cité comme premier livre patois un petit traité de morale, qu'il n'avait jamais vu, intitulé *La bouna via*. Je n'ai pas réussi à en retrouver la moindre trace.

prement appelé *conte* ou *coq-à-l'âne*[1], possède une grâce pleine de malice, une saveur, qui n'ont pas encore perdu leur charme. Le patois, langue dans laquelle on peut tout dire, atténue la crudité de certains passages. La situation est originale : un père raconte à un notaire, pour les faire juger par un tribunal de mœurs imaginaire, les mauvais tours qu'un polisson a joués à sa fille. Ce sont des plaisanteries de mauvais goût que l'amant malhonnête fait à sa belle, et que le père rend encore plus comiques par le grand cas qu'il en fait. Sous l'indignation feinte du plaignant transparaît le sourire de l'auteur, qui se plaît à énumérer les méfaits de son héros[2].

Le poème se compose d'alexandrins à rimes plates, groupés en sorte de strophes d'inégale longueur, terminées ironiquement par le refrain : « Si le souverain dit que c'est une action (permise), patience ! »

L'imprimé du XVIIIe siècle ne porte pas de date et est anonyme. C'est une petite brochure in-8° de douze pages, qui a pour titre : *Lo conto d'au craizu. Coq à l'Ane dans le Patoi du Canton de Vaud*[3]. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque cantonale vaudoise (coté M 2059[4]) et un autre à celle de Fribourg. Dans l'ouvrage cité, p. 290, Gaullieur lui assigne la date de 1785. Pierquin de Gembloux, *Histoire littéraire des patois*, Paris 1858, p. 249, celle de 1780. Mais ces dates sont peu certaines. Le doyen Bridel[5], et d'après lui Pierquin

[1] Cette appellation était autrefois un peu synonyme de poésie humoristique ou satire (voir Boissière, *Poétique*, p. 254). Dans le Recueil Corbaz on dénomme ainsi une énumération des instruments qui ont servi à faire un charivari, p. 80, et une gaie anecdote de chasse, en vers, p. 121.

[2] Il n'est pas impossible que le morceau repose sur des faits réels. D'après Ch. Berthoud (*Musée neuchâtelois*, VII, p. 64), l'auteur aurait été avocat.

[3] Comment concilier le terme de *canton* avec la date attribuée à la publication ? Pouvait-on, avant l'émancipation, parler d'un *canton de Vaud?*

[4] Actuellement égaré.

[5] *Etrennes helvétiennes et patriotiques*, 1811, *Avis littéraire* (p. 119-123), reproduit dans le *Conservateur suisse*, 1re édition, t. VII, 404-407.

de Gembloux[1] et Juste Olivier[2] considèrent comme auteur un monsieur De la Rue, de Lutry. Le volumineux répertoire, de noms de famille de Piccard (exemplaire des archives cantonales, à Lausanne), mentionne un De Rue, seigneur de Montagny s/Lutry, dès 1627, et un De la Rue, de ou à Lutry, 1820 dont l'existence n'est pas certaine. Malgré les recherches que M. Millioud a bien voulu faire pour moi, il n'a pas été possible d'identifier le personnage. La mention de *Montagny*, vers 36 et 41, confirme cependant ces indications de provenance. A son tour, la langue montre que le poème a été écrit dans les environs de Lausanne[3]. On y remarque par exemple une hésitation entre *é* et *i* pour la voyelle latine *ĕ* devant *s* + consonne : *veté*, vers 38, *revité*, vers 169, = vĕstit; *être*, vers 70 ; *téta*, *féta*, en rime, vers 123-124 ; *téta*, vers 144. Le groupe ĕs cons. devient *i* dans le patois de Lavaux, *é* dans celui de La Côte ; Lausanne forme la limite, et offre une inconstance bien naturelle dans le traitement de ce phonème. J'ignore sur quoi s'appuient Corbaz et Favrat, dans leurs éditions citées ci-dessous, pour donner notre récit comme spécimen du patois de Pully, qui sera du reste identique avec celui de Lutry.

Le *Conto d'au craizu* a été réimprimé plusieurs fois. Corbaz l'a placé en tête de son *Recueil de morceaux choisis en vers et en prose en patois*, paru à Lausanne en 1842[4]. Son édition ne diffère de l'imprimé du XVIIIe siècle que par quelques détails insignifiants. L'orthographe est la même. Le texte de Corbaz a été ensuite reproduit, avec de simples divergences orthogra-

---

[1] Ouv. cité, p. 284-285.

[2] *Canton de Vaud*, t. II, *Eclaircissements*, p. XLVI. Comp. aussi la table du *Recueil* de Corbaz, Lausanne 1842, où on lit : « Lo Conto d'au Craizu, par De la Rue, de Lutry. »

[3] Le document gagne par là en valeur : il représente le patois dès longtemps disparu de la capitale vaudoise.

[4] L'ouvrage a été publié par fascicules, dont le premier était en vente dès 1841.

phiques, par le *Conteur vaudois*, 3e année (1864-65), nos 5 et 6; par Favrat, dans son *Appendice* au *Glossaire* de Bridel (1866), p. 512-518, et de nouveau par le *Conteur vaudois*, en 1905, nos 45 et 46.

M. E. Muret, professeur à Genève, a bien voulu me communiquer une copie manuscrite, appartenant à M. de la Harpe, à Vevey, dont le texte diffère sensiblement du premier imprimé. Ce manuscrit remonte probablement à la fin du XVIIIe siècle et offre généralement des leçons préférables à la rédaction imprimée. Mais l'orthographe est hésitante et fortement francisée, surtout au début. Il n'existait pas, à ce moment, de tradition orthographique patoise. Je trancris ici ce manuscrit sans rien changer au texte ni à l'orthographe ; je rectifie seulement les nombreuses erreurs commises dans la séparation des mots. J'y joins une traduction aussi littérale que possible. En note, je citerai les variantes de la rédaction traditionnelle, d'après le vieil imprimé, sans m'occuper des divergences purement orthographiques. En appendice, je donnerai la prononciation actuelle dans les environs de Lutry[1] des mots dont la transcription laisse subsister des doutes, et j'expliquerai certains termes intéressants de ce document. Ils sont, dans le texte, accompagnés d'un astérisque.

[1] A Lutry même, le patois est complètement éteint.

[Lo conto day craizu.]

Le père : — *Dieu lo vo baillay bon, monsu lo secretéro,*
Acebin qu'a ti vo, messieu sé penchounéro,*
Tant Ecrivin que Cler, gens de banche et de plume,*
Qui forgez ti l'argent sans martau ni enclume.
5. *Mais pardon, se vo plé, ne s'agit pas de cin.*
Dait-on pas condana a ti frai et depin,
Dité lo vay, messieu, ti per voutra conchense,
Cé qu'étien lé craisu par malice et vengence ?*

TRADUCTION

Le récit des lampes.

Le père :

Dieu vous le donne bon [le jour], monsieur le secrétaire,
Aussi bien qu'à vous tous, messieurs ses pensionnaires,
Tant écrivains que clercs, gens de bureau et de plume,
Qui forgez tous l'argent sans marteau ni enclume.
Mais pardon, s'il vous plaît, il ne s'agit pas de cela.
[Ne] doit-on pas condamner à tous frais et dépens,
Dites-le un peu, messieurs, tous sur votre conscience,
Celui qui éteint les lampes par malice et vengeance ?

Le manuscrit n'a pas de titre, la ponctuation manque à peu près totalement. — 2. *messieux lés Commisséro* [n'a pas de sens]. — *dzens dé bantze et dé pliomma* [bien préférable comme transcription ; du reste, le texte est beaucoup moins francisé dans la suite du manuscrit de la Harpe]. — 4. *Que fordzi ti l'ardzen sen marté né encliomma* [item]. — 5. *Ma perdon, se vo plié* [item]; *çen* [le scribe de notre manuscrit a été embarrassé en transcrivant le *e* nasal, qu'il écrit *en, én, in ;* quelquefois on trouve, comme ici et dans la ligne suivante, *en* corrigé en *in*]. — 8. *lo craizu* [notre texte vaut mieux, puisque le héros éteint deux lampes ; cf. aussi vers 155]; *vendzence* [orthographe préférable].

Le notaire: — *Pouro frare, epay* bin que vo-z-ay prau reson,*
10. *Mas no ne vayen pas, io va voutra question.*

Le père: — *Qué! vo ne céde pas, messieu, que i'é ouna felie,*
Dont on laron tzi no voliay fére a la pelie ?*
Mais, pargué! n'en est pas inque io voudray bin.
N'a pas trova son fou, c'est ma fay on biau tzin.*
15. *Dinché, bravo messieu, moyenan bon saléro,*
*Féde mé on mandat a noutron concistero * :*
« A vous, Messieurs les Juges, ministre et Lieutenant,
Secretaire, assesseu et to lo bataclian.... »
Que lau say deffendu, et en bonne écretoura,

Le notaire:

Pauvre ami (frère), peut-être que vous avez bien raison,
Mais nous ne voyons pas où va votre question.

Le père:

Quoi! vous ne savez pas, messieurs, que j'ai une fille,
Qu'un mauvais sujet (voleur) chez nous voulait enjôler?
Mais, par Dieu! il n'en est pas là où il voudrait bien.
Il n'a pas trouvé sa dupe; il est, ma foi, bien attrapé (un beau chien).
Ainsi, braves messieurs, moyennant bon salaire,
Faites-moi un mandat à notre Consistoire:
« A vous, messieurs les juges, pasteur et lieutenant,
Secrétaire, assesseurs, et tout le bataclan.... »
Qu'il leur soit défendu, et en bonne écriture,

---

9. *bin réson* [notre texte évite la répétition du mot *bin*]. — 10. *ne ne vyen pas* [manque une syllabe et la forme actuelle est bien *vāyèin*]. — 12. *lâre*. — 14. *l'est mafai*. — 15. *Dité, bravo Messieux* [notre texte vaut mieux]. — 16. *per noutro*. — 17. L'imprimé donne tout en patois: *A vo, Messieux les Dzudzo, Menistré, Lutenien* [le manuscrit, qui reproduit d'abord le texte officiel français et passe ensuite au patois, nous semble être plus près de l'original].

20. *Dé rén distribua dé noutra procedoura.*
*Pésa fer *, se vo plié, vos verray s'é réson,*
Quand vo-z-ari conta dau galan lés akchon.

Vo saray don, Messieu, ce vo plié d'acuta,
*Que ma félie et cé cor ce son zau zu ama **
25. *Et que ne craya ti que saray on mariajo,*
Yo ne manqueray pas buro, pan ne froumajo.
Mé vayqué qu'é fini ; car por lli, orendray,
Ma fellie n'en vau plieu, ne én blian né en nay.
Et se li'a zu balli quoqué tracasseri,*
30. *Por cén n'i a né papay né parchemi ecri.*
Baste ! enfin cé akchon son envers lli se naire,

De rien divulguer de notre procédure.
Pesez bien (ferme), s'il vous plaît, vous verrez si j'ai raison,
Quand je vous aurai conté du « galant » les exploits.

Vous saurez donc, messieurs, s'il vous plaît d'écouter,
Que ma fille et cet individu (corps) s'étaient autrefois aimés
(se sont eu eu aimés)
Et que nous croyions tous que ce serait un mariage,
Où ne manqueraient pas beurre, pain et fromage.
Mais voilà qui est fini ; car pour elle, désormais,
Ma fille n'en veut plus, ni en blanc ni en noir.
Et s'il lui a une fois donné quelques petits cadeaux,
Pour cela, il n'y a ni papier ni parchemin écrit.
Baste ! enfin, ses actions envers elle sont si noires,

---

22. *Quand yari d'au galand racontâ les acchons.* — 24. *sé sont dza zu amâ* [notre version est plus patoise]. — 26. *pan, buro né.* — 28. *n'en vaut rin.* — 29. *se l'ai a zu bailly* [le manuscrit présente encore l'ancienne forme de pronom datif *ly*, remplacée aujourd'hui par *lay* = illac, comp. en français : *j'y dis*]. — 30. *n'a né papai ; partzemin.* — 31. *envers ly sont.*

Que n'ara pas l'honneu de m'appela biau-paire.*
Vo-z-én vé raconta quoqué-z-echantillon,
Per io vo verray bien cén qu'est cé compagnon.

35. *On djor lay di : no fau diverti stau venenje ;*
Alén no promena a Montagni Demenje !
L'otra lau lay promé, et, lo djor ariva,
Se laive lo matin, se veté et s'en va
Appala la Luzon, qu'étay noutra vezéna,
40. *Brava fellie, ma fay, et qu'é noutra couzéna.*
Stau galandé s'in von dray a stu Montagni,*
Yo stu cor ne fu pas ! n'é-t-e pas on mépri ?
Dite-lo ti, messieu, et per voutra conchense,
Ce cén est oun'akchon ?

Qu'il n'aura pas l'honneur de m'appeler beau-père.
Je vais vous en raconter quelques échantillons,
Par où vous verrez bien le caractère (ce qu'est) de ce compagnon.

Un jour, il lui dit : il nous faut [nous] divertir [pendant] ces vendanges ;
Allons nous promener à Montagny dimanche !
L'autre le lui promet, et, le jour arrivé,
Elle se lève le matin, s'habille et s'en va
Appeler Louison, qui était notre voisine,
Une brave fille, ma foi, et qui est notre cousine.
Ces jeunes filles s'en vont « droit » à ce Montagny,
Où cet individu ne fut pas ! n'est-ce pas un mépris ?
Dites-le tous, messieurs, et sur votre conscience,
Si c'est une action [permise] ?

---

32. *appalá* [meilleure forme]. — 34. *stu compagnon.* — 35. *l'ai de* [passé déf., ici présent]. — 38. *Le sé laivé matin, sé vité, et s'en va.* — 39. *Le cria.* — 40. *l'iré noutra couzena* [= *elle était, est* vaut mieux]. — 41. *contré stu Montagni.* — 42. *Stu cor ne l'ai fu pas.* — 43. *Dité lo vai, messieux, ty.*

45. *Ce lo souverin di que cén say* oun'akchon,*
Pachense !

On autro viadzo encor, que cassavon lés coquie,*
Noutra fellie lay va ; stu cor, sén deré porquié,
Quitta son martelet, sor e s'epouffé fau,*
50. *Comén se llire éntra on or aubin on lau.*
Tzacon craizay d'abor, én vian sa grimace,
Qu'a on verro de vin l'allavé fére pliace.
Mé sén cé qu'on reve ! Se bin qu'a la miné*
Le pare fu contrin, son viaudzo su lo bré,*
55. *Dé la raccompagni tzi no tota penauza,*
Yo l'aray bin volin avay resta merdauza,

Si le souverain dit que c'est une action,
Patience !

Une autre fois encore, qu'on cassait (ils cassaient) les noix,
Notre fille y va ; cet individu, sans dire pourquoi,
Dépose son martelet, sort et s'esquive dehors,
Comme s'il était entré un ours ou un loup.
Chacun croyait d'abord, en voyant sa grimace,
Qu'à un verre de vin il allait faire place.
Mais on ne le revit pas ! De sorte qu'à minuit
Le père fut contraint, sa serpe sur le bras,
De la raccompagner toute penaude chez nous,
Où elle aurait bien voulu rester toute honteuse,

---

49. *Lèssa son martèlet, s'en va lo vaiquié fro.* — 50. *Coumin se l'ire, entra on laû, obin on or.* [L'amant prend la fuite devant la jeune fille, au moment où elle entre, comme à l'apparition d'un ours ou d'un loup. On ne connaît aujourd'hui que la forme proclitique *fro* ou *frou* du latin foris. Notre texte offre ici la forme tonique. Comparez en patois valaisan les formes toniques *fœ̂ura* ou *foura*. L'ancien éditeur a établi une mauvaise rime (pour les yeux) en intervertissant les mots du vers 50]. — 51. *crayai* [préférable ?], *vyen* [dito]. — 52. *qu'à n-on vèro* [suppression d'hiatus très courante]. — 54. *lo viaudzo.* — 56. *volin restâ tota.*

Pliétou quié d'alla lé por avay cé affron,
Et ce verre moqua per on tau compagnon.
Dité-mé don, messieu, ti per voutra conchense,
60. *Ce cén est oun'akchon !*
Ce lo souverain dit que cén say oun'akchon,
Pachense !

*Ouna veilla, tzi no, eten pré dau mortay *,*
Yo fazay quié sémblian dé s'edzauda lé day.
65. *Cin qu'on s'en apperçu, ye sor de sa cadzétta*
De la pudra, avoué quié vo fa ouna gueliétta.*
Et volien la sedzi, la laissé dchay au fu ;
Se bin qui'en folien et fasén sliau biau dju,*
*To d'on cou sén vo fa, messieu, ouna voilaye *,*
70. *Que ma maison risqua d'etré tot'émbrasaye.*

Plutôt que d'aller là pour avoir cet affront,
Et de se voir ridiculiser par un tel compagnon.
Dites-moi donc, etc.

Un soir (veillée), chez nous, ils étaient près du brasier,
Où il ne faisait que semblant de se chauffer les doigts.
Sans qu'on s'en aperçût, il sort de sa poche
De la poudre, avec quoi il vous fait une « guillette » ;
Et voulant la sécher, il la laisse tomber au feu ;
De sorte qu'en badinant et en faisant ces beaux jeux,
Tout d'un coup cela vous fait, messieurs, une [telle] flambée,
Que ma maison risqua d'être tout embrasée.

---

57. *stu affron.* — *Dité lo vai.* — 63. *l'étai pré.* — 64. *Yo fasai ensemblian dé sé tzaudá.* — 67. *tjai.* Recueil Corbaz : *tjaire* [le manuscrit et l'imprimé représentent la même forme : *tchyāy*, venant directement de **cadére**, tandis que les patois modernes possèdent des formes analogiques *tchāyrə* ou *tsizi*]. — 68. *stu biau dju.* — 69. *çen vo fe* [passé déf.] *onna tôla voilaye.*

Plin ma fellie etay quié, lo vo deri to net,
Sa conollie a la man, fasin lo cafornet,
Et lo fu que sauta é s'émpré ay-z-etopé,
Fe quié sa mére et lli ne furont pas mau sotté.
75. *Ditte-mé donc, messieu, ti per voutra conchense,*
Ce sin est ouna akchon !
Ce lo souverin di que cén say oun'akchon,
Pachense !

Nos avia-z-ouna bouna et balla galéry,
80. *Que y'é éta contrin de fére démoly.*
Ne poëvo pas di min por l'honneur de ma fellie,*
Que volié conserva entier dén sa couquéllie.
Car veniay taquena tiautre toté lé né ;*
Day viadzo lo matin, d'otro viadzo a miné,

Puis ma fille était là, je vous le dirai franchement,
Sa quenouille à la main, faisant le « cafornet » (en posant les pieds de part et d'autre du « mortier »).
Et le feu qui sauta et prit à la filasse
Fit que sa mère et elle ne furent pas mal sottes.
Dites-moi donc, etc.

Nous avions une belle et bonne galerie,
Que j'ai été obligé de faire démolir.
Je n'en pouvais pas à moins pour l'honneur de ma fille,
Que je voulais conserver entier dans sa coquille,
Car il venait taquiner chez nous toutes les nuits ;
Quelquefois le matin, d'autres fois à minuit,

---

71. *noutra fellie était tie* [*pliu* au lieu de *pu* = *puis* est le résultat d'une confusion avec le mot *plus*]. — 73. *sauta alla prendre* [notre texte est plus patois]. — 74. *Dé quié sa mére.* — 75. *Dité lo vai.* — 80. *fére-à déguelly* [plus pittoresque, mais signifie plutôt *abattre*, *jeter à bas*, et convient peu ici]. — 81. *N'en poivo pas dé men.* — 82. *entire-en.* — 83. *per chautre - autre la né* [voir appendice].

85. *Por tzertzi l'occasion de pouay feré ripaille,*
En forcin d'on certin cabinet la serraille.
Slia galeri m'avay cotta cinquante Ecu :
C'est sa fauta portant, ce y'é to cén perdu.
Dite-mé don, messieur, ti per voutra conchense,*
90. *Cé cén est oun'akchon !*
Ce lo souverin di que cén say oun'akchon,
Pachense !

Noutré vezin avion aberdzi ouna né
— Por vo deré bin quand cén ne fa rin au fé —
95. *On certin novien* qu'étay bon violare.*
To ce ressemblia quié, tant lé féllie quié mare.
Stu galand lay etay, yo fazay lo finden,
Sin fére pi simblian de pi vouaiti lé dzen.
Lay sauta et densa* sliau qu'etion a sa potta,*

Pour chercher l'occasion de pouvoir faire « ripaille, »
En forçant la serrure d'un certain cabinet.
Cette galerie m'avait coûté cinquante écus :
C'est sa faute pourtant, si j'ai perdu tout cela.
Dites-moi donc, etc.

Nos voisins avaient hébergé une nuit
— Pour vous dire [la chose] exactement, quoique cela ne fasse rien au fait —
Un certain aveugle qui était bon joueur de violon.
Tout se rassembla là, tant les filles que les mères.
Ce « galant » s'y trouvait, faisant le petit maître,
Sans faire seulement semblant de regarder les gens.
Il y fit danser et sauter celles qui étaient à son gré (*litt.* à [sa lèvre).

---

87. *Ma galéry.* — 88. *L'é sa fóta, orendrai.* — 89. *Dité lo vai.* — 93. *Noutro vezin avai* [moins bon]. — 96. *L'ai sé rassemblian ty, lé fellie avoué lé máré.* — 97. *que fasai.* — 98. *sen féré ensemblian.* — 99. *L'ai dansa, l'ai sauta stau.*

100. *Et lé mollavé* bin a la fin de la notta*.*
Adon, coumen tzacon sondzivé a s'én alla,
Et dén lo tén qu'allé noutra fellie appalla,
La pré et li'en mena enfin ouna petita,
Mé cen slia que besa ne mola ouna mitta!
105. *Dité, brave messieurs, ti per voutra conchensa,*
Ce cén est oun'akchon!
Ce lo Souverin di que cén say oun'akchon,
Pachense!

Vo saray don encor, et sta et la pliou forta,
110. *On dzor quié la Zabet iré su noutra porta,*
— C'ettay l'hyver passa que fazay cé gran fray
Et qu'on ne savay pliu yo ce catzi lé day, —
Stu cor s'approutze et pui, sen dere quié so quotte,

Et les embrassait bien à la fin de la danse.
Alors, quand chacun songeait à s'en aller,
Et au moment où j'allais appeler notre fille,
Il la prit, et lui en fit danser enfin une petite.
Mais il s'en fallut bien qu'il la baisât ni embrassât un peu (une miette)!
Dites, braves messieurs, etc.

Vous saurez donc encore, et celle-ci est la plus forte:
Un jour que Elisabeth était sur notre porte,
— C'était l'hiver passé, qu'il faisait ce grand froid
Et qu'on ne savait plus où se cacher les doigts —
Cet individu s'approcha et puis, sans hésiter (sans dire: que coûte cela?)

---

102. *Ye fû tzi mon vezin* [= *je fus*, etc., le manuscrit offre un texte plus clair]. — 103. *la mena onna tota petita.* — 105. *Dité lo vai* [le refrain est uniformisé dans l'imprimé]. — 111. *L'étay l'hiver; stu grand frai.* — 112. *Yô on ne.* — 113. *s'approutza* [passé déf., impossible à cause de la mesure], *et poui, sen derè porquié* [*porquié*, accentué sur *o*, cfr. les vers 46

Apré quoquie rézon qu'iquié lay vo marmotte,
115. *Et avay fé lé tor qué fon les tcharlatan,*
Volie lé lay fora dedén son catzeman.*
Dité-mé don, messieu, ti per voutra conchense,
Ce sen son des akchon!
Ce lo Souverain di que cén say oun'akchon,
120. *Pachense!*

Vaicé on autro tor qué lay fe l'an passa,
A qué ne pu djamé de sang fray repensa.
Les fellie et valet s'etion bouta én teta,
De s'alla promena on certin dzor de feta.
125. *Coumén l'etion ti quie au dessu d'on recor*,*

Après quelques paroles qu'il lui marmotte là,
Et après avoir fait les tours que font les charlatans,
Il voulut les lui fourrer [les doigts] dans son « cache-mains ».
Dites-moi donc, etc.

Voici un autre tour qu'il lui fit l'année passée,
Auquel je ne puis jamais « repenser » de sang froid.
Les filles et les garçons s'étaient mis en tête
D'aller se promener un certain jour de fête.
Comme ils étaient tous là au haut d'un tertre (?),

---

et 47, rime mal avec *marmotte,* la locution offre peu de sens ici, et remplace évidemment l'expression *sen dere quié so quotte* tombée en désuétude, et que l'éditeur de l'imprimé a cependant dû laisser subsister au vers 185, ne trouvant rien à mettre à sa place. L'expression doit signifier : *sans hésiter* ou quelque chose d'approchant, et est peut-être née dans des phrases comme : il partit avec son larcin, sans demander : que cela coûte-t-il, c'est-à-dire au plus vite ; la forme *quié* me fait présumer qu'il s'agit plutôt d'une proposition interrogative que relative]. — 114. *résons, adon que l'ai m.* [peu satisfaisant]. — 116. *volliai* [imparfait] *fourra sé dai.* — 117. *Dité lo don.* — 122. *Au qué n'é jamé pú.* — 123. *Lé fellie et lé valets.* — 125. *l'étian setiet* [aujourd'hui on dirait *sətā* pour assis, la forme *setiet* m'est inconnue et repose peut-être sur une faute de lecture], *au coutzet d'on.*

Stu grivoi l'embrassa per lo maiten dau cor;
Noutra fellie qu'etay aupré de liu staye,
Et den lo memo ten la vaiqui renversaye;
Et pûis, bredin breda, vo fon lo batacu.*
130. *Tantou l'on est dezo, et tantou l'est dessu;*
Cebin que le montra, coumen vo paudé craire,
Dzarotire, dzenau.... et cen qu'on volie vaire.
Apres avay risqua dé la fére assoma,
Le sé relaivé enfin, avoué dou pi de na.
135. *Dité-mé don, messieu, ti per voutra conchense,*
Ce cen est oun'akchon ?
Se lo Souverain di que cen say oun'akchon,
Pachense !

Accuta vay, messieu, én vaicé ouna terriblia :
140. *Lo Diablo n'en pau pas fére ouna pliu-z-orriblia.*

Ce grivois l'enlaça par le milieu du corps ;
Notre fille (qui) était assise auprès de lui
Et au même moment la voilà renversée ;
Et puis, bredi breda, ils vous font la culbute.
Tantôt l'un est dessous, et tantôt il est dessus ;
De sorte qu'elle montra, comme vous pouvez croire,
Jarretières, genoux... et tout ce qu'on voulut voir.
Après avoir risqué de la faire assommer,
Elle se relève enfin, avec deux pieds de nez.
Dites-moi donc, etc.

Ecoutez un peu, messieurs, en voici une terrible :
Le diable ne peut pas en faire une plus horrible.

---

126. *l'embrassé* [présent, le rythme demande le passé déf.]. — 127. *dé couta ly setaïe* [l'original portait certainement *setaye*]. — 128. *Est, d. l. m. t., to d'on cou r.* — 130. *tantou l'otro est déssu* [contresens comique devenu populaire, mais qui n'appartenait pas à l'original]. — 132. *to çen qu'on voliai.* — 133. *dé sé fére assomá* [préférable ?]. — 135. *Dité lo vai.* — 140. *fére onna s'horriblia* [avec hiatus avant *onna* et élision devant *horriblia*, est peut-être la bonne leçon].

Vo pré de la verraire et la pilé au mortay,
— Que mafy lay pussé dinché pèla lé day ! —
Et pui ye porté so den lo lly de ma féllie,
Que la vo dépoira day la teta a la grellie.
145. *Rin n'est pliu vré, messieu ; la ! ce vos-z-avia vu*
L'etat yo ce trova adon son pouro cu !
Vo-z-aray fé pedi, lo pouro miserablio !
Car l'innocén ne day pati por lo coupablio.
Portant lé dza garia, mé de ne cén lo mén
150. *Que no-z-en a cota d'ou bon pot d'eguarzen *.*
Dite-mé donc, messieu, ti per voutra conchense,
Cé cen est oun'akchon ?
Se lo Souverain di que cen say oun'akchon,
Pachense !

Il vous prit des débris de verre et les pila au mortier,
— Que le diable puisse ainsi lui piler les doigts ! —
Et puis il porte cela dans le lit de ma fille,
De sorte qu'il vous l'écorcha de la tête à la cheville.
Rien n'est plus vrai, messieurs ; hélas ! si vous aviez vu
L'état où se trouvait alors son pauvre c.. !
Il vous aurait fait pitié, le pauvre misérable !
Car l'innocent ne doit pas pâtir pour le coupable.
Cependant elle est déjà guérie, mais toujours est-il
Que cela nous coûta un bon pot d'eau-de-vie.
Dites-moi donc, etc.

---

141. *vo prend* [présent]. — 142. *que lo diablio l'ai pouisse* [*mafy*, incompris, est un des nombreux noms du diable]. — 143. *Et poui, t'apporté çen.* — 144. *Yô vo la* [*la vo* est plus patois] ; *dû la têta.* — 145. *Quand l'ai penso, Messieux.* — 148. *L'énocen ne dai pâ.* — 149. *L'é portant dza garri, mâ de çen lo men* [— une syllabe]. — 150. *bio pot.* — 151, *Dité lo vai.*

155. *Lo conto day craizu per yo y'é coumency,*
Ne vo-z-a pas enco eta fé a demi.
Ye m'én vé lo fini. Messieu, vo paudé craire,
Qu'ouna né — yo defio qu'on tzat eussé pu vaire —
Stu compagnon venie avoué de sé ami,
160. *Environ la miné, que n'etia dza drumi,*
Excepta la Zabet, que s'epudzivé encora,
A qui cria : veni on poü ver mé totora !
Vo-z-én prio, Zabet, y'é oquie de pressén
A vo coumunica, mode çay que vos mén !
165. *Noutra fellie, qu'a zu, day sa pliu tendr'énfénce,*
Por ti lés grand valet beaucoup de compliézence,
— Car tzin de bouna race, a cén que tzacon dit,
Tsassé sovén solet, sén qu'on l'ausse dressi —

Le récit des lampes par lequel j'ai commencé,
Ne vous a pas encore été fait à demi.
Je m'en vais le finir. Messieurs, vous pouvez croire
Qu'une nuit, où je défie qu'un chat eût pu voir,
Ce compagnon vint avec [quelques-uns] de ses amis,
Vers minuit, alors que nous étions déjà couchés,
Excepté Elisabeth, qui cherchait encore ses puces,
A laquelle il cria : venez un peu vers moi tout de suite !
Je vous en prie, Elisabeth, j'ai quelque chose de pressant
A vous communiquer, maudit soit qui vous ment !
Notre fille, qui a eu, dès sa plus tendre enfance,
Pour tous les grands garçons beaucoup de complaisance,
— Car chien de bonne race, à ce que chacun dit,
Chasse souvent tout seul sans qu'on l'ait dressé —

---

155. *d'au craizu.* — 156. *Ne vos a pas étâ onco fé.* — 157. *mé vé vo lo.* — 158. *né que défio.* — 159. *stu grivois* [— une syllabe]. — 160. *ti drumis.* — 161. *Hormi noutra; sé pudzive.* — 162. *L'ai criê, veni vai, vers mé on pou tot-ora.* — 165. *premire enfance.* — 166. *valets quê trau dé* [= *trop*].

Sén ce fére pressa le revité son cheurtzo,*
170. *Et dechen ver stu cor, qui'etay den noutron pouertzo.*
To lo dray soupçonni que lli'avay de l'ongnion.*
Ne me trompavo pas, car stu fin compagnion,
Apré lay avay fé coqué faussé carresse,
Lay di que l'etay tén de fairé day promésse ;
175. *Que le devay alla tzi son cousin Dubret,*
Yo troverion day pliommé et l'ecrétéro pret ;
Que n'i'aray qu'a segni et que le devay craire,
Quié quand cén saray fé, lay ballieray bin d'aire.
Et cén lay dére ga, l'empongne per lo bré,
180. *Fazen ti sé-z-efor por la fére alla lé.*
Meday, quand le ve cen, le su bin se deffendre :
En lo grafonnen fer, li'en dezén pi quié péndre,

Sans se faire presser, [elle] met sa robe
Et descend auprès de cet individu, qui était dans notre corridor.
Tout de suite je soupçonnai qu'il y avait du louche (de l'oignon).
Je ne me trompais pas, car ce rusé compagnon,
Après lui avoir fait quelques fausses caresses,
Lui dit qu'il était temps de faire des promesses [de mariage].
Qu'elle devait aller chez son cousin Dubret,
Où l'on trouverait des plumes et l'écritoire préparés ;
Qu'il n'y aurait qu'à signer et qu'elle devait croire,
Que quand ce serait fait, il lui donnerait bien des arrhes.
Et sans lui dire gare, il l'empoigne par le bras,
Faisant tous ses efforts pour la faire aller là.
Ma foi, quand elle vit cela, elle sut bien se défendre :
En l'égratignant fort, lui en disant pis que pendre,

---

170. *à noutron.* — 174. *de* [passé déf.]. — 175. *Debret.* — 176. *Yô troverai.* — 177. *Que n'arrai.* — 179. *Tot en l'ai dezen çen.* — 182. *lai*

Le cria : Pairé, pairé, apporta lo craizu,
*Et dé voutr'outra man ne vegni pas voizu * !*
185. *Prendé on bon tricot ! Ne dio pas quié so cotté,*
Sauto frou de mon lly, sén bouta mé cullotté.
Y'enprennio mon craizu, frinno avoz lés-z-egra,
Couten bin quie cocon ne m'én saray pas gra.
Comen y'eté au poen d'entra deden l'alaye,
190. *Stu grivoy, que chéntay quoquie malapanaye *,*
En arreven que fi, devant que l'usso vu,
*D'on cou de son tzappé mé détien * mon craizu.*
Sbin que me vaiquié sen verre ouna gotta,
Et puis ma lampa bas, que sé toumavé tota.
195. *Dité-mé donc, messieurs, ti per voutra conchense,*
Ce cen est oun'akchon ?
Ce lo Souverain dit que cen say oun'akchon,
Pachense !

Elle cria : « Père, père, apportez la lampe,
Et ne venez pas sans rien dans votre autre main !
Prenez un bon bâton ! » Je ne fais ni un ni deux, (je ne dis pas : que cela coûte-t-il ?)
Je saute hors de mon lit, sans mettre mes culottes.
J'allume ma lampe, m'élance en bas l'escalier,
Pensant bien que quelqu'un ne m'en saurait pas gré.
Comme j'étais sur le point d'entrer dans le corridor,
Ce grivois, qui pressentait quelque mauvaise aventure,
Au moment où j'arrivai, avant que je l'eusse vu,
M'éteint ma lampe d'un coup de son chapeau.
De sorte que me voilà sans voir goutte,
Et puis ma lampe à terre, qui se vidait toute.
Dites-moi donc, etc.

185-186. *Sauto fro dé mon liy sen boutá mé culotté, Prennio on bon bâton, ne dio pas que çen cotté.* — 187. *Empoúgno mon craizu.* — 188. *Savé ben qué stu cor ne m'en savai.* — 189. *Quand ye fù su lo poent.* — 190. *Mon grivois.* — 193. *Se bin que mé vailé.* — 195. *Dité lo don.*

N'est pas lo tot! Quand vi ma lampa renversaye,
200. *Ye cru que ma Zabeth etay desonoraye.*
Me bouti a cria: fena, depatze-té,
Enprein l'autro craizu, sauta frou en panté!
Le me cray; dein dou sau, sta fena se presenté.
Stu compagnon, qui'etay catzy derrey day breinté,
205. *S'avance tot d'on coup, et, sen la respecta,*
Paf! d'on cou de tzappé, vaiquié son craizu ba.
Cebin que no vaiquié encora sén lumiere,
Sén savay yo alla, craignen les etriviere.
A la fin lo galan, apré to cé fraca,
210. *Se recoué* et tzi lli s'ein alla sonica*,*
Contein comein on ray d'avay vu noutra pouére,
Et de no-z-avay fé a ti veni la fouére.
Lay y'é encor gagni on rommo violein,

Ce n'est pas tout: Quand je vis ma lampe renversée,
Je crus que mon Elisabeth était déshonorée.
Je me mis à crier: « Femme, dépêche-toi,
Allume l'autre lampe, « saute dehors » en chemise! »
Elle m'obéit; en deux sauts, cette femme se présente.
Ce compagnon, qui était caché derrière des « brantes »,
S'avance tout d'un coup, et, sans la respecter,
Paf! par un coup de chapeau, voilà sa lampe à terre.
De sorte que nous voilà encore sans lumière,
Sans savoir où aller, craignant [les coups d'] étrivière.
A la fin, le galant, après tout ce fracas,
Rentre et chez lui s'en va dormir [à poings fermés],
Content comme un roi d'avoir vu notre peur,
Et de nous avoir fait à tous venir la diarrhée.
J'y ai encore attrapé un rhume violent,

---

202. *Et pren* [l'éditeur ne connaît apparemment pas le verbe *eimprendre* = *allumer*]. — 203. *ma féna*. — 206. *lo craizu*. — 207. *no vailè*. — 210. *Sé recouilly tzi ly, et s'en va sonica*.

Que m'a bin tormenta et me revin sovein.
215. *Hem ! hem ! hem ! Adon dites vay en conchense,*
Ce sein son dai akchon ?
Ce lo Souverein dit que cein say dai-z-akchon,
Pachense !

Qui m'a bien tourmenté et me revient souvent.
Hem ! hem ! hem ! Maintenant dites un peu en conscience,
Si ce sont des actions ?
Si le souverain dit que ce sont des actions,
Patience !

---

214. *et que mé prend sovent.* — 215. *Hom. Hom.* [et rien de plus]. — 216. *Dité lo vai*, etc., comme les autres fois.

APPENDICE

I. *Prononciation*

Comme il est impossible de reconstituer exactement la prononciation patoise du XVIIIe siècle, nous avons renoncé à transcrire le poème phonétiquement. Nous croyons cependant rendre un service aux amateurs de nos dialectes, en indiquant la façon dont se prononcent aujourd'hui les mots les plus intéressants à ce point de vue. C'est un vieux « régent » d'Escherin sur Corsy (près Lutry) qui m'a renseigné là-dessus. Les numéros correspondent aux vers du texte.

Titre : *krèyzu* ou *krayzu*. — 1. *balyāy*. — 3. *klyẽ, plyon-ma*. — 4. *ardzè, marti, èklyẹ̃na*. — 6. *dèy-t-on, dépè*. — 7. *ditè-lo vā, konchèsə*. — 10. *vāyèin* (diphtongue nasale). — 11. *fəlyə*. — 12. *pəlyə*. — 14. *ma fay*. — 19. *lạou say*. — 20. *rè*. — 22. *akchon*. — 24. *kồ*. — 25. *nò krayā*. — 27. *vay tyə, pòr lyī, òrèindrā*. — 28. *nā*. — 29. *kõtyè*. — 30. *papā*. — 31. *nārə*. — 32. *byõ-pārə*. — 35. *dzò*. — 38. *layvè*. — 39. *vạ̃zàna*. — 40. *koụzàna*. — 47. *yādzo, ankouọ̀ra, kọ̀kè*. — 48. *pọ̀rtyè*. — 49. *martalè*. — 50. *lả*. — 51. *vayè*. — 53. *rəvə*. — 54. *vyâdzo*. — 55. *pənāᵒza*. — 58. *vèrə*. — 63. *vèlyạ, mèrtā*. — 64. *ètsòoudā, dā*. — 65. *sõ*. —

66. *gəlyèta*. — 67. *tomber* se dit aujourd'hui *tsəzi*. — 69. *voualāyə*. 71. *étay tyə*. — 81. *pouāvo*. — 83. On dirait maintenant *pèchạ̊trè* au lieu de *tiautre*. — 95. *nòviyè*. — 97. *fèindè*. — 98. *vouèti*, *dzè*. — 99. *χlyòou*. — 104. *χlya*. — 109. *fọ̊rta*. — 111. *ivè*, *frā*. — 115. *lè tò*. — 121. *vaytsé*. — 123. *bətā*, *tīta*. — 124. *fīta*. — 125. *rəkồ*. — 126. *maytè*. — 128. *mīmo*. — 129. *bataku*. — 131. *pạ̊dè*. — 141. *vèrārə*. — 144. *dèpouèra*, *grəlyə*. — 163. *prèsè*. 164. *mồdé*, *mè*. — 169. *cheurtzo*, n'est plus connu. — 170. *pồrtso*. — 178. *èrə* ou *ārə*. — 181. *mədā*. — 182. *pẽdrə*. — 184. *vouayzu*. — 187. *frin-no*. — 192. *dètyè*. — 202. *chata frò*. — 204. *brẽtə*. 208. *krẽnyè*. — 210. *rəkouè*. — 211. *pouārə*. — 212. *fouārə*. — 213. *ron-mo*, *vyolè*. — 214. *tòrmètā*, *rəvèin*, *sòvè*.

II. *Explication de mots.*

2. Les « pensionnaires » sont probablement les commis du notaire devant lequel le père dépose sa plainte.

3. *bantsə*, étude de notaire, greffe du tribunal.

8. *krayzu*, identique avec le mot français *creuset*, vieux français *croisuel*, esp. *crisuelo*, it. *crogiuolo*, qui ont signifié à l'origine « lampe » et qu'on tire généralement de cruceolus, petite croix, sans qu'il soit bien démontré quel rôle la croix a joué dans cette dérivation. M. Schuchardt (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVI, 314 ss.), suppose qu'il faut partir de cochlea, parce que la mèche émergeant de la lampe faisait penser à une tête d'escargot sortant de la coquille. Ce serait en ce cas *cloceolus, changé en *croceolus. Notre forme patoise rend vraisemblable une intervention sinon une dérivation de crucem. Inutile de dire que cette espèce de lampe n'est plus en usage.

9. *épèy* = peut-être, du latin spero, vieux français *espoir*, voir *Romania*, XXV, 437.

12. *pəlyə*, de *pəlyi*, fr. *piller* = voler adroitement.

14. J'ignore comment l'expression *beau chien* arrive à signifier *bien attrapé*.

16. *consistéro*, tribunal paroissial qui, sous la domination bernoise, se composait d'un juge, président, de son lieutenant ou vice-président, du pasteur (ministre), de plusieurs assesseurs

et d'un secrétaire. Ce tribunal semi-ecclésiastique, semi-laïque, jugeait les causes matrimoniales, les infractions aux bonnes mœurs, les contraventions aux règlements de police. Les ordonnances du gouvernement envoyées au consistoire commençaient ordinairement par les mots : *Aux sieurs*, *Juge*, *Ministre*, etc., *salut!* imités ici par *à vous*, etc.

21. *fè*, adverbe, du latin firmus, subsiste encore dans d'autres patois.

24. *Ce son zau zu ama*, littéralement : *se sont eu eu aimés*, le *z* de liaison (provenant de *nous avons eu*, etc.) est soudé indissolublement au mot. La langue populaire remplace le passé défini *il aima* par *il a aimé*, et, par conséquent, *il eut aimé* par *il a eu aimé*. On dit communément : *quand j'ai eu su*, *quand il a eu dit*, etc., où le mot *eu* marque une idée d'antériorité. Au passif, on dit *il a eu été aimé*, et, comme en patois la formule *il a été* est généralement rendue par *il est eu*, il en naît la construction barbare, mais logique, *il est eu eu aimé*. Le cas n'est pas seulement intéressant au point de vue syntaxique, mais aussi par la diversité phonétique du mot *eu* placé sous deux accents différents, le premier plus fort que le second, ce qui produit la forte contraction de la deuxième forme.

29. Le mot *tracasserie* a conservé en patois le sens de *bagatelle*, *petit présent*.

32. La rime *nārə : byô-pārə* s'explique par la phonétique locale, qui supprime dans certaines positions la deuxième composante de l'ancienne diphtongue *ay*.

41. *galandé*, seul exemple de notre littérature patoise où ce mot se trouve au féminin.

45. *que cén say*, subjonctif, après les verbes de la parole, comme en allemand, en italien, en vieux français.

47. La récolte des noix donne lieu à des réunions de jeunes gens tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, appelées *kasāyə*. On casse des noix, on n'oublie pas de les arroser de vin, et l'on trouve l'occasion de forger des projets de mariage.

49. *s'époufā*, cfr. pour le sens l'exemple suivant : « Item a dit qu'ayant été laissé à la montagne des Prayses pour la garde des fromages qui restoient dans le challet de la dite montagne après la descente du bétail, il s'en *époufat* avec la casaque de

l'Armallier et un Serex [sérac] qu'il dérobat » (Cour de Vevey, 1682). Vient peut-être de pulvis; cfr. l'allemand *sich aus dem Staub machen.*

53. *sén cé qu'on reve*, comparez le vers 104 : *cen slia que besa*, où *sen* a le sens de : *le diable emporte* celui qu'on revit, etc., ce qui équivaut à une forte négation. Je suppose que c'est un juron abrégé. On rencontre parfois une forme plus complète : *de (ne) sin que*; cfr. 149 : *de ne cén lo mén d'on bon pot d'eguarzen* = *pas moins de*, etc.

54. *viaudzo*, espèce de serpe très forte à lame d'abord droite, puis recourbée à son extrémité ; sert à tailler les haies et à couper des branches pour en faire des fagots. Du mot celtique viduvium, fr. *vouge.* On ne voit pas très bien pourquoi le père s'arme de cet outil. Voulait-il se prémunir contre un mauvais coup du « galant » ?

63. *mortay,* grande pierre de grès creusée, dans laquelle on met les braises de la cuisine, après les repas, et servant de brasier. On l'emploie encore dans des lieux écartés. Même origine que le fr. *mortier.*

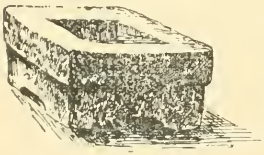

66. *gueliétta*, petit cône de poudre humectée et broyée que les enfants s'amusent à fabriquer.

68. *folèyi*, rad. de *fou* + idiare.

69. *voilaye*, de l'allemand wallen?

81. *poëvo*, a pris la terminaison de la première conjugaison. On trouve aussi *volavo*, de *vouloir*, mais pas ici ; cfr. *volié* au vers suivant.

83. *tiautre*, probablement pour *kiautre*, lat. eccum hic ultra, doublet éteint de *chautre* = ecce hic ultra, qui existe encore dans la composition *pèchautre*, dans nos parages.

95. *novien*, *aveugle*, de non vedentem.

99. *danser* et *sauter* sont ici employés comme transitifs.

100. *molā*, embrasser, proprement *émoudre*, probablement à cause de la ressemblance du bruit. *notta*, note — air — air de danse — danse.

116. On appelle *catzeman* non seulement un *manchon*, mais

aussi l'ouverture, de chaque côté d'une jupe, qui correspond aux poches que portaient les femmes.

125. *recor* signifie ordinairement le *regain*, ce qui ne va pas ici, à moins de comprendre *tas de regain*. Mon sujet d'Escherin m'a indiqué le sens de *tertre*, mais cette assertion mériterait d'être contrôlée.

129. *batacu*, de *betacu*, par assimilation de voyelles, formé des mêmes éléments que le français *culbute*, mais dans l'ordre inverse.

150. *eguarzen*, du latin aquam ardentem ; cfr. Jeanjaquet, *Bulletin du Glossaire*, III, p. 36.

169. *cheurtzo* = *robe*, de l'allemand Schürze ; comparez cette indication du *Vocabulaire* du *Recueil* Corbaz : *cheurtzo*, espèce de vêtement de femme, comme qui dirait une robe de chambre, un surtout. Le mot existe encore en Valais, par exemple à Evolène : *choụtso* = robe en drap du pays, corsage et jupe d'une pièce, ainsi que dans les patois de l'Est de la France. Voir aussi Salvioni, *Romania* XXVIII, 106.

171. *lèy a dè l'unyon* = *il y a anguille sous roche.*

184. *voizu*, lat. vacivus, vide, stérile. Comp. le proverbe *an tardu ne fu djamé vouazu.*

190. *malapanaye* est composé de *mala* = *mauvais*, et de *panaye*, du verbe *pana* = *essuyer*, *frotter*.

192. *détiendre* = *éteindre*, de deextinguere.

210. *recouilli*, signifie ramasser le blé à mesure que le moissonneur le fauche ; l'ouvrière qui fait cette opération s'appelle *la recouillauza*. C'est une spécialisation du sens de *recueillir*. *Se recouilli* a le sens de *rentrer*. Comparez *se ramasser de quelque part*, *se réduire chez soi*, etc.

sonica ne signifie pas, comme l'indique le *Vocabulaire* du *Recueil* de Corbaz, suivi par Favrat, *gai*, *content*, mais *dormir ;* comparez les passages suivants : *on páo sonicá et mimameint ronclliá à se n'ése*, on peut dormir et même ronfler à son aise (*Conteur vaudois*, 1899, N° 18) ; *ne vollieint étrè lévá dévant que l'aussè botsi dè sonicá* = nous voulons être levés avant qu'il ait cessé de dormir (*Conteur vaudois*, 1884, N° 15). Ce verbe, qui se retrouve encore plusieurs fois dans le *Conteur*, est formé plaisamment, au moyen du suffixe *-ikā*, du radical de *sonno*, sommeil.

L. GAUCHAT.

FRAGMENT

D'UN GLOSSAIRE DE L'AJOIE

(Jura bernois)

—✣—

[La rédaction du *Glossaire des Patois romands* a eu la bonne fortune de trouver en M. Fridelance, professeur à Porrentruy, un collaborateur des plus compétents, qui s'occupe depuis plusieurs années à recueillir le vocabulaire complet du patois de l'Ajoie. Ce travail de premier ordre sera bientôt achevé, et nous en reproduisons ci-dessous le début, à titre de spécimen et de modèle à suivre par nos correspondants. Le patois plus spécialement représenté est celui de Charmoille.]

ā, s. m. Voyelle et première lettre de l'alphabet. *nə sèvoè ni a ni b :* ne savoir ni *a*, ni *b*, être complètement ignorant, illettré.

ā, forme de l'article combiné avec à ou en. *ā tyœtchi :* au jardin. *ā bontan :* au printemps. *ā fūə!* au feu. *ā lon :* à côté (de). cf. *an, ē*.

ā, s. m. Ail. *ïn-n ā, dēz ā :* un ail, des aulx. *in-n' kòf d'ā :* une gousse d'ail. *in-n' yan-n' d'ā :* une glane, une chaine d'aulx. *tə pu lēz ā :* tu pues l'ail.

ā, āt', ou avec aspiration *hā, hāt'*, adj. Haut, élevé. *stə pouᵃtch n'a p' prou āt' :* cette porte n'est pas assez haute. *s'a tro ā, i n' sərō èpondr' :* c'est trop haut, je ne saurais atteindre. *mon pin n'a dyèr veni ā :* mon pain n'a guère levé (*litt.* n'est guère venu haut). *an-n n ou dj' vu dè chi hā k lu :* on en a déjà vu d'aussi haut placés que lui. | Adv. *è n' fā p' tyudīᵃ patè pu hā k lò tyu :* il ne faut pas vouloir péter plus haut que le c.., c'est-à-dire vivre au delà de ses moyens. | S. m. Partie supérieure, haut, sommet. *èl é nadjiᵃ ch' lé hā :*

il a neigé sur les hauteurs. *lò hā d Mont'brœ̃ :* le haut, le point culminant de Montbreux. *è fā brègè lò hā è pə dmorè din l bé :* il faut vanter le haut (la montagne, et demeurer dans le bas (la vallée, la plaine). *si tchinbon san lo hā d lè tyæ̃ch' :* ce jambon sent le « haut de la cuisse » (le faisandé).

ābèdj, s. m. Chanson d'amour qui se chantait le soir. Les *abèdj* ont disparu du Jura, mais se chantent encore dans les villages du Doubs. *tyin lé bouᵊb in tiriᵊ ā sor, è vin tchintè léz abèdj è pə dinsiᵊ pè lé mājon :* quand les conscrits ont tiré au sort, ils vont chanter les *abèdj* et danser de maison en maison.

ābén', s. f. Aubaine.

ābésé, s. m. Alphabet, abécédaire. *kél èn ! è n sè piᵊ p'ankò l'ābésé* : quel âne ! il ne sait pas même encore l'alphabet. *èpar l'ābésé :* apprendre l'abc. C'était autrefois un petit livret dont la première page présentait l'image de saint Nicolas bénissant les petits enfants dans le saloir de la légende. *èl é to dévouᵊrè son-n ābésé :* il a tout déchiré son abécédaire. On collait aussi le tableau des lettres sur une « palette. » Cf. *palat'*.

ābi, s. m. Ne s'emploie qu'avec l'adjectif « libre, » dans la locution *évoè son libr ābi :* avoir son libre arbitre, sa liberté d'action, de décision.

ābil, adj. Habile, expéditif. *è n'a dyèr abil :* il est peu habile, il a peu de savoir-faire. *voz ét' ābil :* vous êtes expéditif, vous avez vite eu fait. || Prompt, agile. *è n fæ̃ p' prou ābil :* il ne fut pas assez leste, assez agile.

ābläträ', s. m. Arbalète. *tiriᵊ an l'ābläträ :* tirer à l'arbalète. || Fig. Malotru, escogriffe. *tyu ā si pə-l-ābläträ ?* quel est ce vilain merle, ce malotru ?

ablétrīᵊ, s. m. Arbalétrier. || Sagittaire, signe du zodiaque.

ābnèt', s. f. Mot vieilli pour *ābniᵊ*, eau bénite, *pār d l'ābnèt :*

prendre de l'eau bénite avec les doigts dans le petit bénitier suspendu dans la chambre et se signer. *ābnèt', i t pran, | d trā tchōz mə défan : | d l'in-n'mi, d lè serpan, | d métchin-n djan | d mœri de mouə sōbit'man :* Eau bénite, je te prends, De trois choses me défends : De l'ennemi (du démon), du serpent, De méchantes gens, De mourir de mort subite-(ment). Prière en prenant de l'eau bénite le matin en se levant. Cf. *ābniə*.

ābnétiə, s. m. Grand bénitier fixe d'église. || Nom du cardère (Dipsacus sylvestris), dont les feuilles forment bénitier autour de la tige et recueillent l'eau de pluie. Cette eau passe pour rendre beau qui s'en lave la figure et rajeunir les vieux.

abnètiə r, s. f. Bénitier, petit bénitier domestique. *è y è bïn in-n abnètiə r an yōt poèy', min èll ā tot' satch, è n'y é ran d'din :* il y a bien un petit bénitier dans leur chambre, mais il est complètement à sec, il n'y a rien dedans. Quand il commence à grêler, on met quelques grêlons dans le bénitier pour arrêter la grêle. Cf. *tchādrat'*.

ābniə, s. f. Eau bénite. *par d l'ābniə :* prendre de l'eau bénite (pour se signer). *fri* ou *tchinpè l'ābniə :* asperger d'eau bénite avec le goupillon ou un rameau de buis. A l'office du samedi saint, le prêtre prépare une cuve d'eau bénite et chacun en emporte une provision. On en asperge les vergers, car on lui attribue la vertu de détruire la vermine. Certaines paysannes ne laissent pas sortir de leur maison une goutte de lait sans y avoir jeté un peu d'eau bénite, afin de prévenir les maléfices. || Par plaisanterie, eau-de-vie. *vïn pār l'ābniə :* viens boire la « goutte ». *alè an l'ābniə :* aller chercher de l'eau-de-vie (avec une bouteille cachée sous la blouse). Cf. la variante *ābnèt'*.

abrəmēl (variante *abərmēl*), s. m. Gruau d'avoine ; gruau gris dont on fait de la soupe.

abrᵃsak, s. m. Havresac. || S'emploie aussi comme terme injurieux. *bògr də véy' abrᵃsak :* b..... de vieux havresac. Cf. *sè.*

absïnt', s. f. Absinthe, plante et liqueur. *d l'absïnt' də tyœtchi :* de l'absinthe de jardin, absinthe cultivée. *pār in-n absïnt' :* prendre une absinthe. *boèyou d'absïnt' :* buveur d'absinthe.

ādj, s. m. Auge. *ïn-n ādj ē pouᵃ :* une auge à porcs. Loc. *chi bēt' k'ïn pouᵃ k pich' din son-n ādj :* aussi bête qu'un porc qui pisse dans son auge. || Bassin de fontaine. *l'ādj di bənē :* l'auge, le bassin de la fontaine. *èbrœvè an l'ādj :* abreuver (le bétail) au bassin de la fontaine. Cf. *nō.* || Sorte de coffre à graine, à fruits séchés, à outils, etc. Cf. *èrtch'.*

ādjạ, s. m. Dimin. d'*ādj*, petite auge, auget. *st ojé n é pu ran din son-n ādjạ :* cet oiseau (en cage) n'a plus rien dans son auget. || Auget tenant autrefois lieu d'assiette ; encore employé par plaisanterie dans quelques expressions, p. ex. *tan ton-n ādjạ :* tends ton auget (assiette), dira celui qui sert la soupe. || Aube à auget. Cf. *kòpạ.*

adjdǣ, adv. Aujourd'hui. *ā djò d adjdǣ :* au jour d'aujourd'hui. *adjdǣ dïnch', dəmin atrəman :* aujourd'hui d'une manière, demain d'une autre. Loc. *an n'ā p' dāz adjdǣ :* on n'est pas d'aujourd'hui, c.-à-d. on sait ce qu'est la vie.

ādji (3ᵉ pers. *èl ādjā*), v. Agir. *è n é p' bïn ādji :* il n'a pas bien agi. *s n ā p' dïnch' k'an-n ādjā :* ce n'est pas ainsi qu'on agit. *s n ā p' ādji :* ce n'est pas agir (c'est mal agir). Réfl. S'agir. *tyin è s'adjiré :* quand il s'agira. *s'è s'adjēchè :* s'il s'agissait. *tyin èl é s'ādji :* quand il s'est agi (*litt.* quand il a s'agi). Cf. l'autre forme : *èdji.*

ādyans', s. f. Audience. *bèyiᵃ ādyans' :* donner audience. *alè éz ādyans' :* aller à l'audience, devant le tribunal.

afin, s. m. Enfant, *s'a ïn sò-l-afin :* c'est un enfant pénible,

indocile, turbulent. Cf. *léd'. pè-l-afin :* laideron, sacripant. *vè t an, pè-l-afin :* va-t'en drôle, garnement ! Prov. *pté-l-afin, ptét' krou, gró-l-afin, grós' krou :* petit enfant, petit tourment (croix), grand enfant, grand tourment. *rvəni an-n afin :* tomber en enfance, radoter. *si pouᵊr afin !* ce malheureux ! Se dit aussi des grandes personnes. *èlèrm, afin !* alarme, enfants ! Exclamation exprimant l'étonnement, la surprise. *è bïn ! t'é ïn bél-afin !* eh bien ! te voilà beau ! te voilà propre, bien arrangé ! *voz ét' bïn afïn :* vous êtes bien simple, bien naïf. *ā non di pér, è d lè mér, è déz afin, s'ā moè l pu véy è l pu métchin :* au nom du père, et de la mère, et des enfants, c'est moi le plus âgé et le plus méchant. Parodie du signe de la croix. || S. m. pl. *léz afin :* les Gémeaux, signe du zodiaque. *è n fā ni vannyiᵊ ni pyintè lé tyèbou éz afin : è bèy'rïn ïn gró monsé də ptét tét :* il ne faut ni semer ni planter les choux aux Gémeaux : ils donneraient une quantité (*litt.* un gros monceau) de petites têtes (au lieu d'une seule grande).

afnạ, s. m. Dimin. de *afin,* petit enfant. *si pouᵊr afna !* ce pauvre petit enfant ! *èl ā chi afna :* il est si enfantin, si jeunet, si naïf.

afinstẹ̄, s. f. Enfance. || Candeur, naïveté. || Enfantillage.

ākïn, ākin-n, adj. et pron. Aucun, aucune. On emploie plus souvent *piᵊ p' ïn, piᵊ p' in-n'. è n'y é fè̄ ākïn mā* (mieux *è n'y é piᵊ p' fè ïn mā*) *:* il ne lui a fait aucun mal.

āl, s. f. Aile. *œviᵊ léz āl :* ouvrir, éployer les ailes. *béchiᵊ, pandr léz āl :* baisser, laisser pendre les ailes ; fig. être abattu, déconfit. || *léz āl d'ïn tchèpé :* les bords d'un chapeau. || *léz āl d'ïn djipon :* les basques ou pans de l'ancien habit.

F. Fridelance.

ÉTYMOLOGIE

Vaudois *satạmo*, *chatạmo*, repas de funérailles.

Bridel enregistre dans son *Glossaire* un mot vaudois *chatamot*, *tschatamo*, qu'il explique par : repas de funérailles défendu inutilement par les lois de police. Aujourd'hui, ces plantureux repas d'enterrement de jadis sont à peu près complètement tombés en désuétude, et avec eux le vocable qui les désignait. On nous signale cependant encore *satạ̃mo*, à Vaugondry sur Grandson, et *rəpa dä satạmo*, à Pailly (Jorat). Bridel, infidèle pour une fois au celtique, voit l'étymologie de ce terme dans l'hébreu *chata*, il boit, *mout*, mourir ; c'est le vin de la mort. Plus récemment, M. Ceresole l'a rapproché de *chèta*, *chata*, sabbat des sorciers, et s'est demandé s'il ne signifiait pas à l'origine la danse, la fête païenne en l'honneur du mort[1]. L'étude scientifique du mot ne vient pas à l'appui de ces hypothèses aventureuses : elle nous amène à reconnaître dans *satạmo* un simple continuateur du latin septimus, le septième. Dans le latin du moyen âge, septimus ou septimum est employé comme terme ecclésiastique avec le sens spécial de septième et dernier jour d'une série d'offices funèbres célébrés pendant une semaine consécutive après l'ensevelissement d'un défunt. Le mot s'appliquait aussi à l'offrande spéciale reçue par le prêtre à cette occasion, et les textes réunis par DuCange nous font voir qu'un repas de circonstance ou des distributions de vivres accompagnaient fréquemment la clôture de ces exercices pieux[2]. Il n'est pas douteux que c'est à ce terme d'église qu'il faut rattacher notre mot patois *satạmo*. De même qu'en vieux français on trouve *setme*, *sepme*, *seme* comme équivalent de septimum, on rencontre dans d'anciens documents de notre

---

[1] Ceresole, *Légendes des Alpes vaudoises*, p. 180.

[2] Voir DuCange, sous *septimus*, *septimum*, *seme*, *septimale*, *septenarium*, *tricenarium*, et Godefroy, *setme*.

région la forme *septame : Vuil que ma* (lire *mes*) *conroi* (repas) *et mengiers soient fait a la clergie ou premier jour de mon sevilement* (ensevelissement), *ou septame et ou trentieme* (Neuchâtel, 1373)[1]. (Le marguillier) *doit perceivre lo dit dieme tant soulemant eis jors de sepulture deis cors,... eis jors de septame, trentanier et cis anniversaires* (Fribourg, 1414)[2]. *VIII pos de vin singa* (offerts) *a Mrs de Friborg ou sataniez* (lire *satamez*) *de la femme a sieur Jacob* (Fribourg, 1476)[3]. Ces passages permettent de comprendre comment le mot qui désignait à l'origine une cérémonie religieuse catholique a pu subsister dans le canton de Vaud réformé avec le sens restreint de repas de funérailles. L'expression *rəpa dâ satạmo*, à Pailly, montre bien comment s'est opérée la transition. L'acception religieuse s'est du reste conservée dans une partie du Valais. A Nendaz et dans la vallée d'Hérens on appelle encore *chatạmo* l'office célébré en l'honneur d'un défunt le septième jour ou le dimanche après l'inhumation. Au point de vue phonétique, le passage de septimum à *satạmo* ne présente rien d'anormal. Le mot, proparoxyton à l'origine, a subi un déplacement d'accent qui, dans les patois de la région, paraît être de règle en cas pareil; cf. par ex. júvenem > *dzouvạno*, *léndina > *lindạna*, términum > *tarmạno*. Septem > *sa(t)* est la forme de toute la Suisse romande; on attendrait *satạmo*, mais la voyelle sourde a pu facilement s'assimiler à celle de la syllabe initiale, primitivement accentuée. Le *ch* pour *s* à l'initiale est, dans le canton de Vaud, une particularité du Pays d'Enhaut. Quant à la variante *tschatamo*, donnée par Bridel, nous la tenons pour une reconstruction erronée de l'auteur du *Glossaire*, d'après le modèle des doublets purement graphiques *champa* et *tschampâ*, *channa* et *tschanna*, etc.

J. JEANJAQUET.

---

[1] *Testam. du comte Louis de Neuchâtel*, dans Matile, *Monuments*, p. 965. Dans une rédaction précédente, datée de 1354 (ibid., p. 696), le même passage se retrouve avec la forme française *septieme*. Au lieu de *conroy*, Matile imprime *covroy*, qui ne signifie rien. Voir Godefroy, *conroi*, et Bridel, *conrei*.

[2] Jeanjaquet, *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XVe siècle*, p. 9.

[3] Ochsenbein, *Urkunden der Belagerung und Schlacht bei Murten*, p. 542.

LA CHANSON DE LA PERNETTE
DANS LA SUISSE ROMANDE

—✣—

M. George Doncieux, qui fut un charmant poète et un romaniste distingué, a consacré à la jolie chanson qu'on appelle *la Pernette* un article élégant et sagace dans la *Romania*[1] d'abord, puis dans le *Romancéro populaire de la France*[2]. L'étude méthodique de plus de soixante-dix versions de *la Pernette*[3], orales, manuscrites, imprimées, françaises du Midi ou du Nord-Ouest, italiennes et catalanes lui a permis de l'attribuer au début du XVe siècle[4]; de lui

---

[1] *Romania*, tome XX (1891), p. 86 ss.

[2] Le *Romancéro populaire de la France.... Textes critiques*, par Georges Doncieux, Paris, 1904.

[3] M. Doncieux répartit les versions de *la Pernette* en quatre familles : France du Midi, France du Nord-Ouest, Italie septentrionale, Catalogne ; il accorde la priorité aux versions de la France du Midi, mais prétend que la chanson ne saurait être originaire d'une région provençale (témoin les formes *marierons, pendolerons,* placées à l'assonance, les premières personnes du pluriel en *-ons* étant totalement inconnues aux dialectes d'oc), pas plus d'ailleurs qu'elle ne saurait appartenir à la France du Nord (car toutes les assonances remontent à un *ó* tonique primitif, diversifié en *ou*, *eu*, *on* en français de l'époque où fut composée *la Pernette*, mais demeuré intact en provençal ; ajoutez à cet argument que le verbe *pendoler*, fréquent en provençal et en franco-provençal, n'a pas été constaté dans la France du Nord). Il est donc probable que *la Pernette* fut composée dans une contrée où se confondaient les caractères d'oc et d'oïl, le Bourbonnais ou le Forez, terres fécondes en poésie populaire.

[4] En effet, *la Pernette* ne doit être ni antérieure ni postérieure à cette date puisque l'invention du rouet à filer date du XIVe siècle avancé et que la chanson déjà transformée existe copiée dans un manuscrit de Namur du milieu du XVe siècle (*Romancéro*, p. 31).

assigner comme lieu d'origine le Forez septentrional et même de la rétablir ainsi qu'il suit, sous une forme qu'il croit très voisine de la leçon première :

La Pernete se lieve
la tra la la, ... la tra la,
1. *La Pernete se lieve treis ores davant jor,*
Treis ores davant jor. (bis)
2. *El prent sa colognete avoi son petit tor,*
3. *A chascun tor qu'el vire, fait un sospir d'amor.*
4. *Sa mare li vient dire : « Pernete, qu'avés-vos ?*
5. *Av'-os lo mau de teste, o bien lo mau d'amor ? »*
6. — *« N'ai pas lo mau de teste, mais bien lo mau d'amor. »*
7. — *« No ploras pas, Pernete, nos vos maridaron,*
8. *Vos donaron un prince o lo fi d'un baron. »*
9. — *« Jo no vuolh pas un prince ne lo fi d'un baron,*
10. *Jo vuolh mon ami Piere, qu'est dedens la prison. »*
11. — *« Tu n'auras mie Piere, nos lo pendolaron ! »*
12. — *« Se vos pendolas Piere, pendolas-mei itot.*
13. *Au chemin de Saint-Jaque enteras-nos tos dos,*
14. *Cuvrés Piere de roses e mei de mileflors ;*
15. *Los pelerins que passent en prendront quauque brot,*
16. *Diront : Dio aye l'ame dous povres amoros !*
17. *L'un per l'amor de l'autre ils sont morts tos los dos*[1]. »

Du Forez septentrional, de caroles en caroles, *la Pernette* atteint Lyon ; on la traduit en français, elle suit les mariniers des rives du Rhône, et insensiblement, au gré des patois qui l'adoptent, se transforme sans trop trahir son rythme initial et la grâce de son dessin. Or, partie égale-

[1] Le texte adopté est celui du *Romancéro populaire*, p. 17, quelque peu différent de celui paru dans la *Romania*, mais postérieur à ce dernier.

ment de sa terre natale, et s'en éloignant par d'autres voies, intacte peut-être ou déjà mutilée, une seconde version traverse l'Auvergne, mais ne s'y conserve pas, atteint l'ancien Bazadais, stationne à Lectoure, où de nos jours on l'a recueillie, tronquée d'une part, le nom de la fidèle amante changé, un « monsieur » substitué à la mère ; allongée, d'autre part, d'un vers, comme le fera voir la version suivante :

1. *Petito Margarido, — qué marit bolets-bous ?* (voulez-vous)
2. *Bouletz lou hill* (fils) *d'un counte — ou lou hill d'un baroun ?*
3. *Nou lou boi* (veux) *pas d'un counte, — ni ta pouc* (non plus) *d'un baroun.*
4. *Boi lou men ami Pierre, — lou qu'es dens la presoun.*
5. *Petito Margarido, — Pierre n'es pas per bous,*
6. *Pierre es jutgat à pende — douman* (demain) *au pung dau jour* [1].
7. *Moussu, si penjats Pierre, — penjats-nous à tous dous,*
8. *Nous harats* (ferez) *vo toumbo — per nous bouta tous dous.*
9. *Caperats* (couvrez) *-me de roses — et moun ami de flous.*
10. *Lous qui angon* (vont) *a San-Jacque — prieront Dieu pour nous.* (Lectoure.)

Ainsi défigurée, *la Pernette* n'en demeure pas moins vagabonde ; compagne des matelots, elle enchante la mer, se traîne dans le sillage des nefs qui quittent Bordeaux, fait escale dans les ports, se répand en Italie, en Catalogne, en Poitou, en Bretagne, en Normandie, et, phénomène singulier, mais caractéristique de la chanson populaire, cette malheureuse et chétive version, que ses blessures semblaient

[1] Les vers 5 et 6 équivalent au vers 11 dédoublé du texte reconstitué par Doncieux.

condamner à l'oubli, reprend vie au contact de chansons saines, greffe un couplet à son corps sans tête ; ici[1], elle emprunte les vers anciens et connus par lesquels débute *la Belle à la tour :*

La belle se siet au piet de la tour
Qui pleure et sospire et maine grant dolour.
Son pere li demande : Fille que voleis-vous ?
Voleis-vous marit ou voleis-vous seingnour ?

Là[2], elle subit la contamination moins noble de *la Fille à marier* et demande à grands cris l'amant qu'on lui refuse :

Mariez-moi, mon père, car voici la saison.
Si la saison se passe, les amants s'en iront.

ou : *O mon père, ô mon père, vous m'avez bien promis*
dondaine
l'amour de mon berger
dondé
Et quand je serais grande de m'donner un mari.

Enfin, en Catalogne, une certaine variante amalgame *la Pernette* et *les Prisonniers sauvés par une chanson.*

Ce sont là les grandes lignes de l'histoire des migrations de *la Pernette*, et la théorie que M. Doncieux a émise à leur sujet paraîtrait simple dans son ingéniosité et fort plausible, en somme, si ne venait la compliquer, sans toutefois la saper, une version qu'il ignorait. En Suisse, dans le canton de Fribourg, la *Pernette* a été recueillie sous la forme mi-française, mi-patoise que voici[3] :

[1] Famille poitevine-bretonne. — [2] Famille normande.

[3] Il en a été publié trois rédactions, fort peu différentes : Hæfelin, *Patois romans du canton de Fribourg*, p. 132 ; *Nouvelles étrennes fribourgeoises*, 1873, p. 106 ; *Chants du Rond d'Estavayer* (1894), N° VI. Nous citons le texte de Hæfelin, en le transcrivant d'après le système du *Bulletin*.

1. *Kan ly èté dzouvenèta* — L'on voulait me marier
Sur la violette,
L'on voulait me marier,
Sur le violet.

2. *Ora kə yə su granta* — L'on ne m'en parle plus.
3. *Vòou-tou lə fə dòou prinsou* — Ou bien celui du roi?
4. *Nə vu pa lə fə dòou prinsou* — Non plus celui du roi.
5. *Yə vu mon-n-ami Pyèrou* — C'est lui que j'aime tant.
6. *O, dè ton-n-ami Pyèrou* — Il n'en faut plus parler.
7. *Kar ly è dzudzi a pandrə* — Demain la matinée.
8. *Pérə, sə vò lə pandé, — Intèra mè dèzò.*
9. *E mè krəvri dè rouzé* — Et mon amant de fleurs.
10. Les pèlerins *kə pāsou* — Prendront tous une fleur.
11. *Prèyèron Dyu pò l'ārma — Dè stòou dou-z-amuèyra.*
(Estavayer.)[1]

Est-il besoin d'insister sur la valeur de *la Pernette* fribourgeoise et de montrer qu'elle est en tous points dépendante de la version de Lectoure et non moins parente des chansons bretonne et poitevine? Comme celles-ci, elle a emprunté sa strophe liminaire à *la Fille à marier*, elle a dédoublé le 11e vers du texte original, elle a laissé tomber le nom de l'héroïne et fait de l'interlocuteur non plus la mère mais le père de la jeune fille. Ainsi donc, voici le domaine assigné à la famille du Nord-Ouest français considérablement étendu; ne pourrait-on pas, pour lui conserver ses anciennes limites, prétendre que des mercenaires suisses au

---

[1] VARIANTES: 2. Manque dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*.
4. Manque dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* et dans les *Chants du Rond d'Estavayer*.
5. Lui que j'ai tant aimé (*N. Etr. frib.*). Celui que.... (*R. d'Est.*).
6. *Por dè te n'ami Pierre* (*N. Etr. frib.* et *R. d'Est.*).
7. *Il est dzuzi* (*N. Etr. frib.*).

service du roi de France, mis par le hasard des guerres en présence de Bretons ou de Poitevins, ont rapporté dans leur patrie quelque peu d'or et une gracieuse chanson apprise dans les camps? Le fait n'est pas probable, parce que la variante staviacoise ne mentionne ni le beau livre d'amour, ni le beau drap de velours, ni le beau chapelet d'amour, ni les quatre beaux pommiers d'amour placés sur des fosses distinctes, où doivent reposer les amants des versions du Poitou et de la Bretagne; elle se souvient au contraire des roses odorantes du midi, qui doivent parfumer leur tombe. Il serait également téméraire d'affirmer que *la Pernette*, lentement et de village en village, a pénétré jusqu'au cœur de la Suisse romande, car alors elle eût rencontré en Franche-Comté[1] une *Pernette* bien vivante et très semblable à celle qu'on chante dans le bassin du Rhône. Pour les mêmes raisons, les versions du Nord-Ouest ne dérivent pas de celle d'Estavayer; il en faut donc conclure que les voyages de *la Pernette* sont plus nombreux et moins simples que ne le supposait M. Doncieux; la version tronquée de Lectoure doit s'être égarée dans le Lyonnais; puis, non loin de là, elle fut probablement influencée par une autre variante, qui contient cette « phrase informe[2] » et précieuse:

Mariez-moi, ma mère! Ma mèr', mariez-moi[3].

et il se pourrait que ce soit grâce à ce vers que *la Fille à marier* se soit si généralement juxtaposée à *la Pernette*.

---

[1] Voir Beauquier, *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté*, p. 38.

[2] C'est ainsi que la qualifie Doncieux, *Romania* XX, p. 101.

[3] Il est d'autres versions qui possèdent des vers semblables et qui font allusion à la chanson de la *Fille à marier*; ainsi en Piémont, une version recueillie par M. Nigra débute:

Di là da cui boscage na bela fia a j'è.
So pare e sua mare la vôlo maridè.

Une analyse de *la Pernette* fribourgeoise la déclare en une certaine mesure conforme à celles que connaissent le Jura et la Savoie, et le chemin qui l'aurait conduite chez nous serait celui par lequel semblent nous être venues un grand nombre de chansons populaires : nous les devons aux provinces limitrophes de la France. Elles étaient autrefois très répandues dans toute la Suisse romande; grâce à des conditions spéciales, elles ne se sont conservées que dans les deux cantons restés un peu fidèles à leurs traditions populaires : Berne et Fribourg.

La Pernette, on l'a vu, se compose de quatre parties vitales et peut-être à l'origine indépendantes les unes des autres.

1° d'un début narratif traditionnel, ancien, français ou roman ; celui de la famille méridionale n'est que le commencement d'une chanson de toile, celui du Poitou est emprunté à *la Fille à marier*, et celui de la famille normande se retrouve dans des chansonniers du xve siècle, et, altéré, dans *la Belle enfermée dans la tour*, souvent confondue avec *la Pernette*.

2° d'un dialogue, que la muse populaire a rajeuni dans cet exemple :

Ne pleurez pas, belle Fanchon,
Vous serez mariée,
Vous serez mariée
Dondaine, dondon....

O (avec) *le plus beau de nos soldats....*
Qui soit dedans l'armée....
— *De nos soldats je ne veux pas....*
Je veux un capitaine....
— *Un capitaine tu n'auras pas*[1]....

[1] Cf. le Recueil de Rolland, I, p. 239.

3° d'une conclusion traditionnelle, non plus romane cette fois, car elle termine des chansons slaves et magyares, que M. Doncieux croit, bien que différentes, influencées par *la Pernette (?)*.

4° d'un refrain, sans caractère spécial dans les versions du Midi, mais qui, en Normandie, est certainement beaucoup plus vieux que la chanson elle-même :

Las! il n'a nul mal qui n'a le mal d'amour.

et dont la lyrique du moyen âge possède plus d'un équivalent :

Nul ne set les maus s'il n'aime ou s'il n'a aimé.

Le *dondaine, dondé* poitevin, la *violette* d'Estavayer appartiennent à des pastourelles, et à un groupe de pastourelles assez curieuses, les unes contaminées avec l'éternelle *Fille à marier*[1], les autres influencées par *la Pernette;* la plupart ou provençales ou franco-provençales :

Quand io zera petita,
Mignouna la boureya violeta,
Io gardava las oueilla
Las oueilla, les moutous....
Par le chemin vint a passer
Monsieur de Chazerou. (Auvergne.)

ou encore :

Quand iou ere petito — Petito Margoutou
Gardave les fedetos — Aussi les agnelouns
Aro que siou grandeto — Sont devenguts moutouns
Aperaquit n'en passo — Lou fiou d'un rei baroun
(Provence.)

[1] Cf. la chanson citée à la page précédente : *Ne pleurez pas....*

qu'il est intéressant de rapprocher de la chanson si connue : *Mon père avait cinq cents moutons, j'en étais la bergère, le loup m'en a pris quinze ; le fils du roi vint à passer, m'a rendu ma quinzaine. — Belle que me donneras-tu ? — Quand nous toudrons nos blancs moutons, vous en aurez la laine. Ce n'est pas la laine, c'est ton petit cœur, bergère, que je veux. — Mon petit cœur n'est pas pour vous, il est* pour Pierre que j'aime. (Savoie.)

Ces comparaisons, qu'on pourrait et qu'on devrait multiplier dans un travail plus approfondi, aboutiraient aux conclusions suivantes : D'assez bonne heure et non loin de son pays d'origine (si celui-ci est en effet le Forez) *la Pernette* a glissé quelques-uns de ses vers dans des chansons, pastourelles ou chansons de filles à marier ; celles-ci ont réagi sur une *Pernette* tronquée et, en échange d'une strophe, lui ont rendu un couplet adventice. Si cette supposition est hasardée, un exemple final fera voir qu'elle est au moins plausible. Il existe de *La claire fontaine* une version que j'abrège :

En revenant de noces, j'étais si fatiguée
Qu'auprès d'une fontaine je me suis reposée.

. . . . . .

Au bord de la fontaine croissait un peuplier,
Sur la plus haute branche un rossignol chantait.

. . . . . .

C'est pour mon ami Pierre *qui ne veut plus m'aimer.*

L'ami Pierre est emprunté à *la Pernette*, cela ne fait pas de doute, et peut-être à *la Pernette* que caractérise ce vers :

Et sur la même branche nos deux corps s'uniront.

La claire fontaine, à son tour, s'est trouvée en rapport avec la ritournelle militaire *la Jeannette*[1] et lui a donné l'équivalent de ce que *la Pernette* lui avait prêté :

Ne pleure pas, Jeannette, — Nous te marierons
Avec le fils d'un prince — Ou celui d'un baron.
Je ne veux pas d'un prince — Ni même d'un baron.
Je veux mon ami Pierre — Qui est dans la prison.
Tu n'auras pas ton Pierre — Nous le pendouillerons.
Si vous pendouillez Pierre, — Pendouillez-moi-z-avec.
Et l'on pendouilla Pierre, — Et la Jeannette aussi.
Sur la plus haute branche — Le rossignol chanta :
« *Ne pleure pas, Jeannette, — Nous te marierons....* »

Ainsi, en étudiant les chansonniers populaires, nous voyons les chansons se transformer, se décomposer, se contaminer, se reconstituer sans cesse. Même les plus beaux morceaux ne sont pas épargnés. *La Pernette* fribourgeoise n'a conservé, assez bien du reste, qu'un fragment de l'original; l'entrée en matière est empruntée à un autre groupe de chansons, le refrain est encore d'origine différente. Comme c'est généralement le cas, la petite poésie a beaucoup perdu en voyage; seule la reconstruction de M. Doncieux, citée plus haut, en fait goûter tout le charme primitif.

W. Hirschy.

---

[1] Chanson recueillie au service militaire et que tous les soldats neuchâtelois connaissent. Elle dérive de versions franco-provençales et n'a pas suivi le même chemin que *La Pernette* fribourgeoise.

TEXTE

—✣—

La pir də mlain.

Conte en patois de Plagne (Jura bernois.).

Sāᵉ də Kòr an ain māᵉr
Kə nə pæ̃ pu rò bāᵉr ;
O sòli a n y a pè grố mố :
Pòr ain māᵉr, s n é pè ain défố.
O la kòvrè a-l-a parju la tét,
San pòr sòli ò-n-étrə mant pu bét.
Tòt u hố d la montain,
Pòr ain tò næ̃ məlain,

LA MEULE

Ceux de Court ont un maire qui ne peut plus rien boire ; à cela, il n'y a pas grand mal : pour un maire, ce n'est pas un défaut. A la corvée, il a perdu la tête, sans pour cela en être beaucoup plus bête. Tout au haut de la montagne, pour un

---

Note de la Rédaction. — On raconte dans le Jura bernois les fameuses histoires de Gribouille, de la vache qu'on étrangle en la hissant au haut d'un clocher où croît une belle touffe d'herbe, de la graine de poulains, etc., en les mettant sur le dos des voisins, ici les habitants de Court. Parmi celles de ces facéties que notre excellent correspondant, M. Grosjean, a mises en vers, nous choisissons l'histoire, très répandue, du maire qui passe sa tête dans le trou d'une meule qu'on fait rouler du haut de la montagne pour pouvoir signaler l'endroit où elle s'arrêtera. Le patois de Plagne est intéressant à plusieurs égards : il forme la transition entre le type jurassien et ceux du canton de Neuchâtel ; il renferme un grand nombre d'archaïsmes et de germanismes très curieux. Nous rendons par *ain* une diphtongue nasale unissant *an* et *ïn* avec leurs intermédiaires en une émission de voix.

D ain véy grijon sāᵉ d Kòr prụrain la pīr,
Pòr fèr èn mǣl. A n savain d kết manīr
O pyāᵉ la pròr avố :
O-l-arāᵉ trò də mố
Avāᵉ ain tchèr ; la tcharếr, bain trò rồt,
N alāᵉ pè u hố də la kồt ;
Pòr a dồ la pòrtề,
A n i fayāᵉ pè muzề,
Y ếtāᵉ bain trò pāᵉzan-n ;
O la yədjan, a fòdrāᵉ bain la snan-n,
Pòr ò vəni a bou,
A pǣ sòli ếtāᵉ bain trò dondjrou.
A désidịrain, tò drāᵉ, də la bǣkyiᵊ
Avó la kồt. Pòr la bain diridjiᵊ,
A pòr savāᵉ ouvé la rətròvề,
Kan i sarāᵉ arivề tòt u bề,
Kếkain davāᵉ pròr pyas
Dan lə partu d sǣl mas.
Lə māᵉr sə dévoua.
La mǣl drasiᵊ, dədan a sə fòra,

---

tout nouveau moulin, d'un vieux granit ceux de Court prirent la pierre pour faire une meule. Ils ne savaient de quelle manière ou pouvait la descendre (prendre en bas) : on aurait trop de mal avec un chariot ; la route, beaucoup trop rapide, n'allait pas au haut de la forêt ; pour la porter à dos, il n'y fallait pas penser, elle était beaucoup trop lourde ; en la glissant, il faudrait bien la semaine pour en venir à bout, et puis cela était beaucoup trop dangereux. Ils décidèrent aussitôt (tout droit) de la rouler en bas la côte. Pour la bien diriger, et pour savoir où la retrouver, quand elle serait arrivée tout au bas, quelqu'un devait prendre place dans le trou de cette masse. Le maire se dévoua. La meule dressée, il se fourra dedans, et puis en bas,

A pæ̀ avó, kontrə youᵊr bé vəlèdj,
A lansịrain, ò kæryan « bon vouayèdj, »
Mæ̀l avāᵉ prézidan.
Ran tan plan, ran tan plan,
Sòli fò dainch avó la kòt —
I vò-z-è dāᵉ k yér ròt! —
A-l-akoutịrain londjəmò.
Tò bru pyaka, ò n òyāᵉ rò.
Lə māᵉr davāᵉ, arivè chu l tchanpay,
Kæryè bain fòr, pòr kə tò lə mond ay
Lə rətròvè la ddò,
Tòt u fain fon du bò.
O déchòdan avó la næ̀v tcharér
Kə vè kontrə la prér,
Lé-z-òm də Kòr, chu lé piᵊ, chu lé man,
Fuain, sótain, ravizan, akoutan,
Tròvan k lə māᵉr davāᵉ bayiᵊ siny d viᵊ,
K a-l-alāᵉ lon dəvan d'òyu hæ̀tchiᵊ.
Kan a fụrain u fon,
A s mụrain pòr də bon

---

dans la direction de leur beau village, ils lancèrent, en criant : « Bon voyage ! » meule avec président. Ran tan plan, ran tan plan, cela fit un tel bruit en descendant la côte, — je vous ai dit qu'elle était rapide ! Ils écoutèrent longtemps. Tout bruit cessa, on n'entendait rien. Le maire devait, arrivé sur le pâturage, crier bien fort pour que tout le monde aille le retrouver là-bas, tout au fin fond du bois. En descendant le long de la nouvelle route, qui conduit à la carrière, les hommes de Court, sur les pieds, sur les mains, couraient, sautaient, regardant, écoutant, trouvant que le maire devrait donner signe de vie, que cela (il) allait long[temps] avant qu'on entende hucher. Quand ils furent au fond, ils se mirent pour de bon à chercher

A kru partò, dan lé pīr, la brousay
A lé bòtcha k a y avāᵉ chu l tchanpay,
S a nə vyain rò tròvè.
Par var lé katr, l adjouain fòra son nè
Dan ain mèrdjiᵊ, tò d kòt èn tcharbònĕr,
Bain pu avó k lə fon də la tcharĕr,
A pè a vò la pīrə də məlain
K'ĕtāᵉ koutchiᵊ dò ain pəti pètyain.
A vya tò tchó kèryè, kòm èn grós fĕt,
Sò k y arivāᵉ, mè a vò kə la tĕt
Du māᵉr n ĕtāᵉ pè li.
« Sòli n vè pè » k a di.
A-l-apala. Lé-z-ŏtr s mụrain tu a fur,
Pòr alè vāᵉ sèl tariby avantur.
— « Kan nò son vni, ò la paintə du djòr,
La tĕt du māᵉr ĕtāᵉ-t-iᵊ li ankòr ? »
Dəmanda-t-é ; « a vò fó tu tèchiᵊ
D i bain muzè, ou bain l a-t-é lachiᵊ
Dan son tchapé, kan a-l-a vyu vəni ?
Pòr lə savāᵉ, atòtə mə par si,
Tantò tché you, u vlèdj,

---

partout, dans les pierres, la broussaille et les buissons qu'il y avait sur le pâturage, [pour voir] s'ils ne trouveraient rien (voulaient rien trouver). (Par) vers les quatre [heures], l'adjoint fourra son nez dans un tas de pierres, tout près d'une charbonnière, bien plus bas que le fond de la route, et puis il vit la pierre de moulin qui était couchée sous un petit sorbier. Il voulut de suite crier, comme à un événement dont il fallait se réjouir, ce qui lui arrivait, mais il vit que la tête du maire n'était pas là. « Cela ne va pas, » qu'il dit. Il appela. Les autres se mirent tous à courir, pour aller voir cette terrible aventure. — « Quand nous sommes venus, à la pointe du jour, la tête du maire était-elle là encore ? » demanda-t-il ; « il vous faut tous tâcher de bien y penser, ou bien l'a-t-il laissée dans son chapeau quand il a voulu venir ? Pour le savoir, attendez-moi par

J v alè avūᵉ kòrèdj
Dəmandè sò k ò-n-é. »
A s ò vè don tò drāᵉ u kabaré
Kə tənyāᵉ l māᵉr; ò sa fòn' a dəmand:
— « Di don, māᵉrés, tò k é fòn' də bòn' kmand,
Kan lə māᵉr, stu matain,
Ala ò la montain,
Avāᵉ-t-é prāᵉ sa tét,
Ou bain fò-t-é prou bét
Pòr la lachiᵃ tché vò ? »
— « Ma fāᵃ, i n ò sa rò;
Dan tu lé ka, y étāᵉ ankòr duᵃmain-n
Chu sé-z-épól; y è la mòn' adé ch pyain-n
K i n pyé rò dir də pu.
Mè sə n é pè la pərmiᵃr vāᵉ, tò chu,
Kə sèl tét sarāᵉ parju.
Də la rəkru, i n ò vó pè la pain-n:
A vó atan k a n ò-n-āᵉ rò,
Pòr la kòmun' a pæ̃ pòr mò. »

A. Grosjean.

---

ici; tantôt chez eux, au village, je veux aller avec courage demander ce qui en est. » Il s'en va donc tout droit au cabaret que tenait le maire; à sa femme il demande : « Dis donc, *mairesse*, toi qui es femme de bonne commande, quand le maire, ce matin, alla à la montagne, avait-il pris sa tête, ou bien fut-il assez bête pour la laisser chez vous ? » — « Ma foi, je n'en sais rien; dans tous les cas, elle était encore dimanche sur ses épaules; j'ai la mienne si pleine que je ne peux rien dire de plus. Mais ce n'est pas la première fois, c'est connu (tout su), que cette tête serait perdue. De la rechercher, cela (elle) n'en vaut pas la peine : il vaut autant qu'il n'en ait point, pour la commune et puis pour moi. »

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

E. TAPPOLET. Les expressions pour une « volée de coups » dans les patois fribourgeois et vaudois 3

M. GABBUD. Enigmes, jeux de mots et formulettes bagnardes, patois de Lourtier (Valais) 8

L. GAUCHAT. Etymologie, *semoraul* = juin 14

J. JEANJAQUET. Etymologie, ancien neuchâtelois : *entrèves* . 15

L. GAUCHAT. Le conte du craizu 17

F. FRIDELANCE. Fragment d'un glossaire de l'Ajoie (Jura bernois) 42

J. JEANJAQUET. Etymologie, vaudois *satạmo, chatạmo,* repas de funérailles 47

W. HIRSCHY. La chanson de la Pernette dans la Suisse romande 49

A. GROSJEAN. *La pir də mlain*, conte en patois de Plagne (Jura bernois) 59

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE.

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

SIXIÈME ANNÉE

1907

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

LES BRANDONS

Les pages suivantes ont été rédigées comme ébauche d'un article du futur *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Nous les soumettons à nos lecteurs, et spécialement à MM. les correspondants du *Glossaire*, en les priant de bien vouloir nous signaler les erreurs ou omissions qu'ils y pourraient constater. Les cantons romands sont désignés par les sigles suivants : Vd : Vaud, G : Genève, V : Valais, F : Fribourg, N : Neuchâtel, B : Berne. *La Rédaction.*

Brandon (Vd, G, V, N), *brindon* (Vd : Vallorbe, Jorat : V : Vollèges, Liddes, Trient, Gloss. Barman : *breindons*). Guélat, Gloss. fr.-pat. donne le fr. *Brondons* comme traduction française du patois *faiyes*, ensuite il écrit *brandonner* = *virie les faiyes*.

1. Torche, flambeau ; spécialement : *a*) ceux qu'on employait pour marquer une saisie de récolte, etc., *b*) ceux qu'on allumait lors de la fête des *Brandons* : 2. petite branche de bois sec, Dumur, Voc. ; 3. grand feu de joie allumé à la dite fête, gros feu en général : débris enflammé qui s'élance d'un incendie (Vd, Vaulion) ; 4. pl., fête célébrée le premier dimanche de carême, p. ext. d'autres fêtes.

1 *a*. *Bwèté lo brandon*, mettre à ban (N, Noiraigue) : *nò n pòvin pé pasé, vwètlink on brandon*, nous ne pouvons pas passer, voilà un « brandon » (ib.) ; 3. *l'a fé on brandon d la mètsansè, l'a brəlā sa sèpa*, elle a fait un feu du diable, elle a brûlé sa soupe (son dîner ; Vd, Vaugondry) ; 4. *dəmindz di brindon*, dimanche des Br. (V : Liddes, Vollèges) ; *li brindon* (V, Trient). Appellation générale du dimanche *Invocavit* ou *Quadragesimæ* (premier dimanche après le mercredi des cen-

dres, six semaines avant Pâques) dans les vieux almanachs. « Jour que les calendriers ecclésiastiques du seizième siècle désignaient par le nom de *Brandones* » (Mém. de Frib., III, p. 78). Apparaît souvent comme date dans les documents d'archives. A Savagnier (Neuchâtel), l'époque des Br. était jadis le moment de la reddition des comptes de la commune (Perrin, Mus. neuch., 1901, p. 40). Dumur, Voc. : *lou dzoi dei brandons*, désignant le 24 juin.

HIST. : Le mot dérive du germ. *brand*, tison, voir *bran* (2)[1], auquel on a ajouté le suffixe dim. -one. Les patois du midi de la France ont encore le mot simple *brand*, tison qu'on agite, à côté de *brandoun*, torche. Originaire de la Gaule, ce mot a passé en it. *brandone*, tison, dont le suffixe n'a pas la valeur augmentative habituelle, en esp. *blandon*, grand cierge (comp. l'ancien prov. *brandos o candela ardens*, Rayn.), et en port. *brandão*, torche. Du Cange : *brando : fax*, *tæda*, *funale*, aussi = cierge.

I. Brandons, coutume de droit. Dans le canton de Neuchâtel, on appelle *brandons* des bâtons au bout desquels se trouve un torchon de paille, dans un pré, etc., pour montrer qu'il est à ban. « Cet usage désignait dans le vieux droit français la saisie féodale. Le seigneur se transportait sur le fief, y posait la main et y plantait un bâton garni de paille ou d'un morceau de drap. Quelquefois les bouchons de paille étaient flambés au feu. Ils prenaient alors le nom de *brandons* » (Michelet, Orig. du droit, livr. II, chap. III fin). Le Dict. général rattache dubitativement ce mot à *brandon*, torche. Le doute ne nous paraît pas justifié : voir plus loin la description des *brandons* allumés à l'occasion de la fête. Du Cange, *brandeum* et *brando 2*.

II. La fête des Brandons. 1. Cette fête porte chez nous plusieurs noms ; outre *brandons*, elle s'appelle *bordes* (*bwǭrdè*, Vd. Pays-d'Enhaut, F ; *bǭrdè*, N : *bǭrd*, B, Plagne), *vouignes*

[1] Renvoi à un autre article du *Glossaire*.

(*vwənyè*, Vd, Ormonts), *tsafayroụ* (Vd; aussi *cafarou* dans Dumur, Voc., F, Broye; *chòyfèron*, G), *lou-z eskarnavé* (G). Notre correspondant de Longirod nous indique le terme de *brôsụ* désignant une fête de printemps (à vérifier). L'appellation *bordes* provient des joûtes usitées à cette occasion, voir plus loin (comp. le dimanche *Behourdiz* des chartes, Du Cange sous *Bohordicum* et *Bordæ*); *tsafayroụ* désigne proprement de grands feux de joie, comme *brandon* signifie à l'origine une torche. La fête en a pris le nom, parce que ces feux ou torches en formaient le principal attrait. L'origine de ces mots sera discutée sous *bwạ̄rdè*, etc.

2. Le dimanche des Brandons a attiré à lui toutes les réjouissances du carnaval : danses et chansons, repas somptueux, beignets, mascarades. Aussi le carnaval porte-t-il chez nous le nom de *Kramintran*, c'est-à-dire de Quadragesima intrante, commencement de carême. Après avoir duré à l'origine de l'Epiphanie jusqu'au mercredi des cendres, les habitudes de carnaval ont été finalement restreintes au dimanche des Brandons ou des Bordes. Ce jour est aussi désigné comme le dimanche des *failles* (*dmäð də lé falyᵊ* ou *dé-z aloụ̄yè*, G, *duᵊmwẹ̄n' dẽ fäy*, B), a cause du nom de *faille* donné aux flambeaux dans les cantons de Genève et de Berne; puis, comme dimanche des *bònyẹ*, ou beignets, en Valais (comp. l'expression française dimanche des *bugnes*), dimanche de *karlavé* ou *karnavé*, d'après le nom de *carnavalet* donné aux masques (V: Salvan, Fins-Hauts, Saint-Maurice), enfin dimanche *vieille* (V, Bagnes). Cette dernière expression doit provenir des essais infructueux faits par le clergé de placer la fête avant le mercredi des cendres. On a dû fêter les Brandons pendant quelque temps le dimanche *Esto mihi*. Mais le peuple est revenu à ses anciennes habitudes. Dans la Suisse allemande, on appelle également *alte Fas(t)nacht* ou *Bauernfastnacht* le premier dimanche de carême, et *Herren-* ou *Pfaffen-Fas(t)nacht* la fête célébrée huit jours plus tôt. Cette tentative de séparer les rigueurs du carême et les joies carnavalesques s'est

renouvelée en 1907 par l'exhortation de l'évêque de Bâle à allumer les feux des Brandons le dimanche *Esto mihi*. Mais les habitants du Jura n'en ont pas tenu compte. On a essayé, en 1891, avec plus de succès, de renvoyer les anciens feux saluant le solstice d'été (Saint-Jean) au 1er août, date de la fondation de la Confédération suisse. Du reste, les feux des Brandons s'allument quelquefois la veille du dimanche *Invocavit* (voir C. V.[1], 1894, n° 47) ou le premier dimanche de mars (G; Ormonts); le cortège des Brandons se faisait aussi le premier lundi de carême. Du Cange cite des textes qui font supposer que la jeunesse s'amusait avec des brandons pendant toute la première semaine du carême (« le Dimenche que l'on dist des *premiers* Brandons », etc.), ce qui fait mieux comprendre l'opposition du clergé. Le nom de Bordes fut même donné à la fête commémorative de la bataille de Grandson (3 mars 1476, jour des Bordes) célébrée chaque année à la date historique pendant plus d'un siècle après l'événement (S. de Chambrier, Mairie de Neuch., p. 378-380).

Les noms donnés au dimanche des Brandons dans la Suisse allemande rappellent singulièrement les termes romands : *Fofensonntag* (F), *Funkensonntag* (dim. des étincelles), *Chüechlisonntag* (dim. des beignets, dans le Toggenburg), et autres, voir Schweiz. Idiot., IV, p. 646. Dans l'Allemagne du sud, on dit *Scheibensonntag*, à cause des disques enflammés qu'on avait l'habitude de lancer. Les Etrennes frib., 1899, p. 49, traduisent *Brandons* par *Hirssonntag* (dim. du millet, d'après un plat servi ce jour-là).

3. Les **bûchers des Brandons** étaient souvent de simples entassements de bois ou de roseaux que la jeunesse du village préparait longtemps à l'avance, ou ils étaient construits avec art, en forme de pyramide, autour de jeunes sapins coupés dans la forêt. Les gamins faisaient la quête pour se procurer du bois et de la paille. M. Volmar, dans ses Us et coutumes

[1] C'est-à-dire *Conteur vaudois*.

d'Estavayer, Arch. s. d. trad. pop., VI, p. 93, 94, décrit ainsi la construction du bûcher : « Tout d'abord on traçait sur le sol, avec un pieu ou une pioche, un beau carré, dont la grandeur variait en raison de la quantité de fagots et de bois récoltée. A chacun des angles de ce carré on plantait une « cotte », c'est-à-dire un jeune tronc de bois vert, d'environ un mètre et demi de haut, coupé à la hauteur des branches de façon à former fourche. Quatre perches, venant s'emboîter dans ces fourches, reliaient ces quatres supports et formaient un cadre horizontal sur lequel on alignait des rondins de vingt centimètres en vingt centimètres à peu près, de façon à former une espèce de claie. C'est sur cet entablement, qui devait être de bois vert, et qui, partant, ne prenait feu qu'après tout le reste, qu'on entassait en pyramide les fascines et les fagots. Le bûcher proprement dit se trouvait ainsi à un peu plus d'un mètre au-dessus du sol. On plaçait au-dessous la paille, qu'on arrosait de pétrole, et, la nuit venue, on y mettait le feu. » A Delémont, les enfants parcourent les rues de la ville, la veille des Brandons, en traînant une charrette, et en criant :

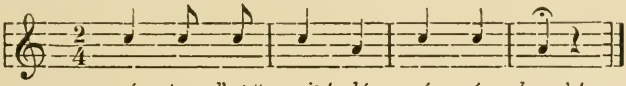

véy tyu d' pä - ni³ ! dé véy é - kouv' !

« (Des) vieux fonds de paniers, des vieux balais ». On réserve dans les ménages, pour cette occasion, tout ce qui n'est plus bon qu'à brûler : paniers, caisses, etc. Quelques paysans généreux y ajoutent une gerbe de paille ou une grosse bûche (voir Rossat, Chants pat. jur., Arch. s. d. trad. pop., IV, p. 134, 135). Le tas de bois porte, dans le Jura bernois, le nom de *hœt'* (hutte) ou de *tchavan'* (lat. capanna, cabane), ce qui montre que le bûcher avait à l'origine une forme plus ou moins régulière. Pour allumer le tas, on désignait « la dernière mariée de la commune, ou, à son défaut, une jeune personne de la classe aisée » (Mém. de Frib., III, p. 78) ; ce soin est confié aussi au « président de la jeunesse » (C. V., 1905, n° 10), ou

au curé de la paroisse (Berne, Arch. s. d. trad. pop., VII, p. 180). Dans la Suisse allemande, cette action est quelquefois accompagnée de prières (Schweiz. Idiot., IV, p. 652). « En 1512, des prêtres, des conseillers se réjouissaient avec le peuple près d'un feu des Brandons allumé à la Fayaz (près d'Estavayer-le-Lac) et y soupaient ensemble » (Dict. par. cath., p. 179). D'autre part, M. Daucourt raconte une légende d'un jeune moine cruellement puni pour avoir dansé autour d'un de ces feux (Arch. s. d. trad. pop., I, p. 101). Quand la flamme jaillit, la jeunesse se met à pousser des cris de joie et à danser en rond autour du bûcher. Selon l'abbé Daucourt, les ménagères du Jura bernois tournaient autour du feu en criant « au long chanvre » (Arch. s. d. trad. pop., I, p. 100). Comme on choisissait pour faire ces feux une éminence près du village ou les sommités voisines, ces bûchers flambant à des distances assez rapprochées les unes des autres, illuminant pour ainsi dire tout le pays, présentaient un aspect merveilleux, particulièrement le long des rives du lac de Neuchâtel. C'est aussi dans cette contrée que la fête s'est le plus longtemps conservée, et les Brandons d'Yverdon ont acquis une certaine réputation (Arch. s. d. trad. pop., II, p. 14). Quand le feu s'éteignait, les plus hardis et même les filles les plus courageuses sautaient par-dessus la braise. Cela leur donnait, disait-on, la chance d'un mariage prospère. Selon d'autres, plus on sautait haut, plus l'année serait fertile.

4. A ces grands feux, les jeunes gens allumaient les torches, appelées aussi **failles** (*fály*ᵉ, G; *fèy*, B), du lat. facula (en France : *feulines*, *escouvillons*, *oupille*, *brandelons*), qu'ils agitaient en courant dans les alentours. Le doyen Bridel (Cons. suisse, X, p. 169, 171) les appelle *fatias*, d'après l'article 12 des Statuts de la Grande Cour séculière de Lausanne (1455), qui porte : « Item etiam videtur Lausanam abuti facere Die Dominica Bordarum faciendo et portando per Villam Lausanae *foras* (*fatias*) et faciendo *Pisabenata* » (Mém. doc. S. r., VII, p. 586). Ce mot a été reproduit par Ceresole (Voix et

souv., p. 124) et le C. V., 1892, n° 7; mais il doit reposer sur une fausse lecture, comp. l'ordonnance du Conseil de Lausanne de 1454 : « utile esse quod *falie* que portantur per villam cassentur » (Mém. doc. S. r., XXXV, p. 176). *Failles* est aussi la forme employée par Bonivard. Il dit, parlant des premières assemblées de Huguenots, en 1518 : « Soubz couleur de faire guet, l'on s'assembloit à belles torches et fallotz et faisoit-on des banquetz tour à tour et chescun le sien et faisoit-on ardre ung brandon, comme l'on a de coustume la première dimenche de caresme, lesquelz brandons s'appelloient *failles*, jouxte la langue savoysienne » (cité d'après Blavignac, Emprô, p. 164). Bridel décrit ces torches de la manière suivante : « C'était des torches, fagots ou faisceaux de bois odoriférans, tressés avec de la paille, dans lesquels on mettait de la canelle et d'autres aromates » (Cons. suisse, X, p. 171). Dans le Jura bernois, ce sont des flambeaux de bois gras, fendu menu, et qu'on prépare bien à l'avance afin qu'il soit très sec (Arch. s. d. trad. pop., VII, p. 179, 180), ou une espèce de massue en bois de tilleul bien sec, dans le gros bout de laquelle sont plantées des bûchettes de pin ou bois gras, ou encore c'est un fagot composé de bûchettes de bois de sapin ou de pin bien sèches (B, Mettemberg). On emploie aussi des racines de pins. Ailleurs l'on se contente d'un bouchon de paille au bout d'un bâton (Vd, Vaulion), ou même de branches de bruyère sèches et facilement inflammables, liées au bout d'une perche assez longue (Arch. s. d. trad. pop., VII, p. 161, G). Le Gloss. de Duret définit les failles comme des rameaux et branches entortillés, mêlés quelquefois à des bouchons de paille à l'extrémité de perches.

L'usage de ces brandons, comme des feux de joie, nous est attesté pour tous les cantons romands. Mais c'est dans la campagne genevoise que ces flambeaux semblent avoir le mieux conservé un ancien usage symbolique se rapportant à la prospérité des jeunes ménages. Le dimanche des Brandons, les enfants vont demander les **alouyè** devant les portes des jeunes

mariés qui n'ont pas encore d'enfant et qui s'empressent de les leur jeter, c'est-à-dire de leur lancer des bonbons, dragées, caramels, etc. Le couple qui voudrait se soustraire à ce tribut est menacé d'avoir un garçon chétif, contrefait, mal venu, un « garçon d'hiver » et il risque qu'on lui fasse un *charivari*. Les nouveaux mariés qui ont eu leur premier enfant avant le dimanche des Brandons « gagnent les *alouyè* », c'est-à-dire qu'ils sont dispensés de les donner. Le soir, on allume les failles en l'honneur des jeunes époux, et l'on crie : *fályè, fályè-zon! la fèn' a N. fara on bŏ garson!* Faille, faillaison, la femme à N. fera un beau garçon (voir Arch. s. d. trad. pop., VII, p. 161, où est reproduit un article de L. Reichstetter paru dans la Tribune de Genève du 4 mars 1903, et où ces paroles ne sont pas données correctement ; voir aussi Const. et Dés.. Dict. sav., sous *Alouiü*). Duret (Gr. publiée par Koschwitz, p. 13, 14, n. 2) donne une autre forme de cette rimaille : *É-z aloûlle, La fènna é groûssa Dœte dè kàn? Dè Karmàntràn*, aux alouilles, la femme est grosse, dites depuis quand ? depuis le carnaval. Ces paroles correspondent presque exactement à celles indiquées par le Dict. sav. Duret nous enseigne que les campagnards promenaient le dimanche des Brandons les *failles* ou *chauffairons* dans les jardins et vergers et sur les coteaux, les présentant aux arbres fruitiers et les brandissant comme pour les menacer d'être brûlés s'ils ne portaient pas de fruits, et il nous donne encore la variante que voici du couplet ci-dessus : *Fàlle, falleron, Que le bon Diu nos balleysse 'na bouna sayson! Se ma mâre me fát pás mejir de bougnon, De meto le fua à son cotlyon* (Aviernoz, Savoie), Faille, failleron, que le bon Dieu nous donne une bonne saison ! Si ma mère ne me fait pas manger des beignets. Je mets le feu à son cotillon (Duret, Gl). Cet usage aurait aussi été pratiqué dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Blavignac (Emprô, p. 162 ss.) rapporte encore un peu autrement la formule des *alouilles : Es alouilles, La fenna est groussa, Dé quan? Dé la San-Dian* (*Saint-Jean*)*! Lla fera dei biau einfan. Alouilles! Alouilles!* Il ajoute que dans

certaines localités le jour des alouilles s'appelle le dimanche des *Escarnavex*. Les mariés sans enfants sont raillés par les quolibets suivants : *Escarnavex! Escarnavatte! Une telle est mésalle* (ladre, c'est-à-dire improductive), ou bien : *Un tel est moulet* (mulet, improductif), *Escarnavex! Escarnavex!* ou encore : *Escarlavai! Escarlavata! D'ai de l'amadou dian ma fatta* (dans ma poche), *Si vo me bailli* (donnez) *pa des bounions* (beignets), *De brulo vutra mèzon* (Je brûle votre maison). Il est facile de reconnaître dans l'expression « dimanche des *Escarnavex* » (tirée de dimanche des *carnavé*, par redoublement de *es*, comme dans les *tenailles*, les *estenailles*, etc.) le mot *carnavalet* cité plus haut comme signifiant masque de carnaval, en Valais, et dont (*Es*)*carlavata* serait le féminin. La coutume existe encore à Hermance (G), où l'on se déguise, parcourt le village en cortège, en s'amusant et en criant : *Eskarnavé, eskarnavala, na tǎla* (*une telle*, remplacé par un nom) *è bin mézǎla*. Cela se dit aujourd'hui d'une femme peu estimée, dont on se moque, souvenir atténué des coutumes d'autrefois. *Mézǎla* a le sens de *maigre*, *maladive*. Le mot *eskarnavé* désigne aussi les torches des Brandons.

Selon Duret (Gl), les failles, près de s'éteindre, sont jetées en tas, et c'est ce brasier-là que les jeunes gens les plus agiles s'amusent à franchir d'un saut.

5. On peut conclure de toutes les indications mentionnées : jeune mariée allumant le bûcher, femmes dansant autour du feu en criant : au long chanvre, flambeaux présentés aux arbres, satires adressées aux mariés sans rejeton, que ces feux symbolisaient la fertilité. Leur sens était de saluer solennellement le retour prochain du printemps. Dans la Suisse allemande, la coutume s'est perpétuée de brûler dans le feu des Brandons un mannequin représentant probablement l'hiver. On voit encore immoler cette poupée, appelée *Bögg*, toutes les années à Zurich lors du *Sechseläuten*. Des traces de cet usage se sont conservées en Valais. Barman ne se trompe point en disant, dans son Gl., que les Brandons étaient les restes d'une fête

célébrée anciennement en l'honneur de l'agriculture. Il est probable que des coutumes romaines et germaniques ont été combinées à l'occasion des Brandons. Les *failles* correspondent aux *moccoli* du carnaval romain.

6. Les Brandons désignaient aussi l'époque où reprenaient les danses en plein air accompagnées de chansons nommées **coraules** (*korāᵒla*, Vd, F) ou *vwèyəri* (B), voir ces mots (Arch. s. trad. pop., IV, p. 134; VI, p. 94). Quel bonheur quand jeunes et vieux pouvaient entonner de nouveau leurs gais refrains interrompus pendant le long hiver !

7. C'est encore l'époque des bons repas (hérités du mardi gras?) et de toutes sortes de beignets nommés *bounᵒ* (G), *bounyè* (V, Vd), *merveilles*, *pisa benata*, *crèpi* ou *crapé* (Vd, B), *derbonnards* (F), *oriettes*, *tôtes* (B), *kutyètè*, *talyè* (F), etc., qui se mangent aussi en d'autres occasions, et pour lesquels nous renvoyons à l'article **bougnè**. On cite aussi du *riz au lait* comme mets traditionnel des Brandons (C. V., 1880, d'après une conférence lue en 1824 à la Soc. d'émulation de Vevey). Barman dit que dans le district de l'Entremont (V), les jeunes gens des deux sexes célèbrent la fête des Brandons par un repas commun. De toutes les coutumes des Brandons, la fabrication de merveilles est celle qui est encore le plus scrupuleusement observée (v. Lien vaud., 1902, 10 févr.). Bridel raconte, en parlant des *pisa benata*, qu'on en remplissait des corbeilles le soir des Brandons et qu'on en offrait à tout venant. « Souvent, dans nos Alpes vaudoises, on met des étoupes dans les beignets des brandons pour attraper les gourmands; plus d'une jeune fille sut y cacher un billet, un ruban, un anneau, et faire tomber le beignet receleur entre les mains de celui auquel il étoit destiné » (Cons. suisse, X, p. 172). Détails à noter : Ce sont les jeunes filles qui font les frais des Brandons, en offrant des pâtisseries à leurs galants. Un garçon qui conduit une fille au feu des Br. en reçoit des œufs à Pâques (B, Epauvillers).

8. Les **mascarades** des Brandons revêtaient facilement un

caractère satirique. Ainsi, en 1872, on représenta à Payerne le fameux « Schulvogt » (inspecteur fédéral des écoles). C'est à cette occasion qu'avaient lieu les cortèges des métiers. Genève a conservé celui des bouchers. On y joignait autrefois certaines cérémonies superstitieuses. Kuenlin, Dict., I, p. 282, mentionne qu'en 1580 il fut défendu de baiser le fourneau, de parcourir la ville (de Fribourg) avec une charrue, etc., le mercredi des cendres. Les masques de carnaval portent chez nous les noms de *fou*, *bouffon*, *kamintran* (= carnaval), *karnəvalè* (*carnavalet*), *farạta* (V, Savièse), *kòkyè* (V, Isérables). Nous ne voyons guère se développer certains types de masques comme dans la Suisse allemande, où toutes ces coutumes sont restées beaucoup plus vivaces. Les déguisements de fous de carnaval prennent souvent un caractère licencieux, et, en parcourant les vieux papiers, nous rencontrons des plaintes à leur sujet et des demandes d'abolition. La Suisse romande a aussi eu, à l'occasion du carnaval, ses *sotties* ou pièces satiriques représentées publiquement par des sociétés de sots, témoin la *Sottie des Béguins*, jouée à Genève le 22 février 1523, et la *Sottie du Monde*, jouée dans la même ville le 14 février 1524 (reproduites par E. Picot dans son Recueil général des Sotties, t. II).

9. Enfin les Brandons donnaient lieu à des **joûtes**, c'est-à-dire des combats de garçons qui se servaient de jeunes arbres ébranchés comme lances. De là le nom de *Bordes* (voir Du Cange, sous *Bordae*, *Bohordicum*). Une curieuse variante de ces joûtes existait à Estavayer jusqu'en 1731, année où la coutume fut abolie. Les jeunes mariés étaient obligés de joûter ensemble sur le lac. Postés sur la proue de petits bateaux conduits par des rameurs à leurs ordres, et armés d'un bouclier au bras gauche et d'un poussoir en guise de lance, ils se culbutaient dans l'eau jusqu'à ce qu'il n'en restât plus qu'un, proclamé vainqueur et porté en triomphe par la ville (voir Volmar, Us et coutumes, dans Arch. s. trad. pop., VI, p. 98, 99, d'après les Annales de Dom Grangier).

10. Tout ce qui reste de ces vieilles réjouissances des Bran-

dons (et du Carnaval) sont quelques feux de joie allumés encore çà et là, le plus régulièrement dans le Jura bernois, l'habitude de se régaler de merveilles en ce temps et la coutume des *alouilles* dans le canton de Genève. Au XVe siècle on abolit d'abord les feux et les flambeaux dans les villes, puis on les interdit formellement dans tout le canton de Vaud (1538). On craignait les incendies, mais le zèle religieux des protestants n'était pas pour peu de chose dans cette suppression. D'après le Mémorial de Frib., un ministre bernois déclara en 1536 hérétiques ceux qui prenaient part à ces réjouissances. Dans le canton de Fribourg, les feux ne furent supprimés que vers le commencement du dix-neuvième siècle.

Bibliographie. Travail d'ensemble de M. E. Hoffmann-Krayer: Die Fastnachtsgebräuche in der Schweiz, dans Arch. s. trad. pop., I, et dans le Dict. géogr. de la Suisse, V, p. 41 ss. Suisse rom.: Bridel. Cons. suisse, X, p. 169, 171, 172: Mém. de Frib., III, p. 78-80; C. V., 1880, n° 23; 1892, n° 7; 1894, n° 47: 1903, n° 11; 1905, n° 10; Arch. s. trad. pop., I, p. 100; II, p. 14: IV, p. 134; VI, p. 92 ss.; VII, p. 161, 179; Jura du Dim., I, p. 12; L'Eveil, 6 et 10 mars 1897.

COMMENT ON NOMME LE FROMAGE
DANS NOS PATOIS

En consultant la carte N° 613 de l'*Atlas linguistique de la France*, on s'aperçoit que l'appellation *fromage* a plusieurs concurrents dans la Suisse romande. Laissons tout à fait de côté le second fromage ou sérac. Pour le fromage proprement dit, la carte indique encore les expressions *tomme* et *mòta*[1]. Mais, outre le terme général que l'*Atlas* cherche à

[1] L'*ò* est bref, non long, comme on pourrait le croire d'après la notation de M. Edmont.

reproduire[1], il existe chez nous un grand nombre de noms donnés à certaines espèces de fromages, et dont quelques-uns sont aussi usités, occasionnellement, dans un sens plus large. L'abondance de nos vocables est même étonnante. L'industrie laitière est une des principales ressources d'une partie de notre population, le fromage l'un de ses meilleurs aliments, mais on ne soupçonnerait pourtant pas qu'on ait jusqu'à 24 termes pour le désigner.

Remarquons d'abord que le mot latin CASEUS, son représentant le plus répandu dans les pays romans, et bien au delà[2], a laissé très peu de traces. On trouve dans la partie orientale du Valais romand le mot *tséjyóra* pour l'endroit où on fait le fromage, mais le produit lui-même n'est plus appelé de ce nom, au moins sous une forme indigène. Nous n'avons que des néologismes plus ou moins récents. On pouvait se placer à différents points de vue pour le dénommer. C'est ce que je me propose d'étudier sommairement.

I. Le fromage envisagé comme **produit** : 1° *fruit*[3], mot usité comme terme général dans les cantons de Fribourg, Vaud (Alpes) et dans le Bas-Valais. Les formes patoises de cette expression poétique varient : *fra*, *froui*, etc. ; 2° *arpyézo*, s. m. (Valais : Mage, Vernamiège), tiré du verbe **alpidiare* au moyen du suffixe -ATICUM. Le mot a signifié autrefois la redevance en beurre et en fromage qu'une montagne devait à son seigneur.

II. Comme **nourriture** : 3° *yinda* (Lavaux, Voc. de Dumur, Champéry, Valais), *yéda* (Vionnaz, Bas-Valais), *yèna* (Rossinière, Alpes vaudoises). Le mot signifiait une fois : nourriture

[1] Les sujets interrogés ont souvent fourni des termes spéciaux à côté ou à la place du terme général.

[2] *Caseus* a envahi de bonne heure les pays de langues germaniques.

[3] C'est de là que vient l'expression *fruitier*, *fruitière*, pour fromager, fromagerie ou laiterie communale. Ces dérivés sont très répandus dans nos cantons, tandis que le mot simple *fruit* = fromage est resté local. Le *fruitier* représente du reste le fromager de profession, dont l'apparition n'est pas ancienne. La Gruyère paraît avoir fourni le modèle de l'institution de la *fruitière*, et le mot en même temps.

en général; Dumur le définit comme « viande, fromage, toute substance animalisée (?) qu'on mange avec le pain. » Bridel, sous *ienna*, *ieinda*, dit : « petit fromage maigre, pitance ». Dans un exemplaire du même ouvrage, annoté par L. Croisier, nous trouvons : « *ienda*, pain et fromage », Ollon. A Champéry, on a encore la locution : *alā a la yinda* = mendier[1]. C'est du reste le même mot que le français *viande* qui signifiait en vieux français « tout aliment qui entretient la vie ». Au seizième siècle encore, Rabelais parle des champignons comme de « viande des dieux », et Olivier de Serres règle la manière de distribuer *la viande* (c'est-à-dire des grains) aux pigeons. Le mot a passé tôt au Midi, où *viando*, selon Mistral, signifie : vivres, fruits de la terre, récoltes, viande ; puis biens, aisance, et enfin hardes, nippes. En italien, *vivanda*, tiré du français (avant la disparition du *v* intervocalique ?), est synonyme de *pietanza ;* en espagnol, *vivienda* (remontant directement au latin populaire) a le sens de manière de vivre, habitation, hôtel. Dans nos patois, le mot ne signifie jamais *viande*, idée rendue par l'ancienne expression latine CARO, chair ; le sens de *fromage* représente un rétrécissement de signification : nourriture → fromage, bien explicable dans un pays où l'on mange peu de viande. C'est à Paris, paraît-il, que s'opéra l'évolution sémantique : nourriture → chair, grâce à la prédominance de cet aliment. On ne serait pas étonné de rencontrer des patois où *viande* signifierait *pain* ou *poisson*[2], selon les ressources du pays.

Aucun doute que notre *yinda* ne remonte directement au latin VI(V)ENDA, s. neutre pluriel. Le deuxième *v* est tombé par dissimilation, comme en français, et *vi* devient régulièrement *y*, comp. VIATICUM → *yādzo*, VI(D)UTUM → *yu*, VIOLITTA

[1] M. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, p. 182, ajoute à la traduction par *fromage :* « c'est aussi le repas qu'on prend à 4 heures de l'après-midi consistant en pain et fromage ».

[2] Dans un dialecte sarde, le mot signifie « minestra di farina », voir *Arch. gloss. it.*, XV, p. 486.

→ *yolèta*, etc.; les exemples ne manquent pas. La fonction de la terminaison gérondive est inusitée, comme l'avait déjà observé Diez. Je m'explique l'origine du substantif neutre de la façon suivante : on aura parlé d'abord de ce qui est nécessaire, AD VIVENDUM, puis de VIVENDUM tout court[1]. L'étymologie VITANDA, « ce qu'il faut éviter[2] », donc la chair, en temps de carême, par exemple, est inacceptable[3], car : 1° elle ne rend compte que du sens auquel est venu aboutir le français moderne, 2° nos formes patoises démontrent que la base contenait la nasale EN, non AN[4]. La forme italienne *vidanda*, qui apparaît rarement à côté de *vivanda*, s'explique comme *padiglione—paviglione*. Le développement VITA → *nourriture*, assez fréquent dans les patois, est un fort appui sémantique.

L'évolution VI(V)ENDA → *viande* est généralement citée comme parallèle de celle de HABE(B)AM → **avea*, que postulent les langues romanes. Comme on le voit, l'exemple est irréprochable.

La variante patoise *yèna*, de Rossinière, offre la réduction très curieuse dans nos contrées de *nd* à *n*; mais c'est sans aucun doute le même mot que *yinda*; Bridel l'avait reconnu instinctivement en réunissant les formes *ienna* et *ieinda*, et le vieux vocabulaire du doyen Henchoz (inédit) définit *yèna* comme « petit fromage maigre *considéré sous le rapport de l'alimentation.* »

III. Le nom est tiré de l'un des stades de la **fabrication** du fromage : 4° *pré*, petit fromage (Champéry), fromage tendre, à

[1] Une des gloses de Reichenau traduit *cibaria* par *cibus vivendi*. *Vivanda*, « nourriture », se rencontre déjà dans les capitulaires des rois francs, en 803.

[2] Proposée par M. Körting, *Lat. rom. Wörterbuch*, N° 10266. L'auteur a l'air de vouloir la retirer dans la 3e édition.

[3] On est surpris de voir M. Pieri l'adopter dans son intéressante étude des fonctions gérondives : *Il tipo morfologico di volandola*, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXVII.

[4] Il est vrai que CANTANDO se transforme dans nos patois en **cantendo*, de sorte que le verbe VITARE, s'il avait existé chez nous, aurait pu avoir un gérondif **vitendus*.

pâte molle, fabriqué à la maison, ou avec une petite quantité de lait (Leysin, Vérossaz en Valais). Du latin PRESSUM, ce qui désigne l'état du caillé au moment où il devient compact, prêt à être retiré de la chaudière. L'opération suivante consiste, dans les chalets, à mettre la masse caséeuse dans *la presse* où elle reçoit sa *forme*. Dans la fabrication domestique, la forme peut être donnée au moyen de vases de différentes dimensions[1]. De là le nom de *fromage*, FORMATICUM, qui est devenu le terme courant dans la plus grande partie de la Gaule romane et qui a même pénétré en Italie : *formaggio*[2]. Il s'est surtout répandu dans les cantons romands où la fabrication du fromage est restreinte : Berne, Neuchâtel, Gros-de-Vaud, Genève. L'extension du terme correspond probablement à un perfectionnement du façonnage de la matière caséeuse (à l'invention de la presse à fromage, très primitive encore dans la plupart des chalets ?) *Fromage* a dû désigner à l'origine l'opération elle-même, le fromage était *le formé*. Et, en effet, nous rencontrons encore l'expression : 6° *lə froumā* dans la Vallée de Joux (Le Chenit). En Valais, *fromage* s'emploie plutôt pour la grosse pièce de fromage que pour la nourriture. Le verbe *fromadji* a conservé, dans le même canton, des acceptions très diverses, sans rapport avec le sujet de cette étude[3]. A Genève, on appelle : 7° *rəblyoʎon*[4] un petit fromage gras de forme ronde. Le terme et la chose sont d'importation savoyarde[5]. Le verbe *rəblyoʎi* doit avoir en Savoie (il n'est pas enregistré par le Dictionnaire de Constantin et Désormaux), comme en Valais, le sens de faire sortir par une nou-

[1] Voir l'étude instructive de M. Luchsinger : *Das Molkereigerät in den romanischen Alpendialekten der Schweiz, Arch. s. d. trad. pop.*, IX. avec de nombreuses illustrations.

[2] Autrefois aussi en Allemagne, voir Kluge, *Etym. Wörterb.*, sous *Käse*.

[3] Le diminutif *fromaget* désigne un petit fromage, usité surtout dans le Jura bernois.

[4] En français populaire, *reblochon, reblosson, reblaichon*. Les ouvriers genevois, qui l'estiment beaucoup, l'appellent aussi « poulet d'horloger ». — [5] Spécialité des vallées de Thônes et du Grand-Bornand.

velle « pincée » le lait qui se trouve encore dans le pis de la vache après la traite. Cette espèce de fromage serait donc faite avec un reste de lait.

IV. Le fromage considéré comme masse : 8° *mòta*, proprement *la motte*, appellation propre aux cantons de Fribourg, Vaud et Valais. « Faire *la mòta* » veut dire : fabriquer une grosse pièce, par exemple de 25 à 35 kilogrammes, de fromage gras, dans les chalets[1]. En Valais, par exemple à Leytron, on appelle encore de ce nom les fromages faits à la maison. Les diminutifs *mòtèta*, *mòtyon*, etc., désignent des grandeurs inférieures. Le mot a pris un sens général, et l'on dit couramment « manger de la *mòta* », on commande de la *mòta* au cabaret, etc., à peu près comme on dit « boire un litre, un verre ». L'origine de *motte* est obscure. Un autre terme du même genre est : 9° *tòma*, mot répandu un peu partout chez nous, quoique non indigène. Son centre de propagation est le Midi de la France[2]. Comme *toumo* signifie dans son pays d'origine aussi *morceau*, rappelant par là l'espagnol *tomar*, le grec τόμος, etc., l'expression a probablement eu le sens de *portion* de lait réservée à la fabrication du fromage. Aussi *tòma* s'applique-t-il chez nous de préférence au fromage maigre, fait à la maison, appelé aussi *fromage de femmes*[3]. Comme terme commercial, *tomme* équivaut à petit fromage de lait de chèvre.

V. L'animal qui fournit le lait a aussi occasionné les noms de : 10° *vacherin*[4] et de : 11° *chevrotin*. Le premier désigne soit une espèce déterminée : petit fromage à pâte molle enfermé dans des caisses de bois mince, spécialité du Jura, soit une petite pièce de fabrication domestique, faite avec des restes de

---

[1] Dans les cantons de Berne et de Neuchâtel la grosse pièce s'appelle *la meule*.

[2] Voir la carte citée de l'*Atlas linguistique de la France*.

[3] *Tòma* est souvent pris dans le sens général.

[4] Les formes patoises correspondent exactement à cette forme francisée, sauf *vètchron* à Charmoille (Berne, autre suffixe).

lait (Valais). Le mot se compose de *vacher* (VACCA + ARIUS) et du suffixe diminutif *-in*, donc « petit fromage que le vacher fait pour son usage ». *Tsəvròtin*[1] dérive de CAPRA au moyen de -OTTUS et -INUS, et indique à l'origine qu'on fabrique cette espèce avec du lait de chèvre, mais en dépit du nom on y mélange quelquefois du lait de vache, de même qu'on peut rencontrer l'expression *vacherin de chèvre*, moins illogique qu'elle ne semble de prime abord, puisque le terme ne remonte pas directement à *vache*.

VI. La **forme** extérieure du fromage a provoqué les noms suivants, tous pris dans une acception spéciale : 12° *chiba*[2], petit fromage rond (comme les anciennes petites vitres entourées de plomb) à pâte tendre (Rossinière, Vaud); 13° *bondon*, petite tomme de lait de mouton ressemblant à une bonde de tonneau (Genève): 14° *tête de moine*, nommée ainsi parce qu'elle se fabriquait jadis dans l'abbaye de Bellelay (Jura bernois), supprimée en 1797 par les révolutionnaires français. Les environs continuent la tradition. Nous ignorons si ces fromages (espèce de vacherin) s'appelaient déjà de ce nom du temps des moines, ou seulement après leur expulsion, par ironie.

VII. Selon ses **qualités**, le fromage porte les noms de : 15° *kòlin*, fromage très doux (Salvan, Valais = *coulant?*); de: 16° *maigre*, *gras*, *mi-gras*, adjectifs substantifiés à l'occasion (par exemple *ə mïngrə* à Bagnes, Valais).

VIII. Le **goût** a donné le nom : 17° d'*égron* à des tommes maigres, un peu aigres, fabriquées en Savoie et mangées à Genève.

IX. Le fromage aux **herbes** s'appelle souvent : 18° *persillé* (*pèrsəlyé*, s. m., Le Chenit, Vallée de Joux, *pèrsəyi* à Bière, Vaud[3]).

X. L'**époque** a fourni le terme de : 19° *mayintsé*, s. f., fro-

---

[1] Variante genevoise *tyèvri*, s. m. = CAPRILE (Dardagny).

[2] De l'allemand suisse *chibə*, *Scheibe*.

[3] D'après l'endroit La Sarraz, il s'appelle en commerce *sarrasin*, terme qui n'est guère patois.

mage fait au moment où l'on remet les vaches à l'herbe, dans les mayens ou bas pâturages de printemps (Trient). Donc de MAJUS + le suffixe -INCUS, attribué présentement aux Ligures.

XI. Voici un nom curieux dû évidemment à une **métaphore**[1]. Lorsqu'on fait, dans le Pays d'Enhaut, un petit fromage avec un supplément de lait ou d'un reste de la pâte dont on a fait le grand, on l'appelle, selon les patois : 20° *fədon*, *fəlyon*, *fəðon*, c'est-à-dire FILIUS + -ONE. Comparez l'expression analogue *fəlyāla* (*filleule*) désignant la même chose en Gruyère. Faut-il voir une erreur de copie dans le nom de *fətyon* donné par Testuz (Voc. de Villeneuve) au même objet et lire *fəlyon ?* C'est vraisemblable.

XII. Les voisins **allemands** ont communiqué aux Jurassiens le nom : 21° *kèzlé*[2], petit fromage fait avec un reste de lait (Vermes, etc.).

XIII. Un correspondant du Valais (Sembrancher) nous fait connaître le **terme enfantin** : 22° *māmā*, donné au fromage[3].

XIV. Enfin, nous citerons deux mots d'**origine inconnue** : 23° *tabaora*, s. f., indiqué par notre correspondant de Bière comme appellation d'un mauvais fromage, mot que nous avons retrouvé dans le *Conteur vaudois* de 1866, n° 12 : « *tabaourraz*, fromage dur[4], maigre et mauvais », et : 24° *prāko*, communiqué par un correspondant de Vérossaz, Valais, dans le sens de « petite pièce de fromage ».

Sans compter les deux dernières expressions, dont nous ignorons la provenance, nous avons constaté non moins de 13 sources différentes capables de fournir un nom au fromage en général et à ses espèces. Cet exemple fait voir quel riche répertoire de détails de civilisation le *Glossaire romand* deviendra.

L. GAUCHAT.

[1] L'expression *fruit*, citée en premier lieu, n'est pas une métaphore, puisque le latin FRUCTUS a déjà le sens de *produit*, qui en est même le sens premier.

[2] J'écarte les mots *tsigrə* et *chaptsigrə*, qui concernent la séracée.

[3] Ailleurs au *lait* (Fribourg), ce qui en explique l'origine.

[4] Comme la peau d'un *tambour ?*

TEXTES

I. La foun' a Färdinan Gənyè.

Récit en patois du Chenit, Vallée de Joux (Vaud)[1].

Färdinan Gənyè ér on gran vyęlou tò sè, bouaⁱtaᵒ, k'alą̃vè adé avouéᵉ on bą̃ton. É vèkəsąʳ avouéᵃ sa mérᵊ, k'on li dəzaʳ la Gənyèrda è kə tənyaʳ onna pitita boutika däréⁱⁿ tché lou rəsèvyaᵒ. Lə vaⁱⁿdaʳ daᵒ fi, dè-z ąᵒᵘlyè, də la fisèla, daᵒ taba, dè pipè avouéᵃ dè kouvęχlyon aⁱⁿ òton, dè bizè, daᵒ ju, daᵒ bóᵒᵘ dè rəgāli, dè-z ärbolan.nè, tòtè snęrtè d'afęᵃʳᵒᵘ è asəbéⁱⁿ la gòta, sä kə n'ęrè på lou mèlyaᵒ. S'ęrè dza adon ouna króᵒᵘyᵊ koutąma dè dęⁱⁿsè bąⁱrè daᵒ kratsᵊ fyǽᵘ daʳ lou ma-

---

TRADUCTION

La fouine[2] à Ferdinand Guignard.

Ferdinand Guignard était un grand vieux tout sec, boiteux, qui allait toujours avec un bâton. Il vivait avec sa mère, « qu'on lui disait » la Guignarde, et qui tenait une petite boutique derrière chez le receveur. Elle vendait du fil, des aiguilles, de la ficelle, du tabac, des pipes avec des couvercles en laiton, des pastilles à la menthe, du jus, du bois de réglisse, des plantes médicinales, toute sorte d'affaires et aussi « la goutte », ce qui n'était pas le meilleur. C'était déjà alors la mauvaise coutume de comme ça boire du crache-feu dès le matin.

---

[1] Nous devons la transcription phonétique de ce morceau à l'obligeance de notre excellent correspondant, M. Aug. Piguet, professeur au Collège du Sentier. La traduction est de M. E. Tappolet. (Réd.)

[2] Trident barbelé pour harponner les gros poissons. En français, on trouve en outre les formes : *fouane*, *foène*, *foine ;* en français populaire de la Vallée on dit *foune*. C'est le latin fuscina, petite fourche.

téⁱⁿ. Nə séᵃᵉ pâ sə Färdinan a zaᵒ travalyé kan l'ęrè dzóᵒᵘvə-nou, méᵃᵉ dè mon tä nə l'éᵃᵉ jaméᵃᵉ vu rä fęᵉʳè kʰyè d'alą̃ a la pętsᵃ. Lou matéⁱⁿ, la vèprą̃, l'ęrè adé lou lon dè l'Ęrba. É trəpòtą̃vè su lou prą̃ pò féᵃᵉʳè salyi dè vè kə l'aⁱⁿfəlą̃vè a son mòχlyè pò särvi d'amonęsᵃ. É lanchęvè son fi a l'égə, dè-chaⁱⁿdaᵉ, rəmontą̃vè, s'arètą̃vè vè lè gǫlyè è pasą̃vè dęⁱⁿsè sè dzärną̃yè pä la plyòdz è pä lou byó tä dä la salyąⁱta kank a l'adäréⁱⁿ. Aⁱⁿ-n ivè, s'ér ounʼ ǫtra pętsᵃ. Kan lou léᵃᵉ ęrè béⁱⁿ dzalą̃ è la lyasᵃ viva, Färdinan alą̃vè kòratâ su lou léᵃᵉ avouéᵃᵉ son färę pò pòsęⁱⁿgrè lè bètsę. Lè bètsę son dè pèson kʼon trǫᵘvè on póᵒᵘ pärtò. É son alondjé, avouéᵃᵉ ouna gran tęⁱta plyąta è ouna gouęrdzᵃ béⁱⁿ gyärnyą dè dä a kròtsę. Kan é tsąson, é ręⁱston saⁱⁿ rédjé dè gran mòmä è apré sè ląnson tò draᵉ dèvan laᵒ pò avólą̃ laᵒ pętsᵃ. Aⁱⁿ-n ivè, on lè vaᵉ béⁱⁿ dəzò la lyasᵃ

Je ne sais si Ferdinand a eu travaillé quand il était jeune, mais, de mon temps, je ne l'ai jamais vu rien faire (d'autre) que d'aller à la pêche. Le matin, l'après-midi, il était toujours le long de l'Orbe. Il piétinait dans le pré pour faire sortir des vers qu'il enfilait à son hameçon pour servir d'amorce. Il lançait son fil à l'eau, descendait, remontait, s'arrêtait vers les « gouilles [1] », et passait ainsi ses journées par la pluie et par le beau temps depuis le printemps jusqu'à l'automne. En hiver, c'était une autre pêche. Quand le lac était bien gelé et la glace vive, Ferdinand allait « courater » sur le lac avec son « ferret » pour poursuivre les brochets. Les brochets sont des poissons qu'on trouve un peu partout. Ils sont allongés, avec une grande tête plate et une bouche bien garnie de dents à crochet. Quand ils chassent, ils restent sans bouger de grands moments et après ils se lancent tout droit devant eux pour avaler leur « pêche ». En hiver, on les voit bien dessous la glace claire.

---

[1] Endroits plus profonds de la rivière, où l'eau paraît n'avoir pas de courant.

χlyẹ̀r^{a}. On färẹ̀ è on gran bẽ̄ton avoué^{œ} ouna pouạ^{in}ta dè fè a^{o} bè. On sè bạ^{ou}fè avoué^{œ} sé bẽ̄ton pò lə́kẽ̄ su la lyas^{ə}. Ouna fọuna è ouna suẹ̀rta dè grọ́sa fòrtsẹ̀ta pò arpounẽ̄ lè pèson; lə s'a^{in}mạndzẹ̀ a^{o} bè da^{o} färẹ̀. On yẹ̄dz^{ou} kə Färdinan s'a^{in}-n alẹ̄vè su lou lé^{œ} avoué^{œ} sa fọuna bé^{in} rəduịta dä sa katsẹ̀ta è son färẹ̀ a la man, lè jandẽ̄rm^{ə} kə lou vèlyẹ́von y ava^{e} dza gran tä sə balyäron lou mò pò lou prạ^{in}drè, kyè la tsas^{ə} è bètsẹ̀ avoué^{œ} la fọuna è dèfa^{in}gyạ. É lou gənyẹ́von kə s'a^{in}-n alẹ̄vè da^{o} χlyan da^{o} Ròtsəra^{e} a^{in} brasä la na^{e}. Yon dè jandẽ̄rm^{ə} rèsta a la tẹ́^{i}ta da^{o} lé^{œ}, l'ọtrou fi lou tæ̀ pä vè tché Simon. Färdinan s'a^{in} balyạ tò son só^{ou} à sè loudjé dè tui lè χlyan. Kan l'u pra^{o} vəryé è rəvəryé su lou lé^{œ} sa^{in} ava^{e} pu apyẽ̄ lou mạ^{in}drè pèson, é sè dèsidạ a rəvini pä lou Grạta La^{o} è la Sany^{ə}. Lou jandẽ̄rm^{ə}, ky ẹ́rè rèstẽ̄ a l'atạ^{in}drè lou fi trasẽ̄ da^{o} χlyan da^{o} Sòlyạ tché lou prèfẹ̀. Färdinan, ky ẹ́rè pòrtan pra^{o} malé^{in}, nə rənaskạ pả è sè boutạ brẽ̄vamä a^{in}

Un « ferret » est un grand bâton avec pointe de fer au bout. On se pousse avec ce bâton pour glisser sur la glace. Une « foune » est une sorte de grosse fourchette pour harponner les poissons; elle s'emmanche au bout du « ferret ».

Une fois que Ferdinand s'en allait sur le lac avec sa « foune » bien serrée dans sa poche et son « ferret » à la main, les gendarmes, qui le guettaient déjà depuis longtemps, se donnèrent le mot pour le prendre, car la chasse aux brochets avec la « foune » est défendue. Ils le guignèrent au moment où il s'en allait du côté du Rocheray en « brassant » la neige. Un des gendarmes resta à la tête du lac, l'autre fit le tour par vers chez Simon. Ferdinand s'en donna tout son soûl à se luger de tous les côtés. Quand il eut assez « viré » et « reviré » sur le lac sans avoir pu attraper le moindre poisson, il se décida à s'en retourner par le Gratte-Loup et la Sagne. Le gendarme qui était resté à l'attendre le fit « tracer » du côté du Solliat chez le préfet. Ferdinand, qui était pourtant assez malin, ne regimba

rọta avoné^{œ} son konpanyon. Kan é fụron arəvå tché lou prèjè, lou jandå̃rm^{ə} a^{in}tra lou proumyé pò fé^{œ}rè son raponè, tandi kə Färdinan ata^{in}da^{e} vè lou fyæ̃^{u} a la tó k'on lou fas' a^{in}trå̃. È fə sa^{in}blyan d'ava^{e} be^{in} sa^{e}; s'ẹrè epa^{e} vəré^{œ}, è l'ala ba^{i}r a la kạsa. Mé^{œ} sə l'ava^{e} sa^{e}, l'ava^{e} asəbé^{in} ouna bonna få̃rs^{ə} dä la té^{i}ta. É profita də la chans^{ə} è ləka sa fụna dä la sèlyə a ma^{i}kyé plyé^{in}na d'e^{i}g^{ə}. Amənå̃ dèvan lou prèfè, lou jandå̃rm^{ə} rəfə son raponè. Dəza^{e} kə l'ava^{e} vu Färdinan, — è sə n'ẹrè på lou proumyé yå̃dzou, — pòsẹ^{in}grè lè bètsẹ avoné^{œ} son färè è kə l'ava^{e} ouna fụna pò lè-z arpounå̃. Färdinan lé^{œ}sa dẹrè sa^{in} tå̃tché dè sè dèfạ^{in}drè. Kan l'ọtrou u atsèvå̃, é sè fòlya li mẹ^{i}m^{ou}, ra^{in}vèsa tọtè sè katsẹtè pò bé^{in} mòtrå̃ ky'é n'ava^{e} dzé^{in} dè fụna. Lou jandå̃rm^{ə} ẹrè tò èbaị è på̃ tra^{œ} kontä. Lou prèfè nə sava^{e} kyè dèrè. Pò a^{in} fini, é fọt^{ə} on bon galọ a Färdinan, ky ẹrè bé^{in} kònn pò brakounå̃ su lou lé^{œ} è lou lå̃tsạ. Sé ịk^{ə} ava^{e} ankonè bé^{in} sa^{e} a^{in} salyä; l'ala ba^{i}r

---

pas et se mit bravement en route avec son compagnon. Quand ils furent arrivés chez le préfet, le gendarme entra le premier pour faire son rapport, tandis que Ferdinand attendait près du feu à la cuisine qu'on le fit entrer. Il fit semblant d'avoir bien soif, — c'était peut-être vrai, — et il alla boire à la « casse ». Mais, s'il avait soif, il avait aussi une bonne farce dans la tête. Il profita de la chance et fit glisser sa « foune » dans la seille à moitié pleine d'eau. Amené devant le préfet, le gendarme refit son rapport; il disait qu'il avait vu Ferdinand, — et ce n'était pas la première fois, — poursuivre les brochets avec son ferret et qu'il avait une « foune » pour les harponner. Ferdinand laissa dire sans tâcher de se défendre. Quand l'autre eut achevé, il se fouilla lui-même, retourna toutes ses poches pour bien montrer qu'il n'avait point de « foune ». Le gendarme était tout ébahi et pas trop content. Le préfet ne savait que dire. Pour en finir, il ficha une bonne remontrance à Ferdinand, qui était bien connu pour braconner sur le lac, et le lâcha. Celui-

ankouè on yądz^{ou} a la kąsa, rəprą sa fąuna è s'a^{in}-u ala tò kontä è prè a rəkouma^{in}ché. É^{a} òị dẹ̀rè y a kọ́kyè dzæ̀ kə Färdinan s'ẹ́rè boutā, kan l è za^{o} tra^{u} vyẹ́l^{ou} pò alā su lon lé^{a}, a vəryė la bourkan.na a la frətè^{in}rə pò lè dzä kə vulyą^{i}-yon li fẹ́^{a}rè gā̃nyé ọ́kyè.

L. Meylan.

---

ci avait encore bien soif en sortant ; il alla boire encore une fois à la casse, reprit sa « foune » et s'en alla tout content et prêt à recommencer.

J'ai entendu dire il y a quelques jours que Ferdinand s'était mis, quand il a été trop vieux pour aller sur le lac, à tourner la baratte à la laiterie, pour les gens qui voulaient lui faire gagner quelque chose.

II. I pọuro kòrdanyè.

Conte populaire en patois de Haute-Nendaz (Valais)[1].

Oun kou, y aei oun pọuro kòrdanyè ky ën^{n}d aei tsąūja kyə chiu kyə gānyẹ̄^{ə} ā dzòrnīa. Dəkāūt ā barąka dü kòrdanyè y aei na vyẹ̀li[2] grąn^{n}dzə. Ouna né ky è-t arouą tanmin^{n} tā dü traọ, ën plach' d'aą̄ dəsònąā a fẹ̀na è è mèinąā, è-t aą̄ chə rətrịn^{n}drə dərën χla vyẹ̀li grąn^{n}dzə. Ch' è mitü də pla ch oun^{m} pèi də pąlə ën-n oun kąro. Kan ch' è-t inü æ^{ü}trə p ā né, è-t arouā^{i} i chənìgąūda[3] dərën[4] p ā grąn^{n}dzə. Tinyąn

---

Le pauvre cordonnier.

Une fois, il y avait un pauvre cordonnier qui n'avait rien que ce qu'il gagnait en journée. A côté de la maison du cordonnier, il y avait une vieille grange. Un soir qu'il est arrivé un peu tard du travail, au lieu d'aller réveiller sa femme et ses enfants, il est allé se coucher dans cette vieille grange. Il s'est étendu sur un peu (*litt.* un poil, un brin) de paille dans un coin. Au milieu de (*litt.* quand c'est venu outre par) la nuit, le

oun trin afrèü, tsärmạon tshui aprì ouna vyẹli chòrchịri kyə vinyei pā a bì d'arouạ. P ā fën, è kan mim arouạ[1] è è-j ạtrə tshui dinⁿtọ pò chaei pọrkyə aei tan fé on. χla vyẹli chòrchịri a di kyə yei aei dzhya traayạ ché né, k aei bayạ mā ā mạta dü rei. È-j ātr an ënⁿtèrouạ kyën konⁿtrəpei aei mitü. I chòrchịri a di k arạn pā tròạ kouma kyə chei ché konⁿtrəpei, kyə fayẹ̄[2] mètr[3] banyẹ a mạta dü rei ënⁿ p ō chan d'oun tsaạ[5] blan. Aprì chon partei è ò matën ché kòrdanyè ïnkyə è-t aạ tròạ ò rei. I rei aei dzhya fé ini tshui è gran mèdəsẹn, ma ënⁿd aei pa youn k'ouchei chüpü[6] dẹky aei i chạoua mạta. Kan è-t arouạ i kòrdanyẹ, shịshi a di kyə yuị kònyèchẹi ò rəmyẹdzo pò ouarị a prënshyècha. Aprì, i rei a òrdònạ k ạ̄chan ashyẹ ënⁿtrạ. Kan a jü yü χla ịnkyə, i kòrdanyẹ a di k'aei rin k'oun rəmyẹdzo k'ouchei püchụ̈ a ouarị, ma k ịrə tshyè è chaei pā ch' arei püchụ̈ tròạ. I rei ouei k' ouchei di ò rəmyẹdzo. I

---

sabbat des sorciers est arrivé dans la grange. Ils faisaient un vacarme (*litt.* ils tenaient un train) affreux, ils juraient tous à cause d' (*litt.* après) une vieille sorcière qui ne venait pas à bout d'arriver. A la fin, elle est quand même arrivée, et les autres tous autour pour savoir pourquoi elle avait fait si longtemps. Cette vieille sorcière a dit qu'elle, elle avait déjà travaillé cette nuit, qu'elle avait donné le mal à la fille du roi. Les autres ont demandé quel moyen de guérison (*litt.* quel contrepoids) elle avait mis. La sorcière a dit qu'ils ne trouveraient pas (*litt.* qu'ils n'auraient pas trouvé) comment était ce remède, qu'il fallait mettre baigner la fille du roi dans le sang d'un cheval blanc. Après ils sont partis et le matin ce cordonnier est allé trouver le roi. Le roi avait déjà fait venir tous les grands médecins, mais il n'y en avait pas un qui eût su ce qu'avait sa fille. Quand est arrivé le cordonnier, il (*litt.* celui-ci) a dit que lui connaissait le remède pour guérir la princesse. Après, le roi a ordonné qu'on le laisse (*litt.* qu'ils l'aient laissé) entrer. Quand il a eu vu la fille, le cordonnier dit qu'il n'y

kòrdanyè a pouètə di k i fayę̄ᵃ plonⁿdzhyę a prënshyècha ënᵐ p ō chan, è a pā mankā, kan an jü fé chin, i prënshyècha è jü ouarèiti[7]*, è i kòrdanyè a rəshyü ouna grǭcha chòma d'ardzin è pouè a ita mənā ëntshyę yui ën ouètūra. Dəkāut ō kòrdanyè itaè oun vyò avą, è ché vyò avą a ü chaei dü kòrdanyè koum' aei fé pò atrapi χla chòma. I kòrdanyè a di kyə yui aei rin fé k'aą drümi*[8] *na né ënᵐpə χla vyèli grąnⁿdzᵃ. Ché vyò avą a ü fę̄rə pari, è mì aą chə mètrə də pla ën-n oun kąro d'ā grąnⁿdzə. Ché né rì a mì pā mankā, è-t arouąⁱ i chənìgąda. Kan-t è inyuąi i vyèli, chąbën ky è jü ënfoumāⁱ; a di k'aąn dzhya dəkouè ò chəkrèi, ky i mąta dü rei ìrᵃ dzhya ouarèiti, kyə fayę̄ aouèitshyę, kyə dèei ënᵘd aei kākoun pə χla granⁿdzə. Aprì, è-j ātr an aouèitshyą; anⁿ tròą̄ ché vyò avą̄, è pouè ò-t anⁿ tsaplą pli prën kyə ę̄rba*[9] *di prā.*

---

avait rien qu'un remède qui pût la guérir, mais qu'il était cher et qu'il ne savait pas s'il pourrait le trouver. Le roi voulait qu'il dise le remède. Le cordonnier a alors dit qu'il fallait plonger la princesse dans le sang, et ça n'a pas manqué, quand ils ont eu fait cela, la princesse a été guérie et le cordonnier a reçu une grosse somme d'argent et puis a été mené chez lui en voiture. A côté du cordonnier demeurait un vieil avare, et ce vieil avare a voulu savoir du cordonnier comment il avait fait pour attraper cette somme. Le cordonnier a dit qu'il n'avait rien fait qu'aller dormir une nuit dans cette vieille grange. Ce vieil avare a voulu faire de même, il est aussi allé s'étendre dans un coin de la grange. Cette nuit-là, cela n'a de nouveau pas manqué, le sabbat des sorciers est arrivé. Quand la vieille est venue, elle a naturellement été fort en colère; elle a dit qu'on avait déjà découvert le secret, que la fille du roi était déjà guérie, qu'il fallait regarder, qu'il devait y avoir quelqu'un dans cette grange. Là-dessus, les autres ont regardé, ils ont trouvé ce vieil avare et l'ont haché plus mince que l'herbe des prés.

NOTES

[1] Raconté en 1906 par Joseph Michelet, à Nendaz. Nous avons dans ce texte noté par *ü* un son intermédiaire entre *ou* et *u* français ; ce dernier n'existe pas à Nendaz ; *i* indique un *e* très fermé, *ë* un son particulier, sorte d'*ə* vélaire. Le premier élément de la diphtongue *œü* a une nuance plus ou moins marquée de *ò* ; *sh*, *zh* sont des modifications de *ch*, *j*, qui sont constantes devant *y* ; *tshy*, *dzhy* sont intermédiaires entre *ty*, *dy* et *tchy*, *djy* ; *χl* est une combinaison spéciale dans laquelle *χ* n'a pas sa valeur habituelle, mais se rapproche de *ϑ* ; *r* est toujours linguale, mais à l'initiale, ou redoublée, elle est fortement roulée, tandis qu'intervocale elle est faiblement articulée et tend à se confondre avec *l* ou *d*.

[2] *vyèli* < **vecla* ; l'*l* initiale ou intervocale disparaît régulièrement à Nendaz : *ṇn.na*, laine, *ṇn.oua*, langue, *fəṇ*, filer, *vaè*, valet, etc. Là où le son se rencontre aujourd'hui, comme dans *vyèli*, il est l'équivalent d'une ancienne *l* mouillée.

[3] *chənigōūda*, déformation du mot « synagogue », avec changement de sens analogue à celui de sabbat.

[4] *dərën*, dedans, présente le passage de *d* à l'*r* intervocalique mentionnée dans la note 1.

[5] *tsaṇ*, cheval, pour un plus ancien *tsəṇ*. La tendance des voyelles à s'assimiler aux sons avoisinants est très développée dans le patois de Nendaz. Il en résulte beaucoup d'instabilité pour certaines voyelles. *Taèlṇ*, « tavillon » (petit ais mince), devient *tèlon ; taṇ*, talon, peut passer à *tòon*, presque *ton*, etc. Les formes de notre texte, *dəkout' ū baraka*, *p ū fën*, *p ō chan*, etc., proviennent de même de *dəkoutə a b.*, *pə a f.*, *pə ò chan*. On dit aussi *at ū man*, avec la main, *at ē pya*, avec les pieds, pour *atò a m.*, *atò è p.*, *i pòrta d ēlīj*, la porte de l'église, pour *də èlīj*, etc. En s'allongeant par la fusion, l'*e* et l'*o* deviennent plus fermés.

[6] *chüpü*, su, est pour *choupü*, par influence assimilatrice de la tonique ; on a aussi *püchü*, pu, *ü* (> **ouü*, *üü*), voulu, et même, dans le parler rapide, *fülü*, fallu. L'assimilation peut se propager à plusieurs syllabes : *tsəṇ̣o*, chanvre, mais *tsiniṛi*, chenevière, ou d'un mot à l'autre : *tsé*, chair, mais *tsi vīva*, chair vive.

[7] *ouarèiti*, guérie ; les verbes en *i* ont presque tous leur participe en *-èi*,*-ṇ̣iti* < **-ectu*, *-ecta*.

[8] *drümi ;* l'*ü* n'apparaît que lorsque la syllabe tonique est en *i*, ailleurs on a *ou :* inf. *drümi*, imparf. *drümīyo*, mais partic. *droumṇ̣i*, ind. pr. *drouṇ̣mo*, etc.

[9] *èrba ;* une curieuse conséquence de la chute de l'*l* à Nendaz est la disparition complète de l'article singulier devant les mots commençant

par voyelle : *ąno* = âne et l'âne, *ęrba* = herbe et l'herbe, etc. Le pronom *le, la* disparaît de même ; ainsi s'expliquent plus haut (p. 27) : *k oũchan ashye*, qu'ils *l'*aient laissé ; *ch' arei pũchũ tròa*, s'il *l'*aurait pu trouver.

J. JEANJAQUET.

COMPTE RENDU

Neufranzösische Dialekttexte, mit grammatischer Einleitung und Wörterverzeichnis, von EUGEN HERZOG. — Leipzig, Reisland, 1906. XII, 76, 130 p. gr. in-8°. (Sammlung romanischer Lesebücher I.)

Pendant que nos patois s'éteignent au milieu de l'indifférence à peu près générale de la population, voici que paraît à Leipzig, par les soins d'un professeur de Vienne, un recueil de morceaux patois destiné à servir de manuel pour les cours universitaires. Il répond, nous assure-t-on, à un besoin urgent. Encore quelques années, et les étudiants allemands connaîtront sans doute mieux que nos campagnards ce patois qui fut jadis la langue authentique de nos pères. La chrestomathie patoise de M. Herzog est dans tous les cas fort bien comprise et nous paraît répondre parfaitement au but qu'elle se propose. Elle réunit, en soixante numéros, des spécimens, classés géographiquement, des principaux types patois gallo-romans, à l'exception des dialectes méridionaux, qui sont réservés pour une seconde publication. La littérature populaire tient, comme il est naturel, une large place dans le volume, intéressant aussi à ce point de vue. La Suisse romande occupe les n°s 45 à 54, qui sont groupés sous les rubriques *Romand* (cantons de Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Bas-Valais), *Haut-Valaisan* et *Savoyard* (Genève). On remarquera l'absence complète de textes du Jura bernois. Cette lacune nous paraît fâcheuse et aurait facilement pu être comblée à l'aide de la riche collection de chansons populaires patoises publiées en transcription phonétique par M. A. Rossat dans les *Archives suisses des traditions populaires*. On pourra aussi trouver que Fribourg tient une

bien grande place, au détriment de Vaud et de Neuchâtel. Mais le fait que M. Herzog n'a admis pour la Suisse que des textes publiés phonétiquement restreignait forcément son choix. Il a puisé essentiellement dans les publications de Häfelin et de Cornu. Le *Bulletin du Glossaire* a l'honneur de voir reproduits trois morceaux publiés par lui, ceux de Champéry (*Bulletin*, I, p. 36), Evolène (II, p. 26) et Bernex (III, p. 30).

M. Herzog ne s'est pas borné à réunir des textes patois de toutes les régions et à réduire leurs graphies variées à une transcription uniforme partout où la chose était possible : il a accompagné son recueil d'un glossaire étymologique sommaire et d'une copieuse introduction grammaticale. Ce dernier travail, qui n'occupe pas moins de 76 pages, coordonne méthodiquement, sur les bases de la grammaire historique, les milliers de faits dialectaux renfermés dans les textes. En l'absence de travaux d'ensemble dans ce domaine, on conçoit combien pareille étude a dû être difficile et délicate, et on ne peut que rendre hommage aux connaissances approfondies et à la pénétration dont l'auteur fait preuve dans cette partie de son ouvrage. Il nous permettra néanmoins de signaler ici quelques inexactitudes de détail relevées dans ce qui concerne la Suisse romande.

§§ 18 et 546. *pusnè*, 45, 34, n'est pas un diminutif (*poussin* + *et*), mais le pluriel de *pusna*, « poussine », mot qui se retrouve 54, 7. — § 19. *sé*, 51, 12, n'est pas l'adverbe *ci*, mais le démonstratif correspondant à l'anc. fr. *cel*. — § 139. *oròlyə*, 47, 12, suppose une base **aurucula** et ne représente donc pas le traitement de *é* + *l* mouillée. — § 144. La palatalisation du *k* dans *kyœudra*, **corylu**, 51, 41, n'a rien de surprenant. Elle est habituelle dans la région devant *œ*. Cf. Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, p. 71. — § 284. Dans les patois savoyards, *f* est le produit régulier de *c* + *e*, *i*, cons. + *cy*, *ty* et n'apparaît pas seulement par dissimilation. — § 413. Je ne vois pas de quelle façon le plus-que-parfait aurait pu influencer les formes du conditionnel de Vionnaz : *arə* (aurait), *pòrə* (pour-

rait), *fódrə* (faudrait), etc. Ces formes sont accentuées sur la terminaison et n'offrent rien d'anormal. — § 451. Les formes *dœzə* (dit), 47, 82, *mosə*, *mozə* (mordit), 47, 11, 45, sont interprétées à tort comme des parfaits forts. Elles ont l'accent sur la terminaison et équivalent à *disit*, etc. Cf. *trèzi* (de *traire*), 47, 57, *riji* (de *rire*), 50, 140. *Dəjạn* (et non *dạjan*), 50, 141, est un imparfait. — § 460. *vudran*, 49, 43, est le conditionnel, non le futur de *vouloir*. — § 478. Le nom de lieu *Vuissens*, 49, 10, n'est sûrement pas senti comme un pluriel; *les* du vers suivant ne s'y rapporte pas. — § 532. L'étymologie quem > *kyin* est insuffisante. L'emploi du mot montre qu'il s'agit, non pas d'un relatif simple, mais d'une forme adjective analogue au français *quel*. — § 545. *fòlaton* ne se rattache pas à *folâtre*, mais est dérivé de *follet*. Cf. les verbes en *-eter*, qui ont en patois la terminaison *-ata*. — § 616. *Vaoulave* io *la foudra* dans le *Recueil* de Corbaz, p. 206, est sans doute une simple faute d'impression pour co *la f.* — Vocabulaire : *d'abò* est naturellement le fr. *d'abord* et non *d'about*. — *bòϑọ* ne se rattache pas à *bouteille*, mais à *bosse* = tonneau. — *dəbouərz* est la 3e pers. de l'ind. pr. du verbe *débriser*. — *douạ* n'est pas féminin; c'est l'anc. fr. *duel*. — *djanlya*, lire *dzạnlya*. — *ékoüaru*, « malingre », est peut-être simplement le mot « écureuil ». On ne voit en tout cas guère le rapport avec corium. — *kọurè*, dans *lāchyè kọurè*, 53, 24, n'a rien à voir avec cadere. Il vient de currere et serait mieux traduit par « laisser échapper » que par « laisser tomber ». — *rita* n'est pas seulement « Hanfsträhne », mais « filasse » en général. Il ne peut être rattaché à restis. Toutes les formes supposent un *i* dans le radical et Diez avait déjà indiqué comme origine l'anc. haut allemand *rîsta*. — *seilẹ̀ta* = situla (non sitella) + itta. — *tchutch*, 45, 1, est la 3e pers. de l'ind. pr. du verbe *tchatchi*, calcare déjà indiqué plus haut.

J. JEANJAQUET.

LE CHATEAU D'AMOUR

« Il existe, écrivait il y a cent ans le doyen Bridel dans un article des *Etrennes Helvétiennes pour l'an de Grace MDCCCVII*, reproduit en 1814 au tome V du *Conservateur Suisse*, une ronde villageoise, qu'on entend encore chanter dans les vignes de la Vaud, et qui en temps de vendange se répète quelquefois de bande en bande, des fauxbourgs de Lausanne au pont de Vevey : elle commence par ces mots :

Château d'amour, te veux-tu pas rendre[1] *?*
Veux-tu te rendre ou tenir bon ? »

Ces jolis vers, sauvés de l'oubli par celui qui fit, à lui seul, en son temps, toute la besogne d'une Société suisse des traditions populaires, étaient un dernier écho d'une fête galante, dont il se plaisait à supposer que « l'institution remonte peut-être à un temps fort reculé. »

« Dans divers villages soit Fribourgeois soit Vaudois, le premier dimanche de mai, on élevoit (à ce qu'il nous raconte) une espèce de château en planches de sapin, et quelquefois on l'entouroit d'un petit fossé : après l'avoir construit, les jeunes gens non mariés se partageoient en deux troupes ; l'une devoit attaquer le château, et l'autre le défendre du haut de la galerie qui en faisoit le tour. A un signal donné, les assiégeans ayant tous une rose à leur chapeau, entonnoient la chanson du *château d'amour*, et le siège commençoit : de part et d'autre, on se servoit des

armes du siècle; avant l'invention de la poudre, c'étoient des lances, des hallebardes, des piques sans fer; ensuite on employa les armes à feu. Les assaillans prenoient ordinairement le château par escalade, après quelques heures de siège; ils y mettoient le feu, et la journée finissoit par des danses et des libations bachiques, dont la garnison prisonnière faisoit les frais. Quoiqu'on veillât à ce que ce simulacre de guerre et ce siège fictif n'entraînassent aucune suite fâcheuse, l'acharnement des deux partis causoit par fois des accidens funestes : à Corcelles du Jura, un jeune garçon risqua de périr dans les flammes du château, incendié[2] avant que la garnison l'eût évacué : dans un village du canton de Fribourg, un des assiégeans se cassa la jambe, et un autre fut grièvement blessé. Ces malheurs furent cause que la police proscrivit cet amusement comme dangereux, et que le gouvernement de Berne, par un édit de 1543, défendit sous l'amende de cinq florins de *faire des charivaris et des laonneries*. Cet édit apprend que l'ancien nom de cette fête villageoise étoit *laonnerie*. Ce mot vient du patois *Lavon, Laon, Lan*, qui signifie un ais ou une planche, parce que le château en étoit construit...

« Malgré ces défenses, la fête proscrite fut encore célébrée de temps en temps dans quelques villages écartés; et tout récemment elle a eu lieu aux environs d'Echallens, sans aucun accident, parce qu'on avoit pris pour les prévenir toutes les précautions possibles, dont la meilleure fut d'empêcher les acteurs de s'enivrer avant de monter à l'assaut.

« Le siège du *château d'amour* se faisoit aussi autrefois dans la ville de Fribourg, mais d'une manière moins dangereuse et plus galante : sur la grande place paroissoit une forteresse en bois, ornée de chiffres, d'emblèmes et de devises analogues à l'esprit de la fête : chargées de la défense

du château, les plus jolies filles de la ville et des environs montoient sur le donjeon. Les jeunes garçons, en costume élégant, venoient en foule les assiéger. La musique sonnoit la charge, en jouant les airs les plus tendres. De part et d'autre, il n'y avoit pour armes, que des fleurs : on se jetoit des bouquets, des guirlandes, des festons de roses ; et quand cette innocente artillerie étoit épuisée, quand le donjeon et les glacis étoient jonchés des trésors de Flore, on battoit la chamade. Le château arboroit le drapeau blanc : la capitulation se régloit ; et l'un des articles étoit toujours, que chacune des amazones qui formoient la garnison prisonnière choisissoit un des vainqueurs, et payoit sa rançon en lui donnant *un baiser et une rose :* ensuite les trompettes sonnoient des fanfares. Les assiégeans montoient à cheval et se promenoient dans les rues ; les dames, dans leur plus belle parure, du haut des fenêtres, les couvroient de feuilles de roses et les inondoient d'eaux parfumées : la nuit amenoit des illuminations, des festins et des bals. C'étoit vraiment une scène de l'ancienne chevalerie... La fête étoit d'autant plus agréable, que l'ordre le plus sévère y étoit scrupuleusement observé ; et qu'elle se passoit sous les yeux des pères et mères, attentifs à maintenir la décence au milieu du bruit, et *la courtoisie à côté de la joie.* »

Dans les Etrennes Helvétiennes pour 1805, le doyen Bridel avait déjà fait mention du *château d'amour*, en parlant du fameux Chalamala (ou Chalama, comme il l'appelle), le fou du comte Pierre V de Gruyères, et de ce conseil qu'il « s'étoit choisi parmi les hommes les plus gais et les plus spirituels » et « avec lequel il délibéroit gravement sur des bagatelles. » Ce conseil, dit-il, « qui ne s'assembloit que les jours des grandes fêtes... connoissoit du carnaval, des mascarades, des charivaris, des jeux militaires, et principalement

de celui qui se nommoit le siège du *château d'amour*[3]. » Vérité ou fiction, c'est de ces aimables récits qu'est sortie l'une des œuvres les plus charmantes qu'on ait applaudies sur une scène suisse, le délicieux *Château d'Amour,* dont les auteurs sont deux Genevois, le poète Daniel Baud-Bovy et le si regretté sculpteur et musicien Hugues Bovy[4]. Par cette heureuse collaboration de deux beaux talents, issus d'une même souche féconde en excellents artistes, l'antique fête de la jeunesse et de l'amour et la Gruyère légendaire, à demi féodale, à demi pastorale, éprise de tournois, de danses et de chansons, ont été évoquées, sous nos yeux ravis, dans un vivant et inoubliable poème. Le *Château d'Amour* devait être représenté en 1896, à l'exposition de Genève, sur la place du Village Suisse, qui lui eût offert un décor à souhait, non loin de la maison de Chalamala et du joli chalet qui abritait les tresseuses de paille fribourgeoises. Hélas ! la pluie persistante de ce maussade été de l'exposition nous a privés de la représentation en plein air, et c'est dans une salle close que, l'hiver suivant, ce beau spectacle s'est déroulé aux lumières, sur une scène trop petite et avec un recul insuffisant. Espérons que nous aurons un jour le plaisir de le revoir, soit dans le jardin de quelque intelligent amateur de l'art national, soit, de préférence, sur la place même de Gruyères, au pied du vieux château, parmi les verdoyants paysages de notre « Arcadie suisse ».

Vérité ou fiction ? En consultant quelques-unes des personnes les plus versées dans la connaissance de l'histoire locale[5], j'ai pu m'assurer qu'aucune allusion au Château d'Amour n'a été jusqu'à présent relevée dans les documents vaudois ou fribourgeois antérieurs au dix-neuvième siècle. Parmi les nombreuses ordonnances au moyen desquelles le

gouvernement paternel de Leurs Excellences de Berne s'efforçait de réprimer la licence des mœurs vaudoises, ni l'archiviste bernois, M. Türler, ni M. Alfred Millioud, aux archives de l'Etat de Vaud, n'ont pu découvrir aucune trace d'un édit de 1543, interdisant « de *faire... des laonneries.* » Cependant, la fréquente prohibition, aussi bien que la longue persistance de ces divertissements campagnards, nous est confirmée par un témoignage contemporain et indépendant de celui du doyen Bridel. D'un manuscrit « datant de 1815 » et « dû à la plume d'un de nos anciens professeurs, » le *Conteur Vaudois* a tiré naguère des *Notes sur quelques anciens usages vaudois,* recueillies, au dire de l'auteur, « de diverses conversations avec des vieillards, surtout à Dommartin » (district d'Echallens) « et à Lavaux. »

« Les *Lanneries,* selon notre anonyme [6], sont des fêtes dans lesquelles on bâtit un château en planches. On l'entoure de palissades et de fossés et les jeunes gens s'exercent tant à l'attaque qu'à la défense de cette place forte. Divisés en deux bandes conduites par leurs officiers, ils imaginent toutes sortes de ruses de guerre et entrent en pourparlers comiques pour la reddition de la place, entreprennent des sorties ou des assauts, sont tantôt vainqueurs tantôt vaincus, et en sont quittes souvent pour quelques blessures très réelles ; il est même arrivé de très grands malheurs dans ces jeux. Voilà pourquoi on a si souvent défendu les *Lanneries,* qui sont encore tellement du goût des communes du Jorat qu'il ne se passe guère d'années sans qu'il s'en fasse quelqu'une qui attire toujours un très grand concours de monde. C'est là aussi une des réjouissances du mois de mai. »

Ainsi, cet amusement guerrier était associé, dans les campagnes vaudoises, aux fêtes joyeuses par lesquelles, de temps

immémorial, on célébrait, le premier mai ou le premier dimanche de mai, le renouveau de la belle saison. La même coutume existait, sous un autre nom, dans le pays de Neuchâtel, au dix-septième siècle. J'ai sous les yeux les comptes[7] d'une *promenade du mois de mai* qu'on fit à Cortaillod en 1686. Nous apprenons par le détail des dépenses que le 29 avril la fête avait été annoncée au son du tambour, que les 28 et 29 on avait travaillé à la construction d'un « château », que le 1er mai on y avait mis une porte à claire-voie ou *drayse*, et qu'on avait « dellivré la poudre pour la promenade » ; que le grand jour, enfin, qui fut le dimanche 5 mai, on envoya « par ordre deux potz de vin et deux batz de pain au Chasteau », sans doute pour ravitailler la garnison, et qu'en outre cent vingt-six personnes reçurent chacune, en tout honneur, un pot de vin.

Juste Olivier, en parlant du *Château d'amour* et des *laonneries*, dans son *Canton de Vaud*[8], rappelle que « c'est une fête absolument semblable qui devint l'occasion de la révolution des lazzaronis dont Mazaniello fut le héros. » Ouvrons l'histoire de l'*Insurrection de Naples en 1647* d'Angel Saavedra, duc de Rivas[9]. « Suivant un ancien usage, à la fête de la Vierge du Carmel, » le 16 juillet, « on élevait sur la place devant l'église un château en planches qui, défendu par une troupe de jeunes garçons habillés à la turque, était assailli par une autre troupe différemment costumée... » Si j'ai bonne mémoire, un jeu analogue est décrit dans un roman espagnol du commencement du dix-septième siècle, je ne sais malheureusement plus lequel. Ces divertissements populaires tirent sans doute leur origine d'un jeu militaire du moyen âge, que Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire du mobilier français*[10], a défini comme « simulacre d'attaque d'un fort ou tout au moins d'un ouvrage palissadé », en y

appliquant mal à propos le terme de *behourt* ou *bohourt*, par lequel on désignait une grosse lance courte et un tournoi à la lance. De même que le *behourt* chevaleresque s'est perpétué dans le peuple par les joutes au bâton naguère encore en usage le dimanche des *Bordes* ou des Brandons[11], peut-être y a-t-il quelque allusion au siège simulé dans la jolie ronde enfantine[12] :

— *J'ai un beau château...*
— *L'nôtre est bien plus beau...*
— *Nous le détruirons...*
— *Comment ferez-vous ?*

De l'ensemble parfaitement concordant des témoignages qui viennent d'être mis sous les yeux du lecteur, il résulte que le doyen Bridel a eu tort de confondre la *laonnerie* ou *launerie* avec le *Château d'Amour* nommé dans la chanson populaire. Mais il est tout naturel que les jeunes paysans qui prenaient part à cette fête printanière se soient plu à fleurir leur chapeau d'une rose, au besoin d'une rose artificielle. Il est fort possible qu'ils aient parfois marché à l'assaut en chantant la chanson du *Château d'Amour*. L'anonyme de 1815 peut avoir ignoré ou négligé ces détails, où Bridel reconnaissait des traits de cette galanterie romanesque dont est tout empreinte sa description du brillant tournoi de Fribourg. Au spectacle de cette élégante bataille de fleurs, que nous sommes loin de la grossière simplicité des jeux militaires campagnards ! A quelle source, demeurée jusqu'à présent cachée, l'habile conteur a-t-il pris son récit ? Dans la scène qu'il a retracée, il n'est aucune des données essentielles qui soit de son invention. Il n'en est aucune qui n'ait, dans la vie, l'art et la littérature des siècles passés, de multiples et parfois lointaines correspondances. Ainsi, dans les

poèmes allemands du *Rosengarten*, qui remontent à la fin du treizième siècle et qui ont donné lieu, au quatorzième, à des représentations publiques[13], un baiser et une rose sont, comme dans le *Château d'Amour* fribourgeois, la récompense des heureux vainqueurs. L'authenticité de maint autre trait se prouve semblablement par la comparaison avec d'autres documents qui n'ont pu être connus du doyen Bridel qu'en partie. Mais ce diable d'homme s'entendait à merveille à combiner, pour les adapter à ses fins, des éléments de toute sorte et de toute provenance ; il savait, si j'ose me servir d'une métaphore un peu triviale, accommoder au goût du jour et à la sauce helvétique des mets étrangers ou surannés. Bien habile donc qui pourrait discerner, dans son article de 1807, ce qu'il doit à une tradition aujourd'hui perdue et ce qu'il a tiré de son propre fonds, de ses vastes lectures et de sa riante imagination !

Le jeudi 7 mai 1857, lisons-nous dans les *Souvenirs* du baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second empire[14], « par un temps délicieux », la cour, à Villeneuve-l'Etang, faisait fête au grand-duc Constantin de Russie. On était au lendemain de la guerre de Crimée ; mais les belligérants étaient si bien réconciliés que, trois jours auparavant, dans un dîner à l'ambassade russe, le grand-duc avait porté un toast « aux vainqueurs de l'Alma et de Sébastopol. » A la partie de campagne impériale, il y eut un déjeuner sous la tente, des courses sur l'eau et des jeux sur l'herbe. On simula la prise du Mamelon vert, la principale position d'approche du siège de Sébastopol. « Le mamelon, notait Hübner, défendu par l'Impératrice et les dames... Les hommes, l'Empereur à la tête, montaient à l'assaut. C'était un peu trop gai et trop intime pour l'occa-

sion. » Simple caprice de gens qui s'amusent, ou vague réminiscence du siège du Château d'Amour ? Qui sait si quelque écho n'en était pas parvenu dans cette cour où brillait l'érudit et spirituel Mérimée ? N'en eût-on pas su davantage, l'on ne pouvait ignorer en France ni l'un ni l'autre des deux articles du doyen Bridel, reproduits en 1817 au tome Ier des *Mémoires* de la Société royale des antiquaires[15].

Le terme de *carrousel* a désigné, comme l'on sait, d'élégants tournois de parade, des sortes de ballets militaires, qui furent, au seizième et au dix-septième siècles, un des divertissements préférés des cours européennes. Dans l'un de ces carrousels, exécuté au printemps de 1581 par quelques gentilshommes de la cour d'Angleterre en l'honneur des ambassadeurs français venus à Londres pour négocier le mariage du duc d'Anjou avec la reine Elisabeth, il me semble que l'on ne saurait méconnaître une ingénieuse variation sur le thème, probablement traditionnel, du siège du Château d'Amour. Les *Chroniques* contemporaines de Holinshed en offrent un récit très circonstancié[16], et Schiller l'a brillamment décrit, par la bouche du comte de Kent, au commencement du deuxième acte de *Marie Stuart*.

A ce que nous apprend le chroniqueur anglais, la galerie située à l'extrémité de la lice adjacente au palais de Whitehall fut désignée, — « et non sans raison, » puisque la reine y devait prendre place, — comme « le château ou la forteresse de Parfaite Beauté. » Quatre poursuivants, intitulés les nourrissons de Désir, revendiquaient le château comme leur possession par droit héréditaire et jurèrent, si l'on contestait ce droit et que l'on prétendît les exclure de leur patrimoine, de vaincre et de soumettre par la force quiconque ferait mine de leur résister. Le 16 avril, comme la

reine sortait de sa chapelle, un cartel lui fut porté par un page, vêtu de rouge et de blanc, qui proclama que, le vingt du mois, les quatre poursuivants viendraient assiéger « la fatale forteresse ». Pour des motifs d'urgence, la fête fut successivement remise au 1er et au 8 mai, et, en fin de compte, elle n'eut lieu que le lundi de la Pentecôte. Les assiégeants avaient fait construire une machine roulante en bois, « couverte de toile et si excellemment peinte à l'extérieur qu'il semblait que ce fût de la terre véritable. » Au sommet de cette espèce de « tranchée mobile » étaient placés « deux canons de bois, si bien coloriés qu'on aurait cru voir deux jolies pièces de campagne à l'ordonnance. » Tout auprès se tenaient deux servants vêtus de taffetas cramoisi, chacun muni de son gabion. Un porte-enseigne, vêtu de la même façon que les canonniers, déployait un drapeau. A l'intérieur de la tranchée étaient habilement disposés divers instruments de musique. On fit avancer cette machine aussi près que possible de la reine. Lorsqu'elle fut arrêtée, la musique joua ses plus beaux airs, et un jeune garçon lança le défi, en chantant au son des instruments :

Cédez, cédez, oh! cédez, vous qui défendez ce château
assis dans les champs de l'honneur sans tache.
A la force de Désir aucune force ne peut résister.
Donc, cédez, cédez au désir de Désir.

. . . . . .

Cédez, cédez, oh! cédez. Il est temps de vous rendre,
avant que l'assaut commence. Oh! cédez, cédez.

Un autre jeune garçon, se tournant vers les assiégeants, chanta l'appel aux armes. On fit feu des deux canons, chargés l'un de poudre odoriférante et l'autre d'eau parfumée : le bruit de la décharge était rendu par « un excellent concert de musique à l'intérieur de la tranchée. » On amena de

jolies échelles pour l'escalade, et les gens de pied jetèrent contre les murailles des fleurs et des bouquets, avec des devises appropriées à la circonstance. L'attaque dura jusqu'à ce que parurent dans la lice, en grande pompe, les tenants du château de Parfaite Beauté. Alors s'engagèrent les joutes, qui se prolongèrent pendant deux jours et que le chroniqueur compare aux batailles des Grecs et des Troyens. Cet élégant tournoi se termina, comme il convenait en l'occurrence, non par la prise du château, mais par la défaite et l'humble soumission des nourrissons de Désir.

Un auteur français du dix-septième siècle, Vulson de la Colombière, qui a décrit un grand nombre de beaux carrousels dans *Le vray theatre d'honneur et de chevalerie*, publié à Paris en 1648, ne paraît pas connaître le Château d'Amour. Mais il mentionne, dans un passage qui vaut la peine d'être cité, l'usage qu'on faisait des parfums dans ces *tournois à plaisance*[17] :

« Nous avons, dit-il, plusieurs autres Autheurs Allemans, Espagnols et Anglois qui ont décrit divers Tournois, Jeux de cannes, combats de Taureaux, et autres jeux et scaramouches qui se faisoient avec des balles ou pots de terre fort legers, remplis d'eau de senteur ou de poudres odoriferantes, lesquels l'on jettoit les uns contre les autres par galanterie, l'attaque et la charge qui se faisoit de la sorte estant tres plaisante. Le Dictionaire Toscan nomme ces balles de terre, *Caroselle*, d'où quelques-uns croyent qu'est venu le nom de Carrosel... » Rappelant une fête célébrée à Turin en 1608 : « nous avons parlé, continue-t-il, d'un semblable combat qui se fit avec des œufs pleins d'eau de senteur ; l'on en jettoit aussi par galanterie sur les Eschaffauts ou autres lieux où estoient rangées les principales Dames... Ces pots de terre ou œufs qui estoient destinez à

estre jettez aux Dames, estans attachez avec les plus beaux rubans ou galands qu'on pouvoit trouver, sur lesquels le nom et la devise des Chevaliers qui les jettoient estoient escrits en lettres d'or. Et pour donner un contentement entier, et faire la galanterie parfaite, les Dames ne trouveront pas mauvais que je conseille aux Cavaliers qui voudront imiter toutes ces agreables magnificences, de leur envoyer encore plusieurs confitures par leurs Escuyers, et par leurs Pages, afin que tous leurs sens jouissent à souhait de ce qui est le plus capable de les charmer. »

Au quinzième siècle, au quatorzième principalement, et même dès la fin du treizième, le siège du Château d'Amour est un des sujets que les maîtres ivoiriers ont traité avec prédilection sur des coffrets ou au revers de ces miroirs métalliques dont se contentait la coquetterie du bon vieux temps. On connaît dans les collections publiques ou privées de presque tous les pays d'Europe une vingtaine d'ivoires, la plupart de provenance française, qui représentent quelque épisode de ce siège galant[18]. « Des chevaliers armés de pied en cap et montés sur des chevaux caparaçonnés attaquent[19] » la forteresse, que défendent les dames ; « des branches de roses à la main, elles tentent des sorties... et des roses sur leurs écus, des roses plein les machines de guerre qui en bombardent le château, les chevaliers tentent l'assaut par des échelles de corde[20] » ou « en se faisant la courte échelle[19]. » Au pied des remparts, on distingue parfois « un homme d'armes qui remplit la cuiller d'un mangonneau de paquets de fleurs[21]. » Ou bien, « sur la plus haute tour, l'Amour ailé, » couronne en tête, « plante des flèches dans le cœur de deux des jeunes femmes qui l'entourent[19]. » L'issue ne saurait être douteuse. « La résistance est vive, sans doute, mais point désespérée ; les chevaliers

entrent dans la place et on les voit sur les terrasses recevoir des dames la juste récompense de leurs exploits, tandis que », du haut du donjon, « le dieu d'amour les crible de ses flèches pour animer leur ardeur[20]. » Un artiste original a représenté au dos d'un miroir la reddition du château : les dames introduisent les vainqueurs dans leur conquête; l'une d'elles, qui tient une grosse clef, s'apprête à leur ouvrir la porte; une autre, trop vivement pressée par un chevalier, le menace de la paume de la main[22]. Ailleurs, comme dans le carrousel de Londres, les dames sont simples spectatrices d'un combat à la lance, livré à l'entrée du château par deux chevaliers bardés de fer. De chaque côté, un homme sans armes est en train d'escalader la muraille; un troisième, déjà parvenu au terme de ses désirs, baise une dame sous les yeux d'Amour[23]. Dans ces petites compositions les ivoiriers ont souvent déployé une verve merveilleuse et fait preuve d'un art consommé. Sur la surface restreinte qu'ils avaient à décorer se déroulent des scènes variées; une foule de personnages se meuvent avec aisance et se mêlent sans confusion. Une vie intense anime le mol ivoire aux tons jaunis par le temps.

A en croire certains auteurs, le même thème aurait été quelquefois répété, au treizième et au quatorzième siècles, sur des fresques ou dans des miniatures de manuscrits[24]. Mais le titre de *Château d'Amour* a été abusivement étendu à des œuvres d'art qui n'ont qu'un rapport très lointain, ou même purement imaginaire, avec les ivoires décrits tout à l'heure[25]. Dans les scènes figurées sur ces ivoires, l'on a prétendu à tort reconnaître tel ou tel épisode de roman, et particulièrement l'imitation du *Roman de la Rose*. Les combats ou les sièges allégoriques racontés dans le *Roman de la Rose* et d'autres poèmes du même genre, comme la *Minne-*

burg allemande [26], ont un caractère tout différent. A ma connaissance, aucun poète du moyen âge n'a raconté ou décrit un siège du Château d'Amour. Ce n'est pas (ou, du moins, ce n'est que dans une faible mesure) de la poésie allégorique ou romanesque, — mais de la vie réelle, des fêtes magnifiques et galantes de la société féodale qu'ont dû s'inspirer les premiers artistes qui aient traité ce motif aussi gracieux qu'original. Nous en retrouvons les données essentielles, le siège soutenu par les dames et la bataille de fleurs, dans la description d'une fête qui eut lieu en 1214, à Trévise, et qu'a racontée, avec un grand luxe de détails, dans sa chronique latine achevée en 1262, un contemporain de bonne foi, Orlandino de Padoue, né en l'an de grâce 1200 et mort en 1276.

En ce temps, dit-il [27], « fut ordonnée dans la cité de Trévise une fête de liesse et de soulas, à laquelle furent invités un grand nombre de chevaliers et de gens de pied de Padoue. On convoqua aussi pour l'ornement de cette fête une douzaine de dames, d'entre les plus nobles, les plus belles et les plus gaies qu'il y eût alors à Padoue. L'ordonnance de cette fête, ou, pour mieux dire, de ce jeu, fut la suivante. On fit un simulacre de château, dans lequel furent mises des dames, avec des jeunes filles ou damoiselles qui les servaient ; et toutes ensemble, sans l'aide d'aucun homme, défendirent très bien le château. Ce château était garni, en guise de défenses, de fourrures de vair et de gris, de satin, de pourpre, de velours, d'écarlate, d'étoffes de Bagdad et d'Almeria. Que dire des couronnes d'or enrichies de chrysolithes et d'hyacinthes, de topazes et d'émeraudes, de rubis et de perles et de toute sorte d'ornements, au moyen desquelles les têtes des dames furent prémunies contre l'ardeur des assaillants? Les projectiles et machines

de guerre qui servirent à la prise de ce château étaient des pommes, des dattes et des noix muscades, des gâteaux[28], des poires, des coings, des roses, des lys et des violettes, ainsi que des fioles de baume... et d'eau de rose, de l'ambre, du camphre, du cardamome, du ciname, des clous de girofle... en un mot tous les genres de fleurs et d'épices qui ont du parfum ou de l'éclat. » Le chroniqueur ne nous dit pas expressément que les attaquants fussent des hommes ; mais cela ressort clairement de la fin du récit. « A ce jeu prirent part beaucoup de Vénitiens et encore plus de dames vénitiennes, venues pour faire honneur à la fête. Portant avec eux le magnifique étendard de Saint-Marc, ils combattirent avec habileté et avec élégance... Tandis, cependant, que les Vénitiens rivalisaient au jeu avec les Padouans à qui pénétrerait le premier par la porte du château, une querelle s'ensuivit. »

Comme en des temps plus rapprochés de nous, la littérature et la société françaises étaient, aux alentours de l'an 1214, le modèle qu'on imitait dans les pays voisins. Les troubadours étaient accueillis à bras ouverts dans les cours seigneuriales du nord de l'Italie, et jusqu'à Dante des poètes italiens ont chanté leurs haines et leurs amours dans la langue poétique du midi de la France, la langue d'oc ou le provençal. La galanterie et les armes étaient les occupations favorites de cette brillante société chevaleresque et les thèmes préférés de la poésie à la mode. Quelles suggestions les Trévisans ont-ils pu recevoir, pour leur tournoi galant, de la poésie contemporaine ou antérieure ? Ami du marquis gibelin de Montferrat, adorateur attitré de sa fille Béatrice, le troubadour Raimbaut de Vaqueiras la représentait, dans un brillant poème[29], attaquée par une foule de dames, jalouses de sa beauté et de son « prix », et repoussant victo-

rieusement les furieux assauts de « la commune des vieilles », qu'accompagne au combat le symbolique *carroccio*, devenu fameux dans les luttes de la Ligue lombarde contre l'empereur Frédéric Barberousse. « Batailles de dames », également, ces quatre poèmes français, du genre énumératif, trop goûté au moyen âge, qui sont intitulés *Tournoiement des dames*[30]. Ces héroïnes de joutes imaginaires sont sœurs des antiques Amazones que plus d'un roman, et non des moins en vogue, mettait aux prises avec des guerriers du sexe fort[31]. Siège de dames, enfin, par d'illustres chevaliers, — mais non siège pour rire, — dans ce bizarre épisode de la *Chanson des Saxons*, où l'on voit les femmes infidèles des barons de Charlemagne tenir tête à l'armée des maris dans le château de Saint-Herbert !

Ainsi rattaché à la poésie lyrique et narrative florissante au même temps, le brillant spectacle auquel Vénitiens et Padouans furent conviés par la ville de Trévise nous offre une ingénieuse et élégante variété de ce jeu militaire qui consistait dans le simulacre d'un siège et qui s'est perpétué jusqu'au dix-neuvième siècle dans les *lanneries* vaudoises. Le château construit pour cette fête aurait pu s'appeler le *Château des Dames*, ou bien, d'un nom emprunté aux romans de la Table Ronde, le *Château des Pucelles*, ou bien encore, d'un nom qui est mentionné en Angleterre, le *Château des Roses*. Mais ce n'est pas encore le *Château d'Amour* des ivoires postérieurs et de la chanson recueillie par le doyen Bridel. Il y manque un élément essentiel des représentations artistiques du siège galant. Sur la plupart des ivoires à moi connus trône au sommet des créneaux un personnage ailé et couronné, qu'un naïf Anglais a bonnement pris pour un ange[32] et qui n'est autre qu'Amour lui-même, encore armé des flèches du Cupidon antique. Rien ne donne

à penser que le château décrit avec tant de complaisance par Orlandino fût déjà conçu comme la demeure du dieu d'amour. Cette conception du *Château des Roses* est sans doute un peu plus récente. On s'explique très bien comment elle a dû se former, au cours du treizième siècle, sous l'influence de cette poésie allégorique, alors à son apogée, où le moyen âge prenait un si vif plaisir et dont le *Roman de la Rose* est l'œuvre capitale.

La poésie des Romains s'était déjà complue à la description de palais mythologiques et allégoriques : Claudien et Sidoine Apollinaire avaient décrit celui de Vénus. Dans une célèbre chanson allégorique, composée au plus tard en 1204 par le troubadour catalan Guiraut de Calanson[33] et subtilement glosée à la fin du même siècle par Guiraut Riquier, une strophe est consacrée au palais d'Amour, qui est ici du genre féminin, comme la Vénus antique et la *Frau Minne* des poètes allemands, et qui est dépeinte volant par les airs et couronnée d'or :

« En son palais, où elle va reposer, il y a cinq portes, et celui qui a pu en ouvrir deux franchit aisément les trois autres ; mais il n'en sort qu'avec difficulté. Qui peut y demeurer vit dans la joie. On y monte par quatre degrés très accessibles. Mais il n'y entre ni vilain ni malappris. Ceux-là sont hébergés avec les trompeurs dans le faubourg, qui tient plus de la moitié du monde. »

L'idée même du palais d'Amour, que Guiraut Riquier identifie avec la personne aimée, est sans doute empruntée à la poésie latine. Mais, pour le poète du moyen âge, le *palais* se confond avec la demeure seigneuriale, qui est la partie principale du château féodal. Le « château » qu'habite Amour est décrit pour la première fois, très brève-

ment, dans un poème composé au midi de la France, probablement dans les premières années du treizième siècle, et intitulé par son éditeur *La Cour d'Amour :* « Au sommet du mont du Parnassus, » au milieu d'un magnifique jardin, s'élève un « château, le plus beau qu'on ait jamais vu, car il n'y a pas une pierre des murailles qui ne resplendisse comme de l'or et de l'azur. De là on mène la guerre contre vilenie. Les clefs sont mérite et privauté... » Vers le milieu du siècle, un troubadour italien s'est amusé à bâtir avec des allégories un élégant *Château d'Amour*, que le temps n'a malheureusement pas assez épargné [34]. Sur le même thème il y a un joli poème français par demandes et réponses [35] :

Du castel d'Amours vous demanch
Le premier fondement.
Amer loialment.
Après nommés le maistre mur
Qui plus le fait fort et seür [a].
Cheler [b] *sagement.*
Dites moi qui sont li crestel [c],
Les sajetes [d] *e li quarrel* [e].
Rewarder en atemprant [f].
Je vous demanc qui est li clés
Qui le porte puet deffremer [g].
Priier sagement.
Nommés la sale e le manoir
U [h] *on puet premiers joie avoir.*
Accueillir douchement [i].

a) Sûr. — *b*) Celer, dissimuler. — *c*) Créneaux. — *d*) Flèches. — *e*) Carreaux d'arbalète. — *f*) Regarder avec discrétion. — *g*) Peut ouvrir. — *h*) Où. — *i*) Doucement.

Qu'en des cerveaux nourris d'une semblable poésie l'idée, un beau jour, ait surgi d'identifier avec le château

d'Amour allégorique la forteresse défendue par des dames et assaillie par des chevaliers dans une bataille de fleurs, l'on ne saurait en être surpris. Cette identification, réalisée sur l'ivoire dès la fin du treizième siècle, s'est-elle d'abord produite dans quelque fête chevaleresque dont aucune chronique n'a gardé le souvenir, ou bien sous la main habile de quelque ingénieux artiste en train de décorer un coffret ou un miroir ? L'une et l'autre supposition sont permises. Mais, si une telle innovation fût restée confinée dans le domaine des arts plastiques, si elle n'eût trouvé un favorable accueil dans le langage et les plaisirs de la société élégante, jamais, sans doute, on n'aurait vu les chevaliers de la reine Elisabeth défendre contre les assauts de Désir la citadelle de Parfaite Beauté. Jamais, à coup sûr, — tant la survivance des idées et des usages des classes supérieures forme un élément essentiel de la tradition populaire, de « l'âme populaire » ! — jamais, à travers les riants coteaux vaudois, au temps heureux où les travaux de la campagne s'accompagnaient de perpétuelles chansons, n'eût volé de bouche en bouche et de bande en bande le joli refrain noté par le doyen Bridel et repris par M. Baud-Bovy :

Château d'amour, te veux-tu rendre,
Veux-tu te rendre ou tenir bon ?

ERNEST MURET.

NOTES

1. Pour que la mesure du vers soit juste, il faut élider le *te* ou supprimer le *pas*.

2. J'ai déplacé la virgule, qui, dans le texte de Bridel, se trouve non avant, mais après le mot *incendié*.

3. *Conservateur Suisse*, t. V, pp. 429 ss., à la suite de l'article sur *Le Siège du Château d'amour* (pp. 425-428), qui seul est signé des initiales

P. B. Dans mes citations, je me suis conformé à l'orthographe et à la ponctuation du *Conservateur*, les *Etrennes* étant très mal imprimées.

4. Daniel Baud-Bovy, *Le Château d'Amour*. Fête suisse. Musique de H. Bovy. Genève, 1897.

5. MM. J. Reichlen, à Fribourg, et A. Bovet, à Gruyères, et, par leur entremise obligeante, MM. F. Reichlen, Léon Remy, l'abbé Ducrest, et les deux archivistes fribourgeois, MM. Schneuwly et Ræmy.

6. *Conteur Vaudois*, 1880, nº 23, p. 3. Dans un article publié en 1885 par le même journal (nº 18) sur le *Château d'Amour*, on n'a fait que démarquer celui du doyen Bridel.

7. Copie communiquée à M. Jeanjaquet par M. Albert Henry, à Cortaillod.

8. Tome I, p. 387.

9. Trad. L. d'Hervey de Saint-Denis (Paris, 1849), I, p. 37.

10. Tome II, p. 407, art. *Behourt*.

11. *Bulletin du Glossaire des patois*, 1907, p. 13, § 9.

12. Variantes françaises et neuchâteloises dans les deux recueils du regretté Alfred Godet, *Chansons de nos grand'mères* (1re éd.), p. 28, et *Echos du bon vieux temps*, p. 49. Une version bagnarde a été publiée par M. L. Courthion dans les *Archives Suisses des traditions populaires*, t. I, p. 226 C'est M. S. Singer qui a attiré mon attention sur cette chanson, aussi bien que sur les poèmes allemands du *Rosengarten* et de la *Minneburg*, dont il sera question plus loin. Je suis redevable d'autres précieuses indications à MM. E.-A. Stückelberg, F. De Crue et L. Gauchat.

13. « *Item dum erat proxima feria secunda post diem penthecostes fuerat hic ludus ante consistorium von dem Rosengarden...* » Mention tirée des comptes du conseil de Langensalza, en 1381, par Jacobs, *Rosengarten im deutschen Lied, Land und Brauche* (Halle, 1897).

14. Tome II, pp. 23-24, et compte rendu du colonel Ed. Secretan, dans la *Gazette de Lausanne* du 10 octobre 1904.

15. Pages 184-187, sans indication de provenance.

16. Holinshed, *Chronicles of England, Scotland and Ireland* (1587), t. III, pp. 1315-1332. Je dois la connaissance de ce texte à l'obligeance de M. Alfred Nutt, qui a bien voulu le faire copier pour moi au British Museum. Dans l'édition de 1808, il occupe les pages 435-445 du t. IV.

17. Tome I, p. 528.

18. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1899*, p. 15 : « M. Müntz lit un mémoire intitulé l'*Iconographie du Roman de la Rose*. » Il « ne signale pas moins d'une vingtaine d'ivoires du XIVe et du XVe siècle représentant le *Siège du Château d'Amour*. » La plupart sont énumérés dans les deux articles signalés ci-après (notes 19 et 20), dont les curieux pourront compléter, contrôler ou corriger les indications, en consultant : Pulzky, *Fejervary Ivories*

(Liverpool, 1856), n° 47, le *Catalogue* de l'Exposition rétrospective de l'art français des origines à 1800 (Paris, 1900), n°s 155, 159-161 et 165, et mes notes 21, 22, 23, 24, 25 et 27.

19. Ivoire de la collection Arconati-Visconti, décrit et reproduit par M. Marquet de Vasselot, dans la revue *Les Arts*, 1903, n° 20, pp. 10 et 12.

20. R. Kœchlin, *Les ivoires gothiques*, t. II, 1re partie, p. 494, de la grande *Histoire de l'art* publiée sous la direction de M. André Michel.

21. Coffret en os du musée de Boulogne-sur-Mer, décrit et reproduit par Viollet-le-Duc, dans son article *Behourt* déjà cité à la note 10.

22. Hefner-Alteneck, *Costumes, œuvres d'art et ustensiles*, trad. de l'allemand (Francfort s. M., 1880-97), t. III, pl. 153. Sous le même numéro et sous les numéros 156 et 161 (celui-ci décrit par M. Kœchlin), on trouvera d'autres représentations du Siège. La sculpture reproduite au n° 156 est peinte et dorée.

23. P. Lacroix, *Vie militaire et religieuse au moyen âge et à l'époque de la Renaissance* (Paris, 1873), p 176, fig. 134 : « Le prix du tournoi, d'après un couvercle de miroir sculpté en ivoire. Fin du treizième siècle. » La présence d'Amour ne permet pas d'accepter cette interprétation. On regrette que la provenance de cette pièce ne soit pas indiquée.

24. Hefner-Alteneck, pl. 161. Fr. Michel, au t. II de son édition de la *Chanson des Saxons* de Jean Bodel, pp. 192-193, mentionne, à propos des laisses 77-79 du poème, dont il sera question plus loin (p. 22), non seulement « les sculptures d'un coffret d'ivoire appartenant à Sir Samuel Rush Meyrick et... décrit par son possesseur », mais également « une miniature du célèbre ms. Louterell, qui représente un château défendu par des dames armées de roses, et assiégé par des chevaliers couverts de leur armure... » Je n'ai, malheureusement, pas réussi à apprendre ce que c'est que « le célèbre manuscrit Louterell ».

25. Par exemple, les ivoires n°s 93 et 94 du *Catalogue* de la collection Spitzer (dont la fausse attribution me rend également suspect le n° 114), et la fresque de la maison *Zur Zinne*, à Diessenhofen (canton de Thurgovie), décrite par MM. R. Durrer et R. Wegeli, dans les *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. XXIV, fasc. 6, p. 277 (cf. pl. VIII F).

26. Ehrismann, *Untersuchungen über das mhd. Gedicht von der Minneburg*, dans les *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, t. XXII.

27. Rolandi Patavini *Chronica* (*Monumenta Germaniæ*, Scriptores, XIX), lib. I, pp. 45-46. Ce texte difficile, déjà auparavant signalé par Diez, a été traduit en allemand par M. A. Schultz, au tome I, p. 578, de son ouvrage classique, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger* (2e éd.; Leipzig, 1889). A la page précédente, M. Schultz a reproduit un ivoire du couvent de Reun, en Carinthie, qui représente le siège du Château

d'Amour, et il en mentionne encore d'autres dans les notes des pages 232 et 233.

28. Littéralement, « de petites tourtes » (*tortellis*), suivant la définition de ce mot donnée par Papias (Ducange, 1. TORTA) : « *Artocrea panis carnem continens, vulgo Tortella.* » Mais je crois plutôt qu'il s'agit de pâtisseries légères, de forme ronde ou annulaire, comme les gimblettes ou ces pains qu'on appelle en Savoie et en Suisse « couronnes » ou « torches ». Sur quelques ivoires, notamment ceux qu'ont publiés M. Schultz et Lacroix (n. 23), on voit aux mains des dames assiégées des sortes d'anneaux ou de bourrelets circulaires, dans lesquels je ne puis reconnaître des couronnes de fleurs et qui pourraient bien être les *tortellæ* de notre texte.

29. Publié, en dernier lieu, dans la *Chrestomathie provençale* de Bartsch, 6e édition, refondue par Ed. Koschwitz (Marburg, 1903-1904), col. 140, et dans le *Manualetto provenzale* de M. V. Crescini, 2e édition (Vérone et Padoue, 1905), p. 281. Si l'on avait accordé plus d'attention aux allusions politiques contenues dans cette pièce, personne ne se serait avisé d'y reconnaître un exemplaire unique d'un genre poétique dénommé *carros* ou carrousel.

30. Jeanroy, *Notes sur le Tournoiement des dames*, dans la *Romania*, t. XXVIII, p. 232.

31. Romans de *Troie* et d'*Alexandre*, du XIIe siècle.

32. S. Rush Meyrick, dans sa description du coffret mentionné plus haut (n. 24), d'après Fr. Michel. C'est le même qui nous apprend que le Château d'Amour « was also termed the Castle of Roses. » Ce texte a été traduit par Fr. Michel dans l'introduction de son édition du *Roman de la Rose*, t. I, p. LVI, n. 1.

33. Dammann, *Die allegorische Canzone des Guiraut de Calanso* A leis cui am de cor e de saber *und ihre Deutung*. Breslau, 1891.

34. A. Thomas, *Chastel d'Amors*, fragment d'un poème provençal, dans les *Annales du Midi*, t. I, pp. 183 ss. A la page 187, il est parlé de la *Cour d'Amour*, publiée en 1882 par M. L. Constans.

35. *Fragments d'une anthologie picarde* (XIIIe siècle), publiés par A. Boucherie, dans la *Revue des langues romanes*, t. III (1872), p. 322. Ce poème « est plus connu sous le nom de *Demandes d'amour*, » à ce que m'écrit M. A. Piaget, qui m'en signale des variantes dans trois manuscrits d'Angleterre, l'une publiée dans le *Bulletin de la Société des Anciens textes français*, 1875, pp. 25-26.

TEXTES

I. On-na dzórnā dé péts a Sudzi.

DESCRIPTION EN PATOIS DE SUGIEZ (VULLY FRIBOURGEOIS[1]).

Lə pétchò inpouèzé sa ltyéta aoui l'épouéjò. Yə prè sa pạla, sa trụbya, sa pèrts. Prépạré sé-z étọlé, sé karfèré, sé-z étọlé a palạyé, sé-z étọlé dé trèté, lé pòrté a sa ltyéta tsü l grè. Lé-z ọtré, lé mé ddè son banyòlé. Inpè sa ltyéta pòr parti; prè sa pạla pòr palèyi. Prè sa kạpa, la tsạnpé pòr ouéti dé tyin kóté l'avantè s'é zò vəri. « Aha, s'a vəri dó kóté dó lé dé Mòrạ; bon! fó alā dé si kóté! » Yə va ó koulạ d la Kabuts. Kan lé arvā lé, tó budzivé dé karfº k armạvan, tan kə sé jæ̀ lé pouạn mótrạ̄. Yə prè sé-z étọlé, lé-z étạtsé tò-t

---

TRADUCTION

Une journée de pêche à Sugiez.

Le pêcheur vide l'eau de son bateau de pêche[1] avec l'épuisette. Il prend sa rame, sa truble[2], sa perche (pour battre et remuer l'eau). Il prépare ses filets, ses filets à carpes, ses filets à palées et ses filets à truites, les porte à son bateau sur le réservoir à poissons. Les autres, il les met dans son baquet. Il pousse son bateau pour partir, prend sa rame pour ramer. Il prend sa casquette, la jette en l'air pour voir de quel côté la visière s'est tournée (« s'est eu tournée »). Aha, elle s'est tournée du côté du lac de Morat; bon! Il faut aller de ce côté-là[3]! Il va à la partie de l'entrée du lac nommée de la « Kabuts. »

---

[1] Je me suis borné à transcrire les phrases telles que me les dictait un vieux pêcheur, sans exercer aucune influence sur son style. Le patois est déjà très contaminé, et je ne puis garantir toutes les formes.

insinby° pòr k^a minsi dé chèdr ti só karf°. Yə prè sa trụbya, l a brasạ̄, pòr lé trubyạ̄, é lé ouịdé ó fon dé sa ltyẹ̄ta, kantyé k l a yu k in-d avè pòr inpyi son grè. L a rètrā dè sa ltyẹ̄ta, l a óvri son grè, l a inpyi kạntyé ó k^a vịky°.

L a rəprè sa fouẹ̄ny', in-d a fouẹ̄nyi, k in-d a inpyi di l grè kanty ó nã̄. Lé zalā lə lon dé sé-z étọ̄lé, in-d avè on-na dyurlāy, k in-d a inpyi sa ltyẹ̄ta kạntyé ó mintin (presque *mètè*) *dé kọ̄rbé, di l fron dó grè kanty ó tyu. Yə vè d l ouvra, l a fayu sé dépatsi dé lévā sé-z étọ̄lé, pòr poué fòtr l kan, dévan tyé l vè vịnyé tru fòr, pòr kə pouẹ̄yé alā sé garā a-n-on kạ̄ro, pòr pa vni razạ̄, é k sé péchon n' ẹ̀yon pā ti fótu l kan. L a atèdu on mòmè, l'ouvra l a kalā, l a tò balamè pu sé dégarā pòr poué vni kontr l'ótọ̄.*

Quand il est arrivé là, tout bougeait de carpes qui frayaient, aussi loin que ses yeux lui pouvaient montrer. Il prend ses filets, les attache tous ensemble pour commencer à entourer toutes ses carpes. Il prend son filet à manche, il est allé dans l'eau jusqu'aux genoux, pour les chasser (avec le filet à manche) dans les grands filets, et les vide au fond de son bateau jusqu'à ce qu'il a vu qu'il y en avait (assez) pour remplir le vivier de son bateau. Il est rentré dans son bateau, il a ouvert le vivier, l'a rempli jusqu'au couvercle.

Il a pris ensuite son harpon [4] et en a accroché (tant) qu'il en a rempli du vivier jusqu'au bout du bateau. Il est allé le long de ses filets, il y en avait une quantité (telle) qu'il en a rempli son bateau jusqu'à mi-hauteur des courbes, du devant du réservoir jusqu'à l'arrière du bateau. Il vient du vent, il a fallu se dépêcher de lever les filets pour pouvoir partir avant que le vent ne vienne trop fort, pour qu'il (le pêcheur) puisse aller se mettre à l'abri, dans un coin, afin que l'eau ne vienne pas à fleur du bateau, et que tous ses poissons ne se sauvent pas. Il a attendu un moment, le vent est tombé, il a pu tranquillement quitter son abri pour s'en retourner à la maison.

Yə vin ó pòr, y'étatsé sa ltyẹ̄ta, vè démandā sa fẹ̄na : « Pọ̀rta lé-z étọ̄lé a l'épantchọ̀ pòr lé-z inpantsi. Dabòr kan l vè kaləré, vu alā ó Montlyi vèdr lé péchon. » La fẹ̄na lé di : « T in-d a zò, dé karf°, sti yạ̄dzo ! »

Dévan l désétsmè, la péts rapórtạ̄vé topyin d'ardzè. On pouè pétsi aoui lé nạsé, lé bèrfạ̄u é la fouény. La nạsa étè fèt in vurzi aoui dé lyịré. L péchon alạ̄vé ddè pè l góləron, intrạ̄vé dè la nạsa, nə pouè pā rfrò. Pòr lèvā lạ nạsa, on la prènyè pè l kòrdon aoui la nạly^ə d la pạ̄la. On-n óvrịvé la pọ̀rta, la vrịvé pòr kə lé péchon pouẹ̀yon sòrti. L bèrfou étè fabrikā kmè la nạsa, aoui dó fi. L avè dou góléron : lə pərmi étè l góləron d l intrāy, lə ségon étè l góləron dé surtā, ó mintin (mètè). On lévạ̄vé l bèrfou é on détatsịvè la tyụa pòr sòrti lé péchon. La fouény l a ché fórts^ə lyon aoui dé rakró pòr təni l péchon, lə mandz°, la dóly aoui on pẹ̀rté pòr inkyoulā l mandz°.

Il vient au port, il attache son bateau, il va chercher sa femme : « Porte les filets à l'étendage pour les suspendre. Aussitôt que le vent tombera, j'irai à Montilier[5] vendre le poisson. » La femme lui dit : « Tu en as eu, des carpes, cette fois ! »

Avant le dessèchement[6], la pêche rapportait beaucoup d'argent. On pouvait pêcher avec les nasses (d'osier), avec les nasses de fil et le harpon. La nasse était faite d'osiers avec des cercles pour les tenir ensemble. Le poisson pénétrait par l'embouchure, entrait dans la nasse, ne pouvait pas ressortir (*litt.* re-dehors). Pour lever la nasse, on la prenait par le cordon, avec la poignée de la rame. On ouvrait la porte, la retournait (la nasse) afin que les poissons puissent sortir. Le « berfou » était fabriqué comme la nasse (mais) avec du fil. Il avait deux embouchures. La première pour l'entrée, la seconde de sûreté, au milieu. On levait le « berfou » et on détachait la partie postérieure pour retirer les poissons. Le harpon a six dents avec des crochets pour retenir le poisson, le manche, la douille avec un trou pour clouer le manche.

Ọra on pó pā mé pétsi tyè aoui lé-z étólé konfọrmé a la loua. L an pròibā tópyin dé-z étọlé : la rondznīr, la bondalīr, la férèyīr. On pó ankọra sèrvi la rtọrsa, la karfẽr, la palèyọza, la māy dé sin kār, la māy d na lịvra, l'étọla dé dmi lịvra.

Lé navé pòr pétsi son : l gró navé pòr katr dé lò, lə navyó pòr dou dé lò é la ltyẹta a grè pòr yon sòlẹ. La ltyẹta dé tsès l a rè dé grè. La l nầ fèdu pòr mètr la kanardyér, lə bantsé dé dévan pòr poué épólā, l bantsé dó mintin (mètè) pòr poué s'astā, lé palẹté pòr apròtsi, la kalamịta pór sé débarboulyı kan on-n é ddè lé nyọlé bọrné.

Maintenant on ne peut plus pêcher qu'avec les filets conformes à la loi. On a défendu beaucoup de filets : le filet à vangerons, à bondelles, à féras. On peut encore se servir : du grand filet, du filet à carpes, de celui à palées, de $^5/_4$, de 1 livre, de $^1/_2$ livre.

Les bateaux de pêche sont : le grand bateau pour quatre personnes (*litt.* de leur)[7], celui pour deux personnes et le petit bateau à réservoir pour une seule personne. Le bateau de chasse n'a pas de vivier. Il a la pointe fendue pour mettre la canardière, le banc de devant pour pouvoir épauler, le banc du milieu pour s'asseoir, les petites rames pour s'approcher (du gibier[3]), la boussole pour se tirer d'affaire quand on est dans les brouillards épais[8].

E. FROMAIGEAT.

NOTES

[1] La *ltyẹta* est le bateau de pêche à une place ; les parties sont : *lə nầ* (ou *bé*) = la pointe, *lə grè* = le vivier qui se trouve au bout du bateau, le *bantsẹ* = le banc, *lé-z épọndé* = les parties latérales, *l fon* = le fond, *lé kọrbé* = les courbes qui relient les planches latérales et celles du fond. Entre les deux courbes du milieu s'emboîte *lə pọyalẹ*, pièce de bois munie d'un anneau où se fixe la *pạla*, la rame, dont les parties sont *lə palərən*, c'est-à-dire la partie large du bout, *lə mạndzo* = le manche et *la nạlyə* = la poignée. L'arrière du bateau se nomme

lə tyu (cul). Les planches qui couvrent le vivier sont *lə kəvīky°*, celles qui le limitent du côté du bateau où se trouve le pêcheur forment *lə fron*.

[2] La *trubya* est un petit filet à manche (*mandzo*), qui sert à prendre les poissons qu'on met dans le *grè*.

[3] C'est ainsi que les pêcheurs et les chasseurs laissent le sort décider s'ils iront du côté du lac de Morat ou de celui de Neuchâtel. *Kabuts* = petite cabane de roseaux et de joncs que font les chasseurs pour se mettre à l'abri.

[4] La *fouény* est un engin de pêche aujourd'hui défendu ; elle avait ordinairement six dents disposées en rateau, rattachées au manche par la douille. (Cf. *Bulletin du Glossaire*, VI, p. 22.)

[5] C'est à Montilier qu'a lieu le marché aux poissons.

[6] C'est-à-dire les travaux de dessèchement du Grand marais et l'abaissement du niveau des lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne.

[7] Les parties sont les mêmes que pour la *ltyéta*. Le *navé* n'a pas de *póyalé* ; les rames sont fixées à un cordon, *lə lantin* ; il est pourvu de voile (*la vala*), d'un mât (*lə valē*, litt. *voilier*).

[8] On pourrait mentionner en outre les bateaux de transport remplacés aujourd'hui par le bateau à vapeur : *lə bók*, grande barque avec cabine pour le marinier (*la tsābra*), avec *la vala* (la voile) et *le trètyé* (petite voile qui se mettait sous la grande tout en haut du mât) — et *lə razi* (radeau), qu'on faisait avancer au moyen d'une sorte de gaffe (*la chóta*).

II. Lè pyintè d'ana tchəmnēy du vīly' tin.

PATOIS DES ENVIRONS DE LA CHAUX-DE-FONDS (NEUCHATEL[1]).

Y'é dins' oyi l'ótr djə ókə k'on dzè on poū a katchon, — mā, tò parī, y'é bin konprè k s'ètè d mè k'i prèdjīva. I dzan dins' : « I fó la tirī avó ? » Tò parī, kin mó lé é-yo fā ?

TRADUCTION

Les plaintes d'une cheminée du vieux temps.

J'ai comme cela entendu l'autre jour quelque chose qu'on disait un peu en cachette, — mais tout de même j'ai bien compris que c'était de moi qu'ils parlaient. Ils disaient ainsi : « Il

[1] Ecrit sous la dictée de Mlle L. B.

Atạtè vè : i soū èbayạ ṭouè i vœ́ya sètchī lœ́ bœ̀rzị è lœ́ bakon, kan i saroū lavyạ ! — I fazoū d la fmīr tan k'i pòvoū : krè-bin k'y'a-n é trò fā ; mā s'i fó k'i m'a-n aloū, i voudroū vò rakontā on poū tò sa k'y'é vou. I soū vị́ly, mā y'é djœ́r ètœ́y[1] *djoūvna ; da sta gran koūzna y'é vou bin dè-z-afan k'an pasā, dè vīlyòtè k s'a son analạ dè la ṭouè on nə rvin pā. Y'é oyi tchantā, djœ́r pyòrā, y'é vou dè maryādj, dè-z atarmạ, dè gœ́r, y'é oyi dè koū d fouzi ; y'é vou dè sudjé.... Y'avè dè bouœ́b kə patchsan pò l'ètrindjī, k'on nə rvèyè djamā. Y'avè dè djə k'y'avoū l'agrī, adon i pyòrạvo dè lạ̄gœ̀rm tọ̀tè nẹ̀rè, djuk avò. È kan i fazè d l'oụ̄vra, i lè-z apètchoū d dœ̀rmi. I dzan : « S'è sta vị́ly k fā son trin, i fó alā tirī la kouọ́dja pò la bin ètatchī. » I vèyoū bin k'on mə fazè la mịna ; i soū pạ̀ta, i n soū pyə a la moụ̄da ! — Y'é vou fér du pan, dè knyœ́, du*

faut la tirer en bas ! » Tout de même, quel mal leur ai-je fait ? Attendez donc : je m'étonne où ils veulent sécher leur viande salée et leur lard, quand je serai loin ! — Je faisais de la fumée tant que je pouvais : peut-être que j'en ai trop fait ; mais s'il faut que je m'en aille, je voudrais vous raconter un peu tout ce que j'ai vu. Je suis vieille, mais j'ai aussi été jeune ; dans cette grande cuisine j'ai vu bien des enfants qui ont passé, des petits vieux qui s'en sont allés (*litt.* s'en sont enallés) d'où on ne revient pas. J'ai entendu chanter, aussi pleurer, j'ai vu des mariages, des enterrements, des guerres, j'ai entendu des coups de fusil ; j'ai vu des soldats.... Il y avait des garçons qui partaient pour l'étranger, qu'on ne revoyait jamais. Il y avait des jours que j'avais l'ennui, alors je pleurais des larmes toutes noires jusqu'en bas. Et quand il faisait du vent, je les empêchais de dormir. Ils disaient : « C'est cette vieille qui fait son train, il faut aller tirer la corde pour la bien attacher. » Je voyais bien qu'on me faisait la mine ; je suis laide, je ne suis plus à la mode ! — J'ai vu faire du pain, des gâteaux, du

[1] Forme douteuse, la vraie tournure patoise serait *je suis eu.*

bǽr, dè gǫfrè.... krèbin k l'ǫtra n vèra ra d tò sink. Y'avoū on bon gran ǽly[1]*, k boūtāv lə syèl, è lè-z afér kə s'fazan avó, è lè-z ozé kə vnyan tchantā tsu ma tẹta è lə solè kə m rètchódāv.*

Tu lè-z an lə vīly' Ròboué, k'avè dè rmạsè a lon mindj, vnyè révā la rvoūs'; s'ètè on djə də rbős', on sə rlédjīv bin kan il ètè pasā; adon lè-z òm fazan on gran fyǽ tsu l'ātr, s mètịra a tchantā, a rakontā tọtè chọ́tchè d'afér. — I nə voui pā dir a vò rvè, i vő mī dir a slè k son ankouő tchī lǽ: « Balyī-vò a vouédj, vò vadrī astoū mə rtròvā. » Da mon djoūvæn tin i fazè bé vivr, on n vèyè pā vni la fin kma anondrè; tò pās', tò pās', djuk è tchəmnéy du vīly' tin.

W. Pierrehumbert.

---

beurre, des gaufres,... peut-être que l'autre ne verra rien de tout cela. J'avais un bon grand œil qui regardait le ciel, et les choses qui se faisaient en bas, et les oiseaux qui venaient chanter sur ma tête et le soleil qui me réchauffait.

Tous les ans le vieux Robert, qui avait des balais à long manche, venait ôter la suie ; c'était un jour de remue-ménage, on se réjouissait bien quand il était passé ; alors les hommes faisaient un grand feu [pour chasser la mauvaise odeur] sur l'âtre, se mettaient (*litt.* se mirent) à chanter, à raconter toutes sortes d'affaires. — Je ne veux pas dire au revoir, il vaut mieux dire à ceux qui sont encore chez eux : « Prenez garde, vous viendrez bientôt me retrouver. » Dans mon jeune temps, il faisait beau vivre, on ne voyait pas venir la fin comme à présent ; tout passe, tout passe, jusqu'aux cheminées du vieux temps.

---

[1] Le texte porte *leuye*, qui doit être une erreur.

ÉTYMOLOGIE

Laonnerie, lavon, lan, lon.

Le doyen Bridel, dont les étymologies sont suspectes à plusieurs égards, ne se trompait cependant pas en tirant le nom vaudois du « château d'amour », *laonnerie*, du substantif qui signifie *planche* dans tous nos patois (voir plus haut, p. 34). Ce mot varie selon les contrées et on prononce *lăvon* dans le Jura bernois, *lòvon* au Cerneux-Péquignot (Neuchâtel) ; *lan* est la forme ordinaire des cantons de Neuchâtel, Fribourg et Vaud ; en Valais *lan* alterne avec *van* dans les parlers qui perdent l'*l* initiale, souvent remplacée par un *v* ; à Genève, enfin, on entend dire *lon*, comme en Savoie. Dans de vieux documents, le mot s'écrit *laon* ou *lan*. Voir p. ex. *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la S. R.*, V, p. 335, 402. Le sens est toujours celui de *planche de moyenne épaisseur*, *ais*. On emploie des *lan* pour lambrisser, boiser une chambre, un bâtiment. La planche dont se sert la lessiveuse porte le même nom. « Etre sur le *lan* » signifie « être mort ». Les tout vieux Neuchâtelois se rappellent avoir entendu dire *kyou lə lan* pour « ferme la porte », ce qui indique un vieux système de porte formée d'une simple planche. Les contrevents de l'ancienne mode, faits d'une seule pièce de bois, s'appelaient *lanè*. On rencontre assez fréquemment un autre dérivé : *lanā*, verbe, dans le sens de planchéier, fermer ou couvrir de planches[1].

Gaston Paris (*Romania*, XXXI, p. 154.) a voulu rattacher notre mot *lan* au latin **latus**, mais l'emploi du mot ne fait pas supposer que la *largeur* de l'objet ait jamais joué un rôle. Elle est donnée par l'épaisseur de l'arbre. La rencontre de *a* et de *on* dans l'ancienne forme *laon* pouvait être écartée soit par l'insertion d'un *v*, soit par la réduction à une seule voyelle nasale, qui est de préférence *an*, quelquefois *on*, comme nous l'attestent les formes romandes énumérées ci-dessus, et comme

[1] Il y a un second verbe *lanā*, réfléchi, qui s'emploie en parlant de pierres ou de bois qui se fendillent, se partagent en lames. Il dérive du latin **lamina**, lame.

nous le montre la prononciation du mot français *taon*, où l'on a hésité entre *tan* et *ton*[2]. Parmi nos patois, ceux du Jura bernois ont préféré la première solution (insertion de *v*), les autres présentent la contraction; nous rencontrons le même phénomène dans les représentants actuels du latin **maturus** = *mävu* dans le Jura bernois, *mǎr* etc. dans les autres cantons. Comparez pour le *v* encore *là où* = *lävou* en patois jurassien. La bonne étymologie du mot *lan* a été proposée par M. Meyer-Lübke (*Zeitschrift für rom. Phil.* XXV, p. 611), qui reconnaît dans notre mot l'allemand *Laden*, emprunté par les dialectes de l'Est sous une forme hypothétique ancien haut allemande *lado(n)*. A noter que *-on* n'a pas sa valeur ordinaire de suffixe diminutif dans le mot romand, et qu'il ne peut donc s'expliquer que par l'ancienne désinence germanique. Le français possède l'expression *scieur de long*, qu'il faudrait écrire *scieur de laon*, car il s'agit du même mot, comme l'a judicieusement remarqué M. Meyer-Lübke. M. Thomas croit que *de long* a dans ce terme la valeur de *en long*, ce qui paraît peu probable au point de vue syntaxique. Les exemples de l'ortographe *long* qu'il cite en faveur de cette opinion (*Romania* XXXVI, p. 102) ne remontent pas au-delà du XVe siècle. Ils prouvent que la réduction de *laon* à *lon* avait déjà donné naissance à l'étymologie populaire qui nous fait écrire *long*.

Le mot allemand *Laden* a été une seconde fois emprunté par nos patois sous la forme de *lād*, *lòd*, *lǫda* dans le sens de contrevent (Berne, Neuchâtel, Vaud). A propos de ce mot, je ne puis m'abstenir de mentionner le curieux contresens auquel il a donné lieu dans un ouvrage autrefois très consulté. Il se trouve cité dans la liste de mots patois dont Ebel croyait encore devoir accompagner son *Manuel du voyageur en Suisse*, en 1810. Dans l'édition française, le mot est traduit correctement par *contrevent*, mais dans l'édition allemande il est rendu par *Gegenwind*, vent contraire!

L. GAUCHAT.

---

[2] Comp. *Laon*, prononcé *Lan*, mais *Saint-Laon* = *Lon*, Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*, II, 541. Pour les mots *paon*, *flaon*, *faon*, Thurot ne trouve mentionné que la forme avec *an*. Mais en Valais, par exemple, *flan* est rendu par *ϑon* ou *χon*.

TABLE DES MATIÈRES

—✣—

Pages.

LA RÉDACTION. Les Brandons 3

L. GAUCHAT. Comment on nomme le fromage dans nos patois 14

L. MEYLAN, A. PIGUET et E. TAPPOLET. *La foun' a Färdinan Gəɲyē*, récit en patois du Chenit, Vallée de Joux (Vaud) 22

J. JEANJAQUET. *I poṇro kòrdanyè*, conte populaire en patois de Haute-Nendaz (Valais) 26

J. JEANJAQUET. E. Herzog, *Neufranzösische Dialekttexte*, compte rendu 30

E. MURET. Le Château d'amour 33

E. FROMAIGEAT. *On-na dzórnū dé péts a Sudzi*, description en patois de Sugiez (Vully fribourgeois). 55

W. PIERREHUMBERT. *Lè pyintè d'ana tchəmnēy du vīly tin*, patois des environs de la Chaux-de-Fonds 59

L. GAUCHAT. Etymologie : *laonnerie*, *lavon*, *lan*, *lon* . . . 62

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

SEPTIÈME ANNÉE

1908

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

A. VOYELLES

a, *è*, *é*, *i*, *u*, *ou* ont la même valeur qu'en français.

ò = *o* ouvert (comme dans b*o*rd [*bòr'*]).

ó = *o* fermé (p*eau* [*pó*]).

æ̀ = *œ* ouvert (b*eu*rre [*bæ̀r'*]).

ǽ = *œ* fermé (f*eu* [*fǽ*]).

e, *o*, *œ* sans accent sont des voyelles moyennes.

ə (*e* renversé) = *e* sourd (br*e*bis [*brəbi*]).

an, *in*, *on*, *un*, sont les voyelles nasales des mots français t*em*ps [*tan*], m*ain* [*min*], r*on*d [*ron*], l*un*di [*lundi*].

ïn, *ün*, *oun* désignent les nasales de *i*, *u*, *ou*, qui ne se trouvent que dans certains patois du Jura bernois et du Valais.

å, voyelle intermédiaire entre *a et ò*.

ä = *è* très ouvert.

Les *diphtongues* sont notées *ay*, *èy*, *òy*, *aou*, *æ̀u*, etc., ou *ya*, *yè*, *yò*, *oua*, *uæ̀*, etc., suivant la nature et le mode de combinaison des éléments qui les composent.

B. CONSONNES

b, *p*, *d*, *t*, *j*, *ch*, *v*, *f*, *s*, *z*, *l*, *m*, *n*, *r* ont le même son qu'en français,

g représente partout le son dur de *g*oût [*gou*].

k » » » *c*oup [*kou*].

ly = *l* mouillée dans l'ancienne prononciation ta*ill*e [*taly'*].

ny = *n* mouillée comme dans vi*gn*e [*viny'*].

y s'emploie comme dans le français *y*eux [*yǽ*], fus*i*on [*fuzyon*], p*i*ed [*pyé*].

h = aspiration semblable à celle de l'allemand *h*och.

ϑ = son du *th* dur anglais.

δ = son du *th* doux anglais.

χ = son de l'allemand i*ch*.

C. GÉNÉRALITÉS

Les voyelles particulièrement longues sont surmontées d'un trait horizontal : *ā*, etc.

Les sons faiblement articulés sont notés en caractères plus petits, par exemple a^i, a^o, ou^r, etc.

Un petit trait sous une voyelle (*u̱*) indique qu'elle porte l'accent tonique.

MÉLANGES BAGNARDS[1]

I. Le genre des noms.

A. Rapports entre la terminaison et le genre.

La terminaison d'un substantif trahit plus souvent son genre en patois bagnard qu'en français. Certains sons finaux appartiennent en propre à un seul genre. A l'*e* muet peu caractéristique du français correspondent *-o* atone, si le mot est masculin, et *-a* atone s'il est féminin. Voici quelques exemples choisis au hasard : *ọ̀mo*[2] (l'homme), *ə pạyo* (« le poêle », la chambre d'habitation), *e tsạnyo* (le chêne), *òzèrạ̄blo* (l'érable), *ə sọ̀kro* (le sucre), *ə bọrgo* (le rouet), *ọ̄̀rdzo* (l'orge, toujours masculin) ; *Pyạro* (Pierre). Mots en *-a : ə bọ̀ta* (soulier, botte), *ə fạrəna* (la farine), *ə fouïn.na* (la fouine), *ə mẹ̀tra* (la maîtresse, celle qui commande), *ə mètrèsa* (mot d'emprunt = amante), *ə rạ̄ᵘva* (la roue), *ə tséna* (la chaîne), etc.

Tous les substantifs terminés par *-o* sont du genre masculin. Nous ne connaissons point d'exception à cette règle dans tout le vocabulaire bagnard[3]. Ceux terminés en *-a* sont ordinairement féminins, sauf une seule exception à nous connue[4]. Le mot *bọ̀rsa* (bourse, testicules) s'emploie au masculin, sans changer de désinence, dans le sens de « simple d'esprit » ou comme terme d'injure.

a bref et tonique, non précédé d'une mouillure, ne termine

---

[1] La prononciation indiquée est celle de Lourtier (Valais).

[2] La chute phonétique de l'*l* fait disparaître l'article défini devant les mots commençant par une voyelle.

[3] Voir toutefois ce qui est dit de *sòno* à la fin de l'article.

[4] Les adjectifs présentent les mêmes désinences : masc. *-o*, fém. *-a*. Il faut mettre à part les substantifs ou adjectifs féminins en *-ə*, dont il sera question plus loin.

guère que des noms masculins. Il faut excepter *brəsạ* ou *abrəsạ* (havresac), qui est du féminin malgré son *a* tonique, et bien que ce soit un composé de *sac*. Cela s'explique par la « déglutination » de l'*a* initial qui, soudé à l'*l*, a produit anciennement l'article féminin *la* et le changement de genre.

Les mots *papa* et *mama*, dans leur sens habituel, s'accentuent sur le premier *a*. Ils sont ordinairement employés au vocatif. On dira ainsi : *kə fi to, mạma?* (que fais-tu, maman ?), et également : *Y an.mo pạpa è mạma* (j'aime papa et maman). Avec cette accentuation, les deux mots ont leur genre naturel. On les rencontre cependant aussi comme mots d'emprunt, accentués sur la finale, et dans ce cas, ils sont tous deux du masculin : *on bon papạ du vyà̃ᵘ tin* (un bon papa du vieux temps), *nò fôdray an komọna dè bon papạ d a bạ̄rba blantsə* (il nous faudrait à la commune, c'est-à-dire pour diriger la commune, de bons papas à barbe blanche) ; *on dzoụənO mamạ* (une jeune mère, épouse).

Les mots en *-yạ* (*a* bref) proviennent de formes latines en -ata, placé après une mouillure, et sont par conséquent du féminin[1]. Ils expriment ordinairement une idée de contenu, et sont en partie tirés de verbes dont l'infinitif est en *-yè*. Tels sont : *panéryạ* (contenu d'un panier), *tsà̃ᵘdəryạ* (contenu d'une chaudière), *pòyạ* (montée), *ròlyạ* (averse, du verbe *ròlyè*, pleuvoir fortement).

ā long termine généralement des noms masculins. Mais on rencontre souvent, dans le langage des plus vieux patoisants, un certain nombre de substantifs féminins avec cette terminaison, comme *fā* (fève), *rā* (rave), *pā* (pelle), *tsapā* (chapelle), *sā* (salle), *fèsā*, (latin fiscella, moule à sérac), *gā* (ailleurs *gặla* (enflure, glande). La voyelle *ā*, dans tous ces mots, est le résultat d'une contraction de deux *a*, après la chute des consonnes intervocaliques *v* ou *l*, que le patois moderne tend à rétablir. Ainsi l'on dit aujourd'hui plutôt *rāva*, *sāla*, sous

[1] Voir *-ata* sans mouillure plus bas, sous *ó*.

l'influence d'autres dialectes et de la langue littéraire. Cependant les mots plus rares *fèsą̄*, *gā*, n'ayant pas de correspondance directe en français, se sont conservés tels quels. Le nom de plante *nèyā* (litt. nigella, proprement *noirâtre*, la nielle) a passé au masculin. Quant à *myā*, moëlle, il est des deux genres. Serait-ce l'analogie des infinitifs substantifiés en *ā* qui en serait cause? Le mot *pìya*, fém., poêle à frire (lat. patella), est développé irrégulièrement. A noter que *cervelle* ne s'emploie qu'au pluriel: *i sarvāᵉ*, fém., et que les adjectifs *beau*, *nouveau* ne connaissent pas de féminin en *ā;* on dit *bèla*, *novèla*.

La terminaison par *-è* tonique est réservée exclusivement aux substantifs masculins : *kayę̀* (cahier), *bonyę̀* (beignet), etc.

Sur une liste d'environ cinquante substantifs en *-é*, nous n'avons trouvé qu'un seul nom féminin vraiment patois. C'est *pé* (peau, lat. pellis, fém.). Les autres dérivent de mots en -ellum qui sont restés masculins. D'autres mots tels que *valé* (vallée), *épé*, *kalité*, etc., féminins, ont été empruntés au français à une date relativement récente.

La terminaison *ə* (atone) n'indique point le genre, mais elle est rare au masculin. Nous possédons comme mots patois : *métrə* (maître), *frārə*[1] (frère), *ārə* (voleur) ; puis *pirə* (père, emprunté anciennement au français), sans compter une foule de mots d'emprunt, comme *titrə*, etc. A part ceux-là, *-ə* est une désinence féminine qui a sa raison d'être dans tous les substantifs qui contenaient une mouillure devant l'*a* final latin : *grandzə* (grange), *tsaRouyə* (charrue, latin carruca), *pŭlə* (paille), *motsə* (mouche), etc.

Trois noms masculins sont terminés par un *ə* tonique ; *bouę* (bassin, auge), *frouę* (fromage, proprement = fruit), *pənəvouę* (papillon).

Les terminaisons *ou*, *ȯᵘ*, *ò* s'appliquent exclusivement, nous semble-t-il, à des noms masculins. Ainsi : *tsou* (chou), *bou* (bois), *varkou* (perchette disposée horizontalement au-dessus de la

[1] On entend aussi dire *frąrè*.

crèche des moutons et des chèvres pour les empêcher de se jeter dans celle-ci, tout en leur laissant l'espace nécessaire pour introduire la tête); *bàᵘ* (étable), *nyàᵘ* (nœud), *méryàᵘ* (miroir), *asyàᵘ* (étage supérieur des granges et « racards »); *pò* (pot et aussi lèvre), *sòkò* (secours), *tsasò* (eau salie, liquide mélangé d'impuretés), *pakò* (boue). Dans tous ces mots, le genre est ou peut être supposé étymologique.

Les autres terminaisons se rencontrent parmi les substantifs des deux genres. Cependant, les noms féminins sont partout très inférieurs en nombre à leurs congénères masculins. Ce n'est que dans les listes de mots en *-ó*, *-i*, *-ou*, *-ǿ* que les féminins se présentent en groupes un peu compacts, mais composés très fréquemment d'éléments étrangers au patois et dont l'adoption doit être toute récente. En *-ó*, nous mentionnons *byàᵘtó* (beauté), *vānètó* (vanité), *mósānètó* (état d'une personne malsaine); *bidònò* (contenu d'un « bidon »), *inχló* (contenu d'un carré de toile), etc. En *i*, nous avons les nombreux mots en *-i*, *-èri*, correspondant aux désinences françaises *-ie*, *-erie*[1] : *martsyandi* (marchandise), *kayonèri* (saleté, cochonnerie), *mòtyèri* (moquerie); en *-on* : *rayzon* (raison), *prayzon* (prison), etc.; en *ǿ* : *flǿ* (emprunté au français, ainsi que de nombreux abstraits en *-eur*).

B. Mots bagnards n'ayant pas le même genre qu'en français.

Il va sans dire que nous n'admettons pas dans la liste suivante des noms patois qui n'ont qu'un rapport de signification avec des noms français de genre différent. Que le *hanneton* s'appelle en patois *vạ̄ra*, fém., que *darbon*[2], mot masculin, soit le nom patois de la *taupe*, que nous appelions *ona vardzạsə* l'écureuil du dictionnaire français, cela n'a rien à voir ici. Ces mots n'ont entre eux aucun lien étymologique. Il sera question,

[1] Isolément : *pi* (poix), fém., et *ri* (racine), fém.

[2] On a bien voulu tirer *darbon*, *dèrbon*, etc., de *talponem, mais c'est une étymologie douteuse.

dans ce qui suit, de vocables patois et français ayant la même origine, et à peu près le même sens.

Voici d'abord des mots appartenant au vieux fond patois qui ont conservé le genre féminin qu'ils avaient en latin : *pouizon* (poison), *sochon* (soupçon), *mèsondzə* (mensonge), *dəmindzə* (die dominica, dies considéré comme fém.), *kǫ̀bla* (couple), *karạyma* (carême), *krạyma* (chrème, confirmation), *onla* (ongle), *myèrla* (femelle de diverses espèces d'oiseaux ; l'espèce *merle* est appelée *mèrlo*, masc.), *lārzə* ou *ārzə* (mélèze, vis-à-vis de l'it. *il larice*)[1]. Comparez *èpạna* (empan, de l'all. *spanne*, fém.), et *fritə*, plus rarement *frita* (faîte, all. *firste*, comp. le vieux français *freste*, fém.).

Sont masculins pour la même raison (étymologique) : *rǫ́dzo* (horloge), *oụlo* (huile), *dẹ̀to* (lat. debitum, le mot français remonte au pluriel), *ịntso* (encre), *fri* (fraise, représente directement le latin fragum), *afịro* (affaire, inf. substantifié), *ǫ̀rdzo* (orge).

La base étymologique explique encore les cas de : *frouṇtə*, f. (fruit dans le sens collectif, latin vulgaire *fructa, pluriel neutre, comp. l'italien), *sạbla*, f. (du pluriel neutre sabula), *ron.ma* (rhume, mot grec neutre en *-a*). Le mot latin avait une autre désinence que pour le français dans : *épya*, f. (épi, latin spica, à côté de spicum = fr. épi, m.), *āzyẹ̀rda*, f. (lézard, lat. lacerta et lacertus), *insu*, m. (lessive, de lixivu, non lixiva), *pā*, m. (paire, de pare, non paria), *fromya*, f. (lat. formica), *narè*, m. (narine, autre suffixe), et probablement aussi dans *inrụlo*, m. (rouille, litt. *enrouille*, donc probablement subst. verbal), *sèya*[2], f. (seigle, comp. l'it. *segola*), *vèrna*, f. (verne, aulne), *móta*, f. (spécialement cidre-moût), *pèpyạ*, f. (pépin). Le marbre se dit *mạ̄bro*, mais pour les billes avec lesquelles les enfants s'amusent,

---

[1] Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence*, cite aussi *leira*, fém., = lierre. Au val de Bagnes, la plante s'appelle *folə dè layvra*, par confusion avec *lièvre*.

[2] N'est employé que dans les expressions : *pan dè sèya* ou *farəna dè sèya*, mais on ne peut avoir de doute sur le genre.

on dit *mạ̃bra*, fém., ce qui peut remonter à un pluriel neutre.

D'un verbe, on peut tirer des substantifs masculins ou féminins. Le mot patois a reçu un genre différent de celui du mot français dans les cas suivants : *kọnta*, f. (conte), *vouạ̃rda*, f. (garde, féminin dans tous ses emplois), *rẹ̃sta*, f. (reste, à Sarreyer, val de Bagnes, on dit *rẹ̃sto* et le mot est masculin), *dọ̃ta*, f. (doute), *inpạyza*, f. (empois), *grịfyo*, m. (griffe, subst. verb. ?), *tạ̃tso* (tâche, par ex. dans *trālyè a tātso*, travailler aux pièces).

Voici quelques cas plus curieux : *lạyvra*, f. (lièvre), *sarpin*, f. (serpent), *may*, f. (miel), *só*, f. (sel), *ri*[1], f. (riz)[2]. Cette anomalie se retrouve sur un très grand territoire ; rappelons les subst. espagnols *la liebre*, *la sierpe* ou *serpiente*, *la miel*, *la sal*. La liste serait beaucoup plus longue, si nous comparions le genre des mots bagnards à celui des mots latins. Les vocables devenus féminins en français (comme en patois) : *mer*, *dent*, *fin*, *fleur*, mots en *-eur*, etc., devraient également y figurer. Le phénomène s'explique par l'ancienne morphologie romane. Les mots de la 3e déclinaison offrant le schéma :

SING.		PLUR.	
nom.	ars, f.	nom.	artes
acc.	artem	acc.	artes

comme pons, pontem, pontes, pontes, etc., pouvaient facilement être pris pour des féminins à l'époque où l'article défini n'était pas encore de rigueur. Il est plus rare que des féminins passent au masculin (*le val*, vieux fr. aussi *la val*, comp. notre *Lavaux*). On rencontre même le nom *la Mont maudite* (dans le massif du Mont Blanc).

Nous avons cité plus haut * *la brəsạ* (havresac), pris pour un féminin ensuite de la soudure de l'*a* initial à l'*l* de l'article.

En empruntant des mots français, il est souvent arrivé qu'on a donné au mot un genre nouveau. C'est le cas de *andzə*, f.

---

[1] Attiré par *ri* = radicem ?

[2] L'expression *sarvạyrə*, f., pour loup-cervier s'explique probablement par l'existence antérieure du mot *lynx*, féminin.

(ange)[1], *santïn.ma*, f. (centime), *sigạ̄ra*, f. (cigare), *tsạfra*, f. (chiffre et très souvent problème), *éstọma*, f. (poitrine, ensuite de l'accentuation de l'*o*, ce qui donne au mot un aspect féminin); les vocables nommés paraissent être de souche ancienne; en voici de plus récents : *ròmatrisə* ou *ròmạtisə*, f.[2] (rhumatisme), *insandḭy*, f. (incendie), *pètrọl*, f. (pétrole); *mostạtso*, m. (moustache), *idé*, m. (idée), *danré*, m. (denrée), *rèkru*, m. (recrue, genre naturel), *imé*, m. (humeur), *poutrə*, m. (poutre, les jeunes le font féminin). Les raisons du changement sont diverses : tantôt le genre est déterminé par la terminaison (*andzə*, *idé*, *imé*, etc.), tantôt le vieux mot patois donne son genre au nouvel arrivant (**tró*, m. = lat. trabs, influence *poutre*) ; *mòstạtso* est plutôt emprunté à l'italien qu'au français, etc. Que penser de *tsəmənó*, m. (litt. cheminée = le foyer et ses alentours)? Et surtout de *platafọ̄rma*, m.? Deux mots féminins à terminaison bien caractéristique qui composent un masculin, c'est une vraie excentricité linguistique.

Il y a enfin un certain nombre de mots à deux genres. Nous allons les passer en revue. L'expression *natọra* (« nature » dans le sens de vulve), est féminin, son doublet français-patois *natụrə* est du masculin. On dira *è pā d'on krouè natụrə* = il n'est pas d'un mauvais caractère. Ce cas rentre donc plutôt dans le paragraphe précédent. *Dyẹ̀tsə* (baquet à lait avec une douve prolongée servant d'anse) est féminin pour la plupart des patoisants de Lourtier, tandis qu'une minorité prononce ce mot *dyẹ̀tso* et le fait masculin. Il dérive de l'allemand suisse *gèbsə*, féminin. Pour *guide* nous trouvons plutôt *dyido*, m., dans le sens de guide de montagnes, et *dyḭda*, f., dans celui de « animal domestique qui conduit le troupeau », parce qu'ordinairement ce guide est une femelle; *dyḭda*, f. également pour *rênes*. Le mot français *mode*, qui est des deux genres, a été reproduit en patois par *mọndo*[3], m., avec l'acception de *modération*, et par

[1] Quelques jeunes, influencés par l'école, font ce mot masculin.
[2] S'emploie quelquefois avec l'article masculin.
[3] Nasalisation par l'*m* précédent.

mọnda, f., avec celle de *mode*, f., manière de vivre. On dira donc : *t'ā pā dè mondo*, tu ne sais pas te confiner dans de justes mesures, et *ə mọnda dè ọ̀ra*, la mode d'aujourd'hui. Le traitement de *dzin*, gent, est presque identique à celui que prescrivent les grammaires françaises : *i poụrè dzin*, f., *i dzin raỵzonāblo*, m. Les cas cités (sauf *dyètsə*) s'expliquent probablement par les rapports qui existent entre le patois et la langue littéraire. Les suivants ont leur origine dans le patois même et en sont d'autant plus caractéristiques.

Au mot *envie* correspondent les formes bagnardes : *invay*, m. (envie de faire quelque chose), *invọde*, f. (tache naturelle)[1]. Ces formes soulèvent un problème phonétique, dont la solution expliquerait peut-être aussi l'anomalie du genre. En tout cas, dans le premier sens, *envie* s'emploie la plupart du temps sans article et sans qualificatif, toujours au singulier, ce qui peut offusquer le genre ; dans le second, le pluriel est fréquent.

Dans cinq autres vocables, le patois indique au moyen du genre des nuances de sens assez subtiles. Nous assistons là à un procédé de différenciation inconnu en français, à notre connaissance, mais qui se retrouve dans d'autres patois romands. Ce sont les mots *mó* (mal), *nïn* (nuit), *fray* (froid), *tsó* (chaud) et *sọ̀no* (sommeil). *Mó* est masculin avec la valeur de *mal*, *maladie*, et féminin dans le sens de *douleur*. *On mó dè tita* (un mal de tête), *ona mó dè·mətsanχle* (une douleur du diable, litt. *méchance). *Nïn* masculin a le sens de *soir* (influencé dans son genre par jour, matin), comme féminin il a la signification ordinaire de *nuit*. *Fray* et *tsó* sont du masculin quand ils désignent l'état de la température, et du féminin, si l'on veut exprimer l'incommodité, la souffrance causée par des excès de chaud et de froid. *On gró fray* = une température rigoureuse, *sofri d a tsó è d a fray*, souffrir de la chaleur et de la froidure. *Sòno*, m., c'est l'action de dormir : *y é fi on sòno* = j'ai fait un somme : au féminin, c'est l'envie de dormir : *mè vïn ona sòno*

[1] Sans compter *inviyə*, f. pris au français = jalousie.

dè mətsanχle = j'ai un besoin pressant de dormir. Il est évident que ce sont les mots *faim* et *soif* qui ont causé la formation des variantes féminines de *froid*, *chaud* et *sommeil*[1].

Les conditions que nous venons de décrire sont celles d'un patois conscient et vivace. Dans le langage de jeunes adolescents peu doués, de vieillards à facultés intellectuelles affaiblies, il est aisé de reconnaître un certain degré d'inconstance et d'hésitation au sujet des genres. C'est un symptôme de déchéance. Si nous ne nous trompons, il y aurait chez ces individus une tendance à masculiniser le vocabulaire patois. Cela s'observerait-il ailleurs que chez nous ?

M. GABBUD et L. GAUCHAT.

---

[1] *La chọ̀no* se retrouve dans la Gruyère, *la* chaud, *la* froid en Savoie et à Genève, cf. *Bulletin*, III, 35.

ANDAIN

—✣—

Que fait le faucheur ? On répondra qu'il fait des andains. Mais qu'est-ce qu'un andain ? Ce n'est pas du tout facile à dire. Autant de dictionnaires, autant de définitions [1].

Pour ce qui est de l'aire du mot, on peut dire que *andain* règne en maître dans toute la France. Il a peu de concurrents et aucun n'est sérieux, c'est-à-dire aucun ne l'a remplacé sur une grande étendue. La Suisse romande, comme tout le domaine franco-provençal, ne connaît que *andain*.

Terminaison. — Nous nous occupons d'abord de la terminaison, pour laquelle les formes phonétiques de la Suisse romande occupent une place à part. Quelle que soit l'étymologie qu'on adopte pour le radical du mot, l'accord de la plupart des formes romanes nous fait supposer pour la deuxième partie du mot la terminaison -anum ou -ana : ainsi la Provence dit *in.ndan*, l'Italie du nord dit *andana* (voir l'article cité de M. Horning, p. 515), tout le nord de la France dit *andain* ; cf. granum > *grain*. La Suisse romande se divise nettement en deux groupes : le Jura bernois dit *indè*, dont nous parlerons plus tard, le reste des patois dit généralement *andin*. Pour le gros des patois romands on s'attendrait à *andan*, puisque granum y devient *gran*. Mais cette forme ne se rencontre que très sporadiquement : à Savigny (Vaud), à Villeneuve [2], à Gingins (Vaud) d'après l'*Atlas*, et dans une partie des patois

[1] Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les articles aussi intéressants qu'étendus consacrés à ce mot par MM. G. Paris (*Romania*, XIX, p. 449) et Horning (*Zeitschr. für rom. Philologie*, XXIX, p. 514).

[2] Villeneuve dit *indan* qu'on peut expliquer par la métathèse des voyelles nasales de *andin*, forme vaudoise courante.

genevois, où *-an* peut provenir d'un plus ancien *-in*, fenum, « foin » et famem, « faim », aboutissant tous les deux à *fan*. Ces formes en *-an* ne semblent pas remonter à -anum, pas plus que celles de la Savoie. Dans quatre villages de la Haute-Savoie, l'*Atlas linguistique de la France* note *andan*, entouré d'*andin*. Or dans trois de ces quatre villages (nos 946, 956, 957), je trouve également *plantan* pour ,plantain', de plantaginem, et *paran* pour ,parrain', de patrinum (cf. *payrin*, *payri* dans les patois du Midi). Dans ces deux mots, où *-anum* n'est guère probable, nous constatons le changement de *-in* en *-an*. Il en sera de même de *andan*, qui se trouve dans des conditions phonétiques semblables.

Reste à étudier *andin* (*andè*, etc.), qui est la forme courante des cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel. Faut-il l'expliquer par un changement de suffixe? Dans la Suisse romande seule *-īnum* se serait-il substitué à *-anum?* C'est possible, et l'*Atlas* note même une fois *indïn* (Drôme 844), qui semble bien représenter un mot en -inum. Ou bien l'*andin* romand serait-il d'importation française? La chose peut étonner pour un terme aussi profondément agricole que le nôtre, mais on sait qu'à l'époque des foins on engage souvent des ouvriers venant du dehors et parlant un patois différent. Dans ce cas, on aurait préféré la forme française, connue de tout le monde. Il y a une troisième possibilité à laquelle me rend attentif M. Gauchat, c'est -aneum, dont la palatale rendrait compte du passage de *a* + *n* à *in;* la mouillure aurait disparu. Ce qui appuie fortement cette opinion, ce sont d'un côté les verbes dérivés de *andin : andanyi* (Vaud, Lyonnais), *dézandanyi* (Vaud, Fribourg), où la mouillure se serait conservée, cf. *provanyi*, *provanyura*, dérivés de *provin*. D'autre part, nous trouvons des formes à terminaison mouillée dans les patois français du Piémont (vallée d'Aoste, deux fois ; vallées vaudoises, trois fois) et sporadiquement dans le Midi de la France, toujours d'après l'*Atlas*, en outre au Frioul, *antagn*, etc. (Horning, *l. c.*, p. 518).

Pour ce qui est enfin de *indè*, forme commune à presque tous les patois du Jura bernois et assez fréquente aussi dans les patois français avoisinants, à Bournois et ailleurs, elle ne laisse pas de nous embarrasser beaucoup. Point de doute sur le radical, qui est le même que celui de *andain*, puisque *chanter* y donne *tchintè*, mais la terminaison *-è* ne correspond ni à -anum, ni à -aneum, ni à -ĭttum, qui donne *-a*. Qu'est-ce? M. Horning est porté à y voir le suffixe -aceum; on aurait fait du radical *and* un **andas*, comme *plâtras* dérivé de *plâtre*. N'ayant point trouvé d'autres exemples dans les patois en question, je n'ose me prononcer sur ce point[1].

Signification. — Passons à la sémantique du mot, qui nous arrêtera davantage. Les significations données par nos correspondants ne permettent pas de déterminer la valeur du mot d'une façon définitive. La plupart cependant s'accordent à dire que l'andain est « ce tas allongé, en forme de chenille, d'herbe fauchée et amoncelée à gauche du faucheur », tas allongé que la Suisse allemande appelle *madə*, s. f., substantif tiré du verbe *mähen*, « faucher » ou *chòrə*, s. f., tiré du verbe *scheeren*, « tondre », employé par ex. à Biel-Benken (Bâle-Campagne) et à Wyhlen (Grand duché de Bade). C'est en tout cas le sens prédominant du mot *andain*. Voici quelques exemples : *fó sè chətā su l'andù pò mədzi la soupa*, « il faut s'asseoir sur l'andain pour manger la soupe » (Penthalaz, Vaud) ; *l'ẹ̀rba rạ̄ra nè bạlyè pa dè l'andin*, « l'herbe rare ne donne pas d'andain » (Vaugondry, Vaud). Le mot s'emploie aussi métaphoriquement : *ouék mè ché lèva kan li solè fajék l'andin*, « aujourd'hui je me suis levé quand le soleil faisait l'andain », c'est-à-dire commençait à dorer le sommet des montagnes » (Evolène, Valais).

On voit par ces exemples que l'andain ne désigne pas l'es-

[1] Quand on parcourt à ce sujet le *Glossaire de Bournois*, par Roussey, on est étonné du grand nombre de mots en *-è*, correspondant au français *-et*, p. ex. *bidè*, *brikè*, *boulè*, *byé* = billet, aussi des mots non français, comme *banvè*, bâton, *bourbè*, bourbier, tout cela à côté de la terminaison régulière *-ò*, *-òt*. Le mot *indè* appartiendrait-il à cette deuxième couche de diminutifs en *-et* ?

pace fauché, mais bien l'herbe couchée en forme de rouleau. Ce sens est confirmé par le terme « andain double », dont nous parlerons plus loin, et est aussi attesté pour plusieurs régions de la France.

Toutefois la signification de « rouleau d'herbe fauchée » n'est pas la seule que nos correspondants aient donnée à notre mot. Il y en a deux autres. Tout d'abord *andain* arrive par extension de sens à désigner tout rouleau d'herbe ou de foin fait non seulement avec la faux, mais aussi avec le râteau[1]. Cet emploi plus étendu est surtout attesté pour le Jura bernois, malgré le terme spécial *boudïn*, dont on se sert exclusivement pour le rouleau de foin par opposition au rouleau d'herbe. Ajoutons que les deux mots de la Suisse allemande *madə* et *chòrə* s'appliquent également à un rouleau de foin quelconque, de préférence dans leurs formes diminutives *madli* et *chòrli*. Jusqu'ici le développement de sens de *andain*, *madə*, *chòrə* est tout à fait parallèle. Enfin le mot *andain* signifie encore : « l'espace fauché ayant la largeur d'un coup de faux et occupant toute la longueur du pré ». Ce sens est attesté par notre correspondant du Vully vaudois et par celui d'Evolène (Valais), malheureusement sans exemples qui permettent de préciser. Par contre, notre excellent correspondant, M. Reymond, bibliothécaire à Lausanne, que j'ai consulté à ce sujet, a bien voulu me faire observer qu'on dit couramment : *il a pris un large andain*, en parlant de l'espace que parcourt la faux. De plus, il est certain que le sens en question existe dans les patois de la Suisse allemande. On peut dire, par ex., en se promenant dans un pré dont le foin est rentré depuis longtemps : *do gsēt mə no d'madə*, « là on voit encore les andains » ; ici, *madə* désigne évidemment la série des traces que laissent sur le sol les coups de faux donnés (surtout par un faucheur maladroit). Ou encore on dit : *ich das ə braiti madə !*, « quel andain large ! », par quoi

[1] Cf. Jaccottet, *Scènes de la vie vaudoise*, 1854, p. 43 : « Les râteaux ramassent le foin en larges *endains*, que les fourches poussent et rapprochent en *endains* (*toulas*) plus larges encore. »

on entend, non le rouleau, mais l'espace vide d'herbe entre les rouleaux[1].

Enfin, il existe un synonyme de *madə* auquel me rend attentif M. le Dr Hubschmied, c'est le mot *yān'*[2], répandu dans une grande partie de la Suisse allemande. Il désigne entre autres le « chemin qu'un faucheur laisse derrière lui ou le chemin qui lui reste à parcourir. » On dit par ex. *mər wei ə breitə yān' nè*, « nous allons prendre « le chemin » large. » (*Schw. Idiotikon*, III, 43, etc.)

Nous sommes donc amenés à conclure que dans la Suisse romande *andain* signifie à la fois un rouleau d'herbe fauchée et l'espace compris entre deux de ces rouleaux d'un bout du pré à l'autre.

Or si nous consultons quelques dictionnaires français, nous pourrons les répartir d'après la définition qu'ils donnent du mot *andain* en deux groupes :

1. Littré dit un peu vaguement : « *andain*, l'étendue que le faucheur peut faucher de pas en pas. » Faut-il entendre l'espace tout entier ou seulement l'espace atteint par UN coup de faux ?

Le Dictionnaire de l'Académie nous fixe là-dessus en disant : « *andain*, l'étendue du pré qu'un faucheur peut faucher à *chaque pas qu'il avance.* »

De même Gazier, qui dit : « *andain*, surface qu'un homme peut faucher *toutes les fois qu'il avance d'un pas.* »

Le 2e groupe ne parle plus de l'espace fauché, mais de l'herbe coupée.

Ainsi le Dictionnaire général : « *andain*, ce que le faucheur coupe à chaque enjambée. »

---

[1] Je dois ces informations à l'obligeance de M. le Dr E. Dick, originaire de Ersigen, près Berthoud (Berne).

[2] On rattache ce mot à la racine contenue dans le sanscrit *jâ*, « aller », ce qui appuierait l'hypothèse de ceux qui voient dans notre *andain* un dérivé de *andare*. L'allemand *yān'* serait-il identique avec *gin*, qu'on trouve dans les patois français du nord et du nord-est ? Voir Behrens, dans les *Mélanges Chabaneau*, p. 548-549.

De même Larousse : « *andain*, herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait. »

Ce qui nous frappe, c'est le désaccord complet entre l'emploi du mot en français et l'emploi du mot en patois. En français, l'idée d'un *andain* est inséparable de celle d'un coup de faux : c'est ou bien le petit espace que parcourt la faux ou la petite portion d'herbe qu'elle abat en une fois ; l'*andain* français est peu de chose en comparaison de l'*andain* romand, car l'andain romand, soit comme espace, soit comme herbe, embrasse toute la longueur du pré.

Le sens romand est-il inconnu à la langue française ? Non, voici P. Monet, lexicographe du XVIIe siècle (1635), qui dit : « *andain*, trace tondue et vide d'herbe d'un bout du pré à l'autre. »

Enfin et surtout il faut tenir compte de l'ancien français. Ici *andain* nous est attesté entre autres dans le sens d'« enjambée, pas, mesure ».

Le Dictionnaire général cite la phrase : « *à grands andains* va à perdition. » Ce sens a persisté dans la langue littéraire jusqu'au XVIIe siècle. Un lexicographe anglais de cette époque, Cotgrave, note : « andain = *a stride or as much ground or space as a man can comprehend by striding* » ; en français : « une enjambée ou autant de terre ou d'espace qu'un homme peut couvrir en écartant les jambes. » Si nous résumons ce que nous avons dit, nous aurons les cinq significations que voici :

1. andain = rouleau d'herbe fauchée (par extension : rouleau de foin).
2. andain = portion d'herbe fauchée d'un coup.
3. andain = long espace fauché, correspondant au sens 1.
4. andain = petit espace fauché, correspondant au sens 2.
5. andain = enjambée, spécialement la longueur d'une enjambée de faucheur.

Etymologie de andain. — Plusieurs étymologies ont été proposées. Nous ne pouvons les discuter ici comme elles le mériteraient. La question est d'autant plus épineuse qu'elle se

complique avec le terrible problème de *aller-andare*. En effet, la première idée des étymologistes, — Diez en tête, — était de rattacher notre mot au radical roman de *andare*, l'andain aurait été une « allée, » puis l'espace parcouru par la faux. Mais le suffixe *-anum* ne s'ajoutant jamais à des verbes, on a proposé deux substantifs latins : indaginem (G. Paris) et *ambitanum (MM. Gröber et Horning). De fortes raisons d'ordre phonétique, exposées par M. Horning *l. c.*, nous font écarter indaginem en faveur de *ambitanum, que nous croyons l'origine la plus probable. Au point de vue de la forme, il n'y a point de difficulté sérieuse. Quelle aurait été l'évolution sémantique ?

Ambitus, s. m., dérivé de ambire, aller autour, exprimait en latin le mouvement circulaire, on disait par ex. : *per ambitum capitis*, tout autour de la tête, ou l'espace occupé par une chose : *explorare ambitum Asiæ*, explorer l'Asie dans toute son étendue (Georges). Mais ce qui nous rapproche bien mieux de notre *andain*, c'est ce passage si précieux, tiré de Festus [1], qui démontre qu'on appelait ambitus cet espace de *deux pieds et demi*, prescrit par la loi, que l'architecte romain devait laisser entre deux maisons [2].

Par cet emploi technique, le mot change d'aspect : de « circuit », qu'il signifiait, il arrive au sens nouveau de « intervalle ». Or cet intervalle *inter vicinorum ædificia* est de deux pieds et demi, c'est-à-dire précisément la longueur d'un pas normal, une enjambée. Ambitus serait devenu dans le langage des architectes romains un synonyme de gradus, pas.

Il faut supposer, — aucun texte ne nous le dit, — que dans la suite ambitus, terme technique des architectes, a été

---

[1] Grammairien latin, probablement du IIe siècle après J.-C.

[2] *Ambitus proprie dicitur... inter vicinorum ædificia locus duorum pedum et semipedis ad circumeundi facultatem relictus.* (*Zeitschr. für rom. Phil.*, XXIX, p. 515.)

[3] La largeur de ce pas est en moyenne de 0,65 m. d'après les informations de M. Horning.

appliqué, directement ou indirectement, au pas du paysan qui fauche, les jambes écartées. Telle est l'opinion de M. Horning.

Reste à examiner un autre point de vue. Ambitus étant le mouvement circulaire, il est possible que le mot ait désigné l'arc de cercle que décrit la faux en passant de droite à gauche. Ambitus aurait été d'abord la ligne que trace, dans l'herbe à faucher, la pointe du tranchant de la faux, puis l'espace parcouru par la faux (sens 4 de notre tableau), enfin l'herbe fauchée sur cet espace.

Ce qui appuie cette façon de voir, c'est une expression curieuse de l'allemand bernois que m'indique M. Dick. On dit à quelqu'un qui n'abat pas une assez grande quantité d'herbe en fauchant : *dou mouᵊsch maďroum mäyə*, « tu dois faucher tout autour de toi » (proprement tout autour de l'homme). On voit au moins par là que l'idée de mouvement circulaire est présente à celui qui fauche. Le développement que je suppose ici aurait l'avantage de conserver au mot *ambitus* son sens étymologique « ligne circulaire ».

J'avoue que les très judicieuses remarques de M. Horning sur le passage de Festus ne m'ont pas entièrement convaincu que *ambitus* soit devenu synonyme de « pas ». J'incline plutôt à croire que dans l'idée d'un architecte romain ambitus est un espace libre tout autour de la maison, un pourtour[1]. Il a un minimum de largeur de deux pieds et demi, mais l'idée d'une largeur déterminée n'est peut-être pas aussi importante que M. Horning semble le croire.

Quoi qu'il en soit, que ambitanum appliqué au fauchage ait désigné l'enjambée ou l'espace circulaire que parcourt la faux, le mot aura bientôt pris le sens de « travail accompli à chaque pas que fait le faucheur ». Ce travail consiste, — selon le point de vue auquel on se place, — soit à balayer avec la faux l'espace qu'on a devant soi (de là le sens 4, « petit espace

[1] Tel est aussi le sens qu'indique le Dictionnaire latin de Benoist, se basant sur un passage de Cicéron.

fauché »), soit à coucher à sa gauche l'herbe abattue (sens 2, « portion d'herbe fauchée d'un coup »). Rappelons que la plupart du temps on emploie le mot *andain* avec le verbe « faire ». « Tu fais de gros andains » peut signifier : 1° « tu rases une grande étendue d'herbe d'un seul coup de faux » : 2° « tu coupes une grosse portion en une fois ».

Ces deux idées sont étroitement liées l'une à l'autre, car il va de soi que plus est grande l'étendue que le faucheur peut raser, plus est grosse la portion d'herbe qu'il peut abattre. Je dirais même : ces deux idées, produit théorique de notre analyse, sont liées au point de n'en former qu'une seule, et le vrai sens que cache le mot ambitanum > *andain* semble être celui de « travail de pieds, de mains, de tête qu'accomplit le faucheur, toutes les fois qu'il avance d'un pas ».

Ceci établi, les sens 1 et 3 (rouleau de foin et long espace fauché) se conçoivent facilement, si nous songeons que les petits *andains*, soit comme espaces, soit comme portions d'herbe, une fois ajoutés les uns aux autres, ne sont plus guère visibles. Ils se présentent à l'esprit comme une série continue, le petit « andain » s'absorbant dans le grand.

Reste à mentionner l'*andain double*. Celui qui « ouvre le pré » a l'habitude de faire le premier andain au milieu de la largeur du pré, le second se fait généralement en revenant du côté de l'herbe couchée, de sorte que les deux premiers andains se trouvent côte à côte. C'est ce qu'on appelle un *andin drọ̀byᵒᵘ* (Fribourg, Vaud, Valais). Le Jura bernois dit *douby' indè*. La Suisse allemande dit également *dopəl-chòrᵉ* (vallée du Birsig, Bâle-Campagne). Aussi *chlagmadə* (Bas-Emmenthal).

E. TAPPOLET.

TEXTES

I. La drǫ̀ga.

PATOIS DE LA RÉGION DE TROINEX (GENÈVE).

Vò-z i prǽ kᵒᵘnyu lə vīy' kuré də Vẹla-la-Gran, sé bon vivan kə nə kraθị̄v' på dyan l vèr è k'avè tòrǫ̀ò na gandouéz a dir pè får rīr lə mond' ?

On ðǽr, lə gran Félisk s'an vin lə tròvạ̄. — « Mons' lə kuré, vò savi kə mon pạ̄rə pā̆r z è mór, piskə vò l'i antarå. » — « Ouè ! ouè ! Damạ̄ò, y étè on brā̆v òm' ! » — « Ō̆ ! ouè, k y étè on brā̆v òm' ! Y è bin s kə m'anbét də l chouantị dyan l purgatouèr, è d é zu dink l'idéy də fā̆r dirᵉ kā̆k mès' pè lə rpó də sn ā̆m'. Y è pè san k də vənyᵊ. » — « E bin ! t'å bin fé ! T'é ètò on brā̆v garson. On t'aranǫ̀ra san pè l myǽ ; va pi. » — « Gér prənyị̄ vò, mons' lə kuré, pè dir na mẹsa ? »

La drogue.

Vous avez bien connu l'ancien curé de Ville-la-Grand, ce bon vivant qui ne crachait pas dans le verre et qui avait toujours une gaudriole à dire pour faire rire le monde ?

Un jour, le grand Félix s'en vint le trouver. — « Monsieur le curé, vous savez que mon pauvre père est mort, puisque vous l'avez enterré. » — « Oui, oui. C'est dommage, c'était un brave homme ! » — « Oh ! oui, que c'était un brave homme ! C'est bien ce qui m'ennuie de le sentir dans le purgatoire, et j'ai eu comme cela l'idée de faire dire quelques messes pour le repos de son âme. C'est pour cela que je viens. » — « Eh bien ! tu as bien fait ! Tu es aussi un brave garçon. On t'arrangera cela pour le mieux ; va seulement. » — « Combien prenez-vous, monsieur le curé, pour dire une messe ? » — « Ce sera trente sous. » — « Trente sous ! C'est bien cher, monsieur le curé,

— « È sara trạnta sou. » — « Tranta sou ! Y è bin ðér, mons' lə kuré, y è bin ðér. » — « Kᵒᵘman ! bin ðér, y è lə pri. » — « Å ouè, mons' lə kuré, y è ðér. Lə kuré də San Fạrgo nə pran kə van sou. » Alór lə kuré də Vela-la-Gran, kə n'ãmᵃ på d'ětrᵃ kontrèrịa, sə fò an kòlér : « Lə kuré də San Fạrgo ! lə kuré də San Fargo ! Bin ouè, mon vãlè, va t'an fãr dir té mès' a San Fạrgo. A ! t'aré d la bèla drọ̀ga ! »

E. Patru.

---

c'est bien cher ! » — « Comment ! bien cher, c'est le prix. » — « Oh ! oui, monsieur le curé, c'est cher. Le curé de Saint-Cergues ne prend que vingt sous. » Alors le curé de Ville-la-Grand, qui n'aime pas à être contrarié, se met en colère : — « Le curé de Saint-Cergues ! le curé de Saint-Cergues ! Bien oui, mon garçon, va t'en faire dire tes messes à Saint-Cergues. Ah ! tu auras de la belle drogue. »

II. È fạ̃oua dè Prịnpfo.

Conte populaire en patois de Conthey (Valais) [1].

On-na fạ̃oua a maryọ on maton di Prịnpfo. Chtach'da y aè dè dèvan : Tè fó pa mè dèrᵉ « fạ̃oua taònạ̃ᵉ » è pouèⁱ tè mạryo prǽ. Chéli è pouèⁱ partã̄ an montạny'. È fạ̃oua a kòpó ò bvó kan èirᵉ rin mǽ. Apri ò t a intèlyạ in mètin on ran dè

La fée de Premploz.

Une fée a épousé un garçon de Premploz. Celle-ci lui avait dit auparavant : Il ne te faut pas me dire « fée talonnée » et alors je t'épouserai bien. Lui est ensuite parti pour l'alpage. La fée a coupé le blé [de leurs champs] alors qu'il n'était pas du tout mûr. Ensuite elle l'a entassé en mettant une couche de

[1] Raconté en 1894 par Joseph Torrent, d'Erdes. Sur le sujet de ce conte, voir S. Singer, *Schweizer Märchen*, 1. Fortsetzung. Bern, 1906, p. 31 ss., surtout p. 45-46, où se trouvent d'autres indications bibliographiques.

bvó è on ran dè fọdè dè vẹ̄rna. Chinli è pouè^i ènu a chaè a òm^o, k èir an montạny'. Ạ̄tr^è è pouè^i ènu bā è i t a dè: fạ̄oua taònạ̄^è. Yé è partèit' è òm^o a t a pā mi tornó vẹ̄r^è. Yé vènyẹ kan lui èir laị pò pènyẹ è chònyẹ è-j infan. Pạpa a dè ǽ-j infan k'è fadị̄^è dẹr^è a mạma dè tornạ̄. I t a rèpondu: Nó tọ́rno prǽ, mi o fọ dẹr^è a pạpa k'inbrachyẹchè chin ky è dèjò ò tron bā ǽ ʊèạ̄. Dèjò ché tron y aè ọn-na chèrpin inmèròyạ̄^è. Ọm^o è pouè^i itọ́. Kan a lèó ò tron, è chèrpin ch'è lèạ̄^è drẹ̄it^è kọntrè lui. Ạ̄tr^è a ju pouẹ̄ir^è è a t a bètyā^è laị. Yé a fi on-na kèryọ́ è ọm^o a t a pa mi yū̄a è è-j infan non plu. Apri chin è ènu on-na griyạ è è bvó è tò ju pèrdu, tandzòikè chin ky è itó kòpó pè a fạ̄oua a byin mòrọ́.

---

blé et une couche de feuilles de verne. Cela est ensuite parvenu à la connaissance du mari, qui était à l'alpage. Il (*litt.* l'autre) est alors descendu et lui a dit: « fée talonnée ». Elle est partie et son mari ne l'a plus revue. Elle venait quand il était absent pour peigner et soigner les enfants. [Leur] papa a dit aux enfants qu'il fallait dire à [leur] maman de revenir. Elle leur a répondu: Je reviendrai bien, mais il vous faut dire à papa qu'il embrasse ce qui est dessous le tronc en bas, au cellier. Dessous ce tronc, il y avait un serpent entortillé. L'homme est ensuite allé. Quand il a levé le tronc, le serpent s'est dressé contre lui. Il (*litt.* l'autre) a eu peur et l'a repoussé. Elle [la fée] a poussé un cri et l'homme ne l'a plus revue et les enfants non plus. Après cela, il est survenu une tempête de grêle et le blé [des autres gens] a tout été perdu, tandis que ce qui a été coupé par la fée a bien mûri.

J. JEANJAQUET.

ÉTYMOLOGIES

—✣—

Avalanche, mayen et *ramwentsa*.

On a reconnu en ces dernières années, dans le vocabulaire usuel et les noms de lieu de la France méridionale, de l'Italie septentrionale et de la Suisse italienne, l'existence d'un suffixe *-incus* et d'un suffixe plus rare *-ancus*, qui semblent être les débris d'une langue morte, celle des Ligures, peut-être un temps parlée dans tout le bassin du Rhône et les Alpes occidentales[1]. Dans un article qui paraîtra dans la *Romania*, je montrerai que ces suffixes se retrouvent dans maint nom de lieu de la Suisse romande et de la Savoie et que le plus commun des deux a servi chez nous, comme dans le midi de la France et en Sardaigne, à créer des appellations ethniques du type *Ormonnan*, *Ormonnanche*. Ici, je voudrais signaler la présence du suffixe *-incus* et de sa variante *-ancus* dans quelques termes, patois ou francisés, par lesquels on exprime certains aspects caractéristiques de la nature alpestre et de la vie des populations campagnardes et montagnardes. L'un de ces termes a déjà été relevé par M. Gauchat, dans son article *Comment on nomme le fromage dans nos patois* (*Bulletin*, VI, p. 20, x), et les pages qui vont suivre y perdront quelque chose de la nouveauté qu'elles auraient pu avoir auparavant pour maint lecteur.

---

[1] H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe* (2e éd.; Paris, 1889-94), t. II, pp. 3-215. — Salvioni, *Ancora i nomi leventinesi in* -engo (*Bollettino storico della Svizzera italiana*, XXV, 1903, pp. 93 ss.). — E. Philipon, *Provençal* -enc, *italien* -ingo, -engo (*Romania*, XXXV, 1906, pp. 1-18). — Cf. *Archives suisses des traditions populaires*, XI, p. 155, n. 1, et p. 162.

Avalanche, autrefois *avallanche* (Cotgrave, 1611), *avalange* (1697, 1771); *lavanche* (Pelletier du Mans, *La Savoye*, 1572), *lavange* (forme la plus usitée au XVIIIe siècle)[1].

Midi de la France : *lavanca*, vers 1200, dans une poésie du troubadour Pierre Vidal (Raynouard, *Lexique Roman*, IV, col. 33); *lavanchiarum* (gén. plur.), en 1323, dans une charte latine du Dauphiné (Ducange, art. *lavanchia*). — Mistral, dans *Lou Trésor dou Félibrige*, enregistre les formes patoises : *avalanco*, *valanco*, *avalancho* (Limousin), *eivalancho*, *eilavanchi* (Dauphiné), *valancho*, *lavancho* (Alpes).

Suisse romande et Savoie : « Helvetii Gal[lica] Ling[ua] *Levanze*, *Vallantze*, à valle... vocant » (Scheuchzer, *Itinera*, 1723)[2]; *avalantzche* et *avalantze* (Bridel); *avaḷạntsè* et *évaḷạntsè* (Mme Odin, *Glossaire du patois de Blonay*, sous presse); *évalanche* et *èvalancher*, v. intr., « s'ébouler », dans le parler vulgaire de Genève (Humbert, *Nouveau Glossaire genevois*, 1852); *lavẹntsə*, *laẹntsə*[3] (Valais); *lavẹnθə* (Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard*, art. *lavênçhe*). — Un dérivé par le suffixe *-arium* (*Lavancher*, *Lavanchy*) est fréquent dans la toponymie alpine pour désigner des lieux exposés aux avalanches.

Italie : *lauanche* (f. pl.), dans un ancien texte lombard[4] : *lavanka*, *lavenka*, dérivé *lavankal* (Val Brozzo); *laventchi* (Val

---

[1] Je complète les données de Littré et du *Dictionnaire général* par des renseignements que je dois à la complaisante érudition de mon collègue M. Alexis François. — MM. Gauchat et Jeanjaquet m'ont fourni aussi quelques utiles indications concernant les mots *avalanche* et *mayen*.

[2] Cité par F. F. Tuckett, *Note on the terms* Lauine, Lawine *and* Avalanche (*Alpine Journal*, V, pp. 346-349).

[3] Cette prononciation, propre au Valais central, ne justifie pas l'identification établie par M. Jaccard, dans son *Essai de toponymie* (p. 221), entre *lavẹntsə* ou *lavanche* et le mot *lanche*, usité dans les Alpes fribourgeoises et vaudoises, dans le Bas-Valais et en Savoie, sous les formes *lạntsə* ou *lants*, *lạnθə*, *lanste*, et différent aussi par sa signification. Je compte revenir quelque jour sur ce mot, qui nous offre peut-être un exemple de plus de l'emploi du suffixe *-anca* dans les parlers alpins.

[4] *Archivio glottologico italiano*, VII, p. 26, l. 21, et XII, p. 410.

Soana)[1]. — La forme littéraire (peu ancienne) *valanga*, qui passe généralement pour empruntée au français, provient plus probablement de l'un des dialectes parlés sur le versant méridional des Alpes[2].

Contrairement à l'opinion de M. Körting[3], qui attribue la priorité à la forme *avalanche*, ce mot francisé et ses correspondants patois doivent être issus du type *lavanca* ou *lavenka*, par métathèse et moyennant l'agglutination de l'*a* de l'article[4], sous l'influence du verbe *avaler*, pris au sens primitif de « descendre, tomber ». Les formes originaires **lav-inca*, *lav-anca* sont dérivées du verbe latin *labi*, « glisser, tomber », comme les synonymes: allemand *lawine*, réto-roman *lavina*, *livina* (avec le dérivé *lavinal*, *livinal*), tessinois *levina*[5], provençal *lavino*, « roche calcaire en décomposition, lieu raviné » (Mistral), — dont le prototype *lab-īna* (cf. *ru-īna*, de *ruere*) était déjà usité dans la latinité chrétienne au sens d'« éboulement »[6]. Dans les formes comme *eilavanchi*, *évalanche*, celle-ci déjà mentionnée en 1768, — on retrouve le verbe composé *elabi* (ou plutôt un verbe recomposé, *ex-labi*), qui a la même signification que le simple. Ces formes, aussi bien que la différence sémantique, interdisent de rattacher, avec Nigra, **lavinca*[7] et *lavanca* à l'italien *lava* (lave).

[1] Nigra, *Arch. glott.*, XIV, p. 284.

[2] S. Pieri, dans les *Studj romanzi*, I, pp. 54-55.

[3] *Lateinisch-romanisches Wörterbuch* (3e éd.), nos 5355 et 284.

[4] Cf. E. Tappolet, dans notre *Bulletin*, II, pp. 22 ss., et dans la *Festschrift zur 49. Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner* (Basel, 1907), pp. 324 ss.

[5] *Dictionnaire géographique de la Suisse*, art. LAUENEN. LÆUENEN, etc.

[6] Josias Simler, dans sa *Vallesiæ et Alpium Descriptio* (1574), dont M. Coolidge a publié récemment une nouvelle édition, copieusement annotée (Grenoble, 1904). parle du danger qui résulte pour les voyageurs (p. 222): « à decidentibus conglomeratis nivibus quas nostri *Löuwinen*, Rheti *Labinas* vocant, haud dubie à labendo... » J. Wagner (1680) et Scheuchzer, cités par Tuckett, appellent les avalanches *labinæ* ou *labenæ*.

[7] Ou **labinca* (c'est tout un); mais non **labīn-ica*, comme le suppose M. Pieri. Dans tous les patois alpins, le *c* latin prononcé après

Les formes française *lavange* et *avalange* résultent probablement de la substitution du suffixe *-ange* de *vidange*, *mélange* (quelquefois féminin), *barange*, *louange*, à la désinence très rare *-anche*. En Italie, les adjectifs terminés au masculin en *-eng* (prononcez *-enk*), au féminin en *-enga*, *-enka*, *-inkja*, et les noms de lieu de même désinence du Piémont et de la Lombardie ont pour correspondants, dans la langue littéraire et l'usage officiel, des formes en *-ingo*, *-engo*, *-inga* ou *-enga*. Plusieurs noms propres, comme *Marengo* (nom de lieu) et *Marenco* (nom de famille), *Landarenca*, parfois *Landarenga* (Grisons), s'écrivent ou se prononcent tantôt d'une façon, tantôt de l'autre[1]. *Valanga* nous offre, à ce qu'il me semble, un spécimen de ces procédés maladroits d'adaptation par lesquels maint nom de lieu a été déformé, en passant de l'usage oral dans l'usage écrit et officiel.

Mayen[2], *mayẹ̀|n*, *maẹn*, *mèẹn*, s. m. Terme par lequel on désigne, dans la plus grande partie du Valais romand, les pâturages, appelés au Tessin *maggenghi* ou *monti*[3], où les vaches séjournent au printemps et en automne, avant d'aller paître l'herbe des *montagnes* ou de redescendre au village. On en a des formes médiévales dans les noms[4] de *Petrus dol Mayench*, mentionné vers 1250, de *Johannes dou Maeyng*, habitant de Sion en 1306. Il se traduit en allemand par *maiensäss* ou *vor-*

---

une voyelle pénultième atone est devenu sonore (cf. *dominica*, prononcé *dəmẹndzə* en Suisse, *dəmẹnôe* en Savoie). Le changement d'*ī* en *ỹ* ou *e* fermé sous l'influence d'une labiale est fort hypothétique et ne rendrait pas compte des formes du type *lavanca*.

[1] Salvioni, dans l'article précité, pp. 98-99.

[2] Pour ne pas m'écarter de l'orthographe usuelle de ce mot, on me permettra de noter ici par *en* le son nasal habituellement transcrit par *in* dans le *Bulletin*. Pour distinguer des voyelles nasales les voyelles orales suivies de la consonne *n*, je mets une barre entre l'*n* et la voyelle précédente.

[3] *Annales de géographie*, XV, p. 338, n. 1.

[4] *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, publiés par J. Gremaud, I, p. 456 ; Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze*, III, p. 19.

säss, et il a pour synonyme, dans l'ancien Valais savoyard, en aval de Saint-Maurice, *forier*, en patois *fourj*, qui signifie proprement « printemps »[1]. Dans le canton de Vaud, c'est un mot rare, sans être tout a fait inconnu. A ce que m'apprend notre correspondant M. A. Neveu, il n'est employé à Leysin que pour dénommer le pâturage et la Tour de Mayen, *la tòr dè Mayä*. A Blonay, d'après Mme Odin, *mayẹn* est un synonyme « très peu usité » de *tsalẹ̀* et de *grạndzè*, qui désignent les « nombreux petits chalets disséminés sur les hauteurs, au-dessus des villages et à mi-chemin des grands pâturages » de la montagne. Dans le Jura vaudois, on connaît un mot *mayon*, qui figure ou figurait au cadastre, dans les lieux dits *ès Méon* et *Plat-des-Mayons* (commune du Chenit). Ce mot *mayon*, lisons-nous dans la notice de L. Reymond sur *La Vallée de Joux* (p. 83 de la seconde édition), « est le même que *mayen* employé encore aujourd'hui dans les montagnes du Valais et ailleurs pour désigner ces petits bâtiments où l'on serre provisoirement des fourrages au moment de la récolte (on dit aussi quelquefois *mazots*). »

Le diminutif *mayè|ntsẹ̀t*, *maè|ntsẹ̀t*, *mayentsẹ̀* se rencontre assez souvent parmi les noms de lieu valaisans. Dans la vallée de Louèche, où l'on a parlé des patois romands jusqu'au XVIe siècle, il est prononcé *ma|ntchèt* à Varonne, *ma|nchèt* à Inden et Louèche-les-Bains, dans le nom de famille *Mayenzet* et le nom de lieu *Manschetgraben* (commune de Louèche-les-Bains). Je relève des mentions, en 1366 de *Perrodus de Mayncheto*, en 1380 de *Petrus de Maencheto*, à Louèche[2].

Dans le lieu dit *i mayentsọn*, au-dessus de Lourtier (Bagnes), orthographié *Mayentzon* au registre foncier, *es Mayenzons* en 1800, apparaît un autre diminutif, — plus rare, si j'en puis juger par les noms de lieu, — que nous retrouverons tout à l'heure dans un autre emploi.

---

[1] Cf. *Bulletin*, III, p. 51.

[2] Gremaud, VI, pp. 538 et 198.

Le féminin *mayẹntsə* est usité dans plusieurs sens différents et sur un territoire plus étendu que les formes masculines. Dans la vallée de Bagnes, on appelle en quelques endroits *ə* (la) *mayẹntsə* une zone étroite de pâturages communaux, entre les *mayens*, qui sont divisés entre un grand nombre de petits propriétaires, et les *montagnes*, qui appartiennent à des *consorts*[1]. Dans les cantons de Vaud et de Fribourg, on appelait jadis *maïentzes* (Bridel) les jeunes filles qui, le premier dimanche de mai, allaient de porte en porte quêter de petits présents en chantant, tandis que les garçons qui « chantaient le mai » étaient qualifiés, à Blonay, de *mayentsọn*. *Mayẹntsə* ou son diminutif *mayentsệta* (Blonay): « Se dit de toutes les espèces de mésanges » (Bridel). La carte *Mésange* de l'*Atlas linguistique de la France* montre qu'il en est de même dans mainte localité d'outre-Jura.

Les dialectes lombards ont un adjectif *mageng*[2], les patois du midi de la France un adjectif *maien*, *majen*, *majenc* (Limousin), au féminin *majenco*, signifiant : « de mai, du mois de mai, printanier ». Les foins de mai s'appellent, d'après le *Trésor* de Mistral, *fen maien*, *lou maien*, en Lombardie *fen mageng*. Olivier de Serres, qui écrivait en Vivarais, sous Henri IV, a usé de ce terme dialectal, dans son *Théâtre d'agriculture* (1600), en parlant des « premiers foins, dits *maiens* par estre cuellis au mois de mai[3]. » De même qu'à Trient *mayẹntsə* est le nom d'un « fromage fait au moment où l'on remet les vaches à l'herbe, dans les mayens ou bas pâturages de printemps » (Gauchat), l'on appelle *masginkja* au Tessin, dans la Valmaggia « certo cascio fatto in maggio » (Salvioni). Le mot genevois *meinche*, s. f., défini par Bridel : « Sorte de spectacle public, représentation théâtrale, jeux de bateleurs », est sans

---

[1] La forme *mayense* a été employée par quelques écrivains comme synonyme de *mayen* (voyez le *Supplément* de Littré); mais je n'ai jamais rencontré le mot patois dans cette acception.

[2] Sur cette désinence, voir plus haut, p. 27.

[3] Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, V, p. 70.

doute identique à *maienco* ou *majenco*, usité dans la France méridionale pour désigner la fête de mai, le *feuillu*, comme on dit aujourd'hui dans la campagne genevoise[1].

Selon toute vraisemblance, c'est parce que les petits de la mésange éclosent au mois de mai que les différentes espèces du genre *parrus* ont été qualifiées par une épithète dérivée de *maius*. Le même adjectif, tombé chez nous en désuétude, mais ailleurs persistant, se reconnaît dans toutes les formes de mots et dans toutes les acceptions énumérées ci-dessus, et d'autres encore qui sont enregistrées par Mistral. Le sens général de « printanier » qu'a cet adjectif au midi de la France fait comprendre comment il a pu être appliqué par nos montagnards à leurs *mayens*, où la rudesse du climat ne permet pas qu'on se rende avant le mois de juin.

Rəmwẹntsə, *rəmwẹnts*, *rèmwẹntsə*[2], s. f. Terme par lequel on désigne en Valais, dans un pâturage à vaches (ou *montagne*) de quelque étendue, ou dans un groupe de pâturages exploités en commun, les sections pourvues d'une cabane où l'on fait le fromage, mais non d'une cave pour le conserver, l'unique cave étant toujours jointe à l'installation principale ou, du moins, située dans son voisinage immédiat. Tandis que le bâtiment principal et ses dépendances sont désignés par des termes spéciaux, qui varient d'un lieu à l'autre, celui de *rəmwẹntsə* s'applique presque partout à chacune des fromageries secondaires aussi bien qu'aux pâturages qui en dépendent. Le verbe

[1] Suivant Littré ((*Supplément*), *mayen* « s'est dit pour fête de tir fédéral, sans doute à cause que ces solennités se célébraient au mois de mai », et il en cite deux exemples tirés d'un article du *Journal officiel* de la République française sur nos tirs fédéraux. En se reportant à cet article, on voit que l'auteur anonyme n'a fait que franciser le mot allemand *meye*, *meyen*, par lequel nos confédérés désignent toute espèce de solennité joyeuse, fête de tir ou fête de corporation. Cf. *Schweizerisches Idiotikon*, IV, col. 7.

[2] Je note ici par le *w* anglais la consonne qui est représentée en français par *ou* dans *oui*, *ouate*, *fouetter*, par *o* dans *moelle*, *moellon*, *poêle*, *foin*, *loin*, *moins*.

« remuer » signifiant dans nos patois, comme en ancien français, « changer de demeure », et plus spécialement, dans l'économie alpestre, « changer de pâturage », on dit que les pâtres *remuent*, lorsque, à des dates presque immuables et suivant un ordre prescrit par la coutume, ils se transportent d'une partie de la *montagne* à l'autre, pour y séjourner un temps plus ou moins long avec leur bétail.

M. de Lavallaz, dans son *Essai sur le patois d'Hérémence* (*Valais*), a bien reconnu dans notre mot (p. 143) un dérivé de **re-mutare;* mais il s'est mépris sur le suffixe. Supposant un prototype **remut-entia*, il n'a pu que constater la divergence entre le *ts* de *rəmuentsè*, — qui répond à un *c* latin, initial du mot ou de la syllabe (après une consonne) et suivi d'*a*, — et l'*s* qui est le correspondant ordinaire de *ti* précédé d'une consonne et suivi d'une voyelle. Si je ne me trompe, nous avons affaire ici à un ancien adjectif, dérivé de **re-mutare* par le suffixe *-incus* et accordé en pensée avec un substantif féminin (*casa? capanna?*), ou avec un pluriel neutre (*pascua? *montanea?*), pour désigner ces pâturages, ces fromageries, que tour à tour on occupe et l'on abandonne au cours de la saison d'estivage. Tandis que, dans *avalanche*, l'activité exprimée par le radical verbal est envisagée par rapport à son sujet, dans *rəmwẹntsə* elle est située, par l'emploi du suffixe *-inca*, dans un lieu d'où elle procède et où elle aboutit. C'est une différence analogue à celle qu'on observe, dans la syntaxe du participe présent, entre son usage ordinaire et le sens passif que nous lui prêtons dans des locutions comme *une rue passante*, *une toilette voyante*, *à beaux deniers comptants*.

Comparez Chabrand et Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes cottiennes... et en particulier du Queyras* (Grenoble, 1877), p. 93 : « *Muando*, s. f. Chalet. | *Mutare*, lat. », et p. 207 : « *Muande*, s. f. Chalet. Maison de pasteur avec un bercail. » Une note de la page 93 montre l'identité foncière de ce terme et du valaisan *rəmwẹntsə:* « Pendant l'alpage, c'est-à-dire pendant la saison où les troupeaux se nourrissent dehors, ceux-ci

montent de chalet en chalet, épuisant les pâturages, au fur et à mesure qu'ils arrivent à maturité; les troupeaux redescendent ensuite, habitant successivement les mêmes chalets en ordre inverse. » Dans les hauts pâturages du Valais, il y a aussi telle *rəmvẹntsə* qu'on visite deux fois par saison, à la montée et à la descente.

ERNEST MURET.

---

ləvra̧ = *lucubrare.*

Un de nos lecteurs les plus assidus, M. E. Vuarnet, à Messery, Haute-Savoie, nous informe qu'il existe encore, dans sa contrée, des traces d'un verbe *ləvrā* ayant le sens de « soigner les bêtes la nuit ». Autrefois, *alā ləvrā* équivalait à : mener paître les bœufs pendant la nuit. Ce verbe prouve d'une façon indubitable l'existence, en franco-provençal, du mot latin lucubrare = travailler de nuit, et rend encore plus probable l'étymologie du mot *lóvr*, veillée = lucubrum, défendue dans le *Bulletin*, t. III, p. 38.

L. GAUCHAT.

LA PRÉPOSITION *À*[1]

Variantes phonétiques : *a* pour Vd V G F N, *è* pour Berne. — Combinaisons avec l'article suivies d'un mot à initiale consonnantique[2]. Au français **au** correspondent : *o*^{ou}, *o*, *œ*, *on*, *u*, *ou* (Vd), *u*, *ó*, *ou*, *œ*, *œ*^{u}, *i* (V), *u* (G), *o*^{ou}, *ou*, *ó*, *on* (F), *u*, *i*, *ou* (N), *a*, *u*, *i* (B). Au français **aux** correspondent : *èy*, *e*, *i* (Vd), *i*, *e*, *u*, *èi* (V), *e* (G), *èy*, *è*, *i* (F), *è*, *e* (N), *e* (B). — Pour la liaison au pluriel, v. l'article. — Cas particulier : *la maison à-***n***-on notéro* (C. V. 1896, 42); *à-***n***-on pra* (C. V. 1892, 45). La présence de cette *n* insérée devant l'article indéfini s'explique sans doute par la combinaison, très fréquente en patois, de : en-n-un pré, en-n-un coin, etc. (par ex. *ën-n-oun kạro*, *Bulletin*, VI, p. 26), vu que souvent *à* et *en* sont complètement synonymes (cf. la fin de cet article).

Emplois de la préposition. Dans la classification des exemples, nous suivrons le système du *Dictionnaire général*. La préposition *à* exprime un rapport de destination. Il y a lieu de distinguer :

I. Destination de lieu.

Sə trovè ā kabarè di tchvā byin, se trouver dans le cabaret du Cheval Blanc (B); *ālè è Porintru*, aller à Porrentruy (B) : en Valais on dit même : je viens d'*à* Sion, d'*à* Louèche (Pott,

[1] Ces quelques pages sont un premier essai de mise en œuvre des matériaux dont dispose actuellement le *Glossaire romand* sur ce sujet. Dans la rédaction définitive, on réduirait certaines parties que le caractère du *Bulletin* indiquait de développer. Les abréviations Vd V G F N B désignent respectivement les cantons de Vaud, Valais, Genève, Fribourg, Neuchâtel et Berne. C. V. = *Conteur vaudois*.

[2] Nous ne donnons ici que les formes principales en plaçant à la tête de la série cantonale celles qui sont le plus répandues.

Personennamen, p. 348); partir *à* la campagne, aller (ou être) *à* quelque part, *à* autre part, *à* nulle part (français populaire Vd F V); mettre quelque chose *à* sa poche (pour *dans* sa poche, français pop. G N B), *bâirè onna golâie a la casse* (C. V. 1888, 38); *le minichtre envié a botchie David*, le ministre envoya chez le boucher David (B, *Hist. pat.*, p. 13); aller *à* l'apothicaire (français pop. Vd F N). Souvent on emploie *à* sans article quand il s'agit d'un apprentissage à faire: *apanr a èkofi*, *a kouturyièr*, apprendre le métier de cordonnier, de couturière (Chaux-du-Milieu, N); aller (être) *à* maître, aller en service: *Françoise qu'étai a maitrè per tsi onna dame*, Françoise qui était en service chez une dame (C. V. 1892, 33). Cf. le wallon, qui dans ce cas emploie *à* avec l'article. Il dit: « être *au* peintre », pour être en apprentissage chez un peintre. On dit dans un sens analogue: mettre un enfant *à* nourrice (au lieu de *en*, B, Péter). — Le Jura bernois dit *alè è djïndr*, aller à gendre, c.-à-d. aller habiter chez ses beaux-parents.

Locutions prépositives: *a flyan dè vo*, à côté de vous (Vd); *a l'étèr d la mézon*, autour de la maison (Vd); ma chambre est *à niveau du jardin* (F, Grangier); cf. le fr. à fleur, à ras.

II. Destination de temps.

Hiair à né, hier soir (C. V. 1899, 10); cf. hier au soir, anc. fr. anuit; *dmindje à vépre*, dimanche soir (*Pat. Neuch.*, 255); *à* bonne heure, pour « de bonne heure » (fr. pop. Vd F); *lo pére Tiétse baillivè on franc à ti lè bounan ao poustiyon*, le père T. donnait un franc au facteur à l'occasion de chaque Nouvel-An (C. V. 1891, 46); cf. à Noël, à Pâques, etc.

III. Destination de but.

Plusieurs verbes qui expriment une tendance, un effort vers un but, sont suivis de *à*, non seulement: se mettre à, donner à, comme en français, mais aussi: suivre à, vouloir à, falloir à, aller à, être à, faire à, laisser à. Exemples: *s botè ā rir*, se mettre à rire; *s botè ā fur*, se mettre à fuir, aussi *dmorè li ā*

bœyiə, être planté là bouche béante (B). La présence de l'article dans ces exemples (*ā* = au) rappelle la construction de l'ancien français : *c'est folie del promettre*, *tens est del herbergier*, « il est temps de prendre logement » ; *met soi ou retourner*, « il se met à retourner » (Etienne, p. 243). — Suivre *à* l'affaire (*Parlons français*, 19), probablement sous l'influence de « donner suite à l'affaire » ; *balyi ā lètchè*, donner à lécher (N, Brévine), cela veut *à* dire = cela veut dire : *mè faut allâ trovâ lo mâidzo* (médecin), *po savai cein que cein vâo à derè* (C. V. 1889, 44); *ye va vairè cein que cein volliâvè à derè* (C. V. 1894, 20) ; *vu prâo fére tot cein que faut à fére*, je veux assez faire ce qu'il faut faire (C. V. 1903, 42) ; *l'Anglais... lai démindè cein que cliaô manaires alavan à dere*,... ce que ces manières signifiaient. (C. V. 1900, 52). Cf. en français : quand il vint *à* mourir. *C'étai à dire* (= cela voulait dire) *qu'Lieus Madjestâ mettant les pies sus la Comtâ* (N, Quinche, *Couplets*, 32). Après « faire » suivi d'un infinitif : *qu'on fasse don assavai à ma fenna*... qu'on fasse savoir à ma femme (*Chanson de Rocati*, 28); *po lo férè a caisi*, pour le faire taire (C. V. 1903, 43); *no-z-a adé fé à paï l'amoudiachon*, il nous a toujours fait payer l'amodiation (Corbaz, p. 19); *m'a fé à plhora* (Moratel, *Bibl. rom.*, p. 11) ; *me su fé à fére on par dé boté*, je me suis fait faire une paire de bottes (Vd, Dumur) ; *l'a fei a tia lou vi gra*, il a fait tuer le veau gras (F, Stalder, *Landesspr.*, p. 383, 27) ; *chi konto fā a vini la pi d'ouïe*, ce conte fait venir la chair de poule (F, Gruyère); *sè vo faire à préyie*, sans vous faire prier (*Pat. Neuch.*, 107) ; aussi *léchi a èpurâ*, laisser égoutter le linge (F, Charmey). Cf. l'historique de cet article.

Un autre emploi très ancien de *à* qu'on peut classer ici, c'est *avoir à nom* = s'appeler : il y avait dans notre commune une veuve *qu'avai à nom Pernetta* (Corbaz, p. 53); aussi sans verbe : *ouna filya a non Berta* (N, Valangin) ; cf. l'historique. Notons aussi : être *à* l'avis que... (*Parlons français*, 19, 24). Ici, il y a sans doute contamination entre ‚être d'avis' et ‚*à* son avis'.

IV. Destination de personnes, de choses.

Il y a lieu de distinguer ici trois rapports plus ou moins différents.

1. **attribution**, par ex. s'adresser *à* quelqu'un. En français populaire on dit : causer *à* quelqu'un (Pautex, 103) sous l'influence de parler *à* quelqu'un. *Cein mé fa rassoveni onco à ion de clliâo bons vilho dittons*, cela me fait ressouvenir d'un de ces bons vieux dictons (C. V. 1901, 33), sous l'influence de faire penser à ; de même dans , il rêve toutes les nuits *à* elle ' (*Parlons français*). Citons ici un emploi particulier, attesté par de nombreux exemples, où *à* sert à exprimer une idée de distribution : *quand l'euront bu à tsacon on verro* (C. V. 1891, 12); *dou gaillâ furieux que tignont à tsacon on grand couté*, ...qui tiennent chacun un couteau (C. V. 1890, 21). L'idée sous-entendue semble être celle de plusieurs couteaux , distribués, donnés à chacun '. *l'ont z-u à tsacon onna bouna ratélaie*, ils ont eu chacun sa part (de coups) (C. V. 1894, 46); *lè tsachao ont éta d-obedzi dè démanda à tsacon on cognaque po sé reveni lo tieu*, ...obligés de demander chacun un cognac pour se remettre le cœur (C. V. 1888, 25); *l'ein est dza venu onna demi-dozanne, ti à tsacon avoué on violon*, ...tous avec un violon[1].

2. **adjonction**, par ex. joindre un mot *à* un autre.

à équivaut à , en comparaison de ' dans la locution : , il n'y en a point *à lui* pour faire '... (Vd G N), c'est-à-dire à le comparer, lui, avec les autres, à le placer à côté des autres, il faut convenir qu'il n'y a que lui pour faire.... ; *lai in a min à noutron cordagni por fére dei bi et bon solā*, il n'y en a point comme notre cordonnier pour faire de beaux et bons souliers (Vd, Dumur) ; *se totes lè bites ne savont pas déveza* (parler) *coumeint no-z-autro, y'ein a tot parai min à clliao papegai po dessuyi lè*

[1] Voici un exemple en français littéraire que je trouve dans Restif de la Bretonne (1734-1806) : « Je ne rapporterai qu'une de leurs lettres, *à chacun*, avec une de leurs conversations. » *Les Contemporaines*, éd. Assezat, p. 84.

dzeins, ...point comme ces perroquets pour contrefaire les gens (C. V. 1901, 52): *savont tot, l'ont tot vu, n'y a min à leu po férè quiè que sai* ...point comme eux pour faire quoi que ce soit (C. V. 1899, 43). Tour fréquent en français local.

3. **appartenance**, par ex. : ce chien est à moi. Nous ne donnons point d'exemple pour l'emploi datif, qui est le même qu'en français. Mais il importe de signaler le cas où, pour marquer la possession, le patois met *à* au lieu de *de :* le cheval *à* David, la fête *à* ma mère, *la bouéba à Samiotet*, la fille de Samuel; *le monsu reimpliè cé ao tserroton*, le monsieur remplit celui (le verre) du charretier (C. V. 1894, 6): *lo grand Napoléion. pas cé à l'Ugénie, ma cé à la Joséphine* (C. V. 1893, 7). Ce *à* possessif ne s'emploie qu'en parlant de personnes, on ne dira pas par ex. le toit *à* cette maison. — Rangeons ici : *l'è à son tor* (C. V. 1903, 37), construction contaminée de , c'est à lui ' et , c'est son tour '. Retrancher cent pages *à* un livre (*Parlons français*), dû à l'influence de , enlever, ôter à '.

V. Destination de moyen.

Tirer *à* l'arc, *à* l'arquebuse (fr. pop. B, Péter)*; lo pot io on met cein à quiet on vao férè lo quegnu*, le pot où l'on met ce dont (avec quoi) on couvrira le gâteau (gâteau *aux* pommes, *aux* cerises, *aux* œufs), (C. V. 1889, 27); *krɔvå on tay a tavɔlyon*, couvrir un toit en (de) bardeaux (Odin, Blonay). La prép. *à* marque le prix : acheter *à* quatre sous de cerises (G, Humbert); *à diéro voliai-vo fréma què na?* combien voulez-vous parier que non? (C. V. 1889, 15). Ajoutons ici : *i m' trovai rentire à pieu de 1250 dub'ynets*, je me trouvai rentière à raison de plus de 1250 doublons (pièces d'or) (N, *Lamp.*, 116, 8). Le patois vaudois dit , avoir assez *à'*, au lieu de *de* : *y'in a prâo à iena*, il y en a assez d'une (C. V. 1894, 43) ; *y'in a, quand l'ont sâi, que sè conteintont dè bâirè onna golâïe à la casse, et qu'ein ont prâo à-n-on simplio gongon*, il y en a qui, quand ils ont soif, se contentent de boire un bon coup à la « casse », et qui en ont assez d'une simple gorgée (C. V. 1888,

38). — Aller *à* âne, *à* mulet (N, Bonhôte), sans doute par analogie de , aller *à* cheval ', , aller *à* pied '. Est-ce l'idée de moyen ou l'idée de direction vers un lieu qui prédomine dans 'aller à cheval '? En tout cas, l'origine de cette locution me semble être d'ordre local. Cf. monter *à* cheval, comme conduire *à* l'échafaud pour *sur* l'échafaud. — Souvent l'idée de moyen s'efface pour faire place à celle d'un simple circonstanciel de manière, c'est le cas pour : *on nə léy va tyé a puairè*, on n'y va qu'à peur (Odin, Blonay) ; *s'ingrindzi tot à dé bon*, se fâcher pour tout de bon (F, *Schweizerbund*, 74) ; *d'a prəmi*, adv. d'abord (C. V. 1892, 20) : *février, dəmi óvrai, sə n'é a prəmi l'é a dèrai*, février, demi-ouvrier, s'il n'est le premier, il sera le dernier (Odin, Blonay).

Cas isolés. *a voϑon pâ* = vos pareils (F) ; cf. en ancien français *à mon semblant* = mon pareil. *san m'in.nouyè, a mè*, cela m'ennuie, moi (F, Dompierre) ; il t'a vu aussi, *à* toi (F, fr. pop.). *Mé* et *té* servant à la fois de datif et d'accusatif, il est probable que cette construction est due à l'analogie de verbes à régime indirect tels que , cela me répugne, à moi ', , il m'a obéi, à moi '. Comparez aussi l'espagnol, qui habituellement fait précéder le régime direct de *a* (p. ex. *ha visto a la reina*, il a vu la reine), mais qui, tout en mettant le pronom conjoint à l'accusatif, le répète, pour le relever, sous la forme du datif ; par ex. *hizo juramento de morir... en el reino defendiendolo* a el *y a sus vasallos*, il jura de mourir dans le pays en le défendant, lui et ses vassaux. C'est presque exactement le cas de notre , il m'a vu, à moi '. — , Etre *à* court d'argent ' (*Parlons franç.*), contamination de , être court d'argent, et , être à court '. — , *à* pure perte ' pour *en* pure perte (F, Grangier ; G, *Annales J.-J. Rousseau*, III, p. 60, où sont cités quelques rares exemples du français littéraire). Dans plusieurs cantons romands, on entend dire : , êtes-vous d'*à* parent avec un tel '? — *Can stou dzounou y sont entrâ, toté stou fillé à le voueithi*, quand ces jeunes gens y sont entrés, toutes ces filles à les regarder (en français *de* les regarder, infinitif dit historique) (*Etrennes frib.*, 1874, 111).

Reste à signaler l'absence de *à* dans le français populaire : jusque midi, jusque hier, acheter bon marché (Vd, Callet).

Histoire. *a*, *è* viennent de la préposition latine ad, dont l'emploi s'est considérablement étendu dans toutes les langues romanes. Nous allons voir que pour la plupart des emplois romands de *à* on trouve des analogies plus ou moins complètes dans le français littéraire. Nous avons déjà rapproché le , se bouter *au* rire ' du Jura bernois de l'usage de l'ancien français. Quant à l'emploi de , faire *à* rire ', il semble peu répandu dans l'ancienne langue ; toutefois, à côté de *faire entendre*, on pouvait dire *faire à entendre* (Tobler, V. B. I², 42), *faire assavoir*, *f. attenir* (Godefroy), *faire à croire* (jusqu'au XVIIe siècle), *faire à entendre*, *faire à conoistre* (*Romanische Studien*, I, 399). Des exemples plus nombreux de cette construction se rencontrent dans d'anciens textes de la région franco-provençale, ainsi dans l'*Ysopet* de Lyon (voir la note de Foerster dans son édit., p. 139 et 146) et dans la *Chronique* savoyarde de Jean Servion (XVe siècle). Le wallon moderne dit également : , donnez-moi ou laissez-moi *à* voir ' (*Projet de dictionnaire*, p. 12), cf. Herzog, *Dialekttexte*, p. E 70. — Quant à la construction , avoir *à* nom ', l'usage en est courant en ancien français, où l'on dit également : tenir à époux, à fou, à sot, donner à femme. Cet emploi est conservé dans le français moderne : , tenir à honneur ', , prendre à témoin ', , à tâche ', enfin dans l'italien : *avere a rappresentante*, *avere a schifo*, avoir en dégoût. — Le sens possessif de *à* suivi d'un nom de personne était d'un usage fréquent en ancien français (la fille au roi). Il s'est conservé par ex. dans *une bête au bon Dieu*, et surtout avec le pronom personnel : *une tante à moi*, *avoir maison à soi*. — Pour l'emploi comparatif, *il n'y en a point à lui*, on trouve également des analogies en anc. français et en italien : *de toutes ces riens ensemble noiens a ceste me resanble....* en comparaison de cette (chose-là) (Tobler, V. B. I², 6) ; *picciolo podere era il loro alla potenza della città* (Vockeradt, § 155, 7).

A titre provisoire, on peut revendiquer comme romandes les

constructions que voici : aller *à* maître, *à* ékofi, etc., cela veut *à* dire, cela va *à* dire, il faut *à* faire, et la grande extension donnée à la construction : faire *à* rire ; tenir *à chacun* un couteau et plusieurs expressions plus ou moins isolées.

Synonymes. La préposition *à* a un concurrent puissant, c'est *en*, il suffit de rappeler l'usage français : *en* mon nom et *au* vôtre ; *en* France, *au* Japon, croire *en* Dieu, *au* bon Dieu. Ainsi le Jura bernois emploie couramment *en* pour *à* : *alè an lè māsˌ*, aller à la messe ; *étr an sè pχès*, être à sa place ; *dir an son pér*, dire à son père. Pour la délimitation exacte des deux prépositions, voir l'article *in* du *Glossaire*.

E. TAPPOLET.

LE SUFFIXE ROMAND *-ÈRĪ*

FÉM. *-ÈRĪDA*

En étudiant l'histoire d'un mot patois, nous sommes souvent arrêtés par l'insuffisance de nos connaissances en matière de suffixes. Avant de se mettre à rédiger les trésors lexicologiques accumulés dans le Bureau du Glossaire, il faudrait pouvoir vouer une attention particulière à ces éléments constitutifs de la parole, qui reviennent toujours et qu'il est malaisé d'apprécier au point de vue de l'idée qu'ils représentent et de leur provenance, en prenant pour base uniquement le mot qu'on analyse. L'un des suffixes qui m'ont le plus intrigué, parce que je le rencontrais à chaque pas, sans en connaître la vraie nature, est celui qui possède en patois fribourgeois la forme de *-èrī*, fém. *-èrīda*, et qui s'attache actuellement, à ce que je crois, exclusivement à des thèmes verbaux. La difficulté du petit problème me paraissait résider dans la forme féminine, pour laquelle je ne trouvais de point de départ ni en latin ni dans les langues germaniques. Après avoir réuni quelques matériaux

provenant de diverses parties de la Suisse romande, je crois pouvoir présenter l'explication suivante.

Citons d'abord quelques exemples. Le poète Louis Bornet en a dressé une petite liste dans des papiers qui constituent une esquisse de grammaire gruyérienne : *brûtérî*, *-îda*[1], *bramérî*, *pllorérî*, *tzantérî*, *sublérî*. Ces mots signifient : grondeur, crieur, pleureur, chanteur, siffleur, ou plus exactement : qui a l'habitude de gronder, crier, etc. Il ressort déjà de ces exemples que le suffixe désigne en première ligne une personne qui fait fréquemment ou habituellement l'action énoncée par le verbe[2]. Comme les termes correspondants français, les vocables munis de ce suffixe ont la valeur de substantifs et d'adjectifs. On peut dire : « il est grondeur » et « c'est un grondeur ». L'expression prend facilement un sens dépréciatif. Ainsi dans les mots suivants : *sukròtèrī*, qui aime à trop sucrer ses aliments ; *kròtsatèrī*, crocheteur, filou ; *məryòtèrīḍa*, fille qui se regarde beaucoup dans le miroir ; *lugèrī*, qui reste à regarder travailler les autres ; *bringèrī*, qui redit toujours la même chose, qui « fait la bringue » ; *bònyèrī*, boudeur ; *ròtèrī*, qui rote souvent, etc. Mais ce sens défavorable est donné surtout par le verbe sur lequel le suffixe est venu se greffer. Il est absent dans *tsantèrī*, cité plus haut, dans *pəyənèrī* (Broye), qui cligne tout le temps des yeux, et beaucoup d'autres. On peut donc, à l'origine, considérer le suffixe comme synonyme du français *-eur* et du patois *-ạ̊re*, qui en est l'équivalent, avec la différence que le français *-eur* repose sur l'ancien accusatif latin -atóre, tandis que le patois *-ạ̊re* dérive de l'ancien nominatif -átor. En effet, les sujets interrogés pendant mes courses dialectologiques m'ont souvent répondu par des dérivés en *-èrī*, ou en *-ạ̊re* des mêmes verbes, un peu au hasard. Ils ne font guère de distinction. Il arrive même qu'on mélange les deux formations, comme dans *tsəbròtọ̊rə*, fém. *tsəbròtèrīḍa*, qui balbutie (Broye).

[1] Orthographe de Bornet.

[2] Nous avons aussi le verbe *brutạ̊*, gronder.

Les deux suffixes concurrents sont encore vivaces, et il est loisible d'en former des dérivés avec n'importe quel verbe[1]. Ils rappellent, par le sens, l'ancien suffixe -arius, qui doit avoir cessé de produire des mots nouveaux. Nous verrons plus loin que *-èrī* n'en est qu'un composé.

Quelques cas isolés trahissent que la signification du suffixe était autrefois plus étendue. L'expression *ròtèrī* signifie aussi « le rot », non seulement la personne qui éructe ; *kratsèrī* répond au français « crachat ».

Malgré l'abondance des exemples que nous avons sous les yeux[2], nous n'arriverions pas à découvrir le sens primitif de la forme latine de notre suffixe, si nous ne pouvions pas recourir au moyen le plus commode de toute investigation étymologique : la comparaison. En feuilletant le dictionnaire du patois de Blonay (Vaud), par Mme L. Odin[3], on rencontre très souvent le suffixe sous la forme *-éréi*, qui ne laisse aucun doute sur la provenance : *-éi* ne peut être que le latin -ellus ; comparez les mots *ozéi* < avicellus, oiseau, *koutéi* < cultellus, couteau, etc. Je cite deux ou trois représentants relevés dans ce dictionnaire : *kotérẹi*, ver blanc, larve du hanneton (en gruyérien *kotérī*) : *pyornérẹi*, fr. pop. « piorneur », celui qui geint sans cesse ; *soutérẹi*, sauterelle ; *chòrdérẹi*, fém. *-ẹila*, sourdaud, -e. Cette dernière forme confirme notre opinion qu'il s'agit de -ellus par la présence d'une *l* au féminin. C'est une forme analogique, refaite sur le masculin, car -ella latin en tradition directe donnerait à Blonay, comme presque partout ailleurs

---

[1] Ils sont particulièrement fréquents dans les verbes qui désignent les bruits. A remarquer que sur les cinq exemples cités par L. Bornet, quatre (ou même tous ?) appartiennent à cette catégorie.

[2] En voici d'autres, choisis dans diverses régions : *barbòtèrī*, marmotteur ; *ron.nèrī*, grognon (Praz de Siviriez, Fribourg) ; *épointèré*, pointilleux ; *āmāyèré*, hésitant ; *trafəgèré*, trafiquant (Praz-de-Fort, Valais, féminins en *-ịra*) ; *dzakatərè*, *-ərịya*, jaseur (Lourtier, Valais) ; *kavèré*, *-ərạlo*, cachottier (Aire-la-Ville, Genève) ; adjectifs : *grasèré*, gras ; *setsèré*, sec (Isérables, Valais).

[3] Sous presse, paraîtra prochainement.

dans la Suisse romande, *-ala*, témoin bella, rendu en patois par *bạla*. Mais le féminin légitime apparaît dans d'autres patois, comme à Hermance (Genève), où l'on dit *bramèrẹ̄*, fém. *bramèrạla*, criard, pleurnicheur, etc.

La comparaison nous apprend aussi quelle est l'origine de la première partie du suffixe *-èrī*. En Valais, à côté du féminin *bramèrẹ̄da*, on cite *bramẹ̄ra*, c'est-à-dire le même radical muni d'un des développements modernes de -arius[1].

Voilà donc la question résolue : notre suffixe est un continuateur diminutif de -arius. Il se range avec -aricius, -arilis, etc., dont on a recherché la genèse et la diffusion dans des travaux récents. Ce suffixe n'est pas inconnu au français, qui le possède dans *volereau*, *lapereau*, *poètereau*, *tombereau; passerelle*, *sauterelle*, etc. Le terme de Blonay *soutérẹ̄i* est au français *sauterelle* ce que *lạivra*, fém., est à *lièvre*, masc. D'abord applicable à toute espèce de radicaux[2], le grand nombre de thèmes verbaux figurant parmi les dérivés en -arellus en a de plus en plus limité le domaine de productivité. Le sens diminutif s'est effacé. La différence qui existait une fois entre *on bramāi*[3], un « grondeur (insupportable) » et *on bramèrī*, « personne malheureusement trop encline à la gronderie », est oubliée de nos jours. Un *chòrdéréi* était d'abord un homme qui faisait un peu la sourde oreille ou qui n'entendait réellement pas très bien. Aujourd'hui cela signifie tout bonnement un *sourdaud*, et il ne me semble pas impossible qu'on dise en patois : *on gró chòrdéréi*.

Reste à expliquer la forme féminine en *-èrīda* (Fribourg et Vaud) ou *-èréda* (Valais). On fait souvent l'expérience que la forme masculine des adjectifs est plus résistante que le fémi-

---

[1] La formation féminine *-ịya* de Lourtier, citée dans la note 2 de la page précédente, correspond probablement à un ancien *-ịla*, de -ella ; *-ịra* de Praz-de-Fort est peut-être le résultat d'un croisement de *-ịla* et de -aria.

[2] Cfr. *chòrdéréi*, de *sourd*, et *grasérè, setsérè* (note 2 de la p. 42).

[3] Du radical bram + arius, synonyme de *bramạ̄rè*.

nin[1]. C'est un fait qui donne à réfléchir, mais que je ne puis étudier ici. Quelles étaient les possibilités de formations analogiques pour le féminin d'un mot en *-ī?* Ecartons les cas où la voyelle finale était brève, comme -ivus (*vi-viva*, etc.), -itus (*puri-puryạ*, pourri, etc.), qui a entraîné par ex. -ilis dans *suti-sutyạ*, fin, adroit, (lat. subtilis); faisons aussi abstraction de cas extraordinaires et ne pouvant pas agir comme *mafī*, *mafītə*, fatigué; il ne reste en *-i* qu'un seul modèle: *prəmī-īrə*, *dreitī-īrə*, droitier, *lèrdzī-īrə*, léger, etc., classe très nombreuse et qui cependant ne semble avoir exercé aucune influence. Peut-être prononçait-on encore d'une part *-īə* et de l'autre *-éi* à l'époque où l'on fit appel à l'analogie, ce qui rendait les cas plus dissemblables qu'ils ne le sont maintenant. Le point de départ de la formation *-èrīda* ne peut donc être un type en *-ī*. Un *d* existe dans le féminin de mots comme *braillard*, *guignard*, etc., qui ont à côté d'eux des doublets en *-èrī*. Mais la présence de l'*r* dans l'ancien patois[2] me semble empêcher une création analogique sur ce modèle. Les mots du type *mòkèran*, *-da*, moqueur, *drəmyan*, *-da*, dormeur, sont également hors de cause, avec leur voyelle nasale constituant une classe bien caractérisée[3]. Je ne vois que des mots peu nombreux en *-ó*, *-óda*, comme *tsó*, *-da*, chaud, *patilyọ́*, *-da*, déguenillé (dérivé de «patte», au moyen de -aldus?), ou en *-ou*, *-ouda*, comme

[1] Ainsi nudus s'est continué directement, tandis que nuda a été souvent refait sur divers modèles. On trouve d'excellents matériaux sur la question dans l'intéressant article de M. Nyrop, *Remarques sur quelques dérivés français* (*Bausteine zur romanischen Philologie*, p. 503 ss.; reproduit, avec quelques changements, dans le tome III de la *Grammaire historique de la langue française*, 1908); je mentionne les féminins *chétite*, *gentite*, *coite* (pour *coie*); *avarde*, *bizarde*, *ignarde*, etc. Comparez aussi ce que dit M. Jaberg à propos du féminin des participes passés dans sa remarquable étude *Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe*, p. 85.

[2] La consonne finale est aujourd'hui tombée dans nombre de dialectes.

[3] Peu importe que la formation *-anda* soit elle-même analogique; elle peut avoir précédé et influencé l'autre.

pityoụ, *-da* (-oldus?), qui puissent nous tirer d'embarras [1]. On a lieu de s'étonner que des mots offrant si peu de rapports avec le suffixe en question aient pu provoquer la constitution d'un type nouveau (*-èr*) *ī*, *-īda*, et que des mots aussi fréquents que *bī*, *bặla*, beau, et *novī*, *novặla*, nouveau, ne l'aient pas empêchée. L'embarras que nous éprouvons en face de ce féminin en *-da* montre bien, je le répète, l'intérêt et la nécessité d'études d'ensemble sur les suffixes des langues littéraires et populaires.

L. GAUCHAT.

---

[1] Comparez les exemples français que je choisis dans l'article précité de M. Nyrop : *bedeaude*, *boyaudier*, *échauder* (de *chaux*), *marivaudage*.

TEXTE

I pèsta a Nịnⁿda[1].

TRADITIONS LOCALES EN PATOIS DE HAUTE-NENDAZ (VALAIS).

Dèan kyə chei arouạ̄[i] i pèsta də an mẹ̄[è] sën sin è Nịnⁿda, y aei oun shyon.nị kyə dəjạn[2] Fransei Dzī̧lo dü Tsạ̄blo. Oun dəchạnⁿdo kyə vinyei dī Shyoun[3] də né at ō tsaạ̄, a atrapei[4] ounᵐ pọuro vyò kyə poei pa mì chə trangyèạ, è ché vyò èy a dəmanⁿdạ chə ouei ashyạ[5] aạ mounⁿtạ ch ò shyo tsaạ̄. Fransei Dzī̧lo a di kyə ouȩ̀, k'ouchei pyè jü ènạ̄[6]. Chon rin jü k ounᵐ bòkon kyə i tsaạ è jü fèịn a èprū̧a. I shyon.ni a ënⁿtèrouạ a ché vyò dẹ̀ky aei k ỉrᵃ tan pəjan, kyə i shyò tsaạ pòrtạ̄ᵉ trei a kạtrə kyënⁿtạ̄ də chā chin chə anyẹ, è ọ̀ra ỉrə trabatü ën.n ọ̀rdo rin kyə pòr ounᵐ pọuro vyòlẹ̀. Ạ̄trᵃ èy a di kye ch ōuchei

---

La peste à Nendaz.

Avant que la peste de l'an mil cinq cents soit arrivée à Nendaz, il y avait un marchand de sel qui s'appelait (*litt.* qu'ils disaient) François Gilloz du Chable. Un samedi qu'il venait de nuit de Sion avec son cheval, il a rejoint un pauvre vieux qui ne pouvait plus se traîner, et ce vieux lui a demandé s'il voulait le laisser monter sur son cheval. François Gilloz a dit que oui, qu'il n'avait qu'à monter. Ils n'ont rien fait qu'un petit bout de chemin, que le cheval a ruisselé [de sueur]. Le marchand de sel a demandé à ce vieux ce qu'il y avait qu'il était si lourd, que son cheval portait trois à quatre quintaux de sel sans se fatiguer et qu'il était maintenant tout mouillé rien que pour un pauvre petit vieux. L'autre lui a dit de ne pas s'effrayer (*litt.* se faire peur), qu'il était la mort et qu'il montait

pa fé pouṛ^{i}, kə yui ìr i mò è kə ouajei[7] *amü Chərijyè*[8] *rəparạ è taon di bòt^{ə} i mat^{ə} də Ǒdo*[9] *Prā. χlə mat^{ə} ṛon trei dzouën^{ə} ky ṛon tìmin choupèrb^{ə} kyə trò^{o}on^{m} pā də prœ^{ü} bon kòrdanyè. A di kyə ò in^{n}dəman, kan charan chāurtei di*[10] *a męcha, ch ąūch^{ə} plashyạ dəkāut ā pǫ̀rta d élīj^{ə}, è k ouchei aoueitshyạ; kyə tshui χlœ^{ü} kyə yui arei trütshyạ at ō bāton charạn tshui mò, ma k ouchei pā di oun mò, atramin èy arei pa ënmprei bën. Ò in^{n}dəman*[11]*, Fransei Dzṛlo e-t aạ chə plashyę̀ dəkāut ā pǫ̀rta d élīj è i mò a kouminshyạ a trütshyè tsā ché*[12] *kyə chourtṛ^{ə}. Ashyé^{ə} a pou prì etsapą̄ nyoun, è Fransei Dzṛlo, kan a yü kyə trütshyé^{ə} tshui è shyo parin è e-j ami, è tshui χlœ^{ü} kyə kònyèchei, a pā püchü ch ën^{n}tèrtini d ën^{n}tèrouạ ch ìr^{ə} pa d abò prœ^{ü}. I mò a rəpon^{n}dü kyə, d abəsky*[13] *ìr^{ə} pa kon^{n}tin, arei trütshya yui aouṛ. χlœ^{ü} dzò aprì, è-t arouạ^{i} i pèsta: mourṛon tshui kạum^{ə} də mọts è i shyon.nṛ è mò koum e-j ạtr^{ə}.*

à Cerisier pour raccommoder les talons des souliers des filles de Odo Pra. Ces filles étaient trois jeunes personnes si orgueilleuses qu'elles ne trouvaient pas de cordonnier suffisamment bon. Il lui a dit de se placer le lendemain, quand on sortirait de la messe, à côté de la porte de l'église et de regarder; que tous ceux qu'il toucherait de son bâton mourraient tous, mais qu'il ne devait pas dire un mot, autrement mal lui en prendrait. Le lendemain, François Gilloz est allé se placer à côté de la porte de l'église et la mort a commencé à toucher les uns après les autres ceux qui sortaient. Elle ne laissait échapper à peu près personne, et François Gilloz, quand il a vu qu'elle touchait tous ses parents et ses amis, et tous ceux qu'il connaissait, n'a pas pu se retenir de demander si ce n'était pas bientôt assez. La mort a répondu que, puisqu'il n'était pas content, elle le toucherait lui aussi. Quelques jours après, la peste est arrivée : ils mouraient tous comme des mouches et le marchand de sel est mort comme les autres.

È-t adon kyə dəjạn k'ìrə rin chòbrạ kyə kạtrò maryạdzò è Ninⁿdạta è k an itạ dèstrui è dou vèạdzò dou Vëjënan è dou Chavyèjan. Ü Chavyèjan chon tshui mồ è ü Vëjënan è rin chòbrạ k oun mèinạ ü brīə. Ìrə i avan grạ̄cha də Dzhyan Bourban d ā Krèta[14].

Dzhyon toupari ky aei youn k itạè œᵘtr ā mòrinⁿtsə[15] *dī tsan. Chéré a itạ trei dzò k a pā yü apròshyè œᵘtrə də mạunⁿdò. È partei ënsé pò vér dèky aei. Kan è jü ënsé p ē Rāchə*[16]*, a yü ini bā p ē tsan d ā Ouə*[16] *plèina a vèi də kyìchə. Kan a yü chin, a pinchā tòrnạ ënⁿdèri, ma è trouạ jü tā : è mồ koum è-j ạtrə.*

Kan è jü paehạⁱ i pèsta, an portạ tshui è dra di mồ étinⁿdü è-j oun ch è-j ạtrò ü χlò d aòkạ[16]*. A jü na tèija də vā.*

C'est alors que, à ce qu'on dit, il n'était rien resté que quatre ménages à Haute-Nendaz, et qu'ont été détruits les deux villages du Visinan et du Saviésan. Au Saviésan ils sont tous morts, et au Visinan il n'est rien resté qu'un enfant au berceau. C'était l'aïeule (*litt.* l'arrière grand'mère) de Jean Bourban de la Crête.

On dit (*litt.* ils disent) aussi qu'il y avait un individu qui demeurait au delà de la Morenche des champs. Il (*litt.* celui-là) est resté trois jours sans voir venir de monde de son côté. Il est parti du côté du village pour voir ce qu'il y avait. Quand il a été en deçà, aux Rasses, il a vu descendre par les champs de la Loye plein le chemin de cercueils. Quand il a vu cela, il a pensé retourner en arrière ; mais c'était trop tard : il est mort comme les autres.

Quand la peste a été passée, on a porté tous les linceuls des morts étendus les uns sur les autres au Creux de l'Avocat. Il y en a eu une toise de haut. On distingue encore maintenant en haut dans la chambre de Jacques Lathion les petits creux

*Oun kòny*ᵊ[17] *adì ōra amü ü pịlò də Dzạkyə Atshyon è krüjị̀ k an fẽ p ō planⁿtshyè è matᵊ də Ȯdò Pra kan parfoumạ̄on ò pịlò pò dèfinⁿdrᵊ a pẹ̀sta.*

---

qu'ont fait dans le plancher les filles de Odo Pra lorsqu'elles brûlaient des parfums dans la chambre pour se préserver de la peste.

NOTES

1. Raconté en 1906 par Joseph Michelet, à Nendaz. Pour certaines particularités phonétiques du patois de Nendaz et la façon dont nous les avons rendues dans la transcription, voir *Bulletin*, 1907, p. 29, note 1.

2. *dəjạn*, 3ᵉ pers. plur. dans le sens indéfini : on disait. De même plus loin, p. 48, *dzhyon*, on dit.

3. *Shyoun*, Sion, de Sedūnum. Dans la plus grande partie du territoire franco-provençal, -ūnum et -onem se sont confondus en *-on*. Le patois de Nendaz, comme d'autres patois valaisans, conserve la distinction primitive -ūnum > *-oun* et -onem > *-on*. Cette particularité fournit un indice précieux pour l'étymologie des noms de lieux en *-on*. Ainsi on pourra inférer de la forme patoise *Ardoun*, pour Ardon, que le nom de cette localité renferme aussi le -dunum celtique.

4. *atrapei ;* l'infinitif de ce verbe est *atrapi*, d'où le participe en *-ei* < -ectu. Cf. *Bulletin*, 1907, p. 29, note 5.

5. *chə ouei ashyạ*, s'il voulait *le* laisser. Sur cette disparition du pronom régime par voie purement phonétique, voir *Bulletin*, 1907, *l. c.*, notes 2 et 9. Elle est ici remarquable en ce sens que le mot suivant n'avait pas primitivement l'initiale vocalique. *Ouei* est l'imparfait régulièrement développé du verbe « vouloir », qui se conjugue : *ouộ̀*, *ouẹi*, *ouẹi*, *ouəchẹ̄n*, *ouəchị̀*, *ouạn*.

6. *k ouchei pyè jü ènā*, litt. qu'il soit seulement eu en haut. *Ouchei* représente une curieuse fusion du subjonctif de « avoir », *ȱucha*, avec celui de « être », *chei*. Cette forme contaminée est la forme courante du subjonctif pour les deux verbes. *Ouchᵊ* peut aussi à lui seul remplir la double fonction, tandis que *chei* est à peu près hors d'usage.

On remarquera l'emploi des temps du passé dans le discours indirect. C'est un caractère constant de la narration dans le patois de Nendaz. Cf. plus loin : *a di kyə... ch ouchᵊ plashya,... k ouchei aoueitshya,... k ouchei pa di oun mo*, etc. Voir aussi le conte déjà publié dans le *Bulletin*, *l. c.*

7. *ouajei*, imparfait de « aller » formé sur vadere, qui, à Nendaz, a envahi presque toute la conjugaison. Ind. présent : *ẗjo* ou *ouajò ;* imparf. *ouajõ*, rarement *aạò ;* fut. *ouärì ;* condit. *ouarõ ;* subj. *ouajècho* ou *aècho ;* inf. *aạ*.

8. *Chərijyè*, groupe de maisons au sommet du village de Haute-Nendaz.

9. *Ōdo*, forme probablement altérée d'un prénom. Le narrateur avait aussi entendu la variante *Oụto*.

10. *chourtei di a mecha*, litt. sorti *dès* la messe, comme plus haut : *vinyei di Shyoun*, il venait *dès* Sion. Cet emploi nous paraît confirmer l'explication de *dès* par une fusion de de avec ex.

11. *ò inᵐdəman* ; les circonstanciels de temps prennent toujours la forme du cas régime là où la déclinaison de l'article est conservée. Cf. *Bulletin*, 1903, p. 31, note 5.

12. *tsā ché...* combinaison de la particule distributive *tsā* < κατα avec le démonstratif, comme on dit : *tsā youn*, un à un, *tsā pou*, peu à peu, etc.

13. *d'abəsky'*, contamination de *d'abord que* avec *puisque*, qui s'emploient tous deux en patois dans le sens causal.

14. *Krèta*, hameau de la commune de Nendaz.

15. *mòrinᵐtsᵊ* ; on donne ce nom à des restes d'anciennes constructions en pierre qui se trouvent près du village. Pour d'autres exemples de ce mot dans la toponymie romande, voir E. Muret : *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*. Paris, 1908, p. 123.

16. Lieux-dits de Nendaz.

17. *kònyᵊ* ; le présent de l'indicatif de *kònyètrᵊ* se conjugue *kònyècho* ou *kọnyo*, *kọnyᵊ*, *kònyᵊ*, *kònyèchịn*, *kònyètrᵊ*, *kònyèchon* ou *kọnyon*. Il y a sans doute eu influence des verbes en *-ir*, qui ignorent complètement la flexion inchoative au présent de l'indicatif : *ouạro*, je guéris, *ouạrᵊ*, *ouạrᵊ*, *ouarịn*, *ouarị*, *ouạron*.

J. JEANJAQUET.

ÉTYMOLOGIES

1. Neuch. *détchpouènā*, « dévêtu ».

M. Ph. Godet, à Neuchâtel, a bien voulu nous communiquer l'extrait suivant d'une lettre écrite vers 1861 par G. Quinche, auteur bien connu de récits patois et d'un excellent vocabulaire inédit du parler de Valangin : « Que dites-vous de ce

retour d'hiver? Il fallait du reste s'y attendre : les mois de janvier et février avaient été beaucoup trop beaux, tellement beaux qu'un imbécile (on peut l'appeler ainsi) s'est avisé à Engollon (Val-de-Ruz) de planter toutes ses pommes de terre.... Les gens ici travaillaient en manches de chemise, et ce fait m'a rappelé ce dicton patois de nos ancêtres : *Atan vai on lu dsu on fémi qu'enn' homme detchepouennâ u mai d' février....* »

Le sens de ce proverbe, qui a déjà été publié dans le *Glossaire* de Bridel, p. 532, et, d'après les papiers de G. Quinche, dans le volume *Le Patois neuchâtelois*, p. 32, est : *Autant voir un loup sur un fumier qu'un homme en manches de chemise au mois de février*[1]. Dans son vocabulaire, Quinche définit *detchepouénâ* par « être à demi déshabillé ». On retrouve le mot dans une traduction de la parabole des vignerons par M. A. Dardel-Thorens en patois de Saint-Blaise : *c'étaî on piaisi de lè vaîr travaillî : l'étan adî to detchepouènâ* (*Pat. neuch.*, p. 369). Il équivaut à une forme française « *déjuponné* » et s'explique par le fait que *djipon* ou *djupon* avait conservé, en patois neuchâtelois, le sens d'habit d'homme descendant très bas, qu'il a aussi possédé en français, témoin les vers de Molière : « Vous pourriez bien ici, sur votre noir jupon, Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton. » (*Tart.*, V, 4). Plusieurs passages de notre littérature patoise attestent le sens de « long vêtement d'homme ». Le jupon de femmes se disait *godillon*. *Djipon* perd facilement son *i* et se prononce alors *tchpon*, comme dans son dérivé.

2. Neuch. *djīr*, *djīrè*, « aussi ».

Ce vocable est fréquent en vieux français sous les formes *g(i)ers*, *gierre*, *gier(r)es*, avec le sens de « par conséquent, alors », et son étymologie a été plusieurs fois discutée, en dernier lieu par M. A. Thomas (*Romania*, XXXIII, 91-92), auquel je renvoie pour plus ample information. Il signifie chez nous

[1] Cf. des variantes de ce proverbe dans Chenaux et Cornu, *Revi fribordzey*, n° 4 ; *Bulletin du Glossaire*, 1905, p. 17, n° 16 ; *Archives suisses des trad. pop.*, t. XII (1908), p. 166, n° 46.

aussi, par ex. dans ces vers de la *Bourgeoisie de Valangin*, par Quinche : *Lly èd-avai deu la Tchatlani qu'chi vnian dgîrè grô bin fti*, « il y en avait de la Châtellenie (de Thielle) qui « ci » venaient aussi très bien vêtus ». Pour le développement du sens, cfr. *aussi* = par conséquent, en tête d'une proposition française, qui représente l'évolution sémantique inverse. A la Côte-aux-Fées, l'on m'a indiqué la phrase : *i plœ̃ dzär*, avec le sens « il pleut de nouveau », et *ā*, *dzär* comme exclamation de surprise avec la valeur : « Qui l'eût cru ! » Mais ces assertions sont sujettes à caution. Tissot donne dans son dictionnaire du patois des Fourgs[1], écrit au bon temps du patois, les sens : « en ce cas, s'il en est ainsi, alors ». On prononce *djīr*(*è*) au Val-de-Ruz et au Val-de-Travers, et *djẽrè* à la Montagne neuchâteloise. Cela nous permet de reconstruire un ancien **djieres* dont l'*i* aurait conservé l'accent dans les deux premières vallées, et aurait été, à la Montagne, absorbé par la consonne palatale tout en rejetant son accent sur le deuxième élément de la diphtongue. Le même phénomène s'est produit dans *djīrl* (« gerle », latin gerula) du Val-de-Ruz, vis-à-vis de *djẽrl* de la Montagne, ou dans *ètchi*ᵊ*rl* (Val-de-Ruz, latin scala) à côté de *ètchẽl* (Montagnes).

Parmi les étymologies mises en avant, je préfère le latin ea re[2], devenu avec déplacement d'accent *iáre ; de ea re me paraît contenir un élément superflu, et ea de re une construction peu populaire. L'adverbe a été fortement influencé par hac hora, qui apparaît en vieux français sous les formes *or*, *ors*, *ore*, *ores*, en patois neuchâtelois moderne comme *ọra* et *ọrè* (ce dernier seulement dans la composition *ankọrè*). A remarquer que le français *or* a pris la place de l'ancien *giers* au commencement de la phrase, où il tend à être remplacé à son tour par *aussi*[3].

[1] Les Fourgs sont très peu distants de la Côte-aux-Fées.

[2] Proposé par MM. Meyer-Lübke et A. Thomas.

[3] Ce qui relève l'importance de cette étymologie, c'est qu'elle prouve la survivance du pronom latin is, dont les traces sont bien rares en roman.

3. Neuch. *liamą*, « vite. »

Voici d'abord quelques exemples, tous tirés du patois de la Montagne : *vo compratè qu'avoué la man djamâ nion n'porret virî la snieula pru liama*, « vous comprenez qu'avec la main personne ne pourrait tourner la manivelle (de la baratte) assez rapidement » (*Pat. neuch.*, 319, la Sagne) ; *la dégueuille le pra, i sa* (lire *s'a*) *va adé pieu liama*, « la frayeur le prend, il s'en va toujours plus vite » ; *I'acceptroui bin encouot liama on d'jouî d'etatchet po met ba*, « j'accepterais bien encore volontiers [?] une paire d'attaches pour mes bas » (*Let metchan guignon*, p. 12). Je crois reconnaître dans ce mot le latin lætamente, qui pouvait, dans une phrase comme « vas-y gaîment », prendre facilement le sens de *vite*. Dans le parler neuchâtelois, aller *gaîment* se dit aussi d'un objet qui a du jeu, qui n'est pas serré : *Cette vis entre trop gaiement* (Bonhôte, *Gloss. neuch.*).

4. Neuch. *sə rlẽdjī*, « se réjouir ».

Le même radical se retrouve dans le verbe *sə rlẽdjī*, qui correspondrait à une formation *se relæticare, et dont on a tiré un substantif verbal *rlẽdj'*, s. m., « joie ». Les exemples sont nombreux. Citons celui-ci : *I l'i a n'avè k'avant d'jà reubia fanè et afan du vlèdje qui l'avan de rolie enkouô on viedje lè Borgognions*, « il y en avait qui avaient déjà oublié femmes et enfants à cause de la joie qu'ils avaient de bien battre encore une fois les Bourguignons. » (*Saboulée*, p. 4).

5. Neuch. *kvi*, « accorder ».

On det ly qvi çà qu'ly vint d'drait, « on doit lui accorder ce qui lui revient de droit » (*Djaque-Ignace-Lampadut*, p. 10, 37). Du latin cupere (alicui), qui s'est conservé dans les langues romanes sous la forme *cupire, cfr. en vieux français *covir* (un exemple dans Godefroy, plusieurs sous *encovir*).

6. Neuch. *frèzèrè*, « du coup ».

Glossaire de Quinche : *El ai-z-eu tiouâ frézéret è n'a pas rebudgie*, « il a été [litt. est eu] tué du coup et n'a pas rebougé ».

Equivaut au français *froid et raide*, avec un *z* de liaison, plutôt qu'à *frais et raide*. Le latin rigidus s'est continué sous la forme *rẽ* = ferme, raide, revêche, indocile.

7. Bern. *prõ*ᵊ, s. f., « troupeau ».

Variantes phonétiques: *prõ*, *prouᵊ*, et même *pran*, à Malleray, dans lequel il serait difficile de reconnaître le mot latin præda, n'étaient les formes moneta > *man.nan*, seta > *san*, corrigia > *kòran*, enregistrées par M. Degen, *Das Patois von Crémine*, p. 21. M. B. Dumur a signalé (*Rev. hist. vaud.*, 1903, p. 114) l'emploi courant dans les documents lausannois du XVIᵉ et du XVIIᵉ siècle de *prie* au sens de « troupeau » : la *prie* de la ville, la *prie* du gros bestail, etc. Le développement phonétique est, ici aussi, parallèle à celui de seta > *siya*, moneta > *mouniya*, dans la même région. Le dictionnaire vieux français de Godefroy cite plusieurs passages où *proie* signifie « troupeau », provenant surtout de l'Est et du Nord, entre autres celui-ci, extrait des Chroniques de Froissart : « Jou ay veu, dist li espies (espion), le *proie* de la ville yssir hors, et y a bien sis ou sept cens grosses bestes. » Cette phrase nous fait comprendre l'identification, en temps de guerre, de « troupeau » avec « profit d'une victoire ». Comparez pour le sens l'histoire des mots *robe* (allemand *Raub*) et *butin* (allemand *Beute*). La carte *troupeau* (*de moutons*) de l'*Atlas linguistique de la France* assigne à notre mot un tout petit domaine moderne dans le canton de Berne et ses confins. Au Nord, le terme français alterne avec *ó* (latin hostem), *hèt* (*Heerde*) et *bande*. Cf. aussi Du Cange, sous *præda* (2) et Littré sous *proie* (7°), où se trouve encore un exemple de 1787 pour *proie* = *troupeau*.

8. Anniv. *vəðuiɡrə*, s. f., « troupeau ».

Les variantes de ce mot, qui nous est attesté surtout par les patois parlés à l'Est de Sion, et dans la vallée de Bagnes, sont trop nombreuses pour les citer toutes ici. Bornons-nous à men-

tionner la forme bagnarde, plus transparente que les autres : *vètyuīrə*, qui trahit qu'il s'agit de vestitura. *Vèti* (vêtir) signifie, en effet, conduire le troupeau sur l'alpe, et *dèvèti*, abandonner l'alpage. Les prés délaissés semblent « dénudés » aux yeux d'un peuple habitué à les contempler non au point de vue pittoresque, mais de l'économie rurale. Cependant, certaines expressions, relevées par Du Cange, telles que ager vestitus = « terrain exploité », feraient croire que notre expression se rattache à une ancienne coutume de droit. On dit aussi en Valais *invèti* pour mettre en culture un champ, l'ensemencer ou y planter quelque chose. *Investir* est fréquent dans les documents pour « mettre en possession » [1].

9. Frib. *vichpyon*, s. m., « crayon ».

Demi-adaptation du terme suisse-allemand *wyssblī* (*Weiss-Blei*) pour l'ordinaire *blīwyss*[2], dont la deuxième partie a été traduite en romand : *Blei* = *pyon*. Le Glossaire manuscrit de Louis Bornet contient la forme *vichpli*, plus rapprochée de son origine germanique.

10. Français pop. *raveur*, s. f., « chaleur ardente ».

Dans tous les cantons romands, le mot *raveur* est très usité en langage populaire. On entend dire : « Quelle *raveur* il faisait dans cette chambre » ; « avec ces bonnes *raveurs*, le blé a bien pu mûrir » (Ceresole, *Scènes vaudoises*) ; « les *raveurs* de la canicule », etc. En patois vaudois, on s'attendrait à la forme *ravāo*. Bridel indique, en effet, un mot pareil : *ravau*, éclat d'une flamme éloignée, reflet d'un incendie, grande rougeur au ciel, ardeur du soleil. Mais on emploie plus souvent, assez curieusement, la forme mi-française *ravá(r)*. Ainsi *Cont. vaud.* 1883, n° 23 : *fasâi onna raveu, qu'on châvè* (suait) *sein remouâ*

---

[1] Cf. aussi l'expression chemin de *dèvestiture*, chemin pour sortir le bois des forêts.

[2] D'après le minerai qui en est l'élément essentiel.

(sans bouger). Les formes phonétiquement exactes réapparaissent dans les Alpes vaudoises: *ravèu*, en Gruyère: *ravā*, en Valais: *ravèu*, *ravou*, etc. Dans ce dernier canton, l'expression désigne habituellement une lueur dans le ciel ou à l'horizon, produite par le soleil levant ou couchant, un grand feu, etc. En patois fribourgeois, le mot s'applique en outre à une exhalaison chaude, qui sort par ex. d'un four. Le dialecte vaudois connaît également l'extension de sens : reflet de lumière ou de flamme → réverbération de chaleur. Moratel, *Bibl. romane*, ajoute : « Se dit de cette espèce de tremblement que l'œil croit voir dans la couche inférieure de l'atmosphère, au moment des grandes chaleurs. » Le point de départ doit être le latin ruborem, qui a produit le vieux français *rouveur*, rouille des blés, l'espagnol *arrebol*, rougeur de l'aube et du crépuscule[1]. Pour expliquer l'*a* de la syllabe initiale patoise, il faut recourir à l'influence d'un autre mot. Je suppose que **rovor*, dissimilé en **revor*, a été changé en **ravor* par la concurrence des termes *chaleur* ou *ardeur*[2].

Le radical rub- joue un rôle dans la toponymie romande; peut-être m'en occuperai-je prochainement. Disons en attendant que les nombreux lieux nommés *ravières* n'ont pas nécessairement tous été plantés de raves, mais peuvent représenter des endroits situés en plein soleil.

Dans le val d'Anniviers, le fameux « Alpenglühen » s'appelle *ravòrèy*, s. m., ce qui n'est qu'une dérivation de notre mot au moyen du suffixe -ellus. Ailleurs, le même mot signifie un grand feu.

11. Vaud. *délāo*, s. f., « gros chagrin, dépit ».

Ce mot vient évidemment du latin dolorem. Il rappelle *raveur* par le changement caractéristique de la voyelle de la

---

[1] Comparez le sens indiqué pour le mot valaisan.

[2] Guillebert, *Gloss. neuch.*, p. 118, rattache *raveur* au latin ravus, qu'il traduit à tort par *roux*, et qui ne paraît pas s'être perpétué dans les langues romanes.

première syllabe, due évidemment à la dissimilation de *o-o* en *e-o*, comme dans le fribourgeois *chèra* pour sororem. *Délão* ne s'emploie jamais pour désigner une douleur physique; dans ce cas, on se sert du terme hybride *doulé*, ou de *mõ* (*mal*).

12. Frib. *chəjin*, *-ta*, adj., « gracieux ».

Les acceptions données par nos sources sont: élégant, convenable, qui a de la bonne grâce dans sa personne, dans ses manières: il existe aussi un substantif *chəjintəri*, bienséance, politesse, convenance dans les manières. C'est le participe présent du verbe *seoir*, tombé en désuétude. Le son *j* est venu allonger toute une série de radicaux de verbes en -ēre et -ĕre, sur le modèle de *faisant*, patois *fajin*, et d'autres verbes. On dit *rire* — **risant*, *traire* — **traisant*, *choir* — **chesant*, etc.

13. Frib. *èϑèrbalå*, « assommer, étourdir ».

De *excer(e)bellare, cfr. en vieux français *escerveler* « faire jaillir la cervelle hors du crâne ».

14. Suisse rom. *ètāva*, s. f., « latte ou échalas de palissade ».

M. Gaston Bigot termine sa petite étude de l'article *estave*[1] de Godefroy, insérée dans la *Romania*, XXXVII, p. 299 ss, par les mots: « si le latin statua est resté dans le vocabulaire du peuple jusqu'à l'époque où le français a arboré ses couleurs, il est incontestable qu'il a dû revêtir la forme **estave*; mais **estave* n'a pas encore été trouvé dans les textes ». Il sera permis d'identifier avec ce mot latin le terme *ètāva* (Vaud), *èϑåva* (Fribourg), *èϑāva* (Valais), qui désigne certaines parties des clôtures de prés dans nos montagnes. Comme les systèmes de haies varient beaucoup d'un lieu à l'autre et doivent avoir varié dans le temps, il n'est pas facile de déterminer le sens primitif du mot. Dans les cantons de Fribourg et de Vaud, ce sont des lattes refendues, placées horizontalement ou en biais sur des pieux croisés en X: en Valais, où l'on a plus de chances de rencontrer la signification primitive, on appelle de ce nom

[1] Il faut peut-être lire *estans*, cfr. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXII, 753.

les planchettes verticales clouées contre les traverses qui relient les pieux. Ce dernier sens s'accorderait assez bien avec celui de statua. Le sens d'*éclat de bois* que *étava* prend dans le Bas-Valais pourrait s'expliquer par un ancien usage de se servir d'éclats de bois pour clôturer. Aucune difficulté phonétique, le *v* naît de l'*u*, comme dans vidua > *véva*.

15. Frib. *tyin*, s. m., « culot ».

Le mot *tyin* s'applique en Gruyère au dernier d'une nichée d'oiseaux, d'une ventrée de cochons, au cadet d'une famille, au dernier reçu dans une compagnie. On le retrouve dans les Alpes vaudoises, avec les mêmes sens, auxquels il faut ajouter celui de « petit doigt » (*kun*, Rossinières). Cette dernière acception, qui figure déjà dans le Glossaire de Bridel, sous *kin*, rend certaine l'étymologie de quintus qu'on lit à la fin de cet article. Le petit doigt étant le plus faible a donné son nom d'ordre au dernier-né d'une nichée. Les autres significations s'en sont déduites aisément. La phonétique n'a rien à opposer à ce raisonnement.

16. Val. *aχlənā*, « soigner le bétail le soir ».

De *adcœnare; le sens primitif était celui de « donner le repas du soir ». Le *c* latin devant *e*, *i* aboutit à *χl* dans la vallée de Bagnes[1], par exemple, cfr. *χlin* = *cinq*, *χlīrə* = *cire*, etc. *Cœna* se prononce donc *χlin-na* et signifie 1° repas du soir, surtout en parlant des bêtes, — pour l'homme, le terme est de moins en moins usité, — 2° le lieu où ce repas est donné, l'endroit où l'on mène pâturer le bétail le soir, 3° le temps employé à ce repas. Comparez *adənā* (*addisjejunare) = « nourrir le bétail le matin ».

17. Français pop. *déquepiller*, « débarrasser ».

Expression propre au parler provincial de Neuchâtel et de Berne. On entend dire : « On l'a fait *déquepiller* de la place ;

[1] Dans d'autres parties du Valais, le mot existe sous d'autres formes.

il faut *déquepiller* les mulots, les taupes; *déquepille*-toi d'ici, vilain merle; il a bientôt eu *déquepillé* son héritage = dilapidé, dépensé follement ». Nous avons aussi le substantif *déquepille*, par ex. dans l'exclamation: « quel rude *déquepille* » = quel bon débarras! Le patois du Val-de-Ruz possède le verbe *dèkplyī*, ancêtre du terme français, dans le sens indiqué, ainsi que le substantif *dèkpily'*, m. Le mot n'est pas rare dans les anciens documents neuchâtelois, où il a généralement la forme *décupiller*. Ex.: la femme dud. mons^r Claude luy dict: Je veulx estre decupillée de mon mary (Procédure de 1568). Descupillera tous les vieux bâtiments qu'il faut oster pour remettre celuy cy en sa place (Chaux-de-Fonds, 1660). Le mot réapparaît dans le canton de Fribourg, mais avec un tout autre sens: *dèkupilyī*, « enlever les cupules des noisettes », etc., qui est dérivé de *kupilyə*, involucre et cupule des glands, noisettes, etc. En Valais (Charrat) *dèkòpèyi* signifie débarrasser un vase, un panier de son contenu. Voir aussi, pour le vaudois, *Bulletin*, II, p. 20. n° 47. Je n'hésite pas à identifier ces mots: débarrasser un fruit de ses cupules a pris le sens plus large de « débarrasser de n'importe quelle chose gênante ». L'étymologie serait dans ce cas dis + cuppicula, ce dernier diminutif de cŭppa, les cupules formant une espèce de petite coupe soudée à la base du fruit et l'entourant[1].

Les fortes variations de signification qui peuvent se produire d'un de nos cantons à l'autre, prouvent combien nos connaissances sont fragmentaires et combien toutes nos investigations étymologiques sont livrées aux hasards d'une tradition mal connue et souvent interrompue.

L. GAUCHAT.

[1] D'après *déquepiller*, on a créé *enquepiller*, prononcé aussi *aquepiller* ou *équepiller*, embarrasser, gêner. On dit au Val-de-Ruz : *è zǫ̃ èkplyīe dè-z èfan d son frār*, il a eu à sa charge les enfants de son frère. De ce verbe est tiré *aquepille*, embarras.

GENEVOIS ou GÉNEVOIS ?

On sait que ces deux variantes du nom des habitants de Genève existent concurremment, la première étant seule usitée à Genève et dans les régions avoisinantes, tandis que les écrivains français se servent de préférence de la seconde. Un de nos compatriotes qui professe le français aux Etats-Unis, M. Albert Schinz, vient de consacrer à la question de savoir laquelle de ces deux formes doit être adoptée une étude qui ne saurait nous laisser indifférents[1]. L'auteur conclut (p. 300) que : « L'ignorance des principes phonétiques de la langue française seule peut laisser subsister le moderne *Genevois.* » Voilà une condamnation catégorique et qui surprendra probablement bien des Suisses romands. Est-elle sans appel et ne nous reste-t-il qu'à abjurer au plus vite nos erreurs passées ? Nous ne le pensons pas. M. Clédat, professeur à l'Université de Lyon et directeur de la *Revue de philologie française*, a

[1] *Autour d'un accent*, dans la *Revue de philologie française et de littérature*, t. XXII (1908), p. 291-301. Aux renseignements de fait qu'il donne sur l'emploi des deux formes, M. Schinz aurait pu ajouter que Littré, dans le Supplément du *Dictionnaire*, écrit *génevois* et s'appuie pour cette orthographe sur le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* de 1842. Mais il fait observer que l'usage est différent à Genève. Le *Dictionnaire phonétique de la langue française*, par Michaelis et Passy (Hanovre, 1897), ne donne pas *génevois ;* en revanche, à côté de *genevois*, il enregistre une prononciation *genévois*, qui est aussi attestée, et même placée avant les deux autres, dans le grand dictionnaire français-allemand de Sachs-Villatte. C'est évidemment une dérivation analogique récente, créée par des personnes qui ignorent les formes traditionnelles. Le Dictionnaire de Trévoux (Nancy, 1734) écrit *genevois* et ne mentionne que pour les condamner les variantes *génevois* et *génois*, qui ne se disent plus, « à moins que ce ne soit en quelque province ».

déjà fait suivre de réserves l'article de son collaborateur, et admet que *genevois* « semble bien être la forme régulière de l'adjectif. »

Nous ne suivrons pas M. Schinz dans l'établissement laborieux des « principes phonétiques » sur lesquels il prétend appuyer sa thèse. Ses déductions manquent trop de base historique pour être concluantes. A notre avis, le problème se réduit à ceci : Etant donné le mot Genavensis, attesté dès l'époque latine (civitas Genavensium, pagus Genavensis), qu'a-t-il dû devenir en français par l'application des lois phonétiques qui régissent le développement de notre langue ? Or n'importe quel manuel de grammaire historique nous dira qu'un *e* protonique initial devient dans la règle *e* sourd (que nous notons par *ə;* M. Schinz l'appelle semi-muet) et que l'*a* de la seconde syllabe, en vertu de la loi dite de Darmesteter, aboutit également à *ə*. *Genevois* est donc le produit tout à fait régulier de Genavensis, et cette forme a dû être jadis la seule employée partout. *Génevois* n'est cependant pas une déformation isolée et purement accidentelle, et nous ne saurions l'attribuer avec M. Clédat à une simple « fausse lecture ». Il est incontestable qu'il y a dans la langue moderne une tendance marquée à remplacer l'ancien *e* sourd par *e* accentué en syllabe initiale, et surtout lorsque la syllabe suivante renferme aussi *ə*. C'est ainsi que des mots comme *prévôt*, *pépin*, *quérir*, *férir*, *chéneau*, *génisse*, *désirer*, *chènevière*, *chènevis*, et quantité d'autres, étaient anciennement *prevôt*, *pepin*, *querir*, etc., avec *e* sourd. Mais c'est là une simple tendance, qui, dans nombre de cas, n'a pas triomphé ou n'a triomphé qu'à une époque toute récente[1]. On trouvera dans l'ouvrage de Thurot, *De la*

[1] M. Schinz s'est appliqué à représenter comme absolu le principe suivant lequel deux syllabes consécutives ne peuvent contenir un *e* sourd en français. Ne pouvant cependant pas éliminer des exceptions aussi gênantes que *devenir*, *recevoir*, *relever*, et autres composés avec *re-*, il s'efforce d'en affaiblir la portée par des considérations où se fait cruellement sentir le manque de connaissance du développement historique. S'il récuse *Geneviève* comme exception, parce que c'est un nom

prononciation française depuis le XVIe siècle, t. I, p. 121-142, d'abondants détails sur ces modifications, ainsi que sur les hésitations qui en sont résultées et qui, pour quelques mots, durent encore aujourd'hui.

Le parler de la Suisse romande s'est montré en général plus conservateur à cet égard que la langue de Paris. Il n'a pas seulement maintenu *genevois*, mais il connaît encore *genisse*, *pepin* (*pépin* n'est devenu officiel qu'en 1878), *chenevière*, *chenevis* (abandonné par l'Académie seulement en 1835), *cheneau*, etc. Pour les mots qui font partie de la langue commune et sur lesquels l'Académie s'est prononcée, nous ne songeons naturellement pas à défendre la forme sans accent, qui n'est plus qu'un archaïsme provincial. Mais le cas de *genevois* est différent. Il s'agit d'un dérivé de nom de lieu, et l'usage local indigène est ici bien autrement important que l'emploi occasionnel et restreint qui a pu se développer ailleurs, fût-ce même à Paris. Comme, au surplus, nous avons montré que *genevois* est parfaitement normal et correct au point de vue de la phonétique française, nous ne voyons vraiment pas pourquoi les milliers d'individus qui emploient journellement cette forme devraient l'abandonner pour y substituer une altération postérieure plus ou moins récente, qu'aucune autorité décisive n'a consacrée. Bien loin donc d'accepter les conclusions de M. Schinz, nous sommes au contraire d'avis qu'il est du devoir de tous les Genevois et de tous les Suisses romands de maintenir énergiquement, dans l'écriture comme dans la prononciation, la bonne forme traditionnelle *genevois*, et d'aider ainsi à son adoption générale en France, où elle compte déjà des partisans tels que MM. Lemaître et Lanson et de puissants auxiliaires comme les dictionnaires Larousse.

Quant au développement du nom même de Genève, dont

---

propre, il sera permis de lui signaler encore *chevelure*, *échevelé*, *ensevelir*. Est-il besoin d'ajouter que « l'euphonie de la langue française », cette grande ressource des grammairiens à court d'explications précises, n'a rien à voir dans la question ?

M. Schinz s'occupe à la page 298 d'une façon qui nous paraît bien insuffisante, voici, à notre avis, comment il s'explique. Genava, la forme la plus ancienne à laquelle nous puissions remonter, était un proparoxyton, dont l'accentuation primitive s'est conservée dans l'allemand *Genf* et dans le patois *ǫ̃nᵊva*. Lorsque le français devint réfractaire à la prononciation proparoxytonique, la réduction en paroxyton s'effectua de façon différente suivant les régions. On peut distinguer trois procédés :

1° Syncope de la voyelle médiane : Gén(a)va > *Genve(s)* ou, avec une *r* adventice, *Genvre(s)* (cf. *chanvre*).

2° Syncope de la syllabe finale : Géna(va) > *Genne(s)* (d'où l'adjectif mentionné plus haut *Génois*).

3° Maintien des trois syllabes avec avancement de l'accent sur la seconde : Génava > Géneva > *Genève*.

Toutes ces variantes existent concurremment et sont attestées dans notre ancienne littérature[1]. Le premier procédé représente le traitement normal du français, le second appartient plus spécialement à la région de l'Est, et le troisième à celle du Sud-Est. Le triple développement de Génava se retrouve d'une façon tout à fait parallèle dans cannabu > 1° fr. *chanve*, *chanvre ;* 2° dans l'Est *chenne ;* 3° dans le Sud-Est *chenève*. (Voir pour les formes exactes des patois et leur répartition l'*Atlas linguistique de la France*, carte 234.) Cf. aussi *Jácomus (ital. *Giacomo*) > 1° *Jaimes ;* 2° *Jacques ;* 3° *Jaquème* (nom de famille lyonnais). Isara > 2° *Oise ;* 3° *Isère*.

Genève est donc un développement dialectal particulier à la région franco-provençale[2], qui a supplanté dans l'usage les formes proprement françaises.

J. JEANJAQUET.

---

[1] Voir E. Langlois, *Table des noms propres de toute nature compris dans les chansons de geste* (Paris, 1904), p. 272-273.

[2] Un déplacement d'accent dans des conditions tout à fait analogues s'est produit beaucoup plus tard en français dans *sèmble-je* > *semblé-je*, *chante je* > *chanté-je*, etc. Pour des exemples du phénomène franco-provençal dans les patois romands, voir *Bulletin*, 1906, p. 48.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

M. GABBUD et L. GAUCHAT. Mélanges Bagnards : I. Le genre des noms 3

E. TAPPOLET. Andain 12

E. PATRU. *La drǫ̣ga*, patois de la région de Troinex (Genève) 21

J. JEANJAQUET. *È fạ̄oua dè Prīnpfo*, conte populaire en patois de Conthey (Valais) 22

E. MURET. Etymologies : *avalanche*, *mayen* et *rəmwentsə* . 24

L. GAUCHAT. *Ləvrạ* = lucubrare 32

E. TAPPOLET. La préposition *à* 33

L. GAUCHAT. Le suffixe romand *-èrī*, fém. *-èrīda*. . . . 40

J. JEANJAQUET. *I pèsta a Nịnⁿda*, traditions locales en patois de Haute-Nendaz, avec notes 46

L. GAUCHAT. Etymologies : 1. Neuch. *détchpouènā*, dévêtu. 2. Neuch. *djīr*, *djīrè*, aussi. 3. Neuch. *liama*, vite. 4. Neuch. *sə rlẽdjī*, se réjouir. 5. Neuch. *kvi*, accorder. 6. Neuch. *frèzèrè*, du coup. 7. Bern. *próə*, troupeau. 8. Anniv. *vəϑuigrə*, troupeau. 9. Frib. *vichpyon*, crayon. 10. Français pop. *raveur*, chaleur ardente. 11. Vaud. *délāo*, gros chagrin, dépit. 12. Frib. *chəjin*, *-ta*, gracieux. 13. Frib. *èϑèrbalâ*, assommer, étourdir. 14. Suisse rom. *ètạ̄va*, latte ou échalas de palissade. 15. Frib. *tyin*, culot. 16. Val. *aχlənā*, soigner le bétail le soir. 17. Français pop. *déquepiller*, débarrasser 50

J. JEANJAQUET. *Genevois* ou *Génevois ?* 60

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

HUITIÈME ANNÉE

1909

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

A. VOYELLES

a, *è*, *é*, *i*, *u*, *ou* ont la même valeur qu'en français.
ò = *o* ouvert (comme dans b*o*rd [*bòr'*]).
ó = *o* fermé (p*eau* [*pó*]).
æ̀ = *œ* ouvert (b*eu*rre [*bæ̀r'*]).
ǽ = *œ* fermé (f*eu* [*fǽ*]).
e, *o*, *œ* sans accent sont des voyelles moyennes.
ə (*e* renversé) = *e* sourd (br*e*bis [*brəbî*]).
an, *in*, *on*, *un*, sont les voyelles nasales des mots français t*em*ps [*tan*], m*ain* [*min*], r*on*d [*ron*], l*un*di [*lundî*].
ïn, *ün*, *oun* désignent les nasales de *i*, *u*, *ou*, qui ne se trouvent que dans certains patois du Jura bernois et du Valais.
å, voyelle intermédiaire entre *a et ò*.
ä = *è* très ouvert.

Les *diphtongues* sont notées *ay*, *èy*, *òy*, *aou*, *æ̀u*, etc., ou *ya*, *yè*, *yò*, *oua*, *uæ̀*, etc., suivant la nature et le mode de combinaison des éléments qui les composent.

B. CONSONNES

b, *p*, *d*, *t*, *j*, *ch*, *v*, *f*, *s*, *z*, *l*, *m*, *n*, *r* ont le même son qu'en français,
g représente partout le son dur de *g*oût [*gou*].
k » » » *c*oup [*kou*].
ly = *l* mouillée dans l'ancienne prononciation ta*ill*e [*taly'*].
ny = *n* mouillée comme dans vi*gn*e [*viny'*].
y s'emploie comme dans le français *y*eux [*yǽ*], fus*i*on [*fuzyon*], p*i*ed [*pyé*].
h = aspiration semblable à celle de l'allemand *h*och.
ϑ = son du *th* dur anglais.
δ = son du *th* doux anglais.
χ = son de l'allemand i*ch*.

C. GÉNÉRALITÉS

Les voyelles particulièrement longues sont surmontées d'un trait horizontal : *ā*, etc.

Les sons faiblement articulés sont notés en caractères plus petits, par exemple a^{i}, a^{o}, ou^{r}, etc.

Un petit trait sous une voyelle (*ạ*) indique qu'elle porte l'accent tonique.

MÉLANGES BAGNARDS

—✣—

II. Les expressions servant à rendre l'idée de « pleuvoir » et de « neiger ».

Dans l'ensemble du vocabulaire, un patois local ne saurait aucunement soutenir la comparaison avec la langue française. Le dialecte est particulièrement pauvre en termes généraux et abstraits, ce qui fait qu'une partie des questionnaires du *Glossaire romand* ont produit un résultat plutôt faible. En revanche, sans même se confiner dans le domaine technique de l'agriculture et des occupations campagnardes, il est facile de trouver des cas où un seul patois, tout imparfait qu'il soit, peut rendre des points à la langue littéraire. Nous aimerions le prouver en énumérant les nombreux termes qui correspondent dans la vallée de Bagnes au mot français « pleuvoir ».

Cette multiplicité n'a pas lieu de nous étonner. Tout au plus gênante pour les promeneurs et les badauds, la pluie ne change guère les habitudes citadines, tandis qu'elle fait l'espoir et la fortune, cause le désarroi et le malheur du paysan.

Il est d'abord curieux de constater que le terme propre, le correspondant direct du latin pluere, ou plutôt de son équivalent vulgaire *plovēre, c'est-à-dire le verbe *plouay*[1], n'est plus usité aujourd'hui que par quelques vieillards qui s'en servent rarement. Il en est de même du verbe *nay*, « neiger », lat. *nivēre, qui avait remplacé l'ancien ningere, et qu'on peut désormais considérer comme archaïsme en bagnard. Beaucoup

[1] Signe de décadence : plusieurs patois romands ont formé un infinitif *plyòdzi*, qui équivaut à un français « *pleuger* », sur le modèle de *neiger*. L'analogie est facilitée par le fait que pluvia donne *plyòdzə* dans nos patois.

d'habitants de la vallée ne connaissent ni ne comprennent plus cette expression. Ces termes, qui avaient paru commodes et significatifs pendant deux mille ans, sont vieillis, rouillés, relégués au vieux fer[1]. Cela est d'autant plus surprenant que l'expression qui en triomphe doit nous paraître bien incolore et insignifiante : on dit *balyè* (*dè plòdzə*, *dè nay*)[2]. Comme le complément *dè plòdzə* est généralement supprimé, on se contente de dire : (*il*) *donne*[3] pour *il pleut*. Dans la vie et dans le développement linguistique, les successeurs ne se distinguent pas toujours de leurs prédécesseurs par l'abondance de leurs qualités. Qui donne la pluie ? On ne s'en rend pas compte[4].

Le langage est plus énergique lorsqu'il s'agit de caractériser une pluie forte ou fine. Pour une averse, on se sert volontiers de mots qui signifient *battre* (cfr. en français : pluie *battante*). On emprunte les verbes *ròlyè*[5], *évouapā*, *dzərbā* (*dè plòdzə*) et même *étrəlyè* (« *étriller* » = battre à coups redoublés). Le second de ces termes a le sens de frapper à grands coups et s'emploie par exemple en parlant des batteurs de blé. Le troi-

[1] Le substantif *pluie* et les dérivés *pluvieux* et « *pleuvigner* » (voir plus loin) ont cependant conservé toute leur force vitale. Les cartes 1034 (*pleuvoir*), 1035 (*il pleut*), 1039 (*pluie*) de l'*Atlas linguistique de la France* prouvent que le substantif est le mot le plus résistant des trois. *Il pleut* est souvent remplacé par *il tombe de l'eau* ou *il mouille*. L'infinitif manque dans de vastes contrées. *Pluie* a fait naître le dérivé bagnard *plòdzṭiro*, grande chute d'eau.

[2] Comparez *balyè χlonè*, « donner (du) soleil », faire un beau temps.

[3] Les patois des vallées valaisannes supérieures (p. ex. Anniviers) possèdent encore le verbe *dònā*, qui prend le même sens.

[4] L'expression allemande *es giebt Regen* n'a certainement exercé aucune influence sur la création de « il donne de la pluie ». Du reste, elle n'a pas la même signification et désigne une pluie à venir, reconnaissable à des symptômes atmosphériques.

[5] Signifie *battre* dans d'autres patois ; comp. la tournure populaire : il pleut *à la roille*. Une rapide revue des matériaux du *Glossaire* nous fait trouver les autres verbes suivants au sens de *battre* pris métaphoriquement pour *pleuvoir : drəlyα*, averse « *drillée* » (Le Chenit) ; *ròchα*, « *rossée* » (Vaud, Fribourg, Berne) ; *tapè̃* (Berne) ; *chakè̃*, « *claquée* », (Berne). Cfr. le suisse allemand *brätchə* = *fesser* et *pleuvoir fortement*. N'oublions pas de mentionner *ona batyouα dè plòdzə* (Bagnes).

sième dérive peut-être de *gerbe* et rentre dans la même sphère d'idées. Un cinquième verbe *dòrdzyè*, dans d'autres patois valaisans *dradjyè* (de *dragée*, grenaille ?), appliqué à une forte averse chassée par le vent, paraît représenter l'idée d'une chose lancée avec force. Les cinq verbes cités ont à peu de chose près une acception identique. Individuellement, l'un peut paraître plus expressif que les autres. A côté des infinitifs, nous avons les substantifs *ròlyạ*, *évouapạ̄yə*, *dzərbạ̄yə*, *étrəlyạ*, *dòrdzyạ*. Il est difficile de dire si les substantifs ou les verbes ont reçu d'abord le sens figuré indiqué. On rencontre parfois aussi *ə rọ̀lə*, s. f., pour *la pluie*. Pour la formation et l'absence de la mouillure devant *ə* final, on peut rapprocher le couple *molyè* et *ə mọ̀lə* = *mouiller* — *mouille*, avec le sens général de *pleuvoir* et *pluie*. On dit ainsi *sə yan n in prò^u dè mọ̀lə*, cette année est pluvieuse. Le terme est rare. De même *bạlə*, tiré de *balyè* susmentionné : *on tin vrəyạ su a bạlə*, un temps enclin à la pluie.

Lorsqu'au lieu d'une forte ondée on n'a affaire qu'à une bruine légère et bénigne, le patois ne manque pas de ressources. Voici d'abord plusieurs diminutifs qui rendent cette idée : *plòvənyè* ou *plònyè*, selon la tendance individuelle ou locale de conserver ou de supprimer le *v* intervocalique. En français suisse on dit également « *pleuvigner* [1] ». *Plònyè* a engendré un sous-diminutif *plònyatsyè*, qui désigne une pluie encore moins abondante. Avec le même élément formal ont été constitués les verbes à peu près synonymes *gòtənyè* et *rəzənyè* [2]. Ils sont plutôt inférieurs en force à *plònyè*, grâce à leur origine : *gọ̀ta*, *goutte* et le radical du mot *rosée*. L'appellation moderne *balyè* a occasionné la formation du diminutif *balyatsyè* [3], qui se rapporte à une pluie peu importante et passagère.

Non content des treize verbes cités jusqu'ici, le patois

---

[1] Comp. l'italien *pioviggìnare*. Tous nos patois connaissent le mot ; dans le canton de Berne, l'*n* n'est pas mouillée.

[2] Substantifs *gòtənyạ*, *rəzənyạ*.

[3] Cfr. *dònoutsè* du val d'Anniviers.

bagnard possède encore les expressions *konplèyè* ou *tsarmasyè* pour une pluie intermittente pendant une certaine période de temps, avec de rares éclaircies de soleil (juin 1909!), d'origine obscure. Substantifs *konpli*, m., et *tsarmasèri*, f. Enfin une bruine froide plus ou moins abondante, tombant de travers et souvent accompagnée de neige, est désignée par le vocable *dzəfrasyè*, qui est susceptible de s'appliquer à la neige seule. Son compagnon obligé est le substantif *dzəfrasyạ*. Le suffixe verbal est -aceare, le radical probablement apparenté à celui du français *givre*.

Pour *neiger*, le Bagnard s'est montré moins inventif. Aussi la saison morte est-elle moins importante pour le paysan. Cependant, l'intérêt dont il accompagne la chute de la neige est suffisamment attesté par les verbes *nèoutsyè*, à peine connu au Val de Bagnes[1]; *sandrèyè*, neiger en flocons ténus et peu pressés; *grizayè* et *blantsi*, qui désignent différents degrés de couverture de la terre par la neige: *bardouā*, tacheter, qui s'applique à une étendue enneigée, mouchetée de taches noires où la neige a disparu. *Tarənā* se dit enfin du sol en voie de se débarrasser de sa couche blanche; quand il *è tarin* (= *terrain*), le moment est venu où recommencent les joies et les labeurs de la vie agricole.

M. Gabbud et L. Gauchat.

[1] Existant dans la vallée du Rhône.

TEXTE

Fragment du poème des Paniers, de F. Raspieler.

Transcriptions en patois de Courroux et de Charmoille (Berne).

Nous donnons ci-après un fragment des *Paniers*, transcrit phonétiquement d'après la prononciation des patois de Charmoille et de Courroux. Ces deux versions permettront au lecteur de se faire une idée des différences assez notables qui existent entre les parlers de ces deux villages. Nous devons celle de Charmoille à la grande obligeance de M. Fridelance, tandis que celle de Courroux est empruntée, ainsi que la traduction, à l'édition de M. A. Rossat, parue dans les *Archives suisses des traditions populaires*, t. VIII, p. 213-219, et qu'il a bien voulu nous autoriser à reproduire ici. *Charmoille* se trouve à l'extrémité Est de l'Ajoie, à 10 km. de Porrentruy; *Courroux* est situé dans la plaine de Delémont, à 2 km. de cette ville. Les deux villages, situés à une distance de 14 km. l'un de l'autre, sont séparés par une chaîne de hauteurs formant le plateau de Pleigne.

Les « Paniers » sont le poème à la fois le plus populaire et le plus ancien que possède la littérature patoise du Jura bernois. On l'a considéré longtemps comme une œuvre originale de Raspieler, curé de Courroux, mort en 1762. Mais, grâce aux infatigables recherches de M. A. Rossat, publiées dans les *Archives suisses des traditions populaires*, t. VIII (1904) à X (1906), il est aujourd'hui bien établi que Raspieler n'a fait que traduire et amplifier dans le patois de son village un poème anonyme en patois bisontin, imprimé en 1735, que l'on attribue à Jean-Louis Bizot, conseiller-doyen au bailliage de Besançon (1702-1781). Les « Paniers » sont une violente satire dirigée contre la coutume qu'avaient alors les femmes de porter des vertugadins ou « paniers », et qui flagelle en même temps les prétentions de certaines petites gens, qui s'efforcent d'imiter le luxe de la noblesse sans en avoir les moyens. L'ouvrage est écrit avec autant de verve gauloise que de rusticité grossière. Après un petit prologue où l'auteur donne libre cours à son indignation, le fragment que nous reproduisons introduit l'héroïne du poème (vers 29-83). E. T.

PATOIS DE COURROUX (Delémont).

Y'è l'ātrə yīə rankontrè douə dèmə də Dlémon
30. *Kə s'an-n-alïn brīəzin kontrə Kòrtèmlon.*
È porïn pòrtin bïn étrə də Pòrintru ;
È santïn lè lèvūrə ; dyèlə an pan.nè son tχu !
Tòtə dāūə anpakətè din lè san ;
Fāt-è kə də tālə trūə sïn dïnchə kouāfan !
35. *I yi diji : médèmə, vò dèrïn vargan.nyiə !*
S'ā antχæ lə duəmouanə, rətχætə-vò ā mótiə.
— Tò sé grintə prouayiərə son trò lédə è sólènə ;
Nò n son pə chə nünbïn də pouār tin də pouènə.
— Min, médèmə, vó sètə tχə lè dévósyon
40. *A vòtrə èritèdjə è vòtrə òkupāsyòn.*
— Lə duəmouanə dé tchèyé l'òfisə èrə chə lon
Tχə nò nə sænə soudè d'étrə è djənon.yon.
I lé pyaké lé dāūə pò alè voua masə
On èrə ènə donzèlə tχ'èvè lè pətərasə.
45. *I èrə ch'èsutənan k'i pyindjè, sòpilè*
Də sò tχə lè grin masə ïn pó lontan durè.
— Yézəs ! dijèt-i, tò mon póvrə kóə grūlə.
S'i n'èvó péə pri stu mètïn dé pilulə !

J'ai avant-hier rencontré deux dames de Delémont
30. Qui s'en allaient vagabondant contre Courtemlon.
Elles pourraient pourtant bien être de Porrentruy ;
Elles sentaient la lavure : le diable en torche son c... !
Toutes deux empaquetées dans la soie ;
Faut-il que de telles truies soient ainsi coiffées !
35. Je leur dis : Mesdames, vous devriez avoir honte !
C'est aujourd'hui dimanche, rendez-vous à l'église. [gantes.
— Toutes ces grandes prières sont trop ennuyeuses et fati-
Nous ne sommes pas si niaises de prendre tant de peine.

Patois de Charmoille (Ajoie).

Y'è d'vīn yiə (l'ātrə djo) rankontrè douə dèmə də Dlé-
30. *Kə s'an-n-alīn trotənyīn kontrə Kotch'məlon.* [*mon*
È porīn potchīn bīn étrə də Porīntru;
È santīn lè r'lèvurᵊ : dyèlᵊ an pan.nè son tyu !
Totᵊ donᵊ anpèktè din lè soə (souə);
Fāt-é kᵊ dé tā trᵊuə (truə) sīn dīnchə koèfè ! (kouèfè)
35. *I yō dyé : médèmᵊ, vō dèrīn vargan.nyiə !*
S'ā adj'dæ duəmoin.nᵊ, rətyœt'-vo ā mōtiə.
— To sé grāntᵊ prayiərᵊ son tro lédᵊ è sōlīn.nᵊ;
Nō n son pᵊ chi nūnbīn də pār tīn dᵊ poīn.nᵊ
— Mīn, médèmᵊ, vō sètᵊ kə lè dᵊvōsyon
40. *A vōtᵊ érᵊtèdjᵊ è vōtᵊ okupāsyon.*
— Lo duᵊmoin.nᵊ dé boəcha l'ōfisᵊ étè chi grūn
Kə nō nᵊ sin.nᵊ duriᵊ d'étrᵊ è djᵊnōn.yōn.
I lé léché lé douə po alè vouᵊ māsᵊ (an lè māsᵊ)
Vou étè in.nᵊ donzèlᵊ k'èvè lè « patᵊrāsᵊ ». (détrasᵊ)
45. *Èllᵊ étè chi èsinti (mādætᵊ) k'èl pyīnjè, sōpirè*
Də so kᵊ lè grān māsᵊ īn pō lōntan durè.
— Djæzœs ! dyè-t-éyᵊ, to mon poərᵊ koə grulə.
S'i n'èvō piᵊ (péiᵊ) pə pri si mètīn dé pilulᵊ !

— Mais, Mesdames, vous savez que la dévotion
40. Est votre héritage et votre occupation.
— Le dimanche des Rameaux, l'office était si long [lées.
Que nous ne pûmes (*litt.* sûmes) endurer d'être agenouil-
Je les plantai là les deux pour aller à la messe (*litt.* voir
Où était une donzelle qui avait la détresse. [messe
45. Elle était si douillette, qu'elle plaignait, soupirait,
De ce que la grand'messe un peu longtemps durait.
— Jésus ! disait-elle, tout mon pauvre corps tremble.
Si seulement je n'avais pas pris ce matin des pilules !

Mé póvrə pətè pīə son djè èvartèyiə ;
50. *Dè ! i sæ̀ tòtə vouik*[1] *d'étrə èdjənon.yiə.*
Y'è djè pri lə bòron, lə rədǽ, lə klòka.
Y'èró san foua mæ̀ fè̀ də vardè lə fòrna !
Y'èvó suchpinsyon k'i sólərè də lè dinsə ;
Pòrsəmémə i soudé djintχ an-n-u róchiə pinsə.
55. *Stə dèmə don i prādjè èrə bèlə è pïnpè̀ ;*
I èvè̀ pri tò son tan pò sə bïn épïndyè.
I èrə tchèrdjīə də nuka, də ròbə è də pènia,
Tχ'antrin dədin lé bin i mótrè̀ son dəria.
I èrə poudran, frizòlan, tχ'i tχudó tò də bon
60. *Tχə s'èrə ïn tchïn bèrbè, vou lə tχu d'ïn-n-óəyon.*
I mə pansé : mon duə ! kòman dé brèvə djan
Ózant-è, pèrè bïn, sə vétrə chə pœtəman ?
Min dūə, tχə èyènə sé módə è nòvātè̀,
Tò di lon étandu lè fè è kanbizè̀.
65. *I alè̀ bəyon.nin, kriè̀ tin tχ'i pòyè̀ :*
Óyə lə tχǽə ! l'èchtòmè ! élè̀, Seigneur, *élè̀ !*
I n'an pæ̀ pu ! Yézəs ! Mon Dieu ! *viərdjə Mèriə !*
— *Alè̀ pi ïn pó d'āvə an lè rénə d'*Hongrie.

Mes pauvres petits pieds sont déjà déboîtés ;
50. Dieu ! Je suis tout éreintée d'être agenouillée.
J'ai déjà pris la toux, la colique, le hoquet ;
J'aurais cent fois mieux fait de garder le fourneau !
J'avais suspicion qu'elle [se] fatiguerait de la danse :
Pourtant elle tint ferme jusqu'à ce qu'on eut frappé la poitrine (*litt.* la panse, c'est-à-dire jusqu'à l'élévation).
55. Cette dame dont je parle était belle et pimpée ;
Elle avait pris tout son temps pour se bien épingler.
Elle était [si] chargée de nœuds, de robes et de paniers,

---

[1] Inconnu aujourd'hui à Courroux.

Mé poərᵃ pəté piə (péiᵃ) son djᵃ évatchayiə ;
50. *Dé ! i sœ totᵃ vouikᵃ d'étrᵃ èdjᵃnon.yiə.*
Y'è djᵃ pri l' boron, l' « rᵃdœ », lo sya.
Y'èrō san foè mœ fè dᵃ vadjè l'fona !
Y'èvō suchpānsyon k'èl sōlᵃrè dᵃ lè dīnsᵃ ;
(Pochan mīn.mᵃ ?) tò dmīn.mᵃ èl tənyé kō djīnk an-n-œ
55. *Stə dèmᵃ don i prādjᵃ étè bèlᵃ è pīnpè ;* [*roəchiə pīnsᵃ*
Èll'èvè pri to son tan po sᵃ bīn épīndyè.
Èll'étè tchèrdjiᵃ də nouka, də robᵃ è dᵃ pəniə,
K'autrīn dədin lé bīn èl mōtré son dᵃriə.
Èll'étè poudrè, frizolè, k'i tyudo to dᵃ bon
60. *Kə s'étè ïn tchīn bèrbè, vou lᵒ tyu d'īn.n oəyōn.*
I mᵃ pānsé : mon Duᵃ ! koman dé brāvᵃ djan
Ōjant-é(yᵃ), poèdé bīn, sə vétrᵃ (ou *véti*) *chi pætəman ?*
Mīn Duə, kə èyənᵃ sé mōdᵃ è nōvātè,
To di lōn étandu lè fè è « kānbizè » (bortyulè).
65. *Èll' alé béyənè, kriyè tīn k'èl poyè :*
— Oyᵃ lo tyuᵃ ! l'échtomè ! élè, sin.nyœr, élè !
I n'an pœ pu ! Djæzœs ! Mon Dieu ! *(mon Duᵃ) viərdjə* [*Mèriə !*
*— Alè « pi » (tyᵃri) īn pō d'āvᵃ an lè rīn.nᵃ d'*Hongrie.

Qu'entrant dans les bancs elle montrait son derrière.
Elle était poudrée, frisottée, que je croyais tout de bon
60. Que c'était un chien barbet ou le c.. d'un oison.
Je (me) pensai : Mon Dieu ! Comment des braves gens
Osent-ils, parbleu bien, se vêtir si vilainement ?
Mais Dieu, qui déteste ces modes et nouveautés,
Tout du long étendue la fait (à) culbuter.
65. Elle allait roulant par terre, criant tant qu'elle pouvait :
— Aïe le cœur ! l'estomac ! hélas ! Seigneur, hélas !
Je n'en peux plus ! Jésus ! mon Dieu ! vierge Marie !
— Allez chercher un peu d'eau à la Reine de Hongrie.

Vó-z-ẽtə an-n-èprəga ! kāuətə don vitəman !
70. *Lè vonala tχ' ā chāsè, lẽ-z-œyə yi viran.*
Ā vinègrə, ā vinègrə ! vitə di brintəvïn,
Vou bïn èportè yi lè tchan.natə di vïn !
Sigan.nyiə-lè gèyè : lə malẽjə lè tūə.
Touə, kouə vitə ā liin pò i èpòrtè di brūə.
75. *Tχə tχẽtχün ālə pi lə dòktòr chòchə-m'i !*
Pòrtè lè chu son yẽ ! mèdèmə an vè mẽri.
I grəmə djè lẽ dan, son vẽzèdjə ā tchindjīə.
Loulẽ ! d'ïn virə-min i vè ẽtrə viriə !
Ēlè ! mon duə, ēlè ! i tīrə lẽ dəriə.
80. *I ė djè lə rinkouaya ; i pè pò l'ātrə viə.*
Vin kouālin èprè lẽ djintχ' an l'ẽtèrnitè,
Efïn də rəmèrkè də tχẽ kõtè i ādrė.
I tīrə dəvoua lə sīə ; vouayan sə i antrəré.

A. Rossat.

Vous êtes comme une souche ! courez donc vite !
70. La voilà qui est pâmée ! les yeux lui tournent.
Au vinaigre, au vinaigre ! vite de l'eau-de-vie,
Ou bien apportez-lui la burette du vin !
Secouez-la vigoureusement : le malaise la tue.
Toi, cours vite à la cuisine pour lui apporter du bouillon.
75. Que quelqu'un aille chercher le docteur Souffle-m'y !
Portez-la sur son lit ! Madame en va mourir.
Elle grince déjà des dents, son visage est changé.
Parbleu ! en un tour de main elle aura défunté (*litt.* elle va être tournée).
Hélas ! mon Dieu, hélas ! elle est à l'agonie (*litt.* elle tire les derniers).
80. Elle a déjà le râle, elle part pour l'autre vie.
Allons doucement après elle jusqu'à l'éternité,
Afin de remarquer de quel côté elle ira.
Elle se dirige vers le ciel ; voyons si elle y entrera.

Võz-ét³ an.n « éprəga » (è ou *ā bæyi³) ! fut³ don vitə-*
70. *Lè voèla k'ā syāsè ! lẽz-æy³ yi viran.* [*man !*
Ā vĩn.nègr³, ā vĩn.nègr³ ! vit³ di brantəvĩn,
Vou bĩn èpotchè-yi lè tchan.nat³ di vĩn !
« Sigan.nyi³ »-lè (ch³kout³-lè) gèyè : lo malèj³ lè tuə.
Toè, fu (ou *rit³*) *vit³ an lè tyæjin.n³ po y'èpotchè di bruə.*
75. *Kə kékün al³ ty³ri lo doktœr χoəχ³-m'i (χoəχ³-mə-yi) !*
Potchè-lè chu son yé ! Mèdèm³ an vœ mœri.
Èl³ grəm³ djə lé dan, son vizèdj³ ā tchīndjiə.
« Loulæ » (poèdé !) d'ïn vir³-tè-mīn èl³ vœ étr³ viriə !
Élè ! mon Duə, élè ! èl³ tir³ lé d³riə.
80. *Èll'é djə lo rīnkaya ; èl³ pè po l'ātr³ viə.*
Vīn kouālīn èpré lé djink³ an l'étèrnitè,
Èfĩn də r³mèrtyè də ké san èll'ādré.
Èl³ tir³ d³va l'si³ ; voèyan s'èll'antrəré.

F. Fridelance.

ÉTYMOLOGIES

1. Val. *bisse*, s. m., « canal d'irrigation ».

Le nom des fameuses conduites d'eau du Valais n'est pas si énigmatique qu'il semble l'être au premier abord. Ce n'est pas autre chose qu'une variante phonétique du mot français *bief*, qui provient du germanique *bed* (lit de ruisseau)[1]. Le mot est répandu dans toute la Suisse romande, et prend entre autres les formes suivantes : *bis'* (Evolène, indéclinable), *bay* (Bas-Valais, Vaud), *bè* (Fribourg), *bī* (Montagnes neuchâteloises), *biə* (Berne). Il signifie canal, petit ruisseau, torrent, et se rencontre, comme de juste, fréquemment parmi les noms de lieu. Ceux qui prétendent que les Arabes ont introduit les

[1] Pour le sens, cfr. les dérivés de *fosse, val*, avec le sens de *ruisseau* sur la carte 1175 de l'*Atlas linguistique de la France*.

bisses en Valais, ne seront pas satisfaits de cette étymologie ; car une chose arabe ne saurait porter un nom germanique.

Reste à expliquer la forme *bis'*, qui a passé dans la langue des touristes et qui a par là acquis droit de cité en français. Généralement les patois romands confondent les voyelles latines *ē* et *ĕ* accentuées en syllabe libre ; ainsi les mots tēla et lĕpore offrent aujourd'hui dans les Gros-de-Vaud les formes *tayla* et *layvra*. Les patois des cantons de Neuchâtel, Berne et de la partie du Valais romand située à l'Est de Sion distinguent les deux résultats. Nous avons donc le schéma :

	tēla	lĕpore	*bĕdu
Bas-Valais, Gros-de-Vaud :	*tayla*	*layvra*	*bay*
Gruyère :	*tèla*	*lēvra*	*bè*
Evolène :	*teyla* ‖	*livra*	*bis'*
Montagne neuchâteloise :	*tèla* ‖	*lyēvra*[1] ‖	*bī*
Jura bernois :	*touạl* ‖	*yiəvr*	*biə*

Quant à l'*s* finale, elle nous rappelle qu'en vieux français, à côté de *bief*, l'on rencontre souvent la forme *biez*, dont l'équivalent existe aussi dans nos anciens documents. Ainsi à Neuchâtel : ou *beyz* de la Roche ; juxta le *beyz* (*Extentes du Val-de-Travers*, vers 1340). Parmi les différentes latinisations, la forme *becium* témoigne également de la prononciation **biets : Juxta becium labentem de Ruvinis nigris ex oriente* (Ormont-dessus, 1427).

M. Meyer-Lübke a certainement raison de voir dans *biez* et *bief* des essais imparfaits de rendre la prononciation germanique *beð* (*Gramm. rom.* I, § 557 et II, § 20). Puitspelu cite également deux formes, *bi* et *bis'*, pour le dialecte lyonnais. Un radical avec *-s* est postulé par les dérivés valaisans tels que *bizèt'*, petit bisse, etc. Tandis que presque tous nos patois laissent s'amuïr les consonnes finales, certains de ceux du Valais en conservent quelques traces. C'est ainsi que *-s* subsiste à Evolène comme reste d'un ancien **-ts*, témoins digitos — **deits* — *dèys*, directus — **dreits* — *drèys*, *muttos — **mots* — *mòs*, filius — **fi(l)ts* — *fis*, pilos — **pei(l)ts* — *pèys*, etc.

[1] L'ancien **lievra* a été traité comme **gieres* (voy. *Bulletin*, VII, p. 52). *li* ont fusionné et l'accent s'est fixé sur l'*e*. L'évolution normale est représentée par mĕl = *mī*, mĕdicu = *mīdj*, etc.

2. Français pop. *dégremillé*, « dégourdi ».

A propos de *déquepiller*, « débarrasser », expliqué par « enlever les cupules des noisettes », etc. (voir *Bulletin*, VII, p. 58), plusieurs de nos lecteurs m'ont rendu attentif à l'expression *dégremillé*, part. p. de (*se*) *dégremiller*, « (se) dégourdir, se déniaiser, se défaire de sa rusticité, de sa gaucherie », aussi « remuer, se donner du mouvement » ; comme verbe actif, « développer, éveiller, éduquer ». Ce mot doit évidemment son origine à une idée analogue : *dégremiller*, en patois *dègrəməlyī* ou *dègrouməlyī*, paraît avoir signifié d'abord « sortir les grumeaux, c'est-à-dire noyaux de leur enveloppe ». La base latine serait donc *grūmiculum = *noyau*, qui n'existe plus comme tel, mais qui persiste sous la forme diminutive *grəməlyon* = peloton, grumeau de farine dans la soupe (voir Bridel, sous *gremelhon*). Le mot actuel pour noyau mangeable ou amande d'une noix, noisette, etc., est *grəmõ*, qui remonte à *grumaculum, et qui a donné naissance au verbe *grəmalyī*, « casser les noix, séparer l'amande de la coque ».

3. *Chermontane*, nom de lieu.

Chermontane est le nom officiel, figurant sur les cartes géographiques, d'un grand alpage qui forme l'extrémité du val de Bagnes. On le traverse avant d'arriver à l'admirable col de Fenêtre de Balme, qui relie le Valais au val d'Ollomont.

M. Jaccard explique le nom, dans son *Essai de toponymie*, p. 85, ainsi que dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, par le mot vieux français *sermontan*, nom du *Laser Siler*, ombellifère très abondante à la Petite Chermontane. C'est une des nombreuses étymologies de M. Jaccard, dont l'œuvre est du reste très méritoire, qui ne sauraient être approuvées par la linguistique. D'abord le vieux français, qu'il fait souvent intervenir à l'appui de ses hypothèses, n'a rien à voir ici, car on n'a jamais parlé cette langue dans nos montagnes. Nos patois et le vieux français ont un fonds commun de mots tirés du latin ou d'autres sources et que la langue française actuelle ne possède plus. Dans ce cas, les documents de l'ancienne France fournissent des *variantes* de même origine, et rien de plus. La plante en question porte, du reste, toujours en français le nom de *sermontain*, autre raison pour ne pas invoquer la

vieille langue[1]. Je préfère, sous ce rapport, le texte du *Dict. géogr.*, où il est dit que *Chermontane* vient de *sermontan*, nom patois du *Laser Siler*. Mais est-il vrai que la plante s'appelle ainsi chez nous? Durheim, *Schweiz. Pflanzen-Idiotikon*, indique les prononciations *semontain* et *sermontin*, Bridel donne en outre *sermet* et *semontan*, Savoy n'enregistre que *sermontain;* pour le Valais, les matériaux du Glossaire offrent invariablement *sə̀montan*, sans *r*. Si l'on met en regard de cette dernière forme, seule valable en Valais, l'appellation patoise de *Chermontane*, c'est-à-dire *tsarmòtạ̃na*, que j'ai eu l'occasion, cet été, d'entendre dans tout le val de Bagnes, on s'aperçoit bien vite que les deux noms n'ont aucune espèce de rapport. La lettre *n* du nom français est due à une simple fantaisie de géographe. Il est aussi peu probable qu'on ait donné sans autre le nom d'une plante à toute une alpe.

Notre vaillant correspondant bagnard, M. Gabbud, me suggère une origine bien plus satisfaisante de *tsarmòtạ̃na*. Ce serait, d'après lui, Calmis Augustana, c'est-à-dire la *chaux*[2] des Valdôtains. En effet, la *Chermontane* a été longtemps un sujet de litige entre les deux populations. Elle est célèbre par un procès qui remplit presque tout le XVIe siècle, à la fin duquel l'alpe fut adjugée au territoire actuellement suisse. Le nom de *Mauvoisin* désignant la contrée la plus rapprochée serait-il également un souvenir d'anciennes luttes ?

L'histoire du nom de *Chermontane* met en relief deux choses : le secours précieux qui peut nous être donné encore par les indigènes intelligents, et le fait que seule la forme patoise de nos noms de lieu doit servir de base dans nos recherches étymologiques. Elle montre donc l'urgence et l'utilité des études poursuivies avec tant de zèle et de compétence par M. le prof. E. Muret.

L. GAUCHAT.

---

[1] Voir les noms gallo-romans de la plante dans Rolland, *Flore populaire*, VI, 116-117. *Sermontain* dérive apparemment de sil montanus ou montana : on trouve aussi *cermontaygne*, f., dès le XIIIe siècle.

[2] Sur ce mot, voir *Bulletin*, IV, p. 3 ss.

LES NOMS ROMANDS
DES CLOCHETTES DE VACHES

—✣—

Lè chənaliyrè van lè prəmirè.
Ranz des vaches.

La gaie sonnerie de nos troupeaux pourrait faire le sujet d'une belle page poétique. Je me borne à en évoquer le souvenir et je passe sans autre préambule à mon modeste travail de philologue, qui consiste à énumérer les termes dont nos campagnards se servent pour désigner les différentes espèces de clochettes. D'abord un mot de l'objet lui-même. Toutes les clochettes se laissent ramener à deux types (voir fig. 1-3) faciles à distinguer. L'un reproduit en petit la forme des grandes cloches d'église. Il est fabriqué en métal fondu (cuivre ou alliage de cuivre) et donne un son clair et joyeux. Je le nommerai *clarine*[1]. Le second varie de forme. Plus ou moins aplati, il est généralement bombé au milieu et se rétrécit vers son ouverture. Il est en fer battu et rivé[2] et produit un son sourd. Je l'appellerai *bourdon*. La principale variante de ce deuxième type est carrée et large par le bas ; elle se rencontre surtout dans les cantons de Berne et du Valais, mais aussi ailleurs. La clarine est plus coûteuse et plus luxueuse ; les fonderies de Bex, de La Sarraz, du Gessenay, etc., se surpassent à l'orner de beaux dessins (glands, feuilles, scènes alpestres) (fig. 4). En revanche, les bourdons peuvent être fabriqués partout et sont plus résistants.

Si je ne fais erreur, le bourdon est déjà moins répandu que son concurrent, que je crois d'introduction relativement récente.

---

[1] Le mot est français et manque à nos patois.

[2] Depuis quelque temps on en voit aussi en métal fondu.

Cependant la clarine existait déjà à l'époque des Latins. On trouve plusieurs exemplaires de l'ancien tintinnabulum au musée pompéien de Naples, en bronze, de forme cylindrique. Les plus grandes espèces de bourdons, qui atteignent jusqu'à 40 cm. de diamètre et pèsent jusqu'à 6 kilos, sont encore très en honneur. Elles servent d'objet de parade, lorsque le troupeau monte à l'alpage ou en redescend, traverse un village, etc. C'est alors la « reine », la maîtresse-vache qui porte le plus gros bourdon. Elle n'en est pas peu fière, et le vacher ne le lui cède en rien. On raconte des scènes de jalousie entre animaux à propos du privilège de porter la grosse clochette. Au pâturage, les gros bourdons ou les grandes clarines, qui empêcheraient le bétail de brouter commodément, sont remplacés par des sonneries de dimensions moyennes. De plus en plus, la clarine l'emporte par son élégance et sa sonorité[1].

A l'origine, les clochettes avaient un but pratique : elles permettaient de retrouver les bêtes égarées, perdues dans le brouillard ; elles préservaient le bétail, au dire des gens, d'influences néfastes, de la morsure des vipères, par exemple.

On pourrait s'attendre à ce que les deux types de clochettes soient nettement distincts dans la terminologie patoise. C'est ordinairement le cas, mais on trouve fréquemment le même nom donné aux deux types, et même des contradictions entre dialectes. J'en citerai des exemples dans la suite. La nomenclature facilite, jusqu'à un certain point, la reconstruction de l'histoire des clochettes dans nos vallées. Les termes propres désignant la clarine sont manifestement récents[2] : *kanpan.na* trahit par l'absence de palatalisation de son initiale (*ka* au lieu de *tsa*, *tcha*) sa provenance italienne : le mot *clochette* n'a guère

[1] Le culte chrétien paraît aussi s'être servi primitivement de clochettes à main, en fer forgé, avant d'avoir adopté les cloches d'églises. Voir L. Morillot, *Etude sur l'emploi des clochettes chez les anciens et depuis le triomphe du christianisme*. Dijon, 1888, cité par H. Schuchardt, *Rom. Etymologien*, II, p. 10.

[2] Le mot français *clarine* ne marque-t-il pas aussi le progrès d'un bruit sourd à un son *clair ?*

pénétré dans les Alpes vaudoises ni en Valais. D'autre part, le bourdon a reçu des noms peut-être ironiques (*toupin*, *potè*) datant probablement du temps où la clarine fut introduite (XVIIe siècle ou auparavant). Le bourdon a plus souvent donné lieu à des emplois métaphoriques que la forme cloche (voir plus loin).

Une étude d'ensemble des noms de clochettes dans les langues romanes manque encore, mais C. Nigra a touché à la question en étudiant ceux des colliers des ruminants[1].

Après ce préambule, que j'ai cru nécessaire pour élucider le côté matériel du problème, passons à l'étude des divers termes. Je les francise pour éviter la bigarrure phonétique des patois romands.

1. **sonnail**, s. m. (en patois *sənó*, *chənó*[2], etc.), est le plus ancien mot, à mon avis, qu'on puisse atteindre. Il désigne encore le bourdon à Villeneuve et dans le Gros-de-Vaud; ailleurs (Vaud et Fribourg) un grelot, genre bourdon, porté par les chevaux ou par les veaux. Dans les Alpes vaudoises, on entend par là la clarine, la nouvelle clochette ayant gardé le vieux nom. Il remonte au latin sonaculum, du verbe sonare, donc proprement « instrument pour sonner ». Cf. dans nos patois battaculum > *bató*, « battant de cloche, appareil servant à battre la cloche ». *Sonnail* aura dénommé à l'origine toute espèce de sonnette. En dehors des deux cantons cités, il est inconnu.

2. **sonnaille**, ancien neutre pluriel collectif, devenu un féminin singulier[3], s'est conservé un peu partout comme terme général pour toutes les sortes de clochettes (pat. *sənạlyə*, *chənạdə*, Alpes vaudoises, etc.). En particulier, il a la valeur de (gros) bourdon, dans tous les cantons sauf Berne. Métaphoriquement, il signifie « goître ». Les Vaudois disent par plaisanterie qu'en Valais on porte la sonnaille toute l'année, par allu-

---

[1] *Nomi romanzi del collare degli animali da pascolo*, dans *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXVII, 1903, p. 129-136, avec illustrations.

[2] Francisé sous la forme incorrecte de *sonneau* dans le Pays d'Enhaut.

[3] Comme en français *ferraille*, *feuille*, etc.

sion aux crétins. En Valais, on a les locutions : « tu as une voix de sonnaille », c'est-à-dire rauque, ou « tu as une bonne sonnaille », pour une bonne place, une haute fonction.

3-7. Avec le même radical, on a formé les diminutifs **sonnaillet**, **sonnaillette** et **sonnaillon**, et les mots *sonnailler*, « sonner », *sonnaillée* ou *sonnaillère*, « porteuse de clochette ». Les expressions **sonnet** et **sonnette**, qui rappellent davantage le français, sont propres au canton de Berne, où elles signifient de petites clochettes, ordinairement longues et étroites, non arrondies.

8. **toupin** est exclusivement une appellation du bourdon (Vaud et Genève), sens dépréciatif ; en Valais, où le mot est importé, il ne s'emploie guère que pour une clochette fêlée ou trop petite, etc. *Toupin* et, plus fréquemment, *toupine*, signifient habituellement : pot de terre, où l'on conserve, par exemple, du beurre. Au figuré, *toupin* veut dire : niais, lourdaud. On dit aussi : sourd comme un *toupin*. L'ensemble des langues romanes fait voir que le sens primitif est celui de *pot* et nous renvoie à l'allemand *Topf*, malgré les objections formulées par MM. Mackel et Nigra (voir *Romania*, XXVI, 560). Dans nos patois, le mot *pot* signifiait aussi *marmite*. Le bourdon lui ressemble par sa forme ventrue.

9. **toupənè**, dim. du précédent.

10. **potè** (Vaud, Fribourg), plus petit que le *toupin*[1], même genre ; signifie bourdon en général dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. On parle dans les Montagnes neuchâteloises des « potets du Valais », mais, dans ce dernier canton, le mot n'est pas connu, seulement la chose. L'origine est claire et confirme l'étymologie qui précède.

11. La **tape** (pat. *tạpa*, Vaud et Genève), est une variété aplatie ou carrée (Vallée de Joux) du bourdon. Comparez l'expression *Chlopfe* de la Suisse allemande et le provençal moderne *clapo*. Est-ce un mot enfantin ou est-ce un écho d'un

[1] C'est-à-dire que la *sonnaille* à Fribourg.

appareil très primitif, en bois, disparu depuis longtemps? L'étude des clochettes ou de leurs remplaçants chez des peuples moins civilisés, slaves par exemple, nous apprendrait peut-être quelque chose là-dessus (fig. 5).

12. **carrée**, autre nom pour le même objet (Vallée de Joux, Vallorbe)[1].

13. **cloche** ne se dit que dans le canton de Berne, pour la clarine; *clochette* s'y emploie pour des sonnettes de petit calibre ou grelots. La répartition des termes allemands *Glocke* et *Glöcklein* est la même. On néglige la différence de 1 à plusieurs milliers de kilos, mais on note la petite distance de 1 kg. à quelques cents grammes. Les autres cantons, excepté Genève, le Valais et les Alpes vaudoises, disent:

14. **clochette** (pat. *χlyòtsẹ̀ta*, *tyœtchtạ*, etc.). Pour l'étymologie de ce mot, qui nous vient de France, je renvoie à l'admirable travail de M. H. Schuchardt, *Rom. Etym.*, II. Vienne, 1899.

15. **campane** appartient surtout au Valais, où il caractérise le type clarine. Il existe aussi dans les Alpes vaudoises et à Genève. Fribourg, Neuchâtel et Berne désignent par là le gros bourdon (Val-de-Travers *kanpẽn'*, Berne *tyinpin.n'*). En comparant le mot aux résultats phonétiques du latin campus > *tsan*, *tchan*, *tchin* on remarque que *campane* est un mot importé chez nous. Son ancienne patrie est la Campanie[2]. L'Italie nous l'a donné il y a très longtemps. Le fait est démontré par sa grande diffusion[3], et certains emplois figurés: sotte fille (Valais), personne bavarde (Berne), etc.

16. **campanette**, dim. du précédent.

17. **campanin**, de même; *campanarde*, *campanière*, « porteuse de clochette ».

---

[1] Prov. mod. *queirado*, voir le travail cité de Nigra, p. 135, nº 8.

[2] Voir Schuchardt, *op. cit.*, p. 10.

[3] Il n'est pas exclu que Berne, par exemple, ait reçu le mot de France, où il s'est rapidement acclimaté et où il a pris des significations diverses.

On voit que, par sa force vitale, *campane* est devenu le concurrent le plus redoutable du terme indigène *sonnail*.

18. **campagnard** (Vallée de Joux) tient, par sa forme légèrement arrondie (fig. 6), le milieu entre le *toupin* et la *tapa*. Au point de vue étymologique, ce mot offre une curieuse contamination des thèmes *campane* et *campagne*.

Les mots suivants, d'usage local, me sont en grande partie obscurs, quant à leur provenance. 19-22. **tarkyé** ou **tèrtyé**, « bourdon, mauvaise sonnaille », au fig. « femme bavarde » (Villeneuve); **tarkach'** (Vernamiège, Valais), **tèrkạsè** (Leysin), « mauvaise clochette »; **tarkachon**[1], « clochette fêlée », forment probablement une famille avec **kyèrkan**, « clochette fêlée » (Vallée de Joux)[2], « bourdon de moyenne grosseur » (Fribourg). J'y vois le mot *carcan*, du moins dans le dernier nommé. Le mot devait désigner à l'origine non la cloche, mais le collier. 23. **targalèt'** (Lens, Valais), « clochette », doit en être séparé. 24. **bòtọ̀ouk**, s. m., vieille clochette (Vernamiège). 25. **bòk də sò**[3] et 26. **kətò**[4] (Granges-de-Vesin, Fribourg), type bourdon. 27. **kèbò̀** (Cerneux-Péquignot), clochette, litt. réduit obscur[5]. 28. **barlatay**, clochette ovale, longue et évasée (Leysin[6], fig. 7).

Plusieurs expressions déterminent le lieu de fabrication: 29. **bagnarde** (Leysin): 30. **tsamouni** (Charmey, Frib.). 31. **tirọ́la**, grosse sonnette sphérique des harnais de chevaux (Fribourg).

C'est sur le gros bourdon, remarquable par son extravagance, que s'exercent surtout les facultés créatrices du langage. On l'appelle d'après sa forme: 32. **péla**, c'est-à-dire *marmite*, à Leysin, 33. **tsœudèron**, « chaudron » (Sembrancher, Valais);

[1] Vuillerens, Vaud : *carcasson*, très petit bourdon.

[2] Désigne un objet quelconque en métal rendant un son sourd, et, par extension, diverses choses vieilles.

[3] *bouc de ?*

[4] Probablement onomatopée.

[5] De la même famille que *ca(m)buse*, *ca(r)bole*, *caborgne*, etc.

[6] Proprement *marchand ambulant*.

d'après son gros bruit sourd : 34. **bourdon**[1] (Vaud et Valais), 35. **tromblon** (Valais), 36. **bondon** (Fribourg), 37. **ban-ban.na** (ib.), 38. **klạnka**[2] (ib.). Ce dernier a-t-il été créé par onomatopée, ou l'allemand *klang* en est-il responsable ?

Pour les grelots qu'on attache au cou des jeunes bêtes et du menu bétail : génisses, veaux, chèvres, brebis, nos patois possèdent également une abondante nomenclature. Mais il est temps de terminer ce carillon de cloches et de mots. Je noterai seulement que les noms du grelot se confondent souvent avec ceux du *grillon*, ce qui confirme l'opinion de ceux qui voudraient les faire remonter à une même origine.

Pour finir, je transcris le joli morceau, dû probablement à C. Dénéréaz, inséré dans le *Conteur vaudois*, 1881, nº 6.

Lò munisipó Krətson, k'avay on byó troupé dè vạtsè, ètay fò pò la sənalyèri ; asəbin kan montạvè, fazay rụdo byó vayrè è oụrè pasā son troupé kə sédyay lò frətay avoué sa dạtsə, è dè byó savay kə Krətson alạvè adé on bè pò oụrè pə gran tin sa bạla sənèri, kā n'y avay pā na bẹ́tə kə n'ọ́sè sa sənạlyə : toupin, χlyòtsẹ̀tè, karạ̄yè, tạpè, toupənè, y'in-n-avay dè tọ̀tè lè

TRADUCTION

Le [conseiller] municipal Cretson, qui avait un beau troupeau de vaches, aimait beaucoup (était fort pour) la sonnerie; aussi quand il montait [à l'alpe], il faisait très beau voir et entendre passer son troupeau qui suivait le vacher avec sa gibecière de cuir, et il est clair (de beau savoir) que Cretson allait toujours un bout [de chemin] pour entendre plus longtemps sa belle sonnerie, car il n'y avait pas une bête qui n'eût sa clochette : bourdons, clarines, carrées, tapes, petits bour-

---

[1] L'origine de ce mot et de sa nombreuse famille a été discutée par Mlle Richter, *Sitzungsber. d. Wien. Akad.* 1908.

[2] Désigne aussi des bourdons plus petits. Comp. les mots rétoromans *ploumbe, ploumpe*, Nigra, p. 135, nos 9-10.

sǫ̀rtè è dè tǫ̀tè lè grantyāo. Lè gəlin è lè sənó ètyon pò lè fạyè è pò lè muton. Asəbin tò lò plyézi dè Krətson, kan lè vạtsè ètyon rədèchindyè dè la montạnyə, ètay dè lè mənā è dè lè ramənā d'in tsan, yó lò bòvayron lè gardạ̄vè. Ma fay l'ivè̄, kan lè vạtsè ètyon a la rạtsə, adyǽ lè sənạlyè. Nə lésịvè k'on toupənè a-n-on pəti vé è rèduizay tǫ̀tè lè-z-ótrè ao grənay, yó l'ètyon pindyè a dụè pẹ̀rtsè.

On dzò, kontrè lò bounan, nə sé pā sə Krətson s'in.nòyịvè è sə l'avay lò mó dao payi day χlvotsètè, mā tan-t-y a k'on.na vèpra on-n-ou on brəlan dao tònèrə pè lò grənay. Lè valè von vèrə kə y avay: l'ètay tò bounamin lò munisipó k'avay a tsạtyè man yạna day pẹ̀rtsè, kə tənyay koumin on bè dè suvirə, è kə lè səmòtạ̄vè pò férè sənalyi tò lò kòmẹ̀rsə.

— Mā, kə fédè-vò don, pẹ̀rə, sə lay fā yon day valè, kin.na brəlayrə vò prin-t-ə ?

---

dons, il y en avait de toutes les sortes et de toutes les grandeurs. Les « guelins » et les « sonneaux » étaient pour les brebis et pour les moutons. Aussi, tout le plaisir de Cretson, quand les vaches étaient redescendues de la montagne, était-il de les mener et de les ramener du pâturage, où le berger les gardait. Ma foi, l'hiver, quand les vaches étaient à la crèche, adieu les clochettes. Il ne laissait qu'un grelot à un petit veau et réduisait toutes les autres [clochettes] au grenier, où elles étaient suspendues à deux perches. Un jour, aux approches du nouvel-an, [je] ne sais pas si Cretson s'ennuyait et s'il avait le « mal du pays » des clochettes, mais tant y a qu'un soir on entend un bruit du tonnerre au (par le) grenier. Les garçons vont voir [ce] qu'il y avait : c'était tout bonnement le [conseiller] municipal qui avait à chaque main une des perches qu'il tenait comme un manche de civière, et qu'il secouait pour faire sonner tout le « commerce ».

— Mais, que faites-vous donc, père, (ainsi) lui fait un des garçons, quelle lubie vous prend-il ?

Fig. 1.

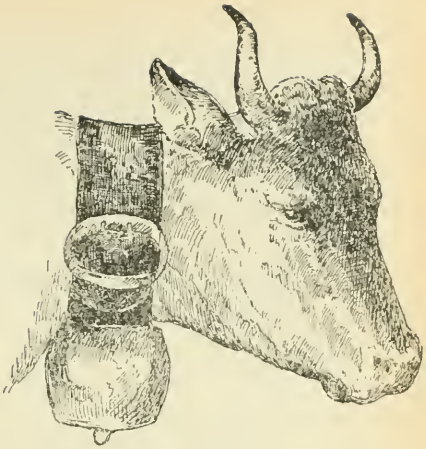

Fig. 2.

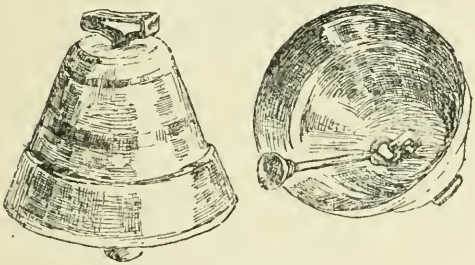

Fig. 3.

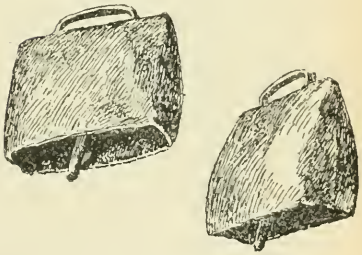

Fig. 5.

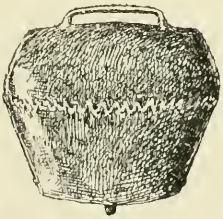

Fig. 6.

Fig. 4.

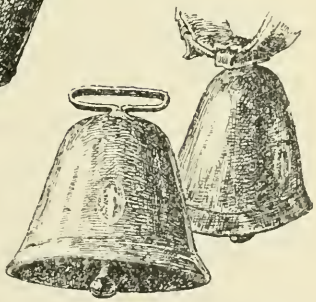

Fig. 7.

— *È bin ! tə vay, sə rəpon, fé on konsèr !*

— *A-t-on jamé vu ! mā vò radòtā, pḗrə, l'è pətou on tsèrivari k'on konsèr. On fā lè konsèr avoué lò vyòlon è na pā....*

— *Lò vyòlon ! lò vyòlon ! sə rəpon lo pḗrə in lay kòpin lò sublyè : l'è on bi instrumin kè lò vyòlon, nə dyo pā ; mā lò toupin è adé lò toupin.*

— Eh bien, tu vois, je fais un concert !

— A-t-on jamais vu ! mais, vous radotez, père, c'est plutôt un « charivari » qu'un concert. On fait les concerts avec le violon et non pas....

— Le violon ! le violon ! (ainsi) répond le père en lui coupant la parole (le sifflet) : c'est un bel instrument que le violon, je ne dis pas [non] ; mais le bourdon est toujours le bourdon.

L. GAUCHAT.

LES TERMES DE FENAISON
DANS LES PATOIS ROMANDS

—✣—

Le 22 juillet de l'année 1671, Mme la marquise de Sévigné écrivit une lettre à son cousin, M. de Coulanges. Dans cette lettre elle dit : « Voilà un bon temps pour faner. Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus belle chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner. » Batifoler dans une prairie ! voilà ce que la littérature classique de la France nous apprend sur le sujet qui va nous occuper. Mme de Sévigné, et avec elle toute cette élégante société de Paris et de Versailles, ne se doute pas du travail et des peines que coûte au paysan la récolte du fourrage. Pour lui, il ne s'agit certes pas de « batifoler dans une prairie », il s'agit au contraire d'une occupation des plus sérieuses et des plus fatigantes.

Nous commencerons par rappeler d'une façon sommaire les principales opérations dont nous nous proposons dans cet article d'étudier les dénominations patoises. Nous parlerons essentiellement de la récolte du foin dans la plaine[1]. En lisant ce que disent sur ce sujet les ouvrages d'agriculture, on voit combien l'intérêt de leurs auteurs est différent de celui du linguiste, car tantôt ils passent sous silence ce qu'il nous importerait de savoir, par ex. la grandeur, la forme et la destination des tas de foin, tantôt ils s'étendent longuement sur des ques-

[1] Seront exclus de ce travail comme demandant une étude à part : la récolte du foin de montagne (charge à dos d'homme, filet, transport, etc.), la meule de foin, le fenil, les débris de foin, les outils, le regain.

tions de peu d'intérêt pour la langue, telles que le meilleur moment à choisir pour les foins ou le meilleur moyen d'éviter la combustion spontanée.

Dans des circonstances normales, voici en quelques mots en quoi consiste la fenaison : De grand matin, le faucheur abat l'herbe mouillée au moyen de la faux (*sèyi*), en même temps il la couche en *andains*. Dans la matinée, les faneuses, plus rarement les faneurs, la fourche à la main, se mettent à étendre (*épancher*) sur la place libre entre les andains l'herbe fraîchement coupée. Vers midi, on retourne le foin étendu (*virer*). C'est le moment de faire une méridienne bien méritée. Vers le soir, mais avant que la rosée soit tombée, on *ramasse* le foin avec le râteau en petits rouleaux (*rintsĕta*, *boudïn*), dont on fait ensuite de petits tas pour la nuit (*tsiron*, *matson*, *tchéyon*). Il s'y produit une première fermentation qui prépare la dessication par le fanage du lendemain. Pendant la nuit, le foin à demi séché reste entassé. Le second jour, dans la matinée, on défait les tas (*détsironā*, etc.), pour étendre le foin une seconde fois; vers midi, on le retourne, vers le soir, on le ramasse d'abord en grands rouleaux (*toula*, *tire*, *rouvon*), puis en grands tas (*valamon*, *moué*, *moul*, *monsé*), d'où on le charge sur le char à foin. Suivent la rentrée du char et le déchargement à la grange.

Cette orientation matérielle terminée, nous passons à la partie linguistique de notre travail.

I. Termes généraux.

L'herbe se transforme en foin, et le foin sert de fourrage. L'usage de ces trois mots est forcément quelque peu flottant; il en est de même en allemand des mots *Gras*, *Heu* et *Futter*. Le foin n'est pas seulement l'herbe séchée, mais aussi l'herbe destinée à être séchée. Ainsi on entend dire « couper le foin », en all. *Heu mähen*, quand même ce « foin » encore debout est tout ruisselant de rosée. Tous nos patois se servent du mot

foin, du latin fenum, employé dans toutes les langues romanes sans altération de sens[1]. — A côté de « faire les foins », on dit communément *faner*[2] (en patois *fonè*, *fèna*, *fəna*, etc.). Le mot semble désigner tout particulièrement le travail fait avec le râteau (non avec la fourche), qu'il s'agisse d'étendre l'herbe couchée en andain ou de ramasser le foin en tas.

Quant aux dérivés « fenaison » et « fanage », ils semblent être d'importation récente. Le vrai patois dit « les foins » ou « le temps des foins ». Le Val d'Anniviers préfère « séchage », « séchaison ». Mage (Valais) emploie *tramontazo*, s. m.

Nous passerons en revue les différentes opérations du fanage dans l'ordre indiqué plus haut.

II. Le fauchage.

On fauche l'herbe et le blé. Toute la Suisse romande emploie pour désigner cette opération un verbe *sèyi*[3], qui est l'équivalent du français « scier ». *Scier*, dont le *c* est purement orthographique, continue phonétiquement le latin secare, qui avait le sens général de « couper ». On employait secare en parlant d'un doigt qu'on se coupe, d'une pierre qu'on taille, etc., aussi de l'herbe qu'on abat (*fenum*, *pabulum secare*, à côté de *metere*, *demetere*) ou du bois qu'on scie. C'est ce dernier sens qui resta attaché au mot en français et en provençal moderne (Guyenne), en espagnol *segar* et en italien *segare* qui, il est vrai, signifie à la fois faucher et scier[4]. Quant au sens exclusif de « faucher » (herbe et blé), nous le trouvons, sans parler du portugais *segar*, dans une grande partie du domaine gallo-roman. Son aire comprend, d'après la carte 541 de l'*Atlas linguistique de la France*, la Wallonie (dans quatre

[1] Les principales variantes phonétiques sont : *fouin*, *fouan*, *fin*, *fè*, *fan*.

[2] *Faner* au lieu de *fener* est dû à l'influence de la consonne nasale. Cf. *glaner*, anc. fr. *glener*, *ramer*, anc. fr. *remer*.

[3] Variantes phonétiques : *sayiə*, *sèyi*, *siyi* ; cf. l'ancien français *soyer*, employé jusqu'au XVIIe siècle, qui est à *scier* ce que *ployer* est à *plier*, de plicare.

[4] Cf. Gilliéron et Mongin, « *Scier* » *dans la Gaule romane*, Paris 1905.

villages situés à la frontière flamande), les départements des Vosges et du Doubs, toute la Franche-Comté, toute la Suisse romande, toute la Savoie et la vallée d'Aoste; elle s'étend jusqu'en Provence qui, dans son *sega*, a mieux conservé la forme latine. On voit que *scier* dans le sens de « faucher » occupe presque toute la partie Est de la France. Il est fort probable que les formes wallonnes se rattachaient autrefois au grand domaine oriental. L'*Atlas linguistique* nous montre que pour « faucher » la France se divise en trois grandes parties: le Nord dit *faucher*, dérivé de *faux*, le Sud dit *dalya*, dérivé de *daille* ‚faux' (d'origine incertaine), l'Est seul a conservé le latin secare, dont il a si singulièrement rétréci le sens.

Le faucheur est désigné par un dérivé de *sèyi, souayou*, surtout usité dans le Jura bernois, dérivation moderne qui correspondrait à ‚scieur' ou aussi par le mot *sayta°* (*sayto*), etc., forme qui remonte à sectorem, comme le prouve la conservation du *t* appuyé. De nombreux dérivés, que nous supprimons ici, témoignent de la vitalité de ce radical.

Le résultat visible du travail accompli par le faucheur, ce sont les *andains*, mot important, français aussi bien que romand, auquel nous avons consacré un article à part (*Bulletin*, VII, p. 12-20).

Il existe un certain nombre de mots dont le sens est très voisin de celui d'*andain*. Le mieux attesté, c'est:

1. *pèrè*, s. f. (Jura bernois). La *pèrè* désigne l'espace fauché entre deux andains. On dit par ex. en Ajoie: *i yè molè dou ko an fyin stə pèrè*, ‚j'ai aiguisé deux fois en faisant cette allée': ou l'on demande: combien as-tu fait de *pèrè? — i yè souayiə si prè an trā pèrè*, ‚j'ai fauché ce pré en trois *pèrè*'. Le mot fait songer surtout à la largeur de cet espace: *äl ä pri än bouən' pèrè*, « il a pris ‚large' en fauchant». La Suisse allemande dit *zug* ou *jān*, mot d'origine controversée, qui signifie ‚allée, raie, chemin que le faucheur laisse derrière lui ou qu'il a devant lui' (*Schweiz. Idiotikon*, III, 43); *pèrè* provient sans doute du verbe *pèrè, parā*, qui signifie « égaliser en rasant » et

qui semble être un dérivé direct du latin parare au sens de ‚rendre pair, égaliser', mot dérivé de l'adjectif *par*[1].

2. Une partie moins longue que la *parée*, c'est la *molè* ‚aiguisée', c'est-à-dire autant de terrain qu'on peut faucher sans raiguiser la faux (Jura bernois).

3. Neuchâtel, ainsi que Plagne-Vauffelin, disent la *svèy* (*sèvè*), d'origine douteuse[2]. Le sens en semble être celui de ‚fauchée, herbe abattue d'un seul coup de faux'. Ici encore on parle fréquemment de la largeur de la *svèy*. ‚Plus la *svèy* est large, plus gros devient l'andain' (Plagne).

Voici quelques autres termes employés pour cet espace du pré que laisse derrière lui le faucheur à mesure qu'il avance : *traine*, *trainasse*, s. f. (Valais, Fribourg) ; *pâssée*, s. f. (Fribourg, Berne) ; *raie*, *raiette*, s. f. (Valais) ; *chemin*, *charrière*, *foulée* (Jura bernois).

Ces mots désignent aussi les traces que laissent les pas du faucheur dans l'herbe mouillée ; plusieurs d'entre eux ont des

[1] On sait que le latin possède un autre verbe parare d'origine différente, qui signifie « préparer, disposer à un effet voulu ». Dans ce sens, on dit en français *parer* la viande = en ôter les peaux, *parer* des racines = les rogner légèrement avant de les planter (comparez l'anglais qui dit en employant le même verbe *to pare one's nails*, rogner, couper les ongles), *parer* les poires = peler, et de même *parer* le pied du cheval = en niveler la surface plantaire en ôtant la corne (pour le ferrer plus facilement). Ce dernier sens est attesté par Bridel. On voit qu'il est très voisin de celui qui nous occupe ici.

[2] S'il ne faut pas voir dans ce mot une notation approximative pour *swayiə*, ‚sciée', — ce qui conviendrait parfaitement au sens, — il se rattache peut-être à *schwäiə* ‚schwingen' (mouvoir circulairement avec la main, agiter, brandiller, en parlant d'un drapeau, d'un fouet, par ex.), mot assez répandu dans les patois de la Suisse allemande. (L'est-il dans les cantons limitrophes ?) Le mot se serait appliqué au mouvement semi-circulaire des bras qui conduisent la faux. Cf. *Schwaden*, andain, rouleau de foin, qui, d'après l'opinion de M. A. Bachmann, rédacteur en chef de l'*Idiotikon*, dérive de *schwäiə* par le même procédé que *Mahden*, dérivant de *mähen*. Au même verbe se rattache sans doute le mot bas-allemand *Swade* ‚faux', que donne H. Paul dans son *Deutsches Wörterbuch*. Cf. l'anglais *to sway* ‚agiter, brandiller'.

emplois très variés[1]. Le seul qui me paraisse être arrivé à l'état de terme technique précis, c'est *pèrè*.

Celui qui fauche mal laisse des touffes d'herbe au bord de l'andain. On ne manque jamais de le chicaner à ce sujet. Le patois de Grindelwald possède plusieurs verbes désapprobatifs: *strampaarte*, *mitz're*, *mirte*, « mal faucher » (Friedli, *Bärndütsch*, II, 286). Les patois romands connaissent une vingtaine d'expressions pour désigner l'herbe non coupée au bord de l'andain. Plusieurs sont d'origine obscure.

1. Le terme le plus répandu, c'est la *koma*, du latin coma (it. *chioma*, anc. fr. *come* ‚ chevelure ', plus tard ‚ crinière '). On trouve ce mot dans les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, sous les formes *kom*, *koum*, *goma*, *ekoma*[2]. On dit aussi *komā*, *komè*, faire des ‚ comes '.

Il est curieux de voir l'imagination en travail: environ la moitié des termes repose sur la ressemblance de cette herbe non coupée par négligence avec des cheveux isolés. Outre *koma*, nous trouvons:

2. *bèrb*, s. f., proprement ‚ barbe ', fort répandu dans le Jura bernois. On dit également *Bart* dans le même sens dans la vallée de la Kander (Grand-Duché de Bade).

3. *mouchtats*, s. f. (Fribourg), cf. l'allemand suisse *Schnuz* ‚ Schnauz ', moustache, qui s'applique également à la touffe d'herbe non coupée (le terme plus général est *schtuffle*).

4. *kota*, *kyéta*, s. f. (Pays d'Enhaut, Fribourg, Bas-Valais), mot qui signifie ‚ mèche de cheveux, favoris, tresse '.

5. *tchoup*, s. f. (diminutif: *tchoupa*, verbe *tchouplè*), usité en Ajoie au sens général de ‚ chevelure '. Malgré la consonne initiale explosive qui indiquerait une origine romane, le mot semble emprunté à l'allemand suisse *Tschupp* ‚ toupet, touffe

---

[1] Les matériaux dont nous disposons pour le moment ne permettent pas de les étudier au point de vue sémantique.

[2] Pour la prosthèse de l'*e*, voir mon article dans la *Festschrift des Neuphilologencongresses in Zürich, 1910* (sous presse).

de cheveux', altération dialectale de l'allemand *Schopf*, qui a exactement le même sens.

6. *kranyèr*, s. f. (Vollège, Valais).

7. *bouètcha*, s. m. (dérivés : *bouètchotè*, v. ‚comer', *bouètchoton*, s. m., qui laisse des ‚comes'), Franches-Montagnes. Le mot signifie ‚jeune bouc' et — *totum pro parte* — ‚barbe de bouc' (cf. l'all. *Bocksbart*, qui désigne plusieurs plantes de montagne).

8. *suda*, s. m., proprement ‚soldat de garde' (Matran, Fribourg).

Souvent l'ouvrier laisse derrière lui une série de touffes d'herbe. On dit alors : *adzə*, s. f., ‚haie' (Fribourg, Vaud, moins les Alpes); *ruban*, s. m. (Neuchâtel); *bave*, s. f., par ex. ‚faire la bave' (Chamoson, Valais).

III. L'étendage.

On ‚étend' ou ‚éparpille' l'herbe verte de l'andain, ainsi que le foin à demi séché. La plupart des termes servent à désigner les deux actions d'étendre. Il est malaisé de les séparer. Trois mots ne se disent, semble-t-il, que de l'herbe fraîchement coupée.

1. *désandener*, *désandeler*, v. (Vaud, Fribourg, Genève).

2. *mạ°rè*, v. (3e sg. ind. prés. *ma°*) forme attestée par tous nos correspondants du Pays d'Enhaut. Le mot paraît venir du latin movĕre ‚mouvoir, remuer' et par rétrécissement de sens ‚remuer le foin, étendre'[1].

3. *èmésè*, v. (vallée de Delémont, probablement importé à Charmoille et à Plagne). On est étonné de trouver ici le mot de *amasser* au sens de ‚défaire ce qui est mis en tas (andain)'. « C'est que, observe fort bien notre correspondant de Plagne, M. Grosjean, il s'agit ici non seulement d'étendre l'herbe, mais aussi de la rassembler auparavant au moyen d'un râteau, de la

[1] Cf. Jaberg, *Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe*, p. 70. Quant à movĕre au lieu de movēre, la forme se trouve, en italien et en provençal ancien et moderne : *moure, maure* (Levy, Mistral).

tirer hors des buissons », et, d'après M. Fridelance, *èmésẹ̀* a le sens de « râteler les brins d'herbe éparpillés autour des *ruə* » (v. plus loin), ce qui correspondrait à l'allemand *zusammenrechen*. Avec le temps, l'idée primitive de ‚ramasser l'herbe afin de l'étendre' a cédé la place à l'idée secondaire de ‚étendre',

Les autres termes s'appliquent aussi bien à l'herbe qu'au foin. Nous citons en première ligne :

épancher, v. (*épantsi*, *épintchi*, *éfantsyé*, etc. ; aussi *répantsi*, Vd), qui occupe de tous les mots en question le territoire le plus étendu : Vaud, Valais et sporadiquement Neuchâtel et Berne (Plagne). Ce mot, qui en français moderne n'est guère employé que dans le style élevé, vient de *expandicare, fréquentatif de expandĕre, étendre (p. ex. *expandere alas*, étendre les ailes). Godefroy donne un exemple de 1312 : *espainchier les andains*, qui atteste l'ancienneté de l'usage du mot dans le sens que lui attribuent nos patois. Les cantons de Neuchâtel et Berne emploient surtout le terme français *étendre* (aussi *rétendre*), qui est moins usité à Genève. En dehors de ces deux termes solidement établis l'un au Sud-Est, l'autre au Nord-Ouest de la Suisse romande, il en existe un certain nombre d'autres qui sont d'un emploi plus local et plus restreint.

1. *invouā*, v. (aussi *évouā*, *revouā*, Vaud, Valais), de in + aequare, d'après MM. Gilliéron (*Vionnaz*, p. 73) et Gauchat. Le sens en serait ‚égaliser, aplatir', ce qui conviendrait assez bien ici ; 2. *vouareyé*, aussi *évouareyé*, v. (Valais) ; 3. *fénā*, v. (Vaud), mot que nous retrouvons au sens de ‚ramasser' ; 4. *éparpəlyé*, v. (Valais) ; 5. *étantchi*, v. (Neuchâtel), curieuse contamination entre *étendre* et *épancher ;* 6. *élargir*, v. (Jura bernois) ; 7. *épandre*, v. (Jura bernois).

Quant aux patois de la Suisse allemande, on est frappé de voir les analogies qu'ils présentent. Ils disent : *zett*^{e} (*zettl*^{e}, *verzettl*^{e}), propr. ‚éparpiller' ; *streu*^{e}, ce qui correspond à ‚épancher, épandre' ; *vertu*^{e}, et *zerschrüss*^{e} (Grindelwald), ce qui

équivaut à ‚ défaire les andains '. Ajoutons *breitmache*, vallée de la Kander (Grand-Duché de Bade), qui est le pendant allemand de *élargir*[1], *verwerfe* (Ersingen, près Berthoud), qui désigne spécialement l'action de jeter le foin du *birlig* au large, à l'aide d'une grande fourche de fer. Et surtout : *worbe* (même radical que *werfen*, jeter), terme technique très répandu, qui, de même que *épancher*, ne s'emploie qu'en parlant des foins.

Normalement, le foin étendu recouvre toute la surface du pré fauché. Quand le foin est ‚ rare ', p. ex. en faisant le regain, quand le pré ne ‚ foisonne ' pas, comme dit le paysan des Franches Montagnes, on préfère, — pour ne pas éparpiller inutilement le peu de foin qu'on a, — ne l'étendre que sur une partie du pré. Dans ce cas, on fait ce qu'on appelle dans le Jura bernois des *ruə*, ou *ruạt*, c'est-à-dire qu'on divise le pré fauché en parcelles plus ou moins régulières (le plus souvent des carrés longs), qu'on couvre de foin tout en laissant libre la place entre ces carrés. Les deux croquis que voici représentent deux des nombreuses formes de ces carrés :

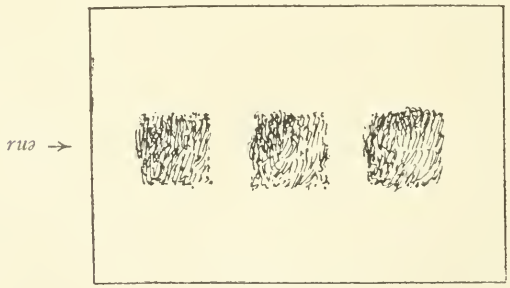

(Les Bois.)

Pour faire une *ruat*, on réunit le foin de plusieurs andains (2 à 4 selon la densité du foin). Le patron décide s'il faut dis-

[1] Il n'est pas sans intérêt de noter que le patois de la vallée de la Kander distingue nettement entre *warbe* = étendre le foin, et *breitmache* = étendre le regain. Il paraît qu'au mot de *warbe* il se rattache l'idée d'un plus grand effort à faire.

poser le foin de cette façon. Il dira p. ex. aux faneurs (faneuses): « en étendant, vous ferez des *ruat*, il n'y a guère de foin ». *botè an ruə*, *ruẹ̀*, *ruatẹ̀*, sont les verbes en usage.

Le passage entre les *ruə*, non couvert de foin et soigneusement râtelé, s'appelle aux Bois *än antr-ruat*, à Charmoille *än gas*, s. f., de l'allemand *Gasse*. Notons que la *ruat* n'est pas

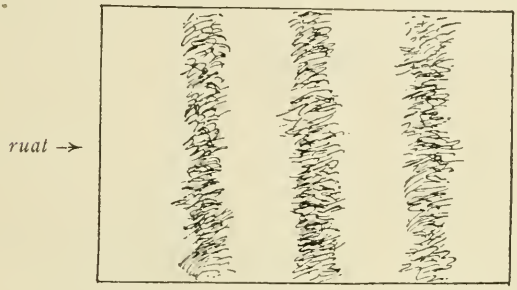

(Charmoille.)

plus petite que la *ruə*. Certains villages semblent préférer *ruə*, certains autres *ruat*[1].

Il va sans dire que le système des *ruə* ne s'applique pas seulement à l'herbe des andains, mais aussi au foin demi-sec des tas et des rouleaux; eux aussi, on les met en *ruə*, si bien que *ruə* arrive à désigner la jonchée de foin prête à être chargée (quelquefois par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs tas à charger, provenant de cette *ruə*).

D'où vient le mot *ruə?* On ne peut guère hésiter qu'entre *rue* et *roue*, qui tous les deux aboutissent à *ru* ou *ruə* dans le Jura bernois[2]. L'état actuel de nos recherches ne permet pas

[1] Le mot n'ayant pas été demandé dans les questionnaires, nous ne pouvons en indiquer le domaine exact. Sa présence dans la Vallée de Joux (*ruyə*, s. f. pl. : *lé ruyé* ‚tas de foin allongé', se dit aussi d'un tas de bûches ou de branches, *rəyèta*, s. f. ‚ruelle entre deux maisons', ‚sentier encaissé', *inruyi* ‚mettre en tas en laissant une *ruə* pour le char) fait supposer pour ce terme une extension assez considérable.

[2] Il n'en est pas de même, il est vrai, de la vallée de Joux, qui dit *ruva* pour ‚roue'..

de trancher la question. Ce qui complique les choses, c'est que certains patoisants désignent par le même mot *ruat* la couche de foin et le passage non couvert, de sorte que *ruə* arrive à être un synonyme de *gas*. Cependant, je crois que c'est là une déviation de sens, l'idée dominante de *ruə* semble bien être celle d'une ‚jonchée de foin étendue pour sécher'.

Je n'ai pas connaissance qu'en pays romand on donne à la *ruə* la forme d'une roue, mais un de mes étudiants, M. Wütherich, m'assure qu'à Benken (Bâle-Campagne, à env. 18 km. du

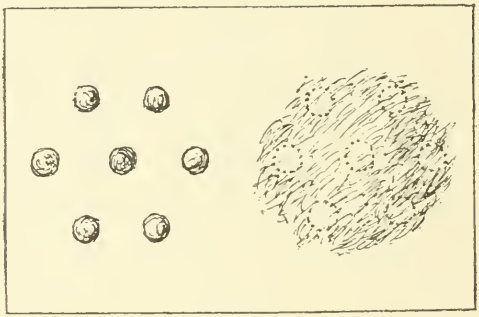

schībe
formée de tas (*schöchli*) formée de foin étendu

Jura bernois français), on groupe les tas de foin en forme circulaire (v. croquis p. 36) et qu'on appelle un de ces groupes une *schibe* ‚disque'. On peut supposer que le système des *disques* ou *roues* a occupé un domaine plus étendu autrefois, et que, tout en donnant à l'ancienne *roue* une forme carrée, on en ait conservé le nom. (Cf. l'allemand *Fensterscheibe* ‚carreau de fenêtre', qui présente une analogie frappante.) Je serais particulièrement reconnaissant au lecteur qui voudrait bien me fournir des informations supplémentaires ou rectificatives à ce sujet.

IV. Retourner le foin.

L'idée de retourner n'a pas donné naissance à des appellations très variées. Toute la Suisse romande sans exception dit

virer (*vəri*, *vəryé*, *viriə*, etc.), ou quelquefois *revirer*, forme dont le préfixe exprime la répétition du même mouvement (cf. *répancher* au lieu de *épancher*, *rétendre*, *ramasser*, etc.). Vaud et Genève disent sporadiquement *tourner* et *retourner*. La Suisse allemande ne présente pas tout à fait la même uniformité d'expressions. L'*Idiotikon* donne *cher*[e] (=*kehren*), *went*[e] (Grindelwald), *umalitze*[1] (Simmenthal).

V. Ramasser le foin.

Nous étudions d'abord les mots employés dans le sens général de ramasser le foin, soit en rouleaux, soit en tas, soit pour la nuit, soit pour charger. On ne trouvera pas ici les termes dérivés des mots patois pour tas ou rouleaux (*intsirounā*, etc.).

1. *ramasā* est le terme le plus répandu. (Variantes : *rèmèsè*, *ramosala*, aussi sans le préfixe itératif : *amasā* et surtout *amochalā*, Fribourg).

2. *rètrindrè*, du latin restringere ‚serrer', aujourd'hui employé sous la forme savante *restreindre*. Le mot se trouve en Valais (Val d'Illiez et Val de Bagne) et dans le Jura bernois (Franches Montagnes), qui prononce *retroundr* (cf. *kountroundr* ‚contraindre', *étroundr* ‚étreindre'; *foun* ‚foin'; *avoun.n* ‚avoine', etc.). Pour le substantif *retrouns*, v. plus loin p. 41. On est frappé de voir ce mot apparaître seulement aux deux extrémités du domaine romand. Aurait-il autrefois occupé tout le territoire? (Voir aussi *retrinsi*, p. 38.)

3. [*re*]*cueillir*. Ici le même problème se pose : on trouve *koulyœ* (Champéry, Valais), et *rtchœdr*[2] (Les Bois, Berne). Toutefois, il faut remarquer que *rtchœdr* a un sens plus général que les autres mots traités ici : il embrasse toutes les opérations qui se font sur le pré en vue du chargement du foin. Quand le patron juge le foin assez sec, — par un temps douteux, il y a

[1] Ne serait-ce pas plutôt une désignation plaisante de caractère individuel?

[2] Pour la forme, cf. *tchœ*, cœur ; *tchuə*, cuir, etc.

souvent des discussions assez vives à ce sujet, — il dit à ceux qui l'aident : *lɔ foun ā boun, nò vyǎn rtchœdr*, le foin est bon, nous voulons ‚recueillir'. Ce moment divise la fenaison en deux parties : avant, on travaille en vue du séchage ; après, en vue du chargement. Généralement on ne ‚recueille' que le second jour.

Les autres expressions pour ‚ramasser' ne sont attestées que sporadiquement : 4. *amonceler* (Vaud) ; 5. *tirer près* (Vaud) ; 6. *retrinsi*, (La Ferrière, Berne), peut-être une forme contaminée de *retrindrè* + *rétrécir* ; 7. *retropè*, v. (vallée de Tavannes, Plagne, Berne), dérivé sans doute de *troupe*, *troupeau*, cf. *attrouper*. La Suisse allemande a des termes très variés aussi, elle dit : *zämemach*^{e}, *zäm*^{e}*tu*^{e}, *zäm*^{e}*tröole ; ufmache, ufreche*[1] ; *itu*^{e}, qui a le sens général de ‚recueillir, rentrer'.

VI. Le rouleau de foin.

Les rouleaux de foin sont de forme et de destination très différentes. On peut en distinguer deux espèces : des petits et des grands.

A. **Les petits rouleaux** sont un travail préparatoire pour faire les tas. On les fait le premier jour et avec le râteau. Le foin est à demi sec.

Quels en sont les noms patois ? Il n'y en a point de commun à tout le domaine romand ; chaque région aura son terme. Nous en connaissons trois qui occupent un territoire plus ou moins déterminé.

1. *rintsèta*, s. f. (Fribourg et Vaud : Moudon, Oron). Ce mot, dérivé de *rin* = rang, de l'allemand *ring*, signifie ‚petite rangée'. Cf. *rin* ‚long tas de foin' (Neuch.).

2. *boudïn*, s. m. (Jura bernois), v. croquis p. 40, proprement ‚boudin', dont il existe plusieurs emplois métaphoriques. Cf. du reste *boui*, p. 39. Le terme semble être assez répandu

[1] A Ersingen (près Berthoud), *ufreche* ne s'emploie que dans le sens spécial « ramasser le foin demi-sec du premier jour pour faire les petits rouleaux (*rintsèta*).

en France[1]. Les *boudïn* commencent à tomber en désuétude. Certains paysans pressés les suppriment volontiers.

3. *kirə*, s. f. (Pays d'Enhaut)[2].

Isolément on trouve encore : 4. *boui*, s. m. (Vaud), proprement ‚ boyau ' ; 5. *sènyə*, s. m. (Berne), proprement ‚ simple ', par opposition à rouleau ‚ double ', se composant de la quantité de foin contenue dans deux andains parallèles ; 6. *andin*, s. m.

Les termes correspondants de la Suisse allemande, tous des diminutifs, sont : *mädli*, propr. ‚ petit andain ', dérivé de *mähen* ‚ faucher ' ; *schörli*, propr. ‚ petit andain ', dérivé de *scheeren* ‚ couper ' ; *wälmli*, dont nous aurons à parler à propos de *valamon* (p. 45).

B. **Les gros rouleaux**, aussi appelés rouleaux ‚ doubles '. se font en vue du chargement. On les fait généralement le second jour et avec la fourche. Souvent c'est la dernière formation qu'on donne au foin avant de le charger sur le char.

Ici il n'y a que deux termes qui occupent une aire un peu étendue.

1. *toula*, s. f. (Vaud, moitié Est ; Gruyère ; Vionnaz, Valais), dérivé direct du latin tabula, qu'on retrouve dans les dérivés patois *toulon*, vase en fer blanc (Vd, Neuch.) ; *toular* ‚ tablar ' rayon d'étagère (Vd). Quant au sens de *toula* qui nous occupe ici, il est difficile de dire d'où la métaphore est prise[3].

2. *tirə*, s. f. (Gros de Vaud, Jorat, Fribourg en partie), substantif verbal de *tirer*, employé en français par ex. comme

---

[1] On le trouve par ex. dans P. Diffloth, *Les semailles et les récoltes*, p. 305.

[2] Mot d'origine inconnue, à moins qu'il ne soit une variante phonétique fort étonnante de *tirə* ‚ rouleau de foin ', ci-dessus.

[3] Est-ce de *tôle* = tuyau, canal en fer blanc (v. Littré pour les significations techniques) ou est-ce de *toula* = planche de jardin (Vd, Bridel), ces planches ayant souvent la forme d'un carré très allongé et étant séparées les unes des autres par des sillons plus ou moins profonds ? L'aspect d'un jardin potager régulièrement divisé en planches pourrait, à la rigueur, avoir rappelé le pré dont le foin est mis en rouleaux.

terme de blason (= raie) et dans des expressions adverbiales telles que ‚voler à tire d'aile, travailler tout d'une tire'. Le mot s'applique aussi au blé. Pour Vaud, on trouve *tire* au sens de ‚gisement de neige long et étroit'.

Les autres termes semblent être d'un emploi strictement local :

3. *rouvon*, *rəvon*, s. m. (Alpes vaudoises, Gruyère, Franches Montagnes, la Ferrière). Le mot, qui est un dérivé de *rive*,

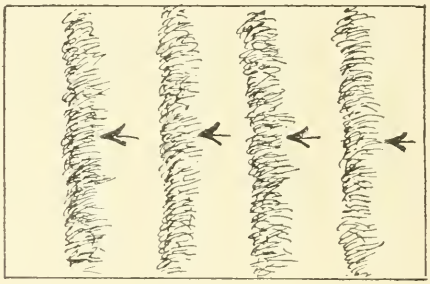

boudïn

signifie ‚bord, rebord'. L'idée primitive s'effaçant, il ne reste plus que celle de ‚chose très allongée, tire, traînée' ;

4. *ria*, s. f. (*riè*, pl.), (Vaud, Est), prop. ‚raie' du latin riga (de rigare, irriguer). Bridel donne le mot avec le sens de ‚fossé'. 5. *rièrè*, s. f. (Yverdon) probablement = *rivière* au sens de ‚bord' ;

6. *akron*, s. m. (*akrənā*, v. mettre en rouleaux), (Valais : Vérossaz, Vionnaz). Le mot semble se rattacher à la famille méridionale représentée par *agrum*, s. m., agglomération, *groun*, *grum*, s. m., grumeau, *agroumā*, v., se blottir, *agroumela*, v., mettre en grumeaux, etc. (Mistral), tous dérivés du lat. grumus, s. m. tas de terre[1].

---

[1] Grumum aurait donné **gron* (cf. unum > *on*) ; de là un verbe avec préfixe servant de renfort **agrənā* (cf. masse, *a*masser ; troupe, *a*ttrouper ; monceau, *a*monceler), qui à son tour change l'ancien subst. *gron* en *agron*, comme *pince* se transforme en *espince* sous l'influence de *espincer*. Le passage de *g* à *k* reste cependant inexpliqué.

7. *rəθə*, s. f. (Valais, passim), propr. ‚crèche';

8. *rəsarā*, s. f., (Neuchâtel), propr. ‚resserrée';

9. *rin*, s. m. (Neuchâtel), cf. *rintsẹ̀ta;*

10. *retrouns*, s. f., aussi *retroun.nyur*, s. f. (Franches Montagnes), substantif tiré de *retroundr* ‚resserrer'. On fait les *retrouns* en resserrant le foin étendu des deux côtés d'un rouleau à faire. La *retrouns* est un *boudïn* doublé (v. les croquis).

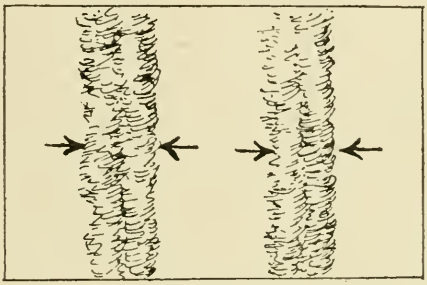

retrouns

Il nous reste à donner la liste des termes que nos matériaux ne permettent pas encore de définir, nos correspondants ne donnant pour toute description que ‚rouleau de foin'.

réba, s. m. (Vaulion, Vd); *roubatè*, s. m. (Valais), tiré de *rebatā*, rouler (cf. *reba*, s. f., raie, Bridel); *rol*, s. m. (Valais); *rolè* (Vd), propr. ‚rouleau'; *rouela*, s. f. (Evolène, Anniviers, Genève), a probablement le même radical que le mot précédent. Cf. cependant le français *rouelle* ‚tranche coupée en rond', diminutif de roue; *kornè*, s. m. (Leytron, Valais); *fayeta*, s. f. (Lens, Valais), propr. ‚petite brebis'.

M. Horning a démontré dans une très intéressante étude[1] que souvent un nom d'animal a servi à désigner un tas (de foin, de blé ou d'autre chose). Aux exemples cités par M. Horning (bouc, chèvre, cochon, poulain, veau (?), mule), on peut ajouter le nôtre et peut-être petite oie (v. *piron*, p. 43, n. 6) et cochon (v. p. 44).

[1] *Zeitschrift für rom. Phil.*, t. XXVII, p. 149 et suiv.

mètché, s. m.? (*mètchlā*. v.) (Neuchâtel, Cerneux-Péquignot). Cf. *Atlas linguistique de la France*, carte 1285 : *mĕcho*, 140, 162; *mechă*, 150, en Lorraine, signifiant « tas de fumier » ; *rorta*, s. f. (Neuchâtel, Val de Travers), sans doute le même mot que *ryorta*, s. f. ‚lien de fagot', du latin retorta ‚chose recourbée', puis ‚lien en osier'[1].

VII. Le tas de foin.

C'est ici que nous trouvons la plus grande variété de termes, conformément à la diversité des habitudes locales. Abstraction faite d'un petit nombre de mots insuffisamment définis, nous pouvons établir deux catégories de tas de foin :

A. Le petit tas qu'on fait le soir du premier jour et qu'on modifie selon le temps qu'il fait: tout petit par le beau fixe (*matson*, *tsoton*, *tchéynŭ*, etc.), plus grand et plus soigné en cas de pluie menaçante (*tchéyon*, *piron*, etc.). Notons qu'on désigne quelquefois ces tas plus gros que d'ordinaire par le mot qui signifie ‚tas à charger', en ajoutant le déterminant ‚à la pluie', par ex. *valmon à la pluie*, *moule à la pluie*, etc. En français, on dit *veillotte* ou *meulon*.

B. Le grand tas prêt à être chargé. On ne le fait ordinairement que le second jour ; il est généralement très gros et fait sans aucun soin, puisqu'il sera défait par le ‚bailleur' aussitôt achevé. Nous ne connaissons pas de terme français correspondant.

A. — **Le petit tas pour la nuit.** Il n'existe aucun mot pour toute la Suisse romande. Voici trois termes de caractère cantonal :

1. *tsiron*, s. m., s'emploie essentiellement dans tout le canton de Vaud et dans une partie de ceux de Neuchâtel et de Fribourg. Il s'applique aussi au tas de blé et à n'importe quel

[1] On est surpris de voir que trois de ces mots (*rorta*, *kornè*, et *rouela*, si le mot correspond à *rouelle*) remontent à l'idée de ‚chose recourbée'. Reste à examiner la question de savoir si primitivement ces rouleaux n'eurent pas réellement une forme qui justifierait ces appellations. Cf. *schibe*, p. 36.

autre tas[1]. Il a donné naissance à plusieurs verbes : *intsirouna*, *ètsirouna*, *détsirouna*.

2. *matson* (*mouatson*, *motson*), s. m. richement attesté pour tout le Valais, sauf pour le Val d'Entremont et le Val de Bagne. Le *matson*, forme diminutive de *mouatsə*[2], s. f. (Conthey), est un tout petit tas de foin. On trouve les verbes *matsonā*, *inmatsonā*, *amotsonā*. L'origine du mot est inconnue[3].

3. *tchéyon* (*tchion*, *tchyoun*), s. m., répandu dans tout le Jura bernois. On en a fait un diminutif *tchéyna*, s. m., qui s'applique au regain et un verbe *tchéynè* ‚mettre le foin en *tchéyon*'. Le *tchéyon* est un tas conique fait avec beaucoup de soin en prévision de la pluie. L'usage des *tchéyon* tend à disparaître aux Bois. Le Landeron connaît *tchiyan* pour ‚tas de fumier' (*Atlas ling.*, carte 1285). Le Vully vaudois dit *tsəlyon*[4] (est-ce *tsəyon*?), qui paraît être le même mot.

En dehors de ces trois mots importants, les patois valaisans, particulièrement riches en termes de fenaison, en connaissent d'autres d'un emploi très local :

4. *tsoton* (*tsyoton*), s. m. (Val d'Entremont, Val de Bagne) ; *tchotron* (Yvorne, Vd). Le mot s'emploie aussi pour un petit tas de terre au sommet des montagnes[5].

5. *piron*, s. m. (Plaine du Rhône, Valais), désigne une veillotte de 50-60 cm. de haut. Le mot, probablement dérivé de ‚pierre', serait donc à l'origine ‚petit tas de pierres'[6] :

---

[1] Le mot se rattacherait-il, ainsi que *tchéyon*, n° 3, comme le croit M. Gauchat, au radical de cacare ?

[2] On trouve aussi *matsᵉ*, s. f. ‚pièces de bois qu'on place sur le fruit à presser' (Evolène).

[3] Le mot semble se rattacher à l'adjectif *matchyo* ‚légèrement mouillé' (Evolène). C'est le cas du *matson* dont le foin n'est pas encore sec.

[4] La Vallée de Joux connaît *tsəlyou*, s. m. ‚morceau de pain'.

[5] On ne trouve nulle part *tsaton* ‚petit chat' qui conviendrait pour le sens.

[6] Il faut toutefois remarquer que petronem donnerait **peron*, comme en français, cf. *nevœ* ; *piron* serait donc refait sur *pira*, forme très répandue, surtout dans le Haut-Valais, et qui pouvait l'être autrefois

6. *katson*, s. m. (Val d'Illiez, Trient). C'est peut-être le mot ‚cochon' qu'on trouve à Evolène sous la forme *katson*. Pour les métaphores tirées des noms d'animaux, v. p. 41.

La Suisse allemande a deux termes principaux pour le petit tas qu'on fait le soir : *schöchli* et *birlig*, que l'*Idiotikon* fait venir de *bërn* ‚porter'. Le *birlig* serait à l'origine ce que peut porter un homme. Cf. note. — Les Grisons disent en outre *höckerli*.

---

dans la plaine du Rhône (voir cependant Gauchat, *Dompierre*, p. 23, qui considère *pyèra* comme indigène). Le fait est que, aujourd'hui, Evionnaz (V) et Le Châtel (Vd) disent *pyera* et *pyero* ‚Pierre' (Zimmerli). Aussi ne connaissons-nous pas *piron*, au sens de ‚tas de pierre'. Pour ces raisons, on ne peut considérer cette étymologie comme tout à fait assurée. — Il y a peut-être autre chose. Le bas-latin connaît un pyra = tas (v. *Idiotikon*, IV, col. 1503, où il doit rendre avec acervus et congeries l'idée de ‚tas de foin' (doc. de 1662) ; Du Cange le donne deux fois : 1. *pirra*, f., « cumulus », terme général, 2. *pirra*, f., « pila, structura erecta in modum columnæ », etc. Ce mot, sans aucun doute emprunté au grec πυρά, *rogus* ‚bûcher', revit en anc. français *pire*, encore chez Scarron, et en italien *pira*, toujours au sens de bûcher servant de torture. A côté de cette signification technique et historique, le mot peut fort bien avoir été employé dans la langue vulgaire au sens général qu'indiquent Du Cange et le document de l'*Idiotikon* ; de là à *piron* ‚petit tas de foin' en Valais, il n'y a pas loin. Le *birling* de la Suisse allemande, que l'*Idiotikon* rattache à *bërn* ‚porter', mais qu'en réalité on ne porte guère, n'aurait-il vraiment rien à voir là dedans ? — Pour les autres mots romans qui présentent le radical *pir-*, je crois qu'il faut les écarter ici. On trouve *piron*, s. m., jeune oie (Saintonge, Littré) ; *pirote*, s. f., oie femelle (Sachs-Villatte, Suppl.) ; *piron*, s. m., batteur en grange maladroit (S.-V.), tous probablement dérivés de Pierre, cf. cependant it. *piro*, poussin, et *pira*, poule. Un autre groupe étymologique est formé par le fr. *piron*, s. m., « Spur-Zapfen », terme de mécanique (S.-V[13].), sans doute identique à l'italien *pirone*, levier, cheville ; ‚ferro de clavicembali', ‚dente cilindrico' (Petrocchi), et probablement apparenté avec *pirouette*, s. f. (aussi *pirouet* s. m.) ‚disque que traverse un pivot', jouet d'enfant, toton, et *piruolo* ‚cheville', famille dont l'origine est fort controversée. (v. Körting, etc.). Il y a enfin un troisième *piron* = fourchette, au Nord-Est de l'Italie (lomb.-vénitien, ladin), que M. Flechia démontre être emprunté au grec moderne πειρούνιον.

B. — **Le tas à charger**[1]. Il n'y a pas non plus de terme général suisse-romand. Celui qui est le plus répandu et qui peut-être a occupé autrefois tout le territoire de la Suisse romande, c'est :

1. *valamon* (*voualamon*, *volamon*, *voamon*, *valmon*, *volmon*), s. m., usité aujourd'hui dans tout le Valais et dans tout le Jura bernois, en outre dans une partie du canton de Vaud, surtout dans les Alpes, et sporadiquement dans la région de Lavaux. Le mot désigne tantôt le tas pour la pluie, tantôt le tas à charger, tantôt la meule de foin qu'on laisse dehors plusieurs mois (Evolène). C'est toujours un très gros tas (de 1 m. de hauteur et de 80 cm. de diamètre à Trient, par ex.).

Quant à l'origine de ce mot important, certaines formes phonétiques font songer à un radical germanique commençant par *w*. Le mot existe, c'est le *walm*, *wälmli* de la Suisse allemande. D'après les matériaux de l'*Idiotikon*, que M. Bachmann, rédacteur en chef, a mis obligeamment à ma disposition, le mot, fort répandu, a entre autres les significations suivantes :

1. rouleau de foin, Berne (Gampelen, Anet, Büren), Soleure (Läberberg) ;

2. meule de foin, Berne (Lützelflüh) ;

3. petit tas (allongé ?) de terre, qu'on fait en plantant les pommes de terre (Morat) ;

4. emplacement dans la grange destiné au foin et au blé (Thurgovie).

Bien que *walm* ne se trouve nulle part dans le sens précis de ‚tas à charger', il résulte de ces données que le mot s'applique à diverses formations de foin parmi lesquelles celle d'un tas est doublement attestée. Il n'y a pas de doute sur la nature germanique de *walm*, qu'on rattache au radical de *wölben* ‚voûter'. L'intercalation d'un *a* entre deux consonnes se retrouve dans les mots français d'origine germanique, *canif*, emprunté du nordique *knifr ; chaloupe*, du néerl. *sloep*, *canapsa*,

[1] En suisse-allemand *lad-schoche* ou *hufe*.

de l'all. *knappsack*. Au point de vue géographique, l'explication satisfait entièrement pour le Jura, le mot allemand étant bien attesté pour l'allemand soleurois et bernois[1].

Le second mot intercantonal est :

2. *moué*, s. m., apparaît en Suisse dans des régions peu cohérentes : Plaine du Rhône, Montana, Gros-de-Vaud, Genève. Mais la carte 1285 de l'*Atlas ling.* nous apprend que le mot, au sens général de ‚tas', est couramment employé dans les deux dép. de la Savoie, dans la vallée d'Aoste et dans le dép. de l'Ain. C'est un terme franco-provençal dont l'origine n'est guère douteuse. Deux formes de la Haute-Savoie, *mwèl*, ainsi que de nombreux dérivés verbaux en Suisse comme *mouilā*, *inmouèlā*, *demouèlā*, etc., montrent clairement que *-é* remonte à -ellus. Quant au radical, ce ne peut être que le latin modus, s. m. ‚mesure, manière', d'où proviennent par des voies diverses les mots français *moule* (dérivé populaire de modulus), *module* (dérivé savant) et *modèle* (emprunté à l'italien *modello*). Quant au développement du sens, il faudra supposer que modellus a servi à désigner un tas (de foin, de blé, etc.), soigneusement construit d'après un ‚modèle', une ‚forme' déterminée dans le genre des meules de foin et servant peut-être en même temps de mesure. (Cf. aussi le *heinzi* du canton d'Uri, qui consiste en une espèce de chevalet formé de plusieurs bâtons croisés, auquel on fixe le foin pour le préserver de l'humidité du sol.) La preuve que les mots pour ‚modèle, forme' peuvent prendre le sens général de tas, nous la trouvons dans l'inappréciable *Atlas* de Gilliéron, dont la carte 1285 traduit ‚tas de fumier', entre autres, par *moudelo* (m., Haute-Vienne et Corrèze) et *form* (Maine)[2].

Les termes cantonaux proprement dits sont peu nombreux :

---

[1] Quant au Valais, il fait difficulté, le mot étant inconnu, par ex., à Münster et à Mœrel (Haut-Valais allemand). Il n'est pas probable que le mot ait été introduit en Valais par l'intermédiaire du canton de Vaud.

[2] Ajoutons que la même carte donne *mouloun* pour la Provence, mot qui représente un * *modulonem*.

3. *moul*, s. m. (Neuchâtel) correspond sans doute au français *moule*, cité plus haut, et illustre une fois de plus le passage sémantique de ‚modèle' à ‚tas'[1].

4. *monsé*, s. m. (Jura bernois) et isolément *mouché* (sic), s. m. (Saint-Luc, Valais), correspond à *monceau*, répandu au sens général de tas dans les dép. de la Haute-Saône et du Doubs.

Enfin quelques termes isolés :

5. *avoulyə*, s. f. (Vallée du Rhône, de Chamoson à Yvorne). Le nom provient de la perche appelée ‚aiguille' au moyen de laquelle on transporte ces tas de foin ;

6. *vayiə*, s. f. (Mage, Valais);

7. *rez*, s. f. ? (Clos du Doubs).

A ces deux listes, il faut en ajouter une troisième, celle des termes insuffisamment déterminés.

koutsè, s. m. (La Côte, Vd.), *kuiðè* (Genève), français populaire *cuchet*, se retrouve en ancien français *cuchet*, *cuchon*, tas de foin (Godefroy)[2]. Le mot signifie aussi ‚sommet, extrémité' (Bridel). (Se rattacherait-il à *gutsch*, *gütsch* de la Suisse allemande, qui signifie ‚petit monticule, mamelon'?); *fortcha*, s. f. (Vaud, Fribourg, Genève), propr. ‚fourchée'; *mounton*, s. m. (Haut-Valais romand), terme général pour tas, dérivé de *mont*[3] (Godefroy connaît le mot au sens de ‚troupe'); *doblè*, s. m.

---

[1] *moule* désigne aussi une ancienne mesure pour le bois (25 pieds cubes, Bridel) dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud, et en Savoie. Cf. Littré, *Supplément*. De là peut-être le sens de grand tas en général, puis gros tas de foin.

[2] Le mot est sans doute de la même famille que le provencal moderne *encucha*, entasser, mettre en meulon (Mistral); *kutson*, 956; *kutchoun*, 980; *kuson*, 818, 912; *koðon*, 924; *koutchoun*, 889; peut-être aussi *kichon*, 920; *kitchoun*, 971; toutes ces formes d'après la carte ‚tas de fumier' de l'*Atlas* de Gilliéron.

[3] *Mont* seul signifie ‚tas' dans beaucoup de patois gallo-romans (Pas-de-Calais, Tarn, Aude, etc.). Les dérivés en sont nombreux : *monceau*, *montet*, *montel*, *mountchou* (Provence), toujours au sens de tas (*Atlas linguist.*, carte 1285).

(Orsières, Praz-de-Fort, Valais); *kouè*, s. m. (Le Brazel, Neuch.), propr. ‚cours', mot qui dans le Jura bernois désigne le tas à la grange, v. p. 50; *mabr*, s. m. (Le Brazel, Neuch.), propr. ‚membre', probablement au sens de partie d'un tout, d'une série (cf. le mot suivant); *morsey*, s. m. (Noiraigue, Neuch.), propr. ‚morceau'.

VIII. Le chargement.

Le soir du second jour approche, le soleil a *donné* très fort. Le foin est bien sec, il exhale des parfums délicieux, les

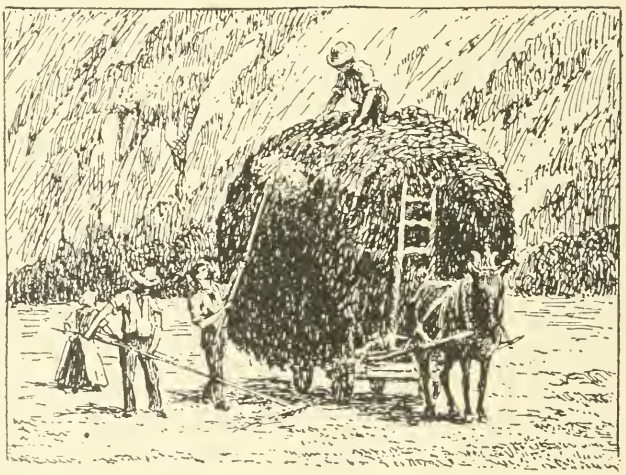

faneurs sont contents, ils attendent le char à ridelles pour y charger le fruit de leurs efforts.

Le char arrive; on ne peut charger partout, il faut choisir son emplacement. Si le terrain est fort en pente ou s'il est marécageux, on ne peut y conduire le char, il faut transporter le foin à la place favorable, appelée *tserdjā* ‚chargeoir' (Frib.)[1].

Bien charger est un art. Voyons en quoi il consiste. Pour

[1] Cf. *passoir* = endroit (d'une clôture, par ex.) où l'on peut passer.

charger, nous écrit un correspondant genevois, il faut au moins trois hommes : un pour donner, le *bailleur*, un pour arranger sur le char, le *chargeur*, et un troisième pour râteler les débris de foin éparpillés autour du char. Le terme le plus commun pour donner, c'est *balyi*, mais on dit aussi : *lèvā* (Vaud et sporadiquement Fribourg), *tindrè* (Vionnaz, Valais), *tchïnpè* ‚jeter' (Franches-Montagnes). La Suisse allemande se sert de *u^e^gä*, litt. donner dessus, et *u^e^gäer*, litt. donneur dessus.

Pour arranger le foin sur le char, — travail fort délicat, — on dit partout *charger*, all. *lad^e^*. Celui qui le fait est le *char-*

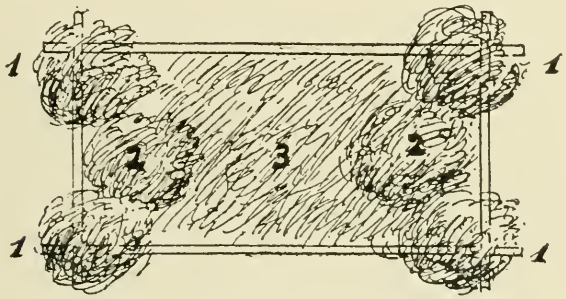

Première levée du lit commencée
1. *kouèna* — 2. serre — 3. échellée

geur ou *lader*. On trouve aussi *charge-foin* (Fribourg). Sporadiquement on emploie *invouā* à Vionnaz, *intsana* à Saint-Luc, *intretsavutiyi* (?) en Gruyère.

Passons en revue les opérations du chargement[1].

Le char vide est placé le long des ‚tas à charger'. Le ‚bailleur' pique dans le tas avec sa fourche, et, faisant un effort, présente la fourchée au ‚chargeur'. On remplit d'abord le char à ridelles jusqu'aux bords. La quantité de foin ainsi ‚réduite' et bien serrée s'appelle *échellée* (Vaud et Berne) ou *échelage* (Berne). Tout ce qu'on place au-dessus de ‚l'échellée' c'est le ‚lit' (*yé*, Berne). Il n'est pas facile de bien construire le

[1] Je prends pour base le système pratiqué aux Bois (Berne), où j'ai étudié le sujet.

‚lit'. La première chose qu'on fait, ce sont les quatre ‚coins', à gauche, à droite, en avant, en arrière. La fourchée placée au coin, qu'il faut plier adroitement, s'appelle *kouèna*, s. m. ‚petit coin' ou *kar* dans le Jura bernois, *épōl*, à Genève (?). Entre les deux *kouèna*, on fait entrer de force une troisième grande fourchée, qu'on appelle la *serre* (*sär*, les Bois). Voir le croquis p. 49.

Ceci fait en avant et en arrière, on introduit les fourchées du milieu en les faisant entrer les unes dans les autres. Une couche ainsi construite s'appelle la *levée* (Vd, Berne). On en compte quatre à cinq pour un char. Chacune des ‚levées' se commence au même bout où l'on a terminé la précédente. Le ‚lit' présente ainsi une série continue de contours. Poser les fourchées sans les rouler se dit à Genève *charger à plat;* les poser en les roulant pour faire le coin, se dit *charger à brẹtå* à Genève, *plyatā* en Gruyère, *tranplyā* dans la Broie.

Le char chargé, on pose la *presse* ou *perche*, on la fixe au moyen d'une corde, qu'on serre avec le *tour* à l'arrière du char.

Heureux de la bonne récolte, on rentre et l'on *engrange* (*ingrandzi*), comme disent tous les patois romands. Isolément on trouve *cacher* (Valais, Neuchâtel).

IX. Le déchargement.

Le char bien placé sur l'aire de la grange, on commence à ‚décharger'. Pour cela, il faut deux hommes au minimum: 1. celui qui donne, le ‚déchargeur', et 2. celui qui reçoit et dispose les fourchées sur l'emplacement destiné au foin. On l'appelle *rtirou*, s. m. ‚retireur' dans les Franches-Montagnes.

Pour le tas de foin à la grange, en allemand *Heustock*, la Suisse romande se divise en deux groupes. Le gros des patois dit:

tètsə (*tètch*, *tès*, fr. pop. ‚tèche'), s. f., employé partout, sauf dans le Jura bernois. Le mot se retrouve en Savoie et en Franche-Comté. Il se rattache à ‚tas, entasser, anc. fr. *tasse*' d'origine germanique. Le Jura bernois seul dit *ko* (*kor*, *kouè*, fr. pop. ‚cours'), s. m. ‚compartiment de la grange destiné au

foin, au blé', mot qui semble identique au français *cours* < cursum[1]. Ce même compartiment s'appelle *kartay* ‚quartier' dans les Alpes vaudoises.

X. Conclusion.

Dans l'ensemble des travaux agricoles, la fenaison, telle que nous l'avons étudiée, est un domaine relativement conservateur. Depuis que l'homme récolte le foin pour en nourrir son bétail pendant l'hiver, on aura coupé l'herbe, on aura étendu les andains, on aura entassé le foin, en rouleau ou en tas, pour le transporter plus facilement à une place abritée (meule, fenil ou grange). Dans ces opérations fondamentales, le progrès de la civilisation n'aura guère apporté de changement[2].

On pouvait donc s'attendre à une grande uniformité d'expression. En réalité, il n'en est rien. Le total des mots que nous avons étudiés dépasse la centaine[3]. Tous ne sont pas, bien entendu, des *termes de fenaison* proprement dits, c'est-à-dire des mots qu'on n'emploie qu'en parlant des foins (ou de la moisson); de ceux-là, il y en a relativement peu, une bonne vingtaine tout au plus (v. le tableau p. 53).

Quant à l'origine de ces mots, la grande majorité peut s'expliquer soit directement par le latin (*foin*, *sèyi*, *rétreindre*), soit par un dérivé du latin (*andain*, *moué*, *épancher*, etc.). Un petit nombre sont d'anciens mots germaniques (*rin*, *rintsèta*, *tèche*, *vouayïn*)[4]. Comme ils font tous partie de l'ancien fonds

---

[1] Le développement du sens n'est pas évident. ‚Cours' signifie entre autres ‚rang continu de pierres dans une bâtisse' (Littré) ce qui s'accorde assez bien avec *ko*, qui désigne chacune des divisions de la grange marquées par des colonnes.

[2] Il est évident que cela ne s'applique pas aux outils (faux, faucheuse, râteau, fourche, char, etc.). Les anciens outils non mécaniques du faucheur ne sont pas de la même importance au point de vue du développement que le sont, par ex., les ustensiles du fromager pour la fabrication du fromage.

[3] Ne sont pas comptés les innombrables dérivés dont nous n'avons cité qu'un petit nombre.

[4] ‚Regain', du radical *weiden*. Le regain fera le sujet d'un article à part.

du vocabulaire français, ils ne prouvent rien pour l'influence que pourraient avoir eue les Allemands dans la façon de récolter le foin. Il n'en est pas de même des mots empruntés aux patois de la Suisse allemande : *valamon*, *gas*, *tchoup*, *svèy* (?), *ouâzon* ‚regain', de l'allemand *wasen* ‚gazon'. La diffusion double de *valamon* — dans le Jura et dans le Valais — peut indiquer, dans les régions où il s'est répandu, un changement, si léger soit-il, dans les habitudes du faneur[1].

Essayons de présenter au lecteur un tableau d'ensemble (v. p. 53) qui montrera la répartition des termes techniques proprement dits dans le domaine de nos patois. Il fallait faire un choix : on ne trouvera dans ce tableau que les termes les plus importants, c'est-à-dire ceux qui sont matériellement indispensables au faneur et partant bien ancrés dans la mémoire linguistique d'une région un peu étendue. Pour ne pas grossir la liste, nous avons dû, non sans regret, en écarter les mots peu ou mal attestés dont l'emploi semble occasionnel ou strictement local. Ces mots sont très nombreux, j'en compte jusqu'à 80. Ils sont d'une importance capitale pour la vie du langage, ils en représentent la partie mobile, ils témoignent de la faculté imaginative des patoisants, c'est par eux que le vocabulaire se renouvelle et s'enrichit. Où ils ne sont plus, le patois est mort.

Il va de soi que les dérivés ne figurent pas non plus dans notre tableau.

Que nous apprend ce tableau sur le caractère linguistique de la Suisse romande ? Les mots français, communs à tous les cantons, soit littéraires (comme *foin*, etc.), soit provinciaux (comme *scier*, *virer*, *bailler*) offrent peu d'intérêt[2]. Quant aux termes ‚romands', ce qui frappe le plus, c'est l'absence d'unité. Il faut insister sur le fait que pour seize idées essentielles de la

---

[1] Seule une étude détaillée et comparative de la fenaison romande et allemande en Suisse pourrait trancher la question.

[2] Notons toutefois que de tous les termes exclusivement employés pour la fenaison, *foin* est le seul qui ait eu déjà ce sens en latin classique.

TABLEAU DES PRINCIPAUX TERMES DE FENAISON

IDÉE (ORDRE MATÉRIEL)	VAUD	VALAIS	FRIBOURG	GENÈVE	NEUCHATEL	BERNE
1. **foin**	foin	foin	foin	foin	foin	foin
2. **regain**	*recor*	*recor*	*recor*	*recor*	*recor*	*vouayïn*
3. **faucher**	scier	scier	scier	scier	scier	scier
4. **touffe d'herbe non coupée**	*come*	*come*	—	—	*come*	barbe, etc.
5. **andain**	andain	andain	andain	andain	andain	andain
6. **allée libre entre les andains**	?	?	?	?	*sævèy*	*pèrè*
7. **étendre**	épancher	épancher	—	—	étendre	étendre
défaire les andains	*dèzandanyi*	—	*dèzandanyi*	*dèzandèla*	—	—
8. **tourner**	virer	virer	virer	virer	virer	virer
9. **ramasser**	ramasser	ramasser (rétreindre)	ramasser —	ramasser —	ramasser —	amasser rétreindre
10. **petit rouleau**	*kirə* (Pays d'Enhaut)		*rintsèta*	—	—	*boudïn*
11. **petit tas pour la nuit**	*tsiron*	*matson* mots régionaux : *tsoton piron, katson*	*tsiron* (en partie)	—	—	*tchèyon*
12. **gros rouleau**	*tirə* *toula* (Est) *rouvon* (Alpes)	—	*tirə* *toula* (Gruyère)	—	—	*retrouns*
13. **gros tas à charger**	*moué* *valamon* (Est)	*moué* *valamon*	— —	*moué* —	*moul* —	*monsé* *valmon*
14. **donner au chargeur**	bailler lever	bailler	bailler lever	bailler	bailler	bailler *tchïnpè*
15. **charger**	charger	charger	charger	charger	charger	charger
16. **tas à la grange**	*tèche*	*tèche*	*tèche*	*tèche*	*tèche*	*cours*

fenaison, domaine agricole primitif et indigène s'il en fut, il n'y a pas un seul terme exclusivement romand qui soit répandu dans tous les cantons: et de ceux qui en approchent le plus: *recor*, *come*[1], *tèche* et *valamon*, les trois premiers se retrouvent en dehors de la Suisse et le quatrième, *valamon*, est un emprunt visible fait aux patois allemands limitrophes.

La région qui se détache le plus nettement du gros des cantons romands, c'est, comme chacun sait, le Jura bernois. Cela saute aux yeux pour ‚tas à la grange' et pour ‚regain'. En outre, il faut relever un certain nombre de termes qui ne sont que jurassiens et en partie franc-comtois: *pèrè*, *boudïn*, *tchéyon*, *retrouns*, *monsé*, *tchïnpè*. Ainsi, pour la fenaison, le Jura bernois présente avec le Valais le plus grand nombre de termes particuliers.

Parmi les autres cantons, Genève manque presque totalement d'originalité. Des termes qui figurent dans notre tableau, le patois fribourgeois ne possède à lui que la *rintsèta*, Neuchâtel ne peut revendiquer que le *moul* et la *sɔvèy*. Ce sont Vaud et Valais qui cachent les grands trésors, tantôt à eux seuls (*épancher*), tantôt en commun avec d'autres (*moué*, *valamon*), tantôt c'est Vaud, — jamais Valais, — qui s'accorde avec Fribourg (*tsiron*, *toula*, *tirɔ*, *lever*), tantôt, — mais c'est très rare, — Vaud est seul à posséder un terme (*kirɔ*), le plus souvent c'est le Valais, vrai paradis pour le lexicographe, qui fait bande à part; c'est lui la patrie des *matson* et des *katson*, des *tsoton* et des *piron*, et sans doute de mainte autre formation caractéristique qui aura échappé à nos recherches.

---

[1] Quant à *come*, je ne lui trouve en France (Savoie, Midi) que le sens de ‚crinière'.

Je ne puis terminer ce travail sans m'acquitter de la dette de reconnaissance particulière que j'ai envers MM. les correspondants qui m'en ont fourni les matériaux. Ce qu'ils ont noté dans les formulaires du *Glossaire*, j'ai essayé de le résumer, de le grouper, de le commenter. La présente étude est loin d'être définitive, elle a des lacunes, dont je sens l'importance mieux que personne. Il faut les combler avant de rédiger le *Glossaire*. Qui nous a aidé nous aidera. De nombreux termes, qu'on trouvera dans cet article, ont besoin d'être précisés pour la forme et surtout pour le sens. Le lecteur patoisant versé dans les travaux rustiques, à la compétence duquel je fais appel en terminant, ne manquera pas, j'espère, de compléter et de rectifier notre information[1].

E. TAPPOLET.

[1] Le mode le plus pratique pour nous, c'est de présenter ces rectifications sous forme de fiches envoyées au *Bureau du Glossaire*. Nous recommandons tout particulièrement l'usage du croquis, quelque sommaire ou grossier qu'il soit, surtout lorsqu'il s'agit d'indiquer la forme du rouleau ou du tas et la répartition du foin sur le pré.

TEXTE

—✣—

On drólo dè chin.

I

ANECDOTE EN PATOIS GRUYÉRIEN.

Vò-j i bin chur jou yu kəmin mè dè hou gró chin dè bou kə ly avi din lə tin pè lè vịlyo mòχi, è mimamin apèdji pèr dèvan kọtyè vịlyè kabụtsè. I kəmịnϑon a lou férə rå ; lə pou kə n-in[1] *rịchtè chou galyå rèdui pè chu lè tärẹchè*[2].

On dè chtou-j əvä pachå, in nònạnta, kə krạ̈yo, la pèrọtsə dè V. ch'èϑi aϑinblyạ̊yə pò dèchidå tọtè chouạ̊rtè d'afẹ́rə. Tò ly èϑi galyå rilyå[3] *kan Djan Pəkabou chè bạtè a drə : Ly a chi vịlyo chin dè bou kə trạ̈nè pè chu lə chin.mityịro*[4] *du ly a kọtyè-j au ; mè chịnblyè kə n'è på bin òniϑo. Nò dèvran lə bətå in mịja pò lə rapèrtchi du pèr ịnkə.*

Lə chakrichtin n'a på tardå a lə rèbrəkå[5] *in li dəjin : Ché på chə chəri prou plyə òniϑo dè lə mijå ? Tyè dəran lè*

Un drôle de saint.

Vous avez bien sûr vu (*litt.* eu vu) comme moi de ces gros saints de bois qu'il y avait dans le temps dans (*litt.* par) les vieilles églises, et même appliqués à la façade de quelques vieilles masures. Ils commencent à se (*litt.* leur) faire rares ; le peu qui en reste sont bien réduits dans les galetas.

Un de ces hivers passés, en nonante, que je crois, l'assemblée paroissiale de V. s'était réunie pour décider toutes sortes d'affaires. Tout était bien réglé quand Jean Piquebois se met à dire : Il y a ce vieux saint de bois qui traîne sur le cimetière depuis il y a déjà quelques ans ; [il] me semble que ce n'est pas bien honnête. Nous devrions le mettre aux enchères pour l'enlever d'ici.

Le sacristain n'a pas tardé à le réprimander en lui disant : [Je ne] sais pas si [ce] serait beaucoup plus honnête de le

dzin ? Nò-j in-d an dza proumatạ̊rə[6] *jou fä pèchyạ̊trə*[7] *chin fẹ̊rə onkò chtạchə. Lə ramåchèri è lə bətèri chu lè tärẹ̊chè ịntchə mè*[8] *; ly é dza lé dutrè*[9] *vịlyè mạ̊rè kə vịnyon du lə mòχi ; i grạ̊vè rin avouä.*

Chin ly è jou fournä pèr ịnkə ; n'in-d an på rè parlå.

Lə mịmo dəvä-lə-né[10]*, Pəkabou, k'ịrè on malin chatsè*[11]*, chè di intrè li : Ché på chə lə tindrè tan grantin chu lè tärẹ̊chè. È in mịmo tin, i va ou boufè, prin on patyòtè*[12] *dè pụra è on gró tərạ̊ro dè rẹ̊ϑə, ch'in va ou choua d la né fẹ̊rə on puchin pèrtạ ou chin, ly infạtè*[13] *cha pụra è apri l'avi bin tsoupənå, chè rè intouạ̊rnè ịntchə li.*

Vò chẹ̊dè kə l'əvä dè nònạnta ly è jou dèchtra du, ly a fä na krạmənа a martalå[14] *dè frä a la katsẹ̀ta*[15]*. Ạchə lə bou ly è jəlå !*

On matin kə lə chakrichtin ch'indalạ̊vè arandji pè lə mòχi, la Fanchẹ̀tə, cha fẹ̀na, li få : Di vä, Dzạ̊tyè, tè fó mè tsè-

---

mettre aux enchères. Que diraient les gens ? Nous en avons déjà assez fait par ici (outre) sans faire encore celle-ci. [Je] le ramasserai et le mettrai au galetas chez moi ; j'y ai déjà plusieurs vieux débris qui viennent de l'église : il ne gêne pas avec.

Cela a été (*litt.* est eu) fini par là ; on n'en a (*litt.* ils n'en ont) pas reparlé.

Le même soir, Piquebois, qui était un malin (sachet), se dit « entre lui » : [Je ne] sais pas s'il le gardera bien longtemps au galetas. Et en même temps, il va au buffet, prend un petit paquet de poudre et un gros perçoir de râtelier, s'en va au « sourd » de la nuit faire un gros (*litt.* puissant) trou au saint, y verse la poudre, et après l'avoir bien bouché, s'en retourne chez lui.

Vous savez que l'hiver de nonante a été très dur, il a fait un froid de loup à grelotter de froid sur les marches du poêle. Aussi le bois [y] est allé !

Un matin que le sacristain s'en allait « arranger » (préparer la messe) à l'église, la Fanchette, sa femme, lui dit : Dis un peu, Jacques, [il] te faut me couper quelques grosses bûches pour

plyå dutrè tron pò bətå ou fòrni; n'é rin mé a li fətchi. — N'é på liji óra, kə li rèpon chən ọmo, prin chi chin dè bou kə ly è pè chu lè tärẹchè; i fó kəmin kə chä n-in təri on tsavon.

La Fanchètə rạχlyè amon lè-j ègrå, vin avó avi lə chin è l'infạtè din lə jòrni. Lə fu ịrè fənamịntè[16] *bin inprä*[17], *k'on-n ou tò d'on kou ouna dèbòrdənåyə dou dyåblyo; on-n ari də lè kanon d'Avry*[18] *kə choutåvon pè lə Bry. Fanchètə k'ịrè jạ̃va*[19] *a la kạva, mọntè a la prèchpitåyə, chạ̃tè ou pạ̃lyo è n'è på jou mó èϑənåyə dè tròvå lə jòrni in.mèluå, di mòchi dè pärè è di mòchi dou chin èpardzəmalå ché ou lé.*

Lə bon Dyu nò-j a puni, kə chè di ịntrè li. Du ịnkə adon i ch'in va a chó amon ou mòχi pò lə drə a Dzạ̃tyè. Chtịchə, kan ly a jou aprä l'afẹ́rə, chè bạtè to balamin a drə a cha fẹ̀na : O! bin, akụta, ma poụra tè, i chu bin rin tan èϑənå : n'é djèmé jou bin boun' idé dè chi chin[20]*!* C. RUFFIEUX.

[les] mettre au poêle, [je] n'ai plus rien à y jeter. — [Je] n'ai pas le temps (*litt.* loisir) à présent, (que) lui répond son mari (*litt.* homme), prends ce saint de bois qui est au galetas, il faut comme qu'il en aille en tirer parti (*litt.* comme que soit en tirer un bout).

La Fanchette monte rapidement (*litt.* râcle en haut) les escaliers, descend (*litt.* vient en bas) avec le saint et l'introduit dans le poêle. Le feu était à peine bien allumé qu'on entend tout d'un coup un bruit du diable ; on aurait dit les canons d'Avry qui sautaient.... Fanchette, qui était allée (*litt.* était eue) à la cave, monte précipitamment, court (saute) à la chambre et n'est pas mal étonnée de trouver le poêle réduit en pièces, des morceaux de pierres et des morceaux du saint éparpillés çà et là.

Le bon Dieu nous a punis, qu'elle se dit « entre elle ». Puis elle va vite (*litt.* à sauts) à l'église pour le dire à Jacques. Celui-ci, quand il a su (*litt.* a eu appris) l'affaire, se met tout doucement (bellement) à dire à sa femme : Oh ! bien, écoute, « ma pauvre toi », je [ne] suis pas du tout si étonné; je n'ai jamais eu [une] bien bonne idée de ce saint.

NOTES

Ce morceau est emprunté à un recueil d'anecdotes et historiettes publié sous le titre de *Onna fourdèrâ dè-j-èlyudzo*, c'est-à-dire « un tablier plein de bons mots » (proprement *éclairs*), par *Tobi di-j-èlyudzo*[1]. Comme l'auteur y a joint son portrait, nous ne pensons pas l'offenser en trahissant que derrière ce pseudonyme se cache le spirituel C. Ruffieux, ci-devant professeur à l'école normale de Hauterive. Son volume, qui doit faire les délices de tout amateur de bon et franc patois gruyérien, réunit, en plus de 300 pages, une foule d'aventures comiques, relatées avec une verve inépuisable, qui avaient paru précédemment dans l'*Ami du peuple*[2]. On y trouve des contes qui ont déjà fait la joie des quatre coins du monde, mais pour la plupart c'est la réalité, grande inventrice de situations drôlatiques, qui les lui a fournis. Il y est beaucoup question de paysans malins et retors, de capucins, de curés et de leurs servantes. Les personnes auxquelles le tour a été joué se sont bien gardées d'en souffler mot à M. Ruffieux, de peur qu'il ne « les mette sur son journal », mais il l'a tout de même appris, dans cette aimable Gruyère où tout se sait. Ajoutons que l'esprit de l'auteur n'est jamais méchant, que sa satire n'a rien de personnel, que sa morale est celle du peuple un peu cancanier et peu délicat à l'adresse des femmes.

Mais ce qui fait le principal mérite de ces histoires, c'est qu'elles sont racontées en patois. Ne les redites pas en français, elles y perdraient leur sel. L'auteur se plaît à accumuler les synonymes, par ex. p. 135, où il énumère les mots d'injure servant à décrier les femmes : *tsebró*, *chonolyə*, *gouma*, etc. Il n'y en a pas moins de vingt-quatre. On voit qu'il a fait là-dessus des recherches systématiques. Il termine la liste en disant qu'il supprime les expressions qui ne se laissent pas écrire, mais ailleurs il ne craint pas de prononcer tel mot grossier, où le rapporteur fidèle de scènes intimes le juge nécessaire.

La transcription des sons est simple et claire. Elle ressemble à celle du *Bulletin*. Parfois on eût désiré plus d'exactitude, surtout dans la séparation des mots. Nous avons transcrit le morceau que nous reproduisons dans l'orthographe du *Bulletin*, à laquelle nos lecteurs sont maintenant habitués. Nous employons *ä* pour un *e* long et très ouvert, qui cependant n'est pas encore très voisin de *a*. Le son *â* se prononce souvent comme un *ò* long, et dans beaucoup de cas on entend *ao*, surtout dans la bouche des jeunes. Nous n'avons pas noté la quantité des voyelles, afin de ne pas trop charger le texte de signes.

1. Bulle, Imprimerie commerciale, 1906. Prix : 2 fr. 50.
2. L'auteur continue à publier des morceaux humoristiques en patois dans la *Feuille d'avis de Bulle*.

1. Remarquez l'*n* de liaison qui s'introduit après une voyelle devant *in* = *en*. De même dans *adon*, *po n'in rèvini a mən ichtoirə*, p. 121 et passim. Ce sont des formules comme *on en dit*, etc., qui ont servi de modèles.

2. Terme spécialement fribourgeois, employé surtout au pluriel, du latin terraceas. A dû désigner à l'origine un galetas dont le plancher était recouvert de terre glaise. (Voir Hunziker, *Das Schweizerhaus*, t. IV, p. 128.) — 3. Du latin regulare, en développement populaire.

4. Aussi *chin.mətyiro ;* la nasale de la syllabe initiale a probablement subi l'influence du mot *chin*, « saint ». — 5. Mot où se sont confondus les termes français « rubrique » et « réplique ». — 6. De *prou* = lat. prode + materia. — 7. Per-ecce-hic-ultra.

8. Litt. in *caso me. A propos de *casus pour casa, voir El. Richter, *Zeitschr. f. rom. Phil.*, XXXI, 569 ss. in *caso devenu préposition est accompagné du pronom personnel ; cf. l'italien *malgrado mio* > *malgrado me*. Comp. *intchə li* du texte, ligne 11, même page.

9. = *deux-trois ; du* de *dui ?

10. Litt. *devers-le-nuit ;* le nuit d'après le jour, inversement en vieux français *tote jor* d'après *tote nuit*. — 11. De *sachet* (*à malice*).

12. Muni des suffixes combinés -ottus + -ittus.

13. *Infatô* signifie proprement « mettre dans sa poche », de *fata*, poche ; ce dernier d'une forme burgonde correspondant à l'allemand *Fetzen*. — 14. A l'origine « marteler », claquer des dents.

15. On appelle *katsèta* les marches derrière les vieux poêles de grès, place favorite des vieux, litt. « cachette ».

16. « Finement » = « à peine » n'a pas besoin d'explication ; ce qui est plus curieux, c'est la terminaison en *ê* qui doit procéder d'adverbes à double forme comme *onkò* — *onkorê*, cfr. en français *encor(e)* — *encores*. Par analogie, on a formé de *o*(*ou*) *min*, « au moins », le mot *omintê*.

17. Part. passé de *inprindre*. « s'enflammer ».

18. Allusion à un canon en chêne, cerclé en fer, fabriqué à Avry-devant-Pont et utilisé dans les fêtes populaires, mariages, etc. Un beau jour, il sauta ; on taquine encore les bourgeois d'Avry sur cet incident.

19. C'est le latin habuta, auquel s'est agglutiné l'*s* de liaison de *je suis eu*, *tu es eu*, etc.

20. Une version soi-disant historique de cette anecdote, rattachée à l'introduction de la Réforme à Neuchâtel en 1530, a été recueillie dans la première moitié du XVIIIe siècle par Jonas Boyve dans ses *Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin*, t. II, p. 311-312. Elle a été agréablement contée en vers par M. Philippe Godet dans le *Musée neuchâtelois*, 1881, p. 284-288 : *La colère de saint Jean*.

L. GAUCHAT.

LA HARANGUE PATOISE DE DAVID BOYVE
AU PRINCE DE NEUCHATEL EN 1618

—✣—

Vers la fin de 1617, le prince de Neuchâtel, Henri II d'Orléans Longueville, qui venait d'atteindre sa majorité, se rendit dans sa principauté. Il devait, suivant la coutume, y prêter le serment d'observer les franchises du pays et espérait pouvoir en même temps mettre fin aux différends qui s'étaient élevés entre le souverain et ses sujets. Mal conseillé et connaissant insuffisamment le caractère ombrageux et opiniâtre des Neuchâtelois, il ne réussit pas dans sa mission, et sa présence ne fit qu'accentuer le conflit avec les bourgeois de la ville. Ceux-ci demandaient qu'il jurât, comme ses prédécesseurs, de maintenir toutes leurs franchises et usances, écrites ou non écrites, tandis que le prince déclarait qu'il ne s'engagerait à rien avant de savoir ce qu'étaient ces coutumes non écrites, qui devaient être rédigées en un coutumier. Henri II irrita en outre les bourgeois en faisant ostensiblement célébrer la messe au château. On prétendit le lui interdire. C'est au milieu de ces contestations, au commencement de 1618, que le maître bourgeois en chef David Boyve, à bout de patience, aurait adressé au souverain un discours patois débutant ainsi :

Monsigneur, se vo ne voley pas cessa de faire chanta messa u chatev, ne demanderey dev trouppé à Messieurs de Berna por vos en empeschie. Et por say qu'é du coutumier, él é impossible d'ay faire on et de métre toté noutré coutemé par écrit. Quan le lay sairey on poté d'eiche, et qu'on prisse to le papie que la papeleri de Serrieré porrey faire de cent ans, é gn'airey pas pru papie ne pru eiche por lé toté écrire, etc. (Monseigneur, si vous ne voulez pas cesser de faire chanter messe au château, nous demanderons des troupes à Messieurs de Berne pour vous en empêcher. Et pour ce qui est du coutumier, il est impossible d'en faire un et de mettre toutes nos coutumes par écrit. Quand le lac serait un encrier et qu'on prendrait tout le papier que la papeterie de Serrières pourrait faire de cent ans, il n'y aurait pas assez de papier ni assez d'encre pour les écrire toutes).

Si l'anecdote était authentique, nous aurions dans ces quelques lignes le plus ancien texte connu en patois neuchâtelois, en même temps qu'un spécimen de la verve hardie avec laquelle nos ancêtres savaient défendre leurs droits, même vis-à-vis du souverain. Mais il n'est pas nécessaire de pousser bien

loin le scepticisme pour concevoir des doutes sur la réalité des faits rapportés. D'abord, si échauffés qu'on suppose les esprits, il est bien invraisemblable qu'un maître bourgeois de l'époque ait oublié les convenances et l'étiquette au point de se permettre avec le prince un ton pareil de bravade gouailleuse. Il suffit de lire les pièces officielles du temps pour se convaincre que les remontrances les plus pressantes des bourgeois étaient toujours présentées sous les formes de la plus humble et de la plus respectueuse soumission. De plus, l'emploi même du patois est aussi insolite que peu justifié. Le patois était sans doute en 1618 la langue courante des Neuchâtelois de toutes les classes et on aura voulu, en s'en servant, accentuer le caractère d'irrespectueuse familiarité de la harangue du maître bourgeois. Mais le prince ignorait sûrement ce jargon, et alors de quelle utilité pouvaient bien être des représentations dont il ne comprenait pas le premier mot? A supposer qu'il eût toléré pareille insolence, c'était en tout cas choisir un bien mauvais moyen pour le persuader.

Sur quelle autorité s'appuie ce récit, si peu vraisemblable en lui-même ? Il n'a, croyons-nous, pas d'autre garant que le chroniqueur Jonas Boyve, qui écrivait environ cent ans après les événements de 1618. A notre connaissance, aucun des documents contemporains relatifs aux démêlés du prince avec les bourgeois ne renferme la moindre allusion à la harangue de Boyve, et le chancelier de Montmollin, qui a recueilli les confidences de Henri II et a consacré à la relation de ses séjours dans la principauté quelques-unes des pages les plus vivantes de ses *Mémoires*, ignore absolument cet incident. Tout nous paraît donc indiquer que la prétendue harangue patoise de 1618 est apocryphe et date seulement du XVIIIe siècle.

Ce qui, à nos yeux, vient confirmer ces conclusions, c'est que la partie la plus originale du fragment patois, cette hyperbole pittoresque : « quand le lac serait un encrier », etc., n'est autre chose qu'une variante appropriée aux circonstances locales d'un thème bien connu de la littérature populaire de toutes les nations. En Orient comme en Occident, de l'antiquité jusqu'aux temps modernes, on rencontre en de multiples variations la même image, destinée à traduire l'idée d'une quantité infinie. Quiconque veut s'en convaincre n'a qu'à consulter la très riche collection d'exemples de toute provenance réunie par M. R. Köhler[1]. On pourrait encore y en ajouter d'autres. Ainsi la citation suivante, empruntée à une vieille traduction espagnole

d'un livre originaire de l'Orient : « Le sage dit que quand même la terre se changerait en papier, la mer en encre et les poissons en plumes, on ne pourrait pas écrire toutes les méchancetés des femmes. » (*Libro de los engannos*, éd. Comparetti, p. 54.) Je me hâte d'y joindre, comme contre-partie, cette déclaration d'un amoureux catalan du XIVe siècle : « Je vous jure par le monde entier que si tous les arbres de l'univers... devenaient des plumes et la mer de l'encre, que si les étoiles étaient des mains... et le ciel du parchemin ou du papier, ils ne suffiraient pas, belle dame, à écrire vos louanges. » (*Romania*, t. XV, p. 213.)

Il faut donc transporter la harangue de David Boyve du domaine de l'histoire dans celui des légendes traditionnelles, où elle possède de lointains ancêtres. Jonas Boyve n'aura fait que l'arranger pour les besoins de sa cause ou aura consigné une « tradition de famille » déjà formée [2]. Mais, même rajeuni de cent ans, ce texte demeure un des plus anciens spécimens du patois neuchâtelois et méritait à ce titre d'être signalé aux lecteurs du *Bulletin*.

J. JEANJAQUET.

---

1. R. Köhler. *Und wenn der Himmel wär Papier....* dans la revue *Orient und Occident*, t. II, p. 546-559.

2. Il est à remarquer que dans le manuscrit original de Boyve, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, la harangue patoise ne figure pas dans le texte même du récit, mais a été ajoutée en note à la phrase : « De sorte que la mémoire du maistre bourgeois David Boyve a toujours esté dès lors en bénédiction parmy les bourgeois ». Elle est introduite par les mots suivants : « Et ce qu'il y avait de singulier est qu'il ne parla au prince qu'en patois ou jargon du pays. Il luy dit, entre autres : *Monsigneur*, etc. » (t. II, p. 325.)

La rédaction des *Annales* de Boyve, « revue, corrigée et augmentée par J.-F. Boyve, son neveu, » que possède également en manuscrit la Bibliothèque de Neuchâtel, a amplifié le récit en s'efforçant d'en corriger l'invraisemblance : « Ce maître bourgeois parla d'un ton de voix qui ébranla le prince. Il fit son discours en patois et lui dit : « *Monsigneur*, etc.... Le prince voulut savoir tout ce qu'il avoit dit et qu'on le lui rendit bien spécialement, et il changea d'avis. » (t. II, p. 349.)

L'édition imprimée des *Annales*, t. III, p. 438-439, combine arbitrairement les deux rédactions. Le texte patois renferme quelques inexactitudes, que nous avons corrigées d'après le manuscrit original dans notre reproduction.

Le doyen Bridel a publié la harangue patoise de 1618 dans le *Conservateur suisse*, t. III (1813), p. 123, au cours d'un article intitulé : *Les trois voyages de Henri II, duc de Longueville, dans ses Etats de Neuchâtel et Vallangin*. Il a sûrement eu à sa disposition une copie manuscrite de l'ouvrage de Boyve, qui n'était pas encore imprimé et qu'il cite ailleurs.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

M. GABBUD et L. GAUCHAT. Mélanges bagnards : II. Les expressions servant à rendre l'idée de « pleuvoir » et de « neiger » 3

A. ROSSAT et F. FRIDELANCE. Fragment du poème des *Paniers*, de F. Raspieler. Transcriptions en patois de Courroux et de Charmoille (Berne) 7

L. GAUCHAT. Etymologies : 1 *bisse*. 2. *dégremillé*. 3. *Chermontane*. 13

L. GAUCHAT. Les noms patois des clochettes de vaches (avec une planche) 17

E. TAPPOLET. Les termes de fenaison dans les patois romands 26

C. RUFFIEUX. *On drôlo dè chin*, anecdote en patois gruyérien, avec notes par L. GAUCHAT 56

J. JEANJAQUET. La harangue patoise de David Boyve au prince de Neuchâtel, en 1618 61

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel & Cie

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

NEUVIÈME ANNÉE

1910

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

A. VOYELLES

a, *è*, *é*, *i*, *u*, *ou* ont la même valeur qu'en français.

ò = *o* ouvert (comme dans b*o*rd [*bòr'*]).

ó = *o* fermé (p*eau* [*pó*]).

œ̀ = *œ* ouvert (b*eu*rre [*bœ̀r'*]).

œ́ = *œ* fermé (f*eu* [*fœ́*]).

e, *o*, *œ* sans accent sont des voyelles moyennes.

ə (*e* renversé) = *e* sourd (br*e*bis [*brəbi*]).

an, *in*, *on*, *un*, sont les voyelles nasales des mots français t*em*ps [*tan*], m*ain* [*min*], r*on*d [*ron*], l*un*di [*lundi*].

ïn, *ün*, *oun* désignent les nasales de *i*, *u*, *ou*, qui ne se trouvent que dans certains patois du Jura bernois et du Valais.

å, voyelle intermédiaire entre *a et ò*.

ä = *è* très ouvert.

Les *diphtongues* sont notées *ay*, *èy*, *òy*, *aou*, *œ̀u*, etc., ou *ya*, *yè*, *yò*, *oua*, *uœ̀*, etc., suivant la nature et le mode de combinaison des éléments qui les composent.

B. CONSONNES

b, *p*, *d*, *t*, *j*, *ch*, *v*, *f*, *s*, *z*, *l*, *m*, *n*, *r* ont le même son qu'en français,

g représente partout le son dur de *g*oût [*gou*].

k » » » *c*oup [*kou*].

ly = *l* mouillée dans l'ancienne prononciation ta*ill*e [*taly'*].

ny = *n* mouillée comme dans vi*gn*e [*viny'*].

y s'emploie comme dans le français *y*eux [*yœ́*], fus*i*on [*fuzyon*], p*i*ed [*pyé*].

h = aspiration semblable à celle de l'allemand *h*och.

ϑ = son du *th* dur anglais.

δ = son du *th* doux anglais.

χ = son de l'allemand i*ch*.

C. GÉNÉRALITÉS

Les voyelles particulièrement longues sont surmontées d'un trait horizontal : *ā*, etc.

Les sons faiblement articulés sont notés en caractères plus petits, par exemple a^{i}, a^{o}, ou^{r}, etc.

Un petit trait sous une voyelle (*ạ*) indique qu'elle porte l'accent tonique.

LA TRILOGIE DE LA VIE

Série d'articles-spécimens du *Glossaire romand* sur la naissance et le baptême, le mariage, la mort et l'enterrement.

> Il n'y a pour l'homme que trois événements : naître, vivre et mourir : il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de vivre.
>
> La Bruyère.

I

Nèsạnsə, s. f. naissance.

Très peu usité, emprunté à la langue française. Le *e* est quelquefois allongé : *nẽsansə* ou *nèsansə* (V, N, B)[1] ; épaississement habituel de l'*s* : *nèchanchè* (V Salvan, etc.), *nèsanchə* (B Malleray) ; finale en (*ə*) ou *è*, selon les patois.

Noutra viyə s'èkạolè onkòr ruidə intrè ϑlyao dou-z instan də la nésansə è də la mòr, notre vie s'écoule encore rapidement entre ces deux instants de la naissance et de la mort (Vd Ormont-dessus). *Avạ̃ᵘglo dè nẽsạnsə* (V Lourtier). *Li pourə sạfron di la nésạnsə tinkè a la mó*, les pauvres souffrent depuis... (V Leytron). *Dè touppa sur on lït eill avant preis nessanhe*, sur un lit de mousse ils (deux agneaux) avaient pris naissance (Python, *Egl.* I, p. 23 de l'éd. Moratel). *Son djò d'nãsans*, anniversaire (Rossat, Develier, B).

1. La rareté du mot s'explique par son inutilité. Pour annoncer une naissance, on se sert plutôt des mots pour *naître* ou *accoucher* (voir sous *nétrə*, *akutsī*), ou de périphrases : il y a

---

[1] Les cantons romands sont désignés par les sigles suivants : Vd : Vaud, G : Genève, V : Valais, F : Fribourg, N : Neuchâtel, B : Berne.

du *nouveau*, du *frais ; y'é zu du bèton ané* = « j'ai eu du béton (colostrum) cette nuit » (Vd Leysin). Rare : *la vənyạ* (au monde) = *naissance* (Vd Penthalaz, Rougemont).

2. Autrefois on attachait une grande importance aux « signes » (du zodiaque) sous lesquels l'enfant naissait. Il fallait venir au monde *sur* une bonne « planète » ; voir les restes de ces superstitions sous *plyanèta*.

3. Aux enfants indiscrets qui s'informent de l'**origine de notre espèce**, on répond qu'on les a trouvés dans un chou, sous une feuille de chou, dans une courge, qu'on les a achetés à la foire, à Genève (se dit dans les villages genevois), que la sage-femme les a apportés (elle en possède une chambre noire toute pleine, V Praz-de-Fort), rôle attribué parfois aussi à la cigogne (Vd isolément, par ex. Penthalaz, Ormont-dessus, cette explication paraît être d'origine allemande). A Leysin (Vd) la cigogne, qui n'existe pas dans la contrée, a été remplacée par une pie. A Lourtier (V), on raconte que l'enfant a été découvert dans un coin de la maison d'habitation ou du grenier, finement emmaillotté et coiffé d'un bonnet blanc. On y dit aussi qu'il est descendu du ciel ou par la cheminée. Dans plusieurs endroits, on a recours à des traditions locales : les enfants naissent sous un gros bloc de granit, la « Pierre à bourdons » à Praz-de-Fort (V), la « Pierre-à-Bot » à Neuchâtel ; ils sont trouvés dans des cavités d'accès très difficile nommées l'*Aiguë roche* (*l'Aguə ròtch*), au N-E des villages de Plagne et de Vauffelin. La sage-femme seule en connaît exactement l'entrée. Elle va les prendre dans la *Bā.n-Bəkyat* (Baume Bequillette), grotte qui se trouve dans une forêt à l'Est du village de Charmoille. A Champéry (V), ils sont apportés par *La Besse*, femme qui vient de la Savoie ; à Grimentz (V), par l'ermite, etc.

4. Au val d'Anniviers (comme dans le Haut-Valais), on avait coutume de mettre un **fromage** de côté, quand un enfant naissait. Des traces de cet usage existent ailleurs. Au canton de Neuchâtel, c'était du **vin** qu'on conservait jusqu'au mariage de l'enfant ; voir l'anecdote rapportée sous le titre *Le vin de bap-*

tèue par le *Conteur vaud.* 1897, n° 22. Ailleurs encore, il arrive qu'on plante un arbre au verger en mémoire de la naissance de l'enfant.

5. **L'accueil** souvent très différent fait à l'arrivée d'un garçon ou d'une fille se manifeste diversement dans notre vocabulaire. Lorsqu'un garçon paraît, c'est un « héritier », « *on dzorai* » (bûcheron, V Vollèges), « *on brantạrə* » (porteur de « brante », Vd Penthalaz), « *on chudâ* » (soldat, F), « *on kòyu* » (porteur de c....., Vd). Phrase notée à Bernex (G): *mon kouzain Jòzon payə a bār a tò lə mond'*, *al è kontä*, *sa fẹnâ a fé on gəlyon*, mon cousin Jozon paye à boire..., il est content, sa femme a fait un « guillon » (verge). L'expression la plus répandue est *on bats* pour un garçon et *on* ou *on.na dəmi-bats* pour une fille. (Nombre de patois ne connaissent plus que le dernier terme). En voici l'origine: Lors du baptême, les parrains et marraines remettaient autrefois aux parents d'un garçon une étrenne d'un batz (env. 10 centimes), à ceux d'une fille seulement un demi-batz. De là l'usage de dire : *ā-tou zu on bats obin on.na dəmi-bats* pour : as-tu eu un garçon ou une fille ? Dans le Bas-Valais, la naissance d'un descendant mâle est appelée *une journée entière*, d'une fille une *demi-journée*. « Il a perdu sa journée », dit-on également d'un père, en ce dernier cas, à Noiraigue (N). A Plagne (B), un garçon non encore baptisé est désigné comme *gran də byä* (grain de blé), une fille : *gran d'avain.n* (gr. d'avoine). A cet usage se rattache le terme de *grain de café* pour une fille à Savigny (Vd). Le mot le plus courant pour déprécier une fille est *sòflya-fū* (souffle-feu, Vd, V, F); isolément on rencontre : *kazənạirə* (cuisinière, V Vollèges), *késẹta* (caissette ? V Mage), « encore une du tablier » (V Vernamiège). L'expression « ce n'est qu'un *subyè* » (sifflet, Vd, V), semble rappeler la coutume d'accompagner le baptême d'une fille de coups de sifflets. Les jeunes gens, écrit M. Isabel, se cachaient près du temple et faisaient de grosses sifflées avec les doigts, pour mortifier le père. La même habitude nous est rapportée de Leysin. Les tournures obscènes ne manquent pas :

une fille est un (garçon) *fendu*, la sage-femme l'a mis éclater sur le poêle (Alpes vaudoises); *katsẹ̀ta də jilè* (poche de gilet) pour « fille », (Vd Savigny) doit probablement être rangé ici. *Bouẹ̀bou d'əvẽ* (garçon d'hiver, F et B) est plus poli. Mais la phrase rapportée par un correspondant de Vermes (B) *s'ā ïn põ pu k ran*, « c'est un peu plus que rien », marque le comble du mépris. Voir les variantes phonétiques de ces mots sous *bats*, *sòflya-fū*[1], etc.

6. Les désignations d'une femme qui a beaucoup ou qui n'a pas d'enfants sont réunies sous *fẹ̄na*.

Nétrə, v. n. naître.

nẽtr(è) (Vd, G, Bas-Valais, B); *nītrè* (Vd Pailly, V Liddes, rare); *nãtrè* (Vd Chenit); *nãtr* (B Develier); *nẽhrè* (V Lens); *nẽϑrè* (V Grimentz); *néxi* (*x* = fricative vélaire, Lavallaz, *Pat. d'Hérémence*, p. 229, V, forme suspecte; *nītrè* de Pailly est également surprenant). Lourtier (V) et M. Courthion (*Voc.*) indiquent que ce verbe n'a pas d'infinitif. Autres formes : 3e p. ind. prés. *è nã* (B), *i nẹ̀ϑè* (V Grimentz); part. p. *né*, forme française, presque partout, fém. idem ou *néyə* (Vd); formes anciennes seulement en Valais : *nékou* (Savièse), *néku*, f. *nékua* (Chamoson), *nətyu* (Bagnes), *nètyu* (Liddes), *néxou* (Hérémence), remontant à un type latin *nascutus. La forme natus s'est conservée dans les composés *marnā*, *bèrnā;* voir sous ces mots.

Itrè né su on bon (*krouyou*) *sinyou*, être né « sur » un bon (mauvais) « signe » (Vd Montherond). *Mạ̄rna l'òoujéi k'èn pòouro lā è né*, *tòzòr i chè rətré*, (tout) malheureux (qu'est) l'oiseau qui en pauvre lieu est né, toujours il revient (Gilliéron, *Prov. de Vissoie*). *È vouèrïn k'an vnyin d'nétr — di bon dūə fœχïn l'métr*, ils voudraient qu'en venant de naître — du bon Dieu (ils) fussent le maître (chanson pop. contre les garçons, Rossat, *Arch. s. d. trad. pop.* VII, p. 84, n° 155, 4).

[1] Articles qui figureront dans le *Glossaire*, comme d'autres auxquels nous renvoyons ici.

1. Ce verbe, très peu usité[1], est presque complètement remplacé par l'expression « venir au monde », surtout dans les cantons de Fribourg, de Neuchâtel et de Berne. Principales formes : *vəni ao mọndo* (Vd) ; *vənïn, əni u mọndo* (V) ; *vini ou mọndo* (F) ; *mni ā mónd* (B). Immédiatement après la naissance, on dit aussi l'enfant « est là » ou « est arrivé ». *Dūə sè bni, èl ā li*, Dieu soit béni, il est là (B Epauvillers). A noter que le latin parĕre n'a plus de correspondant direct dans nos patois, comme c'est aussi le cas en français. Voir les locutions usitées sous *akutsī* (accoucher).

Batẹmə, s. m. baptême.

batẹmə (Vd Alpes, aussi *bātẹmə*), *batẹmo* (Vd Vaugondry, V Savièse, F Sugiez), *batẹ̆mou* (Vd Montherond), *batẹ̆mə* (Vd Sassel), *batẹmo* (Vd Penthalaz, V Salvan), *batämou* (Vd Chenit), *bātèmo* (Vd Frenières), *bātẹ̆mou* (V Praz-de-Fort), *bātẹ̆mo* (V Champéry ; Jeanjaquet : *batẹmó*), *bātaimo* (V Bagnes), *bātèimo* (V Liddes, Isérables), *bātịmo* (V Vionnaz), *batịŋmo* (V Evolène), *batīmo* (V Anniviers), *batïn.mo* (V Vernamiège, Mage), *baotém'* (G Aire-la-Ville), *bâtāmə* (F), *bètèm'* (N Cerneux-Péq.), *batèm'* (B), *bātèm'* (B Develier). Pour N, voir plus loin *Hist.*

Alā in pérè u batèmə, aller « en père » au b. = entrer le premier à l'église en qualité de père (Vd Ormont-dessus). *La grās' du bātémou* (V Praz-de-Fort). *Oün batīmo dè plouòzə*, ...de pluie (V Grimentz). *Parin də bātaimo*, parrain de b. (V Chable). *Lə bâtèmə lè lə prəmi dè sakrəman* (F Granges-de-Vesin). *Rèzèrvâ lə bâtèmə*, expression employée quand on compare un animal à une personne au point de vue physique (F). *Nòt fa.n ā-t èyu mālèt dou moua d'tan, èpò nòt vètch', rèzèrvä l bātèm, ā èchbïn mālèt'*, notre femme a été malade deux mois de temps, et notre vache, réservé le baptême, est aussi malade (B Develier). *Soun.nä ïn batèm'*, sonner un b. ; *tiriə ïn b.*, tirer

[1] Les participes passés valaisans tirés de *nascutus et le dérivé *naχon*, vulve (Vd et F), de *nascione, prouvent que le verbe vivait autrefois d'une vie plus intense.

des coups de feu sur le passage du cortège de baptême (B Charmoille).

Hist. C'est évidemment le mot français plus ou moins bien adapté au fonds héréditaire patois. Dans l'Ajoie, p. ex., on s'attendrait à une forme *bètām*, cf. *baitâme*, Chambure, *Gloss. du Morvan*. En Valais, le mot paraît avoir subi l'influence du verbe. Concurremment avec *baptême*, les patois vaudois et fribourgeois emploient le verbe *baptiser*, substantifié, voir *bātsī*. Autres formes : 1. *batayəmè*, s. m. (Vd Chenit) ; 2. *batsi̯mo*, s. m. (Vd Noville, fait l'effet d'une contamination de l'inf. *batsī* avec *baptême;* indiqué comme vieilli par Mme Odin (*Gloss. de Blonay*) ; 3. *batchmè*, s. m. (N Val-de-Ruz, Val-de-Travers) ou *batchmą* (N Montagnes), comparez *baptisement* en ancien français, *batéjamen* en provençal moderne ; 4. *batəzi* (Vd Leysin, aussi verbe). 5. A Bagnes (V) enfin, le mot français *bātizé* signifie comme subst. « cortège baptismal », *n'in yu pasā on bātizé*, nous avons vu passer des gens qui portaient baptiser un enfant.

Encycl. 1. **Le choix du prénom** à donner au nouveau-né n'est soumis à aucune pratique constante. Mais on donne très souvent le nom du parrain, si c'est un garçon; de la marraine, si c'est une fille. Il arrive qu'on combine les noms du parrain et de la marraine. Ex. : si le parrain s'appelle Léon et la marraine Joséphine, l'enfant portera les noms de Léon-Joseph ou de Léonie-Joséphine (F Broye). On donne aussi les noms des père et mère, surtout aux aînés, ou des grands-parents. Dans certaines familles, il y a des noms traditionnels, qui compliquent énormément l'établissement d'une généalogie. On choisissait autrefois assez souvent le nom du saint du jour ou du patron de la paroisse. Chez les protestants, les noms bibliques étaient très en honneur. Dans les temps modernes, le choix devient de plus en plus arbitraire. On consulte beaucoup le calendrier ou le dictionnaire (cf. la jolie nouvelle d'O. Huguenin, *L'enfant trouvé*, dans *Gens de cœur*) et on va jusqu'à pêcher des noms dans les lectures les plus diverses. On se contente rarement d'un seul prénom, mais on ne dépasse guère

le nombre de trois. Si le nom du parrain ou de la marraine ne figure pas en premier lieu, on le met en second. Sur les prénoms les plus en vogue selon les contrées du pays romand, consulter l'article *non* (nom).

2. **Les parrains et marraines** sont choisis parmi les proches parents ; pour les premiers nés, les grands-parents ont souvent la préférence. Pour les derniers, on s'adresse volontiers aux frères et sœurs aînés. Quand la famille est nombreuse et que les circonstances l'indiquent, on fait appel aux patrons, à des personnes riches, dont on espère le secours. Dans l'ancienne principauté de Neuchâtel, on s'adressait quelquefois au souverain et les prénoms de ce dernier étaient toujours abondamment répandus. Bien des fois on choisit des jeunes gens qu'on cherche à rapprocher en vue d'un futur mariage. Il arrive aussi qu'on prenne des fiancés ou des mariés. En général on s'arrange de façon à ce que chaque famille des deux conjoints soit représentée. Il y a des marraines qui s'offrent d'elles-mêmes, avec une affection qui ne se démentira point. De leur côté, les filleuls montrent un attachement et un respect particuliers pour leur parrain ou leur marraine, surtout s'ils sont en même temps leurs oncle et tante. Si un parrain n'est pas marié et qu'il se trouve plus tard que sa femme ne soit pas marraine, le filleul du parrain appelle celle-ci plaisamment sa *marraine de bois* (Ormont-dessus). Le remplaçant ou la remplaçante d'un parrain ou d'une marraine empêchés d'assister au baptême s'appelle à Plagne (B) *yūətənan* et *yūətənan.n* (« lieutenant »). Le parrain et la marraine se désignent mutuellement par « mon compère », « ma commère ». Ensemble ils se nomment *koparādzo* (« compérage ») ou *nōbyas'* (« noblesse », B Plagne).

Dans la plupart des cantons romands, on se limite à un parrain et à une marraine. Il arrive même qu'un enfant n'ait qu'une marraine. Dans le canton de Vaud, il est de règle d'avoir deux parrains et deux marraines, ce qui est aussi souvent le cas dans le canton de Berne. Actuellement, en pays vaudois, on se met à multiplier à l'excès les représentants de

cette fonction, ce qui a l'apparence d'une spéculation. Car chacun est tenu moralement d'apporter son cadeau en nature ou en argent. Dans les Alpes d'Ollon, plusieurs marraines s'associent quelquefois pour donner leur présent en commun. A la confirmation, on adjoint un second parrain au premier, s'il s'agit d'un garçon, et une deuxième marraine pour une fille, la même personne ne pouvant fonctionner au baptême et à la confirmation pour le même enfant (V Bagnes).

3. A l'occasion du baptême, les parrains **étrennent** la mère de l'enfant en lui donnant généralement un écu de cinq francs, ou davantage, selon leur situation. Dans le vieux temps, la somme était beaucoup plus modeste, voir sous *nèsạnsə*, 5, *bats*. Souvent l'argent est remplacé par des objets utiles : lampes, poêles de cuivre ou autres ustensiles, vêtements, coffrets, une Bible, du sucre ou du café, etc. Le bébé reçoit de sa marraine des pièces d'habillement : robe, brassière, bonnet, voile, etc., ou tout un petit trousseau. Selon des coutumes plus modernes, l'enfant est étrenné de pièces d'argenterie (anciennement d'étain). A Plagne (B), le parrain joint à la pièce de monnaie dont il dote l'enfant, une feuille de papier nommée *bya d' batèm'* (billet de b.), contenant les souhaits qu'il forme pour son avenir et son salut. Ces vœux, souvent naïfs, sont quelquefois enluminés et il n'est pas rare d'en voir encadrés dans les chambres de ménage des paysans. Dans l'Ajoie, un ou deux jours après le baptême, la marraine préparait et portait à l'accouchée un « présent » dont la pièce principale était un *voètẽ* (gâteau). C'était un gros gâteau, épais, fourré, garni d'amandes et de miel. Seules les marraines « riches » se payaient ce luxe. En Valais, les voisines et amies de l'accouchée ne manquent pas de lui apporter du pain blanc, des œufs, etc., tout ce qui convient au régime spécial d'alimentation auquel est soumise la mère. Dans les Alpes d'Ollon, la coutume exigeait autrefois que celle-ci donnât en retour aux parrains, au moment du départ, à chacun un mouchoir de poche neuf. En Gruyère, il est assez d'usage que le parrain achète une paire de gants à la marraine,

et celle-ci un foulard, une cravate ou quelques mouchoirs de poche à son compère. Les dons faits à l'enfant doivent lui porter bonheur. Quelques vieilles personnes croient encore qu'un enfant mal étrenné n'ira pas bien. A propos des dons que les parrains font plus tard à leurs filleuls, consulter l'article *koupārə* (parrain).

4. Dans les campagnes catholiques, la coutume s'est assez bien conservée de **baptiser** dans les trois premiers jours qui suivent la naissance, à moins de circonstances particulières. Notre correspondant de Praz-de-Fort écrit : « Autrefois on baptisait le lendemain de la naissance, quelque temps qu'il fît et bien que le bébé fût malade, même si l'on était éloigné d'une lieue de l'église. » Dans les villes catholiques, on attend généralement le dimanche. Au XVIIIe siècle, les protestants faisaient baptiser dans les premiers huit ou quinze jours. Cela dépendait de l'état de la mère, qu'on tenait à voir assister au baptême, et qui faisait souvent sa première sortie à cette occasion. Cette habitude gagne insensiblement du terrain en pays catholique, surtout en Valais, les difficultés des communications aidant. Actuellement, dans le canton de Vaud, on s'accorde plus de marge et on renvoie au 2e ou 3e mois, quelquefois plus loin, si on se trouve dans la période des gros travaux de la campagne ou si l'importance qu'on désire donner à la fête exige de longs préparatifs. Pour éviter des frais, on combine volontiers le baptême avec le culte. Au Val-de-Travers, anciennement, quand un enfant naissait vers la fin de l'année, on le baptisait immédiatement, parce qu'on prétendait qu'un enfant né dans le courant d'une année et baptisé dans l'autre n'avait pas de bonheur.

5. **Toilette de baptême.** Le poupon est ordinairement simplement emmaillotté. Mais on lui met un bonnet-capot orné de dentelles appelé *totyè dè bātsī* (bonnet de b., F), *bonnet à oreillettes* (Vallée de Joux), *kraimèlè* (V Praz-de-Fort), *kālat'* (B Charmoille). Dans les temps modernes, on a pris l'habitude de mettre à l'enfant une robe de circonstance, blanche,

avec une large ceinture flottante (Vd). Cette robe est souvent empruntée à des connaissances ou prêtée par la sage-femme. L'enfant est ou était porté à l'église dans un mignon berceau (Alpes vaud., vieilli; V, le berceau s'appelle *batizi* à Champéry), ou dans une corbeille (V, F), dans une espèce de portefeuille en lingerie (B), bien recouvert du tapis de baptême, qui porte les noms de *voile* (Vd), *robe de baptême* (V Champéry), *touālə* (V Bagnes, aussi *vouęlo*), *tyą̄lyə a man* ou simplement *tyą̄lyə* (F), *toualèt* (N Val-de-Travers), *batchœ̄* ou *batchu* (autres parties de N), *drapəlè* (V Chamoson), *krĕv-òfan* (« couvre-enfant », B Plagne), *batizou* (B Ajoie). Le voile n'est pas usité à Praz-de-Fort (V) ni à Bernex (G), où l'on enveloppe l'enfant d'un châle de laine.

Voici quelques détails pour certaines contrées ayant mieux conservé que d'autres les anciennes mœurs. Les vieux de Lourtier (Bagnes) se rappellent que le sexe du nouveau-né était indiqué sur le berceau par une fleur artificielle ou un bouquet pour un garçon, une couronne de fleurs (*chapelet*) pour une fille. Mais la mode existe encore de recouvrir l'enfant du *foulard d'épousée*, que la mère a porté le jour de son mariage, sur lequel vient se placer le tapis de baptême. Le très beau tableau de M. Biéler, que nous reproduisons, montre deux tapis de baptême, de facture diverse. La couronne et le bouquet désignent encore le sexe de l'enfant. Le petit cortège est formé des deux marraines, suivies des parrains et de la sage-femme, qui porte le cierge. En Gruyère, l'enfant est porté sur un coussin, couvert d'un fin lange circulaire à dentelles (nommé *toilette*), et le tout recouvert de la *tyąlyə*, qui est en beau velours rouge carmin, orné de franges d'or. Dans la Broye, l'enfant, placé dans sa corbeille, est couvert de deux nappes, l'inférieure blanche et la supérieure en soie de couleur, avec franges. A Granges-de-Vesin, ces deux nappes s'appellent *sèryète dè batsi* (serviettes de b.). A Noiraigue (N) la *toilette* était une couverture de soie, rose ou bleue, recouverte de tulle et bordée de dentelles, à l'usage de tout le

village. Un inventaire d'Oron (Vd), de 1740, mentionne : « une couverture de satin en laine, damassé rouge et blanc, de deux largeurs, d'une aune de long et garni de dentelles de dorure fausse ». Un autre, de 1768 : « un *baptisé* avec sa toile en passement ». Dans les Alpes d'Ollon, on achetait autrefois de beaux carrés d'étoffes quadrillées bleues et blanches ou rouges et blanches, devant servir par la suite à des robes pour l'enfant. On les utilisait tels quels pour le baptême, et on les appelait *robe de b.*, habitude disparue, d'une belle simplicité. Ainsi s'explique le nom, cité plus haut (Champéry), de *robe* pour *tapis de baptême.*

Le parrain et la marraine sont simplement endimanchés. Ils mettent « leurs plus belles plumes » (B Charmoille). Le « tube » est de rigueur dans le canton de Vaud. Dans la Broye, on demande souvent un parrain en disant : *Vudrè-vò vəni mètrə vòϑon bon tsapé pòr mè* = voudriez-vous venir mettre votre bon chapeau pour moi. Le parrain reçoit de la marraine, dans certains endroits, une fleur qu'il fixe à son chapeau ou au revers gauche de son habit. Les marraines fribourgeoises portaient autrefois le vieux costume local : la coiffe à larges dentelles et le *bâvèri*, tablier à bavette. Jusqu'en 1830, les parrains de Plagne (B) portaient encore l'épée et le manteau de cérémonie (*mantẽ*).

6. C'est en général la sage-femme qui **porte** le bébé à l'église et qui le **présente** au baptême. Anciennement, c'était le parrain, coutume qui existe encore dans plusieurs endroits protestants, par ex. à Gryon (Vd). La présentation se fait aussi par la marraine, la plus jeune, s'il y en a plusieurs (Vd). Pendant la cérémonie, au moment où le prêtre verse l'eau, les parrains touchent l'enfant de la main droite. En se rendant à l'église, la sage-femme marche en tête avec l'enfant, quelquefois précédée d'un garçon avec un cierge (V) ; suivent le parrain et la marraine, *lẽ bẽ* (« les beaux », comme ils s'appellent à Charmoille, B), de même *lè bī* (F Broye), se donnant le bras, le parrain allant à gauche ; enfin, s'ils assistent à la cérémonie

(en pays protestant), les parents et les invités. Dans les endroits où a encore lieu la remise de l'enfant par la sage-femme à la marraine, cela se pratique sous le porche de l'église. C'est là aussi que les catholiques attendent le prêtre, lui communiquent les noms de l'enfant, et que celui-ci administre la première partie du sacrement. Le rite du baptême n'offre rien de particulier. Citons cependant un détail : dans la Vallée de Joux, une fillette vêtue de blanc, portant une serviette sur le bras gauche et un petit pot à la main droite, la *verseuse*, était chargée de répandre l'eau sur la tête de l'enfant. La verseuse prenait naturellement part au repas et recevait une petite rétribution en argent. A la sortie de l'église, les parrains jettent actuellement des *nāy* (dragées) aux enfants, et la sage-femme en reçoit un cornet (B Ajoie).

7. Dans les endroits protestants, on ne **sonne les cloches** que lorsqu'on baptise un jour ouvrier. Chez les catholiques, on fait un petit carillon ou l'on sonne après le baptême. Cet usage n'est cependant pas général. Où l'on ne sonne qu'une cloche, c'est la grande pour un garçon, la seconde pour une fille. Pour un enfant illégitime, on sonne la petite, appelée *la cloche d'amour* (B Ajoie). Généralement, les bâtards sont baptisés à la tombée de la nuit, sans sonnerie. En Anniviers, on donne trois coups de cloche pour un garçon, deux pour une fille. Dans la Broye, la sonnerie est exécutée par des enfants, qui en sont rétribués en menue monnaie par les parrains.

L'usage de **tirer des coups de feu** (mortiers) est devenu fort rare ; il ne s'est guère conservé que dans les cantons de Fribourg et de Berne et y est déjà très limité. En général, c'est le parrain qui fait les frais de la poudre.

Le reste de la journée se passe en promenades, repas et chansons. Là où l'on baptise tôt après la naissance, les choses se font assez simplement. En pays protestant, **les repas** sont souvent aussi plantureux que les moyens le permettent, même au delà. Les pâtisseries de fête et les mets du pays (la *râclette* en Valais) y jouent un grand rôle. Et le vin surtout. A Plagne

(B), le repas de baptême porte le nom de *r'kẽ* ou *kæ̃kẽ*, voir sous ces mots.

8. Nous n'avons pu recueillir que très peu de **superstitions** au sujet du baptême. Pendant le trajet de la maison à l'église, on recommandait aux parrains de ne pas se retourner, cela fait loucher les enfants (Vd Blonay, *Odin*), et de suivre la route ordinaire, sans prendre de raccourcis, sinon l'enfant aurait des tendances à devenir voleur. Il fallait porter le berceau de façon que les pieds soient en avant et la tête en arrière. Les enfants mort-nés étaient portés à la chapelle de Saint-Etienne, près Montagnier (Bagnes), dans l'espérance vaine que le cadavre donnerait un signe de vie, afin qu'on pût le baptiser. Une légende concernant des jumeaux illégitimes a été publiée par M. Gabbud dans les *Sagen aus dem Unterwallis*, de M. Jegerlehner (Bâle, 1909, p. 159). Si un enfant pleure pendant la cérémonie du baptême, il deviendra un bon chanteur. Avant le baptême, on ne séchera pas les langes en plein air, mais dans l'intérieur de la maison ; la mère ne sortira pas non plus avant le baptême. Si elle doit absolument le faire, elle aura soin de se couvrir la tête d'un bout de planche ou d'un bardeau (B Plagne).

Les mots patois pour *fonts baptismaux* et *acte de baptême* sont indiqués sous *fon* et *batistę̣ro*.

Batèyī, v. a. baptiser.

batèyī (Vd Plaine du Rhône), *batèyé* (Vd Le Chenit), *batayi* (V Val-d'Illiez, *-yé*, Vionnaz), *batèyè* (V Salvan, Bagne, Isérables, Mage, aussi *batəyè*), *batèè* (V Savièse, Evolène), *baϑié* (V Grimentz), *batəyi* — *batyi* (G), *bètèyi* (N Cerneux-Péq.), *batayiə* ou *batèyiə* (B, isolément *batoèyiə*).

3e p. ind. prés. *batī̤è* (V Savièse, Isérables), *batèè* (V Evolène), *baϑié* (V Grimentz). Part. p. identique à l'inf., sauf en Valais et à Genève : *batèya*, *batèa*, *baϑya*.

Batèè ò vïn, ajouter de l'eau au vin (V Savièse). *É ϑou baϑya*, es-tu baptisé, c'est-à-dire un homme raisonnable (V

Grimentz)? *ouna bẽϑᵊ batèyayᵊ*, une bête baptisée, un sot (V). *L'è-ϑ avouk baϑya*, il a été b. = il a reçu une forte réprimande (V Grimentz). *Son tyué batèya dou yạ̃dzo*, ils sont tous b. deux fois, c'est-à-dire ils ont tous des sobriquets (Courthion, *Voc. bagnard*). *I l an batèya aoué də l'ẽdyᵊ trọblya*, ils l'ont baptisé avec de l'eau trouble, de quelqu'un qui est borné, simple (G Hermance). *Tiain â ce que vos pensay le faire batayïe* (*Ermitə Côte de Mai*, p. 62), quand est-ce que....

Hist. et syn. voir sous *bātsī*.

Bātsī, v. a. et s. m. baptiser, baptême.

batsī, aussi *bātsī* (tout Vd, F Broye), *batchī* (F Gruyère, N). *betsî* (Henchoz, Rossinière, forme douteuse), 3ᵉ p. prés. ind. *bạtsè* (Vd), *bọ̃tsè* (F Estavayer), *batch'* (N); p. p. = inf.

I. Verbe. **1.** Administrer le sacrement du baptême. **2.** présenter au baptême. **3.** donner un nom ou surnom à; **4.** mélanger de l'eau à du vin, à du lait; **5.** mettre un prix à qch. dans une vente aux enchères.

II. Substantif. **1.** baptême; **2.** repas de baptême; **3.** ensemble de personnes qui y assistent. Moratel (*Fiches*) indique encore le sens : *espèce de tavaïolle*, que nous n'avons pas retrouvé dans les patois actuels. Voir les termes pour tavaïolle sous *batẹ̀mə*, 6.

I. 1. *Lo menistrè batsà lo gosse*, le pasteur baptisa le garçon (*Cont. vaud.* 1883, nº 43). Pr. *Kan l'infant l'est batzi, le parin mankont pá* (*Lien vaud.* 1905, 18). **2.** fr. pop. « qui est-ce qui baptise? », en parlant du père qui présente son enfant pour le faire baptiser (Péter, *Cacol.*). **3.** *Batsi on véi*, donner un petit nom à un veau (Vd Blonay, *Odin*). *Ly-a mé dè dzin fou tiè dè-j-âno batchi*, il y a plus de fous que d'ânes baptisés (*Tobi di-j-èlyudzo*, p. 210). **4.** *Batsī dao lasi* (Vd Montherond). **5.** *Vuẹ̀rou lə bạ̃tsè-ϑou*, combien en offres-tu? (F Broye).

Retour de baptême à Savièse (Valais)

II. *Alâ a batsi*, aller « à baptême », en qualité de parrain ou de marraine (Vd *Odin*). Pr. *Kan on va à noce | L'in cote ; | A batzi | Onco pi*, quand on va à noces, il en coûte ; à un baptême, encore plus (*Lien vaud.* 1904, 13), donné par Mme Odin sous cette forme : *a nòϑè | On va a sé kòϑè | A batsi | Onkò mī*, à noces, on va à ses frais ; à un baptême d'autant plus, c'est-à-dire que la responsabilité est encore plus grande dans le dernier cas. Pr. *Apri lə batsi prâ parin*, après le baptême, assez [de] parrains (F Broye, cf. la forme donnée sous **I**, **1**). **2**. *N'an min fé de batzi* (Dumur, *Voc.*), ils n'ont pas fait de repas de baptême, se dit si les parents se sont bornés à l'accomplissement de la cérémonie religieuse. *L'han fé on batzi | On batzi dé tzein*, ils ont fait un repas de baptême de chien (dégoûtant), *Rec. Corbaz*, p. 171. **3**. *On bī batzī*, un beau cortège de b. (Vd).

Hist. L'emploi comme subst. est secondaire. C'est l'inf. ou le part. p. substantifié, cf. *intèrā* pour *enterrement*. Le verbe est tiré du grec βαπτίζειν, baptiser, répandu par le culte. Le suffixe -ίζειν, lat. pop. -idiare est rendu phonétiquement dans les formes *baptoier* du vieux français, *batéja* du provençal moderne et notre *batèyī*. Ce type représente par conséquent la couche la plus ancienne. Il est exclusivement employé dans les cantons du Valais, de Genève et de Berne ; traces isolées dans ceux de Vaud et Neuchâtel. Il appartenait autrefois à tout le Midi de la France, voir la carte 1454 B de l'*Atlas ling.* La forme de Grimentz fait seule difficulté ; elle s'explique sans doute par quelque contamination. Quant au type *batsī*, on pourrait le tirer de *baptícare, mais cette formation n'est pas suffisamment attestée, de sorte qu'il vaut mieux y voir une ancienne adaptation du mot vieux-français *baptisier* (formation plus savante que *baptoier*). Il appartient exclusivement aux cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel. La dérivation proposée est confirmée par l'emploi du mot fr. *baptisé* pour baptême en fr. pop. et par l'introduction récente de la forme moderne *baptiser* dans nos patois. « Inviter à un *baptisé*, il y a

un *baptisé* à trois heures » (Grangier); « j'assistai hier au *baptisé* de cet enfant » (Péter, *Cacol.*), cf. Bonhôte, sous *baptiser*. « Ne laissant guère de festins sans y aller, surtout *ès baptisés* d'enfants » (J. Olivier, *Canton de Vaud*, t. II, XC, cf. LXXXIX). *Bātizī*, v. (Vd Ormont-dessus), *batəzi*, v. et s. (Vd Leysin), *batizā*, v. (V Leytron), *batijé*, v. (V Liddes), *bâtizi*, v. (G Bernex), *batiziə*, v. (B Boncourt). Cf. les emplois de ce mot cités sous *batẹ̄mə*, 5. Le sens I, 5 existe aussi en provençal mod., cf. Mistral, *Trésor : batéja*, mettre le prix à une chose qui doit être vendue à l'encan.

Lə batchī dè la Grandzə dou dyīmo.

I

A la Grandzə dou dyīmo,
Vò lə chẹ̄dè bin,

Refr.

Vò vò vò vò lə chẹ̄dè bin,
Vò vò vò lə chẹ̄dè bin.

II

Ly an tròvå ouna filyə
K'a lə bè tan prin.

III

Ly an prèy pò koupårə
Lə kurya^{ou} Dandin ;

IV

Ly an prèy pò koumårə
La tanta Katin.

V

Ly an pòrtå batchī
Dəmindzə matin.

VI

Ly an fi bouna tsīra
D'ou vintro dè tsin,

VII

D'ouna tiϑa d'åno
Kuèytə in-n ou toupin,

VIII

D'ouna rənalyə vèrda
Frəkachạ tan bin.

IX

Ma ly a l'onχlyo Dzåtyè
Kə ch'è tròvå plyin ;

X

Dədin cha fatyèta
Ily a fī lè tsin ;

XI

Bå pa la karèta,
Pa chu lè vèjin.

Chanson pop. parodiste souvent reproduite[1], voir *Bibliogr.*, Index. Donnée ici sous la forme notée par M. Cornu, à Epagny

[1] En dernière ligne dans le volume *Po recafâ* (Lausanne, Payot, 1910), p. 214.

(Gruyère). Air dans la *Gruyère ill.* IV-V, p. 59. Trad. : Le baptême de la grange du dîmeur. I. A la grange du dîmeur, vous le savez bien, refr. II. Ils ont trouvé une fille qui a « le bec » si petit. III. Ils ont pris pour compère le notaire Dandin. IV. Ils ont pris pour commère la tante Catin. V. Ils ont porté baptiser dimanche matin. VI. Ils ont fait bonne chère d'un ventre de chien, VII. D'une tête d'âne cuite dans un pot de terre, VIII. D'une grenouille verte fricassée si bien. IX. Mais il y a l'oncle Jacques qui s'est trouvé plein; X. Dans sa poche de gilet il a fait les chiens (vomi); XI. Sur les marches du poêle, par dessus les voisins.

Coin inférieur d'un tapis de baptême employé à Leysin (Vaud) depuis une centaine d'années.

TEXTES

I. Lə tabœ̀ᵒᵘ.

Conte populaire en patois d'Orsières (Valais)[1].

On dzæ̀ də fạirᵉ, na mīrᵉ l'avẹ̄ dè a son bọubo kè yé l'alạvᵉ a la fạirᵉ pòr adzəté on tsəvó, è l'avé dè u bọubo də mənè la bouạya è də mètrᵉ din l'ètchẹ́fo tò sin ky ẹ̄rᵉ də nyè̄ din la barak. Kan la mīrᵉ l'è juạ vịa, lə bọubo l'a atəlọ́ l'ạ̄no è l'a fòtu din l'ètchẹ́fo tò sin kə l'a tròvọ́ də nyè̄ : li

---

Le benêt.

Un jour de foire, une mère avait dit à son garçon qu'elle allait à la foire pour acheter un cheval, et elle avait dit au garçon de « mener » la lessive et de mettre dans le cuvier tout ce qu'il y avait de sale (*litt.* de noir) dans la maison. Quand la mère a été partie, le garçon a attelé l'âne et a mis dans le

---

[1] Recueilli à Orsières en 1896. Les aventures burlesques du garçon simple d'esprit, qui interprète toujours d'une façon stupide les ordres et les recommandations de sa mère, sont un des thèmes populaires traditionnels les plus répandus et se retrouvent presque identiques d'un bout à l'autre de la France. La Suisse romande ne les ignore pas non plus. En dehors de notre version, qui, malgré le peu de talent du conteur, reproduit assez fidèlement les épisodes habituels du récit, on trouvera deux autres rédactions valaisannes dans la collection de M. Jegerlehner, *Sagen aus dem Unterwallis* (Bâle, 1909), l'une de Salvan : *Les tribulations de Tampagnon* (p. 30-34), l'autre, très sommaire, de Bourg-Saint-Pierre : *Der dumme Sohn* (p. 83-84). Nous avons entendu le même conte, avec des variantes, à Evolène. Sous la signature de Pierre d'Antan, le *Papillon* du 30 septembre 1903, p. 154-155, a aussi publié une version en français populaire vaudois : *Le dadou des Ormonts.* A comparer également un texte engadinois recueilli par G. Barblan, et intitulé *Jaquan Schambocker*, dans les *Annalas della Societa reto-romantscha,* XXIV (1909), p. 287-292.

tsæ^{ou}dạirè, li marmịtè, lə kouəmạ̄fouo, è l'a pròmənó son-n ạno tò lə dzæ̀ pè lə vəlạdzo pòr kè krèyé kè l'ẹ̄rè déns^{ə} k'on mənạvè la bouạya. Kan l'è vənu a myèdzæ̀, l'avé fan, è l'a vòlu fīr on.na bọ̄na sạ̄yè ; l'a mètu l'ān u bæ̀^{ou} è y a bayạ on pa^{i} də fin è l'è tòrnọ́ ina pò fịrè son dəné. L'a mètu su lə fouạ on.na pịla è də bạ̄ro dədin, è pouai l'è partai bā a la kạva pouə tchèrtché on tchur də vén. Kan l'a ju la mètyạ du dəmi litr d) vén, s'è tòrnó insæ̀vèni kè l'avé lacha lə bạ̄ro su lə foua. L'a plakọ́ də trịrè lə vén è l'è vènu vit^{ə} vẹ̀rè lə bạ̄ro, sə sè bourlạvè pa, è l'a lacha la dyidẹ̀ta uvẹ̀rta. Kan l'a ju yu kə lə bạ̄ro l'ẹ̄rè tò bourlọ, l'è tòrnó ponblé ba a la kạva, è lə vén l'è ju tò fạ̄^{ou}ra du bòsé. Adon savé pa kòmin fịrè pouə fīrè sètché lə vén è lə fịrè parti də la kạva. L'avé on.na kòvịrè è dạ̄zè poudzén, è l'a pinsó k'in mètin on sa də kourts è də farạna prəmyé, la kòvọ́ l'aré præ̀^{ou} tò mèdjya.

---

cuvier tout ce qu'il a trouvé de noir : les chaudières, les marmites, la crémaillère, et il a promené son âne tout le jour par le village, parce qu'il croyait que c'était ainsi qu'on « menait » la lessive. Quand midi est arrivé, il avait faim et il a voulu faire un bon repas ; il a mis l'âne à l'étable et il lui a donné un peu (*litt.* un poil) de foin et il est retourné en haut pour faire son dîner. Il a mis sur le feu une poêle et du beurre dedans, et puis il est descendu à la cave pour chercher une goutte de vin. Quand il a eu la moitié du demi-litre de vin, il s'est souvenu qu'il avait laissé le beurre sur le feu. Il a arrêté de tirer le vin et est vite venu voir le beurre, s'il ne brûlait pas, et il a laissé ouvert le robinet du tonneau. Quand il a eu vu que le beurre était tout brûlé, il est redescendu au galop à la cave, et le vin était tout sorti du tonneau. Alors il ne savait pas comment faire pour faire sécher le vin et le faire disparaître de la cave. Il avait une poule couveuse et douze poussins, et il a pensé qu'en répandant dans le vin (*litt.* en mettant parmi) un sac de son et de farine, la couvée mangerait bien tout. Il est

L'è pouaⁱ aló tyéri la kòvó, mi l'an pa vòlu mèdjyé. Adon y è vəmu tan radzᵊ kə l'a dè : « D'abouò kə vò vòlaⁱ pa mèdjyé, kæᵒᵘvèrai præᵒᵘ yò », è s'è chètọ su la kòvó è l'a inmètyèlọ́ li poudzẹ́n. Kan la mịrè l'è juạ də rètọ è kè l'a ju yu la kòvó inmètyèlạyè, y a dè : « Bạᵒᵘgro də fou, tə sā rin fịrè. Etèrạⁱ præᵒᵘ yò a mẽzon, è tœ, t'īri a la fạirè. »

Lə prəmyé dəlon, l'a pouaⁱ in.ouəya lə bọubo a la fạirè pòr adzəté dé-z aouạdè. Kan rintrạ̃vè lə mịmo ni, koumin y ẹ̃rè on gró træ, l'a volu sè rəpòzé din on.na grandzᵊ, è koumin li-z aouạdè l'inbarasạ̃vᵃⁿ, li-z a fòtyuẹ̀ din lə fin. Kan l'a volu tòrné partị, lə maten, l'a pa pòchu trævé li-z aouạdè è l'è itó ublidja də parti dẹ́nsè. Kan l'è arəvó a la barak, la mịrè l'a tsénkanya lœ[1] è y a dè : « Savé tæ pa pèdé li-z aouạdè din

---

donc allé quérir la couvée, mais ils [les poussins] n'ont pas voulu manger. Alors il s'est tellement fâché qu'il a dit : « Puisque vous ne voulez pas manger, je couverai bien moi-même », et il s'est assis sur la couvée et a écrasé les poussins. Quand la mère a été de retour, et qu'elle a vu la couvée écrasée, elle a dit au garçon : « Bougre de fou, tu ne sais rien faire. C'est moi qui resterai à la maison, et toi, tu iras à la foire. »

Le lundi suivant (*litt.* le premier l.), elle a donc envoyé le garçon à la foire pour acheter des aiguilles. Quand il rentrait le même soir, comme il y avait un grand bout [de chemin], il a voulu se reposer dans une grange, et comme les aiguilles l'embarrassaient, il les a jetées dans le foin. Quand il a voulu se remettre en route, le matin, il n'a pas pu trouver les aiguilles et il a été obligé de partir ainsi. Quand il est arrivé à la mai-

---

[1] Litt. « l'a grondé *le* ». Cette répétition du pronom régime après le participe, qui revient encore une fois plus loin dans notre texte, est exceptionnelle en Valais. C'est une particularité par laquelle le patois de l'Entremont trahit le voisinage des dialectes piémontais, où on sait qu'elle est de règle.

ti mạndzè ? Lə matén, tæ̀ li-z aré trævi. Infén, t'aré dyu myæ̀^{ou} firè kè sin, din tynè li ka. Dəlon kè vén, tə tòrnəri on.n ātrə yādz a la fạirè è t'adzètəri on.na trin. » Lə bạubo l'a fi sin kè y ḕrè kòmandó è a adzətó on.na bèla trin. L'a vòlu sè tòrné rəpòzé din la mīma grandz^{ə}, mi sén kou l'a vòlu fīrè sin kè la mīrè y avé kòmandó l'ātrə kou. L'a pouai sartai la trin din li mạndzè, è, præ̀^{ou} chuīrè, son juè tòtè parχuè. L'è arəvó kan mīmo a mḗzon lə lindəman, è la mīrè l'a kò tsénkanya mī kə lə prəmi di kou yi dəzin : « Aré tæ̀ pa pòchu kòpḕ on mandz^{ə} è pòrté la trin su l'épāla ? L'i pouai èlèvó on gró tabæ̀^{ou} ! Tòrna èpræ̀vé kò on yādz^{ə} d'alé a la fạirè è tə m'adzètəri on kayon. » Lə bạubo l'a adzətó on jòli pətyou kayəni pouə onzə fran, l'a pouai kòpó on mandz^{ə}, koumin y avé dè la mīrè, è, pò pòvai pòrté lə kayon, y a sartai lə mandz u kou è l'a portó dénsè tink'a mḗzon. L'a pa mankó, lə kayon

---

son, la mère l'a grondé et lui a dit : « Ne pouvais-tu pas piquer les aiguilles dans ton habit ? Le matin, tu les aurais trouvées. Enfin, tu aurais dû mieux faire que ça, dans tous les cas. Lundi prochain, tu retourneras à la foire et tu achèteras un trident. » Le garçon a fait ce qui lui était commandé et a acheté un beau trident. Il a voulu retourner se reposer dans la même grange, mais cette fois il a voulu faire ce que la mère lui avait recommandé la dernière fois. Il a donc planté le trident dans l'habit, et, naturellement (*litt.* bien sûr), celui-ci a été tout percé. Il est arrivé quand même à la maison le lendemain, et la mère l'a encore grondé davantage que la première fois, lui disant : « N'aurais-tu pas pu couper un manche et porter le trident sur l'épaule ? J'ai donc élevé un gros benêt ! Essaie encore une fois d'aller à la foire et tu m'achèteras un cochon » Le garçon a acheté un joli petit porcelet pour onze francs, il a donc coupé un manche comme sa mère le lui avait dit, et, pour pouvoir porter le cochon, il lui a enfoncé le manche dans le derrière et l'a porté ainsi jusqu'à la maison. Cela n'a pas manqué, le

l'ę̄rè ouę̄rba krapó kan l'è arəvó. La mīrè l'a tsénkanya lœ on-n ątrə yādzᵉ è y a dè kə pᵒᵘò lə darai yādzᵃ l'aląvè èprœvé də lə fīrè torné a la fąirè pòr adzəté on.na tsœ̀ᵒᵘdąirè. Lə bąubo l'è prœᵒᵘ aló è l'a prœᵒᵘ adzəró na bę̀la tsœ̀ᵒᵘdąirè, ouä mi u yuą də la pòrté, a adzəró on kòrdi è l'a trénāyè tinkè a mę̄zon. La tsœ̀ᵒᵘdairè l'è juą tòta parχą è la mīrè, sén kou, y a fòtu on.na tinbarló è l'a pa mi in.ouəyą a la fąirè.

---

cochon était crevé depuis longtemps quand il est arrivé. La mère l'a grondé de nouveau et lui a dit que pour la dernière fois elle essayerait de le faire retourner à la foire pour acheter une chaudière. Le garçon est bien allé et a bien acheté une belle chaudière, oui mais au lieu de la porter, il a acheté une cordelette et l'a traînée jusqu'à la maison. La chaudière a été toute percée et la mère, cette fois, a flanqué une rossée à son garçon et ne l'a plus envoyé à la foire.

J. JEANJAQUET.

II. Le dụvè lą̈vrè e la pę̀dzè.

ANECDOTE EN PATOIS DE VAUGONDRY (VAUD).

Me fyo bin kə vo n'ä pā zǣ zu[1] *konyu Abran Dagon dä Tsan-Rətsā (Abran l'abondąnsè k'on l'avä bātsī). L alą̄vè kǭkè yądzo a l'akrəpyą*[2]*, e l'in kontą̄vè dä tǫtè rądè, témouin chta-z-ịsè : On devèloné*[3] *de chtu derätin*[4] *pasā, kə n'avi to*

Les deux lièvres et la poix.

Je pense [je me fie bien] que vous n'avez pas connu Abram Dagon des Champs-Richard (Abram l'Abondance comme on l'avait surnommé). Il allait quelquefois à l'affût [du lièvre], et il en contait de très (toutes) raides, témoin celle-ci : Un soir de

rədu[5] *(s'etä aprī la Sin-Martin), ne volyi tyā lo kayon lo lindeman ; no falyä dao salpịtro, kọ́kè-z espịso et de la pẹdzè. M'in vé a On.nin po sin tsertsī tsī l'Elẹnè. Rechtari*[6] *pətịtrè èn ạ́ra a bạ̈rè demi pò avoué Loui ao jardinyé, tsī Ronyon, epoui m'in rəvịnyo amon. Kan fouiri*[6] *din lo boū, in-desu de la Kodrẹta, véyo to por on koū na lävra kə dechindä avó lo tsemin. « Te raodzä pịrè », kə me sondzo*[7]*, « te n'ā pā ton fuzi, pā pīr on bāton, ke fó-t e fẹ́rè ? » La lävra venyä adī. Kan le fouə to prī de me, plyaf ! lyä fọto ma pẹdzè pe lo mouèti. E ne l'é pā mankạyə. Y'alạvo l'apouènyī tindu kə le tsertsịvè de se depedzasī*[8] *avoué le pī devan*[9]*. Mé in vouätsé èn ọ́tra kə venyä amon lo tsemin, vantratạ̈rə ; le rinkọntrè l'ọ́tra nā a nā, e ma fä ! le se son apedjè*[10] *è le-z é zụvè le dụvè.*

---

l'automne passé, que nous avions tout réduit [terminé les travaux de la campagne], (c'était après la Saint-Martin), nous voulions tuer le porc le lendemain ; il nous fallait du salpêtre, quelques épices et de la poix. [Je] m'en vais à Onnens pour « cela chercher » chez l'Hélène. [Je] restai peut-être une heure à boire [un] demi-pot avec Louis au jardinier, chez Rognon, et puis [je] m'en reviens « en-haut ». Quand [je] fus dans le bois, en-dessus de la Coudrette, [je] vois « tout pour un coup » un lièvre qui descendait « en bas » le chemin. « Te ronge seulement [le diable t'emporte] », que je pense, « tu n'as pas ton fusil, pas même un bâton, que faut-il faire ? » Le lièvre venait toujours. Quand il fut tout près de moi, paf ! [je] lui lance la poix « par » le museau. Et [je] ne l'ai pas manqué. J'allais l'empoigner pendant qu'il cherchait à se dépêtrer avec les pieds [de] devant. Mais en voici un autre qui « venait en haut » le chemin, ventre à terre ; il rencontra l'autre nez-à-nez, et ma foi ! ils se sont collés l'un à l'autre et je les ai eus tous les deux.

NOTES

1. Passé surcomposé, cf. *ä-vo zœ̀ zu vu n aférè dịsè* = avez-vous « eu eu vu » une affaire « ainsi » = jamais vu.... ; *ä-vo zœ̀ zu medzī de la tsè de tsevṍ* = avez-vous jamais mangé de la viande de cheval? Dans d'autres parties du canton on prononce *zao zu*.

2. Litt. *à l'accroupie*.

3. Litt. *de vers le nuit*. Le patois distingue entre *lo nè* = le soir et *la nè* = la nuit. Le « devers le nuit » indique la tombée de la nuit.

4. Litt. *dernier-temps* ou *derrière-temps*, les expressions *dernier* et *derrière* se confondant en patois.

5. *Réduire* prend chez nous le sens de mettre à couvert, engranger, etc.

6. Curieux restes du passé défini : ce devaient être à l'origine des premières personnes du pluriel. Avant la perte totale d'un temps, certaines personnes, mieux gravées dans la mémoire que d'autres, en prennent les fonctions pendant un temps restreint.

7. Litt. *songe*.

8. Tiré de *pèdzè*, poix, au moyen du suffixe *-asī* = -aceare.

9. « Les pieds devant », comme *derrière* s'est confondu avec *dernier*, voir plus haut note 4, *devant* fonctionne également comme adjectif.

10. L'infinitif est *apèdzī*, « adpidicare », de *pidicus pour picidus, poisseux ; le part. passé masc. est *apèdzī*, le fém. *apèdja* pour un ancien **apèdzya*, au pluriel *apèdjè* pour **apèdzyè*.

S. GANDER.

ÉTYMOLOGIE

Suisse rom. *cetour*, « cellier ».

Il existe dans le Bas-Valais, les Alpes vaudoises, la Gruyère et la région de la Haute-Broye un terme patois qu'on peut franciser en *cetour* et dont la signification générale correspond à celle du français « cellier ». La forme du mot varie beaucoup suivant les patois. Hunziker, *Das Schweizerhaus*, t. I, p. 191, et t. IV, p. 127, indique pour le Valais, Vaud et Fribourg les variantes *fartọ* (Saint-Maurice), *ϑartọ* (Daviaz, Bas-Serre),

ϑertẹ (Vérossaz), *ϑetẹ* (Salvan), *fetẹ* (Finhaut, Collonges), *ϑœtœ̃* (Champéry), *ϑetõ* (Gryon), *setẹr* (Diablerets), *fẽtẹ* (Lavey), *fetõ* (Posses), *fretau* (Palézieux), *fetouạ* (Ecublens. Vauderens). Plusieurs de ces formes demanderaient à être contrôlées. Nos correspondants ont noté pour le Valais *fètò* (Martigny-Combes), *χartò* (Vérossaz), *χlœtœ* (Champéry), et *ϑetouạ* en Gruyère. L'*Atlas linguistique* de Gilliéron, carte 203 (cave), enregistre seulement *sẹ̃rtò* au point 969 (L'Etivaz, Vaud). La signification diffère aussi quelque peu suivant les régions. En Valais, le *cetour* est un local non éclairé, occupant la partie inférieure de l'habitation, au niveau du sol, dans lequel on conserve la provision de vin et de fromage, et qui sert aussi de réduit pour différents outils et ustensiles. Dans le canton de Fribourg, c'est l'idée de garde-manger qui prévaut. Bornet, dans son vocabulaire gruyérien (manuscrit), explique *ϑetouạ* par « cellier qui sert de dépense, de garde-manger où l'on dépose lait, beurre, fromage, pommes de terre, etc. : le *thetoa* remplace la cave. » Dans le patois des Alpes vaudoises, le mot s'applique aussi à ces petites constructions répandues dans le vignoble de la Plaine du Rhône, qui servent de gîte aux habitants des villages de la montagne pendant les quelques jours qu'ils consacrent à la culture de leurs vignes, et qui renferment aussi un petit pressoir et des ustensiles de cave. C'est l'équivalent des « mazots » valaisans de la région de Fully. En dehors du territoire restreint indiqué ci-dessus, *cetour* semble inconnu aujourd'hui aux patois vaudois. Mais il a dû y occuper un domaine plus étendu jusqu'à une époque assez récente. Dumur enregistrait *fertó* dans son glossaire de Lavaux, vers 1840, en le qualifiant de vieilli (voir Gignoux, *Terminologie du vigneron*, p. 33). On rencontre *saire tò*[1] dans la brochure intitulée *La Pinte où l'on va*, imprimée en 1801, et qui doit représenter le patois de la région d'Yverdon (voir *Recueil Corbaz*, p. 27). Mais l'aire

[1] Modifié en *serretot* dans la réimpression du recueil *Po recafâ* (Lausanne, 1910), p. 56.

du mot s'agrandit notablement si on consulte les anciens documents. Il apparaît fréquemment jusqu'au XVIIe siècle dans tout le Pays de Vaud sous les formes *cetor*, *sertor*, *certor*, *certour*, etc. En voici quelques exemples empruntés à des pièces des Archives cantonales vaudoises : *la garnison* (= ferrure) *mise en la porte du cetour au dit truyt* (pressoir) (Comptes, Lausanne, 1537); *A ceste houre, le dit estrable reduict en sertor* (Dommartin, 1548) ; *Souventeffoys, il est entrer au settour de la mayson d'habitation... pour boyre du vin* (Morges, 1556) ; *Un petit trapon pour dessendre au certour* (Vevey, 1609) ; *Intra secretement dans le sertour, où il prit pleynes ses poches de pommes* (Glérolles, 1624). *Cetour* a aussi été en usage à Neuchâtel. Dans les extentes de 1353, f° 4, on lit : *Lour mayson, exceptel le citour*[1] *desoubt* (Arch. de l'Etat). Des rôles de bourgeois de 1396 et 1436 indiquent un *Jehannom du cetour* et les *hoirs Guillame du cetor* (Arch. de la Ville). Mais le mot disparaît de bonne heure de cette contrée. Nous n'y en connaissons pas d'exemple postérieur au XVe siècle. A Fribourg, un *Uldryet dou cetor* figure parmi les habitants de la ville en 1379 (Zimmerli, *Sprachgrenze*, II, p. 96). Une traduction française de la Handfeste, dont le manuscrit est de 1406, traduit : *cuicumque foderit cellarium* par : *se aucun crouse son cetour* (*Rec. dipl. de Fribourg*, I, p. 39, et *Handfeste*, édit. Lehr, p. 70). Dans les comptes de la ville de l'année 1418 se trouve un poste : *por treire les VI bosses de vin furs dou cetor*[2] (*Rec. dipl.*, VII, p. 65). Le mot n'est pas rare non plus dans les anciens documents de Genève. Notons p. ex. dans la collection d'inventaires des Archives cantonales : *Ung grant exchieffoz a fere buye*

---

[1] M. le Dr Guillaume a pris à tort ce *citour* pour un puits ou citerne, dans sa notice historique sur *l'Alimentation d'eau de Neuchâtel*, *Musée neuchâtelois*, 1887, p. 62. Cf. Roulet, *Statistique de la ville et banlieue de Neuchâtel en 1353*, p. 8.

[2] Exemple cité par Godefroy, qui n'a pas su comment l'interpréter. L'explication en a déjà été donnée dans le *Dictionnaire savoyard*, sous *cëtor*.

(= cuveau à lessive) *estant au citor* (Inv. Deluc, 1542); *Au citour du dict Jehan Coquet, dix bosset ou fustes plaines de vin* (Inv. Coquet, 1546). Le nom de famille *Dustour*, qui existe actuellement à Genève, doit avoir la même origine et représenter un plus ancien *du cetour*.

Dans les documents latins de la Suisse romande, notre mot est toujours rendu par *citurnus, citurnum*. Le plus ancien exemple que nous en connaissions se trouve dans un acte notarial relatif à Pomy (Vaud), daté de 1310: *Sextam partem unius citurni siti ante domum suam, qui citurnus partitur cum Perroto Rolier*, etc. (Min. Collondel, f° 208 v°). Un autre de Gorgier (Neuchâtel) est de 1340: *domus dicta Gravany, citurnus*[1] *et marescarcia* (Matile, Monuments, I, p. 478). Pour Genève, citons: *Ne aliquis vendat vinum infra civitatem, videlicet infra citurnos vel sub tectis* (1461, Reg. du Conseil, I, p. 60). En Valais: *Ad eundum in citurnum;... parietes separantes hypocausta* (les chambres d'habitation, poêles) *et citurna* (Bagnes, 1635. Min. H. Mariete. Arch. cant. Sion).

En dehors de la Suisse romande, *cetour* ne paraît attesté qu'en Savoie, où il est encore usité dans toute la région comprise entre le Léman et le lac du Bourget. Le sens est le même qu'en Suisse, les formes également assez variées: *setor, fetor, sartò, fartò, fertò* (voir *Dict. sayoyard*, *cëtor* et *fartò*; Fenouillet, *Patois savoyard*, *sartot* et *fartot*). Le type latin habituel est ici *suturnus, sutturnus, soturnus*. On en trouvera de nombreux exemples à partir du XIVe siècle dans les comptes publiés par M. Bruchet en appendice à son *Etude archéologique sur le château d'Annecy* (ainsi p. 63, 64, 66, 67, etc.), et dans le précieux glossaire qui accompagne le *Château de Ripaille* (Paris, 1907) du même auteur, au mot *suturnus*.

---

[1] Matile imprime *citernus;* mais le document, qui est une copie vidimée de 1419, porte très distinctement après le *t* l'abréviation habituelle de *ur* et non celle de *er*. Cette mauvaise lecture a entraîné la traduction erronée « la citerne » dans Chabloz, *La Béroche*, p. 33.

Quant à l'origine du mot, le *Dictionnaire savoyard* signale sans l'admettre l'explication de Constantin, d'après laquelle il correspondrait à une forme française *serre-tout*, ce local servant à serrer, à remiser toute sorte d'objets. Cette étymologie nous a aussi été indiquée spontanément par certains correspondants[1], et il n'y a pas de doute que c'est ainsi qu'interprètent beaucoup de ceux qui emploient le mot aujourd'hui. Mais il est facile de voir que c'est là une simple étymologie populaire, incompatible avec les formes anciennes et bon nombre des variantes actuelles. Le type primitif n'avait sûrement pas d'*r* intérieure. Celle-ci s'est introduite probablement par réaction, à l'époque où l'*r* finale devenait caduque ; au lieu de *setor* on a dit *serto(r)*. Le fait que le groupe *-rt-* est fréquent à l'intérieur des mots a dû favoriser cette modification. Cf. les cas analogues *fourdą̄* (tablier) à côté de *foudą̄* < faldare, *ourtą̄* (autel) < altare, *sourdą̄* (soldat) < soudard.

M. A. Thomas a indiqué récemment une étymologie beaucoup plus plausible. Partant du mot mediurnus, « moyen », rencontré dans une ancienne traduction latine des œuvres d'Oribase, il montre que le suffixe -urnus a eu une certaine vitalité en roman et reconstitue un type subturnus, dérivé de subtus, comme base du *setor* savoyard[2].

Cette base rend-elle suffisamment compte de toutes les variantes que nous avons constatées ? L'*e* qu'offrent partout les formes patoises en regard de l'*u* de subturnus ne fait pas de difficulté. La dissimilation de *o-o* en *e-o* dans deux syllabes consécutives est un phénomène très répandu et attesté pour la région franco-provençale par plusieurs exemples. Ainsi sav. sorore > *serœu*, vaud. dolore > *delão*, soluculu > *selão*,

[1] Elle est déjà exprimée dans la graphie *saire tò* du texte de 1801 cité plus haut.

[2] *Notes lexicografiques sur la plus ancienne traduccion latine des euvres d'Oribase*, dans les *Mélanges Louis Havet*, Paris 1909. Dans sa *Monographie du patois savoyard* (Annecy, 1903), M. Fenouillet avait déjà indiqué subturnus comme étymologie de *setor*.

rŭbore > *revor > *ravœu* (voir *Bulletin*, VII (1908), p. 55-57). Il est donc parfaitement admissible que subturnus ait passé à *setor*. La terminaison patoise correspond aussi fort bien à -urnus, et rime exactement avec les dérivés de diurnu, furnu; de là frib. *ϑetoua*, comme furnu > *foua*. Le traitement de la consonne initiale seul ne paraît pas concorder. L'*f* de nombreux patois savoyards et bas-valaisans, et ses équivalents *ϑ* (Frib., Val.), *χl* (Val.), apparaissent dans la règle comme développement d'un *c* initial suivi de *e* ou *i*[1] : centu > *fin*, *ϑin*, *χlin*, cineres > *findrè*, circulu, *farχlo*, etc. Le type latin citurnus, seul usité en Suisse, semble donc à première vue devoir être préféré au savoyard suturnus. Toutefois ce dernier n'est pas absolument incompatible avec l'*f* (*ϑ*, *χl*) initiale. Il est certain qu'il y a des exemples d'*s* aboutissant au même résultat que $c^{e,i}$. A l'intérieur du mot, le phénomène paraît être lié à la présence avant *s* d'une *n* ou d'une *l* : insimul > *infinblo*, pulvis + a > *pœufa*, salsitia > *sœufϱrϑə* (Vionnaz), *sœufϱsə* (Savoie), etc. A l'initiale, nous ne voyons pas de cause phonétique déterminante, et il s'agit probablement d'influences analogiques dans les rares cas que nous connaissons, et dont l'aire est restreinte : singulu > *fạnglio* (Sav.), soluculu > *fèlœu* (Gen., Sav.[2]), summu > *ϑon* (Val.), *summione > *χlondzon* (Val.). Ils suffisent cependant, croyons-nous, à justifier la possibilité de subturnu > *fetor*, *ferto*, *ϑetoua*, etc. Les plus anciens exemples de citurnus n'étant pas antérieurs au XIVe siècle, ce type peut être interprété comme une latinisation erronée de la forme patoise d'après la correspondance habituelle *f*, *ϑ* = $c^{e,i}$. On peut aussi supposer que cellariu, qui subsiste dans une partie du territoire romand et représente probablement le type indigène primitif, a provoqué la substitution

---

[1] Ti-, ci- ne donnent *f* (*ϑ*, *χl*) que lorsqu'ils sont précédés de consonne : cantionem, *tsanfon*, etc. Nous n'avons donc pas à nous en occuper ici.

[2] A Evolène (Valais), où, à l'initiale, *s* > *ch*, tandis que $c^{e,i}$ > *s*, on a aussi sole + ittu > *sòlèt* (soleil), mais solu + ittu > *chòlèt*.

de ce- à se-[1]. Tout cela semblerait indiquer que *cetour* n'appartient pas en Suisse à une couche bien ancienne et que le centre de propagation du mot doit être cherché vers le Sud, dans cette région de la Savoie où il est toujours latinisé en suturnus. Ainsi s'expliquerait aussi pourquoi l'*f* initiale apparaît dans des patois où elle est sans cela inconnue, comme c'est le cas pour le patois de Lavaux, où *ferto* est isolé.

La provenance méridionale de *cetour* est confirmée par la présence dans les dialectes du Midi de la France et en catalan d'un mot évidemment apparenté *sotol*, *sotoul*, *soutoul*, etc., dont la signification est aussi « local au rez-de-chaussée pouvant servir de cave ou d'étable ». (Voir Raynouard, *sotol;* Mistral, *soutou;* Godefroy, *sotoul;* Du Cange, *sotolum*). M. Thomas admet pour ce mot une base subtulus, qui se trouve parfois dans les actes latins, et que M. Meyer-Lübke rattache aussi à subtus (*Gramm. rom.*, II, § 430). Ces dérivés subturnus, subtulus, n'en restent pas moins, à nos yeux, un peu étranges et, en regard du français *soute*, de l'espagnol *sotano*, cave, etc., l'hypothèse d'un radical sŭtt-, d'origine incertaine, nous semble aussi pouvoir être prise en considération.

J. JEANJAQUET.

---

[1] La forme *fétāi*, « cave », notée par M. Gilliéron à Vionnaz, semble bien résulter d'un croisement entre suturnu et cellariu, qui aurait maintenu ici non seulement son initiale, mais aussi sa terminaison.

LA TRILOGIE DE LA VIE

—✣—

II

fèrmạlyè, s. f. pl. fiançailles.

fèrmalyè (Vd, V, F), *frèmạdè* (Vd Château-d'Œx), *fèrmadè* (V Conthey), *farmāḷə* (V Châble, *Atl. ling. d. l. Fr.* 563, l'*a* doit être bref).

1. fiançailles; **2**. contrat de mariage; **3**. repas de fiançailles.

1. *Mé sovigno d'on pouro coüer, qu'a veindu la senanna de sé fermaillé un boccon dè courti, por conteinta lé valèt*, je me souviens d'un pauvre individu qui a vendu, la semaine de ses fiançailles, un morceau de jardin pour contenter les jeunes gens (pour payer la rançon due à la société de garçons, v. *maryāḍzo, Encycl.*), Bridel, *Valets, Recueil Corbaz*, p. 57. *Quand nos irans bas per stau fins, Avuei noutrès Ermaillès, Te mè parlavè, m'in sovins, Totèvi dè fermaillès*, Quand nous étions là-bas dans ces prés, Avec nos bestiaux, Tu me parlais, je m'en souviens, Toujours de fiançailles (*Bergère abandonnée, Helv. Alm.* 1810, p. 121). *Férə lè fèrmạlye*, célébrer les f. F. Nous n'avons pas d'exemples pour les sens **2** et **3**, indiqués par Dumur, *Voc.*, mais notre correspondant de Château-d'Œx définit le mot : « reconnaissance ou contrat de mariage entre les époux », et Barman donne dans son *Voc.*, outre le sens de fiançailles (Martigny), celui de « fête du jour du mariage ». Comp. *fèrmalyè* (V Lens) = repas de fiançailles.

Hist. Le mot est tombé en désuétude dans les cantons de Vaud et du Valais, mais il est encore bien vivant et attesté par

tous les dictionnaires dans celui de Fribourg. Il a dû être très répandu : on trouve *fermalhas*, fiançailles, en ancien provençal : *fermaille*, avec le sens plus général de traité, accord, en vieux français. Plusieurs patois français modernes ont conservé le mot avec notre sens, tandis qu'en provençal d'aujourd'hui il a pris la signification plus spéciale de repas de fiançailles. Dans la Suisse romande, il a eu pour concurrents : les mots français *fiançailles*, *promesse(s) de mariage*, *accord*, *accordailles*, outre les mots patois *akòrdairon* (Vd) et *grintõ* (Vd), voir sous ces mots. Le verbe (*se*) *fiancer* est peu populaire dans nos contrées : il est emprunté à la langue littéraire ou remplacé par *promettre*, *être promis*, *s'accorder*, *s'arranger*, *s'engager*, *s'épouser*, *faire le nœud*. Il existe cependant des termes autochtones : *krintā*, *èkrintā* (V, comp. *grintõ*, cité plus haut) et *s'alyansi* (« s'alliancer » N), voir ces mots. La carte 563 de l'*Atlas ling. de la France* (*ils sont fiancés*) présente la même bigarrure de termes, mais plus en grand. *Le fiancé*, *la fiancée* se disent, en laissant de côté certaines tournures ironiques, très occasionnelles, avec le mot français, plus ou moins adapté au patois (voir sous *fyansé*), ou en employant des mots tels que *le prétendu*, *le futur*, *l'époux*, *le sien* (V), *son grivois*, *sa grivoise* (N Val-de-Travers) ; mots du crû : *tsèrmalai* (Vd Vallorbe), qui a signifié d'abord autre chose, voir *maryạdzo*, *Encycl.*, *mèilin* (Vd Chenit), « *le pain brûlé* » = fiancé, « *la miche brûlée* » = fiancée (Vd Salvan), *lə bé*, *lä bäl* (« *beau* » B), etc. Plusieurs de ces derniers répondent aussi à l'idée de *bon ami*, voir sous *an.mā*. Mais l'expression la plus usitée pour *fiancé, -ée* est *le promis*, *la promise*, voir sous *pròmè* (*pròmètu*). Vieilli : *akòrdāyə*, fiancée (Vd). Périphrase humoristique : *nè fəə̀ə*, *nè fèna*, *nè putan*, *nè vèva*, « ni fille, ni femme, ni putain, ni veuve », = fiancée (Vd Leysin).

L'expression *fèrmạlyè* est tirée du latin firmus, firmare, rendre valide, garantir, pris dans un sens juridique (comp. le développement de sens firmare → *signer* en italien), à l'aide du suffixe -alia, emprunté dans ce cas peut-être à sponsalia,

fête de fiançailles. Ce dernier s'est perpétué, chez nous, très faiblement, sous la forme *épòzạlyè* (voir ce mot).

Encycl. 1. Les fiançailles, qui étaient, pendant le haut moyen âge, une espèce de marché conclu entre le fiancé et le père ou tuteur de la fiancée, ont beaucoup perdu de leur **ancienne importance**. Le terme de *fèrmạlyè*, ainsi que ses synonymes (p. ex. *accòrdairon; grintổ*, de *credentale, comp. en vieux français *creanter*, *graanter* = garantir) renferment en eux-mêmes le souvenir du respect avec lequel on traitait la chose et de sa valeur juridique. Le déclin actuel des mots symbolise celui des usages. M. E. Ritter a publié dans les *Etrennes chrétiennes* de 1887, p. 167-193, de curieux extraits des registres du Consistoire et du Conseil de Genève, datant du XVIe au XVIIIe siècle et démontrant quelle importance on accordait jadis aux promesses et aux gages échangés entre fiancés. Les Conseils avaient le pouvoir de les déclarer nuls ou de forcer les rétractants à les maintenir. « Que nulle promesse de mariage ne se fasse clandestinement...., mais qu'il y ait pour le moins deux témoins, gens de bien et de bonne réputation. » (*Ordonnances ecclésiastiques passées en Conseil gén. en 1576 :* Ritter, p. 170). Nous lisons dans les *Mémoyres* d'Abraham Chaillet (Neuchâtel): 1664. « Le 8 janvier sont estées faictes les fyançailles de Marguerite ma fille, en ma maysson, avec Louy fils de feu noble Abraham Chambrier.... Dieu les veuille begnir. Amen. Le traicté de mariage (qui pouvait donc se faire à la même occasion) a esté receu par le Sr Jonas Purry et le grephier Benoict Cortaillod » (*Musée neuch.* 1898, p. 73). Toutefois, M. Ritter produit déjà des pièces d'où il ressort que les Conseils étaient quelquefois impuissants à se faire respecter par des époux récalcitrants. Aujourd'hui, le clergé et le gouvernement n'interviennent pas avant la publication des bans de mariage, à moins qu'il n'y ait une plainte pour dommages et intérêts ou tort moral. Les fiançailles sont devenues affaire privée. Le jeune couple se dispense même assez souvent de la formalité de fiançailles officielles et passe immédiatement de la

« fréquentation » (voir sous *an.mā*) aux « annonces ». M. Gabbud (Bagnes) écrit dans les *Archives s. des trad. pop.* V, p. 48 : « Les projets de mariage ne sont révélés aux parents eux-mêmes qu'au cours des derniers jours précédant la publication des bans. Afin de tout dissimuler jusqu'à la dernière minute, on attend pour *aller marquer* (inscription des bans) que la nuit soit complète : c'est alors seulement que l'on gagne le presbytère par quelque sentier détourné ». Heureuse la jeune fille qui n'a pas besoin de se répéter le proverbe vaudois : *la promèsa d'on galan durè atan tyè on bòtyè blyan* (autant qu'un bouquet blanc).

2. Les vieux papiers publiés par M. Ritter relatent une coutume symbolique dont toute trace a disparu : « la dite Emery requérant que le dit Groby soit condamné à accomplir les promesses de mariage par lui faites à la dite Emery, accompagnées et confirmées par toutes les circonstances pratiquées en semblable cas, jusqu'à avoir **bu ensemble au nom de mariage**, en mêlant le vin du verre de l'un dans celui de l'autre, à la manière accoutumée, en présence de parents, et reçu de part et d'autres les félicitations ordinaires » (année 1701, p. 187, passage reproduit dans les *Archives s. des trad. pop.* I, 74) ; « burent en nom de mariage » (année 1655, ib. p. 176).

3. Nous apprenons de quelle nature étaient les **gages** réciproques : la fiancée reçoit des gants (p. 172, 186 ; coutume conservée dans le Bas-Poitou et dans l'Aunis, voir Scheffler, *Die franz. Volksdichtung und Sage*, I, 164), un quart de louis d'argent, des épingles et une bague ; le fiancé reçoit en retour un mouchoir à pointe (dentelle, p. 176) ; elle reçoit une bague de diamant, lui des bracelets (p. 179). Aujourd'hui on se donne avant tout le traditionnel anneau d'alliance, qui remonte au temps des Latins, appelé *anó*, *baga* (*d'aliyansə*, *dè maryạ̄dzo*, *bäg də nas* = noces, B), *vèrdzə* ou *vèrdzèta* (V), ironiquement *frèpa* (*frette*) ou *fèraðᵉ* (*ferraille*, V Isérables). Superstition notée à Hermance (G) : pour rester maîtresse dans le ménage, il faut vite courber le doigt quand on reçoit la bague d'alliance,

pour qu'elle ne dépasse pas la jointure. — Le fiancé fait aussi cadeau d'autres bijoux : broches, colliers, pendants d'oreilles, montre en or, ou de pièces d'or de 40 ou de 100 francs. Les présents dans leur ensemble portent le nom de *gạdzo* (voir ce mot), *ingazèmin* (proprement *engagement*, V), *èy* (= ?, F Montbovon), *ẹ̀rè* (litt. *arrhes*, F), *mọndrè* (du latin munera, F). On voit par-ci par-là le mot *promèsè* se matérialiser et prendre le sens de gages (Vd et F). On se sert aussi des désignations générales de *kadõ*, *ètrịn.na*, *dọn.na*, etc.

4. Le **repas de fiançailles** est peu usité de nos jours. Il portait le nom de *sòpat* (litt. petite soupe, « souper offert autrefois par les fiancés à leurs parents et amis quelques jours avant la noce », B), *səpā*, *choupā*, etc. *di fyansạlyè* (Alpes vaudoises), *bạla dəmèindzə* (« beau dimanche », parce que le repas se faisait surtout le premier dimanche de la publication des bans à l'église, chez les parents de l'époux, Vd), *grintou* (Vd Vallée de Joux), *rəbọta dou krintā* (« ribote des fiançailles », V Grône), *fèrmạlyè* (V Lens), *marinda di fèrmạlyè* (F), *mouèrand dẽ fyinsèy* (B).

5. C'est après les fiançailles qu'il fallait autrefois payer à boire aux sociétés de garçons (voir sous *maryạ̃dzo*, *Encycl.*). Bridel raconte dans ses *Valets* (*Recueil Corbaz*, p. 57) : « Après les fiançailles, il fallait que tous ceux qui se mariaient fissent boire et danser les garçons et les filles du bourg, ou leur donner une quantité d'écus pour se divertir au cabaret. Personne n'osait se rebiffer, si bien que cela gênait fort les fiancés, qui bien des fois ne possèdent pas plus qu'il ne leur faut pour s'ôter la faim et payer le berceau. Je me souviens, etc. (suit la phrase que nous citons parmi les exemples de *fèrmạlyè*).

6. M. A. Thomas vient de ramener avec bonheur à un type latin *juxtulare le mot *djouklla*, qu'il a trouvé dans le *Glossaire* de Bridel, avec la traduction « promettre en mariage son fils ou sa fille tout jeunes » et la mention « Jura » (*Romania*, 1910, p. 238). L'original manuscrit de Bridel, que nous avons sous les yeux, ne contient pas les mots « tout jeunes », qui

doivent être une addition, fondée ou non, de L. Favrat. Les patois modernes ne paraissent plus connaître *djouklyā*, que la phonétique défend du reste d'attribuer au Jura bernois, comme le fait M. Thomas. Par *Jura*, Bridel entend plus généralement la Suisse occidentale (Vallée de Joux, Neuchâtel, Berne).

7. La **rupture des fiançailles** n'a pas donné lieu à la création d'expressions bien intéressantes. On emploie *rompre* et ses synonymes ou d'autres périphrases de circonstance. Citons cependant *dèfyansi* (N), *dèfyinsiə* (B); *dèzakòrdé* (N Val-de-Travers), *dègəlyi lə maryạ̄dzo* (litt. faire tomber le m., Vd Vaulion), *krapā la kotyuịrè* ([faire] sauter la couture (V Salvan).

Mạ̄rya. s. f. la rage de se marier.

N'apparaît qu'en Valais, dans le district d'Entremont, terme grossier.

è dèrindja da mạ̄rya, il devient fou de ne point trouver à se marier (Lourtier). *è rin kə é mạ̄rya kə mè o mọndo an mizèrə*, ce n'est que la rage du mariage qui met le monde dans la misère (Chable). *tè fó i prèdjé dè la mạ̄rya po i firè plézi* il te faut lui parler de mariage pour lui faire plaisir (Praz-de-Fort).

Etym. Subst. verbal de *maryā*.

Maryā, v. a. marier, épouser.

maryā (Vd, V, N, B Malleray), *maryâ* (F, G), *māryā* (Vd Savigny, influence des formes accentuées sur le radical), *mèryâ* (Vd Vallorbe), *mèryā* (N Cerneux-Péq.), *maryẽ* (B Plagne), *märyã̄* (B), *mariyẽ* (V Lens, forme douteuse), *maryi* (G Aire-la-Ville). Est-ce dans la chanson populaire citée par Spazier, *Wanderungen durch die Schweiz*, p. 209, que Bridel a pêché la forme *marida* qu'il indique en deuxième ligne dans son *Glossaire* et qui a l'air d'un îlot provençal en pays romand?

3e p. ind. prés. *mạ̄ryè* (Vd, V, G, N), *mạ̄rye* — *mồryè* (F), *mạrịə* — *maryə* (G), *märịə* (B). 6e p. ind. prés. *mạ̄ryon* (Vd, V, G). Part. passé = inf., sauf Bas-Valais : *maryõ*, fém. *maryạ̄yə*.

I. v. a. **1.** unir par le mariage. **2.** épouser. **II.** v. réfl. **1.** se marier. **2.** se fiancer (F Gruyère). **III.** part. pass. **1.** qui est marié, e. **2.** époux, épouse, le jour de la noce, allemand *Bräutigam*, *Braut*, employé souvent au pluriel (voir *èpāo*). Un sens figuré n'est pas attesté dans nos matériaux. Les emplois I, 2 et II, 1 sont dominants dans le langage courant.

I. 1. *Ma mere ne me vouliu maridar*, ...ne veut pas me marier (Spazier, *Wanderungen*, p. 209, dans une chanson de Saint-Gingolph, sans doute d'origine étrangère). *Lə pètabòson m'a maryā*, l'officier d'état-civil m'a m. (Vd). *L a maryá totè sé fəlyè*, il a marié toutes ses filles, se dit d'un homme qui marche les mains croisées derrière le dos; de même avec la négation: *n'a pá maryá*, etc. (Vd Blonay). *È nə vin pò a bè də maryi tòt sé fəlyə*, il ne vient pas à bout, etc. (G Aire-la-Ville). *réstâ a maryá*, rester célibataire (Vd Blonay). *Mama, maryā mè, lé tètè mè krèchon*, maman, mariez-moi, mes seins se gonflent (chanson pop. défendue en 1579, voir Bridel, *Gloss.* sous *tété*). *Mon pèrə mè von* (veut) *mariâ* (chanson pop. Estavayer). *Quan i'ètâi fellie à maryá, Lo bon tein que menâvo*, quand j'étais... le bon temps que je menais (*Po recafâ*, p. 195). *Mon pérə kə mè marie* (mot français), *D'ouna drôla dè fason* (chans. pop.; noce comique, où la ceinture de noces est remplacée par une chaîne d'oignons, la couronne de mariée par un fond de panier, etc.) *Tyin on märiə lé fèyə*, quand on marie les filles (chanson pop. du Jura bernois, *Arch. s. trad. pop.* IV, p. 146). **1. 2.** *L a maryā la fəlyə ao notéro*, il a épousé la fille du notaire (Vd). *Lé la fan kə maryè la sāi*, c'est la faim qui épouse la soif; se dit de personnes pauvres qui se marient (Vd Blonay). *Tə mâryèréi on soūlon*, tu épouseras un ivrogne, dit-on à une jeune fille qui se mouille beaucoup en lavant du linge (ib.). *L'avâi prau fan dè la mariâ*, il avait bien envie de l'épouser (Favrat, *Mél.*, p. 191). *La maryā l'ardzun*, il a épousé l'argent; il a pris sa femme à cause de sa fortune (Vd Penthalaz). *Maryā tsōja*, marier « rien », une personne pauvre (V Evolène). *Maryâ ran*, marier rien, se mésallier (F Broye).

Kõ è-t ə kə tò māryè, qui est-ce que tu épouses? (V Bagnes). *Mārya lo, lo loouk t'arètèrè proouk*, épouse-le, le loup t'arrêtera assez (la légèreté te passera, V Grône). *On a beintou prau d'ardzein, You! Por maryâ sa mie, O gué! Por maryâ sa mie* (chanson de fête de vignerons, 1819, *Po recafâ*, p. 142). Fr. pop. Il a *marié* sa domestique (Callet); sais-tu que Jacques, le célibataire, va *marier* la fille à Truchet (Humbert); *marier* sa femme (Dupertuis); il a *marié* une institutrice (*Parlons français*); cf. Guillebert, p. 238, Grangier, Péter. Manière de s'exprimer encore très répandue dans toute la Suisse française et au delà (Savoie, Franche-Comté). **II. 1.** *Sè son maryā in Verdon*, il se sont mariés à Yverdon (Vd Vaugondry). *Sondzon a lòou maryå dèvan d'éihr échò dèréi lé-z oròlyè*, ils songent à se (leur) marier avant d'être secs derrière les oreilles, avant l'âge (Vd Blonay). *Sè maryå intrə katro lan*, se m. entre quatre planches, mourir, se dit de fiancés qui meurent avant la noce (ib.). *Kan mè su maryā, Mè su maryā dè né, Y'é prāi on.na fèna Asə nāirə k'on korbé*, quand je me suis marié.... de nuit, J'ai pris une femme Aussi noire qu'un corbeau (Chanson pop. Vd). *Ché maryā avoué lo pan è la mota*, se m. avec le pain et le fromage, contracter un mariage pauvre (V Evolène). *Mārya tè, tou choudré vouèro kòtè la chā*, marie-toi, tu sauras combien coûte le sel (V Grône). *Sə maryå ä ku də lòtå*, se marier en cul de hotte, se dit quand l'époux va demeurer chez l'épouse (G Bernex). *Sè maryå avèi lou mandzou dè la rəmasə*, se m. avec le manche du balai, ne pas trouver un mari (F Praz-sur-Siviriez). *Tyin tə vè tə märyā̃*, quand veux-tu te marier? (commencement d'une chanson très répandue dans le Jura bernois; elle peint l'insouciance de la jeunesse: Jeannot, à qui s'adresse cette question, prétend nourrir son épouse de pain blanc, la vêtir de soie, etc., voir *Arch. s. trad. pop.* V, 216 ss.). *Ly'è la filye dè nouthron vejin ke ch'è mariâye, Din na méjon dè pourètâ yô lè jelâye. O! le bon tin ke l'arè l'èpaoja kan revindrè!* C'est la fille de notre voisin qui s'est mariée, Dans une maison « de pauvreté » où elle est allée.

Oh! le beau temps qu'elle aura l'épouse, quand elle reviendra! (Chanson pop. fribourgeoise qui peint d'une façon poignante la misère d'un ménage pauvre; *Gruy. ill.* IV-V, p. 70; aussi connue dans le canton de Vaud et en Savoie; voir *Po recafâ*, p. 200, et Servettaz, *Chans. de la Savoie*, p. 233). *La résse dera: mâria-tè, Et lo moulin: n'tè mâria pas!* La scie dira: marie-toi, et le moulin : ne te marie pas (à un indécis qui ne se résout pas à se marier, Favrat, *Mél.*, p. 226).

Pour se marier à l'état-civil et à l'église, nous avons les expressions suivantes: I (mariage civil): *sè maryā tsī lo pètaboson*, chez l'officier d'état-civil (Vd): « *au civil* » p. ex. *u sivilə* (V Lourtier): *an l'ĕkŏl*, à l'école (B et ailleurs, parce qu'une salle d'école sert souvent de local, d'autant plus que l'officier d'état-civil est très souvent choisi parmi le personnel enseignant); *u mouəlin*, au moulin (Vd Leysin, tournure ironique). II (mariage religieux): à l'église (*mòϑī*, F, Vully vaudois), *mŏtiə* B, *sarmon* N Noiraigue, *in layzə* V Lourtier, *prīdzo* Vd), ou « devant l'église », *dèvan lo prirə*, le prêtre, V Evolène, « au prêtre »: *ā prĕt* B Pommerats, *ā tχuriə* B Séprais.

Tours plaisants pour *se marier* (nous traduisons en français): « faire babiller le ministre » (Vd); « faire le grand saut », c'est-à-dire du haut de la chaire, par la publication des bans, ou faire la « déguillée », chute (Vd); « se tordre le cou » (V, F, B) « se mettre la corde au cou » (partout); « se f... loin », « se tirer loin », « se jeter loin » (V Champéry); « se mettre en une », c'est-à-dire *ensemble* (V Lourtier); *fâr pasâ la fan du ku pè atrapa la fan dé dä* (dents, G Bernex). Quelques-unes de ces locutions ont évidemment le sens de *se mésallier*, cf. encore *sè məmaryā*.

III. 1. *Nòī maryā*, nouveau marié (Vd Rossinières), *to frā märyā̃*, tout frais m. (B Vermes). *Chon maryā!* ils sont mariés, se dit ironiquement d'un mariage malheureux (V Evolène). *Maryâ sein iϑrə èpouzâ* ou *maryâ kəman lè-zòzi*, mariés sans être épousés ou mariés comme les oiseaux, d'un concubinage (F Granges-de-Vesin). *On yādzo maryā, tsakon a də l'aréta-tè*,

une fois marié, chacun a de « l'arrête-toi » (Vd Ormont-dessus).

III. 2. *È m'in mi lə pu ā bou, Po s k ětŏ lə pu nityou, You! Vi-z ä vi d lä märyā̃. You! Brĭndyin nŏ-z amour pĕsā̃!* Ils m'ont mis le plus au bout, Parce que j'étais le plus jeune, You! Vis-à-vis de la mariée. You! Portons la santé à nos amours passés! (B, *Arch. s. trad. pop.* IV, 163).

Proverbes : *Que tâ sè māryè, mau sè māryè*, qui tard se m., mal se m. *A la couáita que sè māryè, à lezi s'ein repein*, qui se marie à la hâte, s'en repent à loisir. *On è pllie vito* (plus vite) *mariá que bin lodzî.* Variante valaisanne : *On-n è pyé vito byin maryó kè byin denó*, que bien dîné, rassasié. *Po sè peindre et po sè mariá, ne lài fau pas gran tein pensá* (F : *moujá*), pour se pendre et pour se m., il n'y faut pas longtemps penser. *Ie fau sè mariá po sè fére à bllamâ, ie fau muri po sè fére à gabá*, il faut se m. pour se faire (à) blâmer, il faut mourir pour se faire (à) louer. *Ci que māryè onna galéza fènna, ein māryè duvè*, celui qui épouse une femme jolie, en épouse deux (non seulement la jolie, mais la laide qu'elle deviendra plus tard) (V Lens, avec plus de force concise : *Marya zènta* (jolie), *marya daouə*). *Terra māryè merda et l'ardzein poutè dzein*, la terre s'attache à m. et l'argent allie les vilaines gens. Variante du Valais ; (*ki*) *māryè tèra, māryè mèrda*, qui épouse de la fortune, épouse des occasions de soucis. *Lè louï d'or marian lè tiu tor*, les louis d'or accouplent (même) les c... tordus. *Mau sè mariá, mau sè pa mariá. Mariádè-vo, mariádè-vo pa. Mô lè motzè, mó lè tavan : mô le piau, mô lè molan, Diabllo l'on, diabllo l'autro*, que vous vous mariiez ou pas, mauvaises les mouches, mauvais les taons, mauvais les poux, mauvaises les teignes, au diable l'un, au diable l'autre. *Maria-tè, ne tè maria pa, Assura que te t'ein repeintra*, marie-toi, ne te marie pas, il est sûr que tu t'en repentiras (*Po recafâ*, p. 400-402). *I fâ bon mariâ dés villié, on sè màriè prau sovein*, il fait bon épouser des vieilles, on se marie (au moins) assez souvent (*Rec. Corbaz*, p. 52). *Ci kə sè māryè sin èchin, n'in-n arè jamé rin*, celui qui se marie sans escient, n'en aura jamais rien (Vd Pailly). *Lè*

fəlyè a maryā san pènāblyə a gardā, les filles à marier sont pénibles à garder. *Kó a dai fəlyə a maryā, lai fó də l'èrdzè a plyantā*, qui a des filles à marier, il lui faut de l'argent à planter (à l'origine : *à plenté* = en masse ; Vd Ormont-dessus). *Fó maryá lə lāu po l'aréda*, il faut m. le loup pour l'arrêter. *Fó éihrə dou po sé marya, yon é yəna*, il faut être deux pour se m., un et une, disent les parents à leurs enfants impatients de se m. *Kan chè maryon, chon pròouk rètso*, quand on se marie, on est (toujours) assez riche (V Grône). *Tòt chè māryè è tòt chè kouèt, Chòf yò è li moulèt* (ou : *è li tsivrijouèt*), tout se marie et tout se ramasse, sauf moi et le mulet (le hibou), lamentation des filles à marier (V Anniviers). *Marya ta fəlyè a boun san, Plyanta ta vənyè a boun plyan*, marie ta fille à bon sang, plante ta vigne de bon plant (G Hermance). *Maryá vuto ou ta, Chovin lè ch'achoupá*, marier vite ou tard, souvent c'est se tromper (F Lessoc). *El è as vit arivā d sə maryā kə də pètā*, il est aussi vite arrivé, etc. (N Savagnier). *Su kə s märiə fè bïn, èpœ̀ su kə s märiə p fè inkò mœ̀*, celui qui se marie fait bien, et (puis) celui qui (ne) se marie pas fait encore mieux (B Séprais). *Lə djoué də lä Sin Dni, l'ouər sə märiə an miənœ̃*, le jour de la Saint-Denis, le vent se marie (= ?) à minuit (B Epauvillers). *Märyā̃ ā bon, min d sə rmäryā̃ n vā dyā̃r*, (se) m. est bon, mais de se remarier ne vaut guère (B Develier). *Stu k märiə ïn fõ pò son bïn, vœ pèdrə lə bïn, min l fõ dmõrə*, celui qui épouse un fou pour son bien, perdra le bien, mais le fou reste (B Bourignon). *S ā tyin lä bächatə ä märyā̃ k an tròvə l pu də djïndrə*, c'est quand la fille est mariée qu'on trouve le plus de gendres (ib.).

Voir d'autres proverbes sous *maryạ̄dzo, fẹ̀na, èpāo*.

Hist. maritare, proprement « pourvoir d'un mari », prend dès la haute latinité le sens de *conjoindre*. C'est probablement grâce à la confusion de *mariage* et *noces*, qui est générale, que s'établit sur un terrain plus restreint celle de *marier* avec *épouser*. Ce dernier, ainsi que le mot *mari* (remplacé par *homme*) est très peu usité chez nous.

Encycl. Se marier, c'est le rêve de toute jeune fille. Aussi employait-on jadis toute sorte de moyens pour savoir si ce vœu se réaliserait, et nous ne saurions affirmer que toutes ces pratiques soient complètement abandonnées. I. **Oracles**: Les filles effeuillent une grande marguerite des champs en disant: *maryå*, *på maryå*, *restå fəlyə*, *vəni mouin.na* (devenir nonne): le mot qu'on prononce en arrachant le dernier pétale est décisif (F ; B Plagne, où l'on dit plus simplement: *maryè*, *pè maryè*). Si le résultat est négatif, on est renvoyé d'une année (B). S'il est positif, on lance en l'air les étamines de la marguerite, préalablement bien séparées les unes des autres: le nombre d'étamines retombant sur le dos de la main est celui des enfants qu'on aura. Dans le canton de Fribourg, on fait le même jeu avec les pétales et les pistils qu'on dispose sur la main: les pistils jaunes qui retombent sur le dos de la main indiquent le nombre des garçons qu'on aura, les pétales celui des fillettes. — Il faut mettre un trèfle à quatre feuilles sous le gros orteil avant de se chausser: la première personne qu'on rencontrera sera le futur conjoint ou la future conjointe (V Bagnes). — La jeune fille qui désire se marier va déposer au mois de mai, à la tombée de la nuit, une branche de gui au pied de la roche qui forme la caverne de Faira (Jura bernois). Les garçons qui la surprennent ne manquent pas de lui crier: *tə i rvä* (tu y revas, *Arch. s. trad. pop.* VII, 174-175). — Qui réussit à compter neuf étoiles pendant neuf soirées consécutives se mariera dans l'année (neuvaine des étoiles, V Bagnes). — La veille de Noël (à minuit) est particulièrement apte à éclairer les amoureux. C'est le moment qu'on choisit pour verser du plomb fondu dans un vase plein d'eau. Si le plomb reste massif, cela indique la richesse ; s'il se désagrège en fragments, la pauvreté ; dans la forme qu'il prend on reconnaît, en y mettant un peu de bonne volonté, un instrument aratoire, une arme, un ustensile de ménage, ce qui indique la condition du futur. Autrefois, au temps des petites fenêtres encadrées de plomb, ce métal ne manquait pas dans les

familles. On avait aussi l'habitude de fondre à domicile les balles de fusils. A défaut de plomb, on fondait de la cire (qui se trouvait dans chaque panier à ouvrage tant qu'on cirait encore le fil à coudre). Si les gouttelettes de cire s'accostaient dans l'eau, c'était un signe de mariage; si elles semblaient se fuir, un présage du contraire. — A la même heure, les filles s'approchaient « à reculons » du tas de bois bien amoncelé sous l'auvent et en retiraient une bûche, la première que la main touchait. Si la bûche était belle, droite, le futur serait de belle stature; si elle était recourbée, noueuse, il serait d'humeur difficile. Il fallait ensuite aller frapper de cette bûche à l'étable à porcs. Si le cochon ne répondait pas, le mari serait facile à mener; s'il grognait, il serait grincheux. Inutile de dire que les filles prenaient garde de ne pas frapper trop fort (Vd, B, voir *Bull. du Gloss.* IV, 24). — On pouvait aussi consulter une aiguillée de fil qu'on avait filée pendant que la « retraite » (le couvre-feu) sonnait, et qu'on attachait, en cachette et sans lumière, à une croisée de chemins. Le premier qui passait et qui cassait le fil était le futur (Vd.). — On rêvait de son futur en disant le soir de Noël trois fois l'oraison dominicale et en montant dans son lit en lui tournant le dos (Vd Vallée de Joux). — La coutume existe encore de se faire *viriə lé kätchə*, tourner les cartes, par quelque commère passant pour s'y connaître (B et ailleurs). — La veille de l'an, en entendant frapper les douze coups de minuit, il fallait écrire son nom. On voyait alors en songe l'image du futur (Vd Le Chenit). — II. **Prédictions** : Pour être sûres de trouver un mari, les jeunes couturières mettaient de leurs cheveux dans l'ourlet d'une robe de mariée (ib.). — La personne à qui l'on verse à boire la dernière goutte d'une bouteille se mariera dans l'année (G Bernex). — Si, le jour des Brandons, un garçon et une jeune fille sautent le feu sans le toucher, ils se marieront (ib.). — Le garçon dont une fille rêve le soir de la messe de minuit, deviendra son mari (ib.). — La fille d'honneur qui reçoit de la mariée un bout de son voile et un bouton de sa couronne, se

mariera dans les douze mois suivants (ib.). — On recommande partout aux jeunes filles de ne pas entamer une miche de pain ni un morceau de beurre moulé, si elles ne veulent pas risquer de coiffer sainte Catherine. — Trop aimer les chats empêche de se marier (Vd Ormonts).

Dans plusieurs parties de la France, on a découvert des traces d'un rite curieux : les filles désireuses de se marier dans l'année montaient sur une roche doucement inclinée et se laissaient glisser du haut en bas. Si elles ne s'écorchaient pas, elles se croyaient assurées de trouver bientôt un mari. M. Sébillot croit que la *Pirra Lozenza*, en Valais, sur laquelle les bergers s'amusent encore à glisser (selon B. Reber, *Bull. Soc. d'Anthropologie*, 1903, 33), a pu servir autrefois au même but (*Le Folk-Lore de France*, I, 338).

Voir d'autres traits de superstition concernant le mariage sous *maryādzo*, *Encycl.*

L. GAUCHAT.

LES ÉQUIVALENTS D'« IMPORTUNER »

DANS LE PARLER SUISSE ROMAND[1]

Le parler de la Suisse romande — l'auteur de ces lignes connaît surtout celui de Neuchâtel — renferme une jolie collection de termes, plus ou moins pittoresques, pour rendre l'idée d'« importuner » quelqu'un. Nous avons une trentaine de façons de dire : « Vous m'ennuyez ! » qui toutes, sous leur apparente synonymie, comportent des nuances souvent expressives. Au reste, le français d'outre-Jura, même abstraction faite de l'argot, n'est guère moins riche en termes, en nuances et en images exprimant des idées analogues. A côté d'*impor-*

[1] La substance de cet article est tirée d'un glossaire du français suisse romand en préparation.

tuner et d'*ennuyer*, dont la compréhension est étendue, voici d'une part *houspiller*, *tarabuster*, *quereller*, *taquiner*, *chicaner*, puis, marquant spécialement une action sur le système nerveux, *agacer*, *énerver*, *horripiler*, *exaspérer*, *impatienter*, enfin, exprimant l'ennui proprement dit, *assommer*, *endormir*, *rompre la tête*, *scier le dos*, *raser*, sans parler du très trivial *embêter*, qui broche sur le tout.

La variété et le pittoresque des mots que nous allons passer en revue doit tenir à ce fait d'ordre psychologique : ennuyé ou agacé par un « embêtement » ou un « embêteur » quelconque, vous cédez à un mouvement d'impatience et d'humeur qui se traduit immédiatement par une expression vive et forte, une métaphore hardie : et le fâcheux aura eu tout au moins le mérite de faire revivre dans votre bouche tel ou tel vieux mot dont le sens propre allait se perdre tout à fait.

I. *Métaphores tirées de divers instruments.*

Certains instruments, par les sons monotones et agaçants qu'ils produisent, ont donné leurs noms aux personnes ou aux choses ennuyeuses. Citons en particulier :

1. **La meule.** — *Quelle meule !* se dit d'un discours assommant, d'une rengaine fastidieuse. *Si j'avais su qu'on m'en ferait de telles meules, je n'aurais pas dit un mot du concours.* T. Combe, Biblioth. univ., 1896, t. III, p. 145. — *Faire la meule à quelqu'un*, ou *le meuler*, c'est l'ennuyer, lui rabâcher des sornettes. *Enfin, nous ne sommes pas ici pour nous faire la meule.* W. Biolley, L'Apaisement, VIII. *Viens voir pas me meuler ; quand j'ai dit non, c'est bon.* Absolument : *Elle meule, cette pluie, ça ne veut pas quitter.* — Ce verbe, inconnu au français, correspond au patois *molā*, émoudre. On le trouve au sens de « tourner la meule, moudre » dans la Bible d'Ostervald, Ecclésiaste, XII, 5 : « Lorsque celles qui *meulent* cesseront, parce qu'elles auront été diminuées.... » — Un personnage importun est un *meulard*, mot sans doute influencé par le terme dialectal *molare*, rémouleur.

2. **La segneule** (prononcez *snyǣl*), cant. de Vaud **signôle**[1]. — C'est proprement une manivelle; sens qui n'est plus guère connu. *Segneule* se dit de toute ritournelle ennuyeuse. *Faire des segneules, faire la segneule à quelqu'un, le segneuler*, lui *res'gneuler* une chose, c'est l'importuner de diverses façons. *Ses parents se sont mis après elle et lui ont fait une de ces signoles....* B. VALLOTTON, Sergent Bataillard, p. 250. *Tu m'fais la s'gneule avec tes tâches! viens donc pas s'gneuler par ici.* — Le fâcheux est *un segneulard, un segneuleur* ou *une segneule. Le vieux Abram-Louis est la plus grande segnieule que je connaisse.* BONHÔTE, Gloss. neuch.

3. **La vouingue** ou **ouingue**[2]. — Ce mot signifie au sens propre un cric ou un treuil à manivelle. *On souhaite d'acheter un gros, fort et bon cric, soit levier ou vuingue.* Feuille d'avis de Neuchâtel, 19 juillet 1770. On conçoit dès lors qu'une *vouingue* ou *vouinguée* se dise de tout bruit monotone et grinçant, comme celui d'une batteuse, des contrevents mal *crochés*, etc., et aussi d'une serinette importune. *Quelle ouingue elle fait avec ses solfèges; a-t-elle bientôt tout ouingué?* — Les joueurs de *char* connaissent une autre acception spéciale de ce mot.

4. **La scie.** — Métaphore bien connue en France. *Faire la scie à quelqu'un. Tais-toi, vieille scie!* — « Scier » est donné par les dictionnaires dans l'expression « scier le dos ». Nous disons plutôt *scier les côtes. Elle me scie les côtes avec toutes ses racontes.*

5. **Le rasoir.** — Ici encore nous sommes dans le français populaire. *Raser quelqu'un, lui faire des rases, des discours rasants, — être un raseur, un rasoir, une vieille rase*, sont trop connus pour que nous nous y arrêtions.

---

[1] Littré a les formes *signole, souainole*, Godefroy *ceoignole* et *sigognole*, Du Cange *songnole*, désignant divers mécanismes articulés. L'étymologie du mot, suivant A. THOMAS, *Mélanges d'étymol.*, p. 144, est ciconiola, la manivelle rappelant un bec de cigogne.

[2] Mot de même racine que le français « guinder ».

6. **Le char.** — *Charrier quelqu'un*, c'est le berner, le faire endêver, le houspiller; équivalent exact de le *faire aller* (en char!) que nous retrouverons plus tard. *Pauvre diable! ce qu'on l'a charrié avec sa fréquentation en ville!* Est-ce de l'argot?

7. **La vioûle** ou **viôle.** — Cet instrument de musique ne désigne pas, ou ne désigne plus chez nous la viole ou la vielle. Au canton de Vaud, la *vioûle* est l'instrument de bois ou de cuivre des musiciens ambulants, et, à Neuchâtel, l'orgue de Barbarie. La ritournelle de cet humble instrument a le don d'agacer les nerfs; aussi toute musique ennuyeuse, et par extension tout discours ou toute chose fastidieuse, devient une *vioûle. Au diable la maudite vioule et les plaisirs de la foire!* Le Neuchâtelois, 20 avril 1909. *La porte fait des vioûlées. Et la santé, comment va? — Oh! c'est toujours la même viôle. Quelle vioûle est-ce que tu me fais? on la sait, va, ne reviens pas la vioûler!*

8. **La quinquerne.** — Du sens primitif de guitare[1] ou vielle, ce mot est également déchu au sens d'orgue de Barbarie. Supplice des oreilles sensibles, la *quinquerne* devait fatalement désigner aussi une serinette quelconque, un sot babil, des redites importunes, ou encore un fâcheux rabâcheur. *Les deux dames Vouèbe et Racolin, c'est ça des quinquernes!* U. Olivier, La servante du docteur, XIX. *Ton père aurait bien envoyé promener le ministre avec ses quinquerneries.* Id., La maison du ravin, XIII. *La mère n'a jamais tout lamenté et quinquerné.* Id., L'oncle Matthias, I, ch. 8. *Elle quinquerne son mari toute la sainte journée.* Humbert, Gloss. genev. *Finis donc tes quinquernages.* Bonhôte, Gloss. neuch. — Ce mot a beaucoup vieilli à Neuchâtel, comme d'ailleurs presque tous les termes locaux cités dans ces pages.

---

[1] *Quinquerne* est probablement apparenté à l'ancien franç. *guiterne.* — *Guitare* se dit aussi en français pour « scie », « redite ». *Autre guitare!...*

II. *Termes locaux divers.*

1. **Bringue, bringuer.** — Ce mot est en revanche en pleine faveur aujourd'hui dans le langage trivial. Mais deux sens principaux sont à distinguer ici: 1° Mauvaise chicane, querelle d'auberge ou autre, provocation. *Allons, garçons, pas de bêtises, ce n'est pas une bringue à nous monter, celle-là.* T. COMBE, Pauvre Marcel, p. 157. *Fichons-le déhors si i commence des bringues.* En ce sens, *bringuer* = provoquer des querelles, chercher chicane[1]. *Çui qui veut bringuer, hardi! on le sort.* De même un *bringueur* est un querelleur. — 2° Importunité, ennui: *C'en est une de bringue, ce procès!* Ritournelle, serinette: *Ils font entendre, avec accompagnement de flûtes, des chants monotones, de vraies bringues.* E. HÆNNY, Trois ans chez les Canaques, XIX. *Faire la bringue à quelqu'un, le bringuer*, l'ennuyer, lui rebattre les oreilles. *Lui bringuer quelque chose*, le lui ressasser. *Nous l'a-t-on pourtant bringuée, cette règle des participes! Tais-toi, tu m'fais la bringue à la fin! Un bringueur, une bringasse* = rabâcheur. *Une chose bringante* = assommante. — Pour retrouver le sens originel du mot, allem. *bringen*, apporter, porter, il faut remonter aux siècles passés, où une *bringue* signifiait une santé « portée », un toast[2], et *bringuer*, porter des santés, provoquer à boire; voyez dans BOYVE, *Annales de Neuchâtel*, années 1553 et 1564, des défenses de *bringuer* ou *bringer*. Ces provocations à boire avaient pour suites ordinaires l'ivresse et les querelles. — Le français a retenu le mot sous la forme *brinde;* italien *brindisi*.

2. **Aringue.** — Discours ennuyeux (littér. « harangue », ital. *aringa*). *Elle m'a fait des longues aringues.* Au figuré, chose

---

[1] *Embringuer* se dit aussi parfois. *Viens pas nous embringuer! S'embringuer avec quelqu'un*, s'acoquiner avec lui.

[2] « S. Exc. fit l'honneur en après de boire et de faire raison à tous ceux du magistrat l'un après l'autre. Les *bringues* et la nuit obligèrent à la fin un chacun de la compagnie à songer à la retraite. » *Journal* (1646-1675) *de J.-N. Vergier*, dans VAUTREY, *Histoire des Evêques de Bâle*, II, p. 233.

longue et pénible. *C'est une aringue, pour faire rentrer ces cotisations!*

3. **Ritoûle.** — Ritournelle, rengaine. *David, tu m'énerves à la fin avec ta ritoule.* CERESOLE, En cassant les noix, p. 42. Mot principalement vaudois et bérochaud.

4. **Triôle, trioûle,** du verbe **triôler, trioûler,** à Neuchâtel plutôt **tériôler, térioûler.** — Ce verbe signifie « répéter plaintivement la même chose, importuner par des demandes réitérées, (BONHÔTE, Gloss. neuch., p. 247) et une *triôle* ou *térioûlée* est une scie, un rabâchage. *J'espère qu'en me répondant vous ne ferez pas comme moi qui ne vous parle ici que de ma triole.* ROUSSEAU, Lettre Boy de la Tour (*Annales Soc. J.-J. R.*, III, p. 45). *Auguste triaulait sa mère pour lui donner à boire.* U. OLIVIER, Un fils unique, VII.

5. **Aquepiller, enquepiller** ou **équepiller**[1]. — Mot qui se rencontre assez fréquemment au XVIe siècle au sens propre d'encombrer, embarrasser. *Que nul n'aye à empescher ny enquepiller la raye du moulin.* 1556, Etrennes neuchâteloises, I, p. 145. *Qu'il n'enquepellat les chemins, qu'on ny aye asses large.* Acte de 1557, aux arch. de Nods. Aujourd'hui, on le dit d'un individu qui vous embarrasse, vous importune, vous est à charge. *Qu'i ne r'viêne pas nous aquepiller dans notre cuisine, ce long fainéant.* Une *aquepille* (*équepille*, etc.) est un importun toujours planté là. *On ne peut donc plus passer par ici avec cette acpille toujours au chemin!* H. MAGNIN, Biblioth. univ., 1908, t. LII, p. 491.

6. **Encoubler.** — Presque exactement synonyme du précédent, ce verbe très usité désigne proprement l'action d'entraver (de *couble* = entrave, lat. copula, lien), d'embarrasser.

---

[1] A Neuchâtel, *enquepiller*, forme originale, s'entend surtout à la Béroche, *équepiller* dans le reste du Vignoble et au Val-de-Travers, *aquepiller* aux Montagnes; cette dernière forme tend à prédominer. M. GAUCHAT cite le mot dans son étude étymologique sur le contraire *déquepiller;* voir *Bulletin*, 1908, p. 59.

Encoubler un bœuf. S'encoubler dans sa robe, sur une racine, etc. De là au sens d'être à charge, ennuyer, importuner, il n'y a qu'un pas. *Au lieu de nous donner un coup de main, qui est-ce qui nous encouble, si ce n'est pas les hommes?* O. HUGUENIN, Récits de chez nous ; Rivaux. — Une personne encombrante et importune, toujours en travers de votre chemin est une *encouble* (ou aussi *une encombre*), c'est-à-dire une entrave, un embarras. *Ces domestiques allemands, ça n'est souvent que des encoubles.*

7. **Empédger.** — Ce mot est plus usité au sens propre d'engluer, poisser, enduire de *pèdge*[1], qu'au sens figuré d'ennuyer, importuner. *Cet estafier a filé... mais qui dit qu'on n'en va pas r'être empedgé?* HUGUENIN, Régent de Lignières, IV. La forme vaudoise et bérochaude est *empédzer*, et *pèdze*. L'importun lui-même, dont on ne sait comment se dépêtrer (*dépédger*), ou aussi le lambin, est qualifié de *pèdze*, de *grande pèdge*.

8. **Bousarder.** — Absol., il signifie faire du vacarme (du *bousin*, probablement), quereller ou polissonner. *Ne commencez pas à bouzarder, garçons! cria le justicier.* BACHELIN, Jean-Louis, II, p. 293. *Bousarder quelqu'un*, c'est le houspiller, le tarabuster. *Fais pas la bête, j'suis pas d'humeur à m'laisser bousarder.*

9. **Ennioler.** — Sens général d'ennuyer, chicaner. *Une autre fois y fera mieux de rester à Neuchâtel plutos que de venir nous engnoller ici.* Neuchâtel s'amuse, 1909. — Mot genevois et vaudois et sans doute aussi français populaire. *Gniolle*, en argot, signifie nigaud, bête. D'autre part, en Suisse romande, *niolle* (lat. nebula) veut dire brouillard, nuage, bruine; *ennioler* pourrait donc revenir à embrumer — phénomène éminemment ennuyeux.

---

[1] Poix; matière collante. Sur ce mot, voir L. GAUCHAT, *Patois de Dompierre*, p. 34.

10. **Emphysiquer.** — Ici le sens ordinaire est duper, tromper, « mettre dedans », mais il passe facilement à celui de conter des sornettes, rompre la tête. *Viens voir pas m'emphysiquer avec ton schpiritisme.*

11. **Piorner.** — Encore dans ce mot, dont le sens propre est pleurnicher, larmoyer, on passe souvent au sens d'ennuyer (par des jérémiades), importuner (par des plaintes). *Qu'est-ce qu'elle est venue te r'piorner, la Julie? — Elle me piorne des heures durant pasque son boûebe fait ses rioûles.* La *piorne* est un rabâcheur d'humeur essentiellement grognon. *La mère est une piorne, une quinquerne finie.* U. OLIVIER, L'oncle Matthias, I, ch. 3. *La justicière devient bien piorne.* BACHELIN, Jean-Louis, II, p. 261. *Piorneur, euse* ou *piornu, ue*, même sens.

12. **Attédier.** — Dérivé direct du latin tædium, ennui, ce verbe, connu du vieux francais, est le plus classique de nos équivalents d'ennuyer; mais il n'est à notre connaissance plus du tout usité. Peut-être, d'ailleurs, le peuple l'ignora-t-il; CH. BERTHOUD (dans LITTRÉ, *Supplém.*) nous apprend qu'il fut du « bon usage » à Neuchâtel jusque dans le XIXe siècle. *Pour ne pas attédier inutilement la cour, il pensait qu'il était convenable de s'assurer préalablement le concours du magistrat.* Lettre de BÉVILLE, gouverneur de Neuchâtel, 1801, ibid. — *Attédiation* = importunité. *Ils étaient marris de l'attédiation que les dits Ministraux donnent à S. A.* Factum de 1618, dans J. BOYVE, Annales, III, p. 454.

13. **Chiner.** — Mot français populaire en faveur dans la jeune génération surtout; on le dit pour « chicaner », taquiner, houspiller. *Les étudiants nous chinent un peu pendant la nuit... ils nous traitent de gâpions.* VALLOTTON, Portes entr'ouvertes, p. 198. Je doute que ce soit le sens original: cf. LITTRÉ, *Suppl.*, sous *chineur*. Chez nous, un *chineur* est un taquin.

L'idée d'ennui provoqué par des demandes répétées, est encore contenue dans nos deux verbes *rôquer* et *pétler* (all. *betteln*), qui signifient quémander, mendier avec insistance, mais sont un peu en dehors du cadre de notre sujet.

III. *Mots français pris dans un sens figuré.*

Rappelons *meule*, *scie*, *raser* et *charrier*, cités ci-dessus, et ajoutons-y :

1. **Etouffer**, qui s'emploie concurremment avec le terme vieilli **étoûtcher**. — *Tu m'étouffes!* signifie chez nous ; « tu m'agaces, tu m'importunes au delà de toute expression. » *Rien ne m'étouffe comme ces montres qu'on vous retourne, deux, trois fois de suite.* L. FAVRE, Huit jours dans la neige, VII. *Charrettes de mouches, ce qu'elles sont étouffantes! Y'avait assez de temps qu'on était étoûtché de st'heimatlôse par la commune.* — *Une étouffe* (souvent prononcé *étoûfe*), *une étoufette*, ou *une étoûtche*, est un personnage ennuyeux, désagréable, qu'on souhaiterait au diable. *Quelle pouètte étoûfe, st'homme, quand il a bu! Leur gosse est une étoufette, un fichu gâtion.* Mots tout à fait locaux. — Chez nous, le sens primordial d'étouffer est moins « suffoquer, asphyxier », qu'« empester », empuantir, patois *étoûtchī*. Aussi son emploi au figuré, pour expressif qu'il soit, est fort peu choisi et même franchement offensant.

2. **Endiabler**, avec l'euphémisme **endianstrer** (pour *endiantrer*). — « Il me fait endiabler », est français ; nous disons *endiabler quelqu'un*, pour le tracasser, le quereller, l'ennuyer (le faire donner au diable), et *endiabler*, absol., provoquer des querelles, faire du train, manigancer. *T'as voulu nous endianstrer? attends, tu veux voir, espèce d'oiseau! La justicière a endiablé pour que la mère Tissot ait à rembourser ce qu'elle devait.* BACHELIN, Jean-Louis, p. 150. — Un simple *diantrer*, *dianstrer* s'entend quelquefois ; *diabler* s'est aussi dit. « Quatre autres tireurs, *pour avoir diablé dans le stand*, doivent payer chacun 1 batz. » QUARTIER-LA-TENTE, Le canton de Neuchâtel, I, p. 552. — *Endiableur* ou *endianstreur*, querelleur.

3. **Agoniser**. — Maltraiter en paroles ou autrement, quereller, tarabuster. *N'allez pas le dire à ma femme, elle m'agoniserait jusqu'au lendemain du Nouvel-An.* VALLOTTON, Portes entr'ouvertes, p. 65. Cette expression, ainsi que *agoniser d'in-*

jures, *de reproches*, etc., appartient au français populaire, et CH. BERTHOUD (*Etudes et biogr.*, p. 54) a tort de la qualifier de « pas française », c'est-à-dire de suisse romande. Ce n'est qu'un « barbarisme », selon l'expression de STAPFER, *Récréations grammat. et littér.*, p. 180 ; *agoniser*, au sens ci-dessus, et aussi *agonir*, se disent tous deux en France.

4. **Emmieller.** — Sens général d'importuner. *Ce commis-voyageur devrait bien se passer de ci venir nous emmieller.* — Remarquez la similitude de sens avec *empédger* cité ci-dessus. D'autre part, ce mot est sans doute souvent un euphémisme pour un autre *emm....* très grossier, fort usité dans le bas peuple.

5. **Bassiner.** — On bassine un lit pour procurer un sommeil agréable, aussi le figuré revient-il à « endormir » = assommer, ennuyer. *Tu m'bassines avec ta tempérance. I devient bassinant, il est bassin.* Français populaire.

6. **Monture.** — *Faire la monture à quelqu'un, lui faire une monture*, le berner, l'ennuyer en lui contant des sornettes ou de toute autre façon. *Quelle monture, cette pluie! I nous a fait la monture avec sa conférence; ça vaut l'coup pour une monture!* Connu en France[1]; monture revient ici à « coup monté ».

7. **Boire le sang.** — Cette jolie expression, qui fait allusion aux maudits taons de la saison des foins, est-elle connue en dehors de nos frontières? *Tu me bois le sang*, signifie : Tu m'excèdes, tu m'impatientes ! va au diable ! Un *buveur de sang* est chez nous un tourmenteur, un agaceur, point du tout un homme sanguinaire.

8. **Faire aller.** — Expression classique pour dire se moquer de quelqu'un, le berner, s'en amuser. *T'as envie d'me faire aller, qué?* — Donné par l'Académie comme locution familière.

---

[1] *Monture* a en outre, chez nous, deux sens différents : 1° Saynète d'entr'acte dans les soirées théâtrales d'étudiants. 2° Accès de colère. *Piquer une monture.*

9. **La faire.** — Avec la manie actuelle d'abréger le langage, *faire la scie*, *faire la meule*, *la bringue*, *la monture*, etc., etc., devaient naturellement se réduire à *la faire*, qui exprime les mêmes idées sous une forme laconique. *On ne me la fait pas, à moi!* BIOLLEY, L'araignée, II, sc. 3.

Mais il est temps, à mon tour, de ne point *la faire* au lecteur bienveillant qui n'aura pas été trop *attédié* pour suivre jusqu'au bout ces quelques notes toutes fragmentaires. Nous n'entreprendrons pas, en terminant, de nous excuser sur ce qu'elles ont de décousu, ni d'en tirer des conclusions en forme. Il nous suffira de remarquer — ce qui d'ailleurs saute facilement aux yeux — que:

1° Les termes dialectaux et expressions locales ayant un sens péjoratif et, comme c'est le cas ici, de dénigrement contre quelqu'un ou quelque chose, sont de ceux qui se conservent le mieux.

2° Un mot dialectal peut subsister longtemps dans un sens figuré suffisamment expressif alors que le sens propre n'est plus du tout ou presque plus connu[1]. C'est surtout le cas si à un sens dépréciatif, comme ici, s'adapte une forme ou une désinence elle-même péjorative; remarquez ci-dessus la terminaison *-ole* dans *viôle* (*vioûle*), *signôle* (*segneule*), *triôle*, *ritoûle*, *ennioler*, et *-ingue* dans *bringue*, *vouingue*, *aringue*.

3° La langue populaire de France pénètre de plus en plus l'idiome romand. Comme celui-ci ne peut plus vivre de sa propre substance, dont la source est tarie, et que cependant le langage vit plus que jamais aujourd'hui, il est naturel et forcé qu'il s'alimente, avec plus ou moins de bonheur, au dehors; mais il est à souhaiter que notre langage conserve le plus longtemps possible des traits et une physionomie propres.

W. PIERREHUMBERT.

---

[1] Cf. WISSLER, *Das schweizerische Volksfranzösisch*, p. 67.

TEXTE

—✣—

La vīlyᵉ.

Chanson populaire en patois d'Hermance (Genève).

La chanson de la vieille amoureuse, qu'un galant épouse à cause de sa fortune et qui meurt tôt après la noce, semble avoir été populaire, en Suisse, surtout dans le canton de Vaud. Elle s'y est répandue sous forme de ronde patoise, signalée déjà en 1837 par Juste Olivier, qui en a reproduit trois couplets (*Canton de Vaud*, p. 507, note 2, et *Eclaircissements*, p. LV). Le texte complet a été donné en 1842 dans le *Recueil* de Corbaz, p. 51, et réimprimé plusieurs fois depuis lors, en dernier lieu dans *Po recafá* (Lausanne, 1910), p. 210-212, avec quelques couplets en plus. La version que nous transcrivons ci-dessous nous a été dictée en 1910 par Mme F. Richard, à Hermance (Genève), où cette chanson était autrefois très usitée comme chanson de ronde. Elle diffère assez sensiblement du texte vaudois et se rapproche beaucoup plus des versions savoyardes récemment publiées par M. Cl. Servettaz, *Chants et chansons de la Savoie* (Paris et Annecy, 1910), nos 136-139, notamment de la ronde française no 139.

1

Dyan Pari y avè na vīlyᵉ, (bis)
K'avè katrə van di-z an.
Tirli branbran lonla la vyély',[1]
K'avè katrə van di-z an,
Tirli branbran.

2

L è-t antrâyᵉ dyan la dạnfᵉ
Pèr i tròvâ ón galan. [(bis)
Tirli branbran, etc.

La vieille.

1. Dans Paris il y avait une vieille, qui avait quatre-vingt-dix [ans.
   Tirli branbran lonla la vieille, etc.
2. Elle est entrée dans la danse pour y trouver un galant.

---

[1] Cette forme française est constante dans le refrain.

3

L avè chouézya lə pə dyuạn.no,
K an-n ètè lə pə galan. [(bis)
Tirli branbran, etc.

4

— Va t'an, va t'an, ma[1] *bạuna*
Kā tón tan è bin fini[2]. [*vīlyè*,(bis)
Tirli branbran, etc.

5

— S tə savyạ̊ s kə l a la vīlyè, — Rəvin, rəvin, ma[1] *bouna vīlyè,*
Tə parləryạ̊ på kman san [(bis)
Tirli branbran, etc.

6

L avè dyan sa grạnta kạ̄va (bis)
Kat san séti d bón vin blyan.
Tirli branbran, etc.

7

Lavè dyan sa grạnta kụ̄va (bis)
Kat san kòp də bón fròman.
Tirli branbrau, etc.

8

Kā tón tan n'è på fini. [(bis)
Tirli branbran, etc.

---

3. Elle avait choisi le plus jeune, qui (en) était le plus galant.
4. — Va t'en, va t'en, ma bonne vieille, car ton temps est bien fini.
5. — Si tu savais ce qu'elle a la vieille, tu ne parlerais pas comme ça.
6. Elle avait dans sa grande cave quatre cents setiers de bon vin blanc.
7. Elle avait dans sa grande cuve quatre cents coupes de froment.
8. — Reviens, reviens, ma bonne vieille, car ton temps n'est pas fini.

---

[1] Ce mot devrait être supprimé pour rétablir la mesure du vers.

[2] Ce vers et le vers correspondant du huitième couplet, qui ne présentent pas l'assonance en *-an*, constante partout ailleurs, sont évidemment altérés. Mais telle était la leçon d'Hermance. Il serait facile de corriger, par ex. : *Ka t'å bin* (resp. *t'å på*) *fini ton tan.*

9

I van tròvå lə nòtẹ̄ro : (bis)
« I fó maryå slǎ-z anfan ».
Tirli branbran, etc.

10

Slǎ-z anfan, di lə nòtẹ̄ro, (bis)
Y an-n a yón k a katrə van.
Tirli branbran, etc.

11

Y è dəman lə mariạ̄ðo, (bis)
Apré dman l'antèraman.
Tirli branbran, etc.

12

Ón ji tan chǎtå la vīlyè, (bis)
Kə l è mórt an chǎtəlyan.[1]
Tirli branbran, etc.

13

L avè dyan sa grạnta gạ̄la
Katrə marté è tré dan. [(bis)
Tirli branbran, etc.

14

Yəna branl è l'ọ̄tra klyọ̄kè, (bis)
L'ọ̄tra s'an[2] *va tò krəvalan.*
Tirli branbran, etc.

15

Ón-n ègẹ̄tè dyan sa gouẹ̄fè, (bis)
L avè tò lou chəvǎ blyan.
Tirli branbran, etc.

16

Ón-n ègẹ̄tè dyan sa fạta, (bis)
On n'i trūvè ðin d'arðan.
Tirli branbran, etc.

---

9. Ils vont trouver le notaire : « Il faut marier ces enfants. »
10. Ces enfants, dit le notaire, il y en a un qui a quatre-vingts.
11. C'est demain le mariage, après-demain l'enterrement.
12. On fit tant sauter la vieille, qu'elle est morte en sautillant.
13. Elle avait dans sa grande gueule quatre marteaux (molaires) et trois dents.
14. Une branle et l'autre loche, l'autre s'en va toute tremblotante.
15. On regarde dans sa coiffe, elle avait tous les cheveux blancs.
16. On regarde dans sa poche, on n'y trouve point d'argent.

J. JEANJAQUET.

---

[1] Ce couplet et le précédent ont été restitués à l'aide du texte français de Servettaz, *ouv. cité*, n° 139, Mme R. n'ayant pu retrouver exactement la leçon d'Hermance, qui était un peu différente.

[2] Supprimer *s'an* pour rétablir la mesure du vers.

ETYMOLOGIES

—✣—

1. Bagnard *barnai*, « hérétique ».

M. E. Muret a démontré dans les *Archives suisses des trad. pop.* II (1898), p. 180-181, que le mot romand *vaudai*, sorcier, diable, n'avait aucun rapport avec le dieu germanique *wotan*, comme on le croyait autrefois, mais n'était pas autre chose « que le nom jadis détesté des hérétiques vaudois ». Voici un pendant de cette étymologie : d'après le voc. bagnard de M. Courthion, *barnai* signifie « hérétique » ; le petit voc. ms. de M. Cornu lui donne les acceptions de « mauvais sujet, homme sans foi ni loi » et de « Bernois ». Ce dernier sens indique la provenance du mot. On n'était pas tendre autrefois à l'adresse de Berne, ce qui transparaît encore dans certaines locutions romandes telles que : « raide comme la justice de Berne », « être de Berne » = n'avoir plus rien à désirer, être hors d'inquiétude, comme pouvaient l'être les maîtres du beau Pays de Vaud. Le changement de *er* en *ar* : Bernensis > *barnai* est régulier en bagnard, voir l'étymologie suivante.

Je m'aperçois après coup que l'identification en question a déjà été faite par M. Meyer-Lübke, qui donne (d'après J. Cornu, *Rom.* VI) dans sa *Grammaire romane*, II, p. 390 : « *berney*, Spitzbube, eigentlich Berner », parmi les cas analogues *bougre* (prop. *Bulgare*), anc. fr. *lombart*, usurier, esp. *turco*, homme féroce, et autres. On peut citer dans ce contexte le mot. neuch. *kasroū*, sorcier, diable, qui pourrait bien remonter, comme me le suggère M. Kleinhans, au grec *ϰαθαροί* [+ oldus], nom d'une secte du XIIe siècle, d'où provient également le terme allemand *ketzer*, l'italien *gazari*. Le *ϑ*, en prononciation assibilée, aurait produit les *s*, *tz*, *z* des langues modernes.

2. Bagnard *arạ̄dzo*, adj., « sauvage ».

Je ne connais momentanément de ce mot que la mention du voc. de M. Courthion : « Sauvage, difficile à aborder ; *noyè arạ̄dzo*, noyer (ou arbre quelconque) dont les branches s'isolent les unes des autres ; *sé sœudā è arạ̄dzo*, ce soldat a l'air redoutable[1] ». Le mot se retrouve dans une poésie célèbre du troubadour Bertran de Born : *Et arrage veirem anar destriers* = et nous verrons des chevaux errant [par le champ de bataille, leurs cavaliers étant tués]. Dans son *Supplement-Wörterbuch*, I, p. 78, M. Levy y ajoute deux exemples où l'expression provençale *anar aratge* prend le sens dérivé de « désespérer ». Le mot provient du latin erraticus. Les sens de « errant » et de « sauvage » se touchent, surtout en parlant de bêtes. Et « sauvage » passe, comme l'allemand *wild*, facilement à « féroce, peu abordable ». M. Körting a tort de dire que ce mot latin n'a donné dans les langues romanes que des formes savantes (*Lat.-rom. Wb*[3], n° 3278). Ne pas confondre *arạ̄dzo* avec le valaisan *érẹ̀dzo* (glossaire ms. Barman), qui signifie méchant, vicieux, violent, impétueux, sorcier, et qui dérive de haereticus.

3. Espagnol *cordero*, « agneau ».

On tire l'esp. *cordero*, cat. *corder*, port. *cordeiro*, it. *cordesco*, « agneau », du latin chordus, « né tardivement ». Cette origine est indubitable, puisque les auteurs anciens Varron et Pline donnent déjà l'expression agnus chordus, et que le terme italien a conservé la valeur de *agnello di* seconda *figliatura*. Mais voici que M. Gabbud, notre correspondant valaisan, donne un nouvel aspect à la chose en faisant, à propos du mot bagnard *kòrdyairo*, « brebis », la remarque suivante : « On appelle *cordière*, une brebis dont le dernier agneau n'est pas encore sevré. Je pense que ce mot est dérivé de *corde*,

[1] M. Tappolet me signale le mot à Lens (Valais) : *mijoun arāza*, maison solitaire (et lugubre).

parce qu'ordinairement une brebis qui a mis bas est enlevée du troupeau, les paysans la gardent au village avec sa progéniture et l'amènent aux champs, attachée à un *bout de corde* » (*Arch. s. des trad. pop.* XIII (1909), p. 49, n. 5). Je me demande en effet si cet usage, quelque peu varié, n'est pas plus général, et si le mot chorda n'a pas réellement remplacé, dans l'idée du peuple, l'ancien adjectif chordus. Cela me paraît ressortir du fait qu'on ne trouve plus *cordo* dans les langues romanes, mais des dérivations à l'aide des suffixes -arius et -iscus. Quant au mot bagnard, son *y* nous oblige à le faire remonter à un **cordellaria* > *corde-aria* (avec la suppression habituelle de *l* intervocalique), où l'ingérence de *corde* est manifeste. Cette manière de voir est corroborée par la présence du mot réto-roman *chavezzin*, agnelet qu'on conduit en laisse (Filisur, dans le dictionnaire de Pallioppi), dérivé de *chavezza*, chevêtre, auquel me rend attentif mon collègue M. Jud.

4. Neuch. *agrī*, « ennui ».

Dans le morceau *On voyaidge*, O. Huguenin emploie la phrase : *iai la gri d'la Seigne*, traduit par : j'ai l'ennui de la Sagne (*Le Patois neuch.*, p. 320). Les matériaux du Glossaire nous offrent plusieurs exemples de ce mot. Michelin-Bert donne entre autres celui-ci : *Ai vo adé l'agrî d'voûteur vlédge?* = Avez-vous toujours la nostalgie de votre village ? Au Val-de-Ruz, on prononçait *agrẽ*, comp. le Glossaire de Quinche : *agré* = ennui, heimweh ; et le passage de la *Bordgèsie d'Vaulaidgin* du même auteur (*Pat. neuch.*, p. 150) : *rè qu' d'lly pinsâ cè bâille l'agré* = rien que d'y penser, cela donne l'ennui. Les autres exemples dont je dispose ne font que confirmer la forme et le sens. Ce mot m'intriguait depuis longtemps, quand je suis tombé sur le verbe valaisan *agrèyé* = aggraver (Liddes), ennuyer, mettre en colère (Bagnes) ; l'étymologie cherchée était donc le latin grevis[1] pour gravis. Le verbe *agrèyi* existe

[1] La transformation s'explique par l'influence de l'opposé levis.

aussi en fribourgeois, avec le sens de mettre en colère, exciter. En étendant nos recherches au canton de Berne et aux régions limitrophes de la France, l'origine indiquée apparaît toujours plus sûre. A Delémont, on dit *grīə*, s. f., ennui ; à Belfort, *grîe*, mal du pays (Vautherin, *Glossaire du pâtois du Châtenois*[1]) ; à Montbéliard on trouve *grie*, s. f., chagrin (Contejean); dans les patois lorrains, il y a *gré*, adj., ennuyé, à côté du substantif *gritè*, nostalgie, du latin gravitatem ; le Morvan offre le verbe *greuver*, faire de la peine, chagriner, et la Wallonie *grîver*, même sens. M. Grammont (*Le pat. de la Franche-Montagne*) cite dans son vocabulaire la phrase *è m ô grī*, « je m'ennuie, je regrette », pour laquelle il renvoie au vha. *girida*, « appétit, désir ». C'était chercher bien loin l'origine d'un tour de phrase identique au vieux français *il m'est grief*. Le mot neuchâtelois qui m'a servi de point de départ est donc une variante de son et de sens du français *grief*. Pour le changement de genre, je renvoie à ce que j'ai dit dans le *Bulletin* VII, p. 8 ; **la grie(f)* a été compris à Neuchâtel *l'agrie(f)*, par agglutination ; enfin la voyelle *é* de la forme du Val-de-Ruz ne fait pas difficulté pour quiconque en connaît à fond la phonétique (cfr. *mĕdj*, de medicus ; *lĕvr*, de leporem, en regard de *mīdj*, etc., à la Montagne).

L. GAUCHAT.

---

[1] L'auteur de cet intéressant dictionnaire rappelle l'anglais *grief*, chagrin, et l'adjectif vieux français *grief*.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

L. GAUCHAT. La trilogie de la vie. Articles-spécimens du *Glossaire romand*. I. Naissance et baptême (avec une planche). II. Fiançailles et mariage 3, 33

J. JEANJAQUET. *Lə tabæ̀ᵒᵘ*, conte populaire en patois d'Orsières (Valais) 20

S. GANDER. *Le dụvè lịvrè e la pèdzè*. Anecdote en patois de Vaugondry (Vaud) 24

J. JEANJAQUET. Etymologie. Suisse rom. *cetour*, « cellier » . 26

W. PIERREHUMBERT. Les équivalents d'« importuner » dans le parler suisse romand 46

J. JEANJAQUET. *La vịlyè*, chanson populaire en patois d'Hermance (Genève) 57

L. GAUCHAT. Etymologies : 1. Bagnard *barnai*, hérétique. 2. Bagnard *arạ̄dzo*, sauvage. 3. Esp. *cordero*, agneau. 4. Neuch. *agrī*, ennui 60

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

DIXIÈME ANNÉE

1911

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

LA TRILOGIE DE LA VIE

(Suite)

—✣—

maryạ̄dzo, s. m. mariage.

maryạ̄dzo (Vd, V, F), *maryạ̊dzo* (F Gruyère, et ailleurs), *maryạ̄zo* (V, à l'Est de Sion), *mèryạ̄dzou* (Vd Vallorbe), *maryạ̊ðo*(G), *maryādj* (N Val-de-Ruz), *maryẽdj* (N Montagnes et Val-de-Travers), *mèryẽdzou* (N Côte-aux-Fées), *märyädjou* (N Cerneux-Péquignot), *märyā̃dj* (B). On entend aussi prononcer *mariyạ̄dzo*, etc.

1. dot; **2.** union légitime d'un homme et d'une femme; **3.** jeu de cartes connu sous le nom de mariage.

1. *mariagium* = biens apportés en dot, 1227 (*Mém. Doc. S. rom.* VI, 172; fausse latinisation habituelle au moyen âge, voir Du Cange, *Gloss.*, sous cette forme). *Mariage* = dot, XVe siècle (*Mém. Doc. S. rom.* 2e série, V, 231). « et luy donna des pairés en *mariage* », 1619 (*Arch. cant. vaud. Procès détachés, Glérolles*). *I m'an rakrè mon mariádzo D'ouna tséna dè-j-inyon*, Ils m'ont augmenté ma dot D'une chaîne d'oignons (*Mè nothè*, chans. pop. comique, *Gruy. ill.* IV-V, p. 76). *T'χẽ mèriẽdj i bèyərī-vo, Ditə-lo, An lè bèlə Margəritə*, quelle dot lui donnerez-vous, Dites-le, A la belle Marguerite? (Rossat, *Chants pat. jur.*, *Arch. s. trad. pop.* IV, p. 161, n° 68; là-dessus sont énumérées les parties de la dot). C'est de ce sens que dérive probablement l'emploi de notre mot comme lieu-dit, dont voici quelques exemples: *Ouz Mariajoz*, 1461, vigne à Corsier s/Lutry (Fiches Millioud), *es Máriages*, Epesses (ib.); *aux Mariages*, Vionnaz (ib.); *au Mariage*, Jongny, Aclens, Chatillens, Eclépens (Fiches Burnet); *au Mariagoz*, Corseaux (ib.).

2. *Por lo bin fita, S'ti bi mariadzo*, Pour le bien fêter, Ce beau mariage (début d'une chanson composée pour la fête des vignerons de 1819). *Ne crayâ ty que serrai on mariâdzo, Vô ne manquérai pas pan, buro né fromâdzo*, Nous croyions tous que [ce serait un m. où ne manquerait pas pain, beurre ni fromage (*Conte du Craizu, Rec. Corbaz*, p. 2). *Férè on byó [kraŋ-yoŋ] m.*, faire un beau [mauvais] m. (Vd.). *Lou mariādzᵒᵘ è on.nᵃ lòtèri, tsakon rumi.n aprī son numèró*, le m. est une loterie, chacun soupire après son numéro (Vd Sassel). *Môr è mariądzo brəðon tò konvənan*, mort et mariage annulent toute convention (Vd Leysin). *Lə maryądzə è on dinā kə kəmjnχè pèr lə dèsèr*, ...qui commence par le dessert (Vd Ormont). *Atiuta, Dorothée, t'as zu medzi du pan blian avoué di z'aulagnes, te sâ se cein est bon? Ouai, lè rudamein bon. Eh bin! le mariadzo, lè encô bin meillau*, écoute, D., tu as mangé du pain blanc avec des noisettes, tu sais si cela est bon? Oui, c'est rudement bon. Eh bien, etc. (*Lien vaud.* 1901, 2). *Fabrəka on m.*, faire un m. (Vd Blonay). *On m. a boutsəlyon*, ...qui va mal (litt. à copeaux; ib.). *Lyè maryądzo dè nublio, la mar vô mé tyè l pâr*, c'est un m. d'épervier, la femelle vaut mieux que le mâle (F Gruyère; chez les oiseaux de proie, le mâle est généralement plus petit que la femelle). *Lə m. n'è pa fè onkòra* (F). *Chè fa mé dè maryądzou chu lou tsəmin tyè ó mᵒᵘᵒϑi*, il se fait plus de m. sur le chemin qu'à l'église (F Châtel-St-Denis). *Bon m. pąyə tò*, ...paye (arrange) tout (V Champéry). *Apri o maryādo on sā sèn kyé kòt i só*, après le m. on sait ce que coûte le sel (V Isérables). *Y a-tə zu dè m.*, y a-t-il eu des m., c'est-à-dire: le curé a-t-il publié des m. (V Bagnes)? *Èl ā vni ā mond fè di märiäydj*, il est venu au monde hors du m. (B). 3. *Dzèi u m.*; jouer au « mariage » (V Champéry). Ce jeu aura contribué à faire appeler un bon ou mauvais mariage, une bonne (mauvaise) levée, « plie »: *lèvāvᵃ, plyāva* (Vd Vallée de Joux).

Autres termes ironiques: *lə fā on.na bala pątsə*, elle fait un bon marché (occasionné par les contrats de m.; pactus pour contrat de m. se rencontre dès la *Lex Alem.*). *La fan è la chā*, la faim et la soif = mariage (G Bernex).

Proverbes : *Au mariadzo et à la mouá, lou diabllo fā tî sé-z-effoua*, au m. et à la mort, le diable fait tous ses efforts (Dumur, *Prov.* Forme bernoise dans Rossat, *Arch. s. trad. pop.* XII, p. 267, n° 214). Ce proverbe, qui se dit partout, apparaît aussi sous d'autres formes : *ó mariazo è a la mò to lə zyèblo chə dətatson*, ... tous les diables se détachent (V Mage); *a la mŏr è u mariédjº lo dyabº s'é mètyè*, ... le diable s'en mêle (N Noiraigue). *Lè maryādzº, lè partādzº gąton lè bounè mēzon* les m., les partages gâtent les bonnes maisons (par la division des biens, Vd). *l märyädj ā kman ïn djœrniə : tʃin lé djrèn son fé, èl bakan pò y anträ; èchtó k'èl son dədin, èl bakan pò rpètchi*, le mariage est comme un poulailler : quand les poules sont dehors, elles frappent du bec pour y entrer; aussitôt qu'elles sont dedans, elles frappent du bec pour en ressortir (Rossat, *Arch. s. trad. pop.* XIII, p. 43, n° 398. Dicton très répandu et quelque peu varié).

Kǫrta pątsə, lǫndz ątątsə, court marché, longue attache (Vd). *Jamé on nə fā də mouindrə pątsə k'ao moti*, jamais on ne fait de moindre marché qu'à l'église (Vd). *Ie vŏ gro mi sè bourlâ à l'otó kiè au moti*, il vaut beaucoup mieux se brûler à la cuisine qu'à l'église (*Lien vaud.* 1904, 11). *Dè bon pllan pllanta ta vegne, Dè bouna mâre prein la fellie*, de bon plant etc. (*Po recafâ*, p. 400). *L'hommo l'è d'étopa, la fénna dè rita*, le mari est d'étoupe, la femme de « rite » (= première qualité de filasse; ib.). *Lè fénnè, lè fau preindre pouetè. Quan san balè, vignan pouetè; quan san pouetè, restan pouetè*, les femmes, il] faut les prendre laides, etc. (ib., p. 401). *On galé vesadzo ne ballie pa à medzi*, un joli visage ne donne pas à manger (ib.). *Avoué lè z'anchan, on medze lo pan bllan*, avec les vieux [maris], etc. (ib.). *Avoué la pî d'on villio, on a la pî d'on dzouveno*, avec la peau d'un vieux, on a la peau d'un jeune (ib.). *Lâi a pa dè chouma que ne trovè son bourrisco*, il n'y a pas d'ânesse qui ne trouve son âne (ib.). *Totè lè mermitè l'an lau couvicllio*, toutes les marmites ont leur couvercle, toute fille trouve à se marier (ib.). *Lä prəmiər an.nä, s'ā béjiə-béja; lä sgond an.nä, s'ā brəsiə-brəsa; lä trājiəm an.nä, s'ā bäti-bäta*, la 1re année,

c'est baisi-baisa ; la 2e, c'est berci-berça ; la 3e, c'est batti-batta (B, passim).

Voir d'autres proverbes sous *maryā*, *fèna*, *èpāo*.

Hist. Tiré de maritare, à l'aide du suffixe -aticum, qui a servi, au haut moyen âge, à désigner une quantité d'impôts ou taxes, voir Meyer-Lübke, *Gr. rom.* II, § 482. Le dict. vieux-français de Godefroy enregistre deux exemples du sens de « donation matrimoniale, bien de l'époux ». Cfr. Du Cange : *mariagium* et *maritagium*. Les matériaux nous manquent pour élucider le rapport qui existe entre les sens **1** et **2**. Sous **2**, on pourrait distinguer les acceptions suivantes : action de se marier, noce, état qui en résulte, que l'allemand rend par trois mots : *Heirat*, *Hochzeit*, *Ehe*. Nos patois possèdent aussi *noce(s)*, qui cependant nous paraît être d'un emploi plus rare qu'en français.

Encycl. 1. Avant 1874, les **bans** se publiaient du haut de la chaire, avant le culte, pendant trois dimanches consécutifs, comme cela se pratique encore en pays catholique. La formule était : il y a promesse de mariage entre.... Généralement, ni les contractants ni leurs parents n'assistent à la publication. Moyennant la *dispinsa*[1], qui consiste en une certaine somme d'argent, on peut obtenir qu'elle n'ait lieu que deux ou qu'une fois. L'obtention d'une *dispinsa*, procurée par l'évêque ou par le curé, est également nécessaire, lorsque les époux sont trop proches parents. En patois, les bans s'appellent *les annonces*, ou *les cries* (Valais); pour *publier*, on se sert des expressions (nous francisons) *publier*, *crier*, *lire* les annonces, *annoncer*.

2. La nouvelle constitution fédérale (1874) a institué l'obligation de se présenter devant un fonctionnaire civil, qui prend l'inscription, devant deux témoins, et qui l'affiche dans un lieu public : pilier, tableau exposé à la mairie ou maison d'école, etc. La bénédiction du mariage par le pasteur ou curé n'est plus obligatoire, mais elle est très rarement supprimée. On nomme en Valais *les sourds* ceux qui ne se marient pas à l'église. Bien qu'il soit d'introduction récente, les patois se sont approprié le

---

[1] Les variantes dialectales sont données sous *dispinsa*.

nom de l'**officier d'état-civil**. Ils le déforment souvent en disant : *officier civil*, *du civil*, *l'état-civil*, ou *le civil* tout court; *officier de mariage* (B Malleray). L'hostilité que toute nouvelle loi rencontre souvent parmi le peuple s'est traduite en toute sorte de sobriquets donnés au nouveau fonctionnaire : *maquignon des demoiselles*, *soudeur d'enfant*, *colleur d'amour* (*apèzdạ̄rè d'amour*, Alpes vaud.); *maryœ*, marieur (Vd Longirod); *maryatsè*, dim. de mari (F Lessoc); *tsəvəly*, cheville (V Vernamiège); *curé civil*, *curé de Berne* (V); *pontife* (F Montbovon), *rabbin* (pron. *rạ̄bi*, N Cerneux-Péq.). Mais le nom ironique qui a fait le plus fortune est celui de *pètaboson*, que Dénéréaz a inventé pour l'un des premiers officiers d'état-civil du canton de Vaud dans l'anecdote publiée dans le n° 9 du *Conteur vaudois* de 1876. Il y est question de fiancés qui se chamaillent pour savoir s'ils donneront la préférence au pasteur de l'endroit, surnommé *pèt'en-l'air*, ou à l'officier d'état-civil, affligé du sobriquet de *pèta-boson* (*boson* = buisson, l'explication de *crève-buisson*, donnée par Mme Odin, est erronée). Ce nom s'est très répandu dans le Gros-de-Vaud et jusqu'aux frontières du canton, pas au delà. Il a été employé par des personnes qui n'en connaissaient pas l'origine, et est devenu un vrai appellatif, voir sous *pètaboson*. Mme Odin le cite comme tel, sans en noter le sens humoristique. Il se peut, en effet, qu'il ait été employé sans malice. Ce cas, assez rare, où l'on assiste à la création et à la propagation d'un terme patois, mérite qu'on s'y arrête.

Pour « être affiché » au pilier public, les patois se servent aussi de tournures comiques, comme *être pendus* (à Leysin : *pädolõ*), *être dans la boîte*, *dans la cage*, *le treillis* (à cause du treillis de fil de fer dont l'affiche est protégée dans certains endroits).

3. Autrefois, du temps des trois bans, le **second ban** était souvent célébré, chez les gens aisés, par une petite fête organisée par la jeunesse du village. Le fiancé versait quelque finance, et la fiancée préparait un café avec force gâteaux et friandises (Vaud).

4. **Adieux du père.** Selon le *Conteur vaudois* 1902, n° 14, au moment où la jeune fille quittait le toit paternel, son père, ou quelque autre parent, aurait eu coutume de lui adresser le couplet :

Plliora! plliora! pourra ball' épáosa!	Pleure ! pleure ! pauvre belle épouse !
T'as bin dè quie tant plliorâ.	Tu as bien de quoi tant pleurer.
La maison dè ton père	La maison de ton père,
Tè faut la quittâ!	Il te faut la quitter !
Bézè lo coumacllio,	Baise la crémaillère,
Po lo premi [!] iadzo,	Pour la première fois ;
Bézè lo tiu dáo pot	Baise le fond du pot,
Po lo derrai dzo!	Pour le dernier jour !

Le *Recueil Corbaz*, p. 204, donne une version plus authentique :

Pliaura poura épausa,	*Po lo dèrai pas,*
Poura malhirausa,	*Jamé dé ta via*
Bèse lo coumachlio	*Te ne chai revindri* (Tu ne re-
Po lo dèrai iadzo.	*Tant à ton prevai.* viendras ici
Passa lo lindai (seuil)	jusqu'à ton ?)

Dans son bel article *De quelques rites de passage* (*Rev. de l'hist. des religions*, 1910), auquel nous aurons encore l'occasion de renvoyer, M. van Gennep mentionne une vieille chanson que jouait en Savoie le ménétrier, en tête du cortège nuptial, et qui commençait d'une façon analogue : *Pleura, pleura, ma poura épeusa*, etc. (la suite différente). Notre chanson pourrait avoir quelque rapport éloigné avec ce couplet. Voir la litt. indiquée en note, p. 37, n. 4. Le souvenir de cette litanie du ménétrier ne s'est pas perdu dans les campagnes genevoises, et l'on nous cite ce début de sa chanson : *vain* (viens), *vain, malirœ̯usa, vain.*

5. Le **costume** des époux ne présentait autrefois rien de particulier. Voile blanc (de tulle ou de mousseline) et couronne de fleurs d'oranger sont d'introduction récente. Comme on les considère comme un symbole de virginité, ils ne sont pas portés par une veuve qui se remarie ni par une fille qui ne s'en

juge plus digne. La virginité est aussi annoncée par une ceinture (B). On se faisait faire des habits neufs pour la circonstance, à la mode du pays. La couleur préférée était le noir. Actuellement, l'épouse s'habille souvent tout en blanc. Voici quelques détails, par cantons. **Vaud** : au XVIIIe siècle, et même jusque vers 1840, l'époux s'habillait volontiers en militaire, pour se marier — c'était autorisé et de bon ton. Aujourd'hui : chapeau haut de forme, cravate en soie, habit de fin drap noir, parfois gilet de satin brodé de fleurs. L'épouse portait anciennement le bonnet vaudois, de velours, soie, à dentelles larges, ajourées et retombantes, « mites » à l'avant-bras, robe noire de la meilleure étoffe, bas noirs, tablier et fichu de soie, ou large châle-tapis. **Fribourg** : *l'èpàja*, *avi* (avait) *ouna bala roba dè nanjou* (nansouk), *on fourdâ a bâveri* (tablier à bavette) *d'épine (?) è on motchà dè chèya* (mouchoir de soie)...., *ouna kouêthe a lârdzè pointè* (une coiffe à larges dentelles ; Ruffieux, *Fourdèra*, p. 280, où une noce est décrite avec beaucoup de détail). Quelquefois la fiancée avait sa robe de la même étoffe que l'habit du fiancé. Aujourd'hui couronne de fleurs artificielles sur la tête de l'épouse et bouquet de fleurs, également artificielles, avec ruban, sur le chapeau ou au revers de l'habit de l'époux. Cette mode, qui vient des villes, se répand partout. **Valais** : Couronnes, nommées *tsapélè(t)*, et bouquets sont aussi portés par les amis et amies de noce, souvent même le dimanche suivant. **Neuchâtel** : La mariée portait une robe de soie ou de laine noire, cadeau de l'époux. L'épouse lui donnait la chemise de noce, ordinairement cousue par elle. **Berne** : Jusque vers 1830, le marié portait l'épée et le *manté* (manteau de cérémonie, Plagne). L'épouse avait une couronne de buis ornée de fleurs naturelles (ib.).

6. Le rôle des **garçons et demoiselles d'honneur**, jadis important, a bien diminué. Ils s'appellent *fé* ou *féy d'an.nàr* (fils ou fille d'honneur) ou encore *tchrou d fan*, « chercheur de femme » dans le Jura bernois. Seul, le canton de Vaud (en partie) a conservé un terme original : *tsèrmalāi*, *tsèrmalāirə*, voir ce mot. Un ami de noce non accompagné d'une demoiselle s'ap-

pelle à Leysin *fõ mɑʊ́ɔts°*, d'après le jeu de cartes *mouts°*, voir ce mot. Bridel définit encore les *tsèrmalāi* comme ceux qui devaient détourner des jeunes époux les mauvaises influences. Peut-être par des incantations; car il est probable que le mot dérive de carmen, cfr. *tsèrmalèri*, s. f. = sorcellerie. Jadis, le *tsèrmalāi* et la *tsermalāirə* offraient aux mariés la soupe nommée *òfą̃*, voir le § 13. Le *tsèrmalāi* avait aussi le droit de couper la jarretière de l'épouse. Cet usage ne se pratique plus que dans certains villages du canton de Berne. La mariée attache son bas avec un ruban de couleur rose. Pendant le dîner de noces, le garçon d'honneur se glisse sous la table et lui enlève ce ruban, le coupe en morceaux et en décore toute l'assemblée en commençant par le couple. Mme Odin décrit la scène autrement: Autrefois les gens qui se mariaient allaient à cheval. La jarretière de ruban rouge de l'épouse dépassait la robe. Le *tsèrmalāi* la coupait et la mettait à son chapeau. Le matin de la noce, le garçon et la demoiselle d'honneur apportaient à l'épouse l'offrande de bénédiction, voir *bousalè* (Blonay). De nos jours, l'ami et l'amie de noces, s'il y en a, organisent la fête, habillent l'épouse, et lui font ou donnent couronne et voile.

7. Pour le **cortège** qui accompagne les époux à l'église, il n'y a pas d'ordre bien déterminé. L'épouse est souvent conduite par le garçon d'honneur (en ce cas, l'époux suit avec la demoiselle d'honneur), ou par son père, son tuteur, sa marraine. Quelquefois ce n'est qu'avant la cérémonie même que le père remet sa fille à l'époux, et que les anneaux sont échangés. Au retour de l'église, les mariés se donnent le bras. Pendant le trajet, il est beaucoup d'usage de **tirer des salves** en l'honneur du couple. On se sert de pistolets, de fusils ou de mortiers, « pour annoncer l'ouverture des hostilités », dit malicieusement l'un de nos correspondants. A l'origine, tout ce bruit devait servir à épouvanter les mauvais esprits, voir E. Samter, *Geburt, Hochzeit und Tod*, 1911, p. 39 ss.

8. Rien de spécial à dire sur la **cérémonie** elle-même. Avant de recevoir la bénédiction officielle, les époux sont sou-

vent bénis par leurs père et mère (B). Quelques-uns font bénir le lit nuptial. La superstition ne manquait pas autrefois de troubler la solennité du moment. Pendant le mariage, les époux se tiennent par la main devant la table de la cène. On croyait qu'il fallait en cet instant emprisonner la main de son conjoint pour être maître dans le ménage. Cette croyance populaire donnait lieu jadis à des luttes très comiques (Vd).

9. Dans la Plaine du Rhône, partie vaudoise, et les Ormonts, s'est conservée une très vieille coutume, celle de jeter des **grains de céréales**, ou à défaut de riz, sur la tête de l'épouse et sur tout le cortège de noce. Traces de ce rite dans d'autres parties du canton : Savigny, Penthalaz, et dans les cantons de Fribourg (Gruyère), et Genève (Dardagny). Cela se fait à présent durant le parcours de l'église à la maison nuptiale (de l'époux) par toutes les femmes qui s'y prêtent. Dans le temps, cette coutume ne concernait que l'épouse et se pratiquait au moment où elle arrivait devant sa nouvelle demeure. La (vieille) femme désignée pour accomplir cette fonction était une parente ou une amie intime de la famille et portait le nom de *bèrnāda*. L'opération même s'appelait *bèrnāklyo* (non *bèrnạdzo*, comme le dit Mme Odin, voir ces mots). Ce rite existait déjà chez les vieux Grecs (*καταχύσματα*), où l'on couvrait l'épouse, au moment même du mariage, d'une pluie de dattes, figues, noix, menues monnaies. M. E. Samter, *Familienfeste der Griechen und Römer*, 1901, y voit un sacrifice pour concilier les démons, M. van Gennep (*o. c.* au § 4) un rite de fécondation. C'est bien en ce dernier sens que le *bernạklyo* est interprété par nos populations. Bridel ajoute (sous *bernada*) qu'après cette cérémonie une autre femme (à l'origine sans doute la belle-mère) présente à l'épouse les clefs, emblème de son nouveau pouvoir ; ailleurs il est parlé d'une louche (cfr. van Gennep, *o. c.* p. 49 ss. *rite d'entrée*).

A présent, ce sont au contraire les enfants et les pauvres assistant au défilé du cortège qui sont aspergés de dragées, de pièces de monnaies, etc., nommés *tsèrpạlyo* (Vallorbe), *nāy* (Berne), *sourts* (Genève). La dépendance de cette coutume de

celle que nous venons de nommer est démontrée surtout par le nom qu'on lui donne dans le canton de Genève, où les enfants crient : *lé pīr a barnå*, comp. à Messery (Savoie) : *tri la pirra à Barnada* = tirer la pierre à Bernarde (van Gennep, *o. c.* p. 39).

A Longirod (Vd) les enfants du village se rendent après le mariage religieux chez l'époux et chez l'épouse ensuite en chantant :

La mətsèt, la mətsèt, lo krotson,
Po lo bon bovairon !

La michette, le morceau de pain, pour le bon petit bouvier ! Là-dessus la cuisinière sort avec un paillasson plein de « bricelets » qu'elle distribue aux enfants. Quelquefois elle ajoute un morceau de pain et de jambon et un verre de vin.

10. Lorsqu'un jeune homme sort de la compagnie des garçons de son village pour se marier, il est **rançonné** par la société, à laquelle il doit payer une somme très variable, qui dépend de sa position sociale et de celle de sa future, du nombre des sociétaires et des traditions locales. La hauteur de la somme est souvent longuement débattue, comme dans une foire. Les abus n'ont pas manqué. « A Dombresson (N) la société des garçons exigea d'une fille Fallet, riche de 22 000 écus, un louis d'or par 1000 écus (509 fr.) » (*Musée neuch.* XXVII, 214). Plusieurs de nos correspondants indiquent la somme qu'ils ont dû verser : 50, 100 fr.[1] Si le fiancé refuse de payer, il était de coutume autrefois de lui faire un **charivari**, appelé *tsèrivari* (*tsarvari*, *tsavalèri*, *tchèribèri*, etc., voir sous *tsèrivari*) pendant la nuit de noce et les quinze jours suivants, même au delà. Il est arrivé que la jeunesse, frustrée par un époux trop avare ou trop fortement taxé, se soit laissé entraîner à dévaster ses biens. Malgré les ordonnances de police très sévères à l'égard des charivaris, ceux-ci se produisent encore de temps à autre. La rançon se nomme *sortie*, *sémęsè* (F et Vd)

On trouve plusieurs mentions de ces sommes dans le *Cont. vaud.* nº 40 de 1900, article *Les Jeunesses*.

proprement « vin d'honneur »), *bou.n indalạ̊ye* (F, litt. « bonne en-allée »), *piə de buə* (B, litt. « pieds de bœuf »). Nous n'avons pas réussi à éclaircir le mystère de cette dernière appellation. Elle se rattache probablement à un rite disparu, comp. celui du *ferrement* mentionné par Scheffler (*Franz. Volksdichtung u. Sage*, I, 194) d'après Champfleury pour le Poitou, et qui consiste à ferrer le pied d'un léger coup de marteau, aux époux et aux conviés, le lendemain de la noce.

C'est en Valais que les choses se passent le plus simplement : l'époux paye à boire à la jeunesse jusqu'à un litre par tête. Dans le canton de Vaud, on y met plus de formes. Voici comme notre correspondant du Vully décrit la coutume : « Quelque temps avant le mariage, la compagnie des garçons fait annoncer à l'époux qu'une délégation de la Société ira le trouver. Au soir convenu, celui-ci la reçoit ordinairement chez sa fiancée ; deux ou trois garçons arrivent, apportant deux ou trois bouteilles, qu'ils offriront à la société. L'un des délégués débite un petit compliment à l'adresse des époux et indique en même temps le motif de sa visite, etc. »

L'époux est surtout taxé s'il choisit sa femme dans un autre endroit que celui qu'il habite. Au temps où chaque village formait un microcosme, hostile à son entourage, emmener une jeune fille hors de la commune était considéré comme une espèce de rapt.

Le paiement de la rançon donne ou donnait lieu au rite du **barrage**, en patois *barādzo* (Vd et F), *èrāt* (B, litt. *une arrête*); verbes : *barā*, (*è*)*rātä*. Si l'épouse est d'un autre village, c'est lorsqu'elle est emmenée qu'elle trouve sa route barrée : si les conjoints habitent le même endroit, c'est ordinairement à la sortie de l'église qu'on les arrête. On emploie à cet effet des perches, des chaînes, des cordes, plus récemment des rubans ou même une guirlande en papier (F Broye). Anciennement, on allait jusqu'à former de véritables barricades, en plusieurs endroits où le cortège devait passer, ce qui provoqua des interdictions de la part des gouvernements; voir Jeanjaquet, *Mandement neuchâtelois de 1596 interdisant de « barrer » les époux*,

dans les *Arch. s. trad. pop.* VIII, p. 225. Dans ses détails, l'usage, abandonné dans beaucoup de contrées, varie de lieu en lieu. A Leysin (Vd), l'époux saute la chaîne tendue devant la porte de l'église, paye la rançon ou offre du vin aux garçons pour leur faire enlever la chaîne et laisser passer l'épouse. Dans cet endroit, *chœ^{u}tā la tséna* est devenu synonyme de *se marier*. Souvent les garçons offrent une petite collation et adressent quelques paroles de félicitation aux époux en échange du cadeau d'argent qu'ils vont recevoir. (Ce sont eux aussi qui se chargent des coups de feu mentionnés au § 7). La rançon payée, le ruban est coupé ou enlevé, l'obstacle ôté, et le cortège continue son chemin.

Le rite du barrage a dans beaucoup de contrées dégénéré en jeu d'enfants, qui tendent un ruban pour avoir leurs bonbons, cfr. § 9.

Par confusion, les termes désignant la rançon et le barrage sont souvent pris les uns pour les autres. *Pieds de bœuf* est aussi le nom d'une chanson que les garçons de l'Ajoie (B) vont encore chanter devant le domicile de l'époux, la veille de la noce ou le soir du mariage. C'est un petit dialogue d'amour dont on trouve le texte dans les *Chants patois jurassiens* de M. Rossat, *Arch. s. trad. pop.* V, p. 222 ss. Dans les Alpes vaudoises, la jeunesse donne souvent une sérénade à l'époux, ce qu'on appelle *dzui lé-j óbạrdè* (« aubade »). Sur le barrage comp. Daucourt, *Arch. s. trad. pop.* I, p. 97 ; E. Hoffmann-Krayer, *Knabenschaften und Volksjustiz in der Schweiz*, ib. VIII, p. 97 ss. ; van Gennep, *o. c.* p. 43 ss., où sont rapportées les réponses de différents correspondants savoyards à un questionnaire ad hoc ; Blavignac, *Empro gen.*, p. 168 ; E. Samter, *Geburt, Hochzeit u. Tod*, p. 162 ss., où il est question de coutumes analogues dans les divers pays d'Europe, l'Inde, etc.

11. Il ne reste pas grand'chose chez nous du **rite de rapt** anciennement très répandu chez tous les peuples. Le doyen Bridel raconte que quelques jeunes gens cachés dans une grange située sur le parcours du cortège nuptial s'efforçaient d'enlever l'épouse, défendue par les *tsèrmalāi*. M. Gabbud

cite de sa contrée (V Bagnes) la coutume de cacher la mariée, qui se prête de bonne grâce à ce jeu, mais qui est toute contente d'être retrouvée par son conjoint (*Arch. s. trad. pop.* V, 49). Pour le Jura bernois, M. Daucourt relate le remplacement de l'épouse par une vieille femme postée dans la demeure de l'époux et qu'il faut enlever de force (*ib.* I, 97). Comp. là-dessus Samter, *o. c.* p. 98 ss. (la fausse épouse doit tromper les mauvais esprits qui se rabattent sur elle).

12. Au **banquet de noce**, on sert les mets les plus friands du pays : jambon fleureté et enrubanné, *merveilles*, *crotelles*, etc. Le beurre était souvent façonné en forme d'église. La *rətya* (« rôtie ») était un potage légèrement capiteux où l'eau était remplacée par du vin blanc, mets spécial du matin d'un jour de noces (Vd Ormonts). On a conservé le souvenir de repas extraordinairement plantureux, entre autres d'un qui dura trois jours, en Gruyère (1695, cfr. *Valais romand*, 15 févr. 1897); le premier jour fut pour les vieux, qui banquetèrent pendant huit heures, le second pour les jeunes, le troisième pour les pauvres, au nombre de 75 ! Dans le canton de Neuchâtel, l'épouse offrait une collation, appelée *tərya-fœ̀r* (litt. « tirée-dehors ») à ses parents et amis avant de se rendre à l'église.

13. Pendant le repas et après qu'ils se sont retirés, les mariés étaient souvent en butte à toutes sortes de taquineries : allusions à leur premier enfant, on démonte leur lit, coud les draps, et autres grossièretés du « bon vieux temps », mais ce qui pouvait leur arriver de pis, c'était qu'on les forçât à manger l'**òfa** ou la *sąupa forāyə*. Les *tsèrmalāi* pénétraient de force dans la chambre nuptiale et leur offraient un potage au vin, très épicé. Malheur à ceux qui essayaient de se soustraire à cette épreuve. La coutume ne nous est attestée que pour le canton de Vaud, où elle doit encore se pratiquer secrètement, malgré les interdictions réitérées, sur lesquelles cfr. J. Olivier, *Cant. de Vaud*, p. 356-357 ; Cérésole, *Nos fêtes de jadis* (*Au foyer rom.* 1899, p. 147 ; il y est aussi question des *charivaris*, p. 153 ss.). M. van Gennep, *o. c.*, y voit un rite fécondateur. La coutume existe aussi dans les pays allemands (*Brautsuppe*).

14. Croyances et usages divers. *Cadeaux :* En Valais, l'épouse paye quelquefois la rançon à ses compagnes de jeunesse en leur donnant un mouchoir. Parmi les dons que faisait l'époux à sa conjointe à Neuchâtel mentionnons l'ancienne boîte de senteurs appelée *civette*. Après la cérémonie, la mariée mettait mystérieusement dans la main de ses amies un ou deux quarterons d'*épingles*, en retour de quoi elles lui donnaient une pièce d'argent (J. Olivier, *Canton de Vaud*, I, 357). Les époux donnent deux *épingles* à tous leurs amis, en outre un mouchoir à leurs parrains et marraines (V Champéry). Le *tour de noce*, avant la construction des chemins de fer, était une rareté. Depuis, il devient de plus en plus commun. Les couples catholiques se rendent de préférence à Einsiedeln. Au dîner de noces, on présentait le *gouzənyon* (entamure du pain) à celui qu'on présumait être l'époux suivant, et le *papè è χindrè* (bouillie mêlée de cendres) à ceux qu'on estimait trop jeunes pour faire l'amour (F). Il ne faut pas se marier au mois des chats (février, Vd Blonay). Revenir sur ses pas, c'est-à-dire revenir de l'Eglise par le même chemin, porte malheur (ib.), de même de rencontrer un enterrement en route ou un cercueil à l'église (passim). Pour s'assurer le bonheur, il faut casser quelque chose dans la maison, le jour du mariage (Blonay). Si l'épouse chante, si on entend des pleurs d'enfants, il n'y aura pas de progéniture. La bise annonce que le mari mourra d'abord, le vent que ce sera la femme, ou vice-versa. La bise assure en outre le pouvoir à monsieur, le vent à madame. La pluie indique la prospérité du nouveau ménage : il aura des enfants, de bonnes vaches laitières, etc. Si l'un des cierges brûle plus vite que l'autre à la messe nuptiale, la vie du conjoint le plus rapproché de ce cierge est menacée. Il est néfaste d'essayer le voile et la couronne avant la noce, l'époux doit se garder de cracher dans le cendrier avant de se marier. Marcher sur la traîne d'une dame signifie qu'on sera invité à sa noce (G, N).

Pour ce qui concerne le *trousseau*, voir *tròsi* ; pour les expressions par lesquelles *mari et femme* se désignent mutuellement, voir *mari* ; pour *mégère*, voir *fẹna ;* pour l'*épouse de mai*, voir *mé*.

L. GAUCHAT.

LE REGAIN ET LA PATURE D'AUTOMNE

DANS LES PATOIS ROMANDS

—✣—

Articles-spécimens du *Glossaire*.

> Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois, ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regain, si vous voulez être entendu; ces termes pour eux ne sont pas français :.... ils ignorent la nature, ses commencements, ses progrès, ses dons et ses largesses. LA BRUYÈRE.

Nous essayons de combiner, dans cet article, le point de vue lexicologique et le point de vue onomasiologique, soit la question de savoir par quels mots les patois expriment les différentes espèces de récolte tardive. Il y en a deux espèces principales qui seront traitées l'une après l'autre :

I. le regain proprement dit (deuxième coupe d'herbe).
II. troisième herbe qui pousse (deuxième regain), qui se subdivise en :

A. troisième coupe;
B. pâture d'automne.

Remarques. 1. Dans chacune de ces divisions sémantiques l'ordre des mots se détermine par leur vitalité. 2. Le sigle du canton imprimé en caractères gras (**Vd**) indique que le mot, la forme ou le sens en question est particulièrement bien attesté pour ce canton.

I. LE REGAIN PROPREMENT DIT.

1. **rəkọr** s. m. regain (Vd, F, V, G, N).
r(e)kor (Vd Alp. moins Pays-d'Enhaut, F Sugiez, N Landeron *Atlas*, B Péry *Atlas*, Plagne), *rekọ̀r* (Vd Auberson), *rəkọ́* (V, Vd, N), *rəkọ̀* (Vd, V Vionnaz Gill., Liddes),

rékouạ (Vd Blonay), *rekouạ* (F, Vd), *rekouạr* (Vd Pays-d'Enhaut), *rəkouạ̈* (Vd Joux, Vallorbe), *rəkou* (G, V Lens, Anniviers), *rego* (V Grône, forme suspecte), *rkouọ* (N Montagne), *rèkọ* (V Lourtier). Pour le timbre de la voyelle accentuée, cfr. *mort*, *corps*, *fort*, *sourd*, etc.

1. seconde coupe d'herbe. **2.** pré clôturé où l'on récolte le regain (emploi vieilli).

1. Le plus souvent le mot désigne d'une façon concrète la masse d'herbe verte ou séchée, on dit *faucher*, *faner*, *rentrer*, *être après le rekor*, on parle d'un *char*, d'un *tas de rekor*. *Quand il pleut à la mi-oû, ya prou raves et prou recou* (G Humbert). *fun e rékouạr* désigne toute la récolte d'un pré (Vd Etivaz). *on prọ a fin e rəkor* est un bon pré (Vd Corbeyrier). A côté de *faire le rekor*, on trouve fréquemment *faire les recors*, déjà attesté en Valais pour 1454 (collection Iselin). Pour l'emploi du pluriel, cfr. *faire les foins*, *les moissons*, *les vendanges*, *les semailles*, aussi en patois *lè vouanyè: a tə dja tui fé tou réko?* as-tu déjà fait tous tes *rekors*? (V Vérossaz) me semble indiquer qu'occasionnellement le mot peut se prendre au sens de « parcelle de pré qui donne du regain », sens qui justifie mieux l'emploi du pluriel. — Dans certaines tournures, le mot a un caractère verbal, il fait songer aux opérations de la récolte: *au temps des rekors*, *aux rekors* = pendant la récolte du regain, de même dans la phrase: *le rekor se fait après le foin*.

Extensions de sens: herbe pâturée pour la seconde fois (V Lens), *reko du fortin* = herbe coupée dans des prés pâturés au printemps (V Bagnes, Evolène). Cette herbe s'appelle *ouazon* dans les Alpes vaudoises et *rekoua paiərə* en Gruyère. *Ätzheu* en allemand (Stebler, *Alp- und Weidewirtschaft*, 232). De même qu'on entend dire ‚couper le foin', on parle de « faucher le *rekor* », où le mot signifie proprement ‚seconde herbe destinée à être séchée'. — **2.** A l'époque où les terres non encloses étaient ouvertes à tous [droit de parcours, on disait

korè la rekouą, courir les terrains à regain (Vd Vaulion), moyennant rétribution à la commune et au seigneur (Blonay)], chaque communier n'avait *à clos*, c'est-à-dire exempt du droit de parcours, qu'un terrain de médiocre grandeur, voisin de sa maison et planté d'arbres fruitiers, qui permettait d'y faire une seconde coupe. C'était le *pré à rekor*, ou *le rekor* tout court. (Pour le procédé, cfr. ‚un vapeur' pour ‚un bateau à vapeur'). Cet emploi du mot, qui tend à disparaître, n'est attesté que pour Vd (Gros de Vd, Blonay, C. V. 92, 15); *ié fé on étan por égaii mé recor d'amon et d'avo*, ...pour arroser mes prés d'enhaut et d'enbas (Corbaz, 130). Probablement le même sens dans les phrases : *du ka n'in lo byõ,... mè vé férè siyi lo gran rekor*, puisque nous avons le beau temps, je vais faire faucher le grand pré à regain (C. V. 73, 29) et *l'an séòa* (1816) *lé rékouà l'avan pourāi dézo la nāi*, avaient pourri sous la neige (Blonay; cfr. sous **1** le sens de parcelle de pré). Dans un document de 1447, on trouve déjà un lieu-dit *Pré dou Recor*, et plus tard, plus souvent *prés à record*. A partir du milieu du 18e s., nous raconte Mme Odin (sous *parkou*), les propriétaires demandèrent, l'un après l'autre, à pouvoir entourer leurs prés d'une clôture. C'est ainsi qu'on vit le pays se couvrir de haies, aujourd'hui arrachées. L'expression consacrée par les actes était : passer (ou réduire) tel pré *à clos, record et recordon*, attestée par ex. pour 1758, 1778 (coll. Millioud), v. autre exemple sous *rekordon*. On trouve en outre : tout le mas de Six-Fontaines fut *réduit à clos, record et recordon*, moyennant la somme de 750 florins, 1723 (Baulmes, *Mém. Doc. Suisse rom.* XIII, 135). Les lieux-dits sans le mot ‚pré' sont fréquents, par ex. *Recors Signy* 1418, *ouz Recor Alens* 1491, ou simplement *au Record*, *en Record*, prés et champs de la commune de Montricher (Vd ; cadastre 30, 35, année 1843). C'est ici qu'il faut ranger sans doute le vers 125 du *Conte du Craizu* (18e siècle) ...*l'étion ti quie au dessu d'on recor*, ils étaient tous là au haut d'un tertre (?) (éd. Gauchat). Comme il s'agit de toute la jeunesse d'un village, le sens de ‚tas de regain'. attesté nulle part du reste, me semble

exclu et par l'étroitesse de la place et par la culbute prolongée que fait le vilain *corps* avec l'objet de sa tendresse. Quant au sens de tertre, M. Gauchat ne l'a pas trouvé avec certitude dans les patois vivants en question, il se rattacherait du reste difficilement à l'idée de *rekor*. Ces difficultés disparaissent si nous supposons qu'il s'agit d'un *pré à rekor* qui était en pente. Cfr. l'exemple tiré de Corbaz. — Composé *mədz-rékouạ̊* m. espèce de sauterelle (Blonay), v. ce mot.

Homonymes: *rekor* 1. = recours (v. cependant Blonay), 2. = *recors*, agent (de recorder).

Hist. Le mot vient du radical latin représenté par l'adjectif CORDUS (CHORDUS)[1], qui exprime d'une façon générale l'idée de « maturité ou de naissance tardive ». Cfr. all. *Nachwuchs*, *Spätgeburt*. Il s'applique en latin aux végétaux aussi bien qu'aux animaux. Le *Thesaurus* cite des exemples pour *frumentum cordum*, du blé tardif; *uvae cordae* du raisin tardif; *olus cordum*, plante potagère de l'arrière-saison et d'un autre côté *agnus cordus*, agneau né après le terme normal. Que signifie *fœnum cordum?* Il a le sens plus général de foin récolté après l'époque, de la fenaison, foin tardif, foin d'automne, appelé aussi *fœnum autumnale*; il comprend le *rekor* et le *rekordon* et se traduirait le plus exactement par l'allemand *Spätheu*. Columelle, auteur latin agricole, vante à plusieurs reprises la finesse et la délicatesse de ce foin; on le donnait à manger aux brebis grecques, race particulièrement délicate qui demandait beaucoup de soins; mêlé avec de la paille très propre, il servait de litière aux poules. On employait la faucille, non la faux, pour le couper (v. *Thesaurus*). — Le radical de *cordus* s'est conservé dans les langues romanes 1. comme désignation de pièce de bétail (agneau, veau), souvent en per-

---

[1] M. J. Jud a choisi ce mot comme sujet d'un article-spécimen qu'il publiera dans le prochain fascicule de l'*Archiv f. d. St. der neueren Sprachen*, à propos d'un compte-rendu qu'il donnera du *Rom. Wörterbuch* de M. Meyer-Lübke.

dant l'idée de naissance tardive (vache, brebis), v. Meyer-Lübke, *Rom. Wörterbuch*, qui indique un domaine qui va de l'Italie jusqu'en Portugal (cfr. *Bulletin du Glossaire*, IX, 61); 2. comme désignation de regain, c'est-à-dire en gardant toujours l'idée première de maturité tardive. Le territoire occupé par *cordum* ou *recordum* = regain, embrasse l'Italie du Nord avec une partie des Grisons, puis la vallée d'Aoste, toute la Savoie et tous les cantons sud de la Suisse romande[1]. Au point de vue gallo-roman, c'est un vrai mot franco-provençal, sauf qu'il ne paraît pas avoir franchi la chaîne du Jura. En revanche, il a conquis au Nord le plateau de Vauffelin, qui, en général, se rattache par son vocabulaire au Jura bernois (v. *vouèyïn*). La conservation presque intacte de *cordum* = regain dans une zone située autour des Alpes suisses et italiennes est une nouvelle preuve pour l'ancienneté du vocabulaire de ces régions. Ce conservatisme est d'autant plus remarquable que le regain n'a rien du tout de particulièrement alpestre, puisque au contraire les pâturages de montagne, si jamais on les fauche, ne permettent qu'une seule coupe (v. Encycl.). — Quant aux modifications survenues lors du passage du mot latin en roman, notons d'abord les rétrécissements de sens : parmi les végétaux, l'adjectif *cordus* ne s'applique plus qu'au foin, ce qui se comprend aisément quand on considère que pour les autres produits (blé, raisin, légume) la récolte tardive n'est jamais aussi constante ni aussi importante que pour le foin. La même considération fait comprendre qu'on a fini par supprimer le substantif *fœnum*, l'idée de foin étant devenu inséparable de *cordum*, qui désormais fut employé comme substantif. Le premier exemple que nous ayons[2] de cet emploi exclusivement roman nous est donné par un document fribourgeois de 1394 où il est question d'un pré qu'on

---

[1] *recordo, recouerdo* f. que cite Mistral sous *recollo* ne sont sans doute que des variantes locales de *récolte*, cfr. *recorto*, etc.

[2] Tiraboschi ne dit pas de quelle époque sont les *Antichi statuti rurali* que cite pour *cordum* M. Salvioni (*Postille*, p. 6).

vend au curé de Bulle « avec tous ses droits » : *recorto*[1] *seu repasu* (*Arch. soc. hist. frib.* 1882, p. 108). Un autre rétrécissement moins général, c'est que dans les parlers romands actuels au moins, le mot perdant son sens de ‚toute espèce de foin tardif', ne s'applique plus guère qu'à la deuxième coupe de foin, à l'exclusion de la troisième qui est le *rekordon*. — Reste à noter une troisième modification du mot latin : on augmenta le corps du mot par le préfixe **re**, c'était un renfort ‚imminent' partout, puisque la récolte du regain est une répétition de la fenaison : aussi la plupart des termes gallo-romans pour regain présentent-ils cette formation : *regain*, *rwayin*, etc. Franche-Comté, *revivre* s. m. Midi de la France, *reprin* Hérault, *recoupe* Isère, *refretson* V, *rebyolon* Vd, *reprise* V, *refoin*, *redaly* Béarn, cfr. all. *Nachwuchs*, anglais *after-gras*, *after-math*, anc. fr. *reaoust*, double récolte. Observons toutefois que pour aucune de ces transformations le préfixe n'est moins indispensable au point de vue logique que pour notre *cordum* qui par lui-même contient déjà l'idée de seconde récolte. Aussi le mot simple s'est-il conservé, à Bergamo, à Brescia, dans le Frioul (Salvioni, *Postille* 6) et sans doute ailleurs. Si le suffixe itératif s'ajouta à *cordum* dans les autres patois, c'est que, je suppose, l'idée primitive de ‚seconde récolte' s'était affaiblie en faveur de la nouvelle idée de ‚foin' qu'avait adoptée le mot depuis la suppression de *fœnum*. Il avait besoin d'une régénération, elle s'opéra par le moyen de *re* qui — qu'on me passe cette métaphore — rendit au mot son équilibre sémantique[2]. Ainsi comprise, la formation de *recordum* serait parfaitement analogue à celle de *refoin* (v. ce mot). Inutile d'ajouter, après les exemples cités plus haut, que *re* s'unit souvent avec un substantif sans qu'il existe à côté un

---

[1] Preuve douteuse pour la prononciation du *t* final comme dentale sourde, plutôt mauvaise latinisation, de même que *repassu* pour *repasto* v. *repā*.

[2] On peut supposer un développement semblable pour *record*, agneau né après terme, que cite Mistral.

verbe correspondant (rappelons *reflux*, *revif* (retour de la marée), *rebord*, *recoin*, *revin* : *repomata* f. petite pomme de terre qui sort d'une nouvelle (V. Lens), etc. Le verbe *rekordā* sera un dérivé de *rekor*. — Dans notre territoire, le mot est muni du préfixe dès sa première apparition (1394).

Encycl.[1] Le regain, c'est une de ces belles largesses de la Nature dont parle La Bruyère (*Caractères*, chap. 7). Pour en comprendre l'importance, il faut se rappeler qu'il y a trois façons d'utiliser l'herbe d'une prairie : 1. en la faisant brouter : *pâture*, all. *Weidfutter* ; 2. en la donnant au bétail comme *fourrage vert*, all. *Grünfutter* ; 3. en la donnant au bétail comme *foin*, all. *Heufutter*. L'application de ces procédés varie à l'infini selon le climat, le temps qu'il fait, la nature du sol, l'altitude du terrain, les degrés d'engraissement, la quantité de bétail qu'on veut nourrir. Sans pouvoir ici tenir compte de toutes ces variétés souvent très locales et même individuelles, on peut distinguer au point de vue du rapport en herbages quatre catégories de terrain gazonné :

I. le pré gras de la plaine (p. ex. Gros de Vaud, Ajoie, etc.), all. *Talwiese*. Il fournit trois coupes, dont deux de fourrages secs (foin et regain) et une de fourrages verts (*le rekordon*, *vouaing*), qu'on peut aussi traiter de foin dans de bonnes années. Il est plus rare que l'herbe pousse une quatrième fois. Dans ce cas, on la fait pâturer par le bétail (*repas*, all. suisse *Herbstweid*).

II. le pré de situation plus élevée, environ 700-1100 m., vers la limite des arbres fruitiers (par ex. le Jorat). On l'appelle *Bergwiese* en allemand, *Heugut* en patois bernois. Il ne permet plus que deux coupes de foin (foin et regain) ; ce qui pousse après ces deux récoltes est utilisé comme pâture, qu'on appelle *repé*, *repā*, *paki*, *patoura*.

III. Le pâturage printanier ou *mayen* (all. *Voralp*, *Vor-*

[1] Une partie de ce que nous exposons ici sera donné sous *foin* dans la rédaction définitive du *Glossaire*.

sass, *Untersass*, *Unterstaffel*, *Maiensäss*, etc.), qui se trouve à une altitude de 1000-1900 m. On y mène brouter le bétail au printemps (mai ou juin), il fournit une seule coupe de foin, en août, qui se conserve dans le fenil. Est-ce du foin ou du regain? Du foin, parce que c'est la première (et seule) coupe, du regain, parce que c'est la deuxième poussée d'herbe. De fait, certains patois valaisans l'appellent *reko dou fortin* (regain du pâturage printanier), d'autres *ouazon* ou *rekor pâturé*, v. *rekor*, cfr. Stebler, *o. c.*, p. 232.

IV. le pâturage de la montagne ou *montagne* (all. *Alp*, *Alpwiese*), il est entièrement brouté, l'herbe n'y pousse qu'une fois l'année, ou si elle repousse, on la laisse se pourrir, c'est le seul engrais qu'on donne à ces pâturages. — La récolte du *foin sauvage* (all. *Wildheu*) sera traitée à part.

A la plaine, dans les prés proprement dits (catégories I et II), la récolte du regain s'effectue pendant les mois d'août ou de septembre, ordinairement elle est terminée dans la première quinzaine de septembre, il arrive qu'elle se prolonge jusqu'en octobre; en cas de neige exceptionnellement précoce, on est obligé de ‚recorder' en novembre (Grindelwald). De là la dénomination pour le regain de *foin d'automne* qu'on trouve déjà en latin: *fœnum autumnale*. — Le plus souvent on compare le regain avec le foin dont il diffère principalement par la moins grande abondance de la récolte: *je n'ai pas fait deux chars de rekor cet an*, se plaint un correspondant genevois. Le regain ne donne jamais beaucoup, souvent très peu. Ce fait se traduit dans la langue par la fréquence des diminutifs: *rekordè* m. Vd, *vouèna* m. B, *regin.nè* m. N, all. suisse *ämdli* s. n. et *ämdele*^{n} v., toujours en parlant d'une petite récolte de regain. La fenaison, au contraire, s'appelle ‚les grands foins', ‚les bons foins' (Vd). — D'autre part on oppose le regain, comme étant de meilleure qualité, au foin appelé ‚rare' ou ‚maigre' qu'on fauche une seule fois aux côtes rapides, sans engrais et qui est encore plus court et moins fleuri que le regain (Vd Blonay). — Les qualités qu'on attribue au regain diffèrent beaucoup: à Evolène il

est plus indigeste, à Genève il est plus recherché par les vaches que le foin. — L'usage de fêter la fin du regain par un repas en commun, connu sous les noms de *ämterledi*, *ämterwin* dans le canton d'Appenzell (v. Idiotikon), paraît faire défaut à la Suisse romande.

rekordè s. m. **1**. petit regain (Vd Blonay), **2**. troisième coupe d'herbe (Vd Penthalaz).

Etym. **recordittum*, de formation ancienne ou tiré du verbe.

rəkordin adj., v. *rekordā* v.

rəkordi s. m., pré à regain (V Conthey).

Etym. Dérivé ancien de *recordum* + *aceum*, cfr. *sèrī* (séré) < *seraceum*.

rekordə v., paraît peu usité. **1**. récolter le regain (F Gruyère, Matran); **2**. pousser, en parlant du regain (V Vernamiège). De là: *rəkordin*, *-in.ⁿta* adj. donnant du regain, *pró rəkordin* (V Bagne, Entremont).

Etym. **recordare* de formation ancienne. Pour la terminaison du participe, cf. *tsantin*, *vindin* (Fankhauser, *Val d'Illiez* 153, etc.). Pour le féminin analogique cf. *mpoula vərinta* (Blonay).

Homonymes: 1. apprendre par cœur, 2. corder de nouveau.

Autres dérivés de *rekor*: *rekordon*, *rekordyon*, *rəkordnā*, v. sous II A.

2. **vouayïn** s. m. **B**, regain.

(*v*)*ouayïn* (B *Atlas*), *voèyïn* (Charmoille), *vouäyïn* (les Bois). cfr. *ouayin*, dép. Doubs, Vosges, etc.

1. seconde coupe d'herbe, **B**. **2**. deuxième ou troisième herbe qu'on fait pâturer (Charm., Courfaivre).

1. *lèz amour son kman l vouayïn*, *tyain an krè k'èl a pèsè*, *lə vouali kə rvïn*, ...quand on croit qu'il est passé, le voilà qui revient (B Epauvillers). **2**. *botè lé bét e voèyïn*, mettre le

bétail pâturer le regain (Charmoille); *lé vètch son e vouayïn* (Courfaivre).

Hist. Ce mot, exclusivement jurassien, est inconnu au reste de la Suisse romande. La limite entre le territoire de *vouayïn* et celui de *rekor* est formée, comme d'habitude, par le vallon de Saint-Imier. Ici encore, le Jura bernois se rattache entièrement au vocabulaire des patois du Nord de la France; *vouayïn*, *rvouayin* et le franç. *regain*, qui n'en est qu'une variante, occupent, au sens de regain, toute la moitié nord de la France, tandis que le midi, — à part quelques termes isolés, — emploie *vivre* et *revivre* comme substantifs. Ce n'est guère qu'en Suisse que se sont rencontrés, — et quelque peu heurtés l'un contre l'autre, — l'ancien terme latin *cordum* et l'ancien mot germanique *weida* « fourrage », auquel remontent sans aucune espèce de doute toutes les formes citées. Notre *vouayïn* dérive de *weida* + *-imen*, latinisé en *vuadimen*, représenté par l'anc. fr. et l'anc. prov. *gaïm*. C'est ce qu'a démontré d'une façon convaincante pour ‚(re)gain' M. Thomas, *Romania* XXV, 86-89, en s'appuyant d'un côté sur les rimes qui séparent l'ancien français *gaïn* (*gaïm*) ‚regain' de *gaaing* ‚gain'[1] et de l'autre sur des dérivés comme *regaïmer* ‚faire le regain' et *préz guimaulx* ‚prés à regain' (Rabelais, éd. Marty-Laveaux I, 19), etc. Cette formation est confirmée par l'ital. *guaime* ‚regain', qu'il soit emprunté au français ou d'origine dialectale[2]. La phonétique locale n'offre guère de difficulté. Pour l'initiale, cfr. *ouèr* < *weigar* fr. guère, *ouardè* v. fr. garder, l'*a* (ou *à*) patois semble correspondre à l'*a* de *gaïm*; quant à l'*r*, c'est un reste

[1] Qui n'en diffère que par le mode de formation.

[2] En italien, la terminaison *-ime* a un caractère directement agricole: 3 mots pour fourrage ou pâture: *governime*, *mangime*, *pastime*, 3 mots pour fumier: *concime*, *grassime*, *marcime*, on peut ajouter *lettime* ‚litière' (Pistoia), c'est toujours une masse plus ou moins compacte se rapportant aux soins du bétail. Faut-il s'étonner que le mot *weida* ‚fourrage', quelle que soit la route qu'il ait prise, ait été assimilé à cette famille morphologique?

de la diphtongue allemande, ou bien il s'est produit pour résoudre l'hiatus comme dans *mèyu* < anc. fr. *mëur*, *mûr* (Courrendlin) ou *oyu* < *ëu* (Péry), cfr. *boyau* < *boel*. *joyau* < *joel*. *hoyau* < *hoel*. La terminaison *-imen* s'est confondue avec le produit patois de *-īnum*, ce qui peut expliquer la présence de *n* — non de *m* qu'on attendrait — dans les dérivés *vouainą* m. *vouainè* v. Ces mots auront été formés d'après le modèle le *moulin moulinet*, *lapin lapinet*, *patin patiner* : cfr. aussi *tchïn*. *tchna* ‚petit chien' B [1].

Reste à examiner le côté sémantique. Dans l'ancien haut-allemand, *weida* exprimait l'idée très générale de ‚recherche de la nourriture', ‚nourriture', il s'appliquait aux animaux aussi bien qu'aux hommes ; il désignait le fourrage, la pâture, la pêche, la chasse en général (cfr. *Weidgeselle*, etc.) et la chasse aux oiseaux en particulier, de même le verbe *weidinôn* signifiait ‚paître', ‚chasser', ‚gagner au moyen de la chasse', *erbeuten*. (De là au sens très vivant en anc. français de ‚gagner

[1] Toutefois il n'est pas impossible, malgré les recherches de M. Thomas, qui gardent toute leur valeur pour l'anc. fr. *gaïm*, qu'à côté de ce *gaïm* il ait existé un *gaain* (*guaing* etc.), au sens de ‚regain' (ou pâture d'automne ?), qui non seulement expliquerait mieux la présence de *n* dans les dérivés cités plus haut, mais rendrait compte de plusieurs formes anciennes et modernes que cite Godefroy sous (pré) *gaaigneau*, ‚pré à deux coupes de foin' (doc. de 1366), c'est sans doute le *pré guimau* de Rabelais, mais dérivé de *gaaigner* ou de **gaaing*. (cfr. pré à *rekor*). Ajoutons *regaaigner* v. ‚récolter en regain' (Godefroy), de même dérivation. Un examen des significations semble confirmer cette hypothèse : tous les mots qui se rattachent à la famille de *gagner* s'emploient dans l'ancienne langue, à côté de leur sens moderne, en parlant de la terre et de ses produits. *gaaing* lui-même signifie ‚terre labourable' ; ‚fruit de la terre', ‚récolte' (Godefroy), donc ni exclusivement ‚gain, profit', ni exclusivement ‚regain', comme le fait croire l'article de M. Thomas. Il y a eu attraction et influence réciproques entre *gaaing* et *gaïm*. Ajoutons que *regain* s'emploie aussi pour ‚seconde fructification du figuier', sens dans lequel on peut voir un reflet de la signification plus générale de ‚récolte' ; cfr. toutefois *recordon* 1. = second essaim d'abeilles (Savoie), 2. = fruit avorté (Yonne), simples extensions de sens (v. Godefroy).

au moyen de la guerre, butiner ', il n'y avait qu'un pas). Ce radical germanique a passé dans toutes les langues romanes de l'Ouest, de l'italien jusqu'au portugais. Partout — dans les textes du moyen âge plus que dans les parlers modernes — le mot a gardé une signification agricole; rappelons anc. fr. *gaaigner* ‚ cultiver la terre ', ‚ labourer ', avec ses dérivés, par ex. *gagnage* m. « culture de la terre, grain », fr. mod. ‚ pâturage ' (Dict. gén.), anc. prov. *guazagnar* ‚ cultiver la terre '; espagnol anc. et mod. *guadañar* ‚ faucher ', esp. mod. *guadaña* f. et port. mod. *guadanha* f., ‚ faux, faucille '[1], etc., mots auxquels il faudra joindre sans doute le franco-prov. *vouin.nyi* ‚ semer ' ou ‚ labourer et semer ' (v. ce mot). Nous n'avons pas à étudier ici toutes ces modifications de sens, en partie très curieuses, du radical germanique; ce qui nous importe, c'est de constater que le sens **2** de notre mot se rapproche le plus de la signification ancienne (et moderne) de l'all. *Weide* (cfr. *repé*, *repā*, *paki*, *patoura*, tous de pascere). C'est peut-être le sens primitif de *gaïm*, *regaïm;* avec le progrès de l'agriculture, — dans ce cas avec l'augmentation du nombre des pièces de bétail à nourrir en hiver, — le besoin d'avoir plus de foin en grange aurait amené un changement dans l'exploitation du pré : au lieu de laisser pâturer le bétail après la première coupe on aurait fait d'une façon plus régulière qu'autrefois une seconde récolte de

---

[1] A propos de ces formes hibérico-romanes, qui trouvent leurs correspondants en anc. fr. *gaaigne* f., en anc. prov. *guazanha*, terre labourable, et en patois romand *vouṇyè* f. pl. semailles ; cfr. aussi en anc. italien *guadagna* f. ‚ guadagno ' (Petr.) et franç pop. *gagne* f. ‚ gain ' (Sachs-Villatte, *Suppl.* : Anjou, Verrier et On.), on peut se demander si c'est partout un simple substantif verbal de la forme romane de * *waidanjan* purement hypothétique ou si nous n'avons pas plutôt à faire à *weida* + suffixe latin et roman *-anea;* il se serait ajouté sous l'influence de mots très usités comme *montanea*, *campanea* qui exprimaient également l'idée d'‚ une étendue de terrain '. Rappelons aussi la presque identité d'emploi qui existe entre le terme romand de *montagne* = pâturage de montagne, et l'all. *Alpweide* [cfr. espagnol *braña* ‚ Sommerweide ' que Meyer-Lübke (*Rom. Gr.* II, 501) tire de *veranea*].

foin, et le mot pour l'ancien système aurait été gardé pour le nouveau. Dans ce cas, le sens **1** qui domine actuellement serait dérivé du sens **2** qui, aujourd'hui, a l'air d'être occasionnel (cfr. toutefois les emplois sûrement dérivés de *rekor*). Pour Encycl. v. *rekor*.

vouèinè v. B, faire le regain.

3e p. prés. ind. *è vouèyœn*. Pour l'hist. v. *vouayïn*.

loc. prov. *vouèinè dvin fonè* (avant de faner) se dit en parlant d'une fille qui a laissé « entamer son capital » avant le mariage (B Bourrignon).

vouèinou (-ouz) s. m. (f) B, celui qui fait le regain.

vouèinéjon f. saison du regain (B Vicques). Dér. de *vouèinè*, d'après *fonéjon*.

rouan s. m. regain (N Cerneux-Péq.).

Hist. Le mot n'est attesté que pour cet îlot linguistique : le patois très voisin de Grand'Combe (dép. Doubs) dit également *rouan* (Boillot), sans doute une variante phonétique de *rouin* que note l'*Atlas* aux points assez rapprochés 41 et 31. La forme semble être une réduction vocalique de *rveyin* qu'on trouve dans la même région (*Atlas*). La terminaison fait difficulté, car Grand'Combe dit *mɔlïn* ‚ moulin ', *lèpïn* ‚ lapin ', même *lvïn* ‚ levain '. Serait-ce le correspondant de l'anc. fr. *regaaing* et non de *regaïm ?* v. *vouayïn*, Hist.

3. **rəgin** s. m. V G N, regain.

rədyin (Vd Pailly).

Mot très peu usité, importé par le français à côté des formes indigènes *rvouayïn* et *rouan*. Dérivés : *rgin.nè* m. *rgingin.nè* m.

4. **rəfouin** s. m. regain (V, fr. pop.), peu attesté, inconnu aux patois, formation remarquable par sa clarté. Pour *re*, v. ce qui est dit dans l'article hist. sous *rekor*.

II. TROISIÈME HERBE QUI POUSSE.

Pour cette idée, la terminologie patoise est beaucoup plus variée et plus flottante que pour le regain, que la Suisse romande, conformément à sa bipartition linguistique, rend par les deux termes consacrés, le *rekor* au Sud et le *vouayïn* au Nord. Très souvent les termes que nous étudions sous le titre de ‚troisième herbe' s'entendent tantôt comme fourrage sec (rarement vert), tantôt comme pâture que broute le bétail. Cette indécision d'emploi s'explique en grande partie par l'incertitude matérielle où est le paysan des régions inférieures pour savoir s'il devra couper ou faire pâturer la troisième pousse. Néanmoins il y a lieu, dans la plupart des cas, d'observer un emploi prédominant. C'est pourquoi nous essayerons de distinguer entre:

A. troisième coupe (*rekordon*, *vouaiṇa*).

B. pâture d'automne (*repas*, *pâquier*, all. suisse *Herbstweid*).

A. TROISIÈME COUPE.

1. **rekordon** s. m. second regain (Vd, F, V, N).

rəkordzon (Vd, F), *r(ə)kordjon* (N. B Prêles, Plagne), même étendue que *rekor*, mais beaucoup plus rare. Première mention 1668... manger les *rekordons* (en parlant du bétail qui entre dans un pré) (Oleyres, A. notar. Avenches).

Herbe qui repousse sur un pré fauché deux fois, le plus souvent en parlant de la troisième coupe de foin (plus rarement d'herbe), quelquefois par opposition consciente à *repé* (Gruyère) qui ne désigne que l'herbe pâturée. Par contre certains patois du Gros de Vaud et de N emploient le mot au sens de *repé: ce pré n'a que du rekordon* (Blonay). Par extension ‚herbe tendre' (F Granges de Vesin). — On s'attend à une récolte peu abondante: *t'arā jami kru kə ley usé zu de l'as' byo rékordon*, tu n'aurais jamais cru qu'il y eût eu d'aussi beau r. (V Vérossaz). — *passer un pré à recordon* signifie ‚acquérir le droit de récolter la dernière herbe d'un pré': ... *il lui fut per-*

mis de passer à r. un pré appelé Bornicon déjà à record (v. *rekor*) *mais dont la dernière herbe appartient à la commune* (Colloque d'Orbe, 3 mai 1787). — Nom propre vaudois provenant sans doute de quelque lieu-dit.

Etym. Dérivé ancien de *recordum* à l'aide du suffixe diminutif *-on*, cfr. *grandzon*, *brinton*, etc.; la forme *rəkordzon*, attestée 5 fois dans des régions très différentes embarrasse. Si l'on ne veut pas, avec M. Gauchat, la tirer de **recordio*, *-ionis*, « action de récolter le regain », mot qui serait devenu masculin à cause de son synonyme *rekordon*, on peut songer à une influence de *kordzon* (*kordjon* N, B) ‚ bretelle de hotte' (Bridel) qu'on emploie à côté de *kordon* ‚ bretelle de hotte' (Blonay), quoique la distance sémantique soit assez considérable. On trouve aussi *plantson*, bien attesté pour le Valais, à côté de *plyanton*.

rəkordyon s. m. troisième coupe d'herbe (V Martigny).

Etym. Dérivé de *rekor* + suffixe français *-ion* (d'origine douteuse) qui alterne quelquefois en français avec *-on*, cfr. *fanion* et *fanon*, *croupion* et anc. fr. *cropon*, peut-être aussi anc. fr. *corion* ‚ cuir' et *coron* ‚ bout (de cuir?)'. La Suisse romande emploie ce suffixe plutôt pour des êtres vivants: *bêtion*, *gâtion*, *gâpion*, etc.

rəkordin s. m. troisième coupe d'herbe (G, Savoie Const. et Dés.; seulement dans les prairies artificielles, G Laconnex).

Etym. Semble être **recordinum*, à moins que ce ne soit l'adjectif *rekordin* substantifié. Les parlers genevois et savoyards, qui ont *aman* à côté de *amin*, ne permettent pas de trancher la question.

rékordè s. m. troisième coupe d'herbe (Vd Penthalaz, Blonay).

rəkordənā v. repousser en parlant de l'herbe du regain, *le prā rkórdnan* (F Sugiez).

2. **vouainā̆** s. m. B (Ajoie. Delémont).
voèinú (Charm.) *vouainè* (Saint-Brais, *Atlas*).

1. troisième herbe coupée (plus rarement pâturée) 2. petite récolte de regain.

poèr də voèïna m., sorte de poire mûre à l'époque des regains.

Etym. Tiré de *vouayïn* à l'aide du suffixe *-ittum*.

rvouèyïn s. m. troisième coupe d'herbe (B Charmoille).

Dérivé de *vouayïn*, pour *re* v. *rekor*.

rouaïnè v. faire le second regain (B Epauvillers).

Dérivé de *r[v]ouayïn*.

3. **rəgin.nè** s. m. troisième herbe d'un pré (N; Vd fr. pop. écrit *reguinet*).

Dérivé du français importé *regain*.

rəgingin.nè s. m. quatrième coupe d'herbe (N Brazel).

Dérivé de *regain* par un curieux redoublement de la syllabe radicale, emprunté peut-être au langage enfantin, cf. *fanfan*, *bonbon*, *glinglin*, etc.

En dehors de ces diminutifs de *rekor*, *vouayïn* et *rəgin*, les patois emploient pour la 3e coupe, très isolément il est vrai, plusieurs expressions composées :

dari rkouó s. m. N. propr. ‚dernier regain'; *rèr vouayïn* s. m. B, propr. ‚arrière regain'; *trèjyema prija* s. f. (V Vernamiège) et *trèzyèma kopá* s. f. G.

B. PATURE D'AUTOMNE.

1. **repé** s. m. (F, Vd, N, B).

rèpé (**F**), *répé* (Vd Blonay), *rəpé* (Vd passim, F Sugiez, N Béroche, B, alternant avec *rəpè*), fr. pop. de F *repais* (seulement au sens **2**). cfr. *repā*.

1. repas, **2**. troisième (ou dernière) herbe quand on la fait pâturer (surtout **F**, moins usité Vd Jorat), **3**. pâturage d'automne (F).

1. *a la Sint-Antin.nou, lə rèpé d'on mouin.nou, a la Tsan-*

dèlāza, *lə rèpé dè l'épāza*, à la Saint-Antoine (17 janvier) le repas d'un moine (petit repas), à la Chandeleur le repas de l'épouse, se dit en parlant des jours courts et longs. *in kanpanyə i gran dzò on fa chi repé*, à la campagne, pendant les jours des grands travaux, on fait six repas (F Broye). *ïn syèl ərpé*, un faible (frugal) repas (B Epauvillers). S'emploie souvent, comme en français, pour ‚repas de cérémonie' (baptême, noce, enterrement, etc.). Le vrai mot patois pour ‚repas' est *souyə*, v. ce mot. **2.** *ly a on bon repé sti an*, il y a une belle quantité de ‚repas' cette année F, souvent employé au pluriel au sens de ‚place à repais'. *lèy a dzo dè bi rèpé*, il y a déjà de beaux ‚repais' (F). *bətā le vatse i repé* (Gruyère), ce dernier emploi marque le passage au sens 3. — *on tsan a rèpé* (F), est un pâturage d'automne. — Occasionnellement, le mot s'emploie pour la deuxième herbe d'un pré qu'on ne fauche pas, par opposition au *rekor* qu'on fauche (F, Gér. Dup., cfr. *repā* et *paturon*). Pour les droits de la communauté sur le *repais*, v. *parkou*, *Encycl.* — **3.** cfr. *repā*. — Homonyme *repé* (Durheim et Savoy écrivent *repè*) m. saule (Bridel).

Hist. Dérivé du latin repascere qu'on retrouve dans plusieurs parlers méridionaux au sens de ‚repas': prov. anc. et mod. *repais;* gascon *repaich*, etc. (v. Mistral sous *repas*). Il y a deux explications également possibles: 1. On peut faire remonter ces formes à un *repascum, comme le fait M. Gauchat (*Dompierre*, 18), pour la voyelle cfr. *fé* ‚faix' de fascem (Dompierre); pasc(u)um ‚pâturage' existe en latin classique, il a donné *pasco*, *pascolo* ‚pâturage' en italien et *pasch* en roumanche (Pall.). Pour le *re* v. *rekor*. 2. on peut les considérer comme formations postverbales de repaître, la 3e pers. de l'ind. prés. est *repais* en prov. mod., *repèich* en gasc. (Mistral), *rəpé* en romand; de *croître*, l'anc. fr. faisait un substantif *crois* ‚accroissement', aujourd'hui *croît*, *décroît*, etc. cfr. *débat*, *soutien*, *gain*. Pour être difficile à expliquer, cette formation est très fréquente en français (v. Nyrop, *Gram. hist.* III, § 540, etc.). Si elle n'est pas attestée pour le masculin, elle paraît

l'être pour le féminin par l'anc. fr. *paisse* f. ‚pâture' (Godefroy) de (*re*)*paisser* ‚(re)paître'. — Nul doute que le premier sens de ce mot, comme aussi de *repā*, ne soit celui de ‚pâture'; il aura été appliqué aux repas de l'homme — sens très répandu aujourd'hui — sous l'influence du mot français *repas*. — Les domaines géographiques de *repé* et de *repā* (Alp. Vd et Bas-V, G) sont nettement séparés.

Encycl. au sens **1**, v. sous *dédzon.nā*, *dinā*, *sɔpā*, etc.; au sens **2**, v. *rekor*.

repā s. m. (Vd Alpes, V, G).

rèpā (Alp.Vd), *rɔpā* (Bas-V, Val d'Illiez, Entremont, Bagnes), *rɔpá* (G), *rpa* (N, mot français non patoisé), *repār* (Pays-d'Enhaut, à côté de *repā*), *repair* (forme écrite et isolée à Château-d'Œx, influence de ‚repais'?), *repasu* forme mal latinisée d'un doc. frib. de 1394, v. *rekor*, Hist.

1. troisième (ou dernière) herbe d'un pré quand on la fait pâturer; **2**. repas.

1. *kin byo rɔpā!* quelle belle herbe d'automne! (V); *mɔdzi lo rɔpā*, brouter le ‚repât' (Vd Rossinière).

Emplois occasionnels: deuxième herbe lorsqu'on ne la fauche pas (opp. *rekor* V Entremont); pré qui donne cette herbe (ib.); pâturage d'automne (ib.); par exception: 3e herbe lorsqu'on peut la faucher (Vd Ormonts, où en 1822 on a fauché six charges de ‚repât' au Rosex). **2**. *l'amè lè bong rèpā*, il aime les bons repas (V Anniviers).

Hist. Dérivé du lat. *pastus* ‚fourrage, pâture', dont it. *pasto*, prov. anc. et mod. *past*, anc. fr. *past*, fr. mod. *pât* ‚certaine nourriture pour chiens ou oiseaux', etc. Pour le préfixe, v. *rekor*. On trouve déjà *repast* en anc. fr., d'où le fr. mod. *repas*; pour la variante orthogr., v. *appât* à côté de *appas*. — La forme des Alp. Vd présente un **r** anorganique qui n'est pas rare en franco-prov.: cfr. *klar* ‚clef', *tablard* pour *trablyā*, *clédard* pour *clédas* (v. Gauchat, *Mél. Chabaneau*, 871). Ajoutons *coutelar* et *cadenar* que donne Humbert, *Gloss. genevois*. — *repé* et *repā*

sont des cas intéressants de rétrécissement technique du sens d'un mot général pour ‚fourrage', cfr. *pât* ‚nourriture pour chiens', astur. *cebu* ‚foin' de cibus ‚nourriture', all. bernois *spîs* ‚fromage', de *Speise*, etc.

2. **pāki̯** s. m. pâquier (fr. pop.).

Vd Est, Leysin, F, Bas-V, G; *pātyi* (Vd Jorat, Blonay, F); *patyè* (Bas-V, Vd seulement Dum.); *pâki* (G); *pasquier* ou *pascuis* 1441 doc. vd.

1. pâturage; **2**. troisième (ou dernière) herbe d'un pré lorsqu'on la fait pâturer; **3**. surface d'herbe nécessaire à la nourriture d'une bête pendant l'été (Vd).

1. Terme général au même titre que *paturadzo* et *montanyə* (il faut mener les bêtes au *patyi*, Vd Blonay), avec tendance toutefois à désigner un pâturage destiné à telle espèce de bétail : *li fayè son vènyụ̊ in tsan su lo patyè di vatsè*, les brebis sont venues paître sur le ‚pâquier' des vaches (V Praz-de-Fort); *patyè di modzon* (ib.); *pâquier* traduit par ‚Rinderweide' (F Kuenlin, *Dict.* II, 224): *patyi e vi* = aux veaux (F La Joux). — Le Coutumier du Pays de Vaud de 1616 mentionne *pâquier commun*, qu'il traduit par *Allmend*. — Leysin appelle *patyi* un pâturage clôturé de peu d'étendue. — A Liddes (V), le mot tend à disparaître.

2. Après le sens général, celui de pâturage d'automne est le plus abondamment attesté pour tout le territoire occupé par le mot, c'est un vrai synonyme de *repé* à F et de *repā* en Bas-V, mot dont il diffère surtout par la nuance ‚géographique' (sens **1**) et par l'emploi juridique (sens **3**) du mot. — C'est ici qu'on peut ranger les anciens noms de lieu: 1441 *pratum dou Pasquier* (près Villeneuve, *Arch. cant. vaud.*, Cartulaire Bouvier), etc. 1669 *prèz à Pasquier* (F, papiers Mynsiez) = pré qui donne du ‚pâquier'.

3. *léi-y-a bin déi patyi su ϑa montanyè*, il y a place pour beaucoup de têtes de bétail sur ce pâturage (Vd Blonay). Le système de ces évaluations du terrain est ancien (attesté pour

1666, *Etat du gouv. d'Aigle*, p. 14). Chaque communier avait droit à tant de *pâquiers*, dont le nombre pouvait se modifier par les successions. En cas de partage, le ‚pâquier' pouvait se diviser en fractions. Aujourd'hui, les ‚pâquiers' de montagne, devenus indivisibles, sont vendables, comme des actions. (Pour d'autres détails, v. Blonay sous *patyi*). Le mot est fréquent comme nom de lieu sous la forme *Le Pâquier (Paquier)* dans Vd, F, N, sous la forme de *Pâquis* dans Vd et G, où c'est le nom d'un quartier de la ville, ainsi qu'à Annecy (Const. et Dés. sous *pâqui*), et sous les formes *Paqueys* (Vd Yvorne), *Paccais* (Vd Chessel), *Paquais* (V Colombey); v. Jaccard. De là le nom de famille *Dupasquier* en Suisse et en France.

Hist. Le mot correspond sans doute au français *pâquier* (v. Littré, Supplément), qui était d'un usage beaucoup plus fréquent dans l'ancienne langue (anc. fr. et anc. prov. *pasquier*, prov. mod. *pasquié*, Mistral), presque toujours au sens de ‚pâturage', ‚fourrage', et qui remonte au lat. pop. pascuarium (formé du radical *pasc(u)*, que fournissaient les adjectifs *pascuus*, *pasqualis*, + *arius*). Quant au suffixe *-arius* qui ne donne *ye* en Bas-V qu'après une ancienne palatale (*berjye* = berger, mais *ovrèi*, *ovri* = ouvrier), il paraît que dans notre mot la palatale secondaire a produit le même résultat que l'ancienne. Toujours est-il que les formes romandes, y compris celles de la Savoie — à part peut-être celles du Valais — peuvent aussi bien représenter *pasquis* (de *pascu* + *īcium*) ou *pasquil* (de *pascu* + *ilem*). Si le dernier, attesté en anc. fr., semble assez rare, *pasquis*, fr. mod. *pâquis* était très fréquent; c'est un de ces dérivés en *-is* comme *pâtis* ‚pâturage', *fouillis*, *taillis*, *éboulis*, *glacis*, etc., qui s'emploient de préférence pour une ‚étendue de terrain'. Ce qui témoigne de la fréquence du mot en français romand, c'est que souvent — déjà en 1441 — le mot patois *paki* a été francisé en *pâquis*, cfr. *Les Pâquis* à Genève[1] et à Annecy. Aussi le sens spécial de *Herbstweid* ne

[1] On a cependant hésité entre *Paquis*, attesté pour 1712, et *Paquiers* de l'année 1777, formes que je dois à l'obligeance de M. Muret.

peut-il être invoqué en faveur de *pâquier* (qui a sûrement ce sens en Valais), puisque déjà un écrivain français du XVIe siècle, Olivier de Serres, semble employer le mot *pasquis* dans le sens en question [1]. — Notons la francisation curieuse du mot par *paquet*, que donne le correspondant de Praz-de-Fort (V). Elle repose sur la prononciation identique en Valais de *patyè* ‹pâquier› et paquet. — Onomasiologie. A l'exception de la périphrase *derair èrba* ‹dernière herbe› (Vd), tous les termes romands pour ‹pâture d'automne› remontent d'une façon ou d'une autre au radical latin de pascere ‹paître›, v. *repé*, *repā*, *patoura*.

3. **pạtoura** s. f. pâture (partout).

pạtoura (Vd), *pạϑoura* (F, V), *pạϑəra* (F Gruyère, Vd Blonay), *pạtœra* (Vd Ouest, F Estavayer), *patèra* (Vd Vaugondry, Ormonts, accent variable), *paϑura* (Vd Pays d'Enhaut), *patoụ̄ra* (Vd Joux), *patụ̄ra* (G), *pātüra* (*ü* = intermédiaire entre *ou* et *u*, V Entremont, Evolène), *pạsəra* (F Lac), *pạ̄tur* (N), *pẹ̄tur*, rarement *pẹ̄tur* (B).

1. pâture (Vd-B); **2.** troisième herbe d'un pré lorsqu'on la fait pâturer (dans tout le Haut-Valais).

1. *Féro la patoura*, préparer la nourriture du bétail (Vd). A la montagne, le libre parcours du bétail, la « vaine pature », s'ouvre le jour de la Madeleine (22 juillet), dans le bas il est permis deux mois plus tard (29 septembre) (Pierrehumbert, *Mus. neuch.* 1909, p. 52). *Y allai broiyain le qüïu comme in buë de péture*, elle allait tordant le c.. comme un bœuf de pâture (Raspieler, *Paniers*, 647).

Hist. Du latin pastura, pâture. — Dans les cantons de N et de B, le mot, peu vivace, est remplacé, au sens général, par

[1] Voici ce passage curieux :... il (le père de famille) la (la prairie) fauchera deux fois, voire trois.... Et finalement sut (= sur) l'entrée de l'Automne reproduira elle *du pasquis* de telle abondance, qu'elle suffira pour bien entretenir son bestail durant grande partie de l'Hyver selon la propriété du climat (*Théâtre de l'Agriculture*, éd. 1639, p. 238).

sanœ, *serni* (N) et par *tchinpouè* (B). On emploie en outre *montanyə* et *intsótənadzo*. v. ces mots.

paturon s. m. V

paturon (Chamoson, Leytron), *patâron* (Martigny).

deuxième herbe d'un pré qui a été pâturé, par ext. pâturage d'automne ; *li vatsè son bouènè i paturon*, les vaches sont bonnes à lait quand elles sont aux pâturages d'automne (V Leytron).

Hist. Dérivé de pastura + suffixe roman *-on*. — Le sens français de ce mot (partie de la jambe du cheval, etc.) paraît inconnu aux patois romands. Onomasiologie : les termes valaisans pour ‚ deuxième pâture d'un pré' varient d'une vallée à une autre, il n'y a pas de terme général et consacré, on dit : *rebyolon*, *rebyolin*, *refretson*, *redzeton*, *reprise* ; comme on voit, c'est toujours l'idée d'une nouvelle poussée d'herbe qui a servi de point de départ. E. TAPPOLET.

TEXTES

Deux chansons populaires fribourgeoises.

PATOIS DE PRAROMAN.

Bien qu'on ait déjà publié d'importants recueils de chansons populaires patoises du canton de Fribourg[1], nous en tenons encore un assez grand nombre d'inédites en réserve. En voici deux, transcrites d'après le système orthographique du *Bulletin*. La première contient, sous une forme allégorique, un sens caché qu'il serait intéressant de rechercher. L'air en a été utilisé par M. Emile Lauber pour la musique du drame populaire *Chalamala*, de M. le Dr Thurler, représenté à Bulle en 1910. La seconde rentre dans la nombreuse catégorie de chants se rattachant aux visites nocturnes que font les garçons aux filles, selon une vieille coutume, et qui ont, sinon d'autres mérites, celui d'être autochtones.

[1] Voir surtout *Nouvelles Etrennes fribourgeoises*, années 1865-1898 ; *Romania*, t. IV (1875), publication de J. Cornu ; F. Hæfelin, *Les patois romans du canton de Fribourg*, 1879 ; notre collection de la *Gruyère illustrée*, livr. IV-V, 1894, les *Chants du Rond d'Estavayer*, 1894, et *Nos chansons*, par J. Bovet, 1911.

I. Bon Triolè.

Lent. Acc. de CASIMIR MEISTER.

mf

Ly-a jou lè lār a mon gour - nä, Kə li m'an to

p

prä, Ly-a jou lè lār a mon gour - nä, Kə li m'an to

mf *p*

prä. Bon tri - o - lè! Krè-chi l'är - ba dè - van mè! Bon

REFRAIN

mf *p*

rall.

tri - o - lè, Krè - chi l'är - ba dè - ri mè!

rall.

I. *Ly-a jou lè lār a mon gournä,*
Kə li m'an to prä. } (bis)

Refrain : *Bon triolè !*
Krèchi l'ärba dèvan mè !
Bon triolè !
Krèchi l'ärba dèri mè !

II. *Li m'an to prä ty'on gran dè blyā,*
Kə li m'è chobrā. — Refr.

III. *Ly-é bətā chi gran chu mon tsä,*
Ly-é mənā ou moulin. — Refr.

IV. *Lə mounä kə lə m'a mulyä,*
Mè l'a a dəmi prä. — Refr.

V. *N'ind-é pu fér cha piti pan*
È to lə lèvan. — Refr.

Le bon triolet.

I. Il y a eu les voleurs dans mon grenier,
Qui m'y ont tout pris.

Refrain : Bon triolet !
Que l'herbe croisse devant moi !
Bon triolet !
Que l'herbe croisse derrière moi !

II. Ils m'y ont tout pris excepté un grain de blé,
Qui m'y est resté.

III. J'ai mis ce grain sur mon char,
Je l'ai mené au moulin.

IV. Le meunier qui me l'a moulu
M'en a pris la moitié.

V. J'en ai pu faire sept petits pains
Et tout le levain.

II. La vèlya.

Allegretto. Acc. de CASIMIR MEISTER.

p

Kan ch'in vin lə də - chan-do nè, Les garçons s'en vont

p

pro-me-ner. Kan ly-a-rou-von dè - jo lè tä, Chè kə-min-ʊon a

dza - ra - kū : Ma ka - də - nè - ta va - ʊə bin ? Mè

f

fri - jon chè dè - fan - ʊə rin ?

f

I. *Kan ch'in vin lə dəchando né,*
Les garçons s'en vont promener.
Kan ly-arą̣von dèjo lè tä,
Chè kəminϑon a dz̧arakā :
« Ma kadənèta va-ϑə bin ?
Mè frijou chè dèfan-ϑə rin ? »

II. *Kan chtou fịlyè lè-j ạ̄dz̧on vini,*
Nind-an lə ka° to rèdz̧oyi :
« Ọra, ọra, vətə-lè ché !
Dz̧ą̣nè fịlyè à marier,
Dèpatsin-no, vut' on bokon,
Kə no chatsin tọtè danχi ! »

III. *Kan ly-ą̣dz̧on kə nə vịnyon pā,*
Nind-an lə ka° dèjèchpèrā :
« Ọra, ọra nə vịnyon pā !
No no-j in chin pachāy' ané,
No no-j in pāchèrin chta né. »

La veillée.

I. Quand s'en vient le samedi soir, Les garçons s'en vont promener. Quand ils arrivent dessous les toits, [Ils] (se) commencent par attacher leurs jarretières : « Ma cadenette va-t-elle bien ? Mes frisons ne se défont-ils point ? »

II. Quand ces filles les entendent venir, [Elles] en ont le cœur tout réjoui : « Maintenant, maintenant, les voilà (ici) ! Jeunes filles à marier, Dépêchons-nous, un peu vite, Que nous sachions toutes danser ! »

III. Quand elles entendent qu'[ils] ne viennent pas, [Elles] en ont le cœur désespéré : « Maintenant, maintenant [ils] ne viennent pas ! Nous nous en sommes passées hier au soir, Nous nous en passerons bien ce soir ! »

IV. *Kan nind-an jao la dəmindzə né,*
Ch'in van in dəjin to lə dəlon :
« O ouè ! no-j ind-an jou ané,
Kə chi vịnyan pi tọtè lè né.
La pouạ̄rta no lou-j ourèrin ;
Kā chon achurā di to galé. »

V. *« Kan ch'in vin yon, ch'in vin bin dou ;*
I chịnblyè kə chi vịnyon fou.
Chə chavan mi lou mètəgā,
No fudrè pā tan no-j in pachā ;
No-j ind-aran todzoua kókon ;
Lə tin no chinblyèrè pā lou. »

IV. Quand [elles] en ont eu le dimanche soir, [Elles] s'en vont (en) disant tout le lundi : « Oh oui ! nous en avons eu hier au soir, Qu'[ils] viennent seulement ici toutes les nuits. Nous leur ouvrirons la porte : Car [ils] sont assurément des tout jolis. »

V. « Quand il (s')en vient un, il (s')en vient bien deux ; Il semble qu'ils [en] raffolent [de venir] ici. S'[ils] savaient mieux se (litt. leur) répartir, [Il] ne faudrait pas tant nous en passer ; Nous en aurions toujours quelqu'un ; Le temps ne nous semblerait pas long. »

J. Reichlen.

LES NOMS DES VENTS

DANS LA SUISSE ROMANDE

(*Suite.*) — Voir *Bulletin* II (1903), p. 63.

—✣—

III. ruχlyo.

Dans la Gruyère, on désigne de ce nom un vent froid qui prend naissance dans les montagnes, à la Tine, au-dessus de Montbovon. Il souffle surtout en été pendant la nuit et le matin avant le lever du soleil, quelquefois jusqu'à 8-9 heures. Ce doit être une espèce de *fœhn*. En dehors de son domaine habituel, que nous venons d'indiquer, il est peu connu. Réunissons toutefois soigneusement toutes les traces, pour être plus amplement documenté. Il faut, en étymologie, toujours compter avec la possibilité qu'un mot ne se soit conservé que dans un sens détourné, souvent bien éloigné de son origine. A Rossinières, ce vent s'appelle *roułho*, s. m. : il n'y est plus, comme en Gruyère, un vent du sud, mais il va de l'est à l'ouest. Il se fait sentir le matin, avant et après le lever du soleil, et annonce le beau temps. Dans le cours de la matinée, il tombe et est remplacé par la bise. A l'Etivaz, c'est un souffle froid dans les jours clairs de l'hiver. Aux Ormonts (*ruχə*), c'est également un courant très froid, auquel certains lieux se trouvent exposés. Ces indications de nos correspondants confirment ce qu'on peut lire dans les articles *riklau* et *roulho* (p. 338 et Suppl. p. 423) du *Glossaire* de Bridel[1]. Le dictionnaire de Mme Odin enregistre *riχlyä* (fr. pop. *riflard*) s. m. vent froid du soir.... il amène parfois des giboulées. En Valais, la chose change

[1] L'éditeur du *Glossaire*, L. Favrat, rectifie dans le supplément l'à peu près phonétique des formes de Bridel et écrit *ruhllo* et *routho*.

d'aspect : *roụklo* est identifié avec la *bise noire* (Salvan) ; dans la vallée de Bagnes, *rò χlèyạ* ou *ruχlèyạ*, s. f., désigne une bourrasque ou rafale, un vent violent mêlé de pluie, un tourbillon. Ces dernières formes sont dérivées d'un verbe *ròχlèyè*, où l'on reconnaît le radical de notre *ruχlyo*, auquel est venu se souder le suffixe *-èyè* = lat. -idiare, qui se retrouve dans *bizèyè*, faire de la bise, et d'autres verbes employés en parlant des vents.

Voilà tous les renseignements, contradictoires et épars, qu'offrent les matériaux du *Glossaire*. Quelques recherches rapides faites dans un certain nombre de dictionnaires de différents pays m'ont fait découvrir les vocables : *ruscle*[1], s. m., pluie qui fouette, pluie battante, averse passagère (Mistral, *Trésor*) et *rôsc*[2], aquazzone, *pioèuv a rôsc*, piovere a rotta, a secchi, diluviare (Monti, *Voc. di Como*).

Les formes de la Suisse romande reconduisent toutes à un radical hypothétique *ruscl ; cf. pour le traitement du groupe cl après consonne les formes de circ(u)lu > *chẹrχlyo* (Gruyère), *chẹrϑo* (L'Etivaz). Les dialectes lombards nous font saisir le radical, non diminutif, *rusc, signifiant toutes sortes de choses qu'on peut ramener à l'idée de *amas*. Comparez Cherubini, *Voc. milanese*, sous *rôsc :* 1. tutte le interiora dell'animale, 2. stormo, 3. gregge, 4. penzolo, 5. il pene con l'altre appartenenze. M. Salvioni (*Arch. glott. it.* XVI, p. 234) me paraît avoir tort de dériver ce mot de *roteu qui ne convient guère aux patois français. Ce sera plutôt rusceu, attesté deux fois, avec le sens de *sordidus*, dans le *Corpus gloss. lat.*, voir t. VII, p. 218, et qui doit être un autre rusceu que celui dont parle M. Schuchardt, *Rom. Etym.* I, p. 62 ss. Ce dernier est tiré du nom de plante ruscum, qui ne doit avoir aucun rapport avec notre mot. Rusceu, tas, se retrouve dans toute la Haute-Italie et dans les parlers rétoromans. Voir des listes de formes dans Lorck, *Altberg. Sprachd.*, p. 203, et Schneller, *Die rom. Volksmund. in Südtirol*, p. 171.

---

[1] Se dit aussi *rascle*.

[2] Prononcer *rôch ; sc* comme dans l'italien *scemo*, etc.

Les patois romands offrent certaines analogies : *róχla*, s. f. amas (Val de Bagnes); *ruklyon*, tas de boue, balayures et autres immondices, gadoue, débris divers (Vaud et Genève)[1]. L'énorme répertoire de Du Cange donne **ruscum**, quodvis immundum, ut videtur, et **ruscus**, sordidus, d'après le *Vocabularium latinum* du lexicographe Papias (XIme siècle).

Sommes-nous allé trop loin dans nos identifications? Le lien qui unit les divers mots de cette famille, si c'en est une, nous échappe. Le type rŭsc, différent de rūsca = écorce, s'est croisé avec d'autres, par exemple avec rifl dans la forme de Blonay *riχlya*, mentionnée ci-dessus. La voyelle *u* du gruyérien *ruχlyo* pourrait bien aussi représenter un ancien *i* devant **fl*. En tout cas, cette petite promenade étymologique montre combien difficiles et souvent illusoires sont nos tentatives de reconstituer l'histoire des appellations d'un groupe déterminé (vents) à l'aide des matériaux si fragmentaires des vocabulaires dialectaux.

IV. Vaudaire.

Le principal domaine de ce vent est constitué par les rives orientales du lac Léman, qui le reçoivent des Alpes et du Valais. C'est un vent très fort et chaud, qui souffle souvent par rafales. Les navigateurs le craignent. Il arrive du sud dans le Pays-d'Enhaut et dans la vallée fribourgeoise de la Veveyse. Il entre par l'ouest dans la plaine du Rhône, à laquelle il amène de la pluie. On le connaît jusqu'à Saint-Maurice d'un côté, jusqu'à Genève de l'autre. C'est le *fœhn* de la contrée, qui fait rapidement fondre les neiges. Un proverbe vaudois dit: *Vaudaira* (lire *-aire*) *dau né fâ chétzi lé gollé*: *Vaudaira dau matin fâ veri lé moulin* = « Vaudaire » du soir fait sécher les flaques, « vaudaire » du matin fait tourner les moulins.

Les plus anciennes mentions à nous connues datent du XVIIe siècle. On sait que dans les vieux actes on indiquait souvent la

[1] Fenouillet, *Pat. savoyard*, cite un verbe *ruclla*, râcler, curer, enlever la saleté.

situation des lieux par le nom des vents (*devers bise*, etc.). *Vaudeire* désigne l'orient dans un acte de Chillon d'environ 1650, la même direction dans un document de Villeneuve de 1619.

Un de nos correspondants, qui faisait à l'occasion de l'étymologie, M. L. Ruffieux, voulait tirer le nom de ce vent de *validaria, parce que c'est un vent fort. Mais le suffixe -aria ne se joint guère, chez nous, à des adjectifs, et l'on ne voit pas quelle en serait ici la signification. On a pensé que le terme se rattache à l'un des noms du diable (proprement « sorcier »), à *vaudai*, que M. Muret a dérivé, comme le faisait déjà le doyen Bridel, des hérétiques *vaudois* (*Arch. suisses des trad. pop.*, II, 180-181). La chaleur du vent et son impétuosité peuvent, en effet, le faire considérer comme une œuvre diabolique. L'imagination des peuples n'a pas manqué d'établir des rapports entre les vents et des entités surnaturelles, voir Sébillot, *Folk-Lore de France*, I, p. 66 ss. « A Guernesey, par exemple, le tourbillon d'été est conduit par Héroguias, la reine des sorcières; en Haute-Bretagne, il contient un sorcier » (*ib.* p. 82). L'un ou l'autre de nos correspondants confirme cette manière de voir en qualifiant la *vaudaire* de « vent du diable », et Mme Odin, sous *voudāirè*, remarque: « il va sans dire que nos bons ancêtres faisaient souffler le vent par le *voudāi*, quand il avait besoin de déblayer les neiges pour pouvoir passer ». Un *Hexenwind* est aussi mentionné par M. Wehrle dans son étude *Volkstümliche Windnamen*, p. 168 (*Zeitschr. f. deutsche Wortforschung*, t. IX).

Et cependant, cette étymologie se heurte à une grosse difficulté: comme *vaodāi* vient de Waldensis, on s'attendrait à une forme *vaudaiza*[1], scil. *oura* (aura). Voyons donc s'il y a moyen de proposer autre chose.

M. Singer avait cru reconnaître dans notre *vaudaire* une survivance du vent latin volturnus, avec échange du suffixe

---

[1] C'est ainsi qu'on appelle dans nos patois les *sorcières*.

inusité[1] contre -aria (*Arch. suisses des trad. pop.*, I, 207, n. 3). Mais outre que cette opinion n'est pas appuyée par la phonétique — le radical vult- ne saurait donner que *vout-* et non *vaud*, — cette appellation est trop locale et trop isolée pour perpétuer un souvenir antique. Les noms latins des vents paraissent avoir été oubliés. Pas de traces chez nous de *Eurus*, *Auster*, *Notus*, *Aquilo*, etc., pas même de *Favonius*, qui s'est pourtant conservé chez les Rétoromans et qui est parvenu à l'allemand (*Föhn*) à travers les dialectes suisses-allemands (cfr. Wehrle, *Zeitschr. f. d. Wortf.*).

Je pense donc, en fin de compte, que le radical de *vaudaire* contient le nom géographique *Vaud*. Le suffixe -aria servirait, comme si souvent, à désigner le lieu. Le nom entier se rangerait avec les très nombreuses appellations de vents d'après leur provenance : *Vent de Savoie ; Bise de Berne*, *de Soleure*, *de Lausanne ; la Lorrin.n* (lorraine), *la Biennoise*, *la Tramelote* (soufflant de Tramelan), etc. Cette idée a déjà été exprimée par Fenouillet, dans sa *Monographie du patois savoyard*, où on lit : *vaudeire*, vent d'Est sur le lac Léman (de Vaud). Terme de bateliers savoyards à l'origine, ce nom se serait répandu et fixé au delà de son domaine primitif, sans toutefois devenir très populaire dans le canton de Vaud, comme le prouve le petit nombre d'attestations que nous possédons pour ce canton.

(A suivre.) L. GAUCHAT.

---

[1] -urnus paraît cependant bien s'être conservé dans subturnus, voir *Bulletin* IX, p. 30.

NOTES SUR L'*S* FINAL LIBRE[1] DANS LES PATOIS FRANCO-PROVENÇAUX ET PROVENÇAUX DU PIÉMONT.

On peut dire, d'une façon générale, que de la vallée d'Aoste jusqu'au Col de Tende, les habitants des Alpes piémontaises parlent des patois franco-provençaux et provençaux ou en ont parlé naguère[2].

Mais on peut dire avec autant de certitude qu'au bout d'un ou de deux siècles on n'y parlera plus que le pur piémontais ou un piémontais altéré plus ou moins par l'ancien fonds dialectal auquel il se superpose. Aujourd'hui, l'envahissement des hautes vallées latérales du Pô bat son plein ; avec l'administration italienne, avec les douaniers, les soldats, les commerçants et les maîtres d'école, avec les industriels et les touristes, le piémontais s'avance en vainqueur. Il y a des vallées, — la Val Chiusella par exemple, — qui sont déjà entièrement conquises ; il y en a d'autres, — je pense aux vallées vaudoises, — qui, grâce à des conditions sociales ou religieuses particulières, opposent une résistance acharnée. Partout les clefs des vallées, les bourgs et les villes importantes qui en gardent l'entrée, Ivrea, Cuorgnè, Lanzo, Pinerolo, Torre Pellice, Paesana, Venasca, Dronero, et d'autres encore, sont entre les mains de l'ennemi et étendent leur influence destructrice jusqu'aux hameaux les plus éloignés qui, perdus au fond de quelque ravin, au milieu de champs minuscules appuyés par de petits murs

[1] J'entends par *s* final libre l'*s* après voyelle.

[2] On s'étonne de voir répéter par le *Grundriss*, I², 550 que la frontière politique entre la France et l'Italie coïncide avec la limite entre le provençal et l'italien. On n'a qu'à consulter Biondelli (sans parler du travail de Morosi, *Arch. gl.* XI, 309-416 et de Salvioni, *Lettura*, 1901, p. 714-724) pour se persuader combien cette assertion est fausse. — La limite entre le franco-provençal et le provençal passe au nord de la vallée de Suse.

péniblement construits, semblaient à jamais devoir se soustraire à la domination linguistique des centres civilisateurs de la plaine. Ce qui donne un intérêt particulier à la région dont nous nous occupons, c'est qu'elle nous présente la lutte linguistique dans les phases les plus diverses et sous les aspects les plus variés. Un grand nombre de villages sont bilingues ; tous les habitants parlent le patois et le piémontais[1]; le patois quand ils sont entre eux, le piémontais quand ils s'adressent au prêtre, au médecin, à l'apothicaire, aux employés de l'Etat, aux boutiquiers et aux commerçants, qui, bien souvent, ne sont pas de l'endroit même ou ont perdu l'habitude du langage local.

Assez souvent, — c'est le cas, par exemple, à Sampeyre, — la bourgade centrale d'une commune parle de préférence le piémontais, tandis que les fractions (frazioni) rurales ont encore conservé l'ancien parler. Dans certaines vallées, le piémontais supplante le patois sans s'altérer foncièrement pendant la période de transition, — c'est ce qui arrive en général dans le Nord[2]; — dans d'autres, — on en jugera par les formes que je citerai d'Entraque (vallée du Gesso) et de Vernante (situé sur la route du col de Tende), — les deux langues se pénètrent et aboutissent à un dialecte intermédiaire tel que nous le connaissons par l'esquisse que M. Salvioni a donnée du dialecte de Roaschia[3]. Le piémontais importé est dans certaines vallées, par ex. dans la vallée de l'Orco, la variété locale du centre de commerce le plus voisin, dans d'autres plutôt le ‹ piemontese illustre ›[4]. On

[1] Je me sers du mot patois pour désigner l'ancien parler local par opposition au piémontais envahisseur. L'usage de ces mots avec les acceptions que je leur donne est du reste assez répandu dans les Alpes piémontaises. Le piémontais, évidemment, est considéré comme une langue supérieure, le patois est ‹ campagnard ›, ‹ rustique ›, ‹ grossier ›. — [2] Ettmayer, *Die prov. Mundart von Vinadio*, *Bausteine zur rom. Phil.*, p. 219, se trompe quand il croit qu'il y a une transition insensible entre le franco-provençal et le piémontais. Les patoisants eux-mêmes se rendent fort bien compte de la différence qu'il y a entre les deux langages. — [3] *Il dialetto provenzaleggiante di Roaschia* (*Cuneo*), dans *Mélanges Chabaneau*, Erlangen, 1907, p. 525-539. Roaschia est situé entre Vernante et Entraque. — [4] Ainsi on m'a assuré à Sampeyre, dans la haute vallée de la Varaita (je n'ai pas pu contrôler l'assertion), que le piémontais qu'on y parlait était bien plus élégant, c'est-à-dire plus voisin du piémontais de Turin que celui de Venasca, situé à l'entrée de la vallée.

aurait tort de généraliser les observations faites dans tel ou tel endroit; l'enquête minutieuse sur place peut seule faire connaître la vérité. Je ne parle pas de l'influence exercée par l'italien littéraire et par le français. En général, la connaissance de l'italien est peu répandue chez les personnes sans instruction, et si des mots italiens s'infiltrent dans les patois franco-provençaux et provençaux, c'est souvent par l'intermédiaire du piémontais. A des questions posées en italien, on répond souvent en piémontais, même dans les magasins où on est habitué à voir des étrangers. Quant au français, on le comprend généralement dans les vallées vaudoises[1] et souvent on l'y parle assez bien, mieux (la vieille génération surtout) que l'italien. Dans certaines familles, on a même gardé le français comme langue de tous les jours; et les personnes cultivées le parlent quelquefois avec une facilité et une élégance remarquables. Il n'est pas sans importance de rapporter le fait que dans les vallées placées au sud du mont Cenis, on a en général conscience de parler des patois semblables aux patois provençaux de France; dans les vallées de l'Orco et de Lanzo, par contre, on ne se rend pas compte, à ce que j'ai pu observer, de la communauté linguistique avec la France.

L'aperçu rapide que je viens de donner peut paraître trop sommaire; mais il suffira peut-être pour empêcher le lecteur de considérer les détails de phonétique que je me suis proposé d'étudier dans ces notes à un point de vue trop étroit. Les mots que je citerai ont tous, à peu d'exceptions près, été notés sur place. Ils sont extraits de matériaux qui n'étaient pas destinés à servir de base à une étude phonétique. Le questionnaire dont je me suis servi reposait à l'origine sur le questionnaire de M. Gilliéron; je l'ai modifié peu à peu au cours d'excursions dialectologiques dans la Suisse française, les Grisons et la Haute-Italie. J'ai posé mes questions en français à Bobi, Pra du Tour et Crissolo; en italien dans tous les autres endroits. Inutile de relever ici les défauts inhérents au système de l'interrogation. J'in-

[1] Je n'ai pas visité la partie supérieure de la vallée d'Aoste ni la vallée de Suse, où la connaissance du français doit être assez répandue.

siste plutôt sur un point, dont se rendent compte tous ceux qui étudient un domaine linguistique d'une certaine étendue : l'insuffisance de notre oreille et par suite de la notation phonétique appliquée à des patois fort différents, dont on ne s'est pas assimilé les sons par une longue habitude. Je n'ai donc aucune honte à avouer qu'il doit y avoir des erreurs et des inexactitudes dans mes notes. J'ai mis le plus grand soin à saisir les sons que j'ai entendus et à ne pas me laisser influencer par des considérations linguistiques préconçues. Si ma notation reste tout de même une esquisse grossière de la réalité, c'est que, vu les conditions de l'enquête, il ne peut pas en être autrement.

J'ai modifié aussi peu que possible la transcription du *Bulletin*, quoique j'aie eu quelque peine à habiller les patois du Piémont d'un vêtement qui n'a pas été taillé pour eux. Voici les signes nouveaux que je me suis vu obligé d'introduire :

ŋ = *n* guttural (ṅ de l'*Arch. glott.*).

.n = *n* devant consonne (ne servant pas comme signe de la nasalisation de la voyelle précédente).

$^{l}_{r}$ = son intermédiaire entre *l* et *r*. On produit ce son en retirant le bout de la langue et en l'appuyant en arrière du point d'articulation ordinaire d'*l* et d'*r*. J'en ai observé différentes nuances à Brosso, Pral et Bobbio.

ɑ = voyelle réduite non arrondie qu'on trouve dans l'allemand Vogel et qui est parfaitement distincte de l'e muet français *(ə)*, quoiqu'il y ait des nuances intermédiaires (et par suite des hésitations dans ma transcription). Cf. *Arch. gl.* XVII, XXVII et 214 : *ė*. J'ai désigné par le même signe le son qui se rapproche davantage de *ä* (par ex. *brikạt)* et qui est caractéristique pour la région canavaise.

où = *ou* ouvert (cf. l'allemand *kurz*).

ä réunit plusieurs nuances intermédiaires entre *è* et *à*.

Il y a dans mes matériaux des hésitations dans la notation d'*i* et de *y* qui ne correspondent pas à la réalité.

s et *z* sont partout plus ou moins palatalisés ; les différences individuelles étant très grandes, j'ai négligé cette palatalisation à moins qu'elle n'ait conduit à *ch* et *j*.

s lenis (que ma notation ne distingue pas) est fréquent

devant *m*, *n*, *v* et alterne dans ce cas avec *z*. Dans le sud de notre région, je l'ai assez souvent observé à la finale, en pause.

tch et *dj* se rapprochent presque partout de *ts* et *dz*[1].

Quand l'accent n'est pas indiqué, il occupe, en général, la même place qu'en latin.

Une croix (+) indique qu'une forme me manque pour un certain endroit.

Je me borne à examiner le sort de l'*s* final libre dans les six cas que voici :

I. Pluriel des substantifs (adjectifs) féminins en *a*.

II. Article féminin pluriel.

III. Secondes personnes du singulier non accentuées sur la syllabe finale.

IV. Secondes personnes du singulier accentuées sur la syllabe finale (forme affirmative).

V. Seconde personne du singulier de l'indicatif présent des verbes à syllabe finale accentuée à la forme interrogative.

VI. *s* final libre secondaire.

Je commencerai par un exposé purement descriptif, et terminerai par quelques considérations générales qui n'ont nullement la prétention d'épuiser le sujet.

Piamprato[2].

L's final s'est amuï partout :

I et **II**. *lə piạ.ntè* ‹ les arbres › — *lə bẽχtiè* ‹ les bêtes › — *lə kòrnè* ‹ les cornes › — *lə douẹ roùᵛẹ doù karətoùnŋ i soù.nt roù.ntuẹ* ‹ les deux roues du char sont cassées › — *douẹ fənẹ* ‹ deux femmes › — *lə djœrnẹ* ‹ les poules › — *où a(t) lè tchạmbè*

[1] Mon sujet A de Limone (dont le patois tient du ligurien) mélange *tch* et *dj* avec *ts* et *dz* d'une façon fort frappante.

[2] Piamprato est le dernier hameau de la Val Soana, situé au pied du M. Rosa dei Banchi, à une dizaine de kilomètres au delà de Ronco, dont le patois forme la base de l'étude de Nigra, *Arch. glott.* III, 1-60. On y arrive de Champorcher par le Col Santanel, de la Val Chiusella par le Col de la Bocchetta. Une route partant de Ronco est en construction : elle remplacera l'ancienne ‹ mulattière ›. Piamprato fait partie de la commune de Valprato, dont le langage a été étudié par M. Salvioni dans les *Rendiconti del R. Istituto Lombardo*, série II, vol. XXXVII, p. 1043-1056. Je dois la plus grande partie de mes matériaux à l'amabilité de M. Garavetti, instituteur à Alice Superiore; je n'ai recueilli que très peu sur place.

χtoùrtchiẹ ‚ il a les jambes tordues ' — *noùχtè burnyẹ* ‚ nos prunes ' — *i uvẹ i soù.n doùfè* ‚ les raisins sont doux ', etc.

III. *mẹnè* ‚ mènes ' (Ind. pr. 2) — *manạvè* ‚ menais ' — (Ind. imparf. 2) — *manịrè* ‚ mènerais ' (Condit. 2) — *manịsè* ‚ menasses ' (Subj. imparf. 2) — *van* — *va.ndịrè; va.ndissè* (formes correspondantes du verbe *vè.ndrè* ‚ vendre '), etc.

IV. *a* ‚ as ' — *di* ‚ dis ' — *é* ‚ es ' — *fāy* ‚ fais ' — *pé* ‚ peux ' — *sa* ‚ sais ' — *tchẽ* ‚ tombes ' — *va* ‚ vas ' — *vei* ‚ vois ' — *vé* ‚ veux ', etc.

manẹy ‚ mènes ' (Subj. prés. 2) — *manarẹ* ‚ mèneras ' — *va.ndẹy* (Subj. prés. 2, Ind. imparf. 2).

V. *aχ tu* — *diχ tu* (ou *di tu*) — *faχ tu* — *pẽχ tu* — *saχ tu* — *vāχ tu* comme *koùχtat* ‚ coûte ' — *kréχta* ‚ crête ' — *téχta* ‚ tête ' — *lə moùχtchè* ‚ les mouches ', etc.[1].

VI. *kuriẹ̀ns* ‚ curieux ' — *grafiẹ̀us* ‚ gentil ' — *djalèns* ‚ jaloux ' — *nās* ‚ nez ' — *rīs* ‚ riz ' — *aχpẹ̀us* ‚ jeune marié '.

Noasca, Ceresole Reale, Groscavallo, Mondrone[2].

s se conserve devant une pause et devant un mot commençant par une voyelle ; il disparaît devant un mot commençant par une consonne. Cependant, il suffit de la plus légère hésitation ou de l'arrêt le plus insignifiant pour le faire réapparaître même dans ce dernier cas. J'ai fait remarquer autre part[3] que c'est exactement l'état ou se trouvent les consonnes finales à Paris, au seizième siècle, selon le témoignage de Henri Estienne.

Exemples. **Devant une pause**[4] :

[1] vois-tu = *vēy tu*.

[2] Noasca (à 1050 m.) est l'avant-dernière, Ceresole Reale (à 1600 m.) la dernière commune de la vallée de l'Orco. L'influence piémontaise est moins sensible à Noasca qu'à Ceresole Reale, ce dernier village étant un centre de touristes. Groscavallo (à 1100 m.) est situé dans la Valle Grande di Stura, Mondrone (1250 m.) dans la Valle di Stura d'Ala. Les vallées de Lanzo sont à un degré de civilisation plus avancé que la partie supérieure de la vallée de l'Orco et la Val Soana. Le voisinage de Turin, où une grande partie de la population de Groscavallo passe l'hiver, y est pour quelque chose. Aussi le piémontais a-t-il fortement entamé l'ancien patois.

[3] *Zeitschrift f. franz. Sprache u. Litt.* XXXVIII, 258-259. On y trouve le texte de H. Estienne.

[4] On trouvera d'autres exemples dans les phrases citées plus loin.

I et **II**. Noasca : *nār da mi.ndjiar al bèsias*
Ceresole : *nār da mi.ndjiar al bẽchias*
Groscavallo : *nā da mi.ndjia al bèstias*
‚ donner à manger aux bêtes '.

Noasca : — *trifoulas*
Ceres. : *plār ᵃl trīfoulas*
Groscav. : *raskiā al trifoulas*
Mondrone : *plā l trifoulas*
‚ peler les pommes de terre ' (‚ mondare le patate ').

Noasca : *dji largẽŋ ᵃl vatchas*[1]
Ceres. : *djitār al vātchas*
Groscav. : *lardjia al vātchas*
‚ paître les vaches '.

III. Ceres. : *parkè ta lẽvas*
Grosc. : *parkā ta d lẽvas*
‚ pourquoi te lèves-tu ? '

Ceres. : *...troùvāsas...*[2]
Grosc. : *...troùvùsas...*
Mondr. : *...trouvāsès...*
(‚ si tu le) trouvais, (il ne serait pas content ')[3].

IV. Noasca : *...s t lou võs*
Ceres. : *...sè loù võs*
Grosc. : *...sa t lou võs*
Mondr. : *sa t lou vòous...*
(‚ je te le donnerai), si tu le veux '.

Ceres. : *i sèmbiat ka ti ᵃd durmẽs*
Grosc. : *e zmīt ké té d durmẽs*
Mondr. : *ᵃ smiyat ka d durmẽyas*
‚ il semble que tu dormes '.

VI. Noasca : + — *nās* — *paouroùs*
Ceres. : *kurioūch* — *nās* — *pòouroùs*
Groscav. : *kurioūs* — *nās* — *pòouroùs*
Mondr. : *kurioūs* — *nās* — +

[1] 1re pers. du plur.
[2] J'indique par les points que j'extrais quelques mots d'une phrase.
[3] Je mets entre parenthèses la partie de la phrase que je ne reproduis pas.

Devant une voyelle :

I et **II**. Noasca : *al bèsias*[1] *i krèpoùŋ konalkeọ̄ta...*
Ceres. : *l bẽsias a krạpoù.n d viādjo...*
Grosc. : *al vạ̄tchas ou mòiroù.nt kẽikì bòt...*
‚les bêtes crèvent quelquefois, (quand elles ont mangé trop de trèfle').

Ceres. : *ᵃl moūchias a roū.ntoù.nt...*
Grosc. : *al moūsias ou roụ.ntoù.nt...*
Mondr. : *al moūsas ou vạ.nt a.nt...*
‚les mouches déchirent (les toiles d'araignées').

Ceres. : *ᵃlz ūvas a sò.n doūsas.*
Grosc. : *laz ụ̄vas soù.n doūsas*
Mondr. : *ᵃlz ụ̄vas ou soù.n bẹ̄las doūsas.*
‚les raisins sont doux'.

Chute syntaxique de l'*s* devant une consonne:

On aura remarqué dans les exemples qui précèdent la forme de l'article au féminin pluriel devant des mots qui commencent par une consonne. C'est *l*, *ᵃl*, *al*, *al*, formes variant selon la rapidité du discours et selon l'entourage phonétique[2]. Il ne peut pas y avoir de doute sur la genèse de ces formes : illas, en passant par *las* > *las*, a abouti à *la* (ou *lə*) que nous trouvons à Piamprato. Ensuite *l* a absorbé l'élément vocalique dont il était suivi, quitte à le détacher de nouveau comme voyelle prosthétique. L'*s* s'est conservé devant voyelle (*laz̃* > *lz̃* > *alz*), voir l'exemple ‚les raisins sont doux'.

L'étroite liaison entre l'article et le substantif nous fait comprendre pourquoi l'*s*, dans ce cas, ne réapparaît jamais, comme cela arrive assez souvent dans les exemples d'*s* devant une consonne qui suivent[3].

Noasca : *al doū roūas dal kartoụŋ i souŋ routạs*
Ceres. : *ᵃl doūa rouạs dal kartoùŋ a sòŋ*[4] *routạs*

[1] Il se pourrait que par inattention j'eusse noté *s* au lieu de *z* dans cet exemple et dans ceux qui suivent. — [2] Je ne parle pas des mots commençant par *s* impur, qui doivent être considérés à part. — [3] Je mets entre parenthèses l'*s* des formes que j'ai entendu prononcer différemment selon que le discours a été lent ou rapide. — [4] Pron. lente : *sò.nt*.

Grosc. : *al doũa rõas dou kär ou soùŋ roũtas*
Mondr. : *al doũas roũas*[1] *dou kartouŋ souŋ routas*
‹ les deux roues du char sont cassées ’.

Noasca : *doũ fənas*
Ceres. : *doũa fnas*[2]
Grosc. : *doũa(s) fumälas*
Mondr. : *dou(s) fumèlas*[3]
‹ deux femmes ’.

Noasca : *a lᵇ tchambè tòrsas*
Ceres. : *al a ᵃl tchamba(s) tòrsas*
Grosc. : *a l tchambas astõrtas* (plus vieux : *vãrtchas*)
Mondr. : Cf. *tchambaz astòrtas)*
‹ il a les jambes tordues ’.

Ceres. : *mi.ndjì parkè t a fam*
Grosc. : *mi.ndjì ka t a fam*
Mondr. : *mi.ndjì parkè t a dja fam*
‹ mange, puisque tu as faim ’.

Ceres. : *parkè t loù fãy(s) piourãr*
Grosc. : *parkä t loù fäis pioùrã*
Mondr. : *parkè t lou fay piourã*
‹ pourquoi le fais-tu pleurer ’ ?

Quoiqu'elles ne rentrent pas dans le cadre étroit de ce travail, je ne puis m'empêcher de citer ici les formes syntaxiques de la troisième personne du singulier du verbe être. La forme pleine est *as* à Noasca et à Ceresole, *èst* à Groscavallo et à Mondrone (cf. *at* à Piamprato) :

Ceres. : *la fna al as isiã mourduè*
‹ la femme a été mordue ’.

Grosc. : *èst uŋ mastẽ difitchìl*
Mondr. : *èst uŋ mastẽ difitchil*
‹ c'est un métier difficile ’.

J'ai noté assez souvent un premier affaiblissement en *ast*

---

[1] A Balme, dernière commune de la vallé d'Ala, dont le patois est à peu près identique à celui de Mondrone, j'ai obtenu : *doũa roũas*.
[2] Cp. *sla fnas* ‹ ces femmes-ci ’. *sla fnas* ‹ ces femmes-là ’.
[3] Balme : *doũa(s) fumèlas*.

à Groscavallo, par ex. *al i ɑst alạ durmī* ‚elle est allée se coucher'.

Un second degré d'affaiblissement est représenté à Groscavallo par *ɑs*, à Mondrone par *st* et *ɑt*:

Grosc.: *l äiva i ɑs proufoụ.nda* ‚le fleuve est profond'.
Mondr.: *i st alạ durmī*
sɑli ki ou s ɑt ɑstɑrmā...[1]
‚il s'est caché (derrière l'armoire').

L'étape finale de Groscavallo et de Mondrone coïncide avec celle de Ceresole; on en jugera par les exemples suivants:

Ceres.: *lou sīr al (ɑs) kiạr*
Grosc.: *lou tchél al tchäir*
Mondr.: *ɑŋkoué èst ɑsrẹŋ*
‚le ciel est clair'.

Ceres.: *lou fè al ɑs mỏrt*
Grosc.: *lou fiạ al dɑstịs*
Mondr.: *lou fiạ l mỏrt*
‚le feu est éteint'.

Ceres.: *l ūrdjoù al mèyɑr*
Grosc.: *l'ūɑrdjoù al mùy*
Mondr.: *l'ūɑrdjoù ɑl mẹ̀yroù*
‚l'orge est mûre'.

On voit que la forme verbale a fini par disparaître complètement.

Il y aurait lieu de préciser par des recherches dirigées dans ce sens la règle générale énoncée plus haut[2]. Il faudrait pour cela d'une part varier systématiquement les phrases à demander et d'autre part écouter des conversations entre indigènes. Assez souvent, ma notation ne représente pas le premier jet, et si la méthode que j'ai suivie pour mon enquête crée nécessairement des conditions linguistiques artificielles, le danger d'obtenir des formes phoné-

[1] Cf. une fois à Grosc.: *lou tchāout al ɑt ìstạ...* ‚la chaleur a été tardive cette année'.

[2] Ainsi les consonnes continues semblent favoriser tout particulièrement la chute de l'*s* qui les précède.

tiques anormales est encore plus imminent quand on se fait répéter les réponses. M. Terracini, dont l'étude sur le parler d'Usseglio[1] a été entreprise avec tant de circonspection, nous renseignera peut-être plus exactement que je ne puis le faire après un séjour trop court dans les vallées en question.

J'ai noté de nombreux cas où l'*s* s'est conservé malgré des conditions en apparence favorables à sa chute. On aura remarqué que dans la phrase ‹ les deux roues du char sont cassées › l'*s* de *rouas* reste partout. Voici d'autres exemples :

Ceres. : *tchasạ̃nyas krụ̃vas*
Grosc. : *al tastạ̃nyas krụ̃as*
Mondr. : *al kọ̀kas krụ̃vas*
‹ des (les) châtaignes crues ›.

Noasca : *al kòrnas d la vatchì*
Ceres. : *al kọ̀rnas dal vạ̃tchas*
‹ les cornes de la vache (des vaches ›).

Ceres. : *sãs kè...*
Grosc. : *tou sãs ke...*
Mondr. : Cf. *sãs tou ke...*
‹ sais-tu que (ton oncle a fait construire une maison ›) ?

V. Les secondes personnes de l'indicatif présent à syllabe finale accentuée présentent, comme à Piamprato et ailleurs, le traitement de *st* à l'intérieur d'un mot :

Ceres. :	*krẹ̀soù*	Cf. :	*...koùsat*
Grosc. :	*krès tou tè*		*...kousta*
Mondr. :	*tè krès toù*		*...koustat* (‹ combien cela
	‹ crois-tu ? ›		coûte-t-il › (‹ quanto costa ? ›)

Pral et Pra du Tour[2].

Parmi les trois communes vaudoises que j'ai visitées, Pral et Pra présentent une affinité remarquable, qui ne se restreint pas au phénomène que nous étudions. Je sépare par un point et virgule les formes de Pral de celles de Pra.

[1] *Arch. glott.* XVII. 198 suiv. Usseglio est situé dans la plus méridionale des trois vallées de Lanzo, séparée de la vallée de Mondrone (appelée ordinairement vallée d'Ala) par une chaîne de montagnes.

[2] Pour le langage actuel des Vaudois du Piémont, voir le travail riche et consciencieux de G. Morosi, *Arch. glott.* XI. 309-416 ; Morosi

s libre, primaire et secondaire, tombe en allongeant la voyelle précédente. Cependant cet allongement est loin de présenter la régularité que lui attribue Morosi, p. 347. Je l'ai observé surtout dans l'article. Exemples[1] :

I et **II**. *la doūa roūa dal karoụs soụŋ routa ; lā roūa dar kär sounŋ*[2] *routa. — doūā dọnna*[3]*; doūa dòna. — la djaḷīna*[4]*...: lā djalīna... — al a lā tchamba tourzụ̄a ; al a la tchamba gạ̄rsa. — lā moūtcha... ; la moustcha... — plā lā trīfa; plā lā trifonla — u.n troupẹl d fẹ̄a; u.n troupạ̄l d fẹ̄a* ‚un troupeau de moutons'. — *gardạ̄ lā vatcha;* id., etc.

III. *tch.ạnté ;* id. — *tchạ.nté ;* id. — *tcha.ntạ̄vé ;* id. — *tcha.ntərīʸe ; tcha.ntarị* (Ind. prés., Subj. prés., Ind. imp., Condit. du verbe *tcha.ntạ̄* ‚chanter'). — *vạ.ndé ; vạ.nde — vạ.ndé ;* id. — *və.ndīʸé; və.ndīyé — və.ndrīyé ;* + (formes correspondantes du verbe *vạ.ndré* ‚vendre').

IV. *tcha.ntərẹ̀ ; tcha.nturạ̄ — və.ndrè ;* + — (Fut.) etc. *ā ; a — sīyé ; sé — fā ; fa — pò ; pœ́ — sā ; sa — vā : va — vẹ̄e ; vé — vọ̀lé ; vœ,* etc.

V. S'il y a accord pour les formes affirmatives, Pral et Pra se distinguent nettement pour les formes interrogatives; voici les exemples :

a choisi le patois de Pral comme base de son étude. A page 318 suiv., on trouve un aperçu géographique et linguistique sur les ‚Vallées' auquel je n'ai rien à ajouter. Voici comment s'échelonnent, quant à leur vitalité, les patois que j'ai étudiés : Pral, Pra du Tour, Bobi. Je dois mes renseignements sur Pral à M. Stefano Menusan, berger en été et maître d'école en hiver, dont l'intelligence vive et rapide m'a permis de recueillir en peu de jours des matériaux considérables. M. Menusan habite Ribba (1500 m.), hameau perdu au fond de la haute vallée de Pral, dernière commune de la vallée de Saint-Martin (vallée de la Germanasca). Ribba est le premier hameau italien qu'on trouve en venant de France par le col d'Abriès. — Pra du Tour, le célèbre refuge et dernier retranchement des Vaudois persécutés, qu'Edmondo de Amicis a décrit dans les *Porte d'Italia* sous des couleurs quelque peu outrées, forme la partie supérieure de la vallée d'Angrogne, séparée de la partie inférieure par les contreforts du Vandalin et du Cervin. On traverse, pour y arriver, le défilé étroit que De Amicis a baptisé les Thermopyles vaudoises.

[1] Les exemples sont en général ceux cités pour Piamprato. Je ne donne la traduction que pour les exemples nouveaux.

[2] Voyelle nasale suivie d'*n* guttural.

[3] Morosi, p. 347, § 103, donne *tā fœnnā*.

[4] A Pral, l'*n* intervocalique est tombé en nasalisant la voyelle précédente.

ā tu ; as tu — fā tu ; fās tu — są tu ; sąs tu — vą tu ; vąs tu, etc.

Cf. *krẽto ; krésta — tẽtó ; tästa*, etc.

A noter les déplacements d'accent à Pral :

pərkẽ itą tu tchut ; prké ịstəs tu kiąt ‚pourquoi te tais-tu?' — *doum vą tu* ou *dou.nt aną tu ; dou.nt vąs tu* ‚où vas-tu?' — *sə.ntẽ tu pā ; sə.ntəs tu pā* ‚ne sens-tu pas?' — *kriyẽ tu ; krés tu* ‚crois-tu...?' — *...fərią tu ; ...fariṣ tu* ‚ferais-tu?' (Cf. plus haut *tcha.ntərīye ; tchan.tarị*[1]).

VI. *kurioū ;* id. — *fu ; fū — djaloū ; djaloụ — mẽ ; mé* ‚mois' — *nā ;* id. — *pàouroū ; pòouroū — ri ; rīs — suspə-toū ; malisioụ* ‚soupçonneux' — *èypoū ; lə (lou) spoū.*

A Pral l'*s* réapparaît dans l'article féminin devant une voyelle : *laz òourəlya ; la òourẽlya* ‚les oreilles' — *laz eypalla ; lā spalla* ‚les épaules' — *laz èytẽ^{a}la*[2] *; lā stẽla* ‚les étoiles' — *laz ūa sou.n doūsa*, etc.

Même observation pour les pronoms démonstratifs et personnels f. pl. : *èyktaz ẽrba* ‚ces herbes' — *a laz āou* ‚il les entend' — *a laz əstīmoù* ‚il les aime', etc.[3].

Bobi (Bobbio)[4].

Pour le traitement d'*s* final libre primaire, Bobi marche avec Pra. Il fait chemin à part pour l'*s* final libre secondaire, qu'il conserve en général :

I et **II.** *la doui roūe dar kār soun routé — doụi dọne — la poule* (ou *djalịne*) — *al a la tchambé gārse — la moūysé*

---

[1] *tchantarị* représente un *tchantarịye* antérieur avec absorption de l'*e* par l'*i*.

[2] Mais *doūa èytẽ^{a}la*, ‚deux étoiles'.

[3] Cf. la 1re et la 2e personne du pluriel du pronom personnel : *vouz anụ* ‚vous allez' — *nouz ann* ‚nous avons' — *vouz avẽ* — *nouz āouvən* ‚nous entendons' — *vouz òouvẽ* ‚vous entendez' — *a nouz āou* ‚il nous entend' — *a vouz āou* ‚il vous entend' — *a nouz əstīmoù* ‚il nous aime' - *a vouz əstīmoù* ‚il vous aime' — *lou tchaout vouz èytouffo* ‚la chaleur vous étouffe'.

[4] Joli bourg à une dizaine de kilomètres de la Tour (Torre Pellice), en train d'être envahi par le piémontais. Mon sujet, tiraillé par des influences françaises et piémontaises, quoiqu'il ait presque toujours habité le pays, représente le patois à un état de délabrement qui, au moins à la campagne, ne doit pas encore être général. Bobi est le point 992 de l'*Atlas linguistique*.

— plā la trifoulé — u.n troupäl d fę — pasturą la vatche — kastąnye krūé, etc. [1].

III. *tchą.nte — tcha.nté — tcha.ntąve — tcha.ntərīyé — tcha.ntąsé — vą.nde — vą.nde —* cf. *durmīyé — dærmərīyé.*

IV. *tcha.ntərą — a — fa — kré — va — vé.*

V. *as tu — fas tu — sas tu — vąs tu.*

VI. *kurioūs — fūs* ‚ fuseau ', ‚ rais ' — *djaloūs — més — nās — ponvroūs — ri — l əspoūs.*

Crissolo [2].

s final primaire a disparu dans l'article et dans le substantif ; il est resté dans le verbe, excepté au futur.

I et **II.** *le bal^e* ‚ testicules de bélier ', *lé bęlyé* ‚ abeilles ', *lé bęoulé* ‚ bouleaux ', *lé béstié* ‚ bêtes ', *lé blūé* ‚ étincelles ', *le brę́lé* ‚ excréments d'animaux ', *lé brtąle* ‚ bretelles ', *lé fiamé* ‚ flammes ', *lé fisīne* ‚ fagots ', *lé fūlyé* ‚ feuilles ', *lé fumé* ‚ pipes ', *lé djęrbé* ‚ gerbes ' (cf. plus bas), *lé gę́spé* ‚ guêpes ', *lé gīazé* ‚ églises ', *lé gulęté* ‚ feuilles du mélèze ', *lé karę́é*, ‚ chaises ', *lé kòrde* ‚ cordes ', *lé kòté* ‚ robes ', *lé kourouné* ‚ couronnes ', *lé ląbré* ‚ lèvres ', *le lę́ouré* ‚ lièvres ', *lé m^ə sǫ́vré* ‚ faux ', *le misę́le* ‚ joues ', *lé mǫ̀lé* ‚ pincettes ', *le moūchtché* ‚ mouches ', *lé moūré* ‚ mûres sauvages ', *le muda.nde* ‚ caleçons ', *lé nī^a ré* ‚ puces ', *lé pālé* ‚ pelles ', *le pę́le* ‚ poêles ', *lé pèyré* ‚ pierres ', *lé pianté* ‚ plantes ', *lé pǫ̀rté* ‚ portes ', *lé rą̄sié* ‚ scies ', *lé vǫ́ké* ‚ zoccoli ', *le tāoulé* ‚ tables ', *lé tənályé* ‚ tenailles ', *lé tę́sté* ‚ têtes ', *lé təzouyré* ‚ ciseaux ', *lé trifoule* ‚ pommes de terre ', *lé tchòké* ‚ cloches ', *lé vimne* ‚ osiers ', *lé vīyé* ‚ routes ', *lé virę́lé* ‚ véroles '.

Devant *s* impur (je donne aussi le singulier) [3]: *l əskuèla, l əskuę́lé* (suj. A) [4] ‚ écuelles ', *la spąla, l əspąlé* ‚ épaules ' [5],

---

[1] Cp. *ly ourplyé, ly əspąlé, ly əspīne*, etc.

[2] Crissolo (1300 m.) est la dernière commune de la vallée du Pò, située au pied du Monte Viso et point de départ pour l'ascension de cette montagne. En été, Crissolo est habité par des étrangers. J'ai pu constater en passant que le patois d'Oncino, commune située un peu plus bas, mais éloignée de la grande route, a gardé plus d'originalité.

[3] Les formes du pluriel des mots commençant par *s* impur que je donne dans le texte sont, sauf indication contraire, celles du sujet B. Voir plus bas.

[4] C et B : *la skouę́la, lé skouę́le.*

[5] C : pl. *lé spąlé.*

pl. *lé spọ.ndé* ‹ les parties latérales du lit ' (suj. A), *la spoū-nya, lé spoūnyé* ‹ éponges ', *la stạŋθia, le staŋθié* ‹ les chambres ', *la stẹ̄la, l əstẹ̄lé*[1] ‹ étoiles ', pl. *lé stẹ̄lé* ‹ bûches ', *la stūa, l əstụ̄é*[2] ‹ poêles ' m., *l əstchạ̄la, l əstchạ̄lé*[3], pl. *l əstchīné*[4] ‹ dos '.

Devant une voyelle : *l oulạnyé* ‹ noisettes ', *le oūré* ‹ heures ', *lé ourẹ̄lyé* ‹ oreilles ', *lé ūé* ‹ raisins '.

Je viens de donner mes matériaux plus complètement qu'à l'ordinaire. Voici pourquoi : dans un certain nombre de cas, l'article fém. plur. se présente sous la forme de *ləs* ou *ləz*. Je cite tous les exemples que j'ai notés :

ləs fẹ̄e ‹ brebis ', *ləs fémné* ‹ femmes ', *ləs fīlyé* ‹ filles ', *ləs djalīné* ‹ poules ', *léz djẹ̄rbé* ‹ gerbes ', *ləs tchạ̄bré* ‹ chèvres ', *ləs tchambe* ‹ jambes ', *ləs tchạ̄ouθé* ‹ bas ', *ləs vạtché* ‹ vaches '.

III. *trọ̄bəs — tchạ̄.ntəs — tcha.ntạ̄vəs — tcha.ntarīəs — tcha.ntẹ̄səs — vẹ̄.ndəs — vẹ̄.ndəs — və.ndīyəs.*

IV. *troubarạ̄, —* cf. *durmarạ̄*, etc., mais *ās — fās — pōs — sās*, etc.

V. *as tu — fās tu — sās tu*, etc.

VI. Pour *s* secondaire, les résultats sont contradictoires : *iroụ* ‹ heureux ' — *fūs — djəloụ — mè (mẹ̄)*[5] — *nās — pourọụ (pòouroū) — prẹ̄s* ‹ pris ' — *rīs* ‹ riz ' — *əspou.*

Sampeyre, Elva, Entraque[6].

Je me borne à donner les matériaux, en laissant au lecteur le soin de formuler les règles, qui sont bien simples.

I et **II.** *i doūe roụe dal kartoụŋ souŋ roụte ; + ; az doūəs*

---

[1] C : pl. *lé stẹ̄lé*. — [2] C : *la stūva, lé stūvé*. — [3] C : *la stchạ̄la, lé stchạ̄lé*. — [4] *la stchīna, le stchīné*.

[5] Je mets entre parenthèses les formes du sujet B toutes les fois qu'elles ne sont pas identiques à celles du sujet A.

[6] Sampeyre (1000 m.). gros bourg et chef-lieu de district (mandamento) est situé dans la vallée de la Varaita. La campagne semble avoir assez bien conservé le patois, tandis que le bourg est envahi par le piémontais. Je dois mes renseignements à M. Agnesotti, photographe âgé de 34 ans, intelligent et observateur. M. Agnesotti, qui n'a quitté le pays que quelques mois, représente le langage de la population agricole qui n'a pas encore honte de parler patois.

Elva (1600 m.) est une commune dont les hameaux s'échelonnent

roūa dal kartouŋ a souŋ routtä[1] — *doūe frèmè ; doué frẹ̀més* et *doūés frẹ̀més ; doūas fǫ́mnä — ī djalīnè ; lé djalīnés ; az djalīnä — a i tchambe gẹ̀rsé ; a lé tchambés gẹ̀rsés ; a las tchambe gèsa — i moustché roumpéŋ... ; lè moustché*[2] *roumpouŋ léz aranya ; as moustcha as roumpouŋ... — pla i trifoulè ; plar lé trifoulés ; plūr as tartiflä — kəstānyè krūè ; tchastānyés krūes ; tistanya krūa*, etc.

i ourèyè ; léz ourẹ́yés ; az ourǫ́lya — lé spāle ; l əspālés ; az aspalla — i stẹ́lè ; l éstẹ́lés ; az astǫ́la — iy ūè sou.n dòousè ; léz nés souŋ dòousés ; (l ūva i az douŋlla), etc.

III. *trǫ̀bés* ; id. ; *trǫ̀vas — trǫ̀bès* ; id. ; *trǫ̀vas — troubāvés* ; id. ; *trouvāvas — ma.ndjarīyes ; mi.ndjarīyés ; trouvarīyas — troubẹ́sés* ; id. ; *trouvǫ́sas — vé.ndés ; vẹ̀.ndés ; vè.ndas — vẹ́.ndés ; vè.ndés ; vẹ̀.ndas — vé.ndīyés* ; id. ; *van.dīyas — vé.ndarīyés* ; id. ; *va.ndarīyas. — ve.ndésés* ; id. ; *va.ndǫ́sas.*

IV. *troubarẹ̀s* ; id. ; *trouvarẹ̀s — vé.ndarès* ; id. ; *va.ndarẹ́s. as* ; id. ; *ās — fas* ; id. ; *fās — pòs* ; id. ; *pòs — sas* ; id. ; *sās.*

V. *as vé.ndu ; as vè.ndu ; az va.ndu* (interrog.) — *fas tu koulasiouŋ ; fas koulasiouŋ ; fāz dazdjūaŋ* — etc.

VI. *kurious* ; id. ; id. ; — *fus* ; + ; *fūs* ‚ fuseau ' — *djelous ; djèlous ; dlōūs — més* ; id. ; *mǫ́s — nas* ; id. ; *nās — pòouroūs ; paourous* ou *pourous ; (pi.n ' poūr) — rīs ; ris* ; id. — *l espous ; l éspoūs ; l aspoūs.*

---

sur le versant méridional de la chaîne de montagnes qui sépare la vallée de la Varaita de la vallée de la Maira. Les ‚ mulattières ' qui conduisent aux communes voisines passent toutes à une hauteur d'à peu près 2000 mètres. Le sentier qui conduit plus directement dans la vallée principale est taillé dans les rochers à pic bordant le fleuve qui conduit les eaux d'Elva à la Maira. Les habitants d'Elva font presque tous le singulier métier de commerçants de cheveux et, à l'exception des vieillards et des enfants, ne passent dans leur village natal que les quelques mois d'été.

Entraque (900 m.), dans la vallée du Gesso, au sud de Valdieri, n'est pas très loin de Roaschia (voir plus haut, p. 50, n. 3).

Je sépare par des points et virgules les formes des trois communes ; une croix indique qu'une forme me manque.

[1] Je rends par *ä* le son intermédiaire entre *a* et *ä* qui, en pause, est caractéristique pour les substantifs en *a* et qui demanderait une notation particulière.

[2] Assimilation exceptionnelle d'*s* final à *r* initial. Cp. *skuèle routés*. Même phénomène à Roaschia, v. Salvioni, p. 532. — Le fait se produit aussi en portugais.

Vernante et Limone[1].

I et **II**. *i doụa rộè dèl kartouŋ souŋ routtè ; + — + ; douè frạmmè — i djalịnnè ; li dzalịnnè — al a i tchambè tourzụè ; al a li tsạmbè gàrsè — i mouchè ; li moūstsè — i tartịfonlè ; li tartụffoulè — kastạnyè kruè ; (moundạ̄tchì kru).* Le sujet B de Limone, par contre, dit *lé tsaousay* ‹les bas' — *li brètsay* ‹les aiguilles à tricoter' — *li nạ̄say* ‹les noces' — *far batiạ̄djay* ‹baptiser', etc.) — *i ourịyè ; li ourạdjdjè — l èspạlè ; l əspạ̄lè — i stẹllè ; li stạllè — i ụ̄ve sou.n doūse ; li ụ̄yè sou.n doụ̄sè*, etc.

III. *trẽvas ; trèbì*[2] — *trẽvas ; trèbì — truvạ̄vas ; troubạ̄vì — trouvarịyas ; troubarịs*[3] — *trouvạsas ; troubẹ̄sì — vạ.ndas ; vạ̄.ndì — vạ.nduz... ; vạ̄.ndì — durmìyas ; và.ndìyì — farịyas* ‹ferais' ; *và.ndarìyì — va.ndəsas ; fnisẹsì*, etc.

IV. + ; *troubarẹs — + ; và.ndarẹs — ās ; as — sàs ; sès — fās ; fás — pàs ; pès — sās ; sấs*, etc.

V. *as va.ndụ ; as va.ndụ — fās koulasiouŋ ; fás koulasiouŋ. — sạs ka... ; sạ̄s ka...*, etc.

VI. *kirioūs ; kurioūs — fụ̄s ; fus* ‹fuseau' — *djaloụs ; djèloụs (dzèloụs) — mās ; mas — nās ; nấs — (spouratchị) ; paourous — ris ;* id. — *l aspoụ̄s ; lou spous.*

Traversella, Perosa, Lagnasco[4].

Je considère ces trois patois comme types représentatifs du piémontais tel qu'il pénètre dans les Alpes occidentales.

---

[1] Les deux villages dans la vallée de la Vermenagna, sur la route du col de Tende ; Vernante (800 m.), fortement envahi par le piémontais, est plus grand que Limone, dont le patois est mieux conservé, quoique le village soit chef-lieu de district. Le sujet A de Limone, cordonnier âgé de 28 ans, n'a quitté le pays que pour faire le service militaire. Sa mère est originaire d'un hameau situé plus bas, ce qui explique peut-être le fait qu'il n'y a pas trace chez lui de la réduction d'*s* final à *y* qui paraît appartenir à l'ancien fonds dialectal de Limone et qui est régulière chez le sujet B, femme de l'aubergiste (à peu près 50 ans). Voir Salvioni, Roaschia, 532, n. 1, avec renvoi à Biondelli, p. 515 (corrigez 513).

[2] *è* se rapproche ici de *ò*. Je ne suis pas sûr d'avoir toujours bien noté ce son intermédiaire.

[3] Cf. *finicharis, avrìs, faris.*

[4] Traversella, dans la vallée de la Chiusella, type du canavais semblable à celui qui pénètre dans la vallée de l'Orco. Traversella a été le premier village piémontais que j'ai visité. Il peut y avoir des fautes de

I et **II**. *lè doūè roūe dəl kạr a sourŋ routtè ; lè doūè roūè dəl kartoụŋ a soụŋ routtè ;* + ; — *douè foụmnè ; doue foumnè ; dony foumnè* — *l galịnne ; lé galịŋé ;* + — *al a lè gambè onạ̄rlè ; a la lè gambè chtòrtè* (ou *gèrtchè*); *kyèl lị la l gạmbè sirounyạ* — *l mouskè a roụ.ntəŋ... ; lé monské a roụmpon...;* + — *ruskạr l trifoulè ; plé lé patạte :* + — *kastẹ̀nyè kruvè ; kastanye krụe ;* + — etc.

ly ourəlyè ; lè ourịyè ; l ourịvè — *spạllè* (l'article manque) ; *spạlè* (même observation) ; *l əspạlè* — + ; *le stäyle ;* + — *ly ūvvè a sè.n donlè ; lè uve soùŋ doụse ; l nvè sou.n doūsè.*

III. *trôvè ; kạ.nte ;* + — *pọ̄rtè ; kạ.nte :* + ; — *pourtạvè : ka.ntạve ;* + — *pourtrissè ; ka.ntrīyè ;* + — *pourtaisè ; tcha.ntẹ̄sé ;* + — *vai.ndè ; vẹ.nde ; vẹ.ndìs ;* — + *vé.nde ;* + — +; *vé.ndiyè :* + — *farịssè ; ve.ndrīye ;* + — + ; *və.ndẹ̄sé*, etc.

IV. *trouvrạ̄ ; ka.ntrạs ;* + — +; *vé.ndrạs ;* +.

ä ; las ; + — *fä ; fas ;* + — *pạ̀s : pạ̄lè :* + — *sä ; sas :* + — *vä : vas ; väs*, etc.

V. *t ä va.ndū ; t las tu ve.ndu ; las tu va.ndụ* — *t fä koulaïioụŋ ; it fas koulaïioụŋ ;* + — *t sä kè... ; t sas ton ké ;* cf. *väs tu*, etc.

VI. *karrioūs : kurioūs ;* + — *fūs* ‚ fuseau ' ; +; + ; — *djaloūs ; djeloūs ;* + — + ; *mäys ; mäys* — *nas ; nas ; nās* — *pòouroūs ; paouroụs ;* + — *rīs ; ris :* + — *l ᵃspoūs : l əspoụ ;* +

s final primaire a disparu partout dans les substantifs, dans l'article et dans les secondes personnes non accentuées sur la syllabe finale[1]. Dans les secondes personnes accentuées sur la terminaison, il s'est conservé à Perosa et à Lagnasco (type identique au piémontais de Turin); il est tombé à Traversella. *s* final secondaire s'est maintenu partout.

---

notation plus grosses qu'autre part. Perosa, village industriel, situé à l'entrée de la vallée de Saint-Martin, type du piémontais tel qu'il est importé dans les vallées vaudoises, assez voisin du piémontais de Turin. — Pour Lagnasco, village agricole de la plaine, situé entre Saluzzo et Savigliano, mes matériaux sont malheureusement fort incomplets.

[1] Pour Lagnasco, il faut excepter les types vendis (et cantas). D'après Schädel, *Die Mundart von Ormea*, Halle 1903, p. 71, Saluzzo et Cuneo conservent l'*s* dans : *pōrtes, pẹ̄rdes, pourtāves, və.ndīes* (Saluzzo). *portes, lẹ̄zes, pourtāves, və.ndīes*, etc. (Cuneo). Cf. Vernante.

Considérations générales.

L'espace ne me permet pas de traiter ici un certain nombre de cas particulièrement intéressants d'*s* final; de même je dois renvoyer à un travail de plus grande envergure le soin de placer les faits phonétiques isolés que je viens de décrire dans l'ensemble de faits linguistiques qui peut seul les montrer dans leur juste lumière. Cependant, je ne puis pas m'abstenir d'ajouter dès aujourd'hui quelques considérations générales à mon exposé descriptif.

Je commence par donner quelques tableaux synoptiques, dans lesquels je tiens compte, outre de mes propres relevés, de celui que M. Salvioni a fait à Roaschia[1] (v. plus haut) et des données de l'*Atlas linguistique* sur la vallée d'Aoste, la vallée de Suse et la zone limitrophe de la France. J'indique par *s* la conservation, par un trait la chute de l'*s*. *s* entre parenthèses veut dire que les résultats sont divergents[2]. Par la disposition des *s* et des traits en cinq colonnes, je cherche à rendre aussi bien que possible la situation géographique des points observés. J'ai eu soin de ne placer dans la première colonne que des points situés en France, dans la cinquième des points piémontais, y compris les patois intermédiaires de Vernante et de Limone. La limite entre le franco-provençal et le provençal passe entre 973 et 971, 3 et 972. Pour les données de l'*Atlas*, j'ai gardé les numéros de cet ouvrage. Voici la clef des autres numéros :

1. Ceresole Reale.	7. Sampeyre.	13. Piamprato.
2. Groscavallo.	8. Elva.	14. Traversella.
3. Mondrone.	9. Entraque.	15. Brosso[3].
4. Pral.	10. Noasca.	16. Perosa.
5. Bobi.	11. Pra du Tour.	17. Lagnasco.
6. Crissolo.	12. Roaschia.	18. Vernante.
		19. Limone.

[1] D'après M. Ettmayer, *op. cit.*, l'*s* s'est conservé partout à Vinadio (situé à l'ouest d'Entraque). Malheureusement, l'auteur donne très peu d'exemples. Il n'y en a aucun pour II, V et VI.

[2] Je ne tiens pas compte de l'affaiblissement de l'*s* en $\frac{s}{s}$ (ce qui, probablement, indique *s* lenis) et *z*. (Voir *Atl. ling.*).

[3] A une heure de Traversella. Un de mes élèves, M. Moser, prépare une thèse sur ce patois fort original.

I. *s* final primaire dans le pluriel des substantifs féminins en *a*.

967	—		—			987	—		
955	—	966	—	975	—	986	—		
965	—					985	—		
964	—	1	(s)	10	(s)	13	—	14	—
		2	(s)					15	—
973	—	3	(s)						
971	—	972	—	982				16	—
		4	—	11	—				
981	s [1]	5	—						
		6	—						
980	s [2]	7	—					17	—
889	s	8	s [5]						
		9	—	12	s			18	—
991	s [3]							19	—
898	s [4]							990	—

[1] Exceptionnellement : *a grose goutes*. — [2] Exceptionnellement : *a groso goutes* (*Atl.* carte 659) avec *s* tombé dans l'adjectif. — [3] Exceptionnellement : *a groso goutos*. — [4] Exceptionnellement : *douei rodo routas* (*Atl.* carte 1702), *besti* (*Atl.* carte 129), *a grosa goutas*. — [5] *s* peut s'amuïr devant *r*.

II. *s* final dans l'article fém. plur.

967	—					987	—		
955	—	966	—	975	—	986	—		
965	—					985	—		
964	—	1	—	10	—	13	—	14	—
		2	—					15	—
973	—	3	—						
971	—	972	—	982	—			16	—
		4	—	11	—				
981	s [1]	5	—						
		6	(s)						
980	s	7	—					17	—
889	s	8	—						
		9	s	12	s [2]			18	—
991 [3]	—							19	—
898	(s) [4]							990	—

[1] Exceptionnellement : *le djalines* (*Atl.* carte 1071). — [2] *s* peut s'amuïr devant *r*. — [3] Exceptionnellement : *la*[z] *nostras prunas* (*Atl.* carte 1097). — [4] Mélange de *las* et de *sei*, qui paraît être un reste d'ipse en fonction d'article.

III. *s* final dans les secondes personnes du singulier non accentuées sur la syllabe finale[1].

967	—					987	—		
955	—	966	—	975	—	986	—		
965	—					985	—		
964	—	1	(s)	10	(s)	13	—	14	—
		2	(s)					15	—
973	—	3	(s)						
971	—	972	—	982	—			16	—
		4	—	11	—				
981	(s)	5	—						
		6	s						
980	s	7	s					17	?[2]
889	s	8	s						
		9	s	12	s			18	s
991	s							19	—
898	s							990	—

[1] Pour l'*Atlas ling.*, j'ai consulté la carte *tu me trouves* (nº 1340).
[2] Cf. p. 66, n. 1.

IV. *s* final dans les secondes personnes du sing. à syllabe finale accentuée (Forme affirmative)[1].

967	—					987	—		
955	—	966	—	975	—	986	—		
965	—					985	—		
964	—	1	(s)	10	(s)	13	—	14	—
		2	(s)					15	—
973	—	3	(s)						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	—				
981	—	5	—						
		6	s						
980	s	7	s					17	?[2]
889	s	8	s						
		9	s	12	s			18	s
991	s							19	s
898	s							990	—

[1] Cf. *Atl. ling.* carte nº 24, *tu vas* (tomber).
[2] Cf. Schädel, p. 71, *vàs*, *vas*, *stas*, *sās*, etc. à Saluzzo.

V. *s* final dans les secondes pers. du sing. à syllabe finale accentuée (Forme interrogative)[1].

967	—					987	—		
955	—	966	h[2]	975	—	986	—		
965	∂[2]					985	—		
964	∂[2]	1	s[2]	10	s[2]	13	[2]	14	—
		2	s[3]					15	—
973	—[4]	3	s						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	s				
981	(s)	5	s						
		6	s						
980	s[5]	7	s[6]					17	s
889	s	8	s[6]						
		9	s[5]	12	?			18	s[5]
991	s[5]							19	s[5]
898	s[5]							990	—[4]

[1] Cp. *Atl. ling.* carte nº 25, où *vas-tu ?*, 1416 qui *veux-tu...?*, 358 *crois-tu...?* — [2] Résultat d'*s* + *t* du pronom, identique au resultat de *st* à l'intérieur des mots. — [3] Le pronom précède presque toujours le verbe. — [4] Le pronom précède le verbe. — [5] Le pronom n'est pas exprimé. — [6] Souvent le pronom n'est pas exprimé.

VI. *s* final libre secondaire[1].

967	—					987	(s)		
955	—	966	—	975	—	986	s		
965	—					985	s		
964	—	1	s	10	s	13	s	14	s
		2	s					15	s
973	—	3	s						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	—				
981	s	5	s						
		6	(s)						
980	s	7	s					17	s
889	s	8	s						
		9	s	12	?			18	s
991	s							19	s
898	s							990	s

[1] Pour les indications concernant l'*Atlas*, j'ai tenu compte des cartes *fuseau* (B 1575), *mois* (868), *nez* (908), *peureux* (1009), *pris* (1090). Je considère comme normal (non pas comme ancien) l'état représenté par quatre mots sur cinq. Cela établi, il n'y a d'intermédiaire que le point 987.

L'examen de ces tableaux fait entrevoir la tendance générale de l'évolution : c'est de ramener les patois de la montagne au type piémontais de la plaine, de laisser tomber partout l'*s* final primaire et de ne le maintenir que dans les secondes personnes du verbe accentuées sur la syllabe finale[1], de garder ou de réintroduire l'*s* final secondaire (type fusum). Mais que de variété dans le détail ! Combien de chemins et combien d'étapes intermédiaires pour arriver à ce point terminus ! Celui-ci une fois atteint, qui oserait reconstruire les phases parcourues par les différents patois ? Quand on est habitué à observer la réalité, on s'étonne des hypothèses de la phonétique historique spéculative. La règle phonétique, souvent si simple en apparence, est la résultante de causes si diverses qu'il faut bien du courage pour la comparer à une loi naturelle.

Examinons quelques épisodes de l'évolution générale.

Je commence par l'*s* final du substantif et de l'article dans la partie de notre territoire qui est située au sud des vallées vaudoises. La séparation entre la France et l'Italie est nette : au delà des Alpes, *s* a été conservé partout[2] ; en deçà, il est fortement ébranlé[3]. Cette séparation est-elle ancienne ? Ce n'est guère probable ; si Sampeyre a perdu l'*s* de l'article et du substantif, Roaschia a gardé les deux, et à Crissolo nous en observons aujourd'hui la disparition dans l'article[4]. L'impulsion à la chute de l'*s* est venue de la plaine piémontaise ; elle s'est arrêtée là où cesse l'influence piémontaise — à la frontière française ; c'est une

[1] Excepté dans le Nord, où le canavais a perdu l'*s* de *fas*, *sas*, etc.

[2] Les points 991, 898 et 990 appartenant à l'ancien comté de Nice, doivent être considérés à part.

[3] Roaschia seul conserve l'*s* dans le substantif et dans l'article ; situé dans une petite vallée latérale de la vallée du Gesso, il doit avoir été mieux que d'autres villages à l'abri des innovations linguistiques. Crissolo perd l'*s* du subst. et ne garde qu'exceptionnellement l'*s* de l'article. Sampeyre a perdu les *s*, Elva maintient l'*s* du substantif, Entraque celui de l'article.

[4] Biondelli nous apprend, en outre, qu'il y a 60 ans Acceglio (vallée de la Maira) conservait encore l'*s* du substantif et du pronom possessif, Castelmagno (vallée de la Grana, entre les points 8 et 9) l'*s* du subst. et de l'article, Vinadio de même (cf. Ettmayer), Valdieri (non loin d'Entraque) l'*s* du substantif ; Sampeyre, qui, aujourd'hui, l'a perdu complètement, en présentait encore des traces (*le sonos sostansos*).

de ces innovations qui arriveront à doubler d'une limite linguistique la limite politique entre la France et l'Italie.

Comment l'influence piémontaise s'est-elle exercée ? Les formes sans *s* ont-elles été importées peu à peu ? Crissolo, dont nous allons parler tout à l'heure, pourrait le faire croire ; mais ce qui est vrai pour une vallée peut être faux pour la vallée voisine. Peut-être n'avons-nous affaire autrepart qu'à l'importation d'un nouveau mode d'articulation, qui conduit à des changements phonétiques semblables, mais non pas identiques à ceux qui caractérisent le piémontais.

Je ne me hasarde pas à présenter des hypothèses sur la chute de l'*s* primaire dans les vallées situées au nord du Pô, où il semble y avoir eu plus de spontanéité d'évolution.

Arrêtons-nous plutôt un moment à Crissolo. Nous avons vu, p. 62 et suiv. que l'article féminin plur. y est tantôt *le*, tantôt *les (ləs)*. Les mots qui prennent *les* appartiennent tous à l'ancien fonds du patois, tandis que parmi les mots précédés de l'article *le*, il y en a bon nombre qui sont plus ou moins modernes. La conservation de l'*s* ne dépend pas, comme je l'ai cru d'abord, de la consonne initiale du substantif. Il n'y a pas non plus, ou dans une mesure très restreinte, des nuances individuelles. Entre les sujets A et B, qui sont à peu près du même âge (ils ont une quarantaine d'années), je n'ai constaté des différences que pour *djèrbé* qu'A fait précéder de *lęz*, B de *lé*. Le sujet C cependant, fils de B, petit garçon intelligent de neuf ans à peu près, qui est plus fortement influencé par le piémontais qu'A et B et qui représente la génération à venir, m'a donné invariablement des pluriels avec *lé (lé fęé, lé femné, lé fīyé*[1]*, le djalīné, lé djèrbé*, etc.), à l'exception d'un seul : *lès tchaouə́é*, le seul aussi dans lequel il n'ait pas remplacé l'ancien *ə́*[2] par l'*s* moderne. Il semble du reste que l'*s*, dans la conscience de celui qui parle, n'appartienne plus à l'article, mais bien au substantif, puisqu'on dit *doūas fęmne, n troup daz vatch*[3]

[1] *y* à la place de *ly* sous l'influence du piémontais. Même fait à Sampeyre ; Becetto, hameau de Sampeyre, dit encore *ly*. — [2] *ə́*, paria phonétique dont on a honte, disparaît partout dans nos vallées. — [3] A a la particularité individuelle de chuchoter quelquefois ou de ne pas prononcer du tout les voyelles finales *a* et *e*. — B : *na partīya daz vatché*.

‹un troupeau de vaches', *n troupạl dəz*[1] *fẹ́e* ‹un troupeau de moutons' (mais *doũé bạ̃ré* ‹deux barres', *lé doũe roũe* ‹les deux roues'). Il faudrait donc écrire plutôt *l əsfẹ́ə*, *l əsfémné*, etc. Les substantifs en question rentrent par suite, pour le pluriel, dans la nombreuse série des substantifs commençant par *s* impur : *l əskouẹ́le*, *l əspạ̃lé* etc., et je ne m'étonnerais pas de rencontrer un jour un singulier *l əsfẹ́a (la sfẹ́a)*, *l əsfẹ́mna (la sfẹ́mna)*, etc.[2].

Ce que nous observons à Crissolo n'est qu'un état passager que nous avons la chance de surprendre au moment intéressant ; les réponses du petit garçon C montrent bien dans quelle direction l'évolution va se faire. Mais il se pourrait que l'un ou l'autre parmi les pluriels cités se figeât dans la langue, grâce à des associations qu'il faudrait établir dans chaque cas, comme M. Tappolet a essayé de le faire dans son travail. En dehors de Crissolo, je n'ai observé qu'un seul exemple rentrant dans le même ordre de faits[3] : A Elva, on appelle *lés trạ̃pés (l éstrạ̃pés)* une espèce de filet fixé sur deux bâtons recourbés et qui sert à porter le foin. C'est sans doute le mot ‹trappes'. Je l'ai noté à Bobbio avec la même signification : *la trãpe*.

Les séries homophones fortes (constituées par des mots nombreux ou par des mots souvent employés) résistent en général plus vigoureusement à l'invasion phonétique que les séries homophones faibles. Mais une fois entamées, elles succombent plus vite, les groupements associatifs jouant un

---

[1] *z* au lieu de *s* est probablement une erreur de transcription.

[2] Il y a des patois qui, ayant perdu l'*s* de l'article devant les substantifs commençant par une consonnne, l'ont conservée devant une voyelle et *s* impur, par ex. le patois de Pral (*lõ djaḷ̃ỉa*, mais *laz òourạlya*, *laz eypạlla*). D'autres, par ex. le patois d'Elva, sont en train de remplacer les formes avec *s* devant *s* impur par les formes antéconsonantiques normales (*lẹ*), de sorte qu'on trouve côte à côte *léz éspīyés* et *lẹ spīyés* ‹les épis' (sing. *l əspīyo* et *la spīyò*), *léz éstoụbiés* et *lẹ stoụbiés* ‹les éteules' (sing. *l əstoụbiò*), etc. Ce serait une autre base pour arriver à *əsfẽa* (*sfẽa*), à savoir par un pluriel refait *lez əsfee*. Il n'est donc pas nécessaire de supposer le singulier intermédiaire *l'estenaille* construit par M. Tappolet, *Festschrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich 1910*, p. 161, n. 2, pour arriver à *les estenailles*.

[3] Il est fort probable que des recherches dirigées dans ce sens feraient trouver d'autres exemples. Cf. plus haut p. 64, à Elva : *doue frẹ̀més* et *doũés frẹ̀més*.

rôle plus considérable. Dans les séries faibles, l'invasion se fait plutôt individuellement.

Le tableau VI mérite sous ce rapport un examen particulièrement attentif. Pour la France, la situation est claire et simple : les patois franco-provençaux plus le point 971 (Monêtier-les-Bains, dans la vallée de la Guisane, débouchant à Briançon dans la vallée de la Durance) perdent l'*s*; les patois provençaux (à l'exception de 971) le gardent. Pas de complications non plus pour les patois piémontais : ils gardent tous l'*s*. Il n'y a d'hésitation que dans la zone intermédiaire : La partie supérieure de la vallée d'Aoste marche avec la France, la partie inférieure avec le piémontais ; le point 987 (Ayas) hésite. La vallée de l'Orco, la Val Soana et les vallées de Lanzo s'accordent, au moins devant une pause, avec le piémontais. La vallée de Suse et les vallées vaudoises (excepté Bobi) laissent tomber l'*s*, d'accord avec le point 971. Crissolo (vallée du Pô) hésite. Les vallées situées au sud du Pô conservent l'*s* comme les patois piémontais et les patois de France dont elles sont flanquées. Pour la vallée d'Aoste et pour la vallée du Pô, il ne peut pas y avoir de doute : le piémontais impose sa phonétique aux parlers qu'il est en train de décomposer. Est-il arrivé quelque chose de pareil dans les vallées de l'Orco (y compris la Val Soana) et de Lanzo ? Les anciennes séries y ont-elles été complètement remplacées comme aux points 985 et 986 ? Je ne saurais l'affirmer. Que l'on considère cependant les formes de sambucum (dans presque toutes les vallées situées au sud de la vallée de Suse le mot a pénétré sous la forme de *sambuk*) : Traversella : *l sambū* ; Piamprato : *loù sambū* ; Noasca : *sambôis*[1] ; Ceresole : *sambur* ; Groscavallo : *sambūs* ; Mondrone : *sambus* ; Balme[2] : *sambus*[3]. Serait-ce *sambu*

[1] *ū* libre diphtongué en *oi* est normal pour Noasca. Cf. *ī* libre > *ai* : *fail* ‚fil', *radais* ‚racine', *varay* ‚guéri', etc., exemples à ajouter Meyer-Lübke, *Ro. Gr.* I, p. 58-59. Cf. Fankhauser, *Das Patois von Val d'Illiez*, p. 28 et suiv. — [2] Dernière commune de la vallée d'Ala. — [3] Cf. *Atl. ling*, carte 1270 (*sureau*) : 985 *sąmbuch* ; 986 *sąn.nbu* ; 987 *sanmbuchk*.

(c'est la forme canavaise) muni abusivement d'un *s* lors de la réintroduction dans les exemples *fus, mes*, etc.?

Bobi, selon mes notes, possède la série complète avec *s*. Mais Morosi, qui, p. 376 et suiv., traite ensemble les patois de Bobi et de Villar Pellice (situé entre Bobi et La Tour), donne au n° 105 *fu* à côté de *més* ‹mois', *pés* ‹poids', et sur la carte pris (1090) de l'*Atlas* je trouve *pré*, qui manque dans mes matériaux[1].

Il est de toute évidence qu'à Bobi l'*s* a été réintroduit grâce à l'influence piémontaise[2], qui a agi un peu moins fortement sur Crissolo. Nous pouvons donc reconstruire pour la chute de l'*s* un ancien territoire qui s'étendait de la vallée de Suse, peut-être même de la vallée d'Aoste, jusqu'à la vallée du Pô.

L'invasion de l'*s* piémontais devient plus apparente quand nous considérons les mots l'un après l'autre :

jaloux[3]

1	s	10	+	13	s	14	s
2	s					15	s
3	s						
						16	s
4	—	11	—				
5	s						
6	—						
7	s					17	+
8	s						
9	s					18	s
						19	s

[1] Cf. Morosi, p. 373, n° 105, pour Pramol et Saint-Germain (dans la vallée du Cluson, au-dessous de La Pérouse) : ‹*s* riescito finale, non sempre cade'. Donc ici aussi les résultats sont divergents.

[2] Cette conclusion est confirmée par le fait que Guardia piemontese, colonie vaudoise fondée en Calabre avant 1400 et provenant probablement de la vallée du Pellice, laisse tomber l'*s* avec une régularité parfaite. Cf. Morosi, p. 386.

[3] Une croix (+) indique que le mot me manque, o représente un type lexicologique autre que celui indiqué par les titres des tableaux.

peureux[1]

967	—					987	s		
955	—	966	—	975	—	986	s		
965	—					985	s		
964	—	1	s	10	s	13	o	14	s
		2	s					15	o
973	—	3	o						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	—				
981	—	5	s						
		6	—						
980	(s)	7	s					17	+
889	—	8	s						
		9	o					18	o
991	—							19	s
898	—							990	s

[1] Cf. *Atl. ling.* carte 1009.

curieux

1	s	10	+	13	s	14	s
2	s					15	s
3	s						
						16	s
4	—	11	—				
5	s						
6	+						
7	s					17	+
8	s						
9	s					18	s
						19	s

amoureux

1	s	10	+	13	s	14	s
2	+					15	+
3	s						
						16	o
4	o	11	s				
5	s						
6	o						
7	s					17	+
8	s						
9	s					18	s
						19	o

soupçonneux (sospettoso)

1	s	10	+	13	o	14	s
2	s					15	s
3	s						
						16	s
4	—	11	o				
5	+						
6	o						
7	s					17	+
8	o						
9	+					18	+
						19	s

nouveau marié (sposo)[1]

967	—					987	—		
955	—	966	—	975	—	986	—		
965	—					985	s		
964	—	1	s	10	s	13	—	14	s
		2	s					15	s
973	—	3	s						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	—				
981	—	5	s						
		6	—						
980	—	7	s					17	+
889	o	8	s						
		9	s					18	s
991	o							19	s
898	+							990	+

[1] *Atl. ling.* carte B 1623.

nez[1]

967	—					987	(s)		
955	—	966	—	975	—	986	s		
965	—					985	s		
964	—	1	s	10	s	13	s	14	s
		2	s					15	s
973	—	3	s						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	—				
981	s	5	s						
		6	s						
980	s	7	s					17	s
889	s	8	s						
		9	s					18	s
991	s							19	s
898	s							990	s

[1] *Atl. ling.* carte 908.

fuseau[1]

967	o[2]					987	s		
955	o[2]	966	—	975	+ [3]	986	s		
965	?					985	s		
964	—	1	s[4]	11	+	13	+	14	s
		2	+					15	+
973	o[2]	3	+						
971	o[5]	972	s	982	—			16	+
		4	—	12	—				
981	s	5	s						
		6	s						
980	s	7	s					17	+
889	s	8	+						
		9	s					18	s
991	s							19	s
898	s							990	s

[1] Cf. *Atl. ling.* carte B 1575. — [2] Mot français *fuseau* importé. — [3] *fūl*, forme faussement refaite. — [4] ‚rais'. — [5] *fūzel*.

mois[1]

967	—					987	s		
955	—[2]	966	s	975	s	986	s		
965	—					985	s		
964	—	1		10	+	13	+	14	+
		2	—					15	+
973	—	3	+						
971	—	972	—	982	—			16	s
		4	—	11	—				
981	s	5	s						
		6	—						
980	s	7	s					17	s
889	s	8	s						
		9	s					18	s
991	s							19	s
898	s							990	s

[1] Cf. *Atl. ling.* carte 868. — [2] Forme française : *mouà*.

riz

1	s	10	+	13	s	14	s
2	s					15	s
3	s						
						16	s
4	—	11	s				
5	—						
6	s						
7	s					17	+
8	s						
9	s					18	s
						19	s

Parmi les adjectifs en -osum, jaloux et peureux[1] correspondent exactement aux conditions que nous avons établies p. 70. Curieux, pour lequel la forme de Crissolo me manque, n'y contredit pas. Amoureux (type *(a)moroso)* se présente avec un *s* irrégulier à Pra ; c'est dans les patois franco-provençaux et provençaux un mot tout récent. A Piamprato et même à La Pérouse, on me le signale comme tel. Pral, Crissolo et Limone ne connaissent que *kalinyairé :* La Pérouse, Pra, Bobi, Sampeyre, Elva ont *kalinyaire* et *amourous ;* mais dans plusieurs endroits *kalinyaire* vieillit ou devient ironique. Sospettoso est, lui aussi, un mot importé d'hier ; si nous le trouvons sans *s* à Pral *(suspəłoṷ)*, c'est que ce patois a une force d'assimilation considérable. Du reste, les adjectifs en -osum forment une famille qui résiste mieux qu'un mot isolé. Peut-être époux doit-il à cette famille l'intégrité de sa forme phonétique. *nas* avec *s* a pénétré à Crissolo, *fus* au point 972 (Oulx) et à Crissolo, *mes* a envahi toute la vallée d'Aoste. *ris* ne se trahit comme intrus qu'à Pra et à Crissolo[2].

Qu'on se rende bien compte de ce qui se passe dans les Vallées vaudoises et dans la vallée du Pò : la série des mots qui ont perdu l'*s* final secondaire est en train d'être détruite par les mots à finale piémontaise, qui s'infiltrent un à un. Elle est intacte à Pral, à peine effleurée à Pra, fortement entamée à Crissolo, complètement renversée à Bobi. Nous nous trouvons en présence d'une expansion lexicologique qui finira par être une expansion phonétique. Ai-je besoin de dire combien est fausse la ‚ loi phonétique ' qui dit qu'*s* final libre secondaire s'est conservé à Bobi ?

On est convenu de considérer la régression linguistique[3] comme un fait anormal ; rien n'est plus normal, au contraire ; ce n'est qu'un cas particulier de l'expansion linguistique, et on ne peut se lasser de répéter que celle-ci est une condition essentielle de l'évolution du langage. K. Jaberg.

[1] L'*Atlas* ne donne que celui-ci. — [2] A Bobi, mon sujet, que j'ai questionné en français, m'a probablement donné le mot français. — [3] Voir les exemples particulièrement frappants étudiés par M. Gilliéron dans les *Mirages phonétiques* (Rev. de phil. fr. XXI. 118-149) et par M. Gauchat dans la *Festschrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich* 1910, p. 335-360.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

L. GAUCHAT. La trilogie de la vie. Articles-spécimens du *Glossaire romand*. II. Fiançailles et mariage (suite) . 3

E. TAPPOLET. Le regain et la pâture d'automne dans les patois romands. Articles-spécimens du *Glossaire romand*. 17

J. REICHLEN. Deux chansons populaires fribourgeoises . . 38

L. GAUCHAT. Les noms des vents dans la Suisse romande (suite) III. *ruχlyo*; IV. *vaudaire* 44

K. JABERG. Notes sur l'*s* final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont 49

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

ONZIÈME ANNÉE

1912

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

LES NOMS DES POISSONS
DU LAC LÉMAN

En 1814, le *Conservateur Suisse* contenait sous le titre de *Mélanges ichthyologiques* un petit article qui faisait connaître non seulement les espèces, mais aussi les noms patois des poissons vivant dans le lac Léman. L'auteur en était le doyen Bridel. Avec une conception scientifique qu'on peut appeler moderne, il considérait l'étude des légendes, des traditions et même des patois comme indispensable à un historien ; c'étaient pour lui des symboles de vie passée qui ne pouvaient manquer d'inspirer un vif intérêt à un homme qui, comme Bridel, aimait à prêter l'oreille aux échos lointains de la pensée et de la parole de ses ancêtres. Cette large conception des recherches linguistiques mises au service de l'histoire de la pensée et de la civilisation humaines, telle que cherchait à la réaliser l'auteur du *Glossaire du patois de la Suisse romande*, a été proclamée et mise à la base de son enseignement durant plus de quarante ans par son arrière-neveu, M. Schuchardt.

Depuis la publication de son œuvre fondamentale sur le *Vocalisme du latin vulgaire*, où, à l'aide de formes patiemment recueillies dans les gloses, les textes et les inscriptions du bas-latin, il était remonté aux origines des langues romanes, une série de recherches des plus ingénieuses et des plus solides ont ouvert à l'enquête linguistique un champ immense, où il a tracé lui-même des sillons ineffaçables. Nous ne saurions passer en revue les nombreux et brillants travaux qui ont suscité l'admiration profonde de tous ceux qui croient avec lui que la recherche scientifique ne consiste pas à appliquer de vieilles méthodes avec une routine même parfaite, mais à renouveler

et à perfectionner constamment les outils dont nous disposons pour nous rapprocher lentement de la vérité relative.

Il y a cinq ans, à l'occasion de la publication d'une étude riche en idées heureuses et en résultats nouveaux de M. Antoine Thomas, publiée dans le tome XXXV de la *Romania*, M. Schuchardt a consacré un mémoire étendu aux noms de poissons qu'un lexicographe obscur du 4e siècle, Polemius Silvius, a enregistrés dans ses *Nomina cunctorum spirantium atque quadrupedum*. Reprenant pour ainsi dire le brouillon ichthyologique qu'avait laissé son ancêtre Bridel, il a discuté l'origine d'un certain nombre de noms des poissons de la Suisse (*Z. f. rom. Phil.* XXX, 712). Quand le rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande* nous fit connaître son projet d'offrir à M. Schuchardt, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, un petit hommage de la part des romanistes suisses, je m'avisai de reprendre l'examen de quelques problèmes dont il avait déjà trouvé ou pressenti la solution dans le travail que je viens de rappeler. Si je réussis à éclairer quelque peu un coin obscur du vocabulaire de nos patois romands, j'en serai en quelque sorte redevable à mes maîtres. Car, en guidant mes premiers pas vers les études romanes, ils n'ont cessé d'insister sur l'importance capitale qu'il y a à rechercher, comme M. Schuchardt nous a appris à le faire, la philosophie profonde cachée dans tous les faits du langage.

* * *

La Suisse, située au centre de l'Europe, offre par la richesse de ses eaux une variété d'espèces de poissons qui mérite bien l'attention particulière du naturaliste et du linguiste. M. Fatio[1] a consacré une étude magistrale aux poissons vivant dans les eaux suisses : ce serait maintenant au linguiste à en fournir le complément, en discutant l'histoire et l'origine des noms de ces animaux. Ils soulèvent bien des problèmes

[1] V. Fatio, *Faune des vertébrés de la Suisse*, vol. IV, V : *Histoire naturelle des poissons*. Genève et Bâle, 1882, 1890.

compliqués et en partie insolubles. Le but que nous nous proposons est bien plus modeste : nous nous bornons à présenter les résultats de recherches confinées à l'onomasiologie des poissons du *Léman*, tout en insistant sur les rapports étroits qui existent entre les termes *alamans* et *romands*, qui remontent souvent à la même base préromane.

La *faune ichthyologique* du lac Léman n'est pas très variée. En la comparant à celle des bassins et des rivières avoisinants, M. Forel, dans sa belle monographie du lac Léman [1], constate l'absence de toute une série de poissons existant dans les affluents ou les lacs du bassin du Rhin en amont de Bâle, et dans le Rhône en aval de la Perte de Bellegarde. Des *vingt-cinq espèces* que le Léman nourrit à présent, *six* sont d'importation artificielle ou accidentelle, dont nous pouvons facilement refaire l'histoire ; ce sont : la *perche-soleil*, le *poisson doré de la Chine*, la *grande marène*, le *white-fish*, le *saumon* et l'*anguille*. Restent *dix-neuf espèces*, que nous divisons en trois groupes :

1. espèces d'immigration par voie fluviale dans les temps historiques : la *lotte* (probablement dès la fin du 17e siècle) et peut-être la *carpe*.

2. espèces fluviatiles indigènes à l'état erratique dans le lac : le *chabot*, le *goujon*, le *spirlin*, le *vairon*, la *loche*, l'*ombre* (6 espèces).

3. espèces lacustres indigènes, dont l'existence dans le lac doit être en tout cas très ancienne : la *perche*, la *tanche*, l'*ablette*, le *rotengle*, le *gardon*, la *chevaine*, la *féra*, la *gravenche*, l'*omble-chevalier*, la *truite*, le *brochet* [2] (11 espèces).

---

[1] F.-A. Forel, *Le Léman. Monographie limnologique*, t. III. Lausanne, 1904.

[2] Forel III, 79, 343 ss. Voici une bibliographie sommaire pour guider le lecteur peu familier avec le sujet :

Asper = G. Asper, *Les poissons de la Suisse et la pisciculture*. Lausanne, 1891.
Bruchet = M. Bruchet, *Le Château de Ripaille*. Annecy, 1907.
Fatio = V. Fatio, op. cit.
Forel = F.-A. Forel, op. cit.
Klunzinger = *Die Bodenseefische*. Stuttgart, 1892.
Id. = *Schweizerdeutsches Idiotikon*.

Nous commençons donc par l'examen des noms de la *lotte* et de la *carpe*.

La *lotte*, lota vulgaris, dont l'existence dans notre lac est due à une immigration [1] spontanée vers la fin du 17e siècle, par le canal d'Entreroches ou par le Nozon, affluents du lac de Neuchâtel, possède deux noms dans nos patois :

I. **lota** (Vaud, Frib., Genève, Neuch.), Sav. *lotă* (Const. et Dés.), qui existe concurremment avec d'autres noms dans une grande partie de la France [2]. Le mot, d'origine incertaine,

Liebenau = Th. v. Liebenau, *Geschichte der Fischerei in der Schweiz*, Berne, 1897.

Rolland = E. Rolland, *Faune populaire*, t. III, XI. Paris 1881, 1910.

Schw. F. Ztg. = *Schweizerische Fischereizeitung*. Zurich.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui nous ont aidé à accomplir ce modeste travail : M. Gauchat, qui a bien voulu mettre à ma disposition les riches matériaux du *Glossaire romand*, M. Melcher, directeur du vocabulaire rétoroman des Grisons, qui m'a fourni la nomenclature des poissons du domaine qu'il explore avec tant d'amour et de succès ; M. Heuscher, professeur à l'Ecole polytechnique, qui m'a signalé des travaux concernant l'histoire de la pêche en Suisse ; M. Friedli, qui, séjournant à Anet (Berne), s'est rendu expressément à Sugiez (Fribourg) pour y relever les noms des poissons ; MM. Luchsinger (Saint-Gall), Kaufmann (Zurich) et Nägeli (Ermatingen) qui ont bien voulu s'informer auprès des pêcheurs sur la prononciation des noms de poissons de quelques lacs de la Suisse allemande. Nous devons une mention spéciale de reconnaissance à M. Fankhauser, qui, au moment où l'auteur de cette étude était empêché de s'absenter, s'offrit à interroger les pêcheurs des bords des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne. Cette enquête personnelle, exécutée avec tout le soin dont M. F. est coutumier, eut pour résultat d'éclaircir divers points obscurs de la terminologie des *corégones* de la Suisse romande.

[1] Forel 326, 347.

[2] Rolland, III, 108 ; XI, 211. Bridel offre encore un autre nom de la lotte : *barbotta*, « gobius lotta. *motaila* est plus usité », que les patois actuels ne semblent plus connaître ; v. aussi *Schw. F. Ztg.* II, *Beilage*, nos 13, 22, p. 104. Dans le registre des dépenses pour la table des seigneurs de Ripaille, on lit à la date du 8 déc. 1391 (p. 316) : *Item, 20 gross. lutus, 80 bechetis, una truytia emptis... a Petro Coster, a dicto Fichiporci, de Burgeto, piscatoribus*, où *lutus* (acc. plur.) est identifié par l'éditeur avec la *lotte* vivant aussi dans le lac du Bourget. — Pour l'origine du mot, v. encore Schuchardt, *Beiheft* VI de la *Z. f. rom. Phil.*, p. 26.

semble être attesté dans la glose latine : *squilla genus piscis est optimi et delicati, quem vulgo vocamus iotam*, que M. Wessner, *Arch. f. lat. Lex.* XIII, 279, propose de reconstituer en lotam.

II. Vaud. **motaila** (Bridel), *motaila* (Chenit), *motäla* (Vallorbe), frib. *moϑâla* (Portalban), *mótệila* (Sugiez, Fankh.). C'est le lat. mustela « belette », qui continue à vivre dans les patois de l'Est et du Midi de la France [1]. Les pêcheurs sont unanimes à déplorer l'appétit féroce [2] de ce poisson carnassier, qui, guettant sa proie comme une belette, est toujours prêt à fondre sur l'objet de sa convoitise et cause des ravages considérables parmi les chabots, les jeunes truites et les jeunes féras et bondelles de nos eaux suisses [3]. Il est cependant curieux de constater que, selon Rolland III, 137; XI, 155, 212, 220, mustela ne désigne pas dans les patois français la *lotte*, mais surtout des variétés de l'espèce *cobitis* (la *loche franche*) : en effet, Conrad Gessner [4], qui a eté professeur à l'Académie de Lausanne, de

---

[1] Voir *Atlas linguist.*, carte *belette*, anc. fr. *moustoile* (God.), anc. prov. *mostela* (Levy), sans relever les nombreuses formes dialectales recueillies dans les dictionnaires. — Le lexique latin nous offre déjà *mustela* pour désigner un certain poisson, sans que les gloses nous renseignent exactement sur l'espèce dont il s'agit (v. *Corp. gloss. lat.* III, 89, 16 : *mustela : ἧπατος*) ; déjà Pline, *Hist. naturalis*, livre IX, c. 29, vante la délicatesse du foie de la *mustela* du lac de Constance : *proxuma est mensa jecori dumtaxat mustelarum, quas (mirum dictu) inter Alpis quoque lacus Rhaetiæ Brigantinus æmulas marinis generat.* Et l'auteur du beau poème qu'est la *Mosella* nous dépeint notre poisson (*mustela*) de la maniere suivante :

quis te naturae pinxit color! atra superne
puncta notant tergum, qua lutea circuit, iris
lubrica caeruleus perducit tergora fucus :
corporis ad medium fartim pinguescit, at illinc
usque sub extremam squalet cutis arida caudam.

Ausone, *Mosella*, v. 110 ss. *Mon. Germ. hist. Auct. antiqu.* V, 89.

[2] C'est pour cette raison, sans doute, qu'on donne à la lotte au Lauraguais (Gascogne) les noms de *loup*, *gendarmo* (Rolland III, 109).

[3] Mais c'est peut-être aussi la coloration du poisson, en dessus grise, fauve avec des taches irrégulières, qui lui a valu son nom : cf. *motellā* « tacheté », Wissler, *Volksfranzösisch*, 82.

[4] *Burgundi et alii minimum etiam pisciculum fluviatilem (quem supra*

1537 à 1540, cite comme nom de la *loche* le nom *motella*, qui, dans ce sens, est resté vivace sur les bords du Léman.

Rien n'empêche donc de supposer qu'avec l'immigration relativement récente de la lotte dans le bassin du Léman, le nom de *mustela*, qui désignait la *loche* chez nous, comme dans tout le reste de la France, a passé à la *lotte*[1] à une époque qui reste encore à déterminer[2].

La **carpe**, cyprinus carpio, offre en français, comme dans les patois romands, des formes où manque la palatalisation de

---

descripsimus inter gobios, Cobitidis barbatule nomine, fundulum aliqui vulgo vocitant, Germanici nominis imitatione, mustelam appellant, nec immerito aliquis mustelam minimam nominarit. De hac, vir quidam literatus Lemani lacus accola, his verbis nuper ad me scripsit : motella (sic vulgus profert pro mustela) dictus pisciculus, magnitudine fere piscis chassot (id est gobii capitati) cinerei est coloris et stellis insignis, in deliciis maxime, et propter caritatem a divitibus tantum delicatulis emitur. (Historia animalium, IV, p. 714. Tiguri (1568). v. Forel 333.

[1] Le passage des noms de poisson d'une espèce à l'autre représente un phénomène fréquent dans l'onomastique ichthyologique : la *lotte* « lota vulgaris » désigne la *loche* « cobitis barbatula » dans la Vienne et à l'embouchure de la Mayenne (Rolland III, 137), tandis que la *loche* « cobitis barbatula » serait le nom de la *lotte* dans les lacs jurassiens (Rolland III, 109). Pour d'autres exemples, v. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXXI. 641.

[2] La jeune lotte porte dans les patois alamans les noms de *Schlängli*, *Id.* IV, 472, *Moserli*, *Id.* IV, 472, *Wellfisch*, *Id.* I, 1105 ; le poisson adulte a reçu le nom de *Quappe*, Fatio 469, sur les bords du lac de Constance, tandis que les autres dialectes de la Suisse l'appellent *Trische*, *Treusch*, *Trüsche*, *Trischeln*, *Treische*, *Schwarztrische* (Fatio V, 469, et v. la monographie sur la lotte (« Trüsche ») dans *Schw. F. Ztg.* I, Beilage 2 zu nº 10, nº 13 zu nº 22). A Gléresse (lac de Bienne) : *trīššə* (Fankh.). Ce dernier mot doit évidemment remonter à la même base que *trinscia* (Fatio V, 469) du lac Majeur, et *strinz*, *strinzàl*, « pesce del genere dei ghiozzi, ma più piccolo ; ghiozzo ancora giovane » du lac de Côme (Monti, Cherubini) : la forme *Trüsche* s'expliquera par la vocalisation de l'*n* devant *s*, qui est un phénomène particulier à un grand nombre de nos patois alamans. Mais il est curieux de constater l'existence d'une forme *trisca* dès le onzième siècle, dans une liste de poissons qu'Ekkehard IV établit pour le monastère de Saint-Gall (Liebenau, 39-40). — Il m'est impossible d'aborder ici l'examen des autres noms tessinois de la lotte.

c^a (*carpe*, *carpa*[1] au lieu de *charpe*, *tsarpa*) : le mot n'appartient guère au vieux fonds du vocabulaire gallo-roman. Le résultat de l'examen phonétique est donc en parfait accord avec l'hypothèse des naturalistes, qui admettent la migration du poisson (et de son nom) partant d'un centre d'irradiation oriental inconnu : nous ignorons à quelle langue il faut attribuer le mot carpa, qui se retrouve aussi bien dans les langues germaniques que dans celles du groupe slave[2].

Restent *onze espèces lacustres* indigènes, ou dont l'introduction par immigration ou par importation doit être en tout cas très ancienne : la *perche*, la *tanche*, l'*ablette*, le *rotengle*, le *gardon*, la *chevaine*, la *féra*, la *gravenche*, l'*omble-chevalier*, la *truite*, le *brochet*, et *six espèces fluviatiles* indigènes, qui arrivent plus ou moins souvent jusque dans les eaux du lac : le *chabot*, le *goujon*, le *spirlin*, le *vairon*, la *loche*, l'*ombre*.

Passons d'abord à l'examen des noms du dernier groupe, que les naturalistes rangent parmi les espèces *erratiques*.

Le **chabot**, cottus gobio, vaud. *tsaso* (Vulliens, Penthalaz, Bière, Oron, Montherond), *-cho* (Château-d'Œx), genev. *séʒo* (Aire-la-Ville), frib. *tsacho* (Gruyères), *chatso* (Lessoc), *tsaso* (Romont, Montbovon, Sales). Nous lisons dans la carte du syndic Jean du Villard, de Genève, en 1581 : *Le chassot est en sa saison au mois de Febvrier* (Forel 331) ; Bridel offre :

---

[1] A Sugiez (lac de Morat), M. Fankh. a noté la forme *kārfo* masc., qui a subi l'influence de l'allemand *dər kārpf*, masc. (Douanne).

[2] Cf. *Thesaurus L. lat.*, s. *carpa*, Thomas, *Rom.* XXXVI, 93, Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* s. *carpa ;* Schrader, *Reallexikon*, s. *Karpfen*, qui suppose à tort l'existence de débris de la carpe dans les palafittes de Moosseedorf (près de Berne) et de Robenhausen (Zurich), cf. Forel 61. Le premier témoignage de *carpa* dans les patois romands nous est conservé dans la liste de vente, rédigée en latin, des poissons de Villeneuve, de 1376 : *carpe* [génitif] (Forel 334). Peu après, les comptes de dépenses du château de Ripaille mentionnent : *30 corpes*, que l'éditeur, M. Bruchet, propose de lire : *carpes* (p. 315, a. 1381 et Gloss.). Le Glossaire offre *corpa* « carpe » aussi pour le patois du Vully (Frib.). — Les patois allemands ont *karpfen* (< karpo -on masc., *Id.* III, 477), et *càrpan* (Monti), mil. *carpen* (Cherubini) sont usités sur les bords des lacs italiens au pied des Alpes centrales, v. aussi Rolland III, 148.

tsassot, *tschasso*, *setzot*, *séchot*, *séchau* « chabot »[1] (353, 388), avec le dérivé *tsassota* « aller à la pêche des chabots avec un filet appelé *chassotière* » (Genève). La tête massive, large et déprimée qui caractérise le poisson explique aisément les noms de *grosse tête* à Metz, *tête d'âne*, *têtard* dans diverses provinces françaises (v. Rolland III, 174) et de même le *chabot* de la langue littéraire, lequel, d'origine méridionale, semble avoir remplacé un plus ancien *chevot*, dérivé de caput[2]. Pour refaire l'histoire du mot romand, il ne faudra peut-être pas oublier le fait que le même poisson porte le nom de *scazzun* dans le val de Poschiavo et que le même vocable se retrouve sur les bords du lac de Côme sous la forme de *scazòn* « sorta di pesce del genere dei ghiozzi, cottus gobio » (Monti). Je ne saurais reconnaître d'autre étymologie possible pour les formes lombardes que celle qui prendrait comme point de départ le substantif com. *scazòn* « cazzuola », *caza* « creuset » (Monti), tosc. *cazzuola* (< cyathiu). En effet, le toscan *cazzuola* sert à désigner aussi « la larve de la grenouille », caractérisée par sa grosse tête[3] et

---

[1] Ces formes de la rive *droite* du Léman semblent être en désaccord avec celles de la Savoie : *sassò* s. m. « chabot » et *sassotā* « fouiller les pierres ou la vase pour en faire sortir les *sassò* » : Les premières remontent à un c^a initial, les dernières à s^a. Les formes genevoises *séchot*, *setzot* et le verbe *séchoter* « prendre des s. », relevées par Bridel et Humbert, et *sacho* (Const. et Dés.), représentent peut-être une étape intermédiaire entre le vaud. *tsaso* et sav. *sassò* : est-il permis de postuler une métathèse consonantique entre *ts - s* > *s - ts* (conservée dans le fr. popul. de Genève sous la forme : *séchot*, cf. la forme de Lessoc, citée ci-dessus) et l'assimilation postérieure de l'*s* intérieure à l'*s* initiale ? Ce qui me frappe, c'est que la forme *sassot* se retrouve, d'après Fatio IV, 107, dans le français local de Neuchâtel ; faudra-t-il admettre encore ici la même évolution phonétique que pour la forme savoyarde, tandis que Razoumowski dans son *Histoire naturelle du Jorat* I, 126, 1789, prétend que *chassot* est le nom du poisson le long du lac de Neuchâtel ? Comment interpréter d'autre part *chassu* (Bourget) « chasseur, poisson de la Leysse, servant d'amorce » (Const. et Dés.) ? Est-ce le même poisson que le *sassò* ?

[2] *Dict. gén.* s. v., P. Barbier fils, *Rev. de phil. frç.* XX, 111.

[3] Le mot *têtard* désigne aussi le chabot, v. Rolland III, 174, et l'un

son menu corps. Or, la larve de la grenouille est connue en français sous le nom de *têtard*, qui, comme nous venons de voir, est précisément l'un des noms provinciaux du chabot; *scazzon* aurait servi à désigner le chabot pour les mêmes raisons que l'it. *cazzuola* a été appliqué à la larve de la grenouille en Toscane[1]. Mais il subsiste de sérieuses difficultés que je m'empresse de signaler.

Si, dans l'Italie septentrionale, la base cyathiu[2] jouit d'une grande vitalité jusque dans les dialectes modernes, il faut dire que, pour la Suisse romande et la Savoie, Bridel et Constantin-Désormaux se bornent à enregistrer le seul *cassa* (sav. *cassa*, *café*) « poêlon, vase de cuivre étamé, grande cuiller de métal pour puiser l'eau dans les seilles de cuisine, poêle à frire », qui, par l'absence de la palatalisation c^a (> *ts*), se révèle plutôt comme un emprunt fait au vocabulaire piémontais ou provençal (cf. aussi frç. *casse*, *Dict. gén.* s. v.). Pour maintenir

---

des noms savoyards du chabot est *têtu* ou *têtard* (Fatio IV 107. Const. et Dés. s. v.). A Yverdon, on appellerait le chabot: *tête à maillot* (Humbert, s. *séchot*), à Neuchâtel: *tête à mailloche* (Jeanjaquet), dont l'explication est donnée par l'existence de *malyé* « têtard » dans les patois vaudois.

[1] Le têtard est souvent comparé à la *truelle* ou à la *cuiller* : gallic. *culleres* « têtard » (Piñol), valais. *culyerèta* « têtard » (= « cuillerette »), v. *Atlas. linguist.* c. *têtard*, Vallée de Non (Tyrol) *kjàzole* « têtard », v. Ettmayer, *Zeitschr. f. rom. Phil.* XXXIII, 602, qui doit être rapproché de *cazza*. Au milieu des noms des reptiles du Laterculus, cités plus haut, nous rencontrons aussi le nom de popia (*Rom.* XXXV, 167), qui s'est conservé, à mon avis, dans le sav. *poçhe* « têtard de grenouille » (Const. et Dés.), Jura bernois *potchat*, identique sans doute avec *poçhe* « cuiller à potage » (v. Cornu, *Rom.* XXXII, 126). Pour d'autres exemples. v. maintenant Rolland XI, 122.

[2] Pour la famille de cyathiu, dans l'Italie supérieure: v. anc. *lomb. caça* « tazza, ramajuolo », *caço* « catinello », Salvioni, *Arch. glott. it.* XII, 393; XIV, 206; anc. gén. *cassola*, Parodi, *Arch. glott. it.* XV, 53 ; anc. tess. *cazolo* « mestolo », Salvioni, *Bollett. storico della Svizz. ital.* XIX, 149. sans parler des formes modernes ; v. aussi Lorck, *Altbergam. Sprachdenkm.* 191 ; dans les patois méridionaux, v. anc. prov. *cassa* « poêlon, grande cuiller » *-ola* (Levy) ; en outre : *casso* dans Mistral et *Atlas linguist.*, c. *cuiller*.

l'étymologie que nous venons de proposer, il serait donc nécessaire de supposer l'existence d'un plus ancien *tsase*[1] (< cyathia), qui aurait cédé sa place à un intrus postérieur *casse;* mais les matériaux dont je dispose ne me permettent pas de donner un appui solide à cette hypothèse[2].

Je n'ai que peu de chose à dire sur le **goujon**, gobio fluviatilis. Le latin (gobius) gobione, d'origine grecque (κωβιός), a triomphé dans la Suisse romande[3] comme dans tout le reste de la France[4] sous la forme *godzon*. Déjà le syndic

---

[1] Cerlogne connaît pour le Val d'Aoste la forme *tsas* « cuve pour cuire la vendange ».

[2] Les patois de la Suisse allemande offrent *Groppe,* qui réunit aussi les deux sens de « cottus gobio » et de « têtard », v. *Id.* II, 788 ; les parlers ladins des Grisons, selon Fatio IV, 107, désignent le même poisson par *rambo*ʒ, *rambottel* (le dernier est aussi enregistré par Pallioppi sous la forme du bas engad. *rambot*, v. encore Carigiet s. v. M. Melcher m'informe que *rambòt* est vivant dans le surselv. et le bas engad., tandis que les dialectes sousselv. (Andeer, Obervaz, Lenz, Filisur), offrent *rambòttel*, *rumbòttel*; le second élément du mot — le premier est *rana*, cf. posch. *ranabòttol* « girino » (Monti) — ne doit pas être séparé du com. *beutt*, *bòttrisit* (Fatio IV, 107 et Cherubini, s. *bottrisa*) « goujon ». Le même radical sert aussi à désigner le *têtard de la grenouille*, cf. mil. *bottaranna* « girino, cazzuola », Sainéan, *Z. f. rom. Phil.*, *Beiheft.* X, 118, 123, 126, 132, Lorck, *op. cit.* 216, vaud. *bó*, *bot* « grenouille de la plus petite espèce » (v. Bridel, Rolland III, 46, 67, XI, 88, 122, Const. et Dés. s. *bò*. *Atl. ling.*, c. *crapaud*, *têtard*) et surtout Schuchardt, *Zeitschr. f. rom. Phil.* XV, 104.

[3] Bridel connaît encore un autre nom du *goujon* sur les bords du lac Léman : *veiron*, *vouairon*, mais il est probable qu'il s'agit ici d'une confusion entre le *goujon* et le *vairon* (phoxinus lævis). Enfin Const. et Dés. relèvent : *blajhon* « goujon » (Annecy), dont j'ignore l'étymologie (mais cf. *blavié* « sparus alcedo », Rolland III, 171, M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 388, et Fatio IV, 606, qui offre pour le squalius agassizii le nom de *blavin* à côté de celui de *blageon* pour la Savoie).

[4] Cf. Rolland III, 146; Horning, *Z. f. rom. Phil.* XXI, 455; A. Thomas, *Mélanges*, 51, et *Rom.* XXXV, 189; Pieri, *Arch. glott. it.* XV, 213, et *Studi romanzi* IV, 168 n. — Parmi les noms de la Suisse allemande (*Kressling*, *Id.* III, 852, *Grundeli* II, 776, *Ammel*, I, 217), il y en a un seul qui soit d'origine romane : *gütsche*, dont l'*Id.* II, 566 n'indique pas la répartition géographique (à Douanne, lac de Bienne : *güš*, à Gléresse : *gütsch*). — Le poisson fait défaut dans les eaux du canton du Tessin.

du Villard nous donne à la fin du 16e siècle le plus ancien exemple du mot légèrement francisé : *gogeon* (Forel 332).

Comme le goujon, le **spirlin**, spirlinus bipunctatus, ne fait nulle part l'objet d'une pêche spéciale : il sert surtout d'amorce aux pêcheurs à la ligne.

Selon Fatio IV, 393 et Forel 62, le poisson porte sur la côte vaudoise le nom de *baroche*, sur les bords du lac de Neuchâtel celui de *barré ;* Bridel enregistre : *borotha*, *borotsa*[1] « cyprinus bipunctatus », dont je n'ai réussi ni à retracer l'histoire ni à retrouver l'étymologie. Un autre nom aussi attesté par les patois actuels, est *plyatè*, *platè* (Vaud), *pyaton*, *pyèton* (Frib.). Il est vrai qu'il désigne fréquemment aussi le **rotengle**, scardinus erythrophthalmus, qui, sur la côte savoisienne du Léman, s'appelle : *plate*, *platelle* et à Vevey *plateron*. Pour les mêmes raisons, il m'est impossible de dire si *pllatta* s. f., *pllattet*, *pllatton*, *pllatziron* « cyprin, soit palée, sorte de poisson du Léman » (Bridel) s'applique plutôt au spirlin qu'au rotengle. M. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 725, a consacré à ce groupe de mots une page nourrie d'idées et de faits, à laquelle je ne saurais ajouter rien d'essentiel[2].

Tout enfant habitant les bords de nos rivières connaît les compagnies de petits **vérons** aventureux et entreprenants, qu'on est bien étonné de retrouver jusque dans les petits lacs de nos Alpes neigeuses. L'imagination populaire s'est beaucoup

---

[1] L'idée de chercher dans *borotsa* un dérivé de *borri* « canard » se heurte à la difficulté de la forme neuchâteloise (*barre*) qui postule plutôt l'existenee d'un *a* protonique dans la base du mot.

[2] Cf. aussi une note de M. P. Barbier fils, *Rev. des. l. rom.* LXVI, 179, et Rolland XI, 208, 210. — Les noms du spirlin des patois alamans semblent être d'origine germanique : *Bambeli, Bämmeli* (*Id.* IV, 1257, v. p. 15), *Schneider* (Fatio IV, 393), *Bringli* (Fatio IV, 393, que je ne retrouve pas dans l'*Id.*), *Alantblecke* (*Id.* I, 171), *Laugele*, qui désigne aussi l'ablette (*Id.* III, 1172), *Bachbumbeli* (IV, 1260), *Ärtzeli* (I, 498), *Blingge* (V, 121), *Weissfisch* (Fatio IV, 393). Il est difficile de se prononcer sur *Ischerliplatte*, attesté pour les lacs de Thoune et de Lucerne (*Id.* I, 547, Fatio IV, 393) ; on serait tenté de reconnaître dans le second élément la même base que dans *pyaton*, *pyatè* de la Suisse romande.

occupée de ce petit être curieux qui réjouit l'œil de l'observateur par sa coloration variable selon la saison et l'âge.

Le phoxinus lævis est appelé dans nos patois romands:

1. *vairon* (Vaud., Neuch.), *viron*, *véron* (Jura bernois). Ce sont les couleurs changeantes, variables qui ont frappé l'imagination. C'est le latin *varione (dérivé de *varius*), dont l'existence semble être assurée par la grande diffusion géographique à travers l'Italie et la France[1].

2. valais. *grisetta* (Bridel), *grisette* (Fatio IV, 640).

3. neuch. *blavin*, dérivé de **blau* « bleu » [*bllu*, *bliau*, *blavet* « bluet » (Bridel)][2].

4. *petit saumon*, terme qui ne doit pas être très populaire, puisque le mot *saumon* est d'origine toute récente dans la Suisse française.

5. *vouardon* (Bridel). C'est le frç. *gardon*, qui est toutefois le nom d'une autre espèce de poisson: le leuciscus erythrophthalmus, très petit, comme le vairon[3].

6. *lebette* (Rolland III, 140 et Fatio IV, 639), sur la côte savoisienne, d'origine obscure[4].

7. *gremoillon*, *gremohllon* (Bridel). Le même radical, muni d'un autre suffixe: *gremelhetta* (Bridel), sert à désigner la *loche franche* (cobitis barbatula) et le *lézard gris* (lacerta agilis). La *gremelhetta* « lézard gris » est vivante dans les patois franco-provençaux aussi bien que dans les dialectes méridionaux de la Provence: *lagramusa*, *lagramuso*, *lagramué*, *lagromué*, qui remontent à lacrimusa, attestée déjà dans le *Laterculus* de Polemius Silvius. D'autre part le frç. *gremille*[5] est le nom de

---

[1] Cf. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LXIV, 188. — [2] V. p. 12 n. 3.

[3] La confusion entre les deux variétés se répète dans la Charente où le vairon porte le nom de *gardon*, *gardon malin* (Rolland III, 139). Pour l'étymologie, v. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 730, et Behrens, *Beiträge zur frz. Wortgeschichte*, 360.

[4] Il faudrait évidemment connaître la vitalité du mot avant de se prononcer sur son étymologie. Peut-être le mot ne sera-t-il pas autre chose que « *le bête* » (= le sot), parce que le vairon, confiant et aventureux, est souvent la victime de sa trop grande curiosité.

[5] Fatio IV, 639, Forel 64, offrent *gremoillon* pour le vairon, et selon

l'acerina vulgaris, qui s'appelle à Metz *gremeuille*, et *grémaou* au dép. du Gard (Rolland III, 180). Le mot est peut-être d'origine préromane[1]. cf. le verbe vaudois *gremelli*, frétiller).

8. *bambella* (Bridel), qui trouve son pendant parfait dans le suisse all. *bambeli*, *Bachbambeli* (*Id.* IV, 1257), sans qu'on puisse dire de quel côté il faudra chercher l'emprunt[2].

9. vaud. *anéron* (Bridel), sav. *amaron* (Fatio V, 639, Forel 349 n., anc. genev. *amaron* (Jean du Villard 1581, Forel 332). Comme la chair passe pour être *amère*, on pourrait penser à un dérivé d'amaru « amer »[3]: la forme vaudoise *anéron*[4] aurait alors subi l'influence d'une étymologie populaire[5].

Le corps allongé de la *loche*, nemachus barbatulus, rappelle

---

Fatio V, 20 et Forel 65, la *gremeliette, gremiliette, groumelliette* serait le nom de la loche franche ; v. aussi Littré, s. *gremillon*.

[1] Sur lacrimusa, v. Thomas, *Rom.* XXXV, 180, et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 715, Rolland XI, 19-20. Il n'est guère probable que *gremille* soit le même mot que le v. fr. *gremille* « petit grumeau », v. Godefroy, s. v.

[2] Le radical bamb « s'agiter » semble jouir d'une forte vitalité aussi bien dans les patois alamans (cf. *Id.* IV, 1257) que dans les patois romands : vaud. *bambellhi* « brandiller », *bambellhon* « chiffon qui brandille », sav. *banbeliuche* « lambeau pendant », *banblyon* « fanon d'une vache », etc. Sur le radical *bamb*, v. Schuchardt. *Z. f. rom. Phil.* XXXI, 649, Strekelj, *Denkschriften der Wiener Akademie* L, 21, 80, et Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* s. *bamb.*

[3] Cf. sav. *amaron* « zeste de noix, fruit du marronnier ».

[4] Les patois de l'Oberland bernois ont conservé comme nom du goujon *ameli*, *emeli* (*Id.* I, 217), qui continue peut-être un plus ancien *ameri*, correspondant à l'*amaron* de la Savoie.

[5] En dehors du *bambeli* et de l'*ameli*, les parlers alamans de la Suisse nous donnent les noms suivants : *Butt*, *Binsbut*, *Bachbutt*, etc. (Fatio IV, 640, *Id.* IV, 1907, et pour le radical, v. p. 12 n. 2), *Welling*, *Wettling* (Bâle). Les formes tessinoises ont été expliquées en partie dans un article de M. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LII, 128 : *starnicol* (Fatio IV, 640) aurait emprunté son nom à celui de la pie-grièche (it. *storno*), et la *stornazza* représenterait un dérivé du mil. *storna*, *storn-è*. Les autres noms *vairòn*, *rossigneu*, *sanguigneu* (< *ross-*, *sang-igneu* [< ineolu], cf. Meyer-Lübke, *It. Gramm.* § 550) sont clairs ; *cent-in-bècca* est peut-être un sobriquet que les pêcheurs donnent à ce petit poisson de peu de valeur.

un peu celui de l'anguille, et, comme le vairon, elle est peu estimée de nos pêcheurs. Voici ses noms dans les patois romands et le français provincial parlés sur les bords des lacs :

1. *motaile*, *moutaile* (Lutry), Rolland III, 137, v, p. 7.

2. *gremelhetta* (Rolle). v. p. 14.

3. neuch. *petite lotte*, v. p. 6.

4. genev. *moustache*, frib. *moustatsə* (Sales) à cause des six barbillons qui se dressent sur sa lèvre supérieure. Cette particularité lui a valu encore le nom de :

5. *petit barbot* (Forel 65).

6. vaud. *dremillha*, *droumillha*, *dremilletta* (Bridel), sav. *dromlyë*, genev. *drəmillə* (Hermance) [v. aussi anc. genev. *dormille*[1] (du Villard, Forel 331)]. Le poisson a l'habitude de se tenir blotti de jour sous quelque pierre ou de rester longtemps immobile sur un caillou. C'est donc un substantif tiré du verbe *dromlvi* « sommeiller » (Const. et Dés.), anc. franç. *dormillier* (anc. prov. *dormilhos* « somnolent »), franç. mérid. *dourmiha -ilhá* (Aveyron) « sommeiller » (Mistral), qui contiennent tous un latin *dormiculare[2].

7. neuch. *percepierre* (Rolland III, 138). En fuyant, le poisson passe entre les pierres, filant comme un éclair[3].

8. *dartre* (Fatio V, 20) est le nom populaire, répandu sur les bords des lacs de Morat, de Bienne et de Neuchâtel (Auvernier : *dèrt*, frç. local). Il s'explique peut-être par les écailles *teigneuses* du poisson ou par les taches irrégulières éparses souvent sur toute la longueur du corps, à la manière des plaques de peau qui caractérisent la maladie appelée *dartre*. Le point

---

[1] Le même nom s'applique aussi au cyprinus amarus, qui partage avec la loche l'habitude de rester longtemps immobile sur le gravier : *dormille, dromille commune* est attesté pour le dép. de l'Isère, cf. Rolland III, 152 ; Mistral relève *dourmibouso*, etc. « loche, petit poisson qui paraît quelquefois immobile dans l'eau », v. aussi Rolland III, 89, XI, 165.

[2] La grande extension géographique de ce mot à travers l'Italie (*dormicchiare*) et la France jusque dans l'Espagne (gallic. *dòrmilloso*) fait supposer déjà en latin l'existence de la base *dormiculare*.

[3] Ailleurs *perce-pierre* désigne la lamproie fluviatile (petrisuga fluviatilis), cf. l'it. *foracqua* (= perce-eau), Rolland III, 138.

de départ est darvita[1], qui semble être le produit d'un croisement entre herpes et un mot gaulois.

9 genev. *baromètre*, qui doit faire allusion[2] à quelque croyance populaire, répandue parmi les pêcheurs genevois[3].

Pour le thymallus vexillifer, nos patois sont d'accord pour lui donner le nom d'**onbra**, qui correspond au frç. *ombre* et au latin umbra; à l'époque des amours, la coloration devient de plus en plus sombre et très souvent les mâles apparaissent alors presque complètement noirs. Voici les formes patoises: genev. vaud. frib. bern. *onbr(a)*, vaud. *onbrou*, masc. (Vallorbe) *onbreta* (frib.)[4], v. aussi Rolland III, 129, *umbre* [génitif] (taxe de Villeneuve 1376, Forel 334), anc. genev. *umbra* (du Villard, Forel 331)[5].

---

[1] Sur la répartition géographique de ce mot, v. Horning, *Z. f. rom. Phil.* XX, 86, XXI, 454; Salvioni, *Postille s. herpete*; Meyer-Lübke, *Wiener Studien* XXV, 98; *Bulletin de dialect. rom.* III, 67, et Walde, s. *derbiosus*. M. P. Barbier fils a relevé quelques noms de poissons qui semblent refléter la même base, v. *Rev. des l. rom.* LI, 393.

[2] Pour une variété de la *loche*, misgurnus fossilis, Fatio (V, 9) cite le nom allemand *Wetterfisch*, parce que l'on aurait remarqué qu'à l'approche d'un orage, il a l'habitude de s'agiter jusqu'à troubler complètement l'eau boueuse autour de lui. Quelques personnes auraient même profité de cette attitude du poisson en l'employant comme baromètre, après l'avoir mis dans un récipient rempli de limon.

[3] L'all. *grundele* (*Id.* II, 776) repose sur la même idée que *dormille*: c'est le poisson qui aime à dormir au *fond* des eaux. La répartition géographique de l'autre nom suisse all. *Schmerle* m'est inconnue. Pour l'étymologie, v. Kluge, s. *Schmerle*. — Pour la loche de rivière, cobitis tænia, particulière aux eaux tessinoises, les patois lombards offrent toute une série de mots: *ingrisella*, *grisella*, *ghisella* (Monti), *garzella* (Lugano), *cagnola* (lac Majeur), dont la discussion m'entraînerait trop loin. A Ems (Grisons), le poisson s'appellerait: *ṡvọl*; faudra-t-il y voir l'all. *šwal* (Fatio IV, 544), qui est le nom du blageon dans la Landquart et le Rhin?

[4] A Genève, on donne au poisson le nom d'*ombre d'Alondon* ou *ombre de rivière* et à Neuchâtel celui de *ombre d'Auvergne* (Fatio V, 287). Comp. aussi sur l'*ombre* des eaux suisses un article de M. Hofer, *Schw. F. Ztg.* III, Beilage 19 au nº 13. Dans le français local d'Auvernier (Neuch.), M. Fankh. a relevé: *dẹ guglẹ* « de petites ombres ».

[5] Dans la Suisse allemande, le même poisson est appelé: *Aesche* (*Id.*

Des onze *espèces lacustres* indigènes, ce sont sans doute les **corégones**[1] (la féra, la gravenche, la palée, la bondelle) qui soulèvent les problèmes les plus intéressants pour le naturaliste aussi bien que pour le linguiste. Il est en effet intéressant de voir que les corégones sont soumis à des variations particulières dans chaque lac du plateau suisse, tandis que la plupart des autres espèces de poissons d'eau douce se retrouvent avec les mêmes caractères spécifiques dans toutes les eaux de notre

---

I, 564 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 720), (jeune) : *Kresling* (*Id.* III, 852), *Knab* (III, 711), *Ischer* (I, 547), *Aeschling* (I, 564), *Mittler* (IV, 564). Sur les bords des lacs subalpins de la Lombardie, on désigne le poisson par *témôl*, *tèmola* (Monti, Rolland III, 129), v. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 403, berg. *temel*. Lorck, *Altberg. Sprachd.* 148, nº 1665 ; *strisôl* « ombre dans son premier âge », *marònscei* « ombre dans son deuxième âge », Rolland III, 129. — Dans le bas-engad. (Schleins), le poisson est appelé *ašer* qui représente évidemment l'all. *Äscher*.

[1] Voici d'après Fatio V, 67 ss. et Forel 65, les noms des corégones vivant dans les lacs suisses (v. la *carte* à la fin de cet article) :

Lac de Constance :	*Blaufelchen, Gangfisch, Balchen, Kilchen.*
» de Zurich :	*Albeli, Blauling, Haegling, Bratfisch.*
» de Wallenstadt :	*Albeli, Felchen.*
» de Greifensse, Pfæffikon :	*Albeli.*
» de Baldegg-Hallwyl-Sempach :	*Ballen.*
» des Quatre-Cantons :	*Edelfisch, Weissfisch, Felchen* (?).
» de Thoune et Brienz :	*Albock, Brienzlig, Balchen, Kropflein.*
» de Neuchâtel :	*bondelle, palée.*
» de Bienne :	*Balchen, Pfärrig, Pfärit* (v. la note en bas).
» de Morat :	*palāyə* (*Balche*), *féra* (*Färig*), *Kropfer* (v. la note [en bas).
» Léman :	*féra, gravenche.*
» du Bourget :	*lavaret, bezonle.*

Le nom de *férit*, relevé par Fatio V, 133, 185 pour le lac de Morat doit reposer sur une erreur : ce n'est pas un nom patois, mais l'all. *färig* que M. Fatio a considéré à tort comme un mot français (communication de M. Fankhauser). Enfin une grosse palée avec une espèce de goître s'appelle à Sugiez, *gòtrọ̀ouza* (« goîtreuse » < *gọ̀tro* « goître »), qui se retrouve à Montilier (près Morat) sous la forme de *Chrọ̀pfər*, de même à Douanne (lac de Bienne), dérivé de *Chropf*, que l'*Id.* n'a pas enregistré. Selon les informations que M. Friedli m'a fournies, le *Chropfer* désignerait à Anet aussi le *brochet du mois de mai*.

pays. M. Fatio, qui a soumis toutes ces variétés à un examen approfondi, ne constate pas moins de vingt-quatre types dans les lacs de la Suisse et de la Savoie ; des quatre qu'on pêche aujourd'hui dans le lac Léman, deux, la grande *marène*, coregonus maraena, et le *Whitefish*, coregonus albus, y ont été récemment importés ; la *féra* et la *gravenche*, par contre, sont considérés comme autochtones. Mais qu'on me permette d'abord de discuter brièvement l'origine du nom de la **bondelle** du lac de Neuchâtel.

Les ichthyologues distinguent aujourd'hui dans ce lac deux groupes de notre espèce en choisissant comme critère l'*attitude du poisson* au moment de *frayer :* les uns fraient sur la *terrasse* littorale plongée dans l'eau (« la beine »), les autres dans les *régions profondes.* C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la *bondelle* qui dépose ses œufs dans les *grands fonds*, à 90, 100 ou 130 mètres, tandis que l'autre corégone du même lac, la *palée*, fraie sur les graviers (palée de bord) ou à une profondeur de 25 à 50 mètres (palée de fond). Il me paraît donc très probable que la bondelle doit son nom à ses habitudes de frai et à sa vie sédentaire dans les profondeurs des eaux (Fatio V, 193). Dans l'étude de la nomenclature ichthyologique, le linguiste, avant de proposer une étymologie satisfaisante, ne pourra pas se passer de la connaissance exacte de l'objet.

Or, le moyen irlandais désigne le *fond* d'un vase, le creux d'une rivière par une parole qui s'accorde à merveille avec l'idée en question : moyen irl. *bond*, *bonn*, cymrique *bond* « fond » (cf. Stokes, *Urkelt. Sprachsch.* 180 et Loth, *Revue celtique* XX, 345) qui remontent à une base bundos, bien conservé dans la toponomastique de l'Italie supérieure et de la Suisse française : bresc. *bondai* « gorgo, profondità » (Biondelli, *Saggio* 60, qui propose déjà — cette fois avec raison — une origine celtique pour le mot italien), valses. *bonda* « luogo nascosto, recesso » (noms de lieu : *Bonda*, *Bondaccia*, *Bondal*

(cf. aussi *Bondasca*, Val di Bregaglia, attestés dès le 13e siècle)[1], qui se retrouve dans le patois allemand d'Alagna *Bunde* « insenatura di montagna » (*Id.* IV, 1369). Le même mot paraît jouer un rôle considérable dans les noms de lieu de la Suisse romande: *Bonde*, *Bondelle* (Vaud), v. Jaccard, *Essai de toponymie*, 41[2]. La bondelle serait donc le poisson qui vit au fond (à la bonde) du lac; la forme patoise *bondala* (sur les bords du lac de Neuchâtel) représente *bond(a)* + *ella*[3].

Passons maintenant aux noms des deux espèces *indigènes* de corégones du lac Léman: la *gravenche*, coregonus hiemalis, et la *féra*, coregonus fera.

I. *coregonus hiemalis.*

1. **gravenche** (Fatio V, 262), *gravanche*, *garvanche* (Bridel); anc. genev. *gravenche* (du Villard, Forel 332), *gravanche* (Humbert), *gravanʒə* (Hermance).

Tandis que la *féra* dépose ses œufs dans le sable ou le limon du fond, souvent à cent ou deux cents mètres d'eau, la *gravenche* fait sa ponte sur la grève du Léman: « les individus des deux sexes arrivent alors en bandes nombreuses, en faisant de la bouche un bruit de claquements qui s'entend d'assez loin, de manière que la pêche, qui se fait surtout de nuit, est alors aisée au moyen de filets, dans lesquels on attire au besoin le poisson au moyen de feux allumés sur la rive » (Fatio V, 267). Il n'est guère douteux que notre mot ne remonte au gaulois

---

[1] Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* s. *bunda* cite déjà la forme de la Valsesia. V. aussi mon article sur le frç. *bonde* (vaud. *bonda*) « ouverture du tonneau, par laquelle on le remplit », peut-être identique avec notre mot, *Archiv. für das Stud. der neuern Sprachen* CXXVII, p. 435.

[2] Cf. Gruber, *Vordeutsche Ortsnamen, Festband Vollmöller*, 320.

[3] Les documents bernois offrent dès le 16e siècle le nom de *bündeli* (*Id.* IV, 1368). V. Liebenau, p. 139-140, qui relève le fait, important quant à l'ancienne extension du mot, que le nom de *Bündeli* était le nom d'un corégone des lacs de *Sempach*, de *Lucerne* et de *Hallwyl*, avant le 17e siècle. — Le filet pour prendre les bondelles du lac de Neuchâtel s'appelle à Sugiez (lac de Morat) *bondalīr*, cf. Fromaigeat, *Bulletin du Glossaire* VI, 58. Dans leur français populaire, les pêcheurs de Marin et d'Auvernier désignent le filet par *bondéyèr*.

grava[1] (cf. frç. *grève*), muni du suffixe également préroman -inca, que M. Muret a étudié avec tant de compétence dans le *Bulletin du Glossaire* VII, 24, et *Rom.* XXXVII, 543 ss.

2. **bezeula**, v. p. 28.

3. Il est curieux de voir que le texte qui nous offre le plus ancien témoignage du mot *féra* (v. p. 22) nous a conservé en même temps le nom **palatae** (a. 1150). En outre M. Forel (III. 335) a relevé dans les comptes de Chillon, rédigés à la fin du 13e siècle, la mention de l'envoi de 140 palées (*palatae*)[2], de 7 ombles (*ambulae*) et de 11 grandes truites par le châtelain de l'Ile de Genève au comte de Savoie, résidant alors dans son manoir sur le lac du Bourget. Comme aujourd'hui le nom de *palée* est inconnu sur les bords du Léman, l'idée d'y reconnaître un autre nom synonyme de *gravenche* est peu acceptable : ce sera plutôt le poisson du lac de Neuchâtel, la *palée*, qui a formé de tout temps l'objet d'une pêche très active et d'un commerce lucratif entre Yverdon et Genève. A Neuchâtel, tout le monde connaît bien la *palée*[3] (palée de bord, blanche : palée de fond, noire) ; (jeune : *petite palée*, *féra*, *petite féra*) ; *gibbion*[4] ; dans les villages allemands situés sur les bords du lac de Bienne, on désigne le poisson par *Balche* (fém.) à Gléresse, *Balχə* (fém.) à Douanne, *Bauχə* (fém.) à Lüscherz[5]. A Sugiez (lac de Morat)

---

[1] Il n'est pas rare de retrouver grava dans la formation d'autres noms de poissons : *gravelet* « vandoise » (Metz), Rolland III, 142, *gravier* « cyprinus amarus » (Aube) ibid. 152.

[2] On est assez surpris de rencontrer le même mot dans un acte émanant des archives de *Zurich* (1306) : 300 *palatas* maiores dictas *nezbalche* (*Id.* IV, 1193).

[3] Dans le français local d'Auvernier et de Marin (lac de Neuch.), la *balèy* (Fankh.).

[4] Selon Fatio V, 243 n., le nom de *gibbion* s'appliquerait sans distinction aux petits corégones momentanément réunis en grand nombre et serait le dérivé de *gibbionner* qui, en argot de pêcheurs neuchâtelois, signifie « pulluler, frétiller ».

[5] La *Balche* du lac de Bienne est mise en vente sur le marché de Neuchâtel sous le nom de *féra* et *bondelle* ! Le nom *Balaie*, relevé par Fatio pour les patois allemands du lac de Bienne, doit être une erreur, et le mot *Balchpfärit* semble très peu usité dans la langue des pêcheurs.

on l'appelle *palạ̃y*[1], tandis qu'à Montilier (de langue allemande) il est nommé *Balχe* (m.(?). Pour le lac de Neuchâtel, les correspondants du *Glossaire* ont en outre indiqué *palāyè* (Vaugondry), *palây* (Portalban), cf. aussi *paléa* (Bridel). C'est à M. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 725, que revient le mérite d'avoir rattaché *palaie* au nom de poisson pelaica que Polemius Silvius nous a transmis dans sa liste de poissons. Selon M. Thomas, *Rom.* XXXV, 186, pelaica ne serait pas autre chose que *pelagica*, dérivé de *pelagus* « mer », mot latin d'origine grecque. J'avoue franchement que, vu le caractère savant et la faible vitalité de *pelagus* en vieux français, j'hésite à admettre l'existence d'un dérivé dans une région où πέλαγος fait complètement défaut[2]. Il conviendra peut-être de reconnaître dans la *palaïe*, comme dans la *bondelle* et la *gravenche* une base d'origine préromane. M. Schuchardt a rappelé l'irl. *pollan*, l'écoss. *powan*, sans toutefois se prononcer sur le rapport phonétique et morphologique de notre mot romand avec ses parents d'Outre-Manche. Si l'on accepte l'étymologie proposée pour *bondelle*, comme « le poisson vivant et frayant au *fond* des eaux », on serait tout disposé à rechercher dans la *palaïe* le poisson qui, au contraire, fait sa ponte sur la *grève* ou sur le « *mont* » du lac, où les pêcheurs l'attendent pour l'attirer dans un filet ancré au bord. Mais il serait sans doute téméraire de vouloir rattacher p*elaica*, ou plutôt p*alaica* (v. ci-dessous), au mot préroman pala[3], qui, au sens de « prairie traversée de bandes de rocher », est assez fréquent dans la toponomastique alpine des Grisons et de la Provence; cela ferait

---

[1] Fromaigeat, *Bulletin* VI, 55. A Sugiez, le filet à palées s'appelle *palèyòza*, ibid. 58. v. aussi Liebenau : *la paillauza*, p. 120 ; à Marin et à Auvernier, *palèyèr* (frç. loc.)

[2] Comment faudrait-il expliquer l'évolution du sens de *pelagica* « ce qui est particulier à la mer », au nom d'un poisson vivant dans le lac de Neuchâtel ? Pour les représentants romans d'une base *pelaica* en dehors de la Suisse romande, cf. les articles de MM. Thomas et Schuchardt ; v. aussi Rolland XI, 202, 208, 231.

[3] V. v. Ettmayer, *Germ.-Rom. Monatsschrift* II, 364.

de la *palaie* le « poisson frayant sur la *bande de rochers* le long de la côte » ou, pour me servir de l'expression technique des pêcheurs, sur la « beine du lac ». Mais en attendant que les recherches toponomastiques de MM. Muret et Fankhauser viennent confirmer ou démentir l'existence de *pala* dans les noms de lieu de la Suisse romande, je me permets d'attirer l'attention sur le mot *Balchen* (<*peláica* avec recul de l'accent sur la première syllabe) de nos patois allemands, qui, de même que la forme *palatae*, relevée dans les textes, atteste la présence de l'*a protonique* au moment où le nom du poisson est entré dans le vocabulaire des pêcheurs allemands. Mais, si l'existence de *palaica* ne peut guère être mise en doute, comment faudra-t-il interpréter la latinisation d'un *palaie* dialectal en *palatae?* Avons-nous affaire à une tendance des notaires ou des scribes à forger machinalement des formes latines arbitraires en *-atae* à tous les mots patois en *-aye?* Comme à *dzornāyə* correspond diurnatas, il se pourrait qu'ils eussent latinisé *palāyə* en palatas[1].

II. *coregonus fera.*

1. **féra** fém.: (vaud. *fèrā* (Savigny); genev. *fârà* (Dardagny); frib. *fara*, *ferra* (Bridel). Le témoignage le plus ancien du

[1] Voici du reste les noms de la féra dans la Suisse allemande (v. la *carte* à la fin de l'article]. : *Seelen* (*Id.* VII, 709), *Heuerling* (*Id.* II 1585), *Midel* (*Id.* I, 1102 ; IV, 84), *Stüben* (Fatio V, 116), *Gaugfisch* (*Id.* I, 1100) (aussi : *Sandgangfisch*, cf. la *gravenche*), *Kilchen* (*Id.* III, 237), *Blauling* (*Id.* V, 245), *Hägling* (*Id.* II, 1080), *Brienzling* (*Id.* V, 646, 768). *Kropflein* (Fatio V, 182), *Bratfisch* (*Id.* II, 1103). — Parmi les mots d'origine préromane, je rangerais *kamp* « saumon mâle » (< cambos) v. Jud, *Bulletin de dial. rom.* III, 4 n. et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 719, *renke* « mâle de la féra » (*Id.* VI, 1142, d'origine gauloise, v. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 719) et enfin *albick*, *alpke* (et par étymologie populaire ?) *albock* « féra » (sur les bords des lacs de Wallenstadt, de Thoune et de Brienz, *Id.* I, 185, et *albucos*, Liebenau 47 ss), qu'on serait tenté de rapprocher du poisson nommé ambicus dans le *Laterculus* de Polemius Silvius (*Rom.* XXXV, 167). La liquide à la place de la nasale pourrait être expliquée par l'influence d'autres noms de poissons comme *albele*, etc. — Les corégones ont été introduits, il y a seulement une vingtaine d'années, dans les lacs subalpins au sud des Alpes.

mot se trouve dans un traité de 1150, selon lequel les chanoines de Sainte-Marie d'Aoste donnèrent au prieuré de Saint-Jean de Genève l'église de Saint-Eusèbe d'Aoste moyennant une redevance annuelle de deux setiers de vin, deux setiers de froment et les gros poissons nécessaires à leur réfectoire : *si vero pisces grossi reperiri non potuerunt, pro ipsis quinquaginta palate recipiende vel ducente ferrate recipiende persolvende sunt*[1]. Le même nom revient ensuite dans la liste de vente de Villeneuve (1350) : *ferratarum* (Forel 334). Les chartes et les comptes de dépenses, publiés par M. Bruchet dans son beau volume *Le château de Ripaille*, font assez souvent mention des *ferras*. En 1471, l'administration qui pourvoit au menu de la table ducale paye les pêcheurs savoyards : *pro quibusdam grossis bisolis et 3 ferratis...; una ferrata, 2 truttelle, 1 parva ferrata, de bisolis...; pro 50 ferratis, emptis pro salsando...; pro 1 ferrachone* (= « fératson » ?), *3 bisolis et de serulis...* (p. 318). A la fin du 16e siècle, Jean du Villard relève parmi les poissons vendus au marché de Genève : *la bezole se treuve jusqu'à dix livres et se prend au profond...; les bezoles, soit ferra, qui se prennent à la Bennaz...* (Forel 331). Enfin, fait important, le mot est entré dans le dialecte des colons alamans établis depuis le 9e ou 10e siècle sur les bords des lacs de Morat et de Bienne sous une forme qui concorde avec les témoignages conservés par les chartes latines du moyen âge : en face du roman : *férą* masc. (Sugiez, lac de Morat), les patois voisins de l'alaman offrent : *fą̄rìg* (Montilier, all.) ; lac de Bienne *pfā̄rìg* (Gléresse, Douanne), masc. ; *pfā̄rìt*[2] (Lüscherz) masc. (*Pfārig* au lieu de *Pfārit* par échange du suffixe *-ig* contre *-it*, rare ou inconnu dans les patois alamans, v. *Id.* I, 903, Liebenau 95, 126). Ces formes font supposer

---

[1] *Historiæ patriæ monumenta* II, 271, Forel 335 ss. (Texte tiré de l'original des Archives de la cathédrale d'Aoste).

[2] Les *Pfāritnetze* « filets à féras » sont mentionnés dans les statuts des pêcheurs du lac de Bienne dès le 16e siècle (cf. Liebenau p. 127 et *Pferit* p. 95, 128.

un romand **ferrada*[1] qui est resté féminin même dans les patois alamans voisins.

S'il n'y a aucune difficulté à ramener *féra*, *Pfärit* à la base *ferrata*, attestée dès le 12e siècle, on est plus embarrassé d'indiquer le rapport qui doit exister entre la *ferrata* romande et son pendant *Felchen* de la Suisse allemande[2]. Cette dernière forme remonte à un type fer(r)icu ou fer(r)acu ou, si l'on admet que *Felchen* a suivi aussi en v. h. all. la flexion faible en *-a -on*, à un type ferricone ou ferracone (accus.), dont l'évolution phonétique serait conforme au grec κυριακόν, qui a abouti chez nous à *Chilche* en regard de l'all. *Kirche*[3]. Mais quel est le rapport morphologique entre la base romande fer(r)ata et le type alaman fer(r)acu? Deux hypothèses sont possibles: I. La forme romande *ferrata* représente un type plus primitif ayant aussi vécu à l'origine sur les rives du lac de Constance, où son suffixe *-ata* aurait été remplacé (sous l'influence de *Balchen* < palaica?) par *-acu* ou *-icu*[4], fréquent surtout dans les noms d'animaux (cf. *Elch* < ahd. ëlaho, *Bilch* < ahd. *bilih*; *Lerche* < lêrahha, *Kranich* < ahd. *chranih*, etc). II. La forme allemande *Felchen* serait plus voisine du type primitif. De même que *pelaica* ou *palaica* a abouti à *Balchen* et à la *palaie* romande, un type *ferraica* aurait évolué vers *felche* alle-

---

[1] Pour l'évolution phonétique de *ferrada* > *Pfärrit*, v. Solodurum > *Solothurn*, Sedunum > *Sitten*, Rhodanu > *Rotten*, fruda > *furt* et pour la chute de l'*-a*, v. en dehors de fruda > *frut*, aestiva > *L'Etivaz* (*l'ęϑua*) (Vaud), qui réapparaît dans les villages voisins du canton de Berne sous la forme de *Lessi̥* (Ablentschen) et *Lęssi* (Gsteig); Genava dont la forme dialectale à Berne était *yänf*; *Hauterive* (Fribourg) Alta ripa, pat. *utarīvą*, dans le dialecte all. du village voisin de Saint-Sylvestre *altarīf*, etc. (Je dois une partie des matériaux toponomastiques à l'obligeance de mon collègue M. Fankhauser.)

[2] *Felchen* est surtout employé sur les bords du lac de Constance.

[3] L'*Id.* I, 800 cite la forme bavaroise *Ferch* qui, d'après une communication de M. Bachmann, rédacteur en chef de l'*Idiotikon*, repose sur une erreur: *Ferch* doit être une formule dialectale pour *forelle* (*ferchna*, cf. Kluge, *s. v.*).

[4] La substitution du suffixe s'est répétée, comme nous l'avons constaté, à une époque relativement récente dans *Pfärrit* > *Pfärig* (v. p. 24).

mand et **feraie* des patois vaudois et genevois. En effet, un texte de la fin du 12e siècle nous offre le passage suivant : *pisces qui dicuntur romana lingua* **feraies**[1] (*Mém. et Doc.* XVIII, 388), qui, à première vue, correspondrait phonétiquement à la *palaie* du lac de Neuchâtel. Mais il reste à écarter une grave difficulté : c'est le passage phonétique d'un type **feraie* à la forme actuelle *ferā*. Dans son article : *Encore manducatum = manducatam* (*Rom.* XXVII, 270 ss.), M. Gauchat a démontré que, dans nos patois, le résultat régulier d'-ata est *-ā*, tandis que *-aie* est d'importation française relativement récente : cette manière de voir est fortement appuyée par les noms de lieu tels que *strata*, *prata* qui aboutissent régulièrement à *Estra(z)*, *La Pra(z)*. Les formes actuelles *férā* exigent, d'après la phonétique régionale, un type *ferrata* et semblent exclure **ferraica*, à moins qu'on ne veuille admettre qu'à l'époque où, dans certains patois vaudois (p. ex. de Lausanne) on hésitait entre *dzornaye* et *dzorna* (< *diurnata*), les patoisants auraient refait de **feraies*[2], par fausse analogie[3], une forme *féra*. Je n'ai aucune hypothèse plausible à présenter sur l'ori-

---

[1] MM. Gauchat et Fankhauser, avec qui, à plusieurs reprises, j'ai discuté la question de *-ata* dans nos patois romands, préféreraient voir dans *feraies* le résultat régulier d'un pluriel *ferratas* > *ferraies* en regard de *ferrata* > *fera*. M. F. s'est chargé d'examiner sommairement en vue de l'histoire d'*-ata* dans les patois romands, les formes des noms de lieu conservées dans les chartes qu'a publiées Gremaud dans ses *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* 1895 ss. Voici le résultat de ses recherches. Le nom de lieu *Planta*, près de Sion, revient en 1244 sous les graphies : *Plantaes* (< *Plantatas*, Grem. I, 377) ; *Plantayes* (1318, Grem. II, 290), *Plantatis* (1339, Grem. IV, 237), *Plantayes* (1339, Grem. IV, 240). Un certain *Andreas de Pratis* des environs de *Loèche* apparaît tantôt comme *Andreas Prayes* (Grem. VI, 204) tantôt comme *Andreas Praes* (Grem. VI, 332).

[2] A Sugiez (lac de Morat), le filet pour prendre les féras s'appelle *fèrèyīr*, cf. Fromaigeat, *Bulletin du Gloss.* VI, 58.

[3] Comme *pratum* a donné *prā*, **pratas* par contre *praies*, on pourrait supposer que d'après *ferraies* plur. on aurait reconstruit un singulier analogique *ferrā*.

gine du radical *ferr-*. On serait tenté de penser à un dérivé de ferrum, mais un type *ferraica ou *ferrata « poisson gris de fer », admissible au point de vue du sens (v. *bezola*) n'est guère probable au point de vue de la morphologie; fario[1], attesté dans le poème *Mosella* d'Ausone, n'est pas non plus satisfaisant, parce que le mot désigne une espèce de *saumon* et que les patois romands et alamans s'accordent pour postuler une base *fer*(*r*). — L'idée de mettre à la base de *féra* le mot préroman qui continue à vivre dans le valais. *fàro*, *fèro* (Val de Bagnes) « dalle, pierre plate », se heurte à la difficulté réelle que notre poisson ne fraie pas sur le sable ou les dalles le long de la côte, mais bien, contrairement à ce que fait la *gravenche*, sur le sable ou le limon du fond, assez souvent à cent, voire même deux cents mètres de la surface (Fatio V, 249).

2. Le nom de la *féra* est en train de remplacer son concurrent autrefois redoutable des bords du lac Léman **besole** qui, comme M. Bruchet l'a démontré, s'applique non seulement à deux types du genre des corégones, mais aussi à l'ablette.

a) Les pêcheurs savoyards appelaient autrefois *besole* le poisson connu aujourd'hui sous le nom de *féra*[2] : *pro pedagio, pro quolibet cento ferratarum seu bisolarum.* (Bruchet 596).

b) Aujourd'hui encore, les pêcheurs savoyards désignent par la *bezole*, *bezeule*, *bezule*[3], le « coregonus hiemalis », connu sur la côte vaudoise sous le nom de *gravenche*. Comme ce dernier nom n'apparaît jamais dans les documents de Ripaille, nous avons peut-être le droit d'identifier la *bisola* avec la *gra-*

---

[1] L'éditeur de la *Mosella* dans les *Mon. Germ. hist. Auct. Antiquiss.* V, p. 86, v. 130, n'a pas admis la leçon *fario* qu'il a remplacée par celle des autres mss. *sario*. Mais cf. l'article de Much, *Z. für deutsches Altertum* XLII, 166.

[2] *ferrata seu bisolæ* (Bruchet 596). Le syndic Jean du Villard connaît *bezole* et *féra* comme appellations du même poisson (cf. Bridel : *besaula*, *bessola*, *bessula* « ferra »); *besolon* « petite féra » (Gloss. ms. de Dumur).

[3] V. ci-dessus p. 24, et à la p. 318 nous lisons : *pro dimidio quarteronorum bonarum bisolarum...; pro 6 bisolis..., 2 bisolis recentibus..., pro 1 ambone, 12 bisolis....*

venche toutes les fois qu'elle figure seule dans les comptes de dépenses. Jean du Villard distingue nettement entre la *gravenche* et la *besole* ou *ferra* dans sa liste de poissons vendus au marché de sa ville natale [1].

c) Enfin *bezeula* est aussi le nom de l'alburnus lucidus, c'est-à-dire de l'ablette commune.

Ensuite, il est curieux de constater que la *mouette* porte sur les bords du lac Léman les noms de *bezolet*, *beju*, *bezu*, *bedzu*, *besutchet* (Bridel), *besolet* « hirondelle de mer » (Const. et Dés.), que je ne saurais séparer du nom savoyard de la *gravenche*, que nous venons de rappeler. Si la même base peut s'appliquer à un poisson et à un oiseau, il faudra admettre un trait caractéristique commun à tous les deux : la *coloration* de la féra ou de la gravenche est d'un gris olivâtre ou vert, et de même la mouette adulte possède un plumage d'hiver dont le manteau et les tectrices alaires sont d'un cendré clair [2]. De plus, le français possède l'adjectif *bis* « gris sombre, gris brun », dont

---

[1] Les variétés de corégones du lac du Bourget sont : 1° la ***besoule***, *bezoule*, *bezeule* (Fatio V, 268, et Bruchet 596), noms qui nous sont attestés dès le 16e siècle sous la forme de *bisole*, *bezole*, *bizola* dans des textes savoyards relevés dans le volume de M. Bruchet. 2° Le ***lavaret*** (cf. aussi *lavaron*, Rolland III, 128) qui doit être identifié, selon M. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 722, avec le levaricinus relevé dans le *Laterculus* de Polemius Silvius, forme sans doute altérée à la finale par le copiste. Comme le *lavaret* fraie sur la *beine* et sur le gravier du lac, à peu de profondeur sous l'eau, on pourrait supposer que le radical de *levaricinus*, ou peut-être mieux **lavaricinus*, renferme la base lava « couches de pierres très polies », si répandue dans les patois alpins, cf. Nigra, *Arch. glott. it.* XIV, 284 ; XV, 488 ; Meyer-Lübke, *Z. f. rom. Phil.* XXIII, 473 ; Jura : *laves* « couches superficielles des bancs calcaires qui forment le premier plateau du Jura » (*Annuaire du Dép. du Jura* 1840, 308).

[2] Des noms d'oiseau reviennent souvent dans la terminologie des poissons : *palumba*, *palumbo* désigne à Gênes le « chien de mer » (Rolland III, 84) ; cf. *arendoula* « hirondelle » à Nice pour le poisson volant (Rolland III, 133 n. 2) ; *acceja* « bécasse » > bordel. *assée*, prov. mod. *assège*, *sejo* « vandoise », cf. Thomas, *Mélanges* 2, *Rom.* XXXVI, 255 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXVI, 405.

les dérivés désignent divers oiseaux : *bizet* « pigeon sauvage de couleur grise », *bisette* « nom vulgaire de la macreuse, à cause de son plumage gris foncé ». (v. *Dict. gén.* s. v. et Mistral, s. v.).

La *bisola* des textes du moyen âge correspondrait par conséquent à un type *bombyciola, dérivé de (bom)byciu (> *bis(e)*[1], qui aurait servi à dénommer aussi bien le poisson que l'oiseau.

En résumé, il me paraît presque certain que les noms de la *féra* (*Felchen*) et de la *palée* (*Balchen*) remontent à l'époque où tout le plateau suisse parlait la même langue latine ou même encore le gaulois ; il me paraît probable, sinon sûr, que la *gravenche* du Léman, la *bondelle* du lac de Neuchâtel et le *lavaret* du Bourget sont également d'origine *préromane*[2] et, si notre essai d'explication est admis, seul le terme *besole* serait dérivé d'un mot *latin* de provenance grecque (*bombyciu*).

Les noms de la *tanche*, de la *chevaine*, de la *truite* et du *brochet* ne donnent lieu qu'à très peu de remarques.

Le latin **tinca**, d'origine incertaine (v. Walde, s. v.), est représenté dans nos patois sous la forme *tintsə* (vaud. frib. genev. val.), *tintche* (Brévine, Neuch.), *tantch'* (Charmoille, Jura bernois), sav. *tençhe* (Const. et Dés.)[3], anc. genev. *tenche* (du Villard, Forel 332), liste de Villeneuve : *tenchie* [génitif] (Forel, 334).

La **chevaine**, « squalius cephalus », se retrouve dans nos patois sous les appellations *tsèvenou-no* (vaud. frib.) *tchavoin.ne*

---

[1] Pour l'étymologie, en dernier lieu, Horning, *Z. f. rom. Phil.* XXVII, 347, et pour d'autres noms de poissons dérivés de *bis*, v. une note de M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 388. Enfin Mistral relève *biset* « mâle de la grenouille reconnaissable à sa couleur brune ».

[2] V. aussi *renke*, *kamp* et *albick*, p. 23 n.

[3] Sur la diffusion de *tinca*, v. Rolland, III 145, néerl. *tinke*, Kluge, *Pauls Grundriss* I [2] 336, sic. *tenga*, *tenchia*, Salvioni, *Memorie dell'Istituto lombardo* XXI, 270 n, et Thomas, *Rom.* XXXV, 191. — Le nom qui correspond à la tanche dans la Suisse allemande est *Schleihe*, v. Grimm, *Wtb. der deutschen Sprache*, s. v.

fém. (Charmoille, Jura bernois), *ϑavannᵃ* (genev.), *chavenne*, *seneu* (Neuchâtel [Bridel]), *senef* (lac Noir, Fribourg) selon Fatio IV, 559[1], anc. genev. *chavennoz* (Forel 331), taxe de Villeneuve *chevenorum* [génitif] (Forel, 334), qui reflètent la base latine capitine qu'a reconstituée M. Thomas[2], *Essais*, 261-264.

Le latin **tructa**, d'origine incertaine, est représenté par tous nos patois. Le type régional vaudois est *traitə*[3] (d'où résultent *trâtə*, *tràtə*), puis *troaitə*, *trouaitə ; trouaita* nous est attestée pour Dardagny : frib. *trata*, *trèta* ; frib. *trètᵃ* (Sugiez, Fankh.) ; *trutə* (neuch.), *trèt* (Jura bernois) ; *trouitə*, *truitə*, *troaitə* (valais.) ; Bridel donne *trotta*, *traita ;* la Savoie offre *trwëta* (Const. et Dés.) ; du Villard recommande la « petite *truite* jusqu'à une ou deux livres » (Forel 331), taxe de Villeneuve :

---

[1] Selon Fatio IV, 559, le même poisson porterait dans le fribourgeois le nom de *vantouse*, qui est aussi enregistré par Bridel s. *veintousa* « meunier, vulgairement chevesne. C'est aussi le nom d'un des cyprins du lac Noir ». Comme le poisson, de l'avis de M. Fatio IV, 573, n'est pas indigène dans ce lac, il n'est guère douteux que son nom n'ait été importé en même temps que l'objet : ce sera l'anc. frç. : *ventoise* (cf. Rolland III, 142), le frç. mod. *vandoise* (cf. *Rom.* XXXVI. 92-93 *vendesia* v. Ducange s. v.), dont l'étymologie reste obscure.

[2] Cf. aussi Lorck, *Altbergam. Sprachdenkmäler*, 217 ; Salvioni, *Rom.* XXXVI, 238 ; Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXXIII, 83 ; Rolland III, 143 ; Fatio IV. 559. Const. et Dés. relèvent un frç. provinc. *chavasson*, dont la formation a été examinée par M. A. Thomas, *Mélanges*, 50. — D'après les matériaux donnés par les correspondants du *Glossaire*, le nom de la *chevaine* semble s'appliquer aussi au *chabot* ou au *barbeau* dans le Jura bernois. — Dans la Suisse allemande, le même poisson est appelé *Alet*, *Alat* (*Id.* I, 171) et *Dobel* selon Fatio IV, 559.

[3] Pour les noms spéciaux des variétés nombreuses de la truite, v. Fatio V, 325 ; v. aussi un passage de Grégoire de Tours, qui vante l'abondance des truites du lac Léman, Liebenau. 15.

[4] Ce même turtur — qui déjà en latin désigne un poisson, v. *Corp. gloss. lat. : turtur* : τρυγών « sorte de raie » — revient dans les documents de Ripaille (p. 503, a. 1435-37) : *Libravit die eadem pro expensis ibidem factis, tam pro panateria, botellieria quam coquina ultra 600 panis, unum turtur de provisione Morgie et unum barrale vini...* (v. aussi p. 316, a. 1391) : après avoir énuméré divers poissons : *et 8 gross. turturibus emptis a piscatoribus...* (p. 599 s. *bisola*) : *petiam turturis seu truycte*

turteris[4] seu *truyt* (Forel 334)[1]. Il paraît qu'il faut distinguer deux bases: trŭcta, qui aurait donné *traite*, *trètt* (cf. anc. prov. *trocha*, galic. *troita*, it. *trota*, alban. *trofte*) et trūcta, qui a abouti au franç. *truite*, importé à une date relativement récente dans nos régions; *truito*, *trouite* ne seraient pas autre chose que des formes empruntées au français[2].

Le nom latin du **brochet** était lucius, représenté dans le vieux provençal par *lutz* et par l'ancien français *luz*[3], ce qui

---

recentis... où l'éditeur, M. Bruchet, propose de reconnaître le nom de la truite.

[1] Dans les actes du château de Ripaille, on rencontre *truitella*, *truttelle* (p. 318, a. 1471), *truytes*, *truytia* (p. 316, a. 1391).

[2] V. pour les autres formes, Rolland III, 129; Schrader, *Reallexikon*, 252 s. *Forelle*; alsac. *troit* Urtel, *Rev. de dial. rom.* I, 9; forez. *troeyte* Philipon. *Rom.* XL, 11; Val Soana: *trujta*, Nigra, *Arch. glott. it.* III, 14, anc. berg. *troyta*, Lorck, *Altberg. Sprachdenkm.* 148, etc. Sur *trūcta* et *trŭcta*, v. Meyer-Lübke, *Z. für franz. Sprache u. Litt.* XX, 66, et Horning, *Litbl. f. germ. u. rom. Phil.* 1900, 291. — Les patois de la Suisse allemande offrent: *Forelle* (*Id.* I, 935) et *Ammele* (I, 217), v. encore Fatio V, 326. Les dialectes tessinois offrent: *truta*, *trutèla* (Monti); le Val de Poschiavo et le Val Mustair (Grisons) ont aussi *frilla*, dont la forme est bien curieuse si on lui attribue l'origine allemande (v. Kluge s. *Forelle*); *frilla*, qui dans le Val Mustair semble désigner non la truite, mais de tout petits poissons vivant dans les eaux marécageuses (rotengle?), trouve son pendant dans le mot tyrolien *pfrillen* (Schneller, *Rom. Volksmd.* 273 et Kluge *Pauls Grundriss* I²342), qui est d'origine incertaine. Fatio V, 325, connaît en outre pour les Grisons *forèlla cotschna* (v. aussi Pallioppi, *Deutsch-Romanisch* s. *Forelle*); *šilt* « variété de truite argentée », qui doit être emprunté aux patois alamans, quoique ce sens du mot me soit inconnu dans la Suisse allemande; *litgiva* (Carisch. Carigiet), surselv. *lik'iva*, *lak'iva* (de Sedrun jusqu'à Ems), d'origine incertaine; haut-engad. *marok'*, *šmarǫk'* (Melcher) « truite vulgaire à grosse tête » que Pallioppi rapproche de *marocc* « rebut » (?). Par contre, le surselv. *scarun* « trotta grossa » (Ascoli, *Arch. glott. it.* VII, 410) ne désigne pas la *truite*, mais le *saumon* (Melcher; à Ems: *rilanka*, cf. *Id.* III, 1343): c'est, comme Ascoli l'a bien vu, un dérivé de scarus (it. ven. *scaro*, sic. *scaru*, *scaurru*, Salvioni, *Postille* 274 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 728).

[3] L'anc. frç. *luz* n'est plus populaire aujourd'hui dans les dialectes de la France, s'il est permis de se baser sur les informations de Rolland III, 134; Godefroy relève *lu* dans l'île de Guernesey. Cf. pour le mot A. Thomas, *Rom.* XXXIV, 194.

ne permet pas de conclure l'existence du mot *latin* dans la Suisse romande. Il paraît beaucoup plus probable que, dans certaines parties de la Gaule romane, le nom latin n'a jamais réussi à supplanter le vieux nom indigène — peut-être pré-roman — de notre poisson : *brochet*, *brotsè* (vaud. frib.), *brotchè* (neuch.), *brotzet*, *brotchet*, « esox lucius » (Bridel), val. *brosë*, qui se rattachent tous à une base brocc(a) + ittu « pointu » — le brochet a la tête écrasée en avant en guise de bec de canard [1] — qui a laissé une postérité nombreuse dans les parlers gallo-romans : frç. *broc* (vaud. *brotzet*) « vase à bec », *broche* « tige de fer pointue à l'une des extrémités qu'on passe à travers une pièce de viande » (cf. vaud. *brotze* « grande cheville en bois traversant le centre de la cible et la fixant au poteau »), anc. prov. *broc* « épine » (cf. vaud. *brotze* « aiguille à tricoter) » etc. D'après les matériaux que nous fournissent les réponses des correspondants du *Glossaire romand* et les témoignages des documents, il paraît que *béchet* [2] jouissait autrefois d'une plus grande popularité sur les bords du Léman : vaud. frib. *bètsè*, *bétsè* (Sugiez : *bétsé*) (diminutif) *bétsóla*, genev. *betset* (Bridel), dérivé de beccu (frç. *bec*), d'origine gauloise. Dans les comptes pour la table ducale de Ripaille, on lit sous la date du 8 déc. 1391 : *80 bechetis...*, *86 bechetis;* le syndic du Villard cite pour Genève en 1581 : le *béchet* (Forel, 331) et dans l'extrait d'un acte de 1622, figurant parmi les matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, trois pêcheurs de Rolle promettent au Conseil [de Lausanne ?] de livrer aux bourgeois et habitants la livre de *truite* pour 14 s. et celle de *béchet* pour 7 s.... [3]

---

[1] Selon le dict. manuscrit de Moratel, le *brochet* serait aussi nommé *mouar de borra* « museau de canard ».

[2] Cf. Rolland III, 135, anc. frç. *béchet*, et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 718.

[3] La taxe de Villeneuve présente le nom *lucii* [génitif], qui est sans doute la forme savante du notaire qui savait mettre en valeur ses connaissances latines. Les textes du château de Ripaille offrent aussi un

Il nous reste à examiner les noms de la *perche*, du *rotengle*, du *gardon* et de l'*ombre-chevalier*.

Pour la **perche**, perca fluviatilis, on rencontre dans la Suisse romande deux noms :

1. *pèrtsə* (vaud. frib. genev.)[1], *piertch* (Charmoille), anc. genev. *perche* (du Villard)[2]; *-et*, *pertsèta* (jeunes) [frib. vaud. genev.], *pèrtsǭla* (Sugiez) « petite perche ».

2. *boya*, *bolya* (vaud.), *bolia*, *bohlla* (Bridel), *bolyạ* (genev., Hermance).

L'étymologie du premier est claire, c'est le latin perca, tandis que l'origine de *bolya* reste incertaine[4].

Les *jeunes perches* s'appellent : 1° **mileanton** (vaud. frib. neuch.), qu'on serait tenté d'interpréter comme alevins four-

---

ambone (p. 318) que M. Bruchet identifie dubitativement avec le brochet. — Les patois de la Suisse allemande offrent : *Hecht* (*Id.* II, 981), *Schnäbeli* (jeune) Fatio V, 420, et les parlers tessinois nous ont conservé *luz*, *lusc* (Monti).

[1] Les habitants d'Estavayer ont pour sobriquet : *les Pertsets* et ceux de Riez le surnom : *les bolhai*, v. note 4.

[2] La taxe de Villeneuve (1380) latinise le mot patois sous la forme curieuse de *perticarum* (Forel 334) : d'où il faut conclure que dès le 14e siècle *pertica* et *perca* ont donné le même résultat phonétique dans le dialecte de Villeneuve.

[3] V. une belle monographie de M. Hofer, *Der Barsch*, Beilage n° 22 du n° 1 du t. IV de la *Schw. F. Ztg.*

[4] On serait tenté de postuler un type bocula, dérivé de boca (βῶξ), mais *boca* désigne le *sparus boops* qui, à ce que je sais, n'offre pas de grande ressemblance avec notre poisson (cf. Rolland III, 171. et Pieri, *Z. f. rom. Phil.* XXVII, 586). Le texte de la carte du syndic Villard nous apprend que « la *perche* se treuve jusqu'à cinq livres et est en sa saison au mois de Janvier. En Sebtembre la *perche* s'apelle *boliat*, est bonne au dit mois. » (Forel 331.) La *bolia* ne serait donc qu'un nom spécifique de la *perche* à un moment donné où elle est sans doute bonne à manger ; dès lors, on pourrait se demander s'il n'est pas permis de reconnaître dans notre *bolyạ* le même mot qu'ont enregistré Const. et Dés. : *bolyà* « jeune mouton ou cochon gras et rond », *bolyo* « homme trapu » que M. Jeanjaquet est incliné à rattacher à *bolyo* « ventre, panse » ; ce serait la perche bien grasse à l'époque où elle se retire de la région littorale sur les bords des « monts ».

millant dans tous les coins (cantons), le long de la place du frai de leurs parents[1]; 2° **viva** (vaud., Fatio IV, 14, Bridel [Vevey], Dumur), genev. (Cris de Genève, cf. Blavignac, *Emprô* p. 201), qui s'applique aussi bien à la loche qu'à la perchette; il serait le féminin de *vivus* (frç. *vive*), parce que les petites perches sont d'une grande vivacité; 3° **jolerie** (Fatio IV, 14), *jhola* « jeune féra » (Hermance), cf. Bruchet, 606; *joulleri*, *djoulleri* « blanchaille, menu poisson, fretin » (Bridel)[2], pour lequel je ne connais pas d'étymologie satisfaisante[3]; 4° **brandenailles**

---

[1] *milkeinton* (Bridel), vaud. *milkanton* (Vallorbe), anc. genev. *mille-canton* (du Villard. Forel 332). M. F.-A. Forel, dans la *Gazette de Lausanne*, n° du 28 juillet 1902, constate que dans un acte bernois de 1723 le *mille-cantons* est désigné par *Tausend Mægdeli*, nom qui revient même dans une ordonnance sur la pêche du lac de Morat en 1411 sous la forme de *Tausend mægetli* « mille jeunes filles ». De plus, les prières de table de l'évêque Ekkehard IV de Saint-Gall, à la fin du 10e siècle, offrent l'invocation suivante : *millia coctorum benedic dee pisciculorum* « ô Dieu, bénis les mille petits poissons cuits ! » (« Gott, segne uns die tausend Backfische ! »). Le mot latin *mille-coctorum* aurait abouti par évolution phonétique — qui offre de sérieuses difficultés — à *mille-couetor -coueintor -coueinton -keinton -canton*, tandis que *millia-coctorum* ou son produit patois aurait été traduit en allemand par *Backfische ;* ce dernier mot offrant un double sens, aurait été remplacé par *Mægdelein*. Je me borne à mentionner cette ingénieuse étymologie, bien que, pour des raisons d'ordre phonétique et chronologique, elle me semble peu probable.

[2] Le syndic du Villard relève dans sa liste de poissons : « *la jolerie sont petites perches de la longueur du doigt, est sa saison en Juin* » (Forel 331). Dans les registres des dépenses de Ripaille, on retrouve par deux fois : *jaulaz* (Bruchet 318, a. 1471). Enfin, Fatio V, 245 indique comme nom de la jeune féra : *zouland*, mot dont la formation ne m'est pas tout à fait claire.

[3] M. P. Barbier fils, dans un article de la *Rev. des l. r.* LXIV, 168 (cf. aussi *Rev. de dial. rom.* I, 438), examine une série de vocables qui, au point de vue phonétique se rapprochent bien de notre mot, c'est *jol* (Gard, Hérault), « goujon » (Rolland III, 147), *joell* « atherina » (Pyrénées-orientales). Mais l'étymologie *oculus*, qu'il propose, ne saurait convenir ni aux formes méridionales : langued. *jol*, *juol*, *juel*, *jiuel*, *juvel* (Mistral), — v. aussi la carte *œil* de l'*Atlas linguistique*, — ni à *jaulaz*, *jolerie* de la Suisse française. Dans le *Laterculus* de Polemius Silvius

« petites perches, fretin, blanchaille » (Bridel, Const. et Dés.; Fatio V, 14, offre une variante (ou faute d'impression ?): sav. *brandemaille*), qui est le dérivé d'un verbe *brandinai* « marcher et circuler sans cesse » (Montbéliard), franç. mérid. *brandinà* « flâner » (v. *Projet d'arrangement du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1907, s. *brandenaille*)[1].

Le **rotengle**, scardinius erythrophthalmus, est confondu souvent avec le gardon, d'où il résulte quelque incertitude dans la terminologie des deux poissons. Voici les noms qui nous sont attestés pour la Suisse romande :

1. genev. vaud. **raufe** ; roufa (vaud. Roche), anc. genev. *roffa* (Forel 332), vaud. *raufa*, *roffa* (Bridel), qui doit peut-être son nom à ses écailles d'un jaunâtre cuivré. Pour des raisons d'ordre phonétique, il n'est guère probable que le mot remonte au latin rūfu « rouge » attesté comme nom de poisson dans un texte cité par Ducange[2].

---

on rencontre dans la série des noms des reptiles le mot iulus (< ἰούλος) v. Thomas, *Rom.* XXXV, 167, qui, phonétiquement, pourrait bien être la base de notre mot romand.

[1] Selon Fatio V, 14, voici les noms de la Suisse allemande : (jeunes) *Euerlich*, *Hürlig* (*Id.* I, 144), *Tränli* (I, 144); (plus tard) : *Eglin* (I, 144), *Fenderling* (« l'antenois » *Id.* I, 1020), *Kretzer* (III, 931), *Barschling*, *Stichling*, *Schaubfisch* (*Id.* I, 1103) *Rauhegel* ; (adulte) : *Barsch* (v. Kluge s. v.), *Rechling* (*Id.* VI, 137), *Bersich* (Bâle, *Id.* I, 1599 v. Kluge s. *barsch*), *Raubfisch*, *Lutz*, *Butz* (*Id.* IV, 2000, v. p. 12 n.); v. aussi une étude sur la perche des eaux suisses par M. Hofer, *Schw. F. Ztg.* IV, 283. Sur les bords des lacs du Tessin et de la Lombardie, on dit (jeunes) : *centin*, *cent-in-bocca* (v. p. 15 n.), *bandirôlo*, *bertonscello*, *gheubb* (= « gobbo », c'est-à-dire « p. à dos recourbé ») ; (adulte) : *pesce persico*, *pèss-persigh*, *persighin* (cf. Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* nº 966), *rattèll* (de la couleur du rat ?), *berton* (Monti) dérivé de *berta* « taccola », qui partage avec le poisson les taches ou bandes noires du corps).

[2] Vita B. Berthol. : *Appropinquantibus illis fluvio cum sagena ; ecce mirum dictu, piscis, qui vocatur tymallus, rufo persequente, actus in fugam, mirantibus cunctis, de aqua in terram exilivit.* Il est en effet bien curieux qu'un petit poisson tel que le *rotengle* puisse menacer le *thymallus* qui est notablement plus grand. Du Cange cite un autre témoignage de

2. neuch. **rotte**, *rottelet* (*rǫ̀ta* à Sugiez, selon M. Fankh.), vaud. *rotta* (Bridel, s. *roffa*), qu'on serait tenté de considérer comme un emprunt fait au suisse allemand *rotte*, *rotel ;* cependant il faut tenir compte de l'existence de la forme *rottas* dans le *Laterculus* de Polemius Silvius (cf. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 727). D'autre part, les rédacteurs de l'*Idiotikon*, VI, 1785, de la Suisse allemande sont eux-mêmes bien embarrassés pour expliquer le suisse all. *rotte* [*rǫ̀tli* à Montilier (Morat), à Douanne, à Gléresse (Bienne)], qui ne peut être un dérivé de l'adjectif marquant la couleur « *rot* ». S'agit-il encore ici d'un mot appartenant au fonds commun des patois allemands et romands du plateau suisse[1] ?

3. sav. **plate**, *plateron*, *platelle* (v. p. 13), qu'il aura peut-être reçu à cause de son corps fortement comprimé[2].

Ruodlieb (11e siècle) ; *lucius et rufus*. Dans le *Coutumier de Talloires* (Savoie) de 1568, M. Bruchet (*Ripaille*, p. 596) relève le texte suivant : *unam bizolam seu veyronum cum parvis piscibus omnia in oleo frixa, et cum hiis debet intinctum ruffum seu salsam ruffam*. Mais pour appuyer l'étymologie, il faudrait démontrer l'existence de l'adj. *rufus* dans le franco-prov. ; pour l'anc. frç., v. Ott, *Etude sur les couleurs*, 116. — Au point de vue phonétique, il serait préférable de rapprocher le nom du poisson de la famille bien répandue *rŭf*, représentée dans le franco-provençal par *rofa* « morve », mais je ne vois pas de moyen pour expliquer l'évolution sémantique du mot. — Enfin existe-t-il un rapport quelconque entre *rufolk* (*Id.* VI, 678) et la *rofa ?*

[1] La taxe de Villeneuve (Forel III, 334) offre *brame* [génitif], dont il n'existe aucune trace dans nos patois ; c'est évidemment le frç. *brême* (v. *Dict. gén.*. Rolland III, 144, *branma*, Const. et Dés. et Antoine Thomas, *Rom.* XXXV, 190-191). V. aussi l'article du *Projet d'arrangement du Glossaire* n° 5461.

[2] Voici les noms que Fatio IV, 459 a puisés dans la langue des pêcheurs de la Suisse allemande : *Rotten* (v. *Id.* VI, 1785), *Rothasel*, *Schwal* (*Id.* I, 1104), *Schneiderfisch* (I, 1104), *Form* (I, 1017), *Furn*, *Furnickel* (I, 1022), (jeune) *Gnitt* (*Id.* II, 676). L'allemand désigne le même poisson par le nom *Plotze*, qui s'accorde d'une manière frappante avec le haut engad. *plǫ̀tra* (Pall. et Melcher), com. *pióta* (Monti). que nous devons mettre en rapport avec le posch. *plota*. lomb. *pioda*, *pioda*, *piota* « lastra di pietra » (v. pour le sens sav. *plate*, *plateron* < *plat*). Sur cette famille de mots, v. Salvioni, *Boll. storico della Svizz. ital.* XVII,

L'**ablette**, alburnus lucidus, porte les noms suivants: 1° *sardine*, *mirandelle*[1] (v. aussi Const. et Dés.). — 2° *naze*, qui est ailleurs le nom du chondrostema nasus, suisse all. *Nase*, *Nasenfisch*, neuch. *nase*, *naze*, frib. *nạzᵊ*, (Sugiez, Fankh.) masc.; c'est sans doute un mot d'emprunt tiré des patois allemands voisins, puisque d'une part *nasus* a donné *nā* dans les dialectes neuchâtelois et fribourgeois et que d'autre part ce poisson voyageur ne vit que dans les affluents du *Rhin*. — 3° *beseula*, (v. p. 28). — 4° vaud. *abletta*, *ablo* (Bridel), frib. *ạbya* (Sugiez), neuch. *auble* (Rolland III, 140), *able*, *laube*[2], Morat *abbelé* (Fatio) — qui est le latin *albula*[3] (à cause de ses écailles d'un beau blanc argenté). — 5° *blanchet*, *blanchaille* (Fatio), *blyantsè* (vaud. frib.), *bllantzet* (Bridel), dérivé roman de *blyan*, *blyantse* (cf. *albula*). — 6° neuch. *rondion* (Bridel), *rondzon* (vaud. frib.), qui se rattachera peut-être à *rond* à cause du museau plus ou moins tronqué obliquement (v. *naze*) ou bien à *rondzon* « trognon d'un fruit », quoique le développement du sens ne soit pas clair[4]. — 6° anc. genev. *borreta* (du Villard), dérivé

141; XVIII, 40; XIX, 162; XXIII, 90. *Rendic. dell'Istituto lomb.* XXXIX, 514-515, *Rom.* XXXVI, 244, *Memorie dell'Istituto lomb.* XXI, 528. v. Ettmayer, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 528, et sur le nom *piota* comme nom de poisson v. Ant. Thomas, *Rom.* XXXV, 187; Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* Meyer-Lübke, *Ibid.* XXXI, 503. Sur le tessinois *scardola* v. aussi Thomas, *Rom.* XXXV, 191 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 729; v. enfin un article instructif de M. C. Wanger, Beilage 25 de la *Schw. F. Ztg.* IV.

[1] Tous les deux noms doivent être sans doute peu anciens, le second est dérivé d'un substantif *meranda* [cf. vb. *meri* « mirer », *meriola*, *miriola* « marqué de taches blanches » (Bridel)], formation attestée dans nos régions aussi par le vaud. *cosandai*, *-aira* (< consuenda + ariu « tailleur »). Sur ces formations, v. Pieri, *Z. f. rom. Phil.* XXVII, 459 et notamment p. 462.

[2] Cf. aussi le suisse all. *Laubeli*, Fatio IV, 416.

[3] Cf. Rolland III, 140, frç. *ablette* (*Dict. gén.*), Thomas, *Mélanges*, 22, *Nouv. essais*, 82; Grammont, *La dissimilation consonantique*, p. 62, P. Barbier fils, *Rev. de phil. frç.* XXI, 385, et *Rev. des langues rom.* LI, 241, et surtout Désormaux, *Revue savoisienne* XLV, 68.

[4] Du Cange cite le nom de poisson *rundula*, que je ne puis contrôler

de *borri*, *borron*, *borré*, *bourri* « canard, oie » (Bridel). — 7° *medzə* (vaud.), *medzə-mèrda*[1] (Villeneuve, Noville), genev. *mange-merde* (Rolland III, 141), noms qui s'expliquent par l'appétit extraordinaire de ces petits poissons, qui se jettent sur tout ce qui tombe dans l'eau[2].

Le **gardon**, leuciscus rutilus, est souvent confondu avec le rotengle: tous les deux sont d'un vert olivâtre ou bleuâtre en dessus, se fondant sur les côtés dans un jaunâtre plus ou moins cuivré ou argenté ; de là une assez grande incertitude dans la nomenclature des deux poissons. Voici les noms recueillis dans nos patois romands (Fatio IV, 481) : 1° *blanchet* (Evian) (v. p. 37); 2° vaud. *raufe* (Saint-Saphorin), (v. p. 35); 3° *fago* « vangeron » (Bridel, usité à Lutry selon Jurine), que l'on voudrait rattacher à *fagot*, quoiqu'il soit difficile de reconnaître le *tertium comparationis*: 4° *rosse*, qui sera « la rousse » (Rolland

---

dans le texte latin auquel il renvoie. Il n'est guère permis de supposer que notre mot soit un dérivé de (hi)runda, point de départ d'autres noms de poissons (v. P. Barbier fils, *Rev. de dial. rom.*, I, 447).

[1] Les substantifs composés d'un impératif et d'un substanttf sont très nombreux dans nos patois romands; en voici quelques exemples formés avec le verbe *medzi* « manger » : *mədzə-brasé* « mange-gaufre » (surnom donné aux gens de Ẹiez près Villeneuve, *mədzə-fédzo* « mange-foie » (surnom donné aux gens de Nyon), *medze-gratta* « mange-gale ou gagne-peu » ou plutôt « qui mange ce qu'il a réussi à gratter, à gagner péniblement », *medze-campouta* « mange-choucroute », l'un des surnoms des habitants de Venezy), *medze-cudra* « mange-courge », scarabée doré, beau coléoptère vert, carnassier vorace qui vit d'insectes », *medze-profi* = « mange-profit », « petit travailleur qui gagne à peine son entretien », etc.

[2] Les patois de la Suisse allemande désignent le même poisson par *Ischer* (v. p. 11 n.), *Winger* (Fatio IV, 416), *Bläuling* (*Id.* V, 245), *Luenzli* (*Id.* III, 1348), *Ingerli* (I, 336), *Seelen* (v. p. 14 n.), *Grässling* (*Id.* III, 852), *Zienfisch* (Fatio; *Id.* I, 129), *Wissfisch* (*Id.* I, 1105), *Lagüne* (*Id.* III, 1172), qui rappelle d'une manière bien singulière l'*agon* du lac de Côme, lequel désignerait toutefois, selon Monti et Fatio, un tout autre poisson, *l'alosa finta* cf. aussi Lorck, *Altberg. Sprachdenkm.*, 217. Une variété de l'ablette, *alburnus alborella*, vivant dans les eaux tessinoises, serait appelée selon Fatio IV, 441 *vairòn* (Monti), v. p. 14.

III, 142); 5° *français* (Evian), mais le mot le mieux attesté dès la fin du moyen âge est 6° *veindzeron*, *vendzeron* (frib.[1]), *vangeron* (Humbert), neuch. *vingeron* (Humbert, s. *vangeron*), dont la taxe de Villeneuve (1380) nous apporte déjà le témoignage précieux: *vengeronorum* [génitif]; nous retrouvons ce nom aussi dans la liste des poissons établie par le syndic du Villard de Genève en 1581 : « *Le vengeron se pesche jusqu'à demi-livre, sa saison est en Juin. Des moindres.* » (Forel 332). L'explication, donnée par M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 404, qui croit reconnaître dans *vengeron* le représentant patois du franç. *vigneron*, est inadmissible, puisqu'une forme *vindzeron* = vigneron est incompatible avec toute la phonétique régionale (v. *Atlas linguist.*, c. *vigneron*). Il paraît plus probable que nous avons affaire à la base qui se continue dans l'allemand Winger, qui désigne le gardon dans la Suisse allemande[2]: ce mot remonte à un type *vingari*, qui aurait abouti tout régulièrement dans nos patois romands à **vindzer*, forme élargie par le suffixe fréquent *-on* en *veindzeron*. L'origine de vingari est obscure[3].

Il nous reste à parler de l'**ombre-chevalier**, salvelinus umbla, qui est appelée sur les bords du Léman *omble-chevalier* et (par étymologie populaire ou par confusion avec l'*ombre*) aussi *ombre-chevalier*, tandis qu'à Neuchâtel on connaît le

---

[1] A Sugiez (lac de Morat) *vindzᵊron*, à Auvernier, Marin (frç. local) *vingeron* (lac de Neuch.), à Montilier près Morat (allemand) : *vãndzərùŋ* (autrefois : *vi̯ŋnərə*), à Douanne, Gléresse, Lüscherz (lac de Bienne) : *vi̯ŋnərə* fém. (Fankhauser).

[2] Le mot, vivant dans la région située entre les lacs de Morat, Neuchâtel et Bienne, désigne le gardon, tandis qu'à Lucerne *Winger* est le nom de l'ablette (v. Asper, 93, 96).

[3] Le nom le plus connu de la Suisse allemande, *Rötele* (*Id.* VI, 1773) fait allusion aux nageoires souvent rougeâtres du poisson. Les lacs au sud des Alpes offrent plusieurs variétés caractéristiques de notre espèce: 1° *leuciscus pigus*, com. *pigh* (v. les explications données par Fatio IV, 511 n. et Monti, s. *pigh*), dont l'*encòbia* serait la femelle (Monti, Cherubini) ; 2° *leuciscus aula* : *trull*, *troï* (Fatio IV, 536; *trui*, *triòt*, Monti).

poisson sous le nom d'*amble*. Les matériaux recueillis au bureau du *Glossaire de la Suisse romande* présentent les formes suivantes: *ombrechevalyé* (Sugiez, frib.) — sans doute forme francisée — *anbiou* (Portalban, frib.); Const. et Dés. ont enregistré le sav. *anbrá* « ombre-chevalier », du Villard connaît en 1581 *omble*, qui s'accorde parfaitement avec *amblii* [génitif] de la taxe de Villeneuve (1380) et *ambulæ* des comptes du châtelain de Chillon (Forel 334, 335[1]). Sur la côte savoisienne, ce sont les registres de dépenses du château de Ripaille qui nous fournissent la preuve de la grande faveur dont l'ombre-chevalier jouissait sur la table des seigneurs et des moines de Ripaille : *pro 4 ambulis* (p. 318, a. 1471), *pro 12 omblaz* (ibid.), *ambloz* (p. 317, a. 1415, 318, a. 1471). Il est évident que toute recherche étymologique doit partir de la forme la plus ancienne qui est *ambula*, transcription latine d'une forme patoise *ambla* ou *amblo*, que je crois identique avec l'amulus[2] (> *amblo*) attesté dans le *Laterculus* de Polemius Silvius[3].

---

[1] Le dérivé *ambleria* et *amblaria* se rencontre dans deux actes de 1363-1364 et de 1403, rédigés sur la côte vaudoise près de Montreux. Ce seront sans doute des viviers où l'on enfermait un certain nombre de poissons prêts à être servis quand des hôtes imprévus venaient demander l'hospitalité du châtelain de Chillon. Aujourd'hui, on désigne le lieu de frai de l'ombre-chevalier par le dérivé : *omblière* (Forel III, Introd. p. 1).

[2] L'étymologie *umbra* proposée par M. Barbier fils, *Rev. de dial. rom.* I, 452, est donc insoutenable.

Dans les villages allemands des lacs de Bienne et de Morat, la forme primitive, mais aujourd'hui disparue, des patois romands avoisinants s'est conservée : *ąmbəlì* (Lüscherz) et *ąmpəlì* (Montilier près Morat), cf. aussi *Id.* I, 239. Fatio V, 397, relève comme nom de l'*ombre-chevalier* sur les bords des lacs de Thoune et de Brienz le mot *hamel*, qui, dans ce pays anciennement roman, atteste peut-être la survivance de *amulus*, rapproché de *hammel* (?) par l'étymologie populaire. On trouve en outre *Rötel*, v. p. 39 et *Ritter* (*Id.* VI, 1719), qui traduit le second élément du mot francais (*ombre-**chevalier***).

[3] Polemius Silvius est, pour ainsi dire, le premier lexicographe franco-provençal. Quoiqu'on n'ait pas de raisons suffisamment solides pour identifier l'auteur du *Laterculus* avec Silvius, évêque d'Octodurum

* * *

La recherche étymologique est souvent appelée à nous éclairer sur l'histoire de la civilisation, là où il ne subsiste pas de documents écrits : on pourra donc considérer ces recherches sur l'origine des noms de poissons comme une contribution à l'histoire ancienne de la navigation et de la pêche de nos lacs suisses. Cependant, il faudrait bien se garder de vouloir dès maintenant dresser des statistiques pour établir, par exemple, le pour cent des mots appartenant par leur origine soit au lexique latin, soit aux vocabulaires celtique et germanique : ce serait négliger certaines distinctions qu'il est indispensable de faire, si l'on ne veut pas s'exposer à tirer d'une

---

(Martigny), il n'en est pas moins vrai que sa liste de noms d'animaux contient un nombre relativement considérable de mots appartenant exclusivement au territoire franco-provençal ou à la Provence proprement dite. Il faut y distinguer, sans doute, deux parties d'une valeur bien différente pour nos études : 1° *fonds traditionnel* de noms remontant à diverses sources anciennes, que nous ont révélées les recherches de MM. Thomas, *Rom.* XXXV, 161, et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 712 ; 2° *additions* faites par l'auteur du *Laterculus*, qui les a recueillies dans les parlers de sa région natale. Voici la liste des mots confinés au franco-provençal ou à la Provence : *aries* « bélier » (v. *Atlas ling.*, c. *bélier*), *camox* « chamois » (qui n'est populaire en Gaule que dans le territoire alpin), *darpus* « taupe » (cf. *darbonn*, *Atl. ling.*, c. *taupe*, *taupinière*), *lacrimusa* (cf. p. 14 et Thomas, *Rom.* XXXV, 180), *mus montanus* « marmotte » (qui est peut-être une fausse latinisation du nom de l'animal, qui s'appelait déjà à cette époque *marmotta*, répandu jusque dans les Alpes grisonnes), *ambicus* (p. 23 n.), *pelaica* (p. 21), *rottas* (p. 36), *popia*, que je crois identique avec le sav. *poçhe* « têtard », le même mot que *poçhe* « cuiller, poche » (v. Cornu, *Rom.* XXXII, 126), *iulus* (v. p. 34). L'étude systématique du vocabulaire franco-provençal mettra au jour plus d'un continuateur roman de ces mots énigmatiques du texte latin. L'examen attentif de cette liste d'animaux nous enseigne d'ailleurs un fait d'une importance capitale, c'est qu'il existait dès le 4e siècle une notable *différenciation* lexicologique dans la Gaule romane : c'est ainsi que *darpus* « taupe » existait sans doute déjà dans le domaine franco-provençal, où le latin *talpa* n'a jamais réussi à déraciner le mot indigène sans doute préroman.

enquête pareille des conclusions mal assurées. — En premier lieu, il convient de séparer nettement les poissons qui ont été **l'objet d'une pêche active** d'avec ceux dont **la chair est peu appréciée** ou qu'on capture pour servir d'amorce. C'est à la première catégorie, la plus importante pour l'homme, qu'appartiennent le *brochet* [bétset, brotsè], la *truite* [traite], la *perche* [pertse, bolia], l'*ombre-chevalier* [omble, amble], la *féra* [féra, besole], *gravenche* [graventse], la *carpe* [carpa].

En examinant, au point de vue étymologique, les noms de ces **gros poissons** de pêche, on est forcé de constater que la majorité en est d'origine préromane [bétset, brotsè, omble, féra, gravenche [1]] ou de provenance douteuse [traite, bolia, besole (?)], tandis que seul le nom de la perche (lat. perca) est d'origine latine [2].

Même parmi les noms des **poissons de grandeur moyenne** et de valeur médiocre [la lotte, le chabot, le goujon, le spirlin, le vairon, la loche, l'ombre (espèces *fluviatiles*) ; la tanche, l'ablette, le rotengle, le gardon, la chevaine (espèces *lacustres*)], l'élément d'origine préromane ou incertaine [3] est fortement représenté, bien que, il est vrai, les mots latins ou de dérivation romane semblent prédominer [4].

---

[1] Le lecteur n'oubliera pas que les noms de la *bondelle*, la *palée* du lac de Neuchâtel, ainsi que du *lavaret* du lac de Bourget, sont également d'origine inconnue.

[2] Sur le mot *carpa*, v. p. 8.

[3] Voici les noms des poissons du lac Léman qu'il faudra ranger dans cette catégorie : la ***lotte :*** *lotta*, *mustela* (?) [aussi la « loche »] ; le ***spirlin*** : neuch. *barré* (vaud. *borotha*), *platè* [aussi le « rotengle »]; le ***vairon*** : *lebette* (?), *gremoillon* [*gremelhetta*, aussi la « loche »] ; ***petite perche :*** *jola ;* ***rotengle :*** *rotta* (qui ne paraît plus être employé sur les bords du Léman) : ***gardon :*** *vingari* (*vendzeron*).

[4] Voici les noms latins ou romans : ***chabot*** : *tsassot* (< *cyatin ?*), *têtu ;* ***goujon*** : *goujon* (< *gobius*) ; ***vairon :*** *vairon* (< *varione*) [désigne aussi le spirlin], *petit saumon*, *vouardon* (?), *bambella*, *amaron* (< *amar* « amer »), ***loche*** : *moustache*, *barbot* [*barbotta* « lotte »], *dremillha* (< *dormiculare*), *baromètre ;* ***ombre :*** *ombra* (< *umbra*) ; ***chevaine :*** *tseveno* (< *capitine*) ; ***tanche*** : *tintsə* (< *tinca*) (?) ; ***jeunes***

L'observation que nous venons de faire permet de supposer que des noms d'un certain nombre de poissons se sont transmis fidèlement de la langue parlée par les Helvètes à celle qui triompha sur les bords du lac Léman, c'est-à-dire aux patois romands actuels. La langue latine, parlée dans la Suisse française après la conquête de notre pays par les Romains, a donc accordé l'hospitalité à un petit nombre de mots préromans désignant des espèces de poissons *particulières à nos lacs suisses*[1], *mais inconnues aux eaux de l'Italie centrale.*

En étudiant la terminologie des poissons communs aux quatre systèmes des fleuves suisses (Rhin, Rhône, Tessin, Inn), on est amené à constater la parenté remarquable qui existe entre les noms des bassins du *Rhône* et du *Rhin : bondelle*, *bündeli* [lac de Sempach, etc., v. p. 20 n. 3] ; *palaie : Balche ; féra : felche* (Pfärig, Pfärit)[2] ; *vengeron : winger ; rotta : Rotte* « rotengle » ; *ablo : Laubeli* « ablette » ; *amblo : (h)amel* « ombre-chevalier »[3]. Ce fait s'explique le mieux par l'existence de la même population préromane ou romaine sur tout le plateau suisse et par les rapports intimes qui n'ont cessé d'exister depuis plus de mille ans entre les Romands et les Alamans. Par contre, les concordances entre la terminologie des poissons vivant dans les *lacs de l'Italie* supérieure (Lombardie et canton du Tessin) et ceux des *bassins du Rhône et du Rhin* ne semblent pas être nom-

---

perches *: millecanton, viva, brandenaille* ; ***rotengle*** et ***gardon*** *: raufa* [< *rufa* (?)], *sardine, mirandelle* [aussi « l'able »] ; ***ablette*** *: ablo, blanchet* [aussi le « gardon »], *borretta* (< *borri* « canard »), *medze-merda* (« mange-merde ») ; ***gardon*** *: fagot, rosse, français.*

[1] Il importe d'insister sur les noms des *corégones* et celui de l'*ombre-chevalier*.

[2] Parmi les noms des corégones répandus exclusivement dans la Suisse allemande, il faut relever *Albock*, d'origine latine ou préromane (< *albu* ou < *ambicu*), *Albeli* (< *albula ?*), *renke* « mâle de la féra » (p. 23 n.).

[3] Je laisse de côté : *goujon : Gütsche* (lac de Bienne), *plyatè* ; Ischerli-*platte* « spirlin », *bambela, bambeli :* « vairon », *amblo : ampoli* (lacs de Bienne et de Morat) « ombre-chevalier », qui sont peut-être des emprunts faits à une date relativement récente.

breuses: *trinscia*: *Trüsche*: *scazzun*: *tsaso* « chabot » (?); *bot*: *Butt*: *bot* « chabot, têtard »[1]; enfin, les noms de poissons appartenant aux *eaux des Grisons*, dont la faune ichthyologique est très pauvre, semblent tantôt s'appuyer sur celle des patois alamans [*forella*, *schilt*, *ašer*, *frilla* (?)], tantôt sur celle des patois lombards (*scarun* « saumon », *rambot* « têtard, chabot (?) »; *plotra* « rotengle » (?), tandis que le nom surselvan de la truite: *lik'iva*, haut-engad. *smarok'*, paraissent attribuables exclusivement au domaine rétoroman.

En présence de la persistance des mots préromans dans la terminologie des poissons, on serait porté à croire que les *noms* des *instruments* et des *outils* servant à la pêche remonteraient également en partie à l'époque préromane. Cependant, bien que rien n'empêche d'admettre que les palafitteurs ou les Helvètes aient déjà fait usage du hameçon et du filet pour prendre les poissons, le vocabulaire technique des pêcheurs romands ou alamans n'offre guère de termes communs qui nous reportent à l'époque précédant l'établissement des Romains en Suisse. A en juger d'après une enquête sommaire, ce seraient même les Romains qui auraient introduit les engins perfectionnés destinés à augmenter le produit de la pêche: en effet, nos pêcheurs alamans continuent à se servir 1° de la *säge* < sagena[2] (lac de Constance), *Id.* VII, 477. Liebenau 38, attesté déjà dans le v. h. all. v. b. all. *segina*, frison. *seine*, angl. *segne*, Kluge *Pauls Grundriss* I[2] 344, et *Archiv f. das Stud. d. neuern Sprachen* CVIII, 194[2]; 2° du *tracht* (garn) < tractu, *Id.* II, 425, *Schw. F. Ztg.* I, n° 8: *Trachtgarn* (témoignage du mot qui remonte au moyen âge), Liebenau 38[3]; 3° de la *Tragele* (*Troglen*, lac

[1] La *carpe* a son histoire particulière, v. p. 8.

[2] Le mot s'est conservé aussi dans les langues romanes: a. frç. *seine* « filet qu'on traîne sur les grèves » (v. *Atlas ling.*, c. *filet*), anc. prov. *sagena* « sorte de vaisseau » (?), — il semble absent de la Suisse romande, — bergam. *saina*, com. *saina* « sorta di rete simile al tramaglio » (Monti), tosc. *sagèna*, etc.

[3] Le latin *tractu* sert à désigner tantôt un engin de chasse (cf. mil.

de Bienne dans Liebenau 126, *Trogele*, lac de Constance, Klunzinger 168) < tragula[1], qui est aussi entré dans le v. angl. *troeglian* (*drognet* < tragum), Kluge, *Pauls Grundriss* I[2] 346; 4° *Klusgarn* (lac de Constance), *Id.* II, 421, Klunzinger 191, Liebenau 38), pour lequel il faudra peut-être rappeler l'existence des *reti da chiusa*, Schuchardt, *Rom. Etymol.* II, 107; 5° *Warlef* [Suisse centrale, *Id.* III, 1149; IV, 1454 (lac de Thoune), Liebenau 90, 127 (lac de Bienne)], qui n'est pas autre chose que vertibulum, transformé par l'étymologie populaire[2]; 6° *Arrach* « palissade installée le long du bord pour retenir les poissons » (lac de Constance) < arca (?), v. *Id.* I, 388, Klunzinger 191 [v. aussi frib. *artsə a péssons* « réservoir à poissons » (Montbovon, Lessoc)[3]. Enfin, les verbes *pulsen*, qui,

---

tracc « arnese da caccia », portug. *trauta* « rasto da caça » (Cornu, *Grundriss* I[2] 925), tantôt un filet dont je ne puis malheureusement indiquer ni la forme ni l'usage : vén. *trata* (Boerio), et Gustav Meyer, *Neugriech. Stud.* IV, 90, mais cf. aussi com. *tracc de red* « una tirata di rete » (Monti). — Déjà en latin *tractus* désignait la laine entourée autour de la quenouille et Ausone nous parle des *stataria retia suberinis corticibus extendere, signis per certa intervalla dispositis tractus funium librantur hamati.*

[1] Le mot est largement représenté dans les dialectes romans de l'Italie, de la France et de l'Espagne; je me borne à citer ici les formes des patois avoisinants de la Suisse romande : vaud. *trahlla* « tramail, sorte de filet » (Bridel), tandis que la *tragualla* (Bridel) du Lac de Morat (Liebenau 119) doit être expliquée comme un emprunt fait aux patois alamans voisins : *Trogələ*. Le mot, au *sens de* « *filet* », semble faire défaut sur les bords des lacs subalpins de la Lombardie et du canton du Tessin.

[2] V. les nombreuses formes que M. Schuchardt a recueillies dans la *Z. f. rom. Phil.* XXX, 208, frç. *verveux* « filet circulaire soutenu par des cercles qui vont en diminuant jusqu'au fond où tombe le poisson », poitev. *mervau*, Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.* II, § 500, Thomas, *Rom.* XXXVII, 128, *Atlas. linguist.* c. *filet* (P. 510) : à Sugiez : *bèrfɑ̃u*, *Bull. du Gloss.* VI, 57 (cf. aussi Bridel 25), *vèrvò*, *voirveau* (Jura bern.).

[3] Les patois romans (italiens et franco-provençaux) ne semblent connaître ni la *rüsche* d'origine incertaine, *Id.* VI, 1476-79, ni la *Bere* (< lat.-grec. pera, *Id.* IV, 1455), qui, il est vrai, est entrée, à une époque récente, dans les patois du Jura bernois *biə*, *beiə*, *bê* (Glossaire).

il est vrai, n'est pas attesté au sens de « troubler l'eau pour chasser les poissons »[1] dans nos patois allemands (*Id.* IV, 1219) et *trible*[2] (Liebenau 49), qui entre dans la famille de tribulare, Schuchardt, *Rom. Et.* II, 137, complètent la terminologie technique du pêcheur[3].

---

[1] Le *blunzer* « bouille » (v. *Id.* V, 126) se rattache peut-être à la famille nombreuse que M. Schuchardt a étudiée dans ses *Rom. Et.* II, 128-129; le *Jager* (*Id.* V, 126 s. *blunzer*) est peut-être une traduction allemande de la *tschassaussé* (?) Liebenau 120 (v. aussi *ltyéta dé tsèss* « bateau de chasse » (Sugiez) *Bulletin* VI, 58, qui est appelé à Bienne *Jager*, *Id.* III, 19). Le *vivier* du bateau est appelé à Sugiez : *grè* (*Bulletin du Gloss.* VI, 56), qui n'est peut-être pas autre chose que le *gra(u)s* « vivier » du lac de Bienne. *Id.* II, 782, Liebenau 129.

[2] Vaud. *troblya* « filet à manche », valais. *trublya* « grand filet », vaud. *trobyā* « agiter l'eau », Sugiez *trubya* « filet à manche qui sert à prendre les p. » *Bulletin du Gloss.* VI, 55, 59 et *trobla*, Liebenau 18 (document de Romainmôtier). — La *cincta* « circuitus, ambitus, modus piscandi, quo circumeundo pisces cinguntur et capiuntur », *Liebenau* 38, n'a pas laissé de traces dans les dialectes de la Suisse allemande ; je n'ai pas réussi non plus à retrouver pour le mot *pala* dans les patois actuels un sens analogue à celui qui est attesté dans un document genevois du 14e siècle : *secundum bonos usus Roddani fructus omnes et exitus seu proventus duarum palarum... in piscaria Roddani, quarum una vocatur magistra pala, et alia pala Vissery* (Liebenau 61 traduit le mot par « Fach » ; v. *Id.* I, 638). Mais peut-être sera-ce le mot *pala* « petit échafaudage composé de quelques morceaux de bois, perches, liteaux » (pour quel usage ?), relevé par Bridel ?

[3] Il ne faudrait pas oublier non plus le type du vieux bateau plat à flancs parallèles, sans quille, de forme rectangulaire ou à proue effilée (Forel 538), qui porte dans nos patois alamans le nom de *naue* (*Id.* IV, 880), correspondant exactement à la *nau*, *na*, *nauha* (Bridel), Jura bernois *nava* (Gloss.) et à ses dérivés *navattai* « batelier », *naviot* « petit bateau » [Sugiez : *gró navé* « grand bateau pour quatre personnes », *navyó* « b. pour deux personnes » (*Bulletin du Gloss.* VI, 58)], vaud. *nā*, *nō*, Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud* 21, *navata*, *navaterio* déjà dans Bruchet, p. 339, 608. Sur les rapports qui existent entre les formes alamanes et romandes, v. Kluge, *Pauls Grundriss* [2] I, 341, Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXIII, 186 ; XXIX, 555-556. Enfin, M. Schuchardt a attiré tout récemment l'attention des romanistes sur l'allem. *sāss*, *sōssə*, qui se rattache au bergam. *sassola*, mil. *sasser*, *sassera*, etc., prov. mod. *sasso*, *sanso* « pelle creuse à anse ou à poignée qui sert à

Les noms de la „féra" en Suisse.

(Relevés sur place; transcription phonétique du glossaire.)

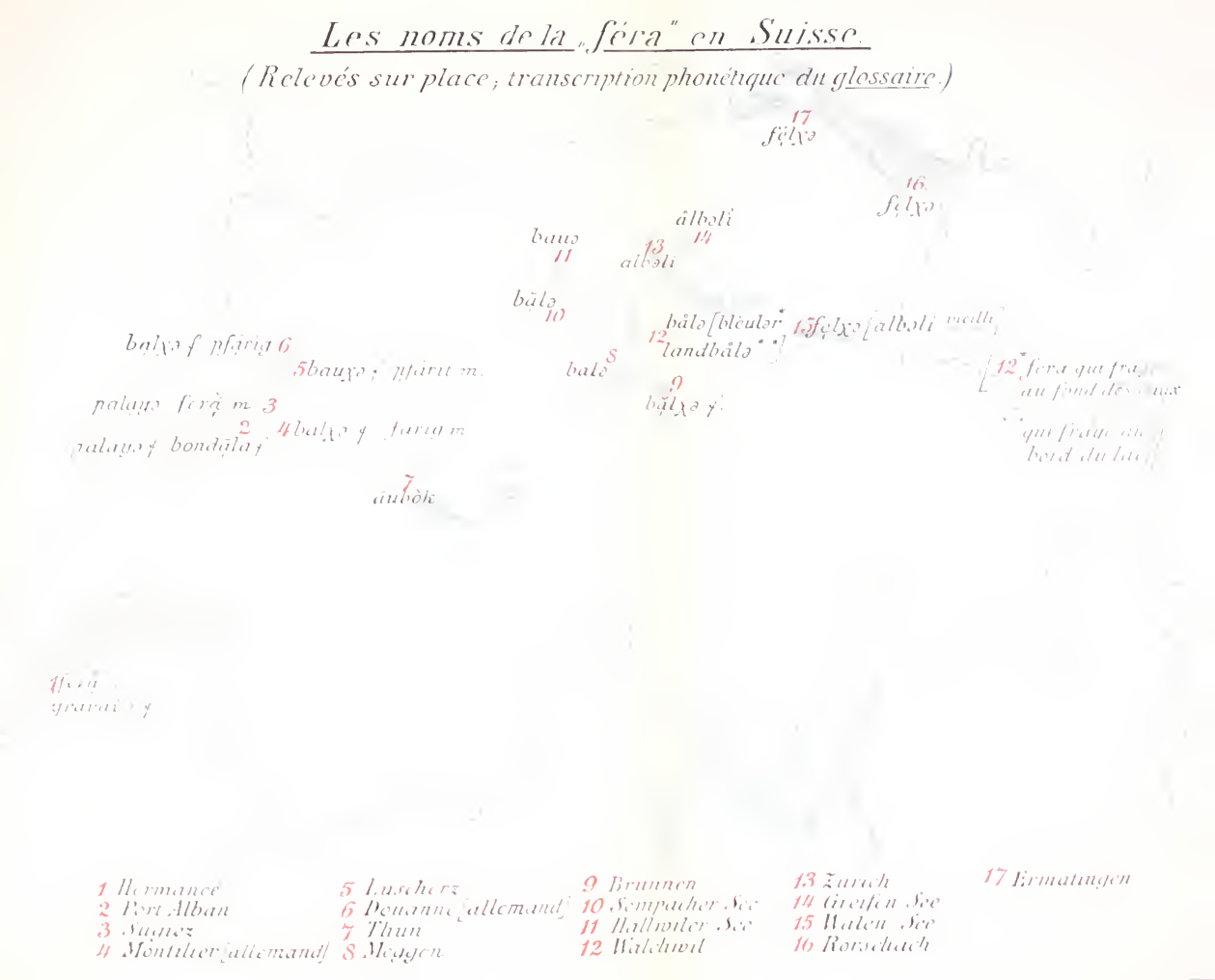

4

il

c

e

l

t

-

f

ı

a

(

J

a

(

t

l

(

(

Mais il est temps de terminer cette excursion scientifique qui a risqué plusieurs fois de m'entraîner trop loin, car il est toujours bon de se rappeler la belle maxime d'Euripide

Οὕτω τὸ λίαν ἧσσον ἐπαινῶ
τοῦ μηδὲν ἄγαν
καὶ ξυμφήσουσι σοφοί μοι.
(*Hippolyte* 263-265.)

J. JUD.

---

jeter l'eau hors des bateaux », v. *Z. f. rom. Phil.* XXXIII, 655. — Je laisse de côté le *Weier* < vivariu, vaud. *vivjé* « réservoir ou étang à poissons », qui a été introduit chez nous par les moines de nos grands monastères suisses.

INDEX

OFFRANT TOUS LES MOTS QUI ONT ÉTÉ L'OBJET D'UNE DISCUSSION OU QUI SEMBLAIENT ASSEZ IMPORTANTS POUR ÊTRE RELEVÉS

I. Mots romands et bases latines ou préromanes.

abletta 37
albula 37
amaron 15
ambicus . . . 23
ambone . . . 33 n.
amulus 40
anbrā sav. . . . 40
arca 45
bamb 15
bambella 15
barbot (petit) . . 16
baroche 13
baromètre . . . 17
beccu 32
bèrfou . . . . 45 n.
besole . . . 27, 37
bétset 32
bio . . . . . 45 n.
bisola 27
blajhon sav. . . 12 n.
blanchet . . 37, 38
blavin 14
bolya 33
(bom)byciu 28, 29
bondalir . . . 20 n.
bonde frç. . . 20 n.
bondelle 19
borotha 13
borreta 37
brame . . . . 36 n.
brandenailles . . 34
broccu 32
brotset 32
bundos 19
cambos . . . 23 n.
capitine . . 29, 30
carpa 8
cincta . . . 46 n.
culyerèta valais. 11 n.
cyathiu 10
darpus . . . 41 n.
dartre 16
darvita 16
dormiculare . 16
dremillha 16
fago 38
fario 27
faro 27
féra 23-27
(férit) . . . . 18 n.
ferrata 24
français 38
gibbion . . . 21 n.
gobione . . . 12
gòtrò^{ou}za . . . 18 n.
grava 20-21
gravenche . . . 20
grë . . . . . 46 n.
gremelhetta . . . 16
gremoillon . . . 14
grisetta 14
guglë . . . . 17 n.
jolerie 34
julus 34
lacrimusa . . . 14
lava . . . . 28 n.
lavaret . . . . 28 n.
lebette 14
levaricinu . 28 n.
lota 6
lotte (petite) . . 16
lucius . . 31, 32 n.
medze-merda . . 38
milcanton . . . 33
mirandelle . . . 37

motaila 7, 16
mouar de borra . 32
moustache . . . 16
mus montanus . 40 n.
mustela. . . . 7
nau . . . . . 46 n.
navis . . . . 46 n.
naze 37
ombra. 17
ombre-chevalier 39-40
pala. . . . . 46 n.
palatae 21
palée. 21-23
palèyòza . . . 22 n.
pelaica . . 21-23
pera . . . . 45 n.
perca 33
perce-pierre . . . 16
pertsə 33
plate 36
platt 13
plyatè 13
poçhe sav. . . . 11 n.
popia . . . . 11 n.
roffa 35, 38
rondion 37
rosse. 38-39
rotta . . . 33, 36
rufa (?) 35
rundula. . . 37 n.
sagena 44
sardine 37
sasso prov. mod. . 46 n.
saumon (petit) . 14
têtu . . . . . 11 n.
tinca 29
tintse 29
tractu. 44
tragualla . . . 45 n.
tragula . . 44-45
trahlla . . . . 45 n.
traitə vaud. . . . 30
tribulare . . . 46
troblya. . . . 46 n.
tructa. . . . 30-33
truita. 30-31
tsaso. 9
tschassaussé . . 46 n.
tseveno. . . . 29-30
turbulare . . 46 n.
turtur. . . . 30 n.
umbra 17
varione. . . . 13
veintousa . . . 30 n.
veiron . 12 n, 13-14
vendesia . . 30 n.
vengeron 39
vertibulum . . 45
vèrvò . . . . 45 n.
vingari 39
viva 34
vivariu . . . 47 n.
vouardon 14

II. Mots rétoromans ou italiens[1].

ašer b. engad.. 18 n.
berton com.. . 35 n.
beutt com. . . 12 n.
Bonda (nom de lieu). 19
bondai bresc. . . 19
cent-in-bocca com. 15 n.
chiusa (reti da) . 45
culleres gallic.. 11 n.
frilla posch.. . 31 n.
gheubb com. . 35 n.
kjažole. . . . 11 n.
lik'iva surselvan. 31 n.
marok' b. engad. 31 n.
pigh. com. . . 39 n.
piôta com. . . 36 n.
plotra h. engad. 36 n.
rambot b. engad. 12 n.
rattell com. . . 35 n.
rilanka (Ems) . 31 n.
saina com. . . . 44
scarun surselv. 31 n.
scarus . . . 31 n.
scazòn com. . . 10
šilt h. engad. . 31 n.
starnicol com.. 15 n.
strinz com. . . 8 n.
trata vén. 45
trinscia com. . 8 n.
vairòn com.. . 15 n.
žvol (Ems) . . 17 n.

III. Mots alamans et allemands.

albick . . . . 23 n.
ameli . . . . 15 n.
ampeli . . . . 40 n.
arrach 45
àsche . . . 17-18 n.
balche . . . . 21 n.
bambeli . 13 n., 15
bere . . . . . 45 n.
blunzer. . . . 46 n.
bündeli. . . . 20 n.
butt 15
chropfer . . . 18 n.
felchen. . . . 24 ss.
graus . . . . 46 n.
gütsche. . . . 12 n.
hamel . . . . 40 n.
ischerliplatte . 13 n.
jager. . . . . 46 n.
kamp . . . . 23 n.
mægetli (tausend) 34 n.
nase 37
naue. . . . . 46 n.
pfärig 24
pfrille . . . . 31 n.
plötze . . . . 36 n.
pulsen 45-46
renke 23
rilanke. . . . 31 n.
rotli 36
rufolk . . . . 36 n.
sāss . . . . . 46 n.
schwal . . . . 17 n.
trachtgarn . . . 44
tragele 45
trible 46
trische . . . . 8 n.
warlef 45
wetterfisch . . 17 n.
winger 39

[1] Je regrette infiniment de ne pas avoir pu consulter l'étude intéressante de M. Pavesi, *La distribuzione dei pesci in Lombardia*, 1896, que je n'avais réussi à me procurer qu'après avoir donné le bon à tirer aux dernières feuilles d'impression

EFFETS DE LA LIAISON DE CONSONNES INITIALES AVEC *S* FINALE, OBSERVÉS DANS QUELQUES NOMS DE LIEU VALAISANS

—✣—

Au lieu dit *ī frās*, petit hameau de la commune valaisanne de Saint-Jean, dans le val d'Anniviers, on voyait naguère un charmant oratoire, qui a été malheureusement désaffecté et converti en cellier. Encore en 1881, les actes de visite épiscopale mentionnent cette localité sous la forme archaïque *ys Pras*. La désaffectation du *p* et sa conversion en *f*, qui est l'un des traits caractéristiques des langues germaniques, comparées aux autres langues indo-européennes, n'a jamais eu lieu dans les langues romanes. *F* initiale est ici, comme dans le mot anniviard *lè frimisè*, « les prémices »[1], la continuatrice régulière du groupe de consonnes *sp*, formé par la liaison du substantif avec l'article pluriel. Pareillement, l'*h* des noms de lieu *Harroz*, *Hombes*, *Hombettes*, *Hondemènes*, *Horbes*, à Chalais, Arbaz, Lens et Ayent, n'est pas, comme le suppose M. Jaccard, dans son *Essai de toponymie* (p. 209), une « permutation curieuse » de l'*h* initiale des formes normales *Carroz*, *Condemines*, *Combes*, etc., mais le représentant ordinaire du groupe de consonnes *sk* dans les patois de cette région Au cours de mes enquêtes sur les noms de lieu du Valais romand, j'ai aussi observé à mainte reprise, après l'article pluriel ou un autre mot jadis terminé par *s*, le remplacement des consonnes initiales *t* et *ts* par *ϑ* ou *h* et *s*,

[1] Gilliéron, *Romania*, XXV, p. 436.

des groupes initiaux *pl* et *kl* par *fl*, *hl* ou *χl*. En assemblant ici mon petit butin, il me plaît, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de M. Hugo Schuchardt, d'en faire hommage à ce maître illustre, dont un mémorable article nous a ouvert les yeux sur *Les modifications syntactiques de la consonne initiale dans les dialectes de la Sardaigne, du centre et du sud de l'Italie.*

Dans le corps des mots, *sp* est changé en *f*, *sc(h)*[1] en *s*, *sk* en *h* ou *ħ*[2], dans seize paroisses ou vingt-deux communes du Valais romand, toutes situées en amont de Sion : au midi du Rhône, à Hérémence, Saint-Martin et Evolène[3], dans tout le val d'Anniviers (Grimentz, Saint-Jean et Painsec[4], Vissoie, Ayer, Luc[5], Chandolin[6]), à Chippis[7], Chalais et Vercorin[8] ; au nord du fleuve, dans la Contrée de Sierre (Miège, Veyras[9], Venthône, Mollens et Randogne[10]), dans la paroisse de Montana et celle de Lens, comprenant Chermignon et Icogne[11],

---

[1] Par *c(h)* je désigne le *c* ou *k* palatalisé avant *a* latin ou germanique ou *e*, *i* germaniques, prononcé *ch* en français, *ts* dans les patois de la Suisse romande, et toujours représenté par *ch* dans nos documents du moyen âge. Cf. p. 52.

[2] Pour la transcription du patois, voir plus loin, p. 59.

[3] Paroisse séparée en 1703 de celle de Saint-Martin d'Hérens.

[4] Village de la commune de Saint-Jean, situé à une petite heure de marche du chef-lieu.

[5] Dans l'usage officiel moderne, *Saint-Luc*, paroisse séparée au commencement du XIXe siècle de celle d'Anniviers, dont l'église est à Vissoie.

[6] Paroisse séparée il y a une trentaine d'années de celle de Luc.

[7] Village situé en plaine, à l'entrée du val d'Anniviers, et jusqu'à ces dernières années presque exclusivement peuplé d'Anniviards.

[8] Haut village peuplé pendant deux mois de l'année par les habitants de Chalais, mais formant une paroisse distincte.

[9] Paroisse de Miège.

[10] Ces deux villages forment la paroisse de Saint-Maurice de Laques, dont l'église est située sur le territoire de Mollens.

[11] Les deux paroisses et les quatre communes formaient naguère encore les quatre « sections » de la grande commune de Lens.

enfin à Ayent et Arbaz[1]. Le changement de *st* en *ϑ* est constaté dans toutes ces localités, hormis les cinq communes de la *Noble Contrée*, où a prévalu le *t* commun à tout le reste du Valais. On trouvera plus loin le détail de ces faits, avec l'indication de mes sources et la preuve de mes allégations. Or, à l'exception d'un seul, tous les noms de lieu dans lesquels un *p*, un *t*, un *c* initial nous apparaissent semblablement modifiés par la liaison avec une *s* finale, ont été recueillis au-dedans des limites qui circonscrivent l'aire de chacune des modifications observées dans le corps du mot[2]. L'unique exception tout à l'heure mentionnée est du petit nombre de celles qui confirment la règle. Dans la commune de Granges, située entre Sierre, Lens et Chalais, il y a un lieu dit *ī hǫ̀rbè*, où l'on reconnaît sans peine notre substantif féminin « courbe ». Le lieu dit *a l'èkāla*, prononcé *l'èhāla* par les habitants de Chalais et les vignerons anniviards de Sierre, les prononciations *èkòrtchyè*, « écorcher » (d'où le lieu dit *a l'èkòrtyā*), et *èkaouva*, « balai », notées à Granges par M. Jeanjaquet, témoignent que le groupe *sk* n'y est pas changé en *h*. Mais les vignes des Horbes, situées aux confins des communes de Granges et de Chermignon, appartiennent à des montagnards, dont la façon de prononcer ce nom s'est imposée à leurs voisins de la plaine.

A l'occident, la limite entre l'*f* d'amont et le *p* d'aval, attestés d'une part par le mot *èfina* (spina) d'Ayent, de l'autre par le lieu dit *ij èpini*, à Grimisuat, coupe une vaste étendue de prés situés aux confins de ces deux communes et dénommés par les Ayentots *ī frīs*, par les habitants de Grimisuat *ī pris*. A l'orient, l'*h* et l'*f* issues des groupes *sk* et *sp* débordent la frontière

---

[1] Commune et paroisse séparée au XIXe siècle de celle d'Ayent.

[2] M. Jaccard (p. 209) croit reconnaître une permutation de *k* en *h* dans le lieu dit *aux Hornes*, à Gryon (Vaud). Mais l'*h* n'est ici que graphique. Si je suis bien informé, elle ne fait pas obstacle à la liaison de l'article avec le substantif, qui n'est sans doute pas autre chose que l'afr. *orne*.

actuelle des langues romanes et germaniques et se continuent en bouche allemande, dans quelques noms de lieu romands des communes de Sierre [1], Sarquène [2], Varonne, Louèche-la-Ville, Louèche-les-Bains et Albinen. Dans ces noms de lieu, germanisés au XVe et au XVIe siècles, dans les noms de famille et dans quelques mots usuels se retrouvent, sous des formes archaïques, les traits caractéristiques des patois actuellement parlés dans la Contrée de Sierre. Au *ts* romand, continuateur d'un *c* latin palatalisé avant *a*, y correspond habituellement l'une des consonnes *tch* ou *ch* [3], tandis que le *ts* germanique

---

[1] L'ancienne population de Sierre est de langue allemande. Mais la plupart des Anniviards y ont des habitations et s'y transportent en masse au printemps et à l'automne pour le soin de leurs vignes. Le français est de plus en plus la langue prédominante : les plans du cadastre, établis en 1903, sont en français.

[2] Officiellement *Salquenen*, en français, et *Salgesch*, en allemand ; dans les patois romands d'alentour, *chārkẹ̄no*. La forme française Sarquène, employée quelquefois dans la première moitié du XIXe siècle, est bien préférable à l'hybride Salquenen et mériterait d'être remise en usage.

[3] Sierre : *Champêtre*, 1903, all. *tchampètrò*, *a tsampéθrò* (Anniviards); *Tschêtroz*, 1903, all. *tchyètrò*, *a tsèhro* (Gilliéron, *Glossaire de Vissoie*) ou *tsèθrò* (patois d'Ayer). — Sarquène : *Tschallong*, 1904, *Champs-longs*, jetzt *Schalong*, 1851 (cf. le l. d. *chālon·ṅ* à Bramois, francisé en *Jalon*); *Tschenderen*, 1904, *Tschentern*, 1851 ; *Schachtalar*, 1904, *Chachtelar*, 1851 ; *Schampedu*, 1904, *Champ-petû*, 1851 ; *Schampitro*, 1904 ; *Schanderuno*, 1904, *Champs de Rhône* oder *Schanderunen*, 1851 ; *Scharsu*, 1904 ; etc. — Varonne : *Flantschang* (cf. p. 64), *Glotscheten*, *Grandschang*, *Gulantschi*, *planitchāt*, *Plantscheten*, *Praderotschi*, *Tschablen*, *Tschabonetta*, *Tschampitren*, *Tschanen*, *Leischier*, etc. — Louèche-la-Ville : *Meretschen*, *Trutschard*, *Tschablo*, *Tschenifieri*, *Tschüdenet*, *Roschetten*, etc. — Louèche-les-Bains, 1881 : *Tschablen*, *Tschalmeten*, *Schachtalar*, *lèichīr* (cf. *lēcha*, « marais »), etc. — Inden, 1895 : *Tschablen*, *Tschaiboniry*, *Tschareien*. — Albinen, 1881 : *Rotschy*, *Tschei minong*, *Schamonieren*, etc. — Noms de famille : *Witschard* (Louèche-la-Ville) ; *ma·ntchèt*, à Varonne, *ma·nchèt*, à Inden (écrit *Mayenzet*). — Il faut signaler encore le curieux verbe *tchānè*, qui signifie « ramasser la feuille du chêne pour en faire de la litière ».

Sur les conditions linguistiques de la commune de Bramois (près de Sion), mentionnée ci-dessus et plus loin, voyez Zimmerli, *Die Sprachgrenze in Wallis*, pp. 26 ss

est demeuré intact dans tous les patois allemands du Valais[1]. Preuve évidente, preuve décisive que le *ts* franco-provençal n'est qu'une modification récente du *tch* prononcé en français jusqu'au XIIIe siècle et continué par notre *ch* moderne ! J'ai dit tout à l'heure que, dans les patois romands voisins de la frontière des langues, une *s* est issue de la liaison du *c* palatalisé avec une *s* finale. Le remplacement du *tch* normal par *ch*, qu'on remarque dans maint nom de lieu germanisé du district de Louèche, ne serait-il pas un effet de la même cause ? Supposerons-nous que l'*s* romane résulte de la liaison avec *ts* ou avec *tch?* Ce sont là des problèmes difficiles, dont la solution n'importe pas à mon propos et que je n'entreprendrai pas de discuter ici. L'*s* romane apparaît, d'ailleurs, dans les lieux dits *Maressen*, à Louèche-les-Bains, et *en Maressi*, mentionné à Sierre en 1812 ; mais je n'en connais aucun exemple à l'initiale du mot.

L'*s* dont la liaison avec l'une des consonnes initiales *p*, *t*, *c* a donné lieu aux modifications étudiées dans le présent mémoire, peut être la désinence d'un adjectif qualificatif accordé avec le substantif suivant au pluriel, ou d'un substantif au pluriel accompagné d'un déterminatif quelconque. Ordinairement c'est l'*s* de l'article joint à un substantif au pluriel. Dans la prononciation du lieu dit *ei flanðòrẹns*, à Evolène, se font sentir les doubles effets de la présence de l'article et d'un qualificatif précédant le substantif « torrents ». Je ne connais que deux cas où l'initiale modifiée apparaisse dans un nom de lieu du singulier : les lieux dits *a la sèvalị̄r* (ou *sə̄valị̄r*), à Evolène, et *a la hondəmị̄na*, à Chermignon[2]. Cette anomalie se justifie aisément,

[1] Voir les formes patoises du mot *zeit*, énumérées par M. Zimmerli, op. cit., p. 127. Le *c* latin palatalisé avant *e* et *i* est également représenté par *ts* dans les lieux-dits *Zenglen*, à Louèche-les-Bains, et *tsènglè*, à Varonne (cingula).

[2] Cf. pp. 73 et 78. Je ne connais pas la *Houmaz*, que M. Jaccard (p. 209) mentionne comme lieu dit d'Ayent et qu'il identifie avec l'appellatif « combe », en supposant, contre toute vraisemblance, une influence de la forme germanisée *kumme*.

en supposant que le singulier actuel est issu d'un pluriel antérieur. L'agglomération et le morcellement alternatifs de la propriété foncière font souvent passer d'un nombre à l'autre les noms de lieu, dont beaucoup varient, dans l'usage actuel des campagnes, selon qu'on désigne le lopin d'un seul propriétaire ou l'ensemble des propriétés du même nom. Cette considération rend également compte, sans qu'il faille recourir à l'hypothèse d'une dissimilation préventive, du sort différent des deux initiales dans les noms composés *ī flamprąs*, à Chalais, et *ei flantòrẹns*, à Evolène. Ce devaient être, à l'origine, des singuliers, qui, en passant au pluriel, ont été traités comme des mots simples, à la façon du français « plafond », où ce n'est qu'à la réflexion que nous reconnaissons un composé. La différence entre les lieux dits *flantòrẹns* et *flanðòrẹns* fait pendant à celle de nos pluriels « plafonds » ou « aubépines » et « bonshommes » ou « petits-enfants ».

Le polymorphisme des consonnes initiales, tel qu'on l'observe dans les parlers sardes et italiens, répugne au français et à nos patois, qui n'admettent de variation syntaxique qu'à la fin du mot, selon qu'il est indépendant ou lié à un autre et que le mot suivant commence par une voyelle ou par une consonne. Pour que, dans les groupes syntaxiques illas primitias, illos pratos, illos planos torrentes, illos campos, illas cumbas, les consonnes liées *sp*, *st*, *sc* aient éprouvé les modifications en train de s'accomplir dans les mots spina, crista, musca, scopa et autres semblables, pour que, dans les patois d'Hérens, d'Anniviers, de Lens, de Chalais, d'Ayent, à Blonay (Vaud) et dans tout le canton de Fribourg, le pronom « tu » ait reçu dans la phrase interrogative une forme nouvelle, différenciée de la normale par l'effet de sa liaison constante avec l'*s* finale du verbe, il a fallu que le terme ainsi modifié ou différencié fût, comme « prémices », isolé dans la langue, ou bien que, par sa fonction, son emploi spécial, il eût cessé d'évoquer à la mémoire les notions ou les images qui demeuraient associées à la forme ordinaire, à la forme « normale » du mot. Le

nom propre ou l'appellatif, le substantif ou l'adjectif employés à former des noms de lieu abdiquent en partie ou complètement leur nature et leur valeur propre, si bien qu'il nous faut un effort d'attention pour y percevoir autre chose que de purs noms et en évoquer la signification originelle, fût-elle la plus claire du monde. Ajoutez que, s'il y a un article, il fait partie intégrante du nom de lieu et qu'il n'est pas loisible de le supprimer, ce mariage sans prêtre n'admettant aucun cas de divorce.

Ces variations d'un seul et même mot que nous rangeons sous la rubrique de la « phonétique syntactique » ou « syntaxique » dépendent de conditions si complexes et de causes si ténues que l'on n'y saurait découvrir de règle fixe et que les exceptions y foisonnent. Aussi les effets de la liaison des consonne initiales *p*, *t*, *c* avec *s* finale ne s'offrent-ils à nous que d'une façon irrégulière et sporadique. Dans certaines localités, il y en a proportionnellement beaucoup plus d'exemples qu'ailleurs. Dans la grande commune de Chandolin, je n'en ai recueilli qu'un ou deux, dans les petites communes de Chippis, Veyras et Venthône aucun. Côte à côte apparaissent, dans des noms de lieu formés des mêmes éléments, des initiales intactes et des initiales modifiées. La plupart des noms de la première catégorie peuvent avoir été formés postérieurement aux modifications que l'on observe dans la seconde ; mais il serait hasardeux de supposer qu'ils l'aient été tous. Pour qu'une partie d'entre eux y fût soustraite, il suffisait que la signification originelle y fût moins oblitérée que dans les autres. On remarquera que, dans certains noms, la prononciation hésite entre la consonne intacte et la consonne modifiée.

Dans la région des Alpes qui s'étend du Mont Rose jusqu'au Mont Genèvre, l'abbé Rousselot[1] a signalé des modifications des groupes *sp*, *st*, *sc*, identiques ou fort analogues à celles dont j'ai constaté l'effet au nord des Alpes pennines. Pareille-

---

[1] *L'S devant T, P, C dans les Alpes* (*Etudes romanes* dédiées à Gaston Paris, pp. 475 ss.).

ment, *st* est changé en *ϑ* ou *h*, dans le canton de Fribourg, à Montreux, à Blonay. Il serait intéressant de vérifier si les consonnes initiales de quelques noms de lieu y ont été affectées par ces modifications de la même façon qu'en Valais. Ni à Blonay, ni à Montreux, ni dans les communes fribourgeoises que j'ai visitées, mes enquêtes ne m'ont révélé rien de pareil. Nulle part, dans les noms de lieu valaisans, je n'ai observé de variations syntaxiques résultant du traitement différent de certaines consonnes, notamment *l* et *v*, entre voyelles ou après d'autres consonnes, sinon dans une aire très restreinte ou coïncident, au centre du Valais, l'amuïssement du *v* intervocalique et ces modifications des groupes *sp*, *st*, *sc* désormais connues de mes lecteurs. Aux confins des communes d'Ayent et d'Arbaz, il y a un lieu dit *i vəlètə* (*Velettes* ou *Villettes*, 1880, 1858), tandis qu'un des villages ayentots s'appelle *la ẹ̀la* (*Vellaz*, 1906; *Laëlaz*, 1880, 1858). A Hérémence, on dit *en vẹ̀λa* [1] (*in Villa*, 1878, 1851; *Vella*, 1851), en parlant du chef-lieu de la commune, et *dəri ẹ̀λa* pour désigner des champs situés « derrière le village » d'Euseigne. Dans ces très rares exemples, dans ces cas exceptionnels, nous retrouvons en germe cette variabilité de l'initiale caractéristique des parlers sardes et italiens et des langues celtiques.

Les noms de lieu qui vont suivre sont répartis, selon les effets différents produits par la liaison de l'*s* finale avec les consonnes initiales, en cinq groupes, sous les rubriques *sp*, *spl*, *st*, *sc*(*h*), *sk*, *skl*. Quelques noms dont je n'ai pas réussi à déchiffrer l'énigme sont rangés tout à la fin, sous la rubrique *Cas douteux*. A chaque nom j'ai joint la plupart des mentions parvenues à ma connaissance. Ces mentions datées sont tirées d'anciens documents, imprimés ou manuscrits, notamment de la collection des *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande [M. R.]; des cartes n°s 481,

---

[1] Pour la transcription du patois, voir ci-dessous, p. 59.

482, 486, 487 et 527 (au 50 000e) de l'*Atlas topographique de la Suisse*, connu sous le nom d'*atlas Siegfried* [S.]; des plans cadastraux récemment établis dans la plupart des communes valaisannes; des registres de la propriété foncière, qui sont tenus à jour dans chaque commune par un « teneur des rôles » et renouvelés quand le besoin s'en fait sentir; enfin (pour quelques communes de langue allemande), des rôles de classification des immeubles dressés chaque année pour la fixation de l'impôt[1]. Je n'ai spécifié la nature et la culture des lieux dits que lorsque j'ai pu le faire très brièvement ou que cela importait pour l'explication du nom. On verra par ces indications que la région des hauts pâturages, des *montagnes*, offre (généralement parlant) moins d'exemples de consonnes initiales modifiées par l'effet de la liaison que la région des cultures et des habitations permanentes.

Pour l'éclaircissement des noms, j'ai eu parfois recours au *Glossaire* du doyen Bridel ou au *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, et j'ai souvent renvoyé le lecteur à l'*Essai de toponymie* de M. Henri Jaccard, qui fournit des matériaux de comparaison très abondants. L'amicale complaisance de M. Gauchat m'a largement ouvert l'accès des trésors du *Glossaire des patois*, et sa sagacité m'a aidé à résoudre plus d'une difficulté[2]. Grâce aux relevés phonétiques faits par M. Jeanjaquet [J.], en 1899, dans un grand nombre de localités du Valais, j'ai pu contrôler et compléter les informations que me fournissaient mes propres enquêtes et celles d'autrui concernant les modifications subies par les groupes *sp*, *st*, *sc*, soit dans le corps des mots, soit par l'effet de la liaison d'une consonne initiale avec *s* finale. Sous chacune des rubriques *sp*, *spl*, *st*, *sc*(*h*), *sk*, *skl*, sont résumées les données géné-

---

[1] Il me manque les dates de Varonne et de Louèche-la-Ville.

[2] MM. Séraphin Bétrisey, à Ayent, et Pierre Gaudin, à Evolène, m'ont fourni par lettres quelques renseignements, dont je les remercie.

rales ou particulières sur lesquelles se fonde l'interprétation des noms de lieu. Mes principales sources d'information sont énumérées ci-après :

Gilliéron, *Petit Atlas phonétique du Valais romand* (sud du Rhône), planche 30 : exemples recueillis à Hérémence, Saint-Martin, Evolènaz, Ayer, Saint-Luc, Chippis et au village de Reschy, de la commune de Chalais.

Le même, *Glossaire du patois de Vissoie*, manuscrit au Bureau du *Glossaire des patois*. — A ceux de Vissoie, l'auteur a joint d'autres mots recueillis à Luc et à Chandolin, ou encore de la bouche de passants originaires d'autres villages du Valais : « simples matériaux de comparaison, dit-il, que je n'aurais pas publiés. » La mention « Vissoie » ou, suivant l'occurrence, un G. entre parenthèses renvoient à ce précieux glossaire.

Le même, *Notes dialectologiques*, au tome XXV de la *Romania* (1896), pp. 425 ss.

Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, III (1899), *Lauttabellen* : exemples recueillis à Evolène, Pinsec, Saint-Luc, Chalais, Montana et Ayent [Z.].

L. de Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence* (Paris, 1899).

Gilliéron et Edmont, *Atlas linguistique de la France*, points 979 (Lens), 988 (Evolène) et 989 (Vissoie). — Les exemples cités ayant été recueillis par M. Edmont, je renvoie à ce monumental répertoire, tantôt par l'abréviation A. L., tantôt par la seule lettre E., entre parenthèses.

Comme la plupart de mes prédécesseurs n'ont pas marqué ou n'ont marqué que très irrégulièrement l'accent des mots, je ne l'ai noté que dans les formes que j'ai recueillies moi-même. Dans les noms de lieu du pays allemand, il n'est indiqué que lorsqu'il a surpris mon oreille par sa coïncidence avec l'accent des langues romanes. Je me suis un peu écarté du système de transcription en usage dans le *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, en notant par *en* l'*e* nasalisé qu'on prononce dans les mots français *Benjamin* ou *maintien ;* par *œn* l'*œ* nasalisé des mots *brun*, *chacun*, *jeun* ou *Meung ;* par le *w*

anglais l'*ou* consonne articulé dans *oui*, *ouais* et *fouet :* par *ā*, non seulement un *a* particulièrement long, mais tout *a* vélaire, ou « fermé », comme on dit improprement en français. Trois consonnes rares dans nos dialectes ont exigé l'emploi de signes nouveaux. Par *ṅ* je représente l'*n* vélaire, notée en allemand par *ng* dans *Nibelungen* et les noms de lieu en *-ingen ;* par le *λ* grec l'*l* vélaire russe et polonaise ; par une *h* barrée la prononciation du *ch* allemand après *a*, *o*, *u*, dans *bach*, *hoch*, *suchen* ou *kuchen.*

S + P > *f*

Gilliéron, *Petit Atlas :* vespam, spinam.

Le même, *Romania*, XXV, pp. 429, 436 et 437.

Zimmerli : sponsum (VII), spinam, vespam (XV).

Lavallaz, § 235.

Atlas linguistique, cartes 471, 474B, 476, 477, 483, 493, 672, 1238, 1553, 1711.

L'*f*, presque constante dans tous ces exemples, est encore attestée, grâce aux enquêtes de M. Jeanjaquet, à Miège et Venthône, dans les mots spina et vespa ; à Hérémence, Saint-Martin, Evolène, Grimentz, Painsec, Ayer, Saint-Luc, Chandolin et Chalais, dans la formule de salutation bonum vesperum, « bonsoir ». L'enquête sur les noms de lieu me fournit deux autres exemples du changement de *sp* en *f* dans le corps d'un mot :

B. lat. raspa, « râpe » : *rạ̄fa*, « mauvais terrain », à Randogne : l. d. *i rạ̄fè*, à Saint-Jean et Ayer.

Raspille (la), torrent formant limite entre les communes de Sierre et de Sarquène, les districts de Sierre et de Louèche (S. 482) : *aqua que dicitur Raspilly*, 1299 (M. R., XXX, p. 535) ; *li rafīlyə* (Veyras). — Lieux dits *en la rafīλə* (Anniviards), all. *rāfᵢ̯ᵊlᵢ̯*, à Sierre : *en rafīlyi*, à Miège, *en rafīlyᵢ̯ᵊ*, à Mollens, *a la rafīlyè*, à Lens ; *rāfilyè*, à Sarquène, *rāfilyi*, à Louèche.

ī fachọn, prés à Ayer.

De *pachọn* ou *passon* (Bridel), « petit échalas, piquet, jalon » ? La comparaison avec le l. d. *i plan pachọn*, à Saint-Jean, rend cette étymologie douteuse.

i falètə, prés à Ayent: *Falettes*, 1906, 25.

De *palèta*, « palette » (Vissoie). Cf. les lieux dits *i palètè*, à Montana, et *Palettes*, all. *pālètè*, à Bramois.

ī falọuk, l. d. à Ayer: *Falouc*, 1902, 1873, 1859; *Faluc*, 1873, 1859.

i falọus, prés à Chermignon: *Phalux*, 1856.

De paludem « marais ». Cf. le l. d. *a la palọup*, à Montana, et la place de la *Palud*, à Lausanne.

ī far, prés à Luc: *y Fards*, 1880; *Pfards*, 1863, 1851.

De *par*, « parc à bestiaux ».

Dans le l. d. *farchonk*, pâturage de la montagne de Varonne (Varneralp), je crois pouvoir reconnaître le diminutif fréquent *partsọn*[1]. La forme romane *en farchọn*, que j'ai recueillie de la bouche d'un pâtre de Venthône, peut être influencée par l'allemand.

u fāχẹ̀r, l. d. à Arbaz: *Fahier*, 1908, 31, 32.

De pascuarium, « pâquier » (*Bull.*, X, p. 21). Cf. les lieux dits *au paχẹ̀r*, à Montana, *au paχèr dau bis*, à Icogne.

ī fèjèlịs, prés à Ayer: *Fégeris*, 1902, 1873, 1859.

i fèjèrị, champs à Vercorin: *Fegeri*, 1904; *Fegery*, 1880.

Cf. le l. d. *au pèjərịλ*, à Ayer, identique à l'afr. *peseril*, « champ où l'on a récolté des pois » (*Romania*, XXXVII, pp. 439 ss.). La prononciation *fèjèlịs* résulte sans doute d'une métathèse.

i fọurtə, l. d. à Ayent.

De porta, « porte », prononcé *purta* à Lens, Montana et Ayent.

---

[1] Lieux-dits à Grimentz, Mollens, Randogne, Ayent, Finhaut, Dorénaz et Lavey (*au Parchon*, 1816).

ei frā dɔ la zó, l. d. à Evolène : *Fra* et *Pra de la Zau*, 1878; *Pra de la saur*, 1850.

ei mayen dei frā dɔ lāch, l. d. de la même commune. — Cf. le l. d. *prādèlachè*, à Albinen : *Pradalaschi* et *Pradalasche*, 1881.

dèjò lè frā, l. d. à Grimentz : *Dèjolefras*, 1878; *Dèjolefra*, 1878, 1863, 1851; *Sous les fras*, 1863.

i frā kɔm$^{o}_{ou}$nạ, forêt à Grimentz.

ī frās, hameau de Saint-Jean : *Frasse*, 1889-91 (S. 487); *y Frasse* et *Fras*, 1878, 1863, 1858, *Pras*, 1863, 1858, dans les registres du cadastre; *Sacellum d'ys Pras*, 1881, *d'Ys Fras*, 1861, *in Pras vulgo Fras*, 1820, *in Pras seu Fras*, 1809, *ys Pras* (var. *in prass*), 1764, *de Sacello deys pras*, 1687, dans les actes de visite épiscopale conservés aux archives de la paroisse d'Anniviers.

en chò lè frās, champs à Chermignon : *Salophrasses*, 1856.

u fró, l. d. de la Combe d'Arbaz.

frānòvé, l. d. à Albinen : *Franowe*, 1881. — Cf. les lieux dits *èm prānòvẹ̄*, à Nax, *en prā nòvẹ̄* (*Pré Nouveau*), à Arzier-le-Muids (Vaud).

De *prā* ou *pró*, « pré ».

ó plan dé fréilạch, pâturage de la montagne d'Arzinol, à Evolène.

Dérivé de *pratellum (cf. *frīs*), par le suffixe -aceus. Cf. le l. d. *ó préilèt*, autre montagne d'Evolène.

frèvīri, l. d. à Albinen : *Frewire*, 1881.

Cf. les lieux dits *en la prèvẹ̄iri*, à Evolène, *ī prā prèvīrò*, à Saint-Jean, *Praz Preveyroz*, *Praz Prévire*, etc. (Jaccard, p. 365), de presbyterum, afr. *prouvoire*.

i frīs, prés et champs d'Ayent limitrophes des *pris* de Grimisuat (p. 51) : *Frisse*, 1906, 4, 7.

De *prat-ellum, diminutif de pratum, it. *pratello*, afr. *prael*, d'où « préau ».

i fujès, mayens à Ayent: *Fugesses*, 1906, 47.

Dérivé de puteus, « puits », par le suffixe -olus ou le suffixe -ittus (Gauchat)?

Dans quelques cas il y a doute si l'on est en présence d'une *f* primitive ou d'un *p* modifié par sa liaison avec *s* finale. Je suis enclin à reconnaître le mot « pont » plutôt que le mot « fond », au pluriel, dans les lieux dits *ī fons* et *prā dī fò·n*, situés dans la commune de Chandolin, au bord d'un torrent, le second tout près d'un pont. Il y a dans la même commune un l. d. *ī pons*.

S + Pl

Aucun exemple à moi connu dans le corps d'un mot. En liaison, *sp* se continue par *f*, aussi bien avant *l* qu'avant *r* ou les voyelles, à Hérémence, Saint-Martin, Evolène, Chalais, Randogne, Chermignon, Sarquène, Varonne et Albinen. Mais, *f* ayant été changée avant *l* en *h*, *ḥ* ou *χ*, à Grimentz, Saint-Jean, Painsec, Vissoie, Ayer, Ayent et Arbaz, l'ancien groupe *sp* a subi les mêmes vicissitudes. A Lens, la prononciation du nom de lieu *i χlyan·ntę̄* est en désaccord flagrant avec les données fournies par MM. Edmont et Jeanjaquet concernant le groupe *fl*: mais *χ* remplace également *f* avant *l* dans le lieu dit *èm prā χlyāurçn*, où l'on ne saurait hésiter à reconnaître le participe florentem ou le nom de baptême Florent. Entre les différentes enquêtes il y a, d'ailleurs, quelque divergence dans la perception de la consonne qui a succédé avant *l* à l'*f* latine.

Zimmerli: flamma, flancum, conflare (XII).

Atlas linguistique: enfle (462), flamme (579), fleurs (582), fleurir (583), gonfler (654 B), ronfler (1164), souffler (1249).

Evolène: *flanma*, *flan*, *gonflā* (Z.); *enflə*, *floouch* (E.).

Grimentz. — M. Jeanjaquet, en 1899, avait noté *χlanma*, *choχlə* (il « souffle »), *χloou* (« fleur »); mais, dans une enquête postérieure faite en commun par lui et M. Gauchat, le premier a noté *ʰ̊lanma* et le second *hlanma*.

Painsec : *χlanma*, *χlan*, *gonχlā* (Z.) ; mais *ϑlyau* (J.). — La prononciation *hl*, que j'ai notée dans les noms de lieu, m'a été récemment confirmée par le correspondant du *Glossaire des patois*, qui a également renseigné par écrit M. Zimmerli et verbalement M. Jeanjaquet. Elle est sans doute en corrélation avec la prononciation vélaire qu'on donne à l'ancienne *l* mouillée dans les patois d'Anniviers.

Vissoie : *enħlə*, *hlanma*, *hlau*, *hlaurik*, *ronħla*, *choħla* (E.).

Lens : *enflə*, *flyanma*, *flœrik*, *ronflya*, *choflya* (E.) ; *flyaur* (E. et J.).

Ayent : *χlanma*, *χlen*, *gonχlā* (Z.).

Ajoutez le nom de famille *Florey*, prononcé *fl̥oręi*, à Randogne ; *hlòręi*, à Saint-Jean et Ayer.

---

ei flachə, lieux dits à Saint-Martin.

lə bis dei flach, canal d'irrigation traversant une partie du territoire de cette commune : *aqueductum deys plasses*, 1558 (Heusler, *Rechtsquellen des Kantons Wallis*, n° 360, art. 10, p. 345).

i flạchè, l. d. à Chalais.

i flyạchə, prés et habitations à Chermignon : *Flaches*, 1867 ; *ys Phlaches*, 1859.

i ħlạchè ou *ϑlạchè*, l. d. à Grimentz ; *y Flaches*, 1908, 19 ; *Hlache*, 1878, 1863 ; *Flasse*, 1863, 1851.

i ħlạchè, hameau de Zinal, commune d'Ayer : *Flache*, 1902 ; *y flaches*, 1873.

u hlach, prés à Arbaz : *y* ou *u Hlache*, 1879 ; *Flache* 1875 : *y Place*, 1851.

i χlạchə, l. d. à Ayent : *Flaches*, 1906, 40.

flachè, l. d. à Albinen : *Flaschen*, 1881.

De *plachə* ou *plyachə* (Z.), « place ».

ei et *i flachètè*, lieux dits à Saint-Martin, Evolène et Chalais.

u χlyachètə, forêt à Arbaz : *Flachette* et *Hlachette*, 1883.

flāchètè, l. d. à Albinen : *Flascheten*, 1881.
Diminutif du précédent.

i flan d'ᵒᵒjẹ̀nyə, l. d. de la montagne de Mandelon, située au-dessus d'Euseigne, dans la commune d'Hérémence.

en la krèθa i flan (Hérémence), ou *a la krèθa dei flan*, rarement *dei plan* (Saint-Martin), hameau situé aux confins de ces deux communes : *Créta ès Flancs*, 1878 (S. 486). — Le déterminatif *i flan*, m'a-t-on dit à Hérémence, désigne le versant méridional de la crête occupée par les maisons et sert à distinguer ce hameau d'autres localités du même nom, comme la Crète de Suen, à Saint-Martin.

éi flanmayçnch, mayens situés sur un petit plateau, aux environs d'Evolène : *Flanmayen*, 1898 (S. 487); *Flanmayens*, *Flammayens*, 1878, 1850; *Planmayens*, *Plans-mayens*, 1850.

ci flanθòrçns, prés à Evolène. — Cf. p. 53.

ci flantòrçns, l. d. de la montagne du Cotter, à Evolène.

ci fllanch, lieux dits de la montagne de Ferpècle et de celle de Bréonne, à Evolène.

ci flan,
ó plan dəjo dei flan,
ó plan damoun dei flan, } lieux dits de la montagne de Pragras, à Evolène.

é flan vèch, pentes gazonnées de la montagne de la Vouasson, à Evolène. — L'élément *vèch* est l'adjectif pluriel « verts » (Gauchat). Cf. *en plan vèr*, l. d. de la montagne de Torrent, à Grimentz.

i flan, forêt à Luc : *Flanch*, 1905.

i flamprą, l. d. à Vercorin : *Flampra*, 1904, 1850.

i hlan, l. d. à Saint-Jean : *Flang*, *Flanc*, *Flan*, 1873, 1863, 1858.

i χlan, l. d. à Ayent : *Flan*, 1906, 50.

flantchank : Flantschang,
flānòvīnyè·n : Flanowinien,
in flank : in (die) *Flang*, } lieux dits à Varonne. — Aux deux premiers, cf. les lieux dits *Planchamp* (Jaccard, p. 349), et *En la vigne plannaz*, à Dorénaz, au XVIIIᵉ siècle, d'après un plan conservé aux archives de l'abbaye de Saint-Maurice.

flan·nə·n, l. d. à Sarquène : *Flagnen*, 1904, *Flañen*, 1851 ; au XVe siècle, *eys plannes* (Zimmerli, III, p. 57).

De *plan*, *plan·na* (Z.), adjectif et substantif masculin et féminin, dont suivent quelques dérivés.

i flanā, prés à Euseigne, commune d'Hérémence.

Cf. les lieux dits *Planard* (Jaccard, p. 349).

i flanès, l. d. à Saint-Martin.

ei flānès, l. d. à Evolène : *Flanness*, 1878 ; *Flanneys*, 1850.

i hlanès ou *hlanès*, l. d. à Painsec : *y Flanesse*, *Flagnesse*, 1878, 1863, 1858.

De *planèt*, « petit endroit plat » (Vissoie).

i flanyès, mayens à Hérémence : *i Flaniesses*, *Flagniesse*, 1878.

Cf. les lieux dits *en la pyanyāla* et *au pyanyòlèt*, à Hérémence, et *Plagnuit*, *Planuit*, *Plagnuz*, *Planiu* (Jaccard, art. *Plagne*, p. 347), probablement dérivés de planum par le suffixe -iolus.

i χyan·ntę ou *χa·ntę*, hameau de Lens : *le Plantey*, 1878 (S. 481) ; *Flanthey*, 1899, 1892, 1880, *Phlantéy*, 1856.

fla·ntéi, l. d. à Sarquène : *in Flantey*.

Cf. la mention d'un *pratum de les Plantaes*, en 1244 (M. R., XXIX, p. 377, n° 478), et les lieux dits *la Planta*, à Sion, *la Plantaz*, *la Plantau* (Jaccard, p. 350), *enm plan·ntéi*, à Venthône (plantata et plantatas).

ei flantsè, l. d. à Evolène : *Flantzes*, 1878 ; *Flanches*, 1850.

De *plantsə*, « planche ».

ei fla·ntsètè, l. d. à Evolène.

i hla·ntsètè ou *pla·ntsètè* (de deux sujets différents), l. d. de la montagne de Naveta, à Ayer.

im fla·ntsètè, l. d. à Sierre, appelé par les Anniviards *i pla·ntsètè* : *Planchettes*, *Planzettes*, 1903, 1878.

fla·ntchètè·n, l. d. à Varonne : *Plantscheten*.

De *plantsèta*, diminutif du précédent.

S + T > *ϑ* ou *h*

Gilliéron, *Petit Atlas :* stellam, castaneam, fenestram, essere (afr. *estre*); *Glossaire de Vissoie*, passim.

Zimmerli : extranearium (IV); crescere (VII), afr. *creistre ;* essere, castellum (VI); testam, festam, costam (XV).

Lavallaz, § 234.

Jeanjaquet : *fenêtre*, *tu* interrogatif.

Gauchat, carte XX du futur *Atlas linguistique de la Suisse romande.*

Atlas linguistique de la France, cartes 25, 55, 65, 85, 86, 252, 317, 351, 362, 489, 490, 492, 494, 495, 496, 498, 499, 523, 524, 549, 556, 557, 956, 1030, 1132, 1300, 1456, 1497, 1556, 1557, 1637, 1653, 1656, 1680, 1681.

Afr. *estanc*, étang : *èϑạn*, Evolène, Vissoie (G.), Ayer, Montana ; *èhạn*, Lens, Ayent, Arbaz.

strictum -a *: éϑrèt*, « étau », à Evolène[1], *éhrīta*, à Vissoie, *éhrītə*, à Lens (E.) ; lieux dits *ij cϑrị*, à Painsec, *ij èϑrīṭ*, à Luc, *ij ẽhrị*, à Chalais, *a l'éhrịs*, à Arbaz.

Des observations d'autrui et des miennes propres, il résulte à l'évidence qu'on prononce *ϑ* à Hérémence, Saint-Martin, Evolène, Montana, et généralement dans tout l'Anniviers, *h* avant *r* à Vissoie, *h* (et parfois *ḥ*[2]) à Chalais, Chermignon, Lens, Icogne, Ayent et Arbaz. Les vieillards de Lens prononçaient naguère ou prononcent encore *ϑ*, les jeunes gens de Montana commencent à prononcer *h*, et l'*h* se fait déjà entendre sur les lèvres des Anniviards. De l'hésitation entre les deux consonnes résultent peut-être les divergences qu'on observe, à Grimentz et à Saint-Jean, dans la représentation des groupes *spl* et *skl* (pp. 62 et 81).

---

[1] L'adj. fém. « étroite » est prononcé *étrīktyə* (E.).

[2] Le sujet interrogé à Lens par M. Edmont prononce toujours ainsi.

i ϑachyǭrè ou *ϑāchyǭrè*, l. d. à Hérémence : *i Tachiores*, 1878.

Cf. *tāsǭra* (Bagnes), « planchette ou liteau sur lequel on marquait autrefois dans les alpages la quantité de lait obtenue des vaches de chaque consort » (Gauchat).

ī ϑardịk, prés et champs à Saint-Jean : *y Hardic*, *Ehardic*, *Essardic*, *Essardig*, *y Sardi* ou *Sardit*, 1878, 1863, 1858.

De l'adjectif *tardịk*, « tardif, mûrissant tard ».

ī hèrdẹ́ ou *ϑèrdẹ́* et *ī hèrdəlèt*, lieux dits à Grimentz : *Herdé*, 1908, 14, 15 ; *Herdés*, 1878, 1863, *Herdey*, 1863, 1851 ; *Herdelet*, 1908, 14, etc.

Peut-être diminutifs de *Tierdoz* ou *Terdoz*, nom de lieu assez fréquent (Jaccard, p. 461), ou bien, avec dissimilation de *l* en *d*, du substantif *tẹ̀rlò* (sterilem), usité au val d'Anniviers pour désigner un terrain inculte, un *vaque*, suivant la terminologie courante en Valais.

éi ϑòjīrè, prés à Evolène : *Thozires*, *Thosires*, 1878 : *Stozires*, 1850.

Cf. les appellatifs *tòjīrè*, f. pl., « ciseaux » (Mollens), et *tǫouja*, « une certaine quantité donnée ou reçue à la hâte » (Evolène), et les lieux dits *en·n tǫ́ouja* (*Tauza*, 1878), *en lwé də tǫ́ouja*, à Evolène, *éi tǫ́oujè* (*Tauges*, 1904, 1851), à Nax. Je ne connais pas le l. d. *Touze*, *Touzo*, à Conthey, que M. Jaccard (p. 468) rapproche de l'afr. *touser*, « tailler ».

en la lei di ϑòr, l. d. à Ayer.

vè la pīra et *au pon di hòr* (ou *di sòr?*), lieux dits à Grimentz. — Le sujet de qui je tiens la prononciation *sòr* me l'a confirmée lors d'une seconde enquête. Il doit y avoir là quelque erreur de transmission.

De *tòr*, « tour (en tous sens) », à Vissoie, ou de taurum ? Cf. les lieux dits *en la léi dau tòr*, à Grimentz (montagne de Marais), *au dənā dau tòr* et *dau tòrẹ̄*, dans les montagnes d'Hérémence.

é mayen dé ϑòrẹns, l. d. à Evolène.

ei flanϑòrẹns, prés à Evolène, sur une côte parcourue par plusieurs petits torrents. — Cf. ib. le l. d. *ei flantòrẹns* (plus haut, pp. 54 et 64).

ei ϑòrè·ntẹ̀s, l. d. de la montagne de la Crète, à Evolène.

i ϑòrẹ̀·n et *i ϑòrè·ntẹ̀t*, lieux dits à Painsec, au confluent de plusieurs torrents: *y Torren*, 1878, *y Torrent*, 1878, 1863, 1858; *y Torrentet*, *Torrentets*, 1878, 1858.

De *tòrẹ̀·n* ou *tòrẹn*, « torrent », et d'un diminutif en -ittum.

é mayen déi ϑa̯ùlè, l. d. à Evolène.

i ha̯ùlə, prés et forêts à Ayent: *Houle*, 1906, 58.

Hoûle, 1879, prés et bois à Arbaz.

De *ta̯ùla*[1], « surface rectangulaire unie; pré rectangulaire, généralement transversal à la pente, carreau de jardin, bande de gazon », etc. (*Glossaire*).

i ϑarnia̯ùlə, l. d. à Hérémence.

Cf. afr. *tornïole*, « tour, détour » ?

ó plan déi ϑré, communaux d'Evolène.

De *trè*, « trois » (Gauchat), ou de tractum ?

i hrẹ̀nnè, l. d. à Saint-Jean: *y Hrenne*, *Etrenne*, *Etrienne*, 1878, 1863, 1858.

De *trẹ̀ña* (Painsec), *tren·na*, « piste marquée pour les bois », à Evolène (*Glossaire*), *traina* (Bridel), fr. « traîne ».

ó plan déi ϑronch, partie de la forêt du Ban de Saint-Martin[2].

éi ϑronch, forêt à Evolène.

De *tron*, « tronc d'arbre coupé ».

ei ϑrò·ntsẹ̀s, l. d. de la montagne d'Arbey, à Evolène.

Diminutif du précédent.

[1] *Hec sunt uinee beati martini de uiueis* [Vevey]... *unam* tolam (*Cartulaire de N. D. de Lausanne*, M. R., VI, p. 348).

[2] D'après M. Pierre Bovier, garde-forestier d'Evolène, autrefois chargé aussi de la garde des forêts de Saint-Martin.

S + C(h) > s

Zimmerli: muscam, scalam (XV).

Lavallaz, § 236, β, γ.

Atlas linguistique: échelle (436); *rausə* (afr. *rusche*), « écorce » (442); *éséli*, « escalier » (480); fraîche (607); mouche (876); *krāusə* (it. *crusca*), « son de farine » (1242).

scala: *èsyèla*, à Hérémence, Painsec, Vissoie, Luc, Montana et Ayent, d'après les auteurs cités; à Chippis, Miège et Venthône, d'après M. Jeanjaquet; à Lens, d'après le même et le *Glossaire de Vissoie;* à Randogne, d'après le l. d. *ij esyèlè;* — *èchyèla*, à Evolène et Chalais (Z. et E.), à Lens (E.); — *lej èōīlè*, à Grimentz et Chandolin (J.).

musca: *mòsə*, dans toutes les localités visitées par MM. Zimmerli et Edmont, à Hérémence et, d'après M. Jeanjaquet, à Chippis, Miège et Venthône. — Dérivé: *mauchilyon*, à Evolène et Lens, *mauchəlon*, à Vissoie (A. L., 877), afr. *mouchillon*. Cf. *mausəlyon* et *motsə* à Blonay.

Afr. *maresche* ou *maresse*: lieux dits *a la marès*, à Evolène, *ī marèsə*, à Chandolin, *u marèsə pauryè*, à Arbaz, *en Maressi*, à Sierre, en 1812, *Maressen*, à Louèche-les-Bains; *i marès*$^{\text{ōu}}_{\text{ou}}$*è* (au XVIIIe siècle *Maressuel*), à Venthône.

Fichelin, ancienne mesure de 15 litres: *fiscilini*, XIIe siècle, *fischilinos*, 1228 (M. R., XVIII, pp. 386 et 415), *fissilinos*, 1448 (ib. XXXIX, n° 3009, p. 397), *fèsèliñ* (Vissoie et Lens).

Chandolin, village d'Anniviers, *Escandulyns*, v. 1250 (M. R., XXIX, p. 455): *en sa·ndaḷi·ñ; Essandulin*, 1685 (archives de Sierre). — On prononce de même le nom des mayens de Chandolin (S. 487) ou *Sandulin*, à Saint-Martin. Comparez Chandolin, village de la commune de Savièse, *a tsandòœn*, et *la Chandoline*, l. d. des commune de Sion et de Salins, *en tsandòḷna* (Salins), *i tsandòènè* (Savièse)[1].

[1] L'aphérèse de l'*e* initial, que l'on constate dans toutes ces formes, en les comparant avec les anciennes mentions (*Romania*, XXXVII, p. 32), est sans doute la conséquence de l'emploi fréquent de la préposition « de » avec les noms de lieu.

Avant l'*a* diphtongué en *ie* du mot scala, afr. *eschiele*, le groupe *sc(h)* a été différemment modifié suivant les localités, tout comme, dans les patois de la Suisse romande, le *c* de capra, afr. *chievre*, est représenté tantôt par *ts*, tantôt par *tch*, tantôt par *ty*. Dans *mouchillon*, ce n'est pas seulement la consonne issue de *sc*, mais également l'*ou* protonique, dont il faudrait rendre compte. Les autres mots nous offrent partout l'*s*, qui répond également, dans les patois étudiés ici, au *c* latin prononcé avant *e* ou *i* et que nous allons retrouver dans un grand nombre de lieux dits. La graphie *fissilinos* de 1448 est à retenir comme point de repère chronologique.

---

ei sạblò, prés à Saint-Martin.

i sạblò, prés, champs, incultes, situés au-dessous du châble de l'*òrbẹn*, à Chalais : *Sabloz*, 1904, 1880; *Tzabloz*, 1851.

De *tsạblò*, « châble », couloir servant à dévaler les bois abattus.

i salmẹtè ou *sarmẹtè*, l. d. situé aux confins des montagnes de Colombire et de Merdechon, à Mollens : *Salmettes*, 1878-1904.

u sèrmẹtə, mayens à Arbaz : *Sermettes*, *Scermettes*, 1879.

Diminutif de calmis, *chaux* (*Bull.*, IV, pp. 1 ss.). Cf. les lieux dits *Charmettes* (Jaccard, art. *Charmet*, p. 74), *Tschalmeten*, à Louèche-les-Bains.

i samarœn, l. d. d'Ayent : *Samarain*, 1906, 54.

Peut-être dérivé par le suffixe -anus du gentilice Camarius, ou identique au cognomen Camarinus[1]? Ou bien formé du

---

[1] W. Schulze, *Zur Geschichte lateïnischer Eigennamen*, p. 139. Sur la foi d'un sujet qui prononçait *samarẹn*, j'ai naguère dérivé ce nom du gentilice Camarenus (*Romania*, XXXVII, p. 541, n. 3). Mais de nouvelles informations m'ont persuadé que la désinence en est identique à celle des mots « sapin », « moulin » ou « chien », et différente de celle de « torrent » ou de « plein ». Il n'y a aucune raison plausible de situer à Ayent le lieu mentionné vers 1250 dans les termes *in valle Chamarey* (Jaccard, p. 67, art. *Chamarin*).

mot campus (cf. l'art. suivant) et du nom de baptême Marinus, encore en usage dans nos contrées au Xe siècle (*Regeste genevois*, n° 138)?

i sāmilyẹn, l. d. à Randogne.

Peut-être formé du mot campus (cf. l'art. précédent) et d'un nom de personne comme déterminatif? Celui d'Emilien est aujourd'hui prononcé *mèliẹn* à Randogne, mais peut avoir eu jadis une prononciation différente. Cf. le nom de famille français *Millien*.

dèjò lè san, l. d. à Hérémence.

é tsan dei san, champs à Evolène.

i san, l. d. à Ayer : *San*, 1902; *Sang*, *Sangt*, 1873, 1859; — à Mollens : *Isand*, 1875.

i san dāλą̄, l. d. à Ayer: *Sandaillard*, 1908, 1873, 1859. — Daillard, en patois *dāλą̄*, est le nom d'une famille éteinte.

De *tsan*, « champ ».

i sampịλ, prés et champs à Ayer: *Sampill*, 1902; *Sampily* 1902, 1873, 1859; *Sampyl*, 1859.

Peut-être dérivé de campus par le suffixe collectif -ilia? Dans le l. d. *ij èsanpịlyè*, à Lens, *Echampilles*, 1889 (S. 481), *es Essempilles*, 1863, on reconnaît le même nom, probablement avec agglutination de l'article.

ī sanpəlệt, mayens à Saint-Jean : *y Sampelet*, *Sempelet*, 1878, 1863, 1858.

ī sampèlệt, mayens situés aux confins des communes de Vissoie et de Chandolin: *Sempellet*, 1880, à Chandolin.

Diminutif de « champ », afr. *champelet*.

éi sanyérè, l. d. à Evolène: *Sagneres*, 1878, 1850.

Dérivé, par le suffixe -aria, de *tsą̄nyó*, « chêne », usité à Evolène, Lens (A. L., 265), Arbaz.

i sapệ, l. d. à Ayent.

De *tsapéy*, « chapeau » (Vissoie)? Cf. le l. d. *ó tsapệ*, à la montagne de Chandolin, et le *Chapeau*, à Chamonix.

ī savạnè, l. d. à Luc : *Savanes*, 1880; *Savannes*, *Savanne*, 1880, 1863, 1851 ; — à Vercorin: *Savanne*, 1904, 1880, 1851.

De *tsavạna*, usité dans d'autres patois pour désigner la hutte où les pâtres font le fromage, ou l'une des pièces de l'habitation. Cf. les nombreuses localités du nom de *Chavannes* (Jaccard, p. 82).

ī savanètè, l. d. à Ayer: *Savanettes*, 1902; *Savanette*, 1873.

Diminutif du précédent. Cf. les chalets de *Chavanette*, au-dessus de Morzine (Haute-Savoie).

éi sébẹ̀ks, l. d. de la montagne de Veisivi, à Evolène.

Cf. les lieux dits *au tsébẹ̀k*, forêt et pâturage, et *en la tsẹ̀bə*, mayens et bois, à Hérémence : *ou Tzébec*, *in la Tzébe*, 1878. A Evolène, le mot *tsébə* désigne un grand arbre mort, gisant dans la forêt (P. Gaudin).

éi sẹn·ntrè, l. d. à Evolène : *Ceintres*, *Zeintres*, *Seintres*, *Tzintre*, 1878, 1850.

i sen·ntrè, l. d. à Grimentz : *y Cintre*, 1908, 2; *Sintre*, *Zintre*, 1853, 1851.

i sẹ̀·ntrè, prés à Saint-Jean : *y Sintre*, *Sinctre*, 1878, 1863, 1858.

i sẹntrə, « prés, jardins et *tzintres* », à Ayent: *Ztientre*, 1906, 48; *Tzintre*, 1906, 41, 1880, 1858; *Tzeintre*, 1880, 1858.

u sẹntrə, « prés et *sérandes* », à Arbaz: *Seintre*, 1879, 1865, 1851; *Zeintre*, 1879; *Ceintre*, 1865.

D'un mot dialectal « chaintre »[1], qui désigne le talus d'un pré, ou un pré de qualité inférieure; spécialement, à Ayent et Arbaz, comme son synonyme local *sérande*, un pré « que l'on ne fauche pas et où l'on fait paître le bétail. » Pour l'étymologie, voyez *Romania* XXXII, pp. 626-627.

ī sèjạ̃, l. d. à Saint-Jean : *y Segea*, *Segeaz*, 1878, 1863, 1858.

i sèjụ, l. d. à Ayer : *Segea*, 1902 ; *Seja*, 1873, 1859.

---

[1] *Cartulaire de N. D. de Lausanne* (M. R., VI, p. 449) : *apud sanctum Simforianum... unam* chantri *prati* (1217) ; *Cartulaire de Romainmôtier* (M. R., III, p. 523) : *tres* chentrias *pratorum* (1281).

Cf. les lieux dits *éi tsèjāṣ*, à Evolène, *i tséjāṣ*, à Montana, et les nombreux *Chesal* et *Chesaux* (Jaccard, p. 86). De casale, afr. *chesal*, usité dans nos patois pour désigner un emplacement à bâtir ou les ruines d'un bâtiment (Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, art. *tsèzo* du glossaire).

ī sèjalī, l. d. à Saint-Jean : *y Segeali*, *Sejali*, 1878, 1863, 1858.
Dérivé du précédent par le suffixe -arius.

ei sənāṣ, l. d. à Evolène.
De *tsi̯nā*, « conduite d'eau en bois, canal d'étable pour fumier » (Vissoie). Cf. les lieux dits *Zenal*, *Zinal*, etc. (Jaccard, p. 354).

i sənèiṛə ou *sinīrè*, l. d. à Hérémence : *i Seneires*, 1878. — Cf. ib. le l. d. *i tsinīrè*, chenevières à Euseigne.
éi sènèvīrè, l. d. à Evolène.
D'une forme dialectale de « chenevière ».

lè āy di sinīrèt, chemin à Hérémence.
i sənèrètə, l. d. à Ayent : *Senerettes*, 1906, 21.
Diminutif du précédent.

ó plan dé sèvāṣ, l. d. de la montagne de Pragras, à Evolène.
De *tsəvā*, « cheval » (A. L., 269, et Zimmerli).

ei sèvalīch, prés à Evolène : *Sevaliss*, *Scevaliss*, *Schevaliss*, 1878, 1850.
en luè sèvalī, l. d. de la montagne de la Meina, à Evolène.
a la sèvalīr, l. d. de la montagne de Châté, à Evolène
a la səvalīr, l. d. de la montagne de Cotter, (cf. p. 53).
Probablement d'un ancien nom de famille, correspondant à ceux de Chevalley (Vaud et Saint-Maurice), Chevallay (Port-Valais) ou Chevalier. Un *Perrodus Cheualer* ou *Cheualeir* est mentionné en 1352, 1367-68, 1398, à Bramois (M. R., XXXIII, pp. 64 et 318 ; Zimmerli, III, p. 28).

i sirijāulè (ou *chijirāulè*, d'après M. François-Joseph Huber, né en 1812), haut pâturage situé au-dessus de Vercorin : A[lpe de] *Zigeroulaz*, 1889-91 (S. 487) ; *Sigeroula*, 1904, 1880 : *Sirigeoule*, 1850-58.

Diminutif de *tsijyèr*$^{i}_{ə}$, chalet de montagne » (Vissoie), casearia. Cf. Jaccard, art. *Cheresaulaz* (p. 85).

ī saugdīrè, l. d. de la montagne d'Orzival, propriété de consorts de Chalais dans la commune de Saint-Jean.

De *tsaugdīrə*, « chaudière », à Chalais (Z.).

i saumyǭ, pâturages communaux, à Ayent : *Soumieux*, 1880, 1858.

Dérivé, par le suffixe composé -atorium, du verbe « chômer », qui se dit en Valais du repos que le bétail des montagnes prend durant les heures chaudes de la journée. Cf. le s. f. *tsōma*, « endroit où le bétail se repose » (Vissoie), et le l. d. *u plan du tsāumyǭ* (ou *tsómyǭ*), à Isérable.

ei saupilyąs, l. d. à Evolène.

Cf. *tsąupa*, « monticule ».

S + K > *h* ou *ħ*.

Gilliéron, *Petit Atlas*, et Zimmerli (XV) : auscultare, excorticare.

Lavallaz, § 236, *α*.

Atlas linguistique, cartes 107, 290B, 349, 440, 441, 443, 444, 446, 447, 448, 970, 1542.

Afr. *escouler :* l. d. *ij ehóląyè*, à la montagne de la Barme, au-dessous du glacier des *Ecouloies* (S. 527), à Hérémence.

« RAKARD, s. m. Fenil, petite grange. Valais » (Bridel) ; *rascardum* (Sierre, 1623) : pl. *rāħąch* (Saint-Martin) ; *rahą̄* (Grimentz), *rāhą* (Saint-Jean et Ayer), *rahąr* (Arbaz) ; l. d. *Rachar*, à Albinen (1881)[1].

Seul, M. Zimmerli a noté *χ* à Evolène, Painsec[2] et Saint-Luc. D'après M. Jeanjaquet, le mot scopa, afr. *escouve*, « balai », est

---

[1] Cf. *rāką̄*, à Vernamiège (district d'Hérens) et ailleurs.

[2] L'erreur doit provenir de ce que M. Zimmerli a été renseigné par correspondance. Cf. p. 63.

prononcé avec *h* à Hérémence, Saint-Martin, Evolène, Painsec, Chippis et Ayent; le verbe « écorcher » avec *h* ou *ḥ* dans les mêmes villages, à Grimentz, Ayer, Luc, Chandolin, Chalais, Venthône et Montana. Les deux prononciations ne me semblent pas pouvoir être exactement localisées : il y a variation d'un observateur à l'autre, d'un sujet à l'autre et parfois chez le même sujet.

Avant *o, au, w*, apparaît, çà et là, très irrégulièrement, une *f*, que nous retrouverons avant *l* dans un ou deux exemples :

Afr. *escofier* : *èfòfīr*, « cordonnier », à Saint-Luc (G.); l. d. *tsan də l'èfòfīrə*, à Chermignon, probablement du nom de famille *Ecoffir* (prononcé *hòfīr*), à Veyras.

Afr. *escondre*, p. p. fém. *escondue* : *èhọ̄·ndrə*, « disparaître au regard » (Hérémence) ; lieux dits *en lèt'èhò·ndwą̄*, à Hérémence, *en lèt'èhò·ndwą̄*, à Saint-Martin et à Evolène [1], *en lut'əfondywą*, pâturage sur territoire bernois, autrefois propriété de la montagne de Ravouin (Rawyl), à Ayent [2].

Pascha, « Pâques » (cf. it. *Pasqua*, esp. *Pascua*) : *pāhè* (E.), à Evolène ; *pāfwa* (G.), *pāfwə* (E.), à Vissoie ; *pākyə* (E.), *pāfwè* (G.), à Lens.

scopa (cf. ci-dessus), scopare : *èhóva* et *èfóva*, à Chippis (J.), *èhóouva* (J.) et *èfauą̄*, à Ayent.

Lieux dits *ij èkwẹ̄nò*, à Grimisuat, *ij èfwẹ̄nò*, à Randogne.

Dans plusieurs noms de lieu, la modification du *k* initial résulte de sa liaison avec l'*s* qui jadis suivait l'*e* dit « prosthétique » :

ij èhòlọ̄nè, nom donné à Hérémence aux fameuses Pyramides d'Euseigne. — Cf. *kòlòna*, « poteau », à Vissoie et Lens (A. L., 1066).

---

[1] *Lottecondoi*, 1877 (S. 527), *Louètcondoua*, dans le tarif des guides d'Evolène, en date du 8 juin 1893.

[2] Une *lẹ̄ta* est une bande de gazon dans des rochers. M. Gauchat me signale le l. d. *la loita della camoscia*, dans la Val Maggia, au Tessin.

ij èħòmọn (Hérémence) ou *èkòmą̣un* (Vex), nom de deux pâturages situés dans la commune d'Hérémence, l'un confinant à celle de Saint-Martin[1], l'autre divisé entre des consorts de Vex et d'Hérémence. L'appellatif pluriel *èkòmą̣un* désigne à Vex des biens indivis entre deux communautés. Cf. le l. d. *éz ékmaunạly*, à Dardagny (Genève).

ij èhonbạlə, l. d. à Ayent.

ij èhòrnètè, l. d. de la montagne de Ravouin. à Ayent ; *Ehornettes*, 1878 (S. 481). — Cf. la forme jurassienne *écornes*.

ij èhaulèt, l. d. de la montagne de Marais, à Grimentz.

ij eħròjạs, forêt à Arbaz.

Cf. plus loin les articles *ħaumą̣unch*, *hòmbèlè*, *haulès* et *ħròjèt*. Sur le caractère et les causes de la prosthèse, voir Tappolet, *L'agglutination de l'article dans les mots patois* (*Bull.*, II, pp. 24 ss.) et *Die E-Prothese in den französischen Mundarten* (pp. 158-183 de la *Festschrift zum XIV. allgemeinen deutschen Neuphilologentage in Zürich* 1910).

---

i hạ̄rò, l. d. à Chalais : *Harroz*, 1904 ; *Harros*, 1865 ; — à Chermignon : *ys Harroz*, 1856 : — à Lens.

u hạ̄ró, prés à Arbaz : *y Harroz*, 1879, 1865 ; *y Haro*, 1851.

De *kạ̄ro*, « coin », ou du nom de famille Carroz, d'Arbaz.

ī hạrtè, l. d. à Miège : *Harthe*, 1904, 1878, 1863 ; *Hartes*, 1910.

Cf. les lieux dits *Cartes* ou *Quartes* (Jaccard, p. 371), d'où le nom de famille *Descartes*.

ħatsó-ħaubəl, l. d. à Sierre.

Cf. le l. d. *au kạtsò*, à Venthône.

i hạ̄wè, champs à Mollens : *Havues*, 1875. — Quelques-uns disent *kạ̄wè*.

---

[1] Un *plan des Echumun* est mentionné en 1832 dans un acte de délimitation entre la bourgeoisie de Saint-Martin, la montagne de Vendes et la commune d'Evolène, que j'ai vu, à Saint-Martin, entre les mains de M. Martin Beytrison, député.

De *kāwa*, « queue » (Z.). Cf. les lieux dits *Cavoues*, *Cuaz* ou *Queues* (Jaccard, pp. 62 et 124).

i ħóāyé ou *ħwāyé*, l. d. à Hérémence : *i Houayes*, 1878.

De *koāyə*, « couvée », usité à Bagnes (*Glossaire*). Hérémence forme également en *-āyə* le participe féminin de la 1re conjugaison, et cubare y est prononcé *kòa* (Lavallaz, pp. 209 et 116).

ei ħǫ́lyə, mayens à Saint-Martin : *Caully*, 1878 ; *Plan des Cholies* ou *Chaulies*, autre l. d. mentionné dans un acte de délimitation de 1832 (ci-dessus, p. 76, n. 1).

De *kǫ́lyə*, « porte d'enclos, dans les hauts pâturages et les mayens. » Cf. le l. d. *è* (vers) *la kǫ́lyə*, à l'entrée de la montagne de Lovegnoz, à Saint-Martin.

é ħòlyǫ̀rè, l. d. de la montagne de Bréonne, à Evolène.

i hòlyuȩ̀rə (*u* consonne), l. d. à Ayent : *Holiere*, 1906, 12 ; *Holuere*, 1880, 1858.

Cf. les lieux dits *Colluaire*, etc. (Jaccard, p. 99), identiques au fr. « couloire ».

i hǫ̀mbè, l. d. à Euseigne, commune d'Hérémence : *i Humbes*, 1878 ; — à Saint-Jean : *y Hombe*, 1878, 1863, 1858 ; — à la montagne de Pipinet, à Randogne.

i hòmbə dè māch, l. d. près du hameau de Mars, à Hérémence.

ei ou *é ħǫnmbè* (deux pâturages), *é hǫ̀mbè*, *é hǫnbè*, *é honbè dè l'arvȩ̀l*, lieux dits à Evolène.

i hòmbè (ou *honbè*) *nīrè*, l. d. à Grimentz : *y Hombenire*, 1908, 2. — Cf. le l. d. *Combenoire*, au Lieu (Vaud).

ī hǫnbè, l. d. à Ayer : *Hombe*, 1902, 1873, 1859.

i hǫnmbè, forêts à Vercorin : *Hombe*, 1904, 1850.

i hǫ̀mbè ou *i prā di hǫ̀mbè*, l. d. à Miège : *Hombes*, 1910.

i hòmbè dè varǫ́ouna (all. *kumè*), partie de la montagne de Varonne (Varneralp) située sur le territoire de Mollens.

i humbè dè ban, vignes voisines de celles de Banc, à Chermignon : *les Humbes de Banc*, 1856 ; *les Hombes*, 1868.

i hǫ̀mbə, l. d. à Icogne : *M[ou]lin des Combes*, 1878 (S. 481).

i hǫnbə ou *hǫnbè*, ravins au-dessous d'Ayent: *Hombes*, 1880, 1858.

De cumba, « combe », dont suivent quelques dérivés.

i hòmbẹ̀lè, l. d. à Ayer: *Hombelle*, 1902, 1873, 1859.

u honbạlə, l. d. à Arbaz: *Homballe*, *Hombale*, 1879, 1865, 1851. — Cf. ib. le l. d. *en konbạla*.

De *konbala*, « petit vallon » (Bagnes, *Glossaire*), afr. *combele*. Cf. *La Comballaz*, aux Ormonts (Vaud), et le l. d. *en la kòmbẹ̀la*, à Grimentz.

i hómbalẹ̀tè, l. d. à Montana: *ès Humbalettes*, 1878.

Diminutif de « combe », formé des mêmes éléments que le fr. *comblette*, afr. *combelette*, qui n'est usité que dans un emploi métaphorique, comme terme de vénerie. Cf. le l. d. *Kumelti*, à Louèche-les-Bains.

i hòmbẹ̀tè, l. d. à Chalais: *Hombette*, 1904, 1850.

De *konbẹ̀ta*, diminutif de « combe ».

i honmbị̀lè, champs contigus aux prés de la Combelle, à Grimentz.

Dérivé de cumba par le suffixe -ĭcula.

i hò·ndəmị̀nə, hameau de Lens: *Hondemines*, 1863; *ès Condemines*, 1856.

i hondəmạnè ou *hondəmạnə*, prés et champs à Ayent: *Hondemene*, 1906, 38, 1880, 1858.

a la ho·ndəmị̀na, l. d. à Chermignon. — Voyez ci-dessus, p. 53.

Du bas latin condomina, condamina. Cf. les lieux dits *Condamine* ou *Condemine* (Jaccard, p. 102).

i hǫ̀rbè, vignes à Ollon, aux confins des communes de Chermignon et Granges (ci-dessus, p. 51): *ys Horbes*, 1856 (Lens); *Horbes*, 1604 (d'après M. Modeste Germanier, notaire à Granges).

i hǫ̀rbə, vignes à Ayent: *Horbes*, 1906, 9.

Cf. les lieux dits *Corbaz*, *Corbes*, *Corbettes* (Jaccard, p. 105).

i hǫr$^{i}_{ə}$, l. d. à Ayent.

Cf. le l. d. *en vyè kǫrə*, à la montagne de Corbire, au-dessus de Montana.

éi haulāyè, lieux dits à Evolène.

Cf. les lieux dits *Culayes* ou *Culiayes* (Jaccard, art. *Culand*, p. 126), identiques au fr. « culée ».

i haulès, l. d. de la montagne de Pipinet, à Randogne.

Cf. les lieux dits *Culet* et *Culat* (Jaccard, l. cit.) et l'art. *culet* du *Dictionnaire* de Godefroy.

é haumǫunch, } lieux dits à Evolène.
ó plan déi haumǫun, }

en la zó dé haumǫunch ou *é haumǫnch*, forêt à Evolène.

i haumǫuñ, l. d. à Ayer : *Humun*, 1902, 1873, 1859.

Du pluriel « communs » pris aux sens de « communaux ».

u hrés, l. d. à Arbaz : *Hrées*, 1879, 1865, 1851 ; *Hréesse*, 1879 : *Hréess*, 1851.

De *kré*, « crêt », forme masculine de « crête ».

i hrèvayis, prés à Mollens : *Crévaïs*, 1875.

i hrévais, vignes à Randogne : *Crevaïs*, *Crevays*, 1878.

Cf. le l. d. *i krèvais* ou *krèvayis* (de deux sujets différents), prés sur un terrain un peu mouvant, à Miège, et voyez Jaccard, art. *Crevey* (p. 121). Noms probablement dérivés par le suffixe -icius du participe passé de crepare, « crever ».

Dans le l. d. *é hrèvęks*, à Evolène, on retrouve non seulement le même radical, mais aussi le même suffixe composé -aticius, non le suffixe -etum, qui ne saurait être joint au radical d'un verbe. Cf. les lieux dits *éi chauplęks*, à Evolène, et *i chauplęis*, à Hérémence, dérivés de *chauplā*, « brûler », comme les mots français « brûlis, coulis, levis, taillis » de « brûler, couler, lever, tailler ». La différence de timbre qu'on observe entre le second *e* de *hrèvęks* et celui de *chauplęks* se répète entre le l. d. *sébęks* (p. 72) et la plupart des autres noms en -etum, qui ont dans le patois d'Evolène un *e* ouvert.

é hròjāyə, l. d. de la montagne du Lucel, à Evolène.

éi gran, *éi pititè hròjāyè*, lieu dit de la montagne du Cotter, à Evolène.

Du participe passé féminin de *kroja*, « creuser » (Vissoie).

ī hròjèt, l. d. à Grimentz.

i hròjèt, l. d. de la montagne de Lirec, à Ayer.

Diminutif de « creux ». Cf. les lieux dits *Croset* et *Crosat* (Jaccard, art. *Crau*, p. 120), *au kròjèt*, à Montana.

i hrójwạt ou *krójwạt*, l. d. de la montagne de Merdechon, à Mollens.

Cf. le l. d. *au krójwạt*, à Grimentz.

i hrāu, l. d. à Painsec : *y Hrou*, *Hroux*, 1878, 1863, 1858.

i hrāu ou *krāu*, lieux dits à Mollens et à Randogne.

De *krou*, « creux » (Vissoie).

é gran hrāụjə, l. d. de la montagne d'Arzinol, à Evolène.

Cf. les lieux dits *è·n krāụja*, à Vercorin, *Crausaz*, *Creusaz*, formes féminines de l'adjectif « creux ».

i hrạusè, vignes à Chermignon.

Ni le mot *trạusə*, « jupon », qui m'est signalé par M. Gauchat, ni le mot *krausə* (Vissoie, Luc, Lens), *krus* (Painsec) ou *krạusə*, « son de farine », ne conviennent pour le sens. Mais le pluriel *li krus*, *dé krus*, dont on se sert quelquefois à Painsec, en parlant d'un mets de mauvaise qualité, semble pouvoir être appliqué à la dénomination d'un lieu, si la nature du terroir n'y répugne pas, ce que j'ignore.

é hrwīyə, mayens à Evolène : *Hcruïes*, 1878 ; *Croüïes*, 1878, 1850.

Cf. afr. *cruie*, *crue*, *crie*, « cruche » ?

i hwạrə, champs à Euseigne, commune d'Hérémence : *Houarroz*, 1878.

Cf. les lieux dits *é mayen də kwạrò*, à Saint-Martin, et *au kwạrò*, à Veysonnaz, et le nom de famille Quaroz (*kwạró*), à

Hérémence, ou Quarroz (*kwạ̄rrò*), à Saint-Martin. On sait que beaucoup de noms de localités ont été formés en mettant au féminin celui d'un propriétaire.

S + Kl

Il n'y a que très peu d exemples dans le corps des mots: b. l. cremasclum et le dérivé « crémaillère », exclusa, « écluse », et masculum, « mâle », dans le *Glossaire de Vissoie* et l'*Atlas linguistique* (cartes 349, 440 et 804), misculare, « mêler », et afr. *esclater*, dans le *Glossaire de Vissoie* seul. Les formes de « mêler » recueillies par M. Edmont à Evolène, Vissoie et Lens (1625) paraissent influencées par le français.

Evolène : *krèmaχī̄ré*, *èχlyạ̄ja* (E.) ; l. d. *ó plan dè mèχlyạ̄*.

Grimentz : *èθlọ́ja*.

Vissoie : *kòmāflò* (G.), *kamāħló* (E) ; *èħlaouj*$^{i}_{e}$ (G.), *ħlòja* (E.) ; *māħlo*, *mèħla*, *èħlata*, (G.).

Lens : *kómāħló* (E.), *èflo*$^{o}_{n}$*ja* (G.) ; *kòmaχlī̄rə* (appellatif et nom d'un des chalets de la montagne d'Hert de Chermignon).

Ayent : l. d. *ij èχlaujạ̄rə*.

---

i χẹ̄ivè, champs en amont d'Euseigne (Hérémence), au-dessous du hameau de la Crète, en face de Saint-Martin. — D'après un autre sujet, on appelle *i klẹ̄vè* (*i Cleives*, 1878) les communaux qui s'étendent au-dessous du village principal, d'Euseigne et de Saint-Martin, sur les deux rives de la Borgne.

ei χlẹ̄ivè, forêt à Evolène : *les Cleives*, 1893. — Cf. ib. les lieux dits *a la klyẹ̄iva*, *ei klyẹ̄ivè*.

i χlyẹ̄yə, l. d. d'Ayent : *Fleives*, 1906, 46 ; *Cleyes*, *Cleives*, 1880, 1858.

Pluriel d'un appellatif *klyẹ̄iva* ou *klẹ̄ya*, très fréquent dans la toponymie valaisanne et peut-être identique au suivant.

i ħlī̄vè, *hlī̄vè* ou *θlī̄vè*, l. d. à Grimentz : *y Hlives*, 1878 ; *Flives*, 1878, 1863, 1851.

i hlī̄vè ou *klī̄vè*, l. d. à Miège.

i flīvè, l. d. à Luc : *y Flives*, 1880, 1863, 1851.

ī flīvè, l. d. à Vercorin : *Flive*, 1904; *Flives*, 1880. — Cf. ib. le l. d. *i klīvè*.

De *klīva* ou *klyīva* (cliva, pl. de clivus), qui désigne à Lens une « pente », à Saint-Jean et Ayer un « mauvais terrain », un « mauvais pré ».

i χlvèvètè, l. d. à Randogne.

u χlyièto, l. d. à Arbaz ; *y Illèttes* ou *Illèttes*, 1879; *Flèette*, 1865 ; *y Illeette* ou *Cleètes*, 1851.

Diminutif du ou des noms précédents. Cf. les lieux dits *en la klèta*, à Arbaz, *a la klyéivèta* ou *ei klyéivètè*, à Evolène.

é χlyòs ou *χyòs*, *éi χlyòs dó pó*, plusieurs lieux dits dans les montagnes d'Evolène.

Formes liées du pluriel *klyòs* de *klyòt*, « trou, enfoncement, dépression de terrain ».

é χlyòtès,
é χlòtas, } lieux dits dans les montagnes d'Evolène.
ei χòtalès,

Diminutifs de *klyòt*. Cf. afr. *clotet* et *clotel*.

i χlyāu, mayens à Euseigne, commune d'Hérémence : *Clhioud*, 1878 : *Clhioux*, 1878, 1851. — Cf. ib. le l. d. *en tsan klyāu*.

ī hlòou bòvī ou *ɦlóou bòvī*, l. d. à Saint-Jean : *y Flobovi*, *Fleubovi*, 1873, 1863, 1858. — Le déterminatif *bòvī* est sans doute le nom de famille Bovier, prononcé *bóvī* à Nax et *bòvi* à Evolène.

ī hlóou, l. d. à Ayer : *Fleur*, 1902, 1873, 1859.

i χlyóou, l. d. à Randogne. — Cf. ib. le l. d. *au klyóou*.

i χlyómèrló ou *a klyómèrló*, l. d. à Mollens. — « Merle » se dit *mèrla* à Mollens ; mais ce mot varie de genre dans nos patois, comme en ancien français. Ce peut être ici un nom de famille ou un sobriquet.

De *klāu*, *klló*, *klóou* ou *klyóou*, « clos ».

i ħlóouję̣ ou *ħlóję̣*, l. d. à Saint-Jean : *y Fleugé* 1878, 1863, 1858.

Floujet, 1880, *Floujeth*, 1880, 1863, l. d. à Luc.

i χlyāujętə, l. d. à Lens : *les Flougettes* 1856, 1900.

i χlyóoujuęs (*u* consonne), mayens à Mollens : *Clauches*, 1875.

Diminutifs de clausum, « clos », par les suffixes -ellum ou -ittum, -itta et -iolum. Cf. afr. *closel*, *closet*.

é χlyójau̯rè ou *χlyóoujau̯rè*, l. d. à Evolène.

Cf. le l. d. *ij èχlaujau̯rə*, à Ayent, et l'afr. *closure*, « clôture, cloison, barrière ».

CAS DOUTEUX

Les groupes de consonnes *hr* et *χly*, parfois réduit à *χy* ou *χ*, étant très rares au commencement des mots dans les patois d'Evolène et d'Ayent, on peut soupçonner dans les cas suivants les effets de la liaison d'un *t* ou d'un *k* initial avec une *s* finale. Mais je ne connais pas de mots auxquels puissent être rattachés avec vraisemblance ces noms de lieu.

i hras, l. d. de la montagne de Serein, à Ayent.

éi mayen dé χlyīstè,
è·n la konba dé χlyīstè, } lieux dits à Evolène.
i χlīstı̣nè,

é χònı̣rè, l. d. de la montagne de Bréonne, à Evolène.

ERNEST MURET.

ETYMOLOGIES

1. Neuch. *bœrnā*, « heureux ».

Ce mot, très fréquent dans la littérature patoise de mon canton, me rappelle l'expression du vieux français *buer est nez* = il est né sous une bonne étoile. L'origine doit être la même: bona hora natus. Le pendant mala hora natus, afr. *mar nez*, n'existe plus dans le dialecte neuchâtelois, mais les patois du Valais offrent encore *marnó*, fém. *marnāye*, « misérable ».

2. Rom. *dèsuvi*, « contrefaire ».

Vaud. et frib. *dèsuvi* (*s* dure), *dèsuyi*, *dèchoui ;* val. *dèsoyè ;* neuch. *dèchouā* = imiter une personne, son ton, son langage, ses gestes, de manière à la rendre ridicule. D'une base latine deexjocare, dont le *j* aura été absorbé par l'*x* précédent. Comp. le développement de jocare = *dzuvi*, *dzuyi*, *dzoyé*. Pour la terminaison *ā* de *dèchouā* cf. l'afr. *joër*, où la palatalisation manque également. Le français *déjouer*, qui n'a pas le même sens que notre mot, est composé autrement : disjocare.

3. Neuch. *tioupèr*, « jacinthe ».

Le glossaire inédit de G. Quinche enregistre ce mot, écrit *tioûpair*. J'y vois un dérivé de clavus pers[ic]us et j'en conclus qu'une variété à fleur bleue de cette plante a dû être favorisée. En patois vaud., elle s'appelle aussi simplement *klyou* = clou, à cause de la forme du bouton non développé. Comp. l'expression *clou de girofle*, all. *Nelke* = *Nägelke*, all. suisse *Nägeli*.

L. Gauchat.

LES CRIS DE GENÈVE

Les cris traditionnels par lesquels, dans les grandes villes surtout, les vendeurs ambulants signalent leur présence aux clients et annoncent leur marchandise, ont excité depuis longtemps la curiosité des observateurs des mœurs populaires. Ces cris, plus nombreux et plus variés autrefois qu'aujourd'hui, jouaient un rôle moins effacé et constituaient un facteur important de la physionomie populaire de certaines cités. Dans la brève introduction qu'il a mise à sa collection des cris des vendeurs de Naples[1], K. Sachs a énuméré les principaux ouvrages où ont été réunies ou étudiées des collections analogues. Presque tous se rapportent aux cris de Paris[2]. Dans la capitale de la France, ce sujet est devenu dès le moyen âge un thème littéraire. Au XIIIe siècle déjà, Guillaume de la Villeneuve compose en 194 vers son « dit » des *Crieries de Paris*. Mais c'est le XVIe siècle surtout qui mit à la mode les productions littéraires sur les cris des marchands. La plus connue et la plus étendue est celle du peintre Antoine Truquet: *Les cent et sept cris que l'on crie journellement à Paris. De nouveau composé en rhimme françoise pour resjouir les esperits*, où chacun des vendeurs signale sa marchandise en un quatrain approprié, plus ou moins plaisant. Le succès de la pièce est attesté par les multiples éditions qui se succédèrent de 1545 jusqu'à la fin du XVIIe siècle et par les additions qu'on fit

---

[1] *Die Schreie der Verkäufer*, dans la *Zeitschrift f. rom. Philologie*, XX (1896), p. 492-499.

[2] Un a pour objet les cris de Dijon et deux les cris de Londres. M. Lambert s'est occupé récemment des cris des rues dans le Midi de la France (*Revue des langues rom.*, 1910, p. 5-25).

bientôt au texte primitif. Des recueils d'images, avec ou sans texte, représentent dès la même époque les types caractéristiques de vendeurs et témoignent aussi de la vogue du sujet. Celui-ci fut même transporté au théâtre[1]. Les appels des marchands ambulants ayant chacun leur mélopée propre et traditionnelle, les musiciens y pouvaient aussi trouver matière à composition, et ce côté musical n'a pas non plus été négligé. En 1550, un des plus célèbres compositeurs de l'époque, Clément Jannequin, entreprit de rendre dans un quatuor les principaux cris de Paris. Au XIXe siècle, le musicien Georges Kastner en a tiré une symphonie[2]. Mais ces grandes compositions ne purent naturellement jamais prétendre à la popularité. En revanche, la forme de la chanson à couplets sur un air connu parvint à renouveler la vogue du thème usé des cris de Paris. Dès 1572 apparaît une *Chanson nouvelle de tous les Cris de Paris*, se chantant sur l'air de la *Volte de Provence*, qui fut réimprimée jusque dans le courant du XVIIIe siècle[3].

Il n'était pas inutile de rappeler ces vicissitudes littéraires et cette diffusion des cris de Paris pour expliquer l'apparition et apprécier l'originalité de la chanson patoise des *Cris de*

---

[1] Voir la *Farce nouvelle, très bonne et fort récréative pour rire des cris de Paris*, imprimée à Lyon en 1548 et reproduite par Viollet-le-Duc, *Ancien théâtre français*, II, p. 303-325.

[2] *Les Voix de Paris. Essai d'une histoire littéraire et musicale des cris populaires de la capitale.... suivi de* Les Cris de Paris, *grande symphonie humoristique, vocale et instrumentale.* Paris 1857.

[3] Toutes les pièces anciennes mentionnées ci-dessus ont été réunies par A. Franklin dans le volume de la collection « La vie privée d'autrefois » auquel nous avons emprunté nos renseignements et qui est intitulé *L'annonce et la réclame. Les cris de Paris* (Paris 1887). C'est à cette édition que se rapportent nos références dans la suite de ce travail. Une réimpression facsimilé des *Cris de Paris* de Truquet a paru en 1872 dans la « Bibliothèque gothique » du libraire Bailleu. La chanson de 1572 et le texte de Truquet sont aussi reproduits dans *Paris burlesque et ridicule au XVIIe siècle*, par P. L. Jacob (Paris 1859), mais d'après des éditions de beaucoup postérieures aux originaux et qui présentent de nombreuses altérations.

Genève, que nous publions ci-dessous. Ce texte curieux n'a guère attiré jusqu'ici l'attention de ceux qui se sont occupés de la littérature ou de l'histoire de Genève. Gaullieur est le seul, à notre connaissance, qui l'ait au moins mentionné. Il lui consacre trois lignes et en indique la date probable, mais ne s'arrête pas au contenu de la pièce, dont il ne cite que le titre[1]. Il est vrai que la valeur littéraire en est nulle et que le fait qu'elle a été imprimée seulement comme feuille volante, aujourd'hui très rare, l'a empêchée d'être connue en dehors d'un cercle très restreint de collectionneurs. Elle n'a pas échappé aux recherches de John Jullien et de Jean Humbert, qui en ont laissé des copies[2]; mais en 1875, le savant bibliographe du patois de Genève, M. Eugène Ritter, n'en avait pas vu d'exemplaire imprimé et n'en connaissait qu'une copie manuscrite due à M. DuBois-Melly, d'après laquelle il cita le premier couplet[3]. C'est d'après la même copie que M. Gauchat publia en 1896 les couplets 1 et 3, avec traduction[4]. Dix ans plus tard seulement, M. Ritter signale à la rédaction du *Glossaire* le don fait à la Société de Lecture de Genève d'un original imprimé et lui en communique le texte exact, avec traduction. En 1911 enfin, les vingt couplets des *Cris de Genève* ont été publiés dans la *Revue savoisienne* par M. J. Désormaux[5], non pas toutefois d'après l'imprimé original, mais d'après un recueil ma-

---

[1] « Les *Cris de Genève* mis en chanson patoise sont aussi un monument de cette littérature populaire, qui fut imprimé, sinon composé, à la même époque que les pièces de l'Escalade, c'est-à-dire dans la seconde moitié du dernier siècle. » Gaullieur, *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, Genève 1856, p. 290.

[2] Voir la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. I, n° 740.

[3] *Recherches sur le patois de Genève*, Genève 1875, p. 13.

[4] Dans le recueil *Aus allen Gauen. Dichtungen in den schweizerischen Mundarten*, Zurich 1896, p. 150-151. Reproduit, avec des interprétations de son crû, par F. C[habloz] dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 30 mars 1896, sous le titre *Les Cris de la Rue*.

[5] *Formulettes en patois savoyard*, dans la *Revue savoisienne*, 1911, p. 188-190.

nuscrit de la fin du XVIIIe siècle, appartenant à M. A. Bétant, de Genève. Le texte présente plusieurs interversions et des altérations qui rendent certains passages incompréhensibles. L'éditeur ne s'est d'ailleurs pas rendu compte de la véritable nature de la pièce, qu'il donne comme une série de formulettes ou de rimailles présentant de bizarres associations d'idées. Le principal intérêt du manuscrit genevois nous paraît être qu'il donne la mélodie de la chanson, que M. Désormaux n'a pas reproduite, mais que nous sommes en mesure d'offrir à nos lecteurs, grâce à l'amabilité de M. Bétant et à l'obligeante entremise de M. A. van Gennep.

Les recherches que nous avons faites dans diverses collections publiques et particulières de Genève nous ont fait connaître six exemplaires du placard imprimé de notre texte. Ils ne sont pas identiques, mais représentent trois éditions distinctes, que nous avons décrites comme suit dans la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. I, n° 740 :

Edition A (exemplaires à la Bibl. de la Société de Lecture et dans la collection Rilliet). — Feuille in-fol. (20 × 35 cm.) à trois colonnes, séparées par un trait simple ; encadrement. Au recto, chanson française : **Les Légats de la Vache à Colas de Sedege**. Verso, titre : **Les Cris de Geneve, mis en Chanson ; | Sur l'Air, de** *l'Aimable Vainqueur*. Premier vers de chaque colonne : 1. *Raclia Semena;* 2. *A mon bo blian Chablon;* 3. *U bon Triolet;* dernier vers : *Zai le fua ù cû.* FIN.

Edition B (exemplaires à la Bibl. de Genève, Gf. 555 bis, pièce n° 6, et dans les collections Maillart et Lullin). — Variante de l'édition précédente. Feuille in-fol., également à trois colonnes et encadrement, mais la séparation des colonnes est constituée ici par de petits ornements ronds alignés. Les *Cris de Genève* occupent le recto, au sommet duquel se trouve une tête de lion flanquée de deux amours couchés. Titre et disposition du texte comme dans A. Texte lui-même identique,

sauf quelques légères divergences. Le mot FIN manque. Au verso : **Les Legats de la Vache à Colas | de Sedege.**

Edition C (exemplaire dans la collection Rilliet). — Feuille in-fol. (22 × 37 cm.) à trois colonnes, sans séparation ni encadrement au recto ; avec en-tête, large bordure et séparation au verso. Texte en caractères italiques. Au recto, deux chansons françaises d'Escalade : *Qu'elle fatale journée* et *Contentez-vous Savoyards*. Verso, titre : **Les Cris de Geneve, | Mis en Chanson, | Sur l'Air de** *l'Aimable Vainqueur*. Répartition du texte en trois colonnes comme dans A et B.

Malgré leur sujet complètement étranger aux démêlés de Genève avec les Savoyards et à l'événement historique de 1602, les *Cris de Genève* rentrent dans la catégorie des « Chansons d'Escalade », qui s'imprimaient dès le XVIIe siècle sur feuilles volantes et se vendaient chaque année à l'occasion de la fête commémorative du 12 décembre [1]. Ils en ont tout à fait l'aspect extérieur (format, papier, impression) et le fait qu'une des éditions est jointe à deux vraies chansons d'Escalade montre bien que ces productions avaient pour rôle commun d'égayer le traditionnel repas d'Escalade. On remarque au XVIIIe siècle une tendance à renouveler et à varier le répertoire usité en cette occasion. On pourrait supposer que le libraire ou l'imprimeur qui utilisa dans ce but les *Cris de Genève* ne fit qu'adapter à un but nouveau une composition déjà existante. Le fait est certain pour la seconde pièce des édition A et B, *Les Légats de la vache à Colas*, qui est une vieille chanson huguenote du temps de Henri IV [2]. Mais pour les *Cris de Genève*, nous en sommes réduits aux conjectures. L'auteur en est inconnu et nous ne voyons dans le texte aucun indice qui permette de lui assigner une date un peu précise.

[1] Voir sur cette littérature *Bibliographie linguistique* etc., t. I, p. 164 et suivantes.

[2] Elle figure déjà dans le recueil de chansons d'Escalade imprimé à Amsterdam en 1702.

*

Celle de l'*Aimable Vainqueur*, sur l'air duquel se chantaient les *Cris de Genève*, serait probablement plus aisée à retrouver, mais ne fournirait qu'un *terminus a quo*. En admettant comme probable que l'époque de l'impression soit assez voisine de celle de la composition, ce n'est que d'une façon dubitative que nous placerons celle-ci vers le milieu du XVIIIe siècle. Par l'examen des originaux, les spécialistes en typographie genevoise arriveraient peut-être à des résultats plus assurés. Mais ce qui nous paraît certain, c'est que l'auteur des *Cris de Genève* s'est inspiré de l'ancienne *Chanson des Cris de Paris*[1] et l'a prise pour modèle. Le procédé de composition des deux pièces est tout à fait le même. Il suffira pour s'en convaincre de citer un des couplets de la chanson française :

Prunes de damats, cerises,
Quomquombre, beaux abricaux.
De bon ancre pour escrire.
Beaux melons, gros artichaux.
Harenc frais, maquereau de chasse.
A refaire les seaux et soufflets.
Cytroulles. Filace, filace.
Qui a vieux chapeaux, vieux bonnets[2] ?

On voit que, dans l'un comme dans l'autre cas, l'auteur s'est borné à diviser en séries d'égale longueur et à mettre bout à bout, dans le pêle-mêle le plus complet, les cris variés des vendeurs ambulants. Les textes eux-mêmes sont différents dans leur ensemble, mais présentent toutefois des coïncidences qui ne nous paraissent pas s'expliquer toutes par l'identité du sujet. Nous les avons relevées dans les notes de notre édition Si la forme métrique diffère complètement, c'est qu'elle était déterminée par celle de la chanson qui fournissait la mélodie,

[1] Brunet, *Manuel*, II, 425, en cite des réimpressions populaires de Troyes, avec privilèges de 1714 et 1724. M. A. Bovet, élève de l'Ecole des Chartes, qui a bien voulu rechercher pour nous ces éditions dans les bibliothèques de Paris, n'a pas réussi à les y découvrir.

[2] Franklin, *ouv. cité*, p. 219.

laquelle n'était pas la même. La pièce parisienne comprend dix couplets de huit vers, les quatre premiers de sept syllabes et les quatre derniers de huit (avec plusieurs irrégularités), tandis que la chanson patoise est divisée en huit couplets de vingt petits vers (le sixième en a vingt-et-un), généralement de cinq syllabes, mais qui en ont aussi parfois quatre ou six. On comprend que la nécessité de conserver autant que possible au cri sa forme traditionnelle ait grandement gêné la versification. Aussi le poète de Genève, encore plus dénué de talent que son confrère parisien, a-t-il renoncé à rimer entièrement sa pièce. Dans chaque couplet, un nombre plus ou moins considérable de vers sont dépourvus de rimes.

En donnant à ses *Cris de Genève* la forme du patois local, l'auteur n'a pas seulement voulu donner à son œuvre un caractère plus original et plus plaisant, mais il n'a sans doute fait que se conformer à la réalité. Il s'en faut d'ailleurs de beaucoup que le patois dont il se sert soit parfaitement pur. On y retrouve les traits essentiels du dialecte de la région, mais les formes plus ou moins francisées sont fréquentes, et des vers entiers sont complètement en français. Ce mélange d'éléments dialectaux et de français correspondait vraisemblablement à l'état réel des choses et a été voulu par l'auteur. C'est donc bien à tort, à notre avis, que M. DuBois-Melly s'est efforcé dans sa copie de restituer partout un patois correct. Les marchands ambulants n'étaient certainement pas tous de Genève ou des environs immédiats[1], et si le patois était encore d'un usage général dans les classes populaires au milieu du XVIIIme siècle, le français était cependant connu de tous. Il devait déjà tendre à s'infiltrer dans l'idiome local et à le supplanter, surtout dans

---

[1] Dans les deux couplets qu'il a reproduits, F. Chabloz a cru pouvoir distinguer les cris de maraîchers français, de revendeurs italiens, de « crampets du Jura », de marchandes de poissons vaudoises, etc. Il y a bien de l'arbitraire dans ces attributions, mais l'idée fondamentale est juste.

les manifestations de la vie publique. On sait que dès 1703 il avait été ordonné aux huissiers de l'Audience de faire leurs publications en français et non plus en patois[1].

On sera peut-être surpris de l'abondance des cris de tous genres recueillis par le chansonnier. Sont-ils tous bien authentiques et l'auteur n'a-t-il pas amplifié un thème facile en puisant dans son imagination? Nous n'avons, malheureusement, aucun moyen de contrôler l'exactitude de ses kyrielles. En tout cas, si elles ont réellement existé, il n'en subsistait déjà que bien peu de chose une centaine d'années plus tard. Blavignac a consacré une partie du trosième chapitre de son précieux recueil de folklore genevois aux cris des marchands tels qu'il les avait encore entendus vers le milieu du XIXme siècle[2]. On n'y trouve que de bien rares échos de la chanson des *Cris de Genève*. Il ne faudrait cependant pas se hâter d'en conclure que cette dernière ne fut en grande partie qu'une fiction. Pendant cent ans, les usages avaient bien changé. Si l'on veut se faire une idée du rôle que jouaient encore au XVIIIme siècle les cris de la rue, il suffira d'évoquer la page si vivante que Sébastien Mercier a consacrée aux cris de Paris dans son tableau de la capitale : « Non, il n'y a point de ville au monde où les crieurs et les crieuses des rues aient une voix plus aigre et plus perçante. Il faut les entendre élancer leurs voix par dessus les toits : leur gosier surmonte le bruit et le tapage des carrefours. Il est impossible à l'étranger de comprendre la chose ; le Parisien lui-même ne la distingue jamais que par routine. Le porteur d'eau, la crieuse de vieux chapeaux, le marchand de ferraille, de peaux de lapin, la vendeuse de marée, c'est à qui chantera sa marchandise sur un mode haut et déchirant. Tous ces cris discordants forment un ensemble dont on n'a point d'idée lorsqu'on ne l'a point entendu... On entend de tous côtés des cris rauques, aigus, sourds : « Voilà le maquereau,

[1] E. Ritter, *Recherches sur le patois de Genève*, p. 22.

[2] *Empró genevois*, 2e édition, Genève 1875, p. 181-213.

qui n'est pas mort, il arrive, il arrive! » « Des harengs qui glacent, des harengs nouveaux! » « Pommes cuites au four! » « Il brûle, il brûle! » ce sont des gâteaux froids. « Voilà le plaisir des dames, voilà le plaisir! » c'est du croquet. « A la barque, à la barque, à l'écailler! » ce sont des huîtres. « Portugal, Portugal! » ce sont des oranges. Joignez à ces cris les clameurs confuses des fripiers ambulants, des vendeurs de parasols. Les hommes ont des cris de femmes, et les femmes des cris d'hommes. C'est un glapissement perpétuel; et l'on ne saurait peindre le ton et l'accent de cette pitoyable criaillerie, lorsque toutes ces voix réunies viennent à se croiser dans un carrefour[1]. » Genève n'est sans doute pas Paris, mais, toutes proportions gardées, on peut, d'après cette description, se représenter ce que devait être dans la cité de Jean-Jacques Rousseau l'animation des rues aux jours de marchés et s'imaginer combien l'impression produite par ces multiples appels des vendeurs, dans leur patois original, devait différer de celle de la Genève cosmopolite d'aujourd'hui.

Nous donnons ci-dessous une reproduction exacte de l'édition B de l'imprimé du XVIIIme siècle. Nous avons laissé subsister la division des mots parfois défectueuse, l'accentuation et la ponctuation insuffisantes de l'original. La traduction mise en regard servira de correctif. L'orthographe est semblable à celle des vieilles chansons d'Escalade en patois. La prononciation y est représentée d'une façon approximative, sans viser le moins du monde à une grande précision ni à une uniformité rigoureuse. Une des particularités caractéristiques, qu'on retrouve dans la plupart des anciens textes genevois, est l'emploi de *s*, *z* pour noter les spirantes interdentales *ϑ*, *δ*, qui correspondent, dans les patois de la région, aux sons *ch*, *j*, du français; ainsi : *semena* « cheminée », *so* « chaud », *asseta*, « acheter », *persè* « perches », *arzan* « argent », *rozo* « rouge »,

[1] Mercier, *Tableau de Paris*, chap. 379.

pinzon « pigeon », *zerba* « gerbe », etc. La comparaison de notre texte avec celui des deux autres éditions décrites plus haut ne nous a fait constater que des variantes insignifiantes. On a affaire à de simples réimpressions, qui sont entre elles dans la plus étroite dépendance. Nous avons signalé dans les notes les quelques divergences des éditions A et C, sans enregistrer toutefois de simples différences dans l'emploi arbitraire des majuscules ou des accents. Nous avons aussi utilisé les manuscrits Bétant, J. Humbert et DuBois-Melly, mais nous n'en avons mentionné qu'exceptionnellement les variantes, ces copies remontant sûrement à des imprimés tels que ceux que nous avons eus sous les yeux et offrant, par conséquent, peu d'intérêt pour la critique du texte.

La musique est empruntée au manuscrit Bétant[1], p. 40-42, que nous avons reproduit sans modification. Il faut probablement suppléer en tête un *si* bémol comme indication de la tonalité. La faute de mesure de la cinquième ligne (4e mesure) est dans l'original.

Outre le volume déjà cité de Franklin sur les *Cris de Paris*, les ouvrages auxquels nous renvoyons sans cesse dans les notes sont les suivants :

J. Humbert, *Nouveau glossaire genevois*. Genève 1852, 2 vol.

Alexis François, *Les provincialismes suisses-romands et savoyards de Jean-Jacques Rousseau*, dans les *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, t. III (1907), p. 1-67.

J. Blavignac, *L'emprô genevois*. 2e édition. Genève 1875.

A. Constantin et J. Désormaux, *Dictionnaire savoyard*. Paris et Annecy 1902.

F. Fenouillet, *Monographie du patois savoyard*. Annecy 1903.

---

[1] Ce manuscrit, de 44 p. in-4° oblong, avec lacune de 22 à 27, ne porte ni nom ni date. L'écriture et le papier semblent indiquer la fin du XVIIIe siècle plutôt que le commencement du XIXe, auquel l'attribue M. Désormaux. Outre les *Cris de Genève*, on y trouve le *Cé qu'è laino*, couplets 1-61, avec musique notée, et diverses autres chansons d'Escalade en français, la plupart également avec mélodie.

A. Constantin et P. Gave, *Flore populaire de la Savoie.* 1re partie. Annecy 1908.

Les formes patoises d'Hermance ont été relevées par nous dans cette localité genevoise.

Les Cris de GENÈVE, mis en CHANSON ;

Sur l'Air de l'*Aimable Vainqueur.*

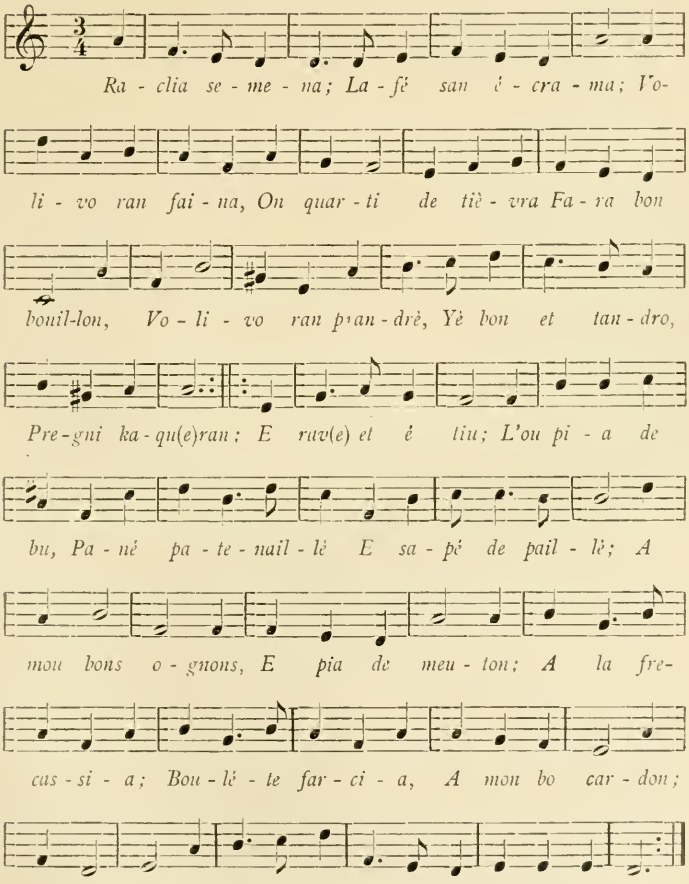

[1.]	1.
Raclia Semena;	Racle cheminée (ramoneur)!
Lafè fan écrama;	Lait non écrémé!
Voli-vo ran Faina,	Ne voulez-vous rien, femme ?
On quarti de Tiévra,	Un quartier de chèvre
5 *Fara bon bouillon,*	5 Fera de bon bouillon :
Voli-vo ran prandrè.	Ne voulez-vous rien prendre ?
Yè bon & tandro	Il est bon et tendre,
Pregni kaqueran;	Prenez quelque chose!
E Rave & é Tiu;	Aux raves et aux choux!
10 *L'ou Pia de Bu,*	10 Les pieds de bœuf!
Pané Patenaillè,	Panais, carottes,
E Sapé de paillè;	Aux chapeaux de paille!
A mou bon ognons	A mes bons oignons!
E Pia de Meuton;	Aux pieds de mouton!
15 *A la Frecaffia;*	15 A la fricassée!
Boulète farcia,	Boulettes farcies!
A mon bo Cardon;	A mon beau cardon!
Noga, Noga,	Nougat! nougat!
La viva à la viva,	Fretin! au fretin!
20 *E bellè Fara.*	20 Aux belles féras!

1. Le cri du ramoneur ne manque dans aucun des anciens *Cris de Paris*; voir Franklin, pp. 156-157 (avec reproduction d'une image du XVIe siècle), 172, 213, 216. Pour Genève, cf. Blavignac, p. 194.

6. Les trois éditions impriment *Voli-von*, simple erreur typographique.

11. Le patois des environs de Genève emploie *panè* pour désigner le millet (Hermance; cf. Humbert, *panet; Flore pop.*, n° 745). Certaines régions de la Savoie appliquent aussi ce mot au mouron (*Dict. sav.*, *panë; Flore pop.*, n° 1172), mais le fait que *pané* est joint ici à *patenaille* indique qu'il s'agit du panais, plante potagère (Pastinaca sativa, L. cf. *Flore pop.*, n° 740). Cf. « Panets, beaux panets, Beau cresson, carotte, carotte », *Chanson des Cris de Paris*, p. 219.

13. *bos Ognon* C.

15. *Frecasia* C.

17. Ici et dans quelques autres passages, où le pluriel paraîtrait plus naturel (p. ex. vers 45, 49, 101, 146), il serait facile de lire *mou* au lieu de *mon*, malgré l'accord des trois éditions.

17-20. Par suite d'une erreur d'interprétation de la disposition du texte dans le manuscrit Bétant, M. Désormaux a imprimé ces quatre vers en tête du 1er couplet. La même interversion des quatre derniers vers se reproduit pour les couplets 2 et 3.

19-20. C'est à tort que DuBois, suivi par *Aus allen Gauen*, p. XX,

[2.]	2.
A mon Ventrè de Vé	A mon ventre de veau !
E bon pia de vé ;	Aux bons pieds de veau !
A ma bella braza	A ma belle braise !
Afeta ma paille	Achetez ma paille !
25 *Arzan dé bounet ;*	25 Argent des bonnets !
Liaffe d'Espargè	Bottes d'asperges !
E belle Remaffè	Aux beaux balais !
Vegni à mé frai ;	Venez à mes fraises !
E füa frai,	Aux œufs frais !
30 *La Marmota envia ;*	30 La marmotte en vie !
Vegni è Sèraffiè ;	Venez aux séracées !

traduit « à la vive *et* belle féra ». *E* ne représente pas ici la conjonction « et », mais l'article *ès* « aux ». comme l'indique la forme plurielle *bellè*. Les vers 19 et 20 sont donc indépendants l'un de l'autre. Blavignac, p. 202, cite le cri : « A la vive ! Aux belles férâs ! » comme encore en usage de son temps parmi les poissonnières, mais il n'était plus compris et était souvent altéré en *Lavivvôbell férâs* ou *Labibôbell férâs*, à quoi les gamins ne manquaient pas d'ajouter : *La piè bell'é crévà ! Viva* désigne la blanchaille, le menu fretin qu'on mange en friture ; voir sur ce mot J. Jud. *Les noms des poissons du lac Léman*, dans le *Bulletin du Glossaire*, 1912, p. 34. Sur la *féra*, ibid., p. 23-27, et François, p. 38. où se trouve une abondante bibliographie. Rousseau a écrit : « Je mangerois bien de cette ferra » (*Nouvelle Héloïse*, VI, 11). D'autres ont fait le mot masculin.

25. La formule *arzan de...* signifiant « achetez-moi... » revient encore aux vers 36, 83, 90 et 109. Elle se retrouve dans la *Chanson des Cris de Paris* de 1572 : « Argent de mes gros ballets » ; « argent du fin trébuchet », éd. Franklin, p. 219.

28. *Fai* A.

29. *Esüa* C. Il faut naturellement entendre : *es üa*. Cf. dans la *Chanson :* « Beaux œufs frais », p. 216, et dans Truquet : « J'ay des œufz frais », etc., p. 194.

31. Notre texte distingue entre *sérassia* « séracée » et *sairay* « sérac » (vers 52), qui désignent deux choses différentes. « Sérac » (ou ses équivalents dialectaux) est répandu dans toute la Suisse romande comme nom du fromage blanc, de nature particulière, qu'on tire du petit lait restant après qu'on a extrait le premier fromage. « Séracée » paraît, en revanche, particulier aux parlers de la région savoyarde et jurassienne. Le mot figure dans quelques dictionnaires français, grâce au fait qu'il a été employé par J. J. Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*, IV, 10 : « La Fanchon me servit des grus, de la céracée, des gaufres, des écrelets ». Cf. François, p. 40. Rousseau explique en note : « Laitages

E bo Ravounets ;	Aux beaux radis !
Haran Soret	Hareng saur !
A mon fai de Boi :	A ma charge de bois !
35 *A mon bon Zenaivro*	35 A mon bon genièvre !
Arzan de mé Coëfè	Argent de mes coiffes !
Vegni u Mourguet ;	Venez au muguet !
Dé Bas, dé Bas ;	Des bas, des bas !
E Seudelet to fo,	Aux chaudeaux tout chauds !
40 *Vegni è bon Cara.*	40 Venez aux bons « carrés » !

excellens qui se font sur la montagne de Salève. Je doute qu'ils soient connus sous ce nom au Jura. » Les définitions des lexicographes modernes ne sont pas très précises, ni concordantes : Humbert traduit par « Caillebotte, lait caillé dont on a séparé le petit lait et qui fait masse », et Littré reproduit cette définition sous « séracée », après avoir traduit simplement par « sorte de laitage » sous « céracée ». Le *Dict. sav.* explique *sẽrachà* par « petit lait avec lequel on fait un fromage mou et maigre, appelé *seré* en patois et *sérac* en français local », et Fenouillet par « lait caillé et préparé d'une certaine façon ». Nous croyons plus exacte dans sa brièveté la définition de M. J. Hubschmied, qui a relevé *sèrasyą* au Val-de-Travers et l'explique par « *seré* non pressé ». Ce qui nous paraît en effet assuré, c'est que la « séracée » est une masse caséeuse fraîche, pouvant être assaisonnée de différentes manières et destinée à être mangée immédiatement, tandis que le « sérac » est pressé et salé pour être conservé. Cela ressort aussi de l'exemple relevé par M. François (p. 43, sous *gru*) dans un acte de 1708 : « L'amodiateur [du pâturage] doit livrer tous les vendredis une séracée à raison de 3 sols. Blavignac, p. 198, mentionne comme toujours existant le cri « Aux séraces ! » Mais les « séraces » semblent être encore autre chose que les « séracées ». D'après le *Glossaire* de Duret, on appelle *sérûça* des grumeaux de « caillé très doux » provenant d'un second barattage du babeurre. Cf. l'*Atlas ling. de la France*, carte 1605, points 815 et 869, où *sèras* signifie « lait de beurre ». Enfin Bridel donne *serasset*, s. m. « grumeaux de lait caillé très délicats (La Côte). »

37. *Mourget* C.

39. « *Chaudelet*, chaudeau, boisson chaude composée de lait, d'œufs et d'eau de fleur d'oranger qu'on donne aux femmes lorsqu'elles viennent d'accoucher ». Humbert. Il faut croire que l'usage de cette boisson réconfortante était plus général au XVIIIe siècle.

40. Nous n'avons pas retrouvé dans le patois actuel l'explication du mot *cara*. DuBois pense qu'il s'agit d'une sorte de balance, dite à Genève « levreau » ou « quarré », ce qui est bien peu probable. On pourrait plutôt penser à une pâtisserie de forme carrée. A Arzier (Jura vaudois), *karrą̃* désigne aussi une motte de beurre.

[3.]	3.
E bo Polaton ;	Aux bons poulets !
Ouranze et Citron	Oranges et citrons !
Vegni é alemète,	Venez aux allumettes !
E fainnes lunétes ;	Aux fines lunettes !
45 *A mon bo Sapon,*	45 A mon beau chapon !
E Tomè de Tievra	Aux « tommes » de chèvre !
Chalada romanna	Salade romaine !
Moulo de Boton	Moules de boutons !
A mon Bénaiton	A mon banneton !
50 *Et Fazioule blianfe*	50 Aux haricots blancs !
Egarzan de France,	Eau-de-vie de France !
Vegni u Sairay	Venez au « sérac » !
U bon Beuro frai	Au bon beurre frais !
A mou bo Cordon	A mes beaux cordons !
55 *A mon bo blian Chablon* [col.2]	55 A mon beau sable blanc !
Mé Pointes fainnès	Mes fines dentelles !
Mé bounès Epinguè	Mes bonnes épingles !
Verro zoulis	Verres jolis !

---

42. Cf. « Auranges, citrons », *Chanson*, p. 216.

46. La « tomme de chèvre » est un petit fromage à pâte molle. Cf. Humbert, *tomme ; Dict. sav.*, *tòma* ; Fenouillet, *toma ;* Blavignac, p. 200.

48. On appelle encore *bòton a moulo*, ou simplement *moulo* les boutons plats en os, percés de cinq trous (Hermance).

49. *Bènéton*, petit panier rond de paille tressée, sans anse, dans lequel on laisse lever le pain avant de le porter au four (Hermance). Cf. Humbert, *benaiton*.

51. *Egarzan*, sur l'origine et l'extension de cette appellation de l'eau-de-vie, voir *Bulletin du Glossaire*, 1904, p. 36-38.

52. *Sairay*, voir ci-dessus, vers 31.

54. Au sujet de *cordon*, DuBois fait la remarque suivante : « La mode des cordons de chapeaux pour hommes (dits Bourdaloue) datant de la seconde moitié du XVIIe siècle, peut-être y a-t-il ici un indice touchant l'époque où cette chanson fut composée. » Mais rien n'indique dans le texte qu'il s'agisse spécialement de cordons pour chapeaux d'hommes.

56. On peut hésiter pour *pointes* entre le sens de « dentelles », attesté pour la Savoie par Fenouillet, et celui de « sorte de clou », aussi connu du patois (Hermance).

58. *Zouli* n'appartient pas au vocabulaire patois, qui rend « joli » par

La malice dé Faines	« La Malice des Femmes »
60 *Et Grifelidis.*	60 Et « Griselidis » !
[4.]	4.
E Rave ù barbo	Aux raves bouillies !
Couté & Ciziau	Couteaux et ciseaux !
Ratires & Cages	Ratières et cages !
E Chales de paille	Aux escabeaux de paille !
65 *Farmolo Cizio*	65 Faire aiguiser ciseaux !
Grefion & Griote	Bigarreaux et griottes !
E belle Carotè ;	Aux belles betteraves rouges !
Armana nouveau ;	Almanach nouveau !

---

brāvo. Cette épithète est empruntée au français « Verres jolis », qui se trouve dans la chanson des *Cris de Paris* (p. 216), et déjà antérieurement dans les compositions de Jannequin (p. 213), de Truquet (p. 179) et d'une autre du commencement du XVIe siècle (p. 146).

59-60. Titres de livrets appartenant à la littérature de colportage. La chanson des *Cris de Paris* n'a rien d'équivalent, mais bien la pièce de Truquet, qui consacre six vers aux « babiolles » littéraires (p. 200). L'histoire de *Griselidis*, traduite de Pétrarque, et *La malice des femmes*, pièce en vers empruntés au *Mathéolus*, ont été souvent imprimées dès le XVIe siècle. Voir le *Manuel* de Brunet, qui cite entre autres des éditions populaires de Troyes.

61. *Barboter* signifie « cuire à gros bouillons » et les « raves au barbot » sont des raves bouillies entières. Voir *barbot* dans Humbert et dans le *Dict. sav.* C'était une sorte de mets national savoyard, qui est aussi mentionné dans le *Cé qu'è laino*, strophe 63. DuBois assure qu'on en préparait en hiver sur les places de marché.

64. *Chales*, aujourd'hui *salè* (Hermance). La même prononciation archaïque de l'*s* comme *ch* se retrouve dans *chalade*, v. 47, *choflets*, v. 109, et *cholars*, v. 122. Pour la signification, cf. « A mes belles selles de boys.... D'aucuns n'en ont pas pour les (*c.-à-d.* se) seoir », Truquet, p. 181. *Chala* revient plus loin (v. 111) avec le sens de « selle ».

65. DuBois écrit *Armolo !* et traduit par « Rémouleur ! » Il faut plutôt voir dans *Farmolo* l'équivalent de *far rmolà*. L'auteur a sans doute noté le cri comme il l'entendait, sans se rendre compte des éléments de la composition. L'*a* des infinitifs a, dans les patois genevois, un timbre très voisin de *ò*.

67. *Caròta* désigne la « betterave potagère », dont on fait de la salade, tandis que la carotte jaune est la *patenaille* mentionnée au vers 11. Voir *Flore pop.*, nos 140 et 192.

68. Cf. « Almanachs nouveaux », dans la *Chanson*, p. 216, et dans Truquet, p. 296.

Tortollion to fo	« Tortollions » tout chauds !
70 *E belle Bougnéte ;*	70 Aux beaux beignets !
Affeta mé Crebélie ;	Achetez mes corbeilles !
Dé bo Articho,	Des beaux artichauts !
Livre nouveau	Livres nouveaux !
Vegni è Escargo	Venez aux escargots !
75 *E bo Abrico*	75 Aux beaux abricots !
Chapo vieux à vendre	Vieux chapeaux à vendre !
Belle toile blanche	Belle toile blanche !
E bo Taillerins	Aux beaux vermicelles !
E Percè & è .Pome	Aux pêches et aux pommes !
80 *Vegni é Rezain.*	80 Venez aux raisins !
[5.]	5.
Vin rozo & blian	Vin rouge et blanc !
Il est bon & fran	Il est bon et franc.
Arzan de mous Abro	Argent de mes arbres !
Ma Polaille gracha	Ma poule grasse !
85 *Mon Fai de Serman*	85 Mon fagot de sarments !
Halaine Halaine ;	Alênes, alênes !
Vegni à la Betoine	Venez à la bétoine !
A mou bos ribans ;	A mes beaux rubans !
A mou bos Haran	A mes beaux harengs !
90 *Arzan de mou Peno ;*	90 Argent de mes peignes !
A mon fai de Persè	A mon fagot de perches !
Boun Ancro luizan ;	Bonne encre luisante !

69. « *Tortolion*, craquelin, sorte de pâtisserie en forme de collier. » Humbert.

70. A Hermance, on distingue entre les *bonnyè*, « beignets » et les *bonnyètè*, faites avec de la pâte de pain, frite dans l'huile ou dans la graisse.

76. Cf. « Qui a vieux chapeaux, vieux bonnets ? » *Chanson*, p. 220.

78. « *Taillerin*, petit morceau de pâte pour la soupe, vermicelle plat. » Humbert. — 81. *roze* A. — 85. *Sarman* C.

86. Les alênes ne sont pas seulement employées par les cordonniers, mais se trouvent à la campagne dans tous les ménages.

87. La *bétoine* est probablement ici l'« arnica », très employé comme vulnéraire et qui est appelé « bétoine de montagne » dans quelques régions de la Savoie et dans les Alpes vaudoises. Voir *Flore pop.*, nº 85.

92. Cf. « De bon ancre pour escrire », *Chanson*, p. 220.

Mous bon Curadan	Mes bons cure-dents !
Gatio de milan	Gâteaux de Milan !
95 *La taila de Rita*	95 La toile de « rite » !
Dé Satagnè coite	Des châtaignes cuites !
E fleur de Pavo,	Aux fleurs de pavot !
La morto rats ;	La mort aux rats !
Volivo-rau prandre ;	Ne voulez-vous rien prendre
100 *Pé r'écoura.*	100 Pour récurer ?

[6.]	6.
A mon bo Biscoin	A ma belle brioche !
En volivo zain	N'en voulez-vous point ?
E Mefé à la Roffè	Aux petits pains, à l'arroche !
E belle Epenoffe	Aux beaux épinards ! [de recoupe ?
105 *N'y vo zain de Reprin*	105 Ne prenez-(*litt.* n'avez) vous point

94. *Gatian* C.

95. La *rita* est la filasse peignée. Cette toile indigène, offerte en patois, s'oppose sans doute à la « belle toile blanche » annoncée en français au vers 77.

96. *Coite*, prononcer *kouètè*.

98. Cf. « J'ay la mort aux rats, aux souris », *Chanson*, p. 216, et « La mort aux rats et aux souriz », Truquet, p. 173.

101. *mou* C. — *Biscoin* « pain à deux pointes, dont le nom désigne la forme et que dore une forte teinture de safran », Blavignac, p. 195. Cf. Humbert et Fenouillet. On en vendait encore de son temps dans les foires et dans les « vogues ».

103. DuBois écrit « à la rose » et explique par « manger à la rose », c.-à-d. exquis, ce qui n'est pas soutenable. Blavignac parle, p. 195, de « beignets de rose », ainsi appelés d'après leur forme. Nous avons aussi entendu dire « beignets à la rose », mais la forme *rossè*, confirmée par la rime, ne saurait être identifiée avec « rose ». Cf. *rouzes* au vers 118. Le manuscrit Bétant a *roche*. Nous croyons qu'il faut comprendre : *E mesè, à l'arossè. Mpôè*, « miche », s'emploie pour « petit pain » (Hermance), et l'arroche des jardins, dont les feuilles sont comestibles, s'accorde bien avec les « épinards » du vers suivant. La *Flore pop.*, n° 87, mentionne *arrousse* parmi les formes du français régional.

105. *Reprin*, farine grossière obtenue par une seconde mouture du son.

A la Zermandria	A la germandrée !
A la Secoria	A la chicorée !
U bon Triolet [col. 3]	Au bon trèfle !
Arzan dé Choflets	Argent des soufflets !
110 *La bella Cavala*	110 La belle jument !
La breda & la chala,	La bride et la selle !
Affeta la may,	Achetez le pétrin !
Vegni ù Sarbon	Venez au charbon !
Il est bo & bon	Il est beau et bon.
115 *Point de chou de Ray*	115 Point de choux de roi ?
Æ belles Alagnes ;	Aux belles noisettes !
La cire d'Efpagne	La cire d'Espagne !
Rouzes & Ouliets,	Roses et œillets !
Couilli de boi ;	Cuillers de bois !
120 *Terivo ù caro,*	120 Tirez-vous de côté !
Pregni garde ù boi.	Prenez garde au bois !
[7.]	7.
A mou bo Cholars	A mes beaux souliers !
Fadè lou dècrota ;	Faites-les décrotter,

106. *Zarmandria* AC. A Hermance, *ðarmandya*, plante dont on fait des tisanes.

112. Le mot habituel dans la campagne genevoise pour « pétrin, huche à pétrir » est *anpatire*. *Mé* est cependant aussi connu. Rousseau s'en est servi ; voir François, p. 43. Cf. *Dict. sav.*, *mè* et Fenouillet, *maie, met*. La traduction de DuBois : « achetez-la-moi » est inadmissible. Le patois dirait *aθtâ m la*.

115. Vers d'interprétation très douteuse. DuBois écrit *Pointes* et traduit par « pointes (bourgeons) de choux-fleurs (comme on apprête en salade les brocolis) » ; mais nous ne connaissons l'appellation « chou de roi » ni pour le chou-fleur ni pour une autre espèce de chou. Notre texte se sert d'ailleurs plus haut (v. 9) de la forme patoise *tiu*. Serait-il question ici d'une pâtisserie ? Cf. dans Jannequin (p. 213) : « choux, petits choux chauds ! » *Point* représenterait dans ce cas « voulez-vous point » et serait l'équivalent du *voli-vo ʒain* qui revient plusieurs fois en patois. — 118. *Ouliers* C.

120-121. Cris d'avertissement invitant les passants à se garer.

122-126. Réclame pour un cirage appelé « la Royale ». Cf. « noir à noircir », *Chanson*, p. 219, et Truquet, p. 167.

123. La deuxième personne du pluriel de l'impératif du verbe

	Monſieur ils ſont ſales		Monsieur, ils sont sales.
125	*Vegni à la Royale,*	125	Venez à la Royale,
	No lou cirerain,		Nous les cirerons.
	A mou bo Pinzons;		A mes beaux pigeons !
	A mé bounes lardoires;		A mes bonnes mésanges !
	Mou bo Champignon,		Mes beaux champignons !
130	*U petit cabaret*	130	Au petit cabaret !
	Parſicot Fenouillet		Persicot, fenouillette !
	Ma boun eau clairette		Ma bonne eau clairette !
	Mou bous écrelets;		Mes bons pains d'épice !
	Vegni és Obelons,		Venez aux houblons !

« faire » est aujourd'hui *fassi*. Mais *fadè* a existé. Voy. le placard patois de J. Gruet. Fenouillet (p. 78) indique les deux formes pour le Chablais.

128. On pourrait songer aux « lardoires », qui sont mentionnées dans Truquet, p. 197. Mais le voisinage des *pinzons* rend plus probable qu'il s'agit des mésanges, en patois *lardẽrè* (Hermance). DuBois rapporte qu'on dit encore aujourd'hui en Savoie qu'on vend tout sur le marché de Genève, jusqu'à des *lardaires*.

130. Humbert donne « *cabaret*, sorte de petite table », sens que connaissent aussi les dictionnaires français. A Hermance, on nous a indiqué « ustensile pour porter des verres ou des bouteilles ». Ce vers doit être joint aux trois suivants comme cri du marchand de liqueurs et de pains d'épice.

131. Blavignac, p. 189, définit le *persicot* « liqueur dont l'alcool avec des noyaux de pêches formaient la base ». Le mot a été admis en 1760 par l'Académie. Ménage le cite déjà dans son *Dictionnaire étymologique* (1692) en disant qu'il vient de la Savoie. — La fenouillette est aussi une liqueur, à base de grains de fenouil.

132. L'*eau clairette*, d'après DuBois, serait composée d'eau-de-vie, d'infusion de cannelle et d'un peu d'eau de rose.

133. *Ecrelets*, mot employé par J. J. Rousseau dans le passage déjà cité plus haut (v. 31) de la *Nouvelle Héloïse*, IV, 10 (voir François, p. 36) et enregistré par Littré. La forme primitive *lécrelet*, où l'*l* a été prise pour l'article, existe concurremment. Le mot est tiré, non pas de *Leckerei*, comme le disent Humbert et François, mais d'un diminutif *Leckerli*, usité dans la Suisse allemande, d'où proviennent le mot et la chose.

134. *Obelon ;* les jeunes pousses du houblon sont comestibles. Humbert cite les phrases : « Cueillir des *obelons* ». « Manger des *obelons* en salade ».

135 *Affeta dè Melon*	135 Achetez des melons !
A mè praimmes herbè	A mes menues herbes !
Affeta ma Zerba ;	Achetez ma gerbe !
A mon bo Rampon ;	A ma belle doucette !
Dè fleurs de Lits ;	Des fleurs de lis !
140 *Chanson d'Escalade*	140 Chanson d'Escalade !
A mon bo oublis.	A mes beaux pains à cacheter !
[8.]	8.
Poudre à poudrer,	Poudre à poudrer !
Cire à cirer	Cire à cirer !
Belle laine blanche	Belle laine blanche
145 *De rite de France ;*	145 De « rite » de France !
A mon bo ratè ;	A mon beau rateau !
E belle rioutè	Aux beaux liens !
Bounes échalottes	Bonnes échalottes !
E peti Yzè ;	Aux petits oiseaux !
150 *U bò Piracè*	150 Au beau persil !
Tabac à fumer ;	Tabac à fumer !
Paffera Merlo	Moineau, merle !
Vegni è Sambero ;	Venez aux écrevisses !
Liaffe de Poret,	Botte de poireaux !
155 *A mon bo Flioret ;*	155 A mon beau fleuret.
A ma bouna Sia	A ma bonne soie !
Affeta ma Fia ;	Achetez ma brebis !

136. *Praimmes* C.

139. Les feuilles de lis, conservées dans l'eau-de-vie, étaient un vulnéraire qui ne manquait dans aucun ménage.

140. Cf. « A deux liards les chansons tant belles », *Chanson*, p. 219. Sur les chansons d'Escalade, cf. ci-dessus, p. 89.

147. *Rioutè*, liens de branches flexibles, pour attacher les gerbes ou les fagots. Cf. Humbert, *rioûte ; Dict. sav.*, *rioula*.

151. Les différents *Cris de Paris* ne mentionnent pas encore le tabac. Il était répandu chez nous dès le XVIIe siècle.

156. Sous l'influence du français, la plupart des patois genevois disent actuellement *soué*, *choué*, pour « soie ». Mais l'ancienne forme indigène *sia* subsiste dans quelques endroits. Le développement seta > *sia* est parallèle à celui de feta > *fia* « brebis », que nous avons au vers suivant et qui est conservé presque partout.

E bon Trebuchet;	Aux bons trébuchets!
Egru, Egru	Aux « grus », aux « grus »!
160 *Ma Semife brule*	160 Ma chemise brûle,
Zai le fua ù cù.	J'ai le feu au c....

158. Cf. « Argent du fin trébuschet », *Chanson*, p. 219.

159. *Gru* pourrait être « gruau », mais il est plus probable qu'il s'agit de ce laitage analogue à la « séracée », dont J. J. Rousseau parle dans le même passage de la *Nouvelle Héloïse*, IV, 10 (ci-dessus, vers 31). Voir François, p. 43. Humbert définit « du caillé, du *séret* mêlé de crême ».

160-161. On peut rapprocher le passage suivant d'une chanson populaire jurassienne en patois : « Au secours! mon cul brûle! Ma chemise s'en sent. » *Arch. suisses des trad. pop.* IV (1900), p. 151. Aller crier derrière la porte : « Ma chemise brûle! Qui est-ce qui l'éteindra? » est une des pénitences de « jeux de gages » que l'on connaît aussi dans le canton de Genève. C'est peut-être ce qui a suggéré à notre auteur sa conclusion burlesque.

L'édition A se termine par le mot FIN.

J. JEANJAQUET.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

J. JUD. Les noms des poissons du lac Léman 3

ERNEST MURET. Effets de la liaison de consonnes avec *s* finale, observés dans quelques noms de lieu valaisans 49

L. GAUCHAT. Etymologies: 1. Neuch. *bœ́rnū*, heureux. 2. Rom. *dèsuvi*, contrefaire. 3. Neuch. *tioupèr*, jacinthe 84

J. JEANJAQUET. Les cris de Genève 85

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

DOUZIÈME ANNÉE

1913

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

AUTOUR DU RHUME

—✣—

Quand M. L. Gauchat m'invita à me joindre aux rédacteurs de ce *Bulletin* pour fêter l'anniversaire de M. Schuchardt, je me demandais sérieusement si j'avais à présenter un sujet qui, vu la solennité des circonstances et la nature de la collaboration qu'on attendait de moi, pût ne pas paraître par trop insignifiant. J'avais, il est vrai, sous la main des études sur les noms des maladies dans les langues romanes. Mais, me disais-je, est-il séant de parler des misères de l'humanité, des souffrances corporelles quand on présente ses vœux à un maître vénéré ? Est-il digne d'étaler devant lui des expressions pathologiques, — *mala ingrata seniori?* Cependant, ce qui me rassurait un peu dans mon embarras, c'est que j'avais eu l'honneur de développer quelques problèmes de ce genre devant lui à Graz, lors du congrès des philologues en 1909 ; et c'est en me rappelant la bonté dont il honora mon petit essai que je me décidai à présenter ces quelques modestes remarques. Puisse-t-il dans ces pages reconnaître le dévouement et la gratitude de l'auteur, qui ne cessera de se rappeler ces inoubliables journées d'automne de Graz !

L'évolution des désignations du ‚rhume' est peut-être un des plus intéressants chapitres de l'onomasiologie. Nous y trouvons deux groupes différents : les termes savants à côté des noms populaires.

A regarder de près les diverses expressions, deux notions prédominent : comme l'essentiel du rhume, on regarde ou l'humeur qui découle des fosses nasales, ou l'accumulation de matériaux s'établissant soit dans le nez, soit même encore plus haut, dans le cerveau. Le nez, d'après une idée très ancienne,

ouvre sur le cerveau et tout ce qui descend par le nez vient directement du centre de la pensée humaine. C'est pour cela qu'on s'imagine qu'un rhume purge, pour ainsi dire, le cerveau, qu'il dégage l'intérieur du crâne de toute matière encombrante : *purgari coryza et brancho cerebrum*, dit Hippocrate. Plus il sort de matière, plus il se fait de clarté dans l'esprit (cf. le proverbe allemand : *Viel Rotz, viel Verstand*).

Partons d'abord de l'idée d'après laquelle le rhume consiste en un écoulement et passons en revue les expressions savantes et populaires qui s'y rapportent :

1. ῥεῦμα, le rhume, s'est maintenu vivant partout en France ; il signifie plus spécialement « rhinitis » et dans un sens plus étendu « refroidissement » ; cependant il y a des régions qui l'emploient pour ‚tussis'. Dans deux aires différentes, l'*Atlas linguistique de la France* nous fait connaître un verbe *rhumer* [carte 1321 ‚tousser'][1]. Nous y trouvons : *rumè* (P. 143, Meuse méridionale), *rœma* (P. 132, Haute-Marne), et d'autre part : *rumà* (P. 958, Haute-Savoie). Or la région de rhume = ‚tussis' est plus grande que l'*Atlas* ne le laisserait supposer d'après la carte « tousser » : j'ai entendu : *lo rèm* ‚toux' à Schirmeck-La Broque, *lè rum* ‚toux' dans les vallées de Rombach (Alsace). M. Horning (*Ostfranzös. Grenzdialekte*) l'a recueilli de même à Gérardmer et à La Bresse (Vosges) : on le connaît au Thillot : *lè rïn·m* (communication de M. Bloch)[2]. Il semble que cette expression soit répandue sur une grande partie de la région vosgienne. La répartition des points indiqués permet de supposer qu'il y a eu à une certaine époque une région homogène de rhume = ‚tussis' dans tout l'Est. Dans l'ancienne

---

[1] Nous constatons un développement analogue en Rouergue : *raumas ucat* = coqueluche (Mistral). Une carte ‚*toux*' manque à l'*Atlas*.

[2] Il est étonnant que dans quelques localités P. 493 ([Côtes-du-N.], P. 397 [Ile de Jersey], et, au Nord, P. 198, 190 [Wallonie], 177 [Ardennes]) on ait répondu à M. Edmont ‚*tòs*' etc. pour ‚*rhume*' (C. 1155). Ces gens n'auraient-ils pas de termes spéciaux pour ces deux phénomènes ?

langue, ces différentes acceptions ne sont pas encore précisées autant qu'aujourd'hui. ‚ *La reume* ', en ancien français, a encore une signification plus générale. C'est le flux qu'on ‚ tranche ' en saignant la veine temporale (voir dans Godefroy l'ex. de la *Chron. de Brabant*) et qui apparaît autant par les yeux[1] (*por le trop larmier, et por reume, et por autres maladies assés qui as ieux avienent, Régime du corps*, éd. Landouzy-Pépin 36, 23) que par les gencives, etc. Le premier exemple, tiré de Joinville, que cite Godefroy t. VII, 160 montre un double emploi de ‚ reume '; il fait voir qu'on sentait encore la signification d'un ‚ *fluens* ' : *un reume si grans en la teste que la reume me filoit de la teste parmi les nariles.*

C'est sur la base du flux découlant par le nez — effet visible d'une cause intérieure — que l'expression ‚ rhume ' = rhinitis s'est constituée. De ‚ ῥεῦμα ', c'est-à-dire de l'altération des humeurs, sort directement aussi l'acception ‚ tussis ' ; car ‚ rhinitis ' et ‚ tussis ' sont deux phénomènes absolument différents, qui ne sont même pas toujours liés pathologiquement.

Nous voyons que ‚ rhume ' a gardé le genre féminin qu'il avait en anc. franç. en Lorraine, dans tout le Nord, dans la Normandie et à l'Est. Ce n'est qu'au centre de la France, que, d'après la carte 1155 de l'*Atlas*, le genre a changé. En Suisse, nous constatons la même lutte. L'ancien féminin se trouve (d'après les communications que je dois à la bonté du Bureau du Gloss.) à Leysin (Vaud), en Valais (sauf à Lourtier) et en quelques points du canton de Genève (Aire-la-Ville, Bernex, Choulex). Le masculin s'est introduit dans le Gros de Vaud, dans le canton de Fribourg et dans quelques endroits des autres cantons : Dardagny (Gen.), Cerneux (Neuch.), Vermes, Courrendlin (Berne). C'est sans doute sous l'influence savante

---

[1] On comprend facilement qu'on ait regardé les larmes de l'enrhumé comme sortant de la même ‚ source ' que les humidités des fosses nasales. Du Cange cite ‚ *oculi rheumatizantes* ' ; on trouve encore en prov. ‚ *rèumo* ' chassie des yeux (Mistral). La carte 1783 de l'*Atlas* (chassie) ne nous révèle aucune forme analogue.

et par analogie de termes comme ‹catarrhe, flux', etc., que le genre masculin s'est introduit dans la langue littéraire.

Notons par parenthèse que l'évolution de ‹*rheuma*' a suivi d'autres voies hors de la France. Tandis que le prov. *raumas* (avec un suffixe péjoratif ou augmentatif, cf. *Rom. Gram.* II, p. 459, 567) garde encore la signification de ‹catarrhe', nous apercevons que le mot ne s'applique pas généralement à la ‹rhinitis' dans l'Italie du Nord, en Catalogne et en Espagne: ses dérivés ne désignent que le ‹rhumatisme' et on emploie à la place de ‹ῥεῦμα' des dérivés de *infrigidare* et *refrigidare*, dont les équivalents apparaissent déjà aux confins de la France (voir l'*Atlas*, P. 898, 990, 982, 992 [Est], 797, 795, 796, 798 [Sud]). Cf. plus loin.

2. *κατάῤῥους*:

Les exemples latins du *Thes. ling. lat.* (596, 77, etc.) nous font voir que le mot *catarrhus* ne sert pas seulement à exprimer l'idée d'écoulement d'humeur sortant du nez (Isid. *Orig.* 4, 7, 11: *catarrhus est reuma iugis e naribus*, Marcell. med. 5, 8: *ad catarrhum sive destillationem umoris ex capite*), mais encore le ‹rhume de poitrine' (*Gloss.* III, 598, 41: *reumaticus humor in pectore*). Oribase regarde le catarrhe comme étant l'effet d'un flux descendant de la tête: ...*de capite reuma currens catarrhum excitat* (Orib. *Syn.* 4. 32).

Le mot catarrhe est resté dans la langue littéraire de France: il ne paraît pas être très populaire dans les dialectes, la carte 1155 de l'*Atlas* ne nous le montre qu'au Nord sur un territoire restreint et en un point des Alpes Maritimes (P. 899; C. 1815 « enrhumé », P. 899, *enkàtàrà*). Cependant il est cité par Mistral: *catarri*, désignant, outre le catarrhe, une maladie des agneaux qui se manifeste par des convulsions épileptiques. Il paraît que le terme est plus populaire au Nord de l'Italie: *catar* (Piémont), *katarro* (Abruzzes), *cataro* (Parenzo); de même qu'en Espagne et en Portugal: esp. *catarro*, *estar acatarrado*; *teni kətaro* (Manacor, Baléares); port. *catarrheira* ‹gros rhume'.

En ancien français, nous trouvons à côté de la forme savante *catarrhe* une forme mi-savante *catherre* (Godefroy, t. IX, 8; X, 575).

Il semble qu'en France ces deux formes aient donné lieu à une différenciation de sens. En anc. fr., le mot *catherre* a pris la valeur d'apoplexie, cf. l'exemple de Commines cité par Godefroy : *le mal du roi Charles VII fut un catherre ou apoplexie*. Nous avons encore en lorrain *lo kàtèr* (La Poutroie) = ‹ apoplexie › [1]. Dans quelques dialectes de l'Ouest, le sens du mot s'est encore élargi ; nous avons à côté de *katār* (Gloss. de Pléchâtel), un ‹ *katér* › (Dottin, *Gloss. des parl. du Bas-Maine*) non seulement dans le sens de ‹ rhume ›, mais aussi dans celui de ‹ maladie quelconque, convulsions des enfants › ; c'est aussi le cas pour *caterre* dans l'Orne.

En outre, il existe au Nord, avec changement de la finale : *katèrne* (Saint-Pol), *caterne* (Meuse, Cordier) [2], *caterneux* ‹ en mauvais état, ruineux, peu solide › (même sens en piém. *catar* ‹ malaticcio cagionevole, maladif, invalide › (Zalli) ; angev. ; *fille catarrheuse*, ‹ fille disposée à la débauche ›, Verrier-Onillon). Il est remarquable qu'en catalan on trouve une désinence analogue : *cadarn*, subst. et *encadarnat*, adj. (Manresa).

3. **gutta** :

gutta ‹ catarrhus, fluxio › de Du Cange est encore un terme très vague. En ancien français l'emploi de *goutte* s'est fort étendu ; on a donné ce nom à plusieurs phénomènes de nature tout à fait différente (voir sous ce rapport les remarques instructives de M. Ebeling dans son édition de l'*Auberée*). Paré connaît encore le sens plus général, quand il parle du ‹ *vocable de goute* › : *aucuns l'appellent descente, rhume ou catarre, parce que le nom de goute est odieux principalement*

---

[1] Cf. *katerlo* ‹ apoplexie › en frib. (*-erlo* < **-erno ?*).

[2] Je ne saurais décider si le mot *cierne* ‹ catarrhe › (dans l'*Antidotaire Nicolas* (éd. P. Dorvaux), que M. Thomas dérive de *cier* = catarrhus [?] (*Rom.* XXV, 351) a le même suffixe ; voir plus loin *chifèrn*.

aux jeunes gens (Littré 2. *goutte* [Hist.]). Il est probable que cette aversion de la jeune génération s'explique par l'emploi de *goutte* comme désignation de maladie vénérienne (cf. aujourd'hui : *goutte militaire* = blénorrhagie chronique) et c'est sans doute la raison pourquoi nous ne trouvons plus « goutte » sur la carte ‚rhume' de l'*Atlas;* de là s'explique que *goutte* dans la langue littéraire est resté = arthritis (cf. Godefroy, t. IX, 712[a]).

4. **fluxus, fluxionem**, etc. :

Le mot fluxus s'est conservé dans le français littéraire (flux catarrhal, flux de ventre, etc.); *fluns* = fluxion, cité par Bouquet (vol. XXIII 51, 9) dérive de *flumine (prov. *flums*, anc. fr. *flum de ventre*); fluxus n'apparaît pas dans le sens de ‚rhume' dans les patois de France; mais on en trouve de nombreuses déformations désignant la dysenterie, etc. : *fru de sang*, *fruit* à Montbéliard, *flus de ventre* (Mistral), même *flûte* (voir plus loin) aura existé; nous avons encore *flûter* = foirer dans l'Est. Fluxionem est resté populaire sur un vaste territoire : *flukchon* (Suisse), *fuksyon* (Saint-Pol), *flussioun*, *flissioun* (Provence), *flussion* (Piémont).

L'*influenza* a passé également dans la terminologie populaire; nous rencontrons: *fluenza* ‚grippe' (Arette) avec aphérèse. Il semble que l'étymologie populaire (en imitant le son de *fluenza?*) ait créé: *flûte* [membre viril] *en bas* = influenza (Verrier-Onillon), qui, à son tour, a produit: *flûte en l'air* (ibid.).

La *filanza*, nom répandu en Anjou (à Brion et à Luigné, d'après Verrier-Onillon), nous semble être en rapport avec les *filandaines*, ces fils d'araignées qu'on voit tendus sur l'herbe en automne. Elles passent pour donner la toux aux bestiaux.

5. φλέγμα :

Par le changement du sens (*flegma* ‚ce qui brûle', inflammation, humidité muqueuse), ce mot touche à un problème très intéressant de la sémasiologie grecque; il nous arrive sous la

forme *flume*, *fleume* en anc. fr.; Mistral nous donne *fleumièro*, *flumièro* pour ‚rhume de cerveau'; à Castres on a: *enflaoumà* ‚enchifrené' (Couzinié).

6. κόρυζα :

Ce mot, désignant originairement le mucus sécrété par la membrane muqueuse du nez, apparaît dans les écrits des médecins latins (*Thes. ling. lat.* IV, 1082, 28). Les deux exemples qu'en donne Du Cange (II, 566), tirés de Papias et d'Isidore, confirment que le ‚coryza' est regardé comme une humeur descendant de la tête et causant une inflammation dans les fosses nasales. Le terme s'est maintenu sur un grand territoire en Italie, en Espagne (*korisà*, Manresa, esp. *coriza*, it. *corizza*), il est resté mot savant en France.

Nous voyons par ces expressions savantes combien prédomine l'idée qu'il s'agit de courants d'humeurs montant et descendant dans les voies intérieures du corps. Nous constaterons quelle valeur ces idées possèdent aussi dans la formation des expressions populaires.

A côté de la conception que le rhume est un écoulement de viscosité muqueuse se trouve cette autre que le mal provient d'une accumulation de matière dans les voies nasales. *Epiphora*, à ce qu'il semble, n'a pas laissé de traces; l'it. *gravedine* continue le terme savant latin. Le mot le plus répandu paraît être :

7. **constipationem** :

Tandis qu'en France ce terme est plutôt employé pour l'obstruction des voies intestinales, le sens de ‚rhume' s'est maintenu dans le piém. *costipassion*, l'esp. *constipacion*, le port. *constipação*.

* * *

Si nous passons maintenant aux *expressions populaires*, nous sommes tout d'abord frappés de l'extrême richesse et de la variété des termes[1].

[1] Nous passons sous silence les termes qui sont de purs emprunts comme *chnoupe* ‚rhume' dans les villages autour de Metz.

Le terme le plus vague paraît naître de l'idée que le malade est inopinément ‚atteint' par le mal, sans localisation bien déterminée de ses effets:

‚ce qui vous prend, saisit':

germ. **grìpan**:

fr. *grippe*, lorr. *grip*, *gripa* (Suisse rom.), *grīp* (Saint-Pol), *lə grīpə* (Landes), roum. *gripă*.

v. *être grippé*, général dans la Suisse romande.

abruzz. *rappijje* ‚infreddatura'; *arpresàte* ‚infreddato' (Finamore).

prinzure ‚rhume' (Alençon, Dubois), *saisissure* = rh. du cerveau (sans indication de provenance).

‚ce qui nuit':

nouzement = ‚refroidissement' (Castres, Couzinié), *nousemen* (Mistral).

embarras qui empêtre:

intoxicare, intoxicatu: *étrè ìntoutscha* (Ormont-dessus), ‚enchifrené', *s'étout'chi* (Noiraigue, Neuch.).

*increpinare, *ᵃinkrèvənā* ‚s'enrhumer', au Chenit (Vaud), dérivé de *krèvəna* ‚épidémie, dépérissement, grippe' (comparez: *korselà* (Savoie), ‚tousser' et *korsa* ‚épidémie' propr. ‚course').

Une idée plus précise déjà attribue le rhume à un ‚**refroidissement**'. Il y a d'abord l'intensité, le degré qui attire notre attention. Du léger froid qui nous menace, nous arrivons jusqu'à la terrible situation du malade dont le sang paraît être glacé.

le froid:

L'expression ‚le froid' (*fré*, etc.) est employée dans les îles normandes (*Atlas*, C. 1155, P. 399, 398), à l'extrême limite du Nord-Est de la Wallonie (P. 196, 193, 191), dans les Ardennes (P. 177). A l'Est, elle apparaît sous la forme agglutinée *loufrè*, fém. dans le Doubs (P. 41), *frè* (P. 42), *frwa* (P. 74 [Suisse]):

refroidissement, *refroidi*, etc.

Pour nous en tenir à la France, la répartition géographique des mots *froid*, *refroidissement*, etc., n'est pas sans intérêt. Les deux cartes de l'*Atlas* qui nous renseignent là-dessus (carte 1155 et la carte fragmentaire 1815) nous montrent d'abord l'adjectif gardant la forme originale sur une plus vaste étendue que le substantif, ce qui prouve (observation confirmée par l'examen d'autres noms de maladie) que l'idée se maintient avec une plus grande force dans l'adjectif. Nous voyons envahi par le ‹rhume› tout le territoire français, tandis que ‹refroidissement› et ‹refroidi› traînent encore une vie misérable dans quelques enclaves aux confins de la France; notons cependant que ‹refroidissement› est encore plus vivant que ne le font voir les cartes de la grandiose œuvre de MM. Gilliéron et Edmont. Voici quelques faits cités d'après l'*Atlas:* Les vallées des Alpes présentent des formes intermédiaires entre la France et la plaine du Pô : *frédjyan* (P. 990 [Alpes Mar.]), adj. *onfrèdjyà*, *freydœyrò*, adj. *œnfreyda* (P. 982), *frèydu*, adj. *œnfreida* (P. 992), et l'adjectif seul : *réfrédi* (P. 975 [Val d'Aoste]), *enfréda* (P. 950 [Isère], P. 963, 973 [Savoie]); nous ajoutons subst. *infrèdouirə* ‹rhume› (Salvan, Valais). Ce sont des débris qui témoignent qu'une aire cohérente, bien caractérisée, reliait autrefois l'Italie du Nord et la France, car nous trouvons de l'autre côté des Alpes : *anfrijda* (Usseglio), *rafredor* (Turin), *'nfreidor*, adj. *anfreydà* (Piém.), *resfriài* ‹raffredore› (Sarde mérid.), *refreadùra* (logud.), *renfreddesciùna* (abruzz.), *fardor* (Lugo, Romagna), *rafredór de testa* (Parenzo, Istrie). Donc un énorme déploiement du type ‹rhume›, partant du centre, a eu lieu en France; le type frigidu- et ses dérivés ne se conservent qu'à la périphérie. Comme les points des Alpes Maritimes semblent relier la France à l'Italie, il y a des endroits au Sud de la France qui sont en concordance avec les termes espagnols; nous avons : *rafradamén*[1] (P. 796, 798 [Pyrén. Orient.]), *ra-*

[1] Mistral donne : *refrejamen*, *enfredamen*, *esfregimen*, *frejous*.

fradat (P. 796, 798 et 795, 797 [Pyrén. Orient.]), qu'on ne pourra pas séparer du catal. *refredament*, de l'esp. *resfriado resfriadura*, du port. *resfriamento*.

chaud-froid (v. *Rom. Gramm.* II, § 548, aigre-doux, etc.):

chaud-freid (Moisy), gros rhume, fluxion de poitrine, pleurésie.

sav. *chô-frê* (Const. Dés.), *cha rfərdi* ‚refroidissement subit du corps' (Dottin).

angev. *chaufroidie* ‚pleurésie' (Verr. On.).

prov. *caud-e-fre*, *fred-e-caud* (Mistral).

Nous rencontrons le même terme sur la carte 1878 de l'*Atlas*, consacrée aux formes patoises de ‚pleurésie'.

chofərdì, P. 316; *kaŭt frèy*, P. 888; *frĭt é tchāù*, P. 825.

N'y a-t-il pas une étymologie populaire cachée là-dessous?

glacé:

glacià ‚enrhumé' à Grenoble (Ravanat).

Le phénomène caractérisant le mieux le rhume était, à considérer les termes savants, une sécrétion d'humeurs sortant du nez, de la gorge, des yeux. S'étonnera-t-on de voir revenir ce genre d'expressions dans la terminologie populaire?

s'èpyorna (Vérossaz, Valais), *s'enpiorna* (Champéry, Valais) et *pyòrna*, *pioèrna* ‚rhume de cerveau' (ibidem).

C'est d'abord la sécrétion muqueuse elle-même sous ses différentes dénominations qui a donné naissance à bien des termes:

mucca:

s'émòtchərnè (Plagne, Berne), forme qui supposerait un **mòtchern* avec un suffixe qu'on a vu apparaître plus haut (cf. *caterne*, p. 89).

roupie:

Nous constatons cette base dans les expressions usitées en Savoie et dans le Valais: *roupià* (Savoie), subst., *s'inroupyā*

(Lourtier), *ch'enròoupia* (Grimentz), *itrè inroupiò* (Leytron), *inroupiò* (Praz de Fort), *inroupiò* (Chamoson).

Notons que *einroupiô* est ‚enroué' à Vollèges; *inroupiè-min* s. m. = ‚enrouement' à Leytron, Praz de Fort; *enroupieri* s. f. ‚enrouement' à Chamoson.

morve:

anmorvur, Luppy (Lorraine all.).

crachat?

crabant, crabas, crachat épais et fréquent; gros rhume (Vienne, Lalanne); *krāch* (*Atlas* C. 1555, P. 510, Deux Sèvres).

cf. sard. *capune* s. pl. = sornacchi, grossi spurgi, farfalloni (Spano); *capunara*, *capponaia* = ‚catarro grosso'.

A côté de termes insistant sur la nature muqueuse du rhume, nous découvrons en parallélisme aux expressions savantes une autre série de termes, où se présente l'idée que le rhume est causé par une *obstruction* dans les fosses nasales ou dans la gorge. Ces expressions se trouvent sur une vaste étendue:

fr. **bouché** (de bucca):

èl ô boutché (Le Thillot, Vosges); *avay lə nâ boutscha* (Ormont-dessus), même: *atrapâ lou nâ boutzi* (Dompierre), etc.

cf. l'esp. *tapado* (de germ. *tap-* cf. *Zapfen*).

Ce type se rencontre surtout dans les pays de langue espagnole et portugaise: esp. port. *estar tapado*, cat. *tənir əl nas təpat; tapado de las narices* (San Salvador).

chtòpf (all. stopfen) = ‚enchifrené' à Charmoille (Berne).

Mais la terminologie populaire est plus variée. Le peuple éprouve le besoin de préciser les termes généraux, de localiser les phénomènes. C'est le nez, qui est bouché; il s'obstine, il se défend contre le mal; c'est pourquoi celui-ci devient, pour ainsi dire, un objet compacte, un corps consistant.

se prendre:

mon nê s'pran, à Mettemberg (Berne).

D'un autre côté, le nez ne remporte pas la victoire, il devient faible, insensible, et voilà qu'un jour on a l'idée que le nez est mis en franges, coupé ou ramolli :

le nez est effrangé :

éfrindya = ‚enrhumé' Trient (Valais).

avoir le nez crevassé :

avei lə nâo tsapliâo, Villars s. M. (Fribourg).

le ‚museau' se fond :

Est-ce le mot *mor* = museau (cf. lorr. *mour* = visage) qu'il faut reconnaître dans la première syllabe de *morfondre* au lieu de *morve* que proposait Diez?

morfonture (Orne, Du Bois), aussi *enfontume* (Orne, Du Bois. p. 238).

morfondu. Atlas C. 1815 et 1155, P. 146 (Marne); *marfondama*, *marfondyu*, P. 805 (Puy-de-D.); *marfondyu*, P. 809 (Puy-de-D.); *mòrfundu*, P. 807 (Puy-de-D.); *marfondjyu*, P. 816 (Loire); Mistral: *morfoundamen*, *marfoundamén*, *malfoundemén*.

Mais il y a d'autres facteurs dans la terminologie populaire qui font ressortir l'idée d'un empêchement soit dans le nez, soit dans la gorge. Une croûte s'est interposée quelque part :

encroûté :

röfa ‚rhume' (Savoie), *Atlas* C. 1155, P. 964; *s'anrôfnê* (Vermes-Courrendlin); *s'anrōfnê* (Mettemberg) = ‚enroué'; *anrōfnè* (Vicques); *anrōfnê*.

En tenant compte de l'expression qui suit, je dérive ce mot de la racine allemande (v. h. all. *hruf*, Suisse all. *rufə* = croûte, tartre) qui, d'après ce qu'enseignait Diez (*Et. Wtb.*, p. 277), a passé dans les différents dialectes d'Italie et de France [1].

---

[1] Citons encore : abruzz. *ròffa* ‚crosta lattea, lattime' (Finamore), rom. *rufa* (Zanazzo), napol. *rova*. En France se montre un changement de la voyelle qui suppose un **rafa*, **rafula* : *rafo* (Mistral) ‚croûte de lait', *rafl* (Dottin) ‚gale des enfants', même **rifula* : *rifl* (Dottin), *rifle* ‚gourme des enfants' (Du Bois), *rinfle* (La Villette, Calvados), cf. l'anglais *riff*, *ruff*.

s'eingreubâ (Villeneuve); *étr' ägrœubi* ‚être enrhumé', Leysin (Vaud), cf. suiss. *graoba* ‚tartre, croûte', *grobi* (Frib. Vaud) ‚croûte'; sav. *greubă* ‚croûte sur la peau' (Samoëns). Cf. *ẽgroubâ* v. ‚en parlant du tartre, recouvrir les parois intérieures d'un vase de cave, incruster un ustensile en métal servant à cuire; obstruer un canal' (L. Odin, *Gloss. de Blonay*).

L'it. *intasamento*, *intasatura* nous montre l'idée analogue d'une outre à vin, bouchée par le tartre (it. taso); (cf. aussi l'esp. *sarro* = ‚pituite' et ‚tartre').

Nous rencontrons aussi une idée assez curieuse, — je ne l'observe qu'en Suisse, — que c'est une sorte de givre qui recouvre les organes de la respiration :

givré, couvert de givre :

on dzayvro ‚une bronchite'; *s'indzevra* ‚s'enrhumer', Lourtier (Valais).

Puisque le givre n'est formé que par la vapeur vésiculaire des brouillards qui sont congelés (roum. *brumă* ‚givre'), nous ne nous étonnerons pas de voir que **la brume** joue aussi un rôle dans notre nomenclature (cf. plus haut: *filandaines*). Ces ‚brumes' entrent par le nez comme elles pénètrent dans l'œil et le troublent (*broma* = ‚catarata dels ulls', Sopeira, Aragon).

bruma: əsta əmbromat, ‚être enrhumé' Manacor (Mallorca).

aer :

èr (Montpellier) ‚enchifrènement'; *kò d'èr*, *Atlas* C. 1155, P. 861 (Gard).

Passons du plus léger au plus pesant. On s'est imaginé que la matière qui encombre le nez pèse comme du fumier, de l'engrais (cf. un rhume gras).

fumier = *drudzə* :

eytr' édroudji, Noiraigue (Neuchâtel).

Nous rencontrons ensuite l'idée que le nez est couvert comme d'un **emplâtre** :

pegoumas (Mistral) ‚emplâtre de poix, enchifrènement'.

Avec ce terme, nous touchons déjà aux expressions qui nous présentent l'idée d'empêchements qui ne se trouvent plus à l'intérieur du nez ou de la gorge. C'est un fait général bien établi que le peuple cherche à expliquer par des obstacles externes les phénomènes pathologiques dus à des causes internes : je ne cite que l'allemand ‚ *Ohrenklammer* ' = parotide ; *ſetenâiye* (tenailles) = ‚ grand mal de tête ' (Pays de Belfort), etc. Or les noms du rhume nous présentent toute une série de termes de ce genre ; il y a d'abord le sentiment d'un empêchement général, on se sent :

étranglé :

gutta estranguria ‚ morbi genus, catarrhus, fluxio ' (1263), Du Cange s. v. *gutta*, 2.

étrinjaura ‚ enrouement, rhume ' à Vernamiège.

Mais comme il s'agit du visage, du ‚ museau ', qui est affecté du mal, le genre de l'*empêchement* se spécialise :

inferricare (afr. *enfergier*) :

it. *anfergiu d'nas* (Castell Tinello).

subst. *anfergiũ* (Castiglione Tinella, Alba), verb. *anfargese* (Pieve di Teco).

infrenatu- sard. *esseri infrenau ad su nasu* (Spano).

bernac :

Nous lisons dans une glose anglo-normande (éd. p. M. Priebsch dans la *Festschrift für Mussafia*, p. 540) :

hic camus bernac.

chamum (*vel capistrum*) *barnac*, cf. angl. *bernicles* Oxf. Dict. „ Marterinstrument ", *barnacle* ‚ Nasenknebel für unruhige Pferde '. C'est là la racine que nous rencontrons dans ‚ *emberniclé* ‚ enchifrené ' (Verrier-Onillon) ; *embourniclé* semble avoir subi une influence des expressions marquant l'ensorcellement par le mauvais œil.

bouron (de bourrer) :

A l'Est de la France, on appelle ‚ bouron ' un ‚ filet à très grandes mailles, monté sur deux demi-cercles en bois, se

pliant en charnière, destiné à contenir du fourrage vert qui y est *bourré* et le contenu est une *bourenaie.* — *bourê* ‘ collier de cheval ’ (Châtenois, d'après le Gloss. de Vautherin).

A Châtenois, nous rencontrons : *enboirnai* ‘ enchifrené ’, à Charmoille (Jura bernois) *anbornè* ‘ enrhumer ’. Nous avons en outre : *boron* (*Atlas* C. 1155, P. 72 [Jura bern.]), le *borron* (Les Paniers, v. 51); *bòron*, Mettemberg, Séprais ; *bŏròn*, Plagne, Pleigne ; *bŏrōn*, Charmoille ; *bŏroun*, Vicques ; *bouron*, *bouron di sarvè*, Malleray ; *bŏrŏn d'la tēt*, Plagne ; v. *s'ănbŏrnè*, Charmoille ; *s'ébòrnè*, Plagne ; *s'anbornè*, Mettemberg ; *s'obournà*, Mailleray ; *anbŏrnē*, Séprais ; *vni anbornè*, Vicques.

camus :

Est-ce de ce mot qu'il faut tirer *la camoudje* ‘ rhume de cerveau ’ (Vautherin) et *oncamoûëtchie* ‘ embarrassé du cerveau ’ (Vautherin) ?

canicula :

ang. *encanillé*, *enquenillé*, ‘ avoir le nez enquenillé, embarrassé, bouché ’ (Verrier-Onillon).

Je ne sais si le mot **emmèfignie** (Montbéliard, Contejean), *onmiefignie* (Châtenois, Vautherin), qui signifie ‘ enrhumé du cerveau ’ doit être cité ici ; j'ignore sa valeur propre ; cependant il pourrait signifier ‘ enfermé ’, car je le trouve dans le journal montbéliardais ‘ Le Diairi ’ de 1903, dans un conte intitulé : *Lai nommé Potatchâ en pairaidis* avec le sens de « enfermé au purgatoire ».

C'est encore ici qu'il faut ranger une expression qui paraît difficile à expliquer.

Le terme français le plus usité, quand on veut exprimer que le nez est obstrué par les sécrétions muqueuses est :

adj. *enchifrené*, subst. *enchifrènement.*

L'étymologie de ce mot est généralement tirée de *chanfrein* désignant « la pièce d'armure qui couvrait le devant de la tête du cheval » (Littré ad. 1°). Mais il ne peut y avoir eu lieu qu'un rapprochement postérieur ; car on ne comprendrait pas

comment la première syllabe de *chanfrein* — dont l'origine n'est pas du tout claire, comme l'a montré dernièrement M. Meyer-Lübke dans son *Rom. Et. Wtb.* s. v. ‚camus' — aurait passé à *chif-* en position atone. Au surplus, les significations que les dérivés du radical *chif-* ont adoptées dans les dialectes s'accordent mal avec ‚chanfrein'. Sur la carte 1155 de l'*Atlas*, nous trouvons *chifèrn*, P. 263 [Somme]; *chifarnèy*, P. 284 [Picardie]; auxquels il faut joindre : *àchifèrné*, Hargnies [Ardennes]; *enchinfrené*, Hâvre (Maze); *enchifarné*, Anjou (Verrier-Onillon); *déchifarner* ‚faire disparaître l'enchifrènement' (Ver.-On.). En Suisse : *s'ètsəfrənā*, Bière (Vaud); *s'enchifrenâ*, Dardagny (Genève); *s'intzefrəna*, Romont et environs (Frib.); *s'intchifrena*, La Brévine (Neuch.); *s'ètchifrena*, Landeron (Neuch.); *s'otchifrənā*, Cerneux (Neuch.); *entsifrau* ‚morveux' (Val d'Illiez). Nous pourrions allonger cette liste. L'examen le plus superficiel nous fait voir que la plupart des exemples ne montrent pas de nasale dans la première syllabe. Le type *chifèrn* présenterait donc la forme d'où il faudrait partir. Il se compose d'un radical *chif-* et d'un suffixe *-rn*, dont nous avons déjà parlé à l'occasion de *caterne*. Nous croyons donc pouvoir admettre une forme antérieure *enchiferné*. L'ancien français, d'après ce que nous apprend Godefroy par deux exemples du Roman de la Rose, ne connaissait que la tournure : *d'amors enchifrenés*. Dans ces exemples, le sens d'‚enrhumé' n'est pas encore visible. Il semble qu'il ne puisse y avoir de rapport entre les deux notions *enrhumé* et *possédé* (*d'amour*) qu'à travers l'intermédiaire : ‚lié, empêché'. L'idée qu'un homme affligé du ‚mal d'amour' est comme mis à la bride par sa passion, a été très répandue de tout temps. Nous en avons la preuve par une miniature italienne du treizième siècle (reproduite dans la ‚*Geschichte d. ital. Litteratur* par Wiese-Percopo, p. 18-19), où nous voyons l'amour représenté à la manière d'un incube sur le dos de l'amoureux qui rampe à terre et qui est tenu par la bride.

Ce qui provoqua d'abord nos doutes au sujet de l'ancienne

manière d'expliquer le terme, ce fut le mot provençal : *chifarnèu, gifarnèu* ‚coup d'épée ou de bâton donné sur la tête', cité par Mistral. Il ne serait pas permis de le laisser de côté dans l'étude de cette famille sémantique. Mistral le dérive du breton : *chifern, sifern* ‚rhume de cerveau'; on ne comprend pas pourquoi; car il est évident que ‚rhume' est une signification postérieure et que le sens de coup doit être plus ancien; il existe bien des exemples (v. plus bas) pour le changement de la signification ‚battu' en ‚enrhumé' et non pas du contraire. Qu'il me soit permis de risquer ici un rapprochement qui servira peut-être à éclaircir les origines de notre terme.

Il ne me paraît pas impossible que dans *chifarnèu* il s'agisse d'un coup attribué à un être diabolique et que le coup ait gardé le nom de cet être mystérieux[1] (l'all. *Alp* est le démon même et le mal qu'il inflige ; *der Dämonen-Name wird hier wie öfters zum Krankheits- [Symptom-] Namen*, Höfler, *Deutsch. Krankh. Namenbuch*, p. 13a: pour ‚le coup', comparez encore: *Elfenschlag*, *Zwergschlag*, *Schelmenschlag*). Ce *chifarnèu* = ‚coup', nous ne pouvons pas, à ce qu'il semble, le séparer du terme français qui exprime la même idée: *chinfreneau* = ‚coup à la tête, au visage' (Littré); le Dict. Gén. qui donne encore les formes : *chanfreneau* et *chinforgnau* les explique par ‚horion'. Les deux exemples cités par Littré (tirés d'Ambroise Paré) et le Dict. Gén. (tiré de Saint-Amant) rendent probable que la signification était déjà devenue celle de : ‚taillade, coupure, cicatrice'. On trouve dans Zalli, *Dizionario piemontese* s. v. *ferlëca* = *ferita*, *squarcio*, franç. balafre, *à chinfreneau*, taillade. Les démons ne donnent, d'après l'imagination populaire, pas seulement des coups qui tuent, ils se contentent d'égratigner secrètement. C'est pourquoi les expressions désignant toutes sortes d'*égratignures* sont souvent en rapport avec des noms de démons. Nous avons des termes

---

[1] Cf. *chifèr* = cerf-volant, insecte à longues cornes (bigorne) en Rouergue ; *chifeno*, cerf-volant femelle (Mistral).

comme : ‹ *grifa* › (Vaud), ‹ *grifur* › (Saint-Pol), *unglade* (Pyr. Orient.), *ounglado* (Castres), etc., qui prouvent qu'on se figurait de légères blessures comme l'œuvre de démons. (cf. en all. *Teufelsbiss*, *Hexenmal*, *Geisterkneifen*, *Alpfleck* = stigma diaboli). En wallon, ‹ le cauchemar › même est appelé ‹ marque › d'après la petite blessure qu'il laisse sur la peau (*marque* = cauchemar, terreurs nocturnes des enfants, *Bull. de la Soc. liég. de lang. et litt. wall.* 40). Nous sommes donc autorisés à faire rentrer dans notre série le port. *chifrar* ‹ râcler, gratter › et avec changement de la voyelle radicale ‹ chaffarão, cicatriz grande ›, l'esp. *chafarrinar*, *chafarrinon* ‹ tache ›, *chafrignié* ‹ griffonner, écrire comme un chat › à Grenoble (Ravanat); *déchaffrer* ‹ se gratter vigoureusement › (Verrier-Onillon, p. 267); *tchafra* ‹ écraser › (Bagnères de Luchon), *Rev. d. l. rom.* 47, 102.

Pour en revenir à *chifèrn*, *chifarnèu*, il sera permis de rappeler qu'il existe quelques termes qui, sous le sens d'‹ enfant turbulent › cachent peut-être le nom d'un diable, de sorte qu'ils pourraient être de même origine. Nous trouvons déjà dans Du Cange : *cifo* Italis *ciffone garcio*, *garciunculus ;* dans les dialectes italiens, on rencontre d'autres termes qui paraissent être apparentés : *cifell*, *cifilett*, ‹ frugolo, demonietto, ragazzo › (à Bedano, Tessin, *Schw. Arch. f. Volksk.* VIII, 259); velletr. *cifero*, ‹ discolo ›, arcev. *cifero*, can. *cifaro*, sor. *cifro*, *Studj. rom.* V, 70; en France *chiffe*, *chiffon* (*Dict. gén.*) en parlant d'une étoffe de tissu lâche, mais aussi en parlant d'une personne de caractère mou; angev. *chiffon*: petite fille malpropre, mal tenue; *chiffon* d'enfant dans la langue littéraire (Littré). Mais, nous dira-t-on, n'est-ce pas plutôt la signification ‹ petite fille › qui vient de *chiffon* ‹ lambeau d'étoffe › que vice-versa? J'ose croire cependant que *chiffon* dans la signification ordinaire de ‹ lambeau › se rattache de même à une racine *chif-*. On sait que, selon une croyance populaire, les démons, en fouillant dans les chambres, laissent comme marque de leur passage, soit un désordre général, soit des lambeaux de toile, etc., qu'ils ont déchirés à belles dents. On pourrait, sauf erreur, admettre une explication qui verrait

dans *chiffon* ces tas de rognures d'étoffe ; cette supposition serait remarquablement appuyée par le mot *bigornais* = amas, fouillis d'objets divers *et principalement de rognures d'étoffe, de chiffons* (Chambure, *Gloss. du Morvan*, s. v.) qui vient de ‹ bigorne ›. Mais nous avons, me semble-t-il, encore d'autres témoins, qui plaident en faveur de l'origine diabolique de *chif-*. Nous trouvons dans Littré : *chiffonner* sub. 4° le sens : ‹ chagriner, intriguer ›, *chiffonnerie* ‹ petit souci qui chiffonne l'esprit › et surtout : tout le *chiffonnage d'un gros rhume* › (*Suppl.*) ; dans les dialectes, nous rencontrons : *xifouna* ‹ inquiéter, tourmenter › (à Castres d'après Couzinié), *chifouner* ‹ importuner, tourmenter, tracasser › (*Gloss. du Morvan*), *chifo, chifour* ‹ dépit, chagrin, inquiétude › (Mistral). Ces expressions nous en rappellent d'autres d'un sens analogue, qui contiennent sans doute des noms de démons : *décarcasser* en Lorraine (Labourasse) = ‹ se démener, se débattre, discuter vivement › ; faire *le boustrou* ‹ faire le tapage, disputer › en Anjou (Verrier-Onillon, *Suppl.*) ; *embrigonâ* ‹ chiffonner › à Grenoble (Ravanat) vient peut-être d'un ‹ *embigornâ* › ; et le vaudois : *tsèrfegni* ‹ contrarier ›, *tsèrfegnāü* ‹ contrarieur › (L. Odin, *Gloss. de Blonay*) ne s'explique-t-il pas par un **tsèfregni*, **tsèfregnāü* ?

Mais nous nous sommes déjà trop arrêté à l'étymologie de ce seul mot. Ce que nous voulions rendre probable, c'est que toute la série appartenant à la racine *chif-*, *chaf-* contient originairement le nom d'un démon ; cette racine se serait élargie d'abord par une nasale[1], s'installant de préférence devant une labiale et puis par une *r* épenthétique ; le peuple, ne connaissant plus l'être mystérieux qui avait donné lieu au terme, et séduit par des termes analogues comme *enfergier*, etc., y aurait mêlé l'idée de ‹ chanfrein ›.

En admettant l'influence d'esprits ennemis, nous sommes arrivés à l'**ensorcellement**. Les cas où nous en voyons les effets sont assez nombreux :

---

[1] v. le travail de M. Schuchardt, *Zum Nasaleinschub*, Zt. f. rom. Phil. 35, 71.

charme :

Nous avons en France toute une série de termes où l'on peut reconnaître un rapport avec *charme*, bien que l'origine ne soit pas toujours très claire.

Citons les substantifs *charmoise* (Doubs, Beauquier), *charmoise* (Jura, Chaussin), *antsarmoise* (Mesnay), *charmonge* (Haute-Saône), *charmoture* (Meuse, Cordier), *tchòmwédj* (à Miélin, Haute-Saône), *intzarmoudia* (Grône, Valais); les adj. *ocharmon'té*, *acharmouté* (Meuse, Labourasse): *intsarmijà* « qui a le rhume de cerveau » (Aoste, Cerlogne); *ch'intsarmouziè*, Mage, *intsarmosia*, Savièse (Valais), *antsarmozyà*, *Atlas* C. 1815, P. 989 (Suisse).

M. A. Thomas, dans un intéressant article de la *Romania* (XXXVIII. 369)[1] nous a montré de quelle complexité sont les questions que nous posent ces expressions. Il me suffira d'attirer ici l'attention sur des formes qui présentent une apparence un peu différente. Dans des régions très vastes du Doubs et même des Vosges, nous rencontrons des formes qui, par étymologie populaire, paraissent avoir été rattachées à *col* et *moucher*. Nous avons *colmoutche* (Sancey, Doubs), *kòlmōtch* (Bournois); d'ailleurs, j'ai entendu : *chòlmoüchə* à la Forêt (Ct. Bains, Vosges) et *fòlmouchə* (à côté de *chòrmouzə*) recueillis de la bouche de vieillards du même endroit. J'ignore l'étymologie de ces termes. Quant à la forme que j'ai notée aux Voivres (Ct. Bains, Vosges), *lè chòrnouzə*, je crois pouvoir la rattacher au radical que cite Diez dans son *Etym. Wörterb.* p. 299, 746 s. v. *sorn-*, *sournois*, *sornione*, qu'il fait remonter à *Saturnus*. Saturne est, d'après ce que nous apprend l'astrologie du moyen âge, qui dépendait des Grecs, une planète sous laquelle naissent les caractères froids; les *Saturniens* sont des personnes d'humeur triste, morose. Chez les Grecs « *l'opinion commune voulait que Saturne*

[1] M. Meyer-Lübke dit à propos de cet article (*Zeitschr. f. rom. Phil.* 1910, 125) que *camoria* dans la terminaison rappelle le grec : γενόῤῥοια assertion qui serait appuyée par le sicil. *camurria* = malattia venerea, gonorrea (Traina).

fût froid et humide ;... il excite dans le corps humain des mouvements d'humeurs froides, flux intestinaux, pituites, etc. » (v. Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque*, p. 96 s.). Donc Saturne était regardé depuis le temps des Grecs comme le Dieu des *enrhumés*.

Parmi les charmes dont nous retrouvons les traces chez tous les peuples, nous citons l'ensorcellement par le mauvais œil, le 'malocchio'. Il existe des cas où le rhume est considéré comme effet du mauvais regard d'une bête ensorceleuse (v. plus haut *embourniclé*).

mauvais œil :

prov. *enlugra* (Mistral) ‚pocher les yeux, aveugler', dont l'origine ne m'est pas claire.

s'enlugra, prendre un violent rhume de cerveau.

lorr. *èböh'nè* (Uriménil, d'après Haillant) ‚éperdu, ébloui'; Saint-Amé : *èböhnè*, ‚atteint d'un rhume de cerveau' (Thiriat) ; *èbeuhené* ‚qui a le rhume de cerveau' (Saint-Amé) ; ce serait donc *la buse* qui par son mauvais œil fascine l'homme et lui donne le rhume.

En continuant notre examen des termes pour ‚rhume', voici encore un autre charme. A l'occasion de *chifarnèu*, nous parlions des coups que les démons enchanteurs donnent à la pauvre créature qui en meurt ou en reste au moins gravement atteinte. Or nous avons une série de termes qui nous montrent que l'idée d'un rhume, produit par un tel coup, est assez répandue (v. *coup de froid*, gros coup de froid, dans les cantons de Fribourg et de Vaud).

coup :

fr. *horion*[1] = ‚coup' aussi bien que ‚rhume'; en Normandie nous avons, outre le sens de ‚coup' la signification : gros

[1] Notons que M. Höfler dans son *Deutsches Krankheitsnamenbuch*, p. 48[a] a voulu rattacher le mot horion à l'astre Orion (cf. *Siriasis* ‚Sonnenstich'); s'il fallait tirer l'origine de ce mot des astres, il serait étrange de le voir borné au Nord de la France.

rhume, épidémie (Du Méril), fièvre causée par les marécages (Du Bois); à Bayeux: *horique* ‚maladie régnante'; en Picardie: *horgne*, *horniole* ‚coup'; à Saint-Pol: *òrnyòk* ‚coup que l'on se donne'[1].

lorr. *èzubà* ‚enchifrené, à Saint-Maurice s. Moselle; cf. *zaubè* ‚battre, frapper' (Haillant, Adam).

lorr. *amâchené* à Florent, Meuse (d'après Janin), subst. *machenure*. Faut-il rapprocher ce mot de *masse*, *massue* (voir *machouque*, comp. ‚contusion', à Saint-Pol, *machoque* à Boulogne)?

sav. *enmorniflà* (*Atlas* C. 1815, P. 964), *émornifla* (Brachet) ‚enrhumé du cerveau' qu'il faut dériver de *mornifle* ‚coup au visage'.

prov. *s'enjounca* (Mistral) ‚se couvrir de jonc, s'enrhumer du cerveau'. Il s'agit apparemment d'un coup donné au moyen d'un *jounc*, espèce de baguette, canne de rotin.

prov. *embourdi* (Mistral) ‚enchifrené', de *bourdo* ‚gourdin, bâton'.

land. *enbaoumat* ‚enchifrènement' (Lacanan, Médoc). Ce mot, dont l'origine est douteuse, se trouve ailleurs au sens de ‚se heurter contre', voir: *s'einbaumer* dans le français populaire de la Suisse (G. Wissler, *Das schw. Volksfranzösisch*, p. 129); *s'einbouma* ‚se cogner, se heurter, recevoir un choc' (L. Odin, *Gloss. de Blonay*)[2]; qu'il y ait là-dessous quelque force magique, cela semble prouvé par: *embauma* ‚charmer, enchanter, séduire' (Mistral).

---

[1] Quant au lorr. *hôrié* ‚rosser' que cite Diez (*Et. Wtb.* II c, p. 616) il doit être rejeté, puisque la consonne initiale est un *χ* (*χurie* ‚fouetter fortement' à Uriménil, *χorie* à Ventron); l'origine est *excoriare*.

[2] En regard de cette série, on pourrait se demander si le terme allemand *Stockschnupfen* ne pourrait pas être en rapport avec *Stock* (et non avec ‚*stocken*'); mais il n'en est rien: nous lisons chez H. Paul, *Deutsches Wörterb.* p. 529: « *In Vergleichen deutet ‚Stock' die Steifheit an, daher ‚stocksteif'; von da aus ist Stock zu einer Verstärkung geworden.* » — ‚*Stockschnupfen*' serait donc un ‚rhume caillé' (v. all. *gestockte Milch*, *gestocktes Blut*) et cette signification irait avec l'expression *mon nez se prend* mentionnée plus haut.

De l'idée qu'on a été ‚ battu ' quand on est enrhumé, jusqu'au sentiment qu'on est interdit, stupéfié, ahuri, il n'y a qu'un pas. Déjà le grec κόρυζα renfermait les significations *rhume* et *abrutissement* (‚ *Stumpfsinn* ', voir Leo Meyer, *Hdb. d. griech. Etym.* II, 371).

stupéfié :

prov. *empepia* (Mistral) ‚ rendre niais, stupéfier ', de *pèpi* ‚ imbécile, niais ', *s'empepia* (Alpes), ‚ être enchifrené '.

prov. *enmouqueta* (Mistral) ‚ enchifrené ', de *mouquet* ‚ penaud, capot, confus, interdit '.

Nous avons vu que le nombre des cas est considérable, où le peuple voit dans les empêchements de ses organes la main invisible de démons. Examinons encore les cas, où le nom du démon (nous y comptons aussi ‚ *enchifrener* ') s'est conservé.

Pour procéder en bonne forme, il faudrait, avant de décrire la part qu'ont prise les démons dans la création des noms des maladies, recueillir d'abord les noms de ces démons mêmes, des lutins, des fantômes, du cauchemar dans tous les dialectes néolatins. Je ne puis présenter ici qu'une maigre récolte, qui ne donne qu'une modeste idée de l'importance qu'ont les dénominations de ce genre pour la nomenclature pathologique.

le babou (v. Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* s. v. *bau*).

Mistral : ' être imaginaire dont on fait peur aux petits enfants '.

embabouchi, *embaboutit* ‚ étourdi, brouillé, interdit, *enchifrené* '.

la carcasse.

cf. Mistral : *s'encarcassela* ‚ se mettre à califourchon sur les épaules ' (comme un démon).

carcassou ‚ cigale de petite espèce ' (originairement désignant un petit être diabolique[1]).

s'encarcassa ‚ s'enrhumer ' (Mistral), cf. *carcassié* ‚ tousser sans trêve ni repos ' à Grenoble (Ravanat).

---

[1] V. *encigala* (Mistral).

Wurm:

envornement, *envournement* (Jaubert) ‚enchifrènement'.

le blaireau.

Le lorr. *ètohuné* (Saint-Nabord s. Remiremont) vient de *tohhon* (*tasson*).

On emploie en allemand quelquefois le mot: *verdachst* pour exprimer qu'on est somnolent ou engourdi. Toutefois il paraît singulier que le blaireau se soit égaré parmi les animaux infernaux; d'après le rôle qu'il joue dans la fable animale, le blaireau est une bête très innocente[1].

le chat:

avoir un chat dans la gorge (Verrier-Onillon); *une chatonnée de rhume* (ibid.).

la chèvre:

du un sagai ‚conduire une chèvre' (Artá, Mallorka) = être enrhumé; cf. port. *acabrunhado*, fâché ‚verschnupft'.

Pourquoi a-t-on choisi des bêtes comme le blaireau, le chat, la chèvre pour caractériser un ‚rhume'? Est-ce leur extérieur poilu qui a créé une analogie entre la peau animale et la gorge enflammée? En disant ‚la chèvre' on aura pensé à la voix rauque de cette bête.

Ces remarques nous reconduisent à la question de la localisation qu'on donne au mal dans la terminologie populaire. Sur le siège du rhume, les idées des peuples ne sont pas bien nettes; tantôt on cherche le mal dans la tête, tantôt dans la gorge ou dans la poitrine.

la tête:

Outre l'expression ‚rhume de cerveau', qui apparaît dans les patois autant que dans la langue littéraire, nous rencontrons

---

[1] Voir à ce sujet H. Class, *Auffassung und Darstellung der Tierwelt im Roman de Renart*, Tübinger Diss. 1910, p. 38, 77. Cependant le blaireau (lucifuga) paraît avoir des forces magiques; on sait que la graisse du blaireau a été très estimée dans la thérapie des anciens.

ronmo dè tita (Corsier, Vaud), *rum d'lè tét* (Pommerats, Berne): *frey d'aou cervau* (Vaulion); *anfreidòr ant' la testa* (Piémont).

Chose singulière, même la partie du corps où, d'après la croyance populaire, se forme le rhume, le cerveau est pris comme nom du mal: *srevèy* à Luppy (Lorraine). De là, nous parvenons peut-être à expliquer le mot *chòbèr*, attesté par M. Edmont dans l'*Atlas* (C. 1155, P. 460 [Ille et Vilaine]). Il y a un terme *chaubard* = ‚nuque, derrière de la tête' dans l'Yonne cité par M. Zauner, *Die roman. Namen d. Körperteile*, p. 90 (v. les remarques de M. A. Thomas à l'occasion du mot champenois: *chaubert*, *Rom.* 39, 208); or, nuque et cerveau sont tout près l'un de l'autre; il y a eu même confusion des deux: *cervix* (= *cerebrum*) *illius per aures descendebat*, Vita S. Franc. de Paula (Du Cange, s. v. *cervix*); le sens de *chòbèr*, que nous trouvons encore dans l'Orne (*chaubert* ‚rhume' chez Du Méril) et à Alençon (Du Bois) pourrait donc avoir passé de ‚nuque' à ‚cerveau' et de là à ‚rhume de cerveau'.

le nez:

Le germ. *nif-* a donné naissance à:

niχlya, *s'inniχlyā*, Sassel; *niflya*, *s'inniflya*, Vaugondry (Vaud), *avé la nifia*, La Brévine, *avè la niffia*, Noiraigue (Neuch.): *niχa*, Prez v. Siviriez (Frib.); *néfa*, Mage; *nefa*, Lens (Valais): *einniχlèmein*, *s'einniχla*, Pailly; *s'einniclia*, Oron (Vaud); *s'en'nifié*, Noiraigue (Neuch.).

mouffle = ‚museau' (v. Verrier-Onillon):

enmouflé ‚enrhumé' à Moulins (d'après P. Duchon).

narem + nif-:

subst. *nareθa*, verb. *s'änarəθa*, Leysin (Vaud); *einnariflyā*, Savigny; *ènariχá*, Montherond; *s'ennariclia*, Vaulion; *s'unnarichliâ*, Penthalaz; *s'innəraflya*, Corsier (Vaud); *nariχlya*, Lessoc (Frib.)

nif- + mouffle?

einoflyà, Haute-Savoie (*Atlas* C. 1815, P. 945); *einouflà* ibid. P. 967; *einóflà*, Savoie, P. 955, 933, 954.

bec :

sic. *aviri lu mali bicchignu* ‚ per ischerno ad uomo che patisce corizza ' (Traina).

gorge :

roum. *guturăiŭ;* mold. *gutunár*, de ‚ gutturalium ' (Tiktin); fr. *engorgé*, prov. *engargassa* (à Castres).

poitrine :

*impectoratura ?

inpetrouiré ‚ rhume en général ' Salvan (Valais).

*pectoraria?

port. *peitoreira.*

avai l'estoma plyein dé glyeirò ‚ avoir un rhume profond, non encore bien déclaré ' Pailly (Vaud), où *estoma* signifie poitrine.

S'il y a erreur sur le siège du mal, nous ne serons pas surpris de voir qu'on se trompe absolument sur le caractère de la maladie elle-même. De là de nombreuses méprises qui font que des noms de maladies, au fond tout à fait différentes, se mettent à la place du ‚ rhume '.

enrouement :

raucu-.

s'enreutchenay (Pleigne); *s'inroutschî* (Ormont-dessus et environs); *s'inroutsi*, Vallorbe (Vaud).

asthme :

bœutsèyè ‚ avoir la respiration gênée ' cf. *bœutso* ‚ poussif, asthmatique ' (*butso* ‚ asthmatique ' L. Odin, *Gloss. de Blonay*), de là :

subst. *cimbœutsuire*, Vollèges (Valais), ‚ rhume de cerveau '.

enflure, apostème :

Il paraît que l'on a eu l'idée que l'enflure du nez, etc., accompagnant le rhume, provient d'une sorte de tumeur à l'intérieur du crâne. Comme la phtisie a été regardée comme étant causée par un abcès dans les poumons (Gloses : *fitisis*,

ulceratio pulmonum vel toracis; la potume du poumon, *Ms. de l'Ec. sup. de Pharm. de Paris*, N° 1.32r), la matière découlant des fosses nasales est produite par un abcès du cerveau. Pour ne pas entrer dans trop de détails, je ne citerai qu'un exemple qui nous montre la popularité de cette idée. Nous lisons dans un des nombreux manuscrits de Barthelémy l'Anglais (Bibl. Nat. Ms. Fr. 9141, Fol. 116ro: « Le IIIe chapitre parle des propriétés de *la Rume du chief*, les physiciens appellent ceste maladie *cachaste* [autre ms: *catharre*] (116vo). Il est contenu au VIIIe chapitre du livre de astronomie que dieu fiert et bat aucune fois les personnes de forcenerie et de folie ...forcenerie a ce propos est appellee frenaisie de la quelle dit constantin que *frenaisie est une apostume qui est entre les peaulx du ceruel.* » Quoique nous n'ayons pas encore une idée très claire sur les rapports qui peuvent exister entre les maladies du cerveau et le rhume, nous sommes frappés de voir traiter les ulcères du cerveau au chapitre du rhume. Et si nous trouvons des expressions comme le ‹*felon de chief de home, qui fait enfler*' (*Recettes*, ed. Rob. Reinsch, *Herrigs Arch.* 64 [1880] p. 171), il ne nous paraît pas impossible d'y voir le rhume de cerveau. Mais passons aux termes patois qui rappellent l'idée d'une tumeur.

‹**apostème**':

subst. *pòtạyma* Lourtier, *potayma* Vollèges (Valais); subst. *eimpotœumuire* Vollèges (Valais); *s'einpotœumà* à côté de: *s'eimpotauma* ‹s'enchifrener' Vollèges, *impótòmó* ‹enchifrené' Lourtier.

‹*petœfe*' (cf. *péûublya*, etc., L. Odin, *Gloss. d. Blonay*, *pessubla*, *pétublla* Bridel) = ‹vessie'; subst. *petœ̀fe* = ‹rhume de cerveau' La Posse (Bex); *pəteuχla* Gryon (Vaud); *s'inpəteuχla* ‹s'enchifrener' Gryon (Vaud); *s'inpètoclia* ‹prendre un rhume de cerveau' Trient (Valais).

il est enfle ‹il a la fluxion' (Neuchâtel).

toux = ‚rhume' (v. plus haut):

Atlas C. 1155, P. 482, 493 [Côtes du Nord], P. 397 [Norm. Inf.], P. 198, 194 [Wallonie], P. 70, 71, 60, 989 [Suisse].

Ajoutons encore deux termes des extrêmes périphéries de la Romania, où nous constatons également une confusion de maux divers.

‚migraine':

arab. *schaqî-qah.* (Diez 498).

enxaquêta (=*enxaqueca*) en Algarve ‚enrhumé' *R. Lus.* IV, 335.

angine:

macéd. *sinaχe* ‚rhume' du néogrec: συνάχι, ce qui est dans le grec classique: συνάγχη (κυνάγχη) ‚Entzündung der inneren Muskeln des Schlundes' (cf. ἄγχω ‚zusammenschnüren'). Nous trouvons déjà dans les Gloses du 10e s.: *sinancis* i. *inflatio faucium cum tumore, quinance sinance cause* (*C. Gl. L.* III. 596).

En considérant dans leur ensemble les expressions que le peuple a adoptées pour le rhume, nous sommes frappés par l'analogie qu'elles présentent avec le développement d'une série parallèle.

Nous avons trouvé pour enchifrènement au Centre le mot *envornement*, *envournement* (Jaubert). Le ‚wurm', qui a fait son entrée dans le groupe des noms du rhume, s'est introduit de même dans l'onomastique d'une autre maladie présentant également des symptômes d'empêchement: *la gourme.*

La ‚*gourme*' est une inflammation de la membrane pituitaire, qui se manifeste soit par l'écoulement d'un mucus blanc par les narines, soit par un abcès volumineux sous la ganache (voir Littré, *Dict. de méd.* s. v. *gourme*). Cette maladie est caractérisée par des gonflements des glandes du cou, des abcès au cou et autour de la bouche et par l'écoulement d'une matière suppurante sortant des abcès. Le gonflement des ganglions lymphatiques accompagnant la maladie a fait naître des rapprochements curieux dans la terminologie populaire: les

glandes enflées sont par le peuple regardées comme l'essentiel du mal. Nous trouvons donc *lè gourmat* en Lorraine, glandes que les moutons ont sous le cou ; *gormes* ‹parotide› existe dans la Marne. (Heuillard, *Pat. de la commune de Gaze*, cant. Sézanne). L'encombrement des voies intérieures se manifeste dans d'autres expressions, où la ‹*gourme*› n'est qu'un obstacle : une vache *engourmée* est une bête « dont le pis ou le sein est gonflé, soit par un excès de lait, soit par l'inflammation » (Verrier-Onillon) ; *dégourmer* ‹débarrasser de l'inflammation› (ibid.), *angôrumè* ‹se dit du gosier qui s'embarrasse de mucosités ou d'autres corps étrangers›, *angôrumé* ‹dont le gosier est obstrué› (d'après Dagnet, *Parler du Coglais*). Rien n'empêcherait de penser que le mot *gourme*, avec cette acception, serait en rapport avec *gourmette*, mot dont on connaît l'origine celtique. Tandis que le chanfrein serre la partie supérieure de la tête, la gourmette entoure l'inférieure. Ce rapprochement serait rendu encore plus vraisemblable par d'autres considérations. Le mot de *gourme* n'aura pas été restreint à désigner un ‹gonflement›, il aura passé à la conception d'*abcès* en général et dès lors le mot est employé surtout, quand il s'agit d'une série d'enflures qui s'enchaînent[1]. Nous avons d'autres termes qui éveillent une idée analogue : j'ai trouvé dans un dialecte (l'indication de provenance s'est perdue) *muselière* ‹désignant une rangée de pustules autour de la bouche› ; je cite en outre *bangon* = ‹mouchoir passé sous le menton et noué au sommet de la tête ; maladie des brebis : un mouton *bangounné* (Lapaire, *Patois berrichon*). En supposant que *gourmette* (chaîne) et *gourme* soient le même mot, nous rendrons compréhensible l'expression : *jeter la gourme*, qui, elle, a donné naissance à d'autres expressions analogues : *jeter son jaffier* (Verrier-Onillon), *pousé sn ékrankiyon* (Saint-Pol), etc.

---

[1] On se rappellera le latin : *frenusculi* (*ulcera circa rictum oris similia, quae fiunt jumentis asperitate frenorum*, Isid. 4, c. 8) Du Cange ; v. *gourmes*, impetigo du visage chez les enfants, à Vaudioux (Jura).

Nous avons parcouru en hâte les différents aspects de la terminologie savante et populaire créée pour dénommer le rhume. Le dépouillement des glossaires et l'enrichissement de leurs données par la bonté de correspondants bénévoles, procèdent normalement, et nous espérons que, dans le cadre d'une étude plus ample sur tous les noms romans des maladies, bien des problèmes qu'on ne peut qu'effleurer dans une étude détachée se présenteront sous un jour plus clair.

La plupart des questions qui viennent de se dresser devant nous seront résolues plus facilement en tenant compte de l'ensemble des matériaux. On a déjà vu que les simples recherches phonétiques ne suffisent pas dans ce domaine ; il faut en outre tirer profit de la mythologie, des croyances populaires, de la botanique. Et après avoir présenté des matériaux bien classés et examiné le détail des diverses questions, il faut essayer de tracer la marche générale de l'évolution des noms des maladies. Cette recherche finale formera une page intéressante de l'histoire de la civilisation et elle permettra de saisir des traits caractéristiques de l'âme des peuples [1].

H. URTEL.

---

[1] Je me fais un devoir de remercier cordialement à la fin de mon travail MM. Gauchat et Lavoipière, à Hambourg, d'avoir enrichi cet essai de mainte précieuse remarque.

SERVÂDZO

—✣—

D'après une opinion admise par les savants, l'« Homme sauvage », — le Sauvage qui, dans les contes des grand'mères et des vieilles servantes, continue à jeter dans l'âme des petits enfants une terreur sans égale, — serait le dernier et bien faible reste d'un personnage légendaire dont les origines les plus lointaines vont se perdre dans la nuit des mythes des forêts. Dernièrement, M. F. Neri, s'appuyant sur des traditions anciennes et récentes, a fait revivre[1], avec force détails et une riche documentation, la figure protéiforme de cet être mystérieux dont parlent les légendes germaniques, que nous montre la religion romaine et que les rites d'une foule d'autres peuples, sous des formes diverses, indépendantes même pourrait-on dire[2], nous représentent comme une divinité, un esprit, un symbole des forêts, des champs et de la nature.

De peuple à peuple, le Sauvage perd quelques traits caractéristiques, mais c'est pour en prendre d'autres. Il en résulte une physionomie complexe, où se conserve cependant un caractère uniforme : partout, en effet, il est un symbole, une image vivante des arbres, des feuilles, des forêts. Au cours des âges, nous le voyons émigrer avec les peuples qui emportent leur bagage inépuisable de traditions et de légendes. Si, chez les Germains, il semble prendre une forme bien différente de celle du « Silvanus » des Romains, ailleurs il devient le centre du culte de la nature ; en d'autres endroits, sa person-

---

[1] *Giornale storico della letteratura italiana*, LIX, 47 sqq. Voir aussi Decurtins, *Rätoromanische Chrestomathie*, I, Ergänzungsband, Erlangen, 1912, p. 173.

[2] Goblet d'Alviella. *Les rites de la moisson*, dans *Croyances, rites, institutions*, I, Paris, 1911, p. 293.

nalité s'affaiblit et disparaît presque entièrement; ce n'est plus qu'un petit esprit lutin, un croquemitaine ou un diablotin [1]. Ces diverses attitudes du Sauvage, les savants les ont étudiées, examinées et discutées à fond, et nous ne saurions résumer ici leurs opinions très divergentes sur l'origine, le sens et les transformations de l'étrange personnage. Le lecteur nous permettra seulement d'attirer son attention sur quelques aspects du problème, aspects qui, à mon avis, n'ont pas été suffisamment étudiés.

Tout le monde sait que dans l'ancienne poésie lyrique provençale et italienne, le Sauvage apparaît comme un être qui apporte joie, courage et réconfort. Ce réconfort (en prov. *lo conort del Salvatge*) est de nature à égayer l'homme par suggestion, étant donné que le Sauvage est joyeux même quand il aurait des raisons de s'attrister. Ainsi chantait Guido Orlandi:

*Poi ch'aggio udito dir dell'**om selvaggio***
Che ride e mena gioia del turbato
. . . . . .
Si come fosse bel tempo di Maggio
Si truova d'allegrezza sormontato.

Et Cecco Angiolieri, au milieu de ses tristesses, se disait soulagé comme l'*om selvaggio*, quand arrive le beau temps. Le troubadour Rambaut de Beljoc affirmait qu'il se sentait ragaillardi ainsi que le Sauvage, parce qu'il chantait alors qu'il aurait eu plus d'un motif d'être triste [2]. Mais, au lieu de rapporter d'autres allusions déjà signalées par les érudits, je me bornerai à citer une poésie provençale échappée aux recherches des savants. Elle a pour titre: *Li sons desves del*

---

[1] Quant à la métamorphose du Sauvage en l'un de ces petits esprits bienveillants ou méchants à l'aspect familier, qui, même de nos jours, alimentent la superstition dans les campagnes, on ne peut la conjecturer que d'après le nom de *servan* ou *selvan* qui sert encore à désigner ces diablotins. Dans les contes des campagnes de l'Italie du Nord, le Sauvage est devenu une sorte d'ogre, appelé *om salvádegh* ou *om di bosk*.

[2] Ces textes ont été cités déjà par M. Neri, *loc. cit.*, 50.

homen sauvage. Le texte ne se trouve que dans le manuscrit de Paris fonds fr. 844 (fol. 190) et a été publié par M. K. Appel[1]. « Ces mots insensés » (cf. anc. fr. *dervé* « fou, furieux, forcené » Godefroy, II, 677) expriment seulement l'état d'âme agité d'un poète anonyme, qui, malgré un temps affreux, se déclare prêt à chanter l'amour. Ainsi, ce ne sont plus les cris du Sauvage que nous fait connaître cette poésie, mais bien ceux d'un poète qui se compare au Sauvage :

Pos vezem que l'ivers s'irais
Et part se del tanz amoros,
Que non au ges notes ni lais
Des auzels per vergers foilloz,
Per lo freit del brun temporau
Non leisserai un vers a far
Et dirai alques mon talant[2].

Tous ces passages et d'autres semblables de la poésie lyrique courtoise ont besoin d'une explication. Pourquoi donc le Sauvage se moque-t-il de la tempête et en profite-t-il pour se réjouir comme si « c'étaient les beaux jours de mai » ? Il me semble que ces vers font allusion à une coutume dont les traces survivent encore en Suisse, coutume aimable qui, dans quelques pays, a fait prendre le Sauvage comme une sorte de symbole du printemps aux fêtes des premiers jours de mai. Je rappellerai que dans la Gruyère, le premier dimanche de mai, les jeunes garçons chantaient naguère de savoureuses poésies du genre de celle-ci :

Chervádzo, chervádzo,
Ne fou ne chádzo !
On mochi dè bacon
Por mè frotá le gargachon,
Ouna poma bllantze, etc.[3]

---

[1] Appel, *Prov. Ined. aus Paris. Handschriften*, Leipzig, 1892, p. 329.

[2] Le lecteur a déjà pu remarquer que le texte est bien francisé. Rien d'étonnant à cela ; il se trouve, en effet, dans un manuscrit renfermant surtout des poésies françaises. Cf. L. Gauchat, *Romania* XXII, p. 364 ss.

[3] *Schweizerisches Archiv für Volkskunde*, I (1897), p. 231. Ce person-

Et dans le canton de Vaud, on chantait : *Patifou sauvâdzo, que n'est ni fou ni sâdzo*, etc. Une ancienne coutume de Blonay, dont il ne reste aujourd'hui qu'un souvenir[1], nous apprend qu'autrefois « les jeunes filles se couronnaient. Les jeunes gens mettaient dans un drap porté par quatre d'entre eux une *fantoūma* ou *pəpoūna*.... Selon une autre version, c'était une *mayintséta*[2] qui portait la *fantoūma* dans un berceau sur son dos. Un des *mayintson* parlait pour la *fantoūma*, qui semble avoir été désignée par le terme de *servâdzo ;* un autre donnait la réplique. Voici quelques bribes de ces chansons, recueillies de la bouche de deux personnes âgées :

Mayintson ! Mayintséta !
On poū, sə vo plyé, po sti pəti Servâdzo
Kə n'é né foū né sâdzo, etc. »

Il est évident que le Sauvage, si l'on ne veut pas qu'il représente, ainsi que je le crois, le Printemps, symbolisait du moins le retour du beau temps et conjurait la pluie, « il turbato », selon l'expression de Guido Orlandi. Les poètes lyriques du treizième siècle prouvent que des coutumes semblables ont dû être très répandues[3] et que notre légendaire Sauvage en était arrivé à prendre une place prépondérante dans les fêtes joyeuses de mai. Par suite, le *conort del salvatge* n'est plus un problème : c'est une allusion au temps rasséréné, au renouveau qui fait reverdir les prairies[4].

---

nage apparaît aussi dans d'autres parties du canton de Fribourg, cf. le même périodique, VI, p. 100, *Us et coutames d'Estavayer*, par Joseph Volmar. Voir aussi l'article plein de détails intéressants inséré par M. Octave Chambaz dans le nº 18 du *Conteur vaudois* de 1905. On y trouve la description exacte du costume du *sauvage* et une des « ringues » chantées en son honneur.

[1] Odin, *Glossaire du patois de Blonay*, Lausanne, 1910, p. 521.

[2] *Mayintsə* ou *mayintséta*, jeune fille qui chantait le mai.

[3] Peut-être les auteurs lyriques italiens ont-ils puisé dans les poésies provençales ; il n'en reste pas moins vrai que les fêtes du printemps, avec ou sans le Sauvage, furent également connues et célébrées en talie.

[4] Au sujet de ces fêtes de mai, je renvoie, pour ne pas m'étendre

On voudra bien me permettre d'ouvrir ici une parenthèse. A ces fêtes du Printemps, dont les savants admettent presque tous l'origine païenne, le christianisme imprima, si l'on y regarde de près, un sens nouveau. Elles signifiaient primitivement un souhait, une espérance. Le christianisme y ajouta l'idée de remerciement et d'hommage à Dieu. Ces fêtes de printemps, ainsi transformées, en abandonnant leur caractère originel, perdirent leur éclat et finirent par disparaître. A Blonay, après la chansonnette, on entonnait le Psaume 101, preuve que l'esprit chrétien s'était emparé, pour ainsi dire, de ces rites jusque-là païens. On y substitua d'autres passe-temps. G. Villani (VIII, 70) parle d'une représentation, d'un jeu ou « sollazzo » à Florence pour le « Calendimaggio » de l'année 1304. Sur la scène on voyait l'Enfer, les démons, du feu et plusieurs genres de supplices et de tourments. Ce ne sont plus les joyeuses compagnies de jeunes gens enguirlandés, mais des hommes contrefaits, semblables à des démons et horribles à voir. Et comme les fêtes de mai avaient mis leur empreinte dans l'ancienne poésie et jusque dans quelques strophes que nous possédons encore (p. ex. dans celle qu'on chantait naguère à Blonay), ainsi les nouvelles solennités religieuses laissèrent un écho dans les chansonnettes qui, aujourd'hui encore, font les délices des enfants. En Italie, j'ai assisté souvent à ce « jeu » enfantin. De tout jeunes gens tiennent le rôle : l'un représente un démon, l'autre Dieu, un troisième l'âme d'un défunt. Ils chantent :

— *Angelo, bell' angelo, volate qui da me !*
— *Non posso volare, perchè il Diavolo è lì !*
— *Aprite le vostre ali e volate qui da me !*

Alors, « l'âme » ouvre les bras, prend son élan et s'efforce de se soustraire aux poursuites du diable, qui lui lance un objet (ordinairement un mouchoir noué). Si l'enfant (l'âme) peut

---

trop longuement, à un article que j'ai publié dans la *Nuova Antologia*, 1er mai 1910 *(Le origini della lirica italiana)*.

éviter l'objet, il vient se jeter tout heureux dans les bras de Dieu, et l'ennemi du genre humain en rougit de honte! Ces jeux nous font songer aux anciennes représentations de l'éternelle lutte entre l'esprit du « Bien » et l'esprit du « Mal », lutte qui a pris des formes diverses aux différents âges de l'humanité et qui constitue, en quelque sorte, le noyau d'où est sortie la merveilleuse légende de Faust et aussi l'épisode fameux de la *Divine Comédie* où Dante nous montre l'âme de Guido Montefeltro que se disputent François d'Assise et un démon (*Inf.* XVII):

Francesco venne poi com' i' fui morto,
Per me ; ma un de' neri cherubini
Gli disse : nol portar ; non mi far torto.

Il me semble d'ailleurs que ces représentations de l'Enfer, du Purgatoire et du Paradis ont donné naissance à d'autres jeux, témoin celui que j'ai vu à Romont. Quelques fillettes sont invitées par leurs compagnes à choisir une couleur (rouge, noir, etc.). Puis, d'après la couleur choisie, elles se divisent en plusieurs groupes. Elles ignorent qu'à chaque couleur correspond l'idée du bonheur ou de la souffrance, mais à un moment donné le mystère s'explique au milieu d'une ronde générale : les unes avaient choisi le Paradis, les autres l'Enfer ou le Purgatoire :

dzine, dzine, dzandzu, dans le Paradis !
dzine, dzine, dzandzu, dans le Purgatoire !

chantent-elles. Le mot *dzandzu*, aujourd'hui incompréhensible, désignait sûrement les anges (prononcez *le-zanges*)[1], puisque ce jeu-là encore est d'origine chrétienne.

Mais fermons la parenthèse et revenons au Sauvage. Ce personnage ne s'est pas contenté de devenir la *fantoūma* du Printemps, dans les fêtes de mai, mais il a osé, d'après les tra-

---

[1] C'est un cas d'agglutination, phénomène si bien étudié par M. E. Tappolet.

ditions populaires, faire partager ses amours aux *Anguane* ou *Guane*, c'est-à-dire aux *Aquane*, divinités des fontaines et des rochers. De l'union de ces dernières avec le Sauvage sont sorties les *Saguane* (les « sorcières ») dans le Frioul[1]. En outre, notre légendaire homme sauvage a perdu, par-ci par-là, dans sa course à travers les âges, son caractère primitif, et peut-être en s'identifiant avec d'autres symboles inférieurs des mythes champêtres, est-il devenu en certains endroits un lutin, dans d'autres un ogre. A mesure que la vie devenait plus intense, que surgissaient les bourgades et les villes, que les forêts se défrichaient, le Sauvage, le fantôme des forêts, dont le nom laissait transpirer l'âcre parfum des bois, s'éloignait des humains. Les plantes commençaient à perdre leur langage muet et cependant si expressif pour les peuples, et l'habitant, le dieu des forêts, devenait un être éloigné du monde civilisé. Le Sauvage se rapetissa, comme se rapetissait son royaume. Et lorsqu'il sortit des forêts, il s'amincit et devint un diablotin aux formes changeantes (appelé encore dans certains pays *servan*, *silvan*), capable de prendre divers aspects, celui d'un renard, d'un lièvre, d'un insecte, etc. Oh ! pauvre Sauvage des mythes champêtres, pauvre *servādzo* des fêtes de mai !

GIULIO BERTONI.

---

[1] Meyer-Lübke, *Rom. Et. Wtb.*, n° 573, cite, en véronais, *sigar come n'anguana*, « schreien wie ein Adler ».

UNE LANGUE QUI S'EN VA

QUELQUES OBSERVATIONS SUR UN RECUEIL DE MORCEAUX EN PATOIS VAUDOIS

Lors de mon dernier séjour dans le Jorat je t'ai dit, cher docteur, que le patois de nos villages, tel qu'il se parle aujourd'hui, est un baragouin qui ressemble de moins en moins à la langue de nos pères, car, à vrai dire, ce n'est ni du français ni du patois, à moins qu'on ne prenne ce mot dans son plus mauvais sens; qu'il suffisait d'un peu d'attention pour remarquer l'invasion d'une foule de mots soit purement français, soit français d'origine, mais affublés d'une terminaison patoise qui voile tant bien que mal leur provenance étrangère, et l'emploi de mots patois déformés sous l'empire du français et rapprochés en quelque sorte de cette langue.

En m'envoyant *Po Recafâ* (A Lozena tsi Payot & Cie, 1910), dont je te remercie, tu m'as parlé des éloges qu'on a faits de ce riche recueil et tu m'en as dit toi-même mille belles choses qui me font conclure que tu crois ces éloges en tous points mérités. Le contenu du volume *Po Recafâ*, souvent très amusant, t'a empêché sans doute d'estimer à sa juste valeur le contenant qui est la langue. Au point de vue de la langue, si tu veux bien me permettre de dire ouvertement ce que je pense des morceaux que renferme *Po Recafâ*, il y en a un grand nombre de mauvais, beaucoup de médiocres et peu d'excellents. La plupart de ceux qui se sont mêlés d'écrire dans la langue de nos paysans paraissent ne pas savoir qu'elle exige comme toute autre langue, pour la posséder, une étude sérieuse, embrassant toutes les parties de la grammaire, et que cette étude est bien plus malaisée que celle d'une langue litté-

raire, éclaircie à l'envi par de nombreux ouvrages grammaticaux et lexicographiques.

Tu tiens, m'écris-tu, à mon jugement sur *Po Recafâ*. Sans doute que tu te rappelles le temps où je te menais par la main et que tu me récitais : « Quelle heure est-il ? — Midi. — Qui l'a dit ? — La Judith. — Que fait-elle ? — Des dentelles. — Pour qui ? — Pour son petit. — Comment est-il gros ? — Comme un sabot », et où je me donnais la peine de te faire parler patois. La compétence, quant à notre vieux langage, je l'avais peut-être il y a une quarantaine d'années. Je ne puis guère l'avoir accrue durant celles que j'ai passées à l'étranger. Ce que je te communique, ce sont des débris de mes souvenirs. Mais je crois que les listes suivantes d'incorrections notées au cours de mes lectures serviront à te prouver ce que j'avance.

Est-ce par ignorance que les auteurs des pièces contenues dans *Po Recafá* terminent par *a* les mots féminins suivants[1] :

agasa, *bīta*, *poura bīta*, *bolondzira* ‚boulangère', *botənīra* ‚boutonnière', *dəlēza*, *la dèraira*, *sa draita*, *dzalya* ‚mouchetée', *dzēba* ‚cage', *dzənəlyīra*, *faira* ‚foire', *pétāyə de fruita* (on dit *frouitə*), *kyésa tyésa*, *kouaita* ‚hâte', *krouya estòma*, *krouya féna*, *krouya lè^{n}ga*, *krouya vya*, *manaira*, *mataira*, *prau mataira* ‚assez', *l'épəna naira*, *nosa* ‚noce', *nëira* = *noyīrə*, *orolya*, *pansa* ‚panse', *pataira*, *pouaira*, *la prəmīra nē*, *la prəmīra ralondzə*, *prəmiramè^{n}*, *tsasa*, *tsèraira*, *vergonya*, *la vīlya*, *la poura vīlya*, *vīlya kotəma*, *vīlya kura* ‚sotte', *vīlya féna*, *vīlya feralya*, *vīlya χlyòtsə*, *χlya bouna vīlya preyīrə*, *vīlya vənyə*, *vīlya véva?*

Tu sais aussi bien que moi que ces substantifs et adjectifs qui répondent à la première déclinaison latine ont *e* (*ə*) comme terminaison en patois.

Est-ce par ignorance qu'ils donnent en revanche la terminaison *e* (*ə*) aux mots que voici, mots qui jadis avaient *a* :

---

[1] Les citations aussi bien que les formes patoises qui devraient les remplacer sont transcrites d'après le système du *Bulletin*. On a maintenu cependant la graphie *au* = *ao*.

la gaula auvertə, *mənā la barkə*, *trovāve la tèra trau bāsə per tsī li*, *Bernə*, *bétorsə* pour *betôsa*, *le sikə k'a dau boutə dor* = *boutafro*, *on·na brāvə dzèⁿ* ‚une brave personne', *chétsə-mokə*, *on·na danchauzə*, *etsīlə*, *fayə* ‚brebis', *ti stau galəbontin*, *on·na tòta galézə*, *prèⁿdre gardə ai bolon*, *gardə ton fin* ‚foin', *lo gardə-robə*, *in gizə de*, *la governə*, *kodərə* pour *kodəra*, *kodoŭra*, *a plyata kodərə*, *χlya kraminə* pour *kramənа*, *ma kouzinə Zalinə*, *la laivrə* ‚le lièvre', *la lèⁿgə*, *on·n ōtra lèⁿgə*, *l'etai tòta maladə*, *la malə tsansə*, *la mārkə a fu*, *prèⁿdre mezoŭrə*, *l'avai tò rupā a mézoŭrə per lē*, *la féna s'etai mesə chu lo pī d'alā lai foradzī dèⁿ sè-z ālyon*, *on·na mòsə* pour *môsa*, *la notə*, *χlyau d'Orbə*, *balyī la parolə*, *peinə* pour *pin·na*, *on·na petitə bouatə* pour *on·na pətita bouaitə*, *le boū dau Dzorá nə lai monteran pā pipètə* ‚rien du tout', *pomārdə*, *la portə auverta*, *sə Mā nə marmòte*, *Avri fā la pòtə*, *dai-z ozī de poutə rasə*, *s'īre remesə a plyorā*, *χlya ringə*, *min de reponsə*, *plyasə de la Riponne* pour *Ripouna*, *on·na tota rudə*, *la mindrə ruva*, *la prəmīrə sòrtə*, *la tantə Nanètə*, *la tchīvrə*, *la tənāblyə* ‚la séance', *χlya tsaravoūtə*, *kə fā*, *yó é-tə ?*, *χlya tsaravoūtə de mələbaugro*, *verminə* pour *vermənа*, *vusə pour vusa* (Jorat : *yusa*) ?

Jadis les mots suivants et autres pareils avaient la terminaison *-o* (c'est un *o* plus ou moins fermé ; dans beaucoup d'endroits c'est *ou*) : *l'ādzə* pour *l'ādzo*, *Avintsə* pour *Avintso*, *chāve k'on bornyə*, *lo dyablyə le prainye ti !*, *lo dyāblyə de Nonfou*, *dyabə la mi* ‚pas une seule miette', *dyabə lo pā* ‚nullement', *dyabə la pē kə fazan* ‚ils ne faisaient nullement la paix', *dyabə lo pī*, *intsə* pour *intso* ‚encre', *lo fédzə*, *χlyau krouyə-z èⁿfan*, *dai krouyə-z òmo*, *krouyə-z ozī*, *dai krouyə vəzin*, *le-z èⁿfan san krouyə*, *on mandzə de roumasə*, *lo mindrə*, *mondə* pour *mondo*, *on moūlə de boū* pour *on moūlo* ou plutôt *on moūno de boū*, car *moūno* est la forme patoise, *òrdzə*, *lo paivrə*, *on to bī prīdzə*, *proūtsə de Lozəna*, *proūtsə de sti vəlādzo*, *proūtsə dau motī* — *lyin dau bon Dyu*, *lyin de son bin* — *proūtsə de sa pèrda*, *lo rodzə a la Nanètə*, *se pai etan plyə rodzə kə lo*

fu, servisə, tonèrə, lo tsankrə la mèⁿta kə dyo, tsankrə de ouivra, on sé fā vīlyə.

La terminaison *-ə* a-t-elle réellement remplacé dans le parler patois l'ancien *-o* ?

Y a-t-il un avantage quelconque à emprunter des pronoms et des adjectifs possessifs au français et à dire :

ti posiblyo! au lieu de *é-tə posiblyo!* qu'on pourrait bien exprimer par *sèⁿ se pau-tə ?*

min min·na, tin tin·na, sin sin·na : si ardzèⁿ é bin lo min, le min ‚ les miens ', *n'è pā min·na; lo tin, to sarè tin, a la tin·na, bosaton; mozai lo sin* ‚ il mordait le sien ', *la koumouna a lo fò k'é sin, kontan kə l'etai la sin·na*, au lieu de *myon myon·na, tyon tyon·na, chon chon·na;*

no dou kồ au lieu de *noūtre doū kồ, to parai san no-z ami* au lieu de *to parai san noūtre-z ami;*

à se servir de *leu :*

le féne bramavan; leu (eux, ils) *trẽzan lau sābro; ne fồ pā fẽre komèⁿ leu; in·n avan mẽ fôta tye leu; in faré bin atan tye leu; yon de leu, derai leu, devan leu* ‚ avant eux, devant eux ', *in leu-mīmo, intre leu; intre ti leu* ‚ entre eux tous ', *por leu, po leu, respè por leu, su leu, tsī leu, devan tsī leu, de ver leu,* ‚ de leur côté ', *yə san portan dzoyau — fồ l'ītre mẽ tye leu* (p. 102, en faussant la rime) ;

au lieu de *lau*, qui apparaît ailleurs :

on lau promè adī mẽ de buro tye de pan; lau manke rèⁿ por ītre bənirau; l'e bin lau dan ‚ ils ont ce qu'ils méritent ' ; *lau-z ālyon, noutra pouina n'a rèⁿ por lau tye remaufāyə; l'in·n é de χlyau parezau kə nə gānyan rèⁿ tsī lau,*

d'employer *s'è, s'etai*, fr. c'est, c'était :

sèⁿ kə fā martsī lo komersə (la machine), *ç'è on kanon de fuzi, s'è doū martsồ kə fan sèⁿ modā, ç'è on·n ovrādzo rido patè, s'etai midzò, ç'etai on·na vergònyə, s'etai epouairèⁿ de vaire lo mondo kə lai avai.*

au lieu de *l'é?* Il suffit de rappeler le proverbe: *kan l'é bon l'é prau.*

De la conjugaison, on ferait mieux de n'en rien dire. Ce serait charité. Elle foisonne de formes erronées, si extraordinaires qu'elles te sont sans doute aussi peu connues qu'à moi. Mais il pourrait arriver que quelque naïf prît au sérieux les erreurs commises et nous écrivît là-dessus une dissertation. Ce n'est pas pour pour toi que je relève les bévues que voici:

Conjugaisons.

Conjugaison en -ā et conjugaison en ī.

INDICATIF PRÉSENT

fremā: frémo pour *fraimo; elevā: elève* pour *elaive* (3); *pezā: me pèze* pour *me paize; trovā: trovo -e -e -in -an* pour *trauvo -e -e -in -an; plyorā: plyoro -e -e -in -an* pour *plyauro -e -e -in -an.*

SUBJONCTIF PRÉSENT

gravā: grave pour *gravẽye* ou *gravai; balyī: balye* pour *balyẽye* ou *balyai; Dieu balye dau pan ai poure dzèⁿ e ai rətso lau ronte le dèⁿ; reste* pour *restẽye* ou *restai: fõ kə reste tsī sa vīlyə; kə lo tsertse*, mais le proverbe dit correctement: *si kə l-a fõta dau fu, kə lo tsertsai.*

IMPARFAIT

vo devəzāvi pour *vo devəsāva; balyəsai* pour *balyive* (3); *koudəsé-ay* pour *kudyīvo-e* (1, 3); *djüvəsan* pour *djüvivan* (3).

GÉRONDIF

in portan pour *in portèⁿ.*

PARFAIT

alaran pour *aliran.*

Je ne relève pas non plus pour toi celles qu'on rencontre dans les autres conjugaisons. Les malheureux ne savent pas conjuguer, ils écrivent:

INDICATIF PRÉSENT ET IMPÉRATIF

por koui me prəni-vò? (*teni-vò*, p. 487) pour *por koui me prèⁿde-vò; komprənyi-vò òra* pour *konprèⁿde-vò òra?; prəni pachèⁿsə* pour *prèⁿde pachèⁿsə; cheintide* pour *chèⁿte* (infinitif *chèⁿtre*).

SUBJONCTIF PRÉSENT

ouyai pour *ouye* (3), *viai* pour *vaiye* (3), *rontéye* pour *ronte* (3) comme s'il y avait un verbe *rontā* (*tin adrai te tsŏse kə l'atatse nə se rontéye pā*, p. 57). L'infinitif comme tu sais est *rontre.*

IMPARFAIT

prənai pour *prənyai* (3), *no rizai* pour *no rizán*, *oïssé* pour *oyé* ou *oyəsé*, *atindavan* pour *atèⁿdan*, *ekozavan* pour *ekozán*, *fazavon* pour *fazán*, *oyivan* pour *oyán*, *seintīvan* pour *chèⁿtán*, *tənyīve -ai -an* pour *tənyé -ai -án*, *tsəzīvo -on* pour *tsəzé -án.*

GÉRONDIF

in vaiyəsin pour *in viyèⁿ* ou *in vayèⁿ.*

PARFAIT ET IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

moza pour *mozə* (mordre), *diran* pour *dəziran*, *tinre* pour *təniran*, *vinse* pour *vənise.*

PARTICIPE PASSÉ

apri pour *aprai*, *tsəzi* pour *tsəzu* ou *tsəzai.*

Ces erreurs ne sont point les seules. J'en relève d'autres plus loin qui ne sont pas moins graves.

Les adverbes empruntés au français ou défigurés sous l'influence de cette langue valent-ils mieux que les adverbes patois? Y a-t-il quelque avantage à dire :

d'abo pour *dapremī*, *d'abo aprī* pour *tò lo drai aprī*, *alo* pour *adán*, *du lor* pour *du adán*, *ankora — anko — inkora* pour *onkora — onkò*, *bintoū — binsto* pour *binstoū* ‚bientôt', *pasā a côté* pour *pasā de koūte*. *pi* ‚puis' — *e pi* ‚et puis' pour *pu — e pu*, *poui — e poui* pour *pouə — e pouə — epouətadan — epətadan*, *pautītre — pətītre* pour *epai*, *pautītre bin — pətitre bin*

pour *epai bin*, *plyə* ‚ davantage' pour *mẽ* (cf. *vo-z in·n aré də on bè plyə ; tye volyai-vo de plyə ?* D'autres passages donnent le mot juste : *mẽ on bai*, *mẽ on·n a sai*, *e mẽ on·n a sai*, *mẽ on bai ; kraiyon ītre mẽ tye li*, *la gaula fā mẽ tye lo brè ; mẽ de buro tye de pan ; fā de l'ovrādzo mẽ tye katro ; mẽ de braga tye de fẽ*), *plyəto* pour *plyətoū* (*plyəto tsatrā*, *plyəto ouari*, p. 454), (*to*) *de suitə* pour *tò lo drai*, *trankilamèⁿ* pour *balamèⁿ*.

S'exprime-t-on d'une façon plus correcte en écrivant : *auto de* pour *alintò de*, *mógré leur* pour *mõgrā lau*, *parmi le pāte* pour *permi le pate*, *suivan* pour *d'aprī* (*fõ fẽre suivan son·n ardzèⁿ ; suivan ta borsə gouverna ta botsə*), *sur seⁿ* pour *chu sèⁿ*, *sur tò* pour *chu tò ?*

Y a-t-il quelque raison pour mettre hors de cours *damachèⁿ* ‚ à cause de', *damachèⁿ kə* ‚ parce que' ?

damachèⁿ-mé, *-te*, *-li*, *-no*, *-vo*, *-lau* ‚ à cause de moi, de toi', etc. : le mot est pourtant bien employé dans les exemples suivants :

damachèⁿ lo dordon ‚ à cause du gourdin' ; *in·n a plyə rèⁿ volyu damachèⁿ le misére kə lai an fẽ ; l-avai prai lo serjan damachèⁿ kə l'etai on valè to solè ; l-a fẽ markā sa dzornā kan l-e ju a l'abayi dai vənyolan*, *damachèⁿ kə s'īre arétā a Lozəna*, *damachèⁿ kə l-e on·n éga.*

A quoi bon le remplacer par *pè rapõ a*, *rapõ a*, *rapõ kə ?* Quoi qu'il en soit, les exemples de ces nouvelles expressions sont de plus en plus nombreux : *N'in mədzī on bokon de pan e de sausəsə kə n'in du panā pe rapõ ai-z au ; L'avún on·na nyẽzə rapõ a l'ardzèⁿ ; L-e po sèⁿ kə vinyo ouə vo dəre sèⁿ kə sẽ rapõ ai konselyé de per tsī no ; Rapõ a si trezõ lai avai bin dai-z afamā k'avún prau volyu garni lau boson aoué χlyau-z ẽcu ; On min·na-mò de pè Lozəna avai fẽ on krouyo bokon de prosè à on pouro dyāblyo de Dzoratai*, *rapõ a dai dzənəlye k'etún z-əlāye pəkotā a la meson chu lo vəzin ; S'etún bin rolyī rapõ kə* (parce que) *volyaivan ti dansī aoué le plyə bale e le plyə rətse ; Sa féna l'avai on bokon krouyə lèⁿga rapõ kə* (parce que) *l'avai adī ôtye a bramā chu se vəzin ; Lai plyovəsai koumèⁿ*

de frou rapõ kə (parce que) *mankāve on moui de tyole au tai.*
N'avai pouairə de rèⁿ rapõ kə (parce que) *l'etai artilleu.*

Pourquoi dire *ni-ni* pour *né-né* qui est la seule forme qu'employait jadis le patois ? *Né-né* se maintient encore dans les expressions traditionnelles telles que *né fan né fõta*, *né sai né fan*, *né vin né pan*, *n'a né frāre né chére*, *sin kontū né yon né doū*, mais ailleurs on trouve *ni-ni : ni A ni B*, *ni li ni sa féna*, *la bala chéra nə pau ni lo vaire ni lo chèⁿtre*, *nə fõ jamẽ nyon méprəzī ni lo pouro ni lo pəti.*

Qui voudra prétendre que *piskə* (puisque) : *piskə vo fā plyézi, vu bin kraire sèⁿ kə vo me dite; piskə t'ā remouā la tsana, va me kəri on vèro ; piskə l-é dinchə, ne vū rèⁿ d'on koratyau de fəlye; stisə nə pau pā ītre lo voūtro, piskə n'in kontin tye nau sèⁿ*, vaille mieux que *dukə* qui a exactement le même sens ainsi qu'il ressort des exemples suivants : *dukə l-é dza au vəlādzo, koterè pā tan; dukə no sin solè kraiyo kə no pouin no-z in-n alā ; vo daite fére la preyīrə, dukə lai ya kõkon po vo-z oūre ?*

Je remarque que, après tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, je n'ai fait qu'ébaucher le sujet et que les innovations que j'ai relevées n'épuisent nullement la matière. Les deux listes suivantes, qui concernent surtout le vocabulaire, en sont en quelque sorte le complément. Elles fourmillent de termes empruntés au français et d'expressions patoises modifiées sous l'empire de cette langue. Si l'on peut ajouter foi aux pièces contenues dans *Po Recafā*, tu as vu et tu verras que le rôle du français à l'égard du patois et celui du patois à l'égard du français n'est à l'avantage ni de l'un ni de l'autre. Il en résulte un langage bigarré que je n'ai pas sans raison qualifié de baragouin et qui est bien en arrière de la pureté qu'avait encore le patois au dix-huitième siècle et dans la première moitié du dix-neuvième. Tout n'est pas progrès dans ce bas monde. Mieux vaudrait bien parler le patois et bien parler le français, quoi qu'en disent ceux qui ne peuvent pas attendre le jour où personne ne saura plus parler la langue de nos pères.

A

Parmi les infinitifs cités dans cette liste, il y en a une dizaine que je marque pour bonne raison d'un astérisque. Tu sauras bien pourquoi.

*aidā**	pour	*aidyī*,	*erintā*	pour	*arənā*,
*aidī**		*aidyī*,	*eseyī*		*aseyī*,
s'amuzā		*se galā*,	*esparnyī*		*reparmā*,
anpoutā		*inpoutā*.	*estropyā-yə*		*ekouesī — ekouechā*,
apartəni a kōkon		*ītre a kōkon*,	*fabrəkā*		*fḗre*,
apelā apalā		*kriā*,	*fḗre atèⁿchon*		*se velyī*,
m'apelo Nanéta		*me dyan Nanéta* ou *y'ḗ a non Nanéta*,	*fḗde bin atèⁿchon*		*velyī-vo bin*,
			fḗre reflechon		*chondzī*,
apouyī		*apoyī*,	*fḗre le jə dou (doux)*		*gənyī* ou *relukā*,
apriyandā		*ītre in kouzon*,	*fətsī avṓ*		*métre avṓ*, *fòtre avṓ*,
asomā		*eterti*,	*foatā*		*dziblyā*,
atatsī		*etatsī*,	*fotre*		*métre*, *bətā*,
*atizā** [1]		*atəzī*	*fotre via*		*tsanpā via*,
s'atroupā		*s'atropā*,	*gadzī*		*fremā*,
atsətā		*adzətā*,	*grimpā*		*grapəlyī*,
bastā		*dzoūre*,	*gyéri*		*gari*
brədoulyī		*brədolyī*,	*indikā*		*motrā*,
demandā		*intrevā*,	*ingadzī*		*akovèⁿtā*,
deperdre		*depḗdre*,	*s'ingadzī*		*s'akovèⁿtā*,
*dezandanā** / *dezandənā**		*dezandanyī*.	*ingyǽzā* / *indyǽzā*		*ingougənā*,
dezirā		*avai fan de, volyai*,	*innouyī*		*in-noyī*,
dimā		*dyīmā*,	*inplyetā* [2]		*adzətā*,
djazā		*batolyī, barjakā*,	*insəvəli*		*interā*,
djuvī on tò		*in-fḗre yəna*,	*intama*		*intanā*,
*dresā**		*dresī*,	*se jénā*		*avai vergonyə*,
durā		*dourā*,			*se vergonyī*,
ekrazā		*eχlyaʃā, epeχlyā*,	*konparā*		*akonparadzī*,
ekremā		*ekramā*,	*se konplyotā*		*se devəzā*,
s'emajinā		*se chondzī*,	*kontrarii*		*kontreyī*,

[1] *la mére-gran atizave son ju e tsantave.*
[2] tiré du fr. *emplette*, patois *inplyaitə*.

*kudi**, pour	*kudyī*,
labora	*arā*,
au selau levan	*au selau levèn, au levèn*,
limū	*ləmā*,
livrū	*levrā*,
louchī ‘regarder en cachette’	*gənyī*,
lyetā on botyè	*nyā on botyè*,
mankā	*fõtā*,
se mètre in route	*modā*,
mintəni	*mantəni*,
montrū	*motrā*,
morzu	*mozu — moju*,
oublyū	*aublyā*,
parlā	*devəzā*,
parti	*modā*,
parvīnyo	*pervīnyo*,
berdre	*pèdre*,
*pesā**	*persī*,
petri	*inpatā*,
pilā	*pəlā*,
pènsā	*chondzī*,
se pènsā	*se chondzī*,
*pinsā** ‘pincer’	*pinsī — blyosī*,
*presī** *(on sè pré-sivè mouin ke ora)*,	*presā*
ragrandi	*ragranti*,
rakoumoudā	*repetasī* ou *retakounā*,
rapelā	*fère rechondzī*,
se rapelā	*se rasovni*,
ratatsī	*retatsī*,
reflechi pour	*chondzī — rechondzī*,
*rejouindre**	*redjèndre*,
rekulā	*rekoulā*,
remarkā	*apèchaidre*,
remizā	*reduire — botā*,
repènsā	*rechondzī*,
*se repènti**	*se repèntre*,
restā trankilo	*dzoūre*,
retakonā	*retakounā*,
retrouso me mandze	*rekouso me mandze*,
ruinā	*rinā*,
ruminā	*chondzī*,
sekaure	*chakaure*,
separā	*deseparā*,
siyī	*seyī*,
souanyī	*gouvernā*,
sublyā ‘souffler à l'oreille’	*soχlyā*,
*suivre**	*chaidre*,
tātsī ‘s'efforcer’	*kudyī*,
tərī lo femẽ	*trère lo femẽ*,
tərī	*trère*,
tormèntā ‘ennuyer’	*resī*,
tortəlyī	*tortolyī*,
*tousā**	*tousi*,
triī	*chèdre*,
trousā se mandze	*rekousī se mandze*,
tsertsī	*kəri*,
tsertsī	*aseyī*,
versā	*vèsā*,
vu, revu	*yu, reyu*.

B

le-z abi pour	*le-z ālyon*,
afūblyo	*avonyèn*,
Asinchon ‘Ascension’	*Ansechon*,
asyeta	*ekouala*,
per azā	*sə se devəne*,
bā ‘chaussettes’ pour	*tsauson*,
le balanse	*le-z ebalanse*,
batèmə	*batsī*,
pā bẽtə	*pā bītə — dādoū*,
bəzouin	*fõta*,

bière	*vā*.
borelai ‚sellier' pour *boralai*,	
borna ‚borne'	*bouéna*,
borson ‚poche de pantalon'	*boson*, diminutif de *bosa*,
bougro	*baugro*,
boutəd̀or	*boutafro*,
brisselet (fr. vulg.)	*brəsī*,
butsə	*boutsə*,
charpantyé, *cherp.*	*tsapouə*,
chasseu	*tsachau*,
chère, *chaire*	*dzayīrə*,
defəcilo, *dificilo*, *-a*	*mōlézī*, *mōléjá*, *aboutèn-ta*, *ouaitèn-ta*,
nə fā pā la defəcila	*n'é pā ouaitènta*,
la derai fortchá	*la dèrairə fortchá*,
deta, *-ə* ‚dette'	*devala*, *-e*,
dī	*dyī*,
dize voui	*dyīzə ouə*,
dīz eku	*dyī-z eku*,
dīzan·na	*dyizan·na*,
la dīma	*la dyīma*,
lo dīmo	*lo dyīmo*,
dou man	*duve man*,
douzan·na	*dozan·na*,
efrouayablio, *-a*	*epouairèn-ta*,
emāblio, *-a*	*avənyèn-ta*,
le-z estomá	*le-z estòme*, cf. *ermana*, *-e* ‚almanach',
l-etai tot'etourlāyə	*l-etai tot'etourla*,
évêque	*évéko*,
sèn u'e pā facilo	*sèn e mōlezī*,
farsa	*fāsa*,
fasəna	*dzevala*.
fére faillite	*fére a pèdre*, *fére lo betəku*,
fête	*fīta*,
la flyau dai pərə burā	*la χlyau dai pərə burā*,
la flieu dai byō valè pour *la χlyau dai byō valè* ou *dai bī v.*	
flyó	*eχlyeyī*,
fōsə tsənévo ‚force chanvre'	*ou·na petāyə de*, *on·na masə de*,
granmersi	*granmasi*,
habitude	*kotouma*, *kotəma*,
houit houi, *oui*,	*ouətə ouə*,
houit aure	*ouət-aure*,
sat-au houi dādoū	*sat au ouə dādoū*,
houitanta	*ouətanta*,
íntīrə	*intyīrə*,
jambon	*tsanbèta*,
la jeunesse	*le dzouvəno*, *le valè*,
cadeau	*prezèn*,
kāna	*bāton*,
kanā ‚canard'	*bòra*,
karelè	*karalè*
kartyé	*kartai*
kasonārda	*kasounārda*
clian ‚client'	*pratiku*,
kompère	*koupāre*,
cor de chasse	*kṑ de tsasə*,
Korsale ‚Corcelles'	*Kosale*,
côté	*ruva*,
a côté *de*	*dekoūte*,
dau côté *de*	*kontre*,
de ti le côté	*de tí le kāro*, *de per ti le kāro*,
kotumyé	*kotoumī* — *kotəmī*,
χlya kramina	*χlya kraməna*,
de crainte	*de pouairə*,
on koū	*on yādzo*,
dou au trai koū	*dou au trai yādzo*,
dau trai koū	*dau trai yādzo*,
koumandan	*koumandèn*,
koumoūdo, *kəmoūdo*, *-a*	*ézī*, *éjá*,
kouplyè	*koblyè*,

koutelayə	pour *koutalāyə, koutalā, kutalāyə, kutalā,*	*eureu-za*	pour *bəniran-za,*
kouti	*kuti,*	*on·na* pareille	*tsoūza on·na parlyə tsoūza,*
lāro	*lāre,*	*parola*	*dəre, rẽzon,*
ligne (d'ekrətoura)	*rintsə,*	*pədī*	*pədyī,*
lyutənèⁿ	*lutənyèⁿ,*	*perta*	*pèrda,*
maidesin	*maidzo,*	*pinson*	*tyinson*
marmita	*mermita,*	*plyi* ‚pli'	*plyai,*
martelè	*martalè,*	*poison*	*pouézon,*
masə	*petāyə,*	*preuve*	*prauva,*
nə lai a pā mèche	*lai a pā moyan,*	*printin*	*salyi* ou *salyifro,*
mechèⁿ, -ta	*kroūyo, -ə,*	*prizon*	*prezon,*
sin minteri	*sin dəre dai dzanlye,*	*pudra*	*pusa,*
menteu	*dzanlyau,*	*pyoū* ‚poux'	*pyau,*
moineau	*paseran,*	*ratèlī*	*ratalī,*
mõkoumoūdo, a,	*mōlézī, mōléjá,*	*refrain*	*refrədon*[1],
molyī, molyá	*moū, moūva,*	*réguelisse* ‚réglisse'	*régalisə,*
monsieu	*monchu,*	*roti*	*ruti* ou *routi,*
le messieu	*le monchu,*	*sapelè*	*sapalè,*
momèⁿ	*ouarba,*	*lo sèkon, la sèkonda*	*l'õtro, l'õtra,*
momənè	*ouarbèta,*	*sobrikyè, non sobrikyè*	*sorenon,*
au momin mīmo	*to lo drai,* cf. *M'in vẽ alā to lo drai a la dzənəlyirə, — Y'āmo atan botsī to lo drai.*	*sordā*	*chudā,*
		tātsə	*aləson,*
		tizon	*təzon, touzon,*
		travailleu	*travalyau,*
morsa	*mõsa,*	*traversa*	*travèsa,*
morsa ‚mousse'	*mòcha,*	*troupa*	*tropa,*
lo mouin	*lo min,*	*troupé*	*tropé,*
mouindro, -a	*mindro, -a,*	*tsapelè*	*tsapalè,*
mōvè koū	*krouyo koū,*	*tsatelan*	*tsatalan,*
napa	*manti,*	*tsaudron*	*tsauderon,*
natura	*natoūra,*	*χlyau vermine*	*χlyau vermənə,*
d'ordənéro	*de kotouma,*	vie *de tsin*	*vya de tsin,*
orlodzo	*rəlòdzo,*	*vòleu*	*lāre.*

[1] *L'ozī chu on·na mòta, — La vaitəkə tòta, — L'ozī chu on boson, — Vaikə lo refrədon.*

J'aurais pu, cher docteur, répondre en quelques lignes à ton aimable lettre qui m'est parvenue peu après *Po Recafá*, mais sachant l'intérêt que tu as dès ton enfance porté à notre vieux langage, j'ai pensé que plus elle serait longue, plus elle te serait agréable. Afin que tu ne croies pas mon jugement trop sévère, j'ai mis sous tes yeux une partie des faits sur lesquels je le fonde. Quand tu auras lu les deux listes ci-dessus, me suis-je dit, tu mettras de l'eau dans ton vin. C'est au mauvais patois à qui j'en veux et à ceux qui vendent des vessies pour des lanternes. Ce sont tes éloges de *Po Recafá* qui m'ont dicté cette interminable lettre.

Le patois est une langue qui s'en va ; il est, disons-le ouvertement, en pleine décadence. Une bonne partie des Vaudois, surtout de ceux qui habitent les villes, comprend peut-être le patois, mais ne sait plus le parler. Les campagnards qui le parlent savent tous bien ou mal le français. Quand ils parlent français, ils francisent le patois, et quand ils parlent patois, ils patoisent le français, rapprochant ainsi sans s'en apercevoir les deux langues. Ceux qui savent le mieux le patois ne l'écrivent pas. Demander de ceux qui l'écrivent qu'ils l'écrivent purement et correctement, c'est aujourd'hui trop exiger, je l'avoue.

J. CORNU.

Postscriptum de la Rédaction.

Bien que nous soyons en tout point d'accord avec l'auteur de l'étude qu'on vient de lire, nous tenons à prévenir un malentendu qui pourrait naître dans l'esprit de certains lecteurs. Le recueil *Po Recafá* peut être jugé d'après son contenu ou d'après la langue qui lui sert d'expression. Dans le premier cas, tout amateur du patois ne pourra s'empêcher d'éprouver un vif plaisir à relire ces bonnes vieilles histoires d'autrefois, ces chansons de vignerons, ces trésors de pratique sagesse vaudoise mise en proverbes. Le patois, cependant, qui pourrait faire le principal mérite du livre, est devenu, il faut bien

l'avouer, une langue très incorrecte, et l'on ne saurait donner tort à M. Cornu qui, vivant depuis trente-six ans à l'étranger, en a conservé une image pure et vivante, et qui constate aujourd'hui avec douleur les ravages opérés dans cette langue par l'influence du français. Et pourtant, tout contaminé que soit ce patois, il est encore fort supérieur à celui représenté par le volume *Le patois neuchâtelois*, où les erreurs et les déformations sont infiniment plus nombreuses. Si c'est la décadence dans le canton de Vaud, c'est la pleine déroute à Neuchâtel. Néanmoins, les rédacteurs du futur *Glossaire romand* seraient ingrats s'ils allaient oublier l'accueil bienveillant et l'appui très efficace qu'ont trouvés leurs recherches au milieu de la population vaudoise et les réels services que leur ont rendus les patoisants de bonne volonté. On peut même se demander si l'empressement à nous informer eût été tel au bon temps du patois. On ne s'aperçoit de la valeur de bien des choses, hélas! qu'au moment où elles s'en vont. En Valais, le patois est encore florissant: il en est d'autant moins estimé. Du reste, il y a longtemps que le dialecte vaudois est miné par le flot montant de la langue littéraire. Plusieurs des erreurs incriminées par M. Cornu se rencontrent déjà dans le *Glossaire* du doyen Bridel, et remontent donc à près d'un siècle. Enfin, il est aussi instructif d'étudier comment une langue s'abâtardit, et nous sommes très reconnaissants à M. Cornu d'avoir, le premier, dressé un inventaire des tares du patois vaudois actuel et de nous avoir montré par quels canaux se produit l'infiltration française.

LE PLACARD PATOIS DE JACQUES GRUET [1]

L'année 1547 fut à Genève une période de troubles et de luttes, qui mirent plusieurs fois en péril le régime instauré par Calvin. Dès son rappel, en 1541, le réformateur avait travaillé énergiquement, de concert avec les autorités civiles, à réaliser son idéal de communauté chrétienne. Une institution nouvelle, le Consistoire, composée du corps des pasteurs et de douze assesseurs, avait spécialement été chargée de veiller à l'observation de la discipline ecclésiastique et à la pureté des mœurs. Un véritable système d'inquisition et de délation signalait à l'autorité toutes les fautes commises dans ce domaine. A partir de 1545 surtout, le Consistoire sévit impitoyablement contre tous ceux qui, en matière de mœurs, continuaient les traditions largement tolérantes de l'ancienne Genève. On conçoit que l'établissement du nouvel état de choses n'ait pas été sans provoquer des résistances et qu'il se soit formé un parti

[1] Sur Gruet et les événements contemporains, voir spécialement J. A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. III (Genève, 1836), p. 258-263 ; P. Henry, *Das Leben Johann Calvins*, t. II (Hamburg, 1838), p. 440 et suiv. ; A. Roget, *Hist. du peuple de Genève*, t. II (Genève, 1873), p. 289-312 ; F. W. Kampschulte, *Johann Calvin*, t. II (Leipzig, 1899), p. 56-66 ; C. A. Cornelius, *Historische Arbeiten* (Leipzig, 1899), p. 501-505 ; E. Ritter, *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XXXIV (1897). p. 1-26 ; W. Walker, *Jean Calvin*, trad. Weiss (Genève, 1909). p. 327-330. Le procès est résumé dans Gautier, *Hist. de Genève*, t. III (Genève, 1898), p. 300-304, et dans *Calvini Opera*, t. XII (Brunsvigæ, 1874), n° 932. Mais la source essentielle est H. Fazy, *Procès de Jacques Gruet*, dans les *Mémoires de l'Institut nat. genevois*, t. XVI (1886), où toutes les pièces du procès sont publiées in extenso. Cette publication est suivie des *Procès et démêlés à propos de la compétence disciplinaire du Consistoire* (1546-1547), où l'on trouvera tous les actes concernant les Favre.

hostile, qui s'accrut à mesure que les pasteurs devinrent plus intransigeants. Après avoir écarté ceux qu'il jugeait trop tièdes, Calvin s'était entouré de collaborateurs partageant ses vues, tous Français récemment débarqués, qui, à l'occasion, se montrèrent plus fanatiques que lui-même. « Il fault procurer leur bien maulgré qu'ils en ayent, » avait écrit un jour le maître en parlant des récalcitrants, et tel paraît bien avoir été le mot d'ordre que le corps pastoral s'efforçait de suivre. Quand le réformateur entreprit d'imposer sa discipline de fer non seulement aux petites gens, mais aussi à des familles riches et influentes, l'opposition s'accentua et les conflits prirent un caractère aigu. Sans être le moins du monde hostiles à la Réforme, bien des Genevois ne pouvaient se plier aux exigences du puritanisme rigide qui était devenu de règle. On comprend aisément les sentiments d'amertume que devaient éprouver de vieux patriotes qui avaient lutté pour l'émancipation de leur ville, lorsqu'ils la voyaient sous la dépendance presque absolue d'une poignée d'étrangers, dont il fallait subir le joug tyrannique. « Ces Français, ces mâtins sont cause que nous sommes esclaves, s'écriait François Favre ; si les évêques du passé eussent fait ce qu'ils font, on ne l'eût pas enduré. » Le manque de tact de certains pasteurs, les personnalités blessantes qu'ils lançaient du haut de la chaire ne faisaient qu'accroître l'antipathie qu'ils inspiraient. Mais c'est surtout le Consistoire et ses censures qui avaient le don d'exaspérer les esprits. Si les pécheurs tombés en faute se résignaient sans trop murmurer à subir les peines infligées après enquête par l'autorité civile, conformément aux édits en vigueur, ils éprouvaient en revanche une grande répugnance à reparaître ensuite devant le Consistoire. Cette juridiction mal définie leur paraissait une superfétation, un empiétement sur les attributions de la justice régulière, et il leur était particulièrement pénible d'avoir à s'humilier devant les prédicants étrangers, d'autant plus que les remontrances fraternelles que ceux-ci devaient leur adresser dégénéraient parfois en grossières invectives.

Les démêlés orageux de la famille Favre avec l'autorité ecclésiastique, pendant les années 1546 et 1547, sont l'illustration la plus frappante de l'état d'esprit qui régnait alors dans certains milieux. François Favre était un homme âgé et riche, qui avait autrefois rendu des services à la République et était encore influent, quoique ayant cessé de prendre part à la politique active. Deux de ses gendres étaient membres du Petit Conseil, et sa fille Françoise était mariée au capitaine général Perrin, jadis partisan zélé de Calvin, mais qui s'en éloignait de plus en plus pour devenir le chef de l'opposition. Cette Françoise, communément appelée la Franchequine, était une femme à poigne, orgueilleuse et colérique, à la langue redoutable, qui n'était guère disposée à se laisser régenter et ne cachait pas son aversion et son mépris pour les prédicants. Son frère Gaspard n'était pas plus respectueux.

François Favre, prévenu de scandale domestique et de relations illicites avec une servante, fut cité à comparaître en Consistoire, de même que son fils Gaspard, coupable aussi de divers méfaits. L'un et l'autre ne tinrent aucun compte de citations réitérées, et lorsqu'enfin ils se décidèrent à se présenter, leur attitude fut tout autre que soumise et repentante. Ils se refusèrent à répondre aux pasteurs, qu'ils déclaraient ne pas connaître. Il s'ensuivit des altercations violentes, dans l'une desquelles Abel Poupin traita François Favre de « chien excommunié de l'Eglise. » Cette injure redoubla les colères. La Franchequine, qui avait aussi eu maille à partir avec le Consistoire pour avoir enfreint l'édit sur les danses, vint protester au nom de la famille contre l'insulte faite à son père, puis, appuyée par son mari, demanda au Conseil qu'il fût fait justice. Le Conseil, pressé d'autre part de sévir contre les rebelles, n'osait user de rigueur, demeurait hésitant et cherchait à concilier les parties. Les cas d'insubordination se multipliaient et les droits du Consistoire furent bientôt ouvertement contestés. Cependant Calvin ne se laissait pas intimider et défendait ses positions avec énergie, lorsque ses adversaires suscitèrent un

nouvel incident qui porta l'agitation à son comble. Ce fut l'affaire dite des chausses « chaplées ». On appelait de ce nom les chausses découpées aux genoux, à la mode suisse. Cette mode, qui symbolisait des tendances indépendantes, avait trouvé dans la jeunesse des partisans convaincus. Mais les ministres, jugeant ce costume trop peu austère, en firent décréter l'interdiction. La défense fut mal observée, et lorsqu'elle fut renouvelée en mai 1547, à l'occasion de la fête prochaine du tir des Arquebusiers, beaucoup n'en tinrent pas compte, Perrin à leur tête. Les Arquebusiers demandèrent même que le vêtement prohibé pût au moins être porté le jour de la fête. Au fond, Perrin et ses amis cherchaient sous ce prétexte à organiser un mouvement populaire contre la tyrannie ecclésiastique. Les Conseils étaient sur le point de céder, mais Calvin, qui sentait bien que c'était sa situation même qui était en jeu, intervint avec tant d'habileté et de force persuasive qu'il réussit à faire maintenir l'interdiction. La fête elle-même fut ajournée indéfiniment. L'opposition, vaincue, dut ronger son frein en silence, mais l'irritation sourde ne fit que grandir.

Sur ces entrefaites, la Franchequine ayant de nouveau dansé fut appelée devant le Consistoire. Elle y parut le 23 juin 1547, mais, suivant la tactique habituelle des siens, elle refusa de reconnaître la compétence consistoriale, et, plus orgueilleuse que jamais, se répandit en récriminations. Le ministre Abel Poupin l'ayant prise à partie, elle ne se contint plus, l'accabla de reproches et d'invectives et termina par cette apostrophe : « Va, gros groin de porc, tu as menti méchamment. » Il fallut l'expulser de force. Naturellement, il y eut plainte portée au Conseil, et, dès le lendemain, celui-ci ordonna l'arrestation de la trop bouillante commère. Françoise Perrin réussit toutefois à se réfugier à temps dans la propriété que la famille Favre possédait à la campagne, hors de la juridiction de Genève. Le hasard voulut qu'au moment de quitter la ville elle rencontrât Poupin. Elle en profita pour lui renouveler publiquement ses injures et ses menaces : « Gros chartreux ! gros porc ! s'écria-t-

elle, tu es cause que les femmes sortent de Genève, mais tu t'en repentiras! »

C'est trois jours après cette scène, soit le lundi 27 juin 1547, que fut affiché le placard qui doit nous occuper plus spécialement ici. On trouva fixé à la chaire de la cathédrale de Saint-Pierre un papier qui portait quelques lignes écrites en patois, dont voici la traduction littérale : *Gros pansu, toi et tes compagnons feriez mieux de vous taire! Si vous nous poussez à bout, il n'y a personne qui vous garde qu'on ne vous mette en tel lieu que peut-être vous maudirez l'heure que vous sortîtes jamais de votre moinerie. C'est désormais assez blâmé! Que diable! il est bien sûr que ces f..tus prêtres renégats viennent ici nous mettre en ruine. Après qu'on a assez enduré, on prend sa revanche. Gardez-vous qu'il ne vous en prenne comme il fit à monsieur Werli de Fribourg. Nous ne voulons pas tant avoir de maîtres. Notez bien mon dire.*

Ces paroles n'ont guère besoin de commentaire si l'on se reporte à la situation et aux événements que nous venons de rappeler. Elles trahissent bien l'état d'exaspération de ce groupe de Genevois qui étaient las d'être tenus en laisse, et rudement tancés au moindre écart, par des gens qu'ils envisageaient comme des intrus dans leur ville. L'emploi de l'idiome local devait sans doute souligner ce caractère de protestation des éléments indigènes contre les étrangers francisants. Le « gros pansu » interpellé en première ligne ne peut naturellement pas être Calvin, dont la maigreur ascétique est connue, mais n'est autre qu'Abel Poupin, ancien cordelier, de qui la mine florissante, autant que les intempérances de langage, semblait un défi à ceux qu'il exhortait à l'humilité et à une vie de renoncement. Originaire de l'Anjou, il était établi à Genève comme pasteur depuis 1543. Le pamphlet dirigé contre lui et ses collègues était grossièrement injurieux, mais, ce qui était plus grave, il renfermait des menaces, et même des menaces de mort. En effet, le chanoine fribourgeois Werli, dont on rappelait l'exemple, avait été tué d'un coup

d'épée en 1532, dans une des rixes qui avaient accompagné l'établissement de la Réforme à Genève.

Le Conseil de la ville, effrayé de l'audace grandissante des rebelles, ordonna dès le 28 juin une enquête sévère sur l'affaire du placard. Les soupçons se portèrent immédiatement sur Jacques Gruet, qui fut incarcéré. Ce personnage, âgé d'une cinquantaine d'années, fils du notaire Humbert Gruet, était un homme de plume de condition aisée, puisqu'il possédait une maison au Bourg-de-Four, mais qui semble avoir été simple employé de bureau dans la maison des Philippe. Il avait vécu à Lyon, où il avait connu Etienne Dolet, et s'y était imbu de doctrines antireligieuses d'un radicalisme monstrueux pour l'époque. Il se gardait d'ailleurs de les afficher et ne demandait qu'à vivre paisiblement à sa guise ; il estimait que dans une société bien organisée chacun doit pouvoir prendre son plaisir où il le trouve et avait notamment sur la paillardise des idées fort peu orthodoxes. On conçoit que le régime calviniste lui fût en horreur et qu'il fréquentât les cercles hostiles aux prédicants. Il était de ceux qui, en 1546, avaient dansé à une noce chez Antoine Lect et il s'était distingué à cette occasion par son attitude inconvenante devant le Consistoire. Il gardait une rancune particulière à Calvin, qui l'avait taxé en chaire de « méchant et balafre ». Gruet ne jouait du reste aucun rôle dans les affaires publiques. Ses goûts et son éducation le portaient bien plutôt vers les lettres. Sa procédure nous révèle qu'il était « homme sçavant en escrire et qui escrivoit beaucoup de choses tant licites que illicites » et aussi qu'il avait été « solliciteux et cupideux de escripre, dicter et composer ballades, dixain, escripteau et brivet, tant en langue françoyse que en patoix, et à ce s'est excercé tant icy que ailleurs. » On connaissait en particulier de lui une « rime » en patois contre le duc de Savoie. Le nombre de ceux qui, à Genève, maniaient la plume en patois devait être bien restreint et la justice n'eut pas à faire preuve de beaucoup de pénétration lorsqu'elle inculpa Gruet d'être l'auteur du libelle séditieux affiché à Saint-

Pierre. Néanmoins, dans les premiers interrogatoires qu'on fit subir à l'accusé, il nia catégoriquement, et le fait que l'écriture ne correspondait pas à sa manière habituelle embarrassa d'abord les juges. On fit chez lui une perquisition qui amena la saisie de papiers divers si compromettants qu'ils devinrent la base principale de l'accusation. Gruet perdit bientôt de son assurance. Le 8 juillet, il affirme toujours qu'il ne sait rien du placard, mais il ajoute que « quand il l'aurait fait, il a fait et dit d'autres choses plus d'importance que le dit billet. » Le lendemain, il objecte encore que sa main a pu être contrefaite et que d'ailleurs cela ne ressemble pas à son écriture; puis, menacé de la torture, il se décide à avouer « spontanément ». M. H. Fazy a prétendu, après M. Galiffe, que, malgré cet aveu, qu'il juge arraché par la contrainte, Gruet était probablement innocent du méfait dont on l'accusait. Il s'appuie sur ce qu'aucune preuve directe de sa culpabilité ne put être apportée. Une femme, arrêtée le même jour que Gruet pour avoir dit à des commères qu'elle savait depuis quatre ou huit jours que le placard serait affiché à Saint-Pierre, nia formellement avoir tenu ces propos. Comme l'a déjà fait observer M. Ritter, cette thèse de l'innocence de Gruet ne résiste guère à l'examen attentif des faits. Dans la suite du procès, l'accusé ne revint jamais sur ses premiers aveux ; il les confirma au contraire à plusieurs reprises, et, dans de nombreux interrogatoires, sans l'intervention de la torture, il donna avec de très légères variations des détails circonstanciés sur la façon dont il avait écrit et mis en place son pamphlet; il en reproduisit la substance, il en discuta avec ses juges les termes et la signification, de sorte qu'il est d'une complète invraisemblance que tout cela ne repose sur rien de réel.

En combinant les données éparses fournies par l'accusé, voici comment on peut reconstituer la genèse du placard. Le dimanche 26 juin, Gruet avait soupé en compagnie de diverses personnes appartenant au groupe des mécontents chez la « donne Batezarde ». Les incidents des jours précédents, la scène du

Consistoire et la fuite de la Franchequine y avaient été amplement commentés et on était fort monté contre les pasteurs, surtout contre Poupin. Le lendemain, Gruet déjeuna en ville chez François Favre, qui lui parla naturellement aussi de sa fille et des persécutions auxquelles sa famille était en butte. C'est en rentrant chez lui, la tête échauffée par ces discours, qu'il conçut et mit immédiatement à exécution son projet. Il avait justement sous la main une écritoire empruntée une semaine auparavant à un garçon chez les Philippe et il se servit d'un bout de papier coupé à une lettre. Aussitôt le libelle écrit, il se rend à la cathédrale, où il arrive vers 2 heures. Il entre par la grande porte, s'assure qu'il n'y a personne à l'intérieur, et, au moyen de cire, fixe en grande hâte son papier contre la chaire, « au lieu où M. Calvin s'appuie. » Après quoi il s'enfuit par la porte de derrière, tremblant d'être surpris. Dans la soirée il va se promener vers le Molard et soupe chez son ami Claude Franc avec un quincaillier du voisinage.

Interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à agir, Gruet déclara que c'était parce que « les prédicants ne voulaient condescendre à laisser passer le temps aux jeunes gens et aussi que la femme du capitaine Perrin avait serré sa boutique et était contrainte sortir hors Genève ; » il reconnaît que le placard visait en premier lieu Abel Poupin « à cause qu'il fut le principal des prédicants au Consistoire qui remontra à la Françoise, fille de Francois Favre, laquelle eut courroux avec le dit maître Abel. » Il était donc évident que les menaces du billet avaient été provoquées par les mesures prises contre les Favre, mais ceux-ci en étaient-ils responsables? Etaient-ils complices, ou au moins instigateurs de l'acte de Gruet ? L'accusation aurait visiblement désiré pouvoir établir une connivence de l'inculpé avec d'autres personnes et mit une obstination acharnée à vouloir lui arracher des aveux sur ce point. Mais en dépit de la torture et de son accablement, Gruet, qui n'avait pas l'étoffe d'un héros, demeura absolument constant dans ses réponses. Il ne se lassa pas de répéter qu'il avait agi de

son propre mouvement et absolument seul, sans préméditation aucune. Il n'avait parlé à personne du placard ; il le fit « à la volée » et « si secrètement qu'il ne voulait pas quasi que sa main senestre le sût. » Il n'en avait pas gardé ni donné de copie. S'il s'était servi en plusieurs endroits du pluriel *nous*, c'était seulement afin de donner plus grande crainte aux prêcheurs. « Quand il accuserait quelqu'un il ferait mal, car c'est lui seul qui a fait tout l'affaire. »

Nous ne pensons pas qu'il faille mettre en doute la vérité de ces affirmations si souvent réitérées. Le placard de Gruet ne fut pas le résultat ni l'expression d'un complot ; bien que reflétant les sentiments de tout un groupe, il ne dut son existence qu'au coup de tête d'un individu isolé, qui convint lui-même d'avoir agi « par folie ». Il fallait en effet bien peu connaître Calvin pour s'imaginer qu'il se laisserait effrayer par une semblable manifestation. Il dut se féliciter, au contraire, de la maladresse de l'adversaire qui venait se livrer entre ses mains et lui fournir l'occasion de faire un exemple. Le réformateur suivit de très près le procès du libre penseur genevois et, autant qu'on en peut juger, usa de tout son pouvoir pour amener la sentence capitale qui le termina. Gruet fut exécuté à Champel le 26 juillet 1547. Nous n'avons pas à examiner ici les chefs d'accusation qui, en dehors du placard patois, permirent aux juges de se montrer si sévères. Notons seulement qu'il serait exagéré de prétendre que ce libelle de quelques lignes coûta la tête à son auteur. Si l'on n'avait pas eu d'autres griefs à faire valoir contre ce dernier, il est à peu près certain que sa vie n'aurait pas été en danger. Mais les incriminations de menées séditieuses, de trahison, de blasphème, d'impiété, qu'on réussit à échafauder sur les papiers saisis au domicile de l'accusé, donnèrent à son procès une tout autre tournure et jouèrent un rôle prépondérant dans la décision du tribunal.

Le placard original qui fut apposé contre la chaire de Calvin existe encore aux Archives de l'Etat de Genève, où il

est conservé parmi les pièces de la procédure Gruet. C'est une feuille de papier de 125 × 205 mm., où le malheureux patoisant a tracé en caractères de grandeur ordinaire, bien lisibles, les neuf lignes de sa protestation menaçante contre les ministres. Nous en reproduisons ci-contre le facsimilé. Le chiffre 7 placé en tête du document est celui de la cote qu'il avait reçue dans le dossier. En y introduisant la ponctuation moderne, l'apostrophe et la distinction des *u* et des *v*, et en résolvant les quelques abréviations, le texte du placard, dont nous avons donné plus haut la traduction, est le suivant :

Gro panfar, te et to compagnon gagneria miot de vot queysi ! Se vot not fade enfuma, i n'y a persona que vot gardey qu'on ne vot mette en ta lua qu'epey vot mouderi l'oura que james vot saliete de votra moennery. Et mezuit prou blama ! Quin dyablo ! Et to sut que cetou fottu pretre renia not vegnon ice mettre en ruyna. Apret qu'on a prou endura, on se revenge. Garda vot qu'i ne vot nen pregne comme i fit a mosiur Verle de Fribor. Not ne vollin pa tan avey de metre. Notta bin mon dire.

Il est assez instructif de mettre en regard du texte original la rédaction que Calvin en communiqua à Viret dans une lettre du 2 juillet 1547, quelques jours après la découverte du placard. Elle est conservée à la Bibliothèque de Genève et a été publiée dans l'édition des *Calvini Opera*, t. XII (1874), lettre n° 921, p. 546, note 8. Le texte altéré et fortement francisé montre que le patois de Genève n'était guère familier au réformateur. Voici en effet comme il transcrit :

Gros panfar, te et tes compaignons gaigneriaz mioulx de vos quiesyr. Si voz noz fadez enfuma, y n'y a persona qui voz garda qu'on ne voz mecte en lioua que pouy vos mouldirez l'houre que jamais voz sallietez de la moynery. Est meshouy prou blasma ! Quin diablo est ou cin que cestou fottu prestres reniaz noz viennent icy mettre en ruina : apres qu'on a prou endura, on se revenge. Gardez voz qu'il ne voz en prenna comme a Monsieur Verle de Fribourg. Noz ne volins pas tant de mestres. Nota bin mon dire.

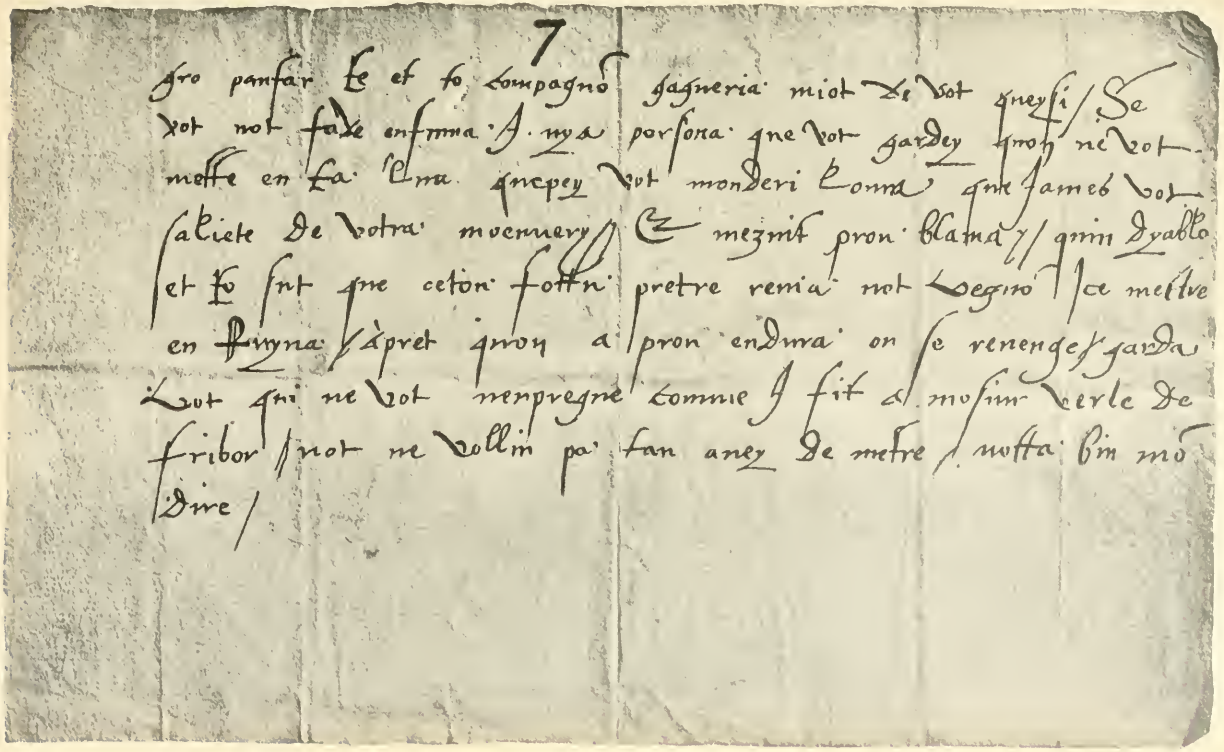

7

gro panfar te et to compagno gagneria miot le vot gneysi / Se
vot not fare enfma. A. nya porsona. gne vot gardey gron ne vot
mette en fa. lma. gnepey vot monderi lonna gne fameb vot
sakiete de votra moemuery / Z mezmit pron blama / grin dyable
et to sut gne ceton fottn pretre remia not vegiro sce mettre
en fuyna / apret gron a pron endma on se renenge / garda
vot gri ne vot menpregne tommie J fit a mosiur verle de
fribor / not ne vollin pa tan aney de metre / motta bin mo
dire /

Placard en patois de Jacques Gruet.

(Original conservé aux Archives de Genève)

La teneur du pamphlet, en original ou en traduction, a été maintes fois publiée par les historiens de Genève et de la Réforme. Le contenu, mis au discours indirect, se trouve déjà dans une note de l'*Histoire de Genève*, de Spon, t. I (1730), p. 288; il a passé de là dans l'*Histoire de la Réformation de la Suisse*, d'Abr. Ruchat, édit. Vulliemin, t. V (1836), p. 318. Le texte patois a été publié pour la première fois par J. A. Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, t. III (Genève, 1836), p. 259, et reproduit sans contrôle dans les ouvrages déjà cités de P. Henry, p. 441, avec traduction allemande; A. Roget, p. 323, avec traduction française p. 290 ; H. Fazy, p. 5, avec quelques modifications et traduction française : F. W. Kampschulte, t. II, p. 59, note; aussi dans Blavignac, *Empro genevois*, 2e édit. (1875), p. 227 ; traduction française seule dans J. Gaberel, *Histoire de l'Eglise de Genève*, t. I (2e édit., 1858), p. 391.

Le texte de Galiffe est fort peu correct et a contribué à induire en erreur les traducteurs, déjà suffisamment embarrassés. A la troisième ligne, notamment, Galiffe avait cru voir après le mot *ta* un point, qui n'est en réalité que l'extrémité du délié de l'*a*. Il imprima : *en tas. Lua què pey*, etc. De là cette menace assez bizarre : « Si vous nous irritez trop, personne ne pourra empêcher qu'on ne vous mette en tas » (Fazy), qui devient : « Si vous nous irritez trop, nous vous pulvériserons » (Gaberel), « nous vous mettrons en poudre » (Roget). La traduction la plus fantaisiste est celle de Henry : « Du und die Deinigen, ihr werdet wenig gewinnen durch euer Treiben. Wenn ihr euch nicht entfernt, so soll es Niemand hindern, dass ihr nicht zu Boden geworfen werdet, » etc.

En 1875, dans ses *Recherches sur le patois de Genève*, p. 8, M. Eugène Ritter a donné enfin une transcription exacte de l'original conservé aux Archives [1]. Récemment M. J. Pellaton

[1] Il faut seulement corriger *dyable, tant* en *dyablo, tan*. M. Ritter a conservé la notation *ta. Lua*, tout en donnant la traduction correcte du passage. Sur *què pey* pour *qu'épey*, voir ci-dessous, *Lexique*.

a réimprimé avec quelques fautes d'impression le texte de M. Ritter dans le *Centralblatt des schweizerischen Zofinger Vereins*, mai 1913, p. 671. Il n'a visiblement pas utilisé le facsimilé publié en 1912 dans la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. I, p. 163, pour accompagner la notice consacrée au placard Gruet (nº 732).

Ce placard n'est pas intéressant seulement comme témoin des luttes religieuses de 1547, mais aussi comme document linguistique. C'est le second en date de nos textes en patois romand et le plus ancien qui soit conservé en original. Il ne le cède comme ancienneté qu'à un autre texte de Genève, la *Chanfon de la complanta et desolafion dé paitré*, qui doit être d'une quinzaine d'années antérieur, mais dont on ne possède que des copies du dix-septième siècle [1].

Le peu d'étendue du texte de 1547 restreint dans des limites étroites les renseignements qu'on en peut tirer sur l'état du dialecte de Genève au seizième siècle. Les quelques notes linguistiques qui suivent nous permettront cependant de constater pour les faits essentiels la concordance des patois genevois actuels avec celui de Gruet.

Phonétique. — *a* tonique libre conservé : *enfuma*, *blama*, *garda*, *ta* talem, etc. — Palat. + *a* = *i* : *queysi* quietiare.

a final maintenu : *persona*, *oura*, *ruyna*, *votra*. — Après palat. = *e* : *revenge*, *pregne*.

e fermé libre tonique = *ey* : *avey*, *gardey*, *epey* spero. Dans les patois modernes, la diphtongue s'est généralement réduite à *è* ou *ä* ; elle subsiste cependant sporadiquement.

melius = *miot*, forme encore courante.

o fermé libre tonique = *ou* : *oura*, *prou*, *cetou*. Cette notation est assez surprenante en regard de *œu*, *œ*, seuls connus des patois actuels. Les autres anciens textes genevois écrivent *eu*. La *Chanfon* a déjà *preu*. En revanche, plusieurs anciens textes savoyards, tels que la *Farsa de Toannou dou Treu*, le *Discours*

[1] Voir *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, t. I, nº 731.

sur l'entreprinse de Genève, la *Plaisante pronostiquation*, ont également *ou*. Il y a peut-être là une influence lyonnaise.

o entravé reste: *gro*, *Fribor*.

locu = *lua*, encore usité dans la région.

A noter la graphie de l'*o* bref et ouvert par *ot: miot*, *not*, *vot*; c'est sans doute aussi la brièveté qui est indiquée par le *t* dans *sut* securu, *meʒuit*, magis hodie.

Dans le domaine du consonantisme, l'*f* provenant d'un *c* primitif, caractéristique de la région savoyarde, est attestée dans *panfar*.

En revanche, la mouillure du groupe *bl* n'est pas indiquée: *blama*, *dyablo*, pas plus que la prononciation interdentale (δ) qui a dû exister dans la terminaison de *revenge*.

nen pour *en*, dans *nen pregne*, est très répandu. Il n'y a pas lieu d'écrire *n'en*.

Morphologie. — La plupart des formes verbales n'ont pas varié; ainsi les infin. *enfuma*, *queysi;* part. *blama*, *endura;* impér. *garda*, *notta* (2e pl.): fut. *mouderi* (2e pl.); condit. *gagneria* (2e pl.); ind. prés. *vollin* (1re pl.), *vegnon* (3e pl.); *vot fade* (2e pl.) est généralement remplacé aujourd'hui par *vo fassi*, mais la grammaire de Duret (p. 59) cite encore les deux formes. Les subj. pr. *pregne* et *gardey* (3e s.) sont archaïques. Le dernier est un reste de l'ancien subjonctif à terminaison accentuée, si répandu dans la Suisse romande. Il est encore fréquent dans les anciens textes genevois, par exemple dans la *Conspiration de Compesières*, où il a la terminaison *-ay*, *-ai: lassay*, *cersai*, str. 109, *garday*, 114, *interrozay*, 143, etc. Les passés définis *saliete* (2e pl.), *fit* (3e s.) sont des formes patoises peu sûres. Duret indique *vo sallịta* (p. 49) et *è fassè* ou *fè* (p. 59).

Quin dyablo signifie littéralement « quel diable »; ce pronom *quin* est généralement remplacé aujourd'hui par qualis.

La différence de terminaison entre le possessif *to* « tes » et le démonstratif *cetou* « ces » trouve son équivalent dans les formes modernes *tó* et *stœu* ou *stœ̃*.

Lexique. — *Enfuma* « mettre en colère ». Le mot a été relevé de nos jours dans le Bas-Valais et les Alpes vaudoises; Bridel donne aussi *einfouma* « irrité, de mauvaise humeur. »

Epey « peut-être ». M. Ritter, suivant l'exemple de Galiffe, divise *quepey* du manuscrit en *què pey* et traduit par « que puis ». M. Fazy donne *ta tua* (sic), *Quepey* et escamote la traduction. Il n'existe pas, à notre connaissance, de forme patoise *pey* signifiant « puis ». Il faut lire *qu'épey* et reconnaître le mot dérivé de spero, encore fort répandu dans les patois vaudois, fribourgeois et valaisans. Voir Bridel, *épei;* Odin, *épāi*, et, pour le valaisan *èfi*, *Romania*, XXV, p. 437.

Mezuit « désormais » est l'ancien français *maishui;* le mot n'est plus usité et ne paraît pas indigène en patois.

J. JEANJAQUET.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

H. URTEL. Autour du rhume 3

G. BERTONI. Servâdzo 33

J. CORNU. Une langue qui s'en va 40

J. JEANJAQUET. Le placard patois de Jacques Gruet . . . 54

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

TREIZIÈME ANNÉE

1914

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

GLOSSAIRE DES PATOIS
DE LA SUISSE ROMANDE

NOTICE HISTORIQUE[1]

I. LES PRÉLIMINAIRES

Le noyau de la vaste entreprise du *Glossaire* est un petit travail que M. Gauchat présenta, en 1888, à son maître à l'Université de Berne, M. le professeur Morf. Celui-ci, persuadé que la vie du langage doit être étudiée dans les patois vivants plutôt que dans de vieux textes, avait envoyé les membres de son « séminaire des langues romanes » en exploration dans différentes localités fribourgeoises du voisinage. Le village de Dompierre échut à M. Gauchat, qui y recueillit les éléments d'une phonétique du patois local. Cette esquisse sommaire fut développée ensuite et aboutit à une thèse de doctorat, présentée en 1890 à l'Université de Zurich, où M. Morf avait été appelé. M. Gauchat n'en publia que la première partie, l'étude des voyelles (*Zeitschrift für romanische Philologie*, tome XIV). Les autres chapitres, le consonantisme et la morphologie, restèrent dans ses tiroirs. C'est que le jeune philologue, ayant pris infiniment de goût à ce genre de travail, avait poursuivi et

[1] Cette notice et celle de M. Muret, qui suit, ont été rédigées en vue de l'Exposition nationale suisse à Berne. Nous les reproduisons ici dans la pensée qu'elles pourront aussi intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

étendu ses recherches ; les matériaux s'étaient rapidement accumulés, et la publication des observations faites à Dompierre eût exigé une refonte complète. Elles furent donc mises en réserve pour une autre occasion.

Le bel exemple donné par l'*Idiotikon* des patois de la Suisse allemande fit naître le désir de créer une œuvre analogue pour les cantons romands. Leurs dialectes, en effet, ne le cèdent en rien à ceux de la Suisse alémanique. Au contraire, ils contiennent davantage de ces mystérieuses survivances des langues de peuples qui ont habité nos Alpes dans les temps préhistoriques. A l'aide de ces débris, dont les uns ont été identifiés avec des mots celtiques et dont les autres ne sont pas encore attribuables à un groupe linguistique déterminé, il sera plus tard possible d'élucider maint point de notre préhistoire.

Même sans ces témoins du parler de nos ancêtres les plus éloignés, nos patois offrent un intérêt scientifique de premier ordre. Ceux de la Suisse allemande peuvent être facilement ramenés à une seule et même souche, tandis que la Suisse romande présente, sous ce rapport, des variations de type tout à fait remarquables. L'ancienne langue d'un Jurassien et celle d'un Valaisan sont des parlers absolument différents. Dans le même canton, d'une vallée à l'autre, par exemple du Val d'Illiez au Val d'Anniviers, le contraste peut être si grand que les habitants ont de la peine à se comprendre. Il serait bien difficile de retrouver ailleurs, sur un territoire si restreint, pareille floraison de sons, de formes, de mots.

A l'intérêt non seulement philologique, mais historique dans le meilleur sens du mot, vient se joindre l'intérêt patriotique. On peut dire qu'à l'exclusion du Jura bernois, qui se rattache au groupe des patois franc-comtois, la Suisse

romande a eu une fois une langue à elle, telle qu'elle n'existe nulle part ailleurs. Cette langue, qui était vraiment de chez nous, la Suisse est en train de la perdre. Le français de Paris a envahi nos vallons et la supplante partout. Nous n'aurons garde de nous répandre à ce sujet en plaintes vaines, car c'est là une nécessité économique imposée par les circonstances, et il serait puéril de nier les avantages de cette transformation. Mais la Suisse, qui fait tant de sacrifices pour la conservation d'espèces végétales ou animales menacées de disparition, ne ferait-elle rien pour sauver d'un oubli total l'instrument si original de la pensée de nos pères, la langue qui pendant des siècles a servi à exprimer leurs joies et leurs souffrances?

Telles sont les considérations qui ont fait agir M. Gauchat. Encouragé par M. Morf, il résolut de travailler à mettre en sûreté des matériaux si précieux. Mais il ne se dissimulait pas les difficultés d'une pareille entreprise, qui exigeait surtout de fortes ressources financières. Avant d'assumer une tâche peut-être trop lourde, il voulut connaître l'avis et les impressions des initiateurs de l'*Idiotikon* et se rendit chez MM. F. Staub et L. Tobler. Il en reçut les plus sérieux encouragements. M. Staub lui dit : « Si je pouvais venir encore une fois au monde, je referais un *Idiotikon*. » En vue d'obtenir un appui financier, M. Gauchat s'adressa aux conseillers fédéraux Schenk et Welti. Ce dernier surtout s'intéressa vivement au projet et répéta à plusieurs reprises : « Il faut que cela se fasse. » Numa Droz, également consulté, donna même des conseils pratiques sur le mode d'enquête. Comme l'*Idiotikon* est patronné par la *Société des antiquaires* de Zurich, M. Gauchat crut devoir d'abord se mettre en quête d'une société savante qui présiderait aux destinées du futur *Glossaire*. Mais ses démarches n'aboutirent pas et

en lui faisant perdre un temps utile, risquèrent de le décourager. Enfin, M. John Clerc, chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, à qui M. Gauchat, comme Neuchâtelois, avait exposé ses insuccès, prononça le mot qui ne sera pas oublié : « Je veux bien vous épauler. » Il convoqua ses collègues des cantons romands à Genève, en 1897, et l'année suivante, dans une séance qui eut lieu à Neuchâtel, il fut décidé de demander une subvention à la Confédération et d'accorder des subsides cantonaux pour l'œuvre à créer. Le Conseil fédéral ayant répondu favorablement, l'entreprise devint officielle en 1899. M. Gauchat fut chargé de la direction.

Avant de se mettre à l'œuvre, il s'était assuré le concours de deux jeunes philologues, sortis de la même école que lui, qui venaient de débuter par des travaux montrant leur compétence en matière dialectologique, MM. J. Jeanjaquet et E. Tappolet. Dès le commencement, ces trois Suisses ont partagé toutes les peines et toutes les joies de l'œuvre, à laquelle ils consacrent avec amour leur temps et leurs efforts.

Un plan-programme du *Glossaire* et un spécimen de l'article *vache* avaient été soumis à l'appréciation de romanistes distingués, entre autres du regretté Gaston Paris et de M. J. Gilliéron, qui enseignait déjà brillamment la dialectologie à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris. Par leurs excellentes directions, ces savants devinrent les parrains intellectuels du *Glossaire*.

II. L'ORGANISATION

Trois groupes de personnes assumèrent la responsabilité de la bonne marche de l'entreprise : le *Comité de rédaction*, composé des philologues susmentionnés, qui forment, avec un copiste ou secrétaire, occupé exclusivement à notre œuvre, le *Bureau du Glossaire ;* une *Commission philologique* de six membres, qui discute surtout les questions techniques, et une *Commission administrative*, de six membres également, dont la tâche principale est de régler les questions financières.

Les rédacteurs sont malheureusement domiciliés dans des lieux différents, — ils enseignent actuellement la philologie romane aux Universités de Zurich, de Neuchâtel et de Bâle, — mais ils se voient souvent, afin de rester en contact continuel. Le Bureau, où sont déposés les matériaux du *Glossaire*, est installé dans la ville où demeure le rédacteur en chef, M. Gauchat. Il a été jusqu'en 1902 à Zurich, de 1902 à 1907 à Berne, puis de nouveau à Zurich. Comme secrétaires, nous avons eu successivement M. L. Gignoux, Mme H. Boucherle, MM. O. Chambaz et P. Bovet, Mlles E. Décrevel et L. Rivenc. Tous, ils nous ont rendu, dans la mesure de leurs forces, d'éminents services, que nous nous plaisons à rappeler ici.

Les deux Commissions se réunissent une fois par an. La Commission administrative est formée des Chefs des Départements de l'Instruction publique des six cantons romands. Neuchâtel ayant été désigné comme canton-directeur, son représentant, M. le conseiller d'Etat Ed. Quartier-la-Tente, la préside depuis 1899 avec une sympathie pour notre œuvre qui ne s'est jamais démentie. Le premier se-

crétaire du Département de Neuchâtel fonctionne comme caissier de l'entreprise. M. Gauchat est délégué aux réunions et y rapporte sur la marche des travaux et sur les décisions de la Commission philologique.

Celle-ci, qui est nommée par la Commission administrative, doit se composer de personnes compétentes en matière de dialectologie et se recrute surtout parmi les professeurs de philologie romane des Universités de la Suisse romande. Quatre cantons ont encore aujourd'hui les représentants désignés dès le début : MM. Bonnard (Vaud), en même temps président de la Commission, E. Muret (Genève), vice-président, A. Piaget (Neuchâtel), H. Morf (Valais). Le représentant de Fribourg a changé plusieurs fois : à M. P. Marchot ont succédé MM. A. Huonder (décédé), K. von Ettmayer et l'abbé H. Savoy. M. Ch. Gigandet, ancien vice-chancelier de la Confédération, a représenté le Jura bernois de 1899 à sa mort, survenue récemment ; il a été remplacé par M. Virgile Rossel. Les réunions de la Commission philologique ont lieu alternativement dans l'un ou l'autre des cantons romands.

Chaque année, la Rédaction rend compte de son activité dans un rapport, qui est imprimé. Le caissier fournit également au Département fédéral de l'Intérieur un relevé complet des comptes annuels et en soumet un résumé aux Commissions.

Qu'il nous soit permis de dire que cette organisation a fonctionné jusqu'ici à la complète satisfaction des intéressés. Les séances périodiques impriment une allure régulière à la marche de l'entreprise. La Rédaction est heureuse de n'être pas seule à supporter la responsabilité d'une œuvre aussi considérable. Elle a largement profité des délibérations des deux Commissions de surveillance et leur sait gré de

leur collaboration efficace. Quant aux autorités fédérales et cantonales, nous leur sommes reconnaissants de leur concours financier, qui n'est pas seulement nécessaire pour mener à bien une entreprise si ardue et si longue, mais qui constitue pour la Rédaction un encouragement toujours renouvelé et une preuve d'estime de ses travaux.

III. LES TRAVAUX

A. L'ENQUÊTE

Les sources sur lesquelles doit porter l'enquête destinée à fournir les matériaux du *Glossaire* sont au nombre de six.

1. Littérature patoise

Tout le monde sait que notre littérature patoise est pauvre. Le Valais, qui possède le dialecte le plus original, n'en a pour ainsi dire point. Quelques pamphlets politiques à Genève, des chansons populaires à Fribourg et à Berne, partout des anecdotes d'almanachs et des historiettes pour rire, enfin, deux ou trois poètes, voilà à peu près tout notre bagage littéraire. Et cependant il ne faut pas dédaigner cette source des textes écrits. Si on voulait réunir en un volume toutes les histoires amusantes que l'aimable *Conteur vaudois* publie tous les samedis depuis un demi-siècle, cela ferait bien 2000 pages. Dès le début de l'entreprise, nous nous sommes mis à dépouiller soigneusement ces textes, et ce travail n'est pas encore achevé. La rédaction a dressé dans le tome Ier de la *Bibliographie* (voir *Publications*) un inventaire complet de tous les écrits en patois parvenus à sa connaissance, de sorte qu'il est facile de savoir ce qui est

fait et ce qui reste à faire dans ce domaine. Le principal avantage des textes suivis est de nous fournir en quantité des locutions, des tournures caractéristiques, des nuances d'expression, qu'il est bien difficile d'obtenir dans un interrogatoire direct, mais que le contexte fait surgir naturellement. Or, une langue n'est pas seulement intéressante par ses mots et ses formes, mais aussi par ses tours de phrases et ses idiotismes. C'est par eux que le discours s'anime et se colore. Nous faisons notre possible pour ne pas négliger ce côté original et parfois poétique des dialectes.

2. Documents d'archives

Une autre source écrite qu'il est nécessaire de mettre à contribution, ce sont nos documents d'archives. Quoique le latin et le français aient toujours été les seules langues employées dans les actes, nombre d'entre eux, comme les comptes, testaments, inventaires, dépositions de témoins, etc., sont souvent émaillés de mots patois, plus ou moins francisés ou latinisés. Comme notre littérature patoise ne remonte guère au delà du XVIIIe siècle, ces mots épars peuvent être regardés comme la prolongation de notre tradition écrite jusqu'au XIIIe siècle à peu près. Nous découvrons dans ces vieux papiers ou parchemins, non seulement les anciennes formes, utiles à connaître pour l'étymologie et l'histoire de la langue, de vocables encore existants dans le parler vivant, mais une foule de termes tombés en désuétude pour une raison ou pour une autre. Malheureusement les rédacteurs ne peuvent pas, à côté de leurs autres besognes, trouver le temps nécessaire à l'exploration systématique des archives et il a été très difficile de rencontrer des collaborateurs s'intéressant à ces recherches, qui relèvent

de l'histoire aussi bien que de la linguistique. Une circulaire adressée aux historiens est restée sans résultat. Cependant nous ne manquons pas de matériaux de cette espèce. Grâce au concours de MM. A. Millioud, à Lausanne, J. Reymondeulaz, à Chamoson, W. Wavre et Mlle L. Morel, à Neuchâtel, A. Gros, à Neuveville, F. Fridelance, à Porrentruy, R. Hoppeler à Zurich, nous possédons environ 40 000 fiches extraites de documents d'archives. Lorsqu'il était encore sous-archiviste à Neuchâtel, M. Jeanjaquet a dépouillé lui-même pas mal d'anciens textes, et le travail a été poursuivi plus tard par Mlle Morel, de sorte que le gros de la besogne peut être considéré comme achevé pour ce canton. Pour Vaud, nous disposons de la très riche collection que M. Millioud a réunie pendant de longues années. D'après nos directions, Mlle Morel a fait à Genève des recherches méthodiques qui ont notablement enrichi nos collections. Pour Fribourg, il existe un vaste recueil fait par feu l'archiviste J. Schneuwly, que nous pourrons un jour mettre sur fiches. Evidemment le *Glossaire* sera avant tout le monument de la langue du XIXe siècle, mais il serait regrettable qu'on n'y incorporât pas en même temps, dans la mesure du possible, celle des siècles antérieurs, qui fournit tant d'enseignements précieux et donnera à l'œuvre une assise plus solide.

3. Recueils lexicographiques

La Rédaction a recherché partout et collectionné avec soin les vocabulaires manuscrits déjà existants. Elle en a découvert un bon nombre, et ce ne sera pas un des moindres mérites du *Glossaire* que d'avoir sauvé de l'oubli et mis en valeur les compilations patientes des moines,

pasteurs, poètes ou autres amateurs de patois de jadis, auxquels la méthode fait généralement défaut, mais qui ont eu l'avantage de vivre à une époque où nos dialectes étaient encore très vivaces et moins contaminés de français qu'aujourd'hui. Quelques-unes de ces anciennes collections, dont la trace a été relevée, n'ont pas pu être retrouvées. Mais le nombre de celles qui restent et qui ont été mises à notre disposition est déjà respectable. Il y en a pour tous les cantons. Voici les plus importantes :

Vaud. Vocabulaire de Louis Dumur, qui a été pasteur à Savigny, deux volumes d'un contenu très riche, avec d'excellentes définitions ; Vocabulaire de Rossinière, par le doyen Henchoz, soucieux de la phonétique locale.

Valais. Manuscrit du Grand-Saint-Bernard, par le chanoine Barman : patois de Martigny, mais augmenté de nombreux termes d'autres parties du canton.

Genève. Glossaire de Victor Duret, auteur d'une *Grammaire savoyarde.*

Fribourg. Glossaire gruyérien du poète Louis Bornet, admirable de précision.

Neuchâtel. Glossaire du Val-de-Ruz, par Georges Quinche, qui maniait si bien le patois de Valangin.

Berne. Vocabulaire patois-français et français-patois du dialecte ajoulot, par F. Guélat, du commencement du XIXe siècle.

Deux manuscrits ont été publiés : celui du doyen Bridel, par les soins de L. Favrat, en 1866 ; et, en 1910, le *Glossaire de Bloney* de Mme L. Odin, revu et muni d'une préface par M. E. Muret. Le *Glossaire* a encouragé par une subvention cette dernière publication. A côté de ces grands recueils, il y en a une quantité d'autres, de moindre importance, d'étendue et de valeur très diverses. On en trouvera la

liste dans nos *Rapports* et dans le tome II de la *Bibliographie*. Plusieurs philologues qui s'étaient occupés avant nous des patois romands se sont fait un devoir de nous abandonner leurs trésors ; citons entre autres MM. J. Cornu, J. Gilliéron, G. Pfeiffer, A. Horning, qui ont mis à notre disposition leurs riches collections provenant de la Gruyère, de Vissoye, Lens et Panex. A l'heure qu'il est, nous pouvons nous flatter de posséder à peu près tout ce qui peut exister dans ce domaine.

4. Enquête par questionnaires

Ce qui distingue notre entreprise d'autres poursuivant un but analogue, c'est l'organisation, sur une grande échelle, d'une enquête systématique sur le patois encore parlé aujourd'hui. En 1899, les trois rédacteurs ont parcouru tout le pays à la recherche de correspondants. Nous avions recueilli les adhésions d'environ 200 patoisants, choisis surtout parmi les instituteurs, pasteurs, curés et autres notables, mais aussi parmi de simples agriculteurs. Quelques dames étaient du nombre. Malheureusement, ce beau zèle n'avait pas de racines bien profondes, et à l'arrivée des premiers questionnaires, les défections furent nombreuses. Pendant toute la durée de l'enquête, nous avons eu à nous préoccuper de combler les vides laissés par des démissionnaires et de remplacer des défunts. Mais une bonne trentaine de collaborateurs de la première heure nous sont restés fidèles jusqu'au bout, et plusieurs de ceux qui ont été enrôlés tardivement ont tenu à reprendre toute la série des questionnaires, de sorte que nous avons toujours travaillé avec environ 80 correspondants. Cette besogne régulière était devenue pour quelques-uns un vrai besoin, un délassement, et

nous avons reçu des témoignages touchants d'attachement à notre œuvre. Nous ne mentionnerons que le cas de ce brave vieillard de Vaulion, qui, « couché sur son dos, » passait ses dernières heures à remplir, d'une main tremblante, les fiches du *Glossaire*. Plusieurs correspondants ont été vivement intéressés par leur besogne et de vrais talents philologiques se sont révélés. Certains d'entre eux se sont mis à travailler en dehors de l'enquête et nous ont fourni des matériaux de très grande valeur. Citons particulièrement MM. F. Fridelance (Porrentruy), L. Ruffieux (Gruyères), Fr. Isabel (Ormont-dessus), A. Piguet (Le Chenit), A. Neveu (Leysin), M. Gabbud (Lourtier). Pour le grand nombre, les résultats sont naturellement très inégaux ; la plupart ont fait de leur mieux ; beaucoup ont des mérites spéciaux : l'un favorise les dérivés, l'autre les locutions, un autre encore a le flair des mots rares, etc.

Voici comment nous avons procédé pour l'application de notre système. Au début de chaque mois les correspondants recevaient par la poste une enveloppe renfermant deux questionnaires imprimés, un carnet à souche avec cent fiches détachables, pour inscrire les réponses, et une enveloppe pour le renvoi. Le carnet rempli devait nous être réexpédié jusqu'à la fin du mois. Les retardataires étaient avertis par l'arrivée des questionnaires suivants, qui se suivaient avec une ponctualité qui faisait dire à quelques-uns : « régulier comme le *Glossaire*. » Néanmoins, un certain nombre de correspondants ont laissé les carnets s'entasser et ont fini par se décourager. D'autres, au contraire, nous demandaient des fiches supplémentaires ou un second carnet pour satisfaire leur désir d'être complets. Pendant les mois de juin à août, saison des grands travaux de la campagne, afin de décharger nos collaborateurs, nous ne leur

envoyions qu'un seul questionnaire. Nos fiches ont une grandeur de 11 cm. sur 8 1/2. Un papier de couleur différente est employé pour chaque canton, de sorte qu'au moment de la rédaction la nuance indiquera clairement la provenance. Le Bureau a en outre muni chaque fiche d'une estampille indiquant le lieu d'origine. Ce système nous a été suggéré par les rédacteurs de l'*Idiotikon*, qui se plaignaient d'avoir à recopier leurs sources et de s'user la vue à lire des écritures trop fines. Comme nos correspondants ne devaient écrire qu'un mot par fiche, leur écriture est ordinairement grande et bien lisible.

L'enquête ainsi organisée a duré onze ans, un an de plus qu'il n'était prévu. Elle a été menée parallèlement dans les six cantons romands. Nous avons expédié 227 questionnaires, dont le dernier, d'un autre format, se rapporte aux flexions verbales. Afin d'être sûrs de ne rien oublier, nous avions préalablement divisé toutes les notions qui constituent le monde matériel et moral en groupes homogènes : le corps humain, les maladies, le caractère, l'agriculture, etc., qui se subdivisent suivant les besoins en sous-groupes. Ce sont ces derniers qui faisaient généralement l'objet d'un questionnaire. Nous avons donc demandé successivement ce qui a trait aux différents animaux domestiques, à la fabrication du beurre, du fromage, etc. L'élaboration de ces questionnaires nous a coûté beaucoup de peine, et, si la chose était à refaire, nous aurions plusieurs points à réformer. Il existe bien comme guides des dictionnaires idéologiques, mais ils sont souvent mal conçus et ne s'adaptent pas aux conditions très spéciales de la Suisse romande, avec ses mœurs et ses industries locales, son genre de vie infiniment différencié. Nous avons donc dû tirer de notre expérience et de nos connaissances la matière de nos questionnaires. La

tâche en a été facilitée pour ceux qui sont venus après nous, et nous avons déjà dû envoyer pour des entreprises analogues à la nôtre la série de nos questionnaires en Italie, en Espagne, en Autriche, en Allemagne et jusqu'au Canada. M. Gauchat a eu une douce émotion en retrouvant à Barcelone les débuts d'une entreprise sur les dialectes catalans reproduisant la nôtre dans ses traits fondamentaux. Nos collègues du *Vocabolario della Svizzera italiana* et du *Glossaire rétoroman* des Grisons ont également adopté le système d'enquête par matières et par correspondants ; mais ils diffèrent de nous dans certains détails d'application.

Les questionnaires offrent sûrement des avantages indéniables sur d'autres procédés : ils permettent de faire, en un laps de temps calculable, le tour du vocabulaire ; par leur concentration, ils forcent à explorer à fond chaque domaine ; ils communiquent la vision des choses, et les mots s'appellent les uns les autres. Nous avons pu constater qu'à l'aide de questionnaires un patoisant intelligent, bien guidé et bien stylé, auquel on laisse le temps de réfléchir, est à même de fournir quelque chose de très remarquable, souvent de bien supérieur à ce que peut produire l'interrogation directe par un philologue, si expérimenté soit-il. Le meilleur sujet ne saurait trouver à brûle-pourpoint ses locutions rares et ses proverbes ; il y a des domaines entiers, comme celui des facultés intellectuelles, de la santé, etc., qui ne donnent que de mauvais résultats par l'enquête orale. Celle-ci exige un effort considérable pour atteindre un [illegible] d'information souvent médiocre.

Notre enquête par questionnaires adressés à plusieurs personnes de la même région, a aussi mis en lumière le fait que le vocabulaire des patois vivants est infiniment plus riche qu'on ne le croyait jusqu'à présent. Toutes nos

prévisio à cet égard ont été dépassées. Ainsi on savait sans do e qu'il existe une grande variété d'expressions pour dé gner les états de la folie ou de l'ivresse. Mais n'est-on s étonné d'en trouver jusqu'à 120 pour la folie et 150 p ur l'ivresse? Et qui aurait cru que dans le petit domaine e la Suisse romande on trouverait de 25 à 30 équivalents patois pour chacune des idées verbales de « ruisseler », « mouiller », « barboter », « gicler », « accoucher », « orloter », etc. Bien entendu, il s'agit dans ces chiffres de adicaux différents, il n'est pas même tenu compte des dérivés

Un poin faible de l'enquête par questionnaires, c'est assurément e la transcription des correspondants laisse souvent fo désirer. Au début, nous avions donné des instructions précises pour obtenir une graphie uniforme, mais nous n'avons pas trop insisté dans la suite auprès de ceux qui ne s'y sont pas conformés exactement. Il est bon d'ajouter que les relevés phonétiques que nous avons faits nous-mêmes dans plus de 300 localités romandes nous mettent en mesure d'interpréter sans grandes chances d'erreur les graphies les moins rationnelles.

Les réponses de nos correspondants constituent environ les deux tiers de nos matériaux. Ce sera donc la base essentielle du *Glossaire*, et nous aurons réalisé notre idéal de faire écrire ce livre par le peuple romand lui-même. Ce que s avons pu offrir à nos vaillants et infatigables collabo- urs, en compensation de leur grande peine, est bien peu de chose : de petites gratifications annuelles, un diplôme d'ho eur, la série de nos *Rapports* et *Bulletins*, — et l'assurance de notre profonde gratitude. Cela a suffi. Mais il est juste de proclamer encore une fois tout ce qu'ils ont fait, par leurs patientes recherches, pour le succès de notre entreprise.

A côté de l'enquête générale, nous avons trouvé bon de faire explorer certains domaines difficiles par des spécialistes. C'est le cas pour la médecine populaire, pour laquelle nous avons mis à contribution des médecins, des pharmaciens et des sages-femmes, et notamment pour la botanique patoise, où des connaisseurs, MM. H. Savoy (Fribourg), M. Besse (Valais), F. Fridelance (Berne) nous ont prêté l'appui de leur compétence et de leur zèle. Enfin, après avoir exploré en groupes tout le vocabulaire, nous avons comparé notre répertoire des mots demandés par questionnaires à un dictionnaire français pour constater s'il y avait des lacunes. Il s'en est trouvé quelques-unes, mais en général les questions supplémentaires sur des mots divers que nous avons adressées à nos correspondants concernaient plutôt des termes savants et rares.

5. Enquêtes sur place

Dans les contrées où toute tentative de trouver un correspondant a échoué, — et elles sont assez nombreuses, — les rédacteurs ont, autant que possible, fait eux-mêmes des séjours prolongés. Attablés avec de vieilles personnes, derniers dépositaires d'une langue oubliée, ils ont enquêté en prenant pour base le glossaire d'une région voisine, ou les questionnaires, ou en s'abandonnant parfois aux hasards de la conversation, en se faisant montrer des objets dès longtemps remisés au grenier, en demandant les termes des métiers, en étudiant sur place les différentes opérations de la vie agricole. Quels délicieux entretiens leur ont souvent procurés ces investigations dans le passé et quel charme ils ont éprouvé dans ces évocations du bon vieux temps ! Du même coup, en vivant au milieu de la population romande,

ils se sont préparés à leur grande tâche de décrire la vie locale d'autrefois.

Plusieurs collaborateurs occasionnels nous ont courageusement aidés dans cette besogne : MM. A. Rossat, à Develier (Berne), J.-U. Hubschmied, au Val-de-Travers, E. Fromaigeat, à Sugiez (Fribourg), R. Chassot, à Villarsiviriaux (Fribourg), L. Courthion, à Bagnes (Valais), M. Gabbud, à Vouvry (Valais).

6. Provincialismes romands

La dernière source à utiliser pour l'élaboration du *Glossaire* est constituée par les provincialismes de la Suisse romande. Elle fait pendant aux mots d'archives. Ceux-ci représentent les premières apparitions écrites du patois, encore isolées, timides, souvent déguisées sous une forme demi-latine ou demi-française. Ceux-là en sont les derniers vestiges, honteux, mis à l'index, mais aussi recherchés par des hommes de lettres, les Mulhauser, Ceresole, Vallotton, Morax, en vue de donner à leurs écrits plus de saveur, un bon accent du terroir. Ce sont ces expressions pittoresques telles que *rebedouler*, *greboler*, *épécler*, et mille autres que les Romands laissent échapper à leur insu, parce qu'ils n'en connaissent pas les équivalents français, ou qu'ils emploient à dessein, parce que cet équivalent manque ou est moins énergique. Ces mots ont suscité de vives discussions entre puristes et nationalistes. Notre tâche n'est pas de les combattre, mais de les recueillir soigneusement de la bouche du peuple, dans les dictionnaires de provincialismes et de « locutions vicieuses » et dans notre littérature. Ils sont un signe de l'ancienne vitalité de certains mots patois, de leur force expressive; ils sont quelquefois les seuls témoins d'anciens termes tombés en désuétude.

Dans ce domaine aussi, nous avons rencontré de précieux auxiliaires. MM. W. Pierrehumbert, qui recueille depuis longtemps avec patience les termes du cru, A. François, auteur d'une excellente étude sur les provincialismes de J.-J. Rousseau, et G. Wissler, qui a écrit une intéressante thèse de doctorat sur le français populaire en Suisse ont bien voulu nous permettre de prendre copie de leurs collections.

B. LE CLASSEMENT

Bien qu'il nous reste encore un grand nombre d'imprimés et de manuscrits à dépouiller et que nous ayons quelques glossaires régionaux à terminer, on peut cependant considérer la période de l'enquête comme terminée. Qu'a-t-elle produit? Rien ne nous a-t-il échappé? Il est impossible de compter nos fiches autrement qu'en gros. Nous savons ce que nos boîtes peuvent renfermer et nous en connaissons le nombre. En calculant ainsi, on arrive à un total approximatif d'un million et demi de fiches. Il peut y en avoir moins, mais aussi davantage. Malgré ce chiffre presque effrayant, nous ne nous flattons pas d'avoir tout recueilli. Il reste forcément des coins inexplorés. Ainsi, dans le canton de Fribourg, où nous avons eu la plus grande peine à découvrir des correspondants, nous sommes fort bien renseignés sur la Gruyère, mais nous le sommes moins sur les autres parties du canton. M. Gauchat, qui s'en occupe spécialement, a fait lui-même à Estavayer tout un glossaire local, afin de combler un peu cette lacune. Il en aurait fait d'autres encore, s'il était possible de se dédoubler. Pour ne pas retarder indéfiniment la publication, il était nécessaire de fixer un terme à la période d'enquête.

Du reste, grâce au système employé, nous avons tout lieu de croire que rien de bien important ne nous a échappé. Quand M. Muret s'enquiert auprès de nous du sens probable des noms de lieu qu'il explique, le *Glossaire* peut presque toujours lui fournir d'abondants renseignements. M. le Conseiller aux Etats Python demanda un jour en plaisantant si nous avions déniché le mot *tapagolye*, qui désigne un individu à la démarche très lourde : il était attesté trois fois dans nos fiches. Dernièrement, lorsque le *Conteur Vaudois* a soulevé le petit problème de la signification exacte du terme culinaire *tsergotsè*, le *Glossaire* ne s'est pas trouvé pris au dépourvu.

Il s'agit maintenant de coordonner ces innombrables fiches. Il n'est pas possible de publier la moindre partie du *Glossaire* sous une forme définitive avant d'avoir classé le tout. Les spécimens d'articles que nous avons donnés à titre provisoire sont tous à remanier. A vouloir trop se presser, on s'exposerait à retrouver après coup quantité de fiches utiles, pour lesquelles il faudrait faire des additions. Nous voulons éviter autant que possible ces suppléments fastidieux pour les chercheurs. Une fois que chaque mot sera bien à sa place, que tous les renvois seront faits, que nous aurons toutes les listes de synonymes, alors nous pourrons aller carrément de l'avant.

La période que nous traversons est la plus ingrate. Les matériaux sont recueillis et les non initiés s'étonnent de ne rien voir paraître. Le travail qui s'accomplit est énorme, mais il se fait dans le silence du Bureau, sans que rien trahisse au dehors les longues et délicates manipulations du classement. Nous avouons franchement que nous n'avions pas évalué à sa juste mesure cette opération difficile. Mais aussi n'avions-nous pas prévu une masse pareille de maté-

riaux. Nous ne nous attarderons pas à décrire en détail les multiples opérations du classement, qui n'ont cependant pas été pour nous un moindre casse-tête que l'organisation de l'enquête. Nos *Rapports* en font foi. Nous ne dirons ici que l'essentiel.

Les mots d'archives (source n° 2) sont réunis par ordre alphabétique et forment un groupe à part. Ils constituent pour ainsi dire un langage spécial, trop différent du patois actuel pour y être incorporé pendant le classement.

Les extraits de textes et les glossaires régionaux (sources 1, 3, 5) ont été d'abord combinés en blocs alphabétiques cantonaux. Ce travail terminé, on a ensuite fusionné les trois cantons dont les patois sont le plus rapprochés : Vaud, Fribourg et Neuchâtel, qui forment actuellement une seule série. Depuis quelque temps, M. Gauchat est occupé à y faire entrer les trois autres cantons et le français populaire (source 6). Comme il profite de cette occasion pour prendre une foule de notes philologiques de toute espèce, notes qui faciliteront beaucoup la rédaction, ce travail avance très lentement, d'autant plus que M. Gauchat en est souvent détourné par les publications en cours.

La source n° 4, c'est-à-dire les réponses des correspondants, a déjà subi une première transformation. On a détaché les fiches des carnets à souche et réuni les mots identiques dans des enveloppes de classement. Le classement primitif par cantons n'existe donc plus, mais les groupements d'idées subsistent.

De cette façon, nos matériaux ne représenteront bientôt plus que deux grandes séries : d'une part, les sources 1, 3, 5 et 6 ; de l'autre, la source 4. La réunion finale du tout en une seule série alphabétique n'est pas encore commencée, mais elle ne tardera pas à l'être.

Il serait non seulement regrettable, mais impardonnable de laisser perdre sans en tirer parti l'avantage du groupement des fiches de nos correspondants par ordre d'idées. Veut-on savoir comment on dit chez nous pour « arc-en-ciel », « voie lactée », « éclair », « tonnerre », « borgne », « aveugle », « loucher », etc., on n'a qu'à prendre les boîtes qui correspondent à nos questionnaires *astronomie populaire*, *le temps*, *la vue*, et l'on est vite renseigné sur les moindres détails. Nos étudiants qui ont fait des thèses sur ces matières n'ont pas eu besoin de parcourir tous nos matériaux. La partie la plus longue de leur travail, la recherche des termes, était déjà faite. Nous-mêmes, nous avons largement mis à profit cet arrangement, qui constitue l'originalité de notre entreprise, et nous avons été en mesure de répondre sans trop de perte de temps aux multiples demandes de renseignements qui nous arrivent de tous les pays. A supposer qu'un savant veuille connaître les appellations romandes de la *bardane*, nous cherchons sous ce mot et nous trouvons, bien réunis, tous les noms de cette plante qui ont été relevés par nos collaborateurs.

Ce n'est pas sans regret que nous verrons se disperser par le classement alphabétique ces belles collections de mots, où tout se tient, où un terme explique souvent l'autre. Aussi avons-nous imaginé un moyen de conserver la substance de cet arrangement, destiné à disparaître. Avant de répartir les fiches à leur place alphabétique, nous notons dans de grands cahiers, que nous appelons « résumés », tous les mots et périphrases que nos correspondants nous ont fournis comme équivalents patois de telle ou telle idée indiquée dans nos questionnaires. Ces « résumés » constitueront donc un vaste répertoire de la synonymie patoise, tel qu'il n'a jamais été dressé, que nous sachions, pour

aucun groupe de dialectes. L'élaboration de ces résumés est la tâche principale de M. Tappolet, qui les exécute avec le concours de plusieurs étudiants de Bâle et de Zurich. A l'aide de ces cahiers, çà et là illustrés de croquis, il sera facile de reconstruire les cadres naturels de l'enquête par questionnaires, que nous fait briser la dure nécessité du classement alphabétique des fiches. Inutile de dire ici toute l'importance scientifique d'un pareil répertoire pour étudier les inombrables problèmes soulevés par l'action phonétique, morphologique ou sémantique que peut exercer un mot sur un autre.

C. PUBLICATIONS

Nos *Questionnaires* et nos *Rapports*, déjà mentionnés, s'adressent en première ligne à nos correspondants et à nos autorités de surveillance. Nous avons cherché à atteindre un public plus étendu par le *Bulletin du Glossaire*, qui s'imprime depuis 1902, à raison d'au moins quatre feuilles par an, et qui en est donc aujourd'hui à sa treizième année. Malgré son nombre de pages restreint, ce modeste périodique a rendu des services. D'abord à nous-mêmes : il nous a fourni l'occasion de faire des essais de transcription, d'édition de textes, de recherches étymologiques, d'illustration et de rédaction d'articles du *Glossaire*. Il a ensuite contribué à entretenir l'intérêt pour le patois chez nos abonnés et à initier les meilleurs de nos correspondants aux méthodes philologiques; il a permis aux autorités qui veulent bien subventionner notre entreprise de se tenir au courant de nos travaux. Les romanistes eux-mêmes n'ont pas jugé négligeable notre *Bulletin* et certains d'entre eux, comme MM. Paul Meyer et Eugène Herzog, en ont parlé avec

éloges. Le dernier lui a emprunté quelques textes pour sa chrestomathie des dialectes français. A la suite de demandes répétées, les premières années sont aujourd'hui épuisées. Soutenus par la collaboration de plusieurs romanistes distingués, nous avons osé offrir les trois dernières, sous le titre d'*Etrennes helvétiennes*, en hommage à M. le professeur Hugo Schuchardt, à Graz, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire.

En 1912, nous avons ouvert la série proprement dite des publications du *Glossaire* par le premier volume de notre *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (Neuchâtel, Attinger frères, éditeurs ; in-8° de x-291 pages). Le second volume, qui doit compléter l'ouvrage, est sous presse. Pour nos propres besoins, nous avions dû dresser un inventaire complet des nombreux ouvrages qui ont été publiés sur nos patois avant et pendant notre enquête, de toutes les sources à utiliser pour le *Glossaire*, des études sur nos provincialismes, sur les noms de lieux et de familles. Nous avons pensé faire œuvre utile en publiant ce catalogue d'ouvrages qui n'intéressent pas seulement la philologie, mais aussi l'ethnologie, l'histoire et d'autres disciplines encore. Quand le *Glossaire* paraîtra, notre *Bibliographie* en deviendra un complément nécessaire pour connaître la valeur dialectologique, l'étendue, le lieu d'origine et la date des textes qui y seront cités. Tout l'ouvrage n'est, au fond, pas autre chose que l'énumération raisonnée des sources du *Glossaire*. Nous y avons joint un chapitre de portée plus générale sur la statistique linguistique de notre pays, la limite du français et de l'allemand et la question des langues, qui échauffe par moments les esprits. Ce chapitre et celui de la littérature patoise remplissent le tome premier, déjà paru, qui est accompagné d'une carte linguistique et de sept fac-similés

d'ouvrages patois. C'est M. Jeanjaquet qui est surtout chargé de la rédaction de la *Bibliographie*.

Nous allons livrer à l'impression un nouveau volume, qui renfermera les *Relevés phonétiques* faits par nous dans soixante-deux localités de la Suisse romande, choisies de façon à donner un aperçu assez complet de la prononciation des principales variétés de nos patois. Cette phonétique romande se présentera sous la forme de tableaux comparatifs des équivalents d'environ 600 mots types. Nos relevés offriront cette particularité d'avoir toujours été faits simultanément par deux des rédacteurs du *Glossaire*. Le texte reproduira la transcription de M. Jeanjaquet, qui a été présent partout, mais toutes les divergences du second rédacteur seront signalées. Ces variantes d'audition, parfois surprenantes, présentent pour le linguiste un intérêt que relèvera l'introduction. L'ouvrage rendra naturellement aussi de grands services comme complément du *Glossaire*.

L'*Atlas linguistique de la Suisse romande*, en préparation, doit représenter graphiquement, par des teintes, sur 80 cartes de grand format (1 : 400 000), les traits essentiels de la phonétique de nos patois. Ainsi, la carte-spécimen CLAVE, « clef », indique ce que devient en pays romand le groupe initial CL. Les formes de ce mot sont typiques, c'est-à-dire que la généralité des autres vocables indigènes commençant par CL, *cloche*, *clocher*, *clair*, *clore*, *clos*, etc., ont la même prononciation. On a choisi cette carte comme exemple, parce qu'elle fait mieux voir que d'autres l'extrême diversité de nos dialectes. La base de l'ouvrage, constituée par plus de 400 relevés faits en Suisse et dans les pays limitrophes, existe depuis plusieurs années, et nombre de cartes ont déjà été établies. Mais les frais très élevés ont empêché jusqu'ici la publication. Nous espérons néanmoins que cet

obstacle ne sera pas insurmontable et que nous arriverons à mettre à la disposition des travailleurs cet *Atlas*, dont l'intérêt scientifique est incontestable. Il ne ferait pas double emploi avec les *Relevés* dont nous venons de parler, car nous ne pourrons pas représenter tous les phénomènes phonétiques par des cartes, et celles-ci ne donneront pas la prononciation du mot entier, mais seulement celle du phonème étudié. Le *Glossaire* lui-même tirerait profit de l'*Atlas*, aussi bien que des *Relevés*, par le fait que des renvois à ces ouvrages permettraient d'abréger notablement la partie phonétique.

Ce que ni les *Relevés* ni l'*Atlas* ne peuvent rendre, l'intonation avec toutes ses nuances, pourra être conservé aux générations futures par la collection de *phonogrammes* que nous avons entreprise, de concert avec les *Archives phonographiques suisses*, à Zurich. Dans une première expérience, une demi-douzaine de ces phonogrammes ont enregistré les différentes variétés de patois neuchâtelois.

Quant à notre œuvre principale, le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, elle demande une longue série d'essais et de tâtonnements. Il n'y a pas pour les dictionnaires de ce genre de règles toutes faites, qu'on puisse appliquer partout. Chacun a sa physionomie propre et soulève des difficultés spéciales. Elles sont particulièrement nombreuses lorsqu'il s'agit d'une langue qui varie à l'infini, dont la vitalité diffère énormément suivant les lieux et que personne n'avait encore étudiée d'une façon approfondie. Il nous faut chercher notre chemin. Ce n'est que par l'expérimentation de divers systèmes que nous pourrons nous rapprocher du but à atteindre. Le *Glossaire* ne se fera qu'une fois. Il est donc important qu'il réponde aux exigences les plus diverses, de la simple curiosité du passé aux hautes aspira-

tions de la science linguistique. L'orientation doit en être aussi moderne que possible, la technique simple et pratique. Aussi le Comité de Rédaction et la Commission philologique s'occupent-ils depuis plusieurs années des principaux problèmes d'arrangement. Pour servir de base aux discussions qui s'y rapportent, un double projet a été élaboré en 1907 par MM. Gauchat et Jeanjaquet. M. Tappolet a soumis également aux Commissions d'intéressantes propositions sur le choix des formes d'entête des articles et sur le système à adopter pour indiquer l'aire géographique des mots patois. Pour le détail de ces questions, nous renvoyons à nos *Rapports*. Qu'il nous suffise ici de résumer les principes généraux qui nous ont servi de direction et qui se dessinent de plus en plus nettement à mesure que nous avançons :

1° Le *Glossaire* ne sera pas une œuvre de philologie pure ; il devra être accessible au plus grand nombre possible de lecteurs. La transcription des matériaux, les citations, les définitions auront à en tenir compte.

2° Les articles purement lexicologiques alterneront avec d'autres, de nature encyclopédique, où seront retracées dans leurs traits essentiels les conditions particulières de la civilisation romande : habitation, nourriture, vêtements, jeux et divertissements, industries spéciales, etc. Les spécimens publiés dans le *Bulletin* montrent la voie à suivre.

3° Le *Glossaire* sera illustré par des dessins et des reproductions de photographies, que nous rassemblons depuis les débuts de l'entreprise. Ce ne sera pas un simple ornement, mais une partie intégrante de l'œuvre. Ces illustrations préciseront ce qu'il est difficile d'expliquer clairement en paroles et réuniront en tableaux synoptiques les éléments que dispersent les hasards du classement alphabétique.

Outre les publications officielles dont il a été question dans les pages précédentes, nous pourrions mentionner un grand nombre d'études spéciales faites en marge du *Glossaire* : éditions de textes romands, de documents d'archives ; travaux d'ensemble sur la vitalité de nos patois, les rapports entre les Romands et les Allemands qui se sont rencontrés dans nos cantons de langue française ; sur différents points de la grammaire qui offrent un intérêt général ; mémoires sur la provenance du lexique romand, etc. La liste de tous ces travaux, dus aux membres de la Commission philologique et aux trois rédacteurs, occuperait trop de place ici. Ceux qui s'y intéressent en trouveront l'énumération dans les deux volumes de notre *Bibliographie*. Nous les avons réunis en vue de l'Exposition nationale de cette année, où l'on pourra se rendre compte qu'ils forment déjà une petite bibliothèque. Nous y avons fait figurer aussi les thèses de doctorat de nos étudiants dans lesquelles les matériaux du *Glossaire* ont été utilisés.

Ceux qui auront pris la peine de nous lire auront pu se convaincre que l'entreprise du *Glossaire* est extrêmement longue et compliquée et qu'elle exige un effort soutenu et persévérant. Nous espérons que ces pages contribueront à développer la sympathie et les encouragements que notre œuvre a rencontrés jusqu'ici et dont elle a plus besoin que jamais. Nous pouvons envisager avec satisfaction le chemin parcouru. Le travail ardu de la récolte a été couronné de succès et un point capital est désormais acquis : les matériaux sont réunis et sont plus riches qu'on n'eût jamais osé le souhaiter. Qu'on veuille bien nous faire crédit de quelques années encore pour la mise en œuvre et l'utilisation rationnelle de ces richesses. Ces années ne seront point perdues,

et ce serait compromettre les résultats que de vouloir brûler les étapes. Les rédacteurs eux-mêmes sont les premiers à s'impatienter, à sentir la rapidité des années qui s'envolent et à souhaiter l'achèvement de leur instructive et attachante, mais dure et lourde besogne.

LOUIS GAUCHAT.

ENQUÊTE SUR LES NOMS DE LIEU ET LES NOMS DE FAMILLE

Les noms propres, noms de lieu et noms de personnes, ont été trop longtemps négligés des linguistes. Formés des mêmes voyelles et des mêmes consonnes, soumis aux mêmes règles d'usage que les autres mots, ils participent avec eux au perpétuel et insensible changement du langage. Une foule de noms de lieu et maint nom de personne ne sont pas autre chose que des noms communs ou des adjectifs, les uns encore en usage en français ou en patois, les autres tombés en désuétude. L'onomastique s'éclaire par la connaissance du lexique ancien ou dialectal et contribue à l'enrichir de significations et de mots perdus. Pour la chronologie de nos dialectes sans histoire les noms propres ont une importance capitale. Longtemps avant l'apparition de nos premiers textes patois, lieux et gens sont mentionnés, tantôt sous une forme latinisée ou francisée qui laisse néanmoins deviner la prononciation vulgaire, tantôt et de très bonne heure sous la forme vulgaire elle-même, diversement et plus ou moins fidèlement transcrite selon les habitudes propres à chaque siècle, à chaque contrée, à chaque individu. Joints aux quelques phrases et aux trop rares mots patois que nous offrent les documents écrits en latin ou en français, ces noms de lieu et ces noms

de personnes sont nos plus anciens « textes de langue ». Ils jalonnent les étapes successives par lesquelles a passé le latin parlé dans l'Helvétie romaine pour aboutir à cette variété bigarrée de patois dont s'émerveille l'observateur attentif des dialectes modernes de la Suisse romande.

Les mots les plus usités, les plus familiers s'empruntent, s'échangent, sont sujets à se modifier sous les influences du dehors. Attachés à la glèbe, les noms de lieu nous apparaissent comme l'élément le plus stable, le plus résistant et, pour ainsi dire, comme le noyau solide de chaque parler local, dont parfois ils peuvent seuls nous déceler quelque trait caractéristique. Les noms de personnes, en revanche, sont aussi peu fixés au sol que les hommes eux-mêmes qui les portent. Il n'y en a point qu'on puisse qualifier d'autochtones, comme les plus anciens noms de lieu. Non seulement dans nos villes cosmopolites, mais jusque dans les villages les plus écartés, des familles qui passent pour indigènes et anciennes trahissent par leur nom leur origine française, savoyarde, italienne ou allemande. Néanmoins, ces noms, même quand ils sont de date assez moderne, ne manquent pas d'intérêt pour le linguiste. Il est curieux d'observer dans quelle mesure ils ont subi les modifications récentes du dialecte ou comment ils ont été accommodés aux habitudes de la prononciation locale. L'étude des noms de personnes est d'ailleurs inséparable de celle des noms de lieu, beaucoup de lieux étant dénommés d'après des personnes et beaucoup de familles tirant leur nom de leur résidence ou de leur propriété.

A l'exemple du *Schweizeriches Idiotikon*, le *Glossaire des patois de la Suisse romande* accueillera les noms de lieu et les noms de personnes dans lesquels on peut reconnaître des emprunts à la langue commune. Mais le plan d'un sem-

blable ouvrage exclut nécessairement la plupart des noms de personnes, tous les noms de lieu dérivés de noms de personnes, tous ceux qui proviennent des langues parlées en Helvétie antérieurement au latin continué par les patois, tous ceux enfin dont l'origine et la signification nous demeurent inconnues. Fallait-il laisser périr sans mémoire ces précieux vestiges de notre passé, tandis que l'on consacre tant de peine à sauver de l'oubli nos patois mourants? Recueillir ces noms, sous leur forme authentique, de la bouche des derniers patoisants, les identifier avec les mentions fournies par les anciens documents, en retracer l'histoire, en découvrir la signification et l'emploi originel, y reconnaître l'empreinte des langues, des peuples, des civilisations qui se sont succédé avant nous sur le sol helvétique, n'est pas une tâche moins belle, moins patriotique, moins urgente que celle qu'ont assumée M. Gauchat et ses vaillants collaborateurs du *Glossaire des patois*.

Dès la première séance de la Commission philologique du *Glossaire*, tenue en 1899, surgit le projet d'un dictionnaire des noms de lieu de la Suisse romande, n'embrassant pas seulement, comme les *Dictionnaires topographiques* des départements français, tous les noms de lieux habités, avec leurs anciennes mentions, mais tous les lieux dits, en patois. En 1901, à la suite d'un intéressant rapport de M. Jules Vodoz, qui s'était mis à l'œuvre, encouragé par M. Gauchat, dans le district de Neuchâtel, M. Ernest Muret fut chargé d'organiser une vaste enquête sur les noms de lieu et les noms de famille de la Suisse romande, et l'année suivante il en prit la direction. La bienveillance que le public et les autorités n'ont cessé de témoigner à l'œuvre du *Glossaire* n'a pas manqué à l'entreprise sœur. Pour y fournir les ressources nécessaires, la subvention allouée par la Confédé-

ration au *Glossaire* a été augmentée. Le Service topographique nous a donné la plupart des cartes indispensables. A notre demande, les gouvernements de Neuchâtel et de Vaud ont fait dresser dans chaque commune la liste des noms patronymiques de leurs bourgeois; et l'archiviste de Berne a mis à notre disposition un répertoire des noms de famille du Jura. Partout, au cadastre, dans les dépôts d'archives, auprès des fonctionnaires cantonaux et communaux, chez les particuliers, nous avons trouvé l'accueil le plus empressé et le concours le plus obligeant.

Pour donner un fondement solide à l'enquête sur les noms de lieu, on a tout d'abord fait mettre sur fiches, dans le Jura bernois et les cantons de Fribourg, de Genève, de Vaud et du Valais, tous les noms usités au cadastre, avec l'indication de la date et des folios des plans et, si possible, la mention de la nature et de la culture du sol ou des bâtiments sis sur le fonds. Pour le canton de Neuchâtel, comme il existe un répertoire imprimé des lieux dits, les fiches se font au fur et à mesure des besoins. En Valais, le dépouillement des plans cadastraux n'est pas encore achevé, parce que la plupart n'ont été levés qu'en ces dernières années. Mais, dans toutes les communes où ils faisaient défaut en 1902, des personnes complaisantes ont recueilli pour nous les noms contenus dans les registres de l'impôt foncier, avec toutes les variantes où se perpétue jusqu'à nos jours l'anarchie orthographique du bon vieux temps.

On a également dépouillé les plans d'aménagement des forêts du Valais et d'une partie des forêts vaudoises et, remontant dans le passé, un grand nombre de plans du XVIIe et du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, conservés aux Archives d'Etat de Fribourg et de Genève, au château de Porrentruy, à l'abbaye de Saint-Maurice et dans

les archives des communes. Le plus gros de cette besogne a été accompli, de 1902 à 1906, par M. Walther Meylan, dont la retraite a été une grande perte pour nous; car il reste à dépouiller la plupart des anciens plans conservés à Fribourg et tous ceux des Archives cantonales vaudoises. Les documents antérieurs, reconnaissances de fiefs et de dîmes, *grosses* et registres de notaires, ne pourront être étudiés que plus tard. Cependant, M. Vodoz en a fait des extraits aux Archives de Neuchâtel, et M. Albert Burmeister a diligemment exploré toutes les archives communales des districts d'Avenches et de Payerne. A plusieurs reprises des amis de notre œuvre ont bien voulu nous communiquer leurs extraits de documents manuscrits; et les quelque vingt mille fiches cédées par M. Alfred Millioud au *Glossaire des patois* contiennent une foule d'anciennes mentions de lieux et de personnes. Le directeur de l'enquête dépouille les documents imprimés, les grandes collections historiques. Beaucoup de lieux dits non identifiés par les historiens trouvent immédiatement leur place sur les fiches centralisées entre ses mains au retour du cadastre, des archives et des enquêtes locales.

L'enquête sur le terrain, la chasse aux formes locales, patoises, qui est notre tâche principale et la plus urgente, se poursuit durant la belle saison, chaque année, depuis 1900, mais ne progresse que très lentement, faute de collaborateurs. M. Vodoz a dû malheureusement, à cause de l'état de sa santé, renoncer en 1903 à ses recherches dans le canton de Neuchâtel. Réclamés par d'autres devoirs, MM. Gauchat, Jeanjaquet, Tappolet, Adrien Taverney n'ont pu nous prêter qu'un concours momentané, dont nous leur savons beaucoup de gré. M. Burmeister, en visitant les archives du district de Payerne, n'a pas négligé de s'enquérir du pa-

tois local. Plusieurs correspondants du *Glossaire* ont fourni d'utiles, voire même d'importantes contributions : M. François Isabel a recueilli les noms du district d'Aigle et du Pays d'Enhaut, M. Maurice Gabbud ceux de la vallée de Bagnes. Mais, seuls, le directeur de l'enquête et, depuis 1906, M. Franz Fankhauser ont pu fournir une collaboration ininterrompue. L'un a parcouru tout le Valais de langue romane, presque tout le Jura vaudois, plusieurs communes vaudoises et fribourgeoises aux alentours de Vevey; enfin, accompagné de quelques-uns de ses élèves de l'Université de Genève, plusieurs communes de la campagne genevoise. L'autre a exploré toute la Gruyère et la rive droite de la Sarine jusqu'aux environs de Fribourg. Dialectologue expérimenté, il a bien voulu se charger à plusieurs reprises de contrôler les enquêtes d'autrui dans le canton de Vaud et en Valais.

Ces études vagabondes, cette école buissonnière, qui nous montrent tour à tour les aspects riants et les aspects sévères de la terre natale, sont pleines de charme et d'intérêt. Mais il ne faut pas être pressé. Les distances, les communications malaisées, la difficulté de trouver de bons « sujets » font perdre beaucoup de temps. L'on s'adresse de préférence aux vieillards, aux hommes qui ont été mêlés aux affaires publiques. Pour les noms de famille, sans oublier les dérivés féminins que les patois ont tirés de plusieurs d'entre eux, point n'est besoin de longs interrogatoires; mais des heures, des journées entières se passent avant qu'on ait épuisé la kyrielle des noms de lieu, qui se comptent par dizaines et par centaines. Il ne s'agit pas seulement d'en noter aussi exactement que possible la prononciation locale, qui est la clef des anciennes graphies et la pierre de touche de l'étymologie, mais d'obtenir tous les

renseignements qui peuvent nous éclairer sur leur signification et leur usage, parfois assez différent de celui qu'y attribuent les cartes, les géographes et les touristes. La vue des lieux importe moins que le commerce familier avec les gens qui les fréquentent. En parcourant le pays, en questionnant les gardes champêtres et les gardes forestiers, les pâtres, les chasseurs, nous avons recueilli en Valais des milliers de noms rarement ou jamais écrits et perpétués seulement par la tradition orale.

Dans mainte commune il n'y a plus personne ou presque personne qui sache encore le patois. Mais le français local conserve, en général, assez fidèlement la prononciation traditionnelle des noms propres pour qu'on puisse et qu'on doive y recourir, à défaut du patois dégénéré ou éteint. Les communes voisines fournissent quelquefois les formes patoises qui manquent sur place. On a demandé à Blonay et à Saint-Légier les noms veveysans, à Savièse ceux de Sion. Tout comme les autres mots, les noms de lieu sont prononcés différemment, quand les localités qu'ils désignent sont connues de personnes parlant des patois différents. Nous enregistrons avec soin ces variantes, très intéressantes pour la comparaison des dialectes et précieuses pour la recherche et le contrôle des étymologies. Nous en avons recueilli à la frontière française et à la frontière d'Italie. Nous avons même franchi à plusieurs reprises la limite des langues pour nous enquérir de la prononciation allemande de noms de lieu fribourgeois, vaudois et valaisans, en même temps que pour retrouver d'anciens noms romans, parfois à peine altérés en bouche germanique.

A ce jour, plus de deux cent cinquante communes ont été visitées. On atteint presque le chiffre de trois cents, si l'on fait entrer en ligne de compte les enquêtes incom-

plètes ou seulement amorcées et les matériaux fournis par correspondance. Mais, comme il y a en Suisse de neuf cents à mille communes de langue française, on voit qu'il reste énormément à faire, avec de faibles ressources en argent et en hommes. Les noms recueillis ne sont pas encore tous mis sur fiches, et le loisir nous a manqué jusqu'à présent pour en entreprendre le classement systématique, qui sera un travail de longue haleine. En attendant, nous pouvons recourir à un répertoire alphabétique de tous les lieux dits du canton de Vaud qu'avait dressé pour son usage personnel M. Edouard Burnet et qu'il a généreusement mis à notre disposition. Très versé dans les questions de chronologie, M. Burnet nous rend de grands services, en voulant bien vérifier les dates des mentions de lieux et de personnes recueillies par nous dans les documents du moyen âge. Qu'il veuille bien recevoir ici, avec tous nos collaborateurs et correspondants, l'assurance de notre très cordiale reconnaissance !

Il ne suffit pas de rassembler des matériaux pour une œuvre future que nous risquons de ne pas voir achevée. Il faut tâcher d'en tirer parti dès à présent pour l'avancement de la science. M. Fankhauser, dans sa thèse de docteur sur le patois de Val d'Illiez, a très largement et très intelligemment mis à profit les noms de lieu recueillis dans cette région du Valais. Le directeur de l'enquête a contribué à la nomenclature de la carte *Lavey-Morcles* au 25 000e (1908) et fournit au *Dictionnaire historique, géographique et statistique du Canton de Vaud,* en cours de publication depuis 1911, des notices historiques et étymologiques sur les principaux noms de lieu. Quelques-uns des résultats où l'ont conduit ses études onomastiques sont consignés dans divers mémoires publiés en ces dernières années.

Dans une carte destinée à figurer à l'Exposition de Berne, on a tenté de mettre sous les yeux du public, en une synthèse provisoire, les principales données historiques fournies par notre enquête sur les noms de lieu. Des traits de couleur différente marquent l'origine probable de la plupart des noms de communes et de paroisses des cantons du Valais, de Genève, de Fribourg et de Vaud et des districts neuchâtelois de Boudry et du Val-de-Travers, la part que l'on peut attribuer aux habitants préhistoriques de nos contrées, aux Celtes, à Rome, au christianisme, aux établissements germaniques et au moyen âge dans la formation de notre nomenclature géographique. L'auteur ne se dissimule pas les imperfections de ce travail, qu'il n'aurait pu entreprendre sans les travaux antérieurs de Gatschet, de M. Jean Stadelmann et de M. Jaccard, ni sans les matériaux de comparaison mis à sa disposition par le *Glossaire des patois.*

Ernest Muret.

SYNONYMIE PATOISE

(SOMMEIL, JOUR ET NUIT, LAIT ET FROMAGE)

—✣—

INTRODUCTION

Pendant onze ans, nos correspondants ont répondu infatigablement à nos *questionnaires*. Plusieurs articles du *Bulletin* leur ont déjà présenté le résultat de leurs vaillants efforts. Ici nous désirons attirer plus particulièrement l'attention du lecteur sur l'étonnante richesse du vocabulaire patois en publiant quelques spécimens de la synonymie patoise telle qu'elle résulte directement de notre enquête par questionnaires. Le lecteur de nos *Rapports* se souviendra que les réponses de nos correspondants aussitôt rentrées ont été classées par ordre d'idée et inscrites dans des cahiers grand format, appelés *résumés*, qui permettent de trouver en un tour de main les équivalents patois pour telle ou telle idéedonnée. Ce sont ces cahiers qui ont servi de base aux tableaux qu'on trouvera ci-après.

Par synonymie patoise nous entendons deux catégories de synonymes :

1. **Les synonymes proprement dits,** au sens usuel du terme, c.-à-d. des mots, locutions ou périphrases qui se présentent à l'esprit des patoisants d'une même région plus ou moins déterminée, dès qu'il s'agit d'exprimer telle ou telle idée; par exemple : porc et *kayon*, cailler et trancher (le lait) ; mettre et ‚bouter' sont synonymes dans la plus grande partie de la Suisse romande.

2. **Les équivalents patois,** c.-à-d. des termes plus ou moins synonymes, mais occupant une aire géographique diffé-

rente. Ainsi l'idée de ‚regain' se rend dans les cantons sud par *rəkor*, dans le Jura bernois par *vouayïn*. Il en est de même pour les idées de ‚brebis', ‚jument', taureau' et beaucoup d'autres. Les trois termes signifiant ‚traire', *arya*, *moèdre* et traire, ont chacun leur domaine géographique assez bien déterminé.

La différence essentielle entre ces deux catégories est celle que les ‚synonymes' sont concurremment à la disposition des patoisants de telle ou telle région, tandis que les ‚équivalents' ne font pas partie du vocabulaire usuel du même individu, (exception faite de certains villages situés à la limite des aires lexicologiques).

Dans nos tableaux, nous n'avons pu tenir compte de cette différence que d'une façon très sommaire, en indiquant la répartition du mot par canton. Le futur *Glossaire*, qui contiendra pour chaque mot des indications précises, permettra mieux de se renseigner sur la synonymie réelle ou fictive de telle ou telle région.

Outre les ‚synonymes' et les ‚équivalents', nos tableaux présentent par ci par là des **nomenclatures**, par exemple pour les vases à transporter le lait ou à conserver la présure. Ici il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un seul et même objet dénommé différemment, mais bien d'un objet qui varie souvent de forme et de matière, selon les habitudes locales. ‚Tonneau' et ‚bouteille' ne sont guère des synonymes. S'ils figurent dans nos tableaux sur la même ligne, c'est qu'ils servent tous les deux de récipient à la présure. On peut les considérer comme synonymes par leur destination. C'est dans ce sens que nous avons accordé une place à ces ‚nomenclatures', qu'il aurait été fâcheux d'en exclure par esprit de principe, puisqu'elles complètent très heureusement la terminologie de tel ou tel groupe d'idées.

Il est facile de montrer que ces tableaux sont de la plus haute importance scientifique. Pouvoir embrasser d'un coup

d'œil pour n'importe quelle idée tous les équivalents, tant les radicaux que les dérivés, c'est un avantage inappréciable pour le linguiste moderne, qui sait combien sont multiples les aspects sous lesquels se présentent les choses, combien sont variées les influences qu'exercent l'un sur l'autre les synonymes d'un mot donné. Examinons le premier groupe de problèmes :

1. **Le point de vue onomasiologique**, soit l'ensemble des problèmes qui essaient d'expliquer psychologiquement les moyens d'expression (mots, tournures, périphrases) dont dispose la langue pour tel ou tel objet, action ou idée. C'est à ce point de vue que sont conçus plusieurs articles de notre *Bulletin*[1]. Les tableaux que nous possédons donneront lieu à une foule de recherches semblables. Rien de plus suggestif que ces groupes de synonymes.

Ce qui frappe en première ligne, c'est l'inégalité du nombre des termes pour des idées qui, à première vue, semblent être sur le même plan. Pourquoi, pour citer quelques exemples, trouvons-nous dans les patois romands si peu de mots pour ‚étalon' et pour ‚verrat', à côté de près d'une vingtaine pour ‚taureau' et pour ‚bélier'? Pourtant ces quatre animaux exercent la même fonction, ils sont les reproducteurs de leur espèce. L'inégalité constatée s'explique par le fait que l'étalon et le verrat, rarement visibles, passent plus ou moins inaperçus, tandis que le taureau et le bélier frappent bien autrement l'imagination, tantôt par le rôle économique qu'ils jouent, tantôt par l'aspect physique qu'ils présentent [2]. — L'année se divise en quatre saisons de durée plus ou moins égale. Pour-

---

[1] Les quatre saisons (année III), une volée de coups (V), le fromage et ses espèces (VI), la fenaison, les clochettes de vache (VIII), l'idée d'‚importuner' (IX), le regain et la pâture d'automne (X), les poissons (XI). — Il serait trop long d'énumérer tous les autres travaux de ce genre.

[2] Pour de plus amples développements, voir l'article de l'auteur à ce sujet dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* CXXX (1913), p. 81-124.

quoi constatons-nous dans la Suisse romande une parfaite stabilité de termes pour ‹ été › et ‹ hiver ›, à côté d'une variété surprenante de mots pour ‹ printemps › et ‹ automne › ? C'est que l'été et l'hiver sont les grands contrastes nettement déterminés de l'année, tandis que les saisons intermédiaires, printemps et automne, ont un caractère plus flottant, plus irrégulier, mal défini. Ajoutez à cela que dans une population agricole et montagnarde le printemps, dont l'arrivée dégage des sentiments intenses de joie et de bien-être, est forcément une source féconde d'inspiration linguistique. — Nous observons d'ailleurs une situation analogue dans notre tableau ‹ jour et nuit ›. Pour le grand contraste, la langue est conservatrice, nos patois ont tous gardé les termes latins *diurnus* (lat. populaire) et *nox*, qu'ils emploient exclusivement. Grande est par contre la variété pour les périodes intermédiaires entre jour et nuit, tant le matin (aube, pointe du jour, etc.) que le soir (crépuscule, tombée de la nuit, etc.), moins cependant le matin que le soir, car, quelque matinal que puisse être le paysan, la tombée de la nuit jouera toujours dans sa vie sociale et professionnelle un rôle plus important que l'arrivée du jour. Par des raisons analogues s'expliquera sans doute la richesse de mots et de dérivés pour ‹ soir ›, par opposition au seul ‹ matin ›, et pour ‹ après-midi › par opposition à ‹ matinée ›.

Parmi les idées qui par leur nature ne se laissent guère coordonner à d'autres, il y en a beaucoup qui offrent une richesse inattendue. A quoi bon tant de mots pour ‹ le résidu du lait bouilli qui s'attache aux parois du récipient ›, pour ‹ les grumeaux du lait caillé ›, pour ‹ les rognures du fromage mis en forme ›, pour ‹ l'écume du lait qu'on vient de traire ›, etc. ? Dans tous ces cas, il s'agit de choses accessoires, irrégulières, mal définies et variables de forme, qui, réunies en masse, présentent un aspect hétérogène. Ce caractère indéterminé de la chose semble se trahir dans l'expression linguistique : chacun la nomme comme il lui plaît, le choix du terme est sans conséquence; la chose étant du reste d'un intérêt assez médiocre et

passager, on n'éprouve pas le besoin de la désigner par un terme uniforme; aussi la langue littéraire manque-t-elle de terme consacré. Ces petits produits accessoires sont pour ainsi dire à la merci de la création individuelle.

Une autre cause de la richesse dans l'expression, c'est l'intensité du sentiment. Si quelqu'un vous ennuie, vous l'envoyez promener tout court, mais s'il revient à la charge, vous vous impatientez, et, inspiré par ce mouvement, vous l'appelez : *meule* ou *segneule*, *vieille scie* ou *maudite vioule*. Les termes mobilisés par l'impatience se pressent à votre esprit et à leur défaut vous en créez de nouveaux. De là cette longue série d'équivalents pour ‹ importuner › que M. Pierrehumbert a pu collectionner pour le *Bulletin*. Et si d'autres correspondants nous ont fourni une liste encore plus variée de termes pour ‹ une volée de coups ›, c'est qu'ici à l'humeur batailleuse qui fait dire : ‹ attends, je te donnerai une bonne *rincée!* ›, s'ajoute la vantardise qui aime à raconter : ‹ ah, vous ne vous imaginez pas quelle *savonnée* je lui ai appliquée ! ›. — C'est aussi à ce mouvement d'impatience et de mauvaise humeur que nous devons sans doute la quantité de termes plus ou moins comiques pour ‹ ronfler ›, termes créés au moment où vous avez été dérangé dans votre sommeil bien mérité par ce bruit de scie de votre voisin. Quiconque a jamais passé la nuit dans une chambrée de soldats, aura éprouvé sur soi ces moments d'inspiration charitable. — D'autres périphrases, par ex. celle pour ‹ aller se coucher ›, ‹ faire la grasse matinée ›, ‹ s'endormir en faisant des révérences ›, sont dues simplement au plaisir de faire rire par des tournures comiques.

Ces quelques développements suffiront pour affirmer que la synonymie patoise que révélera le futur *Glossaire* d'après notre enquête par questionnaires soulève quantité de problèmes onomasiologiques dont on ne soupçonnait pas l'existence, faute de matériaux recueillis systématiquement.

Nos tableaux ne seront pas moins utiles à consulter, quand il s'agit de rechercher l'origine et la formation des mots.

2. **Le point de vue étymologique.** Pour trouver l'origine d'un mot, il suffit quelquefois de jeter un coup d'œil sur les synonymes. Neuchâtel dit *étantchi* pour ‚ étendre le foin '. D'où vient ce mot? On a beau se creuser la tête pour chercher un rapport d'idée avec le mot français ‚ étancher ' dans ses acceptions diverses ‚ étancher le sang, le tonneau, la soif, etc. ', on n'en trouve point. La liste des synonymes fournit d'un coup la solution du problème: le même canton de Neuchâtel emploie en outre pour la même action le terme français ‚ étendre ' et le terme romand ‚ épancher '. Quoi de plus naturel que de supposer un croisement, dont le résultat sera forcément *étantchi* ou bien *épandr*[1]? Il y a longtemps qu'on connaît ce procédé de la langue sous le nom scientifique de ‚ contamination '. Ce qu'on connaît moins, c'est l'extraordinaire fréquence de ce phénomène[2]. La synonymie patoise est appelée à la démontrer. Voici quelques exemples, choisis au hasard, qu'il serait facile de multiplier.

Une des contaminations les plus curieuses, c'est le mot *étranglè* qu'a donné un correspondant valaisan pour ‚ touriste ', sans doute un produit comique de ‚ étranger ' et de ‚ anglais ', qu'on emploie fréquemment comme synonyme de ‚ touriste '[3]. Rattachons à ce mot l'expression *rədingléz* (Vd), ‚ redingote ', où le mot français s'est combiné avec le terme ‚ anglaise ', également en usage pour la même pièce d'habillement. — ‚ Gronder ', (en parlant du tonnerre) se dit *brondəna* (Vd), qui s'explique aisément par une influence réciproque de *gronda* et de *bordena* (= bourdonner). — De même *balufra* ‚ manger goulument ' (F) par un croisement de la première moitié de *bafra*

---

[1] Mot qui existe réellement dans le Jura bernois, mais qui continue sans doute le latin *expandere*, anc. fr. *espandre*.

[2] Cfr. une remarque intéressante à ce sujet que fait M. Puşcariu dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* (1913), XXXVII, p. 101.

[3] Peut-être y a-t-il dans ce mot quelque rancune cachée qui aurait fait dire à un paysan ennuyé par des touristes : ‚ il faudrait les étrangler, ces sacrés Anglais '.

(= bâfrer) et de la seconde partie de *galufra*, également employés dans les patois fribourgeois. — Par un procédé analogue, on peut voir dans *sagrula* ‚ secouer, rosser qn.' (Vd Chenit) une forme composée de la première syllabe de *sakaore* ‚ secouer' et du verbe romand *grula* ‚ secouer un arbre'.

Nous faisons suivre ces verbes de quelques substantifs. ‚ Précipice' se croise avec son équivalent patois *dérupịto* m. (Vd) pour donner *dérupis* f. (Vd). Parmi les termes usités pour désigner la guêtre, on trouve au Cerneux-Péquignot (N) la forme *gerotcha* f., qui paraît être le produit de *garóda* (N) et de *gamotch* (B) avec le changement de *a* en *e* fréquent devant *r*. — Plusieurs villages du Jura bernois disent *ankrətoɔr* f. pour ‚ encrier', c'est le mot *écritoire* (souvent employé au sens d'‚ encrier') avec l'initiale de *encrier*. — Pourquoi Sassel (Vd) appelle-t-il la verge *vyoula?* C'est parce que la verge se fabrique avec les ramilles de bouleau, en patois *byoula*, mot dont l'initiale se modifia sous l'influence de *verdzə*.

Souvent la contamination ne frappe que la partie suffixale du mot. Pour ‚ se mouiller les robes jusqu'aux genoux' Fribourg dit entre autres : *margotā* et *gargalā*, de là par changement de suffixe la nouvelle forme *margalā*. Au lieu de ‚ amidonner' le Jura bernois dit *an·midnè*, sans doute à cause de *anpajè* ‚ empeser'; de même dans les Alpes vaudoises *in·midənā* sous l'influence de *inpeza* ‚ empeser'.

Quelquefois, l'influence du synonyme se réduit à un son ou à un groupe de sons. Notre correspondant de Pailly (Vd) a noté la forme *nyoblyou* m. ‚ nuage', sans doute le résultat d'un croisement entre *nublyo* m., forme très répandue, et *nyola* f., terme courant pour ‚ nuage'.

Jusqu'ici il était toujours question de véritables synonymes. Il arrive aussi que tel mot subit une altération phonétique sous l'influence d'associations d'idées plus lointaines. Si par exemple certains villages vaudois disent *brintạlè* au lieu de *brətạlè* ‚ bretelles', il me paraît évident qu'il en faut chercher la cause dans *brinta*, vase bien connu à transporter le raisin, le lait,

etc., que le vigneron ou le laitier porte au dos à l'aide de larges courroies de cuir appelées ‹ bretelles ›; ‹ brente › et bretelles formant de fait un tout organique, les termes désignant l'une ou l'autre partie sont sujets à se confondre. — A côté de la forme courante *lapin* on trouve assez souvent la forme avec *l* mouillée, *lyapin*, dont l'initiale remonte probablement à *lyapā* ‹ crier comme un lapin ›, mot répandu jusqu'au Jura bernois (*yèpè*).

On voit par ces deux derniers exemples l'avantage que présente sur l'ordre alphabétique des dictionnaires de synonymes notre groupement par ordre d'idée.

Le point de vue morphologique. Sans comprendre tous les dérivés d'un mot, nos tableaux, groupant les synonymes par famille étymologique, démontrent à l'évidence, à quiconque aurait besoin de s'en convaincre, la supériorité des patois sur la langue littéraire en matière de dérivation. Sous ce rapport, les suppositions qui paraissaient hardies au linguiste expérimenté se trouvent réalisées.

S'il est superflu d'insister sur ce point, il sera utile d'appeler l'attention sur un autre problème de la morphologie, celui du **genre.** J'ai essayé de montrer dans un récent travail[1] que dans une large mesure les mots d'emprunt doivent leur genre à leur équivalent dans les patois du pays emprunteur. Ainsi pourquoi le mot allemand *die Grube*, passant dans les patois valaisans et vaudois, sous la forme *grœbo*, prend-il la forme et le genre masculin? Rien n'aurait empêché une forme **grœba* f. de se produire. C'est que le mot allemand désignait sur territoire français exclusivement la place du feu dans un chalet et que cette place s'appelait *foyi* m. ou *foyidzo* m. dans les mêmes patois. — Le même radical allemand présente le cas inverse, dans le mot *der Schorgraben*, qui désigne la rigole à purin dans une écurie. Ici le mot devient féminin: *lä cholgrab* (B),

---

[1] *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz*. Strassburg, Trübner, 1914, p. 80 ss.

évidemment parce que les mots patois correspondants *rigole* et *raie* sont du genre féminin. — L'allemand suisse *gatter*, mot masculin ou neutre, passe au genre féminin *lä gatr* (B) à cause des nombreux synonymes, tous féminins : *porte, delèz, bäliɔj; claie, grille.* — L'idée de boue se rend dans le Jura bernois par *bourbe* f. et par *truɔz* f., auxquels s'ajoute quelquefois le mot *trek*, employé toujours comme substantif féminin, contrairement au genre allemand.

Et qui ne reconnaîtrait pas l'analogie frappante qui existe entre *battre la firobe* (en allemand *der Feierabend*) et *battre la retraite?* Mais quelle que soit la valeur de cette théorie, acceptée par les uns, mise en doute par les autres, il n'en est pas moins certain qu'il n'aurait été possible ni de la soutenir ni de la combattre sans le secours de notre répertoire de synonymes.

Il va sans dire que nos tableaux rendront de précieux services à bien d'autres points de vue que ceux que nous avons développés ici ; notamment les études de géographie linguistique, les recherches sur la vitalité du patois, sur l'invasion des mots français, etc., en tireront grand profit.

Dans quel ordre fallait-il présenter au lecteur les termes synonymes souvent bien nombreux? Il nous a paru naturel de réunir d'abord les dérivés du même radical (*aryœu*, *aryare*), les mots du même groupement étymologique étant toujours séparés par une virgule. Dans la suite, nous avons pris soin de classer les termes (mots ou groupes étymologiques de mots) d'après leur fréquence géographique. D'abord :

1° **les termes intercantonaux,** répandus dans tous les cantons ou plusieurs d'entre eux, énumérés dans l'ordre adopté par le *Glossaire* : Vd, V, G, F, N, B., le terme le plus fréquent en tête. — Cet ordre ne sera modifié que lorsqu'un mot est sensiblement mieux attesté pour un canton que pour un autre, ainsi *bogan* ‚trou' (V, Vd) signifie que ce mot est bien plus

valaisan que vaudois. L'indication cantonale est supprimée dans les cas où elle aurait un caractère de fortuité; ainsi surtout pour des expressions qui peuvent se dire un peu partout, v. par exemple les synonymes pour ‚aller se coucher' ou pour ‚ronfler'. — Dans la série intercantonale, le sigle cantonal ne s'applique toujours qu'au mot qui le précède immédiatement. — Ensuite:

2° **les termes cantonaux,** répandus dans un seul canton.

Le premier tiret annonce le commencement des termes cantonaux. Tous les termes d'un canton sont également séparés par un tiret. Le nom du canton précède ici l'énumération des termes. Quant à la forme du mot, nous avons choisi celle qui dans le *Glossaire* servira d'en-tête. On trouvera donc la forme française du terme patois toutes les fois qu'elle existe, d'après le système adopté par la *Rédaction.* (v. *Rapport* 1912, p. 4 ss). Ainsi nous écrivons: jour, nuit, pour résumer en *une* forme toutes les variantes patoises: *dzo*, *dzoua*, *dzor*, *dzœ*, *djouè*, etc., et *né*, *net*, *nek*, *nüè*, *nœ*, etc. Les mots exclusivement patois sont toujours imprimés en italiques.

Pour conclure notre avertissement, nous prions le lecteur, qui parcourant ces longues listes de mots désirerait être renseigné sur telle ou telle expression, de prendre patience: chacun de ces mots sera dûment précisé, commenté et expliqué dans les articles du *Glossaire;* pour le moment, nous ne tenions qu'à faire connaître son existence en nous plaçant au point de vue des moyens d'expression dont disposent nos patois.

TABLEAUX

1. Le sommeil.

Idée	Equivalents patois
sommeil. . . .	*sono* m. et f. (partout). — Cfr. *dzəj* f. (V, prop. ‚couche', de gésir); *indrəmya* f. (F, donner ‚l'endormie' à qn.).
petit sommeil (pendant la journée)	*klyopè* m. (Vd, V, G, F, N); *chonè* (m. Vd, V), *somèlyarda* f. (Vd), *souməlyon* (F), *səmoya* m. (B); *aplyon* m. (Vd, V, F); méridienne; repos, reposée; sieste; midi; *dondayə*; *tokayə*, etc. (v. s'endormir et sommeiller). — Vd *bènon* (dér. de *bin·na* v.); *ètèsa* f. (étendue); *mérəna* (forme patoise de méridienne); bain de lézard. — V *təpé* m. (de *tapa* v.); plate f. — N *brontcha* f., *brontchon* m. — B *bouetch* f. (*bouatchiə* v.).
dormir.	dormir (partout) — périphrases : clore les yeux, taper de l'œil.
se coucher . .	se coucher (partout) — V se cacher (employé dans les deux sens); gésir — F s'atterrer.
aller se coucher	aller se foutre bas, — se mettre bas, — *se bəta ba*, — *se trérə ba*; aller s'étendre; aller chercher demain, aller voir lundi (se dit le dimanche soir); aller voir la paille, aller à la paille, aller au lit, — au portefeuille, — au nid, — *a° bredo*, aller *firób* (N); aller contre Dornach (B, village soleurois situé dans la vallée de la Birse, jeu de mots avec ‚dormir').

Idée	Equivalents patois
sommeiller, s'endormir	sommeiller (partout), *inchonəlyi* (F, Vd, V), *asouməlyi* (Vd), *sonika* (Vd), *tchomèsiə* (B), *san·nè* (B); *s'intoupəna*, *toupəna*, *s'atəpi*, *tepa* (Vd, F); pioncer; *lyopi* (V, F); s'endormir, *s'intrindrəmi*, *drəmatsè* (V), *drəmnè* (B) — V *sornatchi*; *klounyè* — G *loθi* — F *inchupilyi* — B *anfobeyi*.
s'endormir en faisant des révérences	*tóka* (Vd, V, G, N, B): *donda* (Vd, V, F); *dzoka* (F, V); *bin·na* (V, F); ‚clocher' (G, B, imiter le mouvement de la cloche). — Vd *malyetsi*: plonger; *tourta*; compter ses *tome* (pièces de fromage) — V *baké*; *bonzyè*; *borneyè*; *bœurona*; *lyoka*; *pənətchyè* — G faire des saluts — F *drouka* — B *bœkè*; *bouatchiə*, piocher.
ronfler	ronfler (partout); *rẽsi* (Vd, G = scier) — périphrases : tirer au lien; tirer les cordes; bouillir les ‚pommettes' (pommes de terre); tirer à l'*akola* (chaîne de reculement, F).
ronfleur	*ronθare* m. (Vd), *ronχlètso* (V), *ronflèro* (V), *ronfã* (V), *ronχeri* (F), ronfleur (B).
ronflement . .	ronflée, ronflement, ‚ronfle' m., ronflage, ronflerie, *rontchœ* (B). — B *rœtchon*.
rêver (pendant le sommeil)	songer (partout); rêver, rêvasser — V *tabèyè*; *trabasa*; *koədzyè*.
rêve	songe (partout), rêve — V *tabek*; N signe.
cauchemar . .	cauchemar (Vd, G, N, B): *tsóθəvilyə* (F, Vd) — V *trakachèjon* f.; F *ranpa* f. (crampe?); N *niton* m. (idée d'un lutin); B *foulta* m. (idée d'un esprit follet).

Idée	Equivalents patois
faire la grasse matinée	faire (la) grasse matinée (partout) — Vd faire sa couenne, sa *tsaropa*; se pourrir les yeux — V faire le matin tard; faire sa fatigue; *droumik choou chè* ‹ dormir son soûl ' — G se lever sans chandelle — F faire le tour de l'horloge — B dormir comme un sire, comme un pourri (= paresseux); *pœrichnè a yé* (paresser au lit); ressécher sa pisse; il demeure au lit jusqu'à ce que les os lui craquent.
(se) réveiller	(se) réveiller, (s')éveiller (partout); (se) ‹ dessonger ' (V, Vd) — V (*se*) *desona*, (*s'*)*insona*, (*se*) *dinsona*.
se lever	se lever (partout); se dresser; *s'abada* (Vd, F) — Vd ‹ se dématiner ' (se lever de bon matin) — B *debuskè*.
être debout	être droit, être *d'adrè*; être debout; être *frou* (dehors); être sur pied, en jambes, de pointe; être haut, *dèló*; être levé, planté, *abada*.

2. Le jour et la nuit.

jour	jour.
journée	journée, *dzornịva* f. (V), *djoneyat* f. (B).
il commence à faire jour	il commence à (de)venir jour; le jour commence à poindre, à *salyi* (sortir); on commence de voir beau; le jour pique (F), est *a⁰ pɔkolon* (Vd) — Vd *pouètayi* v. (dér. de pointe); *orayi* v.; le jour sort — V *arbeyè* v. (de *arba* ‹ aube '); *ch'aχar* (dér. de clair); (il) vient gris; *vyin zortèt* (petit jour); (il) blanchit — F *tralɔnâ* v.

Idée	Equivalents patois
(à la) **pointe du jour**	pointe du jour (partout), point du jour (Vd, V, B); ‚pique' du jour f. (N), ‚piquet' du jour (Vd), ‚piquette' du jour f. (B) — F levée du jour; *kotsə de dzo* f.
aube	aube (un peu partout, forme pat. *arba* V, G).
aurore	aurore (rare).
matin (= all. Morgen)	matin (partout).
matinée (= all. Vormittag)	matinée, matin (partout); *devan-midzor* (Vd, F).
midi	*midzor* m. (partout), midi (B, N) — V dîner.
après-midi . .	*apri-midzor* m. (partout), *dumidzo* m. (F, Vd); vêprée f. (Vd, F, N, B), *veprənayə* f. (G); tantôt m. (V, G, F); après-dîner m. (V, B), — V *cholèzo* m. — B *rœsuə* f.
soir	nuit f. (m.) (Vd-F); vêprée (F, N), vêpre m. (Vd, N), *veprənó* f. (V, G); soir (B); *dèfrina* f. (V); *develané* m. (Vd, G, F, prop. devers la nuit), *duvelənе* m. (F); tantôt m., *tantolè* m. (Vd-F) — V *developạ(r)* m. (prop. devers le tard), *délotạ* m., *volotar* m.
il commence à faire nuit	*bornayi* v. (Vd, F) — F *sonbrèyi*.
à la tombée de la nuit	à la tombée de la nuit (un peu partout); *a la tsaitə de la né* (V, F, N, B), — *tsəzaitə de la né* f. (F), *tchezœ* m. (?) (N); entre jour et nuit, entre chien et loup (un peu partout), entre chat et chien (F) — V *poayto* adv. — N *tœrnidga* (sic) adv. (?) (N) — B *è roə nœ* adv.
crépuscule. . .	aube de la nuit (G, V); brune (très rare), *bruneya* f. (V) — G *äbournyå* f.

IDEE	EQUIVALENTS PATOIS
nuit	nuit f. aussi m. (partout), *nœyat* f. (B).
(il fait) nuit noire	nuit noire (partout); *sar(a)né* (Vd, V, F, N); *borna né* (Vd, F) — Vd *eklyata de la né* — V *yè topo, yè né topa*; c'est sombre; ferme nuit.
au milieu de la nuit	*a° maitin de la né* (Vd, V, G); *a° so(r) de la né* (Vd, V) — V au fort de la nuit; *o°u bouk de la net* — B *an-mé la nœ.*
minuit	minuit f. (partout).

3. Le lait.

lait	*lasé* (partout).
espèces de lait: lait encore chaud (all. kuhwarm)	lait-chaud, chaud-lait, *tchadạ* m. (B, N); *lasé frè arya*, *lasé tsó arya* (V, F); *fra-lèsé* (B); lait tiède (V).
béton (premier lait d'une vache qui a mis bas)	béton m. (Vd, V, G, F, N), *bè* m. (V, N), *batiron* (B) — N *resò* m. — B *bak* (= *bè* de V, N).
lait coagulé sortant du pis comme un fil	*dzéme* f. pl. (Vd, F); *bedzon* (V, Vd), *abedzon* m. (F) — V *lasi intrumạ; l. bresonok* — F *fia* m. pl. — B *maton* m.; *lèsé randyəni*; *l. rondlè.*
lait que donne une vache en tarissant (all. gältige Milch)	*agoton* m. (Vd, V), *égotyon* m. (V); (*in*)*tréchoyi* adj. (Vd, V, F); lait salé (Vd, V, N) — V *édzotuire* f.; *répachó* adj. — F tardif — B *epasur* f., épais adj.; amer adj.
petit-lait	*laityạ* f. (partout); clair m. (B, N).
autres espèces de lait	lait rouge (partout) — Vd lait vert; *brèvon* m.; *retsertson* m. — V *lèvi* m.; *veta* f.; *inkoralyon* m.; *grason* m.; *lasé-plan* m.; potage m. — F *reblyantsi* m.; *laθi-batsi* (baptisé).

Idée	Equivalents patois
traire.	*arya* v. (Vd, V, F); traire (Vd, G, N, B) — V *moèdrè*.
diverses façons de traire	*tsitsota* v. (Vd, V); *intrèchoyi* v. (Vd, F) — V *blotchyè*; *pœudzeyè* v.; *ponyata* v.; *tsə-fonyè* v.
traite.	*souyə* f. (Vd, V, F); traite (Vd, G, N), *très* f. (B, N), *tré* m. (Vd, G), *trèyèdj* m. (B); *aryayə* (Vd, V, F) — V tirée.
celui qui trait	*aryœu* m. (Vd, V), *aryar* m. (Vd, F); *tréja*^{ou} m. (Vd), *trèyou* m. (B, N) — V *moèjœ* m. — G berger.
lieu où l'on trait	*arya*^{o} m. — V *mouijyœu* m. — B *tréyour* f.
pis	*ivro* m. (partout sauf G); tétine (Vd, G, N) — V *mandrolyə* f.; *pəna* f. — (G) pis.
trayon	*tètè* m., téton, tétin, *təti*, *tityon* m., *tata* (B); trayon (Vd, N); *pèchon* m., *pèchonè* m., *pəsət* f. (V, G) — V touche f. — F *nènè* m.
manier le pis	*amolyi*, *in-molyi* v. (Vd, G, F, N); *maneyi*, *amaneyi* v. (F, Vd); *émœdr* v. (B, N); adoucir (Vd, V) — Vd apareiller; *chérachi* — V abaisser; *aprécha* (‚appresser'?); attraire — F amasser.
écume du lait qu'on vient de traire	*dzé* (= jet?, Vd, V, G, N); écume (un peu partout); *djèf* (B), *djèfè* m. (B, N); — V *bora* f., *borets* f.; *zori* m. — G bave — N mousse — B fleurette; *choum* f. (all. Schaum).
laitier	fruitier (partout); *laseli* m., laitier m. (un peu partout).
vache laitière	vache laitière, *v. lasliər*, *laθelœza*; vache (bonne) à lait; *fontan-na a lasi* (un peu partout) — V *aryinta* adj. f.; *fondayə* adj. f. F *dèχlya* f.

Idée	Equivalents patois
ustensiles:	
chaise à traire	*sóla*, *soleta* f. (partout); *boutaku* m. (le mets-à-cul, Vd, G) — V *banka*, *bantsèta; bréla* f.; *chata* f. — N tabouret — B *treyat.*
seau à traire .	seillon, *sélè* m., *souaya* m., etc. (partout); *souaya-trèra* (B); *brotsè* m. (F, Vd), *brotsarya* m. (F) — Vd *dzalaita* f. — B *trara* m. (dér. de traire).
vases à porter au dos	*bolyə* f. (partout); *brinta* f. (Vd, V), *brin-n* f. (B).
vases à porter à la main	*mitra* f. (partout); bidon; seille (un peu partout); *toulon* (F, Vd) — Vd *boutəzala* f. — V carrée.
vases à déposer le lait	*banyolè* m. (partout sauf B); *dyètso* m. (Vd, V, F); *rondla* m., *rondé* m. (B, N) — V *banseya* f.; hémine, *mənon* m.
couloir	couloir (partout), passoir m. (F, N, B), passoire f. (V, G).
couler	couler (partout) — G passer.
écrémer	écrémer (partout); effleurer (F, Vd, V, N) — V cueillir.
crème	crème (partout); fleur (F, Vd, V, N), aussi fleurette, *floron* m.; *krạpa* f. (F, V).
crème fouettée	crème fouettée; c. gonflée; c. battue, débattue (un peu partout) — V fleur; *koulya* f.; *trintson* m.
lait écrémé . .	bleu adj. (V), *byœvur* f. (B) — V *pèr* adj. (= pers ‚bleu-violet'), *rəprin* m. — B maigre.
lait non écrémé	gras (partout), pur adj. (Vd, V, G), *fyan* adj. (Vd, V) — V entier — B bon.

Idée	Equivalents patois
faire bouillir le lait	cuire, recuire (partout); gonfler (Vd, F); bouillir (Vd, G); échauder (V, F) — Vd faire bruire (brouir ?) — V faire *moda*, faire *émoda*.
résidu qui s'attache aux parois des ustensiles en bouillant le lait	*rapyon* m., *rapon* m., *rapirə* f., *rapó* f. (F, Vd, V); *raklyon* m. (Vd, N), *rèχur* f. (B); croûte (Vd, G) — Vd *bourlon* m., *roupyon* m., *inroupi* m. — V *archoun* m.; *katsè* m.; *kratsə* f.; *krépi* m.; *pega* f. — F *ratse* f. — B *rœjur* f.
pellicule (à la surface du lait)	peau (partout); *kreya* f. (craie ?, Vd, V), culottes (chausses) du fruitier (Vd, G, N); pelisse (V), pelure (B) — V crasse, crème.

4. Le fromage.

(cfr. Gauchat, *Bulletin* VI, p. 14-21 ; Luchsinger, Gabbud, *Arch. suisses des traditions pop.* IX, XI et XIII).

fromage (terme général)	fromage (partout); fruit (Vd, V, F); *toma* f. (partout sauf B); motte (Vd, V, F); *yinda* (Vd, V; = viande au sens de nourriture).
parties d'un fromage :	
pâte	pâte (partout): dedans m. (V, F) — V motte ; *myolèt* m., *myota* f. ; *pré* m.
couenne	couenne ; croûte (un peu partout) ; talon (Vd, G) — Vd *rətsə* f. — V *krosyon* m. — G *para* f. ; *râklyurâ* f. — B *kof* f.
trous	pertuis ; yeux (un peu partout) ; *bogan* m. (V, Vd) — Vd *invèr* m. ; *bəté* m. — G *golè* m
faire le fromage	faire le fromage, *fromadzi*, *a-*, *in-fromadzi* (partout sauf F) ; *frouitchyè*, v. (V), *frətalâ* v. (G) ; trancher (F, N) ; cailler, *inkalyè* (Vd, V) — Vd *motayi* v. ; faire le train — V *kajəna* v.

Idée	Equivalents patois
celui qui le fait	fruitier (partout) ; *fromadjao*, *fromadzi* m. (Vd, V, B) ; maître (Vd, V), laitier (Vd, V, F) ; *dzinyo* m. (Vd, F) ; — Vd armailli — V *pato* — B gruyérien ; *vètchron* ; *kuyər* (all. Küher).
lieu où l'on le fait	fruitière, fruiterie (partout) ; fromagerie (partout) ; laiterie (V, Vd, F) ; *trintsadzo*, *trintsâblyou* m. (F, Vd) ; *mèχə* m., *mèχlyeri* f. (Vd, F) ; *pachènèri* f. (Vd, N) — Vd *kakəreta* f. ; chalet, *tsalo* m. — V *tséjyerə* f.
foyer	foyer, *foyir* f., *foyidzo* m. (partout) ; creux (du feu) (Vd, G, F) ; *grœbo* m. (V, Vd) ; âtre (B, N) — Vd *soyi* m. — B *fouin-nta* m.
ustensiles :	
ensemble des ustensiles	train (Vd, F, V) ; *éze* f. pl., *ejman* m. pl. (partout) ; ameublement, meubles (Vd, V) — Vd outils — V bagages ; *bastrin* m.
chaudière . . .	chaudière, chaudron, etc. (partout).
vases à conserver la présure	*azəlyire* f. (Vd, F), *izi* m. (V), *botəzi* m. (F) ; *kalyèrè* m., *kalyorè* f. (V, Vd), aussi *bosè* m. ; tonneau ; *baro* m. ; *bolyə* f. ; *brinta* f. ; fiole ; pot ; bouteille.
bâton à briser le caillé (all. Käsebrecher)	*débatyao* m. (Vd, F, N) ; *frindjœ* m. (V, Vd) ; (*é*)*modyèta* f., *modyœu* m. (Vd, V), *modon* m. (V) ; brassoir (G), *bras-kalya* m. (N), *brès* f. (B) — Vd *dekalyao* m. ; sabre de bois — F *defajya* m.
carré de toile à retirer le caillé (all. Käsetuch)	*pyé* m. ; toile (un peu partout) — Vd *pyason* m. — V *drapèla* f. ; *fóda* f. ; *sardzon* m. ; serpillière.

Idée	Equivalents patois
opérations :	
cailler	cailler, *inkalyi* ; trancher (partout) ; *bretsi. bretselyi*, *bretsola* (partout sauf G) — Vd biffer — V *torba* — F virer, tourner — B tailler.
présure (pour le lait)	*azi* m.; présure (partout) ; *kalyè* m., *kalyə* f. ; *kó* m., *tyé* (Vd, V, F) ; *agər* m. (N, B).
masse caillée	caillée f. (Vd, V, G, F) ; *pri* m. (B, Vd, V, F) — B épais m.
grumeaux de lait caillé (all. Klumpen)	*brètsè* f. pl., *bretson* m. (Vd, V, F) ; *maton* (Vd, N, B) ; grumeaux ; grain (un peu partout) ; *kalyon*, caillot (V, G, F, N) ; *garbo* m. (Vd, V) — Vd *bifè* f. pl. ; *bok* m., *fré* m. — V fleurettes ; filandres ; *flotson* m. ; *melyon* m. ; *petson* m. — F *primotu* m. — B galets ; *mota* m.
briser le caillé	*frindre* (V, Vd) ; débattre (Vd, F) ; décailler ; brasser (un peu partout).
réunir en masse	(r)amasser (Vd, V, F) — Vd *rapertsi* — V *retrindre.*
enlever les grumeaux	rechercher (Vd, F) — Vd *ebrətsi* — effleurer, *inflora* — B écrémer.
presse à fromage.	presse (partout) — V tour ; *indzərbouire* f.
mettre en presse	presser (partout) — Vd serrer — V charger ; *tyèzyè.*
égouttoir. . . .	*inrətchá°* m. (partout sauf G) ; égouttoir (Vd, F) — Vd établi — V *printan* m. ; tôle ; *trifas* m. ; *trintsun* m. ; *tsizyèrə* f., *tsəzyœ* m. — B *épurou* m. ; *troté* m.
petit-lait qui en sort	*printəs* f., *printa* f. (Vd, V) ; *laitya krua* f. (Vd, V, F) — Vd *egoton* m. : *rəvèsa* f. — V *rəzerbon* m. *tsəjon* m., frais m.

Idée	Equivalents patois
forme . . . . . (all. Käsereif)	*rətsə* f. (Vd, F, V); cercle (partout) — V *zèr* m.: rond m.
moule . . . . . (pour les petits fromages)	*fètouirə* f. (V, Vd); forme (Vd), *fouérmat* f. (B); moule (Vd, G) — Vd *mouno* m. — B *bœtətyin* m. (all. Bottig).
rogner	rogner (partout); (re)parer (Vd, V); — Vd *barba; byordzi* — V *rəvona*, *pətsyœ* — B ourler.
rognures. . . .	rognures (Vd, V, N); *pạra* f. (Vd, G), *reparon* (V); rive, *rəvon* m. (Vd, V, G, F); *œl* f. (N, B); baves, bavure (F, B) — Vd bord; *byordzè* f. pl.; fils; cordons; *maton* m pl.; *rəbibe* f. pl.: — V queues; courroies; *pətsə* f. — F limbes.
cave à fromages	cave (partout); grenier (Vd, V, F); *sètor* m. (Vd, V); chambre, *tsanbron* m. (Vd, V, N): fromagère (Vd, G) — V fruitière; salle; cellier.
saler	saler (partout) — Vd mettre le sel — F *metr a la mouèrə*.
celui qui sale .	saleur, *salare* (partout) — V *tsijərin* — F *chala-frə; gouverna-frə*.
crasse (sur le fromage)	*mordzə* f. (Vd, V, F); *mouèrə* f. (Vd, V) — V *gouma* f., mousse; crasse; chemise; *rapa* f., *kra* m. — F *rama* f.

E. Tappolet.

LES NOMS DES VENTS

DANS LA SUISSE ROMANDE

(*Suite.*) — Voir *Bulletin* X (1911), p. 46.

—✣—

Encore la vaudaire.

On se rappelle que j'avais rattaché l'origine du mot *vaudaire* au nom géographique *Vaud*, supposant que ç'avait été d'abord un terme de bateliers savoyards, lequel se serait dans la suite propagé au-delà de son premier domaine. A l'occasion d'un petit séjour fait en automne 1913 à Saint-Gingolph, dans le but d'y recueillir le vocabulaire spécial des pêcheurs, je n'ai pas manqué de m'informer aussi des noms des vents usités dans la contrée. La *vaudaire* y est très connue. A ma question si elle venait du canton de Vaud, on me répondit: Pardon, monsieur, elle vient du Valais. Cette réponse ruinait absolument mon étymologie, la réalité s'y opposant. Si un nom géographique formait la base du mot, *Vaud* devait être remplacé par *Valais*, et je pensai immédiatement à la forme médiévale de ce nom, qui est Vallesia et dont on avait pu tirer (aura) vallesaria, « vent du Valais ». Mais cette base semble ne pouvoir donner que *vauzaire*. Avais-je donc fait entièrement fausse route et fallait-il en revenir à *vaudai*, nom du diable?

Ce qui finit par me dérouter, fut la forme phonétique que *vaudaire* prend à Saint-Gingolph, ainsi qu'au grand village de Meillerie, situé plus à l'ouest, et bien plus important pour la pêche. On y dit: *la vovaire*. Impossible désormais de partir d'un radical vald, où al ne fait pas obstacle, puisque caldaria aboutit à *tsodaire*, mais dont le *d* ne saurait en aucune façon se transformer en un *v*.

Pourtant je ne me décourageai pas. Croyant bien tenir cette fois mon étymologie, je ne renonçai pas à vallesaria, quitte à mettre la phonétique locale d'accord avec le fait que la *vau-*

daire a pour patrie le Valais, ce qui est vrai pour le canton de Vaud aussi bien que pour la Savoie.

Ici, je suis obligé d'entrer en quelques détails de phonétique et de faire même un détour avant d'arriver à une conclusion. En expliquant l'origine probable du mot suisse romand *cetour*, cellier, M. Jeanjaquet cite la règle que nos patois font passer *s* à *ϑ* (spirante sourde interdentale) toutes les fois qu'elle était précédée d'une *n* ou d'une *l*: insimul > *inϑinblyo* (pat. frib. par exemple), pulvis + a > *puϑa*, etc. Cet ancien *ϑ* a été remplacé par *f* dans les patois bas-valaisans, qui prononcent *infinblo*, *pœufa*, etc. (Voir *Bulletin* IX, p. 31). Les exemples de ce cas ne manquent pas[1] : falsa devient en gruyérien *fôϑa*, l'ancien haut allemand milzi > *məϑa*, in summo > *inϑon*, etc. Dans son excellente étude sur le patois du Val d'Illiez, p. 116, n. 2, M. Fankhauser augmente la liste de quelques noms de lieux: *monϑèrvin* = *Montsalvens*, *in ϑənavəla* = *En Sonlaville*, *chinϑâlè* = Semsales, *chòouϑivouè* = *Saussivue* (de salsa aqua), tous en Gruyère.

On peut se demander ce qui devait arriver, si *n* et *l* précédaient non un *s*, mais un *z*, quelle que fût son origine. Le parallélisme du développement phonétique, qu'on observe généralement dans un parler normal, livré à lui-même, exigerait que ce *z* évoluât vers *δ* (spirante sonore interdentale), qui, à son tour, deviendrait *v* en Bas-Valais. Ce serait précisément le cas de vall(e)saria, où le *s* aurait eu le temps de se sonoriser avant la syncope. Donc *vauδaire* > *vovaire* à Saint-Gingolph. Cependant cette hypothèse restera hypothèse tant qu'elle ne sera pas appuyée d'exemples probants. Ici la série des noms de nombre 11 à 16 nous vient en aide. Undecim et quindecim notamment, qui ont dû sonner une fois *ondəzè*, *kindəzè*, puis *ondzè*, *kindzè*, et qui ont pu facilement influencer leurs congénères, offrent encore dans plusieurs contrées la prononciation *onδè*, *tyinδè*, ainsi au Val d'Illiez, à Charnex près Montreux, à Blonay,

---

[1] J'écarte à dessein tous ceux où *n* et *l* étaient suivies d'un *cei*, ou de *ti* + voyelle, tels que les correspondants patois de *faucille*, *enfoncer*, « *foncet* », *chausses*, *chanson*, etc., bien que je sois convaincu qu'ils représentent au fond la même « loi phonétique ».

dans la Broie fribourgeoise, où ce sont les seuls mots qui présentent le son δ (voir l'intéressant paragraphe 177 que M. Fankhauser consacre à ces formes[1]). Suivant la règle posée plus haut, Vouvry dit *tyinvè*, *sévè* (16), *dòvan·na*, *tyinvéna* = *douzaine*, *quinzaine*[2]. Saint-Gingolph a conservé *anvè*, *dòvè*. Sous cette lumière, *vovaire*, de vallesaria, apparaît régulier.

Reste à vaincre la difficulté de la forme vaudoise. Elle disparaît en présence des traces assez nombreuses d'une prononciation *ondè*, *dòdè*, etc., que Bridel mentionne déjà, et qui vit encore au Pays d'Enhaut et aux Ormonts. Cette façon de parler, où M. Fankhauser a certainement raison de voir une ancienne évolution δ > *d*, était autrefois beaucoup plus répandue. Ainsi *vaudaire*, normal dans une partie du canton de Vaud, a pu prendre racine ailleurs, le diable (*vaudai*) peut-être s'y mêlant. La série des nombres 11-16 n'est pas seule à présenter le phénomène en question : pollicem, pulicem et autres se rencontrent aussi avec *d*. Ces mots ont tous une *l* ou *n* avant l'ancien δ pour *c*. Mais le type pulicem ayant, dans notre territoire, alterné avec *pulicam (cf. espagnol *pulga*), il n'y a pas grand parti à en tirer. Je chercherai à remédier à cette pénurie d'exemples à l'aide des beaux matériaux accumulés au Bureau du *Glossaire* et dont j'ai à peine commencé à tirer profit pour l'histoire de nos parlers. Les riches collections de noms de lieux de M. Muret nous permettront également d'élucider maint problème. Voici un exemple, en attendant : le nom patois d'*Anzeindaz*, grand alpage de la commune de Bex, est *anvénda*. M. Muret propose comme étymologie douteuse un nom de femme Adosinda. La filiation très probable, après ce que nous venons de voir : *a(n)dəzinda* > *anδinda* — *anvénda*, qui explique du même coup la forme officielle avec *z*, paraît bien lui donner raison. L. GAUCHAT.

---

[1] Cf. à ce propos la *Contribution à la morphologie des parlers savoyards* de J. Désormaux dans les *Mélanges Brunot* et sa critique par H. Urtel dans le *Rom. Jahresbericht* XI, I, 237.

[2] Mais *onzè*, *dozè*, etc., sous l'empire de la langue littéraire.

LA TRILOGIE DE LA VIE

(Suite.)

—✣—

III

mouā [1], s. f. mort.

mouār (Vd Pays-d'Enhaut), *mouā* ou *moua* (Vd Lavaux, Blonay, Vaulion ; F Gruyère, Glane ; N Côte-aux-Fées), *mouē̃* (Vd Vallorbe, Vallée de Joux), *m^{ou}ōr* (V Liddes), *mouō̃* (N Montagnes), *mou^{a}* (B Malleray), *mòr* (voyelle ordinairement longue, Vd Ouest, Est, Leysin ; V Salvan, Lens, Anniviers ; G Bernex ; N Val-de-Travers : B Plagne), *mō̃* (Vd Centre ; Bas-Valais, Hérens), *mōr* (G Aire-la-Ville, Hermance ; N Val-de-Ruz, Vignoble ; B Montagne de Diesse), *mō̃* (G Vernier ; F Broye), *mō̃ə* (V Saillon ? ; B Delémont, Franches-Montagnes), *moũə* (N Cerneux-Péq. : B Ajoie). Plusieurs de ces formes trahisssent l'influence du français. *moer*, *mouer*, *mor*, Bridel, *Gloss.*, la première et la troisième forme sont des additions de Favrat. *Mouâ*, Dumur. *Moârt*, Bornet. *Möe*, Guélat. **Homonymes patois** : *mort*, adj. et s., *mors*, *mord*(*s*). **Synonymes** : *décès*, *fin*, *trépas*, voir ces mots.

1. mort subie ou donnée ; **2**. cas de décès ; **3**. personnification de la mort ; **4**. autrefois : épidémie mortifère ; **5**. dans des composés : substance ou plante pernicieuse.

---

[1] Depuis la publication de l'article-spécimen précédent, en 1911, la Rédaction du *Glossaire* a décidé de donner en français les mots d'entête pour lesquels la langue littéraire possède un correspondant exact de formation et de sens. Ce serait le cas ici, ainsi que pour les mots suivants. Si nous conservons l'ancien système, c'est pour ne pas changer de méthode au milieu de la série. Pour la même raison, nous n'introduisons pas encore les sigles destinés à abréger sensiblement la nomenclature géographique qui ont été dernièrement soumis à l'approbation de la Commission philologique.

1. *La pouaira de la mouer*, il a peur de... (Bridel, *Gloss. ms.*). *A-n on lyi dé moua*, sur un lit de... (Vd Blonay). *La mòr è lə rai dé-z èpouvintèmin*, ... est le roi des épouvantements (Vd Orm). *La mò nivāilè tò*, ... nivelle tout (Vd Penthalaz). *Kə Dyu nò prèjèrvai... Dè la mouār dou traitao*, que Dieu nous préserve... de l. m. du traître, c'est-à-dire de Judas Iscariot, ancienne prière (Lambelet, *Croy. pop.*, *Arch. s. d. trad. pop.* XII, 117). *Mò səbətan-na*, m. subite (Vd); *mouri də mò choubəta*, mourir de m. s. (V Nendaz). *Mò vyolinta*, m. violente (Vd), *mouō frapinta*, « frappante » (N Brévine). *Nò fō tui pasā pè la mouè*, [il] nous faut tous... (Vd Chenit). *Mouri dè sa bala mòr*, de sa mort naturelle, ou : sans trop souffrir, ou : innocent, jeune (on dit aussi « de sa bonne m. », ou : *dè sa pōan-na mōr*, Leysin ; *plyan-na moua*, Gruyère). *I det mēri d'sa bala mouō* (N Michelin-Bert, *Dimanche aux Planchettes*, éd. Jeanjaquet, p. 49, d'un vieux cheval qu'on ne veut pas tuer). *Fér on-na bala mouā*, mourir sans souffrances (F) ; *na brava mór* (G). *Intrə la vya è la mouè*, entre la vie et... (Vd Vallorbe). *Avè la mouè dè l'ama*, avoir la m. dans l'âme (ib.). *Konba a m.*, combat à m. (ib.). *S'in-nouyi a la m.*, s'ennuyer... (ib.). *On-n è tò parai dèvan la m.*, on est tous égaux... (Vd Bière). *Sè balyi la mō*, se donner... (Vd). *La mòr n'a pā fan*, la m. n'a pas faim (Vd et ailleurs, se dit en voyant une personne misérable qui est à la charge d'autrui). — *Laché i firə*, *χlœu-z inpī*, *é varan prœu an mō χlin k'è d'aï pā fi adrai*, laissez-les faire, ces impies, ils verront bien à la mort ce que c'est de ne s'être pas bien conduits (V Bagnes, Courthion). *Mèmamèn lə vèrmé lan pouirə dè la mōr*, même les vers ont peur de la m. (V Anniviers). *Mouri dè la mōr dura*, mourir vieux garçon (V Salvan). *On vi toui tank a la mò*, on vit tous jusqu'à la m. (V Vérossaz). *A la mō noun prin tsója apré chè*, à la m. on [ne prend rien avec soi (V Evolène). *Ona mō dœuχlə*,... douce (V Bagnes). — *A fin dè moua*, in extremis (F Gruyère, aussi Vd). *Avi la moua chu lè bətsè*, avoir... sur les lèvres, même sens (ib.); *din lè jyè*, dans les yeux (ib.). *Chè balyi la m. ou koua*, « se

donner la m. au corps », gâter sa santé (ib.). *Iôr' a dou dẽ dè la m.*, être à deux doigts..., bien malade (ib.). *Sès grahès, sès vertus triomphont dè la mouart*, ses grâces, ses vertus, triomphent... (Python, *Egl.* 5, p. 130 de l'éd. Moratel). *Adeisivo, petit volâdzou, Ne vo revéri djiamé; Schondzidé adi koqué yadzou Que vo m'ey caouja la moâ*, adieu, petit volage, je ne vous reverrai jamais; songez bien quelquefois que vous m'avez causé la m. (*Etrennes frib.* XXVI, p. 122). *Alâ tsèrtchi la moua.* « aller chercher la m. » = marcher très lentement (F Romont); cf. *ẽtr bon pòr kru* (chercher) *la mòr*, être lent, mettre beaucoup de temps pour faire une course (B Plagne). *É vél s kéyi djuk a la mor*, ils se haïront à... (N Noiraigue). *É pyœ a mor*, « il pleut à mort » = à torrents (ib.). *Restâ unis, fidèles, d'janqua la muau*, restez unis, f., jusqu'à la m. (Huguenin, *Chansonnier*, n° 1). — *Èvouè lè mouə antr lé dan*, avoir la m. entre les dents (B Ajoie). *I in-mró mœ sœfri mil môə*, j'aimerais mieux souffrir mille morts (B Mettemberg). *Malèt an lè m.*, malade à m. (ib.). *Byèsi è m.*, blessé... (ib.). *Kondanẽ è m.*, condamné... (ib.). *La pin-n də m.*, la peine... (ib.). *Lè m. d' l'ām*, la m. de l'âme (ib.). *Èl é fẽ èn bèl è bouin-n môə*, il a fait une belle et bonne m., il est mort dans de beaux sentiments de religion (ib.). *Enne bin belle mouë*, titre d'une historiette (*Pays du dimanche*, 1898, n° 15). *Tòtə fèyə kə patə n'ẽ pə lè môə ā tχu*, toute fille qui pète n'a pas la m. au c.. (Rossat, *Chants pat.*, n° 61). *Lè mouə d'in ôjelâ*, la mort d'un oiselet (ib., n° 104, chanson de A. Biétrix, devenue très populaire en Ajoie). — **2**. *Ai vò la mô tsi vò*, avez-vous la m. chez vous, une personne décédée dans votre parenté? (Vd). « Quand on abordait autrefois quelqu'un en entrant dans une maison mortuaire, on lui disait : *vo-z éi* (avez) *la moua* » (Vd Blonay). *È y é èyu môə d'a-n*, il y a eu mort d'homme (B). — **3**. On se représente la mort comme un squelette, voilé ou non d'un suaire, et armé d'une faux, aussi tenant un sablier. *La môə pòrtè la fó su l'épóla pò sayè li vyè di dzin*, ...pour faucher les vies des gens (V Saillon). La phrase *po sauvâ lo mondo dâi grappiè de la moo*, ...des griffes de... (*Po recafâ*, p. 382)

semble montrer sous un autre aspect cette personnification. Dans nos légendes, elle apparaît sous des formes diverses. Maison *à l'enseigne de la mort*, Bulle, plan de 1731, 3 ; ancien nom, jusqu'en 1838, de l'Hôtel de l'Union. Dans une pétition de 1838, il est fait mention de la *Porte de la mort*, ancienne porte Sud, détruite à cette époque (Ruffieux). — 4. « La fameuse peste dite la *mort noire* », en 1349 (Courthion, *Veillées des Mayens*, p. 172). « Dans la première moitié du dix-septième siècle, une peste appelée ‚*mort noire*' ravagea non seulement les populations de la plaine, mais même celle de nos Alpes » (Ceresole, *Légendes des Alpes vaud.*, p. 321) ; cf. la désignation allemande de la peste « Der schwarze Tod ». *La mort de Menières*, nom fribourgeois de la même épidémie, d'après un village où elle fit de grands ravages (Kuenlin, *Dict.* II, 121). — 5. *mỏr è ra*, arsenic (Vd Leysin) ; cf. *mort-au-rat* (Duret, *Gloss.*, p. 151), *mòr dè ra* (V), *mõə é rè* (B) ; *mõr dei ratè*, Euphorbia Peplus, mélangé avec des aliments, sert à détruire les souris (V Evolène). *L'est dè clliáo que sont coumeint dái tireboutchons, qu'on lái dit pè Paris dái z'« accroche-tieu », que l'est la moo ái rate dái valets*, il y en a (des mèches de cheveux dont se parent les jeunes filles) qui sont comme des tire-bouchons, auxquelles on dit à Paris des « accroche-cœurs », qui sont le poison des jeunes gens (*Cont. vaud.* 1880, nº 3). *Mõə é motch*, mort aux mouches (B). *Mouér é viə*, mort aux vers, vermifuge qu'on donne aux enfants (B Boncourt). *Mòr i tsin*, m. aux chiens, colchique (Vd Villeneuve). *Mor u dyablyo*, petite scabieuse, etc., ne contient pas notre mot, voir sous *mouā*, mors. Cf. d'autres composés sous *trompe-la-mort*, *morbleu*.

Comparaisons : *frāi kəmin la moua*, froid comme... (Vd Blonay) ; *pále*, *blanc* c. la m. ; *byèv* c. la m., pâle (B).

Proverbes ou dictons[1] : *Apri la mouá, lou maidzo*, après la mort, le médecin (Dumur, *Voc.*) ; cf. *aprẽ la mòr, lə mẽdj* (B Plagne). *A la moua, rin dé rémāido*, à la m. pas de remède (Vd Blonay) ; cf. *y a partò dè rèmyèdzo k'an mõ* (V Bagnes) ;

[1] Il y en a qui ont déjà été cités sous *mariage*, voir partie II.

a la mô min də rəmāido (V Vouvry); *è y è ïn rmẽdə an tò sə s' n'ā an lè moūə*, il y a un remède à tout si ce n'est à... (B Rossat, *Prov.. Arch. s. d. trad. pop.* XII, p. 263). *Oou maryadzo é a la moua, lə dyāblyo fa sé-z éfoua*, au mariage et à la mort, le diable fait ses efforts (Vd Blonay); ailleurs : *ti* (tous) *sé-z éfoua*: forme bernoise: *ā mèryẽdjə è an lè mõə, l' dyẽl fè sẽ-z ẽfõə* (Rossat, *Arch. s. d. trad. pop.* XIII, 40, cf. XII. 267). *Mouå é vindisyon ronpon tòt amòdiyasyon*, mort et vente rompent toute amodiation (Vd Blonay); varié à Villeneuve : *mòr, partādzè è veindisyon kāson tòt amòdiachon. Lou dzouvəno kə vélyə è lou vilyo kə douā, san ti dou bin prī dè la mouā*, le jeune homme qui veille et le vieillard qui dort, sont tous deux bien près de la m. (Dumur, *Revi*). *Moueir de fenna et via de tsévo, Le la tsevance de l'otto*, mort de femme et vie de cheval, c'est la prospérité de la maison (Corbaz, p. 142; Chenaux et Cornu, *Pan.*, nº 125), cf. la corruption de ce proverbe, qui en fait encore mieux ressortir le cruel matérialisme, notée par M. Gilliéron à Vissoie (V): *Mòr dè fèna, ritchəsə d'òmo. Crouia via et bouna mor, djamé ne furan d'accord*, mauvaise vie... (Corbaz, p. 193), cf. Quinche, *Prov.*, p. 4; *Le Patois neuch.*, p. 129. La Vallée de Joux dit: *bouna via fa* (fait) *bouna mouè*. La Gruyère, plus brièvement : *tõla ya, tõla mouå*, telle vie...; forme plus archaïque notée à Lessoc : *tõ ya tõ mouā. Tol' é la mor d'oun omo, tol' é la mor d'oun ano*, telle... d'un âne (Corbaz, p. 136), variante du prov. plus polie : *Tõl' è la moo d'on sadzo* (sage), *tõl' è la moo d'on fou* (*Po recafá*, p. 456). *Si kə dèzirè la mõ dè son vəzin, la sin-na n'è pā lyin*, celui qui désire..., la sienne n'est pas loin (Vd Pailly). *La mò on sā pā kan vïn*,... on ne sait pas quand [elle] vient (V Val Ferret). *La mò rādè rin yó prin*,... ne regarde pas où [elle] prend (ib.). *A la mouā nò chərin ti parā*,... nous serons tous égaux (F Châtel-St-Denis). *La mouā n'èpārnyè nyon*,... personne (F Gruyère). *A la mõ fó tò pèrdəna* (F Broye). *An tòt ouər* (heure) *la mouər ā prāt* (prête, B Clos du Doubs). *La vi n'a k'én pòrt, la mòr òn a san*, la vie n'a qu'une porte, la m. en a cent (B Plagne).

On entend dire à l'occasion d'un décès: *Lè bon s'in von, lè*

*

krouyo rèston, les bons s'en vont, les mauvais restent (Vd Villeneuve). *Adjdœ̃ ā dénè, dmin dīn l vᵒẽ*, aujourd'hui au dîner, demain dans le cercueil (B), ce qui correspond à l'allemand : heute rot, morgen tot.

Noms de lieux : *à la Mort du Day* (Vd Renens, fiches Millioud) ; *Praz la Mort* (Vd Lucens, ib.) ; *En Longe Mort* (Vd Ollon, 1834, 65, prés, pron. pat. *in londzə mòr*) ; ce lieu-dit se rencontre ailleurs : F Hauteville, F Villarvolard, où il se prononce en patois *londzəmů*, ∾ mort = *mouů*, cf. *mǎr-né* = mort-né, à Lessoc, Gruyère ; *La Mort* (B Les Bois, 1857, 23), nom d'une partie des gorges du Doubs ; autrefois moulins, dans un site très sauvage. *Moulins de la Mort*, ib., 1875, 8 ; pron. pat. (*è lè mòə*) : *Clos la Mort* (B Montsevelier, 1846, 8, prés, Meylan) ; *Pré de la Mort* (B Souboz, 1850, 5, prés, Meylan).

Etym. du latin mortem.

Encycl.[1]. **1**. En Suisse romande, la **peine de mort** n'existe que dans les cantons du Valais et de Fribourg. Ce dernier canton l'avait déjà abolie en 1848, Neuchâtel en 1854, Genève en 1871. La Constitution de 1874 proclama l'abolition pour tout le domaine de la Confédération, ce qui engagea Berne et le Valais à supprimer l'exécution capitale — car il ne s'agit que de cette peine depuis les temps de la République Helvétique — dans leurs codes pénaux cantonaux. Vaud suivit en 1875. Cependant, par un arrêté fédéral de 1879, l'abolition fut limitée aux crimes politiques, ce qui permit de réintroduire la peine de mort au Valais (1883), à Fribourg (1894), ici sous l'impression d'un crime monstrueux. Le nouveau projet d'unification du droit pénal en Suisse ne la contient plus : les cantons seront néanmoins libres de la conserver par des lois d'introduction. Ch. Soldan et C. Decoppet, *La peine de mort dans le canton de Vaud*, Berne 1892, et M. Schewardnadse, *Die Todesstrafe in Europa*, Munich 1914.

---

[1] Tout ce qui concerne le deuil et les funérailles figure sous *enterrement*, voir plus loin.

2. Présages de la mort. La crainte de la mort, qui accompagne l'homme presque du berceau au tombeau, a fait naître une foule de croyances superstitieuses, en partie encore fortement enracinées dans le peuple. Les progrès de la civilisation tendent à les faire disparaître, mais elles renaissent grâce aux forces mystérieuses qui enveloppent notre vie. Nos correspondants ne manquent pas d'affirmer qu'on ne croit plus à ceci ou à cela, mais il y aura toujours des êtres faibles, des âmes timorées ou éprouvées par le malheur, qui s'inquiéteront à l'apparition d'une comète ou éclipse, qui éviteront d'être treize à table, qui écouteront avec angoisse le vent qui s'engouffre dans une cheminée, ou la tempête qui rugit à l'angle de la maison, qui seront impressionnés par les étoiles filantes, les feux-follets ou les figures formées par les nuages. Nous ne nous arrêterons pas à ces sentiments généraux et ne citerons que les *signes* ou *marques* ou *avertissements* (*chanè* Vd Leysin, *alouazo* V) qu'on considérait ou que l'on considère encore — impossible de faire le départ — comme étant de mauvais augure. Nous commençons par les traits les plus tenaces, par l'interprétation occultiste de la nature.

Animaux. On interprète de façon fâcheuse la présence, surtout de nuit, des animaux de couleur noire : corbeaux, pies, strygiens, araignées noires, taupes. La chouette qui, dit-on, flaire le cadavre avant la mort, annonce le malheur en venant pleurer sous votre toit. Le hibou et la chouette portent le nom d'oiseaux de la mort. Les pies qui jacassent à proximité d'une maison où il y a un malade, ou qui viennent frapper du bec contre la fenêtre, les corbeaux qui se placent avec persistance sur certains arbres du verger ou qui croassent sur le toit ont une mauvaise réputation. De même les poules qui frappent aux vitres (Vd Sassel), celles qui imitent le chant du coq, celui-ci s'il chante avant minuit ou le soir. Les grosses araignées noires sont parfois messagères d'une nouvelle fatale (Vd, G). Lorsque les taupes font leurs taupinières dans l'enceinte de la maison, dans les caves ou cuisines, ou qu'elles sortent de terre près des habitations, c'est un mauvais signe. La mort de souris, sur-

venue sans qu'on pût en découvrir la cause naturelle, avait averti les ouvriers d'une carrière d'un éboulement qui arriva peu après (V Bagnes). Il ne faut pas que les souris rongent les habits (B Plagne). Si une brebis fait un agneau tacheté, c'est signe de désaccord ou de mort dans la famille (V Isérables). Les papillons de nuit appelés *ärmètè* (« petites âmes ») sont néfastes (F). Il est mauvais de trouver une colonie d'abeilles morte au printemps (F); on est anxieux lorsque les bêtes se détachent d'elles-mêmes, la nuit (V Grône). Les petits coups de marteau produits dans les parois vermoulues par l'insecte nommé « horloge de la mort » (voir sous ce mot les nombreux termes patois; c'est l'*Anobium pertinax*, le *Totenhämmerli* de la Suisse allemande) continuent à effrayer les malades qui cherchent vainement le sommeil. On attribue le pressentiment d'un décès au chien de la maison, qui le manifeste en poussant des hurlements plaintifs dans la nuit. Si en hurlant (*lulā* Vd) il baisse la tête, le fossoyeur aura bientôt de l'ouvrage; s'il la lève, c'est pour un incendie (Vd, G). Le cri nocturne du renard a une signification analogue (V Evolène).

Plantes. Si les choux fleurissent (« montent »), c'est un indice de mort (Vd F B). Il n'est pas bon que les choux ou les haricots aient des feuilles blanches (B Plagne). Lorsqu'un arbre fleurit pour la deuxième fois la même année, un membre de la famille doit se préparer à mourir (Vd Longirod). Beaucoup de fleurs d'arrière-automne indiquent une grande mortalité parmi la jeunesse (V Bagnes). Des fleurs blanches à un arbre, en automne, annoncent un décès dans la famille durant l'année, des fleurs rouges un mariage (V Isérables).

Bruits. Tous les bruits insolites, craquements de planchers ou de meubles, frôlements inexplicables, chute d'un corps qui tombe lourdement, etc. qui interrompent le silence de la nuit, sont des « avertissements » pour les gens peureux. Ils ne sont pas toujours interprétés comme présages de mort pour ceux qui les entendent ou les leurs. A Genève (Bernex), des coups frappés annonceraient qu'un mort demande des messes pour

le repos de son âme. Dans le Jura bernois, on y voit un effet de télépathie, par laquelle un parent ou ami fait connaître qu'il a cessé de vivre. Même en plein jour, lorsqu'on entend à côté de soi comme un bruit de gouttière, c'est un présage de mort pour un membre de la famille (V Evolène). D'autres veulent avoir eu des visions de défunts ou avoir entendu des soupirs ou même des voix qui les appelaient par leurs noms. Si cela se répète, c'est encore bien plus grave.

Rêves. Rêver de fruits en une saison où ils ne mûrissent pas (B Plagne), surtout de fruits noirs: cerises, prunes, cassis, de fleurs ou de bouquets blancs, est un signe de deuil prochain. De même si l'on rêve qu'on étend du linge, qu'on assiste à un convoi funèbre interminable, à une noce (B), qu'on parle à des défunts. Au contraire, lorsqu'on rêve qu'une personne vivante est morte, cela lui prolonge l'existence (de 10 ans, B). Rêver d'un décès signifie noces prochaines d'un parent (B Charmoille). Les oiseaux, les œufs, les moissons qu'on voit en songe, sont funestes. Si le blé est sur pied, cela désigne la mort d'une jeune personne, s'il est en gerbes, d'une personne âgée (G Bernex). Rêver qu'on arrose où il y a trop d'eau, ou de moutons qu'on voit dans l'eau, mort certaine d'un proche parent (V Anniviers).

Présages divers. Sont de mauvais augure le bris de verres, de vitres, d'un miroir qui se casse ou qui tombe sans cause apparente, d'un encrier qui se fend tout seul (B Boncourt), l'arrêt subit ou « râle » d'une horloge, deux horloges de villages rapprochés qui frappent l'heure ensemble (Vd Chexbres), des couteaux et fourchettes mis en croix sur la table ou autre chose se présentant sous cette forme (G, B), une porte qu'on ne peut tenir fermée, des chandelles vues par une personne alitée (cf. Ceresole, *Légendes des A. v.*, p. 331). On peut en dire autant des taches noires sur le linge qu'on lessive, d'un drap qui gardera des places sèches et qui deviendra votre linceul, d'une lessive « fleurie ». Faire la lessive pendant les Rogations amène la mort du chef de la maison (V Bagnes):

quand on la fait en la semaine sainte, on blanchit un linceul pour la parenté (*Arch. s. des trad. pop.* XII, p. 169);... la semaine de la Toussaint, il meurt un parent dans l'année (ib. p. 172); la faire pendant qu'on a un malade, en détermine la fin (G Hermance). Des cendres qui restent en paquets ou gros grumeaux sont un mauvais signe. On s'inquiète d'une salière renversée ou de taches bleues sur la peau (Vd); elles s'appellent *blyò dè mouè* à la Vallée de Joux, cf. les *Totenblümchen* de la Suisse allemande. Qui constate deux samedis dans l'année où le soleil ne brille pas, aura un décès dans la famille (Vd Vallée de Joux). Si un enfant au berceau se frottait le nez avec persistance, c'était le présage d'un décès prochain dans le voisinage ou la parenté (V Bagnes). Nous n'avons pas retrouvé en Suisse les rites, connus ailleurs, qu'on emploie en construisant une maison pour empêcher que la mort n'y entre. Mais autrefois, dans le Jura bernois, la tête de la bête tuée pour fêter la levée d'une maison était clouée au faîte et y restait, ce qui indique peut-être un ancien usage de ce genre. A Hermance (G), pour exprimer que celui qui fait construire meurt souvent quand la maison est prête, on emploie le dicton : *Kan la kaj è fêt, l'izé s'an va*, quand la cage est faite, l'oiseau s'en va. Il ne faut jamais compter les étoiles, car si l'on venait à compter la sienne, on serait frappé de mort (V).

On observe avec une attention particulière ce qui se passe pendant les **cérémonies** ou **fêtes**, pour en tirer des conclusions sur la vie des participants. Lorsqu'un mariage est célébré par le vent, le mari mourra le premier; par la bise, ce sera la femme (voir sous *mariage*, *Encycl.* 14). Un cierge qui brûle plus vite que les autres, pendant la bénédiction nuptiale, annonce la mort de celui des conjoints qui est le plus rapproché (V Bagnes). S'il y a un cercueil déposé à l'église où entre la noce, l'un des époux mourra dans les six mois (ib.). Si un cadavre était « sur la planche » le dimanche, on croyait qu'il y aurait sous peu un autre décès dans la maison. Même croyance, si les membres d'un mort ne se raidissaient pas, si

les bras qu'on lui avait croisés se déplaçaient, ou si on ne réussissait pas à lui fermer les yeux. Quand un convoi funèbre se désagrège pendant l'enterrement, un deuxième ne tardera pas à suivre (B). Si on voyait les gens revenir du sermon en se tenant ensemble au lieu de se disperser par groupes ou isolément, cela faisait dire : il va y avoir un enterrement dans peu de jours.

A certains signes on croyait reconnaître si un **nouveau-né** vivrait. S'il ne pleurait pas à la naissance, s'il venait au monde un Vendredi Saint (Vd), s'il avait un front fortement proéminant (F) ou des veines saillantes aux tempes, au front (B), sa vie était censée être de courte durée. Enfants et animaux nés en février n'ont pas longue vie, reste d'astrologie (V St-Maurice). Une femme enceinte qui assistait à un enterrement, nuisait à la vie de son enfant (V Bagnes) ; de même si elle présentait un enfant au baptême (*Arch. s. d. trad. pop.* XII, 119). Si elle allait visiter un moribond, l'enfant naissait avec la couleur cadavérique de l'agonisant (ib.).

Une grande partie des « signes » mentionnés se retrouvent en Savoie (voir A. van Gennep, *Du berceau à la tombe*, p. 226 ss.). Voir d'autres présages sous *nombre*, *vendredi*, *gauche*, *éternuer* ; les moyens de se préserver contre la mort sous *amulette*.

3. On a malheureusement trop laissé se perdre la plupart des belles **légendes** que se racontaient nos aïeux. Celles qui ont été recueillies montrent le rôle important que la mort y jouait. Nous ne pouvons en entreprendre ici une étude collective faute de matériaux un peu complets, et nous nous contentons de rappeler l'influence sur la fin de notre destinée attribuée au chasseur nocturne ou cavalier (V), à la procession des morts (ib.), aux revenants, au mauvais œil, aux sorcières, aux lutins, aux esprits inventés pour personnifier de grandes épidémies. Nous donnerons quelques détails sous les mots *chasseur*, *procession*, etc. Notons en attendant la légende de *Jean de la Bolliéta*, mise en poésie par Bussard (? voir *Bibliogr. ling.* I, n° 558), où un lutin fâché cause la perte d'un

troupeau de vaches, le récit *Un servant cause de mort* donné par Ceresole, *Lég. des Alpes vaud.*, p. 35, et la croyance que la rencontre des *fenettes des îles du Rhône*, espèce de nymphes, était funeste (ib. p. 79). Quant aux personnifications de maladies contagieuses, nous renvoyons à l'histoire de la *Dépopulation de Champs-Jumeaux* dans les *Veillées des Mayens*, de M. Courthion, p. 176, et au conte sur la *Peste à Nendaz*, publié par M. Jeanjaquet dans le *Bull. du Glossaire*, VII, p. 46.

1. Passant aux coutumes observées pendant et immédiatement après un décès, il y a lieu de mentionner les rites pratiqués par les catholiques pendant l'**agonie.** Le malade reçoit les sacrements de pénitence et d'Eucharistie: le danger devenu plus imminent, le prêtre lui donne encore le sacrement d'extrême-onction. Il l'assiste de ses prières, auxquelles le mourant prend part dans la mesure de ses forces. Le prêtre peut être remplacé par des laïques. On appelle cela «récrier» le mourant (B). A Bagnes, le curé est appelé par un parent ou ami, muni du voile de pénitent (voir plus loin). Le départ du presbytère est accompagné d'une petite sonnerie de cloches. Le nombre des coups est différent selon les villages où l'on porte le viatique. On allume aussi une bougie (jaune) à l'église devant un autel, persuadé que la vie s'éteindra avec le cierge. Pour les agonisants qui ont occupé une fonction à l'église, on y joint un cierge blanc (Bagnes). Lorsqu'un enfant est agonisant, on appelle les parrains, qui viennent l' «étrenner», c'est-à-dire placer sur sa poitrine une pièce d'argent qui sera ensuite remise au curé pour dire un office. Cet usage est considéré comme devant hâter la «délivrance» de l'enfant (F Broye). Chez les protestants on a recours, pour adoucir les derniers moments, à des prières ou lectures de textes bibliques. On enlevait le lit de plumes («couatre») sous le mourant (Vd). On croyait qu'un coussin de plumes prolongeait l'agonie (V Bagnes).

Pour exprimer que le malade est **in extremis**, les patois emploient quelques périphrases, dont voici les principales

(nous francisons où l'expression n'y perd rien): *être à* (*toute*) *extrémité*, *au bout* (*de la perche*) (Vd V F B); *èu tsavon dè l'òrna*, au bout de la rangée (V); *a kāro*, au coin (= tournant, V); être bien *in·nan*, avancé (Vd); *inχlon*, au bout (V); *u sondzon*, item (V); *a totè restè*, aux derniers restes (V); à la *dèrairə*, dernière (Vd V G), *sur ses derniers moments* (Vd), *à* (*sur*) *la fin*, *à fin de mort* (voir ci-dessus p. 66 [tirage à part 49], Vd F B); *arəvā fini*, « arriver fini » (Vd), « *il a fait* » (F): *filer du mauvais coton* (en parlant du râle): *être près du pertuis* (tombe, F). Quelques-unes de ces tournures, cela va sans dire, sont humoristiques. Les mots pour *râle*, *râler* seront donnés sous *rankò*, *rankā*.

A propos des **signes extérieurs de la mort**, nos correspondants citent toutes sortes de détails physiques, parmi lesquels nous ne relevons que ce qui présente un intérêt philologique : avoir les yeux *kalyé*, « caillants » (Vd, Chenit), *inkrotā*, enfoncés (Vd F), *ingarà*, égarés (F), *èkondu*, « éconduits » (V), *étartsa*, grands-ouverts (V Vollèges), *mòch*, morts (V Evolène), *fondu* (V), *anvarèyiə*, vitreux? (B Vicques), *tréviriə*, tournés (B), *la toile devant les yeux* (F), *la mousse* (*la toile*) *au nez* (V), *des fèrniər* (toiles d'araignée) *dans le nez* (B). L'agitation fébrile des mains, occupées à froisser le drap de lit, s'appelle *ramasser* (B), faire des *pon·nə*, poupées (G).

5. Usages pratiqués après le trépas. Aussitôt que le malade a fini de souffrir, on a l'habitude de lui fermer les yeux et de donner à ses mains l'attitude de la prière. En pays catholique, on les entoure d'un chapelet, de préférence à grains de bois. Quelquefois on donne au mort un scapulaire, s'il ne le porte pas déjà autour du cou (V Bagnes). Un crucifix est placé près de la tête. Une tasse ou assiette remplie d'eau bénite, avec une branche de buis, permet aux visiteurs de se signer et d'asperger le défunt en signe de croix. On allume une petite **lampe** ou un lumignon. Certaines personnes, par dévotion, ou en vertu d'un vœu, venaient offrir du pétrole ou de l'huile pour l'alimenter (V Bagnes). La lampe se met sur un meuble ou sur

la tablette de la fenêtre, près du chevet ou au pied du lit. Au lieu d'une lampe, on allume aussi un cierge qui brûle jusqu'à l'enterrement. Mais cela est assez rare, à cause des frais. Dans plusieurs villages du Jura bernois, on se sert d'une *pivatte* (mince bougie de cire enroulée en peloton creux). Le soir, quatre ou six bougies, disposées autour du lit, brûlent pendant que les parents et les voisins récitent le chapelet (F). A Evolène, il est d'usage de faire sur le front du défunt une croix au moyen de neuf gouttes de cire. La «*sonnerie de l'agonie*», ou «*du trépas*» (B) avertit il village de l'événement. Cela se faisait autrefois même au milieu de la nuit. Depuis quelque temps, cet usage est renvoyé à l'aube, si le décès a lieu pendant le sommeil des habitants. Dans le canton de Genève, le glas est sonné à midi et le soir. La manière de sonner fait reconnaître s'il s'agit d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Ainsi on sonne pendant environ dix minutes toutes les cloches pour les adultes, une seule pour un enfant (B Roggenbourg). On peut aussi distinguer la sonnerie pour les hommes et pour les femmes en prenant une cloche grande ou moyenne. On commence par tinter, puis on sonne à toute volée et on finit par un second tintement. Naturellement, toutes ces pratiques religieuses varient légèrement de lieu en lieu. A Champéry (V), par exemple, on sonne d'abord trois coups, puis la deuxième cloche à grande volée; trois coups qui suivent signifient que c'est un homme qui est mort.

La coutume d'ouvrir la fenêtre, immédiatement après le décès, est un reste inavoué de paganisme; cela avait à l'origine pour but de laisser sortir l'âme (voir van Gennep, *op. cit.*, *Le sort de l'âme*, p. 199; le même, *Revue de l'histoire des religions*, 1910, p. 65). On considère aujourd'hui la chose comme une mesure d'hygiène, et l'on n'a pas tort. Quelques-uns arrêtent la pendule dans la chambre mortuaire, symbole de l'arrêt de la vie. Assez généralement on couvre d'un linge ou d'un voile le miroir, ou on le retourne. Il y en a qui masquent aussi les tableaux. On explique cette pratique en disant que c'est pour

écarter tout objet de vanité. Mais c'est plutôt un reste de croyance aux mauvais esprits. Il y a des pays où l'on masque le miroir également lors des naissances et des mariages: on prétend que dans ces moments on y voit le diable (voir Samter, *Geburt, Hochzeit, Tod*, p. 134, et Frazer, *The golden bough*, I, p. 294). Selon une très belle croyance — la superstition est pleine de poésie — on jugeait les bêtes capables de prendre leur part du deuil de la maison. C'est pourquoi on ôtait les clochettes du bétail, usage dont la trace s'est à peu près perdue. Mais il y a encore des personnes qui croient fermement que les abeilles dépérissent et s'envolent après la mort de leur propriétaire ou d'un membre de la famille. Ce sentiment touchant de solidarité se manifeste de différentes manières, soit en mettant un crêpe au rucher (Vd Alpes, G), soit en soulevant ou retournant les ruches (Vd Centre, B), soit en envoyant quelqu'un pour annoncer formellement aux abeilles, en frappant sur le rucher: Votre maître (ou tel autre de la maison) est mort (B) (voir van Gennep, *op. cit.*, p. 225). A Bernex (G), on met même un crêpe aux chaises de la chambre mortuaire. Une survivance curieuse de coutumes païennes nous est relatée pour un village du canton de Berne: On vide l'eau de la seille, car «l'âme du mort s'y est lavée en partant»; on frappe contre la tonne à choucroute, afin que le contenu ne se gâte pas, et contre le tonneau à vin, sans quoi ce dernier tournerait. Autrefois on brûlait, sur un grand chemin, la paillasse du mort, coutume en train de disparaître depuis l'introduction de sommiers et de matelas coûteux (voir Daucourt, *Arch. s. d. trad. pop.*, XVII, p. 226). Dans la région de Chaumont (N), habitée par des fermiers d'origine allemande, on découpait jadis dans le drap sur lequel avait été couché le défunt un morceau de toile qu'on enroulait à hauteur d'homme autour du tronc d'un arbre fruitier de son verger. Quand ce morceau était pourri et tombé de l'arbre, on disait que le propriétaire avait fini son temps de purgatoire et était entré en paradis (cf. A. van Gennep dans le *Folk-Lore suisse* 1915, p. 6). Cette

observance vient de la Suisse allemande, où elle est encore très usitée; on emploie à cet effet surtout les linges avec lesquels on a essuyé la sueur du malade ou lavé le cadavre (cf. *Totentücher*, *Arch. s. d. trad. pop.*, I, p. 218, et surtout E. Hoffmann-Krayer, *Feste und Bräuche des Schweizervolkes*, 1913, p. 44, auquel nous renvoyons une fois pour toutes au sujet des traditions populaires dont nous parlons ici et sous *enterrement*).

6. **Les pleureuses** (ou pleureurs) ont fait leur temps. C'étaient des personnes qu'on engageait pour manifester, publiquement, surtout en suivant le cercueil, le deuil en se répandant en lamentations bruyantes. On les employait aussi pour inviter à l'enterrement. Cet usage ancien et païen n'existe plus nulle part chez nous, mais s'est faiblement conservé en Savoie (voir van Gennep, *op. cit.*, p. 201). D'après un article non signé du *Conteur Vaudois* 1898, n° 13, sur les *Anciennes coutumes*, des vieillards se souviendraient encore, dans le canton de Vaud, d'avoir vu les pleureurs ou pleureuses. A Neuchâtel, cette tradition aurait cessé vers 1870. Il n'est pas impossible que le rôle des *prieuses* du Val de Bagnes soit en rapport avec les anciennes pleureuses. Ce sont des femmes du village qui ont pour office de se rendre aussitôt après le trépas dans la maison mortuaire, si elles n'y sont pas allées dès l'agonie. Elles récitent de longues prières des morts. D'autres personnes, mues par des motifs de piété, leur viennent tenir compagnie.

7. **Toilette du mort.** A Bagnes, c'est aux prieuses qu'incombe le soin de faire la toilette du mort. Il y a environ une cinquantaine d'années, on cousait encore le défunt dans son suaire ou drap de lit. La pratique en a survécu dans certains hôpitaux, ainsi que dans quelques villages, comme aux Ormonts. Quelques points ou épingles avec nœuds de crêpe de tulle suffisent à joindre le linceul sur la poitrine. Maintes familles le remplacent par un peu de toile blanche, achetée ad hoc. De plus en plus la coutume prévaut d'habiller complètement

les morts, après les avoir dûment lavés, peignés, même rasés. On leur donne un vêtement convenable ou celui qu'ils préféraient ou leurs habits de cérémonie (deuil ou noce). Aux jeunes mariées, on aime à mettre leur robe de noce. Les fillettes sont souvent habillées de blanc. On ne met généralement pas de souliers aux défunts, mais la coutume naïve s'est conservée dans quelques villages du Jura bernois, situés près de la frontière allemande, de mettre des souliers à une femme morte en couches, afin qu'elle puisse revenir allaiter son enfant. Si le bébé est mort, il est enseveli avec la maman. Aux vieilles femmes on met l'ancien bonnet (B). En Valais, où les adultes font ordinairement partie de la confrérie du Saint-Sacrement, les morts sont revêtus de leur habit de pénitent, nommé *abè* (= *habit*), espèce de domino blanc, recouvrant tout le corps.

Dans les soins donnés ainsi au cadavre, la famille se fait volontiers remplacer par des amis ou voisins, par des gens pauvres ou par des «spécialistes». On les rétribue d'une chemise ou d'un vêtement du défunt, quelquefois d'une gratification en argent.

Ainsi vêtu ou enveloppé de son linceul, le mort était autrefois ou est encore étendu sur une planche placée sur des tabourets, ou sur un banc, en attendant que le cercueil soit fait. Cette planche, le *Leichenbrett* de la Suisse allemande, est surtout usitée dans les cantons de Fribourg et de Berne. Mais elle l'était partout, témoin la locution *être sur la planche*, ou *sur le lan* ou *sur le banc*, connue dans toute la Suisse romande dans le sens de *être mort*. On laissait aussi le corps dans son lit, tout en ayant soin de mettre une planche dessous. Comme raison, on indique que la tiédeur du lit développe la décomposition. Sous la tête d'un mort couché sur la planche on mettait un coussin ou simplement des copeaux. Les mains étaient croisées sur la poitrine, enveloppées d'un chapelet ou munies d'un petit crucifix, dans les contrées catholiques. Un bouquet, de romarin par exemple, mis dans la main du défunt, embellissait l'aspect triste, surtout quand c'était une jeune personne.

Dans les Alpes vaudoises, et sans doute aussi ailleurs, une personne âgée tenait un petit psautier. On mettait aussi une Bible sous le menton, pour empêcher la bouche de s'ouvrir. A Plagne (B) on attache les mains d'un ruban de deuil. A Champéry (V) on signale l'habitude de mettre une image de saints ou une prière écrite entre les mains du mort. On dit à Bagnes qu'il ne faut pas lier les jambes avec le suaire. Le corps étendu sur un banc est souvent recouvert d'un linceul. Un prêtre décédé est revêtu des ornements sacerdotaux qu'il employait à la messe. La planche, mentionnée ci-dessus, servait aussi à y placer le cercueil pour la descente dans la tombe.

Plusieurs termes techniques se sont développés à cette occasion dans nos patois. *Revêtir* prend en Valais et dans les Alpes vaudoises le sens spécial d'habiller un mort. Ailleurs on dit *(r)habiller*, *èfti* (N Landeron), sans signification spéciale. Tous les soins qui précèdent la mise en bière s'appellent *mettre* (*boutā*) *adrai* (convenablement, Vd), *insəvəli*, « ensevelir » (F. B), *infachota* (F Châtel-Saint-Denis), *mantr an biər* = « mettre en bière » (B). On remarque la déviation curieuse du sens propre de quelques-uns de ces termes. Pour « être sur la planche », on disait concurremment : *être exposé*, *être en corps* (F Gruyère). Au lieu de *lan*, planche, on rencontre *tsavanton* (F environs de Romont).

8. L'ancien *messager* (aussi *invitārè*, *exprès* Vd), chargé **d'annoncer la mort** aux parents et amis, et de les convoquer à l'enterrement (verbes employés : *mander*, *demander*, *commander*, *inviter*, *prévenir*, *prier*, « *faire à savoir* »), est de plus en plus remplacé par les lettres de faire part et les avis dans les journaux. Les premières s'appellent aussi *lettres de deuil* (F), *de mort* (N), *d'enterrement*. Pour le Chenit, Vallée de Joux, on nous indique l'année 1870 comme époque où l'on cessa de communiquer verbalement la triste nouvelle au moyen d'un jeune homme muni d'une liste. A cet effet, on choisissait généralement un voisin, ami ou parent du trépassé. Il portait des habits de deuil. Comme on lui offrait beaucoup à

boire, il se trouvait quelquefois, à la fin de sa tournée, dans un état contrastant singulièrement avec sa mission. La coutume de faire inscrire chaque décès, ce qui se faisait anciennement par les curés et pasteurs, a eu quelque peine à entrer dans nos mœurs. Nos archives contiennent des plaintes à ce sujet. On lit par exemple dans le Registre des décès de Gingins : « Depuis ce jour 22 juillet 1777, ensuite des plaintes que j'ai portées contre l'abus d'enterrer les morts ou trop tôt ou s'en [sic] m'en aviser comme pasteur pour les inscrire ; ou enfin dans des fosses qui n'étaient pas à la profondeur exigée par la loi, on a établi des enterreurs, auxquels on a alloué 20 batz pour chaque mort au-dessus de l'âge de dix ans, et 12 pour les morts d'un âge au-dessous, payables par les parents du défunt ou la commune s'ils n'ont pas de quoi payer, etc. » (Millioud, *Anciennetés du Pays de Vaud*, 1901, p. 105). L'institution de l'état civil (1874), avec l'obligation de se procurer un certificat du médecin, un acte de décès, appelé *mortuéro* en patois, et un permis d'enterrer, a mis fin à ces désordres.

9. De grands changements se sont accomplis dans la façon de **veiller les morts**. Jadis, tous les parents, voisins et amis y prenaient part. Cette collectivité a fait place à un petit nombre et, dans beaucoup de localités protestantes, on ne veille plus du tout, tandis que chez les catholiques, il y a, jour et nuit, quelqu'un qui prie à côté du défunt. La raison de la diminution des participants est que ces réunions nocturnes où l'on buvait, se gobergeait même de friandises, où l'on caquetait et se disputait, causaient souvent du scandale et des rixes, sans compter les frais inutiles. Actuellement, en Valais, on laisse le soin de veiller ordinairement à des pauvres, qui reçoivent, de droit, un habillement du défunt. Certaines personnes s'en font une spécialité, on les appelle *vèlyə-mòr* au Val d'Anniviers. Dans le canton de Genève, plusieurs personnes, parents et amis, veillaient dans la cuisine, près de la chambre mortuaire. A minuit, les veilleurs faisaient une petite collation et déjeunaient le matin avant de partir. Vaud a à peu près aboli la coutume.

Mais on fait souvent veiller la première nuit par une seule personne, à laquelle une autre peut offrir de tenir compagnie ou d'alterner avec elle. Si la mort survient après minuit, les assistants finissent la nuit sans aller se coucher. Dans le canton de Fribourg, ce sont, la plupart du temps, des personnes de bonne volonté, deux à quatre, qui passent auprès du cadavre les deux ou trois nuits qui précèdent l'enterrement, en priant à voix basse. Par intermittences, on récite à haute voix le chapelet. On leur offre pendant la nuit du thé et du café, avec du pain et quelquefois du fromage. A la montagne neuchâteloise, c'étaient les voisins qui veillaient la première nuit, les parents la seconde. Voici quelques détails pour le canton de Berne : à la nuit, des voisins et amis viennent, plus ou moins nombreux, veiller jusqu'au jour. D'heure en heure on récite le chapelet à haute voix. Une personne « dit devant » et les autres répondent en chœur, en ajoutant à chaque salutation angélique : « Délivrez les âmes du Purgatoire », et aux litanies : « Priez pour lui ou pour elle. » A 10 heures et à 2 et 4 heures, on va à la cuisine boire un « petit verre » et manger du pain ; à minuit, on sert du café au lait avec pain. Dans d'autres villages, les gens de la localité venus le soir pour prier se retirent vers 10 heures, à l'exception des « veilleurs » qui passeront la nuit en prière.

Les termes patois pour veiller sont : *vèlyi*, (*sè*) *vouardā*, *tsòoujik* (= « choisir » au sens ancien de « regarder », Hérens).

Voir la suite de ces indications encyclopédiques (cercueil, porteurs, fossoyeur, etc.) sous *enterrement*.

ÉTYMOLOGIES

—✣—

1. Bridel : *menau, menantho*, « vieillard ».

Le *Glossaire* de Bridel contient un certain nombre de mots qui restent isolés au milieu des matériaux du *Glossaire romand*, en dépit des recherches systématiques poursuivies dans toutes les régions de la Suisse française. Ainsi une seule fiche est venue accompagner celle qui reproduit ce texte du doyen (imprimé de 1866) : « MENAU, MENANTHO, *s. m.* vieillard. C'est un nom honorifique qu'on donne aux anciens du peuple. Voy. ANTHOU (Pays-d'Enhaut). » Cette fiche provient du vocabulaire manuscrit du doyen Henchoz de Rossinière, qui a servi de source à Bridel, et où on lit : « *Menau* (vieilli) répond assez à *sieur* en y joignant l'idée d'un certain âge. Au moins il paraît que cette qualification supposait chez celui auquel elle s'appliquait quelque titre au respect. » Sous ANTHOU nous trouvons dans Bridel : « Un vieillard, un quidam, la personne que vous savez. Dans le Pays-d'Enhaut on le joint par honneur au prénom : *Anthou Pierro*. L. *antiquus*. - *Anilo*, dans les îles Philippines, signifie ancêtre, vieillard. » Cette fois encore, le doyen ne donne qu'une rédaction abrégée de l'ouvrage de son ancien voisin et collègue Henchoz, qui dit : « Subst. sans genre, mais qui pourtant s'applique plus souvent aux femmes. C'est le nom burlesque par lequel on désigne une personne que l'on ne daigne pas honorer de son nom, mais qui est assez connue de celle à qui l'on parle pour qu'elle ne puisse pas s'y méprendre. *C'est l'a.* veut dire *c'est vous savez bien qui.* Un mari donne souvent ce nom à sa femme, cependant cette expression tend à disparaître, on la faisait suivre du nom de baptême *l'a. Piéro ; l'a. Jeanne* comme le *quidam* Pierre, etc. Il s'y joint en même temps quelque idée de vieillesse, mais plutôt sous le rapport de la caducité que des droits au respect. »

Il s'agit donc d'un terme désigné comme vieilli dès le commencement du XIXme siècle ; il n'est pas étonnant que nous ne l'ayons plus retrouvé dans le parler vivant. Les mots de ce

genre ne manqueront pas de causer de l'embarras au moment de la rédaction de nos multiples matériaux; mais heureusement nous ne sommes pas les seuls qui s'en soient occupés, et deux moyens de contrôle nous prêteront leur appui : notre connaissance exacte de la phonétique locale et la présence d'expressions analogues dans d'autres contrées. Voyons s'il est possible d'en tirer parti pour l'explication de *menau*, *menantho*.

Comme Favrat n'a pas rendu textuellement le manuscrit de Bridel qu'il avait sous les yeux, et qu'il en existe un autre, plus ancien et souvent aussi plus sûr, il est bon d'y avoir recours en pareil cas. Or, le premier en date des manuscrits donne sous *menau*, *menantho* la définition : « vieillard **respecté** : c'est un titre donné à l'âge avancé. » Cela change la question: ces mots ne désignent pas le vieillard comme tel, mais sont un titre d'honneur qu'on lui donne. C'est par erreur que Bridel, et par conséquent son éditeur, suppriment ensuite le mot *respecté* dans la première définition.

L'attribution au Pays-d'Enhaut nous met en présence d'une phonétique spéciale qui nous fait vite reconnaître dans *antho* une ancienne forme du mot *oncle*[1]. En effet le groupe *on* y donnait autrefois régulièrement *an* : sponda — *epanda*, exponere — *epandre*, frontem — *fran*, pontem — *pan*, tondere — *tandre*, — submonere — *chemandre*[2], etc. Le groupe *cl* après consonne aboutit à *ϑ*, que Henchoz transcrivait par un signe spécial et que Bridel rendait par *th* : masculus — *mãϑo*, misculare — *meϑa*, sarculare — *cherϑa*[2], etc. Le vocabulaire manuscrit de Dumur confirme cette étymologie en donnant sous *onklyo*, *oncle* : « titre honorifique que l'on donne à la campagne aux personnes âgées, à qui celui de *monsieur* ne conviendrait pas tout-à-fait. » Voir encore Bridel, sous *onkllo*. Dans le *Glossaire* de Moratel, également inédit, se trouve sous *anthou* une copie de Bridel, avec la mention : « Je crois que c'est simplement le mot *onhllou*, qui s'emploie dans les mêmes sens. » Nous possédons enfin un exemplaire du *Glossaire* de Bridel, annoté par M. Cornu à Cuves (Pays-d'Enhaut), vers 1870; notre savant

---

[1] Et Bridel allait chercher un terme de comparaison aux îles Philippines !

[2] J'emprunte ces exemples à la dissertation de doctorat inédite sur la phonétique du Pays-d'Enhaut de M. Cornu, qui a bien voulu la mettre à notre disposition.

collègue indique, en regard de *anthou*, la forme *onθo* comme étant celle de ce village. Il a aussi retrouvé *mounonθo* à Cuves, et *mənonθo* à Château-d'Œx. Le premier élément n'est pas autre chose que l'adj. poss. *mon*.

Quant à *menau*, à l'aide de la forme valaisanne actuelle *aou*, *oncle*, qui s'emploie dans les vallées d'Hérens et d'Anniviers, on y reconnaît également un dérivé du latin avus, c'est-à-dire avolus, ancien concurrent de avunculus. Cette forme doit avoir eu autrefois un domaine plus étendu.

La seule chose qui fasse encore difficulté est qu'on ait ajouté *anthou* (lire *antho*) à des noms de femmes, et même de préférence, au dire du doyen Henchoz. A-t-il confondu *antho* et *anta* (amita), qui devait être la vieille forme pour *tante* [1]? Ou aurait-on réellement généralisé la forme masculine? C'est ce qu'il est malaisé d'élucider aujourd'hui.

2. Bridel : *fethaula*, « petite saucisse attachée à une plus grande. »

Bien que cet article soit suivi immédiatement de celui-ci : fethaula, fetheula, *s. f.* filleule, le lecteur de Bridel ne remarque peut-être pas qu'il s'agit les deux fois d'un seul et même mot, pris dans des acceptions diverses, le rapport entre la grande et la petite saucisse ayant été considéré, par métaphore, comme celui d'une marraine à sa filleule. On donne ce nom aussi, dans nos patois, à de jeunes pousses de vigne, à des rejetons d'œillet, d'artichaut, etc. En Gruyère, *filyāla* désigne en outre un petit fromage qu'on fait avec un reste de lait. Ailleurs *fəlyon* (filius + suffixe dim. -one), *fəδon*, *fədon*, etc., signifie tantôt l'un, tantôt l'autre, ou les deux (petit fromage ou tige adventice). Bridel a eu le tort de ne pas réunir les articles, de laisser à peine deviner la vraie prononciation, qui est *fəδaola* (ainsi à Rossinière) et de donner la correspondance patoise du français *filleule* sous un accoutrement phonétique trop local et trop bizarre, sans en indiquer la provenance. La forme commune vaudoise serait *fəlyaoula*. On voit que le *Glossaire romand* aura beaucoup de choses à mettre au point. L. GAUCHAT.

---

[1] Elle est encore usitée en Valais.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L. GAUCHAT. Glossaire des patois de la Suisse romande. Notice historique 3

E. MURET. Enquête sur les noms de lieu et les noms de famille 31

E. TAPPOLET. Synonymie patoise. 41

L. GAUCHAT. Les noms des vents dans la Suisse romande (suite). Encore la vaudaire 62

L. GAUCHAT. La trilogie de la vie (suite). Articles-spécimens du *Glossaire romand*. III. La mort 65

L. GAUCHAT. Etymologies : 1. Bridel : *menau*, *menantho*, vieillard. — 2. Bridel : *fethaula*, petite saucisse attachée à une plus grande 85

BULLETIN

DU

GLOSSAIRE DES PATOIS

DE LA

SUISSE ROMANDE

PUBLIÉ PAR LA

Rédaction du Glossaire.

QUATORZIÈME ANNÉE

1915

ZURICH
BUREAU DU GLOSSAIRE
Hofackerstrasse 44

LA TRILOGIE DE LA VIE

(Fin.)

—✣—

Mouā, mouārta, adj.-part. et s. mort.

Les formes masculines sont identiques avec celles indiquées en tête de l'article précédent ; seulement, comme nous sommes mieux documentés pour l'adjectif, nous pouvons mieux en délimiter les aires. La forme *mouār* se rencontre dès Corsier près Vevey, qui se rattache ainsi au Pays d'Enhaut ; *mouā* se dit aussi à Oron et à Vaugondry (Vd); comme variante de *mouā*, le *Voc.* de M. Cornu indique *muò*, fém. *muòrta* pour Albeuve et Pont-la-Ville (F) ; Sassel a *mồ*, comme le Gros-de-Vaud ; *mòr* existe aussi à Isérables (V) ; la vallée d'Hérens a *mồ*, comme tout le Bas-Valais ; Lavallaz, *Hér.*, p. 93, écrit *mòº* pour le subst. ; l'*Atlas ling. de la France*, nº 883 (ils sont morts) note *mồr* pour Evolène, ce qui est une erreur : on y dit *mồch* ; Nendaz n'a pas non plus *mon*, comme le prétend M. Edmont, mais *mồ*. Il donne *mồr* pour Bourg-Saint-Pierre, forme que nous n'avons pas contrôlée. Pour Bernex, l'*Atlas* a *mour*, tandis que notre correspondant, qui a servi de sujet pour l'*Atlas*, écrit lui-même *mòr ;* cependant cet *ó* peut être très fermé ; on trouve aussi *mour* dans une traduction en « patois du canton de Genève » de la Parabole de l'enfant prodigue (Corbaz, p. 170). *Mó* appartiendrait, d'après l'*Atlas*, à plusieurs localités de l'ouest du canton de Vaud. Les environs de Romont (F) ont déjà la forme gruyérienne *mouā*. *Moũºtch* donné par l'*Atlas* pour Les Bois n'est valable que pour le féminin. Le Jura bernois distingue en partie l'adjectif (all. *tot*) du participe (all. *gestorben*) ; ainsi s'expliquent les formes de

l'*Atlas mru* (Péry) et *mèri* (Courrendlin), identiques avec l'infinitif *mourir*. Cf. sous *mouri*, principales formes.

Formes féminines : à *mouā(r)*, *mouā*, correspond *mouārta*, *mouārta; mouĕrta* (Vd Vallée de Joux, Vallorbe) ; *mouõṭa* > *mouõtcha* (N Montagnes) ; à *mò(r)* correspond *mõrta* (voyelle gén. longue); *mówə* ou *mouə* du Jura bernois, Ouest, ajoutent *tch;* le district de Delémont a *mówrt*, sauf les villages ayant une forme spéciale pour le participe (voir ci-dessus), qui est commune aux deux genres. Même *mówə*, *mouə* se rencontre comme féminin, par exemple à Charmoille. Ainsi s'explique qu'une ânesse puisse dire dans une chanson populaire d'Alle *i n sè p mouə*, je ne suis pas morte (à corriger la note de M. Rossat, *Arch. s. d. trad. pop.* VII, p. 255). C'est l'identité de la forme des participes des verbes en *-er*, *-ir* et *-re* qui en est cause. L'identité habituelle des inf. et part. a occasionné les formes *mru*, *mèri* mentionnées plus haut. Voir sous *mourir*.

Moua, *mouai*, adj. voy. *mouert ; mouert*, *mouerta*, adj. mort, décédé (Bridel, le choix de cette forme comme type vaudois est curieux). *Mouar*, *ta*, adj. et part., avec la remarque : les deux dernières lettres du mot ne se prononcent pas (Dumur, *Voc.*). *Mouert*, *ta*, adj. indiqué pour Conthey par Barman (influence de Bridel ?). *Mouô* (Michelin-Bert). *Möe*, *trépéssai* (Guélat).

I. adj. 1. privé de vie. 2. par extens. éteint, tranquille, etc. II. comme participe passé du verbe *mourir :* mort. III. s. 1. qui est mort. 2. cadavre. 3. revenant. 4. Dans certains jeux de cartes : joueur fictif, voir l'article *cartes*.

I. 1. *Kouẽ mouẽ*, corps mort, cadavre (Vd Chenit), *kouərmouə*, idem, comme composé (B Charmoille). *L'an tròvā mouā*, on l'a... (F Lessoc). *Bestes mortes*, insulte prodiguée par les luthériens aux religieuses pendant la réforme (Millioud, *Anciennetés*, 1901, p. 35). *Piə mõr kə vi*, plus mort que vif (N Noiraigue) ; *plou mòrta kə vigva*, très effrayée ou abattue (V Evo-

lène). *Lé mə kə mé rédzouyo dé verə, kan səri mouə, kó ferérə lé bāu*, c'est moi qui me réjouis de voir, quand je serai m., qui ferrera les bœufs, disait un vieux maréchal qui se croyait indispensable aux autres (Vd Blonay). *T'éi mouâ*, tu es m.. dit-on par moquerie à un enfant qui pleure, parce qu'il s'est fait mal (ib.). *Chu lè fôs də sè doūs èmiə — lò galan mouə yi tchouayè*, sur la fosse de sa douce amie, le galant mort y tomba (Rossat, *Chants patois*, *Arch. s. d. trad. pop.* V, p. 206). **1. 2.** *Y a mò lè jouè*, il a les yeux éteints (V Vernamiège). *Saizon mòrta*, saison m. (Vd); *in mouârta chéjon*, en hiver (F Gruyère). *Tòt è mò*, tout est silencieux (Vd Penthalaz). *On kou la mouəzika mòrta*, *Tə va drəmi su lə fin*, une fois que la musique a cessé, tu vas dormir sur le foin (chanson de société, Vd Ollon). *Eioue morta*, eau stagnante (V Nendaz); *é n' fa pé s' fyé éz avouə mòrtə*, il ne faut pas se fier aux eaux tranquilles (N Noiraigue); *ôv môrt* (B Cortébert); cf. noms de lieux. *Morta ya*, « vie morte », indigence, pénurie, misère (V Orsières, Barman). *Fyèrè a man morta*, frapper en tenant la main flasque (Vd); *firə a man môrta*, se laisser mouvoir la main par un autre. *Main morte* était un terme de l'ancien droit = possession non transmise. *Icelle a librement confessé d'avoir promis en main morte....* (1619, Arch. cant., Procès à Corsier). *La Mainmorte*, nom de lieu, à l'Est du lac des Rousses. *On kou mô*, « un coup mort », simple entaille faite au moyen de la hache sur l'écorce d'une pièce de bois; *é noutra mārka du bou è dou kou mô*, notre marque de famille pour le bois est deux coups morts (V Bagnes, Courthion). *Tsèr mòrta*, chair paralysée, atrophiée (Vd). *Pyèra mòrta*, sorte de molasse en très petits gisements dans les Préalpes (Vd Ormonts). *Də bou mòr*, du bois sec, pourri; *a esté gagé en sian* (sciant) *un vargne* (sapin blanc) *que le* [bois] *mort aurait fait 8 feulles* (1712, Montpreveyres). *Lə pérāi le mouâ*, le poirier est sec (Vd Blonay). *ôlaizon mòrta*, haie (« cloison ») morte, par opposition à h. vive (Vd Ormonts). Comme **adverbe** : *i fó təri ôt é mó*, « il faut tirer haut et mort », au jeu de boules = il faut lancer haut, de sorte que la

boule s'écarte peu de l'endroit où elle tombe (G Vernier). Cf. *mort-né*. **II**. *Kan on·n è mồ, on·n è mồ*, quand on est m...., encouragement à jouir de la vie (Vd). Le passage de la Parabole de l'Enfant prodigue si souvent traduite dans nos patois (voir *Bibliogr. ling.* I): « ton frère, que voilà, était mort, et il est revenu à la vie » permet de comparer les formes de ce participe dans les diff. dialectes. *On·n a bin rèzon d'onorā χlyè* (ceux) *kə son mouè po la patri* (Vd Chenit). *N'è pā mò dè la prəmirə*, il n'est pas mort du premier mensonge, se dit souvent, cf. *Cont. vaud* 1882, nº 12; ib. 1887, nº 41. *El é mồr d'éytr afāti*... d'inanition (N Noiraigue). *I seut cele qu'á moërte*, je suis celle qui est m. (Raspieler, *Pan.*, vers 126, éd. Rossat). *I n' sè p' moūə piskə i djāz ankòrə*, je ne suis pas morte (dit une ânesse, voir ci-dessus, formes phonétiques) puisque je parle encore (Rossat, *Chants pat. Arch. s. d. trad. pop.* VII, p. 255). L'adjectif-part. *mort* sert à former un passé surcomposé qu'on rencontre assez fréquemment: *L'è z'u mo ci pouro Djan-Daniè* (*Mél. Favrat*, p. 239, cf. *Cont. vaud*, 1893, nº 7), avec le sens: il y a longtemps qu'il est mort. Voir, sous *mourir*, les nombreuses périphrases pour exprimer: *il est mort*. **III. 1**. *férè lou mồ*, feindre d'être mort (Vd). *Lé mồ nə rəvīnyan pā*, les m. ne reviennent pas (Vd Montherond). *On mồ lè onkora vito mədzī*, un m. est encore vite mangé, dit un fossoyeur qui a bu l'argent de sa fonction (Vd Savigny). *Lo mồ è su lo lan*,... sur la planche, voir art. préc. encycl. 7. *On mồr*, homme sans énergie (V Salvan). *Prèyè pò li mồ*, prier... (V Praz-de-Fort). *Lè klòsə dè mòr*, les cloches (sonnerie) des m. (V Grône). *Dra di mồ*, linceul (V Nendaz). *Il è pru vīly pò fér on mouó*, il est assez vieux pour... (N La Brévine); *al è bon pè fâr on mór* (G Bernex). *On ne vè pieu gnonça lè fanne seudre lè mouo*, on ne voit plus nulle part les femmes suivre les morts, prendre part à un convoi funèbre (Droz, *Loc.*). *Vouèyiə ïn mouə*, veiller un m. (B Ajoie). *Le jour des morts* (2 nov.) s'appelle comme en français, mais plutôt *le jour de toutes âmes*, *la fête des âmes*, *les trépassés*, voir *âme*, *trépassé*. **III. 2**. *Irè na zinta mòrta*, c'était une belle m. (V

Vernamiège). *Iron katrou pò porta lə mó*, ils étaient quatre pour porter le cadavre (F Broye). *La mórta irè pèzanta*, la m. était pesante (ib.). **III. 3.** *La yu on mò*, il a vu un revenant (V Praz-de-Fort). *Oün mòr lèθ aparouk*,... est apparu (V Grimentz). *Avé pouirə dé mòch*[ou], avoir peur des revenants (V Evolène); *loua dé m.*, lieu hanté (ib.); *lə pròsèchyon dé m.*, la procession des m. (ib.), voir sous *procession*. **III. 4.** *Prindr lə mỏr pò dzòyi avouè*, prendre le « mort » pour jouer avec (Vd Frenières). Le « mort », joueur fictif, dont on peut prendre les cartes pour remplacer les siennes, s'appelle aussi *borgne* (G), *aveugle* (Vd), *blïnd* (B, de l'allemand suisse *blind*, aveugle, voir Tappolet, *Die alem. Lehnwörter*, II) ou *bòk*, *mouton* (B), voir sous ces mots.

Composés : cf. *raide-mort*, *ivre-mort*, *tête de mort* (sous *tête*), *morte-saison*.

Comparaisons : Celles citées sous *mort*, s. s'emploient aussi avec l'adj. substantifié : *pâle*, etc. *comme un mort*. Il faut y ajouter : *raide*, *froid c. un m.*

Proverbes : *Mouèrta la bètə*, *mouè lou vənin*, m. la bête, m. le venin (Vd Vallorbe ; se dit aussi ailleurs, figure dans la chanson de l'Escalade *Cé qu'è lainò*, str. 54, p. 25 de l'éd. Ritter : *Mourta la béque*, *et mourta* [sic] *le venin*). *Kan on·n è mỏ*, *on·n a prèu pan*, quand on est m., on a assez de pain, c'est-à-dire : c'est peine perdue de tant se tracasser pour l'avenir (V Bagnes). *A la Chint Alèro lè mỏ rəkòminson lòou pin·nə*, à la Saint-Hilaire, les m. recommencent leurs peines (V Vernamiège). *I fó avi puèr di vi*, *lè mouá n vòlon rin fér dè mó*, il faut avoir peur des vivants, les morts ne feront pas de mal (F Gruyère). *Lè mouá ly an adi touá*, *pòrtan n mouájon nyon mé*, les m. ont toujours tort, pourtant ils ne mordent plus personne (ib.). *Bárné k'è mỏr*, heureux qui est mort (N Val-de-Travers). *Quand on est mort c'est por lontai* (longtemps, *Reima du corti*, Matile, *Mus. hist.* III, 169), dicton encore en usage d'après le *Pat. neuch.* p. 135, n. 6 ; Duret, *Gloss.*, p. 202, *quand on est mór*, *y est per lontimp*. *Lè dyiər ā lè fét dé mouə*, la guerre est la fête

des m. (B Clos du Doubs). *An kontin chu lé soulè d'ïn mouə, an vè lontan détchā*, en comptant sur les souliers d'un m., on va longtemps nu-pieds (ib.). *È n fā dékriè ni lé mouə ni sé k n son p li*, il ne faut dire du mal ni des m. ni des absents (ceux qui ne sont pas là, ib.). *Ïn èn an viə ā pu k'ïn chir mouə*, un âne en vie est plus qu'un riche m. (ib.). *A fô lochiə lé mòr an pè*, il faut laisser les m. en paix (B Plagne). *Lə mòr a adè tòr*, le m. a toujours tort (ib.). Cf. les proverbes cités sous *mort*, s.

Noms de lieux : *La Mortigue*, nom de deux torrents dans le distr. d'Echallens et le distr. de Lavaux (= morta aqua, eau à cours tranquille), *La Mortaigue*, Yverdon ; dito Aigle, 1718 (Isabel), voir Jaccard, *Essai de top.*, p. 297 ; *Mortègue*, Daillens ; *La Mortivue*, Semsales, 1890, pron. pat. *mortīvouè ;* affluent de la Broye, de même nom, torrent très intermittent, parfois à sec ; *Eaux-Mortes*, Cartigny, 1852, 10 ; *Les Eaux Mortes*, Avully, 1849, 5 ; *Eaumorte*, hameau ainsi dénommé d'après un ruisseau, autrefois le *Nant d'aigue morte* ou *d'Eau morte* (1762-1763), aujourd'hui le Nant des Crues (pat. *a édyə mórta)*; Champ de la *Morte-eau*, Malleray, 1852, 3 ; *Morteauve*, Bévilard, 1891, 13 ; 1841, 6. *La Mortaz*. Granges (Payerne), 1891, 25, prés, champs, mare, signifie « flaque d'eau tranquille » (Burmeister). *En fontannaz mortaz*, Avenches, 1652 ; *en morta fontanaz*, Bière, 1845 (= source desséchée). *Mortruz* peut être rangé ici, nom d'un ruisseau à Cressier, pour lequel M. Godet, il est vrai, a proposé l'étym. Martis rivellus (*Musée neuch.* XX, 283, voir Jaccard, *op. cit.* p. 297) ; mais, outre que *ruz* représente rivus, non rivellus, il nous paraît peu probable que ce ruisseau porte le nom d'un dieu de l'antiquité. Si son cours est rapide aujourd'hui, il peut avoir été une fois à sec. *En Morta Terraz*, Gollion, 1891, 33, champs (peu productifs ?) ; *en Mortaterraz*, Cossonay, 1493, pré ; *Mortaterraz*, Thierrens, 1815 ; *A Morterre* (pour *mor(te)terre*), Diesse, en partie sur Prêles, 328 ; *Jardins de Morterre*, Prêles, 1856, 8, champs, prés, pâturages. *Mortaveau*, Nyon, pour Mortavaux (vallée aride ?), voir Jaccard, *op. cit.* ; *Morvaux*, rochers lugubres, dit Lutz,

entre la Val-Sainte et Bellegarde (F). Jaccard, qui défend l'étym. *mort val*, cite les anciennes graphies *Morval* 1134, 1146, *Morvas* 1146, *Morvaux* 1198, où on remarque l'absence d'un *t*, ce qui ne laisse pas de la rendre suspecte. *Mor* = maurus, noir? Le mot vallis apparaît aussi comme masculin. Pron. pat. *mòrvõ* (Fankhauser). Sous le bois de *Morteville*, Bonfol, 1849, champs. *Mont-Mort*, petit sommet au S. E. de l'hospice du Grand-Saint-Bernard, 1783, 1762. Pron. pat. *u mon mõ*. L'étym. mons mortuus ou morti(s) est douteuse, cf. le *Mormont* qui se rencontre à plusieurs endroits, et que M. Jaccard rattache plutôt à d'autres racines. A ses exemples il faut ajouter celui du *Mormont* à Coùrtemaîche (B). *Plaine Morte* ou *Planmortis*, Mollens, grand glacier descendant du Wildstrubel. Pron. pat. *lachyèr dè plan-mourti* (Mollens); *èn plan-na mòrta* (Lens). Ce nom paraît être d'introduction récente; auparavant on disait à Lens et on y dit encore *èn ouitoün*, *lachyèr d'ouitoün*. Dans *Planmortis* il faut probablement voir un planum mortivum. La légende veut que ce vaste plateau ait été jadis un des plus beaux pâturages du Valais, transformé en glacier à cause de la méchanceté des pâtres qui l'habitaient, voir Mario, *Le génie des Alpes val.*, p. 109: *Les mauvais pâtres de Ténébré*. *Plan-Morts*, Chalais, 1904; *Plamort* 1880, *Plan d'y morts* 1850; pat. *i plan di mór*, forêt, broussailles, dans le Ban de Vercorin, qui, selon la tradition, aurait eu là son ancien emplacement (réminiscence de la peste de 1349?). *Plan des Morts*, forêt de la commune d'Hérémence; pat. *u plan di mò*, endroit hanté, dit-on, par la procession des morts. *Morteroche*, Grandval, 1851, forêt, pâturage; dito, Eschert B, 1852, bâtiment, pré.

Le sentier aux morts, pat. *lə sindāi éi moud*, « mauvais sentier par lequel on descendait autrefois les morts des Chevalleyres » (Odin, *Gloss. de Blonay*); *Chemin ès Morts*, 1735, sur le plan de Mollondin (Millioud); *Charrière des Morts*, Oron. « Afin d'éviter le passage des convois funèbres par Oron-la-Ville, surtout en temps de peste, on le faisait passer par le Carroz et les Chênes; ce chemin a conservé jusqu'à nos jours

le nom de.... » (Pasche, *Oron*, p. 458). Le même nom se rencontre à Gruyères, La Roche, Treyvaux (Fankhauser). *La Vy des Morts*, Jussy, 1742, chemin au nord du village paroissial. Même nom, Petit Saconnex, 1712, chemin conduisant au cimetière, aujourd'hui *Chemin Trembley*. *Vie es Morts*, Lajoux (Saicourt), 1853, champs. *Crêt des Morts*, Carouge, 1810, hangar, au Crest des Morts, ib. 1756, champs. *Au Mollard des Morts*, Gingins (Burnet). *A la Mortaz*, Denezy (Vd), dito Forel Vd (Burnet), peut s'expliquer comme ci-dessus *La Mortaz* de Granges, près Payerne, mais ce peut être aussi le souvenir d'un cadavre trouvé en ces endroits. *En Mortavillie*, Mur, 1580. *La Féna mortat*, Arzier, 1812, 36, pré. *Sur la Tête de l'Homme Mort*, Morcles, 1848, 9, rochers et gazons, voir sur l'origine de ce nom Ceresole, *Légendes*, p. 299. *A l'Homme Mort*, lieu-dit de Corcelles (N)[1]; le *Chemin des Vieilles Mortes*, nom de la route du Locle à La Saignotte (N Brenets) « parce qu'à la fin d'un hiver où la neige rendait les communications impossibles, on trouva mortes dans leur demeure deux vieilles femmes » (F. A. Perret, *Le Doubs*, p. 177). « A Petit-Noir [France], l'ancien lit du Doubs [corrigé] est appelé *la Morte* » (ib. p. 340). *La pīra du mòr*, Arbaz (V), bloc de rocher et chemin dans la forêt du Ban de Moëre; *Pirraz di Morts*, Bourg-Saint-Pierre, 1863, prés et champs. La tradition veut que deux personnes de Liddes soient mortes de la peste en cet endroit. *Pierre des Morts*, Saint-Maurice, 1882. *La Morte Pierre*, Corcelles (B), 1851, prés, champs; *Pierre Morte*, Soulce, 1850, champs; pourrait signifier « pierre effritée », cf. ci-dessus *Morteroche*. *Combe des Morts*, partie de la route du Saint-Bernard très exposée aux avalanches au pied du *Mont-Mort*.

mouri, v. mourir.

mouri (Vd Centre, Pays d'Enhaut, Vallée de Joux, Vevey-Villeneuve, Bas-Valais), *muri* (tout F et contrées vaudoises attenantes; *Atl. ling. mœ̃ri*, Billens, forme douteuse; Vd Au-

[1] Déformation de *Aullemaure(s)*, voir J. Vodoz, *Echo des Alpes*, 1910, p. 410.

berson), *mouəri* (Vd Ormonts, Plaine du Rhône, Pailly, Vallorbe, Arzier; V Vionnaz, Praz-de-Fort, Saillon; G Hermance, Dardagny, Aire-la-Ville; B Prêles), *mouèri* (Vd Vaugondry; N Vignoble, Val-de-Ruz, Val-de-Travers), *moüri* (V Nendaz, voyelle entre *ou* et *u*), *móri* (V Bagnes, Trient, Finhaut; G Bernex, textes), *m^{ou}ourèi* (V Champéry), *móréi* (V Isérables), *mouri(k)* (V Hérens), *mourik* (V Lens, Anniviers), *mòri* — *məri* (V Savièse; N Montagnes, forme habituelle de B), *mri* (N Côte-aux-Fées), *mru* (B Plagne, Péry, Malleray, Crémines). Les formes de l'*Atlas ling.* s'accordent assez bien avec les nôtres. Le recul de l'accent sur le radical, tel qu'il a été noté presque partout par M. Edmont, est conforme à nos habitudes de prononciation. Mais les longueurs de la voyelle radicale nous laissent perplexes. Nos matériaux ne les donnent qu'exceptionnellement.

Principales formes. Mourant : voir l'article *mourin*; on y voit alterner les types *morente et *moriscente, ainsi à Vd Vaugondry *mouèrin* et Vd Penthalaz *mourəsin*. — **Il meurt, ils meurent** : *morit ou *moriscit, le dernier retire ordinairement l'accent sur le radical; I. *mouər*, *mouairon* (Vd Ormonts); *moué* (Vd Champéry); *moū moūrzon* (V Liddes); *mó̆*, *mouairon* (V Bagnes); *mout* (V Evolène); *mó̆(r)* (G); *muā*, *muāron* (F Romont); *mo̯uər* (N Dombresson); *mó̆*, *mœ̆ra* (N Montagnes); *muə*, *mœran* (B Delémont); *muər mrò* (B Plagne); II. *mourè* (Vd Penthalaz); *mórét*, *móréson* (V Isérables, à côté de *mórt*); *mourè*, *mourèchon'* (V Anniviers); *mouərè* (G Dardagny); *mouä̯rè*, *murchon* (F Gruyère); N et B n'ont pas de formes inchoatives. — **Il mourait** : Vd V G F offrent fréquemment **mourissait*, ainsi *mourəsāi* (Vd Savigny). — **Il mourut** : n'est sûrement attesté que pour B, *məré* (Delémont), *mra* (Plagne). — **Il mourra** : alterne avec des formes inchoatives, telles que *mourətra* (Vd Savigny); *mouriθrè* (V Anniviers); *mouərètra* (G Dardagny); *mòrtra* (N Chaux-de-Fonds). B ne les connaît pas: *muəré*, *mœ̄ré*. Ces anciennes formes sont très rares dans les cantons Sud, mais Leysin a encore *mouərè*; M. Cornu a relevé à Montbovon *chti an muri* = cet an je mourrai, forme

tombée en désuétude depuis. B Plagne *muərər*, correspond à un français * *mourira*, cf. *de mourərè*, je * *mourirai*, dans Duret, *Gramm. sav.*, p. 51 : *y' an mœrirõ* (Rossat, *Chants pat.*, *Arch. s. d. trad. pop.* V, p. 102) est une forme analogue du conditionnel, qui est habituellement *mœrõ*, comp. les barbarismes *je mourirai*, *je mourirais* mentionnés par nos dictionnaires de provincialismes (Grangier, Péter, Pierrehumbert). Le dernier cite « un fameux début de harangue militaire : « S'il faut mourir, mourissons ! s'il faut périr, pérons ! » qui, s'il n'est pas authentique, illustre du moins assez bien l'hésitation entre les formes inchoatives et non inchoatives. — Comme **participe passé** fonctionne l'adjectif *mort*, dont nous avons trouvé bon de faire un article à part du *Glossaire*, voir article précédent. Cependant nos patois n'ont pas manqué, isolément, de former un participe sur le modèle d'autres verbes en -ire, ainsi *mœri*, employé de préférence dans le district de Delémont : *èl ā mœri* ; ou *mru*, qui correspond au français fautif * *mouru*, et qui a envahi l'infinitif, dans une partie du Jura bernois, grâce à l'identité ordinaire des infinitifs et des part. passés (voir Degen, *Die Konj. im Pat. von Crémines*, p. 107). A Montbovon, M. Cornu a noté *mouréi-tə*, forme qui manque à Hæfelin, *Les pat. du cant. de Frib.*, p. 128.

Syn. Voir plus loin.

1. mourir ; **2.** cesser de fonctionner ; **3.** comme verbe actif : éteindre (V).

1. *Mouri din sé solu*, m. dans ses souliers, sans passer par la maladie (Vd Blonay). *M. a son pan ganyin*, m. à son pain gagnant, sans être à charge à autrui (ib.). *L'an dévan kə mourəsisè*, l'année avant qu'il mourût (ib.). *Alá in mourəsin*, aller en m., en douceur (ib.). *Nə vouai pa mouəri siy an, d'abo kə mè kopə dou bokon dè pan*, je ne vais pas m. cette année, puisque je me coupe deux morceaux de pain (par inadvertance, loc. Vd Ormont-dessus). *I farai pā mó dè mori*, il ne regretterait pas... (V Bagnes). *M. sò kou*, m. sur le coup, instantanément (ib.). *Mouri dè mó choubətə*, m. de mort subite ; *m. dè la mó dé mósè*,

m.... des mouches, de mort imprévue (V Evolène). *Mùri d mouə sôbit* (B Charmoille). *Mouri din cha tyœutsè*, m. dans son lit = m. de sa belle mort (V Salvan); *mùri din son yé*, idem (B Séprais). *Nò kòntèù toui mourik*, nous devons tous m. (V Grimentz). *Mourik koum oun a vəkouk*, m. comme on a vécu (V Mage). ...*que vo volia... nos étranglia et fare to mori*, que vous vouliez... nous étrangler et nous faire m. tous (*Cé qu'è lainô*, str. 44, éd. Ritter). *Vou pâ avei liji dè muri*, il ne veut pas avoir loisir de m., d'un qui est toujours pressé (F Prez-vers-Siviriez). *Côdrus que mueirt por sôvar sa patrie*, Codrus qui meurt... (Python, *Egl.*, éd. Moratel, p. 122). *Flaccus Maro, frârè dè Virgile, que moure dins l'âgeo d'adolescenhe*, ... qui mourut... (ib., p. 118). *Moûre gaillard, qu'est-cè qu' cè m' fâ*, meurs seulement... (Quinche, *Gloss.*). *I mouérétrai s'i mdgîve atant que liu*, je mourrais si je mangeais autant que lui (ib.). *El ètai force, ass' force que de mouèri*, il était nécessaire, aussi n... (Quinche, *Passage du Roi*, *Le Pat. neuch.*, p. 177). Même formule dans la lettre de Quinche placée en tête de son *Gloss.* (*Le Pat. neuch.*, p. 22). *Vollin meri gai et boneuna*, nous voulons m. gais et heureux (Huguenin, *Chans.*, n° 21). *Maidaime en vai meuri*, m. en va m. (Raspieler, *Pan.*, vers 107). *I vœ mœri si s n a p vré*, je veux m. si ce n'est pas vrai (B Boncourt). *O muə tu lé djòr*, on meurt tous les jours, insensiblement (B Plagne). *Mru chu son fmẽ*, m. sur son fumier, sans être sorti (ib.). *El ā prou malèt po mœri*, il est assez malade pour m. (B Vermes). *Mœri d' vẽyäs, d' tchègrĩn, d' păvou*, m. de vieillesse, de chagrin, de peur (ib.). — **2**. *Lè linp mœ̃r*, la lampe s'éteint (B Vermes). — **3**. *mouəri lə fouă*, éteindre le feu (V Charrat). *Mour lo fouă*, éteins... (V Liddes).

Proverbes. *Vó mī soufri tyé mouri*, il vaut mieux souffrir que m. (Vd Blonay). *Kan on·n a yu tré béi méi d'avri, lè asətoñ tin dé mouri*, quand on a vu trois beaux mois d'avril, il est bientôt temps de m. (ib.), se dit aussi ailleurs. *On nə sā nè kā vi nè kā mouər*, on ne sait qui vit ni qui meurt, exhortation à bien vivre (Vd Ormont-dessus); en Valais: *on sā pā nïn kə vi*

nïn kə mó (Bagnes); forme bernoise (Plagne): *ò n sè n kó vi n kó mūər. Nə fó pā grantin por mouəri*, on est vite mort (Vd Ormont-dessus). *Pò payī è pò mouri, lè adī prāo vito*, pour payer et pour m., c'est toujours assez tôt (Vd Savigny); variante frib.: *pò payi è muri lè totèvi praou vutou* (*Etr. frib.* 1875, mai). *Kan on vi sin s'amā, on mouər sin sè règrètā*, quand on vit sans s'aimer... (Vd Ormont-dessus). *On n' asuiró dè rä tyè dè mouəri*, on n'[est] sûr de rien que... (Vd Leysin). *Aprē̃ tan də mó, mru a fó*, après tant de maux, m. il faut (B Plagne). *Méi n'èm pou, mourik chè lāché*, [qui] plus n'en peut, m. se laisse (Gilliéron, *Prov. de Vissoye*). *Les vîllio deyvont, les dzouno puont muri*, les vieux doivent, les jeunes peuvent m. (*Etr. frib.* 1875, juillet). En regard de ces témoignages de l'inéluctabilité de la mort, la sagesse populaire offre cette consolation: *On ne muert qu'onna vez*, ... fois (Duret, *Gloss.*); *an n muə k d'in·n mouə*, on ne meurt que d'une mort (B Epauvillers). *Nè fó todzò yəna pò mouəri*, il en faut toujours une (une cause) p. m. (V Vérossaz). *Ey faut sé mariâ po sé fére à bliamâ; ey faut muri po sé fére à gabâ*, ...pour se faire blâmer ...louer (*Etr. frib.* 1872, déc.; même prov. dans le *Lien vaud.* 1904, n° 10). *Pò bin muri è fó bin vivrə* (F Broye). *Stu k vi an rnẽ, muə an rnẽ*, celui qui vit en renard,... (B Boncourt). *L'ün pò mòri də s kə fè è vivr ïn·n ātr*, l'un peut m. de ce qui... un autre (B Epauvillers). *Nə tə dépouy pè dvan k də mru*, ne te dépouille pas avant... (B Plagne).

Etym. Du latin morire pour mori. Pour l'inf. *mru* voir ci-dessus sous *principales formes*. Le sens d'*éteindre* s'explique probablement ainsi: *mourir* a été autrefois employé comme verbe actif dans le sens de *tuer*, comme en vieux français. A ce moment, il s'est rencontré avec le verbe *tuer*, qui réunit également les deux significations de *mettre à mort* et d'*éteindre*; voir ce mot.

Synonymie. Non seulement les poètes se sont ingéniés à trouver de nouvelles expressions pour l'idée de la mort, soit en imitant des tournures des langues anciennes, soit en recourant au trésor inépuisable de l'imagination poétique; la langue

du peuple aussi ne cesse d'inventer des périphrases, dans le besoin, qui renaît constamment, d'éviter le mot brutal, effrayant, indélicat, ou d'ajouter au sens général une nuance dictée par les circonstances. La mort fait résonner toute la gamme des sentiments humains, du désespoir le plus profond jusqu'à l'ironie méchante. Il y a peu de domaines linguistiques où l'on puisse, comme dans celui-ci, étudier l'action de la psychologie sur le renouvellement incessant du vocabulaire. Aussi avons-nous cité un choix de locutions romandes pour *mourir* dans une étude des rapports qui existent entre le monde des idées et celui de l'expression (*An den Sprachquellen, Universität Zürich, Festgabe zur Einweihung der Neubauten*, 1914, p. 111).

La mort rompant tous les liens et mettant un terme à toutes les occupations, les points de départ pour arriver à une nouvelle périphrase sont multiples. De là l'étonnante richesse de la liste que nous allons soumettre au lecteur. Elle comprend bien au delà de deux cents termes. Encore notre catalogue est-il loin d'être complet. Il nous arrive souvent, en classant les fiches du *Glossaire*, de mettre la main sur un mot oublié. Comment introduire de l'ordre dans cette longue énumération? Nous aurions pu suivre le modèle qu'offre M. L. Morandi dans sa fine étude stylistique *I sinonimi del verbo morire* (dernière rédaction dans *Prose e poesie italiane*, 1900), c'est-à-dire distinguer entre les styles noble, familier et comique (*scherzevole*). Mais il nous paraît bien difficile de séparer ce qui appartient aux deux dernières catégories et nous ne pensons pas que M. Morandi y ait pleinement réussi. Nous tâcherons donc de diviser nos périphrases en termes honnêtes et en termes plus ou moins facétieux, tout en les groupant, à l'intérieur de chaque subdivision, un peu d'après l'idée dominante qui y réside: *départ*, *voyage*, *métiers*, *vie de famille*[1], etc. En outre, comme

[1] M. Morandi a adopté l'ordre alphabétique, que nous jugeons trop superficiel.

les périphrases se rapportent à différents moments du trépas, nous essayons de distinguer entre celles qui signifient *mourir* et celles qui représentent plutôt l'idée d'*être mort*, bien qu'ici encore la classification ne puisse pas être nette. Un changement de temps (*il fait* ou *a fait le grand voyage*), le remplacement d'un élément de la phrase (*il va, il est dans le pays des taupes*) peut faire passer la locution d'une catégorie à l'autre. Quelques-unes des expressions, comme *graisser ses bottes*, auraient mieux trouvé leur place dans la liste synonymique donnée à l'article *mort*, s., *encycl.* 4, sous *agonie*.

Evidemment, la grande majorité de nos périphrases nous sont venues d'ailleurs; un très petit nombre portent une empreinte locale, plusieurs ont pu naître spontanément en différents endroits. Notre liste est donc un ramassis de locutions représentant d'anciens tabous qui défendaient de prononcer le mot de *mort*, de réminiscences littéraires ou de sermons, de croyances bibliques, d'euphémismes prudents dont on use vis-à-vis d'un malade, d'atténuations sages employées devant les enfants d'un défunt, de mots cruels inventés par le gamin de Paris, qui fournit tant de phrases aux pays de langue française, etc. La population romande n'est pas responsable de la création de certains de ces tours, qui peuvent paraître barbares en présence de la mort. Du reste, posséder un terme n'équivaut pas à l'employer souvent, et une expression forte, lâchée dans un moment d'abattement moral, traduit bien des fois plus de faiblesse que d'équilibre. C'est un moyen de tromper les autres et soi-même sur le degré de résistance qu'on possède.

Comme chacune de ces périphrases reparaîtra sous sa forme patoise, avec ses exemples, dans les articles respectifs du *Glossaire*, nous les francisons ici, sauf exception, tout en sachant bien qu'elles y perdent beaucoup en expressivité.

A. Mourir. I. Termes polis : *Rendre le dernier soupir, le dernier souffle, le dernier peccavi* (F); *tirer le dernier souffle, tirer les derniers, tirer* (V); *faire le dernier bâillement, le*

H. B. Wieland.

Enterrement en Valais.
Lithographie de H. B. Wieland.

dernier soupir, *bailler* (*donner*) *le dernier soupir ; expirer. S'éteindre*, *sè dèχindrè* (même sens), *fermer* (*clore*) *les yeux*, *kotâ lè jə* (même sens, F), *clore lè pəlyon* (les cils, Vd). *Dormir le grand sommeil*, *s'endormir tout de bon. Décéder ; succomber ; se laisser aller* (V). *Rendre l'âme ; partir pour la gloire* (peut prendre une teinte ironique) ; *partir pour l'éternité*, *entrer dans la joie de son Seigneur*, *dans la grande retraite ; aller voir le Père éternel. Fenā* (finir, V), *afənā* (V); *achever sa carrière*, *sa course*, *son temps ; tsavounā* (achever) *sa carrière*, *finir* ou *fournir sa carrière*, *finir* ou *fournir son temps*, *sa vie*, *ses jours*, *de souffrir*, *tsavounā sou dzò* (achever ses jours, V): *être au tehavon de sa carrière* (N); *faire son temps ; défunter. En partir* (Vd); *trépasser*, *s'en aller*, *partir pour l'autre monde*, *passer dans l'autre monde*, *quitter ce m.*, *faire ses adieux ; faire une grosse place* (V); *laisser de la pitié* (V). *Rèstā kə* (rester là, Vd), *sobrā* (rester, Vd).

II. Termes plus ou moins facétieux : *Oublier*, *roublier de souffler*, *plyèkā dè choχlyā* (cesser de souffler, F), *finir de siffler*, *de ronfler* (Vd). *Virer le blanc* (des yeux), *le jaune* (Vd), *virer l'œil*, *virer gāga* ou *gāgat* (B), *tourner les yeux ; montrer les dents blanches* (Vd). *Faire le grand voyage*, *le gros v.*, *le voyage de saint Jacques* (V), *partir pour le gros voyage*, *pour les Indes* (V), *pour le pays d'Aoste* (V), *pour le pays des taupes* (*des dèrbon*), *pour le royaume des taupes*, *pour le pays des bousrœ* (taupes, B), *aller trouver les taupes*, *aller dans le pays des taupes : faire le grand saut*, *la culbute ; piquer les sauts* (Vd); *passer outre* ou *delà* (V, F), *de l'autre côté* (V), *la Gemmi* (V), *les glaciers* (V), *passer derrière* (V), *pasā Tsəvəlye è Dorbon* (Vd Ormont-dessus) ; *aller sur Mussel* (G, où il y a un cimetière); *passer dans la barque à Caron* (Vd); *aller voir ce qu'ils font de l'autre côté ; déguerpir*, *tourner les semelles. Frotter* (graisser) *ses bottes* (F), *cirer ses bottes* (N, B), aussi « le curé lui a ciré ses bottes » = donné les derniers sacrements » (Daucourt, *Folk-Lore Suisse*, III, p. 75). *Périr* (tiré de la vie des animaux), *crever*, *krapā* ou *krapi* (Vd, V). *Claquer*

(comme pour *crever*, à l'origine idée d'une chose qui éclate, cf. l'italien *scoppiare*, *schiattare*, *schiantare*, Morandi, p. 684), *klyanpā* (voir ce mot), *pètā*, *pètā la groūla* (voir ce mot, Vd), *craquer* (Vd); *craquer le marmot* (F, terme d'argot mal compris, *croquer le m.* signifie attendre une éternité). *Casser sa pipe*, *briser sa p.*, *briser le fétu de sa p.* (F), *rompre sa p.* (B), *avoir fumé sa dernière pipée* (Vd), *renoncer à la tabatière; casser ses noix* (*kòkyè*, Vd); *dévisser* (*son billard*) (Vd, F); *renverser son huile* (Vd); *trosā la kotairyā* (rompre l'aiguillée de fil, souvenir d'Atropos? Vd Alpes); *laisser courir sa cuiller*[1], *laisser tomber sa c.*, *laisser bas sa c.* (V), *perdre sa c.* (B), *jeter loin sa c.* (*tsanpā lavi*, *fotrə via*, *fyèrə*), *essuyer son couteau; lâcher* (*renverser*) *son écuelle; perdre le goût du pain*, *tourner le dos au p.*, *avoir mangé tout son p.; son oie est bientôt cuite* (Vd); *il a d'abord cuit ses aulx* (V), *être cuit* (B). *Donner son bien* (aux pauvres, V, F), *tester* (V, F). *Passer l'arme à gauche* (argot militaire), *descendre la garde*, *mordre la poussière*. *Déloger* et autres verbes signifiant *déménager*. *Lever l'ancre*. *Chtorbā* (de l'all. *gestorben*, F). *Aller dormir dessous l'herbe* (Vd). *Vəri lə brèsè* (=? V Chamoson); *tifyā* (sens primitif? V Bagnes); *Rendre les « guilles »* (*quilles?* N). *Etre au bas des Chaux* (N). *Aller faire des « frondə »* (espèce de jouet, voir ce mot, B). *Sentir le sapin* (signifie plutôt « être en danger de mourir », allusion au cercueil); *achounā lə pəkātso* (sentir la boue, V); *aller faire des toupines* (Vd).

B. Etre mort (aussi **en cercueil** ou **enterré**). **I. Termes polis**: *Etre sur la planche*, *sur lo lan* (voir ci-dessus *mort*, s., *encycl.* 7). *Avoir été fauché* (*sèyā*, on ajoute quelquefois: comme de l'herbe tendre, pour une mort subite, de même les

---

[1] Voir l'explication de cette locution donnée par E. L. Rochholz (cuiller comme symbole de droit) sous *Volksthümliche Redensarten für Sterben*, dans son ouvrage *Deutscher Glaube und Brauch im Spiegel der heidnischen Vorzeit*, t. I, p. 142. On y trouvera aussi, sous *Oberdeutsche Leichenbräuche*, p. 131-215, une quantité d'analogies avec nos rites funèbres.

suivants), *moissonné* (comme un champ d'avoine), *coupé*, *emporté*. *Il a tout dit*, *tout bataillé* (fini de b.). *Il est loin*, *là*, *étendu*. *Le bon Dieu l'a voulu ! ç'a été son heure.*

II. Termes familiers ou facétieux : *avoir mis le « garde-habit »*, *la « garde-robe »*, *la veste*, *le paletot en sapin*, *le gilet de bois*, *son anglaise de sapin*, *sa « vêture » de s.* (Vd, F) ; *avoir mis le dernier habit*, *le complet qui ne se change pas* (V), *un jupon de sapin* (B), *un manteau de bois* (B) ; *être dans la boîte en sapin* (N). *Etre entre quatre* (*six*) *planches*. *S'en aller les pieds devant*, *les premiers*. *Faire son dernier chemin*. *Garder les poules du curé* (les cimetières sont près de la cure), *garder les p. à Müller* (habite près du cimetière, Vd Savigny), *chez Pius* (dito, B Plagne). *Sucer* (*manger*) *les dents de lion par les racines*, *ronger les dents de lion par le bout*. *Etre* (*à*) *six pieds sous terre*, *en tèpa* (gazon, Vd), *être caché six p. s. t.* (V), *avoir six pieds de terre sur le nez*, *le corps*, *le mòr* (museau), *avoir les pieds en terre* (Vd). *Donner à manger aux vers*. *N'avoir plus mal aux dents*, *être guéri du m.*, *n'avoir plus mal à la gorge ; avoir le nez sec*, *les os secs*, *les pieds froids*. *Avoir été réduit* (mort subite), *raclé*, *plié*, *raplèya* (replié), *nettoyé*, *ramassé*, *foutu*. *N'avoir plus soif*, *ne pouvoir plus souffler sa soupe*, *être à bas du pain*. *Il a roté* (G, = fini de r.). *Etre barba* (rasé pour tout de bon, V). *Il a viré les fers*. *Etre embarqué*. *Etre chtòrb* (all. *gestorben*, voir ci-dessus A. II). *Tèpā* (sommeiller, F). *Avoir fini d'entendre le coucou* (V, B) [1].

intêremin, s. m. enterrement.

intêremin (Vd Centre, Grandson, Plaine du Rhône, Bas-Valais, F Gruyère—Veveyse ; la nasale *in* est souvent diphtonguée, voir *Atlas* ; des deux *e* des syllabes médianes le deuxième

[1] Les expressions allemandes pour « mourir », surtout celles d'origine bibliques, sont réunies dans l'article de Fr. Wilhelm *Die Euphemismen und bildlichen Ausdrücke unserer Sprache über Sterben und Totsein und die ihnen zu Grunde liegenden Vorstellungen* (*Alemannia* XXVII, p. 73-83). Elles correspondent souvent aux nôtres.

est moins ouvert, le premier ordinairement allongé), *untẽremin* (Vd Pays d'Enhaut), *untẽremun* (Vd Penthalaz); *intẽreman* (Vd Enclaves, F Glâne et Broye); *ätèrèmä* (Vd Leysin; cette dénasalisation s'observe en beaucoup d'endroits, à divers degrés, voir *Atlas*), *è^{in}tèrəmè* (Vd Savigny), *^{a}intẽrəmẽ* (Vd Vallée de Joux), *eter(e)mè* (Vd Ouest), *intèrmè* (F Sugiez); *intèrəmin* (Bas-Valais, passim, ainsi à Bagnes, Liddes); *èntèrèmèn* ou *èntèrəmèn* (sans nasales, V Est); *antèraman* (G Hermance); *ätärämä* (G Bernex), *aètaramè* (G Aire-la-Ville); *ètèrmè* (N Vignoble, Val-de-Ruz), *étarmè* (N Noiraigue), *atarma* (N Montagnes), *atèrma* (N Chaux-de-Fonds), *òtèrmò* (N Cerneux-Péq., B Malleray); *intèrmin* (B Prêles); *étarmò* (B Plagne), *antèrman* (B, pron. française, sauf que *è* est plus ouvert).

1. action de couvrir de terre, par ex. une plante; **2.** ensevelissement d'un mort (ensemble des cérémonies accompagnant la mise en terre du corps); par restriction: **3.** convoi funèbre; **4.** repas d'enterrement.

1. voir sous *intèrä*, enterrer. **2.** *Lè vīlyè dzin sè soūlon d'alā todzor é-z intẽremin*, les vieilles gens se lassent d'aller.... (Vd Ormont-dessus). *Tandi bin dè-z anāyè, nə su alā a la Valā kè po dè-z ^{a}intèrmè*, pendant..., je ne suis allé à la Vallée... (Vd Le Chenit). *Lé-z ótro yadzo on faséi gró dé tīrəbä éi-z intèremin*, autrefois l'on faisait un grand branle-bas aux e. (Vd Blonay). *Asistā in·n on·n intẽrèmin*, assister à un e. (V Lourtier). *Firè sinblan dè kòrné lə dzò dè l'i.*, faire semblant de pleurer le jour... (V Praz-de-Fort). *On son·nə lo glyé pädä l'ätärämä*, on sonne le glas pendant... (G Bernex). *Chounõ l'intèrèman*, sonner l'e. (F Villargiroud). *V è deman le mariāzo, apré-d'man l'antèraman*, c'est demain..., chanson de la vieille, G Hermance, *Schwyzerländli*, p. 233). *An l'antèrman dé-z èvar, lé-z értiə ryan*, à l'e. des avares, les héritiers rient (B Charmoille). *Bayiə lə pin də l'intèrmin*, distribuer du pain à l'occasion de.... (B Prêles). *Lə pan, la mòta, lə vun d'untèremin*, le pain, le fromage, le vin consommé dans un repas d'ent. (Vd Rougemont); *manti d'int.*, « manteau », voir encycl. n° 11; *mècha, rèpé d'int.*, messe, repas

d'e. (F); *ïn dẽnẽ d'antèrman*, un dîner d'e. (B Charmoille) ; *in·n mi·n d'ant.*; une figure funèbre (ib.). — **Proverbes** : *Kan lè fèmalè aréton dè dèvezā, l'intèremin fó préparā*, quand les femmes cessent de jaser, il faut préparer l'e. (Vd Ormont-dessus). Forme gruyérienne: *Kan fèna plyèkè dè parlā* (*dèvəjâ*), *l'intèremin fô aprèθâ* (*prèparā*) (Chenaux-Cornu, *Romania* VI, n° 124). *E n fā p tχuè lè pus, pòskə, tχin an lẽ tχuan, è y an vïn ā mouin dou san à l'antèrman*, il ne faut pas tuer les puces, parce que, quand on les tue, il y en vient au moins deux cents à l'e. (B Develier, Rossat, *Prov.*, *Arch. s. d. trad. pop.* XIII, p. 45). — **3.** *L'ᵃintèrmè è pèrti justou a l'aoura*, le convoi funèbre est parti juste à l'heure (Vd Le Chenit). *Suivr l'ätèrèmä*, suivre le convoi (Vd Leysin); *on vyédj s'été la mouda kə lè fanè séyan lè-z atèrma*, autrefois c'était la mode que les femmes suivaient les c. (Droz, *Loc.*). *Fó pa k'on·na nòsə rinkontréi on·n intèremin*, il ne faut pas qu'une noce rencontre un cortège funèbre, cela porte malheur (Vd Blonay). *On·n a vyu pasâ l'antèraman*, on a vu passer le c. (G Hermance). *Outó nò, vätyâ l'ätaramä k va pasa*, ôtons-nous, voilà l'e. qui va passer (G Bernex). *On bī-l* (*gró-l*) *int.*, un « bel » (gros) e. = un long convoi (Vd et ailleurs). — **4.** *Lè j intèremin vənyon tchyè*, les repas d'ent. re]viennent cher (V Vernamiège). *Férə l'intèremin ou kabarè*, faire le repas d'e. à l'auberge (F Montbovon). *I sé ainvitè ò l'étarmò*, je suis invité au repas d'e. (B Plagne).

Etym. : De *interrare + suffixe -amentum.

Syn. : *intèrā*, s. m. (Vd, voir ce mot, c'est l'inf. pris substantivement, cf. ci-dessus *bātsī*); *intèryaou* (Vd, *interratorium, voir ce mot); *chéremin* (V Lens, litt. « *serrement* », de *serrer* = réduire); *ensevelissement*; *défunt* (cf. Grangier, *Gloss frib.* Suppl. p. 16).

Encycl. 1. Anciennement, à Lausanne, on avait la coutume d'enterrer l'année. « Un mannequin, représentant un homme mort à force de boire, était porté en procession par la ville, à la lueur des flambeaux, par des hommes costumés et masqués, l'un en confesseur, sous un baldaquin, d'autres en médecin,

apothicaire, marguiller, etc. Cette procession faisait des stations dans chaque rue. Le mannequin était placé sur un drap tendu, soutenu par huit hommes qui le *paumaient* (bernaient) en l'invitant à boire (par une chanson) ». Cette ancienne mascarade a pris fin vers 1820 (*Cont. Vaud.* 1884, nº 52). De la même façon, dans le Jura bernois, on **enterre le carnaval**, voir sous *brandons*, *Encycl.* 5.

2. **Rêver** d'enterrement est signe de noce prochaine (B).

3. Suite des remarques encyclopédiques faites sous *mort*. voir ci-dessus. Les noms qu'on donne au **cercueil** dans nos patois sont *vā*(*r*), qui est le mot le plus répandu, puis ce sont les correspondants de *bière*, *cercueil*, *caisse*. Termes ironiques : *katsə-mouār*, « cache-mort » (Vd), *dèrirə méjon*, « dernière maison » (Vd), *viχirə dè sapin*, « vêtement d. s. » (F). *Vā*, du latin vas, est un souvenir des anciens sarcophages de pierre ; « caisse », usité en Valais, correspond bien aux cercueils de bois les plus simples qu'on puisse imaginer. *Mettre en bière* se dit aussi *encaisser* (V). On a également tiré un verbe spécial de *bière : èmbiəryè* (V Lens).

On se rappelle encore le temps où un cercueil servait pour tout le monde : arrivé au cimetière, on le vidait en laissant glisser le cadavre dans la fosse. Cela nous est attesté pour Lessoc (F) et pour la vallée de Salvan (voir Mario, *Génie des Alpes val.*, p. 199). A la campagne, on voit encore beaucoup de cercueils de bois de sapin auquel on laisse sa couleur naturelle ; on se borne souvent à peindre une croix sur le couvercle ou sur les planchettes de devant et de derrière. Sans cela, la couleur noire prédomine ; ce n'est que depuis peu qu'on la remplace par des teintes brunes. Dans le Jura bernois, le noir est souvent réservé aux personnes mariées, tandis que les célibataires ou enfants sont ensevelis dans des cercueils bleus ou blancs. L'usage de pratiquer une ouverture dans le couvercle, afin de pouvoir contempler jusqu'au dernier moment le visage du défunt, n'est guère connu en Suisse romande, mais on a vu de ces petites fenêtres dans les cantons de Berne et de Fri-

bourg. Le corps avait la tête couchée sur de simples copeaux. On les remplace peu à peu par des coussins d'étoffe. Autrefois c'étaient les voisins ou amis qui confectionnaient le cercueil; traces de cet usage dans la haute vallée de Bagnes, à Plagne (B) et ailleurs. Maintenant c'est plutôt à un menuisier qu'on le commande et, dans les villes surtout, le luxe a été introduit dans ce domaine comme dans tous les autres : cercueils façonnés, capitonnés, à pieds et ornements de métal blanc, en bois de chêne ou de noyer. Dans le canton de Genève, il arrive qu'on indique, au moyen de clous à tête jaune, les initiales du défunt.

Dans le livre cité, Mario raconte avec quel stoïcisme nos rudes campagnards voient la mort s'approcher. Il y en a qui se font faire eux-mêmes leur cercueil. Ce meuble les attend, remisé dans un *raccard*. Un couple de Bagnes s'en servait tranquillement comme d'une table à manger. Nous avons nous-même consulté sur son patois une nonagénaire, à Charmey, assise dans sa chambrette à côté de son cercueil.

Les montagnards tiennent à être enterrés dans leur village natal. Avant qu'il y eût des routes, on pouvait voir des Anniviards, morts dans la plaine, montés à califourchon et solidement attachés sur un mulet, faisant de nuit le long trajet qui les séparait de leur église (voir Mario, *op. cit.*, p. 198). Lorsqu'un décès survient dans les hauts pâturages, on peut rencontrer le cercueil vide, porté par un mulet, tandis que plusieurs hommes transportent dans la vallée le cadavre, enveloppé dans un drap (V).

4. **Dépôt d'objets dans le cercueil.** On couche les morts dans leur dernière demeure tels qu'ils étaient dans leur lit ou sur la planche (voir ci-dessus *mort*, *Encycl.* 7), avec un chapelet aux mains, un crucifix, un calice (si c'était un prêtre), une Bible ou un autre livre pieux sur la poitrine, quelques fleurs (surtout pour une jeune fille). Les traces de coutumes païennes se sont perdues, mais on raconte en Valais que, dans certains villages, il arrive ou arrivait qu'on mît une pièce d'argent dans

la bouche du mort pour la traversée, ou qu'on déposât dans la bière du vin, du pain, du fromage, et même une paire de souliers, afin qu'il pût sans encombre effectuer le voyage de Saint-Jacques.

5. La **tombe est creusée** généralement par un fossoyeur attitré, qui est la plupart du temps le marguiller ; accidentellement, ce peut être un autre fonctionnaire public, ainsi le cantonnier (G Hermance). Mais à la campagne, surtout dans les cantons de Fribourg et du Valais, s'est conservée la belle tradition de faire creuser la fosse par les amis ou les proches voisins du défunt. En récompense, ils sont invités au repas d'enterrement, s'il a lieu, ou reçoivent une petite collation pendant le travail ou quelque vêtement laissé par le mort. A Bagnes, chaque village est divisé en cercles mortuaires, les *voisinages*, en patois *vozənan*, dont les familles sont mises à contribution lors de l'ensevelissement d'une personne mariée. A tour de rôle, elles sont astreintes au creusage de la fosse au cimetière paroissial. La nomination d'un croque-mort, survenue il y a quelques années, ne fut pas jugée favorablement et on en revint au vieux système.

6. L'usage de **porter le cercueil** entre amis, voisins ou parents du trépassé est encore très commun à la campagne. Certains cimetières alpestres ne permettraient pas d'autre moyen de transport[1]. Le corbillard des villes s'introduit avec les routes, mais est encore peu usité. Comme porteurs, on nomme spécialement les ressortissants des *voisinages*, pour Bagnes ; les filleuls, neveux ou cousins pour Evolène et Champéry ; souvent la famille désigne ceux qui doivent remplir ce devoir. Dans beaucoup d'endroits, une touchante solidarité unit les morts et les vivants, de sorte que les adolescents ou enfants sont portés par ceux de leur âge ou de leur sexe. Dans

H. Herzog, *Schweiz. Volksfeste, Sitten und Gebräuche*, p. 311.

---

[1] Voir la lithographie de H. B. Wieland, que nous reproduisons d'après le périodique « Die Schweiz », 1913.

on trouve la description poétique de l'ensevelissement d'une petite fille dans les vallées d'Hérens ou d'Anniviers. Elle est habillée de blanc, ornée d'une petite couronne de mariée, portée dans un cercueil ouvert, et accompagnée de six couples de fillettes vêtues comme elle. La plus pauvre enfant de la commune porte le vêtement de la morte, qu'elle hérite. — Un petit enfant est porté par le parrain, la marraine ou la sage-femme. — Quand le trajet est long, les porteurs se relayent. On porte sur les épaules ou sur un brancard (*potchmouz*, « porte-morts », B Ajoie). De là les expressions *portāre* ou *brankardāre*. Comme ce sont à l'origine les mêmes qui font la tombe et qui portent le cercueil, on les appelle aussi dans les deux fonctions *fousār* (N).

7. Pendant le convoi, le cercueil est recouvert d'un **drap mortuaire** appartenant à l'église ou à la commune. Il s'appelle « *kouvèrta* des morts » où *kouvèrtyā* (F), « couvre-morts », « couvre-cercueil. » Ce drap est ordinairement de couleur noire, avec une grande croix blanche, cousue dessus. Mais il arrive que la couleur soit variée selon le cas : noir, larmé de blanc pour les mariés ; blanc et bleu ou violet pour les célibataires (B ; noir ou blanc F, G). Le grand poêle, dont quatre parents ou amis tiennent les cordons, est d'introduction récente. L'usage de mettre d'abord sur la bière un linceul, sous le drap mortuaire, ne s'est conservé que dans la campagne genevoise. Ce linceul appartient de droit au curé (droit de *spolie*, voir van Gennep, *Du berceau à la tombe*, p. 211 ss). Autrefois on n'ornait de **couronnes** que les cercueils des enfants et des célibataires. C'est encore le cas dans nombre d'endroits. Ces couronnes étaient données par les compagnons ou amis, les sociétés de jeunesse, qui se cotisaient, ou les parrains. Elles étaient de fleurs ou de perles artificielles, généralement blanches. On y joignait quelquefois des versets bibliques ou des poésies de circonstance, calligraphiés sur des feuillets blancs découpés en cœurs et lus à la fin de la cérémonie funèbre (Vd Ormonts, Savigny). Les couronnes étaient aussi portées séparément par

des « porte-couronnes ». Après l'enterrement on en laissait au cimetière, ou en faisait cadeau à l'église pour servir d'ornement des autels; d'autres en conservaient sous verre, à la maison; il n'est pas rare, aujourd'hui, d'en rencontrer dans nos chalets, sous des glaces convexes, avec indication de la date, déjà lointaine, du décès. L'usage coûteux d'embellir la mort de tout âge d'une profusion de fleurs naturelles est relativement récent. Un de nos correspondants valaisans dit très bien : *Li kòrònè prèyon pā pò sé kyə lè móə*, les couronnes ne prient pas pour celui qui est mort.

8. **Cortège funèbre.** Les usages étant très différents chez les catholiques ou les protestants, nous les traitons séparément. Chez les premiers, avant de se mettre en marche, le curé vient faire la « levée du corps », c'est-à-dire qu'il asperge le corps, récite le psaume *De profundis* et une oraison (ainsi à Mettemberg B). Ailleurs on récite en commun un chapelet. Puis le convoi part dans l'ordre suivant : l'officiant avec ses serviteurs, le cercueil, les parents mâles d'après le degré de parenté, les amis ou connaissances, les femmes dans le même ordre. A Bagnes, les prieuses ouvrent le cortège (voir ci-dessus *mort*, *Encycl.* 6. Elles portent un crucifix encadré d'une couronne. Il faut joindre en tête le porteur de la croix qui marquera la tombe, peinte en rouge pour les célibataires, en noir pour les mariés (Broye). En Valais, c'est le filleul qui porte cette croix pour son parrain, la filleule pour sa marraine. Dans le Jura bernois, la croix est ornée de fleurs pour les enfants, munie d'un crêpe pour les adultes. Les quatre ou six premiers parents portent de gros cierges allumés; le nombre et la grosseur sont en rapport avec la position sociale du trépassé. Aux cierges est fixé un crêpe pour les grandes personnes, un ruban blanc pour les enfants (F). Dans les villages bernois, on voit encore une femme précéder le convoi avec un long cierge jaune, en forme de peloton, la *pivat'*. Fribourg a aussi connu cet usage du *chtokèl*. Voici quelques détails pour un cortège du district de Delémont : croix de l'église (noire pour les personnes âgées de

plus de sept ans; blanche, bleue ou rouge pour les petits enfants), portée par un servant; croix qui sera plantée sur la fosse, portée par un petit garçon pour les mariés, par une petite fille pour les célibataires; les enfants de l'école (s'ils prennent part); les chantres; le curé (vêtu du surplis, de l'étole et de la chape noire pour une personne âgée de plus de sept ans, sans la chape pour un enfant); à droite et à gauche du curé marchent deux servants, dont l'un porte le bénitier et l'autre l'encensoir; le cercueil; les parents précédant les amis et connaisssances; les parentes suivies d'autres femmes.

Chez les protestants, un culte et une prière ont lieu dans la maison mortuaire, quelquefois en plein air, à l'église si la participation est très grande. Le pasteur rappelle les principaux événements de la vie du défunt. Pendant ce temps, la bière a été préparée devant la maison. Le cortège se range. Sa composition est celle-ci: cercueil en tête, parents, amis, d'abord les hommes, puis les femmes. Aux Ormonts, les filleuls conduisent à tour de rôle le cheval du corbillard, puis, arrivés au cimetière, portent le cercueil. Les femmes s'abstiennent de plus en plus de « suivre ». Dans la ville de Genève, cela leur fut défendu en 1664 (*Recueil des Arrêts du Magnifique Conseil*, t. V). Neuchâtel suivit en 1699: mais à la campagne la coutume survécut.

L'enterrement a ordinairement lieu le surlendemain du décès, dans les trois fois 24 heures. En été ou dans un cas de maladie contagieuse, il peut être hâté. A la campagne, on enterre de préférence le matin; si c'est un dimanche, l'après-midi.

Il n'est pas de bon ton de se montrer sur le passage d'un convoi funèbre; dans beaucoup d'endroits on a encore l'habitude de fermer les volets et les maisons. Il faut y voir probablement un reste inconscient de paganisme (voir van Gennep, *op. cit.* p. 207, Samter, *Geburt*, *Hochzeit*, *Tod*, p. 28). Dans les villes, au contraire, les curieux font la haie.

9. Sonnerie de cloches. Nous avons décrit sous *mort*,

Encycl. 5 la sonnerie de l'agonie. On sonne encore plusieurs fois jusqu'à ce que le corps soit rendu à la terre. En pays protestant, il n'y a pas ou peu de sonnerie. Certaines contrées ont tenu à conserver aux cloches une partie de leur langage symbolique d'autrefois. Dans plusieurs endroits, on sonne pendant que le cortège funèbre se rend au cimetière ; à Plagne (B) en outre, quand la fosse est creusée. En pays catholique, les cloches sont plus éloquentes. La sonnerie varie assez selon les lieux et selon les cloches que la paroisse possède. On sonne ou peut sonner le lendemain du décès, le matin (sonnerie de la mort, trois « couplets » avec les trois cloches, précédés ou suivis de tintements avec l'une d'elles, selon que c'est un homme, une femme ou un enfant), en commençant ou en achevant de creuser la tombe, la veille de l'enterrement, pendant celui-ci, au moment où le prêtre quitte l'église, où il fait la « levée du corps », avant et pendant le cortège, au moment où l'on chante à l'église le *Libera me*, lorsqu'on quitte l'église pour s'approcher de la fosse.

10. Au cimetière et à l'église. Les protestants se rendent généralement directement au cimetière, où a lieu un deuxième culte plus bref qu'à la maison, une prière et, selon les lieux et circonstances, une allocution. Après que le fossoyeur (ou un parent) a jeté les trois premières pelletées de terre dans la tombe, le pasteur prononce la bénédiction. Anciennement, il y avait encore le « remerciement » aux assistants, dit par un membre de la famille (Vd). « Dans les enterrements, écrit le doyen Bridel à propos des Ormonnens, il y a toujours quelque parent ou ami qui fait devant la fosse une petite oraison funèbre... et qui les (les assistants) remercie de l'amitié qu'ils ont portée au défunt » (*Coup d'œil sur les Alpes du canton de Vaud*, *Cons.* VI, p. 288). Dans quelques villages, on va d'abord au cimetière, puis à l'église, où se font l'oraison et la prière. Les catholiques entrent à l'église, à moins qu'on ne s'arrête d'abord devant elle pour procéder à la cérémonie de la « levée du corps ». A l'église, la messe est accompagnée de l'office

des morts. La liturgie varie quelque peu de canton à canton. Nous faisons suivre deux descriptions, pour en donner une idée. Environs de Romont (F) : le cercueil est placé au chœur, sur un soubassement, et les cierges portés par les parents sont disposés, allumés, sur six guéridons autour de la bière (ils deviennent la propriété du curé ou de l'église). On chante le requiem (*Obit*) et le *Libera me*. Ensuite le cercueil est porté au cimetière où se font les dernières prières liturgiques. Le curé jette la première (ou les trois premières) pelletées. La tombe est aspergée d'eau bénite. Pas de discours. — District de Delémont : le cercueil est déposé à l'entrée du chœur et les assistants prennent place dans les bancs, les proches parents en avant ; le curé chante l'office des morts et la messe pour le défunt. La messe finie, on chante auprès du cadavre le *Libera me* ; puis le cortège se forme de nouveau pour se rendre au cimetière, où l'inhumation se fait avec les prières prescrites par le Rituel. Si l'enterrement a lieu l'après-midi, la messe est remplacée par le chant des vêpres des morts.

Aussitôt que les participants se retirent, la tombe est remplie par le fossoyeur et ses aides, ailleurs par les porteurs. A la sortie du cimetière (ou en revenant à la maison mortuaire) a lieu dans les cantons protestants, aussi chez les catholiques genevois, la cérémonie de l'**honneur**, qui consiste à défiler devant les membres de la famille du défunt, avec ou sans poignées de main. La coutume est en train de se perdre. Les femmes n'y prennent pas part. A Neuchâtel, c'est au domicile du défunt que les parents, réunis dans une chambre, reçoivent la poignée de main des assistants, avant le départ du convoi, à moins que la lettre de faire part n'avise qu'« on ne touchera pas. »

11. Costume de deuil. Le brassard d'étoffe noire que les hommes portent au bras gauche, le ruban noir autour du chapeau, le voile long dont se couvrent les femmes ont été introduits il n'y a pas longtemps. Autrefois les femmes portaient une espèce de mantille noire, restée traditionnelle dans cer-

taines parties de Fribourg et du Valais. Les hommes avaient à leurs chapeaux (le haut de forme était de rigueur) un long crêpe dont les deux bouts pendaient sur le dos. Cela s'appelait le *manti* (*manteau*), nom qui rappelle une coutume encore plus

ancienne : c'était un véritable manteau de toile noire et légère qu'on mettait sur ses habits. Nous supposons que c'était une réminiscence de l'habit de pénitent (blanc ou d'autre couleur) que portaient lors des funérailles les membres des confréries à l'époque catholique. Dans plusieurs vallées valaisannes, les porteurs du cercueil ou même les membres de la famille revêtent encore cette « robe de fraternité » ou *abè*. Dans le canton de Vaud (première moitié du XIXme siècle), on mettait le long

crêpe aussi pour aller annoncer le décès chez le pasteur et pour commander la fosse (Vallée de Joux). D'anciens règlements du XVIIIme siècle prescrivaient combien de temps ce crêpe devait être porté selon le degré de parenté du défunt (*Musée neuch.* 1896, p. 47). A Evolène, les hommes ne se rasent pas pendant quelque temps, en signe de deuil. Dans cette vallée, comme dans celle d'Anniviers, les femmes portent, pour un grand deuil, *la barbette* (coutume autrefois plus répandue), c'est-à-dire une longue bande de toile blanche, attachée autour du cou et flottant jusqu'aux pieds ou fixée à la robe. Le temps pendant lequel cela devait se faire était prescrit (trois semaines pour père et mère) ; maintenant cela a lieu à l'enterrement et en allant à l'offrande. Fischer, *Die Hunnen*, p. 371 ss., qui décrit tout au long un ensevelissement auquel il a assisté dans l'Anniviers, parle encore d'un linge blanc que les hommes et les femmes mettent sur la tête. Le noir et le blanc sont ainsi les couleurs du deuil. Bridel a encore vu un « couvre-chef blanc » chez les femmes qui assistaient à l'enterrement (*op. cit.*). Dans plusieurs localités de la Gruyère, les hommes portaient naguère un pantalon blanc (gilet et redingote noirs) à l'enterrement d'un célibataire. Comp. le tablier blanc que mettent les filles en accompagnant le cercueil d'une célibataire dans le Prättigau (*Arch. s. d. trad. pop.* I, p. 46)[1]. Dans le Vully, on rencontre encore des enfants auxquels on attache un tablier noir aux épaules, souvenir de l'ancien *manti*. Dans le Jura bernois, les femmes mettaient autrefois un mouchoir de tête blanc (ou bleu), nommé *bouèyat'*, *doubya*, voir ces mots, comme le portent encore les femmes anabaptistes. Plus tard, elles endossaient les *bagnolets*, sorte d'énorme capuce ronde avec mantille.

On observait le grand deuil (pour mari ou femme, père ou mère, enfants) pendant un an et six semaines, le demi-deuil

[1] Voir aussi Rochholz, *Die Leilfarbe Weiss*, dans le volume mentionné plus haut, p. 133 ss.

(étoffes grises ou autres couleurs sombres) une seconde année. Le petit deuil (pour d'autres parents) durait trois à six mois. Actuellement toutes ces usances tendent à devenir moins rigoureuses.

12. Il y a une cinquantaine d'années régnait encore, presque indiscutée, la coutume de grands **repas d'enterrement**, auxquels prenaient part tous ceux qui assistaient aux cérémonies funèbres. On improvisait de longues tables dans la grange ou ailleurs, afin de pouvoir placer tout ce monde. Rien n'était épargné, on mangeait force bouillis et rôtis et le bon vin vieux pétillait dans les verres, comme le décrit Schiner dans sa *Description du Dép. du Simplon* (1812 ; voir aussi Mario, *Génie des Alpes val.*, p. 149). Les paysans mettaient de côté une bonne pièce de fromage et surtout un tonneau de vin, afin que rien ne manquât à *leur fête*, car c'est ainsi que ces repas, y compris les funérailles, se nommaient dans les Alpes vaudoises et dans le Bas-Valais. On les appelait aussi *dîner* ou *goûter d'enterrement*, *dèdzon·non*, *non·n*, *trantó* (B Malleray) et *satạ̃mo* (nom qui signifie proprement *septième* et a désigné à l'origine la fin d'une série d'offices liturgiques, voir J. Jeanjaquet, *Bull. du Gloss.* V, p. 47, et ci-dessous nº 14). On disait même *baire lo co*, « boire le cadavre » (Bridel). Ces véritables banquets avaient lieu avant le convoi funèbre, ce qui était particulièrement choquant, ou au retour du cimetière. Après avoir commencé avec dignité, ils dégénéraient facilement en beuveries et en festins pantagruéliques. Nous lisons dans l'*Agace* la phrase: *lous autre iadzo on molavè sous queuté por alâ is enterrèmen*, autrefois on aiguisait ses couteaux pour aller aux enterrements (nº 20, p. 3). En 1678, un communier de Travers convia jusqu'à 112 personnes à un repas funéraire (J. de Sandoz Travers, *Notice hist.*, p. 75). Mais ces repas étaient surtout onéreux, et un de nos correspondants affirme connaître des familles qui ont été plusieurs années avant de pouvoir se libérer de la dette contractée à une telle occasion. Aussi les autorités ont-elles trouvé bon

d'intervenir. M. Isabel cite pour Vaud des mandats du Conseil de Berne de 1706, 1747, 1767. (*Vieux usages*, *Arch. s. d. trad. pop.* XVI, p. 86, où l'on peut lire une description détaillée de ces repas). Dans les Registres du Conseil de Genève, nous trouvons sous le 25 nov. 1699 : « A été dit qu'il seroit à propos... de faire un Reglement qui defende les repas que l'on a accoutumé de faire parmi les dits sujets dans les maisons des defunts au retour de leurs ensevelissemens ce qui constitue leurs enfans ou parens dans une depense considerable... ». Bridel mentionne (sous *baire*) un arrêt du Conseil de Neuchâtel de 1616. En Valais, les abus furent interdits par un règlement de police, de 1889 (Jegerlehner, *Das Val d'Anniviers*, p. 144) ; mais on nous cite une dame de Champéry, qui avait été mise à l'amende déjà vers 1860. Dans le canton de Fribourg, le clergé a fait une campagne ardente afin d'obtenir qu'on n'invitât plus que les proches parents venus d'autres villages. Grâce à ces efforts, ces repas sont aujourd'hui abolis presque partout.

M. Isabel (*op. cit.*, p. 86) en ramène l'origine à la *cœna feralis* des Romains. C'est possible ; mais les grandes distances que les parents ont souvent à parcourir pour se rendre au lieu d'enterrement, mettent la famille du défunt dans l'obligation de restaurer leurs forces; un petit repas est inévitable; on tient aussi à récompenser les porteurs, fossoyeurs, chantres, etc. de leur peine. Ainsi la coutume d'un repas à grandes proportions peut naître spontanément en tout temps et en tout lieu. Inutile de dire que de petites collations se pratiquent encore. Surtout en revenant du cimetière, on sert du pain et du fromage, arrosés de vin, des petits pains (Ormonts), de la pâtisserie (Genève). Le soir, les dames sont invitées à un café (Vd). On se réunit soit dans la maison mortuaire, soit à l'auberge.

Dans certains endroits, l'abolition des grands repas s'est opérée graduellement. A Bagnes, ils ont été restreints aux cas de décès d'un célibataire fortuné. On a, pendant quelque temps, versé dans la caisse des pauvres une part de la somme qui aurait servi à festoyer. Puis on a renoncé à tout. Dans le

canton de Fribourg, un repas réunissait les membres de la famille le premier dimanche après l'enterrement. Dans l'Anniviers, tout le cortège se rassemble encore dans la maison de Commune, après l'enterrement; on sert pain, fromage et vin, « le tout à satiété ». C'est à cette occasion que sont tranchées, en plein conseil des « hommes de serment », toutes les difficultés d'héritage (voir Fischer, *op. cit.*, p. 377; cet auteur mentionne des détails concernant ces repas que nous ne pouvons pas tous relever; fidèle à sa thèse, que la critique s'est empressée de réfuter, il met toutes ces coutumes d'enterrement en rapport avec l'apparition des Huns en Valais).

13. Si c'est un progrès réel d'avoir renoncé aux festins d'enterrement, on ne peut pas en dire autant de l'abolition des **distributions officielles de vivres et de vêtements aux pauvres** (*la don-na; binfé*, « bienfait » est le nom de l'exécution d'un pareil vœu exprimé par le défunt) (V et F). Les anciens cortèges funèbres étaient souvent, dans le Jura bernois, précédés d'une femme qui portait, avec une chandelle allumée, une ou deux miches de pain, symbole de la distribution qui se pratiquait ensuite et qui atteignait le total d'une fournée ou davantage. A Bagnes s'est conservé le souvenir d'une distribution de neuf chaudières de soupe de fèves et d'orge à l'occasion de l'inhumation d'un curé. Sur l'usage de donner des fèves, cf. Courthion dans *Arch. s. d. trad. pop.* V, p. 48. On invitait autrefois les indigents à manger les reliefs des repas d'enterrement. On leur donnait aussi de l'argent. Actuellement, on rémunère en espèces ou en vêtements surtout les veilleurs, où il y en a encore, les porteurs ou fossoyeurs, ceux qui ont fait la toilette du mort. Les enfants qui ont porté la croix dans le cortège sont invités plusieurs dimanches à dîner dans la famille du défunt (F), privilège que reçoit aussi occasionnellement un pauvre de la commune. Pour le reste, tout est laissé maintenant à la charité personnelle. Il est juste d'observer aussi que la mendicité a énormément diminué.

14. Les catholiques ont coutume de répéter l'office des

morts le 7me, le 30me et le 365me jour après le décès. La dernière cérémonie s'appelle généralement la « messe du bout de l'an » (*fornaitɔ*, de *forni*, finir, V), celle du 7me *satąmo* ou « les 7 jours ». Celle du 30me est un peu tombée en désuétude. Le *satąmo* est souvent célébré dès le lendemain de l'enterrement ou un des jours suivants. Dans certaines paroisses du Jura bernois, on ajoute un office le 3me jour après l'inhumation; dans d'autres on dit simplement trois messes pendant les premiers jours, ou on fait dire une messe par trois prêtres, mais sans supprimer l'anniversaire. A Bagnes, le curé dit tous les matins, pendant une semaine après l'enterrement, les répons, auxquels assiste un parent avec un cierge allumé. Cela se continue tous les dimanches de l'année et s'appelle « porter la chandelle ». En d'autres endroits valaisans, le port de la chandelle n'est que mensuel, ou inconnu. Dans le canton de Genève, une messe des morts est célébrée le lendemain des funérailles; une femme parente ou payée à cet effet y assiste en tenant un grand cierge allumé, appelé *luminaire*. Cela peut se répéter pendant un an. La messe d'anniversaire est nommée *anivarsèlä*.

15. Divers. En Valais s'est un peu conservée l'habitude de payer le curé en nature (pain, bougies); il recevait autrefois une mesure de froment. A Bagnes, à la première offrande, une parente apporte une nappe. L'abbé Daucourt a publié dans le *Folk-Lore Suisse*, III, p. 41, une charge contre le casuel des prêtres. Voir une parodie des Vêpres des morts dans L. Courthion, *Veillées des Mayens*, p. 205, des cancans d'enterrement (femme qui s'extasie sur les meubles, etc., dans la maison mortuaire) dans l'*Agace*, n° 38. En pays catholique, les morts-nés et suicidés sont généralement enterrés sans cérémonies, quelquefois dans une partie spéciale du cimetière. Mario, *op. cit.*, p. 198, rapporte la coutume anniviarde de creuser quelques tombes à l'avance, à l'approche de grandes gelées qui durcissent la terre, ce qui rend possible qu'un fossoyeur prépare sa propre fosse. A Bagnes, on servait autrefois

de la soupe aux pois et du lard aux veilleurs ; dans les Franches-Montagnes on cuit du riz pour les repas d'enterrements. De Chambrier, *Mairie de Neuchâtel*, p. 450-452, rappelle les contestations qui avaient lieu anciennement sur le rang à occuper dans le convoi funèbre ; sur l'affluence de visites de condoléances telle que le magistrat dut y mettre un frein en 1710. Le pasteur faisait son oraison au retour du cimetière, devant la maison mortuaire. On trouve une vieille ordonnance (de 1776) sur les deuils, dans le *Musée neuch.* 1896, p. 45 ; un règlement de 1810 pour les enterrements à Neuchâtel, *ib.* 1897, p. 48. Ce qui concerne *le soin des tombes* sera indiqué sous *cimetière.*

L. GAUCHAT.

AU SOUFFLE DE LA VAUDAIRE

Lettre à M. Louis Gauchat[1]

—✠—

Mon cher ami,

Veveysan de naissance, grandi au souffle de la *vaudaire*, je me suis, avant les bateliers de Saint-Gingolph et de Meillerie insurgé contre votre opinion d'antan, qui dérivait ce mot du nom de ma patrie vaudoise. Cependant, votre objection contre l'étymologie *vaudai*, « sorcier, diable », me touchait d'autant plus qu'aux exemples du XVIIe siècle invoqués par vous j'en puis ajouter un du XVIe : « devers la Voudeyre », dans un document vaudois de 1553[2]. J'en étais venu à supposer, entre le synonyme *uberre*[3] et *vaudai*, un de ces croisements, une de ces contaminations dont notre collègue Tappolet constatait naguère la fréquence dans nos patois[4]. Mais voici qu'en même temps vous nous apportez le « fait nouveau » qu'exige tout jugement en cassation et une sentence nouvelle, contre laquelle je n'ai plus garde d'interjeter appel.

Pour établir que le *v* de la forme chablaisienne *vovaire* est le continuateur légitime de l'*s* sonore jadis prononcée dans *Valle(n)sem* et l'hypothétique **valles-aria*, vous ne pouvez, à la vérité, vous fonder que sur des exemples du type *undecim*, *quindecim*, et sur l'analogie des mots où une *s* sourde, précédée de *l* ou de *n*, a été changée en *θ* ou en *f*. Les mêmes considé-

---

[1] Voyez *Bulletin*, X, p. 46, et XIII, p. 62.

[2] *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, XXIII, p. 318.

[3] *Bulletin*, II, p. 63.

[4] Ib., XIII, p. 46.

rations m'avaient déjà conduit, en mon particulier, à expliquer par le même processus phonétique un nom de lieu vaudois qui nous montre, comme celui d'*Anzcinde*, rappelé à la fin de votre article, et quelques autres en Savoie [1], un *z* patois correspondant à une *s* entre voyelles ou un *z* de l'usage officiel. Deux probabilités concordantes n'équivalent pas à une certitude; mais, dans les sciences historiques et philologiques, ne devons-nous pas souvent nous contenter à moins ? En s'entr'aidant comme l'aveugle et le paralytique, votre étymologie et la mienne, dont je vous prie d'être le parrain, remédieront autant qu'il est possible à leur commune faiblesse.

Le 23 décembre 1043, Aymon, évêque de Sion, inféodait au chanoine marié Warnerius, à sa femme Helisana et à leurs héritiers la terre de Morcles, avec l'alpe de Martenod [2]. Or, un pâturage de la commune de Bex, qui n'est séparé du territoire de Morcles que par le massif de Javerne, s'appelle *Eusannaz*, *Ausannaz* ou *Euzanne*, en patois *éẓạnna*, et ce nom s'identifie avec celui d'Helisana aux mêmes conditions (ou sous les mêmes réserves) que *vovaire* avec **vallesaria*. Si nous avons rencontré juste, ce serait un nouveau spécimen à ajouter au petit nombre des lieux dits tirés de noms de femmes, tandis qu'*Anzeinde*, plutôt que d'un féminin *Adosinda*, me paraît être issu du masculin *Adosindus*, conformément à un mode de dérivation des noms de lieu qui est représenté dans le voisinage par *Bovonnaz* (ou *Bovonne*), de *Bovon*, et dans toute la Suisse romande par beaucoup d'exemples analogues.

La présence d'une *l* ou d'une *n* précédente est indispensable pour que l'une des sifflantes *s* ou *z* soit changée en *ts* ou *dz*; mais je ne crois pas que l'évolution postérieure de *ts* et *dz* à *ϑ* ou *f*, *δ* ou *v* ou *d*, dépende encore de cette condition, ni qu'il y ait besoin de recourir à *anve* (ou *ondè*) et *tienve* pour expli-

---

[1] Mésinge, Jonzier, Minzier, Scionzier. Voyez *Romania*, XXXVII, p. 75.

[2] *Mém. et Doc.*, XVIII, p. 338.

quer *dove* (ou *dòdè*), *treive*, *quatorve* et *seve*[1]. L'*n* qui termine aujourd'hui la première syllabe d'*Anzeinde* n'est constatée qu'à partir du XVIIe siècle, et la prononciation contheysanne *aịnnda*, supposant un *avịnnda* antérieur, corrobore les graphies *Adzenda* et *Azenda* des années 1300-1302. *Mésinge* (près de Thonon), en 1248 *Meizinium*, en 1294 *Mezingio*, *Mesingio*, en 1298 *Mecingio*, dans le patois actuel *mèvịnδò*, et quelques-uns des noms vaudois et valaisans que je citerai tout à l'heure pour illustrer le changement en *d*, font tomber toute restriction.

Ainsi que l'a très bien reconnu M. Jaccard dans son *Essai de toponymie*, un ancien *dj* gallo-roman, noté au moyen âge par *i* ou *g* et habituellement représenté dans nos patois par *dz*, l'est exceptionnellement par *d* dans les noms de quelques pâturages des Alpes vaudoises : *Audon*, à Ormont-dessus[2], en 1332 *Ougion* et *Ouzon* ; la *Badausaz*, à Ormont-dessous, au XIVe siècle *Baiousa* ; *Chaudes* dans le bassin supérieur de l'Hongrin, au XIIe siècle *Calgi*, *Chaugi*, *Chages*. En contraste avec la prononciation *ròdzòmọn* du nom de Rougemont, ce *d* sporadique reparaît au Pays d'Enhaut dans les lieux dits *Rodomonts*, *Rodocher* et *Rodoscaix*, *Rodovanel*. Dans la grande commune valaisanne de Conthey, il sert à caractériser le patois des villages montagnards par opposition au *dz* régnant dans le bas. On dit *lọdzò* et *lọdò*, *fənạ̄dzò* et *fənạ̄dò*, en parlant de deux hauts pâturages dont les noms sont identiques au français « auge »[3] et au dialectal « fenage ». Les *vèrdzèlẹ̀* du Bourg, les *vèrdəlẹ̀* de Premploz et les *vèrdèlẹ̀* de la commune voisine d'Ardon sont autant de répliques d'un même nom, diminutif fréquent de « verger ».

Ces faits nous éclairent sur les vicissitudes antérieures et l'extension géographique de ce *d* alpin que vous avez signalé

---

[1] Les formes en *v*, d'après Fenouillet, *Monographie du patois savoyard* (Annecy, 1903), pp. 31 et 58.

[2] Ne pas confondre avec l'*Audon* bernois, qui a donné son nom à l'Oldenhorn et dont le *d* peut avoir une autre origine.

[3] Masculin dans nos patois, comme il l'est parfois en ancien français.

dans les noms de nombre. Mais ils ne jettent qu'une lumière indirecte sur celui du mot *vaudaire*, puisque c'est principalement dans le bassin du Léman qu'on ressent les effets de ce vent diabolique. Comme vous le donnez à entendre, il se pourrait que notre *d* eût jadis occupé une aire plus vaste que celle où le cantonne aujourd'hui notre ignorance. Je relève dans des documents du XVe siècle[1] les graphies *Vizi* (1435, 1453), *Vizy* (1471, 1488) et *Vidi* (1452) du nom bien connu de Vidy, ancienne paroisse et lieu dit de la commune de Lausanne. Il resterait à en élucider l'étymologie[2] et à rendre compte de la graphie du *Cartulaire de Lausanne: viti*, en 1228[3]. La valeur attribuée aux lettres latines par les scribes du moyen âge est parfois incertaine, et cette incertitude autorise mainte hypothèse. Ce *d* de *Vidy*, ce *d* de *vaudaire* (le *vaudai* « peut-être s'y mêlant ») ne serait-il pas, dans les plus anciennes mentions, une notation imparfaite, dans le français local et les patois influencés par lui, un substitut du δ persistant, à Montreux et à Blonay, dans la série des noms de nombre de « onze » à « seize » ? L'histoire encore si mal connue de nos dialectes, à laquelle doivent contribuer les patois modernes, les noms de lieu et tous les documents écrits dans nos contrées, offre aux linguistes un magnifique champ d'investigation, où se plaît à vous rencontrer souvent

Votre fidèle collaborateur et ami,

ERNEST MURET.

---

[1] *Mém. et Doc.*, XXXV, pp. 162, 176, 197 et 220 ; *Mémorial de Fribourg*, IV, p. 316.

[2] Peut-être **vitic-etum*, de *viticem*, au sens d'« osier » qu'il a dans quelques patois du midi de la France ?

[3] *Mém. et Doc.*, VI, p. 12. A ce que veut bien me faire savoir le savant bibliothécaire de Berne, M. de Mulinen, la lecture n'est pas douteuse et le *t* ne peut être confondu avec un *c*. Le même *Cartulaire* (pp. 132 et 133) nous offre les formes successives *Clingerio* (885 environ et 888) et *Clendie* du nom de *Clendy*, à Yverdon ; mais ce très ancien *d*, apparu dans de tout autres conditions que celui d'*Audon* et de *Vidy*, ne nous concerne pas ici.

P. S. — L'hypothèse de la substitution de *d* à *δ*, dans la transcription officielle et dans le passage du patois au français, est confirmée par le nom d'*Evordes*, lieu dit des communes de Bardonnex et Troinex, annexées en 1815 au canton de Genève. Les derniers patoisants du voisinage prononcent : *a évœ̃rδə*. Les plans du XVIIIe siècle nous offrent les graphies *Esvordes*, *Es Vaurses*, *En Vurse*, *En Vuorse*, *an champ de vorge*, *champ aux vorges*, dans lesquelles on reconnaît le nom patois de plusieurs espèces de saule ou d'osier.

ÉTYMOLOGIES JURASSIENNES

1. sira « beau-père » et dènïn « belle-mère »

Dans la précieuse collection d'anciens termes de parenté que nous offre pour le Jura bernois le poème des *Paniers* aux vers 207-209 du manuscrit A, publié par M. Rossat, il y a un couple particulièrement intéressant, celui des beaux-parents : *sira* pour le masculin, *dènïn* pour le féminin. Ces deux mots s'expliquent l'un par l'autre : ce sont sans aucun doute des dérivés de *sire*[1] et de *dè·n*, bonne forme jurassienne de *dame*. Ils attestent une fois de plus l'habitude qu'on avait autrefois de désigner les beaux-parents par un titre honorifique. Ainsi toute l'Italie du Nord les appelle *misser* (monseigneur) et *madonna* (madame). En France, l'épithète de *beau* devient terme distinctif : *beau-père*, *belle-mère* (pour d'autres analogies, voir mon étude *Die romanischen Verwandtschaftsnamen*, p. 123).

[1] Ce mot ne peut pas être le latin sŏcrus, qui a donné *sire* en Normandie (v. Godefroy), *suire* en ancien français, et qui, dans le Jura bernois, aurait abouti soit à **sur* (*chur*), d'après *tχuə* (cuir), *tχud* (cuide), *truə* (truie), soit à **sœ́r* (*chœ́r*) d'après *tχœ́r* (cuire), *tχœ́ch* (cuisse), *œ́* (huis).

Le terme féminin offre plus d'intérêt que *sira*, simple diminutif en -ittu, comme *oncha* de *oncle*. La forme simple *dè·n* (aussi *din·n*, *dan·n* B, *dan* N et Vd Auberson) désigne la maîtresse de maison dans le Jura bernois, la mère chez les animaux (moins chez les personnes), dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud. Dans cette forme *dè·n* se reflètent deux particularités phonétiques, dont l'une est française : le passage de * *dome* (*domina*) à *dame*, et dont l'autre est patoise, propre, paraît-il, à toute la Suisse romande : la réduction de *mn* à *n* (au lieu de *m* en français) ainsi *nan·nè* (nommer), *fa·n* (femme).

Reste à expliquer la terminaison *-ïn*. Le plus ancien exemple que nous ayons de notre mot (1613, *Procès de sorcellerie*, aux Archives de Berne) l'écrit *daynin*, graphie qu'on peut interpréter comme *dènin* ou comme *dènïn*. Le texte des *Paniers* nous tire d'embarras, puisque *dainnin* rime avec *aischebin*, qui est toujours prononcé *èchbïn* (aussi bien). Au surplus, M. Fridelance l'a entendu prononcer *din·nïn*. C'est fâcheux, car nous ne serions pas en peine d'expliquer un **dènin*, auquel correspondrait assez exactement la forme vaudoise *dənan* (*dénan*) f., nom donné par un enfant à sa grand'mère ; c'est évidemment domina — ane, suffixe féminin d'origine controversée, qu'on retrouve dans le franç. *putain*, *nonnain* ; quant à *dənan* au lieu de **donan*, c'est un affaiblissement fréquent en syllabe prétonique : *gəvèrna* f. (gouverne), *dəna* v. (donner), *aləna* (éclairer, de adluminare).

Qu'est-ce donc que ce *-ïn ?* Phonétiquement *-ïn* final ne peut dériver que du suffixe -īnum, toujours masculin, ou du phonème *ien* de l'ancien français, quelle que soit son origine latine : ainsi le Jura bernois dit aussi bien *bïn* (bien) *vïn* (vient), *mïn* (mien) que *tchïn* (chien), *tchintïn* anc. franç. *chantiens*, forme de l'imparfait et du présent du subjonctif, provenant de la terminaison latine de -eamus (-ebamus). On peut en déduire la règle phonétique que *an* (*am*) précédé d'une palatale se réduit à *ïn*. Or l'ancienne langue possédait deux termes de parenté du genre féminin qui se trouvent être dans

les conditions voulues : ce sont *taien* « grand'mère » (lat. atavia + anem, voir *Verwandschaftsnamen*, p. 65) et *necien* « nièce » (neptia + anem), qui sont à *taie* « grand'mère » et à *nièce* exactement ce que sont *antain* ou *nonnain* à *ante* ou à *nonne*. *taien* et *necien* (*niecien*) ont dû aboutir dans le Jura bernois à **tèïn* (**tèyïn*) et à **nəsïn* (**nisïn*), formes qui, grâce à l'analogie sémantique, ont facilement pu amener soit un changement de suffixe (ancien **dènin* transformé en **dènïn*), soit la création d'un dérivé *dènïn* d'après la forme simple *dè·n*. — Ajoutons *məmìn* « grand'mère » et *tintïn* « tante », qui présentent probablement le même mode de formation, à moins qu'ils n'aient adopté la terminaison diminutive masculine, exprimant la tendresse, qu'on retrouve dans *tetïn* « grand-père » (B rare) ; *papïn*, qui existe dans les patois français de l'Est, n'est pas attesté pour le Jura bernois.

2. djœ·tudjiɔ « châtier »

Dans le poème des *Paniers* (éd. Rossat, ms. A, vers 435), après qu'un petit diable encore novice s'est fort mal acquitté de son métier de bourreau en enfer, le chef des diables le prend à partie et, lui reprochant sa maladresse, lui dit : *técole-t'on dinsche tale gens geutuṣie?* (variante *geutugie*) « t'enseigne-t-on ainsi à châtier de telles gens ? » L'édition de 1849 du même poème donne : *a-ce dinsche qu'ai fâ táles gens djeutugie?* « est-ce ainsi qu'il faut de telles gens châtier ? »

Tandis que M. Fridelance, dans sa traduction manuscrite en patois ajoulot moderne, rend le mot *djeutugie* par *tchétayiɔ* « châtoyer », M. Rossat le transcrit par *djœ·tudjiɔ* et affirme qu'il s'emploie encore aujourd'hui. Il n'y a donc pas de doute sur la forme phonétique ni sur la signification du mot. D'où peut-il venir ? Je crois y reconnaître une transformation du verbe *justicier*, dont le sens primitif était « rendre la justice » mais qui, ne s'employant plus que par rapport au coupable, avait pris le sens de « punir en exécution d'une sentence ». A cet égard, il y aurait donc accord parfait avec le passage cité

des *Paniers*. Reste à expliquer la déformation phonétique. *Justicier* aurait donné **djutsie* dans le Jura bernois. En effet, j'ai trouvé *jutsi* pour le substantif « justicier » à l'Auberson (Vd) et le patois berrichon dit *jut*, *jute* « juste » d'après Littré ; c'est aussi la forme sans *s* qu'on attendrait en français. Si *juste* est de formation savante, le Jura bernois offre une bonne forme populaire dans son *djœt*, forme courante pour « juste », la forme féminine j u s t a paraît avoir supplanté la forme masculine **djœ* (cf. Degen, *Das Patois von Crémine*, p. 8). Quelle que soit la raison d'être de la voyelle *œ* au lieu de *u*, seul résultat normal de l'*ū* latin, il est de toute évidence que *justicier* a subi l'influence de l'adjectif *djœt*[1]. Quant à la seconde partie du mot, elle paraît avoir été modifiée sous l'influence de *juger*, en patois *djudjiə*. S'il en est ainsi, cette double contamination aurait eu lieu à une époque ancienne où *justicier* avait peut-être encore le sens neutre de « rendre la justice », « juger ».

Ajoutons que la forme *geutusier* que donne un des manuscrits n'est pas nécessairement une « faute de copie », comme le croit M. Rossat (note 202 de son édition), puisqu'elle trouve sa correspondance dans l'anc. fr. *joutisier* (de *justise*), qui peut fort bien s'être maintenue en patois. Quant au changement de *i* en *u*, on le trouve quelquefois avant ou après *z*, *ch*, etc. : *atuzi* « attiser », *kondzu* pour *kondzi* « congé » (F) ; *frutch* « friche » (B).

3. **nünbïn** s. m. « imbécile »

Le mot se trouve au vers 38 des *Paniers* : *Nos ne sons pe sche nunbin de poire tain de poine* « Nous ne sommes pas si niaises de prendre tant de peine ». Il nous est en outre attesté pour

[1] On est tenté de voir cette même influence adjective dans les formes sans *s* de l'ancien français *jouticier*, *jotisser*, etc., aussi *joutiffier* « justifier » (v. Godefroy), en supposant un adjectif **jou*, **joute* « juste » qui nous rapprocherait de *djœt* ; mais ce sera plutôt l'anc. fr. *joster*, soit au sens de « se rassembler » (pour rendre justice), soit au sens de « jouter », « combattre » (l'une des parties contre l'autre), qu'il faut rendre responsable du passage de *just-* à *jost-* (*jot-*, *jout-*).

l'Ajoie et pour le Vadais (Develier), avec de nombreuses variantes : *nünbïn*, *nuəbïn*, aussi *mnuəbïn* ; puis *sin-nünbïn*, *sïn-nuəbïn*, *sin-nunbïn* (sic). Dans le *Pays du Dimanche* (1902, 251), on lit *son hanne, in gros nuebin* « son homme (mari), un gros nigaud ».

La seule explication qu'on ait tentée de ce mot est celle de A. Biétrix, qui traduit « qui ne sait nul bien », hypothèse gratuite, qui ne satisfait à aucun point de vue. Nous arriverons mieux à notre but, je crois, en invoquant la faveur d'un saint. C'est saint Lubin qui nous aidera à faire façon de presque toutes les difficultés. Quant au sens, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une piété fervente soit interprétée par des esprits profanes et moqueurs comme un certain manque d'intelligence. Nous n'avons qu'à nous rappeler les béates figures de saints qu'on trouve dans mainte église. Du reste, les faits de langue ne manquent pas : benedictus est devenu « benêt » ; « simple d'esprit », « innocent », « candide », « naïf », bénin », etc. prennent tous à l'occasion une nuance plus ou moins dépréciative (cf. Jaberg, *Pejorative Bedeutungsentwicklung*, *Zeitschr. f. rom. Phil.* XXVII, p. 65). Ajoutons que les noms de *Michel* et d'*Agnès* s'emploient comme appellatifs, le premier au sens de « niais » (argot parisien), le second au sens de « jeune ingénue », usage qui remonte peut-être à *saint Michel* et à *sainte Agnès*. Ce qui me paraît certain, c'est que de *Lubin*, soit comme nom de saint, soit comme nom de personne très ancien et très fréquent (il désigne par ex. un valet lourdaud chez Molière), on a tiré le verbe *lubiner* « niaiser », attesté par le dictionnaire d'Oudin (1660). — Par cette hypothèse s'expliquerait très naturellement l'hésitation en patois entre les formes avec et sans *sin-*. La forme avec *sïn* aurait été amenée par *-bïn*.

Au point de vue phonétique, il n'y a pas de difficultés sérieuses. Pour le passage de *l* initiale à *n* nous rappelons *lentille*, *lézard*, *luzerne*, *Livel* à côté de *nentille*, *nézard*, *nuzerne*, *niveau* (v. mon article *Zur Agglutination in den franz. Mundarten*, Festschrift, Basel 1907, p. 334). Le *ün* au lieu de l'*u*

simple provient de l'*n* précédente, cf. *min* (mais), *mantr* pour *matr* (mettre), *nantayi* pour *natayi* (nettoyer). — Je ne m'explique pas les variantes *nuəbïn*, *mnuəbïn* et *sin·nunbïn*.

l initiale étant devenue *y* devant les voyelles palatales dans le Jura bernois, le passage de *l* en *n* doit être antérieur à ce changement phonétique.

4. **étrió** s. m. « sorcier »

Ce mot ne nous est attesté que par les *Paniers*, au vers 13 de l'édition Rossat (ms. A) :

Que langairdin de moi, me nannin Etrio (en rime avec *proximo suo*). « Qu'elles (les dames en panier) médisent de moi, qu'elles m'appellent sorcier. »

Le sens ne fait pas de doute, puisque les deux manuscrits (A et B) du poème de Raspieler traduisent le mot dans leurs glossaires par « sorcier » ; au surplus, le sens injurieux du mot apparaît plus clairement par le contexte du ms. B, où il est en compagnie de « bélitre » et de « coquin » (vers 37). Quant au radical, il est facile d'y reconnaître le latin strīga « femme qui fait du mal aux enfants », « sorcière », qui est une variante, supposée par l'accord de plusieurs formes romanes, du latin classique strīga, d'où l'italien *strega* « sorcière ». Ce strīga a donné régulièrement *estrie*, f. en ancien français, mot bien attesté par Godefroy au sens de « monstre malfaisant », vieille sorcière (femme hideuse comme *estrie*).

Il est plus difficile de se rendre compte de la terminaison du mot patois. Au point de vue phonétique, rien n'empêche de dériver *étrió* soit d'une forme latine strīgellum soit d'une forme de l'ancien français **estriel* dont le cas sujet **estrieaus*, passant par *étriyau*, a dû aboutir à *étrió*. Notre mot ayant été employé comme terme d'injure, comme le démontre le passage cité des *Paniers*, il était naturel que le nominatif *étrió* eût fait disparaître l'accusatif **étrié*, qui serait la forme patoise correspondante de l'ancien français **estriel*. Même sans tenir compte de cette explication, on sait par l'étude de Gilliéron (*Revue des*

patois gallo-romans I, p. 33), ainsi que par les cartes de l'*Atlas linguistique de la France*, combien sont fréquentes dans les patois de l'Est les formes en *yó* (*o*) à côté des formes en *é* (*i*), etc.

Si en français le suffixe diminutif -ellum s'ajoute plus fréquemment aux noms de choses (tableau, morceau) et d'animaux (taureau, chevreau), les noms de personnes ne manquent pas, ainsi : *damoiseau*, *jouvenceau*, *tyranneau*, *larronneau*, etc. Il arrive même qu'un nom de personne est tiré d'un verbe, c'est le cas de *chemineau* propr. « homme qui chemine », qui désigne tantôt le terrassier changeant fréquemment de chantier, tantôt, avec la variante orthographique *cheminot*, l'employé de chemin de fer si souvent en route. De ce côté-là, il n'y a donc rien d'étonnant dans la formation supposée d'**estriel*.

C'est le genre qui fait difficulté : *estrie* étant du genre féminin, on s'attendrait à **estriele* (cf. *demoiselle*, it. *sorella*), d'autant plus que dans l'imagination populaire la sorcière est bel et bien un être féminin.

Un moyen d'expliquer le dérivé masculin serait de supposer pour la vieille langue un verbe **estrier* (cf. lat. strigare, it. *stregare* « ensorceler ») d'où l'on aurait tiré un **estriel* « celui qui ensorcelle », comme de *cheminer* on paraît avoir formé *chemineau*. Mais comme cette formation est peu attestée, il est préférable de supposer un ancien masculin **estri*, qui correspondrait au point de vue morphologique exactement à l'italien *strego* « sorcier » (à côté de *stregone*) et dont le diminutif normal *estriel* nous tirerait de toutes les difficultés.

Il existe près de Moutier un nom de lieu *Fenatte de l'Etriou*, que, dans son étude (p. 41), M. Roche traduit par « petite fin de l'étrilleur » ; il serait peut-être préférable de le rattacher à notre radical en l'interprétant comme « petite fin d'un nommé *Etriou*, sobriquet naturel au sens de « enchanteur », anc. franç. **estrieur*, tiré du verbe **estrier*, supposé plus haut.

E. Tappolet.

UN CAS D'« UMLAUT »
DANS LE DIALECTE GRUYÉRIEN

—✣—

Dans le domaine des langues germaniques, on observe dès l'époque de l'ancien haut allemand l'action assimilatrice d'un *i* suivant sur un *a* du radical : *gesti*, pluriel de *Gast*, d'où la forme moderne *Gäste*. Ainsi s'expliquent les transformations *mass*, *mässig* ; *Tanz*, *Tänzlein* (anciennement *-lîn*), etc. C'est ce qu'on appelle « Umlaut », en français « apophonie ». Ce phénomène finit par s'étendre à presque toute l'échelle vocalique : *Sohn* — *Söhne*, *Bube* — *Büblein*, etc.

Dans son ouvrage *Les Patois romans du canton de Fribourg* (1879), Hæfelin a cru reconnaître une évolution phonétique analogue en Gruyère : « Il est possible que le changement de l'*a* atone en *e* soit aussi dû à l'influence d'un *i* suivant dans les mots ci-dessous[1] : *ènyī* à côté de la forme *anyī* (agnellus) ; *Erbivuè*, *Albeuve* (alba aqua) ; *èmi* (amicus) ; *èrdzin* (argentum) ; *χlyèyī* (flagellum) ; *tèrdi* à côté de *tardu* (tardivum) ». De cette liste, il est prudent d'écarter les mots où *ar* se change en *èr*, ce qui arrive indépendamment d'un *i* suivant, comme le montre *èrdzin*, où il n'y a pas d'*i*. De même *χlyèyi*, où il s'agit du groupe *ay*, qui passe à *èy* dans un vaste territoire. Restent les cas sûrs *ènyī* et *èmi*, auxquels viendront se joindre les nombreux exemples que je citerai plus bas.

Un autre cas d'apophonie concerne l'*ou* atone qui devient *u* devant un *i* tonique : *kutsī*, *drumi*, *muri*, etc. (ailleurs *koutsī*, *droumi*, *mouri*), dont j'ai touché un mot dans ma dissertation *Le patois de Dompierre*, p. 57-59. M. Jeanjaquet a constaté des phénomènes analogues en Valais, voir *Bulletin* VI, p. 29,

---

[1] P. 32. Nous remplaçons la transcription de Hæfelin par celle du *Bulletin*.

notes 5-6. Enfin, M. Fankhauser en a relevé plusieurs dans sa pénétrante étude sur le patois de Val d'Illiez, p. 108 et 112 ss. Dans la note 3 du § 134, il est aussi question des conditions fribourgeoises et du cas spécial qui m'occupe ici : *tavi* > *tèvi*.

J'aimerais aujourd'hui me borner à ce dernier, en cherchant à préciser l'influence que l'*i* accentué exerce sur un *a* de la syllabe précédente. Voici d'abord quelques matériaux : *alyī* ou *èlyi* « alisier » ; *ajī* ou *èjī* « présure » ; *achī*, *èchī* ou *èχī* « acer » ; *avri* ou *èvri* « abri » et aussi « avril » ; *ènich* « anis » ; *avi* ou *èvi* « avis » ; *èbi* « habit » ; *lavi* ou *lèvi* « loin » ; *nari* ou *nèri* « narine » ; *kratchī* ou *krètchī* « cracher » ; *tavī* ou *tèvī* « couvercle » ; *tsaχī* ou *tsèχī* « chasser » ; *χlyapi* ou *χlyèpi* « flétri » ; *grapi* ou *grèpi* « grimper ». Il y en a d'autres, mais les formes citées suffisent amplement pour prouver qu'on est bien en présence d'une règle phonétique [1].

Mais avant de parler d'une règle, il faut faire la contre-épreuve et voir s'il n'y a pas de mots qui s'y dérobent. L'apophonie n'a pas lieu lorsque l'*a* est séparé par une syllabe de l'*i* tonique : *abalyī*, *abètsī*, *afôti*, *amolyī*, *aplyèyī*, *armalyī*, etc., pas même dans *avijī* « accoutumé ». L'*i* n'agit qu'à courte distance. Les verbes sont un peu réfractaires : *balyī*, *katchī*, etc., évidemment parce que les formes accentuées sur le radical et qui sont à l'abri de cette influence : *bạlyo*, *kạtso*, etc., agissent dans le sens de la conservation de la voyelle primitive. Un *a* long n'est pas atteint : *banyī*, *gânyī*, etc. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que certains mots ne présentent nulle part des formes avec *è*, tels que *pachī* « échalas » ; *arīϑa* « arête » ; *rajī* « radeau » ; *laϑī* « lait » ; *adī* « toujours » ; *chapī* « sapin » ; *aprī* « après » ; *vanī* « rocher ». Le dernier exemple pourrait s'expliquer par une ancienne forme hypothétique *van-nī*. Mais les autres ? Pourquoi jamais *lèϑī* pour « lait » ? Toutes ces excep-

---

[1] Ce sont les travaux de classement des matériaux du *Glossaire* qui m'ont fait voir clairement qu'il y avait là une certaine régularité (voir *Rapport* de 1913, p. 6).

tions ont en commun que l'*i* n'y est pas ancien. A Blonay, par exemple, on dit encore *paséi*, *aréiθa*, *laθéi*, *adéi*, *apréi* (les autres mots manquent), prononciation plus archaïque et qui doit être à la base des formes fribourgeoises. Il s'agit de -ellum ou de *ẽ* + *s* et consonne. Le lecteur attentif objectera que *tèvi* < tabellum est bien du nombre des cas infectés d'*i*. A cela on peut répondre que l'hésitation entre *avi* et *èvi* a pu entraîner *tèvi*. Les mots *χlyèmī* « espèce de gâteau », de flamellum, et *plyètī* « plateau », ne me déroutent pas : ici le son *è* est dû à l'action de la mouillure précédente; cf. *plyèθī* « placer », et le mot simple *plyèθə* « place », ainsi que d'autres [1]. *anyī* (agnellum) représente un cas à part; derrière gn le suffixe -ellum paraît avoir subi un traitement spécial; cf. *anyī* et non *anyéi* à Blonay.

La Gruyère n'a donc conservé qu'en partie les anciennes conditions d'extension du phénomène, mais elle en laisse encore reconnaître les limites. Comme les textes fribourgeois du XVe siècle étudiés par M. Girardin n'ont pas de traces d'une prononciation *aprī* ou *laθī*, avec *i* (§ 30 et 33), et que ces cas font généralement bande à part, l'apophonie *ami* > *èmi* doit remonter plus haut.

Aujourd'hui le phénomène tend à disparaître sous l'influence du français : *ami*, *anyī* sont plus fréquents que leurs doublets en *è*. Quelques mots, qui n'ont pas de correspondants directs en français et sur lesquels l'influence de la langue littéraire n'a pas de prise, ne connaissent pas de formes en *a* : *rèvi* « proverbe », qui se rattache à *raviser*, *aθèvi kə* « aussitôt que », de ad istam vecem quod. Ils montrent que *ami*, *anyī* sont relativement nouveaux.

Au Pays-d'Enhaut, notre phénomène offre des conditions modifiées. De la dissertation inédite de M. Cornu : *Lautlehre der Mundart des Pays-d'Enhaut* (1874), j'extrais les exemples suivants : *agèchī* « agacer » ; *batèδī* « batailler » ; *bètsī* « bap-

[1] *Le patois de Dompierre*, p. 21.

tiser[1] » ; *bèδī* « bailler, donner » ; *konpènyi* « compagnie » ; *fèri* « [je] ferai » ; *malèdi* « maladie » ; *mèfi* « fatigué » ; *unpèts* « empêché » ; *rèmīrə* « ramure » ; *travèδī* « travailler » ; *tsèδi* « chaloir » ; *chèδi* « saillir, sortir ». On voit que la règle y est maintenue plus pure, mais M. Cornu nous avertit que « nur alte Weiber, welche auch desswegen von den jungen Leuten verspottet werden, lassen diese Annäherung der Laute häufig hören ». Il s'agit du patois de Cuves. M. Cornu a même recueilli des cas d'apophonie où l'action d'*i* s'étend à deux syllabes précédentes : *mèlèdi*, *trèvèδī*.

Quelques rares formes apophoniques se sont répandues au delà de leur domaine premier : on voit apparaître *krètsī* « cracher », à Blonay ; *rèvi* ou *rəvi* « proverbe », se dit dans tout le canton de Vaud, mais Juste Olivier atteste que c'est un mot qui provient des Alpes vaudoises.

Notre petite loi phonétique rend compte des anomalies apparentes de certains vocables, qui, dans Bridel, ne figurent que sous des formes altérées ; ainsi le rapport d'*ennesi* « jeune porc d'un an », avec annus devient clair, et *béthi* « diguer », apparaît comme simple variante du verbe *bâtir*.

L. GAUCHAT.

---

[1] C'est à tort que j'ai considéré comme suspecte cette forme dans ma *Trilogie da la vie* (*Bulletin* IX, p. 16).

RITOURNELLE PATOISE

SUR LES NOMS DES JOURS DE LA SEMAINE

—✣—

Le refrain populaire patois ci-dessous nous a été communiqué en 1904 par un correspondant du *Glossaire*, M. R. Chassot, qui l'avait noté à Villargiroud, dans le district fribourgeois de la Glâne :

1.	1.
L é rakontra Marian-na dəlon.	J'ai rencontré Marianne lundi,
Kə pòrtạvè a vandrə l'ònyon.	Qui portait à vendre l'ognon.
Dəlon, l'ònyon :	Lundi, l'ognon ;
Trịnka Madəlon !	Trinque Madelon !
2.	2.
L é rakontra Marian-na dəma,	J'ai rencontré Marianne mardi,
Kə pòrtạvè a vandrə don byá.	Qui portait à vendre du blé.
Dəmá, don byá ; dəlon, l'ònyon ;	Mardi, du blé ; lundi, l'ognon ;
Trịnka Madəlon !	Trinque Madelon !
3.	3.
L é rakontra Marian-na dəmīkrou,	J'ai rencontré Marianne mercredi,
Kə pòrtạvè a vandr on krəvīχou.	Qui portait à vendre un couvercle.
Dəmīkrou, on krəvīχou, etc.	Mercredi, un couvercle, etc.
4.	4.
L é rakontrá Marian-na dədzạ̄,	J'ai rencontré Marianne jeudi,
Kə pòrtạvè a vandrə din-j-ā.	Qui portait à vendre des œufs.
Dədzạ̄, din-j-ā, etc.	Jeudi, des œufs, etc.
5.	5.
L é rakontrá Marian-na dəvịndrou,	J'ai rencontré Marianne vendredi,
Kə pòrtạvè a vandr on chịndzou.	Qui portait à vendre un singe.
Dəvịndrou, on chịndzou, etc.	Vendredi, un singe, etc.

6. *[dou,*	6.
L é rakontrâ Marian-na dəchạn-	J'ai rencontré Marianne samedi,
Kə pòrtậvè a vandr on rạnchou.	Qui portait à vendre du lard.
Dəchandou, on rạnchou, etc.	Samedi, du lard, etc.
7.	7.
L é rakontrâ Marian-na dəmịndzə,	J'ai rencontré Marianne dimanche,
Kə pòrtậvè a vandrə din frịndzè	Qui portait à vendre des franges.
Dəmindzə, din frịndzè;	Dimanche, des franges ;
Dəchạndou, on rạnchou;	Samedi, du lard ;
Dəvindrou, on chịndzou;	Vendredi, un singe :
Dədzā, din-j-ā;	Jeudi, des œufs ;
Dəmīkrou, on krəvīχou;	Mercredi, un couvercle ;
Dəmâ, don byâ;	Mardi, du blé ;
Dəlon, l'ònyon.	Lundi, l'ognon.
Trịnka Madəlon!	Trinque Madelon !

Cette petite composition appartient à un genre bien connu dans la littérature populaire orale, celui des énumérations en série progressive, à laquelle une formule constante quelconque sert chaque fois d'introduction. Ici ce sont les noms des jours de la semaine, accouplés chacun à un autre mot formant assonance, qui constituent la kyrielle croissante. Nous ne saurions dire, faute de moyens d'information suffisants, si cette ritournelle a été signalée ailleurs qu'en Suisse. Ce qui est certain, c'est qu'elle n'a pas pu être empruntée au français ni se répandre par son intermédiaire, puisque la terminaison uniforme du français *lundi, mardi*, etc., détruirait la base même de l'agencement de notre texte patois. Son origine doit être cherchée dans la partie du domaine gallo-roman qui a adopté le type de formation dies lunae au lieu de lunae dies pour les jours de la semaine. On sait qu'en Suisse romande les patois du Jura bernois sont seuls d'accord à cet égard avec le français. Partout ailleurs on a *dəlon*, *dəmar*, etc.

La chanson sur les jours de la semaine paraît particulièrement répandue dans le canton de Fribourg. M. J. Reichlen l'a publiée

avec la mélodie dans ses *Chants et coraules de la Gruyère*, p. 72-73, et un ancien correspondant du *Glossaire*, M. le Dr Nicolet, l'a aussi recueillie à Farvagny. Abstraction faite des particularités de dialecte, ces deux textes diffèrent fort peu de celui de Villargiroud. Ils s'accordent à donner pour assonance à *dəmīkrou*, *dou trīdzou* « du triège », au lieu de *on krəvīχou*, et la variante gruyérienne a pour refrain *Tinkə Madəlon* « Voilà M. », qui sert aussi de titre. Mais à côté de la version fribourgeoise, le hasard des recherches nous a fait connaître deux autres rédactions patoises, qui attestent que cette chanson n'a pas seulement un caractère local et qu'elle est ancienne dans le pays.

Nous tenons de M. le Dr H. Stauffer, à Neuchâtel, une variante neuchâteloise que sa mère aimait encore à répéter, et qui, paraît-il, faisait la joie des veillées de fileuses aux Verrières vers 1840. Le texte est très voisin de celui de Villargiroud; quant au patois tel qu'il nous a été prononcé, il est passablement francisé.

1.	1.
Dlon i rankontrāv ma mī,	Lundi je rencontrais ma mie
Ki portīv[1] *vindr d l'ònyon,*	Qui portait vendre de l'ognon.
Dlon d l'ònyon.	Lundi de l'ognon.
Atsī vò[2], *ma mī, jukank*[3] *a dəman!*	Adieu, ma mie, jusqu'à demain !
2.	2.
Dmoué i rankontrāv ma mī,	Mardi je rencontrais ma mie,
Ki portīv vindr du byé.	Qui portait vendre du blé.
Dmoué du byé, dlon d l'ònyon.	Mardi du blé, lundi de l'ognon.
Atsī vò, etc.	Adieu, etc.
. . . . .	. . . . .
7.	7.
Dmindz i rankontrāv ma mī,	Dimanche je rencontrais ma mie,
Ki pòrtīv vindr dé mindz.	Qui portait vendre des manches,

[1] Forme inexacte pour *portāv*, par confusion avec les imparfaits des verbes en *i*.

[2] Formule de salutation, contractée de *A Dieu soyez-vous !*

[3] Contamination de *jusqu'à* et *tant qu'à*, qui avait le même sens.

Dmindz dé mindz,	Dimanche des manches,
Dsand' dé sandr [1],	Samedi des cendres,
Dvindr dé dind,	Vendredi des dindes,
Djœ́ dé-j-œ́,	Jeudi des œufs,
Dmēkr kouvēky,	Mercredi couvercle,
Dmoué du byé,	Mardi du blé,
Dlon d l'ònyon.	Lundi de l'ognon.

Atsī vò, ma mī, jukank' a dəman! Adieu, ma mie, jusqu'à demain!

La version valaisanne que nous a transmise M. Maurice Gabbud, à Lourtier, a été recueillie par lui à Verbier (Bagnes), où elle est courante. Le texte est altéré, des formes étrangères au patois local trahissent l'importation et la plupart des mots en rime n'ont plus aucune signification. Mais le sens joue un rôle si secondaire dans les productions de ce genre que sa disparition ne nuit pas au succès. On se contente du cliquetis des assonances. On y prend même tant de plaisir que le jeu a paru trop court et qu'on l'a prolongé par l'addition de nouveaux couplets sur les mots « semaine », « mois », « an » et « siècle ». A remarquer aussi que la première syllabe de *dəlon*, *dəmā*, etc., disparaît dans le refrain.

1.	1.
Rèkontrą̄ Dzirǫ́na dəlon,	Rencontré Gironne lundi
Kə s'in·n·alą̄vè vindrə dè gron.	Qui s'en allait vendre des .... (?)
Lon, gron, son.	Lundi, ... (?)
Rètourna tè, Dzirǫ́na,	Retourne-toi, Gironne,
Rètourna tè, gripyou [2].	Retourne-toi, accrocheur.
2.	2.
Rèkontrą̄ Dziróna dəmā,	Rencontré Gironne mardi
Kə s'in·n·alą̄vè vindrə dè lā.	Qui s'en allait vendre du lard.
Mā, lā; lon, gron, son.	Mardi, lard; lundi, ... (?)
Rètourna tè, etc.	Retourne-toi, etc.

. . . . . .

[1] Forme française amenée par la rime.

[2] Surnom donné aux libéraux dans les luttes politiques du Valais et qui signifie proprement accrocheur.

II.

Rèkontrą̄ Dzirǫ́na ò syę̀klə,
Kə s'in·n·alą̄vè vindrə də pyę̀χlə.
Syę̀klə, pyę̀χlə :
L'an, pan ;
Mai, pai ;
Sənāna, lāna ;
Mindzə, pindzə ;
Sąndo, pąndo ;
Vịndro, pịndo ;
Dzœ̀u, bœ̀u :
Mę́kro, lę́bro ;
Mā, lā ;
Lon, gron, son.
Rètourna tè, Dzirǫ́na,
Rètourna tè, gripyou.

II.

Rencontré Gironne le siècle,
Qui s'en allait vendre du ..... (?)
Siècle, ... (?),
L'an, pain ;
Mois, pois ;
Semaine, laine ;
Dimanche, ... (?) ;
Samedi, ... (?) ;
Vendredi, ... (?) ;
Jeudi, bœuf ;
Mercredi, ... (?) ;
Mardi, lard ;
Lundi, ... (?).
Retourne-toi, Gironne,
Retourne-toi, accrocheur.

J. JEANJAQUET.

A NOS LECTEURS

Les subventions accordées au *Glossaire romand* ayant subi une forte réduction par suite de la guerre, nous nous voyons obligés, à notre grand regret, de renoncer à la publication coûteuse de notre *Bulletin*. Celui-ci n'était du reste destiné qu'à préparer la voie aux ouvrages où seront consignés les résultats définitifs de notre vaste enquête sur les patois romands : la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*, dont le premier tome a paru en 1912, et dont le deuxième est sous presse, les *Tableaux phonétiques* et l'*Atlas linguistique*, enfin le *Glossaire* lui-même, dont la publication commencera dès que les travaux de classement qui nous occupent encore seront achevés. Devant ces œuvres de plus grande envergure, le modeste *Bulletin* s'efface aujourd'hui, après avoir accompli l'essentiel de sa tâche. Mais si nous prenons maintenant congé de nos lecteurs, c'est avec le ferme espoir de les retrouver bientôt plus nombreux, lorsque le *Glossaire* retracera dans toute son ampleur le tableau original de notre civilisation romande, telle que la révèlent nos vieux patois.

La Rédaction :

L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

L. GAUCHAT. La trilogie de la vie. (Fin.) 3

E. MURET. Au souffle de la vaudaire 37

E. TAPPOLET. Etymologies jurassiennes : 1. *sira* « beau-père » et *dènïn* « belle-mère » ; 2. *djæ̃tujiə* « châtier » ; 3. *nünbïn* « imbécile » ; 4. *étrió* « sorcier » 41

L. GAUCHAT. Un cas d'« Umlaut » dans le dialecte gruyérien 48

J. JEANJAQUET. Ritournelle patoise sur les noms des jours de la semaine 52

LA RÉDACTION. A nos lecteurs 57

E. TAPPOLET. Table générale des années I-XIV du *Bulletin* 55

Système de transcription 68

TABLE GÉNÉRALE

des années 1-14 (1902-1915) du *Bulletin*.

Les chiffres indiquent d'abord l'année, en caractères gras, puis la page. Un petit chiffre après celui de la page désigne l'alinéa ou renvoie à une note.

I. Table par noms d'auteurs.

BERTONI, G. Le Sauvage (*Servadzo*) **12**, 33
BOVET, P. *Le rouet de ma grand'mère* (Gruyère F) . . . **3**, 10
CHAMBAZ, O. *Lendemain de fête* (Rovray Vd) **1**, 70
— *A la charrue* (Rovray Vd) **2**, 54
CHASSOT, R. *Catillon la sorcière* (Villargiroud F) . . . **4**, 25
CHRISTIN, G. *La moisson d'autrefois* (Aire-la-Ville G) . . **4**, 58
CORNU, J. Une langue qui s'en va (Vd) **12**, 40
FLEURET, C. *A la foire* (Bernex G) **1**, 25
— *Conte du Loup et du Renard* (Bernex G) **3**, 30
FRIDELANCE, F. Fragment d'un glossaire de l'Ajoie (B). . **5**, 42
— Fragment des *Paniers* (Charmoille B) **8**, 7
FROMAIGEAT, E. *Une journée de pêche* (Sugiez F) **6**, 55
GABBUD, M. Enigmes, jeux de mots et formulettes bagnardes (Lourtier V) **5**, 8
— Mélanges bagnards . . . . . **7**, 3 ; **8**, 3
GANDER, S. *Les deux lièvres et la poix* (Vaugondry Vd) . . **9**, 24
GAUCHAT, L. Nos patois romands **1**, 3, 56
— *Le loup et la grue* (Montagnes N) **1**, 38
— La dernière page de l'histoire du patois de la Chaux-de-Fonds **1**, 46, 57
— Les parties du visage dans les locutions populaires de la Gruyère **2**, 9

GAUCHAT, L. *La lessive* (La Chaux-de-Fonds N) . . . **2**, 46
— Les noms des vents : *ubèr* **2**, 63 ; *joran* **3**, 14 ; *ruχlyo* **10**, 44 ; *vaudaire* **10**, 46 ; **13**, 62 ; cf. **14**, 37.
— Les limites dialectales (avec carte) **3**, 17
— L'origine du nom de la Chaux-de-Fonds **4**, 3
— Le conte du *craizu* (Lutry Vd) **5**, 17
— Comment on nomme le fromage **6**, 14
— Mélanges bagnards . . . . . **7**, 3 ; **8**, 3
— Le suffixe romand *-èri*, *-èrida* **7**, 40
— Les noms des clochettes de vaches **8**, 17
— Notes gruyériennes **8**, 59
— La trilogie de la vie :
I. Naissance et baptême **9**, 3
II. Fiançailles et mariage . . . . . **9**, 33 ; **10**, 3
III. Mort et enterrement . . . . . **13**, 65 ; **14**, 3
— Notice historique sur le *Glossaire*. **13**, 3
— Un cas d'« Umlaut » en gruyérien **14**, 48
— Articles étymologiques (cf. l'*Index* des mots étudiés, p. 64) **1**, 28 ; **2**, 34, 63 ; **3**, 38 ; **4**, 3 ; **5**, 14 ; **6**, 62 ; **7**, 32, 50 ; **8**, 13 ; **9**, 60 ; **11**, 84 ; **13**, 85.
GROSJEAN, A. *La meule* (Plagne B) **5**, 59
HENCHOZ, J. *La demi-aune* (L'Etivaz, Vd) **3**, 60
HIRSCHY, W. La chanson de la *Pernette* **5**, 49
ISABEL, F. Un fenil aux Ormonts **1**, 30
— Les diminutifs dans les patois des Alpes vaudoises . **4**, 41
JABERG, K. Notes sur l's final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont **10**, 49
JEANJAQUET, J. *Le conte de Pequin*, randonnée (Champéry V) **1**, 33
— *Les fées de Grand'Combe* (Evolène V) **2**, 26
— Argot de malfaiteurs au XVIe siècle **2**, 68
— Notes genevoises **3**, 34
— Le fléau et ses parties **4**, 33
— *Le pauvre cordonnier* (Nendaz V) **6**, 26
— Compte rendu de E. Herzog, *Neufranzösische Dialekttexte* **6**, 30
— *La fée de Premploz* (Conthey V) **7**, 22
— *La peste à Nendaz* (V), traditions locales **7**, 46

JEANJAQUET, J. Genevois ou Génevois ? **7**, 60
— La harangue patoise de David Boyve au prince de Neuchâtel en 1618 . . . . . **8**, 61
— *Le benêt* (Orsières V) **9**, 20
— *La vieille*, chanson populaire (Hermance G) . . . **9**, 57
— Les *Cris de Genève* **11**, 85
— Le placard patois de Jacques Gruet (G) **12**, 54
— Ritournelle patoise sur les jours de la semaine (F N V) **14**, 52
— Articles étymologiques (cf. l'*Index*, p. 64) **1**, 40 ; **2**, 15 ; **3**, 36 ; **5**, 15 ; 47 ; **9**, 26.
JUD, J. Les noms des poissons du lac Léman (avec carte) **11**, 3
MEYLAN, L. *La fouine à Ferdinand Guignard* (Vallée de Joux Vd) **6**, 22
MURET, E. Additions aux proverbes de Lens (V) **4**, 28
— Le Château d'amour **6**, 33
— Etymologies (cf. l'*Index*, p. 64) **7**, 24
— Effets de la liaison de consonnes initiales avec *s* finale, observés dans quelques noms de lieu valaisans **11**, 49
— Enquête sur les noms de lieu et les noms de famille **13**, 31
— Au souffle de la vaudaire **14**, 37
NEVEU, A. *Jeux de Noël* (Leysin Vd) **4**, 23
ODIN, L. *Le tonnerre* (Blonay Vd) **3**, 61
PATRU, E. *La drogue* (Troinex G) **7**, 21
PFEIFFER, G. Proverbes recueillis à Lens (V) **3**, 3, 23 (cf. **4**, 28)
PIERREHUMBERT, W. *Les plaintes d'une cheminée du vieux temps* (Chaux-de-Fonds N) **6**, 59
— Les équivalents d'« importuner » **9**, 46
PIGUET, A. *La fouine à Ferdinand Guignard* (Vallée de Joux Vd) **6**, 22
RÉDACTION. Au lecteur . . . . . **1**, 1 ; **14**, 57
— Les salutations **3**, 41
— Les Brandons **6**, 3
— Système de transcription . . **7**, 2 ; **8**, 2 ; **9**, 2 ; **14**, 68
REICHLEN, J. Deux chansons populaires fribourgeoises . **10**, 38
ROSSAT, A. Fragment des *Paniers* **8**, 7
RUFFIEUX, C. *Un drôle de saint* (Gruyère F) **8**, 56

SAVOY, H. *Le hachis de la Bénichon* (Veveyse F) . . . **2**, 59
SURDEZ, J. *Sonnet* (Clos du Doubs B) **2**, 13
— Pronostics et dictons agricoles (Clos du Doubs B) . **4**, 16, 50
TAPPOLET, E. Mots d'origine allemande pour « taureau » . **1**, 27
— L'agglutination de l'article **2**, 3, 22, 37, 70
— Notes jurassiennes (B) **2**, 14
— Les quatre saisons **3**, 49
— Compte rendu de *Historiettes patoises amusantes* (B). **4**, 31
— Les expressions pour « volée de coups ». **5**, 3
— *La fouine à Ferdinand Guignard* (Vallée de Joux Vd) **6**, 22
— « Andain » **7**, 12
— La préposition *à* **7**, 33
— Note introductive sur le poème des *Paniers* . . . **8**, 7
— Les termes de fenaison **8**, 26
Le regain et la pâture d'automne **10**, 17
— Synonymie patoise **13**, 41
— Etymologies jurassiennes **14**, 41
— Table générale **14**, 59
URTEL, H. Autour du rhume **12**, 3
VORUZ, H. Une tuilerie à Lavaux (Vd) au XVIe siècle . . **2**, 17

II. Index par matières.

Agglutination **2**, 3, 22, 37, 70.
Argot **2**, 68.
ARTICLES-SPÉCIMENS du *Glossaire* : brandons **6**, 3 ; — préposition *à* **7**, 33 ; — trilogie de la vie **9**, 3, 33 ; **10**, 3 ; **13**, 65 ; **14**, 3 ; — regain et pâture d'autome **10**, 17.
Boyve, David, sa harangue **8**, 61.
Comptes rendus : *Historiettes patoises* **4**, 31 ; Herzog, *Dialekttexte* **6**, 30 ; Tobi di-j-èlyudzo, *Fourdèrâ* **8**, 59.
Contamination **13**, 46 (importance) ; **7**, 49[6] ; **7**, 50[13] ; **8**, 38[6] ; **14**, 54[3].
Déglutination **2**, 41.
Dérivation, v. Morphologie.
Description technique, v. Encyclopédie.
ENCYCLOPÉDIE : baptême **9**, 78 ; — brandons **6**, 3 ; — clochettes de vaches **8**, 17 ; — enterrement **14**, 21 ; — fenaison **8**, 26 ; — feuil **1**, 30 ; — fiançailles **9**, 35 ; — fléau **4**, 33 ; — fromage, **6**, 14 ; — lessive **2**, 46 ; — mariage **9**, 44 ; **10**, 6 ; — mort **13**, 70 ; — naissance **9**, 4 ; — pâture d'automne **10**, 17, 32 ; — pêche **6**, 22, 55 ; — poissons

11, 3 ; — regain **10**, 17 ; — rhume **12**, 3 ; — rouet **3**, 10 ; — salutations **3**, 41 ; «trueille» **1**, 40 ; — tuilerie **2**, 17 ; — vents **2** ; 63 ; **3**. 13 ; **10**, 44 ; **13**, 62 ; **14**, 37.

Folklore, v. Littérature populaire.

Glossaire des patois de la Suisse romande, histoire et organisation **13**, 3.

Glossaire de l'Ajoie **5**, 42.

GRAMMAIRE PATOISE, voir Phonétique, Morphologie, Syntaxe, cf. Agglutination, Déglutination, Contamination.

Gruet, J., placard **12**, 54.

Histoire du patois **1**, 46, 57 ; **2**, 17, 46 ; **8**, 61 (N) , **12**, 40 (Vd).

Langue littéraire **1**, 9 ; **10**, 71 (Piémont).

Lexicographie, voir Encyclopédie, Articles-spécimens, Glossaire.

Limites dialectales **3**, 17 ; cf. **1**, 23.

LITTÉRATURE POPULAIRE ET FOLKLORE : Chansons **5**, 49 (Pernette) ; **9**, 18 (baptême) 57 (G); **10**, 38 (F); **11**, 95 (G); **14**, 52 (F N V). — Château d'amour **6**, 33. — Contes **1**, 33 , 38 ; **2**, 26 ; **3**, 30 ; **5**, 17 ; **6**, 22, 26 ; **7**, 22. — Cris des marchands **11**, 85. — Enigmes, **5**, 8. — Formulettes **5**, 8. — Jeux de mots **5**, 8. — Locutions **2**, 9. — Personnages : Pequin **1**, 33 fées **2**, 26 ; **7**, 22 ; Polyphème **2**, 30 ; Catillon **4**, 25 ; Guignard **6**, 22 ; cordonnier **6**, 26 ; sorciers et sorcières **4**, 25 ; **6**, 27 ; benêt **9**, 20 [1] ; le Sauvage **12**, 33. — Proverbes, pronostics, etc. **3**, 3, 23 ; **4**, 16, 28, 50 ; **8**, 62 ; **9**, 42 ; **10**, 5 ; **13**, 68 ; **14**, 7, 21. — Randonnée **1**, 33. — Cf. aussi Encyclopédie, Textes.

MORPHOLOGIE : Déclinaison de l'article et du pron. démonstr. **2**, 32-33 ; article disparu **6**, 29 [9] ; **7**, 3 [2] ; pronoms **12**, 67 ; pronom disparu **6**, 29 [9] ; **7**, 49 [5] ; genre **7**, 3 ; **8**, 60 [10] ; **13**, 48. — Conjugaison **12**, 44, 67 ; imparfait **3**, 34 ; subjonctif **7**, 49 [6] ; passé défini **9**, 26 [6]. — Suffixes *-ar* **1**, 5 [1] ; diminutifs **4**, 41 ; *-incus*, *-ancus* **7**, 24 ; *-èri*, *-èrida* **7**, 40 ; *-ottus*, *-ittus*, **8**, 60 [12] ; *-asi* **9**, 26 [8] ; dérivation **1**, 4.

Nomenclature, v. Encyclopédie.

Noms de lieux, enquête **13**, 31 ; **4**, 3 ; **8**, 15 ; **11**, 49 ; **14**, 8.

Onomasiologie **13**, 43 (importance) ; **10**, 17 ; pour les détails. v. Synonymie.

Paniers **8**, 7 ; **14**, 41.

PHONÉTIQUE : effets de l'*r* appuyée **1**, 64 ; accent tonique **3**, 35 [4] ; notes valais. **6**, 29 ; assimilation de voyelles **6**, 29 [5] ; Umlaut **6**, 29 [5, 6, 8] ; **14**, 48 ;

-unum et *-onem* > *on* **7**, 49[3] ; *e* atone **7**, 60 ; *c* [e, i] et *s* après *n*, *l*, **9**, 31 ; **13**, 63 ; **14**, 37 ; *s* finale **2**, 31 ; *s* finale en Piémont **10**, 40 ; liaison *n* **8**, 60 [1] ; *s* **8**, 60 [19] ; **11**, 49 ; *sp* **11**, 59 ; *spl* **11**, 62 ; *st* **11**, 66 ; *sc*[a] **11**, 69 ; *sk* **11**, 74 ; *skl* **11**, 81 ; *a* final **12**, 41 ; notes genev. **12**, 66.
Placard Gruet **12**, 54 (G).
Préposition *à* **7**, 32.
Provincialismes **1**, 10 ; **13**, 19.
Suffixes, v. Morphologie.
SYNONYMIE : importance **13**, 41 ; abri **1**, 5, 56 ; andain **8**, 20 ; clochettes de vache **8**, 17 ; étendre le foin **8**, 32 ; fléau **4**, 33 ; fenaison (tableau) **8**, 53 ; fromage **6**, 14 ; **13**, 58 ; herbe non coupée **8**, 31 ; importuner **9**, 46 ; jour et nuit, etc. **13**, 53 ; lait, etc. **13**, 55 ; mourir **14**, 14 ; neiger **8**, 3 ; pâture d'automne **10**, 17, 32 ; pleuvoir **8**, 3 ; poissons **11**, 3 ; ramasser **8**, 37 ; regain **10**, 17, 22, 25, 29 ; rhume **12**, 3 ; rouleau de foin **8**, 38 ; saisons **3**, 49 ; sommeil, etc. **13**, 51 ; tas de foin **8**, 42 ; volée de coups **5**, 3.
SYNTAXE : verbe réfléchi **1**, 63 ; correspondance des temps **7**, 49[6] ; il a *eu* vu **5**, 39[24] ; **9**, 26[1].
TEXTES : bernois **2**, 13 ; **5**, 59 ; **8**, 7 ; — fribourgeois **2**, 59 ; **4**, 25 ; **6**, 55 ; **8**, 56 ; **9**, 18 ; **10**, 38 ; **14**, 52 ; — genevois **1**, 25 ; **3**, 30 ; **4**, 58 ; **7**, 21 ; **9**, 57 ; **11**, 85 ; **12**, 54 ; — neuchâtelois **1**, 38 ; **2**, 46 ; **6**, 59 ; **8**, 61 ; **14**, 54 ; — valaisans **1**, 33 ; **2**, 26 ; **6**, 26 ; **7**, 22, 46 ; **9**, 20 ; **14**, 55 ; — vaudois **1**, 70 ; **2**, 54 ; **3**, 60, 61 ; **4**, 23 ; **5**, 17 ; **6**, 22 ; **8**, 23 ; **9**, 24 ; **10**, 8.
Transcription, système du *Bulletin* **7**, 2 ; **8**, 2 ; **9**, 2 ; **14**, 68.

III. Index des principaux mots étudiés.

Pour les noms de poissons, voir l'index spécial **11**, 47.

à, **7**, 33.
adəna, nourrir le bétail **7**, 58.
aglan, gland **2**, 23.
agri, ennui **9**, 62.
akron, rouleau de foin **8**, 40.
andain, **7**, 12.
anrofnè, enrhumé **12**, 14.
apèdzi, coller **9**, 26 [10].
« aquepiller », ennuyer **9**, 51.
aradzo, sauvage **9**, 61.
« aringue », discours **9**, 50.
arpyézo, fromage **6**, 15.
atsivo, adieu **3**, 46.
attédier, **9**, 53.
avalanche, **7**, 25.
avoulyə, tas de foin **8**, 47.
aχləna, soigner le bétail **7**, 58.
barnai, hérétique **9**, 60.
batèyi, baptiser **9**, 15.
batsi, baptiser **9**, 16.

« bisse », canal d'irrigation **8**, 13.
bœrnū, heureux **11**, 84.
boron, rhume **12**, 17.
bouètcha, herbe non coupée **8**, 32,
« bousarder », quereller **9**, 52.
« bringue », **9**, 50.
« campane », clochette **8**, 21.
catarrhe, **12**, 6.
cetour, cellier **9**, 26.
charme, **12**, 22.
chatamo, v. *satamo*
Chaux-de-Fonds, **4**, 3.
chəjin, gracieux **7**, 57.
Chermontane, **8**, 15.
« chiner », chicaner **9**, 53.
chòbèr, rhume **12**, 27.
chvits, taureau **1**, 28.
« cordière », brebis **9**, 61.
dari(tin), automne **3**, 54.
« dégremillé », dégourdi **8**, 15.
délāo, chagrin **7**, 56.
dènīn, belle-mère **14**, 41.
« déquepiller », débarrasser **7**, 58.
dèsuvi, contrefaire **11**, 84.
détchpouèna, dévêtu **7**, 50.
di, dès **7**, 50 [10].
djir(è), aussi **7**, 51.
djátudjiə, châtier **14**, 43.
djoran, vent local **3**, 14.
èθèrbalā, assommer **7**, 57.
« écorne », corne **2**, 24.
édroudji, enrhumé **12**, 15.
égarzin, eau-de-vie **3**, 36.
eitchyèva, heure de la traite **1**, 43.
émotchərnè, enrhumé **12**, 12.
« empédger », poisser **9**, 52.
enchifrené, **12**, 17.
« encoubler », **9**, 51,
« ennioler », ennuyer **9**, 52.
enterrement, **14**, 19.
« entrèves », information **5**, 15.
épancher, **8**, 33.
épey, peut-être **12**, 68.
èrba, automne **3**, 55.
ètantchi, épandre **13**, 46.
ètāva, latte **7**, 57.
étrió, sorcier **14**, 46.
fèrmalyè, fiançailles **9**, 33.
fethaula, saucisse **13**, 87.
fluxion, **12**, 8.
fochèla, poitrine **2**, 16.
fori, *fortin*, printemps **3**, 51.
frèzèrè, du coup **7**, 53.
« froid », refroidissement **12**, 10.
garzin, eau-de-vie **3**, 36.
genevois, **7**, 60.
gourme, **12**, 30.
goutte, **12**, 7.
graoba, tartre **12**, 15.
grippe, **12**, 10.
inbomā. se heurter **12**, 24.
indari, automne **3**, 54.
ingrœba, enrhumé **12**, 15.
inkrèvəna, enrhumé **12**, 10.
inpyorna, enrhumé **12**, 12.
inroupya, enrhumé, **12**, 12.
intèrā, enterrement **14**, 21.
intoutcha, enrhumé **12**, 10.
invouā, étendre **8**, 33.
ivro, pis **2**, 5.
« joran », vent local **3**, 14.
jupon, **7**, 51.
koma, herbe non coupée **8**, 31.
kotó, (faire) semblant **2**, 34.
kouini, dosse **2**, 34.
koutsè, sommet **8**, 47.

kove(y), coffin **2**, 34.
kraizu, ancienne lampe **5**, 38.
kunyu, gâteau **2**, 35.
kuti paryã couteau à égaliser **2**, 35.
kvi, accorder **7**, 53.
lan, planche **6**, 62.
lannerie, fête **6**, 37, 62.
lavon, planche **6**, 62.
ləvra, soigner les bêtes **7**, 32.
liama, vite **7**, 53.
livro, pis **2**, 5.
lon, planche **6**, 62.
lòvr, veillée **3**, 38.
mani, bœuf **1**, 28.
ma°rè, étendre le foin **8**. 32.
mariage, **10**, 3.
marier, **9**, 38.
« mayen », pâturage de printemps **7**, 27.
menau, menantho, vieillard **13**, 85.
mort, **13**, 65 ; **14**, 3.
moué, tas **8**, 46.
mouni, taureau **1**, 28.
mourir, **14**, 10.
naître, **9**, 6.
nichts, rien **2**, 10, 36, 70.
niχlya, rhume **12**, 27.
nortsə, sorcière **2**, 39.
nünbïn, imbécile **14**, 44.
nüt, v. *nichts*.
œudèna, espèce d'herbe **1**, 45.
ourno, bœuf **1**, 27.
« pâquier », pâturage **10**, 35.
pâture **10**, 37.
pəfã, diable **1**, 28.
pèrè, espace fauché **8**, 29.
petœfe, rhume **12**, 29.
pilã, omelette **1**, 29.
piron, tas **8**, 43.
potatchnotè, petit pot **1**, 5.
potayma, rhume **12**, 29.
prôə, troupeau **7**, 54.
« quinquerne ». instrument de musique **9**, 49.
« raveur », chaleur **7**, 55.
rəkor, regain **10**, 17, 20.
rəkordon, regain **10**, 30.
rəmouintsə, partie d'alpage **7**, 30.
repas, **10**, 34.
repé, pâturage d'automne **10**, 32.
rètrindrè, serrer **8**. 37.
rhume, **12**, 4.
rien, v. *nichts*.
rlédji, (se) réjouir **7**, 53.
ruat, ruə, carré de foin **8**, 34.
ruχlyo, vent **10**, 44.
salyi (*frou*), printemps **3**, 52.
satamo, repas de funérailles **5**, 47.
« segneule », ritournelle **9**, 48.
semoraul, juin **5**, 14.
sérassia, laitage **11**, 97 [31].
servadzo, sauvage **12**, 33.
sèta, sabbat **1**, 67.
sətour, cellier **9**, 26.
sèvè, andain **8**, 30.
sira, beau-père **14**, 41.
sonnaille, **8**, 19.
svèy, andain **8**, 30.
tcharétr, érysipèle **1**, 67.
tchéyon, tas **8**, 43.
tchoup, herbe non coupée **8**, 31.
tetsə, tas **8**, 50.
tioupèr, jacinthe **11**, 84.
tirə, rouleau de foin **8**, 39.
touaδə, serviette **2**, 15.

toula, rouleau de foin **8**, 39.
toupin, clochette **8**, 20.
« triôle », rabâchage **9**, 51.
« trueille » serre-charge **1**, 40.
tsa, particule distributive **7**, 50 [12].
tsiron, tas **8**, 42.
tyin, culot **7**, 58.
tyueidè, serviette **2**, 15.
ubèr, vent **2**, 63.
val(a)mon, tas de foin **8**, 45.
« vaudaire », vent **10**, 46; **13**, 62; **14**, 37.
vəðuigrə, troupeau **7**, 54.
vichpyon, crayon **7**, 55.
viole, **9**, 49.
vouayīn, regain **10**, 25.
« vouingue », cric **9**, 48.
yinda, fromage **6**, 15.

IV. Table des illustrations.

Baptême à Savièse **9**, 16
Baptême, tapis de **9**, 19
Carte des limites dialectales de la Suisse romande . . **3**, 16
Carte des noms de la *féra* en Suisse **11**, 46
Clochettes de vaches **8**, 24
« Craizu », ancienne lampe **5**, 38
Crêpe de deuil (*manti*) **14**, 30
Enterrement en Valais **14**, 24
Fenil aux Ormonts **1**, 30
Fléau et ses parties **4**, 39, 40
Foin, divers modes de séchage **8**, 34-36
Foin, chargement du char **8**, 48, 49
Lutry, croquis **5**, 16
Mortier **5**, 40
Placard Gruet, fac-similé **12**, 64
Rouet **3**, 10
« Trueille » pour serrer la corde des fardeaux **1**, 41
Serpe (*vyaudzo*) **5**, 40

E. Tappolet.

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

A. VOYELLES

a, *è*, *é*, *i*, *u*, *ou* ont la même valeur qu'en français.

ò = *o* ouvert (comme dans b*o*rd [*bòr'*]).

ó = *o* fermé (p*ea*u [*pó*]).

æ̀ = *œ* ouvert (b*eu*rre [*bæ̀r'*]).

ǽ = *œ* fermé (f*eu* [*fǽ*]).

e, *o*, *œ* sans accent sont des voyelles moyennes.

ə (*e* renversé) = *e* sourd (br*e*bis [*brəbi*]).

an, *in*, *on*, *un*, sont les voyelles nasales des mots français t*em*ps [*tan*], m*ain* [*min*], r*on*d [*ron*], l*un*di [*lundi*].

in, *ün*, *oun* désignent les nasales de *i*, *u*, *ou*, qui ne se trouvent que dans certains patois du Jura bernois et du Valais.

â, voyelle intermédiaire entre *a et ò*.

ä = *è* très ouvert.

Les *diphtongues* sont notées *ay*, *èy*, *òy*, *aou*, *æu*, etc., ou *ya*, *yè*, *yò*, *oua*, *uæ̀*, etc., suivant la nature et le mode de combinaison des éléments qui les composent.

B. CONSONNES

b, *p*, *d*, *t*, *j*, *ch*, *v*, *f*, *s*, *z*, *l*, *m*, *n*, *r* ont le même son qu'en français

g représente partout le son dur de *g*oût [*gou*].

k » » » *c*oup [*kou*].

ly = *l* mouillée dans l'ancienne prononciation ta*ill*e [*taly'*].

ny = *n* mouillée comme dans vi*gn*e [*viny'*].

y s'emploie comme dans le français *y*eux [*yǽ*], fus*i*on [*fuzyon*], p*i*ed [*pyé*].

h = aspiration semblable à celle de l'allemand *h*och.

ϑ = son du *th* dur anglais.

ϱ = son du *th* doux anglais.

χ = son de l'allemand i*ch* ; *ħ* = son de l'allemand a*ch*.

C. GÉNÉRALITÉS

Les voyelles particulièrement longues sont surmontées d'un trait horizontal : *ā*, etc.

Les sons faiblement articulés sont notés en caractères plus petits, par exemple a^{i}, a^{o}, ou^{r}, etc.

Un petit trait sous une voyelle (*a̱*) indique qu'elle porte l'acent tonique.

PC
3141
B8

Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY